



HAL
open science

De l'événement scientifique des "manipulations génétiques" au problème des OGM : une approche pragmatiste de la constitution de la dangerosité des OGM comme problème public au prisme de sa médiatisation télévisuelle (1953-2012)

Thierno Souaibou Barry

► **To cite this version:**

Thierno Souaibou Barry. De l'événement scientifique des "manipulations génétiques" au problème des OGM : une approche pragmatiste de la constitution de la dangerosité des OGM comme problème public au prisme de sa médiatisation télévisuelle (1953-2012). Sciences de l'information et de la communication. Université Sorbonne Paris Cité, 2017. Français. NNT : 2017USPCA081 . tel-01720071

HAL Id: tel-01720071

<https://theses.hal.science/tel-01720071>

Submitted on 28 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Ecole Doctorale ED 267 – Arts et Médias
CIM - EA 1484



**Thèse présentée pour l'obtention du Doctorat en Sciences
de l'Information et de la Communication**

Thierno Souaibou BARRY

**De l'événement scientifique des « manipulations génétiques » au problème des
OGM : une approche pragmatiste de la constitution de la dangerosité des OGM
comme problème public au prisme de sa médiatisation télévisuelle (1953-2012)**

Sous la direction de Pr. Jocelyne ARQUEMBOURG

Soutenue publiquement le 16 Octobre 2017

JURY

Jocelyne ARQUEMBOURG, Professeure des Universités, Paris III – Sorbonne Nouvelle (*Directrice de Thèse*)

Philippe GONZALEZ, Professeur des Universités, Université de Lausanne (*Rapporteur*)

Benoit LAFON, Professeur des Universités, Université de Grenoble (*Rapporteur*)

Guy LOCHARD, Professeur émérite, Paris III – Sorbonne Nouvelle (*Président du Jury*)

Sophie MOIRAND, Professeure émérite (Paris III – Sorbonne Nouvelle)

Nicolas FORTANE, Chargé de recherches, Institut National de Recherche Agronomique (INRA)

*A mes **Parents**, dont l'amour et le soutien m'ont toujours donné des ailes !*

*A **Rayhanah, Ramadane et Aly**, dont la présence et la patience m'ont toujours comblé de bonheur !*

*A l'**ARSGF**, pour l'amitié et les belles expériences vécues dans le cadre de la réalisation du plus grand projet d'avenir pour notre communauté guinéenne de France !*

Remerciements

Si, comme le défend cette recherche, un problème public est le résultat d'un processus de co-constitution, une thèse qui en fait son objet d'étude est tout autant une œuvre collective. De nombreuses personnes, qui sont devenues pour moi des perles rares, ont significativement contribué à sa réalisation.

Je tiens à remercier en tout premier lieu Jocelyne ARQUEMBOURG, qui m'a fait l'insigne honneur de diriger cette thèse. Son regard bienveillant, sa disponibilité constante, ses critiques constructives et stimulantes ont été d'un apport inestimable dans la concrétisation de ce projet. A Paris III, je lui suis redevable de tout. Elle m'a fait découvrir les grandeurs de ce champ de recherche en plein essor. Elle a souhaité et défendu ma candidature aux fonctions de représentant des doctorants de cette belle université. Elle m'a soutenu et conseillé pendant toute la période où j'ai exercé cette fonction. Ses enseignements m'ont ouvert la voie à d'autres approches théoriques d'une grande richesse intellectuelle, qui ont forgé mon identité. Qu'ils trouvent ainsi ma gratitude et ma profonde estime :

Daniel CEFAL, dont les travaux novateurs sur l'approche pragmatiste des problèmes publics ont profondément nourri ma réflexion, aiguisé mon appétit et déterminé mes choix.

Guy LOCHARD, dont les recherches fondatrices sur les dispositifs télévisuels ont grandement aidé à la compréhension et à l'analyse de cet objet d'études d'une fascinante complexité.

Sophie MOIRAND, dont les travaux sur l'analyse de la presse et de la nomination des événements ont été d'une grande utilité. Ses conseils et sa présence en tant que discutante de mes travaux lors de leur présentation au séminaire des doctorants du CIM, ont été d'un intérêt vital.

A tous les membres du Jury, j'adresse mes remerciements les plus sincères pour avoir accepté d'examiner ce long travail et pour avoir rehaussé de leur présence cette soutenance.

Enfin, à tous mes camarades doctorants de l'ERCOMES, Bakhtiar, Camila Perez, Camila Salles, Clément, Estéra, Mohammad, Moudjtaba et Saif, mes amitiés les plus profondes et mes remerciements les plus chaleureux. Les nombreuses et interminables discussions que nous avons eues, les doutes, les inquiétudes et les joies que nous avons partagés durant ces années ont positivement impacté cette recherche. Que perdurent ces amitiés fructueuses et que...

Puisse maintenant commencer la construction de cet édifice !

Résumé

Etudier la dynamique politique de la constitution du problème public des OGM au prisme de sa médiatisation télévisuelle, tel est l'objet de cette recherche. A rebours des théories sociologiques classiques des problèmes, dont le constructivisme est devenu l'indéniable référence, cette thèse aborde la question selon une approche pragmatiste. Elle montre que les problèmes se font moyennant des épreuves et des enquêtes qui font émerger des publics qui configurent le préjudice subi et rendent leur situation digne d'une préoccupation de l'Autorité politique. Considérer les problèmes comme une expérience, c'est référer leur origine à la survenue d'une nouveauté qui modifie le rapport au monde et exige une demande de sens. Tel que le montre cette thèse, la constitution du problème public des OGM est inséparable de la prise en compte de l'émergence spectaculaire dans les années 70 de ce que l'on considère comme l'un des plus grands événements scientifiques de l'histoire du monde, à savoir les manipulations génétiques.

Le lien que tisse cette recherche entre événement et problème public est à la fois central et original pour comprendre comment au milieu des années 90, les OGM alimentaires sont, de manière assez singulière, constitués comme problème public par un ensemble d'acteurs sociaux parmi lesquels la télévision. Si les problèmes publics font émerger une arène sociale de dispute composée de multiples scènes publiques, la télévision fait partie de ces scènes qui accueillent et participent au procès de publicisation. En tant qu'opérateur de signification, le dispositif télévisuel joue un rôle fondamental dans l'individuation de l'événement scientifique et du problème public qu'il engendre. Par l'ensemble de ses opérations de médiation, ses cadrages et contre-cadrages, il participe avec les publics politiques et d'autres acteurs, à la problématisation et à la déproblématisation de la question. Cette dynamique collective est au cœur de l'hypothèse générale défendue par cette thèse, qui est que le problème représente un grand moment de transformation au cours duquel la société s'auto-réfléchit et s'auto-produit.

Mots clés

Expérience, Événement, Problème public, Enquête sociale, Arène, Pragmatisme, Dispositif, Télévision

ABSTRACT

The aim of this research is to analyze the political dynamics of the formation of genetically modified organisms as a public problem through television mediation. In an effort to distance this work from classic sociological theory of public problems, best embodied by constructivism, this thesis follows a pragmatic approach. Such as theoretical standpoint enables us to demonstrate that problems are formed through processes of enquiry which lead to the formation of specific publics. These publics will reconfigure the perceived consequences of problems, and try to make a situation worthy of consideration by public authorities. To refer to problems as experiences is to consider their origin as an occurrence of novelty, which alters one's relationship to the world, and establishes a demand for meaning. As it is shown in this work, the formation of GMOs as a public problem is inseparable from the awareness of the spectacular emergence of genetic manipulation in the 70's, which can be considered as one of the major scientific events of the known world.

The strong connection between events and public problems is both paramount and innovative, as it allows us to understand how in the mid 90's GM food organisms are formed as public problems by a variety of social agents, among which the television. If public problems create an arena of dispute composed of many public scenes, the television acts as a public scene which harbors and engages in the publicization process. As a provider of problematization, it plays a key role in singling out the scientific event and the public problem it gives rise to, through framing, reframing, and various mediation operations which include political publics and agents. In this work, the collective dynamics at work are central to the hypothesis that a problem constitutes a key moment of transformation during which society engages in self-reflexive and self-productive processes.

Key words

Experience, Event, Public Problem, Social Enquiry, Public Arena, Pragmatism, Television

SOMMAIRE

<i>Remerciements</i>	3
INTRODUCTION	11
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	30
CHAPITRE I : Qu'est-ce qu'un Problème Public ? Héritage et limites des Théories sociologiques des Problèmes ---	31
I-L'approche fonctionnaliste des problèmes : Les problèmes comme entorse aux valeurs sociales préétablies -----	33
1.1.1- Les Valeurs et les normes sociales comme cadre de référence des problèmes	33
1.1.2- Les problèmes sociaux symptomatiques d'un écart vis-à-vis des normes sociales	35
1.1.3- Le fonctionnalisme ou l'incapacité d'un modèle théorique englobant	38
II- Les approches interactionniste et constructiviste des problèmes : une consécration des dimensions subjectives. 42	42
1.2.1- L'interactionnisme comme refus d'une analyse sociologique immuable des problèmes	42
1.2.2- Du rejet des problèmes comme donnée ontologique à leur vision comme processus de désignation collective	44
1.2.3- Un modèle stigmatisant.....	47
1.2.4 - L'approche constructiviste des problèmes : un nihilisme euphorique	50
1.2.5- La centralité des démarches de revendication dans la construction des problèmes	53
1.2.6- Le constructivisme : Un modèle peu innovant ?	56
CHAPITRE II : Le Pragmatisme, ou la vision des problèmes comme une expérience dynamique	59
I-Aux origines des problèmes publics : dimensions souterraines et passibilité aux situation-problèmes -----	62
2.1.1- L'expérience des problèmes publics est une expérience située entre un organisme et son environnement	63
2.1.2- Des quelques sources du mal	67
2.1.3- Quand des événements font rupture dans une expérience... ..	69
2.1.4- L'événement : un possible lien avec les problèmes publics	73
2.1.5- De l'événementialisation d'une nouveauté perturbante	75
2.1.6- Une approche conséquentialiste des problèmes.....	76
2.1.7- Etre au contact d'un dérèglement : passibilité à l'événement et expérience sensible du trouble comme préfiguration des problèmes publics.....	78
II-Les dimensions actives des problèmes publics : la phase de configuration	86
2.2.1- L'enquête sociale comme mode d'institution des problèmes	86
2.2.2 - L'enquête sociale comme condition d'émergence des publics politiques.....	90
2.2.3- Nuancer l'optimisme et envisager l'impossible problème public	93
2.2.4-Du rôle de l'Etat et des conditions d'efficacité des enquêtes sociales.....	97
2.2.5- L'enquête et la communication comme modalités d'organisation de l'expérience collective	99
2.2.6- Des problèmes et des controverses	104
2.2.7- Les arènes publiques : espaces de publicité et de déploiement des dynamiques de face-à-face.....	108

CHAPITRE III – La Télévision en tant que Scène publique et Dispositif de Configuration des Événements/Problèmes Publics	116
I-La Télévision : en tant que dispositif de configuration des événements/problèmes publics	116
3.1.1- La Télévision comme dispositif (de sens).....	117
3.1.2- La Télévision comme dispositif de confiance.....	121
3.1.3- L’inscription du dispositif dans un contrat de communication : bases d’une réflexion sur l’apport des médias à la configuration des événements et des problèmes publics	125
3.1.4- Les genres médiatiques : relation au monde et promesse de sens	128
3.1.5- La mise en récit médiatique des événements et des problèmes publics	131
3.1.6- Hétérogénéités et polyphonie du récit médiatique	135
3.1.7- Quand l’événement médiatique prend de l’ampleur : moments discursifs et enjeux de sens	140
3.1.8- Donner à voir la science	144
II-La Télévision en tant que dispositif de configuration de l’expérience publique	147
3.2.1- L’écueil du soupçon constructiviste.....	147
3.2.2- Interprétation, appropriation et réappropriation du récit médiatique : fortune et infortune d’une apologie de la résistance des publics médiatiques.....	154
3.2.3- Les publics médiatiques : des publics performants.....	159
3.2.4- La médiatisation des événements et des problèmes publics : un processus total de co-constitution	162
3.2.5- La co-constitution des événements et des problèmes publics comme expérience de l’auto-institution d’une société	169
3.2.6- La Télévision comme lien social.....	175
CHAPITRE IV – Des démarches méthodologiques et analytiques	180
I-Méthodes de constitution du corpus	180
4.1.1- Un corpus évolutif	180
4.1.2- Des stratégies d’exploration globales aux critères d’affinage des corpora	184
4.1.3- Le critère de la sélection : une photographie des cycles de visibilité médiatique du problème	185
4.1.4- Traitement médiatique du sujet : le privilège des genres authentifiants.....	189
4.1.5- Le critère de la catégorisation : une photographie des grands actants et des arènes de la dispute	191
4.1.6- Des difficultés particulières de cette recherche	196
II-De la méthodologie d’analyse des données	200
4.2.1- La constitution des problèmes publics saisie au prisme de l’analyse du discours.....	200
4.2.2- Une grille d’analyse structurée par les traits sémantiques du concept d’expérience.....	202
4.2.3- Retracer les trajectoires argumentatives et leur potentiel conflictualisant	204
4.2.4- Une analyse pragmatique des dispositifs télévisuels de configuration	205
Synthèse de la Première Partie	210

CHAPITRE V – La Télévision et l'individuation des manipulations génétiques comme événement scientifique à fortes implications sociétales ----- 214

I-Emergence et événementialisation télévisuelles des manipulations génétiques ----- 218

5.1.1- « <i>Aux frontières du vivant</i> » où l'ode à une expérience de « La Vie » en instance de désarticulation	219
5.1.2- Emergence et nomination télévisuelle du mot-événement « <i>Les manipulations génétiques</i> »	224
5.1.3- Le potentiel reconfigurant des « manipulations génétiques » ou les horizons spectaculaires d'une distorsion inédite du monde	227
5.1.4- Perception et interprétation de l'événement : le sentiment d'un pouvoir humain démesuré	231
5.1.5- Une perception télévisuelle ambivalente	233
5.1.6- Récits télévisés d'une expérience en tension et constitution d'un horizon d'attente trouble	235
5.1.7- Des « maux » qui préfigurent... ?	240
5.1.8- Un événement d'importance : stratégies télévisuelles de captation des consciences	242

II – Des dispositifs de configuration différemment organisés ----- 245

5.2.1- Une ambition commune : Informer, expliquer, faire voir, séduire	245
5-2-2- <i>L'Avenir du futur</i> : entre feinte, vulgarisation et confinement	251
5-2-3- Un animateur vulgarisateur	255
5-2-4- Un public médiatique par procuration	259
5-2-5- <i>Planète bleue</i> : une conception émerveillée et une vision enjouée des manipulations	262
5-2-6- D'un animateur-expert à un public-audience	264
5-2-7- <i>La Marche du siècle</i> : Entre ouverture à d'autres cadres de référence et conception austère des débats	266
5-2-8- A la recherche d'un cadrage théologique des manipulations	270
5-2-9- Haro sur la transgénèse végétale	272
5-2-10- D'un animateur austère à un public atone	274
5-2-11- <i>Question de temps</i> ou la parole aux publics politiques	277
5-2-12- Trois relations publiques aux manipulations génétiques en France	280

CHAPITRE VI- L'instance scientifique et la constitution événementielle des manipulations génétiques : l'emprise d'une apologie de la performance ----- 282

I-Les discours scientifiques constituant les manipulations génétiques comme événement ----- 284

6.1.1- Une rupture dans les méthodes, un culte de la performance de création	284
6.1.2- Le large spectre des sens de l'événement « décrétés » dans le champ médical	289
6.1.3- Avec les manipulations génétiques, c'est une « date qui est prise » en médecine !	290
6.1.4- Le rendement comme nouveau sens créé par l'événement dans le domaine agricole	293

II-L'événement et la préfiguration d'un nouvel ordre transactionnel : vers le meilleur des mondes ? ----- 298

6.2.1- L'argument de la maîtrise de la transgénèse	298
6.2.2- Projection d'attente et positivisme scientifique	304
6.2.3- Les promesses du surhomme : entre curiosité médiatique et angélisme du discours scientifique	309

6.2.4- Transhumanisme, mémoire courte et angoisse des manipulations -----	312
CHAPITRE VII- Légitimation et normalisation discursives de l'événement -----	316
I- De la justification et de la légitimation de l'événement -----	316
7.1.1- L'événement comme impératif de connaissance -----	317
7.1.2- L'événement comme impératif d'action-----	321
7.1.3- Positionnements discursifs des scientifiques sur les risques de l'événement : une réflexion en demi-teinte -----	325
II-De la normalisation de l'événement -----	329
7.2.1- Transfigurer le réel et conférer une normalité-----	329
7.2.2- L'analogie et l'inventaire comme procédés discursifs de socialisation de la surprise et de réduction de la discontinuité de l'événement. -----	334
7.2.3- L'Injonction à la confiance en la science et en la normalité de l'évolution -----	339
7.2.4- Des dispositifs télévisuels de mise en confiance-----	342
7.2.5- Dédiaboliser les manipulations génétiques -----	345
Synthèse de la Deuxième Partie -----	350
TROISIEME PARTIE : L'EVENEMENT SCIENTIFIQUE SAISI A TRAVERS SES CONSEQUENCES : INDIVIDUATION DES MANIPULATIONS GENETIQUES ET CONSTITUTION D'UN PROBLEME PUBLIC DES OGM -----	353
CHAPITRE VIII- De l'événement scientifique à la progressive constitution d'un Problème Public des OGM ----	354
I-L'événement scientifique et ses applications : une postérité problématique -----	355
8.1.1- Dolly ou la peur d'une « science sans conscience » -----	356
8.1.2- La progressive mise en cause des OGM alimentaires. Les alertes télévisuelles sur le goût ou la télévision comme instance d'expérimentation. L'exemple de « <i>Savoir Plus</i> » -----	361
8.1.3- <i>Envoyé Spécial</i> : de l'expérimentation du goût au récit miniaturisant du futur problème des OGM -----	364
8.1.4- Quand les manipulations génétiques tombent dans l'espace public : émergence des publics politiques et nouvel cadrage médiatique des aliments transgéniques -----	366
8.1.5- La parole des publics politiques : une parole décomplexée -----	369
8.1.6- Le tournant du soja transgénique : l'institution du problème fait-elle entorse à la règle pragmatiste ?---	371
8.1.7- Elaboration de faisceaux de présomptions et nomination du risque OGM : Les désignations conflictuelles constituant les OGM comme risque sanitaire-----	377
8.1.8- Les désignations « convergentes » constituant les OGM comme risque écologique -----	381
8.1.9- Les variables du risque éthique -----	383
8.1.10- La mise en débat télévisée des OGM : de la stratégie d'évitement dans <i>Zone Interdite</i> et <i>Nimbus</i> ... ---	386
8.1.11- ...aux premières mises en confrontation des acteurs dans « <i>De quoi je me mêle ?</i> » -----	390
II-La montée en généralité comme dynamique de politisation du problème -----	395
8.2.- Articulation de l'événement à la mémoire : Le poids des précédents dans la problématisation des OGM	395
8.2.1- Les précédents de la bombe atomique, Tchernobyl et Bhopal -----	396
8.2.2- Le précédent de la vache folle-----	398
8.2.3- La catégorisation des OGM comme une injustice sociale -----	402
8.2.4- L'alimentation, un bien commun : entre patrimonialisation et appel à une éthique du partage -----	406

8.2.5- Contestation de la centralisation des pouvoirs de décision sur le bien commun : une première forme de politisation du problème	409
CHAPITRE IX- La mise en œuvre des conditions d'une expérience publique de la régulation du Problème	416
I-Les batailles de l'information : un prérequis à la constitution d'un Public éclairé.....	417
9.1.1- Le « <i>Principe d'équivalence en substance</i> » : symbole d'une construction différenciée des politiques publiques entre américains et européens sur la question des OGM ?	417
9.1.2- Le réveil des pouvoirs politiques européens et français. L'écho de l'émission « <i>Polémiques</i> »	421
9.1.3- 12 février 1997 : Genèse des couacs politiques	425
9.1.4- Les flottements politiques du projet d'étiquetage des OGM	426
9.1.5- Le refus de l'information comme variable d'ajustement.....	430
9.1.6- L'Information comme condition d'élaboration des inférences et d'une maintenance des publics politiques	438
II-L'expérience publique dans les premières batailles de régulation	441
9.2.1- Enquête pratique et pratique de l'enquête : les formes collectives de l'investigation	441
9.2.2- L'émergence des premières enquêtes d'investigation télévisuelles : des dispositifs à charge	447
9.2.3- L'expérience démocratique de la conférence des citoyens : l'écho élogieux des <i>journaux télévisés</i>	451
9.2.4- José Bové ou l'émergence de la conscience d'un contre-pouvoir citoyen.....	456
9.2.5- Quand la télévision participe à la constitution de la figure du résistant.	461
9.2.6- Le contre-cadrage médiatique du résistant dans « <i>Et si Bové avait tort !</i> ».....	466
9.2.7- Seattle ou le temps des grandes alliances	470
CHAPITRE X- Lutter, rendre visible, faire reconnaître : Rôle des Collectifs et Configuration des Arènes publiques --	475
I-OGM : La constitution d'une Cause.....	476
10.1.1- La remise en cause de l'inaction de l'Etat ou le péché originel de la non transposition de la directive 2001/18 --	476
10.1.2- L'émergence des faucheurs volontaires : entrée en résistance et radicalisation du conflit.....	487
10.1.3- Un répertoire d'actions varié.....	494
10.1.4- Du bon usage des médias	505
II- Du répertoire des justifications	509
10.2.1- La justification par l'argument de l'intérêt général	509
10.2.2- L'argument de l'état de nécessité	512
10.2.3- L'argument de la nécessité de faire évoluer le droit.....	515
10.2.4- Coexistence entre cultures : argument d'irréversibilité du risque OGM et dissensus autour du principe de précaution.....	519
10.2.5- L'argument de l'inutilité sociale des OGM	524
III- L'Arène publique de la controverse des OGM	528
10.3.1- La scène scientifique : entre conflit d'expertises et militantisme scientifique	531
10.3.2- Les études Séralini ou l'art de produire des controverses fécondes	537
10.3.3- La scène politique des OGM : entre conflit de prérogatives et expression de souveraineté	541
10.3.4- Dans l'antre parlementaire du projet de loi OGM	546
10.3.5- L'espace des parcelles transgéniques : la République mise en question	551

10.3.6- La scène judiciaire : le défi de juger, de légitimer et de départager -----	556
CHAPITRE XI- L'Epreuve des OGM-----	562
I-Effets psychologiques des violences non corporelles-----	565
11.1.1- L'impossible débat, l'hibernation de la recherche -----	565
11.1.2- Téléviser les radicalités, tenter de les assagir -----	570
11.1.3 - Violences morales et pressions psychologiques -----	573
11.1.4- Les affaires Putzai, Chapela, Berlan : l'exclusion comme prix de la dissidence -----	578
11.1.5- La disqualification sociale de l'expertise scientifique -----	582
11.1.6- De l'argument <i>ad hominem</i> à l'argument <i>ad personam</i> : discrédit et dénigrement de l'adversaire -----	587
11.1.7- Violences économiques et préjudices industriels -----	595
11.1.8- Peurs des lendemains -----	600
11.1.9- « <i>Le Monde selon Monsanto</i> » : de l'enquête télévisuelle participative au symbolique fauchage médiatique de la multinationale. -----	605
11.1.10- L'épreuve judiciaire et carcérale de la guerre des OGM-----	610
II-Violences physiques et terreur psychologique -----	617
11.2.1- De l'affrontement des corps : représentation médiatique d'une logique de guerre-----	617
11.2.2- Le suicide de Claude Lagorce : De l'auto-destruction à l'échec d'un contre-public partisan -----	623
10.2.3- Suicides « transgéniques » des paysans indiens : irruption médiatique et constance d'une représentation -----	629
III-Un état des lieux -----	633
11.3.1- L'impossible accouchement d'un modèle agricole alternatif-----	633
11.3.2- Une gestion étatique chancelante-----	638
11.3.3- La coopération Nord-Sud à l'aune des OGM : deux modèles de rapports des Etats transnationaux à l'aide alimentaire. L'exemple d'« <i>Aux frontières de l'humanitaire</i> » -----	640
11.3.4-Médiatisation télévisuelle des OGM : critique d'une critique constructiviste en régime d'impuissance -----	645
11.3.5- Performativité des publics médiatiques : L'exemple de « <i>L'Hebdo du médiateur</i> »-----	647
11.3.6- Une si complexe médiatisation -----	649
11.3.7- Mutagenèse, Crispr Cas 9 : Horizons incertains ou consensuels des « nouveaux OGM » ? -----	651
<i>Synthèse de la Troisième Partie</i> -----	657
CONCLUSION GENERALE-----	665
BIBLIOGRAPHIE -----	675

INTRODUCTION

« (...) Les Etats-Unis sont déjà leader mondial de la biotechnologie et nous entendons le rester. En 1991, la biotechnologie a rapporté 4 milliards de dollars. Nous tablons sur 50 milliards de dollars en l'an 2000, à condition de résister à une réglementation inutile¹. »

Ce discours prononcé en 1992 par le Vice-président américain, Dan Quayle, résonne encore dans toutes les oreilles, tant il renseignait bien à la fois sur l'optimisme effréné du plus grand pays promoteur d'OGM² et la stratégie politique qui sied à la réalisation de l'immense espoir qu'ils suscitent³. En toile de fond de ce discours solennel, s'exprime la crainte anticipée d'une opposition qui contrarierait les ambitions politiques, économiques et humanitaires associées aux OGM. Moins d'une décennie aura pourtant suffi pour refroidir cet optimisme et confirmer ces appréhensions. En 2003, le Président Bush déclarait ainsi :

« Pour le bien du continent menacé par la famine, j'exhorte les gouvernements européens à cesser de s'opposer à la biotechnologie. Nous devrions encourager la diffusion d'une biotechnologie sûre et efficace pour gagner la bataille contre la famine à l'échelle planétaire.⁴ »

Ces deux discours politiques résument, à grands traits, l'histoire socio-politique des OGM, qui est celle de la mise en échec, du moins en Europe, d'un projet inédit perçu et configuré comme porteur de conséquences potentiellement néfastes pour les populations auxquelles il est destiné. La question des OGM est consubstantiellement liée à ces deux phénomènes, qui sont la perception d'un risque et sa configuration dans les termes d'un problème public. Inspirée de la

¹Voir *Le Monde selon Monsanto*, Arte du 17 février 2008

²L'article 2 de la directive européenne 2001/18 encadrant les OGM définit ceux-ci comme l'ensemble des « organismes, à l'exception des êtres humains, dont le matériel génétique a été modifié d'une manière qui ne s'effectue pas naturellement par multiplication et/ou par recombinaison naturelle. » Voir « Directive 2001/18 CE du Parlement européen et du Conseil du 12 mars 2001 relative à la dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement et abrogeant la directive 90/220 CEE du Conseil – Déclaration de la Commission ». Consultable en ligne : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A32001L0018>

³ Ces espoirs sont, comme nous le verrons, formulés pour tout type de biotechnologies. Celles-ci sont considérées comme une innovation miracle pour une panoplie de problèmes. En France, l'ancien ministre de la Santé, Jean François Mattei, ira, dans *100 minutes pour convaincre* (France 2 du 22/10/2002), à l'opposé d'un sondage réalisé auprès des français sur la priorité de la recherche dans le domaine de la santé. Alors que 55% des français estiment que la priorité doit être accordée aux recherches sur le cancer, 29% contre le sida et 12% contre les maladies cardio-vasculaires, pour le ministre, celle-ci doit aller aux recherches sur les biotechnologies. Extrait de ses propos : « **Moi j'aurais pensé biotechnologies.** C'est un mot un peu compliqué, donc je vais expliquer. Ce sont les techniques qui utilisent la vie au secours de la vie. Par exemple, sans le savoir, la transfusion sanguine est une biotechnologie. C'est-à-dire que vous guérissez quelqu'un en lui transfusant des cellules vivantes. Lorsque vous faites une transplantation d'organes, vous faites aussi en quelque sorte de la biotechnologie, puisque vous greffez un organe sur quelqu'un pour le sauver. Et désormais, ce n'est plus seulement l'organe, ce sont les tissus, ce sont les cellules, **ce sont les gènes. Et c'est cela qui va modifier complètement notre vision des choses.** Je pense qu'en utilisant les cellules ou les gènes, on peut tuer le cancer, parce qu'en utilisant certaines biotechnologies, on peut lutter contre le sida. Et donc si vous voulez, je ne raisonne pas en termes de maladies, je raisonne en termes de stratégies médicales. Et donc **la recherche à mon avis aujourd'hui, en priorité, ce sont les biotechnologies.** »

⁴ JT (07h) France 2 du 24/06/2003

théorie pragmatiste des problèmes publics, cette thèse entend restituer le processus dynamique de la constitution de leur dangérosité comme problème public en France, à travers les discours médiatisés par la télévision et ceux portés par le média d'une manière générale. Elle défend l'idée fondamentale que les problèmes publics sont co-constitués par un ensemble d'acteurs sociaux.

Les théories sociologiques classiques- fonctionnalistes, interactionnistes ou constructivistes- sur les problèmes publics ont respectivement conceptualisé ces derniers comme transgression des normes sociales, comme processus de désignation et comme démarche de construction et de revendication. Principale matrice d'analyse des problèmes, le constructivisme a donné lieu à une importante littérature empirique. Certains de ses travaux ont réduit les problèmes à des opérations stratégiques et manipulatoires, déployées par un acteur qui impose sa vision de la réalité, comme si ces stratégies ne s'offraient guère au libre examen des uns et des autres. Le déterminisme médiatique qui s'inspire de cette version constructiviste pêche à force de s'abandonner à une non prise en compte des dimensions nécessairement co-constituées des problèmes. Face à certaines insuffisances de cette posture, notre recherche dénie une position d'« extériorité surplombante des médias⁵ ». Elle envisage la médiatisation des problèmes publics comme une composante de leur constitution, les médias comme un acteur de celle-ci parmi tant d'autres. A la suite de Benoît Lafon, ils sont ainsi considérés comme des « révélateurs des dynamiques sociales précédant et accompagnant la définition et la mise en œuvre des politiques publiques.⁶ »

Notre thèse conçoit les problèmes publics comme une **expérience humaine, authentique et sensible d'un déséquilibre de la situation transactionnelle⁷, que font des individus qui se constituent en publics au moyen de l'enquête sociale, et qui s'engagent dans des dynamiques de publicisation du trouble qui les affecte afin de rendre celui-ci digne d'une préoccupation des pouvoirs publics.**

Partant de cette définition, nous cherchons à éprouver notre approche théorique en répondant à cette problématique essentielle : **Comment, à l'aune des discours et des pratiques mis en lumière par le dispositif télévisuel, le problème public des OGM s'est-il constitué ?**

⁵ARQUEMBOURG, J., *L'Événement et les médias*, Paris, éditions des archives contemporaines, 2012, p, 161

⁶LAFON, B., ROMÉYER, H., *Le Cancer à la télévision : enjeux médiatiques et politiques d'une cause légitimante. Politique et Sociétés*, 272, 2008, pp, 73-104

⁷Déséquilibre d'une expérience du monde, d'un rapport à ce qui est l'ordinaire. Le terme est largement étudié dans le chapitre 2 de cette recherche.

Comment la télévision participe-t-elle à cette configuration et, comment représente-t-elle la conflictualité sociale qui le caractérise depuis son émergence dans l'espace public ?

L'hypothèse centrale que postule notre réflexion est que **les problèmes publics, comme celui des OGM, représentent des moments de transformation sociale, impulsée par les scènes de confrontation qui opposent une diversité d'acteurs sociaux en lutte pour la promotion de leurs causes.**

Cette hypothèse en induit deux autres. D'une part, nous présumons en effet, que **la constitution d'un problème public, comme celui des OGM, requiert l'existence d'une affectation réelle d'une ou des victime(s) dont les témoignages sont *politiquement* accrédités par la mise en œuvre d'un ensemble de mesures institutionnelles.**

D'autre part, nous présumons que **la corrélation entre problème public et transformation de la société est très fortement dépendante de la qualité des enquêtes et des délibérations qui sont au cœur des dynamiques de controverse qui mobilisent les acteurs.**

De fait, en posant le problème des OGM comme une expérience, nous renvoyons aussi bien à celle que font les publics qui en sont victimes, qu'au dispositif télévisuel qui fait l'expérience de la complexe médiatisation d'un insaisissable marronnier.

En effet, si l'on admet que les problèmes publics constituent des questions qui travaillent les membres d'une société, rarement un problème n'aura suscité autant de controverses que celui des OGM. En témoignent les sempiternels rebondissements du dossier tiraillé entre des conflits d'expertises irréconciliables, des politiques de régulation jugées tâtonnantes par des publics protéiformes engagés dans une confrontation frontale et particulièrement radicale.

La compréhension des dynamiques de constitution du problème public des OGM ne saurait pourtant pleinement se faire sans remonter l'histoire, qui enregistre au début des années 50 ce qui est considéré comme l'un de ses événements scientifiques les plus spectaculaires : la découverte de la structure de l'ADN qui consacrait quelques années plus tard la capacité de l'homme à **manipuler les gènes des espèces vivantes animales et végétales**. Une prouesse technologique déroutante, car elle confère à l'homme, pour la première fois, le suprême pouvoir de créer la vie.

La perception de l'émergence d'un événement exceptionnellement démesuré cristallise toutes les attentions. On cherche à donner du sens à un événement dépourvu de tout arrière-plan explicatif, de « tout » signe avant-coureur, mais qui, nativement, est porteur d'imaginaires fantasmatiques les plus euphoriques et les plus affolants. Profondément nouveau et radicalement

subversif, l'événement est aussi bien plus intrusif qu'on le croit, car l'homme entretient avec son patrimoine héréditaire et alimentaire une relation sacrée et culturelle. Dans *L'Invité de FR3 (13/04/1980)*, le Professeur Jean Bernard évoquera ainsi les manipulations génétiques comme le diable de demain le plus raisonnable, parce que touchant, dit-il, à l'essence même de l'être humain, ceci, comparé aux deux autres diables que sont selon lui le cancer et les radiations chimiques. Avec les manipulations génétiques, l'idée selon laquelle « toute découverte de la science pure est subversive en puissance ⁸ » recevait ainsi un écho particulièrement fort.

En effet, parmi tous les progrès techniques enregistrés par l'espèce humaine, qu'il soit l'invention de l'atome, de la locomotive à vapeur, de l'informatique, de la fécondation *in vitro* ou des greffes d'organes, jamais l'homme n'avait autant repoussé les frontières de l'impossible et reculé au maximum les limites du vivant qu'avec les manipulations génétiques. A travers elles, on comprend dès les années 70 que l'homme peut enfin modifier l'Homme et la Nature. Cela explique sans doute pourquoi, chez certains, les manipulations génétiques sont perçues comme l'ogre des temps modernes car elles symbolisent proprement une forme d'incarnation du mythe de Prométhée⁹.

Événement révolutionnaire, les manipulations génétiques mettent le monde en ébullition. L'innovation scientifique disruptive qu'elles représentent connaît dès le départ des « hoquets ». Discours enthousiastes et excentriques d'un côté, interrogatifs et apeurés de l'autre, s'entremêlent dans un contexte historique post-seconde guerre mondiale épouvantablement hanté par ses dérives eugéniques et technologiques¹⁰. La capacité du biologiste à réécrire les codes de la vie génère autant de l'espoir que des angoisses d'un « siècle crépusculaire », qui, pour certains, serait précipité par l'utopie du progrès technique porté par une science qui semble aller beaucoup plus vite que la conscience. C'est entre autres l'expression de ces angoisses qui est au cœur de la constitution du problème des biotechnologies agricoles. Celles-ci suscitent depuis deux décennies un débat vif et indéfiniment renouvelé entre différents acteurs de l'espace public.

⁸HUXLEY, A. *Le Meilleur des mondes*, Paris, Pocket, 2002

⁹Dans *La Science au cœur de nos vies*, Maurice Taubiana déplore ces perceptions et écrit ainsi : « Dans le cas des OGM, la tâche a été plus facile encore, car le seul terme de manipulation génétique évoque des craintes sur la pureté des races, l'eugénisme, etc. ces campagnes menées avec une habileté diabolique ont attisé les craintes que chacun ressent plus ou moins consciemment, envers les innovations (c'est toujours le mythe de Prométhée) ». TAUBIANA, M., *La Science au cœur de nos vies*, Paris, Odile Jacob, 2010, p, 256

¹⁰ Allusion est faite aux dérives eugéniques causées par l'idéologie nazie de la race pure, et aux conséquences sans précédent de la bombe atomique.

Actualité brûlante et sujet sensible, elles déchainent des passions spectaculaires et livrent ses protagonistes à des batailles violentes et parfois tragiques. Ce tableau dramatique ne saurait pourtant se lire comme celui d'une désagrégation de la cité. Il ne saurait non plus se décrire comme l'éclatement irréversible de l'ordre social, dont l'exigence de bonne tenue serait ébranlée par les affrontements entre membres de la même société. Bien au contraire. A notre sens, un problème public est avant tout **le lieu d'un renouvellement continu de l'ordre social**. Les disputes qu'il génère, les tragédies qu'il entraîne, participent de diverses manières à l'institution de nouveaux standards normatifs et de nouvelles règles de vie. Ceux-ci s'obtiennent aux termes de multiples péripéties dynamiques et non ordonnées de manière normative, linéaire ou rectiligne, comme le laisse souvent penser le paradigme constructiviste. Analyser la co-constitution d'un problème, c'est donc **observer les formes d'auto-institution et d'auto-engendrement d'une société** tenue en haleine par les suspens, les attentes frustrées ou assouvies, les interrogations socio-culturelles et métaphysiques exprimées dans le corpus discursif des acteurs qui transforment de concert la cité commune.

Examiner cette capacité d'auto-réflexion, c'est caractériser le travail des publics en lutte pour *problématiser* ou *dé-problématiser* une question qui met au jour un mal de la société. Si l'on considère les problèmes publics comme des moments de transformation sociale, faut-il alors déplorer la multiplicité des maux dans nos sociétés ou y voir l'occasion d'une refonte en profondeur de leurs structures ? Sans doute, tout mal social ou tout problème social n'est pas un problème public et ne donne lieu nécessairement à un renouvellement de l'ordre normatif.

En effet, l'élection au statut de problème public est tributaire à la fois de la capacité de ceux qui souffrent des conséquences d'autrui à formaliser le mal qu'ils subissent, à imputer des responsabilités, à exiger des réparations et à requérir des pouvoirs publics l'adoption de mesures réglementaires pour assurer les risques encourus. Il apparaît dès lors que ce processus de constitution des problèmes est inséparable de l'existence de sociétés démocratiques au sein desquelles l'individu, en tant que mandant, peut exiger de son Etat, son mandataire, de garantir sa protection contre toute forme d'injustice, en considérant ce rôle comme relevant proprement de ses missions régaliennes.

L'existence de sociétés modernes et démocratiques devient ainsi propice à la profusion des problèmes publics, profusion liée aussi et par ailleurs à l'extension des domaines générateurs de problèmes et à l'attitude proactive des publics. C'est le cas des innovations techniques propres aux sociétés modernes et perçues parfois comme source de risques majeurs pour l'équilibre personnel et collectif.

En effet, caractérisées par leur capacité à développer des progrès techniques parfois d'une redoutable complexité, les sociétés modernes ont, à diverses reprises, faiblement évalué à leur juste valeur les risques de certaines innovations. De fait, en négligeant certaines garanties fondamentales, elles semblent devenir de puissantes industries de production de risques et de problèmes publics. L'intérêt de ce phénomène se mesure à son importante théorisation dans les sciences humaines. En témoignent les nombreux développements théoriques faits autour de la notion de « société de risque ¹¹ » popularisée par les travaux d'Ulrich Beck. La notion de problèmes publics, associée à certains de ces risques, est pour les chercheurs en sciences humaines d'un intérêt scientifique majeur. Gusfield parlera ainsi de « culture des problèmes publics » pour désigner leur effet de mode dans les sociétés modernes. Considérant le concept « problèmes publics » comme une véritable « catégorie de pensée » faisant désormais « partie du langage moderne (...) de la culture moderne ¹² », le sociologue rattache cette prolifération inflationniste des problèmes à la naissance de l'Etat providence. Dans leur introduction à son texte intitulé « *Significations disputées* », Céfaï et Terzi abondent dans le même sens et écrivent sans détours que : « Nous vivons dans une société de problèmes publics. John Dewey et Robert Park l'avaient anticipé, Gusfield le confirme. ¹³ »

Si risques et problèmes sont indissociables, c'est bien l'analyse de ces derniers qui a, en premier lieu, préoccupé les sciences humaines. A en croire Schwartz, l'étude des problèmes publics est vieille de plus d'un siècle car on identifie dès les années 1880 des ouvrages portant ce titre dans les catalogues universitaires¹⁴. En 1910, paraît aux Etats-Unis *Sociology and Modern Social problems*. De son côté, Mills¹⁵ situe les véritables premières recherches sur ce que l'univers scientifique anglo-saxon appelle les *Social Problems*¹⁶ dans les années 1920.

¹¹ Sur ce point, voir GIDDENS, A., *Les Conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994. BECK, U. *La Société du risque*, Paris, Flammarion, 2001. CALLON, M., LASCOURMES, P., BARTHE, Y., *Agir dans un monde incertain – essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001. GODARD, O, et al. *Traité des nouveaux risques*, Paris, Gallimard, 2002, MERIC, J. et al. *La « Société du risque » : analyse et critique*, Paris, Economica, 2009.

¹² GUESFIELD, J. *Significations disputées*, in CEFAI, D., TERZI, C., *L'Expérience des problèmes publics*, Paris, Collection Raisons Pratiques, EHESS, 2012, p, 115

¹³ CEFAI, D., TERZI, C., *L'Expérience des problèmes publics*, ibidem, p, 109

¹⁴ Cité par NEVEU E. *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris, Armand Colin, 2015

¹⁵ Voir DORVIL, H, MAYER, R, *Problèmes sociaux : Dimensions et définitions*, Québec, Presses Universitaires de Québec, 2001

¹⁶ L'étude des problèmes sociaux s'est véritablement constituée aux Etats-Unis et s'est largement développée autour de *l'American Association for the Study of Social problems*. Plusieurs classifications ont été proposées par les premiers auteurs des travaux sur les problèmes sociaux. En 1923, Hornell Hart catégorise les problèmes en fonction de leurs types de traitement et distingue quatre types de problèmes sociaux : les problèmes économiques, les problèmes de santé, les problèmes politiques et psychosociologiques, les problèmes éducatifs. De son côté, Clarence Case a proposé une classification qui s'appuie sur les causes des problèmes. Elle distingue les problèmes défavorables à l'environnement physique, les problèmes liés à la nature des populations (démographie, croissance, inégalités sociales, problèmes ethniques, etc.) et les problèmes d'organisation sociale.

Alors qu'ils étaient circonscrits¹⁷ à des fléaux sociaux ordinaires plus connus tels que le chômage, la délinquance, la prostitution, etc., les problèmes publics épousent désormais de nouvelles formes d'existence qui vont du simple trouble du voisinage¹⁸ aux risques imputés à certaines technologies. En effet, la question qui se pose entre autres à l'inventivité humaine est le fait qu'elle se heurte à ses propres limites, qui sont l'incapacité à prévenir les risques de certains choix technologiques. Les exemples que sont la bombe atomique et Tchernobyl sont lourds de sens. Plus près de nous, le cas de l'amiante est symptomatique de la façon dont une innovation technique, longtemps adulée et considérée comme produit miracle pour résister au feu et faire des canalisations en fibrociments, se révèle des années plus tard comme un des plus graves problèmes de santé publique, entraînant la disparition de milliers de victimes souffrant d'insuffisance respiratoire, de cancers de poumons, etc. Le scandale de la vache folle illustre le même phénomène, le nombre de victimes en moins.

Si ces événements parmi tant d'autres servent généralement à la documentation du risque OGM, ils traduisent surtout le paradoxe des sociétés modernes prises en tenaille entre le pouvoir d'innovation de l'homme et, parfois, son impuissance à dominer les risques de sa propre découverte. Dès lors, le rapport aux progrès scientifiques n'est plus perçu comme un rapport dogmatique. Les nombreux problèmes qu'ils ont générés ont en effet engendré un sentiment de méfiance, voire, à certains égards, de défiance. C'est dans les méandres de ce sentiment qu'il faut explorer le processus dynamique de constitution du problème public des OGM. Cela n'est pas sans poser de questions sur notre propre démarche théorique. Peut-on, en effet, analyser finement la constitution d'un problème sans fin comme celui des OGM alors que l'on s'inspire d'une théorie qui les considère comme une expérience, dont on pourrait supposer instinctivement que celle-ci requiert d'être achevée ?

Voir RINAUDO, C. *Qu'est-ce qu'un problème social ? Les apports théoriques de la sociologie anglo-saxonne, Cahiers de l'Urmis, 1995, pp. 72-87*

¹⁷ Pour Dorvil et Mayer, les problématiques actuelles que sont par exemple la drogue, le décrochage scolaire ou le crime se substituent aux manifestations antérieures des problèmes sociaux que sont le chômage ou la prostitution. Il est clair qu'on ne peut réduire ces nouveaux problèmes à ce seul phénomène de substitution, car de vieux problèmes sociaux continuent à perdurer et à évoluer continuellement sous d'autres formes.

¹⁸ En décembre 2015, la Cour de Cassation française a rendu une décision selon laquelle une clôture trop laide constituait un trouble visuel du voisinage. Faisant suite à une plainte de riverains, elle a défendu la thèse que le droit de clore sa propriété avait des limites. Ainsi, affirme-t-elle, de vieux sommiers métalliques installés en guise de clôture constituent un trouble anormal du voisinage puisqu'ils entraînent un gêne visuel suscité par des matériaux « complètement inesthétique ». En Mai 2016, la ville de Paris a été condamnée pour « rupture d'égalité » envers les habitants de Château-rouge. La plainte déposée par l'association « *La vieDejean* », faisait état du manque de déploiement suffisant des pouvoirs de l'Etat dans ce quartier sensible livré à toutes formes de nuisances. Sur la question des nuisances comme problème, voir entre autres SAULNIER, N., *Le Bruit comme facteur de nuisance à la qualité de la vie du citoyen*, 2003 ; DE MICHEAUX, E. L., *Faire la sourde oreille. Sociologie d'un conflit politique autour du bruit en ville*, 2012

La présente recherche n'a aucune vocation à anticiper ou prédire une fin possible, heureuse ou malheureuse, du conflit des OGM. Elle manquerait ses objectifs qui sont de s'efforcer d'éprouver une théorie pragmatiste des problèmes en montrant en particulier, **par quelles activités pratiques de nomination, de description, de catégorisation, d'étiquetage et de visibilisation, les OGM sont « lestés d'une crédibilité particulière¹⁹» transformant leur statut d'innovation technologique en un problème public, en une affaire d'Etat.**

L'étude des OGM sous l'angle spécifique d'un problème public est relativement peu envisagée dans les travaux en sciences humaines²⁰ à plus forte raison, plus particulièrement, en sciences de l'information et de la communication, qui ne disposent d'aucune théorie pour penser la notion de problème. Si ce « désarmant » constat nous oblige d'emblée d'adopter une perspective interdisciplinaire pour penser la façon dont ces problèmes émergent, c'est d'autant plus parce que notre jeune discipline, fait partie de ces disciplines de compréhension qui ne peuvent, selon Patrick Chareaudeau, se satisfaire d'une clôture explicative. Les sciences humaines, écrit ce chercheur, imposent une interdisciplinarité parce qu'elles ont « besoin d'ouverture sur plusieurs filiations et plusieurs chaînes explicatives.²¹»

L'étude des problèmes publics est particulièrement soumise à cette nécessité car, comme le souligne Erik Neveu, l'interdépendance des « communautés d'opérateurs » contribue à « désenclaver et à unifier un ensemble d'investigations scientifiques habituellement balkanisées entre sociologie des mobilisations, des médias, analyse des politiques publiques²² ». Aussi, renchérit-il, parce que la « non institutionnalisation d'une discipline « problèmes publics »

¹⁹ NEVEU, E. *Sociologie politique des problèmes publics*, op.cit, p, 18

²⁰C'est un des reproches adressés notamment par Chateauraynaud aux travaux sociologiques qui ont traditionnellement abordé la question des problèmes socio-techniques comme les OGM ou les nanotechnologies uniquement selon deux postures techno et psycho-centrées. D'une part, les travaux portant strictement sur la gouvernance technique (Joly et al.2003) et sur la perception des risques (Fischler, 2000) d'autre part. Ces approches, remarque Chateauraynaud, ont complètement occulté les dimensions conflictuelles du problème, c'est-à-dire, celles « d'objets soumis à la **confrontation discursive et aux actions politiques entre visions antagonistes** » Voir CLAIRE, L., CHATEAUREYNAUD, F., TETART, G., *Le Bio comme reconfigurateur des controverses sur les pesticides et les OGM (1995-2008)*, Colloque « Pesticides » de la SFER, Mars 2010

Les rares travaux traitant de la question sous l'angle du problème public sont ceux de Pierre Benoit Joly, qui aborde le conflit des OGM à partir de la perspective constructiviste et de la mise sur agenda. Voir JOLY, P. B., & MARRIS, C. *La Trajectoire d'un problème public : une approche comparée du cas des OGM en France et aux Etats-Unis*, in GILBERT, C. dir. *Risques Collectifs et situations de crise. Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan, *Collection Risques collectifs et situations de crise*, 2003, pp, 41-63.

JOLY, P. B., MARRIS, C., MARCANT, O., *Plantes et aliments transgéniques comme « problème public » : la controverse sur les OGM et ses incidences sur la politique publique aux Etats-Unis*, Grenoble, Inra, Rapport pour le ministère de l'agriculture, DPEI, 2001.

²¹CHAREAUDEAU, P. *Le Discours d'information médiatique*, Paris, Nathan, 1997, p, 12

²²NEVEU, E. *Médias, Mouvements sociaux, espaces publics*, Réseaux, vol. 17, n° 98, 1999

oblige ceux qui abordent ces objets à se poster sur les frontières disciplinaires, lieux de l'innovation intellectuelle.²³ »

C'est pourquoi, l'étude des problèmes publics sous le prisme des sciences de l'information et de la communication ne peut faire l'économie des théories sociologiques qui ont été les premières à les conceptualiser au risque de déboucher sur des analyses descriptives et superficielles. Car comme le montre bien Marianne Doury dans son étude sur la médiatisation des parasciences, **« la définition de l'objet est d'autant plus cruciale qu'il ne s'agit pas simplement d'établir le concept de parasciences, mais également de peser sa valeur polémique²⁴ »**. La même démarche nous est parue fondamentalement nécessaire dans le cadre de cette recherche pour mieux cerner, d'une part, cette notion de problème public caractérisée par sa fausse simplicité²⁵ et son faux fuyant²⁶, et pour mieux défendre, d'autre part, notre approche pragmatiste.

Si l'on peut envisager cette approche comme une alternative aux insuffisances des théories sociologiques des problèmes, la théorisation de la notion dans l'ouvrage de John Dewey *« Le Public et ses problèmes »* ne peut non plus être véritablement comprise qu'en croisant la réflexion avec d'autres travaux du philosophe comme *L'Art comme expérience* et *La Théorie de l'enquête*. Comme le souligne en effet Louis Quéré, « parfois, il n'y a pas chez Dewey, beaucoup d'exemples permettant de comprendre ce qu'il veut dire exactement²⁷ ». De même, une meilleure analyse pragmatiste des problèmes a toujours intérêt à s'articuler avec les lectures phénoménologiques sur l'émergence d'une occurrence qui fait rupture dans une expérience du monde, et les théories sociologiques de l'action collective qui, entre autres, permettent de comprendre comment les publics politiques se mobilisent. Ces différents croisements sont au cœur de notre approche théorique et d'analyse. Ils permettent de mieux cerner l'émergence et la configuration du problème par les différents acteurs qu'il entrecroise.

Dans les travaux explorant la dimension du problème public des OGM, on peut en effet déplorer une faible conceptualisation de leur moment de préfiguration et de configuration, faute d'interroger leurs origines lointaines, ce moment où une occurrence, ici l'émergence des manipulations génétiques, désarticule notre expérience du vivant. De même, l'on peut regretter

²³NEVEU, E. *Sociologie politique des problèmes publics*, op.cit, p, 40

²⁴DOURY, M. *Le Débat immobile : l'argumentation dans le débat médiatique sur les parasciences*, Paris, éditions Kimé, 1997, p, 27

²⁵NEVEU, E. *Sociologie politique des problèmes publics*, op.cit, p, 7

²⁶DORVIL., H., et MAYER., R., *Problèmes sociaux : définitions et dimensions*, Tome 1, op.cit.

²⁷QUERE, L. *Le Modèle esthétique de la communication de John Dewey*, *Colloque communication, culture et communauté. L'école de Chicago en débat*, Conférence Universidade Lusofona de Portugal, 21 Avril 2014

chez certains la survalorisation du rôle des publics politiques au détriment d'autres communautés de signification²⁸, comme les médias, les acteurs politiques, scientifiques ou de la grande distribution. De même enfin, l'on peut s'étonner de la non prise en compte de la transversalité des souffrances qu'endurent les acteurs, etc. Négliger ces aspects conduit, nous semble-t-il, à sous-évaluer la grande réflexivité sociale qui est au cœur de l'institution du problème et de ses publics, dont les actes ont aussi des conséquences en retour à la fois sur la carrière du problème et sur leur propre trajectoire de vie.

Si le rapport réalisé par l'équipe de Chateauraynaud²⁹, abordant la question des OGM à l'aune de la régulation et de la mobilisation, apporte de remarquables éclairages sur le conflit, notre analyse prolonge cette réflexion en l'ouvrant sur une perspective théorique tout à fait originale, celle du problème public tel que pensé par le pragmatisme de John Dewey. A cette spécificité s'ajoute l'inscription de la réflexion dans les liens intimes établis avec la notion d'*événement*. Cette articulation nous semble la plus pertinente pour analyser l'émergence, la constitution du problème, la formation de ses publics et des arènes sociales au sein desquelles il est disputé. Dans ce sens, la conception de la télévision comme scène publique de configuration du problème et de l'expérience collective est une autre spécificité de cette recherche.

Toutefois, ces nouvelles pistes de réflexion qu'elle engage, ne déjouent guère les récurrentes difficultés rencontrées par les analystes de ce problème, devenu depuis plus de deux décennies un véritable goulot d'étranglement pour l'Europe en général et la France en particulier.

En effet, l'essentiel des études abordant le conflit des OGM ne manquent pas de souligner l'extrême difficulté à le saisir, à cause de la multiplicité des événements qui le reconfigurent, sans que ceux-ci n'enrichissent fondamentalement sa carrière, ni n'éclairent toujours son horizon, encore moins ne déterminent sa fin. Comme l'écrivent Pierre Benoit Joly et Claire Marris, « suivre un dossier comme celui des OGM, **s'avère particulièrement difficile** du fait que, par définition, le problème n'est pas circonscrit et que la controverse n'est pas localisée : **le suivi des acteurs et des réseaux est difficile car les populations concernées ne sont pas**

²⁸Voir notamment BRULE, E. *L'Impact institutionnel d'un mouvement social. Analyse des événements médiatiques menés par les organisations anti-OGM*, Thèse de Doctorat sous la direction d'HUAULT Isabelle, Paris 2, 2009.

²⁹Voir CHATEAURAYNAUD, F., DE RAYMOND, A., B., HERMITTE, M. A., TETART, G., *Les OGM entre régulation économique et critique radicale, Rapport final du programme ANR « Formes de mobilisation et épreuves juridiques autour des OGM en France et en Europe »*, Groupe de sociologie pragmatique et réflexive (GSPR-EHESS Paris), 2010

définies a priori (à la différence par exemple de mobilisations de type Nimby, de cas d'associations de patients...³⁰)»

La même remarque apparaît dans les travaux de Chateauraynaud qui écrit que : « Si les grandes lignes de fracture sont connues, l'accumulation d'événements, d'études, de mobilisations, de débats publics et de décisions a engendré un **écheveau d'acteurs et d'arguments inextricable**. Face à une telle série d'épreuves qui, dans le cas français s'enchaînent depuis 25 ans, **les meilleurs spécialistes admettent une évidente difficulté à restituer clairement les événements et les processus**. A moins de s'en tenir à la vision simplifiée d'une lutte de deux camps opposés, **la multiplication des versions et des contributions crée une vive tension cognitive, et l'appropriation raisonnée du dossier est loin d'aller de soi. D'autant que la question des plantes transgéniques est, fin 2010, encore et toujours à la croisée des chemins.**³¹»

L'ambition de cette thèse est justement de s'efforcer de dépasser les visions et antagonismes simplistes pour interroger la dynamique d'ensemble qui préside à la constitution du problème, à l'élaboration de l'expérience publique, cette dynamique qui révèle les manières de faire société.

Aux difficultés qui viennent d'être énumérées, s'ajoute sans doute le caractère escarpé de notre terrain de recherche, à savoir la télévision, dont l'intérêt scientifique, écrit Guy Lochard, est encore récent³², et l'étude des débats configurants qui s'y déroulent « hyper complexe », avertit Noel Nel³³. Etudier le processus de co-constitution du problème à l'aune de la télévision requiert en effet de visionner plus d'un millier d'heures de vidéos et de retranscrire les discours sociaux qui y sont véhiculés avant de procéder à une analyse minutieuse. Car c'est bien ce discours qui fait le point d'articulation entre les différentes disciplines mobilisées. Pour Dewey en effet, le langage a, en plus de sa fonction idéalisatrice, qui est de « véhiculer des possibilités et pas seulement des réalités », une fonction constitutive qui réside dans le fait que « les mots tentent de restituer la nature des choses et des événements³⁴ ». C'est dans ce sens, défend

³⁰ JOLY, P. B, MARRIS, C., *La Trajectoire d'un problème public : une approche comparée du cas des OGM en France et aux Etats-unis* », (in) GILBERT, C. (dir) *Risques collectifs et situations de crise. Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan, Collections Risques collectifs et situations de crise, 2003, pp, 41-63

³¹ CHATEAURAYNAUD, F., DE RAYMOND, A., B., HERMITTE, M. A., TETART, G., *Les OGM entre régulation économique et critique radicale, Rapport final du programme ANR « Formes de mobilisation et épreuves juridiques autour des OGM en France et en Europe* », op, cit. p, 4

³² LOCHARD, G. *La Télévision : un opérateur de légitimation pour les SIC*, *Hermès La Revue*, n° 38, 2004

³³ Il écrit : « Le débat télévisé doit être considéré comme un objet **hyper complexe**, fait d'une grande variété d'éléments en interaction, donc susceptibles d'entretenir entre eux une quantité de liaisons, une haute densité d'interconnexion ». NEL, N. *A fleurets mouchetés*, Paris, INA, 1988, p, 80

³⁴ DEWEY, J., *L'Art comme expérience*, Paris, Gallimard, 2010, p, 286

Widmer, que le langage est considéré comme « une pratique sociale instituante³⁵ ». S'inscrivant dans cette ligne de pensée, Louis Quéré soutient ainsi que le langage a une part prépondérante dans la constitution des événements et des problèmes. C'est à travers lui, écrit-il, que les choses ont une « nature au-delà et au-dessus du flux brut de l'existence³⁶ » ; c'est à travers lui que les événements bruts sont transformés en événement-objet³⁷ et sont rendus saisissables par les sciences humaines. Autant dire qu'un problème a, pour Eric Neveu, « besoin de mises en récit qui le rendent convaincant, forcent l'attention³⁸ ». C'est ainsi que le discours se dote d'une fonction politique, car la définition d'un problème est une forme d'action orientée vers un contrôle de la situation. Daniel Céfalai écrit dans ce sens que « nommer et narrer, c'est déjà agir, entrer dans une logique de désignation et de description du problème en vue de le résoudre³⁹ ».

Comme moyen de configuration, les discours se croisent, s'entrechoquent et se réfractent dans diverses scènes publiques qui, par leur nombre et pluralité, ne nous permettent pas toujours de saisir les manières spécifiques d'individuer les problèmes d'un public à l'autre, d'une scène à l'autre. C'est ici que le choix des médias se révèle d'une extraordinaire importance, car, comme l'écrit Sophie Moirand, les médias sont des « **lieux de rencontre des mots**, des formulations et des direx qui circulent à propos de ces événements, et au-delà, (ils) contribuent eux-mêmes à construire des liens entre ces faits de société et à tisser des fils interdiscursifs entre les direx des différentes communautés concernées par ces événements⁴⁰. » Cette fonction de mise en relation des acteurs et des scènes de l'arène conflictuelle qu'exercent les médias, dans une visée de compréhension, est au cœur du choix de notre terrain d'études.

Mais pourquoi la télévision ? Se demandera-t-on. Car le choix de ce média, élimine de facto d'autres comme la radio, la presse écrite ou la presse en ligne qui (ces deux derniers) semblent techniquement plus faciles à manier ? A cette question, on peut apporter deux réponses. La première est sans doute peu convaincante car, comme bon nombre de recherches, c'est un choix arbitraire, tous les médias étant, par excellence, des lieux d'inscription sociale des discours. De la même manière, tous pâtissent aussi de la même mauvaise réputation de travestir la réalité et de pervertir l'opinion publique.

³⁵ DUNYA, A. M. et al. *De la sociologie à l'analyse de discours, et retour. En hommage à Jean Widmer, Réseaux* 2007/5 (n° 144), p. 267-277

³⁶ Voir QUERE, L. *Le Modèle esthétique de la communication de John Dewey*, op.cit

³⁷ Cité par LONDEI Danielle. Voir LONDEI, D, et al. *Dire l'événement : langage, mémoire, société*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelles, 2013, p, 11

³⁸ NEVEU, E. *Sociologie politique des problèmes publics*, op.cit. p, 16

³⁹ CEFALAI, D. *La Construction des problèmes publics, Réseaux*, vol. 14, n° 75, 1996.

⁴⁰ MOIRAND, S. *Le discours de la presse quotidienne, observer, analyser, comprendre*, ibidem, p, 2

La seconde réponse, qui a déterminé notre choix, tient à la singularité de ce dispositif médiatique qui allie savamment images, vidéos, sons et textes. Il est un concentré réussi des autres formes de médias car, comme l'écrit Noël Nel, « il recèle en lui les structures et possibilités d'autres médias dont il est fort imprégné⁴¹ ». Il excelle par sa capacité à montrer, - par son don d'*ubiquité*⁴², par le pouvoir surnaturel de l'image qu'elle fournit,⁴³ image pensée comme lieu de révélation du réel, et comme pourvue par nature d'un impact sensoriel⁴⁴, - les représentations non figées de l'action au cœur des grands conflits sociaux. Reprenant Gitlin, Gusfield pouvait ainsi dire que « le théâtre public se joue aujourd'hui en grande partie à la télévision.⁴⁵ »

Considérée comme une « fenêtre ouverte sur le monde⁴⁶ », la télévision est une « puissante institution sociale⁴⁷ », écrit Guy Lochard, une remarquable « institution humaine⁴⁸ », dira François Jost. A preuve, souligne Mouchon, elle s'est imposée par sa commodité et sa

⁴¹NEL.N. *Les Dispositifs télévisuels*, (in) BOURDON, J., JOST, F. *Penser la télévision*, Actes du colloque de Cérisy, Paris, INA, 1998, p, 59

⁴²CHAREAUDEAU, P. *La Télévision peut-elle expliquer ?* p, 274

⁴³Pour nombre d'auteurs, l'image télévisuelle ré-hiérarchise le classement des médias d'informations. Son influence dans la construction de la réalité est survalorisée. Pour Ignacio Ramonet, en effet, **c'est par l'image que la télévision prend l'ascendant sur l'ensemble des autres médias**. Il écrit ainsi : « (...) En prenant la tête dans la hiérarchie des médias, la télévision impose aux autres moyens d'information ses propres perversions avec, en premier lieu, sa *fascination pour l'image*. Et cette idée fondatrice : seul le visible mérite information. Ce qui n'est pas visible et n'a pas d'image n'est pas télévisable, donc n'existe pas. Les événements producteurs d'images fortes - violences, catastrophes, souffrances - prennent dès lors le dessus dans l'actualité : ils s'imposent aux autres sujets même si, dans l'absolu, leur importance est secondaire. Le choc émotionnel que produisent les images - surtout celles de chagrin, de souffrance et de mort - est sans commune mesure avec celui que peuvent produire les autres médias, même la photographie (il suffit de songer à la crise du photoreportage, de plus en plus gagné par le peuple - les péripéties de la vie des célébrités). L'image, pense-t-on, est reine. Elle vaut mille mots. Cette loi de base de l'information moderne n'est pas ignorée par les pouvoirs politiques, qui tentent d'en user à leur profit. Ainsi, des questions délicates et compromettantes, ils veillent jalousement à ce qu'aucune image ne circule, ce qui est, ni plus ni moins, une forme de censure. Les récits écrits, les témoignages oraux peuvent, à la rigueur, être diffusés, car ils ne produiront jamais le même effet. Le poids des mots ne vaut pas le choc des images : comme l'affirment les experts en communication, l'image oblitère le son et l'œil l'emporte sur l'oreille. Certaines images sont donc désormais sous très haute surveillance, ou, pour être plus précis, certaines réalités sont strictement interdites d'images, ce qui est le moyen le plus efficace de les occulter. **Pas d'image, pas de réalité.** » RAMONET, I. *Le Pouvoir de l'image télévisuelle, Point de vue*, Unesco, 20 Février 2002.

La considération du pouvoir d'influence des images est au cœur des réflexions qui associent certains comportements sociaux aux violences télévisées réelles ou fictives. Voir en exemple CLUZEL, J., *Jeunes, éducation et violence à la télévision, Rapport académie des sciences morales et politiques*, 2003

⁴⁴ MOUCHON, J. *Une redéfinition du journalisme*, (in) LOCHARD, G. *La Télévision, une machine à communiquer, Hermès, Les Essentiels d'Hermès*, Paris, Cnrs éditions, 2009, p, 74. Reprise du n°13-14 de la revue Hermès, *Espaces publics en images*, Cnrs éditions, 1994. Mouchon abonde dans le même sens que les auteurs qui mettent l'accent sur la valeur suprême de l'image. Il écrit ainsi que « l'image a une charge d'interpellation plus considérable que l'écrit : la force de l'image prime toujours sur « le poids des mots », pour reprendre le sens de la publicité de *Paris-Match*. » Il tempère cette posture en montrant plus loin, que certaines images perdent en autonomie et nécessitent un texte d'accompagnement. Car, écrit-il, si ce recours à une expression mixte montre bien les limites du « tout en images », c'est parce qu'aussi « l'image d'information n'a d'intérêt que si elle ouvre à la compréhension de ce qu'elle montre. »

⁴⁵GUSFIELD, J. *Actions collectives et problèmes publics*, entretien avec CEFAL, D. et TROM, D., (in) CEFAL, D. PASQUIER, D. *Les Sens du public*, Paris, PUF, 2003, p, 67

⁴⁶JOST, F. *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris, Ellipses, 2004, p, 65

⁴⁷LOCHARD, G. *La Télévision, Les essentiels d'Hermès*, Paris, Cnrs éditions, 2009, p, 36

⁴⁸JOST, F. *Introduction à l'analyse de la télévision*, ibidem, p, 7

simplicité, comme le « principal vecteur d'information des sociétés développées. Pour la majorité des individus, l'information sur le monde passe donc par l'entremise de l'image⁴⁹ ». Si cette vision doit être nuancée par la nécessité de prendre en compte le rôle de plus en plus important des dispositifs socio-numériques, elle n'infléchit pas fondamentalement la position de ceux qui considèrent l'image télévisuelle comme le moyen le plus efficace pour rendre intelligibles les événements qui se produisent dans le monde. Analysant cette force de l'image qui suscite chez Rudolph Arnheim une passion folle, Jost écrira sans détours :

« le philosophe juge le pouvoir ainsi conféré à l'être humain par opposition à celui que lui apporte la radio, et il remarque, de ce point de vue, combien « le monde sonore » est pauvre en information par rapport à celui de l'image : les bruits qui nous sont retransmis par les ondes sont bien insuffisants pour nous faire comprendre un **événement et pour le rendre intelligible**. Il nous faut le secours de la parole et des mots, **en sorte que la radio est plus un médium de l'imagination que de l'expérience directe du monde.** ⁵⁰»

L'intérêt du choix porté à la télévision est ainsi le fait que ce média est à la croisée des chemins entre ce pouvoir de configurer les événements du monde, de nous les faire expérimenter, d'une part, et d'autre part, la mauvaise réputation qu'ont acquis de manière générale les médias en exerçant ce pouvoir. L'hypothèse générale que nous défendons est la nécessité de mettre en perspective ce pouvoir en considérant le rôle de la télévision comme complémentaire à celui des autres acteurs engagés dans l'institution des problèmes publics. A leurs manières, les dispositifs télévisuels participent à la critique, à la réflexivité sociale et à la structuration de l'espace public.

Dans le cas des OGM, « **Organismes Grandement Médiatisés** », qui nous occupent, l'information et les représentations du problème, sont indiscutablement perçues par certains comme ayant un enjeu d'acceptabilité sociale⁵¹. Aussi discutable qu'elle puisse paraître, cette

⁴⁹MOUCHON, J. *Une redéfinition du journalisme*, (in) LOCHARD, G. *La Télévision, une machine à communiquer*, Hermès, Les Essentiels d'Hermès, Paris, Cnrs éditions, 2009, p, 76. Reprise du n°13-14 de la revue Hermès, *Espaces publics en images*, Cnrs éditions, 1994.

On retrouve chez Lochard le même sentiment lorsqu'il écrit : « Qu'on le déplore ou non, elle (la télévision) est devenue, à défaut d'un modèle, un ou plutôt le « **média de référence** ». Les moments de crise (les guerres notamment) et donc d'accélération de l'actualité sont là pour le souligner. En jouant sur l'atout du direct, **c'est elle qui « grille » généralement tous les autres supports**, aidée en cela par les acteurs publics lui confiant le plus souvent la primauté et l'exclusivité d'annonces spectaculaires. Elle force donc en ces circonstances radio et presse écrite à la suivre **en faisant référence aux images diffusées sur les écrans.**» LOCHARD, G. *L'Information télévisée : mutations professionnelles et enjeux citoyens*, Paris, Vuibert, 2005, p, 7

⁵⁰JOST, F. *Introduction à l'analyse de la télévision*, op.cit, p, 8

⁵¹Voir sur ce point HOUSSET, K. *Acceptabilité sociale des OGM : le rôle des médias*, *Journal International de Bioéthique*, 2002/2, Vol. 13. MASSERAN, A., CHAVEAU, P., *Frontières culturelles de la science : les OGM à la télévision*, *Questions de communications*, 3, 2003

Voir dans ce sens les travaux de Yves Brechet, membre de l'académie des sciences qui, réagissant à la disqualification de l'expertise sur les OGM notamment accusent les médias d'y avoir pleinement contribué. Soulignant le devoir et la responsabilité des médias dans la préparation de l'opinion publique à l'acceptation de l'expertise, il écrit : « **Le rôle central des faiseurs**

perception en dit long sur la centralité des médias en général et de la télévision en particulier dans la configuration du problème. En effet, la télévision permet d'observer en simultané l'activité créatrice des acteurs, de décrire leurs déplacements au sein des arènes de discussion et de régulation, de saisir les mécanismes conjoncturels qui président à la naissance de ces arènes.

L'objectivation de cette dynamique de configuration ne saurait se faire sans la prise en compte de toutes les tendances discursives articulées au contexte d'émergence des événements. Dès lors, une enquête ethnographique restreinte à un groupe d'acteurs ne pourrait qu'insuffisamment refléter toutes les dimensions du problème que nous souhaitons explorer. La télévision nous apparaît comme un des meilleurs moyens pour tester l'hypothèse selon laquelle les problèmes publics sont le produit d'une expérience collective qui vise à transformer le monde commun.

Notre recherche entend le montrer non pas en étudiant la façon dont travaillent les journalistes qui traitent du problème, mais en analysant tous les discours sociaux mis en lumière par la télévision auxquels viennent se greffer les cadrages discursifs et scéniques qu'elle-même porte sur la question. Ainsi, il s'agit pour nous d'étudier l'ensemble des discours produits par la télévision, sélectionnés ou rapportés par elle, dans l'optique d'une transformation des OGM en un problème public. C'est en décrivant ces dynamiques conjointes d'enquêtes et d'attribution de sens, que nous nous évitons de désubstantialiser l'expérience publique qui est au cœur de l'hypothèse de l'auto-production d'une société aux prises avec un problème public.

Ces différentes mises au point éclairent ainsi la démarche de cette thèse organisée en trois grandes parties. La première aborde de manière plus détaillée notre approche théorique dont la pertinence, rappelons-le, ne peut être véritablement saisie qu'en la mettant en regard avec les différents courants de pensée sociologiques qui ont théorisé la notion de problème public. Composée de quatre chapitres, cette première partie discutera ainsi de **la valeur polémique de la notion** afin de mieux la cerner. C'est l'objet d'abord du **premier chapitre** dans lequel nous exposons l'héritage sociologique qui prédomine dans l'étude des problèmes. Nous y discutons ses modèles successifs et mettons en relief leurs limites à suffisamment penser le concept.

Ce sont ces limites qui déterminent, dans **le deuxième chapitre**, notre choix de l'approche pragmatiste. Dans ce chapitre, nous montrons le processus d'émergence des problèmes en lien avec **la survenue d'événements qui désaxent une expérience**. Nous y analysons la façon dont cette désarticulation suscite une demande d'enquête qui préside à la formation d'un public

d'opinions que sont les media est une composante majeure de cette dégradation du statut de l'expertise.» BRECHET, Y. *La Disqualification de l'expertise : un risque grave pour la rationalité des décisions politiques*, <http://www.asmp.fr> - Académie des Sciences morales et politiques, Version en ligne du 16 Avril 2016

d'affectés. Ceux-ci configurent ce qui, souvent, n'est au départ qu'un trouble individuel, un doute personnel, en un problème de portée publique. Cette dynamique configurative est inséparable de la mobilisation de valeurs, de croyances et de systèmes de représentations qui s'entrechoquent au sein d'une arène sociale en perpétuel renouvellement.

Parmi les scènes publiques de cette arène, il y a celle de la télévision dont le rôle particulier et fondamental est examiné dans **le troisième chapitre**. Nous y montrons la façon dont les dispositifs télévisuels participent, à travers la mise en récit et en scène des événements et des problèmes, à leur configuration ainsi que de leur expérience publique. Si toute médiatisation est une proposition de sens parmi tant d'autres, il convient alors de la considérer comme un processus total qui prend en compte le moment de production en amont du discours médiatique et le moment de sa réception, en aval, par les publics médiatiques. Car ces derniers sont aussi acteurs de l'individuation du problème.

Ces chapitres du cadre théorique nous permettront alors de décrire plus amplement notre corpus d'études dont le but consiste à analyser de manière diachronique (dès années 50 à l'année 2012), l'émergence et la progressive constitution du problème public des OGM. C'est l'objet du **quatrième chapitre** dans lequel nous présenterons notre échantillon empirique et exposerons nos outils d'analyse et les principales difficultés rencontrées.

A cette première partie consacrée à la présentation du cadre théorique et méthodologique, succèdera la deuxième dédiée à l'analyse empirique. Composée de trois chapitres, cette deuxième partie étudiera **le processus d'individuation des manipulations génétiques comme événement scientifique disruptif**. Elle remonte au cœur des lointaines dimensions préfiguratives du problème public et interroge la façon dont l'instance télévisuelle et l'instance scientifique configurent l'événement.

Dans le **cinquième chapitre** de cette recherche, nous analyserons la façon dont l'émergence des manipulations génétiques fait appel à une posture événementialisante de l'information. S'appuyant sur les discours scientifiques, la télévision envisage les manipulations génétiques comme un événement fondateur et bouleversant, qui suscite autant de l'espoir que des inquiétudes d'une dérive pernicieuse. La mise en récit télévisée dote ainsi l'événement d'une intrigue, qui est la représentation d'une expérience en tension et d'un horizon d'attente trouble. L'étude des dispositifs télévisuels qui individuent l'événement montre une différence d'approche qui illustre, certes, la complexité d'un discours médiatique ambivalent sur la question, mais éclaire beaucoup sur les façons de le voir et de le configurer.

Si la télévision cadre les manipulations génétiques comme un événement, c'est en raison des témoignages des scientifiques qui évoquent les ruptures qu'elles provoquent dans l'expérience du vivant et les champs de possibles inouïs qu'elles ouvrent sur le futur. **Le sixième chapitre** de cette thèse s'attache à l'analyse de ces discours scientifiques sur l'événement, caractérisés la plupart par leur positivisme et parfois leur démesure. Bien que les manipulations génétiques génèrent quelques inquiétudes chez les scientifiques, celles-ci sont anecdotiques devant le sentiment général qu'avec ces manipulations, le scientifique peut enfin maîtriser le vivant. Ce sentiment est au cœur des réponses apportées aux discours d'inquiétudes que soulèvent certains possibles de l'événement.

Ainsi, **le chapitre sept** étudie les procédés de légitimation des manipulations génétiques. Il montre comment les discours scientifiques et parfois certains discours de la télévision, travaillent à une légitimation des manipulations génétiques afin de susciter une confiance des publics. Ces derniers, absents de cette longue période de médiatisation qui s'étale sur près de 30 ans, retrouvent une place de choix dans les médias au milieu des années 90. L'arrivée, en 1996, des premières plantes génétiquement modifiées qui constituent une des conséquences de l'événement scientifique que sont les manipulations génétiques, cristallise des peurs réelles et un mouvement de contestation sans précédent du discours scientifique. C'est le moment où naît le problème public des OGM. L'étude de cette mise en problème est au cœur de la troisième partie de cette thèse. Elle poursuit, de manière générale, l'objectif de comprendre comment les OGM, qui individuent en aval l'événement scientifique, sont mis en cause dans le maintien de l'équilibre social.

Cette dernière partie de la recherche, s'ouvre ainsi sur **le chapitre huit** qui aborde le processus de mise en problème des OGM. Celui-ci s'accomplit par phases successives et commence par le rôle prépondérant joué par les différents cadrages télévisuels problématisant l'application de la technique des manipulations génétiques aux aliments de consommation humaine. Si au début des années 90, ce cadrage portait sur le goût des aliments transgéniques, son orientation, en 1995, sur les effets sanitaires coïncide avec l'entrée en scène des publics politiques. Ce moment de basculement est central dans la mise en problème des OGM. Ce chapitre montrera ainsi par quels procédés discursifs la problématicité des OGM est actée, alors même qu'à ce stade aucun de leurs effets associés ne s'est manifesté. C'est là une des subtilités et complexités de ce problème que ce chapitre tentera de décrypter en montrant que l'attitude proactive des publics inscrit le problème dans une démarche de quête de vérité, et le politise en même temps, en le soumettant particulièrement à l'exigence d'une régulation participative. Ce chapitre étudiera aussi les formes de mise en débat télévisée du problème en émergence. C'est grâce à cette mise

en débat et l'action des publics politiques que s'élabore progressivement une expérience publique du problème.

L'ambition affichée du **chapitre neuf** sera d'examiner la manière dont la configuration de cette expérience publique se révèle comme un défi majeur pour les publics. Car leur véritable existence et maintenance politiques dépendent nécessairement de leur niveau d'information sur le problème. Or, celle-ci n'est jamais garantie à l'avance. Au contraire, elle est un véritable parcours de combattant. Il sera ainsi question d'analyser comment les luttes sociales engagées en faveur d'un droit à l'information, auxquelles s'associe la télévision qui produit les premières enquêtes d'investigation sur le problème, concourent à l'élaboration de l'expérience publique. Ces luttes débouchent sur l'ouverture du dossier des OGM à l'expression citoyenne. L'expérience collective de la conférence des citoyens organisée en 1998 donne l'impression d'une collectivité politique unifiée et renforcée dans sa cohésion par les premières études scientifiques validant les suspicions sur les effets sanitaires. Le moratoire de fait adopté en 1999 sur les OGM est un consensus de façade, car la découverte de l'existence de parcelles transgéniques cachées déclenche un mouvement de protestation sans précédent.

Le rapport de force engagé par les publics politiques est d'une radicalité inédite. L'objet du **dixième chapitre** est justement d'explorer ce renouvellement de l'expérience publique qui s'effectue dans la constitution des OGM comme une **Grande Cause**. Cette nouvelle configuration du problème tire son origine et sa force dans l'incrimination de l'Etat, représentant des publics affectés, par entre autres le collectif des faucheurs volontaires, qui font leur entrée dans la controverse. Les différents modes d'action et registres de justification utilisés par ces derniers, ont un impact considérable dans l'enlisement du conflit. Autant ils élargissent l'éventail des coupables, autant ils participent à la structuration des scènes publiques qui prennent en charge le problème. La dernière partie de ce chapitre étudiera de plus près l'arène publique que fait émerger le problème des OGM. Il montrera les scènes qui la composent, leur agencement, leurs acteurs, leurs centres d'intérêts ainsi que la façon dont s'y déploient les luttes de configuration. C'est de cette manière que nous pourrons ainsi décrire l'architecture de chaque scène et la participation de chaque acteur à l'institution des OGM comme problème de société.

Les différentes disputes qui animent ces scènes révèlent l'existence d'un problème ingouvernable à cause de la multiplicité des « points d'accroc » et l'emboîtement de problématiques difficiles à démêler, qui font de lui une véritable hydre de l'Herne.

Le **onzième et dernier chapitre** de cette thèse s'efforce d'examiner l'une des conséquences majeures de ces disputes, qui est l'affectation des protagonistes par les actes qu'ils posent. Il

analysera les diverses formes de subir éprouvées par les acteurs dans leurs interactions. Les représentations télévisuelles de ces violences seront montrées dans leur diversité. Cette analyse précède un large état des lieux qui pose d'une part, une réflexion sur les limites de la critique constructiviste dans le traitement médiatique du problème, et explore, d'autre part et à rebours de cette critique, la performativité des publics médiatiques du problème. A ce dernier, s'offrent depuis quelques temps de nouveaux horizons (Crispr Cas9 et mutagenèses), sur lesquels cet état des lieux revient et montre comment l'activité de nomination est à nouveau au cœur des enjeux des nouveaux OGM.

Ce balisage panoramique nous permet d'entrer dans le vif du sujet. Comme nous le précisons plus haut, la première partie de cette recherche sera exclusivement consacrée à l'exposé du cadre théorique et méthodologique. Ainsi, nous discuterons de **la valeur polémique du concept problème public en sociologie (Chapitre I)**, afin de mieux cerner la fécondité théorique de l'approche pragmatiste (**Chapitre II**). L'insistance de celle-ci sur les arènes de controverse nous conduira à analyser dans le **chapitre III**, le rôle de la télévision en tant que scène publique et dispositif de configuration des événements et des problèmes publics. Cette partie théorique s'achèvera, en **chapitre IV**, par l'exposé des corpora ainsi que des méthodes de l'analyse empirique.

PREMIERE PARTIE

CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

CHAPITRE I : QU'EST-CE QU'UN PROBLEME PUBLIC ?

HERITAGE ET LIMITES DES THEORIES SOCIOLOGIQUES DES PROBLEMES

Introduction

Dans ce qui précède, nous avons souligné le fait que la lecture et le dialogue avec les théories sociologiques sont une nécessité théorique pour comprendre l'apport innovant de la théorie pragmatiste des problèmes publics. Si la sociologie est la discipline de référence dans l'analyse des problèmes, force est de constater les profondes dissensions existant entre les courants de pensée qui ont défini la notion. En effet, la définition sociologique de ce qu'est un problème n'a jamais été aussi consensuelle comme semble l'être le sentiment d'un phénomène de mode des problèmes. Bien au contraire. Cette définition est le résultat de réflexions longues portées par des écoles de pensées successives, qui consacrent à la fois la capacité de la sociologie à proposer une définition autonome de la notion, et l'émergence en son sein d'une micro-spécialité appelée sociologie des problèmes publics.

A la suite de Laskin (1965), Robert Mayer et Marcelle Laforest déplorent l'imprécision qui demeure autour de la définition des problèmes publics.⁵² Pour ces auteurs, cette imprécision conduirait même à estimer que toute analyse des problèmes sociaux est elle-même sociologiquement problématique. Si la notion est certes familière, elle dérouté en effet, comme soulignaient respectivement plus haut Dorvil, Mayer et Neveu, par son caractère fuyant et sa

⁵² MAYER, R, LAFOREST, M, *Problème social : le concept et les principales écoles théoriques*, Service social ; vol. 39, n° 2, 1990, pp, 13-43

fausse simplicité, donnant l'impression d'un concept fourre-tout. Gusfield pouvait ainsi volontiers concéder : « Pour commencer (dit-il), j'ai eu le problème de nommer le problème⁵³. »

Dans leur célèbre article « *Social Problems : Are-formulation* », Malcom Spector et John Kitsuse, penseurs pionniers du courant constructiviste, constataient avec regret qu'après plus d'un demi-siècle, « les écrits sur les problèmes sociaux continuent de manquer de substance et pèchent par l'imprécision de leurs définitions.⁵⁴ » Une sociologie des problèmes sociaux est-elle possible ? Ce concept « problème social » se rapporte-il à un domaine ou à un objet de recherche spécifique ? Existe-t-il des ensembles de phénomènes et de processus que l'on puisse rassembler sous ce titre, si ce n'est pour nommer des cours et rédiger des manuels universitaires ? S'interrogeaient-ils.

Par ces questions, Spector et Kitsuse doutaient de la capacité de la sociologie à se saisir des problèmes sociaux. En soulignant, au contraire, que les travaux de Rubington et Weinberg⁵⁵, ont pu à juste titre montrer que le modèle sociologique de compréhension des problèmes a largement été sous dépendance d'autres champs de recherches comme la pathologie et la désorganisation sociale par exemple, Spector et Kitsuse remettaient fortement en cause l'autonomie même de la sociologie à user de théories et de méthodes propres et exclusives permettant d'approcher les problèmes publics sous son autorité scientifique. Ces chercheurs disqualifiaient sévèrement les lectures fonctionnalistes et culturalistes des problèmes sociaux.

Le fait que la définition sociologique des problèmes publics s'est développée sur des théories les unes réifiant les autres ou réfutant tout simplement leur pertinence scientifique, a fait de la discipline le terrain d'une symbolique bagarre de concepts, d'approches, de méthodes, qui semblent opportunément réduire sa micro-spécialité à un champ de recherche en perpétuelle construction. Comme nous le verrons plus loin, le modèle constructiviste de *l'histoire naturelle* que présentent Spector et Kitsuse comme « *matériaux bruts d'une sociologie des problèmes* » prétend avant tout trouver une solution adéquate non pas aux problèmes sociaux, mais au problème qu'a la sociologie à se les saisir scientifiquement de manière autonome et pertinente.

Si l'intérêt des sociologues pour l'analyse des problèmes ne s'est jamais démenti, c'est parce qu'entre autre, il engage sans doute deux niveaux. Le niveau épistémologique d'abord. Il est lié

⁵³ GUSFIELD, J. *La Culture des problèmes publics*, Paris, Economica, 2009, p, 3

⁵⁴ SPECTOR, M, KITSUSE, J, *Sociologie des problèmes sociaux : un modèle de l'histoire naturelle*, (in) CEFAL, D. TERZI, C., *L'Expérience des problèmes publics*, op.cit., p, 87. Traduction du texte SPECTOR, M. KITSUSE, J.I, « *Social Problems : A Re-formulation* », *Social Problems*, 21 (2), 1973, pp, 149-159

⁵⁵ RUBINGTON, E., WEINBERG, M., 1971 *The Study of Social problems: Five perspectives*, New York, Oxford University Press, 1981

à la construction d'une théorie d'analyse des problèmes opérante. Ensuite, le niveau fonctionnel. Il consiste à montrer la façon dont la théorie éclaire les situation-problèmes analysées dans leur environnement d'irruption. Dans cette perspective, deux grandes lignes de pensées se dégagent des réflexions sociologiques. La première envisage l'émergence des problèmes dans la transgression des normes sociales établies (I). La seconde quant à elle, oriente les regards vers les processus perceptifs et revendicatifs à l'origine de l'institution d'un problème (II).

I- L'approche fonctionnaliste des problèmes : Les problèmes comme entorse aux valeurs sociales préétablies

Les premières réflexions sociologiques sur les problèmes publics sont l'œuvre du courant de pensée fonctionnaliste qui les conçoit comme une transgression des normes en vigueur dans une société donnée. L'écart vis-à-vis des standards normatifs supposés communs à tous les membres de la société, est pensé comme producteur de conséquences graves qui mettent en péril son équilibre.

1.1.1- Les Valeurs et les normes sociales comme cadre de référence des problèmes

En 1970, Blum écrivait que « les problèmes sociaux constituent par nature des situations sociales ; ils naissent de la vie des groupes ; ils concernent un grand nombre d'individus ; et comme tels représentent une menace pour le bien-être social ; **les situations critiques sont définies par les mœurs et les usages d'un groupe**⁵⁶. »

Cette définition du problème insiste sur un élément fondamental à savoir le lien établi entre un problème et les mœurs qui structurent la vie d'une société. Mœurs, usages, coutumes et habitudes sociales constituent des normes informelles qui côtoient les normes formelles⁵⁷ que

⁵⁶ BLUM, R, *Dimensions Sociologiques du travail social*, Paris, Le Centurion, 1970, p, 40

⁵⁷Voir DEMEULENAERE, P. *Les normes sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003.

La définition des normes et des valeurs proposées par François Chazel correspond parfaitement à la façon dont l'approche fonctionnaliste investit ces matrices culturelles comme un cadre de référence des problèmes sociaux. Selon Chazel, « les normes définissent le comportement approprié, au niveau des usages, ou la conduite requise, au niveau des mœurs et des lois ; elles impliquent donc l'existence de principes plus généraux à la lumière desquels leurs prescriptions et leurs interdits peuvent être

sont les lois, la jurisprudence, les règlements, etc. C'est à travers l'interconnexion entre les deux qu'est prioritairement envisagée la stabilité sociale. La norme détermine les conduites à tenir. Elle se distingue par son caractère éminemment consensuel car étant l'œuvre d'une collectivité sociale. Sa fonction est dès lors d'être résolument prédictive. C'est à travers les normes sociales que sont en effet catalogués le bien et le mal. Au commencement, étaient donc les normes et les valeurs sociales. Elles constituent pour le fonctionnalisme un point de référence majeur dans la constitution des problèmes.

Pour comprendre la théorie fonctionnaliste des problèmes sociaux, il faut ainsi partir de cette conception qu'elle a de la société. Né dans le courant des années 20, le fonctionnalisme est caractérisé par une conception organiciste de la société. Ses théoriciens ont ainsi pensé le social comme une œuvre harmonieuse, équilibrée et homogène. L'idée du système social comme totalité ininterrompue trouve sa genèse dans les théories organicistes de Comte et Spencer. Elle applique à une communauté sociale la métaphore d'un corps vivant doté de cellules solidairement constituées. Selon cette conception, la défaillance d'une cellule met à défaut l'intégrité du système et affecte l'équilibre du corps dans sa totalité. La société apparaît ainsi comme une organisation unifiée où chaque élément de la structure est essentiel au fonctionnement de l'ensemble.

De fait, un des éléments caractéristiques de l'approche fonctionnaliste est sa vision du monde social comme monde structuré autour d'un ordre normatif et inculqué par une socialisation des membres de la communauté. Compris comme élément moteur du système social auquel une importance fondamentale est accordée⁵⁸, l'ordre normatif dicte les conduites sociales. Il permet de distinguer ce qui correspond à la norme, au bien et au mal. Il offre ainsi aux acteurs un même système de référence réputé avoir été pensé, entre autres, par un sociologue supposé omniscient, un ingénieur du social doté d'une « capacité extralucide à identifier les problèmes »⁵⁹, ironise Neveu, et à les hiérarchiser entre les protagonistes par-delà le bien et le mal.

Or, pour nous, il n'est pas sûr que le sociologue ait une expertise plus efficiente pour décider des effets en termes de bien ou de mal des OGM que le scientifique de la génétique. Tout comme il

légitimés. C'est à ces principes qu'on tend à donner dans la sociologie contemporaine, le nom de valeurs. (...) Tandis que les normes sont des règles de conduite, stipulant quelle est la conduite appropriée pour un acteur donné dans des circonstances déterminées, les valeurs (...) sont des critères du désirable, définissant les fins générales de l'action⁵⁷ » CHAZEL, F., *Normes et valeurs sociales*, (in) DEMEULENAERE, P. *Les normes sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003.

⁵⁸ HERPIN, N., *Les Sociologues américains et le Siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1973, p, 43

⁵⁹ NEVEU, E. *Sociologie politique des problèmes publics*, op.cit, p, 7

est invraisemblable de penser qu'il peut se substituer aux politiques, aux organisations civiles, aux médecins, aux experts ou aux publics affectés.

Pourtant, véhiculées comme miroir des conduites sociales, les normes et les valeurs sont pour la théorie fonctionnaliste un référentiel déterminant pour l'identification et la définition des problèmes sociaux.

1.1.2- Les problèmes sociaux symptomatiques d'un écart vis-à-vis des normes sociales

Au début des années 60, figures de proue du courant fonctionnaliste de l'école de Chicago, Robert Merton et Robert Nisbet, analysent les problèmes sociaux selon deux catégories principales : la désorganisation sociale et le comportement déviant⁶⁰.

La désorganisation sociale est définie comme toute condition qui empêche la structure sociale de fonctionner aussi bien qu'elle le devrait pour rencontrer les valeurs et les buts collectifs⁶¹. Elle renvoie, dans l'exemple des difficultés démographiques, des inégalités ethniques et économiques, à « l'insuffisance ou à l'absence totale de cohésion dans les statuts et les rôles au sein d'un système social de telle sorte que les buts collectifs et les objectifs individuels de ses membres ne sont pas pleinement réalisés.⁶² »

Quant au comportement déviant, il implique, comme dans le cas de la délinquance juvénile, des écarts significatifs avec la norme socialement assignée aux différents statuts et rôles des membres d'une société⁶³. Il est, selon Merton, une « conduite qui dévie des normes établies pour des individus en fonction de leurs statuts sociaux⁶⁴. » Merton distingue ainsi deux variétés de comportement sur la base de leurs structures et de leurs conséquences sur l'équilibre du

⁶⁰MERTON, R., & NISBET, R., *Social Problem and Sociological Theory*, (in) *Contemporary Social Problems*, New York, Harcourt, 1961

⁶¹Merton écrit ainsi : « la désorganisation sociale fait référence à des inadéquations ou des ratés dans le système social des rôles et des statuts interdépendants, de telle sorte que les desseins collectifs et les objectifs individuels de ses membres sont moins pleinement réalisés qu'ils ne le sauraient dans un système alternatif fonctionnant autrement. (...) la structure des statuts et de rôles n'est pas aussi efficacement organisée qu'elle pourrait l'être, ici et maintenant. Ce type d'affirmation conduit dès lors à un jugement technique sur le fonctionnement d'un système social, et chaque cas requiert du juge sociologique qu'il apporte les preuves circonstanciées que l'organisation présente de la vie sociale peut, dans des conditions réalisables être techniquement améliorée » MERTON, R. & NISBET, R., *Contemporary Social Problem*, p, 820

⁶²MERTON, ROBERT. K., *Social Problems ans Sociological Theory*, *Contemporary Social Problems*, ibidem

⁶³ Ibidem,

⁶⁴Ibidem,

système : les comportements non-conformistes qui remettent en cause la légitimité des normes sociales et aspirent à les modifier, et les comportements aberrants, qui sont les conduites de personnes manifestant publiquement leur écart et dédain vis-à-vis des normes partagées⁶⁵.

Le comportement déviant se manifeste diversement donc par une incapacité des individus à suivre les normes établies⁶⁶. Pensée comme provoquant un désajustement de l'ordre social, la déviance fait appel à des mesures drastiques qui, vraisemblablement, peuvent passer par un retrait des individus « désajustés » du système social. De fait, on aboutit à la fois à une psychologisation, une pathologisation et une « psychiatrisation » des problèmes car, ils adviennent en tant que réalité qui heurte le bon sens prédéterminé par les valeurs sociales. La transgression des normes et des valeurs est perçue comme une désolidarisation avec le système. L'idée que la déviance manifeste une désocialisation et une désadaptation de l'individu est donc au cœur de la définition fonctionnaliste des problèmes.

En effet, pour Merton et Nisbet⁶⁷, un problème social existe dès lors qu'il entre en opposition avec les standards et les normes d'un groupe déterminé. Il consiste, analysent Mayer et Laforest, en un « écart entre ce qui est et ce que les gens pensent devoir être⁶⁸ ». On remarquera ainsi, que cette catégorisation des problèmes proposée par les auteurs fonctionnalistes, est largement traversée par l'idée de l'existence de lignes de rupture dans les valeurs culturelles, qui affectent la bonne tenue du système social. Le motif des « ruptures culturelles » ou des « contradictions internes » qui sont ici au croisement des diverses catégorisations des sources des problèmes sociaux⁶⁹, engage la manière dont, chez les penseurs fonctionnalistes, un problème social est défini à travers le lien consubstantiel qu'il entretient avec les valeurs d'une société.

Plus concrètement, ce motif permet aux tenants du fonctionnalisme de décrire les problèmes sous deux dimensions fondamentales : La dimension des conditions objectives ou actuelles et celle des valeurs et normes sociales d'un groupe déterminé. Merton et Nisbet remarquent ainsi

⁶⁵ RINAUDO, C., *Qu'est-ce qu'un problème social ? Les apports théoriques de la sociologie anglo-saxonne*. Cahiers de l'URMIS, URMIS, 1995, pp, 72-87

⁶⁶HORTON, R. & HERMANSON, R., *Social Problems*, Illinois, Irwin, 1975, pp, 13-21

⁶⁷Ibidem. p, 700

⁶⁸ Ibidem,

⁶⁹On retrouve chez d'autres auteurs fonctionnalistes une autre catégorisation des problèmes. Horton et Leslie distinguent par exemple trois sources des problèmes : la désorganisation sociale, la déviation culturelle et le conflit des valeurs. (HORTON, LESLIE, 1971). Pour Blum, outre la désorganisation sociale, la pathologie sociale, figure le changement culturel. (R. BLUM, 1970). Ritzer (1986) inclut les inégalités sociales et les progrès sociaux dans la liste des facteurs d'émergence des problèmes. Voir MAYER, R., *Problème Social : le concept et ses principales écoles théoriques*, op.cit

que les problèmes sociaux naissent d'une « différence substantielle entre des normes sociales largement partagées et des situations réelles de la vie sociale.⁷⁰ » Plusieurs auteurs se réclamant de cette filiation définitionnelle évoquent les problèmes dans les termes d'un décalage apparent entre une situation de fait et les valeurs sociales préétablies auxquelles elle porte préjudice. Des chercheurs comme Pineault et Daveluy ont pu ainsi écrire qu'un problème social est la représentation de « l'écart entre un état optimal, défini de façon normative, et l'état actuel ou réel.⁷¹ »

Perçus comme une « interruption, une brisure dans l'ordre des choses conçu comme normal et valable par une société⁷² », les problèmes sociaux représentent dans la veine fonctionnaliste une dislocation du cadre social. Ils sont le résultat d'un attentat contre les valeurs. Et cet attentat n'est qu'une cause de l'existence des problèmes. Normandeau décrit cette réciprocity et constate précisément qu'un fait est du domaine des problèmes lorsque ses effets altèrent le « train-train quotidien », (...) entraînent des « violations du bon ou du correct, telles que la société définit ces qualités, dislocations au sein des modèles et des relations sociales que la société préfère⁷³ ».

Les différentes définitions que nous venons de voir mettent en avant le caractère manifeste des problèmes. Le fonctionnalisme distingue les problèmes sociaux dits manifestes des problèmes dits latents. Les premiers⁷⁴, expliquent Mayer et Laforest, sont à proprement parler identifiés comme problèmes du fait que tous les membres d'une société « s'accordent à leur définition »⁷⁵. Tandis que les seconds, bien qu'en désaccord avec les normes sociales, ne le sont pas encore du simple fait que leur définition subjective n'est pas encore advenue au sein des groupes sociaux. Ces problèmes latents sont perçus comme « objectivement fondés mais sans conscience subjective⁷⁶ ».

Dans la réflexion sur les problèmes dits manifestes, les dimensions objectives représentées dans la dislocation de l'ordre social ou du moins sa désarticulation par la prise de distance vis-à-vis des normes sociales partagées, suffisent à accorder aux faits sociaux le statut de problème⁷⁷ et à leur conférer l'importance sociale qu'ils méritent.

⁷⁰MERTON, R., & NISBET, R., *Social Problem and Sociological Theory*, (in) *Contemporary Social Problems*, op.cit.

⁷¹PINEAULT, R., & DAVELUY, C., *La planification de la santé : concepts, méthodes et stratégies*, Montréal, Les Editions Agence d'Arc Inc. 1986, p, 76

⁷² DUROCHER, P, *Les problèmes sociaux*, Montréal, Ecole de Service Social, 1965

⁷³ NORMANDEAU, A, *Action Sociale et recherche au Québec*, Montréal, Cité Libre, Vol, 16, n° 85, 1966, pp, 18-23

⁷⁴ Cette distinction s'inspire de la définition de Hart, qui distingue les problèmes qui affectent réellement les groupes sociaux ; ils sont manifestes ; et les problèmes qui ne les affectent que potentiellement. Ces derniers sont dits latents.

⁷⁵ CEFAL, D. *La Construction des problèmes publics. Définitions et situations dans des arènes publiques*, op.cit

⁷⁶ Ibidem.

⁷⁷ HENRY, E, *Construction des problèmes publics*, in FILLIEULE et al. *Dictionnaire des mouvements sociaux*, op.cit.

Si déterminer ces conditions objectives suffit à désigner une situation comme problématique, on peut donc supposer, comme l'observent certains auteurs, que la définition du problème et la perception de son ampleur dépendent variablement du degré de son désaccord avec les standards sociaux de la société⁷⁸ et l'importance qui leur est accordée.

Le courant fonctionnaliste a, pendant de nombreuses années, constitué l'approche dominante de l'analyse sociologique des problèmes sociaux. Certaines des dimensions qu'il promeut, notamment la perspective des valeurs sociales, ne cessent d'émailler quelques écrits encore récents. Cité par Mayer et Laforest, Langlois a pu ainsi écrire au sujet des problèmes sociaux, qu'ils sont la représentation d'une « situation donnée ou construite touchant un groupe d'individus, qui s'avère incompatible avec les valeurs privilégiées par un nombre important de personnes et qui est reconnue comme nécessitant une intervention en vue de la corriger.⁷⁹ » Or, pour les critiques, la cristallisation autour des conditions objectives et des valeurs sociales est fortement sujette à caution, du fait de leurs limites à poser certaines dimensions fondamentales des problèmes.

1.1.3- Le fonctionnalisme ou l'incapacité d'un modèle théorique englobant

Les critiques à l'encontre du fonctionnalisme se sont faites sur le mode du rejet d'un modèle qui lui-même semble fonctionner par rejet des individus qui mettent en danger les structures sociales dans leur totalité unifiée. Ces critiques insistent sur l'impertinence des deux dimensions fondamentales du modèle, à savoir les conditions objectives et les valeurs actuelles.

Concernant les conditions objectives, l'idée de l'existence préalable d'une situation de fait en stricte opposition avec les normes sociales d'une société fait qu'est naturellement déniée toute possibilité d'existence d'un pluralisme des valeurs. L'insistance sur ces conditions conduit Mills à dénoncer une tendance trop descriptive d'un modèle trop centré aussi sur l'individu. Une focalisation qui la rend incapable de penser les structures sociales dans leur globalité⁸⁰. Cette incapacité est sans doute le trait le plus saillant des limites du fonctionnalisme. Elle traduit, au mieux, un défaut de problématisation suffisante des problèmes manifestes auxquels il s'attèle à

⁷⁸MAYER, R, LAFOREST, M, *Problème social : le concept et les principales écoles théoriques*, Service social, op.cit

⁷⁹ LANGLOIS, S, *Fragmentation des problèmes sociaux* (dir) DUMONT, F, LANGLOIS, S et MARTIN, Y, *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut Québécois de recherche sur la culture, 1994

⁸⁰ MAYER, R, LAFOREST, M, *Problème social : le concept et les principales écoles théoriques*, Service social, op.cit

rendre compte, au pire, une impossibilité à saisir des problèmes qui sortent du simple cadre des valeurs sociales ou des individus.

Le développement des sociétés a, en effet, contribué à l'émergence de nouveaux problèmes difficilement intelligibles à l'aune d'une trajectoire unique à savoir celle des simples conditions objectives et valeurs sociales⁸¹. Il suffit de penser au problème des OGM pour voir que les valeurs sociales sont des sujets de conflits opposant des acteurs qui invoquent des régimes normatifs différents. Pour avoir prise sur ces nouveaux phénomènes problématiques, on assisterait selon Langlois à un élargissement du répertoire des conditions objectives susceptibles de se transformer en problèmes sociaux. Cet élargissement, explique ce chercheur, est dû non seulement à la complexité de ces mêmes conditions, mais aussi à la nécessité pour le fonctionnalisme de prendre acte des multiples dimensions des problèmes sociaux⁸².

Or, pensent Fuller et Myers, pionniers du courant de pensée du conflit des valeurs, les problèmes sociaux ne sont nullement identifiables à partir du double prisme des conditions objectives et des normes sociales. Selon ces auteurs, les problèmes sociaux sont le fruit des représentations et des croyances d'un groupe social. Ils sont, remarquent-ils « ce que les gens pensent qu'ils sont. » c'est-à-dire une situation qui est définie par un nombre considérable de personnes comme une déviation à l'égard d'une norme quelconque qu'ils chérissent. En somme, les problèmes sociaux sont un « conflit entre deux ensembles ou plus de valeurs sociales⁸³. »

Pour Spector et Kitsuse, la fixation sur les conditions objectives et les valeurs sociales ne sont pas sans conséquences sur la façon dont on s'attèle à rendre compte des problèmes et sur les dispositions des individus à avoir accès à leur compréhension. En effet, selon Spector et Kitsuse, cette focalisation laisse émerger deux lacunes du modèle fonctionnaliste. L'une porte sur les moyens d'identification des problèmes, et l'autre sur leurs méthodes d'analyse. D'une part, Spector et Kitsuse estiment qu'« en fondant l'analyse des problèmes sociaux sur la recherche de « conditions objectives », notamment effectuée à travers la distribution statistique⁸⁴ de phénomènes comme le crime, le divorce, la folie, la toxicomanie, la violence, cette sociologie se

⁸¹C'est le cas par exemple des problèmes de catastrophes naturelles ou de certains progrès techniques comme l'amiante, la vache folle, etc.

⁸²LANGLOIS, S., *Fragmentation des problèmes sociaux*, (in) DUMONT, F., LANGLOIS, S., MARTIN, Y., (dir.), *Traité des problèmes sociaux*, op.cit

⁸³FULLER, R. *The Problem of Teaching Social Problems*, *American Journal of Sociology*, 1938, p, 419, cité par NEVEU Erik, NEVEU, E. *Sociologie politique des problèmes publics*, op.cit, p, 26

⁸⁴ Considérée comme une autre lacune du fonctionnalisme, l'emprise des statistiques dans l'identification des problèmes est suspectée par certains auteurs comme un moyen de palier à l'imprécision de la théorie sociologique en ce qui concerne par exemple la question du nombre de personnes touchées par un problème.

transforme en diagnostic pur et simple des dysfonctionnements du système sociale » du fait de la pathologisation par laquelle elle traite ces données.

D'autre part, écrivent-ils, la distinction que la perspective fonctionnaliste « tient pour allant de soi entre problèmes latents et problèmes manifestes obscurcit davantage la question méthodologique de l'identification des cas empiriques⁸⁵. » Si par exemple, notent les auteurs, « la prostitution est classée comme une pathologie sociale et considérée aussi comme un problème social, l'application du second terme ne contribue en rien à notre compréhension de la prostitution.⁸⁶ »

Par cette critique des conditions objectives, on remet en cause aussi l'idée de l'ordre normatif consensuel, qui présiderait à la définition des conduites pathologiques. Pour les critiques du modèle, cet ordre normatif ne préexiste nullement à l'identification, à la désignation et au traitement des problèmes sociaux⁸⁷. Contester l'idée des normes préétablies par le fait que celles-ci tendent à « fétichiser les valeurs comme forces réelles qui se contrediraient ou s'annuleraient, sans s'inquiéter des acteurs ou des interactions, des pratiques (...) »⁸⁸, constitue par exemple le leitmotiv des travaux de Gusfield et de John Dewey.

Utilisant la notion de « standards sociaux » en lieu et place celle des « normes », Gusfield considère en effet, qu'à l'opposé des fonctionnalistes, les normes adviennent dans les dynamiques d'identification et de désignation des conditions d'un problème. Ce sont ces dynamiques qui participent à la naissance des normes culturelles, de par le consensus social qui peut *potentiellement* se dégager de l'identification et de la désignation des problèmes. Gusfield explique ainsi que le « **processus par lequel l'idée de « problème social » émerge et acquiert une signification distinctive participe du processus de création et de découverte de ces standards.**⁸⁹ » Selon Céfaï, on retrouve chez Quéré et Widmer la même approche qui revendique l'idée que « l'émergence du problème public fait advenir son propre arrière-plan normatif et produit les critères cognitifs et surtout moraux et politiques qui permettent de l'appréhender⁹⁰. » Pour Quéré et Terzi en effet, « **l'expérience publique ne prend pas la tournure d'une réaffirmation de valeurs commune autour desquelles s'effectue**

⁸⁵ SPECTOR, M., & KITSUSE, J., *Sociologie des problèmes sociaux : un modèle de l'histoire naturelle*, (in) CEFAL, D., TERZI, C., *L'Expérience des problèmes publics*, op.cit. p, 87.

⁸⁶ SPECTOR, M., & KITSUSE, J., *Constructing Social Problems*, Menlo Park, Cummings, 1977, p, 73

⁸⁷ CEFAL & TERZI, *L'Expérience des problèmes publics*, op.cit., p, 109

⁸⁸ CEFAL, D. *La Construction des problèmes publics. Définitions et situations dans des arènes publiques*, op. cit

⁸⁹ GUSFIELD, *Significations disputées, contester la propriété et l'autonomie des problèmes sociaux*, (in) CEFAL, D, TERZI, C., *L'Expérience des problèmes publics*, op. cit, p, 114

⁹⁰ CEFAL, D. *L'Expérience des publics : institutions et réflexivité*, *EspacesTemps.net*, Travaux, 04.03.2013

l'intégration sociale. Elle se présente au contraire comme un ensemble de dynamiques expérimentales au gré desquelles des « communautés d'ébranlés » se constituent en publics pour reconfigurer des institutions et engager un travail de *valuation*⁹¹ et d'évaluation ⁹²».

L'approche pragmatiste de l'expérience publique s'éloigne des tendances fonctionnalistes qui insistent sur l'aspect consensuel des valeurs et présentent les normes sociales comme des « allant de soi », telles des données immuables naturalisées par tous ou comme devant l'être. Voir les problèmes de cette manière, c'est donner gage à une doxa précise, nier le présupposé d'une relativité des valeurs en renforçant un conformisme social et un déterminisme des valeurs. C'est aussi présumer des vertus qu'ont les problèmes à instituer de nouvelles normes consensuelles ou controversées à partir des dynamiques interactionnelles qu'ils mobilisent.

Dans la sociologie des problèmes, la question du consensus n'est pas anodine car elle est au cœur des phénomènes de perception et de mobilisation. Si on retrouve son échafaudage dans le conformisme social (celui des valeurs et normes) de la théorie fonctionnaliste, les courants de pensée qui l'ont succédé font consensus autour de la centralité des activités de désignation dans l'émergence des problèmes. Ces courants que sont l'interactionnisme, le constructivisme ou le pragmatisme envisagent différemment les dynamiques d'institution des problèmes.

⁹¹Le terme *valuation* utilisé par Dewey dans sa Théorie de la Valuation recoupe deux autres notions voisines autour desquelles s'articule sa réflexion sur la formation des valeurs. Ces trois notions sont : *valuing*, *valuation* et *evaluation*. Pour Bidet, Quéré et Truc, la première « désigne tout une gamme de comportements affectifs et moteurs auxquels correspondent le terme « prendre soin de » ou « priser, tenir pour cher, chérir, estimer, admirer, approuver, encourager, défendre, prendre parti pour, être fier de, être loyal ou fidèle à, être dévoué à, être concerné par, être occupé à ». Au sujet de ces comportements, Dewey parle aussi de « *de facto valuing* », d'appréciations immédiates. La troisième notion, qui est l'évaluation, désigne la formation des jugements à partir et à propos de ces « *de facto valuing* », jugements qui sont évaluatifs. Ce que Dewey appelle « *valuation* » dans la Théorie de la valuation, englobe en fait ces deux précédentes notions » BIDET, A., QUERE, L., TRUC, G., *Ce à quoi nous tenons. Dewey et la formation des valeurs*, texte de présentation de l'ouvrage, DEWEY, J. *La Formation des valeurs*, Paris, La Découverte, 2011, p, 19

⁹²QUERE, L., TERZI, C., *Pour une sociologie pragmatiste de l'expérience publique : quelques apports mutuels de la philosophie pragmatiste et de l'éthnométhodologie*, *Sociologies*, Dossier, Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations, 2015, Version en ligne <http://sociologies.revues.org/4949>

II- Les approches interactionniste et constructiviste des problèmes : une consécration des dimensions subjectives

La position objectiviste qui a caractérisé la théorie fonctionnaliste a donné lieu à de nombreuses critiques dont nous avons montré la tonalité dans la partie précédente. Présentée comme fortement adossée à des disciplines extérieures à la sociologie comme la psychologie, elle a suscité un vif levé de boucliers de la part de sociologues engagés dans ce qui ressemble à un combat pour une réhabilitation de leur discipline. Ainsi, aux conditions objectives du fonctionnalisme, vont être substituées les conditions subjectives. Celles-ci désignent l'ensemble des désignations et revendications qui président à la construction d'un problème public.

1.2.1- L'interactionnisme comme refus d'une analyse sociologique immuable des problèmes

Les limites du fonctionnalisme à penser les problèmes en dehors des polarités entre conditions objectives et valeurs sociales ont conduit des auteurs à rejeter le courant pour prendre fait et cause pour les définitions que font des individus d'un problème qui les affecte. En lieu et place des valeurs et normes sociales, on insiste sur la primauté des conditions subjectives, c'est-à-dire, l'ensemble des représentations, des croyances et des définitions exprimées par les membres d'une société pour fonder le caractère problématique d'une situation.

Les analyses de Fuller et Myers, principaux auteurs de la théorie du conflit des valeurs, ouvrent la voie à cette vision diversement évaluée par les courants qui lui succèdent. Fuller et Myers n'enterrent pas tout de la théorie fonctionnaliste. Ils maintiennent l'idée des conditions objectives, mais proclament la prééminence des conditions subjectives. Ils écrivent ainsi que :

« Chaque problème social a à la fois un aspect objectif et un subjectif. La phase objective consiste en une condition, une situation ou un événement vérifiable. La phase subjective est la conscience ou la définition par certaines personnes de ce que la condition, la situation ou l'événement est défavorable à leurs intérêts essentiels, et par là la conscience que quelque chose doit être fait sur cette question. Les conditions n'occupent pas une place prééminente dans un problème social aussi longtemps que des personnes données ne les définissent comme défavorables à leur bien-être.⁹³ »

⁹³ FULLER, R. & MYERS, R., *Some aspects of a Theory Of Social Problem*, *American Sociological Review*, 1941, 6, pp, 24-32

Ce discours est un leurre, déplore Blumer. « Les sociologues qui cherchent à développer une théorie des problèmes sociaux en partant de l'idée que ces problèmes restent dans une sorte de structure sociale objective **trompent leur monde**⁹⁴ », écrit-il dans son article fondateur intitulé « *Social Problem as Collective Behavior*⁹⁵ ». Par cet article, Blumer esquissait l'approche interactionniste des problèmes, qui est au croisement entre interactionnisme symbolique, qui présente la réalité sociale comme traversée par de multiples interactions, et l'ethnométhodologie, qui conçoit la réalité comme objet socialement construit par les définitions des membres d'une société⁹⁶. Blumer invite à penser les problèmes sociaux comme le résultat de dynamiques interactionnelles.

L'approche interactionniste s'inscrit dans une opposition radicale vis-à-vis des thèses développées par les fonctionnalistes et la théorie du conflit des valeurs. Le travail de Blumer se révèle d'abord comme une critique frontale et profondément acerbe de la théorie sociologique fonctionnaliste. En effet, Blumer propose de repenser les problèmes sociaux non plus en termes de conditions objectives et de valeurs actuelles, mais en termes de perceptions sociales. Pour l'auteur, ce sont les conditions subjectives qui sont au principe de l'institution des problèmes.

Par cette mise au point, Blumer entend dégager la sociologie des problèmes d'une vision fonctionnaliste figeante pour l'orienter vers une réflexion qui interroge l'émergence et la transformation par le biais des perceptions et des interactions d'un fait social en problème. Blumer dépeint le fonctionnalisme comme une théorie inerte et déphasée. Il pointe trois limites du modèle :

a)- *une incapacité à aboutir à la détection ou à l'identification des problèmes :*

Pour Blumer, « la théorie et la connaissance sociologiques ne permettent de discerner les problèmes sociaux qu'une fois ceux-ci reconnus comme des problèmes par et dans la société.⁹⁷ » En d'autres termes, Blumer reproche à la théorie d'être une sociologie purement constative, qui réduit les sociologues à ne « prendre exemple que sur des points d'attention déjà existants de l'opinion publique.⁹⁸ » Le fonctionnalisme est un peu, comme l'écrit Neveu, une sociologie analytique des problèmes qui se fonde sur un « déjà-là identifiable par l'exercice d'une raison

⁹⁴BLUMER, H., *Les problèmes sociaux comme Comportements collectifs*, Traduction de RIOT, L. (in) *Politix*, vol. 17, n° 67, 3^{ème} trimestre, 2004, pp, 185-199

⁹⁵ BLUMER, H., *Les Problèmes sociaux comme comportements collectifs*, *Politix*, ibidem,

⁹⁶ Voir MOURANT, F., *Déviance et Délinquance, une revue des notions*, *Service Social*, vol, 33, n° 2-3, 1984, p, 156

⁹⁷Ibidem,

⁹⁸ Ibidem,

universelle, d'une bonne foi devant l'évidence⁹⁹.» Blumer montre ainsi que les concepts fonctionnalistes que sont la « déviance », le « dysfonctionnement » ou les « tensions structurelles », sont selon lui « sans utilité pour identifier les problèmes », car, ils sont incapables de déterminer la genèse et les transformations d'une déviance en un problème pour la société.

b) - une vision essentialiste des problèmes

Pour Blumer, la théorie sociologique fonctionnaliste adopte une vision simplificatrice des problèmes en les identifiant à ce qu'il appelle des « items objectifs¹⁰⁰ », tels que les taux de fréquence, les catégories sociales concernées par les problèmes. En effet, de tels items produisent, selon Blumer, une appréhension erronée du problème. De plus, ils érigent ceux qui les utilisent comme les maîtres à penser du social et l'analyse sociologique comme une forme de panacée dans la prise en charge du problème. En contestant l'adéquation même des outils scientifiques fonctionnalistes sur les problèmes sociaux, Blumer pointe une troisième limite de cette approche, celle de la validité de ses conclusions.

c)- Des résultats biaisés

Selon Blumer, les prétentions du fonctionnalisme à comprendre les processus de constitution des problèmes sont faussées par le fait d'évacuer la dimension fondamentale des interactions. Pour l'interactionniste, le fonctionnalisme « ignore ou présente sous un faux jour la manière dont une société agit au sujet de ses problèmes sociaux¹⁰¹. » Ces différentes critiques posent donc une question. Comment rendre compte de manière intelligible les problèmes sans obstinément les connecter à des valeurs sociales préétablies ? Pour répondre à cette question, les tenants de l'interactionnisme posent le problème comme le résultat d'une dynamique de désignation collective des acteurs sociaux.

1.2.2- Du rejet des problèmes comme donnée ontologique à leur vision comme processus de désignation collective

La thèse des conditions qui prédéterminent l'existence d'un problème est trompeuse car, selon l'interactionnisme, elle suppose *in fine* un catalogage des réalités dysfonctionnantes sans les objectiver au moyen des interactions sociales. Pour les interactionnistes, aucune condition

⁹⁹NEVEU, E. *Sociologie politique des problèmes publics*, op.cit, p, 8

¹⁰⁰ Ibidem,

¹⁰¹Ibidem,

objective ne précède les réactions sociales d'un groupe affecté par un problème. Il faut refuser de présenter la déviance sous un présupposé ontologique¹⁰², antérieur à la réaction sociale. Car, le faire serait, à leurs yeux, synonyme d'inversion de la logique, puisque les statuts de « déviants » et de « délinquants » n'adviennent qu'aux termes des processus de définition et de construction sociale au cours desquels ce label est donné.

De manière plus générale, plutôt que de considérer la déviance comme le reflet d'une désaffiliation avec les normes du système, il faut, défend l'interactionnisme, admettre qu'une déviance n'existe qu'à condition qu'elle soit socialement admise et exprimée comme telle par ceux à qui elle se présente. Dès lors, la société est présentée comme productrice de sens. Ainsi, aux preuves manifestes d'une transgression, sont substituées les réactions sociales comprises comme moyen suprême d'instituer les problèmes.

D'inspiration herméneutique, l'hypothèse des réactions sociales bouleverse l'ordre proposé par le fonctionnalisme. Comme le montre Becker, autre chef de file de l'interactionnisme, l'acte de déviance par exemple, n'est plus le moment où *manifestement* l'individu transgresse la loi, mais le processus complexe au cours duquel il en vient à être désigné comme déviant¹⁰³. Ce renversement laisse donc penser que l'acte de déviance, tel que le pense aussi la théorie des valeurs, n'est plus vu comme seulement intrinsèque au comportement de l'auteur, mais comme aussi le résultat de l'interaction entre la personne qui pose l'acte et les autres qui y réagissent.¹⁰⁴

La différence fondamentale avec l'interactionnisme, c'est qu'il exclut de sa réflexion l'idée du comportement intrinsèque car celui-ci connote encore conditions objectives. Manseau résume assez clairement cette différence en remarquant que ce qu'il importe de découvrir par l'analyse des problèmes, ce sont

« Les forces sociales productrices de sens. L'interactionnisme symbolique suppose que l'objectivité n'existe pas. Même si la misère humaine a des fondements réels, l'importance accordée à tel ou tel problème particulier, de même que les représentations qui l'entourent, dépend des individus qui ont réussi à imposer leur définition du problème dans un contexte social donné¹⁰⁵. »

¹⁰² MAYER, R, LAFOREST, M, *Problème social : le concept et les principales écoles théoriques*, Service social, op.cit

¹⁰³ Cité par MAYER et LAFOREST, *ibidem*,

¹⁰⁴ *ibidem*,

¹⁰⁵ MANSEAU, H. *La définition ou la fabrication de l'abus sexuel d'enfants au Québec*, Revue Internationale d'actions communautaires, n° 19-59, 1988, pp, 42, cité par MAYER ET LAFOREST

Si, pour reprendre donc Blumer, un problème n'existe guère « par une présumée malignité sociale ayant une dimension objective¹⁰⁶ », il faut donc trouver dans « le processus même de définition collective » - et dans la dynamique interactionnelle qui mobilise des « intérêts divergents conflictuels, des projets et des objectifs variés¹⁰⁷ » -, l'idée que les problèmes ont une naissance, un développement, une fin, bref, une carrière. Pour les interactionnistes, cette carrière obéit à cinq étapes principales :

a)- *L'émergence du problème social* : Elle renvoie au processus au cours duquel « une condition donnée est progressivement identifiée et désignée dans une société comme un problème.¹⁰⁸ » En clair, cette première étape est celle de la reconnaissance publique du problème. Celle-ci, analyse Blumer, est hautement sélective¹⁰⁹.

b)- *La légitimation du problème social* : Blumer la conçoit comme l'étape au cours de laquelle, le problème acquiert une certaine légitimité sociale et publique par une reconnaissance spécifique de son existence. Pour cela, il doit « gagner un certain degré de respectabilité » explique-t-il, afin d'intégrer les arènes publiques de discussion que sont la presse, l'église, l'école, les chambres législatives, etc.

c)- *La mobilisation de l'action* : Pour le devenir du problème, cette étape est décisive, assure Blumer. Elle est associée au moment où le problème « devient objet de discussion, de controverses, de descriptions divergentes et de revendications diverses.¹¹⁰ »

d)- *La formation d'un plan d'action officiel* : Elle désigne le moment du « martelage d'un plan d'action officielle auquel prennent part l'exécutif et les assemblées législatives de la société¹¹¹ ». Pour Blumer, cette phase est en soi « la définition officielle du problème ». Elle est construite selon le sociologue sur la base « d'arrangements négociés entre des intérêts et des points de vue divers sur le problème¹¹² ».

e) - *La mise en place concrète du plan d'action* : Elle correspond à la phase de mise en œuvre du plan d'action. Cette étape, explique Blumer, fait entrer le problème dans un « nouveau processus de définition collective », dans le sens où les acteurs impliqués forment de nouvelles

¹⁰⁶BLUMER, H., *Les Problèmes sociaux comme comportements collectifs*, op.cit.

¹⁰⁷Ibidem,

¹⁰⁸ Ibidem,

¹⁰⁹ Blumer montre en effet que certaines situations sociales néfastes peuvent ne pas accéder au statut de problème.

¹¹⁰Ibidem,

¹¹¹ Ibidem,

¹¹² Ibidem,

lignes d'actions, s'approprient les mesures prises contre le problème selon leur statut face au même¹¹³.

1.2.3- Un modèle stigmatisant

En réifiant les analyses fonctionnalistes, l'interactionnisme se présentait comme une approche originale qui s'efforce de dépasser le stade post-apparition des problèmes pour interroger leurs modalités et conditions d'émergence en lien avec des dynamiques interactionnelles. Cependant, deux principales critiques sont adressées au courant. La première est soulignée par Becker lui-même, qui montre le caractère ambigu de l'interactionnisme. Pour ce sociologue, les interactionnistes s'appuient sur une définition subjective des individus et font l'hypothèse d'un consensus sur ce qui constitue un problème sans voir la possibilité de définitions différentielles d'un même problème par des gens différemment placés dans la société¹¹⁴. Cette critique nous semble trop sévère car bien que l'interactionnisme véhicule l'idée générale que les problèmes sont définis par la société, il met en relief l'existence de discours conflictuels et d'acteurs divergents comme nous l'avons montré ci-haut.

La seconde critique porte sur la forte insistance sur les réactions sociales. Cette dimension fondamentale du courant, concentre les critiques qui dénoncent une théorie de l'étiquetage (*labelling Theory*). Pour certains sociologues, l'interactionnisme est une forme de stigmatisation du déviant. Car, critiquent Jones Gallagher et Mac Falls, « le comportement déviant se présente logiquement en deux stades : d'abord, l'acte de violation de la norme sociale et ensuite, la réaction sociale à cet acte qui décide ce qu'est la déviance et à qui accoler l'étiquette de déviant.¹¹⁵ »

Dans cette perspective, ce sont souvent des corps sociaux qui s'adonnent aux pratiques de labellisation, pratiques elles-mêmes retournées contre eux. Critiquant l'interactionnisme, Céfaï écrit ainsi que « Policiers, juges, professeurs, parents et assistantes sociales stigmatisent un comportement comme déviant, et sont eux-mêmes stigmatisés comme des étrangers au monde du déviant, qui s'approprie dans son procès d'auto-identification certains des stigmates qui lui sont opposés.¹¹⁶ »

¹¹³ Blumer explique que deux groupes peuvent se créer à l'issue des solutions proposées au problème. Les perdants s'efforcent de restreindre les effets de la mise en application du plan d'action ; les bénéficiaires tentent d'en exploiter les opportunités.

¹¹⁴CHRISTIAN. R. *Qu'est-ce qu'un problème social ? Les apports théoriques de la sociologie anglo-saxonne*, op.cit.

¹¹⁵GALLAGHER, J, &MC FALLS, *Social problems : issues, opinions and solutions*, New York, Mc Graw-Hill, 1988, p, 23

¹¹⁶CEFAI, D. *La Construction des problèmes publics. Définitions et situations dans des arènes publiques*, op. cit.

Ainsi, la critique qui est sous-jacente à cette idée est que l'interactionnisme reproduit une forme de domination symbolique qui caractérise les sociétés organisées. En effet, l'étiqueteur, plus prosaïquement appelé « entrepreneur de morale » ou « créateur de normes » chez Becker, est représenté par l'agent social ou les médiateurs sociaux officiellement investis pour garantir l'ordre public. C'est dans ce sens qu'on peut envisager les travaux de certains auteurs qui confèrent aux professionnels des médias le rôle d'entrepreneurs de morale. Dans « *La France a peur. Une histoire sociale de l'insécurité* » par exemple, Laurent Bonelli refuse que l'on minimise l'effet amplificateur des cadres interprétatifs véhiculés par les discours médiatiques. Il se range du côté des auteurs du « *visualizing Deviance : a study of New organisation* » dont il cite d'ailleurs les propos selon lesquels, par leur capacité à choisir ce qu'ils vont transmettre et les énormes audiences auxquelles ils vont transmettre,

« Les journalistes ont probablement plus d'influence dans la construction de la déviance et participe davantage à son contrôle que ne le font quelques-uns des agents les plus évidents du contrôle (...). Les journalistes ne rendent pas seulement compte des efforts de ces derniers pour définir et contrôler la déviance, mais sont directement impliqués comme agents du contrôle social. En effet, les journalistes jouent un rôle clé dans la constitution des visions de l'ordre, de la stabilité et du changement, et influencent les pratiques de contrôle qui concordent avec ces visions. En résumé, les journalistes sont des agents centraux de la reproduction de l'ordre¹¹⁷. »

La production récurrente par les entrepreneurs de la morale de statistiques mises au service de l'activité d'étiquetage témoignerait, comme le montrent certains auteurs, de leur réussite professionnelle. Cette activité donne lieu parfois à une surenchère. Comme le soulignent Rubington et Weinberg l'étiqueteur tire nécessairement avantage du fait de décerner une étiquette¹¹⁸ dans la mesure où, son travail s'affirme dans une logique de concurrence¹¹⁹, et le public définisseur devient par le même coup une partie même du problème¹²⁰. C'est cette critique que fait à juste titre Marcelo Otéro, qui invite à déplacer les réflexions des populations problématiques vers les dimensions problématisées des problèmes publics. L'objectif est selon Otéro de repenser les problèmes sociaux non plus en indexant obstinément des types de

¹¹⁷R.V, Ericson, P. M. Baranek et J.B.L. Chan, *Visualizing Deviance, A Study of News Organization*, University of Toronto Press, Toronto, 1987, p. 3. Cité par BONELLI, L. *La France a peur. Une histoire sociale de l'insécurité*. Paris La Découverte, 2008

¹¹⁸ RUBINGTON, E., & WEINBERG, M. S., *The Study Of Social Problem : Six perspectives*, New York, Oxford University Press, 1989, p, 189

¹¹⁹NEVEU, E, *L'approche constructiviste des « problèmes publics .Un aperçu des travaux anglo-saxons, Études de communication*, 22/1999, 41-58

¹²⁰ MAYER, R, LAFOREST, M, *Problème social : le concept et les principales écoles théoriques*, Service social, op.cit

population envisagés comme posant problème, mais en voyant dans les structures sociales des mondes les fondements même de la genèse des problèmes¹²¹.

Pour certains sociologues en effet, l'interactionnisme produit souvent, à l'image du fonctionnalisme, une logique pure de « *name and shame* », nomination-stigmatisation dans laquelle on condamne plus qu'on définit. Dans ce sens, on ne peut oublier de penser, comme l'écrit Neveu, aux souvenirs qui refluent chez Fuller, pionnier du courant du conflit des valeurs, lorsqu'il « relève que le titre du cours de base sur les *social problems* était souvent *Dependants, Defectives and Delinquants*, que l'humour étudiant retraduisait en *Nuts, Sluts, Perverts*¹²² ».

Dans « *Micro-politique du trouble*¹²³ », Emerson et Messinger enfoncent le clou en accusant l'interactionnisme d'être aussi, à l'image du fonctionnalisme, une sociologie constative. Pour Emerson et Messinger en effet, les deux théories ne formulent la « déviance » comme problème, qu'une fois que celle-ci se trouve à des étapes déjà avancées¹²⁴, c'est-à-dire, au moment où l'individu est identifié comme déviant. Ces modèles, assènent les auteurs, interrogent « un point d'arrivée », « un point d'aboutissement » consacré par les réactions sociales.

Or, pour ces sociologues, il est nécessaire d'interroger les phases les plus précoces des problèmes de déviance, qui sont d'abord **l'émergence d'un trouble**. L'invitation à conceptualiser une *sociologie du trouble* pour analyser les processus d'identification, de définition et de résolution des problèmes, répond à cette ambition. En effet, le concept de « trouble », soulignent Emerson et Messinger, « **oriente l'attention non seulement vers les phases précoces des carrières de déviance, mais également vers des situations générales de « non-déviance » ou de « pré-déviance** »¹²⁵. De cette manière, estiment-ils, le concept de « trouble » « **prend en compte l'ouverture et l'indétermination des points d'aboutissement**

¹²¹OTERO, M. *Repenser les problèmes sociaux*, Sociologies, 15 Novembre 2012, Lien : URL : <http://sociologies.revues.org/4145>, version du 06 Février 2013

¹²²NEVEU, E. *Sociologie politique des problèmes publics*, op.cit, p, 22

¹²³Les travaux d'Emerson et Messinger sont programmatiques. Les auteurs n'explorent que des problèmes à des échelles moins importantes, intra-personnel et interpersonnel. C'est le sens des réflexions sur une micro-politique du trouble. L'analyse de celle-ci, estiment les auteurs, ne doit pas se faire aux dépens d'une vision macro-politique. On doit envisager cette dernière pour enquêter sur la « façon dont des intérêts économiques, sociaux et politiques plus vastes façonnent à la fois les cadres de référence disponibles pour identifier le trouble et les moyens institutionnalisés d'y remédier », MESSINGER, S., EMERSON, R. M., *Micro-politique du trouble : du trouble personnel au problème public*, (in) CEFAL, D., TERZI, C., *L'Expérience des problèmes publics*, op.cit, p, 76

¹²⁴ Ibidem, p, 74

¹²⁵ Ibidem, p, 74

d'une carrière déviante, en abandonnant en partie la centralité de la notion de déviance elle-même¹²⁶. »

Cette analyse tisse des liens féconds avec l'idée de l'expérience des problèmes développée par le courant pragmatiste. Il faut en effet prendre compte le fait qu'un problème émerge dans le contexte d'une expérience en tension soumise aux contraintes de l'indétermination et de l'incertitude, que seule une enquête sociale peut résorber.

Faut-il imputer l'échec du modèle interactionniste à son goût trop prononcé pour les réactions sociales ? Car si l'approche semblait innovante, l'enthousiasme de l'article programmatique de Blumer, qui prétend mettre au jour une théorie novatrice des problèmes, s'effiloche. Au sein de l'école de Chicago, la théorie ne suscite pas de véritable engouement. A la suite de Kitsuse et Spector, Céfai et Terzi soulignent qu'une des lacunes du modèle est liée à l'application de ses théories. L'interactionnisme, affirment-ils, pâtit du très faible nombre d'études recourant à son paradigme de réflexion fondée sur les significations sociales¹²⁷.

Si la théorie concentre ces critiques, la prise en compte du poids des conditions subjectives, qu'elle a très largement promues, est considérée comme nécessaire. C'est dans le sillage de ces conditions qu'émerge le constructivisme qui développe la thèse principale de la construction sociale des problèmes.

1.2.4 : L'approche constructiviste des problèmes : un nihilisme euphorique

Dans le long cheminement de la sociologie vers l'élaboration d'une définition opérante des problèmes publics, le moins que l'on puisse dire, c'est que le constructivisme arrive en trombe et en fanfare, un peu à l'image de l'interactionnisme quand il disqualifiait le fonctionnalisme. La comparaison est toute relative car, il y a dans la façon dont les constructivistes s'en prennent aux courants de pensée qui les ont précédés, une forme de rousseauisme profondément réifiant. Il suffit pour s'en rendre de compte, de revenir à la fois au texte fondateur de la pensée constructiviste sur les problèmes et au dessein clairement affiché par

¹²⁶ Ibidem, p, 74

¹²⁷CEFAI, D., TERZI, C., *L'Expérience des problèmes publics*, op.cit., p, 58

ses principaux pionniers. Dans la Préface à leur célèbre ouvrage *Constructing Social Problems*, Spector et Kitsuse déclarent sans détours qu' :

« Il n'y a pas au sein de la sociologie de définition adéquate des problèmes publics, et il n'y a pas et il n'y a jamais eu de sociologie des problèmes publics. Tel est le point de départ de ce livre. Notre dessein est de fournir une telle définition et préparer le terrain à une étude empirique des problèmes sociaux. Nous sommes conscients que cet énoncé inaugural peut sembler extrême, peut être choquant, pour des sociologues qui ont, sur une période cinquante ans écrit des traités sur les problèmes sociaux, produit des manuels cataloguant la nature, la distribution, la cause de ces problèmes, et dédié des années à faire cours sous ce titre. Vraiment comment justifier notre affirmation au vu d'une vaste littérature qui a établi une « sociologie de » sur une vaste série de problèmes sociaux, la sociologie des relations raciales, de la prostitution, de la pauvreté, du crime, de la maladie mentale, et tant d'autres ? **Le terme « problème social » a lui-même été davantage une rubrique pour présenter la sagesse sociologique aux étudiants de premier cycle que le foyer d'une théorie et de recherches sur un objet bien précis**¹²⁸ »

Pris au pied de la lettre, ce discours introductif invite à se rendre à l'évidence que la sociologie des problèmes n'a jamais existé avant l'émergence du constructivisme. L'extrême confiance que dégage ce discours laisse penser que les définitions qui ont été données de la notion pèchent par inexactitude et inadéquation. Ces définitions contribueraient plus, selon Spector et Kitsuse, à appauvrir la sociologie qu'à l'enrichir. Un chantier est donc à bâtir.

Dans la manière euphorique qu'elle a de réifier les théories qui l'ont précédé, le projet constructiviste s'annonce comme très ambitieux. Qu'apporte-il donc de si révolutionnaire au sein de la pensée sociologique sur les problèmes ? D'abord l'idée que les faits ne sont pas des données, mais des construits. Ensuite, qu'en lieu et place des conditions objectives, il faut parler de conditions supposées. Enfin, qu'il faut mettre l'accent sur la question des processus, des « *claim-making activities* » au cours desquels en vient à être nommé un fait social comme problème. Les valeurs sociales ne préexistent pas au problème, elles sont mobilisées comme des éléments de justification qui accompagnent le processus de revendication. En clair, les membres d'une société déploient ces éléments du registre discursif moral du type « il est incorrect de... ; il n'est pas normal de, etc. » pour justifier du bien-fondé de leur mobilisation.

Si la notion de processus apparaît centrale, c'est parce qu'elle est aux yeux de Spector et Kitsuse la seule qui permet à la sociologie de proclamer sa capacité à étudier les problèmes de manière autonome et rigoureuse. Spector et Kitsuse écrivent ainsi que « **le processus par lequel les membres de groupe ou de sociétés définissent une condition supposée comme problème est**

¹²⁸ SPECTOR, M., & KITSUSE, J. I., *Constructing Social Problems*, Transaction Publisher, 2000, p. 1

le signe distinctif de la sociologie des problèmes sociaux. »¹²⁹ On comprend par là que pour le constructivisme, un problème n'advient que lorsqu'il a été façonné comme tel par un langage, des représentations, bref par toute une opération de construction du réel.

Publié en 1977, *Constructing Social Problems* constitue ainsi l'élément déclencheur d'une théorie des problèmes dont la suprématie continue de s'étendre depuis 1970 par-delà les airs culturels et les continents. Il y a plus d'une décennie en effet, Erik Neveu faisait remarquer qu'en France, la notion de « problème public » était encore faiblement intégrée au vocabulaire des sciences sociales¹³⁰. Si l'importation en France de la pensée sociologique sur les problèmes sociaux date des années 80, l'enthousiasme pour les décrire à partir d'une approche constructiviste, rencontre un grand succès aussi bien en sociologie qu'en Sciences de Gestion. Il suffit pour s'en convaincre, d'inventorier les travaux empiriques portant sur la *construction sociale de*, ainsi que ses succédanés comme *la manufacture de*, *la fabrication de*, *l'invention de*. On se résoudra alors à conclure qu'il est presque devenu un genre littéraire¹³¹.

D'après Riot, on trouve les premiers reflexes constructivistes auprès de certains sociologues français comme Bourdieu¹³², dès le milieu des années 60. Traitant des phénomènes autres que les problèmes sociaux, ces travaux sont *a priori* sans filiation explicite et directe avec les théories développées dans le champ constructiviste anglo-saxon¹³³. Les travaux de Bruno Latour et, plus particulièrement, ceux de Bernard Lahire dans « *L'Invention de l'Illettrisme*¹³⁴ », symbolisent la grande percée du modèle constructiviste dans le champ des recherches sur les problèmes sociaux en France.

Si la question des processus est aussi décisive dans cette approche, c'est parce qu'ils sont les seuls qui permettent, selon Spector et Kitsuse, de faire valoir l'existence d'une *histoire naturelle* des problèmes. Retracer cette histoire est selon ces sociologues la meilleure façon de résoudre les impasses de la sociologie face à l'analyse des problèmes. Observer les processus, c'est se donner les moyens de constituer les « matériaux bruts » d'une sociologie des problèmes publics, dont la principale fonction est alors « d'identifier des phases qui s'enchainent et un

¹²⁹Ibidem, p, 88-89

¹³⁰NEVEU, E. *L'Approche constructiviste des problèmes publics*, op.cit

¹³¹L'expression est de Hacking. HACKING, I, *Entre science et réalité : la construction sociale de quoi ?* Paris, La Découverte, 2001.

¹³²BOURDIEU, P, PASSERON, JC, SAINT MARTIN, M. de, *Rapport pédagogique et communication*, Paris, Mouton, 1965

¹³³RIOT, L. Introduction au texte de BLUMER, H. *Les Problèmes sociaux comme comportements collectifs*, op.cit

¹³⁴LAHIRE, B. *L'Invention de l'Illettrisme*, Paris, La Découverte, 2005. Pour Riot, Lahire est considéré comme l'un des premiers sociologues français à emprunter explicitement un schème d'analyse constructiviste.

ensemble de facteurs qui conditionnent le développement du problème social d'une phase à l'autre¹³⁵ ».

1.2.5- La centralité des démarches de revendication dans la construction des problèmes

Dans leurs définitions des problèmes sociaux, Spector et Kitsuse mettent en tension un processus définitionnel (dimensions cognitives et discursives) et des actions de mobilisation (dimensions revendicatives). Ils font remarquer que ce qui est problème public renvoie essentiellement à des « activités de groupes qui adressent des **dénonciations et des revendications** à des organisations, des agences et des institutions à propos d'une condition supposée¹³⁶. » Ainsi, renchérissement-ils,

« Nous définissons les problèmes sociaux comme les activités d'individus ou de groupe qui **produisent des expressions de mécontentement et de revendications relatives à une situation présumée**. (...) le problème central pour une théorie des problèmes publics est de rendre compte de l'émergence, de la nature et de la maintenance **des activités revendicatives** et des réponses qu'elles suscitent ¹³⁷ »

Dans ces deux définitions strictement identiques, on se rend aisément compte de la centralité des démarches revendicatives dans la promotion des causes et la construction des problèmes.¹³⁸

A la lecture de cette définition, des questions surgissent. Cette conceptualisation des problèmes est-elle suffisamment englobante à la mesure des fortes prétentions du constructivisme à bâtir une vraie théorie sociologique des problèmes ? Les problèmes sont-ils réductibles à l'expression d'un mécontentement ? D'une revendication ? Prennent-ils forme à cet instant précis ? Ne peut-on pas penser qu'au stade de la revendication, les problèmes sont déjà dans un cycle avancé dont on ignore la naissance, un peu au fond comme l'interactionnisme et le fonctionnalisme ? L'affirmative nous semble la plus pertinente. Nous le monterons dans le chapitre suivant.

Nombre d'auteurs reconnaissent en la définition proposée par Spector et Kitsuse le mérite de représenter de manière plus exhaustive les divers aspects des problèmes sociaux. Leurs écrits s'en réclament. Ils insistent sur le processus et les revendications qui sont au principe de

¹³⁵SPECTOR, M. KITSUSE, J.I, *Sociologie des problèmes sociaux, un modèle d'histoire naturelle*, (in) CEFAL, D., TERZI, C. *L'Expérience des problèmes publics*, op.cit

¹³⁶ Ibidem,

¹³⁷SPECTOR, M. KITSUSE, J.I, *Constructing Social Problems*, op.cit. pp, 75-76

¹³⁸ HENRY, E, *Construction des problèmes publics*, op.cit. p, 146-154

l'émergence des problèmes. D'après Spector et Kitsuse, les problèmes sociaux se présentent en effet comme des séquences d'événements¹³⁹, les uns s'appuyant sur les autres de manière linéaire. Ils se constituent dans les quatre étapes suivantes :

a) - *De l'émergence du problème à la controverse publique* : Spector et Kitsuse posent les activités de revendication comme la première démarche qui se manifeste dans la carrière des problèmes. Ils écrivent ainsi que « **les tentatives pour transformer des problèmes privés en litiges publics et les éventualités de ce processus de transformation, constituent les activités initiales des problèmes sociaux.**¹⁴⁰ » Ces transformations s'opèrent à l'aide de stratégies de promotion et de dénonciation visant à conférer au problème un succès¹⁴¹ notoire par l'accroissement de sa publicité. Par leurs rapports directs au problème émergent, deux mouvements d'acteurs et d'intérêts en jeu incarnent cette phase. Ces mouvements sont : *les croisades morales* : actions engagées par des individus non directement affectés par le problème ; *les groupes d'intérêts* : actions menées par des individus directement affectés par les conséquences du problème¹⁴².

b) - *La prise en charge du problème par les institutions* : Cette deuxième phase marque la légitimation des revendications et la reconnaissance du groupe affecté. Elle conduit à la désignation officielle des « propriétaires du problème public ». Etre « propriétaire » d'un problème, c'est, écrit Gusfield :

« Se voir investi de la reconnaissance et des obligations associées à la charge de s'assurer qu'un degré élevé d'attention et de crédibilité est conféré à l'existence d'un problème ainsi qu'aux informations et idées qui le concernent. « **Etre propriétaire d'un problème social** » c'est détenir l'autorité d'énoncer qu'une situation est « problématique » et de proposer ce qui pourrait être fait pour y remédier. C'est avoir le pouvoir d'orienter et de diriger l'organisation des ressources, les lois, les opinions, les moyens d'application, les biens et les services-pour contribuer à la résolution du problème.¹⁴³ »

Pour Spector et Kitsuse, cette étape est décisive, car si elle consiste en une prise en charge du problème par un organisme officiel de l'administration publique, elle permet en même temps au groupe reconnu de devenir le porte-parole des populations affectées. Si, pour passer à la phase

¹³⁹ La notion de séquences d'événement renvoie ici à l'idée que tout phénomène « se développe en passant par un certain nombre de phases distinctes, chacune étant caractérisée par des processus ou par des dynamiques, par des distributions de personnages, des types d'activités et des dilemmes qui lui sont propres. » SPECTOR, M. & KITSUSE, J. I., *ibidem*,

¹⁴⁰ SPECTOR, M., & KITSUSE, J.I, *op.cit.*

¹⁴¹ Trois éléments concourent au succès d'un problème selon Spector et Kitsuse. Le pouvoir du groupe affecté, la nature de ses revendications et les mécanismes et stratégies de l'activité de revendication. SPECTOR, M. & KITSUSE, J.I, *Sociologie des problèmes sociaux, un modèle d'histoire naturelle*, (in) CEFAI, D., TERZI, C. *L'Expérience des problèmes publics*, *op.cit.*, p, 89

¹⁴² Spector et Kitsuse montrent que les finalités des deux actions peuvent être différentes selon le rapport aux conséquences du problème. Ainsi, expliquent-ils, les actions menées par ceux qui engagent des croisades morales, se concentrent essentiellement sur les tentatives de transformer les troubles privés en problèmes publics, tandis que les groupes d'intérêts œuvrent à des échelles plus structurelles.

¹⁴³ GUSFIELD, J., *Significations disputées*, *op.cit.*, p, 118

suiuante, un problème social doit concerner et être pris en charge par « une institution (...) afin de gérer les revendications et les plaintes relatives à la condition en question¹⁴⁴ », cette étape se caractérise par son ambivalence. En effet, d'une part, l'entrée en lice de commissions officielles qui prennent en charge le problème légitime celui-ci en lui donnant une nouvelle ampleur ; d'autre part, expliquent Spector et Kitsuse, cette entrée éclipse le groupe engagé. Celui-ci peut perdre le contrôle du problème, qui peut aussi disparaître sans avoir été résolu.¹⁴⁵ On débouche alors sur la troisième phase du processus.

c)- *Bureaucratization et déplacement des termes du problème* : cette étape renvoie à la contestation des « organisations chargées d'améliorer ou d'éradiquer¹⁴⁶ » la situation. Elle prend naissance dans la remise en cause par le groupe social de l'efficacité des institutions officielles ou des experts désignés. Le collectif considère ainsi que la définition et la solution que ces acteurs apportent au problème sont inadéquates et sont elles-mêmes problématiques. Il peut s'agir pour les propriétaires d'un problème, de contester soit les compétences des agences désignées, soit de dénoncer leur militantisme et leur partialité¹⁴⁷. On passe ainsi d'une dénonciation des conditions supposées à une dénonciation des procédures bureaucratiques de traitement des problèmes. La remise en cause des agences chargées de la résolution du problème augure d'une étape de rebondissement et de conflits marquée par l'émergence d'espaces alternatifs activistes.

d)- *L'invention de solutions alternatives* : D'après Spector et Kitsuse, l'inadéquation des mesures proposées par les institutions publiques peuvent conduire à une radicalisation des mouvements de revendication. Ces derniers échaffaudent des alternatives qui, selon Spector et Kitsuse, sont soit orientées « en valeur », soit « par l'intérêt ». Le rapport qu'entretiennent les deux avec le système bureaucratique est radicalement différent. Comme l'écrivent les deux sociologues,

« Une alternative « orientée en valeur » fera pression pour devenir à son tour *la* forme institutionnelle, et travaillera donc à une transformation radicale du monde existant. Par

¹⁴⁴Ibidem,

¹⁴⁵ Spector et Kitsuse déplorent l'inefficacité des commissions chargées d'étudier et d'apporter des solutions aux problèmes publics. Ils estiment que leur avènement contribue à un refroidissement des controverses et qualifient ces commissions de hauts lieux des enterrements de première classe d'un grand nombre de problèmes sociaux.

¹⁴⁶ SPECTOR, M. & KITSUSE, J.I., *Sociologie des problèmes sociaux, un modèle d'histoire naturelle*, ibidem.

¹⁴⁷ Quéré observe ainsi que dans le cas des algues vertes, les organisations agricoles ont dénoncé la partialité des scientifiques engagés dans la détermination des causes du problème. Il écrit que ces organisations « s'en sont pris aussi aux scientifiques qui font des « mauvaises » pratiques agricoles la cause de la prolifération des algues vertes : ils agiraient plus en militants écologistes qu'en chercheurs impartiaux ! », QUERE, L. *Le Travail des émotions dans l'expérience publique. Marées vertes en Bretagne*, (in) CEFAL, D. & TERZI, C., *L'Expérience des problèmes publics*, op.cit. p, 142

contre, une alternative « orientée par l'intérêt », restera une alternative, toujours vulnérable, exposée au risque de la fin du régime de tolérance ou d'indifférence dont elle bénéficie et qui est la condition de sa perpétuation¹⁴⁸.

1.2.6- Le constructivisme : Un modèle peu innovant ?

Les premières critiques formulées contre le constructivisme accusent le faible potentiel d'innovation qu'apporte le modèle dans la sociologie des problèmes. L'idée des processus ou de l'histoire naturelle sont considérées comme moins originales. En effet, des auteurs comme Blumer, avaient déjà avancé l'idée que les problèmes sociaux sont fondamentalement le produit d'un processus de définition et de revendication collectives et non un ensemble de conditions objectives et de valeurs sociales existant de manière indépendante. Le modèle du processus que l'on retrouve de manière assez explicite chez les interactionnistes, conduit à penser d'ailleurs, selon Céfai et Terzi, que l'approche constructiviste est plus « en continuité qu'en rupture avec les théories interactionnistes¹⁴⁹. »

Par ailleurs, remarquent Céfai et Terzi, le modèle de l'histoire naturelle présente d'autres limites dans le fait qu'elle « se contente d'aligner des phases ou des stades de transformations du problème public sur un mode trop linéaire, trop rigide et trop positif¹⁵⁰. » La trajectoire rectiligne et déterministe de la carrière des problèmes, telle que tracée par le processus de l'histoire naturelle, néglige les phénomènes d'indécision et d'indétermination qui participent de la dynamique de construction des problèmes. Or, ce sont ces phénomènes qui permettent de montrer que les problèmes se font moyennant des épreuves et des expérimentations, des configurations, des déconfigurations et des reconfigurations permanentes, qui ont lieu dans des situations et des temporalités variables.¹⁵¹ Dit de cette manière, la trajectoire d'un problème est

¹⁴⁸SPECTOR, M. & KITSUSE, J.I, *Sociologie des problèmes sociaux, un modèle d'histoire naturelle*, ibidem.

¹⁴⁹CEFAI, D. & TERZI, C., *L'Expérience des problèmes publics*, op.cit. p, 83

¹⁵⁰ibidem, pp, 29-30.

¹⁵¹Bien que les travaux de Gusfield dans *La Culture des problèmes publics*, se réclament du constructivisme, l'auteur s'éloigne de cette conception mécaniste du modèle de pensée rigide de l'histoire naturelle, pensé comme pouvant se déployer de manière automatique à un ensemble de problèmes publics. Au contraire, leur constitution est le résultat d'une expérience en permanence renouvelée comme c'est le cas chez Dewey dont Gusfield souligne la proximité de pensée. Pour Gusfield en effet, la constitution des problèmes est à l'image de la culture publique qu'il considère ne pas être « un « fait social » au sens durkheimien du terme, mais un travail de définition, d'invention de la continuité, de redécouverte, de reformulation ou de renaissance, qui répond à des situations données ». GUSFIELD, J. *Actions collectives et problèmes publics*, (in) CEFAL, D. PASQUIER, D. *Les sens du public, Entretien avec CEFAL, D. et TROM, D.* op.cit

une trajectoire dynamique et complexe, au sein de laquelle les étapes peuvent rigoureusement s'entremêler.

La critique du positivisme constructiviste résulte du fait que l'approche prend faiblement en compte les phases d'affectation, ces moments de préfiguration au cours desquels **une expérience est ébranlée et désarticulée avant d'être problématisée**. Négliger les dimensions sensibles du trouble qui précèdent toute activité de revendication et de dénonciation, revient à occulter les phases passives d'un problème, à **s'intéresser beaucoup plus à l'agir qu'au pâtre qui le précède et l'active**. De cette manière, le constructivisme se laisse gagner par le même type de critique adressé aux conceptions positivistes du « fait social » en anthropologie¹⁵².

A son caractère assez mécanique, s'ajoute, selon Céfai, une conception des problèmes comme des objets manipulables. Un certain constructivisme laisse penser, écrit le chercheur, que les problèmes publics sont :

« Indéfiniment manipulables, que les critères de leur appréhension et de leur appréciation sont arbitraires ou artificiels » ouvrant à « toutes formes de scepticisme et de cynisme auxquels n'échappe pas la critique de la domination qui prête aux « dominants » un pouvoir de produire des illusions (auxquelles ils finissent par croire) et cantonne les « dominés » dans l'impouvoir de la seule consommation de ces illusions (dont ils ne parviennent pas à réchapper) ¹⁵³».

Si cette critique conduit le sociologue à privilégier le terme « constitution » des problèmes sur celui de « construction », c'est au regard du dévoiement du constructivisme dans certains travaux empiriques, guidés par des postures rigides et déterministes, qui laissent souvent penser, comme le dit Céfai, à une facile malléabilité de la réalité sociale¹⁵⁴. Une des limites de la focalisation sur les conditions subjectives est le fait de suggérer en effet, que les problèmes résultent souvent d'« effet arbitraire de stratégies de domination de la part d'acteurs

¹⁵² Voir LAPLANTINE, F. *La Dimension subie*, entretien avec MOREAU, Y., *Communications*, 1/2015, n° 96

¹⁵³ CÉFAI, D. *La construction des problèmes publics : définitions de situations dans des arènes publiques*, op.cit

¹⁵⁴ Céfai écrit ainsi : « Nous avons parlé de « construction » des problèmes publics par les acteurs collectifs, pour sacrifier au langage devenu commun en sciences sociales. Mais le terme de « constitution », façonné par l'histoire de la phénoménologie, qui ne laisse réduire la genèse temporelle d'une signification intersubjective ni à l'activité d'un sujet ni à la passivité d'un objet, ou celui de « configuration » (Gestaltung), entendu au sens merleau-pontien d'émergence d'une structure figure-fond, qui ne soit assignable ni à la matière ni à l'esprit, nous semblerait plus approprié. Il est insuffisant en un sens de parler de « construction » de la réalité ou de la légitimité, de la causalité ou de la responsabilité. C'est laisser entendre que les enjeux cognitifs et normatifs des problèmes publics sont indéfiniment manipulables, que les critères de leur appréhension et de leur appréciation sont arbitraires ou artificiels ; c'est ouvrir la porte à toutes forme de scepticisme et de cynisme, auxquels n'échappe pas la critique de la domination qui prête aux « dominants » un pouvoir de produire des illusions (auxquelles ils finissent par croire) et cantonne les « dominés » dans l'impouvoir de la seule consommation de ces illusions (dont ils parviennent parfois à réchapper) ». CÉFAI, D. *La construction des problèmes publics : définitions de situations dans des arènes publiques*, op. cit.

institutionnels, sociaux ou politiques, en position d'imposer leurs perspectives¹⁵⁵ ». C'est ce que l'on déplore des études constructivistes qui considèrent les médias comme les seuls constructeurs de la réalité sociale.

Ces critiques découlent de l'absence de mise en perspective du modèle constructiviste dans certains travaux empiriques. Pour d'autres auteurs, le cloisonnement de la réflexion et l'absence de débat au sein du courant ont montré ses limites. En effet, comme si l'ambitieux projet constructiviste était théologique et universel, l'absence de débat dans le courant a, selon Joel Best, condamné ceux qui s'en inspirent à redéployer en permanence le même paradigme théorique qui, faute de mieux, constitue désormais «un format explicatif standard¹⁵⁶» à un ensemble de problèmes sociaux pourtant aussi hétéroclites les uns que les autres. L'essoufflement du modèle vient ainsi de l'incapacité des travaux qu'il accouche à innover car «ne parvenant qu'à additionner les études de cas sans véritable constitution d'une base de connaissances scientifiques stabilisées.¹⁵⁷ »

Les différentes critiques que nous venons de mettre en évidence ne doivent pour autant conduire à tout rejeter du constructivisme. Il ne s'agit point de faire un révisionnisme de la sociologie des problèmes, ni une trivialisation de ses matrices intellectuelles. Il s'agit plutôt de congédier leurs limites et tirer profit de leurs apports. En l'espèce, le constructivisme renferme un ensemble d'éléments d'analyse d'une grande pertinence théorique pour nombre de problèmes. L'exemple le plus frappant est l'idée que les problèmes sont configurés par des discours et des pratiques revendicatives. Cette dimension est un lieu commun des conceptions interactionniste, constructiviste et pragmatiste des problèmes.

Pour tirer profit du constructivisme, il faut éviter de déployer mécaniquement le même système linéaire de l'histoire naturelle pour des problèmes aussi différents les uns que les autres. Il faut aussi se défaire d'une lecture rigoriste du constructivisme, qui oriente vers la surpuissance d'un acteur social au détriment des dynamiques d'interaction. Prendre en compte ces aspects, c'est interroger alors des processus d'expérimentation au sein desquels émergent des publics qui configurent un problème en le publicisant dans des arènes sociales. Là tient entre autres l'originalité du modèle pragmatiste.

¹⁵⁵CEFAI, D. TERZI, C, *L'Expérience des problèmes publics*, op.cit. p, 13

¹⁵⁶BEST, J., *Constructing the Sociology of Social Problems : Spector and Kitsuse Twenty Five Years Later*, Sociological Forum, 17, (4), 2002, pp, 699-706

¹⁵⁷HENRY, E. *Construction des problèmes publics*, op.cit. pp. 146-154

CHAPITRE II : LE PRAGMATISME, OU LA VISION DES PROBLEMES COMME UNE EXPERIENCE DYNAMIQUE

Introduction : Pourquoi une analyse pragmatiste des problèmes publics ?

Lorsqu'on étudie les problèmes publics sous l'angle pragmatiste après avoir démontré certaines insuffisances des théories sociologiques, on est frappé par le fait d'avoir à remonter le temps, à retourner à un demi-siècle plus tôt après la spectaculaire émergence du constructivisme et l'emprise que continue à avoir sa grille de lecture sur l'analyse des problèmes.

Lorsqu'en 1927 John Dewey publie *Le Public et ses Problèmes*, on n'était encore dans les balbutiements du fonctionnalisme. On peut alors s'étonner de constater que les réflexions de Dewey n'aient eu guère d'écho dans le cercle de la « bien-pensance » des sociologues de l'époque et des générations qui ont succédé. La sociologie semble avoir été curieusement hermétique à la philosophie pragmatiste alors que certains l'accusent d'être sous influence d'autres disciplines comme la psychologie. Faut-il y voir des réticences envers l'interdisciplinarité ? Celle-ci laisserait-elle penser l'incapacité d'une science à aborder une question avec ses propres concepts et méthodes, comme si au fond, toute discipline était condamnée à évoluer en vase clos ? A observer de près les critiques formulées d'un courant sociologique des problèmes à l'autre, la question mérite d'être posée et d'être creusée ailleurs.

Il n'empêche que plus d'un demi-siècle après *Le Public et ses Problèmes*, la théorie pragmatiste reste encore peu exploitée dans le champ des recherches sur les problèmes publics. L'intérêt porté aux travaux de Dewey est encore très récent pour ne pas dire qu'il est à sa phase de naissance et de vulgarisation, soutenue par les travaux novateurs de Daniel Céfai entre autres. Cette thèse entend contribuer pour cette cause au regard de la pertinence théorique du modèle et de l'impératif d'utilité sociale des recherches académiques. Peu exploité parce que sans doute encore peu connu, et parce qu'existant en dehors des théories conventionnelles de la sociologie des problèmes, le pragmatisme remédie à certaines insuffisances pointées dans le chapitre précédent. Il enrichit les connaissances dans le domaine de manière fondamentale. Partageant certains aspects des théories sociologiques, il se distingue par les nouvelles pistes de réflexion

qu'il met au jour, et son réalisme¹⁵⁸ marqué par le fait de tenir compte de tous les types de problème.

En effet, l'originalité du modèle pragmatiste tient au fait de **considérer les problèmes comme une expérience**¹⁵⁹. L'intérêt d'une telle conception est le fait de doter les problèmes d'une dynamique narrative qui permet, entre autres, de dépasser l'impasse fonctionnaliste des problèmes dits latents. Car pour le pragmatisme, même **dans leur latence, les problèmes sont préfigurés**¹⁶⁰ parce qu'ils interviennent dans des « situations qui ont une forme d'intrigue avant leur configuration narrative ¹⁶¹ ». De la même manière, **le pragmatisme pallie les insuffisances du constructivisme, qui envisage les problèmes au moment seulement où sont formulés des énoncés revendicatifs**¹⁶².

¹⁵⁸ L'idée du réalisme contraste avec la façon dont le constructivisme pense les problèmes publics les uns par rapport aux autres. Steve Woolgar et Dorothy Pawluch ont en effet dénoncé, dans *Charcutage Ontologique* (1985), l'asymétrie des postures constructivistes dans l'analyse des problèmes. Ils soulignent que les auteurs constructivistes tiennent certains faits sociaux pour acquis, et mettent d'autres en suspens afin de mieux montrer leur caractère construit. Voir HENRY, E, *Construction des problèmes publics*, (in) FILIEULLE, O. et al. *Dictionnaire des mouvements sociaux*, op.cit.

Dans « *Qu'est-ce que problématiser ? L'apport de John Dewey* », Michel Fabre écrit à juste titre : « **L'approche la plus intéressante nous semble celle de Dewey dans la mesure où sa théorie de l'enquête prétend à un statut générique, c'est-à-dire valant pour tous les problèmes quelles que soient leurs formes** ». FABRE, M., *Qu'est-ce que problématiser ? L'apport de John Dewey*, (in) FABRE Michel et VELLAS Etienne, *Situations de formation et Problématisation*, De Boeck Supérieur « *Perspectives en éducation et formation* », 2006, p. 15-30.

Pour Renault Michel, en mettant l'accent sur la méthode, le pragmatisme « nous préserve de l'esprit de système et des pétitions de principe idéologiques auxquels la science sociale se confine trop souvent » RENAULT, M. *Délibération, action et démocratie : une perspective pragmatique institutionnaliste*, (in) HUMBERT, M. et CAILLE, A., *La Démocratie au péril de l'économie*, Rennes, PUR, 2006

¹⁵⁹ Pour un aperçu général de la philosophie de l'expérience, se reporter aux travaux de MADELRIEUX Stéphane, *Le Pragmatisme et les variétés de l'Expérience*, (in) PERRAUT, L. *L'expérience*, Paris : Librairie Philosophique J, VRIN, 2010, pp. 111-131. Madelrieux montre que la notion d'expérience est diversement conceptualisée. L'empirisme, première conception de la notion d'expérience, diffère de la conceptualisation pragmatiste par le fait que la première envisage l'expérience de manière négative, limitée à « l'ensemble des informations accumulées dans le passé sur un individu ou la collectivité ; expérience transmissible par le langage et l'apprentissage (p. 112) », alors que la seconde « déplace l'expérience de l'intérêt du passé au futur, du passif à l'actif, des origines aux conséquences » (pp. 120-121°).

¹⁶⁰ CEFAL, D., & TERZI, C. *L'Expérience des problèmes publics*, op.cit. p. 32.

¹⁶¹ Ibidem,

¹⁶² Céfai et Terzi montrent que les problèmes publics émergent d'une situation expérientielle ou un décalage se fait sentir dans notre façon de voir le monde. En d'autres termes, le problème n'invente pas une intrigue, mais s'insère dans une situation tendue où l'on voit se désarticuler notre expérience de l'environnement. Ils écrivent ainsi que : « Le travail de problématisation et de publicisation **n'invente pas une intrigue ex nihilo** : cette dernière s'enlève sur le fond d'une situation tendue entre un champ d'expérience et un horizon d'attente. C'est dans la mesure où nous sommes pris dans des situations qui ont la forme d'intrigues, que nous pouvons nous attendre à ce que tel ou tel événement, non encore formulé, thématiqué, problématisé, ait la potentialité de le devenir. (...) Si certains membres d'une communauté réussissent à faire l'expérience de troubles - c'est-à-dire de problèmes latents -, lesquels revêtent une certaine existence à leurs yeux alors même qu'ils ne sont pas formulés ou thématiqués, c'est qu'ils sont déjà pris dans la « structure d'intrigue » de ce qui pourrait devenir une situation problématique. » En insistant sur les processus de revendication, les constructivistes perdent de vue cette dimension préfigurative des problèmes et font remonter le début de l'intrigue à la phase de la *mimésis II* chez Ricoeur (moment où une situation est configurée comme problème). CEFAL, D., & TERZI, C. *L'Expérience des problèmes publics*, ibidem.

Parmi donc les traits distinctifs de l'approche pragmatiste des problèmes, on peut citer le fait qu'elle introduit l'idée que **les problèmes relèvent d'abord de l'expérience d'un vécu de la désarticulation d'un environnement transactionnel** source d'un trouble qui affecte un groupe. Aussi, défend-elle l'idée que **la configuration d'un problème est intimement liée à l'enquête sociale, qui permet l'émergence d'un Public politique, qui investit des arènes sociales et interagit avec d'autres**. Ainsi, un problème public est co-constitué par divers acteurs sociaux aux intérêts divergents.

Résumée de cette manière, l'approche pragmatiste met en exergue deux grandes dimensions des problèmes. La première est la dimension de la passivité face à un désordre qui nous arrive et prend d'abord la forme d'un trouble **(I)**. La seconde dimension est la configuration de ce désordre comme un problème public par un ensemble d'actions cognitives et pratiques **(II)**

I- Aux origines des problèmes publics : dimensions souterraines et passibilité aux situation-problèmes

Cette première partie entend montrer la pertinence des analyses de Dewey dans le travail qui consiste à examiner l'origine des problèmes publics. La définition pragmatiste des problèmes prend appui sur ce postulat de départ où Dewey écrit :

« Nous prenons pour point de départ le fait objectif que les actes humains ont des conséquences sur d'autres hommes, que certaines de ces conséquences sont perçues, et que leur perception mène à un effort ultérieur pour contrôler l'action de sorte que certaines conséquences soient assurées et d'autres évitées¹⁶³. »

Cette définition générale des problèmes comporte, au moins, deux grandes caractéristiques fondamentales. La première est relative au fait de **partir des conséquences** des actes humains que Dewey juge plus concrètes, au **lieu des causes** des problèmes qui ne seraient qu'hypothétiques en l'absence d'identification de preuves matérielles. La deuxième est liée à la distinction que fait Dewey entre deux types de conséquences : **les conséquences directes** qui touchent ceux qui sont directement impliqués dans une activité ; et **les conséquences indirectes** qui affectent d'autres personnes non directement impliqués dans leur production. C'est dans ces dernières que l'on parle de problème public, que Dewey lui-même fonde la distinction entre privé et public¹⁶⁴.

Cette définition fait déjà très clairement apparaître son intérêt pour notre recherche. Car les OGM sont indiscutablement le résultat d'activités d'un groupe de personnes (chercheurs, industriels) dont les conséquences sont « subies » par d'autres personnes (consommateurs, agriculteurs, etc.) non impliqués dans leur production. Sans anticiper, revenons à l'essentiel des points posés par la définition de Dewey. A travers les deux caractéristiques susmentionnées, deux grandes dimensions des problèmes sont mises en évidence :

a) - *Les problèmes sont l'expérience humaine et sensible d'un mal.* Ils sont d'abord **une épreuve vécue** suite à la désarticulation de notre expérience de la vie. Cela est lisible dans la phrase « *les actes humains ont des conséquences sur d'autres, ces conséquences sont **perçues*** ».

b) - *La configuration des problèmes résulte d'opérations complexes et multiples :* la transformation d'une épreuve en un problème public s'effectue dans des activités de désignation et de catégorisation, au cours desquelles des publics se constituent, des dynamiques d'interaction

¹⁶³ Dewey, *Le Public et ses problèmes*, op.cit, p, 91

¹⁶⁴ *ibidem*, p, 94

se créent, des responsabilités sont pointées, des solutions sont envisagées, etc. C'est ce que l'on retrouve dans l'idée très générale d'« effort » dans le reste de la phrase : « (...) et que leur perception mène à un **effort** ultérieur pour contrôler l'action de sorte que certaines conséquences soient assurées et d'autres évitées ».

La première partie de ce chapitre explore la première dimension. Elle rend compte des phases qui précèdent la mise en problème d'un fait, et qui sont **la survenance d'une nouveauté ou d'une conséquence indirecte qui désarticule l'expérience d'individus qui s'en trouvent affectés.**

2.1.1- L'expérience des problèmes publics est une expérience située entre un organisme et son environnement

Dans la vision pragmatiste, l'expérience que nous faisons des problèmes procède de notre interaction avec le milieu social. Toute expérience n'est possible qu'à condition que nous puissions être dans un rapport au monde, à un monde précis dont elle est le résultat¹⁶⁵. Ce monde, Dewey l'appelle de manière générique « environnement ». Il englobe, par ce terme, tout l'espace de l'extériorité¹⁶⁶ dans lequel évolue l'organisme vivant et avec lequel il est en constante relation. Pour Dewey, cette interaction est ontologiquement première. Elle est l'expérience au sens le plus large du terme¹⁶⁷.

Réfutant les conceptions empiristes de l'expérience¹⁶⁸ et les thèses dualistes cartésiennes fondées entre autres sur l'opposition entre sujet et environnement, corps et esprit, individu et

¹⁶⁵Dewey écrit : « Toute expérience est le résultat d'une interaction entre un être vivant et un aspect quelconque du monde dans lequel il vit ». DEWEY, J. *L'art comme expérience*, Paris, Gallimard, 2010, pp, 68-69

¹⁶⁶FREGA, R., *Pensée, expérience, pratique : Essai sur la Théorie du Jugement de John Dewey*, Paris, L'Harmattan, 2006, p, 150

¹⁶⁷Reprenons ce propos de Rotry (1993, p, 176) cité par Dumez, selon lequel « Pour Dewey, redécrire l'expérience constitue le tout de la philosophie ». HERVE, D. *Un contre modèle de l'action : L'expérience selon Dewey*, Le Libello d'Aégis, Vol. 3, n° 4, 2007, pp, 18-24. Cette notion d'expérience n'est pas sans poser de problèmes à certains commentateurs. Zask écrit d'ailleurs que Dewey exprime un regret d'avoir recouru à ce terme, alors que celui de « culture » aurait, dit-elle, évité bien des ambiguïtés à ses lecteurs habitués jusqu'ici aux lectures empiristes du concept. Zask, J. *Ethique et politique de l'interaction : le self-government à la lumière du pragmatisme*, (in) CEFAL, D., JOSEPH, I., *L'Héritage du pragmatisme, Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, Paris, Broché, 2002, p, 141

¹⁶⁸Courant le plus répandu dans l'étude du concept d'expérience, qui conçoit celle-ci comme « la perception et la réception d'un donné sensible, donné qui occasionne des réactions, des sensations, des impressions, des perceptions, des images, des significations éprouvées par celui qui les reçoit comme vécus subjectifs immédiats », QUERE, L. *La Structure de l'expérience*

société¹⁶⁹, Dewey considère la relation au monde comme un « tout » dynamique, ordonné et continu¹⁷⁰. Cette posture holiste et écosystémique repose sur le principe d'une continuité de l'expérience entre l'organisme et son milieu. Elle suppose en effet qu'il est impossible de ne pas avoir une expérience du monde parce que l'être ne peut nullement se détacher de son environnement. Autrement dit, il ne saurait y avoir de vide entre l'organisme et son environnement¹⁷¹, de même que le monde dans lequel vit le sujet n'est pas une donnée en soi, mais n'existe qu'à travers les interprétations qu'il en fait.

Cette composition harmonieuse est ce qu'on appelle une situation expérientielle ou expérience transactionnelle. Décrivant la situation comme un « tout contextuel », Dewey écrit ainsi :

« ...Ce que désigne le mot « situation » n'est pas un objet ou un événement isolé d'objets ou d'événements. **Car nous n'expérientions ni ne formons jamais de jugements à propos d'objets et d'événements isolés, mais seulement en connexion avec un tout contextuel.** Ce dernier est ce qu'on appelle une « situation » (...) Un objet ou événement est toujours une portion, une phase ou un aspect particulier d'un monde environnant expérienté. (...) **Nous vivons et nous agissons en connexion avec l'environnement existant, non en connexion avec des objets isolés, même si une chose singulière peut avoir un sens crucial pour décider de la manière de répondre à l'environnement total.** ¹⁷²».

Une situation est donc la représentation de l'ordre naturel et du « flux vital des échanges de l'organisme et de son environnement¹⁷³ ». Deledalle écrit à propos que « la tension, le conflit, avant d'être un problème pour l'homme, est d'abord un conflit dans une situation expérientielle qui, sans lui serait harmonieuse, unifiée, intégrée, déterminée, continue¹⁷⁴ ».

Pour comprendre cette philosophie de l'expérience située et unifiée, il faut sans doute remonter à la conception pragmatiste de l'interaction entre l'organisme et son environnement. Si Dewey considère ce rapport comme un tout harmonieux, il explique en même temps ce qu'il entend par

publique d'un point de vue pragmatiste, (in) CEFAL, D., JOSEPH, I., *L'Héritage du pragmatisme, Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, op. cit. p, 167

¹⁶⁹ Dewey écrit à juste titre qu' « En fait, ces deux mots, individus et social, sont désespérément ambigus, et l'ambiguïté ne cessera jamais tant que nous les abordons dans les termes d'une antithèse », *Le Public et ses Problèmes*, op.cit, p, 286

¹⁷⁰ Le principe de continuité de l'expérience transactionnelle est fondamental dans la philosophie de l'expérience pragmatiste. Elle est continue, écrit Quéré, dans la mesure où « l'interaction avec un environnement est reconduite de moment en moment et où il n'est pas possible de ne pas se trouver dans une situation : « on ne peut pas refuser d'avoir une situation car cela équivaut à ne pas avoir d'expérience du tout », QUERE, L. *La Structure de l'expérience publique d'un point de vue pragmatiste*, (in) CEFAL, D., JOSEPH, I., *L'Héritage du pragmatisme, Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, ibidem, p, 170

¹⁷² DEWEY, J., *Logique. La Théorie de l'enquête*, Paris, PUF, 1993, pp, 129-130

¹⁷³ MOLLARD, Romain, *John Dewey, une foi commune (1934) trad.fr, Les empêchements de penser en rond*, La Découverte, 2011

¹⁷⁴ DELEDALLE, G., *L'Idée de l'expérience dans la philosophie de John Dewey*, Paris, PUF, 1967, p, 395

les deux notions. Il établit ensuite les limites localisables de l'environnement ainsi que le type de lien qui unit les deux entités.

S'agissant de l'organisme, celui-ci n'est pas simplement un sujet individuel doté d'un corps. Pour Quéré, des contraintes supplémentaires sont à prendre en compte¹⁷⁵. En effet, il faut d'abord que cet organisme soit une « instance effective de passion et d'action ». C'est-à-dire, qu'il soit **un individu capable d'être « affecté, touché, concerné, engagé par ce qui lui arrive** ¹⁷⁶». Il est donc, écrit Quéré, un « être concret doué d'une certaine sensibilité et pouvant disposer d'attitudes et d'habitudes de réaction et de réponse ¹⁷⁷ ». Il faut ensuite qu'il dispose de « capacités de perception, d'exploration et d'action ¹⁷⁸ ». Il faut enfin un « discours qui spécifie le patient et l'agent dans la relation à l'événement ¹⁷⁹ ».

Concernant l'environnement, Dewey souligne que celui dont il est question est uniquement l'environnement qui représente un champ d'activité¹⁸⁰ de l'individu, c'est-à-dire, le champ sur lequel celui-ci exerce un certain pouvoir d'action et d'investissement. Il n'est donc pas la totalité des conditions « physiques qui entourent l'organisme », mais seulement celles sur lesquelles il « exerce ses capacités et développe ses organes¹⁸¹ ». Dewey fait remarquer alors que le lien qui unit les deux est nécessairement un lien d'intérêt. C'est une relation de fonction¹⁸² en vertu de laquelle l'environnement représente une source vitale pour l'existence de l'organisme, mais aussi que cet environnement expérimenté par le sujet ne lui est guère détachable.

Comme le rapporte Deledalle, Dewey met en relief cette représentation de manière assez claire dans cette citation. Il y a bien entendu, dit-il,

« Un monde naturel qui existe indépendamment de l'organisme, mais **ce monde n'est environnement que s'il entre directement et indirectement dans ses fonctions vitales. L'organisme fait lui-même partie du vaste monde naturel et n'existe que dans les connexion actives avec son environnement**¹⁸³ ».

¹⁷⁵ QUERE, L. *La Structure de l'expérience publique : un point de vue pragmatiste*, op.cit

¹⁷⁶ Ibidem,

¹⁷⁷ Ibidem,

¹⁷⁸ Ibidem,

¹⁷⁹ Ibidem,

¹⁸⁰ ZASK, J., *L'Opinion publique et son double*, Paris, L'Harmattan, 2000, p, 12

¹⁸¹ Ibidem, p, 14

¹⁸² DELEDALLE, G., ibidem, p, 400. Comme l'explique Renault Michel, on peut étendre le sens de perspective transactionnelle pour montrer qu'il y a aussi une relation imbriquée entre environnement et sujet dans le fait qu'il y a une constante interaction entre le nommant (organisme) et le nommé (environnement). M. *Délibération, action et démocratie : une perspective pragmatique institutionnaliste*, (in) HUMBERT, M. et CAILLE, A., *La Démocratie au péril de l'économie*, Rennes, PUR, 2006

¹⁸³ DEWEY, J., *Logic*, pp, 33-34. Cité par DELEDALLE, G, op. cit.

Dit autrement, la distinction entre l'organisme et l'environnement, écrit Zask, est pour Dewey « « vitale » et non substantielle ; l'environnement n'étant tel que s'il est un champ d'activité pour l'organisme qui lui-même ne « fonctionne » que dans les connexions actives qu'il entretient avec lui¹⁸⁴ ». Ce processus de détermination réciproque en vertu duquel « l'organisme ne vit que dans et par l'environnement¹⁸⁵ » est celui qui définit le terme *transaction* utilisé par Dewey. Inspiré des théories évolutionnistes darwiniennes, la notion apparaît beaucoup plus tard dans ses travaux pour se substituer à celle d'interaction¹⁸⁶.

Comme relation d'un sujet incarné au monde¹⁸⁷, la transaction, explique Dewey, est une « situation en devenir continu qualitativement unifié dans laquelle on distingue un individu et son environnement¹⁸⁸ ». Dewey fait remarquer que cette connexion entre organisme et environnement fait intervenir parfois un troisième médium plus englobant. Ce médium est « la vie » en tant « qu'activité se conservant elle-même et se développant¹⁸⁹ ». L'expérience d'un problème est ainsi à appréhender dans l'accomplissement situé entre un organisme et son environnement.

Appliquée à notre recherche, la notion d'expérience située ou expérience transactionnelle prend toute son importance. En considérant les problèmes publics comme expérience qui se pose à l'existence humaine, l'on distingue au moins deux éléments essentiels de la théorie de Dewey. D'une part, **les OGM sont une nouveauté qui fait désordre dans une situation expérientielle initiale, caractérisée par le fait que la reproduction des plantes et des animaux ne s'est jamais réalisée sur la base d'une transgression de la barrière des espèces. De fait, ils représentent un changement dans notre expérience du vivant.**

D'autre part, les OGM interfèrent dans un environnement qui entre directement dans nos besoins vitaux. C'est le besoin de s'alimenter à travers ce que nous offre l'environnement avec lequel nous sommes en constante interaction. C'est aussi celui d'une alimentation respectueuse des valeurs de l'organisme et de l'environnement. De fait, par un bouleversement des lois de la

¹⁸⁴ZASK, J. *ibidem*, p, 12

¹⁸⁵ DELEDALLE, G., *ibidem*, p, 394

¹⁸⁶Dewey utilise le terme « transaction » à partir de l'année 1949, le substituant à la notion d'interaction qu'il employait depuis 1890. Zask précise que ce changement de lexique est justifié par l'accumulation des contresens autour de la notion d'interaction, concept héritée de la mécanique newtonienne, qui désigne le mouvement immuable se produisant entre particules de matières, alors que la transaction suppose que les « constituants mêmes des entités interagissantes soient modifiés ». Zask, J. *Ethique et politique de l'interaction : le self-gouvernement à la lumière du pragmatisme*, (in) CEFAL, D., JOSEPH, I., *L'Héritage du pragmatisme, Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, op, cit. p, 141

¹⁸⁷ PERRAUT, L. *L'expérience*, Paris : Librairie Philosophique J, VRIN, 2010. p, 10

¹⁸⁸ DEWEY, J. *Contribution a Cyclopedia of Education*, 1911, MW, Vol. 6, Article Expérience and the empirical. Cité par Zask

¹⁸⁹ *Ibidem*, p, 437, cité par Zask

nature (détourner la façon dont la nature crée les plantes et fait les choses), on aboutit à une rupture transactionnelle orchestrée par la volonté de reformer l'expérience qui lie l'organisme à son environnement.

2.1.2- Des quelques sources du mal

Les analyses de Dewey font évidemment surgir la question de savoir si sa philosophie de l'interaction entre le sujet et l'environnement ne conçoit pas la situation expérientielle comme immuable, qui ne devrait jamais être rompue. Ne considère-t-elle pas la nature comme un reposoir ? Dewey coupe court à ces interrogations qui retentissent comme des thèses déterministes et normatives. Il montre, comme le fait remarquer Robert Frega, que

« La pure conformité aux conditions de la part des êtres vivants n'existe pas (...) **Dans l'intérêt de la conservation de la vie, il y a une transformation de certains éléments environnementaux.** Plus la forme de vie est élevée, plus la reconstruction active du milieu est importante »¹⁹⁰.

Dewey n'exclut donc pas la possibilité pour l'organisme de transformer son environnement, mais, c'est à condition que les conséquences de ces transformations soient sans effets sur d'autres populations.

Dans « *Le Public et ses problèmes* », Dewey trouve ainsi dans la course effrénée des individus vers le progrès¹⁹¹, une possible genèse des problèmes. Celle-ci a, selon lui, entraîné des transformations considérables des rapports entre l'homme et son environnement. Dewey pointe plus particulièrement les conséquences négatives et indirectes de certaines innovations technologiques. Analysant ces conséquences, il écrit que

« **Si on a pu douter de l'importance des facteurs technologiques à l'égard des conséquences humaines pourvues d'une signification sociale, cette époque est révolue**

¹⁹⁰ FREGA, R., FREGA, R., *Pensée, expérience, pratique : Essai sur la Théorie du Jugement de John Dewey*, op.cit, p, 150
C'est dans ce sens qu'écrivent Queiroz et Ziolkowski : « l'histoire humaine n'est pas soumise à un ensemble de lois qui détermineraient automatiquement son progrès à travers un certain nombre d'étapes (...) » L'homme peut « contrôler et modifier son environnement matériel et social : il le produit autant qu'il est produit par lui » DE QUEIROZ, & ZIOLKOWSKI, 1997, p. 15. Le Breton écrit aussi : L'individu est « le bâtisseur de son monde, il n'est pas contraint par des forces sociales qui le dépassent, même s'il n'échappe pas à leur influence » (Le Breton, 2004, p. 37-38). Cités par VAN SCHENDEL, V. *L'action syndicale territoriale pour l'emploi et le développement (ASTED) : La construction de l'action collective territoriale : Le cas de la CSN et de la FTQ au Québec de 1980 à 2010*, Thèse de Doctorat, Québec, 2014, p, 68

¹⁹¹La science apparaît à travers son double effet positif et négatif. Les progrès scientifiques sont à la fois pourvoyeurs de bien et de mal. DEWEY, J. *Le Public et ses problèmes*, Paris, Gallimard, 2010

(...) **L'accroissement considérable de la puissance destructrice de la guerre qui a été mentionné plus haut est le résultat immédiat des développements des techniques¹⁹²»**

«L'industrie et les inventions technologiques créent des moyens qui altèrent les modes du comportement en association et qui changent radicalement l'importance, le caractère et la place de l'impact de leurs conséquences indirectes¹⁹³»

Dans l'idée de course folle au progrès, Dewey évoque aussi les facteurs économiques comme source de problèmes. Il écrit ainsi que :

«La question toujours en suspens qui à présent menace de conduire à un conflit irrépressible dans l'avenir concerne la portée actuelle des facteurs économiques dans la détermination des conséquences spécifiques¹⁹⁴ »

A la lumière de cette analyse, on est tenté de se demander si toute innovation ou tout facteur économique est producteur de dangers, de risques. Tenté de se demander si au fond Dewey n'est pas résolument technophobe. La réponse est, selon Dewey, à chercher dans la pensée, les vocations qui président au lancement des innovations, les intentions qui accompagnent les facteurs économiques. Il écrit ainsi qu'

« En réalité, le mal provient plutôt des idées (ou de leur absence) en relation avec lesquelles les facteurs technologiques opèrent. ¹⁹⁵»

Lorsqu'on se tourne vers la question des OGM, on retrouve systématiquement ces deux éléments. Progrès techniques et profits économiques sont aux OGM des facteurs consubstantiels. D'une part, en effet, il est appliqué aux aliments des techniques industrielles de plus en plus sophistiquées. D'autre part, ces techniques sont économiquement perçues comme très rentables.

Pour Dewey, c'est cette course folle au progrès et au profit qui entraîne l'instabilité des sociétés. Dewey voit dans la modification du rapport de l'homme à son environnement comme l'origine de certains problèmes¹⁹⁶. Si cette thèse paraît fondamentale dans sa philosophie, c'est parce que Dewey postule l'idée que le sujet, en tant qu'aspect de l'unité transactionnelle, « ne peut s'affecter lui-même que par le biais d'une transformation de son milieu environnemental¹⁹⁷ ».

¹⁹²DEWEY, J. *Le Public et ses problèmes*, p, 74

¹⁹³ Ibidem, p, 111

¹⁹⁴ Ibidem, p, 75

¹⁹⁵ Ibidem, p, 234

¹⁹⁶ Ibidem,

¹⁹⁷ FREGA, R., *Pensée, expérience, pratique : Essai sur la Théorie du Jugement de John Dewey*, op.cit, p, 150

Dans le contexte pragmatiste, un problème tire ses origines dans l'altération d'une normalité, la perturbation du cours normal de l'existence des choses, induites par l'irruption de conséquences indirectes, qui **introduisent une nouveauté dans l'expérience transactionnelle**¹⁹⁸. La survenue d'une nouveauté qui fait éclater la totalité unifiée de l'expérience et l'indétermination qu'elle met au jour sont donc centrales car elles préfigurent un problème. L'idée de l'irruption d'une nouveauté dans un champ d'expérience est donc primordiale. Il convient donc de montrer comment cette nouveauté intervient dans ce champ d'expérience, comment elle se présente à des individus et les affecte, comment ceux-ci y font face avant d'engager les démarches de désignation et de revendication chères au constructivisme. Autant de questions qui nous invitent à tisser des liens avec la théorie de l'événement telle que celle-ci est esquissée par la phénoménologie.

2.1.3- Quand des événements font rupture dans une expérience...

Les analyses de Dewey montrent que le point de départ d'un problème public est l'irruption d'une nouveauté, une occurrence¹⁹⁹ qui survient comme conséquence d'un acte d'autrui et provoque une distorsion dans une expérience. Suivant la nature des conséquences vécues individuellement ou collectivement, ce qui survient revêt deux formes principales : l'événement ou le fait positif.

Dewey dit peu de choses de ce qu'il entend par événement. Mais ce qu'il en suggère rejoint complètement les définitions plus détaillées apportées par la phénoménologie. Il écrit en effet, qu'« un événement est, **strictement, ce qui sort ; ce qui fait une sortie ; la conséquence la plus remarquable, l'arrivée au terme, l'aboutissement ; il ne peut être décrit et narré qu'en**

¹⁹⁸ La nouveauté rompt les certitudes de la vie quotidienne. On peut assimiler une désarticulation à l'expression d'une nouvelle idée. Pour Dewey, une nouvelle idée est la « déstabilisation de croyances reçues sans quoi elle ne serait pas une idée nouvelle » DEWEY, J., *Le Public et ses problèmes*, ibidem, p, 144.

¹⁹⁹ L'occurrence est un terme général qui désigne « tout ce qui survient » dans l'environnement transactionnel. Il recouvre deux types de réalités. Ce qui survient et qui est explicable à partir de ses causes est appelé un fait. Ce qui survient et qui ne peut s'expliquer par ses causes mais par ses conséquences est appelé un événement. Voir QUERE, L. *Les Formes de l'événement*, BALLARDINI R. PEDERZOLI, S. REBOUL-TOURE, G. TREGUER-FELTER (eds), *Les Facettes de l'événement : Des formes aux signes*, MediAzioni, 15, [http : //mediazioni.sitlec.unibo.it](http://mediazioni.sitlec.unibo.it), ISSN 1974-4382. Consulté le 15 Avril 2015

Dewey distingue l'événement du fait de manière très simple selon leur aspect téléologique. L'exemple qu'il prend est celui d'une « pierre qui dévale une pente : cette chute n'est pas un événement si personne ne la remarque, si aucun jugement n'est articulé à son sujet ; en revanche, elle devient événementielle si elle atteint une fin, si elle blesse quelqu'un ». DEWEY, J. *Logique. Théorique de l'enquête*, op.cit,

fonction d'un commencement qui marque une limite, d'un intervalle et d'un terme.²⁰⁰ »

L'événement historique affirme-t-il par ailleurs est « **quelque chose qui en son occurrence a des conséquences existentielles.** »²⁰¹ »

Bien que liminaire, cette définition offre une première signification du concept. En effet, lorsque la nouveauté qui dérègle une expérience représente un commencement absolu, une origine²⁰², une inauguration d'un monde, donc un acte sans précédent, on parle d'événement. Celui-ci devient, par sa disruptivité, un repère dans la trajectoire de ce monde auquel il ouvre des éventualités inexistantes et de nouvelles possibilités de compréhension. C'est parce qu'il sort de l'ordinaire qu'il est dit créateur de sens²⁰³. Quéré écrit ainsi que « découpé dans le flux des changements ²⁰⁴ », l'événement apporte avec lui « les conditions de sa propre intelligence », car n'étant ni explicable par un contexte prédéfini, ni compréhensible à partir du passé. Ce type d'événement dit disruptif parce que rompant la sérialité du monde et de notre expérience transactionnelle, introduit donc de nouvelles possibilités d'interprétation du passé, du présent et du futur qu'il reconfigure. Pour Badiou, ce type d'événement fait apparaître « une possibilité qui était invisible ou même impensable (...) il est la création d'une possibilité²⁰⁵ (...) celui qui va transformer ce qui a été déclaré impossible en une possibilité. Le possible va être arraché à l'impossible²⁰⁶ ».

Si ce type d'événement est important pour nous qui en faisons l'expérience, c'est parce qu'il « surprend notre attente », déchire les trames des logiques prédictives de notre environnement transactionnel, devenant par ce fait même, « ce qui est intéressant, ce qui est important ». Et par là, nous dit Ricœur, « l'ordre des choses est vu du point de vue de notre

²⁰⁰ DEWEY, J. *La Théorie de l'enquête*, op.cit, p, 300

²⁰¹ Ibidem,

²⁰² Une des caractéristiques fondamentales de ce type d'événement est de posséder cette qualité de l'absolue nouveauté, de ce qui jaillit la « toute première fois » et laisse émerger des situations inenvisagées. C'est le sens qu'attribue Furet à l'événement fondateur que représente la Révolution française. Pour Furet : « **La révolution française n'est pas une transition, c'est une origine et un fantasme d'origine. C'est ce qu'il y a d'unique en elle qui fait son intérêt historique ; et c'est d'ailleurs ce « unique » qui est devenu universel : la première expérience de la démocratie.** », FURET, F. *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1985

²⁰³ Quéré écrit ainsi : « **Il ouvre aussi des possibles et en ferme d'autres ; il introduit des éventualités qui n'étaient pas préfigurées dans le monde d'avant l'événement ; bref il reconfigure le monde, passé, présent et futur, de ceux qui s'exposent à lui et en font l'épreuve.** Il est alors plus qu'un fait qui peut être doté d'un sens, en fonction des possibles préalables d'un contexte : il est lui-même porteur ou créateur de sens, parce **qu'il introduit des possibilités interprétatives nouvelles ; et « il apporte avec soi l'horizon de possibilités interprétatives à la lumière duquel son sens même se dessine et se décide.** » QUERE, L. *Les Formes de l'événement*, Coll. E. BALLARDINI. R. PEDERZOLI, S. REBOUL-TOURE, G. TREGUER-FELTER (eds), *Les Facettes de l'événement : Des formes aux signes*, op.cit.

²⁰⁴ Ibidem,

²⁰⁵ BADIOU, A. *La philosophie et l'événement*, Paris, Germina, 2010, p, 19

²⁰⁶ Ibidem, p, 21

préoccupation, de notre souci, donc, sous un horizon d'historicité (...) **l'événement, c'est le nouveau par rapport à l'ordre institué**²⁰⁷. »

On retrouve chez François Laplantine, la même définition. Cet anthropologue met en avant deux caractéristiques des événements : l'indétermination et l'indéductibilité. Il écrit ainsi qu'« un événement arrive alors que nous ne nous y attendons pas. Il nous surprend et **introduit une faille dans l'enchaînement que l'on croyait rigoureusement logique et parfaitement prévisible de la causalité linéaire. Il nous affecte personnellement ou collectivement alors que ce que l'on appelle « l'histoire » peut rester impersonnelle ou anonyme.**²⁰⁸ » Laplantine établit la même relation avec la notion de catastrophe qu'il qualifie de plus événementielle qu'une simple inflexion. Pour lui, la catastrophe est le « surgissement d'un dehors ». Elle surgit, écrit-il, et « nous prend à l'improviste, surprend et suspend. Elle fait apparaître- je serais tenté de dire « éclater » - un dehors une extériorité, une altérité indésirables.²⁰⁹ » Voilà pourquoi, on dit souvent qu'une occurrence événementielle fait date, et des expressions comme « rien ne sera plus comme avant, c'est un tournant dans une vie, un précédent, un événement historique, etc. » en rendent souvent compte.

Le fait que l'événement se soustrait à toute prévision est, selon Romano, une de ses caractéristiques fondamentales²¹⁰. A celle-ci, il faut ajouter son caractère prescriptif au sens où, ce fait intramondain n'aura été événement qu'à la lumière de son futur, il ne se désigne comme tel qu'*a posteriori*. Il se conjugue en effet au futur antérieur. Comme le dit Mead dans ses termes, l'événement est « ce qui devient²¹¹ ». C'est ce que pense aussi Romano en écrivant que l'événement est « ce qui, à la différence du fait, ne se *présente* jamais lui-même comme accompli au présent puisqu'il ne peut justement *apparaître* avec le sens qui est le sien à celui qui en fait l'expérience que **selon un retard et un délai constitutifs**. C'est cette survenue – en sursis -, qui le distingue de tout phénomène intra-temporel. (...) **Il ne survient jamais dans le temps mais ouvre le temps**²¹²».

²⁰⁷ RICOEUR, P, *Événement et sens, Raisons pratiques*, Paris, 1991, p, 43

²⁰⁸ LAPLATINE, F. *La Preuve, la Révélation, le Scandale*, (in) OLAZABAL, I. & LEVY, J. J, *L'Événement en anthropologie : concepts et terrains*, Laval, Presses universitaires de Laval, 2006, p, 24

²⁰⁹ LAPLANTINE, F. *La Dimension subie*, entretien avec MOREAU Yoann, Paris, Le Seuil, *Communications*, 2015/1, n° 96, pp, 19-38

²¹⁰ ROMANO, C. *L'Aventure temporelle*, Paris, PUF, 2010, p, 81

²¹¹ Mead écrit dans ce sens : « ce qui rend un événement distinguable d'un autre est un devenir qui affecte sa nature interne », MEAD, 1939, 49. On retrouve la même approche chez Koselleck qui souligne que « chaque événement donne naissance à la fois à plus ou moins que ce qui est contenu dans ses données préalables : de là sa nouveauté qui chaque fois nous surprend », KOSELLECK, 1990, p, 138. Cités QUERE, L. *Les Formes de l'événement*, ibidem.

²¹² ROMANO, C. *L'Événement et le temps*, Paris, PUF, 1999, pp, 165-166-182

Ce faisant, il faut donc tenir en compte la question de l'expérience rétrospective dans la mesure où, l'effectuation d'un événement excède totalement son présent²¹³. En effet, l'événement n'est compréhensible que rétrospectivement à l'aune des possibles qu'il aura ouverts. On comprend alors pourquoi ce pouvoir herméneutique de l'événement justifie le fait qu'il ne peut être, comme le souligne Quéré,

« Enfermé dans le lieu, le moment et les circonstances de son occurrence : (car) il les déborde de toutes parts. Spatialement, car il peut produire ses effets très loin du lieu où il s'est produit. Temporellement, car il s'étend aussi bien vers le futur que vers le passé. Vers le futur, car ce n'est qu'après coup, avec un certain retard, *via* les effets qu'il a produits, les conséquences qu'il a eues, les situations qu'il a créées ou révélées, et les réponses qu'il a suscitées que se forme une compréhension d'ensemble de l'événement²¹⁴».

Bref, l'événement fondateur est transcendant puisqu'il excède son « moment d'apparition » et continue d'arriver tant qu'il produit des effets et des conséquences²¹⁵. Ces derniers sont des réalités qui l'individuent en aval, après qu'il eût été configuré en amont²¹⁶ par l'ensemble des activités de nomination effectuées par ceux qui en font l'expérience.

Ainsi, contrairement au fait, l'événement se singularise par le fait d'être adressé à un être, un collectif particulier qui le met en sens. La particularité du fait positif, c'est le fait de n'arriver à personne en particulier et d'être parfaitement explicable à partir d'un contexte de sens préétabli. Le fait positif est donc le « résultat d'un enchaînement », une « fin où culmine tout ce qui l'a précédé²¹⁷ ». Ainsi, le fait peut être compris à partir de son occurrence et de son ascendance²¹⁸, car il se rapporte à un contexte causal.

²¹³ ROMANO, C. Ibidem,

²¹⁴ QUERE, L. *Les Formes de l'événement*, ibidem.

²¹⁵ Ibidem, L'événement « n'appartient pas encore au passé, dès lors qu'il continue à produire des effets importants dans le présent » QUERE, L. *Entre faits et sens : la dualité de l'événement*, *Réseaux*, n° 139, 2006/5

²¹⁶ L'individuation d'un événement est le fait de rendre celui-ci intelligible à partir des ressources langagières dont disposent des groupes sociaux. Selon Quéré, cette individuation peut se faire soit par l'amont : « fait de le rendre intelligible en tant que fait advenu, en le recontextualisant, en le dotant d'un passé et en l'insérant dans des enchaînements causaux » ; soit par l'aval, c'est-à-dire « au vu de ses conséquences et de ce qu'il révèle, et à travers les situations qu'il engendre, et les expériences et les épreuves qu'il suscite ». C'est dans ce sens, écrit Quéré, que l'événement créateur de sens **« ne peut être compris qu'à partir de son devenir et de sa postérité, alors que le fait peut être compris à partir de son occurrence et de son ascendance. Il reçoit son individualité de l'avenir et du destin qu'il ouvre »**. QUERE, L. *Entre faits et sens : la dualité de l'événement*, ibidem.

²¹⁷ QUERE, L. *Entre faits et sens : la dualité de l'événement*, ibidem

²¹⁸ QUERE, L. *Entre faits et sens : la dualité de l'événement*, ibidem.

2.1.4- L'événement : un possible lien avec les problèmes publics

A la lumière des deux types d'occurrence (événement et fait) que nous venons de voir, une question surgit. De quelle occurrence le problème public des OGM est-il le nom et le symptôme ? Est-ce de l'événement fondateur ou d'un fait positif explicable à partir de causes connues ? Sans doute, la réponse est celle de **l'événement que représente l'irruption dans le domaine des sciences des manipulations génétiques**. Comme nous le verrons dans le chapitre V, ces manipulations génétiques constituent un événement créateur de sens, qui désarticule profondément notre expérience de l'espèce vivante animale et végétale.

Puisqu'un événement disloque notre expérience de l'environnement transactionnel, il va de soi que ses conséquences soient bienfaites ou dommageables. Lorsque les conséquences sont défavorables, un événement est tout à fait susceptible de donner lieu à un problème, ou se constituer comme sa rampe de lancement. Gusfield le fait remarquer clairement en soulignant que la relation qui unit événement et problème public repose fondamentalement sur le fait que le second tire parfois sa source dans le premier. Pour le sociologue, il faut admettre l'idée, en effet, que « peut-être (qu)'on ne peut comprendre ce qu'est un problème public qu'en menant une enquête sur les décisions, les actions ou les événements qui ont une valeur de « précédent » de la situation actuelle²¹⁹ ». Réfléchissant aux multiples manières de sugir des problèmes publics, Quéré abonde dans le même sens que Gusfield. Il écrit ainsi :

- « Il est cependant une autre source, me semble-t-il plus importante, des problèmes publics : ce sont les événements de l'actualité. Il me semble non seulement que des événements sont à l'origine de nombre de problèmes publics importants, mais aussi c'est à travers l'examen public d'événements saillants que des problèmes publics sont formulés, thématiques et rendus manipulables²²⁰ ».

Si l'événement peut marquer le point d'origine d'un problème public, le passage du premier au second ne s'effectue pas de manière naturelle. Pour Quéré, ce passage implique en effet, « **une montée en généralité, un effacement de la singularité de l'événement, un changement radical de contexte et la substitution d'un problème, qui est une entité discursive formulée dans un langage déterminé, à une occurrence mondaine²²¹** ». Le passage de l'événement

²¹⁹ GUSFIELD, J. *Actions collectives et problèmes publics*, Entretien avec CEFAL, D. et TROM., D. op.cit.

²²⁰ QUÉRE, L. *Construction des problèmes publics et action collective*,

<https://repositorioaberto.uab.pt/bitstream/10400.2/4129/1/Louis%20Quéré.pdf>. *Ecole des hautes études en sciences sociales, Coloquios. Uma Tensão entre o Global E o Local*, Février 2001

²²¹ Ibidem,

scientifique des manipulations génétiques au problème public des OGM est un exemple édifiant pour illustrer cette analyse. La montée en généralité qui s'opère avec l'irruption soudaine des publics politiques revendiquant leur légitimité à participer à la gouvernance des OGM, fait entrer l'événement dans une ère nouvelle. L'émergence du problème coïncide à celle de discours précis qui pointent des risques, imputent des responsabilités et élaborent des solutions.

Le lien établi entre événement et problème public nous paraît donc très pertinent dans la mesure où les deux partagent aussi certaines caractéristiques. D'une part, tous symbolisent une cassure dans l'expérience du monde. De l'autre, tous tiennent leur dénomination respective des mêmes activités de configuration. Les problèmes publics ne sont appelés comme tels, que grâce au même travail de référencement dédié aux événements. Louis Quéré écrit à juste titre que « **ces problèmes sont des problèmes publics, et sont constitués comme tels par des processus de définition collective et de publicisation similaires à ceux qui convertissent les occurrences en événements publics** ²²²».

Ainsi, si événements et problèmes sont caractérisés par la même exigence d'une demande de sens, leurs frontières peuvent paraître extrêmement poreuses. C'est ce que fait remarquer Calabresse en écrivant que « **les problèmes publics représentent en quelque sorte les temps longs de l'événement, car ils permettent d'appréhender ce dernier avec un certain recul, en se focalisant non plus sur ce qui fait rupture, mais sur l'avant et l'après, sur les causes et les conséquences. (...) Événement et problèmes publics ont donc des temporalités différentes et n'émergent pas spécialement au même moment** ²²³».

L'analyse de Calabresse entre en résonance avec les réflexions de Gusfield citées plus haut. En mettant l'accent sur la temporalité des problèmes publics, ces chercheurs soulignent la nécessité d'une mise en perspective de leur contexte d'apparition. Tenir compte de ce facteur, c'est donc remonter aux sources de la nouveauté qui rompt le flux normal de l'expérience. C'est réfléchir sur **le trouble à l'origine d'un problème public.**

²²²QUERE, L., & al. *Sociologie de la communication, Sociologie de la communication*, Vol. 1, n°1, 1997, p, 420

²²³CALABRESSE, L. *L'Événement en discours, presse et mémoire sociale*, Louvain-la-Neuve, L'Harmattan, 2013, pp, 140-141

2.1.5- De l'événementialisation d'une nouveauté perturbante

Pour être un événement, une occurrence doit être vécue comme tel, suivant des conditions et un processus de nomination. Etant donné qu'il n'existe pas d'événements bruts, tout événement résulte d'un *processus d'événementialisation*, d'un parcours d'attribution de sens. Ce processus de référenciation/d'événementialisation²²⁴, qui transforme le statut d'une occurrence, nécessite la combinaison de trois principes fondamentaux qui sont :

a) - un principe de modification d'un état du monde par l'irruption d'une nouveauté qui provoque une déstabilisation de l'expérience, créant une faille et une « rupture dans l'ordre établi et un déséquilibre dans les systèmes qui fondent cet ordre²²⁵. » Il s'agit, explique Chareadeau, « d'une modification d'un état du monde qui fait que les êtres humains subissent un changement, passent d'un état (E1) à un état (E2) provoquant un changement de l'ordre des choses, **une déstabilisation d'un état stable qui dans son immuabilité se donnait comme évidence de l'organisation du monde, comme déterminisme absolu de l'être**²²⁶ »

b) - un principe de perception de cette modification/reconfiguration par des individus qui sont en mesure de percevoir comme le dit Dewey, « la discontinuité dans le continuum de l'état du monde²²⁷ ». Car un événement n'est pas une réalité brute, il est une réalité signifiée, quelque chose pour quelqu'un qui en fait l'expérience. La condition de perception permet de révéler ce qui fait donc « effet de saillance » pour un acteur dans son rapport à l'ordre transactionnel troublé. Pour qu'un événement soit donc qualifié comme tel, il faut, écrit Quéré, qu'il « fasse saillie pour un observateur dans un environnement, qu'il devienne un objet d'attention et d'observation sous un aspect particulier, celui de son occurrence « happening » et de sa relation à d'autres occurrences²²⁸ ». Seule la transformation de la perception en discours permet alors le passage d'un non-événement à un événement. Cet effet de saillance relève selon Chareadeau « d'une opération perceptivo-cognitive qui fait que c'est le sujet qui impose au monde son regard en le **faisant passer (...) d'un état de non événement à celui d'événement**²²⁹ ».

²²⁴Rebelo écrit notamment « Sociologiquement, une occurrence prend le statut d'événement selon le potentiel d'actualité, de saillance et de prégnance qu'elle pourra manifester » REBELO, J. *Le Temps et le mode de l'événement circulant*, Hermès, La Revue 2006/3, n° 46, pp, 57-66

²²⁵CHAREAUDEAU, P, *Les Médias et l'information : l'impossible transparence du discours*, De Boeck, 2005, p, 82

²²⁶CHAREAUDEAU, P. *Le Discours d'information médiatique*, op.cit, p, 106

²²⁷ Ibidem,

²²⁸QUERE, L. *Les Formes de l'événement*, op.cit.

²²⁹CHAREAUDEAU, P. ibidem, 106

c)- *Un principe de signification* : en vertu duquel ceux qui font l'expérience d'un événement doivent montrer et démontrer l'importance que revêt la nouveauté qui fait désordre. Comment et pourquoi celle-ci est digne d'intérêt, importante pour le sujet à qui elle arrive, pourquoi elle constitue une affectation particulière de son équilibre. C'est l'effet de prégnance ou comme le dit Ricœur, l'événement, « ce qui est important », doit « se laisser penser comme substance²³⁰ », dans la mesure où, modification et perception « doivent s'inscrire dans une problématisation, c'est-à-dire dans une chaîne de causalités qui lui (l'événement) donnera sa raison d'être.²³¹ »

2.1.6- Une approche conséquentialiste des problèmes

La théorisation phénoménologique de l'événement nous permet de revenir au cas plus précis des problèmes publics. Une situation expérientielle est troublée dès lors qu'un événement fait rupture dans un état de choses initialement organisé. Provoquant un hiatus dans l'expérience, un trouble émerge quand, écrivent Céfai et Terzi, « **les choses ne vont plus de soi** et que l'équilibre harmonieux entre la vie collective, le milieu écologique dans lequel elle s'inscrit, et les univers d'artefacts et de significations qui articulent des formes de vie **est rompu**²³² ».

Dans l'approche pragmatiste, les problèmes ressemblent un peu à ce que disait Dewey à propos des émotions. Celles-ci, pense le philosophe, sont un échec de l'habitude et l'effort des habitudes perturbées pour se réajuster²³³. Pour les problèmes, la donne est identique car il s'agit de se relever après les transformations brutales ou silencieuses de l'expérience. **L'approche pragmatiste est ainsi d'emblée conséquentialiste et non causaliste. En effet, à l'image de l'événement qui réquiert l'existence d'une modification perceptible du monde, elle met en évidence l'idée que les problèmes ne sont devenus « visibles qu'après avoir eu lieu²³⁴ » et pu montrer quelques effets sur l'ordre du rapport organisme-environnement.**

²³⁰ Ibidem,

²³¹ CHAREAUDEAU, P. *ibidem*, p, 106

²³² CEFAL, D., & TERZI., C., *L'Expérience des problèmes publics*, op. cit. p, 16

²³³ Dewey définit les émotions comme une « perturbation provenant d'un *clash* ou d'un échec de l'habitude, et la réflexion est, pour le dire vite, l'effort pénible des habitudes perturbées pour se réajuster ». Voir, *Human Nature and Conduct*, New York, Dover Publications Inc., 1922, p, 76

²³⁴ ZITTOUN, P. *La Fabrique politique des politiques publiques : une perspective pragmatique de l'action publique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013

Dans « *La réalité comme expérience*²³⁵ », tout comme dans « *L'Opinion Publique et son double*²³⁶ », il est montré de manière analogue que l'expérience est fille de la représentation couplée d'une action de l'organisme sur l'environnement et les résultats de cette action sur les mêmes. Pour les auteurs de ces travaux, c'est cet ensemble constitué par l'action et ses conséquences manifestes qui forment l'expérience²³⁷.

Ainsi, les conséquences visibles d'un problème peuvent être matérielles comme la gêne visuelle générée par les algues vertes. Elles peuvent être plus abstraites comme le préjudice porté contre des valeurs morales et des attentes normatives fondamentales. De fait, l'environnement expérientiel comprend aussi bien l'écosystème que ce l'on nomme de façon générique la vie sociale, qui comprend l'environnement social, politique, culturel, économique, philosophique, etc. De manière englobante, les problèmes publics sont donc des situations qui rompent une normalité de l'environnement physique et culturel²³⁸. C'est ce que l'on verra notamment lorsqu'on conçoit les OGM comme une atteinte à l'écologie et comme une injustice sociale.

C'est en croisant environnement physique et culturel dans notre évocation du concept d'expérience que nous recouvrons tous les sens de la notion même de transaction. Car c'est dans une relation sociale plus vaste que la notion peut être mieux comprise et que l'on peut mieux décrire l'individuation des problèmes.

Concept donc caméléon²³⁹, l'environnement correspond aussi bien à des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques, etc.) qu'à des conditions culturelles, sociologiques, des manières de penser et de se rapporter au monde. Notre expérience de cette unité harmonieuse se construit aussi bien en référence à la matière qu'à notre vision de l'ordre social. Ainsi,

²³⁵ TRUC, G., Jhon Dewey, « *La Réalité comme expérience* », *Tracés, Revue de sciences humaines*, 2005

²³⁶ ZASK, J. *L'Opinion publique et son double*, Paris, L'Harmattan, 2000

²³⁷ DEWEY, J., *La Réalité comme expérience*, Traduction de TRUC, G., *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 9, 2005, pp, 83-92. C'est dans cette perspective que Zeitler et Barbier montrent que l'expérience chez Dewey se scinde en deux grandes composantes : une expérience active qui est l'action de la personne sur l'environnement ; une expérience passive qui est la trace laissée par l'action du monde sur la personne ». ZEITLER, A. BARBIER, J. M. *La notion d'expérience entre langage savant et langage ordinaire*. (Dir) ZEITLER, A. et BARBIER, J. M., *La construction de l'expérience*, Recherche et formation, ENS éditions, n° 70, 2012/2, pp, 107-118

Dans un sondage cité par Gaskell et al. 88% ces citoyens européens se montraient d'accord avec l'affirmation selon laquelle la nature est fragile et facilement perturbée par l'action de l'homme. Ils sont, selon les mêmes auteurs, 43% à estimer que les biotechnologies ont un impact sur leurs vies. Cité par ENRO : <http://www.enroweb.com/blogsciences>, Version de Janvier 2007

²³⁸ Dewey écrit dans ce sens que « l'environnement dans lequel les êtres humains vivent, agissent et enquêtent n'est pas simplement physique. Il est aussi culturel. Les problèmes qui provoquent l'enquête ont pour origine les relations dans lesquelles les êtres humains se trouvent engagés, et les organes de ces relations ne sont pas seulement l'œil et l'oreille, mais les significations qui se sont développées au cours de la vie, en même temps que les façons de former et de transmettre la culture avec tous ses éléments constitutifs, les outils, les arts, les institutions, les traditions et les croyances séculaires » DEWEY, J. *La Théorie de l'enquête*, op.cit. p, 101

²³⁹ PRIEUR, M. *Droit de l'environnement*, Dalloz 5^{ème} édition, 2004, pp, 1-5

l'importance de souligner la centralité du nouveau qui survient est de montrer que les individus font face d'abord à quelque chose qui disloque leur expérience transactionnelle physique ou culturelle. Ils font l'expérience de cette dislocation et tentent ultérieurement de le réviser à travers un ensemble d'actions pratiques que, rappelons-le, Dewey a appelé « effort ».

2.1.7- Etre au contact d'un dérèglement : passibilité à l'événement et expérience sensible du trouble comme préfiguration des problèmes publics

Les théories sociologiques les plus répandues sur les problèmes publics ont, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, insisté sur les processus de désignation et les démarches de revendication pour définir les problèmes. Or, la dynamique des problèmes publics ne saurait se résumer aux seules opérations de construction du réel au cours desquelles, les acteurs bénéficiant du réseau le plus long et le plus puissant, selon la veine constructiviste de l'acteur-réseau²⁴⁰, imposent une vision d'un problème à d'autres. Simplificatrices et devenues la vulgate d'une « sociologie du soupçon²⁴¹ », ces approches ont été très peu attentives aux dimensions phénoménales et élémentaires de l'expérience sensible d'un **choc subi d'abord**, auquel succède une frustration, un trouble personnel configuré comme problème public, à travers des dynamiques de description et de controverse qui se déroulent dans des arènes publiques²⁴².

La question de l'expérience de ce à quoi font face des individus et celle de savoir de quelle manière ils en sont affectés, est un des principaux points aveugles des théories constructivistes et interactionnistes. Elles font peu égard en effet aux compétences de sens naturel, aux qualités ontologiques et cognitives des individus qui subissent d'abord (*conséquences perçues*) avant d'agir. Céfai et Terzi écrivent ainsi que

²⁴⁰Développée autour des travaux de Latour et Callon (1991), selon cette théorie, les problèmes s'éteignent par la force du réseau d'acteurs le plus long et le plus puissant. Comme le montre Dominique Raynaud, cette théorie simplifiée à outrance les cinq types de règlement des controverses développés par Engelhardt et Caplan (1987), qui sont : la perte d'intérêt, la force, le consensus, l'argument fondé et la négociation. Le constructivisme met en valeur le mode de la force persuasive ou symbolique. Il ne porte selon le chercheur aucun intérêt à la validité des arguments, il escamote la possibilité de toute résolution rationnelle du débat. Voir RAYNAUD, D. *Al-Samarqandi, un précurseur de l'analyse des controverses scientifiques, Al-Mukhatabat*, n° 07.2013, pp, 8-25

²⁴¹L'expression est de Céfai et Pasquier, *Les sens du Public*, op.cit

²⁴²C'est dans cette perspective que les auteurs qui se réclament du courant pragmatiste comme Céfai font le choix des termes plus appropriés de « constitution » au sens phénoménologique du terme ou « configuration » des problèmes au sens de Merleau-Ponty (comme émergence d'une structure figure-fond, qui ne soit assignable ni à la matière ni à l'esprit) plutôt qu'à celui de « construction des problèmes publics » compris comme trop stratégiste. Voir CÉFAI, D. *La Construction des problèmes publics. Définitions et situations dans des arènes publiques*, op.cit

« L'émergence, la configuration, la stabilisation et l'institutionnalisation des problèmes publics ne se résolvent pas en une « **construction sociale et historique de...** ». Elles relèvent plutôt d'enquêtes et se font **à travers des expériences**, moyennant lesquelles des situations sont problématisées et des publics se constituent ²⁴³»

C'est à travers la réflexion sur la façon dont un problème se manifeste à un organisme que le pragmatisme conçoit les problèmes publics comme relevant d'abord d'un ressenti individuel et collectif. A l'origine, il existe une situation d'abord *éprouvée physiquement et moralement* par une communauté sociale qui s'efforce ensuite de rétablir son expérience rompue. Ici, c'est toute **la notion d'instance de passion qui prend son sens**. Quéré distingue en effet l'événement existentiel, ressort du sensible et de l'émotion, de l'événement-objet, qui est du domaine du discours, de l'enquête et de la problématisation (transformation de l'événement existentiel par sa configuration en problème)²⁴⁴. Il montre ainsi toute l'importance de la composante passive dans l'expérience des événements car, observe-t-il, **tout événement advient à un être d'abord passible, qui éprouve une distorsion de son expérience, parce qu'il est doté d'une « une capacité de sentir et de ressentir »** ; d'une capacité de faire partie d'un public qui « s'émeut, expérimente, subit et agit ». Ce qui donne cette possibilité qu'il devienne le « support de l'expérience publique. »²⁴⁵

Si un problème est d'abord l'expérience d'un mal qui se « donne à nos sens, sous nos yeux et sous nos pas²⁴⁶ », il convient donc d'accorder à cette phase une attention particulière dans la mesure où, elle traduit pour nous la manière dont l'individu *vit* le trouble comme un problème public²⁴⁷. L'épreuve est ainsi une matrice fondamentale de l'individuation des

²⁴³CEFAI, D. TERZI, C. *L'Expérience des problèmes publics*, p, 9

²⁴⁴C'est dans son article « *Les Formes de l'événement* » que Quéré distingue événement existentiel et événement-objet selon leur degré de symbolisation. Le premier est du domaine du sensible, produit de changements concrets auxquels nous sommes confrontés dans leurs « qualités immédiates, et notamment leur singularité et leur force brutale, et l'expérience directe s'en occupe ; nous subissons leur contrainte, leur insistance et leur résistance ; nous les « valons » positivement ou négativement (...) Il s'agit alors, écrit Quéré, de réactions spontanées fondées sur les habitudes, la perception directe et l'émotion ». Le second, l'événement-objet, est l'événement transformé en objet de conscience, de pensée, de discours, d'enquête et de jugement. En d'autres termes, l'événement-objet et le résultat d'une conversion en problème public d'un événement existentiel. QUERE, L. *Les Formes de l'événement*, op.cit.

²⁴⁵CEFAI, D., PASQUIER, D. *Les Sens du public*, op.cit. Cette conception rejoint les lectures herméneutiques de l'expérience. Quéré écrit que l'expérience y apparaît comme une « épreuve qui modifie à la fois ce dont l'épreuve est faite, ou ce qui est soumis à l'épreuve, et celui qui subit l'épreuve (...) Elle est source de découvertes aussi bien sur le monde que sur soi, parce qu'elle implique l'exploration et l'explicitation des résultats et des effets de l'interaction qui la fonde » QUERE, L. *La Structure de l'expérience publique d'un point de vue pragmatiste*, (in) CEFAI, D., JOSEPH, I., *L'Héritage du pragmatisme, Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, op, cit. p, 167

²⁴⁶QUERE, L., QUERE, L. *Les Formes de l'événement*, op.cit., p, 21

²⁴⁷C'est dans cette perspective que l'on peut citer la façon dont la question immigrée a été traitée par la presse à travers le vécu des immigrés dans un premier temps (logement insalubre, manque d'emploi, etc.) avant d'envisager ce que ce vécu posait à la

problèmes. Car c'est à travers elle que l'on comprend de quelle manière les sujets affectés mettent en œuvre leur sens du mal. Vu sous cet angle plus restreint, l'expérience est, nous dit Zask, « ce qu'on vit et non ce qu'on a ²⁴⁸ ».

Pour Dewey, les conséquences indirectes sont **d'abord ressenties, sans être totalement connues** par ceux à qui elles arrivent²⁴⁹. Soulignant cette antériorité de l'expérience sensible et cette passibilité à l'événement sur les activités de désignation, il soutient dans *Qualitative Thought*, que le problème est d'abord « eu » ou bien on en a l'expérience, avant qu'il puisse être énoncé ou mis en évidence ; mais il est « eu » en tant que qualité immédiate d'une situation globale²⁵⁰ ». Sentir qu'une situation fait problème et demande une résolution, indique selon Dewey, « la présence de quelque chose qui pénètre tous les éléments et toutes les considérations. La pensée est l'opération par laquelle cette chose est convertie en des termes pertinents et cohérents²⁵¹ », qui permettent de caractériser la qualité « *subie* » ou « *sentie* » de la situation. Nous devons dire, renchérit l'auteur, dans « *Théorie de l'enquête* » que la

- « situation en tant que tout qualitatif est perçue ou *sentie*. Une telle expression n'est cependant valable que prise négativement pour indiquer qu'elle n'est pas, en tant que telle, un objet dans le discours. (...) En langage ordinaire, **il faut qu'un problème soit senti pour pouvoir être énoncé**. Si la qualité unique est *eue* immédiatement alors il y a quelque chose qui règle le choix et la valeur des faits observés et leur ordonnance conceptuelle²⁵² ».

En effet, une désarticulation de l'expérience fait naître des doutes, crée du suspens, des inconnues et provoquent des incidents. Elle est « phénoménalement²⁵³ » ressentie car étant

France en tant que terre d'accueil. Voir BONNAFOUS, S. *La médiatisation de la Question immigrée : état des recherches, Etudes de communication*, 22, 1999.

²⁴⁸ZASK, J. *Ethique et politique de l'interaction : le self-government à la lumière du pragmatisme*, (in) CEFAL, D., JOSEPH, I., *L'Héritage du pragmatisme, Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, op, cit. p, 143

²⁴⁹Il écrit ainsi que « de nombreuses conséquences sont ressenties plutôt que perçues ; elles sont endurées, mais on ne peut pas dire qu'elles sont connues, car pour ceux qui en font l'expérience, elles ne sont pas référées à leur origine. Il va donc de soi qu'aucun organisme apte à canaliser le flux de l'action sociale et ainsi à le réglementer n'est établi. Les publics sont amorphes et inarticulés » *Le Public et ses Problèmes*, p, 223

²⁵⁰ DEWEY, J., *Qualitative Thought, (in) Philosophy and Civilization*, New York Minton, Balch & Company, 1931, pp. 93-116. Dewey prend l'exemple de la faim que l'on ressent et écrit ainsi : « la nature problématique des situations, je l'ai affirmée d'une manière positive, à sa source et son prototype dans la condition de déséquilibre qui revient régulièrement dans l'interaction de l'organisme et de l'environnement-condition dont la faim est un exemple, non pas la faim comme un « sentiment », mais comme forme organique qui se manifeste, dans le cas de la faim, par une instabilité corporelle ou des actes corporels de recherche de nourriture. » DEWEY, J., *Propositions, Warranted Assertability and Truth*, JPh, 27 Mars 1941, XXXVI, in *Problems of Men*, New York, 1946, p, 350

²⁵¹DEWEY, J. 1931, cité par Quéré

²⁵²DEWEY, J. *La Théorie de l'enquête*, op.cit, pp, 129-132

²⁵³ MADELRIEUX, S. *Le Pragmatisme et les variétés de l'Expérience*, (in) PERRAUT, L. *L'expérience*, Paris : Librairie Philosophique J, VRIN, 2010, p, 123

d'abord une affectation émotionnelle et sensorielle. Toute désarticulation doit être considérée au départ comme perceptive²⁵⁴, car activée en premier lieu par la fonction biologique d'interaction. Pour le pragmatisme, éprouver une situation est une façon de souligner qu'aucune réalité n'est transcendante, c'est-à-dire détachable de l'expérience sensible vécue par les publics²⁵⁵, mais que non plus, cette dernière ne peut se réduire à des opérations mentales indépendantes de tout environnement.

L'expérience immédiate d'un problème n'est donc pas cognitive, son contexte immédiat est un contexte stimulus/réponse, insiste Quéré²⁵⁶. Jocelyne Arquembourg abonde dans le même sens et écrit qu'« il faut que, dans un premier temps, **l'événement ait été subi** par une pluralité de sujets puis que ces sujets s'associent pour faire fond sur ce qui leur est arrivé ensemble afin de décider ou d'organiser des réponses communes au travers desquelles ils vont se constituer en sujets pluriels autour d'engagements communs²⁵⁷ ». Dans le même ordre d'idée, Carcassonne, notera que le temps préfiguré est une structure existentielle antérieure au langage²⁵⁸. Les travaux d'Anne Claude Ambroise-rendu sur les crimes sexuels commis sur les enfants sont une parfaite illustration de la centralité des dimensions préfigurées d'un problème²⁵⁹.

²⁵⁴ C'est la position de Merleau-Ponty. Voir ROBERT, F. *Merleau-Ponty, L'Expérience*, (in) PERRAUT, L. *L'Expérience*, op. Cit. p, 202

²⁵⁵ Voir MICHEL, R. *Délibération, action et démocratie : une perspective pragmatique-institutionnaliste*, op.cit.

²⁵⁶ QUERE, L. *La Structure de l'expérience publique d'un point de vue pragmatiste*, op.cit, p, 171

²⁵⁷ ARQUEMBOURG, J. *L'Événement et les médias : les récits médiatiques des Tsunamis et les débats publics : 1755-2004*, Paris, Archives contemporaines, 2011, p, 31

²⁵⁸ CARCASSONE, M. *Les Notions de médiation et de Mimésis chez Paul Ricoeur : Présentation et commentaires*, Hermès, 22, 1998, p, 54.

²⁵⁹ Anne Claude Ambroise-rendu montre comment se met en place le processus préfiguratif à la constitution en problème social des crimes sexuels sur les mineurs. Elle souligne que ces crimes ont longtemps été endurés par des enfants sous prétexte de leur bourreau d'une initiation à la sexualité. La pratique jugée normale par ces bourreaux souvent issus de leur propre famille était systématiquement mise sous le couvert d'un amour propre pour les victimes. L'immense malaise éprouvé par celles-ci et leur incapacité à exprimer le mal, cantonnaient le problème à une affaire privée. Etant donné que les bourreaux relevaient de la sphère familiale, leurs turpitudes ne sauraient avoir une « consistance problématique et collective ». La constitution en problème social de l'atteinte à la pudeur des enfants s'est appuyée sur un discours extérieur qui nomme le mal. Cette constitution a été conjointement menée par la Littérature et les médias, qui ont permis au processus de sortie d'une phase latente du mal à sa reconnaissance comme problème de s'opérer selon trois phases successives. D'abord pendant tout le long du 19^{ème} siècle, avec un traitement « soumis au règne de l'euphémisme et de l'éliision », la médiatisation du phénomène se focalise sur la description crue de l'atrocité particulièrement vivace du crime d'assassinat d'enfants, celui-ci, ayant à bien des égards, « plus de texture dramatique que le viol, et à plus forte raison que l'attentat à la pudeur ». Ce procédé montre cependant ses limites, car en masquant le fait de viol par le voile du « crime de sang exceptionnel et monstrueux », il ne peut constituer celui-ci en « enjeu collectif ou en problème social ». Ensuite au début des années 70, le traitement médiatique de crimes sur enfant épouse l'expertise psychiatrique et impose la figure du pédophile pervers sexuel. Enfin les années 2000, au cours desquelles se succèdent des prises de parole de victimes qui témoignent de leur expérience d'un vécu aussi traumatisant qu'indélébile, en s'appuyant sur la force de la loi ou de sa défaillance. Voir AMBROISE-RENDU, A., C. *Un siècle de pédophilie dans la presse (1880-2000) : accusation, plaidoirie, condamnation, Le Temps des médias*, n° 1, 2003, p, 31-41

Les analyses de Dewey mettent donc l'accent sur l'antécédence de l'expérience sensible sur le récit d'expérience. Elles soulignent le fait que la perception sensitive d'une situation est la première source de connaissance du mal. Éprouver un déséquilibre transactionnel, c'est avoir conscience d'un trouble qui existe, d'un « doute sincère » comme le dit Peirce²⁶⁰. L'acte de raconter, de désigner, de décrire n'est ni plus, ni moins qu'une suite de cette expérience humaine. Ainsi, faire l'expérience des problèmes, c'est avoir été astreint à endurer passivement²⁶¹ l'épreuve du mal qu'ils représentent sans la survenue duquel il nous serait impossible d'imaginer notre douleur, à *fortiori* l'exprimer. Cette passivité est une « marque incontournable de toute expérience²⁶² ». Elle suggère l'idée qu'il y a d'abord des individus passifs, des victimes qui ressentent « les effets indirects d'activités auxquelles ils ne participent pas²⁶³ ». Ces effets suscitent d'abord chez eux un malaise, un trouble appelé à potentiellement devenir un problème public. Céfaï écrit à juste titre :

- « **Le trouble éprouvé peut être initialement flou, à peine un malaise affectif ou une irritation morale, une rumeur de réprobation ou un sentiment d'inacceptable. Il va devenir l'enjeu d'un travail collectif d'identification et de reconnaissance, de catégorisation et de stabilisation qui le constituera comme problème public en l'inscrivant au foyer d'activités interprétatives et d'activités pratiques ; le problème public est configuré en simultanéité ou en succession sur différentes scènes publiques plus ou moins institutionnalisées. Il acquiert ce statut de publicité en devenant un enjeu de focalisation de l'attention publique et de traitement par l'action publique** ²⁶⁴ ».

La priméité du ressenti sur le récit configurant ressort dans les travaux de Jean Pierre Longnon, qui remarque que notre expérience du mal est vécue sous deux formes²⁶⁵ à savoir l'expérience du mal subi et l'expérience de la faute commise, qui s'accomplit dans les remords, la culpabilité,

²⁶⁰Peirce C. S., "What Pragmatism Is", *The Monist*, vol. 15, avril 1905. Cité par Zask, J. *Ethique et politique de l'interaction : le self-gouvernement à la lumière du pragmatisme*, (in) CEFAL, D., JOSEPH, I., *L'Héritage du pragmatisme, Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, op, cit, p, 135

²⁶¹ BARBEROUSSE, A., *L'Expérience*, Paris, Flammarion, 1999, p, 13

²⁶² Ibidem, p, 13

²⁶³Zask J., *Ethique et politique de l'interaction : le self-gouvernement à la lumière du pragmatisme*, ibidem, p. 165-166.

²⁶⁴CEFAL, D. *Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes pour une approche pragmatiste*. (In) *L'Héritage du pragmatisme : Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, op.cit, p, 83

Chez Chareaudeau, la même conception nous est livrée dans cet extrait : « Du côté d'ordonnement du sens, se trouve un sujet qui a une double faculté : celle de percevoir à travers une expérience directe, non encore conceptualisée (si l'on décide à réserver « la conceptualisation » à l'opération de langage), les phénomènes dans ce qu'ils ont de potentiellement structurable en rapport avec le temps et l'espace (par exemple la perception des phénomènes climatiques), et celle de structurer le monde en le commentant (configuration) à l'aide du langage ». CHAREAUDEAU, P. *Le Discours d'information médiatique*, Paris, Nathan, 1997, p, 105

²⁶⁵ LONGNON, J. P. *L'Expérience du mal*, Namures, Les éditions namuroises, 2004, p, 14

la honte. Longnon fait remarquer que « **si nous savons de quoi nous parlons au moment où nous parlons du mal, c'est que celui-ci correspond à une expérience bien réelle qui précède en quelque sorte le moment où l'on va la mettre en mots** ²⁶⁶ ».

Dit autrement, pour Claude Gautier « l'expérience originelle – un sentir – est ce qui apparaît dans l'âme « sans introduction » à partir de quoi pourra être conduite l'analyse²⁶⁷ ». L'idée de « *sans autre introduction* » renvoie chez ce chercheur au fait que les impressions précèdent les idées qu'elles font naître, et par extension à tous les actes qu'elles accouchent dans la relation au monde²⁶⁸. Prises comme telles, la sensation, les impressions sont ontologiques. L'idée, remarque-t-il, c'est « dire la description, l'analyse n'est qu'une représentation, un rappel de l'impression²⁶⁹ ». Un dérèglement de notre expérience provoque chez nous des réactions affectives²⁷⁰ qui s'expriment différemment par le doute, la peur, la souffrance, la douleur, l'angoisse, la crainte, le désespoir. Ainsi, « avant que d'être mis en langage, le mal est vécu comme une épreuve affective²⁷¹ ». Prenant l'exemple d'un train qui entre en gare, Laplatine conclut ainsi sa réflexion en écrivant qu'« à un événement, **on ne réagit pas (ou pas d'abord) intellectuellement, mais affectivement** : on peut pleurer, s'effondrer, se lamenter, s'embrasser, sauter de joie, c'est selon²⁷². » Parce qu'ils sont l'expression d'un retentissement intérieur, les événements et les problèmes publics sont alors à considérer comme une expérience incarnée.

Etant une première source de connaissance de l'existence d'une désarticulation, les réactions affectives initient le passage au discours. Le malaise éprouvé en face des sans-abris, de la marée noire, des violences faites aux femmes, aux enfants, donne lieu à des discours configurants et des protestations collectives. La prise en compte de cette dynamique permet de s'écarter d'une vision des problèmes trop centrée sur les processus discursifs et revendicatifs. Nous faisons nôtre l'idée de Céfai selon qui, une situation problématique

« Se donne moyennant des opérations d'enquête et d'expérimentation qui, **en éprouvant la résistance des choses, organisent l'expérience publique de ce qui fait problème.** (...) Le problème public n'est pas seulement une projection de représentations sociales accessibles comme des contenus discursifs. D'une part, il se factualise en incorporant un processus **d'exploration par les sens**, les actes et les mots qui transforme les organismes

²⁶⁶ Ibidem, p, 14

²⁶⁷ GAUTIER, C. *Expérience et relation chez Hume* (in) PERRAUT, L. *L'Expérience*, op.cit. 2010, p, 10

²⁶⁸ Ibidem, p, 46

²⁶⁹ Ibidem, p, 47

²⁷⁰ GEIGER, L-B. *L'Expérience humaine du mal*, Paris, Cerf, 1969

²⁷¹ Ibidem, p, 15

²⁷² LAPLATINE, F. *La Preuve, la Révélation, le Scandale*, op.cit. p, 24

explorateurs et l'environnement exploré et qui implique des opérations de validation, soumises à la raison publique²⁷³. »

Dans ce sens, on peut assimiler les individus qui font l'expérience d'un problème à ceux qui se soumettent aux enquêtes ethnographiques, dont Katz nous dit qu'ils sont pourvus de « capacités incarnées à sentir et à ressentir, à se mouvoir et à faire expérience, à concevoir, à imaginer et à se souvenir, à interagir, à parler et à juger.²⁷⁴»

Si l'idée qu'« il faut qu'un problème soit senti pour pouvoir être énoncé »²⁷⁵ est aussi centrale dans le pragmatisme, c'est parce qu'il faut considérer les « compétences de sens naturel²⁷⁶ » comme porteuses de sens. Pour Harry Hoefnagels, en effet, la preuve d'une problématique sociale objective « ne peut être administrée qu'en démontrant que l'expérience des problèmes sociaux est une expérience humaine authentique²⁷⁷ ». Celle-ci se pose d'abord à la conscience humaine car elle correspond à une aspiration à la *justice sociale*. Pour Hoefnagels, la première phase des problèmes est celle de la sensation. L'individu, écrit-il, « ressent une situation vécue comme un problème social simplement parce qu'il y trouve contrariés certains besoins instinctifs²⁷⁸ », qui poussent à qualifier la situation d'injustice sociale. Ainsi, le ressenti nous permet de connecter un cours d'action à quelque chose qui nous affecte.

Si les problèmes sont la cristallisation d'épreuves incarnées, comment se manifeste l'expérience sensible des OGM ? Ressent-on un problème des OGM ? Dans quel sens ? De quelle manière ? Quels énoncés en rendent-ils compte ? Quels individus les portent-ils ? Ces énoncés sensibles sont-ils univoques ou évoluent-ils au fil des péripéties du problème ? Bref, comment nous apparaît télévisuellement l'expérience sensible du problème des OGM ?

²⁷³ Céfai, D., *L'Expérience des publics : institutions et réflexivité*, op.cit

²⁷⁴ KATZ, J. (p. 30) cité par Deborah Puccio-Den dans « *Etre affecté* », gspm.ehess.fr/docannexe.php?id=1505

²⁷⁵ Dewey, 1993, p. 132, cité par Quéré. QUERE, L. *Les Fondements sensibles de l'expérience publique*, in V. R. Veiga França & L. De Oliveira (eds), *Acontecimento : reverberações*, Belo Horizonte, Autêntica Editora LTDA, 2012, p. 295-308.

²⁷⁶ HAROLD GARFINKEL, 2007 [1967], *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, PUF, cité par Céfai, op. cit. p. 30.

²⁷⁷ HOEFNAGELS, H., *La Sociologie face aux problèmes sociaux*, Bruges : éditions Desclée de Brouwer, 1962, p. 98.

On peut citer dans cette perspective les travaux de Snow et Anderson, cités par Voirol, sur le problème des sans-abris. Ces auteurs soulignent que « les sans-abris font l'expérience régulière de ressentir la douleur d'être un objet de curiosité et d'attention négative, mais ils souffrent tout autant fréquemment de ce qui a été appelé une privation d'attention ». Les sans-abris sont vus comme non dignes d'attention, systématiquement ignorés, privés de relation de face-à-face par celles et ceux qui ont un domicile. Les passants tendent à éviter les sans-abris, à augmenter la distance qui les sépare d'eux quand ils passent à la hauteur, de manière à éviter l'interaction avec ces derniers. Ces rituels d'évitement sont des formes immédiates d'attention négative à l'égard des sans-abris, ce qui constitue, pour ces derniers, une remise en cause permanente du sens de leur soi ». Voir, SNOW, D. ANDERSON, L., *Down on their Luck. A Study of homeless street people*, Berkeley, University Of California Press.

²⁷⁸ A ce premier niveau, l'obstacle à la poursuite des intérêts personnels est vécu comme une injustice sociale.

Avec l'idée de la passibilité aux problèmes, l'expérience n'est qu'à ses débuts. Le ressenti n'est qu'une forme de connaissance primaire et incomplète qui doit nécessairement conduire vers une vraie connaissance, au terme de laquelle s'accomplit l'expérience totale d'un problème. Pour Dewey en effet, l'expérience immédiate qui est la sensation est un «début de la connaissance, mais uniquement dans le sens où le choc de changement dont on fait l'expérience est le stimulus nécessaire au déclenchement de l'investigation et de la comparaison qui finit par produire de la connaissance.»²⁷⁹ Pour le pragmatisme, cette connaissance éclairée s'acquiert dans l'enquête sociale que réalisent ceux qui sont affectés. Seule cette enquête permet de passer d'une perception sensitive, d'une précompréhension²⁸⁰ à une perception objective,²⁸¹ susceptible d'instituer un problème.

²⁷⁹ DEWEY, *Reconstruction en philosophie*, Paris, Farrago, 2003, p, 95. On trouve cette injonction d'aller au-delà d'une expérience perceptive dans les écrits des anciens. Aristote a ainsi considéré l'expérience comme le degré le plus bas de la connaissance. Elle permet d'envisager les possibilités d'une connaissance rationnelle. Voir SIGGEN, M. *L'Expérience Chez Aristote*, Berne, Editions Peter Lang, 2005, p, 159

²⁸⁰TINLAND, O. *Science de l'Expérience, expérience de la science*, (in) PERRAUT, L., *L'Expérience*, Paris, Librairie philosophique J. VRIN, 2010, p, 102

²⁸¹BRICE-HINKER, F. *De la pensée de l'expérience à l'expérience de la pensée*, (in) PERRAUT, L., *L'Expérience*, ibidem, p, 79

II- Les dimensions actives des problèmes publics : la phase de configuration

La seconde partie de ce chapitre interroge le moment de configuration du trouble en problème public. Elle s'attachera à montrer par quelles dynamiques, rendant compte chez Dewey de l'idée d'« *effort ultérieur de contrôle* », une situation est convertie en problème digne d'intérêt pour les puissances publiques. Ainsi, nous examinerons successivement le rôle de l'enquête sociale dans l'individuation des problèmes et dans l'émergence de ses publics, avant d'explorer les modalités d'élaboration de l'expérience publique.

2.2.1- L'enquête sociale comme mode d'institution des problèmes

Comment passer d'une distorsion, d'un trouble dans l'expérience à un problème public ? Comment convertir un vécu sensible personnel en un problème digne de l'attention publique ? La question de la transformation d'un malaise en problème public est au cœur de la perspective pragmatiste. Si cette transformation est décisive, c'est parce que non seulement sans elle, un problème ne peut exister, mais parce qu'elle est aussi le seul moyen de conduire vers une expérience complète des problèmes. Pour qu'une expérience soit complète, pense Zask, il faut en effet que la phase passive soit suivie d'une phase active, celle pendant laquelle l'individu réorganise sa conduite sur la base des conséquences que ses activités antérieures ont produites.²⁸²

Ainsi, pour Dewey, la perception d'une distorsion est suivie d'une **verbalisation de l'affectation**. L'individu affecté par les conséquences d'autrui exprime ses souffrances et douleurs, et montre en quoi elles constituent un problème à résoudre. **Cette verbalisation est ce que Dewey appelle l'enquête**. Il définit celle-ci comme la « transformation contrôlée et dirigée d'une situation indéterminée en une situation qui est si déterminée en ses distinctions et relations constitutives qu'elle convertit les éléments de la situation originelle en tout unifié.²⁸³ »

Dans cette définition englobante, Dewey soutient que l'enquête est un moment de réorganisation des conduites, un moment de passage de l'inaction (passibilité) à l'action. Ce passage se caractérise par ses fonctions qui sont de lever les ambiguïtés, l'indétermination,

²⁸²Zask, J. *Ethique et politique de l'interaction : le self-government à la lumière du pragmatisme*, (in) CEFAI, D., JOSEPH, I., *L'Héritage du pragmatisme, Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, op, cit, p, 137

²⁸³DEWEY, J. *La Théorie de l'enquête*, op.cit, p, 169

l'incertitude, la discordance qu'occasionne le trouble²⁸⁴, et de restaurer l'équilibre transactionnel. C'est en ce sens que l'enquête constitue donc un exercice de l'intelligence humaine²⁸⁵. Ceci n'est pas sans poser de question sur les formes que prend cet exercice intellectuel encore appelé *problématicité*²⁸⁶. Une enquête sociale prend d'abord la forme la plus basique. Elle est toute forme de problématisation, de catégorisation, de description et de définition mobilisées par des individus pour exprimer leur affectation par un trouble. Dans le contexte pragmatiste, problématiser, c'est poser quelque chose comme problème, et c'est fondamentalement soumettre cette chose à l'épreuve de l'investigation. Dewey écrit ainsi :

« La situation indéterminée devient problème dans le cours même du processus qui la soumet à l'enquête. (...) Le premier résultat de la mise en œuvre de l'enquête est que la situation est déclarée problématique. Constaté qu'une situation exige une enquête est le premier pas de l'enquête. Qualifier une situation de problématique ne mène pas cependant l'enquête très loin. Ce n'est qu'un premier pas dans l'institution d'un problème²⁸⁷ ».

Ainsi, une situation est configurée comme problème à travers d'abord l'ensemble des manières de **nommer** un trouble, de **décrire** ses symptômes, de **documenter** ses effets. Nommer une souffrance et *valuer* une situation sont des activités essentielles car elles les dotent d'un sens et manifestent un désir de contrôle. Tout problème procède d'un travail de *configuration* dans la mesure où il implique une impérieuse demande de sens et de mise en ordre²⁸⁸. Inscrire un trouble dans un contexte de description, d'interprétation, d'explication et de jugement, nous dit Céfai, « **ce n'est pas seulement le désigner comme un référent objectif ; c'est aussi le faire**

²⁸⁴Dewey, dans une citation, énonce ce qui semble être les caractéristiques d'un trouble. Il écrit « Si nous l'appelons confuse (situation), nous entendons alors que son dénouement est imprévisible. On l'appelle obscure quand le cours de son mouvement peut avoir des conséquences ultimes que l'on ne peut voir clairement. On la dit contradictoire quand elle tend à provoquer des réactions discordantes ». DEWEY, J. *Logique. Théorie de l'enquête*, op. cit., p, 171

²⁸⁵Bazzoli et Dutraive (2010, p, 17), cités par Vincent van Schendel, soulignent : « Lorsqu'une difficulté surgit, la continuité de nos expériences est interrompue et l'attention est alors requise pour trouver des solutions créatives qui nous obligent parfois à rompre avec les habitudes et à les remettre en cause. C'est la phase consciente de l'expérience que Dewey qualifie "d'enquête" et qu'il met au cœur de l'exercice de l'intelligence humaine.» VAN SCHENDEL, V. *L'action syndicale territoriale pour l'emploi et le développement (ASTED) : La construction de l'action collective territoriale : Le cas de la CSN et de la FTQ au Québec de 1980 à 2010*, Thèse de Doctorat, Québec, 2014

²⁸⁶QUERE, L., TERZI, C., *Pour une sociologie pragmatiste de l'expérience publique : quelques apports mutuels de la philosophie pragmatiste et de l'éthnométhodologie*, Sociologies, op.cit.

²⁸⁷ DEWEY, J., *Théorie de l'enquête*, op.cit., p, 172

²⁸⁸ RICOEUR, P., *Événement et sens, (in) L'Événement en perspective*, op.cit.

Pour Chareau de la configuration « **se fait à travers l'acte d'énonciation configurant** d'un sujet qui procède à une discrétisation du monde à travers des unités de forme-sens, établit des relations systémiques entre ces unités et des corrélations homologues entre différents niveaux d'unités en fonction d'enjeux communicatifs. (...) cette configuration est appelée *épistémique* car elle présuppose une théorie d'ordonnement du sens » CHAREAUDEAU, P. *Le Discours d'information médiatique*, Paris, Nathan, 1997, p, 104

advenir en tant que problème public et initier toute une série d'opérations à la fois dans l'ordre des discours et dans l'ordre des pratiques²⁸⁹ ». Dewey souligne cet aspect dans ces citations où il écrit que :

« Quand la communication se produit, tous les événements naturels sont soumis à reconsidération et révision ; ils sont réadaptés pour satisfaire les exigences de la conversation, qu'il s'agisse de discours public ou de ce début de discours que l'on nomme pensée. **Les événements sont transformés en objets, en choses avec des significations.** (...) **Une fois qu'ils ont été nommés** [par l'usage d'un terme du discours, qui, on l'a dit, ne peut pas décrire la qualité d'un événement immédiat], **les événements mènent une seconde vie, indépendante.** En plus de leur existence originelle, ils sont soumis à une expérimentation en idées : leurs significations peuvent être infiniment combinées et réarrangées en imagination, et le résultat de cette expérimentation interne qu'est la pensée peut entrer en interaction avec les événements bruts et non traités. ²⁹⁰»

« **Les immédiatetés qualitatives (c'est-à-dire l'expérience sensible) cessent d'être soumises aux sensations et aux passions, c'est-à-dire silencieusement saisissantes, oppressantes et envahissantes. Elles deviennent susceptibles d'enquête, de contemplation, d'élaboration idéelle ou logique** ²⁹¹ »

- « (...) l'enquête est valable dans un cas donné dans la mesure où les opérations qu'elle comportent s'achèvent vraiment dans l'établissement d'une situation existentielle objectivement unifiée. Pendant la période de transition et de transformation de la situation indéterminée, *le discours* qui utilise des symboles est employé comme moyens ²⁹²»

- « L'enquête sur les phénomènes sociaux implique des *jugements d'évaluation*, car ils ne peuvent être compris qu'en fonction des fins auxquelles ils sont susceptibles d'aboutir ²⁹³»

De fait, l'enquête correspond à ce que Goffman appelle la fixation des « cadres », travail qui consiste à mettre en œuvre des « schèmes d'interprétation pour localiser, percevoir, **identifier et étiqueter des événements et des situations, en vue d'organiser l'expérience et orienter**

²⁸⁹ Ibidem. Dans ses travaux sur l'Affaire Carpentras, Barthélémy montre cette portée des descriptions dans la définition et la réception sociale de l'affaire. Si le terme « profanation » est apparu premier dans le travail de qualification de l'affaire, il a vite été supplanté par celui d'acte antisémite, donnant à l'affaire une autre dimension qui configure un autre registre de responsabilités. Barthélémy écrit ainsi que ce n'est pas tant « la nouvelle de l'événement qui occasionne une mobilisation de l'opinion publique, que le fait pour une description de présenter l'événement sous le jour de quelque chose qui incombe à quelqu'un de faire ». BARTHELEMY, M. *Événement et espace public : l'Affaire Carpentras*, Quadérini, Vol. 18, n°1, 1992.

²⁹⁰ DEWEY, J. *Experience and Nature*, New York, Dover Publications Inc., 1925, cité par Quéré, QUERE, L. *Les Formes de l'événement*, op.cit. Parlant de cette importance de la communication, Quéré écrit : « La communication assure en effet une prise conjointe sur les choses et les événements grâce à leur mises en signes, et à leur transformation en objets de pensée, en objets pourvus de significations » (...) « l'existence des signes permet aussi de partager les significations, de transformer les impulsions et les besoins en idées, désirs et buts, et de faire naître une communauté d'intérêt et d'effort. » ibidem,

²⁹¹ DEWEY, J. *Experience and Nature*, New York, Dover Publications Inc., 1925, p, 167

²⁹² DEWEY, J. *La Théorie de l'enquête*, Paris, PUF, 1967, p, 169

²⁹³ DEWEY, J. *La Théorie de l'enquête*, ibidem, p, 605

l'action ²⁹⁴». La nécessité de **nommer un trouble** est donc impérative car **c'est en se laissant dire qu'il ouvre la perspective de son contrôle**. Parlant des catastrophes, Laplantine remarque la même chose en soulignant que « la catastrophe appelle à être dite de multiples manières et, ne pouvant pas être dite, à être montrée ou plus exactement suggérée²⁹⁵. »

L'enquête sociale peut prendre d'autres formes plus élaborées comme les statistiques, l'enquête judiciaire, policière, institutionnelle, médicale, médiatique, etc. Elle peut être l'œuvre d'acteurs sociaux indépendants, des lanceurs d'alerte, des victimes ou l'œuvre de corporations professionnelles ou d'associations militantes. Cette diversité de ses formes offre de nombreuses prises sur les situations conflictuelles et n'enferme pas les victimes dans des formats préétablis²⁹⁶.

Procédant par inférence, toute enquête est une détermination progressive d'un problème. Elle obéit à ces cinq phases qui sont l'identification d'un trouble, sa définition, les solutions envisagées pour sa résolution et la mise à l'épreuve des solutions pour une restauration de l'expérience²⁹⁷. L'enquête est donc une méthode scientifique dans la mesure où, écrivent Céfaï et Terzi, elle consiste à « **poser un problème, trouver la formulation la plus appropriée** et organiser l'horizon de sa résolution, assembler des ressources, coordonner des moyens, **fixer des faits démontrables** à une petite échelle avant d'être généralisés, élucider des causes et des motifs, identifier des alliés et des adversaires, divulguer une cause à travers les médias, mobiliser des leaders d'opinions et des décideurs politiques...²⁹⁸ »

Dans la façon qu'elle a de créer et de reconstruire la situation, l'enquête apparaît comme le moyen d'appropriation idoine des problèmes²⁹⁹ car elle permet d'organiser un champ d'intervention plus efficace. Pour Zask, elle est une démarche d'objectivation qui consiste à

²⁹⁴CEFAI, D. *Les Cadres de l'action collective*, in CEFAI, D. TROM, D. *Les Formes de l'action collective*, Paris, éditions EHESS, Collection : Raisons pratiques, 2001, p, 52

²⁹⁵LAPLANTINE, F. *La Dimension subie*, entretien avec MOREAU Yoann, op.cit.

²⁹⁶Dewey montre d'ailleurs que l'enquête est omniprésente dans le quotidien de l'homme. Elle est un mode de conduite écrit-il dans cette citation : « Les enquêtes entrent dans toutes les sphères de la vie et dans tous les aspects de ces sphères. Dans le cours ordinaire de l'existence, les hommes examinent ; ils font intellectuellement le tour des choses, ils infèrent et jugent aussi « naturellement » qu'ils sèment et moissonnent, produisent et échangent des marchandises. En tant que mode de conduite, l'enquête peut être étudiée aussi objectivement que le sont ces autres modes de comportement. Etant donné la façon intime et décisive par laquelle l'enquête et ses conclusions entrent dans la direction de toutes les affaires de la vie, aucune étude de ses dernières n'est concluante si l'on n'observe pas la façon dont elles sont affectées par les méthodes et les instruments ordinaires de l'enquête. » DEWEY, J. *Logique. Théorie de l'enquête*, op. cit. p. 166-167.

²⁹⁷Pour Dewey, la vocation principale de l'enquête sociale est de permettre aux éléments constitutifs d'une situation originelle de tenir ensemble. Il souligne que « la situation originelle indéterminée n'est pas seulement « ouverte » à l'enquête, elle est ouverte à l'enquête parce que ses éléments constitutifs ne tiennent pas ensemble. La situation déterminée d'autre part en tant que fin de l'enquête est une situation, un univers de l'expérience fermé et, pour ainsi dire fini ». *ibidem*, p, 169

²⁹⁸CEFAI, D. TERZI, C. *L'Expérience des problèmes publics*, op.cit, p, 19

²⁹⁹ZASK, J. *L'Enquête sociale comme inter-objectivation*, *Raisons Pratiques*, n° 15, 2004

convertir les données d'un problème en les caractéristiques d'une situation nouvelle résolvant le problème initial³⁰⁰. Si l'enquête est donc le premier moyen d'action de ceux qui sont affectés, elle permet de voir l'émergence d'un public et la façon dont s'articulent le subir et l'agir³⁰¹.

2.2.2 - *L'enquête sociale comme condition d'émergence des publics politiques*

La conception pragmatiste des problèmes nous éclaire sur la manière dont un problème acquiert le qualificatif de public. Si le terme public tranche avec son antonyme privé, le qualificatif problème public laisse en effet penser qu'il y a aussi des problèmes privés. Le pragmatisme trace les frontières qui séparent les deux selon deux critères. Le premier est le débordement des conséquences d'activités de groupes sur d'autres non impliqués dans leur production. Ainsi, toutes conséquences non ressenties par d'autres personnes extérieures à leur production désignent un problème privé. Par ricochet un problème est public dès lors que les conséquences d'une activité affectent indirectement des personnes étrangères à ceux qui sont à leur origine. Dewey écrit dans ce sens que le Public est «l'ensemble de tous ceux qui sont tellement affectés par les conséquences indirectes de transactions qu'il est jugé nécessaire de veiller systématiquement à ces conséquences.³⁰²» Par cette définition du public, le pragmatisme met l'accent sur la responsabilité sociale et causale³⁰³ des producteurs de problèmes.

Le second critère vient en appui au premier. Il concerne les conditions d'existence d'un Public. Concept instable³⁰⁴, **le public renvoie dans l'approche pragmatiste à un public politique.**

³⁰⁰ ZASJ, J. *ibidem*,

³⁰¹ Quéré écrit ainsi qu' « il n'y a donc pas d'expérience sans articulation étroite d'un subir et d'un faire, sans la fusion d'une passivité (*somewhat experienced*) et d'une activité (*some processes of experiencing*) » QUERE, L. *La Structure de l'expérience publique d'un point de vue pragmatiste*, (in) CÉFAI, D., JOSEPH, I., *L'Héritage du pragmatisme, Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, op. cit. p, 172

³⁰² DEWEY, J. *Le Public et ses problèmes*, op.cit. p, 95. Les commentateurs de Dewey vont exactement dans le même sens. Zask (*ibidem*,) remarque par exemple que lorsque les conséquences d'une activité « n'affectent que les personnes directement engagées dans les activités qui les produisent, on peut considérer ces activités comme privées. En revanche, quand les conséquences affectent indirectement des personnes étrangères, alors les activités en jeu sont « publiques ». Pour Céfaï et Terzi, « Par public, nous entendons à la suite de Dewey, l'ensemble des personnes, organisations et institutions, indirectement concernées par la perception partagée des conséquences indésirables d'une situation problématique et qui s'y impliquent pour tenter de l'élucider ou de la résoudre », *L'Expérience des problèmes publics*, op.cit. p, 10

³⁰³ Gusfield distingue *responsabilité causale* et *responsabilité politique*. Alors que la première désigne l'agent à qui est imputée la responsabilité du problème, la seconde désigne les institutions chargées de résoudre le problème. GUSFIELD, J. *La Culture des problèmes publics*, op.cit,

³⁰⁴ Pour un aperçu des formes de publics étudiés par les sciences sociales, voir ESQUENAZI, J, P., *Sociologie des Publics*, Paris, La Découverte, 2003, p. 3. Dans le cas des publics constitués à partir de dispositifs de participation, comme c'est le cas de la

Pour le pragmatisme en effet, **ceux qui sont affectés par un trouble ne sont au départ que des individus, des publics disparates, éparpillés et embrouillés, des collectifs singuliers** pour le dire comme Jocelyne Arquembourg³⁰⁵. **Ils constituent un Public quand l'enquête sociale leur permet de s'unir et d'agir de concert pour restaurer leur expérience troublée.**

Pour Zask, l'enquête sociale, est « ce par quoi **des individus d'abord dispersés parviennent à former un public et à obtenir une existence politique**³⁰⁶. » Les publics postulés par le pragmatisme sont politiques parce que, comme l'écrit Quéré, ils représentent « une forme d'association caractérisée par le fait qu'elle se constitue autour de l'observation et de l'exploration, de l'appréciation et de la régulation de certaines conséquences, pour le « vivre-ensemble ³⁰⁷ ». Céfaï abonde dans le même sens en écrivant que ce public est un « **public associatif, enquêtant ou délibérant, visant à contrôler les conséquences d'un événement ou d'une action et à définir les modalités du bien public. (...) Il cherche à prendre en main sa propre existence et son propre destin de public**³⁰⁸ ».

Ces définitions montrent que le public n'est ni une création *ex-nihilo*, ni un préalable. Au contraire, il est un résultat³⁰⁹, un processus, une production et non un point de départ³¹⁰. Comme

Télévision, Chateauraynaud distingue par exemple cinq manières d'identifier la présence de publics. Il existe selon lui d'abord les publics fantômes de Lippmann auxquels s'opposent les publics constitués et organisés de Dewey, les publics consultés dans les sondages d'opinion, les publics émergents rebelles et les publics embarqués « constitués par tous ceux qui sont déjà liés aux projets et aux dispositifs, étant en quelque sorte déjà acquis à la cause ». C'est le cas par exemple des salariés du nucléaire embarqués dans le débat sur le problème du nucléaire. CHATEAURAYNAUD, F. *De la Formation des Publics à la rébellion des milieux*, <http://concertation.hypotheses.org/911>. Version du 06 Février 2014

³⁰⁵ ARQUEMBOURG, J. *L'événement et les médias*, op.cit. p, 30. Elle écrit : « dans le premier cas, on dira que l'occurrence constitue un événement pour une pluralité d'individus qui adviennent comme collectif singulier, parce que cela leur arrive (...) le sentiment d'appartenance collective peut être préalable à l'événement qui le réactive de manière renouvelée »

³⁰⁶ ZASK, ibidem, p, 27. Kaufmann et Trom distinguent trois dimensions qui confèrent aux collectifs une qualité politique. La dimension sémantique et praxéologique qui correspond à l'enquête sociale. Dans cette première dimension, écrivent les auteurs, « l'émergence et l'actualisation des entités collectives dépendent des ressources de sens commun, linguistiques et symboliques, qui permettent de les invoquer, de les nommer, de les instancier, bref de les figurer. Elles prennent appui sur des opérations sémantiques de description, d'explication et de narration, ainsi que sur des procédures pratiques, implicites ou explicites, d'identification et de catégorisation ». La deuxième dimension est pragmatique et renvoie aux « modalités de l'expérience » des collectifs aux prises avec un problème qui surgit et auxquels ils doivent faire face. La troisième dimension est intentionnelle, et renvoie au « réseau d'intentions mutuelles de participation, de coordination et d'action qui permettent à un ensemble d'individu de réaliser un objectif commun » KAUFMANN, L., TROM, D., *Qu'est-ce qu'un collectif ?*, Paris, EHESS, 2010, p, 12

³⁰⁷ QUERE, L., *Le Public comme forme et modalité d'expérience*, (in) CEFAL, D., PASQUIER, D., *Les Sens du public*, op.cit, p, 125

³⁰⁸ CEFAL, D., PASQUIER, D., *Les Sens du public*, op.cit, p, 18

³⁰⁹ ZASK, J. *Le Public chez Dewey : une union sociale plurielle*, Paris, Tracé, *Revue des sciences humaines*, n° 15, 2008, pp, 169-189

³¹⁰ On retrouve, à une différence près, la même conception chez les auteurs qui utilisent le substantif « collectif » en lieu et place de publics. Kaufmann et Trom écrivent ainsi qu' « un tel substantif (le collectif), si substantif il y a, est un *résultat*, non un point de départ ». L'usage de substantif est justifié par le fait qu'il permet de « ressortir les ressemblances de famille qui relient de larges configurations (le social, le public, le commun) et des formes de regroupement (la communauté, la société, la nation, le voisinage, l'association) trop souvent dissociées. » Ensuite, il « déplace l'enquête classique des sciences sociales, qui porte

le dirait Rousseau au sujet de la constitution des associations, le public n'est pas « l'ouvrage de la nature », mais « l'ouvrage de l'art³¹¹ », car il s'obtient au terme des dynamiques d'enquête et de promotion des causes³¹². Comme le remarquent Quéré et Terzi, cette conception émergentiste du public implique la nécessité d'envisager la définition des problèmes moins en tant qu'un « *résultat établi* qu'en tant que *procès contingent*.³¹³ »

En effet, c'est sous le prisme de l'enquête sociale que les pragmatistes distinguent le problème public du problème social, ce concept « ambigu qui renvoie à un ordre de faits sociaux limités³¹⁴ » écrit Neveu. Un problème public, note alors Tonnelat, « n'est pas un type de problème social, mais plutôt un mode de développement de ce problème, **congruent avec une théorie de l'enquête propre à la posture pragmatiste**³¹⁵ ». Cette idée est celle que défend aussi Gusfield lorsqu'il dit : « j'utilise le concept de « problème public » pour désigner le processus

essentiellement sur les institutions et les structures sociales, vers les multiples modes d'assemblage interindividuel ». Enfin, un point de différence avec la notion de public, le terme collectif, écrivent Kaufmann et Trom, est neutre, renvoyant « vers l'assemblage au sens élémentaire du terme : il n'a ni les connotations nobles du terme « public » (visibilité et accessibilité d'un bien, intérêt général), ni les connotations parfois négatives du terme « communauté » (valeurs héritées, traditions établies, appartenance imposée). KAUFMANN, L., TROM, D., *Qu'est-ce qu'un collectif ?*, Paris, Raisons pratiques, EHESS, 2010, p, 9

³¹¹ KAUFMANN, L., TROM, D., *Qu'est-ce qu'un collectif ?*, ibidem, p, 10

³¹² Comme l'écrit à juste titre Kaufmann, cette conception appréhende les publics comme des « collectifs *a posteriori*, diffus, multiformes, versatiles et hétérogènes dans leur composition, qui n'ont plus grand-chose à voir avec les collectifs *a priori*, fondés sur la similitude des conditions et la même des valeurs qui ont longtemps jalonné la sociologie ». KAUFMANN, L. « *Faire collectif* » : de la constitution à la maintenance, (in) KAUFMANN, L. TROM, D. *Qu'est-ce qu'un collectif ?* Paris, éditions EHESS, Collection *Raisons Pratiques*, 2010, p, 332

³¹³ QUERE, L., TERZI, C., *Pour une sociologie pragmatiste de l'expérience publique : quelques apports mutuels de la philosophie pragmatiste et de l'éthnométhodologie*, *Sociologies, Dossier, Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations*, op.cit.

³¹⁴ Plusieurs caractéristiques permettent de distinguer un problème social d'un problème public. A la suite de Rinaudo, on peut en citer deux à titre d'exemples. Un problème est public du fait que son processus de publicisation touche des groupes non directement concernés par le problème. Il est aussi public parce qu'il fait l'objet de controverses mobilisant divers acteurs du champ social. Il est public enfin parce qu'il nécessite une prise en charge de la part d'organismes institutionnels publics.

³¹⁵ TONNELAT, S., *La dimension sensible des problèmes publics : La plate-forme d'observation du Bayou et la viabilité d'un quartier de la Nouvelle-Orléans*, (in) CEFAL, D. TERZI, C., *L'Expérience des Problèmes publics*, op. cit. Cette distinction avec les problèmes sociaux est relativement différente de celle que l'on retrouve chez Gusfield qui décrit les problèmes publics comme ceux susceptibles d'être traités par l'action publique et soumis à des logiques rhétoriques et dramaturgiques. Gusfield reconnaît cependant la complexité d'établir un marquage rigide et convaincant entre les deux notions. Dans un entretien, il déclare ainsi que « j'utilise le concept de « problème public » pour désigner le processus au travers duquel un état de fait devient un enjeu de réflexion et de protestations publiques et une ressource et une cible pour l'action publique. Quelques fois, j'utilise « problèmes sociaux » tout simplement parce que je ne suis pas parvenu à faire partager aux autres ma terminologie » GUSFIELD, J. *Actions collectives et problèmes publics*, entretien avec CEFAL, D. et TROM, D.,

Neveu de son côté écrit que le terme social « prête à une ambiguïté dans la mesure où il renvoie à un ordre de faits sociaux limités (Lévêque 2000) le plus souvent observable dans la conflictualité sociale au travail ou lié à l'Etat providence avec ses régimes de protection sociale (retraites, maladie, chômage, etc.), vision donc « plus articulée à une problématique de l'efficacité économique qu'au conflit des classes. » NEVEU, E. *Sociologie politique des problèmes publics*, op.cit.

au travers duquel un état de fait devient un enjeu de réflexion et de protestations publiques et une ressource et une cible pour l'action publique.³¹⁶»

Pour qu'une enquête débouche sur la formation d'un public politique, deux conditions sont nécessaires. La liberté d'enquêter et la diffusion des résultats des investigations³¹⁷. Ces deux conditions sont fondamentales selon Dewey, car elles sont l'unique moyen pour constituer un public éclairé en capacité de restaurer le continuum de son expérience interrompue³¹⁸. Etant donné que c'est « par et dans les enquêtes conduites pour faire face à un trouble que se constituent les publics³¹⁹ », il ne peut y avoir de vrai public sans une liberté d'enquête. De même, celui-ci ne peut véritablement exister « sans une publicité complète à l'égard de toutes les conséquences qui le concernent³²⁰. » Conjointement à la liberté d'enquêter, la publicité des conclusions d'une enquête ainsi que leur accessibilité sociale sont centrales. C'est grâce à elles que les publics tirent une capacité d'action et que s'élabore une expérience publique du problème.

2.2.3- Nuancer l'optimisme et envisager l'impossible problème public

Pour le pragmatisme, c'est par l'enquête que les individus développent une capacité d'influence sur les conditions de leur existence³²¹. Cela signifie que tout problème met à rude épreuve l'agir créatif de ceux qui sont affectés³²². Dans le modèle de Dewey, l'enquête est pensée comme vecteur de réveil des « potentialités dormantes³²³ », comme moyen de « suggérer des buts et des méthodes pour développer une expérience ultérieure améliorée³²⁴ ». Ce

³¹⁶GUSFIELD, J. *Actions collectives et problèmes publics*, entretien avec CEFAL, D. et TROM, D., *ibidem*. Louis Quéré rallie les positions de Gusfield et écrit : « Je fais partie de ceux qui, avec Joseph Gusfield (*The culture of public problems*) considèrent que les deux termes (problèmes sociaux et problèmes publics) ne sont pas équivalents, et que les problèmes publics constituent une catégorie particulière des problèmes sociaux. (...) Est un problème social tout ce qui fait problème pour une société à un moment donné sur un arrière-plan déterminé de valeurs, de croyances et d'us et coutumes, et en fonction d'un certain « champ d'expérience » et d'un certain « horizon d'attente » ». QUERE, L. *Construction des problèmes publics et action collective*, <https://repositorioaberto.uab.pt/bitstream/10400.2/4129/1/Louis%20Quéré.pdf>. *Ecole des hautes études en sciences sociales, Coloquios. Uma Tensao entre o Global E o Local*, Février 2001

³¹⁷ DEWEY, J. *Le Public et ses problèmes*, *op.cit*

³¹⁸ ZASK, J., *L'Opinion publique et son double*, *op.cit*

³¹⁹ *Ibidem*, p, 27

³²⁰ *Ibidem*,

³²¹ ZASK, J. *ibidem*,

³²² JOAS, H., *La Créativité de l'agir*, Paris, Cerf, 1999.

³²³ DEBAUGE, J. S., *De problèmes difficiles à encaisser*, (in) CEFAL, D. TERZI, C., *L'Expérience des problèmes publics*, *Op.cit*. p, 200

³²⁴ TRUC, G. *La Réalité comme expérience*, *op. cit*.

positivisme procède du fait de considérer que le « **conflit (dans l'expérience) a une valeur objective parce qu'il est la condition antécédente et le signal qui déclenche la pensée** ³²⁵ ». Comme le souligne Stavo-Débaugé, Dewey estime qu'un trouble active les « fortes capacités agentives des victimes ³²⁶ » qui le transforment en problème. Or, il faut nuancer cet optimisme et envisager la possibilité d'un échec de l'expérience. En effet, l'expérience de certains troubles peut être négative ou bloquée ³²⁷, elle ne permet pas alors de constituer un problème public. C'est l'exemple de ce que Romano appelle les anti-événements ou des traumatismes ³²⁸, qui confinent leurs victimes dans le silence et l'anonymat.

Ainsi, aux conditions de la liberté d'enquête et de la vulgarisation de ses résultats, il faut ajouter celles d'abord de la capacité morale et physique de **supporter un choc. S'ensuivent la condition de l'aptitude à bien le problématiser et la nécessité de se mobiliser à travers des actions significatives qui le rendent digne d'une attention publique.** Comme le fait remarquer Débaugé, il faut bien qu'une affectation ait été bien « **encaissée** ³²⁹ » pour déclencher une enquête optimale. Dit badinement, il faut bien « accuser le coup et pouvoir se relever », « être touché, mais ne pas « couler ». Il faut être capable aussi d'associer à la mise en récit du problème d'autres actions pratiques de grande efficacité. Tout le défi de ceux qui sont affectés est d'abord de ne point apparaître comme hypnotisés par le mal dont ils sont victimes. Ils ne

³²⁵ DELEDALLE, G. *L'Idée de l'expérience dans la philosophie de John Dewey*, op.cit, pp, 252-253

³²⁶ DEBAUGE, J. S., *Des problèmes difficiles à encaisser*, (in) CEFAL, D. TERZI, C., *L'Expérience des problèmes publics*, op.cit. p, 192

³²⁷ On parlera d'expérience bloquée, écrit Zask, lorsque nous sommes en présence de circonstances où « l'individu ne parvient à trouver ni dans son environnement, ni dans la mémoire de celui-ci, un outil qui puisse transformer les conditions factuelles du ratage dont il est victime ». ZASK, J., *Ethique et politique de l'interaction : le self-gouvernement à la lumière du pragmatisme*, (in) CEFAL, D., JOSEPH, I., *L'Héritage du pragmatisme, Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, op, cit.

³²⁸ Dans *L'Aventure temporelle*, Romano écrit ainsi : « un traumatisme est un événement que nous ne pourrions jamais faire nôtre. C'est un événement qui, parce qu'il dépassait toutes nos ressources de supportation et d'endurance, parce qu'il excédait tous nos pouvoirs d'appropriation, demeure « enkysté » dans notre aventure à la manière d'un « corps étranger interne », pour reprendre l'image de Freud. Non seulement c'est un événement à partir duquel nous ne pouvons plus nous advenir, figeant l'aventure elle-même dans la posture de stupeur où elle fût d'abord frappée, mais **c'est un « événement » en négatif, qui ne cesse de re-venir à l'identique depuis un passé indépassable, sous forme de rêves répétitifs, de reviviscences immuables, de plaintes qui, loin de nous en délivrer, y reconduisent interminablement – anti événement qui n'ouvre pas à nouveaux frais le possible, mais le referme plutôt par avance en même temps qu'il forclot toute possibilité de nouveaux événements. Le traumatisme ne laisse plus place qu'à un « soi » en déshérence de soi, déchu de son ipséité, c'est-à-dire, incapable de réponse, acculé à une répétition incessante de l'identique insurmontable.** » ROMANO, C. *L'Aventure temporelle*, Paris, PUF, 2010

³²⁹ C'est la tâche à laquelle s'attèle Joan Stavo-Débaugé à montrer dans *Des Problèmes difficiles à encaisser (ibidem)*.

L'hypothèse qu'il postule est que pour favoriser une enquête sociale, il faut au prime abord que les individus qui ont été affectés par un trouble aient pu encaisser celui-ci. Le sociologue postule l'hypothèse de l'incapacité des publics à formuler le mal qui les affecte, à le problématiser. Il montre ainsi que des victimes d'accidents de travail échouent parfois à avoir une expérience productive du mal qui leur arrive car ils privatisent celui-ci en s'enfermant dans un sentiment de culpabilité personnelle. Le trouble reste de fait inappropriable et fait obstacle à la mise en route d'un processus d'enquête, à plus forte raison à une attente de réparation. L'Enquête est donc assujettie à une capacité à encaisser un mal, à maintenir sa contenance ; à se relever pour faire face à l'indécision, car conclut-il, le « choc ne permettra en effet de faire expérience que si « le subir n'engloutit pas l'agir. »

doivent privatiser celui-ci en s'enfermant dans des logiques de culpabilisation personnelle du type « je le mérite » ou théologico-dogmatiques du style « c'est le destin », etc.

Pour les victimes d'un trouble, le défi consiste à ne pas se laisser dominer par « l'indicible, l'ineffable, le mystère, à ne pas s'emmurer dans l'idée d'une incompréhensibilité radicale ».³³⁰ Car **ces attitudes font objection à l'enquête et entravent l'émergence d'un public.** L'impossibilité de constituer un public peut aussi résulter de l'incapacité des victimes à transcender leurs postures identitaires pour s'inscrire dans des démarches de problématisation salutaires. Prenant l'exemple du rôle de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale, Quéré et Terzi constatent que, « **les situations indéterminées ne sont pas toujours à l'origine de la constitution d'un public d'enquêteurs, (...) elles peuvent au contraire raviver des craintes identitaires suscitées par la menace d'un conflit interne.** Les collectifs politiques y réagissent parfois par la déportation du conflit à l'extérieur des frontières et par l'affirmation d'un nous inclusif associé à des certitudes dogmatiques doublées d'une morale absolutiste.³³¹» Les replis identitaires ainsi que les postures dogmatiques sont hostiles à la production d'une enquête efficiente. C'est ce que montrent en partie L. Kauffmann et P. Gonzales qui, analysant l'invocation des « valeurs chrétiennes » dans le discours politique, défendent que « loin de déployer un espace d'argumentation et de négociation, le registre des valeurs et des identités déploie un **Nous exclusif**, religieux et/ou culturel, ³³²»

Le défi le plus important pour les individus affectés par les conséquences indirectes d'autres groupes, est **d'encaisser le choc subi, de définir le problème et de rendre visible celui-ci au sens merleau-pontien du terme**³³³. Prendre en compte cet impératif, c'est

³³⁰ L'expression est de Cécile Lavergne et Anton Perdoncin. Voir LAVERGNE, C., PERDONCIN, A., *La Violence à l'épreuve de la description*, Tracés, *Revue des sciences humaines*, 19, 2010/2, pp, 2-25

³³¹ Les auteurs soulignent ainsi que de telles situations ne laissent pas place à une enquête sociale parce que « pétrifiée par la hantise d'une crise identitaire, l'attention politique est entièrement tendue vers la défense d'une identité nationale. (...) les difficultés auxquelles se confronte la collectivité politique sont alors envisagées comme autant de crises identitaires résultant de menaces ou d'attaques étrangères, face auxquelles les citoyens sont appelés à s'unir pour se défendre et riposter. La situation est thématifiée selon une métaphore guerrière et la Suisse est envisagée comme une citadelle assiégée que ses citoyens ont le devoir de défendre. (...) De telle sorte que les nationaux engagés dans la dynamique des enquêtes se retrouvent sous la menace constante d'être accusés de trahison à la cause nationale. » QUERE, L., TERZI, C., *Pour une sociologie pragmatiste de l'expérience publique : quelques apports mutuels de la philosophie pragmatiste et de l'ethnométhodologie*, *Sociologies, Dossier, Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations*, op.cit.

³³² KAUFFMANN, L. GONZALES, P., *La démocratie est-elle nécessairement chrétienne ?* <http://www.raison-publique.fr/article396.html>, Version de 20 Mars 2017

³³³ Dans une réflexion philosophique sur la relation entre visible et invisible, Merleau Ponty distingue quatre couches de visibilité et écrit ainsi : « L'invisible est : 1- ce qui n'est pas actuellement visible, mais pourrait l'être (aspects cachés ou inactuels de la chose, -choses cachées, situées « ailleurs », -Ici et « ailleurs »). 2- ce qui, relatif au visible, ne saurait néanmoins être vu comme chose (les existentiels du visible, ses dimensions, sa membrure non figurative). Ce qui n'existe que tactilement ou kinesthétiquement etc. 4- les $\lambda\epsilon\chi\tau\alpha$, les Cogito », PONTY, M. M., *Le Visible et l'Invisible*, Paris, Gallimard, 2001, pp, 305 et suivantes.

nécessairement le mettre en résonance avec l'idée arendtienne selon laquelle **l'espace public est une scène d'apparence**³³⁴, c'est envisager, avec Voirol, « la visibilité comme apparence et comme condition de la relation à autrui ³³⁵ » ; comme donc condition d'existence d'une identité particulière et d'une possibilité d'expérience publique. C'est à travers la lutte pour la visibilité et la reconnaissance publiques de leurs particularités, écrivent dans ce sens Kauffmann et Gonzales, que certains collectifs (femmes, homosexuels, etc.) ont pu améliorer leurs conditions de vie et réformer le droit.³³⁶»

Si la condition de capacité est aussi fondamentale, c'est parce que c'est de la faculté de « résilience » et de l'aptitude à mener une enquête, que dépendent l'imputation des responsabilités et la mise en place des solutions appropriées pour résoudre le problème³³⁷. Dewey écrit dans ce sens que « l'énonciation d'une situation problématique en termes de problèmes n'a de signification que si le problème institué se réfère dans les termes même de son énonciation à une solution possible³³⁸ ».

Appliqué à notre cas d'étude, l'enquête sociale qui institue le problème des OGM n'a été possible que parce que le malaise qu'ont subi ses publics n'a pas été de nature à les « abîmer d'un coup ». Comme le montreront nos analyses, l'enquête sur le problème poursuit plusieurs objectifs comme stimuler le débat et favoriser les conditions d'une délibération sociale plus apaisée. C'est l'œuvre, comme nous le verrons plus particulièrement, de certains publics scientifiques opposés aux OGM.

Les analyses de Dewey mettent l'accent sur la finalité de l'enquête sociale, qui est de convertir un trouble en problème public, de constituer ses publics, de camper les protagonistes et d'envisager des solutions. Par son pouvoir de configuration, l'enquête sociale permet de passer d'une expérience perceptive et spéculative à une expérience reconstructrice et transformative³³⁹, fondée sur des connaissances bien plus rationnelles de la situation.

³³⁴ ARENDT, H., *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calman Lévy, 1961

³³⁵ Voirol envisage la visibilité comme une lutte permanente. Il qualifie de « lutte pour la visibilité », cette « dimension spécifique de l'agir qui, partant d'un vécu de l'invisibilité ou de la dépréciation symbolique, déploie des procédés pratiques, techniques et communicationnels pour se manifester sur une scène publique et faire reconnaître des pratiques ou des orientations politiques. » VOIROL, O. *Les Luites pour la visibilité : esquisse d'une problématique*, *Réseaux*, 2005/1, n° 129-130, pp, 89-121

³³⁶ Ibidem,

³³⁷ Dewey le dit à sa façon en ce qui concerne la résolution des situations de doutes. Il écrit que « Sans problème, on tâtonne dans l'obscurité. La façon dont le problème est conçu décide des suggestions spécifiques qui seront acceptées et de celles qui seront rejetées ; du choix ou du rejet de telles ou telles données ; c'est le critère de la propriété ou de l'impropriété des hypothèses et des structures conceptuelles ». DEWEY, J. *La Théorie de l'enquête*, Paris, op.cit, p, 173

³³⁸ DEWEY, J. *La Théorie de l'enquête*, op.cit, p, 173

³³⁹ FREGA, R. *Pensée, expérience, pratique : Essai sur la Théorie du Jugement de John Dewey*. Op.cit, p, 15

2.2.4-Du rôle de l'Etat et des conditions d'efficacité des enquêtes sociales

Parlant de ce rôle prépondérant de la publicité et de l'accessibilité de l'enquête, Dewey écrit qu'«une chose n'est pleinement connue que quand elle est publiée, partagée et socialement accessible. (...) la connaissance enfermée dans une conscience privée est un mythe, et la connaissance des phénomènes sociaux dépend tout particulièrement de sa dissémination, car ce n'est qu'en étant distribuée qu'une telle connaissance peut être obtenue ou mise à l'épreuve³⁴⁰». Pour le pragmatisme, le public est une entité sociale concrète dont les conditions sociales de son existence lui ont permis de pleinement se saisir des données d'un problème le concernant. Cette conception du public renseigne sur le rôle central que joue l'Etat dans la mise en œuvre des conditions de réalisation d'une enquête sociale efficace.

En effet, en tant que garant des libertés individuelles et collectives, l'Etat est considéré par le pragmatisme comme l'instrument politique à travers lequel agissent les publics organisés³⁴¹. Pour Dewey, «l'Etat pose un sceau formel sur des forces déjà opérantes en leur procurant un canal défini à travers lequel agir³⁴²». Dit autrement, explique le philosophe,

- « La marque extérieure évidente de l'organisation d'un public ou d'un Etat est donc l'existence de fonctionnaires. Le gouvernement n'est pas l'Etat, car l'Etat inclut le Public aussi bien que les dirigeants investis de devoirs et de pouvoirs spéciaux. Cependant **le public est organisé dans et par ces officiers qui agissent au nom de ses intérêts**»³⁴³. (...) « **Le public est organisé et rendu effectif par le moyen de représentants qui, comme gardiens de la coutume, comme législateurs, comme cadres de l'exécutif, comme juges, etc., prennent soin de ses intérêts particuliers par le biais de méthodes destinées à réglementer les actions collectives des individus et des groupes** »³⁴⁴»

³⁴⁰DEWEY, J. *Le Public et ses problèmes*, op.cit, p, 275

³⁴¹La considération selon laquelle les publics agissent par l'intermédiaire de ses représentants politiques qu'il a mandatés pour résoudre les problèmes vient sans doute de la conception qu'a Dewey de l'Etat. Il ne considère pas celui-ci comme une entité fixe gouvernée par un système politique préconçu. L'Etat, selon lui, est le produit d'un public organisé et qui apparaît de diverses manières au fil des générations. Cette logique de dépendance entre l'Etat et le public indique que leur processus de formation est purement expérimental et relatif. Dewey écrit ainsi que : « l'hypothèse d'après laquelle les publics sont constitués par la reconnaissance des conséquences indirectes, larges et persistantes, de divers actes, rend compte de la relativité des États, alors que les théories qui les définissent en leur attribuant une qualité spécifique d'auteur d'origine causale impliquent un absolu contredit par les faits » DEWEY, J. *Le Public et ses problèmes*, op.cit, p, 130

³⁴²DEWEY, J. *Le Public et ses problèmes*, op.cit, p, 153

³⁴³ DEWEY, J. *Ibidem*, p, 108

³⁴⁴ DEWEY, J. *ibidem*, p, 117

En conférant ce pouvoir de représentation des publics à l'Etat, Dewey suggère dans cette réflexion l'idée que toute entrave à l'enquête, ce droit inaliénable³⁴⁵, et à la publicité des données, est une «adulteration de la connaissance»³⁴⁶. Elle conduit à une déformation de l'opinion, une dénaturation de la pensée et une dépolitisation du problème³⁴⁷. Ainsi, l'enquête sociale est au cœur de la constitution et du fonctionnement de la démocratie. Comme l'écrivent L. Kauffmann et P. Gonzales «**Seul le mode exploratoire du dialogue et de l'enquête permet en effet de préserver le projet démocratique moderne de l'auto-institution de la société par elle-même, un projet qui mise sur la capacité d'une collectivité à explorer de nouvelles possibilités d'action, à composer avec les différences et les différents, à œuvrer à de nouvelles mises en commun et à s'imaginer autre qu'elle n'est.**³⁴⁸ »

En tant que moyen de faire émerger une opinion publique³⁴⁹, une enquête sociale doit réunir deux principales conditions d'efficacité. La première est la nécessité d'**une continuité persistante de l'activité d'enquête**, afin de ne pas se limiter aux dimensions superficielles et routinisées du problème. Il faut prendre en compte en effet ses nouvelles dimensions. L'enquête continue permet de prendre en compte l'ensemble des événements reconfigurateurs qui ponctuent la carrière d'un problème et redessinent les frontières de l'engagement collectif. Cette première condition fait de l'enquête un précieux outil dans la construction des cadres d'un problème.

La seconde condition est la **connexion des outils de l'enquête à la situation analysée**³⁵⁰. En effet, il faut que ces outils soient contemporains à l'objet auquel s'est destinée l'enquête. La condition d'adéquation des instruments d'enquête permet que soit évalué de manière pertinente

³⁴⁵ZASK, J. *L'Opinion publique et son double*, op.cit.

³⁴⁶C'est dans ce sens que Dewey dénonce les tentatives des lobbys d'interférer dans les domaines de l'enquête sociale et de freiner la liberté de sa communication, afin d'entraver la formation d'une conscience collective. Dewey considère la connaissance enfermée dans une conscience privée comme un mythe. Il suggère de lier de manière automatique la communication des résultats de l'enquête sociale à la formation de l'opinion publique ou que cette communication est la même chose que l'opinion elle-même. A titre d'exemple, dans *La Sociologie face aux controverses médicales*, Michel Fournier a pu montrer comment les lobbys ont joué un rôle important dans la déconstruction sociale de l'hypocholestérolémie en tant que problème de santé public. Voir. FOURNIER, M. *La Sociologie face aux controverses médicales*, Sciences Sociales et Santé, 30/3, 2012, pp, 115-119.

³⁴⁷ Dans le contexte pragmatiste, la dépolitisation peut s'expliquer par toute tentative d'obstruction de l'enquête sociale, de refus d'imputation des responsabilités, d'omission volontaire des préjudices d'un problème.

³⁴⁸ KAUFFMANN, L. GONZALES, P., *La Démocratie est-elle nécessairement chrétienne ?* op.cit

³⁴⁹Chez Dewey, l'opinion publique est toute expérience et tout jugement éclairé du public portant sur les affaires publiques. Elle n'est, dans cette perspective, pas réductible à des opérations de sondages d'opinion.

³⁵⁰ DEWEY, J. *Le Public et ses problèmes*, op.cit. L'absence de connexion entre les moyens et les conditions est ce que Zask appelle des *Apories* ou des *Impasses*. Elles s'opposent à l'enquête sociale. Voir Zask, *ibidem*,

l'ensemble des données concernant un problème³⁵¹. Dewey rappelle ainsi que « **seule une enquête continue-continue au sens de persistante et connectée aux conditions d'une situation-peut fournir le matériel d'une opinion durable sur les affaires publiques.**³⁵² »

L'insistance sur ces conditions d'efficacité de l'enquête sociale montre bien que l'existence d'un public est inséparable d'un travail d'engagement, de mobilisation de ressources, et d'investissement dans des arènes participatives. Comme le note Céfai, « **l'émergence de publics, en chair et en os, est concomitante d'un travail d'attribution de jeux de places et va de pair avec la commutation vers certains régimes d'engagement, topiques rhétoriques et répertoires d'action**³⁵³»

Pour l'approche pragmatiste, c'est n'est qu'au terme de ce processus binaire marqué par la liberté d'enquêter avec des outils appropriés et de vulgariser les résultats de l'enquête, que les membres d'une société constituent une grande communauté, un public au sens pragmatiste du terme. Loin donc d'être une fiction théorique ou un assemblage statistique, le public postulé par le pragmatisme est un être concret doté d'une faculté de pâtir et d'agir³⁵⁴. C'est une communauté d'explorateurs.

2.2.5- L'enquête et la communication comme modalités d'organisation de l'expérience collective

Dans la perspective pragmatiste, l'enquête sociale est présentée comme productrice de connaissance et d'agirs collectifs. Les publics organisés se constituent au moyen de l'enquête sociale³⁵⁵. Diligenter celle-ci est une façon pour eux d'exprimer leur pouvoir d'entreprendre et de développer une capacité d'action sur le problème. Céfai et Terzi soutiennent que :

³⁵²DEWEY, J. *Le Public et ses problèmes*, op.cit. pp, 277-278

³⁵³ CÉFAI, D., PASQUIER, D. *Les Sens du public*, op.cit, p, 29

³⁵⁴ Cette conception tranche avec les formulations du public chez Tarde qui les présente comme forme évoluée faite de la dissémination d'individus physiquement séparés, dont la cohésion serait toute mentale.

³⁵⁵Comme dans le cas de l'amiante, l'Andeva s'est constituée comme collectif chargée de fédérer les plaintes des victimes du problème en vue d'en constituer un public agissant.

« C'est en effet de la dynamique de l'enquête que le public tire sa *capacité d'agir*. C'est-à-dire notamment de saisir les prises qu'une situation offre pour s'y engager, et de développer des moyens propres à en contrôler ou à enrayer le développement, à distance, sous une modalité collective proche de ce que la littérature contemporaine qualifie d'*empowerment*. Le procès de problématisation engendre des capacités à sentir, à comprendre, à analyser, à évaluer, à « se projeter vers », à « coopérer avec » et à « communiquer avec », qui n'existaient pas auparavant. »³⁵⁶

Par la verbalisation d'une souffrance et la vulgarisation des conclusions d'une investigation, l'enquête sociale devient par excellence le mode d'inscription publique des problèmes. Il y a, pense Quéré, deux sens à donner au concept d'expérience publique. Un sens faible qui renvoie à l'expérience de gêne née d'un malaise partagé par un public épars. Un sens fort qui est associé à la mobilisation de ce public victime des conséquences d'activités d'un groupe tiers³⁵⁷. Cette expérience émerge, nous dit Quéré, de l'enquête sociale et de la structuration des actions. Dans le même sens, Céfaï remarque que la verbalisation d'un trouble est une des premières modalités d'articulation entre expérience personnelle et expérience publique. Elle précède deux autres modalités, qui sont la transmission publique du problème et sa régulation.

Pour donner lieu à une expérience publique, note Céfaï, tout problème doit nécessairement être racontable, situable dans un espace-temps déterminé. Il doit être doté d'une « structure d'intrigue, d'une trame narrative à partir de laquelle, l'exposition d'une personne à des conversations ordinaires, des récits médiatiques, des revendications projettent celle-ci dans un champ d'expérience publique et dans un horizon d'attente publique³⁵⁸ ». Le travail de fond auquel fait appel tout problème est dans un premier temps la verbalisation du vécu. Laplatine explique dans ce sens que le véritable défi posé par les événements est le langage³⁵⁹. Ce qui provoque l'émotion, le trouble, l'effroi, le plaisir, écrit-il, ce n'est pas l'événement en lui-même, mais *l'événement raconté*³⁶⁰.

³⁵⁶ CEFAL, D., TERZI, C. *L'Expérience des problèmes publics*, op.cit, p, 32

³⁵⁷ QUERE, L. *La Structure de l'expérience publique d'un point de vue pragmatiste*, (in) CEFAL, D., JOSEPH, I., *L'Héritage du pragmatisme, Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, op, cit, p, 190-191

³⁵⁸ CEFAL, D. *L'expérience des publics : institution et réflexivité.*, *EspacesTemps.net*, 04.03.2013

³⁵⁹ LAPLATINE, F. *La Preuve, la Révélation, le Scandale*, (in) OLAZABAL, I. & LEVY, J. J, *L'Événement en anthropologie : concepts et terrains*, Laval, Presses universitaires de Laval, 2006, p, 29

³⁶⁰ *Ibidem*, p, 30

Raconter un problème, c'est d'abord verbaliser une souffrance et « doter la cause défendue d'une existence publique durable³⁶¹. » C'est parvenir à créer des prises de conscience, des effets d'alignement et d'enrôlement en rendant tangible³⁶² un événement dont on établit la factualité³⁶³. On fait émerger alors des advenants collectifs, qui ne perçoivent le trouble que depuis leurs positions d'observateurs, mais qui s'identifient aux victimes grâce à des valeurs partagées. Ils s'expriment grâce à une « co-référenciation en nous³⁶⁴ ». Tout ce travail requiert l'existence préalable d'un discours porté par des victimes, au sein d'un espace d'énonciation (médias, tribunaux, espace public, etc.), en direction d'un destinataire (public, politiques, collectivité, etc.) dont on cherche à obtenir l'adhésion.³⁶⁵ Ainsi, l'enquête sociale crée des métastases, agglomérant des individus rendus sensibles à la cause défendue.

En soumettant l'organisation du « monde naturel » à une « situation de problématicité », écrivent Quéré et Terzi, l'enquête, « **rend envisageable une prise collective, réfléchie et délibérée, sur les conditions et les processus de sa production**³⁶⁶ ». C'est un des objectifs que Dewey assigne au public.

En effet, le pragmatisme insiste beaucoup sur l'idée des **prises collectives des problèmes**. Il montre que si les publics adviennent par l'enquête, ils doivent nécessairement s'engager dans des dynamiques de **confrontation avec tous ceux qui sont concernés par le problème**. **L'idée est, pour Dewey, de montrer qu'un problème est co-constitué par un ensemble d'acteurs sociaux. C'est dans le conflit des discours que s'obtient en effet sa reconnaissance publique et officielle**. Il écrit dans ce sens qu' :

³⁶¹CHATEAURAYNAUD, F. *Argumenter dans un champ de forces*, Essai de balistique sociologique, Paris, Pétra, coll. Pragmatismes, 2011. p, 34

³⁶²Pour Chateauraynaud, le travail qui consiste à rendre tangible un événement est central dans la formation des causes. Il se fait par la mobilisation des preuves d'une affectation. Pour le sociologue, « une pragmatique de la preuve doit en effet explorer les modalités de passage du doute vers l'évidence partagée, en ouvrant un continuum entre les capacités perceptuelles en jeu dans le monde sensible et les modes d'attestation les plus outillés. Les acteurs ont des corps et, s'ils ne croient pas toujours ce qu'ils voient ou ce qu'ils touchent, ils peuvent ajuster leurs perceptions et leurs représentations à l'aide des expériences marquantes du sensible qui fonctionnent comme des gages d'authenticité, et dont ils évaluent la portée grâce à la discussion critique. » *Argumenter dans un champ de forces*, p, 259. Il distingue ainsi trois modes de production du tangible : le travail perceptuel au contact des choses qui fournit des prises nouvelles, le surgissement d'un événement marquant qui rend caduque une représentation ou un espace de calcul antérieur, la formation d'un accord collectif sur des rapprochements entre des signes. Ibidem p, 261.

³⁶³Ibidem,

³⁶⁴ARQUEMBOURG, J., *L'événement et les médias*, op.cit. Ces observateurs peuvent constituer des advenants collectifs ou des publics par l'espèce de lien mental qui les unit. Arquebourg écrit : « ils sont reliés par une connexion mentale doublée d'une référence à quelque chose de commun qui organise entre eux des relations non pas dyadiques, mais triadiques. On peut dire qu'ils forment un public » p, 32

³⁶⁵CEFAI, D. *L'expérience des publics : institution et réflexivité.*, *EspacesTemps.net*, 04.03.2013

³⁶⁶ Ibidem

« Une enquête systématique et continue sur toutes les conditions affectant l'association, ainsi que sa dissémination par la presse, sont une condition préalable pour la création d'un véritable public. Mais **l'enquête et ses résultats ne sont après tout que des outils. Leur réalité finale s'accomplit dans les relations en face à face par le moyen des échanges directs. La logique accomplit retrouve son sens primitif : le dialogue.**³⁶⁷ »

« Les associations humaines ont beau avoir une origine organique et un fonctionnement solide, elles ne peuvent se développer que quand leurs conséquences, une fois connues sont estimées et recherchées. **Des interactions et des transactions se produisent de facto et des faits d'interdépendance s'ensuivent. Mais la participation aux activités et le partage des résultats sont des préoccupations supplémentaires. La communication doit être leur condition préalable**³⁶⁸ »

Dewey soutient d'emblée l'extrême importance des dynamiques de face-à-face dans le processus d'individuation des problèmes. La communication, le dialogue comme il l'affirme, sont primordiaux dans la mesure où, ils permettent d'articuler expérience privée et expérience publique des problèmes. Comme le dit Racine, l'expérience publique s'obtient dans une **« dynamique de rétroaction entre l'unicité d'une situation et la multiplicité des points de vue sur cette situation**³⁶⁹ ». On retrouve chez Quéré la même hypothèse lorsqu'il écrit que **« l'expérience publique s'organise de part en part dans le cadre d'une « réflexivité discursive », et que la formulation et l'examen discursifs de problèmes publics en sont le pivot.**³⁷⁰ » On comprend ainsi qu'un problème public n'est pas une réalité singulière, elle est une réalité à plusieurs, une réalité à plusieurs tiroirs interprétatifs.

Dewey soutient l'idée que la **« communication donne corps et forme à l'expérience aussi bien de ceux qui parlent que de ceux qui écoutent.**³⁷¹ » Le champ lexical qu'il mobilise pour rendre compte de l'importance des dynamiques de face-à-face fait souvent apparaître des termes comme interaction, interdépendance, transaction, participation, dialogue, communication, etc.³⁷²

³⁶⁷ DEWEY, J. *Le Public et ses problèmes*, p, 322

³⁶⁸ DEWEY, J. *ibidem*, p, 247

³⁶⁹ RACINE, G. *La production des savoirs d'expérience chez es intervenants sociaux*, Paris, L'Harmattan, p, 131

³⁷⁰ QUERE, L. *Construction des problèmes publics et action collective*, <https://repositorioaberto.uab.pt/bitstream/10400.2/4129/1/Louis%20Quéré.pdf>. *Ecole des hautes études en sciences sociales, Coloquios. Uma Tensao entre o Global E o Local*, Février 2001

³⁷¹ DEWEY, J., *L'Art comme expérience*, 2005, p, 287

³⁷² Il écrit ainsi : « Les associations humaines ont beau avoir une origine organique et un fonctionnement solide, elles ne peuvent se développer que quand leurs conséquences, une fois connues sont estimées et recherchées. Des interactions et des transactions se produisent de facto et des faits d'interdépendance s'ensuivent. Mais la participation aux activités et le partage des résultats sont des préoccupations supplémentaires. La communication doit être leur condition préalable », DEWEY, J., *Le Public et ses problèmes*, *ibidem*, p, 247

Par là, il montre que les problèmes sont collectivement expérimentés grâce à l'enquête sociale, et aux dynamiques de face-à-face. Leur observation permet de voir une dynamique collective d'interprétation du problème, qui articule un public ternaire composé d'une part des protagonistes, et d'autre part, d'un public juge dont on cherche le ralliement.

Ce public juge peut être saisi du problème grâce aussi à sa transmission publique par d'autres canaux. La diffusion du problème d'un cercle restreint vers un public plus large participe d'un élargissement de l'expérience. Les médias constituent dans ce sens un de ces dispositifs par excellence de contagion des expériences³⁷³. En racontant un problème, en donnant la parole aux victimes et en mettant en regard les discours en conflit, les médias connectent des univers d'expérience spatialement et temporellement déconnectés. Ces expériences en symbiose contribuent chacune à l'individuation du problème et à sa régulation.

L'étape de la régulation est elle aussi productrice d'expérience publique car l'ensemble des mesures politiques destinées à la résolution des problèmes sont décidées collectivement dans des scènes publiques placées sous l'égide d'une tierce personne³⁷⁴, l'Etat en particulier. Ce dernier est un configurateur de l'expérience publique grâce avant tout aux principes qu'il promeut et auxquels font référence les publics. C'est un des reproches fait par Quéré aux travaux de Gusfield. Pour le chercheur, Gusfield prend peu en compte, en effet, la problématique de l'expérience publique dans l'institution des problèmes³⁷⁵. Or, selon Quéré, il faut entre autres introduire le référentiel des principes de l'Etat démocratique. Plus clairement, il faut « **spécifier le caractère public des problèmes publics en référence aux principes et aux institutions de l'Etat de droit démocratique, en particulier à la forme qu'y prend l'activité publique**³⁷⁶ ».

³⁷³ Chez Dewey, l'art apparaît comme le moyen idéal de communication des expériences. Commentant cette vision, Quéré écrit : « l'art est la forme la plus élaborée de communication non seulement parce qu'il permet grâce au travail de l'émotion, une forme de partage de significations et de valeurs de l'existence que le discours ordinaire ne permet pas, mais aussi parce que les œuvres d'art permettent au créateur et au récepteur de façonner leur expérience de façon interdépendante dans une véritable interaction (...) » « L'art dépasse les frontières qui divisent les êtres humains et qui sont infranchissables dans les associations ordinaires ». QUERE, L. *Le Modèle esthétique de la communication de John Dewey*, Colloque communication, culture et communauté. *L'école de Chicago en débat*, Conférence Universidade Lusofona de Portugal, 21 Avril 2014

³⁷⁴ Dans « *Micro-politique du trouble* », Emerson et Messinger donnent un exemple de cette configuration de l'expérience publique. Ils montrent le rôle des remédiateurs attirés dans la résolution des troubles interpersonnels. Ils expliquent ainsi que la plainte adressée par une des parties au conflit auprès d'une instance tierce sort le problème de sa sphère privée d'expérience de départ et engage divers types de positionnement selon que les remédiateurs expérimentent le problème comme un simple conflit ou comme une déviance. MESSINGER., S. EMERSON. R.M., *Micro-politique du Trouble*, (in) CEFAL. D., TERZI, C., *L'Expérience des problèmes publics*, op.cit, p, 64

³⁷⁵ Quéré soumet à la réflexion les trois critères mis en avant par Gusfield pour qu'un problème soit public, qui sont : la nécessité d'être thématiqué, d'être constitué en objet de débat contradictoire et conflictuel, d'être constitué en objet d'une action publique visant à le résoudre. QUERE, L. *Construction des problèmes publics et action collective*, op.cit.

³⁷⁶ QUERE, L. *Construction des problèmes publics et action collective*, ibidem,

Dans ce sens, avise le sociologue, « **un problème ne deviendrait public au sens fort que lorsqu'il serait reformulé en référence au système des droits subjectifs garantis par l'Etat de droit...**³⁷⁷ », comme la sécurité, la justice, la liberté d'information, d'expression et de choisir, etc. Autant de droits subjectifs garantis par l'Etat dont la référence et la portée argumentative sont particulièrement décisives dans la mise en problème des OGM. La référence à ces droits subjectifs est donc une manière d'orienter l'action publique.

2.2.6- Des problèmes et des controverses

En insistant sur les dynamiques de face-à-face, Dewey montre que les problèmes soulèvent des controverses publiques. La notion de controverse renvoie selon Lascoumes à « l'ensemble des séquences de discussion et d'affrontement entre des points de vue divergents sur un sujet³⁷⁸ ». Pour ce chercheur, les controverses sont considérées comme des « temps d'exploration et de stabilisation des enjeux durant lesquels la diversité des dimensions, la pluralité des acteurs engagés et des voies d'action possibles sont envisagées avant la clôture politique »³⁷⁹ d'un problème déterminé. Les controverses sont donc par excellence le lieu de la réflexivité sociale et de la co-constitution des problèmes. Elles sont activées par les perceptions divergentes qu'ont des acteurs d'un enjeu déterminé. Cité par Gusfield, Nelson deux types d'enjeux. **Un enjeu consensuel et un enjeu conflictuel.**

Le premier rassemble selon Gusfield des événements qui se constituent comme des réponses et excluent toute possibilité de débat³⁸⁰, car ils font appel à une dramaturgie de l'unanimité. Est exemplaire de cet enjeu, le cas de la de la maltraitance infantile. Celle-ci ne produit aucune controverse du fait de l'unanimité de tous les acteurs sur le mal qu'elle représente. Par ce consensus primaire, il permet la mise en place rapide d'un cadre législatif de contrôle et de répression.

³⁷⁷ QUERE, L. *Construction des problèmes publics et action collective*, ibidem.

³⁷⁸ LASCOUMES, P. *Controverse*, (in) BOUSSAGUET, L., et al. *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, p, 172.

³⁷⁹ LASCOUMES, P. *Controverse*, ibidem.

³⁸⁰ DAYAN, D., *Une Expérience collective*, Hermès, Le Nouvel espace public, repris dans *La Télévision, une machine à communiquer*, Les Essentiels d'Hermès, coordonnées par LOCHARD, G., Paris, CNRS éditions, 2009, p, 52

S'agissant du second enjeu, le cas de l'avortement est un exemple signifiant. Il fait toujours l'objet d'une controverse entre *pro-choice* et *pro-life*³⁸¹.

Produit d'une ambivalence des regards, les controverses sont donc par nature des « moments de transformation³⁸² » de la vie sociale. Les dynamiques de face-à-face sont au principe de l'élaboration d'une expérience publique du problème. Elles montrent que des publics se forment en se disant, en se reconnaissant dans d'autres. Ils s'individuent dans des identités collectives, ils se publicisent³⁸³ dans des arènes sociales et se temporalisent selon les contextes et les époques³⁸⁴. Les situations d'échanges d'arguments qui prétendent à la vérité, ne sont qu'une des figures possibles de la constitution des problèmes publics et de la définition des biens publics³⁸⁵.

La philosophie de la co-constitution des problèmes naît chez Dewey dans l'idée que l'expérimentation des problèmes se fait, chez l'homme en tant qu'organisme supérieur, à travers la délibération³⁸⁶. Les problèmes sont co-constitués autour de cette « panoplie interprétative³⁸⁷ » qui anime les arènes publiques. Ils sont co-gérés dans des *disputing process*, des querelles d'expertise, des polarités argumentatives et des rivalités assertoriques³⁸⁸. Tenir compte de la

³⁸¹GUSFIELD, J. *La Culture des problèmes publics*, op.cit, p, 123. Les travaux de Quéré sur les algues vertes en Bretagne abondent dans ce sens. Quéré montre que ce problème oppose plusieurs acteurs (syndicats agricoles, collectivités locales, militants des associations de défense de l'environnement) qui perçoivent différemment les enjeux de la situation. Accusés d'être à l'origine du problème par l'usage abondant d'azote inorganique, les acteurs du monde agricole réfutent ces allégations, niant le rôle de l'azote d'origine agricole dans l'émergence des algues, et incriminant plutôt les phosphates rejetés par les stations d'épuration. Quéré observe ainsi que pour les syndicats agricoles, l'enjeu du problème est singulièrement un enjeu d'image. L'acharnement des écologistes contre les agriculteurs bretons, tenus par ceux-ci pour seuls responsables du problème, est perçu par le syndicat comme participant à ternir l'image de marque de la Bretagne.

³⁸² CHATEAUREYNAUD, F. *Le Journalisme Scientifique dans les controverses*, Colloque CNRS du 17 Octobre 2013. Les épreuves argumentatives, écrit Chateauraynaud, sont des « moments forts dans lesquels s'expriment des conceptions de l'histoire en train de se faire, et on voit s'y jouer les prises sur le futur dont disposent, ou non, les personnes et les groupes » CHATEAURAYNAUD, F. *Argumenter dans un champ de force*, op.cit. p, 25

³⁸³ CEFAL, D. PASQUIER, D ; *Les Sens du Public*, op.cit, p, 14

³⁸⁴ Les analyses de Gusfield, qui montrent que les « Chinois » n'ont acquis le sentiment d'appartenir à un même collectif que lorsqu'ils ont été confrontés aux européens sont un exemple frappant de la portée instituante des dynamiques interactionnelles. Gusfield explique que les « Chinois » n'ont acquis le sentiment d'appartenir à un seul et même groupe que lorsqu'ils ont été confrontés aux « européens », surtout lorsqu'ils étaient en exil. Jusque-là, note Gusfield, le collectif était inexistant. Il n'a émergé que dans ce processus d'interaction qui a sa propre histoire. » GUSFIELD, J. *Actions collectives et problèmes publics*, Entretien avec CEFAL, D., et TROM, D., op.cit.

³⁸⁵ CEFAL, D. *L'Héritage du pragmatisme : Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, op.cit, p, 10

³⁸⁶ Renault écrit : « Le processus démocratique chez Dewey est donc intrinsèque à la perspective transactionnelle. Ce sont avant tout les acteurs concernés qui définissent une situation comme problématique et mettent en place une démarche de résolution de problème, qui implique avant tout qu'ils mettent au jour les définitions qu'ils donnent de cette situation ». RENAULT, M., 2005, p. 6-7, cité par Vincent van Schendel. *L'action syndicale territoriale pour l'emploi et le développement (ASTED) : la construction de l'action collective territoriale : Le cas de la CSN et de la FTQ au Québec de 1980 à 2010*, Thèse, Québec, 2014, p, 103.

³⁸⁷ L'expression est GAMSON & MODIGLIANI, (1989), citée par DIAZ, P, *D'une vérité à l'autre sur les crimes du passé. Le cas du Chili*, (in) CEFAL, D. TERZI, C. *L'Expérience des problèmes publics*, op.cit. p, 338

³⁸⁸ L'expression est de Dominique Leenhardt, *Des armes qui parlent, des mots qui tuent*, (in) CEFAL, D. & TERZI, C., *L'Expérience des problèmes publics*, op.cit. p, 352

centralité des controverses que soulèvent certains problèmes, nous permet de sortir d'une vision monolithique et monopolistique de l'acteur qui impose sa vision. Comme le suggère Dewey, il faut en effet interroger la dimension interlocutive et conflictuelle des problèmes³⁸⁹. Les dynamiques collectives révèlent la diversité des modes de thématization et d'inscription publique.³⁹⁰

C'est dans ce sens que Lascoumes distingue deux principales fonctions des controverses. Pour le chercheur, les controverses favorisent d'abord une libre expression d'opinions contradictoires, qui coexistent, s'entrechoquent et se rétroalimentent³⁹¹. Elles permettent ensuite une validation de la situation problématique par une stabilisation de ses enjeux. Observer cette *praxis collective*, c'est donc voir qu'**un problème public est une activité sociale, une production participative et une performance collective** dans la mesure où les dynamiques de face-à-face constituent un « mode de validation sociale ». Quels intérêts ont ces controverses dans la restauration d'une expérience troublée ? Lascoumes met en avant quatre principaux enjeux :

a) - *une évaluation de la situation* à travers un inventaire des constituants d'un problème. Elle se fait notamment grâce à l'enquête sociale, qui permet de répertorier les différentes problématisations en présence. Les dynamiques sont ainsi le lieu de fabrication de plusieurs types de savoirs.

b) - *L'inscription et la manifestation d'une diversité d'acteurs* : les dynamiques collectives suppriment les frontières sociales et culturelles entre experts et profanes. Elles agrègent des individus de divers horizons ressentant les mêmes formes de « concernement ». Ces acteurs acquièrent des statuts dans la lutte des discours et dans le processus d'attribution de noms car, comme le dit Quéré, les « discours publics fabriquent aussi des mondes sociaux³⁹² ». C'est

³⁸⁹Céfaï écrit à juste titre : « Des acteurs individuels, organisationnels et institutionnels s'engagent dans un effort collectif de définition et de maîtrise de la situation perçue comme problématique. Ils expriment, discutent et jugent des opinions ; dépeignent des problèmes, lancent des signaux d'alerte ou d'alarme ; ils entrent dans des disputes des polémiques, et des controverses ; ils configurent des enjeux de conflit, résolvent des crises et réalisent des compromis. La chose publique n'est plus alors le monopole de l'Etat » CÉFAI, D. *Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes pour une approche pragmatiste* (in) *L'Héritage du pragmatisme : Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, op.cit, p, 66

³⁹⁰Patrick Chareau distingue trois modes de traitement des événements. La thématization qui est la sélection des faits, des acteurs, des arguments et des lieux de l'espace public convoqué dans la représentation d'un problème public. Le mode discursif qui consiste à montrer que l'événement est rapporté, commenté ou provoqué) ; et le mode de la textualisation qui repose sur une identification des dispositifs scéniques mobilisés. Voir CHANIAC, R. Compte-rendu, *Le Discours d'information médiatique. La construction du miroir social. Langage et Société*, Vol. 85, n°1, 1998, pp, 95-102

³⁹¹Céfaï parle d' « intelligence des situations de conflit » où, écrit-il, « Les acteurs sont pris dans un système d'interdépendances où leurs délibérations et leurs décisions sont liées par les délibérations et les décisions de leurs partenaires et de leurs adversaires ». CÉFAI, D. *Pourquoi se mobilise-t-on ?* Paris, La Découverte, 2007, p, 589.

³⁹² QUERE, L. *Construction des problèmes publics et action collective*, op.cit.

l'exemple dans notre cas, des noms comme « apprentis sorciers, vandales, délinquants, etc. », qui assignent aux acteurs de la controverse des OGM des statuts et des rôles précis. Widmer a pu écrire dans ce sens que « si le sujet se constitue dans la parole, il en est de même des acteurs et des entités qui émergent dans le discours social³⁹³ ». C'est de cette manière que les mots et les discours proférés sur un problème sont dotés d'un certain pouvoir instituant.

c)- *L'inventaire de la multiplicité des systèmes d'interprétation* : Les controverses révèlent la diversité des formes d'affectation et la variété des solutions avancées par les acteurs. Les différentes interprétations d'un problème procèdent du rapport direct ou indirect au trouble qu'il représente et des systèmes de valeurs que mobilisent les acteurs. L'efficacité pragmatique des controverses repose sur le fait que les débats portent sur des témoignages authentiques. Ils sont, comme le dit Chateauraynaud, « envisagés en référence à **des séries d'épreuves que traversent des individus aux prises avec une situation problématique.**³⁹⁴ »

d)- *Une expérience d'apprentissage* : c'est de la mise en concurrence des points de vue que s'acquiert la vérité, le savoir et le savoir-faire³⁹⁵. Dans les controverses, ces valeurs ne sont plus l'apanage de groupes sociaux déterminés, comme celui incarné par les experts. En effet, l'expérimentation publique d'un problème engage le fait qu'experts et profanes peuvent mutuellement s'éclairer. Ce cas est particulièrement vrai pour les OGM où les frontières entre experts et profanes se brouillent, au point que ces derniers contestent le savoir des premiers. Il pose la pertinente question de l'efficacité des délibérations. **Pour que celle-ci se réalise, défendent Kauffmann et Gonzales, il faut que les acteurs considèrent leurs arguments ainsi que leurs valeurs comme relatives à un autre point de vue**³⁹⁶. Ces derniers temps, les

³⁹³ WIDMER, 1993, p. 19. Cité par Céfal D. CEFAL, D. *L'Expérience des publics : institutions et réflexivité*, op. cit

³⁹⁴ CHATEAURAYNAUD, F., *La Contrainte argumentative : les formes de l'argumentation entre cadres délibératifs et puissances d'expressions politiques*, *Revue européenne de sciences sociales*, Tome XLV, 2007, n° 136, pp. 129-148

³⁹⁵ Allusion est faite à l'apprentissage de la maîtrise de soi, au respect des principes de la bonne dispute, notamment, dans le déroulement des controverses publiques médiatisées. Samarqandi, premier à concevoir une théorie de la dispute scientifique ou de la controverse selon Dominique Raynaud, propose une vision normée de la discussion dans la mesure où celle-ci est toujours orientée vers une obtention de la vérité et de la justice. Ainsi, pour Samarqandi, qui s'intéresse de plus près à l'ordre interne du débat, toute controverse doit nécessairement traiter tour à tour de quatre questions : L'opinion, la preuve, la cause et la vérification de la cause. Samarqandi offre de nombreux outils et stratégies d'argumentation aux acteurs d'une controverse parmi lesquels la requête, l'objection, la contre-objection, l'interdiction, la construction défailante, la raison sans effet, la conclusion incompatible, l'incohérence, etc. Il montre par la même occasion les signes annonciateurs de la défaite d'une partie de la controverse (incohérence du point de vue, silence d'un des acteurs, Incapacité à répondre, digression, *réduction ad absurdum*, etc. Voir, RAYNAUD, D. *Al-Samarqandi, un précurseur de l'analyse des controverses scientifiques*, *Al-Mukhatbat*, n° 07/2013

³⁹⁶ Parlant de la convocation des valeurs religieuses dans le discours politique, ils écrivent : « En effet, pour apparaître dans ce lieu de la citoyenneté, qui se définit fondamentalement comme un espace égalitaire d'action et de délibération, comme un site de confrontation entre des opinions et des points de vue hétérogènes, les valeurs religieuses et les revendications identitaires doivent changer de statut : il leur faut se transformer en des opinions qui se savent relatives à un point de vue. C'est une fois qu'elle a reconnu son propre point de vue comme étant un point de vue parmi d'autres que l'opinion authentiquement politique peut

controverses suscitant l'implication active des citoyens ont subi de grandes transformations dans le sens où elles sont souvent caractérisées par des écarts de perception notoires entre profanes et experts. Les travaux de Sonia Livingstone sur la participation du public ont à juste titre montré, que les oppositions classiques entre profanes et experts, sont « contestées et parfois renversées dans le débat avec participation du public – qui lui substitue les oppositions suivantes : savoir profane (authentique, narratif, passionné, pertinent, profond) ; savoir expert (aliéné, fragmenté, froid, non pertinent, superficiel) ³⁹⁷ ». Livingstone en conclue que « l'audience rejette la valorisation traditionnelle du savoir et de la connaissance des experts, célébrant au contraire l'authenticité liée à l'expérience quotidienne. ³⁹⁸ »

Ainsi, ce que révèlent les controverses autour des problèmes publics, c'est bien le fait que l'intérêt général ne relève pas d'une décision politique ou institutionnelle, il est le produit d'une intelligence collective qui manifeste sa performativité au sein des arènes publiques.

2.2.7- Les arènes publiques : espaces de publicité et de déploiement des dynamiques de face-à-face

Si les troubles émergent très souvent dans des contextes privés, ils acquièrent une dimension publique dans la capacité qu'ont leurs publics épars à s'organiser et à les formuler comme des problèmes qui nécessitent une intervention des pouvoirs publics. Les discours qui rendent compte de ce travail, de même que les contre-discours qui leur font échos, ne se produisent donc guère en vase clos, sans contact avec le monde extérieur. Ils interagissent dans des milieux déconfinés et se réfractent dans divers espaces publics qui servent de réceptacle aux prétentions de chaque acteur à gagner l'adhésion des tiers. Les dynamiques de face-à-face prennent place dans des scènes publiques au sein desquelles s'effectue une prise symbolique sur les choses et s'obtient la « saillance sociale ³⁹⁹ » d'un problème. Ainsi, **une situation**

effectuer la montée en généralité qui lui permettra d'entrer dans le jeu pluraliste et pluriel de la discussion sur ce que chacun estime souhaitable ou, au contraire, indésirable. » KAUFFMANN, L., GONZALES, P., *La Démocratie est-elle nécessairement chrétienne*, op. cit

³⁹⁷ LIVINGSTONE, S. et al. *Un public actif, un téléspectateur critique*, Hermès, *La Revue*, 1993/1 (n° 11-12), pp, 145-157

³⁹⁸ Ibidem,

³⁹⁹ VAUCHEZ, A., *Les arènes judiciaires dans la construction des problèmes sociaux et politiques*, CURRAP, *Sur la portée sociale du droit. Usages et légitimité du registre juridique*, Paris, PUF, 2005, p, 168

problématique fait émerger une arène publique qui se modélise, s'institutionnalise et se temporalise au fil de la controverse et des situations d'épreuve⁴⁰⁰.

D'après Céfai, on retrouve le concept d'arène sociale pour la première fois en 1964 dans les travaux de certains auteurs pragmatistes comme Strauss, Schatzman, Bucher, publiés dans *Psychiatric Ideologies and Institutions*⁴⁰¹. Strauss entend par arène sociale, écrit Céfai, des

« Théâtres d'actions conjointes, coordonnées ou concertées de compétitions, de conflits et de controverses où des individus et des collectifs se retrouvent autour d'enjeux partagés, règlent des situations problématiques, élaborent des programmes d'action, s'affrontent dans des stratégies d'intérêt, s'engagent dans des transactions de toute sorte⁴⁰². »

L'essentiel des définitions du concept avancées par d'autres auteurs s'inscrit dans cette lignée. Pour Alain Faure, l'arène est :

« Une scène, territoriale ou politique, d'interactions entre les individus en lien avec des luttes institutionnelles, un lieu où les acteurs politiques interagissent, s'affrontent, exercent le pouvoir ou y résistent, mais sans que l'issue des négociations soit mécaniquement maîtrisée ou instrumentalisée par une catégorie d'acteurs⁴⁰³ »

Outre le fait de rendre compte de la pensée pragmatiste de Strauss, l'importance de la définition de Faure repose sur le fait qu'elle interroge les limites que posent deux autres concepts voisins utilisés dans l'étude des problèmes⁴⁰⁴. Ces concepts sont d'une part le « marché » qui, selon Céfai, suggère que « les problèmes finiraient par être déterminés par la loi de l'offre et de la demande ». D'autre part, le concept de « champ », qui laisse penser que « l'existence et la nature des problèmes sociaux dépendraient de l'état des rapports de force entre des conflits d'intérêts, entre classes ou fractions de classe⁴⁰⁵, entre courants politiques et idéologiques⁴⁰⁶.

⁴⁰⁰ CEFAL, D., *L'arène publique : un concept pragmatiste de sphère publique*, version électronique : 1 Arène publique Un concept pragmatiste de sphère ... - cadis - ehess, Novembre 2016

⁴⁰¹ Voir CEFAL, D., *Pourquoi se mobilise-t-on ?* op.cit, p, 104

⁴⁰² CEFAL, D. *Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes pour une approche pragmatiste.* (In) *L'Héritage du pragmatisme : Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, op.cit, p, 66

⁴⁰³ Alain FAURE, « Arène », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J.-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013

⁴⁰⁴ CEFAL, D. *Arène publique : Un concept pragmatiste de sphère publique*, cadis.ehess.fr/.../cefai_arena_publicue_concept_pargmatiste_cadis. pd, version en ligne du 25 Septembre 2015

⁴⁰⁵ CEFAL, D. *Arène publique : Un concept pragmatiste de sphère publique*, cadis.ehess.fr/.../cefai_arena_publicue_concept_pargmatiste_cadis. pd, version en ligne du 25 Septembre 2015

⁴⁰⁶ Alain Faure observe que c'est dans ce sens que la notion d'arène a émergé sans lien direct avec la démocratie participative. Il prend l'exemple des travaux d'Albert Hirschman *Exit, Voice and Loyalty* (1970), qui assigne explicitement selon lui les arènes

Aux limites de ces deux concepts, Céfaï ajoute celle de la conception habermassienne de l'espace public comme agora, un lieu de délibération d'arguments fondés sur la raison publique.

Si ces approches sont limitées dans le cadre de l'étude des problèmes⁴⁰⁷, c'est parce qu'elles réduisent l'arène à une surface conflictuelle, un terrain d'antagonismes doublés de manipulations de toutes sortes. Or, les arènes se manifestent avant tout comme un lieu de coopération où se réalisent des alliances volontaires et involontaires, un lieu de production commune du sens des réalités sociales.

Les arènes sont des espaces où, devant des spectateurs plus ou moins engagés et concernés⁴⁰⁸, se négocie le sens des réalités et s'affrontent des prétendants à la propriété des problèmes publics. Prétendre à cette propriété, c'est selon Gusfield lutter pour acquérir le « pouvoir culturel » de définir légitimement un problème social, de fixer les contours de sa résolution et de jouir publiquement du prestige que cette activité confère⁴⁰⁹. C'est ainsi que les arènes publiques se caractérisent par une certaine scénarité⁴¹⁰ dans la mesure où, elles abritent les négociations et les luttes d'imposition d'une configuration des problèmes.

Parlant de cette scénarité, Céfaï souligne qu'un de ses aspects est le fait que les acteurs qui s'engagent dans ces arènes s'inscrivent dans l'horizon d'un bien vivre-ensemble. Leurs discours ainsi que leurs revendications excèdent le cercle restreint de leur vie personnelle. Cette scénarité tient aussi selon Céfaï à la supposée pluralité des discours et des croyances qui peuplent les arènes, dont l'accès est encore supposé égal⁴¹¹.

politiques « aux jeux du pouvoir et aux joutes électorales dans une perspective d'instrumentalisation politique ». FAURE, A., « Arène », in CASILLO I. & al. Ibidem,

⁴⁰⁷A en croire Faure, c'est au politiste Bruno Jobert que l'on doit les premières tentatives de théorisation qui spécifient les types d'arènes. Jobert distingue en effet deux grandes arènes publiques : les arènes politiques : « lieu d'affrontement entre acteurs », les forums de politiques publiques, « lieu de traduction des problèmes en priorités collectives ». FAURE, A., « Arène », ibidem,

⁴⁰⁸Pour Céfaï, « Une arène publique doit toujours être pensée comme configuration de relations triadiques ; et non pas comme un assemblage de relations dyadiques, sur le mode de la réciprocité ou de la familiarité. La prise en compte d'un Autrui généralisé au sens de Mead-Tiers symbolisant, Spectateur impartial, conscience publique ou Audience universelle, est sensible dans la typicité des répertoires d'actions et d'acteurs, de projets et d'objectifs, de principes et de procédures qui sont mis en œuvre, en particulier, la typicité des contraintes et des ressources du droit, le même pour tous » CEFAL, D. *Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes pour une approche pragmatiste*, (in) *L'Héritage du pragmatisme : Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, ibidem, p, 75

⁴⁰⁹ GUSFIELD, J. *Actions collectives et problèmes publics*, entretien avec CEFAL, D. et TROM, D.,

⁴¹⁰ CEFAL, D. *Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes pour une approche pragmatiste*. (In) *L'Héritage du pragmatisme*, ibidem, p, 73

⁴¹¹L'arène publique n'est pas le lieu du consensus par excellence. Elle est selon céfaï un « univers pluraliste où une multiplicité de mœurs et d'opinions, de style de vie, de jeux de langage et de points de vue qui coexistent, en se démarquant et en se rapportant les uns aux autres » CEFAL, D. *Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes pour une approche pragmatiste*. (In) *L'Héritage du pragmatisme : Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, ibidem, p, 73

De la même manière que les discours sont pluriels et diversifiés, l'arène publique qui se déploie à travers les dynamiques de problématisation est constituée de scènes publiques multiples et variées⁴¹² encore appelées espaces publics partiels⁴¹³. **Selon leurs règles et leurs modes de fonctionnement, ces scènes participent de différentes manières à l'institution du problème. Elles donnent forme et sens au procès de publicisation.** Céfaï écrit ainsi qu'

« Une arène publique est une constellation de scènes qui empiètent les unes sur les autres, qui ouvrent sur des coulisses à géométrie variable, où les degrés de publicité sont déterminés par les cadrages des acteurs et dont les auditoires changent au gré des performances ⁴¹⁴»

« Sur chaque scène publique, des provinces de réalité, des types de rationalité, des formes de légitimité, des sphères de justice non compossibles se composent, à travers les négociations et les affrontements, les disputes et les compromis entre acteurs. **Le problème public se construit à leur carrefour. L'arène publique se configure à travers toutes les confrontations et toutes les controverses qui y ont lieu, dans la coordination entre scènes publiques où le problème public est mis en forme, gagne visibilité et publicité, acquiert réalité et légitimité⁴¹⁵ ».**

Ainsi, chacune des scènes publiques politique, judiciaire, médiatique, scientifique et spécifique, qui compose l'arène publique d'un problème, joue un rôle plus ou moins central dans le processus d'individuation. La scène publique politique est par exemple structurée par différents espaces institutionnels comme le gouvernement, le parlement, les municipalités, le Conseil constitutionnel, etc. Celle judiciaire est composée des tribunaux locaux, des cours internationales, etc. Celle médiatique est constituée de la presse écrite, la radio, la télé, les dispositifs socio-numériques, etc. Celle scientifique abrite des espaces comme les hôpitaux, les laboratoires de recherche, les universités, etc.

⁴¹² C'est l'idée développée aussi par Strauss. On peut citer dans ce sens les écrits de Bosk et Hilgartner qui soulignent que « Les branches exécutives et législatives du gouvernement, les cours, les téléfilms, le cinéma, les informations (informations télévisuelles, magazines, journaux, et radio), les organisations de campagne politique, les groupes d'action sociale, les sollicitations par courrier, les livres traitant de problèmes sociaux, la communauté scientifique, les organisations religieuses, les sociétés professionnelles et les fondations privées. C'est dans ces institutions que les problèmes sociaux sont discutés, sélectionnés, définis, cadrés, dramatisés, mis en panoplies, et présentés au public ». HILGARTNER, S., et BOSK, C.L. (1988), « *The Rise and the Fall of Social Problems : a Public Arenas Model* », *American Journal of Sociology*, n° 94, p. 53-78, cité par PATTE, Y., *Sur le concept de « champ » : l'approche « more geometrico » d'un débat public, la prostitution en Belgique, Sociologie et sociétés*, Volume 38, numéro 1, printemps 2006, p. 235-261.

⁴¹³ Voir sur ce point MIEGE, B. *L'Espace public contemporain, approche info-communicationnelle*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, Collection « Communication, médias, sociétés », 2010. PAILLART, I. *L'Espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, Ellug, 1995

⁴¹⁴ CÉFAI, D. *Arène publique : Un concept pragmatiste de sphère publique*, cadis.ehess.fr/.../cefai_arena_publicue_concept_pargmatiste_cadis. pd, version en ligne du 25 Septembre 2015

⁴¹⁵ CÉFAI, D. *La Construction des problèmes publics : définition de situations dans des arènes publiques*, op.cit.

Par leur mode opératoire ainsi que par les types de cadrage et de contre-cadrage qu'elles élaborent, toutes ces scènes livrent, dans leurs coulisses et manifestation, une attestation publique du problème. Antoine Vauchez souligne par exemple que dans la scène judiciaire, le cadrage judiciaire marque « la validité juridique (ou non) des arguments⁴¹⁶ », il contribue de fait à réorganiser les dynamiques collectives des acteurs en concurrence. Dans cette perspective, les acteurs intègrent les différents modes et règles de fonctionnement des arènes ou des scènes publiques. En effet, à la différence des arènes de la tauromachie, l'arène publique est régulée par un ensemble de facteurs techniques et cognitifs. Les « règles du jeu sont prédéfinies »⁴¹⁷, la « violence politique est contenue dans un système domestiqué par la publicité⁴¹⁸ ». Les participants sont supposés transcender les intérêts égoïstes et se « hisser dans l'horizon de la communauté morale⁴¹⁹ ».

S'interrogeant sur la façon dont les publics pratiquent les scènes numériques et celles hors ligne, Smith et Mabi ont pu montrer que ceux-ci mobilisaient deux principaux registres : un registre stratégique (stratégie de visibilité, de coopération, et de rupture de domination). Un registre de compétence (ressources cognitives de l'acteur, capital culturel et technique). Les prises de paroles des acteurs, remarquent-ils, tiennent compte de l'équilibre des deux registres ainsi que des contraintes liées au dispositif de médiation du discours⁴²⁰. Ces auteurs concluent que les associatifs investissent davantage l'arène numérique, qui semble mieux « encourager un discours plus rationnel », écrivent-ils. D'autant plus qu'ils trouvent dans le dispositif une plus grande capacité à justifier et argumenter par rapport aux prises de paroles en réunion très peu justifiées. De fait, concluent les auteurs, les associatifs considèrent cette scène publique comme un puissant « outil de négociation des cadres du débat⁴²¹. »

⁴¹⁶VAUCHEZ, A., *Les arènes judiciaires dans la construction des problèmes sociaux et politiques*, op.cit, p, 168

⁴¹⁷ JOLY, P.B., JOLY, P.-B., et MARRIS, C. (2001), « *Mise sur agenda et controverses : une approche comparée du cas des OGM en France et aux États-Unis* », in *Actes du colloque « Risques collectifs et situations de crise. Bilans et perspectives »*, 7-8-9 février 2001.

⁴¹⁸ FAURE écrit à propos : « À la différence des lieux du *lobbying* ou du clientélisme, l'arène est publique et elle génère une violence politique contenue dans un système domestiqué par la publicité⁴¹⁸ ». FAURE, A. « *Arène* », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS *Démocratie et Participation*, 2013

⁴¹⁹ CEFAL, D. *Pourquoi se mobilise-t-on ?* op.cit.

⁴²⁰SMITH, L. M. MABI, C., *Les Arènes de débat public : comprendre les logiques de mobilisation des différentes arènes de discussion par les acteurs d'un débat public, Communiquer dans un monde de normes. L'information et la communication dans les enjeux contemporains de la " mondialisation ".*, HAL, Mars 2012, France. pp.281-286. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00826084/>

⁴²¹ Ibidem,

Pour nous, prendre en compte la multiplicité des scènes de publicisation et des processus de constitution de l'arène publique d'un problème, c'est aussi considérer le fait qu'elles n'existent pas comme un «amas incohérent de dispositifs institutionnels, (elles) sont interconnectées et constituent des réseaux⁴²²». Aller dans ce sens, c'est interroger un problème dans toutes ses dimensions sociales. C'est interroger toutes les manifestations concrètes des processus de co-constitution des événements. Car l'entrée en controverse par une scène publique précise peut parfois être l'occasion d'accéder à d'autres scènes de déploiement d'un problème⁴²³. **L'un des grands enjeux du problème public des OGM, est, pour les publics politiques, de lutter en faveur d'un décloisonnement des arènes de décision sur les aliments modifiés. Comme nous le verrons, la lutte autour des risques des OGM n'est qu'une des batailles d'une guerre plus générale qui porte sur la nécessité d'ouvrir les débats sur les problèmes de société à d'autres acteurs de l'espace public.**

Prendre en compte la pluralité et la diversité des scènes de configuration, c'est aussi se donner les moyens de suivre les trajectoires argumentatives ainsi que les acteurs les portent. C'est investir ces lieux publics comme des espaces communs de résolution des problèmes, peu importe que ces lieux aient préexisté au problème ou advenus dans le cours du procès de publicisation. Dans le problème qui nous concerne, c'est l'exemple des parcelles transgéniques, qui se constituent progressivement comme scène publique de la controverse.

Insister sur la pluralité des scènes publiques nous conduit donc à nous poser un ensemble de questions. Comment l'arène publique des OGM s'est-elle constituée ? De quelles scènes publiques est-elle composée ? Comment se structurent les débats que soulève le problème d'une scène à une autre ? Quels acteurs et discours animent ces scènes publiques ? Comment les acteurs naturalisent-ils, ou prennent-ils à distance les contraintes qu'elles imposent ? Quelles logiques d'interdépendance existe-t-il entre les différentes scènes publiques ? Quels rôles jouent-elles et quelle influence exercent-elles dans la configuration du problème ? Quelle autonomie ont-elles dans leur rapport les unes vis-à-vis des autres ? Autant de questions qui seront abordées dans l'analyse empirique.

⁴²²NEVEU, E. *Médias, Mouvements sociaux, espaces publics*, in : *Réseaux*, Vol. 17, n° 98, 1999, pp, 17-85

⁴²³Dans le cas du sang contaminé, l'exemple des hémophiles qui accèdent à l'arène médiatique et politique par le truchement de l'arène judiciaire est un exemple édifiant. Voir Neveu, E. *Médias, Mouvements sociaux, espaces publics*, ibidem,

En tant que receptacle des disputes collectives, les arènes publiques sont des sphères sociales où se régule l'ordre public et se négocie l'intérêt commun⁴²⁴. Céfaï souligne ainsi qu'

« **L'ordre public est coproduit par les discussions des acteurs** » (...) et les actions collectives sont des performances qui créent de **l'ordre public** en le saturant de significations concrètes colportées par les actes, les gestes et les expressions qui y ont cours, en le quadrillant de logiques symboliques qui seront interprétées et réinterprétées par les acteurs. **L'action collective contribue au processus de désorganisation et de réorganisation de l'ordre public**⁴²⁵»

« Une **arène publique**, c'est un ensemble organisé de marchandages et d'arrangements, de protestations et de consentements, de promesses et d'engagements, de contrats et de conventions, de concessions et de compromis, de tensions et d'accords plus ou moins symbolisés et ritualisés, formalisés et codifiés, **où se joue un public interest**⁴²⁶. »

L'intérêt commun est un lieu discursif⁴²⁷ par excellence du procès de publicisation. Comme nous le verrons dans l'analyse de la controverse des OGM, il est au cœur de la constitution du problème et suscite des positionnements discursifs divergents. Etudier la portée de l'argument de l'intérêt général ne signifie pas sacrifier l'analyse aux conceptions normatives de la publicité, en épousant le principe habermassien de la rationalité argumentative, qui voit dans le *pathos* quelque chose qui parasite la raison. En vertu de la multiplicité des scènes publiques, de leurs modes d'appropriation par les acteurs et des façons de verbaliser une souffrance, on ne peut, comme le dit Jocelyne Arquembourg, considérer les émotions comme des « passions qui contrarieraient l'exercice de la raison⁴²⁸ ». Bien au contraire. Les émotions, que Dewey considère

⁴²⁴ Kaufmann écrit dans ce sens que « si l'intérêt peut être dit général, c'est qu'il ne s'arrête pas aux confins du collectif, il le déborde sans cesse, étendant non seulement ses prétentions de validité aux membres *potentiels* du collectif, présents et futurs, mais à l'ensemble des personnes susceptibles d'être affectées par les conséquences indirectes d'une activité sociale, d'une décision ou d'un événement et d'être intéressées à leur contrôle. » KAUFMANN, L. « *Faire collectif* » : de la constitution à la maintenance, (in) KAUFMANN, L. TROM, D. *Qu'est-ce qu'un collectif ?* Paris, éditions EHESS, Collection *Raisons Pratiques*, 2010, p, 360

⁴²⁵CEFAI, D. *Pourquoi se mobilise-t-on ?* Paris, La Découverte, p, 102-103

⁴²⁶CEFAI, D. *Arène publique : Un concept pragmatiste de sphère publique*, cadis.ehess.fr/.../cefai_arene_publicue_concept_pargmatiste_cadis.pdf, version en ligne du 25 Septembre 2015.

⁴²⁷Krieg-Planque définit le lieu discursif comme « un objet relevant d'une matérialité discursive, que les locuteurs façonnent et reprennent en y investissant des enjeux de positionnements et de valeurs ». PLANQUE-KRIEG, A., *Un lieu discursif* : « Nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas ». *Étude d'une mise en discours de la morale* », *Mots. Les langages du politique*, 92/2010

⁴²⁸ARQUEMBOURG, J., *De l'événement international à l'événement global : émergence et manifestation d'une sensibilité mondiale*, *Hermès, La Revue*, 2006/3, n° 46, pp, 13-21. Les récents travaux en sciences du langage ont mis en évidence la relation entre émotion et argumentation. Selon Raphael Micheli et al. Ces travaux ont montré le fait que les « émotions ne sont pas uniquement des ressources pour l'argumentation (au sens où l'on peut y faire appel pour accroître l'efficacité d'un raisonnement), mais aussi des objets d'argumentation (au sens où l'on peut les justifier ou les critiquer en formulant des raisons de leur (de)faveur ». MICHELI, R. et al. *Les émotions : des modes de sémiotisation aux fonctions argumentatives*, *Semen*, Vol. 35, 2013

Plantin va dans ce sens en montrant que les émotions sont consubstantielles à la situation argumentative. Pour le chercheur, « la situation argumentative est en soi chargée d'émotion. La mise en doute introduit une tension sur tous les plans, social, cognitif, émotionnel. Les participants font face à leurs contradicteurs ; leurs faces sociales sont potentiellement menacées, ainsi que leurs

comme un élément de cohésion de l'expérience, ont une nature judicative parce qu'elles sont une forme comme une autre de jugement et d'évaluation des situations⁴²⁹. C'est le sens qui se dégage de cette critique de Damasio lorsqu'il écrit au sujet de Descartes que :

« La faculté de raisonnement n'est pas aussi pure que la plupart d'entre nous le croit ; il est probable que la capacité d'exprimer et ressentir des émotions fasse partie des rouages de la raison pour le pire et pour le meilleur ⁴³⁰»

Evacuer l'exigence normative de la rationalité des arguments et considérer que les arènes sont animées par un ensemble hétéroclite d'objets (discours, images, sons etc.) sont le meilleur moyen pour rendre compte des diverses modalités de configuration des problèmes. Adopter ce point de vue, c'est alors donner à la scène publique télévisuelle un rôle signifiant dans l'institution des problèmes.

relations à l'autre ; leurs représentations du monde sont destabilisées ainsi que leurs identités personnelles fondées sur ces représentations. » PLANTIN, C. *Dictionnaire de l'argumentation*, Lyon, ENS éditions, 2016, pp, 226-227

⁴²⁹ ARQUEMBOURG, J, *De l'événement international à l'événement global : émergence et manifestation d'une sensibilité mondiale*, ibidem

⁴³⁰ DAMASIO, A. *L'Erreur de Descartes*, Paris, Odile Jacob, 1995, p, 310

CHAPITRE III

LA TELEVISION EN TANT QUE SCENE PUBLIQUE ET DISPOSITIF DE CONFIGURATION DES EVENEMENTS / PROBLEMES PUBLICS

Introduction

L'espace public médiatique est constitué d'une mosaïque de scènes publiques. La télévision dans la diversité des émissions qu'elle propose est l'une de ces scènes publiques au même titre que le sont la radio, la presse écrite et la presse en ligne. Toutes ces scènes publiques médiatiques participent selon leur mode d'organisation à l'individuation des événements et des problèmes. Dit de cette manière, notre approche met à distance l'idée de la surpuissance d'une scène médiatique spécifique et insiste sur le rôle participatif de chaque scène à la définition des problèmes. Loin des visions médiacentrées, il faut alors, dans le processus de configuration des événements et des problèmes, restituer la place des médias en tant qu'acteur social et scène publique des dynamiques collectives. Ce chapitre entend le faire en examinant le double rôle configuratif que joue les dispositifs télévisuels dans la mise en récit des événements et des problèmes d'une part (I) et, d'autre part, dans la structuration de l'expérience publique (II). Ce second rôle qu'exerce la scène publique télévisuelle se manifeste entre autres dans la confrontation des acteurs et la mise en débat des problèmes. L'expérience publique élaborée à partir d'une activité de médiatisation acquiert son sens complet dans la réception du traitement médiatique des problèmes. Ce phénomène met ainsi en évidence l'idée que la médiatisation d'un événement est un processus total, qui s'effectue dans le long temps de la configuration, de la réception et de la réfiguration.

I- La Télévision : en tant que dispositif de configuration des événements/problèmes publics

En tout premier lieu, la télévision est un opérateur de signification dont l'activité se réalise à travers l'ensemble des programmes que ses professionnels mettent en place. Ces programmes peuvent être considérés comme une **offre de sens** proposée par l'instance médiatique lors du processus de mise en récit des événements. Mais avant d'aborder ce processus, il convient avant tout d'analyser la façon dont la télévision s'incarne nativement comme un dispositif de sens.

3.1.1- La Télévision comme dispositif (de sens)

De la même manière qu'on parle de dispositif juridique, sécuritaire ou religieux pour désigner selon Agamben à la suite de Foucault, « tout ce qui a, d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants ⁴³¹ », l'on associe à la télévision le terme de dispositif en conférant à celui-ci parfois la même valeur symbolique. Agamben prend d'ailleurs l'exemple du téléphone portable et de la télévision pour appuyer son analyse. Seulement, appliquée *stricto sensu* à la machine télévisuelle, cette définition générique qu'il propose peut s'avérer très vite foncièrement déterministe. Il est cependant essentiel de souligner la portée du concept. Car son recours n'est pas qu'une élégance lexicale, il relève bien d'une nécessité théorique dans la mesure où, affirme G. Lochard, il permet de penser plus objectivement *le mode de fonctionnement* d'une émission et les *effets de sens* qu'il induit sur une réalité donnée ⁴³². L'entrée par le concept présente ainsi l'extraordinaire avantage de penser tous le processus et les mécanismes de configuration médiatique des événements.

A en croire G. Lochard, le terme *dispositif* a, dans le champ des études télévisuelles, fait son apparition dans la sphère professionnelle par l'entremise de Pierre Schaeffer, ancien responsable du service recherche à l'ORTF. Pour Schaeffer en effet, il convient de dépasser le modèle classiquement admis de la représentation binaire émetteur-récepteur et intégrer au cœur de la réflexion la question du dispositif technique dont les contraintes et les logiques sont tout aussi, selon lui, porteuses de sens. Ce modèle triangulaire implique donc l'existence d'une instance tierce qui est le dispositif technique en lui-même. Dans les productions médiatiques, commente G. Lochard, « entre le concepteur initial du message et ses destinataires, intervient (donc) une « machine à communiquer », qui, s'interposant entre les deux partenaires de la communication, passe le projet concerné au crible de normes et de logiques propre au média considéré ⁴³³ ». Si l'irruption du concept est mise au crédit d'un professionnel des médias, force est de constater, affirme Lochard, qu'après avoir été introduit dans les études académiques sur la télévision par Jean François Lacan ⁴³⁴, ce sont les travaux de Noël Nel sur le genre débat qui ont mis en lumière sa pertinence ainsi que sa fécondité pour penser plus rigoureusement la communication

⁴³¹ AGEMBEN, G., *Qu'est-ce qu'un dispositif ?* Paris, Payot-rivages, 2014

⁴³² LOCHARD, G. *La Télévision, Les essentiels d'Hermès*, Paris, Cnrs éditions, 2009, p, 23

⁴³³ Ibidem. Donnant un autre exemple d'illustration, Lochard écrit : « Ainsi, entre l'écrivain et la machine, s'intercale la lourde machine de l'édition, analysable dans ses dimensions éditoriale (l'inscription dans une collection), technique (les contraintes graphiques) et commerciale. » ibidem, p, 24

⁴³⁴ LACAN, J. F. *L'art du dispositif*, *Antennes n°2*, Paris, *Ligue française de l'enseignement*, Mars, 1981

télévisuelle⁴³⁵. Au point que Nel écrira que « le concept de dispositif est bien un passage obligatoire de la théorie de la télévision, qui n'est qu'à ses débuts.⁴³⁶ » S'il est ainsi devenu incontournable dans les études sur la télévision, c'est en raison de sa capacité à articuler le « technique » et le « symbolique », à penser la manière dont ils s'entremêlent pour configurer un événement. Cette vision est le résultat d'un extraordinaire élargissement des usages et des formes d'appropriation du concept.

En effet, comme le résume G. Lochard, « aux acceptions à fondement technologiques du terme qui mettent l'accent sur « la capacité d'initiative et de maîtrise des acteurs de la production télévisuelle », s'opposent désormais des acceptions plus abstraites qui décrivent le dispositif comme « un opérateur symbolique intervenant comme une structure d'encadrement de l'intention communicative de telle ou telle production télévisuelle⁴³⁷. » En d'autres termes, remarque Lochard, ce terme désigne à la fois « les contraintes socio-techniques propres à un média (dispositif télévisuel/cinématographique), les éléments stratégiques retenus pour la production d'un programme (le dispositif de l'émission x), et enfin certains moyens spécifiques mis en œuvre pour sa réalisation (exemple : le dispositif scénographique) ⁴³⁸».

Les définitions qu'en donne Nel semblent englober l'ensemble de ces usages. En effet, suivant Foucault, Nel décrit le dispositif comme un réseau d'éléments hétérogènes doté de fonctions stratégiques⁴³⁹. Par éléments hétérogènes, ce chercheur met l'accent sur des discours et non-discours⁴⁴⁰, des dispositions institutionnelles, des lois, des règles, des mesures, des contrats, des programmes, des aménagements architecturaux et spatiaux, des appareillages techniques, etc. L'usage du terme « réseau » confère selon lui au dispositif des caractéristiques fondamentales. Il note ainsi que « le dispositif est **monstration** (dimension de la présentation) et **configuration** (dimension de la représentation) de relations, liens de contiguïté, continuité, emboîtement entre

⁴³⁵LOCHARD, G. *La Télévision, Les essentiels d'Hermès*, ibidem, p, 23

⁴³⁶NEL.N. *Les Dispositifs télévisuels*, (in) BOURDON, J., JOST, F. *Penser la télévision*, Actes du colloque de Cérisy, Paris, INA, 1998, p, 72

⁴³⁷LOCHARD, G., *DISPOSITIF : Parcours d'un concept dans les études télévisuelles, trajectoire et logique d'emploi*, Hermès 25, 1999. Voir aussi Noel Nel qui, dans son article « *Des Dispositifs aux agencements télévisuels* », décrit le parcours de la notion à travers trois principales métaphores : métaphore de l'arbre, du réseau et du rhizome.

⁴³⁸LOCHARD, G. *La Télévision, Les essentiels d'Hermès*, op.cit, p, 162

⁴³⁹NEL.N. *Les Dispositifs télévisuels*, (in) BOURDON, J., JOST, F. *Penser la télévision*, ibidem. p, 60

⁴⁴⁰Reprenons ici les détails de Lochard et Soulages : « - Eléments discursifs : discours du présentateur, discours filmique, discours de l'animateur, discours des participants, discours des journalistes reformulant les questions des animateurs : éléments non discursifs : décors, éclairage, organisation spatiale et mise en scène, normes organisationnelles, pratiques institutionnelles émanant des journalistes, du réalisateur, des participants définissant un régime de véridiction et un régime de visibilité des acteurs présents sur la scène télévisée » voir LOCHARD, G. SOULAGES, J. C. *La Communication télévisuelle*, Paris, Armand Colin, 1998, p, 58

du préétabli et de l'événementiel opérant en studio et sur le terrain.⁴⁴¹» S'agissant de la fonction stratégique, Nel avance qu'elle permet d'assurer une « efficacité ou opérativité à l'agir télévisuel pensé comme *faire savoir* **« régime d'intelligibilité**), *faire percevoir* (**régime de visibilité-audibilité**), *faire ressentir* (**régime d'affectivité**), *faire apprécier* (**régime de beauté**), *faire croire* (**régime de confiance**). Les réseaux coïncident d'emblée avec la stratégie⁴⁴². »

Partant, Nel distingue alors deux régimes d'action du dispositif : *le régime d'action matérielle* qui associe au système technique de la machine à communiquer celle des industries culturelles. Et *le régime d'action symbolique* qui définit la télévision comme dispositif où se réalisent des **« opérations de référentialisation, publicisation, spectacularisation, donc qui construisent la relation mentale du citoyen à l'espace, au temps, au social, à l'imaginaire, en y développant des présentation-représentation et des modes d'énonciation⁴⁴³ »**. Le régime d'action symbolique renvoie donc à l'idée que l'activité médiatique est en général *une activité de nomination et de configuration dans toutes les formes qu'elle prend*. L'analyse de Nel est héritière des conceptions de Lacan qui décrivait le dispositif comme une « succession de filtres disposés entre le téléspectateur et l'événement, une série d'énonciation ayant chacune leur fonction propre⁴⁴⁴ ».

Abondant dans ce sens, Lochard, dont nous faisons nôtre la définition, désigne par le concept « l'ensemble agencé des choix de médiation qui président **aux projets de signification** de ces productions médiatiques⁴⁴⁵ ». Plus clairement, le dispositif renvoie selon Lochard à « l'ensemble des choix stratégiques définis et opérés au plan verbal, visuel, scénographique, etc. par une *instance de production* pour réaliser un programme de flux.⁴⁴⁶»

Plus détaillée est cette approche qui, montre Lochard, peut être encore affinée pour explorer l'ensemble des significations que peut comporter un dispositif. Ces significations peuvent s'incarner aussi bien dans des agencements généraux que dans des agencements plus localisés. Ainsi, explique Lochard, on peut parler de dispositif visuel pour parler de la mise en images des faits et des acteurs dont chaque geste est porteur de signification ; de dispositif interlocutif pour évoquer l'organisation de la scène de parole, de dispositif énonciatif pour désigner les

⁴⁴¹NEL.N. *Les Dispositifs télévisuels*, (in) *ibidem*, p, 60

⁴⁴²NEL.N. *Les Dispositifs télévisuels*, op.cit, p, 60

⁴⁴³*Ibidem*, p, 61

⁴⁴⁴LACAN, J.F., 1981, cité par LOCHARD, G., *Comment analyser le dispositif d'une émission de télévision ? Repères méthodologiques*, Université Paris III-Sorbonne Nouvelle, UFR communication, 2000

⁴⁴⁵LOCHARD, G., *DISPOSITIF : Parcours d'un concept dans les études télévisuelles, trajectoire et logique d'emploi*, Hermès 25, 1999.

⁴⁴⁶LOCHARD, G. *L'Information télévisée : mutations professionnelles et enjeux citoyens*, Paris, Vuibert, 2005, pp, 90-91

agencements énonciatifs qui interviennent dans la mise en scène discursive⁴⁴⁷. Autant de filtres de significations qui font du média télévisuel un dispositif de sens par excellence. C'est dans cette perspective, écrit Jean Pierre Esquenazzi, qu'il convient donc de considérer qu'

« **Une scène médiatique** n'appartient pas au registre du phénoménal : elle n'est pas ce qui apparaît, mais **ce qui configure, ordonne, informe**. Ouvrant la télévision, nous ne sommes pas face à une scène médiatique, mais devant une situation télévisuelle particulière, un événement spécifique. Cet événement ne se présente pas comme un surgissement imprévisible, un phénomène naturel ou spontané, mais comme **ostensivement mis en scène** (Sperber et Wilson 1989). **Il s'offre comme une situation de discours qui requiert l'interprétation de son destinataire.**⁴⁴⁸»

Avant de montrer plus loin l'activité télévisuelle de configuration des événements, rappelons l'intérêt de cet usage conceptuel qui fait des choix stratégiques des professionnels des médias une proposition de sens. Pour G. Lochard, cet intérêt est multiple. Car il porte à la fois sur la nécessité de prendre en compte **les visées communicatives des productions audiovisuelles**, celle de les **connecter à leur contexte environnemental** et de considérer la **variété et la diversité des mécanismes langagiers et techniques de configuration**. Lochard écrit ainsi que

« L'intérêt fondamental de cette nouvelle appropriation conceptuelle, est d'associer paradigmes interactionnistes et pragmatiques qui, en réactivant le *sème d'intentionnalité*, conduit à mettre l'accent sur **les « visées communicatives », (« perlocutoires » ou « discursives » selon les auteurs) des instances de production**. Il s'origine aussi dans un autre mouvement qui est cette exigence très présente dans les Sciences de l'Information et de la Communication, de penser les **phénomènes de médiatisation en les restituant dans leurs environnements matériels et représentationnels**, tout en rendant compte de la diversité des stratégies langagières sous-jacentes.⁴⁴⁹»

Dans ce qui suit, nous allons nous intéresser de plus près à cette variété des visées communicatives et aux mécanismes mis au service de leur restitution. Un des éléments fondamentaux qui caractérise la télévision comme opérateur de sens est l'image qu'elle fournit du réel. Dès le départ, en effet, l'image télévisuelle est perçue comme une empreinte de la réalité. Elle produit un effet de vérité et participe pour beaucoup à la constitution du média comme un dispositif de confiance.

⁴⁴⁷Ibidem,

⁴⁴⁸ESQUENAZZI, J.P., *Le Discours des politiques sur les scènes médiatiques, Penser la télévision*, op.cit, p, 302

⁴⁴⁹ LOCHARD, G., *DISPOSITIF : Parcours d'un concept dans les études télévisuelles, trajectoire et logique d'emploi*, Hermès 25, 1999.

3.1.2- La Télévision comme dispositif de confiance

Dans l'articulation entre le « réseau technique » et ses « fonctions stratégiques », N. Nel soulignait plus haut que l'efficacité de l'agir télévisuel reposait sur plusieurs types de régimes dont celui de *faire croire* (régime de fiducie). Cette faculté du média qui le distingue particulièrement des autres, fait de lui un remarquable dispositif de confiance. Que faut-il entendre par ce terme ? De manière générale, il renvoie à cette idée que la télévision est une institution sociale qui, à travers ces programmes, exerce des activités en notre nom et garantit de fait l'existence d'un certain idéal démocratique. Telle est en effet la définition d'un dispositif de confiance selon L. Quéré qui écrit :

« Nous ne pouvons pas non plus participer à tous les débats publics ou à toutes les enquêtes sur tous les problèmes publics du moment. Or ce sont des aspects importants d'une société démocratique. Aussi sommes-nous obligés de nous en remettre à d'autres – à d'autres personnes, mais aussi à des institutions ou des organisations, pour effectuer ces contrôles, vérifications et participations en notre nom. **Ceux-ci fonctionnent alors comme « dispositifs de confiance ».**

« Il n'est malheureusement pas en notre pouvoir d'exercer un contrôle direct sur quoi que ce soit au-delà de la sphère immédiate de nos interactions. Nous devons donc nous en remettre à d'autres pour ce faire, plus précisément à ce que l'on peut appeler des « dispositifs de confiance ». **Nous leur déléguons la tâche de nous informer, de garantir la fiabilité des informations et de nous assurer de la crédibilité des engagements des institutions, ou de ceux qui exercent les pouvoirs, et donc de nous protéger de leurs manipulations, mensonges et tromperies**⁴⁵⁰ ».

Si la notion nous vient de l'économie⁴⁵¹, l'analyse de L. Quéré met clairement en évidence le fait qu'elle est transposable aux médias. Le chercheur n'en fait d'ailleurs guère mystère lorsqu'il écrit que :

« **Les médias** ont représenté des supports essentiels de l'architecture institutionnelle des démocraties modernes, parmi beaucoup d'autres contributions à l'organisation et au fonctionnement de la société. **Ils n'ont pu le faire que parce qu'ils bénéficiaient eux-mêmes de la confiance de leur auditoire ou de leur public, qui est un cas de confiance dans une institution.** Il n'est pas sûr qu'ils continuent à jouer ce rôle de dispositifs de confiance dans la

⁴⁵⁰QUERE, L. *Les « Dispositifs de confiance » dans l'espace public, Réseaux*, 2005/4, n° 132, pp, 185-217

⁴⁵¹Selon Quéré les dispositifs de confiance ont été traités dans le domaine de l'économie pour désigner l'ensemble des institutions ou instruments de régulation qui « assurent la coordination des activités économiques » en réduisant l'opacité du marché et en limitant le risque d'être victime de l'opportunisme des autres partenaires de l'échange ». Dans un article intitulé « *Dispositifs de confiance et engagements crédibles* », rapporte Quéré, L. Karpik distingue deux types de dispositifs de confiance : les « dispositifs de jugement » et les « dispositifs de promesse ». « Les premiers permettent de réduire l'ignorance sur la qualité des biens et des services, dans une économie dite «de la qualité », où l'on a le choix entre des biens de qualités différentes. Les seconds protègent de l'opportunisme des partenaires ». Pour Karpik, il y a plusieurs manières de réduire une opacité dans une transaction. Soit recourir à l'expérience et au jugement de tiers, «auxquels on reconnaît une certaine autorité ou une certaine compétence». Soit faire appel aux « dispositifs de jugement fondés sur une « confiance impersonnelle » : classements (diplôme, palmarès - liste des meilleures ventes pour les livres, des meilleures entrées pour les films, par exemple -, réputation), appellations (labels de qualité certifiés, marques, AOC, sous-tendus par des engagements collectifs des producteurs, etc.) guides (Michelin, consommateurs, critiques littéraires, etc.) QUERE, *Les Dispositifs de confiance dans l'espace public, Réseaux*, 2005/4, n° 132, pp, 185-217

société de l'information qui se développe, tant leur crédit est atteint, ni que les diverses initiatives compensatrices qui y sont prises pour accroître la transparence des institutions soient des facteurs de confiance.⁴⁵² ».

Les réticences émises par Quéré dans cette dernière phrase sont un lieu commun des réflexions sur les études télévisuelles. Mais, comme le montre l'auteur, si cette confiance dans les médias s'érode et constitue le premier paradoxe des régimes démocratiques, la télévision garde malgré tout son pouvoir d'attraction. Ce qui n'est d'ailleurs pas sans poser de questions sur l'origine de cette influence. Les conclusions de Quéré abondent dans le même sens que Padis qui affirmait, cite l'auteur, que « l'on se tourne systématiquement vers la télévision alors même qu'on considère que c'est le média le moins crédible (...). On se méfie de ce qu'elle dit, on la regarde sans la croire. Son pouvoir d'attraction n'est pas dû à son autorité, mais à celle de **l'image et aux effets de réalité qu'elle produit**⁴⁵³. »

En effet, l'image est au cœur des mécanismes qui ont fait du média télévisuel un dispositif de confiance. Dès le départ, par sa capacité à fournir des images enregistrées ou en temps réel, la télévision a été perçue comme une « fenêtre sur le monde ». Formule pertinente sans doute, mais qui conduit parfois à la prétention démesurée des chaînes de construire même le réel⁴⁵⁴. Si l'image nous donne le sentiment de voir l'événement et de mieux comprendre le problème public, c'est parce qu'elle introduit, selon J. François Têtu, « une rupture et apporte un certificat de présence ⁴⁵⁵ ». De fait, elle suscite un sentiment de réalité et donne l'impression de vivre celle-ci en présence. Pour G. Lochard et H. Boyer, l'image télévisuelle est « créatrice d'une impression de coprésence » et, par conséquent, « la communication télévisuelle semble donc mettre le téléspectateur en relation (im) médiata avec le monde, construit comme directement accessible ⁴⁵⁶ ».

Ces analyses rejoignent celles de Voirol qui considère **les médias comme des scènes de visibilité et d'apparence, au sein desquelles la réalité et les acteurs qu'elle mobilise, sont confrontés et soumis à différents modes d'apparition**. La scène de visibilité médiatisée, écrit Voirol, est « l'espace de déploiement de formes abstraites et indirectes de relations entre groupes sociaux et les acteurs collectifs, qui ne s'adressent à l'instance cible qu'à travers une multitude de médiations ⁴⁵⁷ ». Si l'image télévisuelle est l'un de ces outils de médiation, elle fait de la

⁴⁵² Ibidem,

⁴⁵³ PADIS, *Les médias : déficit d'autorité, excès de pouvoir ? Esprit* 313, p 128-141, 2005, p. 134.

⁴⁵⁴ JOST, F. *Télévision et réalité*, Paris, CNRS éditions, 2010.

⁴⁵⁵ TETU, J. F., TOURE, S. REBOUL, *Sur le journalisme*, vol. 3, 2014

⁴⁵⁶ LOCHARD, G., BOYER, H., *La Communication médiatique*, Paris, Seuil, 1998, p, 69

⁴⁵⁷ VOIROL, O. *Les Luites pour la visibilité : esquisse d'une problématique*, op.cit

télévision une puissante scène de visibilité, d'apparence et de légitimation. C'est pourquoi, écrit Gérard Leblanc, « de tous les médias, la télévision est le médium qui a le plus volontiers exhibé ses dispositifs, et cela depuis ses origines. L'exhibition des dispositifs va de pair avec leur naturalisation. **Le dispositif choisi par l'institution télévisuelle, c'est évidemment celui qui permet à la réalité – quand il s'agit d'elle – de se manifester devant nous le plus naturellement du monde**⁴⁵⁸. »

Cette faculté d'inspirer confiance en établissant par l'image une sorte d'ancrage dans la réalité repose à la fois sur la mobilisation de dispositifs techniques et de genres télévisuels spécifiques. Au sein des premiers, l'exemple du direct, satisfait non seulement ce « rêve d'ubiquité ⁴⁵⁹ » qui caractérise la télévision, mais est aussi particulièrement significatif de la manière dont celle-ci s'en fait l'outil de suscitation par excellence de la confiance. Analysant le rôle joué par Véron dans le développement des travaux sur les médias, G. Lochard écrit ainsi :

« En s'inspirant d'une sémiologie d'inspiration peircienne, il (Véron) souligne que, dans le direct, qui fonde la spécificité de ce média audiovisuel, **l'image s'affichant sur l'écran se présente comme une « empreinte » de la réalité**. Et que c'est de cette propriété qu'elle tire essentiellement son pouvoir d'attraction puisqu'elle semble établir **une mise en contact littéralement (im) médiata avec des scènes venant comme magiquement s'afficher sur l'écran**⁴⁶⁰ ».

On peut justifier cela par le fait que, écrit F. Jost : « le degré de croyance à la préparation du direct conditionne très largement l'adhésion émotionnelle du téléspectateur, dans la mesure où plus un événement semble échapper à l'intentionnalité humaine, plus sa dimension dramatique s'enfle. **Dans la réception du direct, la croyance l'emporte souvent sur le savoir** tant la frontière entre l'intentionnel et l'aléatoire, le non prévu est difficile à tracer ⁴⁶¹ ».

Au sein des seconds, le JT, le documentaire ou les Talk-shows sont autant de genres authentifiants qui prennent une dimension singulièrement importante dans la prétention véridictoire du média. F. Jost qualifie le JT de genre authentifiant par excellence parce qu'il « prétend évidemment dire ce qui est *vraiment* arrivé dans le monde. C'est une telle évidence que le présentateur n'a nul besoin de la répéter à chaque émission. D'autant que la mise en scène, le décor et le générique s'en chargent à sa place ⁴⁶² ». Dans un ton plus affirmé, Chareadeau écrit que :

⁴⁵⁸ LEBLANC, G., *Des Choix institutionnels*, (in) LOCHARD, G. *La Télévision, une machine à communiquer*, Hermès, Les Essentiels d'Hermès, Paris, Cnrs éditions, 2009, p, 104. Reprise du n°25 de la revue Hermès, *Le Dispositif entre image et concept*, 1999

⁴⁵⁹ ARQUEMBOURG, J. *Le Temps des événements médiatiques*, op.cit., p, 18

⁴⁶⁰ LOCHARD, G. *La Télévision, Les essentiels d'Hermès*, op.cit, p, 14

⁴⁶¹ JOST, F. *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris, Ellipses, 2004, p, 62

⁴⁶² JOST, F. *ibidem*, p, 76

« (...) le genre JT sous couvert de nous présenter les événements qui surgissent dans le monde référentiel, ne fait que nous **livrer (tout cuit) un monde événementiel** construit par lui-même et parcellisé. De même sous couvert de nous permettre de mieux comprendre les phénomènes en faisant appel à des commentateurs, il ne peut que fournir des explications ponctuelles et fragmentées. On est en pleine illusion de réalisme et en simulacre de vérité, on le sait, mais c'est à travers ce « **faire croire** » que se définit le JT⁴⁶³».

Pareille croyance est associée au genre télévisuel du Talk-show. Dans la mesure où il introduit prioritairement la figure du témoin et du citoyen lambda, il revendique une forme d'authenticité et fonctionne comme un révélateur de vérité. Car comme le montre F. Jost, « cette revendication continuelle de *la* vérité, qui se trouverait quelque part entre le monde et le plateau, dit assez bien que, pour les producteurs, l'émission se situe pleinement du côté du réel.⁴⁶⁴» **Ces analyses concourent à montrer comment ici l'image et le dispositif technique lestent un événement d'une crédibilité particulière et lui confèrent des enjeux de sens spécifiques.** C'est ce que nous verrons à divers égards dans notre analyse empirique comme lorsque le JT d'antenne 2 du 29/07/1983 donne l'impression d'un direct avec son journaliste circulant dans les travées d'un laboratoire de manipulations génétiques présenté comme ultra-sécurisé. C'est aussi le cas lorsque des agriculteurs sont mis en vedette pour illustrer les conséquences dont ils sont victimes de la part des producteurs d'OGM, etc.

Si l'image est au centre du *régime de confiance*, c'est qu'elle joue donc un rôle fondamental dans l'individuation des problèmes publics. Pour Dominique Mehl en effet, **de tous les médias qui participent au travail de configuration des problèmes publics, la télévision est celle qui apporte une touche nouvelle.** En mettant en image les propos des témoins ou des victimes, souligne-t-elle, la télévision « introduit le regard au cœur de la confession. Les affects ne sont plus anonymes ; ils ont un visage. Les émotions ne sont plus seulement formulées, passées au crible du langage avec, à la clef, le seul risque du lapsus ; elles sont montrées par l'entremise de regards assassins ou attendris, de mimiques, de larmes⁴⁶⁵.» Cela sera diversement montré dans nos analyses à travers les multiples épreuves que subissent les protagonistes du conflit des OGM. Preuve d'une affectation et d'une passibilité à un événement pénalisant, l'image télévisuelle accrédite les propos des victimes des conséquences d'autrui. Lorsque le dispositif télévisuel ouvre sur le corps sans vie d'un agriculteur présenté comme mort à cause des OGM, ou lorsqu'il nous met face aux organes atrophiés de souris décrites comme rongées par les

⁴⁶³CHAREAUDEAU, P. *Le Discours d'information médiatique*, Paris, Nathan, 1997, p, 213

⁴⁶⁴JOST, F. *ibidem*, p, 138 et suivantes

⁴⁶⁵MEHL, D. *La Mise en scène du public et du privé dans les reality shows*, (in) LOCHARD, G. *La Télévision, une machine à communiquer*, Hermès, Les Essentiels d'Hermès, Paris, Cnrs éditions, 2009, p, 92. Reprise du n°13-14 de la revue Hermès, *Espaces publics en images*, Cnrs éditions, 1994

OGM, nous prenons très vite conscience de la dimension politique et instituante de l'image. Celle-ci dit alors plus qu'un énoncé que ces mêmes victimes auraient pu produire.

Ainsi, dès lors qu'elle nous apparaît à l'écran, l'image porte en elle des visées communicatives dont l'exploration permet d'émettre des hypothèses sur les effets de sens induit dans le traitement médiatique de l'événement.

3.1.3- L'inscription du dispositif dans un contrat de communication : bases d'une réflexion sur l'apport des médias à la configuration des événements et des problèmes publics

Les dispositifs télévisuels agissent comme des opérateurs de signification à travers différentes visées, qui sont réalisées grâce à une diversité de genres médiatiques, de mécanismes discursifs et techniques. Toute activité de médiatisation repose d'abord, selon P. Chareaudeau, sur un contrat de communication qui poursuit une double visée : *la visée d'information*, que Lochard désigne par stratégies de crédibilité⁴⁶⁶, et *la visée de captation* qu'il qualifie de stratégies séductrices⁴⁶⁷. Ces deux visées résument assez ce que Nel entend par démarche stratégique du dispositif télévisuel⁴⁶⁸. Car pour Chareaudeau, l'objectif poursuivi par un travail de médiatisation est d'informer, « d'être le plus crédible possible tout en attirant le plus grand nombre possible de récepteurs⁴⁶⁹. » Ce contrat d'information, précise Lochard, est celui qui préside à tous les messages médiatiques se proposant de donner à « *connaître et d'expliquer le monde événementiel* »⁴⁷⁰.

Tel que dit, les contours du dispositif de sens se précisent davantage. La Télévision nous informe tout en nous captivant à propos d'événements sur lesquels elle propose une orientation de sens. Mais, comment ces visées procèdent-elles ? Pour Chareaudeau, la visée d'information consiste « à faire connaître au citoyen **ce qui s'est passé ou ce qui est en train de se passer dans le monde** de la vie sociale, ici dans le même espace, ou ailleurs dans un autre espace⁴⁷¹. » Deux types d'activités langagières sont mis au service de cette visée. La *description* puisqu'il s'agit de « rapporter les faits du monde » ; *l'explication*, puisqu'il s'agit « d'éclairer le

⁴⁶⁶ LOCHARD, G., BOYER, H., *La Communication médiatique*, op.cit, p, 33

⁴⁶⁷ Ibidem, p, 43

⁴⁶⁸ NEL, N. *Le Débat télévisé*, Paris, Broché, 1997, op.cit, p, 27

⁴⁶⁹ Ibidem, 73.

⁴⁷⁰ LOCHARD, G., BOYER, H., *La Communication médiatique*, op.cit, p, 12

⁴⁷¹ Ibidem, p, 74

destinataire de l'information sur les causes et les conséquences de l'apparition de ces faits.⁴⁷²» Chareau ne manque pas de souligner que dans les deux types d'activités, le problème qui se pose est bien celui de la vérité ou plutôt du rapport à la vérité. Car comme le fait remarquer à juste titre Lochard, ces « opérations « véridictoires », ont pour objectif, face à un destinataire de plus en plus gagné par le doute, d'apporter des preuves de la véracité des faits exposés et de la pertinence des explications fournies à leur propos.⁴⁷³»

Dans la pratique, cette stratégie se traduira donc, observe G. Lochard, par la recherche d'effets d'authenticité (genres narratifs, enquête, reportage, témoins, direct) ou d'effets de vérité : sollicitation de voix expertes spécialisées sur les questions traitées⁴⁷⁴. C'est pour cette raison, souligne Chareau, que cette visée de crédibilité s'inscrit dans une logique symbolique qui est celle de la démocratie. Dans cette logique, écrit le chercheur, « les médias contribuent à faire en sorte que **le public soit informé, c'est-à-dire ait une opinion pour pouvoir jouer son rôle de citoyen dans le gouvernement de la cité, mandatant ses représentants et leur demandant des comptes.** Cette visée consiste à « faire croire » (c'est-à-dire « faire savoir » et « faire partager » ce qui est dit, décrit, raconté, montré est vrai.⁴⁷⁵» Et dans cette logique symbolique de la démocratie, la détermination de la crédibilité du discours médiatique passe, selon Chareau, par quatre types de vérité : « l'authenticité », la « vraisemblance », le « dévoilement » et « l'opinion⁴⁷⁶ ». La première ne consiste pas, fait remarquer Chareau, à prouver la véracité de ce que l'on dit, mais à « s'effacer devant réalité qui s'impose, c'est comme laisser la réalité parler d'elle-même.⁴⁷⁷ » C'est pourquoi, écrit Chareau, « les médias ont si souvent recours, chaque fois qu'ils le peuvent, aux témoignages et à l'image. (...) La Vérité de l'authentique, c'est la vérité de « l'être là⁴⁷⁸ ». La seconde, consiste à « laisser entendre d'une part que ce qui est raconté, et qui a déjà eu lieu (ou aura lieu), s'approche le plus possible de ce qui a été, et d'autre part, que l'explication qui en est fournie quant à ses causes est la plus plausible. Le discours de la vraisemblance a donc besoin de prouver, non point ce qui est, mais ce qui se dit.⁴⁷⁹» Cette vérité du vraisemblable est « la vérité de « l'avoir été » et de la causalité la plus probable⁴⁸⁰ ». La troisième, consiste à « révéler une vérité qui a été cachée plus ou moins volontairement ou une vérité qui était jusqu'alors inconnue de tous ». C'est un type de

⁴⁷²CHAREAU, P. *Le Discours d'information médiatique*, op.cit, p, 74

⁴⁷³ LOCHARD, G., BOYER, H., *La Communication médiatique*, op.cit, p, 33

⁴⁷⁴ Ibidem,

⁴⁷⁵CHAREAU, P., et al. *La Télévision et la guerre : Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Paris, INA, La Documentation française, 2001, p, 10

⁴⁷⁶Ibidem, p, 11

⁴⁷⁷ Ibidem, p, 11

⁴⁷⁸ Ibidem, p, 11

⁴⁷⁹ Ibidem, p, 11

⁴⁸⁰ ibidem, p, 11

vérité, écrit Chareaudeau, « après lequel courent les médias, à grands coups d'enquêtes ou d'interviews, car si elle s'avère, elle leur confère une image de grand investigateur, ce qui accroît leur crédibilité ». La vérité du dévoilement, conclut-il, est donc la vérité du « derrière les apparences⁴⁸¹. » Quant à la dernière, la vérité d'opinion, elle est selon l'auteur, celle d'une « opinion moyenne » qui résulte de « la rencontre consensuelle d'opinions diverses dont il se dégage une moyenne abstraite qu'on appelle « la majorité ». C'est pourquoi, écrit Chareaudeau, les médias « organisent des débats d'échanges qui opposent des arguments contradictoires ». La vérité de l'opinion, conclut-il, est la vérité de la « pensée commune dominante.⁴⁸²».

Ces types de vérité nous renseignent bien sur le rôle que joue le dispositif télévisuel dans la configuration des problèmes publics. Car par les genres narratifs opérant dans l'univers de la stratégie de la crédibilité, il rend visible aux publics politiques et médiatiques des domaines du problème qu'ils ignorent parfois, contribuant ainsi à doter le problème de nouveaux enjeux argumentatifs et de positionnement. C'est le cas comme nous le verrons des nombreuses enquêtes d'investigation sur les OGM, sur les industriels qui les promeuvent et sur l'attitude des pouvoirs publics face à la culture des OGM.

Quant à la visée de captation ou stratégies séductrices, elle sollicite, selon G. Lochard la part émotionnelle du spectateur. Ces stratégies, écrit ce chercheur, se traduisent par des effets de dramatisation dont la manifestation la plus courante est « l'inscription des faits rapportés dans des schémas narratifs sollicitant les imaginaires fictionnels des destinataires⁴⁸³ ». L'impératif de captation qui est « le fondement même de toute entreprise de médiatisation » selon Lochard, se réalise aussi bien dans le discours, dans la façon de thématiser, de dire le monde, de le dramatiser, que dans les images produites et la mise en scène opérée. Que les thématiques abordées par l'instance médiatique répondent aux préoccupations collectives, a dès le départ guidé la conception des programmes télévisuels. Au même titre que dans d'autres secteurs placés sous la responsabilité de la puissance publique, relève Lochard, c'est la notion « d'intérêt général de la nation qui oriente les choix et les conceptions des programmes, la préoccupation déterminante des responsables étant, tout en la distrayant, de satisfaire l'ensemble des besoins culturels et civiques de l'ensemble de la population⁴⁸⁴. »

C'est cette ambition d'informer tout en captivant qui animera toutes les émissions qui traiteront de la question des « manipulations génétiques » considérées par toutes les émissions du corpus

⁴⁸¹CHAREAUDEAU, P., et al. *La Télévision et la guerre : Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie* (1990-1994), op.cit, p, 11

⁴⁸²Ibidem, p, 11

⁴⁸³ LOCHARD, G., BOYER, H., *La Communication médiatique*, op.cit, p, 34

⁴⁸⁴LOCHARD, G. *L'Information télévisée : mutations professionnelles et enjeux citoyens*, op.cit, p, 108

comme une des plus grandes préoccupations humaines du siècle. C'est le cas en particulier, comme nous le verrons, du dispositif d'une émission comme « *L'Avenir du futur* » qui joue à la fois sur la crédibilité et la séduction.

Ce que mettent en évidence ces stratégies médiatiques, c'est bien le **caractère protéiforme de l'agir télévisuel**. N. Nel le qualifie à la fois de « téléologique » de par « ses missions traditionnelles (informer, éduquer, distraire), dramaturgique et spectaculaire dans « le déploiement de ses scènes de plateau et de terrain », axiologique au « niveau des valeurs qu'il colporte », affectuel dans « les passions qu'il entretient⁴⁸⁵. » Cette complexité s'accroît à mesure que l'on considère le caractère nécessairement polyphonique du discours médiatique dans son travail de configuration des événements. Ce que montrent aussi ces stratégies, c'est qu'elles ne sont point exclusives, hermétiques. Elles peuvent être imbriquées. En clair, la finalité de l'information médiatique se définit dans cette double tension entre la nécessité de faire savoir « visée d'information et de crédibilité », et celle de faire ressentir « visée de captation »⁴⁸⁶. Si la visée de « faire savoir » est celle qui prédomine dans l'information médiatique, c'est parce que privilégier un « principe de plaisir » compromet la crédibilité du dispositif⁴⁸⁷.

3.1.4- Les genres médiatiques : relation au monde et promesse de sens

Toute médiatisation d'un événement ou d'un problème engage un ou des types de croyance suivant le genre dans lequel on classe le dispositif de l'émission qui la réalise. Pour F. Jost, tout genre médiatique est une promesse de sens sur l'événement relaté, un moyen d'expérimenter celui-ci, dans la mesure où il « repose sur la promesse d'une relation à un monde dont le mode ou le degré d'existence conditionne l'adhésion ou la participation du récepteur. (...) En d'autres termes, un document, au sens large, qu'il soit écrit ou audiovisuel, est produit en fonction d'un type de croyance visé par le destinataire et, en retour, il ne peut être interprété par celui qui le reçoit sans une idée préalable du type de lien qui l'unit à la réalité.⁴⁸⁸ »

Développant cette hypothèse, F. Jost soutient que les programmes télévisés nous mettent en relation avec trois types de monde : réel, fictif et ludique. Et suivant cette tripartition, le genre

⁴⁸⁵NEL, N. *Des Dispositifs aux agencements télévisuels*, Hermès, La Revue, CNRS éditions, 1999/3, n° 25, pp, 131-141

⁴⁸⁶CHAREAUDEAU, P. *Le Discours d'information médiatique*, Paris, Nathan, 1997, p, 73. Chareau deau prend l'exemple de la médiatisation d'un suicide et écrit que : « la nouvelle concernant le suicide collectif des membres d'une secte est un choix thématique qui participe à la fois d'une construction thématique objective, classant cet événement dans la rubrique des faits de société, et d'une thématique émotionnelle (l'horreur) ».

⁴⁸⁷ Ibidem,

⁴⁸⁸JOST, F. *La Télévision du Quotidien : entre réalité et fiction*, Paris, De Boeck Ina, 2003, p, 19

accomplit deux sortes de promesses : une *promesse ontologique*, contenue dans le nom de genre lui-même. Toute comédie, écrit ainsi Jost, est par exemple une « promesse de rire indépendamment de la réussite effective de cette comédie ». De même que « toute émission « en direct » est fondée sur la simultanéité de l'événement, (...) est porteuse d'une garantie d'authenticité ». Une *promesse pragmatique*, qui consiste à, par exemple, « placer une fiction dans une soirée consacrée à un problème de société, ce qui revient à authentifier celle-ci aux yeux du téléspectateur⁴⁸⁹ ».

La question est sans doute plus complexe car comme on le verra dans un dispositif comme celui de *L'Avenir du Futur*, les films de fiction sur les « manipulations génétiques » introduits avant les scènes de discussion sont loin d'avoir une valeur authentifiante. **Il n'empêche que le choix d'un genre de médiatisation a une importance centrale dans l'activité de désignation, de configuration et de réception des événements et des problèmes.** Jost écrit dans ce sens d'ailleurs que

« **L'instrument qui permet d'agir sur le téléspectateur est le genre.** (...) il y a genre, pourrait-on dire, à partir du moment où, pour interpréter un programme, le téléspectateur ramène ce qu'il n'a pas encore vu à une classe d'émissions déjà identifiées (information, série, jeu, etc. Pour cette raison, **chaque genre est une promesse, au sens où Stendhal disait du beau qu'il est une promesse de bonheur, ...**⁴⁹⁰ »

Les genres télévisuels qui appartiennent au monde réel sont soit simples, comme le JT, le documentaire, le reportage, soit hybrides comme les magazines de plateau. Là aussi les choses ne sont pas exclusives, il peut y exister des phénomènes d'hybridation. Tous ces genres fonctionnent comme des promesses d'authenticité dans la mesure où ils prétendent nous informer sur le monde. C'est pour cette raison entre autres que le Journal Télévisé est bousculé par à la fois la « tyrannie du temps réel (coller le plus possible au temps de l'événement), et celle du visible (principe de la monstration du monde)⁴⁹¹ ». Que ses reportages adoptent « un point de vue distancié (**principe d'objectivation**) et **d'intelligibilité**⁴⁹² » les faisant apparaître parfois comme « de simples *relations d'actions* (un accident, une catastrophe qui viennent de se produire) offrant une simple reconstitution d'un processus événementiel déjà accompli.⁴⁹³ » Que le documentaire, comme le justifie John Corner pour l'intérêt qu'il accorde au genre, « réussit à relier entre elles plusieurs zones distinctes de la carte des genres télévisuels ». Il se rapproche en effet, écrit J. Corner, des informations en ce sens qu'« il est souvent propositionnel, visant à

⁴⁸⁹JOST, F. *Comprendre la télévision et ses programmes*, Paris, Armand Colin, 2^{ème} édition, 2009, p, 50

⁴⁹⁰ JOST, F. *Introduction à l'analyse de la télévision*, op.cit, p, 18

⁴⁹¹ Ibidem,

⁴⁹²CHAREAUDEAU, P. *Le Discours d'information médiatique*, op.cit, p, 216

⁴⁹³LOCHARD, G. *L'Information télévisée : mutations professionnelles et enjeux citoyens*, op.cit, p, 35

expliquer, à démontrer et à argumenter. Il ressemble cependant aux émissions dramatiques, en ce sens que, comme celles-ci, il dispose d'un vocabulaire visuel beaucoup plus étendu que les programmes d'information permettant un discours « imagistique » soigneusement organisé, et présentent souvent **une structure fortement narrative : individus et événements sont placés dans le cadre d'un récit.**⁴⁹⁴» Que les magazines de reportages sont, note Lochard, à la différence du documentaire, animés par un souci d'implication immédiate d'un téléspectateur pensé comme fondamentalement demandeur de conseil pratiques, de spectaculaire et de pulsion voyeuriste à l'égard d'univers marginaux et sulfureux⁴⁹⁵».

Corner défend alors cette nécessité de reconnaître la différence des genres dans la mesure où celle-ci est porteuse de sens. **Si cette distinction est fondamentale, c'est parce que tout genre individue autrement un événement ou un problème et instaure une relation communicative différente avec le téléspectateur.** Il est clair que dans la fiction, comme celle que l'on rencontrera dans les « manipulations génétiques » ou les OGM, le téléspectateur a certes, comme le dit Lochard, « conscience du simulacre⁴⁹⁶ ». Mais, comme l'affirme F. Jost, l'univers de la fiction est aussi **« une façon comme une autre de donner son avis sur les problèmes de notre société, elle dit autant qu'elle raconte⁴⁹⁷. »**

Ces analyses semblent légèrement nous éloigner de notre direction. Mais leur importance réside dans le cadre plus général du propos de Corner cité ci-dessus dans lequel le chercheur montrait, d'une part, la nécessité de prendre en compte la diversité des genres, et associait, d'autre part, son intérêt pour le genre documentaire au fait que celui-ci présente une structure narrative au sein de laquelle **« individus et événements sont mis dans le cadre d'un récit »**. La mise en récit des événements est une des composantes essentielles de l'activité médiatique de configuration des événements et des problèmes publics. Sa finalité est de les restituer dans leur cadre spatio-temporel afin de favoriser leur compréhension.

⁴⁹⁴Ibidem, p, 63

⁴⁹⁵Ibidem, p, 85

⁴⁹⁶Ibidem, p, 84

⁴⁹⁷JOST, F. *Introduction à l'analyse de la télévision*, op.cit, p, 108

3.1.6- La mise en récit médiatique des événements et des problèmes publics

Parlant à juste titre de la centralité de l'opération de mise en récit des événements, Jocelyne Arquembourg, fait remarquer que

« ce qui fait événement n'est pas mécaniquement déterminé par le nombre des victimes, ni par l'importance des dégâts matériels en soi, mais la manière dont **la mise en intrigue des faits affecte des individus** dans ce qu'ils croient, pensent, dans ce à quoi ils aspirent sur un plan collectif, dans la manière dont ils conçoivent leur mode d'organisation sur un plan politique (...) dans la façon dont ils se représentent leur identité commune, élaborent des frontières d'inclusion et d'exclusion, etc.⁴⁹⁸».

En d'autres termes, l'événement procède du récit de même que les sujets collectifs à qui il advient. Si l'usage du terme «récit» est courant à propos des textes littéraires, il pose question dès lors qu'on l'associe au discours d'information médiatique. Dans quelle mesure peut-on en effet parler de récit médiatique et comment envisager celui-ci comme dispositif discursif de configuration des événements et des problèmes publics ?

Dans une perspective herméneutique, Arquembourg, invite à l'instar de Marc Lits, à assouplir la posture conceptuelle rigidifiante des linguistes et à «étendre la catégorie du récit dès lors qu'il est question de récit médiatique.⁴⁹⁹» Car, insiste l'auteure, «Dès lors que les médias essaient de rendre compte de ce qui arrive, ils mettent en œuvre des opérations qui, à bien des égards, relèvent d'une mise en récit⁵⁰⁰». Toutefois, reste encore posée la question du cadre dans lequel cette affirmation peut être soutenue. Pour Jocelyne Arquembourg, dont l'approche s'inspire de la triple *mimésis* de Ricoeur, et que l'on retrouve chez Céfai à propos de la configuration des problèmes publics⁵⁰¹, **c'est dans la mesure où le discours médiatique s'applique à réunir divers éléments d'un événement en vue de sa compréhension qu'il se décrit comme un récit**. Elle écrit ainsi que «**l'activité narrative des médias (...) assemble des éléments hétérogènes au travers duquel s'exerce une compréhension⁵⁰²**». Cette analyse met en lumière deux caractéristiques fondamentales du récit médiatique. Celui-ci est à la fois une **mise en ordre des éléments hétérogènes d'un événement** et un **moyen de compréhension de celui-ci grâce aux réponses apportées aux questions *Qui ? Quoi ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?* qui se manifestent dans l'opération de mise en ordre**. De manière plus explicite, Arquembourg le souligne dans cette assertion :

⁴⁹⁸ARQUEMBOURG-MOREAU- J. L'Événement et les médias, Paris, éditions des Archives contemporaines, 2011, p, 171

⁴⁹⁹ Ibidem, p, 37

⁵⁰⁰ Ibidem, p, 35

⁵⁰¹CEFAI, D. *La construction des problèmes publics : définitions de situations dans des arènes publiques*, op.cit

⁵⁰² Ibidem, p, 50

Le récit médiatique « opère **une mise en ordre du réel** qui est à la fois un agencement (muthos) et une imitation de l'action (mimésis)⁵⁰³. Il organise une **synthèse de l'hétérogène en assemblant les éléments épars d'un réel** qui, en soi, est indéterminé, inorganisé et désordonné. Le récit relie des actions à des agents qu'il dote d'intentions, de motifs et de buts, et qu'il confronte à des événements ou des situations dans des lieux ou des moments spécifiques. Ces composantes narratives ne sont pas nécessairement données ensemble et **le travail de configuration** consiste à justement les réunir d'une façon qui permet à la fois de déterminer et de comprendre ce dont il est question⁵⁰⁴. »

Ce travail des médias, que Chareau deau appelle aussi processus de sémiotisation du monde⁵⁰⁵, participe de l'exercice de configuration publique des événements qui nous surviennent. Configuration qui, rappelons-le dans **le cadre pragmatiste de l'enquête sociale, cherche à contrôler la situation problématique**. En effet, comme le souligne Arquembourg, « face à l'irruption de ce désordre, surgit une demande de sens, à laquelle va répondre **la production de récits configurant l'événement**. L'objet de ces échanges consiste à **réduire l'indétermination de l'événement et à identifier les faits**. (...) la demande de sens fait surgir des histoires qui relient progressivement des motifs, des buts, des conséquences, des agents, etc., au sein d'une **trame narrative**.⁵⁰⁶ »

Cette affirmation d'un désir de compréhension qui s'origine dans la nomination des événements et des problèmes, fait écho à celle que rapporte Jocelyne Arquembourg de Ricœur qui observait que « la demande de sens qui succède à l'émergence d'une occurrence est avant tout une demande de maîtrise. « Par rapport à quoi ? demande-t-il, eh bien ! Par rapport à un ordre déjà établi, qu'il s'agisse de classification, de caractérisation, de mise en relation⁵⁰⁷. »

⁵⁰³ Ibidem, p, 39

⁵⁰⁴ Ibidem, p, 39

⁵⁰⁵ Pour Patrick Chareau deau, le sens d'une réalité sociale se construit au terme d'un double processus de sémiotisation : *processus de transformation* et *processus de transaction*. Le premier consiste à « transformer « un monde à signifier » en « monde signifié » en le structurant selon un certain nombre de catégories qui sont elles-mêmes exprimées par des formes. Il s'agit des catégories qui *identifient* les êtres du monde en les « nommant », qui assignent à ces êtres des *propriétés* en les « qualifiant », qui décrivent les *actions* dans lesquelles ces êtres sont engagés en « narrant », qui fournissent les *motifs* de ces actions en « argumentant », qui évaluent ces êtres, ces propriétés, ces actions et ces motifs en « modalisant. L'acte d'informer s'inscrit donc dans ce processus en tant qu'il doit *décrire* (identifier – qualifier des faits), *raconter* (décrire des événements), *narrer* (donner les motifs de ces événements) ». Le second, écrit Chareau deau, « consiste pour le sujet qui produit un acte de langage, à donner une signification psychosociale, c'est-à-dire à lui assigner un enjeu en fonction d'un certain nombre de paramètres : les hypothèses qu'il peut se faire de *l'identité* de l'autre, (...) *l'effet d'influence* qu'il veut produire sur cet autre. Le type de *relation* qu'il veut instaurer avec celui-ci et le type de *régulation* qu'il prévoit en fonction des paramètres précédents ». Pour l'auteur, c'est le second qui commande le premier, car tout acte d'information est « d'abord une relation avec une personne avant de décrire le monde. D'où la finalité de l'information qui est de faire savoir, faire connaître quelque chose à quelqu'un. » Voir, CHAREAUDEAU, P. *Le Discours d'information médiatique*, op.cit, p, 40

⁵⁰⁶ ARQUEMBOURG-MOREAU- J. *L'Événement et les médias*, op.cit, p, 32

⁵⁰⁷ Ibidem,

Si cette opération conduit à réduire les événements à des faits, ce qu'il nous importe de souligner ici, c'est bien le fait qu'une **activité de configuration d'un événement ou d'un problème public répond à un besoin de contrôle car c'est d'elle que dépend l'action publique**. Et l'idée de Ricœur selon laquelle cette demande de maîtrise procède par classification, caractérisation et mise en relation par rapport à un ordre établi, est centrale dans l'individuation des problèmes publics comme celui qui nous occupe. Nous le montrerons en analysant la façon dont les discours médiatiques sur l'avènement des « manipulations génétiques », procèdent exactement par classification, caractérisation et mise en relation avec un ordre établi. Ce qui a pour conséquences majeures, comme nous le verrons, d'*événementialiser* dès le départ les « manipulations génétiques », de les doter en même temps d'une intrigue alors que toutes leurs manifestations ne se sont pas faites jour. Ceci n'est donc pas sans poser de questions sur la manière dont on peut envisager le discours médiatique concernant les « manipulations génétiques » comme un récit. Car comment parler de mise en intrigue lorsque nous ne sommes qu'à la naissance d'un événement dont les conséquences et la fin sont à ce stade inconnues et exclusivement du ressort d'un avenir lointain ?

Si l'approche herméneutique assouplit la perspective des linguistes sur le récit, elle lui applique des conditions de possibilité sans lesquelles il se viderait de sa substance. Pour Jocelyne Arquembourg, en effet, pour que l'on puisse parler de récit médiatique, il faut bien que celui-ci « se temporalise et soit configuré en une totalité dotée d'un début, d'un milieu et d'une fin.⁵⁰⁸ » C'est le rôle de la *mimésis II* ou de l'étape de configuration chez Ricœur. Sa fonction est d'organiser le récit comme une totalité en le dotant d'un début, d'un milieu et d'une fin. C'est le sens de la notion d'intrigue qui, rappelle Arquembourg, « est un processus dynamique qui relie une situation initiale à une situation finale et qui articule des épisodes intermédiaires en vue de cette fin et, d'une certaine manière, sous son contrôle⁵⁰⁹. »

Appliqué à des événements ou à un problème public comme le nôtre, dont la grande spécificité est d'être encore ouvert à la polémique et au conflit, l'on voit mal comment le discours médiatique de configuration peut satisfaire le critère de totalité qu'impliquent un récit et une intrigue. Pour dépasser cette limite, l'on peut revenir avec Jocelyne Arquembourg aux fondements même du récit médiatique. En effet, ce qui le distingue dans l'approche herméneutique, c'est bien le fait, écrit Arquembourg, qu'il

« y paraît constitutif de la réalité et non pas comme une représentation plus ou moins déformée d'une histoire réelle ou fictive, préexistante, une mauvaise copie ; ensuite parce qu'elle fait de la réception une activité de compréhension indispensable à l'activation du récit,

⁵⁰⁸ ibidem, p, 35

⁵⁰⁹ ibidem, p, 39

elle ouvre ainsi la piste d'une réflexion qui incorpore la compréhension des récepteurs à la constitution du récit et **n'en fait pas un phénomène passif de réception**⁵¹⁰.»

Ce qui nous intéresse dans ce propos, c'est l'idée que le récit médiatique porte sur une réalité concrète. Sa réception comprise comme une activité de compréhension est une action sociale située qui correspond à ce que nous appelons la dimension refigurée des problèmes. Concernant la question de la réalité concrète sur laquelle porte le récit médiatique, il peut s'agir d'un événement clos ou d'un événement encore ouvert sur l'avenir. Sur ce dernier, la succession des événements rend forcément incomplet le récit médiatique puisque celui-ci dépend nécessairement de la réalité. Dans ce cas, « embarqués dans le déroulement temporel de ce qui arrive⁵¹¹ », les médias, observe Jocelyne Arquembourg, élaborent des récits dont la caractéristique principale est d'être nécessairement **« constitués dans l'ignorance d'un aboutissement réel »**⁵¹². Se pose alors la question de savoir comment dans ce cas les médias peuvent-ils développer une activité de compréhension dès lors que leur mise en intrigue ne constitue pas une totalité configurée ?

Pour Jocelyne Arquembourg, les narrations médiatiques concernant la relation des guerres, des exploits sportifs ou des cérémonies sont facilement appropriables par un récit en raison de leur clôture temporelle. Ce qui est plus difficile, relève-t-elle, c'est de déterminer « de quoi ce qui arrive est le début au sens *événemential*⁵¹³ ». Ce travail de configuration implique une capacité d'anticipation des professionnels des médias. Comme l'écrit Arquembourg, c'est ici qu'« intervient à nouveau la capacité de projection des journalistes qui doivent **anticiper l'événementialité dont les faits sont potentiellement porteurs**. L'activité narratrice anticipatrice consiste alors à relier des intentions, des buts et des motifs sur **fond d'attentes, afin de déterminer a priori ce qui est en train de commencer**.⁵¹⁴» Autrement dit, « en l'absence de totalité configurée, l'activité narrative des médias repose sur une tension permanente entre la discordance de ce qui surgit de manière contingente et des reconfigurations parcellaires et successives de ce qui survient, obligeant **à relire autrement ce qui est arrivé initialement, et à anticiper de nouveaux possibles**.⁵¹⁵» Ainsi, nous pouvons conclure avec Arquembourg, que

« Les narrations médiatiques entrecroisent toujours deux orientations temporelles, l'une tournée vers le passé et l'autre vers le futur, mais il faut peut-être accorder une attention particulière à leur capacité de projection. En l'absence de fin connue d'avance, le modèle de

⁵¹⁰ ARQUEMBOURG-MOREAU- J. *L'Événement et les médias*, op.cit, p, 40

⁵¹¹ *ibidem*, p, 43

⁵¹² *Ibidem*, p, 43

⁵¹³ *Ibidem*, p, 48

⁵¹⁴ *ibidem*, p, 48

⁵¹⁵ *ibidem*, p, 46

connexion déployée par les médias est orienté vers le futur. Il procède de **l'évaluation des possibles ouverts par l'événement, l'articulation entre des intentions déclarées ou prêtées à des acteurs parfois décryptés au travers de leurs déclarations,** avec des buts qui ne sont pas toujours affichés et des motifs qui ne sont pas toujours revendiqués non plus.⁵¹⁶»

Ces éclairages théoriques sont d'une grande utilité pour notre analyse empirique car ils permettront de montrer deux choses fondamentales dans l'individuation médiatique des « manipulations génétiques ». La première est liée au fait que leur mise en récit cherche à relier des faits, des motifs, des conséquences et des agents en vue d'une compréhension et d'une réduction de l'indétermination de ce qui survient. La seconde, tient au fait que cette mise en récit s'effectue grâce à un travail de projection qui renseigne à la fois sur le passé et caractérise le vaste champ des possibles ouverts par l'événement sur le futur.

3.1.8- Hétérogénéités et polyphonie du récit médiatique

Plus haut, nous soulignons le fait que le récit médiatique assemble des éléments hétérogènes (configuration) en vue d'une compréhension du réel. Cette définition du récit médiatique rejoint l'analyse de Nel qui décrivait le dispositif télévisuel comme « réseaux d'éléments hétérogènes ». L'hétérogénéité est donc l'essence des productions médiatiques. Elle est au fondement de la production de sens. Qu'elles relèvent de la technique ou du discours, les productions médiatiques sont ontologiquement caractérisées par la diversité des formes d'appropriation des événements qu'elles relatent. On peut envisager cela d'abord dans le générique des émissions ou plus généralement leur genre, dont nous montrions plus haut avec Jost qu'il constituait une promesse de sens et une relation particulière aux publics médiatiques. Revenons plus en détails aux travaux de J. Corner. Comme nous le soulignons brièvement plus haut, ce chercheur a montré la nécessité de prendre en compte la différence des dispositifs génériques. Remettant en cause l'insistance sur le concept de « flux télévisuel » de Raymond Williams (1974), Corner démontre que son usage tend à masquer la diversité des formes et des contenus proposés par la télévision⁵¹⁷. Ce concept, souligne-t-il, permet souvent d'aboutir à une version homogénéisée de la télévision. Or, selon le chercheur, il existe entre les programmes

⁵¹⁶ ibidem, p, 49

⁵¹⁷ CORNER, J. *A la recherche du public*, Hermès 1993, Paris, CNRS éditions, n°11-12, repris *La Télévision, une machine à communiquer*, Les Essentiels d'Hermès, coordonnées par LOCHARD, G., Paris, CNRS éditions, 2009, p, 59

télévisuels une différenciation importante qu'il convient de saisir sous peine de verser dans une théorie de la réception et de l'influence⁵¹⁸.

Preuve de la variété des mécanismes combinatoires de la représentation visuelle et verbale, écrit alors Corner, « les productions dramatiques opèrent conformément à des traditions et des pratiques qui diffèrent beaucoup de celles des services de documentation ou d'actualités.⁵¹⁹ » S'intéressant donc à la « diversité des relations communicatives que la télévision met en œuvre⁵²⁰ », Corner invite à prendre en compte ce qu'il appelle les « facteurs intergénériques » qui interviennent dans une émission, tel le fait qu'un documentaire puisse alterner « adresse directe », « conversations dialoguées » et « interviews ». Cette idée fait corps avec celle de Nel qui parlait d'enchâssement des dispositifs dans le sens où, écrit ce chercheur, « toute émission est un enchâssement de dispositifs matériels et symboliques ; tout programme est un méta dispositif, tout dispositif est un réseau/ tout genre télévisuel peut se dédoubler, s'hybrider, s'instituer en transgenre.⁵²¹ »

L'intérêt de cette prise en compte de la variété des facteurs intergénériques réside dans le fait qu'elle entre systématiquement en connivence avec l'idée que le récit médiatique, dans son rôle d'instrument de configuration, a aussi pour caractéristique fondamentale le fait de réunir des éléments hétérogènes et d'exercer autour de lui une activité de compréhension. Car pour Corner, la prise en compte de la diversité des « réalismes télévisuels » oriente la compréhension sur les attentes des publics médiatiques dont le « niveau d'attention, les cadres cognitifs et affectifs qu'ils assignent aux émissions varient en fonction des genres⁵²² ». Les fictions télévisuelles permettent par exemple un « jeu interprétatif plus ample, une pluralité de lectures plus évidente, un rôle accru des téléspectateurs⁵²³ ».

Abondant dans ce sens, G. Lochard souligne que même les genres les plus sérieux empruntent certains ressorts de la fiction comme la dramatisation pour susciter certains effets chez les publics médiatiques. La recherche d'activation des affects est, écrit-il,

« particulièrement perceptible dans les magazines de reportages qui privilégient toujours davantage des stratégies de dramatisation, y compris dans les programmes les plus « installés » des chaînes généralistes. On peut analyser ce phénomène comme inhérent aux **contradictions structurelles** du *contrat d'information*. (...) un examen méthodique de ce traitement nous avait permis de relever que c'est dès les années 1980 que se met en place, dans ce type de format

⁵¹⁸ Ibidem, p, 59

⁵¹⁹ Ibidem, p, 62

⁵²⁰ CORNER, J. ibidem, p, 59

⁵²¹ NEL.N. *Les Dispositifs télévisuels*, op.cit, p, 73

⁵²² Ibidem,

⁵²³ Ibidem, p, 67

informatif, un mode d'approche jouant sans retenue sur les ressorts disponibles de l'émotionnalisation⁵²⁴ ».

Poursuivant dans cette lancée, Lochard met en relief le fait que ces hétérogénéités sont aussi perceptibles dans la variété des conceptions de l'information ou de ce qu'il appelle les « postures journalistiques » face à un événement médiatique. Pour Lochard en effet, les magazines d'information sont tiraillés entre plusieurs conceptions de l'information parmi lesquelles on peut citer **l'événementialisation, la thématisation, la monstration et la démonstration.**

La première, écrit Lochard, « **accorde aux faits le statut de symptôme, le journaliste ne se centrant sur ceux-ci que parce qu'ils introduisent un désordre révélateur mettant à jour des lois, des processus, des systèmes de causalité sur lesquels il oblige à porter le regard pour comprendre le cours du monde.**⁵²⁵ » La seconde, opposée à la première, « invite quant à elle à délester l'événement de sa singularité. Elle conduit à l'intégrer dans des séries de manifestations qui lui donnent sens, le propos journalistique visant donc dans ce cas à déplacer le regard du spectateur sur des mouvements de longue durée⁵²⁶ ». La monstration elle, est une modalité de présentation qui fait confiance à l'image et entretient le mythe de sa transparence. La démonstration, note enfin Lochard, « à la différence de la précédente stratégie mettant en retrait le commentaire, délègue les pleins pouvoirs à une parole disposant d'une image instrumentalisée.⁵²⁷ »

Ces postures journalistiques sont intéressantes à plus d'un titre parce qu'elles nous permettent de savoir de quelle manière un événement est individué dans les dispositifs télévisuels. Existe-t-il une posture dominante ou des postures en symbiose ? Sans doute une posture n'exclut pas l'autre. Nous verrons dans l'analyse de nos données qu'on a à faire à **une posture événementialisante de l'information** sur l'émergence des « manipulations génétiques » et des OGM. **C'est une posture médiatique qui insiste sur les transformations et les reconfigurations du monde induites par l'innovation. Cette lecture événementielle des manipulations ne fût possible dans les années 70 que grâce aux témoignages livrés par les scientifiques attestant de la naissance d'une technique révolutionnaire de reproduction du vivant. Pour la télévision, l'accès aux laboratoires d'expérimentation de la technique ainsi**

⁵²⁴LOCHARD, G. *L'Information télévisée : mutations professionnelles et enjeux citoyens*, Paris, Vuibert, 2005, p, 117

⁵²⁵ibidem, p, 84

⁵²⁶ibidem, p, 84

⁵²⁷ibidem, p, 84

que les discours scientifiques persistant sur ses implications sociétales, ont grandement plaidé en faveur de cette conception journalistique de l'information.

Quelles que soient les postures journalistiques adoptées, les récits médiatiques ont toujours une origine énonciative multiple⁵²⁸. Cette forme d'hétérogénéité est appelée polyphonie. Elle est, selon Anne Krieg-Planque et Sophie Moirand, une des caractéristiques fondamentales du discours de presse, qui peut être saisie à plusieurs niveaux selon le genre et les personnes qu'ils mobilisent.⁵²⁹ Autant les dispositifs télévisuels véhiculent plusieurs types de messages (graphiques, sonores, visuels, audiovisuels, etc., à travers une diversité de genres médiatiques, autant sont différents leurs modes de conception de l'information. Autant l'image qu'ils fournissent peut être éminemment polysémique, autant aussi leurs discours peuvent revêtir plusieurs formes. Pour G. Lochard en effet, les discours des médias « peuvent être plus ou moins *polyphoniques* hétérogènes si elles font entendre – ce qui est le cas de figure le plus fréquent – plusieurs voix (autres que celle du destinataire). (...) le dialogisme peut donc être considéré comme la dimension interactionnelle par excellence de la polyphonie.⁵³⁰ »

On comprend dès lors qu'il **n'existe pas un discours médiatique, mais des discours médiatiques** qui résultent d'un phénomène complexe d'enchevêtrement de voix, chose qui pose à la fois la question de savoir à qui attribuer la responsabilité de l'acte illocutoire et les enjeux juridiques qu'elle recouvre.

S'inscrivant dans la dynamique de Bally et de Bakhtine, Ducrot, un des éminents théoriciens de la notion de polyphonie refuse toute conception de l'unicité du sujet parlant et invite à penser qu'un énoncé met en scène une « pluralité de voix énonciatives abstraites⁵³¹ ». Assimilant la notion à la double énonciation, Ducrot souligne ainsi qu'à travers le concept de polyphonie, on insiste sur la « présence de voix différentes à travers une même énonciation, sur la pluralité des énonciateurs accomplissant des actes illocutoires, sur les diverses attitudes du locuteur vis-à-vis de ses énonciateurs⁵³². » Vu de cette manière, le discours médiatique est, écrit Moirand, « une mosaïque de voix, constituée d'une pluralité de *files intertextuels*, et le fil horizontal du discours apparaît, dans sa matérialité même, fracturé par des marques de cette **hétérogénéité**⁵³³ ». Ces

⁵²⁸CHAREAUDEAU, P., *L'événement dans le contrat médiatique, Dossiers de l'audiovisuel n°91, La télévision de l'événement*, La documentation française, Paris, mai-juin, 2000

⁵²⁹ KRIEG-PLANQUE, A. *Analyser le discours de presse. Mises au point sur le discours de presse comme objet de recherche*, Communication, vol 20/1, 2000

⁵³⁰LOCHARD, G., BOYER, H., *La Communication médiatique*, op.cit, p, 20

⁵³¹ PERRIN L., *La notion de polyphonie en linguistique et dans le champ des sciences du langage, Questions de communication*, 6/2004, 265-282

⁵³² MIRNA, V-C., *La Polyphonie : Bakhtine et Ducrot*, (in) *Poétique*, 131, Paris, Seuil, 2002, pp, 369-385

⁵³³ MOIRAND S. *Les Discours de la presse quotidienne, Observer, analyser, comprendre*, op.cit, p, 85

différentes instances énonciatives sont articulées entre elles par le sujet parlant. Dans le cas du dispositif médiatique, le médiateur (journaliste ou instance médiatique) gère la polyphonie⁵³⁴. Moirand écrit ainsi qu'il joue le

« **rôle de chef d'orchestre des multiples voix** qui s'expriment dans et par les médias, des discours qu'il transmet, reformule et commente, et des relations interdiscursives qu'il construit, compte tenu des contraintes techniques, spatiales et temporelles du support. Cela n'implique pas l'effacement énonciatif du scripteur dans la presse quotidienne nationale. Bien au contraire. Outre les choix qui interviennent jusque dans la matérialité de la transmission, et en particulier dans la relation des points de vue (qui voit ? qui sait ? qui parle ?), il peut non seulement arbitrer des positions antagonistes mais également développer un point de vue « autre », qui semble correspondre à l'attente des citoyens des démocraties développées.⁵³⁵»

C'est allant dans ce sens que F. Jost qualifie à juste titre le présentateur de « ventriloque » dans la mesure où, souligne-t-il, « plusieurs voix parlent à travers lui sans que nous en ayons bien conscience⁵³⁶ ». S'appuyant sur la théorie polyphonique de Ducrot, Jost distingue *le sujet parlant* (présentateur en tant qu'il parle). Il se caractérise par son « « débit, ses intonations, ses silences, tout trait qui contribue à donner un sens aux informations rapportées ». *Le locuteur L* (personne dont les propos ont été rapportés par le présentateur). *Le locuteur l (lambda)* qui, écrit Jost, est aussi ce présentateur conçu comme un « être du monde, qui ne se définit pas par le simple fait de parler, « une personne complète » qui peut revenir sur son propre discours⁵³⁷ ». Jost montre alors qu'une des tâches complexes de l'analyse est de démêler, dans les informations délivrées par le présentateur qui est le locuteur, quelle est la vision du présentateur sur l'événement, dans quelle mesure son attitude joue sur notre perception du monde, etc. Ce questionnement nous mène directement vers les outils de repérage de l'enchâssement des discours. Plusieurs outils peuvent nous y aider. Parmi ceux-ci, l'on peut citer le discours direct, le discours rapporté, l'indirect ou l'indirect libre, les résonances intertextuelles (un déjà dit) ou plus généralement le dialogisme du langage⁵³⁸.

⁵³⁴ NEL.N. *Les Dispositifs télévisuels*, op.cit, p, 72

⁵³⁵ MOIRAND S. *Les Discours de la presse quotidienne, Observer, analyser, comprendre*, op.cit, p, 157

⁵³⁶ JOST, F. *Introduction à l'analyse de la télévision*, op.cit, p, 80

⁵³⁷ *ibidem*, p, 81

⁵³⁸ Perrin écrit à propos de la conception de Bakhtine : « Chez Mikhaïl Bakhtine (1934, 1953), la notion de polyphonie relève d'une exploitation romanesque de ce qu'il conçoit comme le dialogisme du langage ordinaire, propriété selon laquelle les énoncés sont structurellement déterminés selon deux axes, respectivement interdiscursifs et interlocutif. D'une part, les énoncés entrent systématiquement en résonance intertextuelle avec une somme de « déjà dit » à l'aide des mêmes mots ou à propos du même objet ; ils font écho et réagissent à d'autres paroles ou points de vue qu'ils intègrent. D'une part, les énoncés entrent systématiquement en résonance intertextuelle avec une somme de « déjà dit » à l'aide des mêmes mots ou à propos du même objet ; ils font écho et réagissent à d'autres paroles ou points de vue qu'ils intègrent. D'autre part, les énoncés non seulement répondent et ce faisant répètent ou reproduisent certains éléments, mais ils anticipent aussi sur les interprétations, annoncent les réponses potentielles d'un destinataire, réel ou virtuel, auquel ils s'adressent ». PERRIN L., *La notion de polyphonie en linguistique et dans le champ des sciences du langage, Questions de communication*, 6/2004, 265-282

3.1.7- *Quand l'événement médiatique prend de l'ampleur : moments discursifs et enjeux de sens*

Dans ce qui précède, nous avons montré avec les travaux de Jocelyne Arquembourg l'important rôle joué par les médias dans la configuration des événements qui nous surviennent. Même lorsque ceux-ci prennent de l'ampleur dans l'indifférence médiatique, J. Arquembourg fait remarquer que les médias entament souvent une mise en récit *in medias res*. Elle écrit ainsi que « c'est à partir de ces moments où une intrigue se noue entre des **événements qui affectent des sujets par leurs conséquences et des réactions qui s'expriment publiquement à leur propos, que la mise en intrigue prend corps en déployant un début par retour en arrière et une fin par anticipation.**⁵³⁹ » Si ce propos rappelle que les événements et les problèmes publics ne sont pas une construction des médias, il montre clairement que le discours médiatique fonctionne souvent, comme l'écrit S. Moirand, sous le régime de la citation⁵⁴⁰. De manière générale, il est le « lieu d'inscription de discours transverses⁵⁴¹ » qui finissent par constituer une « mémoire interdiscursive médiatique⁵⁴² ».

C'est dans sa théorisation de **la notion de moment discursif**, que S. Moirand a montré plus clairement comment se constitue cette mémoire interdiscursive, qui confère aux événements médiatiques une certaine portée et les dotent d'enjeux symboliques. Pour Moirand, en effet, « **un fait ou un événement ne constitue un moment discursif que s'il donne lieu à une abondante production médiatique et qu'il en reste également quelques traces à plus ou moins terme dans les discours produits ultérieurement à propos d'autres événements**⁵⁴³ ». A preuve, souligne la chercheuse, on « évoque encore Mai 68 à propos des problèmes de l'Ecole en 2004, on rappelle le scandale du sang contaminé à propos de la crise de la vache folle, ou de la question des OGM.⁵⁴⁴ » Les analyses de Benoît Lafon sur la médiatisation du Cancer s'inscrivent dans cette logique de pensée. Le chercheur écrit en effet que « l'accumulation d'occurrences médiatiques sur le cancer a fini par construire une mémoire discursive de la maladie⁵⁴⁵ », au point que désormais l'on parle par exemple de plan canicule en référence au plan cancer, etc.

⁵³⁹ ARQUEMBOURG-MOREAU- J. *L'Événement et les médias*, Paris, éditions des Archives contemporaines, 2011, p, 49

⁵⁴⁰ MOIRAND, S. *Le Dialogisme : entre problématiques énonciatives et théories discursives. Cahiers de praxématique*, n° 43, Montpellier, Pulm, 189-220

⁵⁴¹ Ibidem,

⁵⁴² Ibidem,

⁵⁴³ MOIRAND, S. *Le discours de la presse quotidienne, observer, analyser, comprendre*, Paris, PUF, 2007, p, 4

⁵⁴⁴ Ibidem, p, 4

⁵⁴⁵ LAFON, B., ROMÉYER, H., *Le Cancer à la télévision : enjeux médiatiques et politiques d'une cause légitimante. Politique et Sociétés*, op.cit.

A travers le concept de moment discursif, S. Moirand estime donc qu'un événement qui a reçu un écho médiatique important sert souvent de référentiel de cadrage aux événements ultérieurs. Le moment discursif devient très vite un repère argumentatif pour à la fois les médias et les publics en lutte grâce aux liens de connexion que tous établissent avec lui.

L'intérêt de cette analyse de S. Moirand est double. Elle permet de montrer d'une part comment des événements qui se réfèrent à d'autres prennent forme et consistance dans l'émergence de mots symboles qui les désignent sous la forme d'une réalité singulière. D'autre part, elle aide à comprendre la portée de ces mots désignatifs dans la construction de l'expérience publique autour des problèmes. Parlant du premier aspect, Moirand explique qu'un événement qui se constitue en moment discursif fait toujours apparaître des mots ou des expressions qui, par effet de banalisation, deviennent leur désignation officielle. Moirand appelle ces mots, des **mots-événements**, écrivant ainsi qu'

« En prenant comme objets d'étude des moments discursifs médiatiques, on voit surgir en effet des **mots et des expressions qui finissent par devenir le « nom » de ces événements** : par exemple le *11 Septembre (après le 11 Septembre, depuis le 11 Septembre)*, dont tout le monde sait depuis 2001 qu'il ne s'agit pas seulement d'une date. Au fil de la chronologie des événements scientifiques et techniques à caractère politique analysés depuis 1996, **certaines désignations finissent par fonctionner comme des dénominations partagées**, ce que confirme la présence du déterminant « le » et l'absence de guillemets⁵⁴⁶».

Les OGM sont un autre exemple concret de ce mécanisme de désignation dans lequel les mots « acquièrent une valeur événementielle⁵⁴⁷ » forte. Consacrant une part de son analyse à la dénomination OGM, S. Moirand souligne le rôle des médias dans la construction du problème. Ces derniers ont dès le début servi comme dispositif de révélation de l'événement à un public pensé comme peu ou non informé. Pour S. Moirand, en effet, « (...) **Lorsque, quelques mois plus tard, les médias signalent l'arrivée en Europe du premier légume génétiquement modifié, le terme OGM est encore peu répandu et peu de gens sont au courant des manipulations génétiques qui sont expérimentées sur des plantes qu'ils consomment. Les médias ordinaires vont jouer un rôle incontestable dans la diffusion et la banalisation de ces nominations.**⁵⁴⁸»

L'on comprend à travers les travaux de Moirand, que les mots-événements que sont Mai 68, Le 11 Septembre, les OGM, La Vache folle, Le Sang contaminé, etc. ont, au-delà, de leur signification, une portée événementielle beaucoup plus importante. Mis en discours, ils

⁵⁴⁶Ibidem, p, 56

⁵⁴⁷ PETIT, G. *Compte-rendu de « MOIRAND, S. Le discours de la presse quotidienne, observer, analyser, comprendre*, Paris, PUF, 2007 », Linx, n° 56, 2007

⁵⁴⁸ MOIRAND, S. *Le discours de la presse quotidienne, observer, analyser, comprendre*, op.cit, p, 20

acquièrent une « **indexicalité événementielle qui leur impose un coefficient connotatif de nature à orienter leur fonction argumentative.**⁵⁴⁹»

Avant d'aborder ce second aspect de son analyse, S. Moirand montre que les événements permettent aussi l'apparition de ce qu'elle appelle des **notions émergentes**. Il s'agit, dans le cas des OGM, des notions comme le principe de précaution, la traçabilité, la coexistence entre cultures, la transparence, etc. Notions qui, rappelle-t-elle, perdent parfois leur signification juridique au profit des définitions courantes. La portée de ces notions émergentes réside dans le fait qu'ils sont susceptibles de devenir des **mots-arguments** utilisés à plusieurs fins par les locuteurs. Ainsi, remarque Moirand, « dans les annonces publicitaires, leur présence fonctionne comme argument promotionnel de vente ». Et cet exemple extrait d'une publicité de Carrefour dans laquelle l'enseigne proclame : « Parce qu'il est normal de pouvoir connaître l'origine et la nature de ce que l'on consomme, Carrefour travaille en permanence à **maitriser la traçabilité** de ses produits.⁵⁵⁰», en est une preuve évidente.

L'usage de ces notions comme ressource argumentative varie selon les acteurs sociaux. Elles prennent la forme d'argument d'autorité lorsqu'elles sont utilisées par les acteurs politiques⁵⁵¹. Utilisés par les médias, elles se manifestent « sous la forme de l'allusion, participant alors, aux détours d'une incise, d'une interrogation ou d'une hypothèse, à l'inscription d'une opinion ou d'une justification : les mots contribuent à une argumentation qui s'appuie sur une mise en confrontation de points de vue antagonistes.⁵⁵²»

Si l'intérêt des notions émergentes peut être limité à une question précise du problème (précaution, transparence, coexistence des cultures), celui des mots-événements excède cette référence grâce à l'effet de globalisation qu'ils induisent. Car pour Moirand,

« Ces façons singulières de **nommer les événements** servent en fait de **déclencheurs mémoriels** et de rappel des événements antérieurs à l'événement présent (...) *la vache folle*, désormais sans guillemets, ne renvoie pas ici à « un animal qui aurait un comportement anormal » mais à la crise ou à l'affaire du même nom. Quant aux noms propres *Bhopal* ou *Tchernobyl*, ils ne renvoient pas aux villes du même nom mais, par métonymie, aux catastrophes qui s'y sont produites et à leurs conséquences.⁵⁵³»

Par conséquent, écrit-elle, ces mots-événements

« **Contribuent à construire des représentations** autour des thèmes privilégiés par les médias qui traitent ces événements. Ce qui frappe alors dans cette activité particulière de nomination, c'est

⁵⁴⁹ PETIT, G. Compte-rendu de « MOIRAND, S. *Le discours de la presse quotidienne, observer, analyser, comprendre*, ibidem

⁵⁵⁰ Ibidem, p, 43

⁵⁵¹ Ibidem, p, 45

⁵⁵² Ibidem, p, 44

⁵⁵³ Ibidem, pp, 56-57

qu'on rencontre ici peu de marques d'hésitation ou de doute quant à la pertinence ou à la solidité de la relation ainsi créée entre les mots et ce à quoi ils renvoient, contrairement à d'autres situations dans lesquelles le chercheur, comme d'ailleurs le médiateur ou le citoyen ordinaire, semble s'interroger sur l'adéquation du mot à la chose et sur le mot qui convient. **L'habitude associative ainsi établie** (entre la formulation qui nomme l'objet ou le fait et les représentations construites par les traits sémantiques instruits ou acquis discursivement par les mots) est ainsi diffusée **comme une évidence, alors même que la relation n'est pas partagée**. Elle ne fait en fait l'objet d'un consensus.⁵⁵⁴».

Et c'est bien à ce niveau que le travail des médias devient encore plus décisif dans la construction des problèmes publics car, si ces mots-événements s'imposent dans le dispositif et chez les publics (pour des raisons entre autres de simplicité) comme un mécanisme désignatif, ils ne doivent pas susciter le sentiment d'une unanimité à propos de l'événement qu'ils nomment. Dans les récits médiatiques, on ne peut se pencher sur cette question qu'en observant de près la pluralité des voix qui se manifestent en leur sein et comment le dispositif en lui-même aborde de différentes manières l'événement ou le problème sur lequel portent ces voix.

Les notions de moment discursif, de mots-événements, de notions émergentes, de mots-arguments constituent pour nous un apport théorique fondamental dans le but de comprendre comment des événements ou des problèmes publics se temporalisent et gagnent en intensité. C'est à partir de cet apport théorique que nous montrerons trois éléments fondamentaux de la constitution du problème public des OGM. Le premier a trait à la façon dont l'émergence du **mot-événement « les manipulations génétiques » participe dès les années 70 à la mise en intrigue d'une expérience en tension, suscitée par la perception d'un événement disruptif, pensé comme potentiellement porteur de problèmes futurs. C'est ce que nous avons appelé de manière plus générale préfiguration du problème public.**

Le deuxième concerne la façon dont **les « habitudes associatives » ou corrélations argumentatives, se constituent non seulement comme des rappels à la mémoire, mais aussi et surtout comme des ressorts de l'enquête sociale.** Elles fonctionnent donc comme des récits de configuration du problème public et permettent dans le cadre du problème des OGM que se crée dans leur sillage un nouveau contexte de sens particulièrement fécond pour les publics en lutte. Le troisième élément non moins important se rattache à la manière dont les notions-émergentes que sont le principe de précaution, la coexistence des cultures, la transparence deviennent des **arguments justificatifs dont la polémique est au cœur de l'enlisement du conflit.**

⁵⁵⁴ Ibidem, p, 57

3.1.9- Donner à voir la science

Parmi tous les événements médiatiques, ceux qui sont le fait de la science sont sans doute l'un des phénomènes les plus complexes à rendre compte par le dispositif télévisuel. Sophie Moirand n'a pas manqué de souligner l'impossibilité pour les médias de représenter par une photo ou un dessin l'objet du monde correspondant à la dénomination prion au moment de l'apparition du scandale le concernant. De même que Suzanne de Chévigné a montré la difficulté qu'il y a à susciter chez les scientifiques un consensus quant aux formes de médiatisation ou de mise en récit dont font l'objet leurs innovations, surtout les plus disruptives comme les « manipulations génétiques ». Tantôt accusée de faire l'amalgame, de dramatiser des avancées scientifiques ou de prendre parti pour les prêcheurs de l'apocalypse, tantôt interpellée pour faire œuvre de vulgarisation auprès de ses publics, la télévision a, dès le départ, été au cœur du processus de configuration des événements scientifiques. Cela à travers non seulement ses magazines scientifiques qui, selon Lochard et Soulages, ont occupé une place significative par les enjeux qu'ils soulèvent, mais aussi à travers les émissions traitant de manière plus générale des questions de société.

G. Lochard et Jean Claude Soulages distinguent trois âges principaux de la médiatisation de la science. Le premier correspond aux magazines des années 70 conçus sur le mode de l'observation et de l'explication de phénomènes scientifiques nouveaux et complexes. Dans ces magazines, s'érigeant en enquêteur, le journaliste investi le terrain où se produit l'événement scientifique et interroge ses acteurs. Exemple de ces émissions est selon Yves Chevalier « *Les Médicales* » qui, observe-t-il,

« S'incarnant comme une épiphanie du savoir sur fond de *symphonie du nouveau monde*, installaient la médecine comme science reine, sacralisée et inaccessible, si ce n'est par la magie transgressive du petit écran. Le mécanisme semble être verrouillé : **le médecin détient la parole légitime**. (...) Dans *Les Médicales*, le médiateur s'efface au profit du médecin et de la technique médicale. Le malade lui-même n'a droit qu'à une présence métonymique à travers le champ opératoire.⁵⁵⁵ »

Avec ces émissions, on est selon Etienne Allemand dans des « dispositifs très rigides de transmission d'un **savoir positiviste consacrant et accordant le monopole de la parole aux experts**⁵⁵⁶. »

⁵⁵⁵CHEVALIER, Y. *L'Expert à la télévision, traditions électives et légitimité médiatique*, Paris, CNRS éditions, 1999, p, 96

⁵⁵⁶ Cité par LOCHARD, G., SOULAGES, J.C., *La Communication télévisuelle*, op.cit, p, 126

La seconde période correspond aux années 80 où succèdent, rapportent Lochard et Soulages, ce que Fouquier et Véron ont appelé le « divertissement scientifique », pour désigner un ensemble d'émissions « calquées à l'origine sur le magazine d'information⁵⁵⁷ ». C'est l'exemple de « *Temps X* » ou de « *Planète Bleue* », dont le présentateur, Laurent Broomehad, écrit Chevalier,

« **invente le divertissement scientifique** : maquettes, simulations, expériences. C'est l'époque du Show. L'information elle-même se pique souvent de science ; ou plutôt il conviendrait de dire « de technologie » : maquettes et schémas investissent les écrans ; comme Michel Chevalet, on explique comment ça marche. Le prototype de la vulgarisation, c'est le modèle réduit. « Keep it simple. Make it spectacle » (...) le discours scientifique s'efface derrière la démonstration technique⁵⁵⁸ ».

Toutefois, ces émissions sont marquées par certaines mutations. Car si au début elles ont eu recours à l'enquête et au reportage, le journaliste enquêteur s'effaçant face à une réalité à explorer, « elles se sont repliées par la suite sur le plateau, délaissant le terrain pour laisser place à un débat dirigé au service de l'expertise⁵⁵⁹. » Pour Lochard,

« Les programmes apparus dans les années 1980 ne visent plus en effet à éclairer des mécanismes abstraits et généraux comme les magazines des années 1970 qui poursuivaient une visée explicative à l'égard de phénomènes réputés difficiles d'accès. **Ils se présentent plutôt comme des fournisseurs de réponses concrètes et immédiates aux problèmes matériels rencontrés par les téléspectateurs vis-à-vis desquels ils se construisent comme des lieux de ressources et de conseils.**⁵⁶⁰ »

Caractéristique signifiante de cette période, est donc l'apparition d'émissions où « le journaliste est construit comme un *enquêteur* dans une quête supposée du savoir, la découverte scientifique sous la forme d'un *récit épique*, le téléspectateur comme un *bénéficiaire* et un candide, les savants comme d'authentiques *personnages*, la science comme une *instance universelle* et comme un des moteurs de la *libération sociale*⁵⁶¹ ». Ce raisonnement est, comme nous le verrons, particulièrement vrai pour certaines des émissions que nous analyserons comme *Cartes sur Table*, *Question de temps*, *L'Avenir du Futur* ou encore *La Marche du siècle*.

Le troisième âge de ces magazines correspond à l'émergence des Talk-shows, caractérisés selon Lochard et Soulages par la montée en puissance de l'animateur polémique, évaluateur, provocateur. **Mais aussi marqués par le décloisonnement de l'espace des débats avec**

⁵⁵⁷ Ibidem,

⁵⁵⁸ Ibidem, p, 96

⁵⁵⁹ LOCHARD, G., SOULAGES, J.C., *La Communication télévisuelle*, op.cit, p, 126

⁵⁶⁰ LOCHARD, G. *L'Information télévisée : mutations professionnelles et enjeux citoyens*, op.cit, p, 121

⁵⁶¹ LOCHARD, G., SOULAGES, J.C., *La Communication télévisuelle*, op.cit, p, 127

l'intégration des identités anonymes et la prolifération des dispositifs scéniques privilégiant la mixité des espaces⁵⁶².

Parmi ces identités anonymes qui revendiquent une certaine légitimité à discuter de la science, il y a, au-delà des discours profanes⁵⁶³, des militants associatifs, des agriculteurs ou des consommateurs, celle que Chevalier fait remarquer en parlant de stratégie transgressive de la télévision. Il s'agit, pour Chevalier, de l'identité des journalistes auteurs des enquêtes mis en vedette par certaines émissions, comme *Envoyé Spécial*, à la suite des spectaculaires résultats des investigations passionnées qu'ils ont menées⁵⁶⁴.

Ces différents âges du rapport qu'a entretenu la télévision à la science ont ainsi le mérite de rappeler que la vulgarisation des événements et des savoirs scientifiques est tout aussi un processus collectif dans lequel se manifestent des jeux de pouvoirs et d'influence entre instance médiatique et instance scientifique de manière plus restreinte. On perçoit cela, selon Suzanne de Chévigney, dans les contradictions qui caractérisent les scientifiques eux-mêmes lorsqu'ils se prononcent sur l'opportunité des émissions de vulgarisation de la science. Si en groupe, leurs positions expriment une vision dominante de rejet et de réprobation⁵⁶⁵, celles-ci, observe-t-elle, sont plus variées et plus affirmées en individuel⁵⁶⁶. Ce constant ne fait que confirmer l'idée que la transmission et la construction des événements scientifiques, comme celui des « manipulations génétiques », sont des activités éminemment collaboratives.

⁵⁶² Ibidem, p, 130

⁵⁶³ Dans le cas de la médiatisation du cancer, Lafon montre que cette prise en compte de la parole du profane est plus quantitative que qualitative dans la mesure où, les malades invités sur les plateaux sont relégués au second plan. Leur discours de témoignage n'est qu'illustratif, il vient appuyer ou éclaircir le discours des experts. LAFON, B., ROMEYER, H., *Le Cancer à la télévision : enjeux médiatiques et politiques d'une cause légitimante. Politique et Sociétés*, op.cit

⁵⁶⁴ CHEVALIER, Y. *L'Expert à la télévision, traditions électives et légitimité médiatique*, op.cit, p, 95

⁵⁶⁵ Elle écrit ainsi : « A l'intérieur de la communauté scientifique, l'activité de vulgarisation de la science est considéré comme d'un intérêt douteux, voire nul. (...) ce scepticisme, poursuit Chévigney, est en partie le résultat du fait que la vulgarisation vers le grand public n'est pas perçue comme ayant une spécificité qui la distingue d'un processus générique de transmission des connaissances, tel que celui qui se déroule sur les bancs de la faculté ». CHEVIGNEY, S., *La Science médiatisée : les contradictions des scientifiques*, Hermès la Revue, 1997/1, n° 21, pp, 121-133

⁵⁶⁶ Chévigney recense trois postures qui oscillent entre la posture optimiste, la posture qui insiste sur la qualité de la vulgarisation mais pose la question du chercheur qui s'en charge, et celle du scientifique rassurant loin des clichés de la science est dangereuse.

II- La Télévision en tant que dispositif de configuration de l'expérience publique

La partie précédente a montré comment, à travers leur mise en récit des événements et des problèmes publics, les dispositifs télévisuels participaient à leur configuration. Si le récit médiatique procède de l'assemblage d'éléments divers au travers duquel s'exerce une compréhension de l'événement, il convient alors de porter l'attention sur ceux qui en font l'expérience puisqu'un événement n'existe que grâce aux récits de ceux qui le vivent. Cela revient aussi à penser que le récit médiatique agit en direction d'un public cible conçu comme partie prenante du processus de médiatisation à travers les divers modes de réception qu'il active. Cette appropriation collective de l'événement ou du problème public laisse donc penser que l'activité de médiatisation est un processus total qui fait du dispositif un opérateur de médiation, un intermédiaire, bref, un configureur d'expérience publique.

La démarche de cette partie consistera ainsi à montrer comment, à rebours de l'idée répandue que les médias construisent les événements et les problèmes, le dispositif cherche à connecter différentes expériences sociales avec pour finalité non seulement de faire ressentir à distance (visée de captation et d'information), mais surtout de favoriser une transformation commune des mondes.

3.2.1- L'écueil du soupçon constructiviste

Faisons un grand saut dans le temps. Milieu des années 90. En 1996, alors que la panique générale s'emparait d'une communauté internationale préoccupée par la poussée vertigineuse de la crise de la vache folle, Jacques Chirac, Président français de l'époque, trouvait dans les médias le coupable idéal des nouvelles peurs sociales qui assaillent les populations mondiales. Au détour d'une réponse culte à une question de journaliste posée au cours du sommet de la commission européenne consacrée à cette crise, il déclarait ainsi qu'« *on ferait mieux de parler moins de la vache folle et plus de la presse folle* ». L'image est plus que saisissante. Mais cette manière qu'elle a de rassurer serait bien passée anodine et le discours resté anecdotique s'il ne réactualisait pas un débat de fond qui sévit encore autour du véritable apport des médias dans la constitution et la représentation des crises sociales. Dès lors que celles-ci sont le produit

d'innovations scientifiques qui touchent de plus près à notre existence, comme les OGM, et dès lors qu'elles font planer incertitudes et interrogations, cet apport est encore plus vivement contesté de la part de nombreux acteurs sociaux.

En effet, pour certains, l'irruption des médias comme intermédiaire entre la science et la société se serait faite au détriment de l'une ou de l'autre, voire des deux à la fois, car cette médiastance, comme l'appelle Classens pour désigner la science médiatisée, ne serait autre qu'un « reflet très partiel et très partiel de l'actualité scientifique⁵⁶⁷ » qui déforme plus qu'il n'informe. La boutade d'un journal universitaire introduisant un article sur la médiatisation des OGM en dit long sur cette tendance facile et persistante à l'abomination des médias. Selon son auteur, « *Là où les médias voient des histoires d'horreur, les scientifiques voient souvent des histoires d'erreur.*⁵⁶⁸ » Sur les controverses scientifiques et sociales, les médias exercent, selon Latour, un pouvoir de configuration qui supplante désormais celui des experts. Devant les caméras, écrit le sociologue, « les arguments les plus puissants ressemblent à des sabres de bois. Décidemment, **l'ancien modèle de la raison scientifique ne semble plus de taille à lutter à armes égales avec celui de la raison médiatique.**⁵⁶⁹ »

Il semble donc un euphémisme de dire qu'en matière de médiatisation de certains événements sensibles, la presse a bien souvent mauvaise presse. Course folle au scoop, absence de recoupement de l'information, rétention ou spectacularisation de celle-ci, sont en effet quelques éléments du riche répertoire argumentaire de la critique contre-hégémonique⁵⁷⁰ adressée aux médias traditionnels, suspectés de prendre trop facilement des marges de liberté avec l'éthique et la déontologie.

Les paniques alimentaires que sont la vache folle, la grippe aviaire, l'hormone de croissance ou encore les OGM, intègrent ce vaste domaine des événements sensibles qui font courir les médias le risque d'un amalgame dès lors que leur mise en récit des faits se focalise sur certaines aspérités. Or, toute culture médiatique intentionnelle de l'amalgame réduit systématiquement le

⁵⁶⁷CLASSENS, M. *Allo la science, analyse critique de la médiastance*, Paris, éd. Hermann, 2011, p. 11

⁵⁶⁸HAMANN, J. *Quand les OGM font la Une, Le Fil*, Journal de la communauté Universitaire de Laval, Vol. 43, n° 14, 2007

⁵⁶⁹ LATOUR, B. *Pour un droit de la controverse scientifique*, Chroniques d'un amateur de sciences, Paris, Presses des Mines, 2013, p. 128

⁵⁷⁰Dominique Cardon et Fabien Granjon situent l'émergence de la critique des médias dans deux mouvements d'opposition aux médias traditionnels. Ces deux mouvements sont la critique contre-hégémonique et la critique expressiviste. La première porte sur la critique de l'aliénation des médias classiques perçus comme « vecteurs de propagande des pouvoirs économiques et politiques ». La seconde, définit une vision participative des citoyens dans les médias et insiste, selon les auteurs, sur l'idée de la capacitation, de *l'empowerment*, de la réflexivité, de l'autodidaxie, de l'expérimentation et de la réappropriation de la parole par le citoyen à travers des dispositifs médiatiques alternatifs. Voir CARDON, D. GRANJON, F., *Les Médiactivistes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, p. 14 et suivantes.

dispositif à être ce qu'Alain Badiou a appelé l'appareil de propagande des sociétés contemporaines qui s'est substitué à la force de l'église dans les petits villages⁵⁷¹.

La résurgence médiatique de la question des OGM en 2012 avec la parution de la Une du *Nouvel Obs.* « *Oui, les OGM sont des poisons* », n'est sans doute guère de nature à discréditer triomphalement cette aversion de la presse de plus en plus ancrée auprès des masses populaires et d'une certaine élite intellectuelle. Si le discours du *Nouvel Obs.* semble subrepticement se confondre à une prise de position militante de l'hebdomadaire⁵⁷², c'est parce qu'il porte sur un problème public inflammable et passionnel, fruit d'une innovation scientifique encore jonchée de profondes incertitudes malgré plus d'un quart de siècle après son émergence. Cette *une* est pourtant loin d'être anecdotique. De même qu'elle est loin d'être uniquement emblématique de ce que le jargon médiatique appelle les « gros titres ». Ceux en vertu desquels un simple fait monte en première page et prend l'allure d'un événement de premier plan, car frappé par ce que Andrew Revkin appellerait la tyrannie du *home-page*⁵⁷³. Bien au contraire. En prétendant

⁵⁷¹BADIOU, A. *La Philosophie et l'événement*, Paris, Germina, 2010, p. 18. Gingras assimile les médias à un appareil idéologique. Il écrit ainsi que « le concept d'appareil idéologique se fonde sur plusieurs idées : le rôle d'outil au service des pouvoirs politiques et économiques que jouent les médias n'est pas tant le produit d'un complot que le résultat de la situation juridique et économique dans laquelle se trouvent les entreprises de presse. L'organisation du travail dans les médias (temps réduit, ressources limitées, formation continue rare, rapports hiérarchiques, etc.) limite la marge de liberté des journalistes ; la culture journalistique et la concurrence homogénéisent le travail des journalistes ; la dépendance vis-à-vis des sources politiques institutionnalisées force la révérence et nuit à l'esprit critique ». GINGRAS, A.M., *Médias et Démocratie : le grand malentendu*, Montréal, Presses de l'Université de Québec, 2006, p. 46.

⁵⁷² Ce type de titre informatif au sens de Furet (1995) a une double fonction. Une fonction de mise en évidence de l'aspect le plus important de l'article (Van Dijk 1985). Il est caractérisé par son autonomie (Hoek 1981), c'est-à-dire sa capacité à rendre compte à lui seul le contenu de l'article. Suivant Furet qui écrit que « *Titre, c'est choisir* », le titre renseigne sur la position affirmée du journal renforcée ici par le non usage des guillemets. Une fonction marketing qui vise à mieux vendre le journal. Ces deux fonctions sont génériques car les titres embrassent toutes les fonctions du langage (fonction expressive, conative, phatique, métalinguistique, poétique). FURET, C., *Le Titre*, PUF, 2006, pp. 11-15

Le signe d'une orientation militante et politique peut s'observer selon trois niveaux : le niveau énonciatif (affirmation explicite de la tendance), le niveau suggestif (affirmation implicite de celle-ci), le niveau allusif (affirmation effleurée). Pour Violette Naville-Morin qui distingue ces niveaux, le premier est le plus utilisé par les entreprises médiatiques. Tous représentent des indices de politisation d'un média par rapport à un autre. NAVILLE-MORIN, V. *L'Écriture de presse*, Québec, Presses de l'Université de Québec, 2003, p. 33

Les premiers mots du journal sont sans équivoque : « C'est une véritable bombe que lance, ce 19 septembre à 15 heures, la très sérieuse revue américaine "*Food and Chemical Toxicology*" - une référence en matière de toxicologie alimentaire - en publiant les résultats de l'expérimentation menée par l'équipe du français Gilles-Eric Seralini, professeur de biologie moléculaire à l'université de Caen. Une bombe à fragmentation : scientifique, sanitaire, politique et industrielle. Elle pulvérise en effet une vérité officielle : l'innocuité du maïs génétiquement modifié. » L'article de Gilles Eric Seralini sonne comme une déflagration dans l'univers des scientifiques travaillant dans le domaine. En effet, quelques mois avant sa publication, une équipe de recherche avait conclu à l'innocuité des organismes génétiquement modifiés.

⁵⁷³ Andrew Revkin, journaliste scientifique au *New York Times*, évoque les quatre tyrannies qui caractériseraient selon lui l'information sur les controverses scientifiques dans le contexte américain. Ces tyrannies sont : la quête d'un événement permettant de monter en première page, la mise en scène de l'information comme événement, la question du temps et celle de la politisation. Cité par GAUDILLIERE, J.P., *Controverses transatlantiques*, (in) HUET, S., ARNOLD, G., *Le Journalisme scientifique dans les controverses*, Paris, CNRS éditions, 2014, pp. 78-79

constituer une version définitive du problème des OGM, **parce que son jugement semble constituer la sanction d'un processus d'enquête**⁵⁷⁴, cette *une* eut un double effet.

D'une part, elle relançait une controverse dormante sur la toxicité avérée ou non des OGM. D'autre part, elle donnait lieu à une nouvelle controverse cette fois centrée sur l'information médiatique et le rôle des médias dans la publicité des controverses publiques en général, celles scientifiques en particulier. Le branle-bas médiatique, les réactions politiques et institutionnelles, celles des experts et des citoyens qui ont suivi sa parution⁵⁷⁵, témoignent de la place importante occupée par les médias dans le processus de formalisation et de labellisation des problèmes publics.

De manière plus générale, la position des médias a trop souvent été surinvestie, et les pratiques de ses professionnels, - fréquemment indexées à des logiques sociales et de marché -, reprobées. Pour de nombreux auteurs en effet, les médias ont une fonction de problématisation extraordinaire voire démesurée, dans la mesure où, les logiques qui présideraient à la médiatisation d'un événement ou d'un problème conduisent systématiquement à la « formation de cadres de références (*framing*) du problème et à la définition de l'identité sociale et de la légitimité des acteurs intervenant dans sa prise en charge par les pouvoirs publics.⁵⁷⁶» Poussé à son extrême, ce constructivisme médiatique qui sévit dans nombre de travaux empiriques (Véron, 1981), (Champagne 1991), (Tsoukala, 2002)⁵⁷⁷ etc. semble réduire irrémissiblement le

⁵⁷⁴Pour Michel Favre et Etienne Vellas, le jugement constitue la sanction d'un processus d'enquête dans la mesure où, écrivent-ils, il est « l'acte qui détermine complètement la situation, qui supprime le déséquilibre transactionnel » FAVRE M. *Qu'est-ce que problématiser ? L'apport de John Dewey*, (in) FABRE Michel et VELLAS Etienne, *Situations de formation et Problématisation*, Paris, De Boeck Supérieur « Perspectives en éducation et formation », 2006, p, 15-30.

Réagissant au tollé attendu et suscité par le titre de son article « *Oui les OGM sont dangereux* », le journaliste Guillaume Malaurie qui a accompagné les expérimentations de Gilles Eric Séralini, reconnaît l'erreur de ce choix de titre explicitement catégorique. Il défend cependant, l'idée essentielle que l'étude Séralini constitue un précédent majeur dans la controverse des OGM, non seulement par la durée des expérimentations, mais aussi par sa publication dans une revue (*Food and Chemical Toxicology*) de très grande réputation dans le domaine des sciences. MALAURIE, G. *L'Etude Séralini : une recherche inédite*, (in) HUET, S., ARNOLD, G., *Le Journalisme scientifique dans les controverses*, op.cit. pp, 95 et suivantes.

⁵⁷⁵On reprochait notamment à l'hebdomadaire de faire la course au scoop en s'interdisant, comme cela se fait généralement dans le cadre de la publication médiatique des recherches scientifiques, de faire recours à des informations multisourcées pour accréditer une position plus ou moins définitive. Rachel Mulot, journaliste à *Sciences et Avenir* livre dans ce sens un témoignage très édifiant. Elle déclare que « Dans ma rédaction, la découverte du dossier du *Nouvel Observateur* a provoqué à la fois stupeur et questionnement. (...) Il ne s'agit pas de la manière habituelle de travailler : d'ordinaire, nous faisons réagir d'autres chercheurs sur les études nouvelles après la relecture des articles par les pairs » MULOT, R. *L'Affaire Séralini a-t-elle fait bouger les lignes ?* (in) HUET, S., ARNOLD, G., *Le Journalisme scientifique dans les controverses*, ibidem, p, 86

⁵⁷⁶NOLLET, J. *Politique publique et médias*, (in) BOUSSAGUET, L et al. *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, pp, 469-470

⁵⁷⁷ L'exemple des analyses du *Traitement médiatique de la criminalité étrangère en Europe* est particulièrement édifiante des tendances médiacentrées. Dans cette analyse, Myriam Tsoukala défend l'idée que les médias ont construit la figure de l'immigré délinquant. Elle soutient que les médias confèrent plus d'objectivité « aux définitions alarmistes de la réalité, en les transformant en fonds cognitifs habituels », faits de statistiques manipulées par les médias, de glissements sémantiques, de titres sensationnalistes, de stéréotypisation de la figure des immigrants, de focalisation sur l'image négative de celui-ci, etc. Selon

processus de conflictualisation des problèmes au seul pouvoir de légitimation ainsi qu'au seul potentiel de problématisation des médias. Pensés comme tels, les médias constitueraient alors l'unique opérateur des significations sociales qui fondent l'existence des événements et des problèmes publics. C'est dans cette perspective que Véron écrira ainsi que :

- « Les événements sociaux ne sont pas des objets qui se trouveraient tout faits quelque part dans la réalité, et dont les médias nous feraient connaître les propriétés et les avatars avec plus ou moins de fidélité. **Ils n'existent que dans la mesure où ces médias les façonnent. (...) Fort du pouvoir de sa désignation, l'événement s'impose alors partout dans l'intersubjectivité des acteurs sociaux**⁵⁷⁸ ».

C'est ce que pensera aussi dans une certaine mesure Champagne qui note que : « **Ce que l'on appelle un « événement » n'est jamais, en définitive, que le résultat de la mobilisation – qui peut être spontanée ou provoquée – des médias autour de quelque chose qu'ils s'accordent pour un certain temps à considérer comme tel**⁵⁷⁹ »

Les travaux qui s'inscrivent dans cette filiation théorique font l'hypothèse donc que les médias structurent la réalité, de par le rôle proéminent joué par les conditions de production de l'information. En tant qu'institutions de sélection⁵⁸⁰, de mise en forme et de hiérarchisation des énoncés destinés au public, les cadrages techniques, éditoriaux et argumentatifs auxquels ils se livreraient auraient *mécaniquement* la force d'orienter la compréhension des objets médiatisés et de contrôler les interprétations qu'ils suscitent au sein de l'opinion publique. Supposer que les médias sont les seuls maîtres des énoncés sur une réalité, revient inopinément à penser qu'ils concourent à une manipulation de la vérité de la réalité⁵⁸¹. Cette conception assimile de fait les spectateurs à des masses uniformes dénuées d'interaction et d'initiatives, un peu semblables aux

l'auteur, les définitions médiatiques seraient ensuite reprises et légitimées par des acteurs de la société. Suivant les travaux de chercheurs allemands, Tsoukala, souligne ainsi que la représentation médiatique des immigrés en une figure finalement menaçante, en un ennemi social, aurait provoqué une flambée des agressions xénophobes contre eux. Voir TSOUKALA, A. *Le Traitement médiatique de la criminalité étrangère en Europe, Déviance et Société*, 2002, vol.26, n°1, pp, 61-82

⁵⁷⁸VERON, E, *Construire l'événement*, Paris, Minuit, 1981, p, 8

⁵⁷⁹CHAMPAGNE, P. in BOURDIEU, P., *La misère du monde*, Paris, Seuil, 2007, p, 65

⁵⁸⁰ VOIROL, O., *Les luttes pour la visibilité, esquisse d'une problématique*, Réseaux, 2005/1, n° 129-130, p, 89-121. La sélection des occurrences dignes d'intégrer l'espace télévisuel porte en creux l'idée que s'opèrent nécessairement des phénomènes de censure qui relèguent dans l'insignifiance certaines occurrences ou certains acteurs. Ce facteur ajouté à d'autres comme l'origine sociale et professionnels des acteurs du monde médiatique sont envisagés par certains auteurs comme servant de base à la construction de la réalité sociale par les médias.

⁵⁸¹ESQUENAZZI, J.P, *L'écriture de l'actualité. Pour une sociologie du discours médiatique*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2002, p, 22

foules versatiles de Montesquieu ou au « petit peuple » incapable de discerner ses intérêts de Jay et Madison⁵⁸².

En 1986, William Mc Guire disait ainsi que la fonction sociale majeure des médias est « d'influencer les cognitions, attitudes ou comportements du récepteur dans des directions voulues⁵⁸³ ». Marchand écrit que pour certains auteurs, le jugement porté par un journaliste sur les faits sociaux qu'il met en visibilité, « construit une théorie des faits à l'aide de laquelle il va posséder son lecteur au point de lui construire son propre jugement par l'influence qu'il aura sur son opinion⁵⁸⁴ ». Pour atteindre cet objectif, le récit médiatique mettrait en place des mécanismes douteux d'hypertrophisation de la réalité à coup d'images, de récits sensationnels et dramatiques. Les médias ont une sensibilité apocalyptique ontologique notent certains auteurs⁵⁸⁵. Car, confirment d'autres, le sensationnalisme est leur principe fondateur. Et c'est d'ailleurs à partir de ce sensationnalisme que les médias de masse exerceraient une influence politique et joueraient une fonction de régulation au sein de la société industrielle⁵⁸⁶. Bref, ces travaux font le procès de médias qui auraient dévié de leur trajectoire et qui ne feraient plus œuvre utile dans la mesure où, ils favoriseraient une « atomisation du tissu social⁵⁸⁷ », et échoueraient à assumer le rôle d'espace public de délibération collective sur les enjeux de société. C'est à cette conclusion que parvient Gusse qui, déclarant que les médias contribueraient davantage à pervertir l'opinion publique, écrit que :

« Les médias ne favorisent ni l'expression de tous les acteurs de la société civile ni la connaissance des enjeux de société, ils abordent superficiellement les questions sociales et

⁵⁸² Cité par ZASK, J., *Le Public chez Dewey : une union sociale plurielle*, Paris, Tracé, Revue des sciences humaines, n° 15, 2008, pp, 169-189

⁵⁸³ MARCHAND, P. *Psychologie Sociale des médias*, Rennes, PUR, 2004, p, 27

⁵⁸⁴ MANCHEC, K. SOMAT, A. TESTE, B. *Justice, équité et démocratie : le rôle de la presse dans les décisions judiciaires*, (dir) MARCHAND, P. *Psychologie Sociale des médias*, ibidem, p, 150

⁵⁸⁵ Henry Pierre Jeudy écrit dans ce sens que les médias « fournissent des objets de peur, entretiennent des raisons de phobie, argumentent les causes de l'angoisse (...) et tant que la violence est exprimée, traduite par des images stéréotypées, la menace de destruction trouve non seulement son fondement mais aussi sa fonction » JEUDY, P. H. *La Peur et les Médias*, Paris, PUF, 1979, p, 6

⁵⁸⁶ Gloria Awad note que « le sensationnalisme est un principe fondateur du journalisme de masse (...) la normalité de l'information est événementielle et sensationnelle. (...) et « en sa qualité d'usine à communication, le journal de masse est chargé de « couler les esprits dans un moule uniforme. » Pour Awad, c'est bien de cette manière que les médias de masse ont une influence politique en vertu de laquelle ils assument une « fonction de régulation au sein de la société industrielle naissante », fonction qui se substitue, conclut-elle, aux « rituels archaïques de domestication de la violence » AWAD, G. *Du Sensationnel : Place de l'événementiel dans le journalisme de masse*, Paris, L'Harmattan, 1995, p, 158.

Violette Naville Morin abonde dans le même sens et souligne l'existence d'un « coefficient de spectacularisation » qui opère à travers les quatre éléments suivants qui sont : la rupture, le conflit, la violence et la mort. MORIN, V., *L'écriture de presse*, Paris, Mouton, 1969, pp, 37-38

⁵⁸⁷ La phrase est de Michel Cartier qui écrit : « la démocratie peut difficilement s'épanouir facilement dans un monde où le profit est la seule mesure, et où la télévision et la publicité sont contrôlées par les mêmes forces des marchés qui isolent l'être humain, l'empêchant d'entreprendre des activités collectives. L'atomisation actuelle du tissu social par les médias est antidémocratique ». CARTIER, M., *Libre-opinion : Quel e-gouvernement ? Le Devoir*, 9 mars 2004.

politiques et ne servent pas de support à la participation citoyenne dans la vie sociale et politique. Par conséquent, « le modèle de sphère publique, qui sert d'idéal, est profondément en crise », entre autres à cause de la dépendance des médias envers les élites des pouvoirs politiques et économique, condition peu propice à la formation d'une opinion publique éclairée.⁵⁸⁸ »

Pour nous, suivre ces logiques de pensée, revient à supposer que la passion qui domine la controverse autour des OGM est une pure création médiatique, assortie de scénarios visuels apocalyptiques adressés à une société qui éprouverait tout le besoin d'être apaisée par ses propres médias. Faisant le lien entre usage médiatique du terrorisme et traitement médiatique des biotechnologies, le philosophe allemand Peter Sloterdijk disait ainsi :

- « Ces deux réalités obéissent au même régime médiologique. Dans le fascisme d'amusement qui caractérise notre modernité tardive, le clonage des cellules souches et les attentats kamikazes relèvent tous les deux de la catégorie du « gothic ». le « gothic » imprègne jusqu'aux étages les plus élevés de notre culture. Même la philosophie, pour peu qu'elle soit critique, est aujourd'hui une Schauerphilosophie- une philosophie d'épouvante. La panique biotechnophobique est la forme post-moderne du sublime, une façon pour les hommes de communier autour de ce qui déplaît universellement sans concept. **Par la grâce du génie génétique tel qu'il est expliqué dans les médias d'épouvante, nous vivons à l'heure des communautés horrifiées.** La rumination des catastrophes possibles est le socialisme esthétique d'un monde désagrégé, l'ultime ciment qui le fait « tenir ». L'usage politique du sublime effrayant produit la synthèse sociale⁵⁸⁹ »

Ces analyses font donc planer le soupçon permanent du complot médiatique. Ils envisagent les médias comme dispositifs d'endoctrinement et d'embrigadement des consciences, et leurs publics comme des sujets passifs et disponibles à l'influence, car devenus par leur passivité présumée les « outils et les vassaux d'hommes riches qui commandent derrière la scène⁵⁹⁰ ». Si ces analyses postulent dès le départ *l'a priori* d'une malléabilité de la réalité sociale, c'est parce qu'elles s'appuient fondamentalement sur l'idée que « sans le média, l'événement n'existe

⁵⁸⁸GUSSE., I. *Diversité et Indépendance des médias : une question de démocratie*, Montréal, Presses Universitaires de Montréal, 2006, p, 11

⁵⁸⁹ SOLTERDJICK, P. *L'âme ne s'oppose plus aux machines*, Le Figaro du 07 Août 2002.

<http://libertaire.free.fr/sloterdijk05.html>, Version en ligne du 20/01/2016

⁵⁹⁰ SIMON, S. *Information ou désinformation, la manipulation médiatique et politique en matière de santé*, Paris, éditions Guy Trédaniel, 2004, p, 7.

L'Ouvrage de Serge Tchakhotine, *Le Viol des foules*, est considéré comme un des précurseurs de cette théorie. Tchakhotine écrit : « Par certaines pratiques on peut affaiblir la faculté de résistance des mécanismes nerveux supérieurs, comme l'écorce cérébrale : il suffit de provoquer une généralisation de l'inhibition interne, ce qui est identique au sommeil, ou d'avoir recours à la fatigue. Si dans ces conditions, le sujet est frappé par une parole impérative ou par un ordre, cet ordre devient irrésistible » TCHAKHOTINE, S. *Le Viol des foules par la propagande politique*, Paris, Gallimard, 1992, p, 44

pas⁵⁹¹ » et que l'acte d'informer transforme sans réserve un « monde à signifier » de manière collective, en un monde totalement signifié par un seul agent.

Héritière du « *paradigme des effets puissants des médias*⁵⁹² », cette posture déterministe et médiacentrée comporte plusieurs écueils dont le principal, comme nous venons de le voir, est de « postuler que l'événement n'existe pas en tant que tel hors du champ de l'information⁵⁹³ ». Qu'il apparait, tel que le critique si justement Jocelyne Arquembourg, comme un « objet fabriqué à distance des événements qui surviennent dans la réalité, un double déformé par l'industrialisation des métiers de la presse, le développement des technologies modernes de communication et/ou les intérêts économiques et financiers des groupes qui les possèdent⁵⁹⁴. »

Or, pour qu'il y ait information, ne faut-il pas qu'il y ait d'abord une « situation d'information », un monde à signifier, c'est-à-dire une situation où quelque chose qui arrive à des gens prend forme et s'individue à travers les discours qu'il active⁵⁹⁵ ? Si se poser cette question revient à s'exercer à restituer en amont le contexte d'apparition des événements et des problèmes à travers le désordre transactionnel qui s'établit dans notre environnement (ce que nous avons montré dans le chapitre précédent), il consiste aussi à redéfinir, en aval la place des publics médiatiques dans le processus de configuration. Il s'agit alors de situer les médias, les publics politiques et médiatiques dans un cadre d'ensemble où apparaissent nécessairement des libertés d'appropriation, de réappropriation et où se nouent des interactions dynamiques.

3.2.2- Interprétation, appropriation et réappropriation du récit médiatique : fortune et infortune d'une apologie de la résistance des publics médiatiques

Les travaux sociologiques traitant de la question des hégémonies culturelles ont constitué le tout premier mouvement de la critique des effets idéologiques des médias sur leurs publics. Ces travaux portant sur la réception des discours médiatiques remettent en question les thèses qui réifient les publics dans les études sur les médias. Réfutant celles d'un public momifié et

⁵⁹¹VERON, E. *Construire l'événement, Les Médias et l'accident de Three Miles Island*, Paris, Editions de Minuit, 1981, p, 7

⁵⁹³ARQUEMBOURG, J.M., *Les Mutations des dispositifs d'information et la médiation symbolique des récits événementiels : la guerre du Golfe, analyse comparée entre CNN, A2 et la Cinq*. Thèse de Doctorat sous la Direction de Jean MOUCHON, 1996, p, 68

⁵⁹⁴ARQUEMBOURG, J., *De l'événement international à l'événement global : émergence et manifestation d'une sensibilité mondiale*, op.cit, 13-21

⁵⁹⁵QUERE, L. *Entre faits et sens : la dualité de l'événement*, op.cit. 2006/5

réduit à n'être que des « mollusques culturels manipulés par les médias ⁵⁹⁶ » pour paraphraser Budd, ils soulignent d'une part l'aveuglement des adeptes de la théorie des effets qui, pense Modleski, « souffraient d'un problème de distance car étant en effet trop loin de la culture qu'ils étudiaient ⁵⁹⁷ ».

D'autre part, ces travaux insistent sur l'autonomie des publics, leur capacité à décoder les subtilités de la dominance et à lui proposer une lecture alternative. C'est là toute la quintessence des études sur la réception développées autour des *cultural studies* dont Stuart Hall est l'un des véritables pionniers. Pour Hall, il faut en effet rompre avec la tradition des effets puissants des médias, le principe de la seringue hypodermique, et prendre acte de l'importance du contexte social de la réception des discours médiatiques et du pouvoir d'interprétation des masses populaires.

Ce champ de recherche qu'initie Hall dans les entrailles des études culturalistes leur redonne de la dynamique car, remarque Morley, avec les travaux de Hall, c'est toute la recherche britannique sur les médias qui prend un nouveau départ avec une « sensibilisation croissante quant à la nature complexe et contradictoire des processus où s'opère la consommation culturelle des produits offerts par les médias ⁵⁹⁸. » La conscience que les études sur la réception transforment véritablement le champ de vision sur les publics des médias se manifeste chez Hall lui-même lorsqu'il écrit à juste titre qu'il « semble y avoir des raisons de croire qu'une phase nouvelle et passionnante des études dites « d'audience » d'un genre tout nouveau, est en train de s'ouvrir ⁵⁹⁹ ».

Dans son célèbre article sur le codage et le décodage, que Céfai considère comme un « véritable manifeste fondateur dans l'étude des publics médiatiques ⁶⁰⁰ », Hall entend ainsi restituer la position des publics des médias contrairement au modèle de communication mathématique de Shannon et Weaver qui, à travers la représentation de la linéarité de la structure du message (émetteur-message-récepteur), détermine de manière automatique la passivité du récepteur. Pour Hall, la structure du message n'est guère linéaire, elle est plus dense, plus complexe et ses

⁵⁹⁶ BUDD, M., et al. *The affirmative character of American Cultural Studies in Critical Studies in Mass Communications*, Vol. 7.2, 1990. Cité par MORLEY David, *La Réception des travaux sur la réception, retour sur « le public de Nationwide »*, Traduction de Daniel DAYAN, *Hermès*, 11-12, 1992, p. 31-46

⁵⁹⁷ MODLESKI, T., *Studies in Entertainment*, Bloomington, Indiana University Press, 1986. Cité par MORLEY David, op.cit.

⁵⁹⁸ Ibidem,

⁵⁹⁹ HALL, S. CCCS, ALABERT, M., GAMBERINI, M. C., *Codage/décodage, Réseaux*, 1994, Vol. 12, n° 68, pp 27-39

⁶⁰⁰ CÉFAI, D., PASQUIER, D. *Les Sens du public*, op.cit, p. 36

éléments que sont la production, la circulation, la distribution/consommation, la reproduction sont à la fois distincts et inextricablement liés⁶⁰¹.

La montée en puissance de la théorie de la réception est concomitante du refus d'un discours médiatique presque universel et homogène. Pour Hall, la culture est un lieu de conflit, de négociation, de résistance et d'opposition dans laquelle la naturalisation des discours médiatiques ne va pas toujours de soi. A l'opposé de la théorie des effets qui décrit un public *zombie* et *catatonique*, Hall reconnaît d'emblée, l'existence d'un public actif et des modes variés de réception du discours médiatique. Il y a, de fait, assure Hall, une utilisation sélective du discours médiatique, un libre arbitre des publics qui favorisent indiscutablement des lectures préférentielles des offres culturelles médiatiques. Cela est rendu possible par le fait que, selon Hall, il n'y a pas une correspondance systématique et nécessaire entre le codage et le décodage. Il n'y a guère, en effet, d'égalité symétrique, de concordance stricte entre le moment d'encodage et le moment de décodage. En clair, il peut y avoir des formes de distorsion et de méprise dans la réception du discours⁶⁰² :

« Nous avons récemment soutenu que, puisqu'il n'existe pas de correspondance nécessaire entre le codage et le décodage, le premier peut tenter de « faire prévaloir », mais ne peut prescrire ou garantir le second, qui possède ses propres conditions d'existence. (...) Il se peut que les codes de codage et de décodage ne soient pas parfaitement symétriques. Les degrés de symétrie - c'est-à-dire les degrés de « compréhension » et de « méprise » dans l'échange communicationnel – dépendent des degrés de symétrie/asymétrie (relations d'équivalence) entre les positions des « personnifications » des codeur-producteur et décodeur-récepteur⁶⁰³ »

Pour étayer cette hypothèse de départ selon laquelle le décodage du discours médiatique ne suit pas automatiquement le codage, Hall distingue alors trois positions. La première, qu'il appelle *position dominante hégémonique*, est celle dans laquelle le spectateur opère au sein du code dominant. Il comprend le message qui lui est adressé exactement comme il a été codé par le diffuseur. C'est le cas type idéal de la communication transparente écrit Hall.

⁶⁰¹Hall écrit : « Production et réception du message télévisuel ne sont, par conséquent, pas identiques, mais elles n'en sont pas moins liées : elles constituent des moments différenciés au sein de la totalité que forment les rapports sociaux du processus communicationnel pris dans son ensemble.» *ibidem*

⁶⁰²Hall écrit : « Il est indéniable que des méprises de type littéral existent : le téléspectateur ne connaît pas les termes employés, n'arrive pas à suivre la logique complexe de l'argumentation ou de l'exposé, maîtrise mal la langue, trouve les concepts trop étrangers ou trop difficiles, ou se laisse égarer par le commentaire d'introduction. (...) Or ce qu'ils veulent dire, en réalité, c'est que les téléspectateurs ne fonctionnent pas au sein du code « dominant » ou « préféré. (...) Les diffuseurs ont un idéal de « communication parfaitement transparente » et, à la place, il leur faut faire face à une « communication systématiquement déformée ». *Ibidem*,

⁶⁰³ *Ibidem*,

La deuxième position est celle dite de *la position négociée*. Pour Hall, dans ce registre de réception du discours médiatique, le spectateur reconnaît la légitimité des définitions hégémoniques pour « établir dans l'abstrait les grandes significations⁶⁰⁴ ». Il pose ses règles de base, accepte partiellement le message et, poursuit Hall, « opère des exceptions à la règle. Il accorde la position privilégiée aux définitions dominantes des événements tout en réservant aux conditions locales ses propres positions plus corporatistes, le droit d'effectuer une application plus négociée⁶⁰⁵. » On comprend, selon Hall, que cette deuxième position n'existe que dans de rares occasions comme dans le cas de l'appropriation par l'ouvrier du discours hégémonique.

Enfin, la troisième position est celle de la *lecture oppositionnelle* du discours. Dans ce registre, soutient Hall, le spectateur décode le message de manière globalement contraire au discours hégémonique. C'est l'exemple, dit-il, du téléspectateur qui « écoute un débat sur la nécessité de plafonner les salaires, mais qui lit toute mention de l'intérêt national en termes d'intérêts de classe⁶⁰⁶ ». Dans le code oppositionnel, le spectateur manifeste une force de rébellion et de résistance⁶⁰⁷ qui indiquent sa capacité à contourner d'éventuelles velléités d'assujettissement exprimées au moment de l'encodage, et à déjouer les ruses idéologiques en détournant le message de ses objectifs prioritaires. Il manifeste ainsi une signification préférentielle et refuse d'adhérer au message d'origine.

La problématique de la réception telle qu'elle est esquissée par Hall a inspiré nombre de chercheurs du fait qu'elle représentait sans doute une rupture dans les études sur médias. Morley a ainsi pu montrer les phénomènes de variations interprétatives qui sévissent dans le travail de décodage du discours d'actualités de *Nationwide*. Cependant, pour Morley, si la théorie de Hall s'avère pertinente et opérationnelle - dans la mesure où elle lui a permis de montrer que la diversité des lectures et la polysémie des significations étaient fonction des contextes culturels et du milieu domestique -, elle pêche par le fait de déployer en filigrane l'idée que le rapport aux médias est strictement une affaire de classe sociale. Cela est saisissable dans le fait que Hall ne rejette pas l'idée des cultures dominantes grâce auxquelles existerait, selon lui, un modèle de lectures préférées et institutionnalisées qui porte, écrit-il, « l'estampille de l'ordre institutionnel/politique/idéologique⁶⁰⁸. »

⁶⁰⁴ Ibidem,

⁶⁰⁵ Ibidem,

⁶⁰⁶ Ibidem,

⁶⁰⁷ MORLEY, D. *La Réception des travaux sur la réception. Retour sur Le Public de Nationwide*, *Hermès La revue*, 1993/1, n° 11-12, pp, 31-46.

⁶⁰⁸ Ibidem,

Si les travaux empiriques sur la réception convergent vers l'idée d'un mouvement d'émancipation, Morley déteint cet optimisme et critique le romantisme, l'utopie et le populisme qui caractériseraient la fixation sur l'exclusive capacité d'interprétation des publics. Certains auteurs, comme Jensen ou Ang dénoncent cette revendication forcée d'une «démocratie culturelle centrée sur le consommateur⁶⁰⁹». Bien qu'ils ne nient pas l'existence d'une pluralité de lectures du discours médiatique, ces auteurs remettent en cause l'efficacité des lectures oppositionnelles au-delà de la sphère privée de réception.

«Les décodages oppositionnels ne peuvent représenter à eux seuls une manifestation de pouvoir politique. Une telle manifestation passe par l'utilisation sociale et politique de ces décodages dans des contextes autres que la sphère privée où se situe la réception des médias⁶¹⁰».

Partant, Schudson invite donc à adopter un point de vue relativiste vis-à-vis des capacités d'interprétation car, soutient-il,

«Si les publics n'absorbent pas la culture comme des éponges, ils ne sont pas toujours critiques et toujours créatifs. Il est parfaitement possible que les mêmes personnes qui sont extrêmement critiques quand il s'agit d'analyser des textes de fiction, se révèlent de mauvais auditeurs face à un concert...ou que des experts en théâtre ne connaissent la musique de danse que par des marques de disques⁶¹¹. »

Nonobstant ces critiques, le débat sur le rapport au discours médiatique continue de produire des théories très fortement marquées par les clivages hégémoniques. C'est dans cette perspective qu'il faut, nous semble-t-il, situer l'émergence des notions de critique hégémonique et critique expressiviste développées autour des mobilisations informationnelles et des médias alternatifs⁶¹².

La focalisation sur ces clivages entre publics et médias peut constituer un point d'achoppement pour nombre de recherches sur les événements publics, car elle conduit parfois à évacuer la dimension sociale des interactions qui se nouent autour de la constitution de leurs sens. Il ne s'agit pas pour nous d'orienter de manière particulière la réflexion vers la réception du discours médiatique, mais d'explorer les manières dont un ensemble de publics, dont les publics médiatiques, constituent de concert le problème des OGM au sein du dispositif télévisuel. Cette

⁶⁰⁹ANG, I. «*Culture & Communication*», *European Journal of Communication*, Vol 5 n° 2-3, 1990.

⁶¹⁰JENSEN, Klaus Bruhn. *The politics of polysemy Centre for Mass Communication*, University of Copenhagen, (undated). Cité par Morley, op.cit.

⁶¹¹SCHUDSON, Michael. *The new validation of popular culture*, in *Critical Studies in Mass Communication*, Vol. 4.1, 1987.

⁶¹²Voir CARDON, D, GRANJON, F. *Les Médiactivistes*, op.cit.

démarche implique alors la nécessité de considérer les publics médiatiques comme des publics agissant librement au sein de la réception et en dehors de celle-ci, loin de les cantonner dans des classes sociales envisagées dans un rapport de résistance contre un discours médiatique pensé comme essentiellement hégémonique.

3.2.3- Les publics médiatiques : des publics performants

Dépasser le modèle de la réaction à une prétendue hégémonie culturelle suppose de ne pas enfermer les publics médiatiques dans des rôles prédéterminés, ni les détacher complètement des publics politiques, à plus forte raison les confondre à une audience statistique. Ce travail, comme le concède Céfai, est d'une grande difficulté⁶¹³ car il suppose de « **quitter les inventaires comptables** et d'aborder d'autres questions. Il faut dépasser (en effet) la mesure des actes de consommation pour s'intéresser aux processus de réception et comprendre **en quoi ils se fondent sur la mobilisation de ressources individuelles**. Il faut restituer les publics médiatiques en d'autres activités culturelles et environnements spécifiques qui formatent et contraignent les **expériences d'être « un public »**. Bref, **l'exercice est difficile**.⁶¹⁴»

Loin tout de même d'être insurmontable, il se laisse saisir à travers l'idée qu'il faut penser les publics médiatiques comme des publics mus par des libertés individuelles. Ils opèrent selon leur niveau d'intelligibilité et interagissent avec les acteurs du dispositif médiatique. Interroger la question des publics médiatiques depuis cette perspective, c'est alors aller dans des contextes en mouvement dans lesquels s'établit forcément une relation dialectique qui mêle des acteurs (instance de production et instance de réception), qui transforment ensemble leur monde commun. Sans que pour autant cette interaction soit faite au détriment de l'un des acteurs⁶¹⁵. En

⁶¹³CEFAI, D., PASQUIER, D. *Les Sens du public*, op.cit, p, 35

⁶¹⁴ CEFAI, D., PASQUIER, D. *ibidem*, p, 35

⁶¹⁵ C'est l'exemple des travaux sur le Téléthon où Cardon et Heurtin écrivent : « le public apparaît à la fois comme une réalité extérieure, dont il faut capturer, enregistrer les agissements pour les intégrer dans le programme et comme une représentation produite de l'intérieur par les professionnels de la communication pour convaincre et faire agir l'audience » CARDON, D., HEURTIN, J.P., *Dans les coulisses du public*, (in) CEFAI, D., PASQUIER, D. *Les Sens du public*, op.cit, p, 424.

Commentant ces résultats, Céfai remarque ainsi, qu'en « orientant leur enquête sur l'interaction constante entre les directives d'un programme et les réactions des téléspectateurs, ils ont montré comment la liberté des publics médiatiques est canalisée et jugulée par des dispositifs, sans que soit pour autant annulée la part de leur mobilisation, de leur imagination et de leur solidarité » CEFAI, D., PASQUIER, D. *Les Sens du public*, *ibidem*, p, 22

allant dans ce sens, on déplace ainsi « l'attention des systèmes de représentations vers des contextes d'activités et des réseaux d'objets en train de se faire⁶¹⁶ » de manière concomitante.

Partant dans ce sens, écrit Chareaudeau, « (...) on dira que le regard qui structure l'événement est lui aussi double : **le regard du sujet communiquant** produisant l'acte de communication qui transforme l'événement brut en événement signifiant, **le regard du sujet interprétant** qui **restructure l'événement précédemment signifié selon sa propre compétence d'intelligibilité**⁶¹⁷. » Cette relation dialectique est incarnée dans l'approche herméneutique du récit dans la *mimésis III* ou l'étape de refiguration. D'après Chareaudeau,

« la *mimésis III* est comme une *re-figuration* du monde configuré, qui résulte de l'activité d'intelligibilité du récepteur. Celui-ci navigue entre « compréhension » et « interprétation », **reconstruisant une signification, en fonction de sa propre finalité d'action et de sa propre expérience intellectuelle et affective, le monde construit par l'autre, et en relation avec celui-ci.** Cette re-figuration est appelée herméneutique en ce qu'elle est tentative de réponse interprétative à l'interrogation sur les sens inscrits dans le monde signifié à travers les textes produits qui le configurent⁶¹⁸. »

C'est prenant en compte cette dimension que Lochard souligne aussi que « l'étude d'une émission ne devra pas de ce fait négliger la fonction et la symbolique des « voies de retour » (courrier, téléphone, Minitel, sites internet, envois de SMS) offertes parfois au téléspectateur qui est alors présenté et **construit, non pas comme un récepteur passif, mais comme un véritable « télé-acteur**⁶¹⁹. »

Si les travaux qui abordent les publics médiatiques selon cette perspective (Mehl, Cardon, Dayan) peuvent être relus à la lumière des pertinentes réflexions de Tarde qui envisageait leur existence à partir de leur exposition aux écrits de presse, c'est en raison de leur **capacité à les penser comme public performatif, capable de sentir, de s'émouvoir, de s'identifier, de s'activer et de se mobiliser à travers les ressources dont ils disposent pour évaluer, juger et former des types de sociabilités singulières.** Les travaux de Sonia Livingstone sur les débats télévisés ont à juste titre mis en lumière cette existence des publics médiatiques performatifs à travers plusieurs aspects de leur investissement médiatique. Pour Livingstone, cela s'observe non seulement à travers leurs capacités d'évaluation des arguments (cohérence, pertinence des données, reconnaissance des motivations sous-jacentes, critique du contenu), mais aussi leurs aptitudes à reconstruire l'émission (conscience du biais résultant du processus de production,

⁶¹⁶ CEFAL, D., PASQUIER, D. *Les Sens du public*, ibidem, p, 23

⁶¹⁷ CHAREAUDEAU, P. *Le Discours d'information médiatique*, op.cit, p, 103

⁶¹⁸ Ibidem, p, 104

⁶¹⁹ LOCHARD, G. *L'Information télévisée : mutations professionnelles et enjeux citoyens*, op.cit, p, 93

conscience des contraintes imposées par la forme de l'émission, compréhension des usages et des formes de l'émission, etc.)⁶²⁰

Pour Livingstone, dès lors que les publics médiatiques introduisent des critères d'évaluation et des arguments dans un débat, ils réfèrent à d'autres cadres d'interprétation possibles, et reconnaissent le programme comme un simple produit, c'est-à-dire une simple offre de sens parmi d'autres, et non une « simple fenêtre sur le monde ⁶²¹ ». Cette relation qu'ils établissent avec le dispositif se manifeste donc de différentes manières que Livingstone appelle des formes d'action ou des stratégies d'interprétation. Celles-ci varient, selon l'intelligibilité des publics, entre acceptation avec implication, acceptation avec distance, critique avec implication, critique avec distance⁶²².

Les résultats auxquels parvient Suzanne de Chévigé lorsqu'elle catégorise l'activité d'interprétation des publics médiatiques regardant les émissions scientifiques en lecture du bénéficiaire, bénéficiaire déçu et lecture intimiste⁶²³, tisse une filiation directe avec ceux de Livingstone.

Si, comme le montrent ces travaux, la liberté d'appropriation fonde l'essence des publics médiatiques, elle fait automatiquement de « la communication télévisuelle un processus dynamique et incertain »⁶²⁴ car, écrit Jost, aucune émission n'est jamais classée à coup sûr dans

⁶²⁰ LIVINGSTONE, S. et al. *Un public actif, un téléspectateur critique*, Hermès, *La Revue*, 1993/1 (n°11-12), pp, 145-157

⁶²¹ Ibidem,

⁶²² Ibidem,

⁶²³ *La lecture bénéficiaire* apparaît, selon Chévigé, dans les catégories socio-professionnelles moins élevées. Ce public a pour caractéristique de se reconnaître appartenir à une classe sociale moyenne, d'accepter la médiation du journaliste car celui-ci est vu comme personne à qui l'on s'identifie. Il y a chez le bénéficiaire, écrit Chévigé « ni refus du spectaculaire ni rejet de l'emprise de la télévision sur le monde scientifique. (...) il y a une adhésion sans réserve à l'institution télévision, mais qui reste accompagnée d'un regard critique sur la qualité de ses performances⁶²³ ». Le bénéficiaire est « curieux et optimiste sur les possibilités d'enregistrer des éléments d'information, à condition certes de consentir un certain effort. Mais son modèle de savoir est agrégatif ». « L'optimisme du bénéficiaire est associé à une exigence pragmatique pour sa vie quotidienne, à l'intérêt de ce qu'il peut apprendre ».

Les bénéficiaires déçus sont eux des téléspectateurs déçus de l'insuffisance, de la prestation du journaliste. Ils dénient les tricheries du média dans le faux direct mentionné comme direct. etc.

La lecture intimiste est proche de la lecture bénéficiaire, à la seule différence que le téléspectateur assimile le journaliste à un interlocuteur privilégié du scientifique. Il doit « laisser celui-ci parler sans traduire ses paroles. (...) L'intimiste, comme le bénéficiaire, est très attentif à la performance du journaliste, mais pour l'intimiste, celui-ci ne doit en aucun cas s'interposer entre le téléspectateur et le scientifique. (...) L'élément décisif qui différencie la lecture intimiste de la lecture bénéficiaire est le rapport de la personne à sa propre ignorance : l'intimiste est bien moins insouciant que le bénéficiaire, et un sentiment de malaise perce dans son propos. (...) ce vécu problématique entre savoir et non savoir conduit l'intimiste à rejeter tout ce qu'il perçoit soit comme un dispositif scolaire, soit comme une mise en cause de ses capacités intellectuelles. (...) le public présent sur le plateau de *La Marche du Siècle* gêne l'intimiste, d'où, justement, le nom que nous avons donné à cette lecture. » Et « contrairement à la lecture bénéficiaire, la lecture intimiste comporte un jugement négatif sur ce qui est considéré comme une mise en scène artificielle et spectaculaire dans les émissions de terrain. » Voir CHEVIGÉ, S., *La Science médiatisée : Le Discours des publics*, (in) CHEVIGÉ, S. *Sciences et médias*, Hermès *La revue*, n°21, 1997/1.

⁶²⁴ JOST, F. *Introduction à l'analyse de la télévision*, op.cit, p, 30

tel ou tel monde. La chaîne fait des **propositions par l'acte de dénomination** et le **téléspectateur, selon qu'il en tient compte ou non, se les approprie plus ou moins**⁶²⁵.» Jost conclut alors que, «Pratiquer l'analyse, dit-on parfois, c'est se faire violence à soi-même et faire violence aux émissions, puisque c'est **suspendre un instant sa fascination pour les images, les sons et les paroles, afin de s'interroger sur le comment de la médiation.**⁶²⁶»

De tout ceci, il reste à penser que si l'on envisage les publics médiatiques dans un contexte en mouvement (en opposition avec une audience) et dans la relation dialectique avec le dispositif, il convient aussi de montrer le lien qui est susceptible d'unir publics politiques et publics médiatiques. Celui-ci est encore plus difficilement saisissable car, comme le concède Céfai en soulignant que «**l'entrelacs entre publics politiques et publics médiatiques n'est pas une mince affaire**⁶²⁷», il faut «analyser les publics télévisuels sur une temporalité beaucoup plus longue que celle de la relation à des programmes singuliers. Les publics de la télévision ont une histoire. Le rapport à la télévision se temporalise comme un chainage d'expériences qui réactive des formats de réception spécifiques.⁶²⁸» Cette exigence rend encore plus difficile cette articulation dès lors que l'on considère avec Dayan que les publics médiatiques sont des publics éphémères, des presque-publics pour parler comme lui.

Le point essentiel qu'il convient de retenir dans la prise en compte de ce public, c'est sans doute l'idée qu'il se constitue librement à travers l'activité interprétative qui résulte de son exposition à la médiatisation d'un événement ou d'un problème. D'autre part, à travers son interaction à la fois avec d'autres publics (médiatiques et politiques) et avec le dispositif télévisuel lui-même. Dès lors, il s'agit de considérer l'activité de médiatisation comme un processus plus englobant au lieu de le caractériser comme l'œuvre d'un acteur singulier.

3.2.4- La médiatisation des événements et des problèmes publics : un processus total de co-constitution

La relativisation des discours sur les effets des médias s'est progressivement orientée vers une réflexion sur les effets d'accessibilité à l'information⁶²⁹. Cette réflexion se déploie sur des axes qui mettent en tension les vertus persuasives de l'information médiatique représentées

⁶²⁵ Ibidem, p, 30

⁶²⁶ Ibidem, p, 162

⁶²⁷ CEFAL, D., PASQUIER, D. *Les Sens du public*, op.cit, p, 48

⁶²⁸ CEFAL, D., PASQUIER, D. Ibidem, p, 46

⁶²⁹ DERVILLE, G., *Le Pouvoir des médias : Mythes et réalités*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2005, p, 45

dans la théorie des effets d'agenda ou d'amorçage⁶³⁰ et la capacité des publics à les contenir par des formes d'exposition-interprétation.

C'est dans le cadre des effets d'agenda qu'Anne Masseran et Philippe Chavot ont étudié la médiatisation des OGM par la télévision⁶³¹. Or, ce choix théorique nous semble évacuer non seulement la dimension sociale et conflictuelle du problème au sein même de l'arène scientifique, mais aussi il préjuge de la vérité du raisonnement des publics politiques.

Pour ces auteurs, en effet, bien qu'il y ait une représentation de la variété des discours sur le problème, cette représentation serait hiérarchisée et réordonnée au profit d'un des propriétaires du problème, en l'occurrence les scientifiques. La télévision, notent Masseran et Chavot, légitime le discours expert des instances scientifiques. Elle vient au secours de l'institution et contribue à en asseoir l'autorité cognitive et culturelle, dont la côte de confiance se serait vraisemblablement érodée⁶³². La télévision, expliquent les chercheurs, met en évidence le « vrai savoir » des hommes de science contre les autres formes de savoir en quête de légitimité dans déroulement de la controverse.

La valorisation du discours scientifique s'effectue grâce son identification à des valeurs culturelles dont les plus saillantes sont : la représentation de la science comme « monde régi par la rationalité », « aseptisé », « délimité et protégé par ses murs ⁶³³ ». Ces valeurs suggèrent, selon les auteurs, la « pureté » de la science et sa « totale indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics ». Ainsi, notent les auteurs, la télévision souligne l'intérêt social de l'activité scientifique car, écrivent-ils « les OGM servent l'agriculteur française mais, dans un futur proche, ils promettent d'éradiquer les problèmes de famine dans les pays du tiers-monde.⁶³⁴ ». Si les autres interprétations des OGM ont droit de cité, la carte télévisuelle montrerait selon les auteurs que

⁶³⁰C'est dans cette perspective que l'on peut situer les théories de *l'agenda-setting* de McCombs et Shaw qui rejettent la théorie des effets, mais soulignent la capacité tout de même des médias à fixer l'agenda. Ces auteurs insistent sur le fait que les médias exposent un événement et lui donnent une importance sélective, amenant les citoyens à s'intéresser à celui-ci plutôt qu'à un autre : « la presse ne réussit peut-être pas, la plupart du temps, à dire aux gens ce qu'il faut penser, mais elle est extrêmement efficace pour dire à ses lecteurs à quoi il faut penser », font-ils remarquer. Katz et Derville abondent dans le même sens en soulignant la capacité des médias d'imposer un événement et de structurer le calendrier. Ils expliquent que cela ne signifie pas pour autant un assujettissement des publics, mais une acquisition de connaissance de leur part. On retrouve presque le même raisonnement dans la thèse des effets de cadrage ou d'amorçage qui continuent d'introduire par la bande la théorie des effets de l'école de Francfort. Voir PICCOLI DE, N et al. *Entre faits et opinions : une analyse psychosociale de la presse quotidienne*. (Dir) MARCHAND, P. *Psychologie Sociale des Médias*, op.cit.

⁶³¹MASSERAN, A., CHAVOT, P., *Frontières culturelles de la science : Les OGM à la Télévision, Question de Communication*, 2003, 3, pp, 81-97

⁶³³ MASSERAN, A., CHAVOT, P., *Frontières culturelles de la science : Les OGM à la Télévision*, op.cit

⁶³⁴ Ibidem,

cette contre-expertise est moins légitime. Partant, concluent Masseran et Chavot, «la carte télévisuelle de la controverse indique aux publics quelles sont les instances dignes de confiance dans un contexte où de multiples interprétations du monde s'affrontent ⁶³⁵».

Pêchant par excès de confiance dans la justesse de l'expertise scientifique, cette vision fait abstraction des déterminants de l'opposition aux OGM. Elle préjuge de la crédibilité des arguments de justification mobilisés par les acteurs non scientifiques. Or, comme le montrent Samira Chaklatti et Damien Rousselière, ces derniers mobilisent autant de systèmes de grandeur tous aussi pertinents les uns que les autres. Pour ces auteurs en effet, l'étude eurobaromètre réalisée autour de la question de la confiance et de la justification dans la controverse des OGM, montre que les citoyens européens accordent leur confiance à différentes sources d'informations parmi lesquelles figure en bonne place l'information fournie par les associations militantes. Tout se passe, remarquent-ils, comme si dans le débat sur les biotechnologies agricoles, «il y avait la reconnaissance de deux types de sources d'informations spécifiques avec les associations et les scientifiques, ces deux sources s'opposant à toutes les autres (relativement discréditées) (...) seules les actions du gouvernement et de l'industrie bénéficient d'un taux d'approbation inférieur à 50%.⁶³⁶» Ce qui permet aux auteurs de conclure qu'à l'échelle européenne, «il existe une relation importante entre la position pour ou contre les OGM et la confiance générale dans les associations de défense de l'environnement, ceci notamment dans le groupe dont fait partie la France ⁶³⁷».

Revenons maintenant à notre réflexion théorique dans laquelle nous montrions plus haut, et à rebours de la théorie des effets d'agenda, la nécessité de considérer la relation dialectique qui s'établit entre le dispositif télévisuel et son public (politique et médiatique). On ne peut séparer ces instances car en le faisant, on gomme l'idée élémentaire que le discours médiatique

⁶³⁵ Ibidem, Les conclusions de Masseran et Chavot ne font que confirmer d'une certaine manière les souhaits émis par le comité consultatif national d'éthique⁶³⁵ (CCNE) qui, inquiète de l'amalgame et du sensationnel qui se dégageraient des récits médiatiques sur la recherche biologique et médicale, a publié en 1995 un avis dans lequel il invite les médias à accorder une place privilégiée à l'information scientifique, aux témoignages des experts du monde de la science, par rapport aux paroles profanes et des militants. Réitérant cette recommandation dans un avis rendu en 2010, le comité estime que «*Si l'information n'est pas correctement transmise – complète, honnête, compréhensible par un profane – le consentement « informé » perd tout son sens*».

En défendant la thèse d'une restauration de l'autorité scientifique par le biais de la valorisation de son discours au détriment de celui des autres, Masseran et Chavot perdent de vue le dissensus qui sévit au niveau de l'instance scientifique. Leur analyse ne renseigne pas en effet si la carte télévisuelle fait place aux voix dissidentes de cette instance, alors que ces voix sont parties prenantes de la controverse.

⁶³⁶CHAKLATTI, S. ROUSSELIÈRE, D., *Confiance, justification et controverse sur les OGM en Europe, Cahiers d'économie et sociologie rurales*, n° 81, 2006, pp, 61-93

⁶³⁷Ibidem,

est à la fois un discours d'information, c'est-à-dire de mise en forme de l'information, et un discours de communication, c'est-à-dire de mise en commun de l'information.

Or, informer sur une réalité suppose l'existence préalable d'une situation d'information communément appelée « source ». Celle-ci peut être la survenue d'un **fait, qui s'adresse et affecte des individus, qui y portent un regard et livrent des récits de témoignages. Ces derniers précèdent toute opération de mise en médias.** C'est ce que nous avons montré dans le chapitre précédent. Il y a donc lieu de considérer qu'il y a d'abord une sorte de *déjà-là* constitué d'un fait qui survient, et d'un réseau opérationnel dense constitué d'individus que l'on peut qualifier de « promoteurs », d'entrepreneurs d'une cause ou de « monteurs de l'événement » selon l'expression utilisée par Molotch et Lester⁶³⁸. On désigne par là des témoins, des groupes de victimes, des associations, des institutions socio-politiques, des médias, etc. C'est le sens qui se dégage de réflexions de Jocelyne Arquembourg lorsqu'elle invite à prendre en compte **le caractère processuel du récit médiatique.** Pour Arquembourg, en effet, « il faut distinguer plusieurs étapes. **D'abord, un événement initial est perçu et vécu par une pluralité de sujets sur le mode singulier. Ce qui est raconté l'est au travers de perspectives singulières qui attestent que l'événement a eu lieu, mais aussi la manière dont chacun l'a vécu**⁶³⁹ ». C'est ce que nous verrons dans le discours des scientifiques exprimant le *sentiment poignant* de vivre avec l'irruption des manipulations génétiques un événement particulièrement bouleversant. C'est nécessairement à partir de ces témoignages oculaires qu'une mise en média et récit deviennent possibles.

Dès lors que nous prenons en compte ce paramètre, il faut convenir avec Arquembourg que « **le compte-rendu des faits n'est pas seulement le produit de l'activité des médias, mais s'appuie sur l'existence de réseaux socio-techniques. Il participe à l'institution de la réalité partagée d'un monde physique commun**⁶⁴⁰ ». Dans son analyse de la médiatisation de l'affaire Carpentras, Michel Barthélémy en venait aux mêmes conclusions et remarquait que :

« La mise en scène des événements dans la sphère médiatique n'est pas la totalité, mais seulement une composante d'un processus d'inscription sociale plus large qui nécessite en amont, que certaines choses soient advenues quelque part à des personnes, (...) et en aval, l'appréhension de l'événement incorpore le moment de sa réception publique par des personnes réelles⁶⁴¹ »

⁶³⁸MOLOTCH, H. LESTER, M. *La Stratégie de l'événement*, (in) PADIOLEAU, *L'Opinion Publique*, Paris, Mouton, 1981

⁶³⁹ARQUEMBOURG-MOREAU- J. *L'Événement et les médias*, op.cit. p. 171.

⁶⁴⁰Ibidem, p, 26

⁶⁴¹ BARTHELEMY, M. *Événement et espace public : l'affaire Carpentras*, *Quadérini*, n° 18, 1992

Cet avis est aussi celui de L. Quéré qui écrit qu'

« On ne peut pas rendre complètement justice à ce phénomène si l'on ne réinscrit pas le traitement des événements par les médias **dans ce processus plus général de configuration de l'action collective** dans un espace public démocratique, **à travers l'exploration contradictoire, orientée vers leur résolution pratique. Cette exploration se fait en partie à travers des controverses publiques, présentées ou organisées dans et par les médias, auxquelles participent toutes sortes d'acteurs.** Ces controverses, qui témoignent de conflits et de rapports de forces sur des définitions, des interprétations, des évaluations ou des attributions de toutes sortes, et qui comportent autant de dénonciations et de prises à témoin du public de leur bien-fondé, que de présentations d'enquêtes, représentent, pour reprendre.⁶⁴², »

Il résulte donc de cette vision, qu'au lieu d'être les constructeurs des événements médiatiques, les médias ne sont qu'un des acteurs sociaux de leur mise en sens. Comme le dit Benoît Lafon, ils se trouvent « **à la confluence d'enjeux sociaux et politiques complexes**⁶⁴³ » et « tissent des collaborations avec de nombreuses autres institutions⁶⁴⁴ ». Ainsi, à l'instar des publics politiques et des institutions sociales, la télévision, comme le fait remarquer D. Mehl, entre en compétition pour désigner les causes, identifier les responsables et s'approprier la gestion des problèmes⁶⁴⁵, dans un rapport d'interaction avec tous les publics concernés. J. Arquembourg précise ainsi que :

« Les médias sont impliqués par les deux modes d'apparaître de ce qui arrive. Ils **factuatisent** ce qui survient au sens où ils **collaborent à la détermination des faits**, non seulement par leur propre travail d'enquête, de sélection, de recoupement et de vérification, mais aussi en tant que relais des enquêtes menées par divers autres acteurs et des informations produites par des réseaux sociotechniques, ils stabilisent des lectures des faits, entreprennent leur mise en récit, la dotent d'un début, d'un milieu et d'une fin, d'une structure temporelle, répartissent les rôles entre les protagonistes auxquels ils imputent des responsabilités, etc. Ces informations peuvent alors fonctionner comme des ressources pour l'action publique, des pratiques d'institution d'un monde commun **qui rendent possible la co-référenciation en « Nous ».**⁶⁴⁶ »

Ces analyses qui posent la médiatisation des événements et des problèmes publics comme un processus total sont parfaitement corroborées par le sens même que nous donnons à la notion de médiatisation, qui consiste à transférer une information d'un environnement à un autre. Médiatiser, écrivent Delforce et Noyer :

« C'est assurément **faire passer une parole d'un espace à un autre, d'un univers social- où la parole a été produite selon des modalités propres à cet espace et pour les formes**

⁶⁴²QUERE, L. *Entre faits et sens : la dualité de l'événement*, op.cit

⁶⁴³LAFON, B., ROMÉYER, H., *Le Cancer à la télévision : enjeux médiatiques et politiques d'une cause légitimante*. Op.cit

⁶⁴⁴ Ibidem.

⁶⁴⁵MEHL, D. *La Mise en scène du public et du privé dans les reality shows*, (in) LOCHARD, G. *La Télévision, une machine à communiquer*, Hermès, Les Essentiels d'Hermès, Paris, Cnrs éditions, 2009, p. 90. Reprise du n°13-14 de la revue Hermès, *Espaces publics en images*, Cnrs éditions, 1994

⁶⁴⁶ARQUEMBOURG. J. *L'Événement et les médias*, op.cit, p, 34

de publicisation qu'il ouvre, ou requiert- à un univers autre : celui des médias. La question de la médiatisation consiste donc, au moins en partie, à se demander comment on passe d'une aire de publicisation restreinte (pour un micro-public) à une aire plus large, en fonction de quels déterminants, par quels biais recherchés ou subis, à travers quelles modalités ? **Les médias traitent des discours produits par des aires de diffusion qui ne sont pas forcément grand public⁶⁴⁷ (...) »**

Renchérissant plus loin, ces chercheurs soulignent que :

« Les discours sociaux préexistent toujours, d'une certaine manière, à la médiatisation d'une occurrence-événement et c'est leur existence préalable qui permet d'ailleurs aux médias de fonctionner (...) La médiatisation ne peut se comprendre sans le secours des discours sociaux préalables qui alimentent, de part en part, son fonctionnement. L'analyse des discours journalistiques comme produits et comme production, exige le détour par les discours sociaux et, donc, la connaissance de ceux-ci, en même temps qu'elle fournit un des matériaux qui permet de les identifier. (...) La médiatisation est donc construite par les discours sociaux en même temps qu'elle participe à leur construction. **C'est pourquoi nous préférons adopter le terme de co-construction.** Les acteurs sociaux -parmi lesquels les médias eux-mêmes- agencent, par leurs rapports de concurrence, une certaine forme de coopération qui permet certains modes de stabilisation des différents discours sociaux. La polyphonie dont parlent les linguistes est donc, pour nous, l'ensemble des mécanismes de convocation des discours sociaux antérieurs, la restructuration progressive de ces discours dans le jeu des concurrences discursives et la construction (parfois) de la domination d'un (de quelques) discours sur d'autres⁶⁴⁸ »

Cette approche englobante que Delforce et Noyer appellent **posture de la discursivité sociale** est riche d'enseignements car elle englobe tout le parcours du récit médiatique (préfiguration-configuration-refiguration). Sa pertinence réside dans le fait qu'elle invite à aborder l'individuation des événements et des problèmes comme le résultat d'une co-constitution⁶⁴⁹ par différents acteurs qui interagissent dans le champ social. C'est ici le sens même de toute

⁶⁴⁷ DELFORCE, B. NOYER, J., *La médiatisation des problèmes publics : pour une approche interdisciplinaire des phénomènes de médiatisation : constructivisme et discursivité sociale, Etudes de communication*, n° 22, 1999

⁶⁴⁸ Ibidem,

⁶⁴⁹ Le terme co-construction ou co-constitution des réalités rencontre un véritable succès dans les sciences sociales où selon les statistiques établies par Madeleine Akrich, sa fréquence d'une mention par an avant l'année 2003 s'est accrue à une fois par mois en 2005 et presque quotidiennement en 2013. Son usage diversifié résume une même vocation : celle de considérer certains phénomènes comme le résultat d'une coopération entre différents interactants. Selon Akrich, on le rencontre en sciences du langage pour désigner « la participation de plusieurs locuteurs dans la production d'un énoncé ou dans la construction de sens ». En psychologie du développement où il « manifeste le rôle des interactions dans la construction des identités » ; en psychothérapie où il « traduit la participation des patients à la définition de la démarche thérapeutique » ; en sciences de l'éducation où il « dénote la volonté de sortir d'une transmission verticale des savoirs en associant activement et de manière collaborative les élèves ou les étudiants à la production des contenus de l'apprentissage, notamment grâce aux technologies de l'information et de la communication » ; en sociologie ou en sciences politiques où il désigne l'existence d'une pluralité d'acteurs impliqués dans la production d'une politique, d'un projet, d'une catégorie, d'un dispositif technique ou de connaissances ». AKRICH, M. *Co-construction*, (in) CASILLO, I, BARBIER, R., BLONDIAUX, L., CHATEAURAYNAUD, F., FOURNIAU, JM., LEFEBVRE, R., NEVEU, C., SALLE, D. (dir) *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS, *Démocratie et participation*, 2013

communication qui est dégagée, celui d'un acte qui consiste, selon Ghiglione, à « co-construire une réalité à l'aide d'un système de signes en acceptant un certain nombre de principes qui permettent l'échange et un certain nombre de règles qui les gèrent ⁶⁵⁰».

Plus empiriquement, les travaux de Chateauraynaud et Torny dans « *De Sombres précurseurs* »⁶⁵¹, ont pu montrer, qu'en matière d'alertes, les médias ne sont pas toujours premiers, chose qui leur conférerait à bien des égards la paternité des événements qu'ils rapportent. Le plus souvent, écrit Lecourt, ils interviennent comme « **relais d'une cause qui a été endossée auparavant par un « tireur d'alerte » qui, cherchant à rendre public un scandale, prend appui sur les médias pour en assurer la diffusion et l'inscription dans l'espace public** ⁶⁵² ». D'autres travaux comme ceux d'Harzumont⁶⁵³, ou Christine Barats et Jean Marie Leblanc⁶⁵⁴, sont éclairants pour comprendre ce caractère englobant du processus de médiatisation.

A la lumière de ces observations, si l'on conclut sur l'idée que la médiatisation est donc une production sociale au sein de laquelle interfèrent de multiples acteurs dont les médias qui ne sont qu'un des « lieux de construction et de circulation sociales du sens⁶⁵⁵ », il convient de souligner les écueils auxquels une telle posture peut conduire. Si elle nous évite un déterminisme médiatique, il ne faut pas non plus naïvement tomber dans l'utopie condescendante d'une neutralité des médias ou d'une minoration excessive de leur pouvoir au profit d'un public au rôle surinvesti. Corner disait à juste titre à propos des théories de la réception que « le pouvoir

⁶⁵⁰ GHIGLIONE, R. *L'Homme communiquant*, Paris, Armand Colin, 1986, p, 102. C'est le sens que développe Stavo Débauge au sujet de la notion d'irréductibilité de la communauté. Pour cet auteur, la communauté renvoie à l'idée ontologique de « mise en commun ». L'intérêt d'une telle définition réside dans le fait d'établir directement le lien avec la question de la communication. Débauge écrit ainsi, « Communiquer, à tout le moins étymologiquement, signifie « mettre en commun » mais aussi « mettre en relation avec », offrir en partage, livrer quelque chose à l'attention commune, **sans que cela ne présage de la réussite de cette opération.** (...) ce processus de mise en commun serait donc plus originaire et plus englobant, en cela que le « public » est réductible au « commun », puisque publier ce n'est jamais que « mettre en commun », alors que l'inverse n'est pas vrai.» STAVO. DEBAUGE, J. *Dé-figurer la communauté*, (in) KAUFMANN, L. TROM, D. *Qu'est-ce qu'un collectif ?* Paris, éditions EHESS, Collection *Raisons Pratiques*, 2010, p, 140

⁶⁵¹CHATEAURAYNAUD, F. TORNY, D., *Les Sombres précurseurs : une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Broché, 2000

⁶⁵²LECOURT, D. *Pourquoi avons-nous peur de la technologie ?* Paris, Presses de Sciences po, 2007, p, 10

⁶⁵³ HARZIMONT, M., *Entre co-construction du sens de l'événement contrôlé par le média et nécessaire prise en compte de l'utilisateur du produit médiatique*, *Recherches en communication*, n° 21, 2004, pp, 27-41.

⁶⁵⁴BARATS, C., LEBLANC, J.M., *Généalogie de la co-construction médiatique du « classement de Shanghai » en France. Corpus de presse et usages sociodiscursifs*, *Mots : les langages du politique*, n°102, 2013.

⁶⁵⁵ DELFORCE, B., NOYER, J. *La médiatisation des problèmes publics*, op.cit.

interprétatif du public est transposé sur une telle échelle que toute idée d'une influence exercée par les médias semble désormais naïve⁶⁵⁶ ».

Ramené à notre sujet de recherche, on aurait tort donc à la fois d'imputer la responsabilité de la construction de l'événement scientifique qu'est l'irruption des manipulations génétiques, ainsi que celle du problème des OGM aux seules capacités militantes des publics ou au seul pouvoir de problématisation des médias. De même que lier l'acceptabilité sociale des OGM à la nature favorable ou défavorable de leur médiatisation nous semble relever d'une vision « jacobine » des médias qui consiste à ramener le seul espace public digne d'attention à la scène médiatique⁶⁵⁷. Cette conception des choses ferait fi de l'autonomie et de l'intelligence des publics auxquels ces OGM adviennent. Les médias ne sont en effet ni maîtres de nos sentiments, encore moins de nos goûts. Si l'acceptabilité des OGM ne peut donc nullement être indexée sur les processus techniques de leur médiatisation, c'est parce que nous faisons nôtre l'idée de Mercier selon qui « les médias ne sont pas la condition même d'existence des événements⁶⁵⁸ ».

Ainsi, **notre réflexion consiste à envisager la médiatisation des OGM dans les interstices entre les potentialités du dispositif télévisuel et les limites du même, d'une part. D'autre part, entre les capacités ou incapacités de problématisation dont font preuve les publics politiques.** Cette posture totalisante suggère de considérer comme l'écrit Jocelyne Arquembourg que « le rôle et la place des médias est à replacer parmi ces multiples activités sociales sans lui conférer une posture surplombante, ni lui imputer une intentionnalité autonome⁶⁵⁹. » Cela revient alors à penser qu'un événement ou un problème public est co-produit par différents acteurs engagés dans une dynamique de co-transformation du social ou de l'environnement transactionnel troublé.

3.2.5- La co-constitution des événements et des problèmes publics comme expérience de l'auto-institution d'une société

Penser que les événements et les problèmes publics sont catalyseurs d'expérience publique et que le dispositif télévisuel permet d'articuler différentes expériences, revient plus

⁶⁵⁶ Cité par Morley, MORLEY, D., *La réception des études sur la réception*, op.cit.

⁶⁵⁷ NEVEU, E. *Médias, Mouvements sociaux, espaces publics*, in : *Réseaux*, Vol. 17, n° 98, 1999, pp, 17-85

⁶⁵⁸ MERCIER, A. *Logiques Journalistes et lecture événementielle des faits d'actualité*, *Hermès, La Revue* 2006/3, n° 46, pp, 23-35

⁶⁵⁹ ARQUEMBOURG, J., *L'Événement et les médias*, op.cit, p, 161

généralement à poser leur finalité sociale. C'est-à-dire que ces événements et problèmes ne sont plus ramenés à eux-mêmes comme affectation d'un seul individu ou groupe social, mais qu'ils mettent en lumière le fonctionnement général de la société. Ils interpellent chacun dans son individualité. Prendre en compte cette finalité des problèmes publics et des événements, consiste alors à poser d'emblée l'idée qu'à travers eux une société s'interroge sur elle-même et s'accomplit par le biais des récits et des actions qui s'entrechoquent à leur sujet. Analyser ces récits vise à comprendre et à rendre intelligible la dynamique de l'ordre social. Et dans cette perspective, il convient donc de voir cet ordre comme non inféodé à un « espace de calcul centralisé⁶⁶⁰ » où, seule la puissance publique, c'est-à-dire l'Etat, aurait le monopole des solutions aux problèmes. Ceci d'autant plus que l'existence effective des publics politiques tient parfois à leur capacité à s'affranchir des systèmes de représentation, ou, comme l'écrit lui-même Dewey « pour se former lui-même, le public doit briser les formes politiques existantes⁶⁶¹. »

Pendant longtemps en effet, la régulation des problèmes était considérée comme l'œuvre exclusive des institutions publiques. L'Etat, note Céfal, apparaissait comme le seul détenteur légal et légitime de la puissance publique. Aujourd'hui, les publics se multiplient, bravant la toute surpuissance des espaces traditionnels institutionnels par des formes d'expertise alternatives qui visent l'émergence d'un ordre social négocié⁶⁶². On comprend dès lors que si le principe d'une co-constitution des événements et des problèmes invite à observer les rapports de force, les jeux de pouvoirs et d'influences ainsi que les différentes formes d'expertise sociale qui se nouent autour de la gouvernance sociale du commun, que la participation de tous les acteurs à la définition de ce commun est ce qui, d'une certaine manière, consacre leur pleine citoyenneté. Aristote faisait remarquer cela en disant que le citoyen n'est autre que « celui qui *a part* au fait de gouverner et d'être gouverné⁶⁶³. » Cette conception nous semble entrer en résonance avec celle de la démocratie dont l'objectif selon Dewey est de favoriser « la participation de tout être humain adulte à la formation des valeurs qui régulent le vivre-ensemble ⁶⁶⁴».

⁶⁶⁰ CHATEAUREYNAUD, F. *La Contestation des normes en régime de gouvernance, le cas de la coexistence entre culture ogm et non ogm en France et en Europe*, (in) BESSY, C., PELISSE, J., éd. *Droit et Régulation des activités économiques*, Paris, LGDJ, 2011, pp, 203-220. Et CHATEAUREYNAUD, F & al. *Une pragmatique des alertes et des controverses en appui à l'évaluation publique des risques*, Rapport intermédiaire de la convention ANSES/GSPR (EHESS), 2013, p, 90

⁶⁶¹ DEWEY, J. *Le Public et ses problèmes*, Paris, Gallimard, 2010, p, 112

⁶⁶² CÉFAI, D. *L'Héritage du pragmatisme : Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, Paris, éditions La Tour d'Aigue, 2002, p, 7

⁶⁶³ Cité par Jacques RANCIERE, *Le Partage du Sensible esthétique et politique*, Paris, éditions La Fabrique, 2000, p, 12

⁶⁶⁴ DEWEY, J. *Democracy and Educational Administration*, 1973, in *the Later Works*, vol. XI, p, 217. Voir aussi BIDEAU, A., QUERE, L., TRUC, G., *Ce à quoi nous tenons. Dewey et la formation des valeurs*, texte de présentation de l'ouvrage, DEWEY, J. *La Formation des valeurs*, Paris, La Découverte, 2011, p, 48

Ainsi, de manière plus générale, la co-constitution des événements et des problèmes nous paraît symboliquement être l'occasion d'observer les manières d'être, les dynamiques d'évolution d'une société déterminée. Etudier cette expérience collective à laquelle participe le dispositif télévisuel, c'est donc étudier les acteurs dans leur activité de co-transformation du social, c'est « les regarder faire sens du monde et argumenter⁶⁶⁵ ». Dewey apporte dans ce sens un éclairage d'une grande pertinence sur la manière dont en arrière-plan des situations conflictuelles, se « fabrique » un ordre social et germe un Etat politique. Il écrit ainsi que :

« L'Etat est quelque chose qui doit toujours être scruté, examiné, cherché (...) le problème consistant à découvrir l'Etat n'est donc pas un problème destiné à des enquêteurs s'occupant de la théorie et qui ne feraient qu'inspecter les institutions déjà existantes. C'est un problème pratique qui concerne les êtres humains vivant en association les uns avec les autres, l'humanité au sens générique⁶⁶⁶. »

Le choc des récits et des arguments est au fondement de ce renouvellement permanent de l'Etat et de l'ordre social. C'est dire, à rebours des théories fonctionnalistes, ces récits et arguments sont à la fois des modes d'évaluation d'une situation et des outils qui, selon Dewey ou Gusfield, peuvent de donner lieu à *posteriori*, à des standards sociaux⁶⁶⁷. Cette réflexivité sociale que Céfaï appelle aussi moment de « phénoménalisation subjective⁶⁶⁸ » au cours duquel une société « exerce un travail sur elle-même, se réfléchit en miroir et s'apparaît à elle-même⁶⁶⁹ », est donc

⁶⁶⁵CALLON, M. LASCOUMES, P., BARTHE, Y. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil, 2001

⁶⁶⁶ DEWEY, J., *Le Public et ses problèmes*, op.cit, p, 113

⁶⁶⁷L'hypothèse que les valeurs ne sont point figées ou données à l'avance, mais qu'elles adviennent dans des dynamiques d'enquêtes, de révisions et d'expérimentations est centrale dans la philosophie pragmatiste. Pour illustrer cela, Dewey prend l'exemple d'un médecin qui évalue un trouble chez son patient. Il écrit ainsi que le médecin « n'a pas une idée de la santé comme une fin en soi, un bien absolu permettant de déterminer quoi faire. Au contraire, il forme son idée générale de la santé comme fin et bien (valeur) pour le patient à partir de ce que ces techniques d'auscultation ont fait apparaître comme trouble dont sont atteints des patients et comme moyen d'y remédier. (...) elle (la santé) est le résultat d'un grand nombre d'enquêtes précises, empiriques, non un « standard » a priori préalable à la conduite de ces enquêtes. (...) Mais dès lors que les standards de santé et de satisfaction des conditions d'un savoir furent conçus à partir de l'observation raisonnée de conditions données, mettant en évidence un trouble formulable dans un problème, les critères de jugement sont amendés progressivement eux-mêmes, à travers le processus même de leur mise en œuvre dans l'observation pour localiser la source du problème et indiquer les moyens concrets de le traiter. Ces moyens forment le contenu de la fin-en-vue spécifique, non un standard ou un idéal abstrait » DEWEY, J. *La Formation des valeurs*, Paris, La Découverte, 2011, pp, 138-139.

Beaucoup de conflits débouchent sur la création de nouvelles normes et instances sociales. Les OGM constituent un laboratoire pour la fabrication de normes conformes aux revendications de certains acteurs du conflit. La question de la formation des valeurs est aussi centrale dans la conception pragmatiste. Comme le font remarquer Quéré et Terzi, Dewey « associe un type de problématique particulier à la politique et cela sous trois formes : celle de la régulation des conditions des activités sociales à partir de l'observation de leurs conséquences indirectes au regard du bien commun ; celle de la recherche de la communauté au-delà des associations naturelles ; et celle de la formation des valeurs. » QUERE, L., TERZI, C., *Pour une sociologie pragmatiste de l'expérience publique : quelques apports mutuels de la philosophie pragmatiste et de l'ethnométhodologie*, Sociologies, op.cit.

⁶⁶⁸CEFAI, D. *L'Expérience des publics : institutions et réflexivité*, Espace-Temps.net, op.cit.

⁶⁶⁹CEFAI, D. *L'Expérience des publics : institutions et réflexivité*, Espace-Temps.net, ibidem,

un moment central, dans la mesure où l'on est conduit à observer, dans l'activité de nomination, le renforcement ou la remise en cause de cadres de référence, avec pour vocation de favoriser l'émergence de nouveaux contextes normatifs d'appréhension du monde. Dans cette conflictualité sociale, s'exprime en effet le refus de voir dans les conditions sociales une loi et une valeur transcendantes. Cette capacité de la société à s'auto-produire sous l'effet des événements et des problèmes qui mettent en tension son équilibre est ce que Touraine appelle « l'historicité ». Elle désigne, écrit Jean Guy Vaillancourt, « l'action créatrice par laquelle la société se transforme elle-même à travers la lutte et le conflit. Elle est l'auto-production des pratiques et de l'action sociales et culturelle d'une société donnée⁶⁷⁰. »

S'il nous apparaît ici de manière assez curieuse une forme de nécessité des problèmes, c'est parce que nous pensons que ces derniers ont une dimension instituante. Leur survenance est l'occasion d'observer l'auto-engendrement d'une société dont les membres s'efforcent de reviser collectivement le rapport avec leur environnement troublé. C'est là une des vocations de la sociologie des problèmes publics telle que la conçoivent les tenants des apports du pragmatisme :

« La sociologie des problèmes publics n'est pas une sociologie thématique parmi d'autres, mais elle permet d'analyser comment se fait une collectivité politique, comment elle se réfléchit, s'organise et se transforme, quelles questions elle se pose, quelles expériences et quelles régulations elle se donne⁶⁷¹. »

On retrouve chez les théoriciens de l'événement contemporain ou des mouvements sociaux une même lecture des finalités de l'expérience publique qu'ils génèrent. Jacques Revel souligne ainsi qu'« analyser l'événement contemporain, sa structure, ses mécanismes, ce qu'il intègre de la signification sociale, ne serait plus, dès lors, s'interroger sur une écume du temps historique, mais **tenter d'approcher le fonctionnement d'une société à travers les représentations partielles et déformées qu'elle produit d'elle-même⁶⁷²** ». Au sujet des mouvements sociaux, dont nous montrerons qu'ils servent aussi à qualifier l'attitude de certains acteurs du conflit des OGM, Ron Eyrman et Andrew Jaminson remarquent que ces mouvements peuvent être perçus

⁶⁷⁰VAILLANCOURT, J. G. *Mouvement ouvrier et nouveaux mouvements sociaux : l'approche d'Alain Touraine*, *Cahier de recherche sociologique*, n° 17, 1991, pp, 2131-222

⁶⁷¹CEFAI, D., TERZI, C. *L'Expérience des problèmes publics*, op.cit., p, 18

⁶⁷²REVEL, J., *Événement*, (in) *La nouvelle histoire*, (dir) CHARTIER, R. LEGOFF, J., REVEL, J. Paris, CEPL, 1978, p, 167

comme des « espaces publics provisoires, **des moments de création collective qui fournissent aux sociétés des idées, des identités et même des idéaux.**⁶⁷³»

Il y a donc tout lieu de comprendre que les problèmes publics sont un comportement collectif qui donne à voir **une collectivité en train de se faire**. Pour Chateauraynaud, si cet accomplissement d'une entité politique est manifeste à travers sa capacité d'auto-gouvernance, elle-même fondée sur la « distribution de compétences et d'autorités qu'il s'agit de coordonner pour affronter la complexité d'un problème public », son efficacité repose sur trois contraintes à savoir, la qualité des délibérations entre des acteurs hétérogènes, le réalisme des outils et des mesures, le crédit et l'autorité des porte-parole⁶⁷⁴».

L'événement scientifique que représentent les manipulations génétiques ainsi que le problème public qui les concerne à savoir les OGM, sont un bel exemple pour caractériser cette auto-institution des sociétés aux prises avec une expérience désarticulée. En effet, ce problème dit bien de la façon dont on peut saisir la température d'une société malade de ses progrès, dominée par ses propres ambiguïtés, ses hésitations, ses faux-pas, ses doutes et ses revirements. Car les OGM constituent une véritable ressource pour penser le monde. Il est en effet apparu, comme nous le verrons, que la biologie en particulier et la science en général, sont devenues un des lieux privilégiés pour penser le devenir de l'humanité et des lois qui participent à son développement. Le conflit autour des OGM est devenu l'occasion de penser la science, notre civilisation, l'intérêt commun, le droit, la justice, notre modèle agricole, etc. Toutes ces lignes de marquage (ou de partage) bougent au nom du seul principe des équilibres sociaux.

Une fois que les événements et les problèmes à grandes controverses révèlent les dysfonctionnements de nos collectivités politiques, comme c'est le cas des OGM, ils sont l'occasion de réformes politiques et institutionnelles majeures comme la mise en place de dispositifs législatifs et d'instances de régulation transnationales. Ils sont le lieu de réformes judiciaires importantes comme la création du délit de fauchage ou l'extension du fichier génétique aux coupables de ce délit, extension synonyme de restriction de certaines libertés

⁶⁷³EYRMAN, R. & JAMINSON, A., *Social Movements: A Cognitive Approach* University Park: Pennsylvania State University Press, 1991. Cité par ORKIBI, E. *Les Discours de l'action collective, contextes, dynamiques et traditions de recherche, Argumentation et analyse du discours*, 14/2015

⁶⁷⁴CHATEAUREYNAUD, F. *La Contestation des normes en régime de gouvernance, le cas de la coexistence entre culture ogm et non ogm en France et en Europe*, » op.cit. Il s'agit ainsi de voir un Etat qui n'est plus en position hégémonique, mais en position de garantir la qualité des délibérations. On retrouve chez Michel Barthélémy la même préoccupation. La mise en sens des événements, écrit-il, relève de « l'usage de capacités et de moyens techniques et culturels dont une communauté dispose pour donner une forme sensible à son être en commun, à son histoire, en tant que tâche à effectuer » Voir BARTHELEMY, M. *Événement et Espace Public : l'affaire Carpentras*. Op.cit.

individuelles. Ils sont aussi l'opportunité de réformes constitutionnelles, comme dans le cas des OGM, l'introduction de la charte de l'environnement. Les OGM sont ainsi plus globalement pourvoyeurs de réformes sociétales qui visent à repenser les structures sociales qui dictent le vivre-ensemble.

Ces mutations profondes et ces transformations parfois radicales sont à observer d'une part dans notre rapport aux sciences elles-mêmes d'abord. De cette science du génie génétique qui prend son envol, marque les nouvelles frontières de la science au début des années 70 et nous laisse entrevoir une nouvelle ère de connaissance révolutionnaire pour l'humanité. D'autre part, ces transformations sont aussi sensibles dans ces époques qui changent, différentes dans leur manière d'appréhender et de s'engager en faveur ou en défaveur d'une innovation. On les perçoit à travers ces publics hétéroclites qui interagissent pour faire société en raison de la mondialisation des échanges agro-alimentaires. Ici, on ne peut être indifférents à ces mondes qui se font écho dans un chaos de discours divergents autour de l'apport du génie génétique dans l'amélioration des plantes ou dans d'autres domaines. Les décisions prises aux Etats-Unis sur le problème des OGM ont forcément des résonances dans le monde entier. C'est en ce sens que le risque lié à la transgénèse des plantes est un risque d'emblée posé comme planétaire. Et la querelle des discours manifeste à bien des égards un conflit d'état d'âmes entre pays pourvoyeurs de plantes modifiées et pays rétifs à les «ingurgiter». Très clairement, c'est bien en pensant le risque OGM comme risque planétaire et surtout comme une innovation qui touche à l'intimité de chacun, que l'on suscite l'expression d'une pluralité infinie de discours qui visent chacun à transformer le monde initié par les OGM. Car comme l'affirmera le philosophe Lucien Sève dans l'émission «*la génétique : de l'espoir aux limites*⁶⁷⁵», l'implication de chacun dans la question des manipulations génétiques est une démarche nécessairement civique.

D'un contexte à l'autre, au contact des situation-problèmes, les sociétés peuvent ainsi se révéler à elle-même de manières différentes. Cela peut résulter d'une vision commune de la situation de la part des acteurs qu'elle mobilise, contribuant, comme dans le cas de la médiatisation de inondations de Gono en Suisse, à révéler une collectivité politique solidaire, unie et indivisible devant le problème⁶⁷⁶. L'accomplissement social peut se révéler plus complexe lorsque des événements ou des situation-problèmes donnent lieu à des empoignades serrées, à des conflits intenses, comme dans l'exemple de la constitution en problème à caractère

⁶⁷⁵La génétique : de l'espoir aux limites, *Génération Trois, La Une* du 14/10/1994

⁶⁷⁶BOVET, A., TERZI, C., *D'une catastrophe naturelle à une réussite humanitaire. Le traitement public des événements de Gondo en Suisse*, (in) CEFAI, D. TERZI, C., *L'Expérience des problèmes publics*, op.cit., pp, 293-319

public de la question de la vérité sur les crimes du passé au Chili sous la présidence Allende⁶⁷⁷. Dans l'un ou l'autre cas, les formes de rattachement à la situation-problème diffèrent et induisent diverses manières pratiques d'auto-institution et d'autoréflexion de la société. Ces exemples sont légion. Et Les tenants des positions pragmatistes rappellent que l'étude des événements et des problèmes a plus à voir alors à une caractérisation intelligente de l'expérience publique qu'ils orchestrent, qu'à une simple énumération de causes et d'étapes, qu'à une simple imputation de responsabilités, qu'à une simple monstration d'antagonismes et description de solutions politiques à valeur d'évidences. Il faut en effet montrer la complexité des dynamiques interactionnelles qui président à la naissance des arguments, des acteurs, des cadrages et des normes sociales dont elles sont porteuses. Prendre en compte cette invitation, c'est alors de manière plus pertinente, accepter ce que disait Céfal plus haut, à savoir déplacer l'attention des recherches classiques des « systèmes de représentation » vers des contextes d'activités et des réseaux d'objets en train de se faire⁶⁷⁸ » dans un conflit de discours.

Ainsi, observer cette esthétique de la dissonance qui est au principe de l'autoréflexion de la société, c'est de façon encore plus concise, s'exercer à examiner les manières d'agir d'une collectivité sur elle-même « pour se transformer⁶⁷⁹ », les modalités d'émergence d'un sujet collectif⁶⁸⁰ et la réflexion sociale engagée autour des choix de sociétés.

3.2.6- La Télévision comme lien social

Dans cette réflexivité sociale que permet l'émergence des événements et des problèmes publics et à laquelle participent les médias, le dispositif télévisuel agit en particulier comme un lien social. C'est dans la mesure où il réunit au sein de sa scène publique victimes et responsables d'un problème public, publics médiatiques et représentants politiques, qu'il participe singulièrement à la structuration de l'espace public. Cette dimension fédérative du dispositif est centrale dans la compréhension des événements. Car il ne s'agit pas simplement d'affirmer que la télévision est un intermédiaire, un lieu de médiation ou comme le dit Nel une

⁶⁷⁷Voir DIAZ, P. *D'une vérité à l'autre sur les crimes du passé. Le cas du Chili*, (in) CEFAL, D. TERZI, C. *L'Expérience des problèmes publics*, op.cit., pp, 321 et suivantes.

⁶⁷⁸ CEFAL, D., PASQUIER, D. *Les sens du Public : publics politiques et publics médiatiques*, op.cit.

⁶⁷⁹ CEFAL, D., TERZI, C. *L'Expérience des problèmes publics*, op.cit.

⁶⁸⁰ BARTHELEMY, M. *Evènements et Espace public : l'affaire Carpentras*, op.cit.

institution d'intermédiation. Encore faut-il pouvoir montrer comment s'incarne ce lien social qu'assure la télévision.

Etudiant les publics des cérémonies télévisées, Dayan défend l'hypothèse que le téléspectateur entretient un lien à distance avec d'autres publics regardant la même image que lui. Résumant cette analyse, il souligne alors que « voir, c'est voir avec ». Pour parvenir à cette formule conclusive, Dayan se posait donc la question de savoir comment se constitue l'expérience publique des événements télévisés. Plus précisément, il se demandait « dans quelle mesure des événements qui aspirent à être des événements publics réussissent-ils à maintenir leur dimension publique alors qu'ils sont reçus dans la sphère privée et portés par un médium façonné par celle-ci ?⁶⁸¹ »

Analysant la dimension sociale de la réception, le chercheur décrit la télévision comme un puissant opérateur de lien social. S'intéressant au dispositif du direct utilisé dans la narration des grands événements du monde⁶⁸², il écrit ainsi que le « **choix du direct** comporte également une dimension fonctionnelle. **Il autorise une expérience collective simultanément offerte à l'ensemble d'une communauté nationale ou internationale** et inscrite dans une situation localisée qui pourrait être directement observée, le rôle des médias étant théoriquement limité à n'être qu'un **rôle de relais**.⁶⁸³ » Dans son analyse de la médiatisation des catastrophes, Benoît Lafon parvient aux mêmes conclusions en soulignant que la télévision permet un travail de deuil collectif. Il écrit ainsi qu'à ces occasions, « la télévision propose à ses téléspectateurs une série de récits quotidiennement renouvelés sur l'événement catastrophique : ce faisant, **les individus-téléspectateurs sont amenés à prendre part à une expérience médiatique cadrée** (au sens d'Erving Goffman, 1974) **de « confrontation distanciée » avec la mort** (Lafon, 2011)⁶⁸⁴ ».

⁶⁸¹ DAYAN, D., *Une Expérience collective*, Hermès, Le Nouvel espace public, repris dans *La Télévision, une machine à communiquer*, Les Essentiels d'Hermès, coordonnées par LOCHARD, G., Paris, CNRS éditions, 2009, p, 45

⁶⁸² Par grands événements, Dayan entend ceux qui, « peuvent se caractériser syntactiquement par leur caractère interruptif ; sémantiquement par leur solennité et par le degré de tension qu'ils représentent vers un consensus ; pragmatiquement par le type de sociabilité qu'ils induisent en affectant les circonstances de leur réception, en amenant les spectateurs à se grouper et à former des communautés de visionnage, de célébration et d'interprétation. » DAYAN, D., *Une Expérience collective*, Hermès, *Le Nouvel espace public*, op.cit, p, 46

⁶⁸³ Ibidem, p, 45

⁶⁸⁴ Cette participation à la constitution de l'expérience publique des événements est, comme le montre Lafon, une évolution récente de la télévision car avant les années 2000, note le chercheur, « les catastrophes étaient abordées dans des JT sous un angle factuel sans figurer un travail de deuil collectif ». La catastrophe de l'accident routier de Beaune de 1982, semble être un tournant majeur dans cette évolution. Elle s'est caractérisée selon Lafon par « une mise en avant médiatique du deuil collectif ; le décès de 44 enfants étant présenté à plusieurs reprises comme un « choc » et un « deuil partagé par toute la France. » LAFON, B. *La Télévision face aux catastrophes et aux deuils collectifs. Le Temps des Médias, Revue d'histoire*, n° 17, 2011

Ainsi, le rôle de relais que sert la télévision est central dans la constitution publique des événements. Ce rôle peut donc s'étendre en transformant des situations personnelles et privées en enjeux de préoccupation publique, comme, souligne B. Lafon, la conversion du cancer en question d'intérêt général⁶⁸⁵. En effet, la médiatisation d'un problème individuel comme celui des violences conjugales ou celui d'un agriculteur victime des pesticides est souvent une forme d'appel à penser celui-ci de manière collective. Car ces problèmes n'ont en apparence en commun que le fait d'être des événements privés qui, à la suite de leur révélation, interpellent toute la collectivité publique. De fait, les médias sont ce par quoi certains problèmes entrent dans notre espace privé⁶⁸⁶. Considérés comme passeurs d'expériences singulières avec leur cortège d'émotions, de peurs et de joies, les médias permettent un ancrage collectif des événements singuliers dans l'espace public. Un trouble personnel raconté dans les médias ou relayé par ceux-ci a pour conséquence directe de favoriser un partage social. Il s'établit ainsi une dimension sociale et relationnelle du trouble en question, ceci bien que son expérience soit « apodictiquement incommunicable ⁶⁸⁷ ». La violence médiatisée, constate par exemple Xavier Crettiez, « encourage la constitution de **communautés émotionnelles, unies dans l'indignation et la pitié que suscite la victime de la violence ou dans la colère et la haine qu'attisent les responsables des violences**⁶⁸⁸ ». C'est ainsi qu'on peut s'accorder avec les réflexions de Jocelyne Arquembourg qui écrit que « la factualisation (médiatique) permet **d'instituer un monde commun dans lequel les événements singuliers perdent leurs caractéristiques strictement locales**. Elle constitue alors une étape vers la constitution d'un *événement public* non seulement parce qu'il a lieu au vu et au su de tout le monde comme on pouvait le formuler au 18^{ème} siècle, **mais aussi parce qu'il est adressé à un public qui « juge et qui pense**⁶⁸⁹ ».

Lorsque les hommes de médias nous interpellent sur les menaces que font peser les manipulations génétiques sur la destinée humaine, ils ne font pas que révéler les secrets d'un événement qui fait bouillonner les scientifiques de la génétique moléculaire. Ils interrogent ce lien qui unit les êtres vivants qui est la vie, la reproduction, notre descendance. Ils le transforment en un lien intellectuel en suscitant une réflexion individuelle et collective au sujet

⁶⁸⁵ LAFON, B., ROMÉYER, H., *Le Cancer à la télévision : enjeux médiatiques et politiques d'une cause légitimante. Politique et Sociétés*, op.cit.

⁶⁸⁶ M. Gheude écrit à propos de la télévision : « la télévision est un espace de réunion. Cette réunion est publique. Sur cette place imaginaire, se retrouve l'ensemble de la nation. Mais elle est aussi privée, puisque ce n'est pas moi qui me rend sur cette place publique, c'est elle qui entre chez moi, dans mon espace familial, privé, intime ». GHEUDE, M. *La réunion invisible*, 13-14, Hermès, n° 13-14, 1994, pp, 275-283

⁶⁸⁷ COGNARD, A., *L'Expérience du sacré : la parole et le geste, Questions de communication*, 23/2013, pp, 145-158

⁶⁸⁸ CRETTIEZ, X. *Les Formes de la violence*, Paris, la Découverte, 2008, pp, 102-103

⁶⁸⁹ ARQUEMBOURG, J. *L'Événement et les médias*, op.cit, p, 171

de ces manipulations. Lorsque le dispositif télévisuel met en lumière les souffrances subies par les agriculteurs, qu'ils soient pro-OGM ou antis, il ne fait que tisser ce lien qui nous unit avec ceux qui œuvrent pour notre alimentation et pour lesquels, nous éprouvons une certaine sympathie. On pourrait encore multiplier les exemples et voir dans le cas des familles qui expriment leur désarroi et leur souffrance suite à la destruction en 2001 des OGM censés, avec grand espoir, lutter contre la mucoviscidose, un type de lien social qui fait appel à la solidarité nationale.

Ainsi, en articulant expérience privée et expérience publique, comme le montrent dans un autre registre les travaux de Mehl⁶⁹⁰, la télévision permet un partage du sensible. De manière vicariante, nous vivons les événements et les problèmes publics en leur accordant un intérêt particulier. C'est l'exemple du Téléthon qui agrège des publics ressentant les mêmes formes de concernement et traversant les mêmes ondulations émotionnelles⁶⁹¹. C'est dans cette logique que Chareaudeau fait remarquer que le dispositif télévisuel met les publics médiatiques dans une position ambivalente entre spectateur du monde et spectateur de la télévision⁶⁹². Pour ce chercheur en effet, dans la première position, celui qui regarde la télévision est « spectateur des événements du monde à travers un écran qui se veut transparent, mais qui en réalité lui impose un certain regard sur un visible ambigu. (...) Il a « l'impression de partager ce monde, voire d'y participer par émotion interposée. (...) **La télévision produit alors un effet communautaire de proximité et d'immédiateté par le biais d'un co-partage des drames du monde.** Cela explique que la télévision puisse provoquer des réactions d'émotion collective.⁶⁹³ » Dans la seconde, le spectateur de la télévision, se « trouve à distance du spectacle, mais exerce sur celui-ci un travail de critique et de réflexion qui peut le conduire à agir sur l'événement ». La télévision, conclue alors Chareaudeau, « produit alors un **effet communautaire de distance par le biais d'un co-partage** de réflexions sur le monde, de jugements sur l'événement et sur sa

⁶⁹⁰Mehl écrit à propos des émissions de l'intime qu'elles « (...) mettent en scène une nouvelle articulation entre espace public et espace privé. (...) Ces émissions représentent un élément central du double mouvement de publicisation du privé et de privatisation du public » MEHL, D. *La Mise en scène du public et du privé dans les reality shows*, (in) LOCHARD, G. *La Télévision, une machine à communiquer*, Hermès, Les Essentiels d'Hermès, Paris, Cnrs éditions, 2009, pp, 100-101. Reprise du n°13-14 de la revue Hermès, *Espaces publics en images*, Cnrs éditions, 1994

⁶⁹¹Commentant les travaux sur l'organisation du dispositif télévisuel affecté au Téléthon, Jost observe que « le dispositif de la focalisation interne en ocularisation zéro, associe avec succès le « soi actif » tourné vers l'extérieur et ce « soi réflexif » qui « parcourt les différents états à travers lesquels passe un cœur sensible. En faisant partager la souffrance de celui qui souffre, en inspirant la sympathie (à l'origine la participation à la souffrance d'autrui), la focalisation interne entraîne le téléspectateur dans le sillage du héros, au lieu de le donner simplement en spectacle » JOST, F. *La Télévision du Quotidien : entre réalité et fiction*, Paris, De Boeck Ina, 2003, p, 126

⁶⁹²CHAREAUDEAU, P., et al. *La Télévision et la guerre : Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, op.cit, p, 15

⁶⁹³CHAREAUDEAU, P., et al. *La Télévision et la guerre : Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, ibidem, p, 16

mise en spectacle, d'une raison de penser qui **associerait les individus autour de mêmes valeurs**⁶⁹⁴. »

Si ces réflexions insistent particulièrement sur cette fonction de lien social que remplit le dispositif télévisuel, elles ne manquent pas non plus de souligner que ce lien reste « moins fort et moins contraignant que les situations institutionnelles ou d'interactions sociales », plus « ludique, libre et spéculaire⁶⁹⁵. » Aussi peu fort qu'il paraît, ce lien n'en reste pas moins important. En témoignent les qualificatifs qui lui sont associés. Weissberg parle de « valeur culturelle » de la télévision pour désigner le sentiment communautaire qu'elle suscite⁶⁹⁶. Nel parle de fonction stratégique⁶⁹⁷, et Wolton considère ce lien comme « fonction politique et culturelle, et même de contenu avant d'être une fonction technique.⁶⁹⁸ » Pour ce dernier, en effet, la fonction de lien social qu'assure la télévision, procède aussi de « l'appellation souvent admise de la télévision comme miroir de la société ». De fait, note le chercheur,

« Si elle est son miroir, cela signifie que la société se voit – au sens fort du pronom réfléchi- à travers la télévision, que celle-ci lui offre une représentation d'elle-même. Et en faisant se réfléchir la société, la télévision en crée non seulement une image et une représentation, mais elle offre un lien à tous ceux qui regardent simultanément. Elle est d'ailleurs une des seules instances où cette société se réfléchit, tout en permettant à chacun d'accéder à cette représentation⁶⁹⁹. »

Vu sous cet angle, exploité avec un certain recul, l'idée que les événements et les problèmes publics sont l'occasion d'une auto-réflexion de la société prend encore une symbolique particulièrement profonde.

⁶⁹⁴Ibidem, p, 16

⁶⁹⁵WOLTON, D. *Les Enjeux d'une convergence technologique*, entretien avec Guy LOCHARD (in) LOCHARD, G. *La Télévision, une machine à communiquer*, Hermès, Les Essentiels d'Hermès, Paris, Cnrs éditions, 2009, p, 151.

⁶⁹⁶WEISSBERG, J.L., *Dispositifs de croyance*, Hermès La Revue, 1999/3, n° 25, pp, 169-178

⁶⁹⁷ Nel écrit à ce sujet : « La télévision est institution d'intermédiation. Sa fonction stratégique globale consiste à construire du *lien social*, au carrefour des logiques sociales qu'elle porte en elle et de celles qui la traversent. Liens permanents et quasi invariants des formes de *dicibilité sociale* (le débat démocratique), de *visibilité sociale* (l'espace public), de référentialité *collective*, notamment les référents identitaires » NEL.N. *Les Dispositifs télévisuels*, (in) BOURDON, J., JOST, F. *Penser la télévision*, Actes du colloque de Cérisy, Paris, INA, 1998, p, 60

⁶⁹⁸ WOLTON, D. *Les Enjeux d'une convergence technologique*, entretien avec Guy LOCHARD, (in) LOCHARD, G. *La Télévision, une machine à communiquer*, Hermès, Les Essentiels d'Hermès, Paris, Cnrs éditions, 2009, p, 151.

⁶⁹⁹ WOLTON, D. *Eloge du grand public, une théorie critique de la télévision*, Champs/Flammarion, 1990, pp, 126-127

I- Méthodes de constitution du corpus

Dans un travail de recherche comme le nôtre, fondamentale est l'étape de constitution du corpus. Celui-ci peut être défini comme un objet heuristique, élaboré à partir d'un ensemble d'éléments hétérogènes qui forment un tout cohérent, construit en fonction des hypothèses et des objectifs de la recherche⁷⁰⁰. Les parties qui suivent éclairent sur le processus de constitution de l'objet ainsi que les outils méthodologiques mis au service de l'analyse empirique.

4.1.1- Un corpus évolutif

Notre thèse s'efforce d'analyser la co-constitution au sein de la télévision de la dangerosité des OGM comme problème public depuis leur irruption dans l'espace public. Elle s'étend sur une période de soixante ans de couverture médiatique qui va de la découverte révolutionnaire en 1953 de la structure de l'ADN, à la fin de l'année 2012, dernière résurgence spectaculaire du conflit faisant suite à la parution dans *Food and Chemical Toxicology*⁷⁰¹ de l'étude de Séralini concluant à la grave nocivité des OGM. Cette périodisation se distingue par le fait que les points de départ et d'arrivée de cette thèse sont constitués par deux faits considérés comme des événements majeurs et décisifs, comme l'attestent les exemples ci-après :

- A propos de l'émergence des manipulations génétiques :
- Louis Bériot, présentateur plateau : « Bonsoir, les grandes découvertes qui ont transformé et bouleversé l'histoire de l'humanité, vous les connaissez. Le feu, la roue, l'avion, et plus près de nous l'atome et l'ordinateur. **Il existe depuis cinq ou six ans, un domaine qui va sans doute engendrer une véritable révolution de notre destinée. C'est celui de la biologie. Les savants se sont en effet donné les moyens de changer l'homme, l'animal, la fleur s'ils le veulent. C'est ce qu'on appelle les manipulations génétiques (...)** Les défis de l'énergie, de l'informatique, de l'éducation ou de la santé doivent être au cœur de vos préoccupations, car leur intrusion dans votre vie quotidienne ne doit pas se faire sans votre assentiment ⁷⁰²»
- A propos de l'étude Séralini :
- Gilles Bouleau, présentateur plateau JT TF1 du 19/09/2012 : « Je vous le disais en titre, **c'est une étude scientifique qui va faire date.** Pour la première fois, des chercheurs ont démontré que la consommation d'aliments génétiquement modifiés était dangereuse pour l'organisme. Certes, l'expérience a été menée sur

⁷⁰⁰ MAYAFFRE, D. *Les corpus réflexifs : entre architextualité et hypertextualité*, Corpus, 2002.

⁷⁰¹SERALINI, G. E. et al. *Long term toxicity of a Roundup herbicide and a Roundup-tolerant genetically modified maize*, *Food and Chemical Toxicology*, vol. 50, 2012, p. 4221–4231

⁷⁰²*Les manipulations génétiques*, Antenne 2, du 24/09/1979

des rats, mais cela prouve que les dangers des OGM ont sans doute été sous-estimés. Regardez l'enquête.⁷⁰³»

- Elise Lucet, présentatrice plateau JT France2 du 20/09/2012 : «Le deuxième grand titre de l'actualité, c'est cette étude française qui a fait l'effet d'un **coup de tonnerre**. Elle met clairement en cause les OGM en montrant des images impressionnantes de rats atteintes de cancer et dont la mortalité est plus élevée. Le Professeur Séralini qui l'a menée, affirme que c'est la seule expérimentation sur le long terme jamais conduite. (...) **Depuis la publication de cette étude, on ne regarde plus les OGM de la même manière**, et on se demande tous si on n'en consomme. On va tenter de faire un point complet avec Christophe de Valembras qui nous a rejoint sur ce plateau⁷⁰⁴ »

C'est isolé entre ces deux événements, que la constitution en problème public des OGM est analysée.

Dans cette longue temporalité, il y aura eu le début des années 70 et celui des années 80 comme moments charnières où l'on prend date des possibilités concrètes de muter des organismes vivants. En 1973, apparaît à la face du monde la première bactérie transgénique fabriquée en pièces par Stanley Cohen et Herbert Boyer. Dix ans plus tard, en 1983, la mise sur pied de la première plante transgénique ouvrait la voie à une transgénèse végétale accélérée et « passionnée », jusqu'au moment où cette « fougue » scientifique parfois spéculative s'effondre en se heurtant à des résistances aussi bien en interne qu'en externe.

La question du temps prend toute son importance dans la constitution du problème des OGM. Elle est d'ailleurs nécessaire pour mieux comprendre cette constitution. La remontée de l'histoire, qui indique le caractère évolutif de notre corpus, répond fondamentalement à ce besoin. En effet, l'intérêt de disposer de ce type de corpus sur la longue durée est indiscutablement, selon Chateauraynaud, celui « de voir surgir au fil du temps de nouveaux jeux d'acteurs et d'arguments⁷⁰⁵ », qui permettent de manière continue de se « replacer dans les conditions d'événements et d'en garder la mémoire⁷⁰⁶ ». L'ambition étant ici d'observer les manières dont se constitue une situation-problème, il faut, comme l'écrit Koselleck au sujet des événements, « un minimum d'avant et d'après pour constituer l'unité de sens qui fait de quelque chose qui se passe un événement. Le déroulement d'un événement, son avant et son après, peuvent être rallongés, sa consistance propre reste toujours prisonnière de la succession des temps.⁷⁰⁷ » C'est aussi pour échapper à certains écueils de la posture de la discursivité sociale, que Delforce et Noyer insistent sur la nécessité d'une mise en contexte historique. Ils écrivent

⁷⁰³ JT (20h) TF1 du 19/09/2012

⁷⁰⁴ JT (13h) France2 du 20/09/2012

⁷⁰⁵ CHATEAUREYNAUD, F., *Sociologie argumentative et dynamique des controverses : L'exemple de l'argument climatique dans la relance de l'énergie nucléaire en Europe*, A contrario, 2011/2, vol. 16, pp, 131-150

⁷⁰⁶ Ibidem,

⁷⁰⁷ KOSELLECK, R. *Le Futur passé : Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, EHESS, 1990, p, 134

ainsi qu'à « un premier niveau, la perspective historique s'impose pour comprendre combien certaines des questions débattues aujourd'hui ont une histoire qui imprègne encore profondément, sans qu'on en soit bien conscients, la façon dont elles se construisent socialement.⁷⁰⁸ » Même son de cloche chez Gusfield qui souligne que « l'histoire nous donne une appréhension de la manière dont le présent a éclos. Et, plus important encore, (elle) fournit une base de comparaison et nous rend conscients de la manière dont le temps et l'espace affectent le comportement et les événements⁷⁰⁹. »

Si le découpage historique ou chronologique paraît donc nécessaire, c'est parce qu'il est une des seules garanties d'une meilleure analyse du moment d'émergence du conflit ainsi que de sa carrière. Ce découpage permet en effet le repérage d'événements marquants vécus par des acteurs, d'identifier aussi des périodes charnières et des configurations indissociables des milieux institutionnels dans lesquels elles ont cours⁷¹⁰.

C'est allant dans ce sens qu'il nous semble essentiel de replacer le problème des OGM d'une part dans les développements fulgurants enregistrés par le génie génétique au début des années 70, et qui ont été source de malaise, d'angoisse voire de peur. D'autre part, il nous semble pertinent de situer ce problème dans le cadre de l'évolution historique des systèmes de production qui ont successivement connu le « *produire plus* » de l'après-guerre (sacrifier la qualité pour la quantité), le « *produire moins cher* » de la crise (application des produits chimiques et mécanisation de l'agriculture) et l'idée d'un certain « *produire mieux* » qui respecterait la nature et aiderait à vaincre la famine » (plantes transgéniques).

Interroger l'histoire de l'évolution de cette question, c'est observer donc d'une certaine manière la traçabilité des mots, des énoncés, des actions et des acteurs dans une optique plus générale qui est alors de comprendre de quelle manière se préfigure, se configure un problème, et se forme une mémoire collective.

Dans le cadre de cette recherche, la constitution du corpus s'est effectuée au Centre des archives audiovisuelles de l'Inathèque. Celui-ci dispose d'une base de données conséquente et multifonctionnelle composée de quatre grandes bases documentaires qui sont : la télévision nationale et régionale, les productions radiophoniques, les sources écrites (ouvrages) et les

⁷⁰⁸ DELFORCE, NOYER, *Pour une approche interdisciplinaire des phénomènes de médiatisation : constructivisme et discursivité sociale, Etudes de communication*, Vol. 22, 1999, op.cit

⁷⁰⁹ GUSFIELD, J. *Actions collectives et problèmes publics*, Entretien CEFAL, D. TROM, D. op.cit.

⁷¹⁰ DE RAYMOND, A. B. *Les mobilisations autour des OGM en France : une histoire politique (1987-2008)*, in HERVIEUX, B. et al. *Les Mondes agricoles en politique*, Paris, Presses de Sciences Po, (P.F.N.S.P) Académique, 2010, p. 293

autres fonds (base documentaire qui recense des documents audiovisuels non diffusés à la télévision ou à la radio et collectés dans le cadre de donations ou de partenariats).

Notre étude s'est portée sur la base documentaire de la télévision nationale principalement. Dans ce cadre, nous avons exploré cette base documentaire dans ces deux déclinaisons qui sont les archives INA TV et le Dépôt Légal des chaînes de la Télévision hertzienne (DLTV). La principale distinction entre les deux déclinaisons tient tout simplement au fait que les Archives INA TV recensent des programmes produits ou coproduits par les chaînes de télévision publiques depuis 1949 à nos jours, tandis que le Dépôt Légal ne traite que, depuis seulement 1995, des données télévisuelles des sept grandes chaînes hertziennes (TF1, France 2, France 3, France 5, Canal+, M6, Arte) au départ. Dans leur composition, ces deux déclinaisons de la base documentaire Télévision nationale, nous apparaissent donc très fortement complémentaires.

Notre travail d'exploration s'est ainsi effectué en deux temps. En premier lieu, nous avons interrogé la base Archives INA TV dans le but de remonter l'histoire, aux premières heures de la couverture médiatique de la question de la transgénèse des espèces vivantes. Ceci, dans le but donc de comprendre comment historiquement, ce qui ne devient problème des OGM qu'au milieu des années 90, apparaissait aux communs des mortels. Il faut donc aller aux sources de l'événement pour comprendre pourquoi on ne formule les OGM comme problème que très tardivement, plus de dix ans après leur apparition. Qu'est-ce qui entraînent cette soudaine « levée de boucliers » et cette transformation en 1996 ? Comment la télévision les accompagne-t-elle ? Quels types d'acteurs, d'expérience, de discours apparaissent-ils dans les deux époques de cette médiatisation ? Ces dernières questions trouvent leur réponse dans notre exploration, en second lieu, des données issues de la base Dépôt Légal. Cette base présente l'avantage d'interroger le moment d'émergence du problème, de comprendre ses développements et ses transformations.

Dans les deux bases documentaires, auxquelles nous avons rajouté deux documents importants des « autres fonds », nous avons retenu toutes les sept chaînes généralistes indexées dans le catalogue, qui sont TF1, France 2, France 3, France 5, Canal+ M6 et Arte. Le choix de la télévision généraliste tient à notre volonté d'explorer toutes les dimensions de l'expérience publique. Comme le montre en effet Dominique Wolton, « si la télévision thématique peut constituer une sorte de lien social au sein d'une communauté restreinte, on comprend que c'est dans sa dimension de télévision généraliste que la télévision exprime mieux cette caractéristique⁷¹¹ »

⁷¹¹WOLTON, D. *Eloge du grand public, une théorie critique de la télévision*, Champs/Flammarion, 1990, pp, 126-127

Dans ces bases, les documents que nous avons sélectionnés sont sans distinction de genre (JT, débats, documentaire, Talk-show, etc.). Ceci dans l'objectif de recouper toutes les sensibilités et tous les discours sociaux qui interviennent dans le conflit.

4.1.2- Des stratégies d'exploration globales aux critères d'affinage des corpora

Dans les deux bases documentaires Archives INA TV et Dépôt Légal, la principale méthode retenue pour l'exploration des données a été celle d'une recherche par mots clés qui permet d'englober tous les documents faisant mention des OGM. L'acronyme « OGM » et sa traduction « organisme génétiquement modifié » ne fournissent presque pas d'éléments matériels suffisamment pertinents dans la première base documentaire (Archive INA TV). Ceci se justifie en effet par le fait que la première occurrence éditoriale du terme « OGM » n'apparaît qu'en Février 1995 à la faveur du cinquantième anniversaire de l'Institut National de l'audiovisuel (INA). Bien que l'acronyme « OGM » pullule en quantité incommensurable dans la seconde base documentaire « Dépôt légal », son exploration dans celle-ci ne permet pas de rendre compte de l'évolution historique de la question de la transgénèse au point de constituer un problème.

Par souci donc d'exhaustivité, deux procédés ont été alors mis en œuvre. Nous avons d'une part élargi les termes de la recherche en faisant appel à des mots voisins comme « *aliments génétiques* », « *manipulation génétique* », « *agricole & génétique* », « *transgénique & plante* », « *Biotechnologies* », etc. D'autre part, ces mots y compris celui de « OGM » ont été systématiquement croisés et confrontés dans une recherche plus large par « mots clés », « index général », « index titres » et « index textes ». Ces multiples interrogations ont généré un résultat global de 2882 documents d'analyse qui se répartissent comme suit : 147 documents pour la première base de données (Archives INA) et 2735 pour la deuxième (Archives du dépôt légal).

L'analyse rigoureuse de ces documents exige avant tout un épurement et un affinage spécifiques qui permettent de mieux rendre compte de la conflictualité du problème dans un nombre de données raisonnables. Dans cette optique, nous avons introduit deux critères de restriction pour une analyse fine et pertinente des données. Ces critères sont : la sélection et la catégorisation.

4.1.3- Le critère de la sélection : une photographie des cycles de visibilité médiatique du problème

Le critère de la sélection consiste en une périodisation des données obtenues selon l'observation des moments de pics et de creux de la médiatisation du problème. Ce critère qui permet d'observer de manière plus aigüe les « *Turning points*⁷¹² » ou, selon Chateauraynaud, les moments de « bifurcation » du problème, présente un double avantage méthodique et empirique.

Sur le plan de la méthode, il a permis de retenir du dispositif de médiatisation 458 documents à analyser, représentatifs des données audiovisuelles existantes. Ces documents fournissent, sur le plan empirique, des résultats pertinents dans la mesure où ils permettent de situer, dans le contexte global de la carrière du problème, la succession des phases, les développements de l'intrigue, la pénétration de nouveaux acteurs dans le conflit, les nouvelles lignes argumentatives, les phénomènes communs ou hétérogènes qui irradient ces parcours, les conséquences que ces multiples facteurs entraînent dans la définition du problème, etc.

La réalité de l'enlisement du débat et l'impression d'un conflit « renversé » comme nous le verrons plus loin, permettent de montrer que la périodisation de la carrière du problème reste fortement tributaire des événements reconfigurateurs qui prennent place dans le dossier des OGM. Les différentes phases du problème se distinguent par le lien d'interdépendance tenu qui les unit contribuant entre autres à son embourbement.

Œuvre du chercheur, toute périodisation, surtout si elle concerne des problèmes stagnants et immobiles comme celui des OGM, est purement affaire de subjectivité. Comme le souligne Chateauraynaud, elle peut être différente du point de vue de ceux qui animent une controverse⁷¹³. Ce qui constitue le point commun entre différentes périodisations est sans doute le fait de mettre la chronologie historique du déroulement des conflits comme un des arrière-

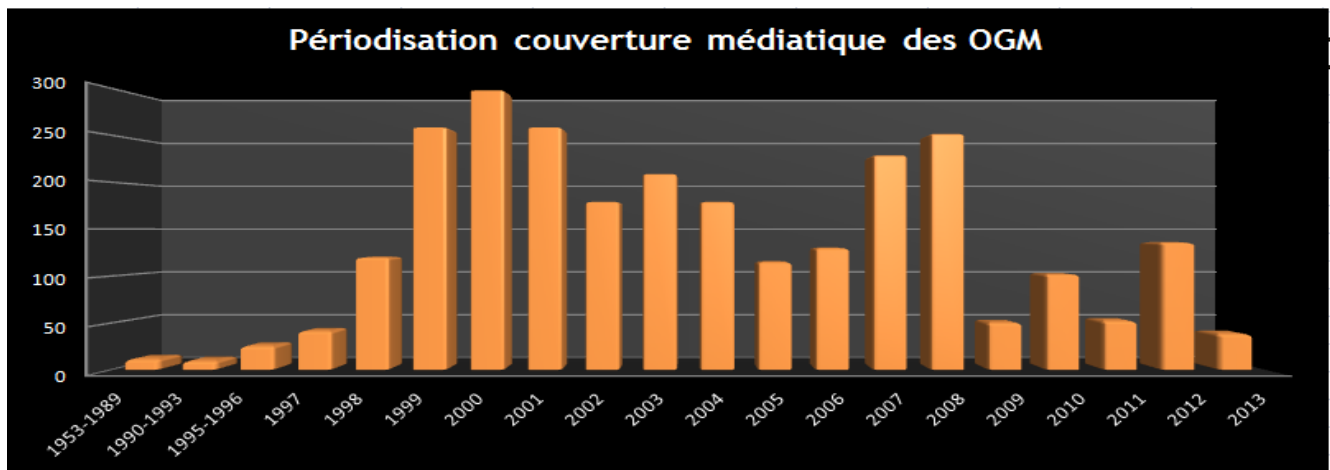
⁷¹²L'Expression est de CHATEAUREYNAUD, F., qui l'a emprunté chez Andrew Abbott, « *On the concept of Turning point* » in *Time matters. On theory and Méthodes* The University of Chicago Press, 2001. Les « *Turning points* » ou « *Tipping points* », écrit le chercheur, désignent des **moments marquants d'une controverse au cours desquels un basculement s'opère dans la carrière du problème**. L'idée de bifurcation écrit Chateauraynaud, « suppose une trajectoire déjà tracée et attendue qui se trouve déviée, soit par un événement non intentionnel, suffisamment marquant pour contraindre les protagonistes à reformer leur espace de calcul, soit par l'intervention d'un nouveau jeu d'acteurs capable de redéfinir le cours des événements ». Deux formes de bifurcation peuvent être envisagées : soit une bifurcation qu'on peut qualifier de continue « trajectoires qui proviennent d'inflexions provoquées au fur et à mesure par des épreuves enchâssées les unes dans les autres » ; soit une bifurcation radicale qui consiste en une rupture totale qui favorise l'émergence d'un questionnement sur les séries antérieures de l'événement. CHATEAURAYNAUD, F. *Argumenter dans un champ de forces*, op.cit. p, 184 -185

⁷¹³ CHATEAURAYNAUD, F., BERNARD DE RAYMOND, A., HERMITTE, M. A., TETART, G. *Les OGM : entre régulation économique et critique radicale, Rapport final du programme ANR « Formes de mobilisation et épreuves juridiques autour des OGM en France et en Europe*, Novembre 2010, p, 18

plans épistémologiques de la constitution des corpus⁷¹⁴. Cette chronologie présente ainsi le mérite de donner une vision globale des différentes épreuves qui jalonnent la trajectoire d'un problème.

Le diagramme ci-dessous indique, sur l'ensemble de la médiatisation du problème, comment se présente quantitativement la périodisation du problème en fonction de ses moments de pics et de creux.

(Figure 1 : Périodisation de la couverture médiatique sur l'ensemble de la période étudiée)



Ce tableau montre trois grands cycles de visibilité médiatique du problème, qui apparaissent de la manière suivante : **année 50-début des années 90** ; **milieu des années 90-début des années 2000** ; **début des années 2000-au-delà**. Ces trois grands cycles sont constitués d'autant de périodes plus ou moins centrales, de moments tournants que l'on peut aussi délimiter pour marquer la chronologie complexe des événements. Pourquoi ces trois grands cycles de visibilité ? Pourquoi les penser comme de grandes époques qui dessinent l'édifice problématique des OGM ? La réponse est liée au fait que ces cycles correspondent chacun à des dominantes thématiques fortes qui permettent de mieux cerner la constitution du problème et de saisir la température d'une société en transformation. A grands traits, ces cycles se présentent comme suit :

Le premier cycle de visibilité médiatique des OGM (année 50-début des années 90) correspond plus largement à la vulgarisation des techniques de manipulations génétiques, théorisées comme

⁷¹⁴Chateauraynaud écrit à juste titre « du même coup, il ne peut y avoir une seule périodisation valable pour tous les points de vue et pour toutes les formes d'investigation ». Exemple tiré de ce rapport, le temps des acteurs qui change selon les scènes de discussion et d'action, la périodisation sociologique et la périodisation juridique sont distinctes. CHATEAURAYNAUD, F., *Les OGM, entre régulation économique et critique radicale, Rapport final du Programme ANR : « formes de mobilisation et épreuves juridiques autour des OGM en France et en Europe »*, Paris, EHESS, Novembre 2010, p, 27

un événement extraordinairement fondateur dans toute l'histoire de l'humanité. Il se caractérise par quatre phénomènes majeurs :

- *La prédominance d'un discours scientifique passionné*, très majoritairement optimiste et parfois très excentrique, qui scénarise le futur de l'humanité à la lumière des progrès extraordinaires promis par les manipulations génétiques.
- *L'émergence d'un vague malaise* suscité par l'appréhension des potentialités radicalement disruptives de ces manipulations.
- *Le cloisonnement des débats entre acteurs scientifiques*
- *La réduction des arènes* à, principalement, deux : l'arène médiatique et scientifique.

Le milieu des années 90, et plus précisément entre 1995 et 1996, marque un moment d'inflexion majeur dans la façon dont on appréhende les progrès qu'apporte le génie génétique au domaine agricole plus particulièrement. La naissance de la brebis Dolly en 1996 et l'arrivée des premiers sojas transgéniques à usage de consommation humaine à la même année, suscitent plus de peur que d'enthousiasme. **Ce cycle se décrit comme celui de la configuration du problème.** Il se caractérise entre autres par l'apparition des premières alertes sur les risques sanitaires des OGM, l'institution du problème, la subite entrée en conflit, le décroisement des territoires conversationnels avec l'apparition d'une pluralité d'acteurs sociaux, l'émergence d'une pluralité d'arènes institutionnelles et sociales au sein desquelles se pratique une co-régulation du problème (principe de précaution, d'information, conférence citoyenne, etc.).

Le troisième cycle de visibilité médiatique du problème correspond du début des années 2000 à nos jours. Il est très singulièrement marqué par la dominante thématique de la radicalisation du conflit. Si le deuxième cycle de visibilité nous apparaît comme un moment de quête de consensus, le troisième ne ressemble à celui-ci que dans la forme (pluralité des instances discursives et des arènes de lutte). Le fond est drastiquement différent en ce sens que la radicalité énonciative et celle des actions laissent peu de place au consensus. Le conflit des OGM s'enlise davantage et vire subrepticement d'une logique de controverse à une logique de conflit⁷¹⁵, voire de guerre (confrontation physique, coup de feu, arrestation musclée, suicide, etc.) à vaste échelle, parce qu'elle dessine, comme nous le verrons, des instances d'adversité multiples qui incarnent des positions discursives irrémédiablement irréconciliables. Septembre 2004 marque en cela un tournant décisivement éphémère dans la mesure où, le gouvernement change de tactique et passe d'une passivité face aux opérations de fauchage à une répression parfois violente. Ce troisième cycle devient ainsi le véritable temps politique des OGM avec les

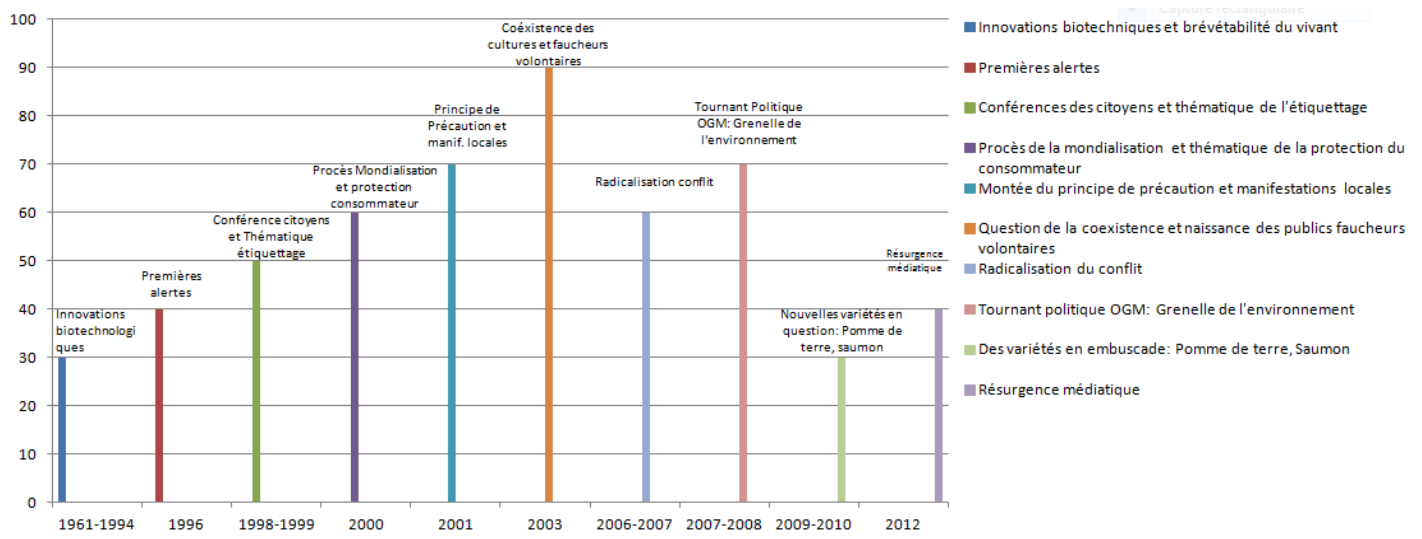
⁷¹⁵Voir aussi CHATEAURAYNAUD, F. *Argumenter dans un champ de forces*, op.cit. p, 61

multiples cafouillages et tensions politiques qu'engendre le dossier. Le problème suscite des confrontations politiques épiques souvent marquées par un désir d'insoumission des acteurs face à l'autorité publique.

En toile de fond de la dénonciation d'un capitalisme vorace⁷¹⁶ dont *Monsanto* apparaît comme la pâle figure, se profile un Larzac présenté comme terre des résistances et entraînant dans le sillage de Bové des épreuves de force d'une éclatante violence. On refuse tout et de manière systématique, même lorsque de temps à autre, pendant cette première décennie des années 2000, on souligne avec force l'espoir que représentent les OGM pour la mucoviscidose, la cécité, la carence en vitamine A, etc. Cette radicalisation du conflit s'incarne dans autant de formes d'extrémisme qu'il soit discursif ou de l'ordre de l'action. Elle donne lieu à des souffrances multiples : grèves de la faim, arrestations, fauchages de plantes, condamnation, suicide, etc.

Cette photographie du conflit est restituée dans le tableau ci-dessous, qui retrace les principales thématiques qui ont jalonné la carrière du problème.⁷¹⁷

(Figure 2 : Thématiques en scènes)



⁷¹⁶ Le Sommet de Seattle sur la mondialisation aborde la question de l'alimentation mondiale. Les OGM sont à l'ordre du jour des séances. Le mouvement altermondialiste pèse de tout son poids pour le refus des OGM.

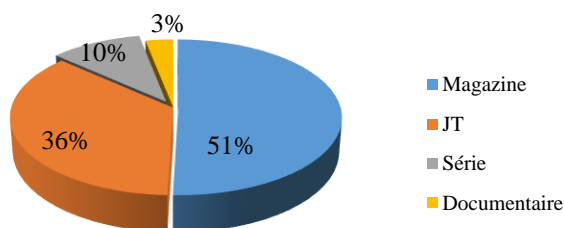
⁷¹⁷ Ce tableau reprend en grande partie les observations faites ailleurs par Francis Chateauraynaud. Il est conforté par l'histoire chronologique du problème et les recherches que nous avons menées dans les bases documentaires de l'Inathèque.

4.1.4- Traitement médiatique du sujet : le privilège des genres authentifiants

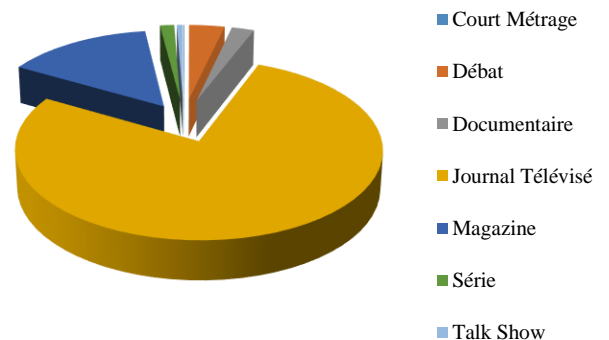
Dans cet exercice de collecte des données, les genres médiatiques dans lesquels ces différentes thématiques sont abordées ont été aussi examinés car ils ont une dimension instituante dans la configuration d'un événement ou d'un problème. En effet, on peut supposer que plus un problème est traité dans des genres authentifiants comme le JT ou les magazines d'information, plus il a une chance d'accéder dans l'agenda politique des pouvoirs publics. Car par le fait de l'inscrire dans ces genres, on lui confère une valeur de vérité et de sérieux susceptibles d'intéresser l'autorité politique.

Dans la cartographie de nos données audiovisuelles, le fait de remonter au début des années 50, impose la constitution de deux corpus complémentaires dont l'un porte sur ce qui est considéré comme un événement scientifique à savoir les manipulations génétiques et l'autre sur le problème public des OGM. L'indexation des copora à partir du champ de recherche « genre » a permis de montrer que les deux questions étaient, de manière écrasante, abordées par des genres authentifiants. C'est ce que montrent les diagrammes ci-dessous.

Représentation télévisée de l'événement scientifique « les manipulations génétiques » selon leurs genres médiatiques



Représentation télévisée du Problème public « Les OGM » selon leurs genres médiatiques



Dans la première représentation, on voit que le traitement médiatique des manipulations génétiques est largement dominé par le genre « Magazine » grâce auquel d'ailleurs la notion sera popularisée. Des magazines comme *L'Avenir du futur*, *La Marche du siècle*, *Cartes sur Table* et *Question de temps*, vont ainsi jouer un rôle fondamental dans l'événementialisation et la vulgarisation des manipulations génétiques. Viennent ensuite les JT qui relatent instantanément les succès, les échecs et les craintes qu'elles engendrent. Les documents repertoriés dans le genre « série » se déclinent en deux versions : les séries de fiction que l'on retrouve essentiellement dans *L'Avenir du futur*, et les séries d'animation utilisées à des fins d'explication par certains dispositifs de médiation. Le genre « documentaire » est très fortement sous

représenté en raison principalement de son inclusion dans la catégorie des « Magazines » scientifiques ou d'information. Le seul document télévisé véritablement indexé sous le genre est « *Un Héritage menaçant* » (Antenne 2 du 23/11/1970).

L'observation du second schéma de représentation, qui concerne plus particulièrement la médiatisation du problème public, montre un éventail de genres beaucoup plus vaste. Les manipulations génétiques abordées à l'aune de leurs applications et des conséquences qu'elles ont générées, c'est-à-dire la fabrication des OGM alimentaires, sont traitées par tous les genres médiatiques avec une prédominance record des journaux télévisés. Cela n'est point étonnant car l'intensité du conflit politique autour des OGM en fait un marronnier à part entière.

Les magazines et les documentaires, bénéficiant aussi d'un important niveau d'indexation dans le corpus, jouent un rôle de premier plan dans la configuration du problème. Ceci, grâce aux cadrages, contre-cadrages et mise en débat du problème qu'ils opèrent, à la différence des rituels comptes-rendus des faits, majoritairement utilisés dans le genre JT. Si les genres « reportage et interviews » n'ont pas été pris en compte dans nos deux représentations, c'est parce qu'ils sont, dans la base de données de l'Inathèque, généralement indexés dans les catégories JT ou Magazine. Ils sont donc en complément du genre dominant ou un sous-genre de celui-ci. Il en est de même pour le genre « Débat » qui n'est pas totalement indépendant des « Magazines » ou des Talk-shows.

Les genres « Série et Court métrage » sont les moins indexés dans la base de données. Les documents qu'ils concernent sont variés. Pour les séries, ils portent essentiellement sur des films d'animation⁷¹⁸ ou des documents pédagogiques de courte durée⁷¹⁹ ayant pour vocation d'expliquer aux enfants ce que sont les OGM.

La ventilation des manipulations génétiques ou des OGM dans des genres généralement authentifiants et surtout dans les émissions les plus installées du paysage audiovisuel n'est pas sans intérêt. Il en dit long, nous semble-t-il, sur la volonté de montrer que ces questions constituent un grave sujet de société, qui interpelle différents acteurs de l'espace public.

⁷¹⁸C'est l'exemple du programme « *OGM, organismes génétiquement les mêmes* » diffusé dans la collection Titeuf sur France 3 à partir de Janvier 2010.

⁷¹⁹ C'est l'exemple du programme « *C'est quoi les OGM ?* » diffusé sur France 3 aussi en janvier 2009 dans la collection Le Professeur Gamberge. D'une durée de deux minutes, ce programme se propose de cultiver les enfants tout en les distrayant. Des enfants posent des questions au professeur réputé être incollable, celui-ci répond aux questions de manière claire, ludique à l'aide de schémas et d'anecdotes diverses.

4.1.5- Le critère de la catégorisation : une photographie des grands actants et des arènes de la dispute

Quant à ce second critère d'affinage du corpus, il a consisté à catégoriser les données recueillies en fonction des grands actants du conflit représentés dans chaque document. Notre hypothèse de recherche est que le problème des OGM est le produit d'une co-constitution entre différents acteurs aux intérêts divergents. Le procédé de la catégorisation a été utilisé en élaborant à partir de la base de données de l'Inathèque des descripteurs qui renseignent sur les types d'acteurs présents sur chaque document télévisuel. Il ressort de cette catégorisation, que plusieurs acteurs se disputent le problème dans de multiples scènes publiques. Nous avons ainsi pu observer et classer sept grands acteurs qui sont : les scientifiques, les industriels, les distributeurs, les agriculteurs, les acteurs politiques, les associations militantes et la télévision. **Les dynamiques de problématisation engagées par ces acteurs configurent une arène collective organisée autour de cinq grandes scènes publiques qui sont : la scène politique, judiciaire, scientifique, médiatique et spécifique (rue, parcelles transgéniques, enseignes commerciales).**

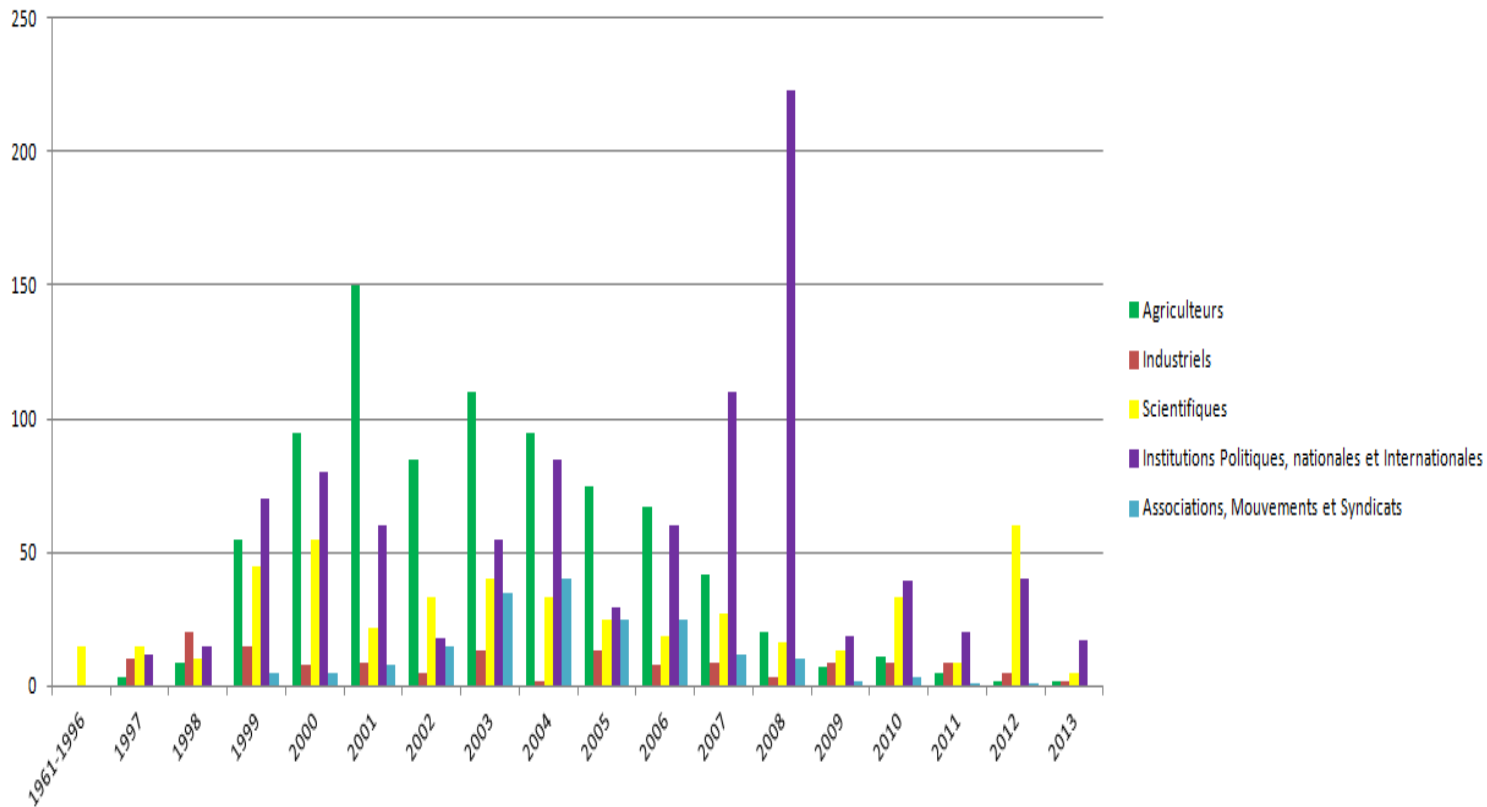
Les profils des acteurs sont parfois extrêmement éclatés : démembrement du corps politique et profusion des figures d'acteurs le constituant (maire, député, Ministres, etc.). Pluralité des idéologies des acteurs du monde associatif, imbrication entre monde agricole et associations militantes). Lorsqu'ils tiennent des discours sur leur monde troublé, là, tient encore sans doute une des difficultés à les ranger parfois dans un monde précis, du fait des quelques modulations de l'actantialité que l'on peut y observer (multiplicité des casquettes : homme politique en même temps scientifique⁷²⁰ ou militant associatif qui parle au nom du citoyen ou du consommateur). C'est pourquoi, la prise en compte du rôle thématique⁷²¹, ou du rôle institutionnel, dans cette

⁷²⁰ C'est l'exemple du député et scientifique Jean Yves Le Déaut, Président de la Conférence des citoyens de 1998, de Joseph Daul, parlementaire européen, président de la commission de l'agriculture au parlement européen et agriculteur en Alsace ou encore Philippe Bedel, Maire de Bax et agriculteur Bio. Extraite du *100 Minutes pour convaincre*, (France2 du 22/10/2002), cette question d'Alain Duhamel au Ministre de la santé Jean François Mattei sur les manipulations génétiques est caractéristique du chevauchement des profils chez un même acteur : « Il y a quand même une question que je me posais en vous écoutant parce que je sais que ça fait vingt ans que vous travaillez dessus. J'ai lu d'ailleurs ce que vous avez écrit là-dessus. Comment est-ce que vous mettez d'accord sur ces recherches, les manipulations génétiques, le Professeur Mattei, le Ministre Mattei et le catholique pratiquant Mattei ? Comment vous les mettez d'accord ? »

⁷²¹ La notion de « rôle thématique » est inspirée de la sémiotique greimassienne. Elle permet d'identifier un actant par son identité sociale ou professionnelle au nom de laquelle il exprime ses sentiments dans le cours des interactions sociales. Selon Denis Bertrand, la notion désigne en sémiotique structurale et générative « la conversion d'un actant en un acteur » (...) le rôle thématique est ce qui habille l'actant, et qui, en le spécifiant, définit son statut à travers l'écran de sa fonction ». Il a pour but d'inscrire « l'individuel dans le collectif », de « définir les appartenances momentanées ou permanentes », de « soumettre aux règles de l'usage », de « commander même l'expression de la sensibilité ou la variation des humeurs ». De fait, Bertrand montre dans son analyse que ce rôle thématique est suspensif. Le changement de rôle pour un même personnage est souvent stratégique, il est dans le cas des hommes politiques et des personnages littéraires la possibilité de libérer le sensible. BERTRAND, D. *Les Médiations discursives du sensible, Littérature*, n° 163, 2011/3

recherche est en majorité centrée sur l'identité sociale reconnue (renseignée comme telle à la télévision) des énonciateurs. Le diagramme suivant renseigne sur la distribution des grands actants sur la carte télévisuelle.

(Figure 4 : Catégorisation du corpus selon les grands actants)



De manière encore succincte, ce tableau restitue la représentation des acteurs du problème sur la carte télévisuelle. Il donne à voir la façon dont l'omniprésence des acteurs scientifiques entre les années 60 et 90 s'érode de plus en plus avec le souci qu'il y a pour la télévision de rendre compte de toutes les sensibilités énonciatives qui se manifestent autour de la question. Cette érosion commence par l'intérêt accordé par télévision aux discours de Greenpeace dès 1995 et à leur suite, les discours des associations de protection des consommateurs, des distributeurs et des agriculteurs. La télévision se constitue dès lors comme un acteur fondamental dans la mise en problème des OGM. En décloisonnant l'espace des discours, en élaborant de nouveaux cadrages médiatiques, en confrontant les acteurs et en

menant des enquêtes approfondies sur eux, l'instance médiatique joue un rôle prépondérant dans l'institution du problème.

Dans cette répartition des instances discursives, le monde scientifique est particulièrement important dans la mesure où, jusque-là érigée comme caution morale des politiques, le conflit des expertises qui le gagne dès les premières alertes s'intensifie avec non seulement l'apparition d'événements reconfigurateurs ourdis par des études internationales, mais aussi par l'entrée en controverse du CRIIGEN. Cette fissure du monde scientifique a un impact fort dans la mesure où il sert aussi de moyen de justification des luttes engagées par certains collectifs radicaux qui s'attaquent à la fois à la recherche publique représentée par l'Inra et à celle privée incarnée par des acteurs comme Méristem Therapeutics.

Les acteurs politiques bénéficient d'une visibilité médiatique importante à partir de la seconde moitié des années 90. Leur présence médiatique dans la controverse va des décisions parlementaires et européennes favorables ou non aux OGM, à leur contestation par les autorités municipales. Le premier Grenelle de l'environnement et les présidentielles de 2007 sont l'occasion d'une plus grande représentation des acteurs politiques.

Fréquemment représentés dans le corpus télévisuel, les acteurs industriels apparaissent dès le milieu des années 90 contraints à tenir un discours défensif face aux nombreuses critiques dont ils sont l'objet. Les principaux acteurs industriels représentés par le corpus sont Monsanto, Novartis, Limagrain, Biogemma, Ciba Gey, Syngenta, Dupont-Pionner, etc. C'est dans cette catégorie des industriels que l'on peut ranger dans un premier temps les acteurs de la grande distribution (Carrefour, Leclerc, Danone, Nestlé, etc.), qui prennent progressivement distance des multinationales OGM au regard de la réticence des consommateurs face aux désidératas desquels ils déterminent leur militantisme.

A tous ces acteurs, il faut incontestablement ajouter les publics tiers, ceux que les discours des principaux protagonistes appellent les consommateurs et investissent comme une figure transcendante au nom de laquelle la lutte est menée. Leur présence médiatique est difficilement classifiable en raison du fait qu'ils composent une entité insaisissable quantitativement. Si ces acteurs apparaissent au fil de prises de parole intermittentes, leur réalité est *supposée* s'incarner tangiblement en 1998 à la faveur de la conférence des citoyens.

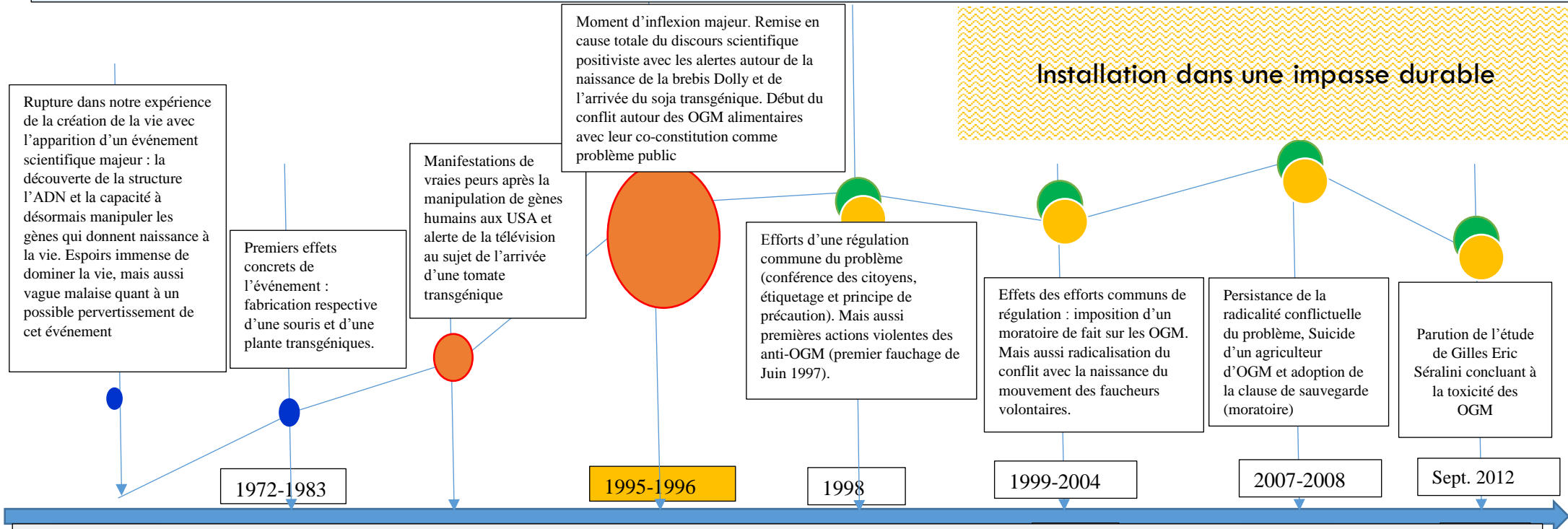
La photographie des acteurs du conflit donne clairement l'impression d'être en présence d'un problème en forme de «poupée russe». On a affaire en effet, à une controverse globale : celle des OGM, qui cache en vérité des sous-controverses entre acteurs d'un même groupe référencé. Une controverse sur les risques des OGM qui englobe celle des résistances aux antibiotiques.

Une sur l'éthique face au vivant, sur la mondialisation et ses effets, sur les modes de reproduction. Une autre sur les équilibres en matière de production et de surproduction agricole, sur l'extension du fichier national des empreintes génétiques suite à l'institution du délit de fauchage, etc.). La liste est longue. Dès lors, il ne suffit pas de se centrer sur les binarités manichéennes en réduisant stricto-sensu l'analyse du problème à une identification du *pro* et de l'*anti* OGM. Il s'agit bien plutôt de montrer comment toute cette dynamique d'organisation de l'expérience collective s'élabore et se complexifie. Il s'agit d'observer les manières dont la télévision participe à l'organisation de cette expérience publique. Le graphique suivant reprend plus généralement ce qui vient d'être dit succinctement. Il montre ce qui fait le fil directeur de cette recherche.

Médiatisation télévisuelle de la dangerosité des OGM comme problème public (1953-2012)

Fil conducteur

Remise en question d'un discours scientifico-industriel passionné, optimiste et parfois excentrique par un ensemble d'acteurs sociaux qui perçoivent les conséquences indirectes des activités de ceux qui portent ce discours.



- Légende :**
- cycle de théorisation et d'événementialisation des manipulations génétiques (forte prédominance d'un discours optimiste suscité par les nombreuses opportunités qu'offrent les manipulations génétiques dans les domaines médicaux et agricoles)
 - = cycle de forte remise en question du discours euphorique autour de l'apport du génie génétique dans le domaine alimentaire et institution d'un problème public des OGM
 - ● = cycle de régulation marqué par une radicalisation du conflit (cohabitation entre mesures règlementaires, actions violentes et affectation des acteurs sociaux impliqués).

4.1.6- Des difficultés particulières de cette recherche

Dans notre conception des choses, un problème public est avant tout une épreuve, comme l'est, dans une certaine mesure, une thèse. La nôtre ne déroge pas à cette règle car elle fût parsemée d'embûches, d'obstacles et de difficultés tant théoriques que pratiques.

Les premières sont davantage liées à la nécessité de comprendre, de s'approprier et de se familiariser avec les concepts de la génétique, une discipline à mille lieux de la nôtre, pour prétendre rendre compte fidèlement de la constitution du problème. A cela s'ajoute l'exigence de suivre le problème des OGM dans ses multiples rebondissements et ses moindres resurgissements. C'est l'idée chez Chateauraynaud de la tension cognitive qui peut prévaloir chez le chercheur qui aborde la question des OGM⁷²².

Quant aux secondes difficultés, elles sont particulièrement inhérentes à la constitution du corpus à partir des bases documentaires de l'Inathèque. En effet, si les archives de l'Ina disposent d'une ressource documentaire considérable sur la question des OGM, on peut vite se retrouver déconcerté et désarmé face à l'absence d'outils techniques permettant d'aspirer les données audiovisuelles afin de les rendre plus facilement exploitables par le chercheur.

Pour avoir une première idée de ces difficultés, il faut savoir en effet, que les bases de données de l'Inathèque ne fournissent que des outils pratiques extrêmement rudimentaires qui vont de la capacité à établir des statistiques de couverture médiatique et des graphes sur la médiatisation d'une question précise, à la possibilité de capturer des images à des fins d'exemplification d'un argument. La possibilité d'affiner les recherches en interrogeant et en croisant diverses unités de la base documentaire (recherche par mots clés, textes, titres, auteurs, date de diffusion, rediffusion, canal, descripteurs, etc.), celle de faire des statistiques, des graphes et des captures d'écrans sont certes importantes, mais elles n'aident guère à la constitution de ce qui est fondamental dans le corpus à savoir, le discours exprimé par ceux qui sont présents à l'écran. En d'autres termes, elles ne permettent pas de rendre disponible à l'écrit ce qui n'est produit qu'à l'oral.

Ainsi, dans notre démarche de constitution du corpus, deux difficultés majeures se sont posées à nous. La première est la transcription des discours oraux. Elle est l'étape clé de la constitution de ce corpus dans la mesure où, l'on est conduit de passer des données primaires (discours parlés) à

⁷²²CHATEAURAYNAUD, F., DE RAYMOND, A., B., HERMITTE, M. A., TETART, G., *Les OGM entre régulation économique et critique radicale, Rapport final du programme ANR « Formes de mobilisation et épreuves juridiques autour des OGM en France et en Europe »*, op. cit. p, 4

des données secondaires (discours convertis en écrit). Ce processus consiste donc à faire advenir un corpus suscité par la retranscription de discours oraux sans laquelle il serait impossible de faire une étude. Car les discours oraux ne deviennent fondamentalement objet d'études qu'une fois qu'ils ont été mis en écrit. Pour le dire autrement, il faut au préalable disposer d'un verbatim qui, dans notre cas, ne peut se faire que *manuellement*. L'opération consiste donc à rendre accessible au visuel ce qui n'est au départ que du ressort de l'audition. Blanche-Benveniste écrit ainsi :

« On ne peut pas étudier l'oral par l'oral, en se fiant à la mémoire qu'on en garde. On ne peut pas, sans le secours de la représentation visuelle, parcourir l'oral en tous sens et en comparer les morceaux.⁷²³ »

La nécessité pour nous de passer par l'écrit pour atteindre l'essence de l'oral n'est pas que pour des fins pratiques d'analyse. Une retranscription de discours oraux est non seulement une forme de participation à la construction des faits analysés, mais aussi à celle d'une mémoire collective des récits de conflit autour de la question des OGM. Ne dit-on pas souvent que « *verba volant, scripta manent : les paroles s'envolent, les écrits restent* » ?

Toute transcription d'un discours oral est traversée par deux impératifs en tension : l'impératif de la fidélité au discours parlé et celui de la lisibilité de son rendu à l'écrit⁷²⁴. Dans le cadre de la constitution de notre corpus, ces deux impératifs ont été respectés de manière scrupuleuse par la retranscription des discours et contre-discours sans distinction d'acteurs. Car, comme le rappelle Céfai et Terzi, le travail du chercheur qui les analyse consiste à les conflictualiser sans prendre position. Il ne consiste pas selon ces chercheurs à

« rivaliser avec les membres des publics concernés en discréditant leurs perspectives comme relevant de l'illusion, du mensonge ou de l'aliénation et en prétendant produire *la vérité*⁷²⁵ de leur situation. **Il a plutôt pour tâche de suivre la dynamique de problématisation et de publicisation de la situation et de restituer la manière dont elle organise le champ d'expérience des acteurs et des spectateurs qui y prennent part.** En procédant de la sorte, l'enquête sociologique se tient en deçà d'une opposition entre conditions objectives (les causes ou les forces externes) et définitions subjectives (le vécu ou le ressenti personnel). **Elle travaille au cœur des perspectives et sur des perspectives qui organisent l'expérience publique (...)** Elle ne substitue pas dans son propre système de coordonnées à celui des membres du public, à la façon de l'expertise ou du militantisme⁷²⁶. »

⁷²³BLANCHE-BENVENISTE, C. 2000, p, 24

⁷²⁴BLANCHE-BENVENISTE, C., & JEANJEAN, 1987 : 115, cités par CADDEO, S., *La transcription orthographique pour l'analyse des données orales : un fragile compromis*. (in) BENVENISTE, C.B., *La Linguistique à l'école de l'oral*, Paris, Essais francophones, 2012, p, 26

⁷²⁵ Gusfield dira plutôt que les sociologues à la différence des prophètes, des chefs religieux « ne proclament pas le sens ultime des choses. Ils ne font qu'annoncer quelles sont les conditions, « là-dehors », qu'il convient de prendre en considération pour entreprendre une action », GUSFIELD, J. *La Culture des problèmes publics*, op.cit, p, 126

⁷²⁶ CEFAL, D. TERZI, C. *L'Expérience des problèmes publics*, op.cit. p, 37

La nécessité d'un désengagement, comme le dit Gusfield est impérative⁷²⁷. Elle est satisfaite lorsque le chercheur adopte un principe de symétrie⁷²⁸ entre les points de vue en conflit, considérant ceux-ci comme faisant partie du travail collaboratif de transformation des mondes.

Dans cette transcription des discours, nous avons maintenu les disfluences non gênantes inhérentes au langage parlé. Nous avons intentionnellement tronqué les discours longs sans amputer le sens général qu'ils dégagent. Les difficultés rencontrées dans la retranscription se situent à plusieurs niveaux dont les principaux sont :

- Le nombre important de données à retranscrire sur des vidéos dont la durée peut parfois excéder une heure.
- La nécessité de faire des va-et-vient récurrents sur une même vidéo pour s'assurer de la bonne transcription d'un passage. S'ajoute à cette nécessité, celle de visionner un même reportage multidiffusé dans de nombreuses tranches horaires différentes (JT 7h, 13h ou 20) afin de tirer profit du travail d'enrichissement du document (intervention d'un nouvel acteur, nouvelle orientation du discours, etc.) effectué par les journalistes.
- La nécessité d'arrêter à chaque moment la vidéo pour transcrire un bout de discours.
- La mauvaise qualité audio de certains documents d'archives qui présentent un inconfort d'écoute important du fait du fond sonore de l'horloge parlante (au 5^{ème} top, il sera) qui les traverse, etc.

Ces difficultés imposent une rapidité conséquente du chercheur dans son travail de retranscription car, à la lourdeur de la tâche, s'ajoute son caractère fastidieux et extrêmement chronophage.

⁷²⁷Gusfield associe au terme désengagement celui de l'extériorité. Il écrit ainsi : « l'extériorité permet de décrire les perspectives des autres. Le désengagement réserve le moment normatif et diffère le moment de la décision. Il permet de saisir des perspectives de l'intérieur, de montrer ce qui anime les gens dans leurs activités, la cohérence de leur point de vue même si on n'est pas d'accord avec eux » GUSFIELD, J. *Actions collectives et problèmes publics*, (in) *Le Sens des publics*, Entretien avec CEFAL, D. et TROM., D. op.cit.

⁷²⁸C'est notamment la position et la recommandation de Cyril Lemieux qui pointe deux écueils majeurs des logiques de parti pris dans lesquels sombrent les recherches sur les controverses polarisantes. Il y a d'une part, observe-t-il, ceux qui, emportés par un « parti pris implicite » dans le rapport avec la controverse qu'ils étudient, « pensent savoir mieux que les acteurs qu'ils étudient qui parmi eux s'est trompé et qui était dans le vrai, soit qu'ils ratifient le verdict de l'histoire (sous estimant de ce fait la relance dont reste capable dans le futur toute controverse passée), soit qu'ils contestent énergiquement tel verdict.» Il y a d'autre part, note-t-il, ceux qui, s'attachant à garder une certaine neutralité analytique, bercent dans un réductionnisme stratégique qui conduit à la « relativisation de la prétention à la vérité exprimée par les différents acteurs de la controverse et constituent en cela, qu'on le veuille ou non, une prise de position hostile par rapport au contenu de leur argumentation. » Pour Lemieux, l'analyse d'une controverse polarisante ne doit pas se faire avec l'exigence de se ranger du côté du verdict de l'histoire. Il faut appliquer à tous les propos une clause d'égalité formelle, en les considérant comme participant communément à la configuration du problème. Voir LEMIEUX, C., *A quoi sert l'analyse des controverses*, (in) *Comment on se dispute*, Paris, EHESS, *Mil Neuf Cent*, n° 25, 2007, p, 211

L'autre difficulté majeure et subséquente aux obstacles pratiques susmentionnés, concerne le verrouillage du système des bases de données de l'Inathèque. Il est en effet impossible d'y installer un logiciel de transcription quelconque, de même que transporter des données audiovisuelles en dehors de la bibliothèque de recherche. Ceci fait que le chercheur est contraint de se déplacer quotidiennement à l'Inathèque pour visualiser les documents qu'il souhaite analyser. L'impossibilité de transporter des données audiovisuelles chez soi (en raison des droits de propriété) et l'absence d'un outil de transcription automatique des discours dans la base, peuvent vite constituer des motifs d'épuisement et de découragement surtout pour des études sur des corpus de grande taille.

Toutefois, si la transcription humaine est un travail artisanal de longue haleine, elle présente l'avantage d'être parfois plus rigoureuse⁷²⁹, et surtout plus attentive au contexte de production des discours. En effet, elle invite à aller, par de-là la parole orale, vers les différents effets de sens orchestrés par le gestuel, le regard, l'intonation, le visuel, etc. Des éléments essentiels à une analyse de la forme et du fond des récits en lutte dans des contextes en perpétuel mouvement.

⁷²⁹ Les transcriptions automatiques offrent sans doute un gain de temps plus important par rapport à une transcription humaine. Mais elles nécessitent en permanence une intervention du chercheur pour des corrections appropriées. C'est l'exemple que donne Paul CAPPEAU dans son article « *Etablir des corpus oraux : ce que nous apprennent les transcriptions* ». Soit ces deux transcriptions. La première est automatiquement générée par un logiciel, la seconde est une version corrigée du chercheur :

- **Transcription automatique du logiciel** : « il aurait pu retirer une heure une vente hors norme *Cee* la vente aux enchères de la collection d'André breton qui s'est achevé hier à rapporter beaucoup plus d'argent presque sourire vous conduisait vous êtes filmés (version automatique initiale)
- **Versión corrigée du chercheur** : « il aurait pu en tirer une œuvre + une vente hors norme que la vente aux enchères de la collection d'André Breton qui s'est achevée hier elle a rapporté beaucoup plus d'argent que prévu + souriez, vous conduisez et vous êtes filmés », CAPPAEU, P., *Etablir des corpus oraux : ce que nous apprennent les transcriptions*, *Verbum*, XXX, 2008, 4

II- De la méthodologie d'analyse des données

4.2.1- La constitution des problèmes publics saisie au prisme de l'analyse du discours

En pensant les discours sociaux en conflit comme non pas la somme d'une juxtaposition de mots les uns après les autres, mais comme le résultat d'interactions dynamiques faites d'une panoplie d'éléments pourvoyeurs de sens (image, gestuel, mimique, etc.), on oriente la recherche vers la façon dont ces interactions prennent corps dans des contextes de sens déterminés. Ce travail consiste donc à regarder des acteurs tenir des propos sur le monde, leur environnement troublé. De fait, il invite à analyser comment un sens du réel se constitue à travers ce que Widmer appelle des « procédures de catégorisation⁷³⁰ » et de perception, au cours desquelles des « êtres du monde sont transformés en identités nominales⁷³¹ » problématisés et conflictualisés dans des arènes publiques. Ces conflits axiologiques engagent des modalités de voir et de se définir.

Etudier les OGM non pas dans leur dimension technique, mais dans celle de la dispersion et la circulation des discours qui les problématisent, est la démarche adoptée par Doury dans son étude sur les parasciences⁷³². L'approche permet de rendre compte de la façon dont, dans le jeu de joutes oratoires persuasives, se négocie en permanence la définition d'un événement/problème. L'attention portée aux dimensions cognitives des problèmes publics permet d'éclairer sur des propos tenus dans un contexte socio-politique précis. Elle est, de fait, fondamentalement du ressort de l'analyse de discours⁷³³, qui sert d'outil composite opérant pour l'étude de la circulation des discours sur un même phénomène aussi bien dans la télévision⁷³⁴ que sur les textes littéraires. Doury peut ainsi écrire que

⁷³⁰ WIDMER, J., *Catégorisations, tours de parole et sociologie*, *L'ethnométhodologie. Une sociologie radicale*, M. de Fornel, A. Ogien et L. Quéré, Paris, La Découverte, p. 207-238.2001

⁷³¹ CHAREAUDEAU appelle cela un processus de « sémiotisation du monde ». Il comprend quatre dimensions : l'identification, la qualification, l'action et la causation. CHAREAUDEAU, P. *Une analyse sémiolinguistique du discours*, *Langages*, n° 117, 1995, pp. 96-111

⁷³² DOURY, M. *Le Débat immobile : l'argumentation dans les débats médiatiques sur les parasciences*, Paris, Kimé, 1997

⁷³³ Opposée au structuralisme, qui se caractérise par la considération de l'immanence du texte, l'analyse de discours prend en compte la situation sociale et le canal à partir desquels le discours est produit. Elle se distingue aussi de l'analyse de contenu par le fait que cette dernière est plus particulièrement statistique.

⁷³⁴ La pénétration de l'analyse de discours dans le champ de l'information et de la communication est encore récente. Selon Jost et Bonnafous, Elle s'est effectuée par l'entremise de la *Théorie de l'agir communicationnel* d'Habermas. Originellement cantonnée à l'écrit et au discours politique selon Jost, l'analyse de discours s'est progressivement déplacée vers l'oral et le discours médiatique dans tous ses genres (Talk-show, débat, etc.) JOST, F., BONNAFOUS, S., *Analyse de discours, sémiologie et tournant communicationnel*, Réseaux, 2000, Vol. 18, pp.

« la prise en considération de la situation de communication, dans sa définition matérielle et sociologique, fait que l'analyse de l'argumentation rencontre inévitablement des problématiques qui relèvent classiquement de l'analyse du discours, et en particulier, la question de la légitimité, donnée ou construite, des locuteurs. Tout travail en argumentation entretient nécessairement des rapports étroits avec l'analyse de discours, dès lors qu'il se propose de décrire des polémiques débordant de la sphère privée⁷³⁵ »

Dans ce sillage, l'interprétation des données orales que nous avons transcrites s'est faite au prisme de l'analyse du discours, car celle-ci prend en compte la situation de communication, les contextes de production des discours, qui leur servent parfois de variable explicative. En effet, tout processus de configuration des problèmes est indissociable des cadres d'interprétation, des systèmes de croyance et de représentation spécifiques à des communautés linguistiques et culturelles à un moment déterminé de leur existence⁷³⁶. On ne peut en effet séparer les discours des acteurs de leur inscription temporelle et contextuelle dans des rapports d'interaction⁷³⁷. Dire les choses de cette manière, c'est soutenir l'idée que les discours et les représentations doivent être nécessairement rapportés aux temporalités et aux conditions de leur production. Comme le dit si justement Widmer, **« l'activité langagière est elle-même une action sociale, et d'autre part les activités, qu'elles soient langagières ou non, sont insérées dans un contexte qu'elles contribuent à constituer⁷³⁸ »**. Cela revient à disqualifier les analyses de contenu qui se contentent très souvent d'aligner des items, de juxtaposer des séries d'occurrences et de récurrences, qui font l'économie des questions de temporalités ainsi que des spécificités des logiques d'interaction entre les acteurs. Or, il faut, comme nous le disions plus haut, aller vers des contextes d'activité où des individus aux prises avec un environnement en déséquilibre, articulent le passé au présent, envisagent le futur et transforment dans l'ordre du discours et de l'action leur situation. Le langage n'est pas qu'une description de la réalité sociale, il influe aussi sur elle et détermine des types de comportements collectifs qui se font jour dans des contextes culturels précis auxquels il faut accorder de l'intérêt. C'est ce que j'ai écrit à juste titre que :

« La dynamique de la construction et de la réception des problèmes publics ne peut être restituée par une analyse de contenu de discours qui en délivre le noyau de signification ultime, ou par une analyse d'indicateurs et de variables qui la fige dans des séries de causes ou

523-545. C'est dans cette perspective que Marianne Doury utilise par exemple l'analyse de discours pour étudier le débat médiatique sur les parasciences.

⁷³⁵ DOURY, M. *Le Débat immobile*, op.cit, p, 17

⁷³⁶ ARQUEMBOURG, J. *L'événement et les médias*, op.cit, p, 161

⁷³⁷ CEFAL, D. *La Construction des problèmes publics : définition de situations dans des arènes publiques*, op.cit.

⁷³⁸ WIDMER, J., *Langage et action sociale. Aspects philosophiques et sémiotiques du langage dans la perspective ethnométhodologique*, Documents économiques n° 31, Fribourg, Editions Universitaires.1986, XX

de fonctions. Tout le travail de leur temporalisation et de leur contextualisation par les acteurs collectifs est partie prenante de la constitution des problèmes publics.⁷³⁹».

En articulant des discours à une situation, et en prêtant une attention particulière à « la relation d'interlocution établie par chaque discours⁷⁴⁰», nous nous inscrivons de facto dans un courant d'analyse du discours précis à savoir l'analyse du discours énonciative (l'ADE). L'insistance sur cette dimension énonciative correspond parfaitement à la définition et au rôle qu'en donne Dominique Maingueneau, qui écrit que l'analyse du discours énonciative vise à « appréhender le discours comme imbrication d'un texte et d'un lieu social, c'est-à-dire que son objet n'est ni l'organisation textuelle, ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique⁷⁴¹.» Ainsi, c'est en l'adoptant que nous conférons à l'analyse de discours son rôle plus particulier d'éclaireur du social et des problèmes publics. Comme l'écrit en effet Widmer, l'analyse de discours permet d'éclairer une question sociologique par excellence : « la constitution du social et en particulier des catégories et institutions qui lui permettent de se penser et d'agir sur lui-même⁷⁴²».

4.2.2- Une grille d'analyse structurée par les traits sémantiques du concept d'expérience

Penser le discours comme consubstantiellement associé à **des épreuves** qui s'enchaînent et se rétroalimentent nous permet d'observer de manière plus générale le processus de co-transformation du monde qui se réalise dans l'activité de co-énonciation. C'est en explorant les zones sémantiques qui parcourent le concept d'expérience que nous parvenons, grâce l'analyse de discours, à mieux rendre compte du mouvement collectif d'individuation des événements et des problèmes.

En effet, comme le remarquent avec pertinence Zeitler et Barbier⁷⁴³, la notion d'expérience qui irrigue notre approche théorique est traversée par trois zones sémantiques qui sont :

⁷³⁹ CEFAL, D. *Ibidem*,

⁷⁴⁰ DUNYA A. M. et al., « De la sociologie à l'analyse de discours, et retour. En hommage à Jean Widmer », *Réseaux* 2007/5 (n° 144), p. 267-277

⁷⁴¹ MAINGUENEAU, D., *L'Analyse du discours et ses frontières, Marges linguistiques*, n° 9, 2005, p. 66

⁷⁴² WIDMER, J., *Langues nationales et identités collectives. L'exemple de la Suisse*, Paris, L'Harmattan. 2004, p. 115

⁷⁴³ Voir ZEITLER, A. et BARBIER, J. M., *La notion d'expérience entre langage savant et langage ordinaire*. (Dir) ZEITLER, A. et BARBIER, J. M., *La construction de l'expérience*, Recherche et formation, ENS éditions, n° 70, 2012/2, pp. 107-118

- **Premièrement, le vocabulaire descriptif** de ce *qui advient aux sujets* dans leur expérience du monde : Il s'agit dans le cas de notre étude du récit descriptif du désordre transactionnel initié par l'apparition soudaine des manipulations génétiques.
- **Deuxièmement, le vocabulaire descriptif** que les *sujets disent de ce qui leur advient* (narration du vécu sensible, ressenti physique, moral). Ce vocabulaire obéit au principe de perception, à la façon dont des individus ressentent ce qui leur arrive. Il fait écho au *principe de saillance*, à *l'enquête sociale* ou encore à ce que Guilhaumou appelle le récit d'événement, qu'il définit comme ce qui « thématise des formes sociales propres au vécu des individus⁷⁴⁴ ». La médiation discursive de l'expérience sensible s'opère de deux manières : soit en s'intéressant au sujet qui dit le sensible dont la place est assignée par le récit d'événement, soit au discours produit sur le sensible⁷⁴⁵, domaine de l'enquête sociale.
- **Troisièmement, le vocabulaire descriptif que les sujets font de ce qui leur advient** : c'est l'ensemble des actions qu'ils engagent pour résoudre le problème. Il n'est plus besoin de démontrer que les politiques publiques ne se font guère dans des bulles. Elles se construisent dans des mouvements conflictuels et de négociation permanente entre acteurs. Il convient de tenir compte de ces situations en mouvement au cours desquelles se discutent et se fabriquent collectivement les politiques de régulation. Tel que nous le montrerons dans le problème des OGM, cette conception s'écarte des thèses d'une construction imposée des politiques publiques.

Ces zones sémantiques de la notion d'expérience des problèmes résument parfaitement toute l'approche pragmatiste. Elles font le corps de notre grille de lecture.

Au-delà des formes et variétés de perception du trouble, l'analyse du discours nous permet aussi d'observer la façon dont se structurent les débats à travers entre autres le choc des arguments. On est ainsi conduit à nous intéresser aux procédés argumentatifs déployés par les acteurs pour cadrer le problème et justifier leurs postures. Car comme le rappelle Chateauraynaud, c'est

⁷⁴⁴ GUILHAUMOU, J. *La Parole des sans, Les mouvements actuels à l'épreuve de la révolution française*, Paris, ENS éditions, 1998, p, 99. Pour Guilhaumou, le récit d'événement « **thématise des formes sociales propres au vécu des individus à partir de la consistance même des données narratives. Il nous informe donc tout autant sur les possibles de l'action sociale que sur la réalité sociale, au titre de l'attente de l'homme agissant (...) le récit d'événement apparaît comme l'une des formes dominantes de la mise en intrigue, tant endogène qu'exogène, qui permet l'identification d'un sujet, le découpage d'un objet et la localisation d'un événement.** », *ibidem*, p, 99

⁷⁴⁵ BERTRAND, D. *Les médiations discursives du sensible*, Littérature, 2011/3, n° 163, pp, 75-83

au cœur de ces procédés argumentatifs que sont rendus manifestes les enjeux portés par les acteurs⁷⁴⁶.

4.2.3- Retracer les trajectoires argumentatives et leur potentiel conflictualisant

Etant donné qu'un problème public est un objet de discussion entre plusieurs acteurs, qui problématisent, se positionnent, élaborent des preuves⁷⁴⁷ et cherchent l'adhésion des tiers, l'argumentation⁷⁴⁸ est donc au cœur de leurs dynamiques d'interaction. La restitution de la carrière d'un problème ne peut faire l'économie des trajectoires argumentatives qui l'ont façonnée au cours de son existence. L'intérêt de suivre ces arguments est d'évaluer leur pertinence, leur portée et leur finalité justificatoire en regard des épreuves qui les suscitent. Cela permet de cartographier les territoires conversationnels et de distinguer les actants qui les portent au sein de l'instance télévisuelle.

Suivant Doury, on peut restituer ces trajectoires argumentatives selon une approche analytique descriptive ou normative. La première, qui remporte les faveurs de l'auteure, consiste à décrire les types d'arguments mis en œuvre par les acteurs sociaux. Quant à la seconde, note Doury, elle consiste à travers l'analyse de la vérité des prémisses et des fondements d'une comparaison, à « évaluer les conditions théoriques de la validité d'une argumentation comparative, afin de voir si l'occurrence les satisfait ou non⁷⁴⁹ ». Appliquer cette analyse normative aux arguments produits sur les OGM, s'avère d'une complexité redoutable dans la mesure où, le chercheur se fera alors juge de la rationalité des arguments scientifiques contradictoires portés par des experts hautement qualifiés de part et d'autre.

En invitant à adopter une approche fondamentalement descriptive⁷⁵⁰, Doury fait remarquer que, pour autant, celle-ci ne devrait pas considérer certaines normes argumentatives comme

⁷⁴⁶CHATEAURAYNAUD, F. *Argumenter dans un champ de forces*, op.cit, p, 111

⁷⁴⁷ Chareau écrit dans ce sens que « Tout sujet argumentant doit se livrer à une triple activité de mise en argumentation. Il doit faire savoir à l'autre (interlocuteur unique ou auditoire multiple) de quoi il s'agit (*problématiser*), quelle position il prend (*se positionner*) et comment faire adhérer l'autre (*prouver*) ». CHAREAU, P., *La médiatisation de la science : clonage, OGM, manipulation génétique*, Paris, INA ? 2008, p, 28

⁷⁴⁸Pour un aperçu des nombreuses définitions théoriques de la notion, se reporter au Dictionnaire de l'argumentation de Christian Plantin. PLANTIN, C. *Dictionnaire de l'argumentation*, Lyon, ENS éditions, 2016, pp-72-93

⁷⁴⁹DOURY, M. *La Position du chercheur sur l'analyse de l'argumentation*, Semen, n°17, 2004

⁷⁵⁰ Approche développée par l'auteur dans son étude sur les parasciences et Chateauraynaud dans ses travaux sur les controverses publiques.

dépourvues d'intérêt⁷⁵¹. Nous faisons nôtre l'idée de Doury d'autant plus que l'étude des problèmes ne consiste pas à distribuer des points à des acteurs, mais à suivre la manière qu'ils ont de porter des causes par des types arguments de persuasion. L'approche de Doury entre en résonance avec celle développée ailleurs par Chateauraynaud qui souligne qu'il ne s'agit non pas de « typifier des répertoires argumentatifs, mais de suivre la formation lente et graduelle de nouveaux arguments et la manière dont ils affrontent les contraintes liées aux situations d'énonciation⁷⁵² ». Un exemple frappant qui illustre cette analyse est, pour nous, la lente montée en puissance de l'argument de la dépendance des agriculteurs face aux multinationales productrices d'OGM.

4.2.4- Une analyse pragmatique des dispositifs télévisuels de configuration

L'analyse des discours qui constituent le problème des OGM va de pair avec celle des dispositifs télévisuels qui leur servent de support de représentation. De même que l'analyse de ces derniers est inséparable, nous dit Nel, des « événements qui surgissent au cœur de l'agir télévisuel opérant.⁷⁵³ » Cette dialectique gouverne notre approche d'analyse de l'individuation de l'événement et du problème. Elle nous est fondamentale non pas simplement parce qu'il est nécessaire de lier les discours à leur contexte de production, mais parce que perdre de vue le rôle des dispositifs télévisuels de médiation, revient à désincarner les discours. Pire, cela reviendrait à sous-évaluer la part des stratégies purement techniques dans la configuration des problèmes. Patrick Chareaudeau souligne à juste raison que « le discours doit être analysé en rapport avec les dispositifs de mise en scène⁷⁵⁴ ».

Ainsi, nous dit Jost, une analyse attentive aux dispositifs de communication et aux usages est naturellement d'obéissance pragmatique⁷⁵⁵. Suivant Lochard, son but est de nous permettre de **postuler des hypothèses interprétatives des productions audiovisuelles d'une part,**

⁷⁵¹ Elle écrit que « l'abandon par l'analyste d'une perspective normative sur l'argumentation, n'implique pas qu'on considère que la question des normes argumentatives sont sans intérêt, mais qu'au lieu d'essayer d'établir un certain nombre de règles *ex nihilo* à l'aune desquelles mesurer la rationalité des argumentations ordinaires, on s'attache à montrer les normes argumentatives telles qu'elles sont perceptibles dans les données et mobilisées par les locuteurs engagés dans la défense d'un point de vue ou la critique d'une position adverse ». DOURY, M. *La Position du chercheur en argumentation*, Semen, vol. 17, 2004

⁷⁵²CHATEAURAYNAUD, F., *Argumenter dans un champ de forces*, op.cit. p. 85

⁷⁵³NEL.N. *Les Dispositifs télévisuels*, (in) BOURDON, J., JOST, F. *Penser la télévision*, Actes du colloque de Cérisy, Paris, INA, 1998, p. 73

⁷⁵⁴ CHAREAUDEAU, P., « Le discours doit être analysé en rapport avec les dispositifs de mise en scène », entretien avec BOYER, H., LOCHARD, G., *Mots, Les Langages du politique*, n°111/2016

⁷⁵⁵JOST, F. *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris, Ellipses, 2004, p. 21

d'envisager *leurs effets de sens* possibles, leurs enjeux culturels et socio-politiques dans leurs contextes de diffusion, d'autre part⁷⁵⁶. Toutefois, prévient Lochard, les effets de sens obtenus dans l'analyse d'un dispositif ne sont que des *effets possibles*, c'est-à-dire des « *possibles interprétatifs* »⁷⁵⁷, et non des *effets produits*, car ceux-ci relèvent d'une analyse poussée de la réception⁷⁵⁸. C'est pour cette raison que nos analyses évoqueront souvent l'expression *d'effets induits « en nous »*, puisque ceux-ci peuvent être invariablement perçus par d'autres. Cela est d'autant plus important que, comme l'insiste Jost, il faut considérer les émissions télévisées comme des « **propositions de sens**, des promesses, faites par les chaînes en vue de stratégies spécifiques »⁷⁵⁹.

Dans cette perspective, les bases théoriques fournies par ces deux chercheurs constituent des outils pertinents pour une bonne analyse du rôle des dispositifs dans l'individuation des problèmes. L'exercice est certes difficile, comme le reconnaît Jost, mais une analyse des dispositifs ne peut, souligne-t-il, être indifférente des mondes de croyance qu'elle nous propose (monde réel, monde fictif et monde ludique), et des types de médiations qu'elle met à ce service (médiation verbale, visuelle et sonore)⁷⁶⁰. Si les premiers se présentent comme une opération classificatoire, les seconds se révèlent comme des marqueurs scéniques qui structurent un dispositif déterminé. Nos analyses s'efforcent d'articuler les deux.

Dans cette démarche, notre intérêt s'est généralement porté sur des émissions qui relèvent du monde réel (magazines, JT, documentaires, etc.). Leur choix d'aborder les manipulations génétiques et les OGM confère à ces sujets de société une **dimension signifiante**, qui contribue fortement à les inscrire sur l'agenda politique des pouvoirs publics. L'intérêt pour **ces genres médiatiques authentifiants**, n'élude pas tout regard sur les fictions qui, rappelons-le, peuvent tout aussi dire quelque chose sur la société. A une échelle très limitée, nous nous sommes intéressé au rôle joué par les films de fiction présents au début du dispositif de *L'Avenir du futur*.

De manière générale, c'est le fonctionnement de ces dispositifs comme machine de configuration des événements et des problèmes qui a focalisé notre attention. Une meilleure analyse de ce fonctionnement requiert avant tout que l'on délimite les éléments du dispositif qui

⁷⁵⁶LOCHARD, G. *L'Information télévisée : mutations professionnelles et enjeux citoyens*, Paris, Vuibert, 2005, pp, 99-100

⁷⁵⁷ Patrick Chareaudeau invite à la même prudence en écrivant : « Evidemment, **nous ne pouvons garantir que ces effets de sens correspondent aux effets réellement produits auprès des téléspectateurs. Il s'agit d'effets supposés comme des « possibles interprétatifs » dont on peut seulement dire qu'ils sont là, possiblement présents dans les diverses mises en scène de l'information** ». CHAREAUDEAU, P., et al. *La Télévision et la guerre : Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Paris, Ina, 2001, p, 27.

⁷⁵⁸ Ibidem,

⁷⁵⁹JOST, F. *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris, Ellipses, 2004, p, 4

⁷⁶⁰JOST, F. *Introduction à l'analyse de la télévision*, ibidem, p, 54

nous paraissent intéressantes pour rendre compte de la manière dont la télévision participe à l'individuation de l'événement et du problème. Dans cette optique, et partant de l'approche théorique développée par Lochard⁷⁶¹, notre intérêt s'est principalement porté sur la **structuration** des dispositifs, leur **cadre situationnel** et les **mis en scènes** qu'ils développent.

S'agissant de la **structuration**, une priorité centrale est accordée à l'orientation thématique des émissions. A un niveau général, c'est l'observation des différents thèmes abordés par une émission qui détermine son orientation politique, scientifique ou sociale. A un niveau plus restreint, c'est l'étude de son traitement des manipulations génétiques, par exemple, qui indique le **type de cadrage** qu'il met en avant. **C'est ce niveau restreint qui nous permet de saisir à quel moment s'opèrent les basculements dans l'institution du problème.**

L'attention portée à ce niveau conduit à interroger les séquences d'ouverture des émissions. Si le générique et le nom de l'émission ne sont pas à négliger pour leur visée incitative et informative⁷⁶², cette vérité est encore plus évidente pour les premières prises paroles du présentateur. Pour Jost, celles-ci donnent en effet le ton et caractérisent les émissions⁷⁶³. Elles sont selon Chevalier des **discours d'ancrage ou de cadrage**. Par ce terme, écrit ce chercheur, nous entendons « les propos introductifs, préalables à une émission ou à une interview, tenus par les médiateurs (journalistes animateurs), tant à destination du public que du ou des invités⁷⁶⁴ ». Ces propos sont d'une extrême importance, explique Chevalier, dans la mesure où, ils

⁷⁶¹Voir LOCHARD, G. *Comment analyser le dispositif d'une émission de télévision ?* op.cit

⁷⁶²S'agissant du générique, Jost dit à juste titre que « les bandes annonces sont comme des échantillons des programmes, qui reposent sur une double promesse faite au téléspectateur : - quant à l'intérêt et aux émotions que lui procure l'émission annoncée. – quant à ma garantie de retrouver dans le programme des qualités exemplifiées par l'échantillon » JOST, F. *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris, Ellipses, 2004, p, 19

Dans *Comment analyser le dispositif d'une émission de télévision ? Repères méthodologiques*, Lochard souligne que le titre d'une émission (et non du sujet traité par celle-ci) est le « point d'ancrage du processus de séduction ». Il distingue le titre dénotatif comme « *Argent public* », les titres connotatifs qui jouent sur les mots comme « *Capital, Apostrophes*) etc. Ces titres, remarque-t-il sont toujours incitatifs. A preuve, écrit-t-il, dans *L'Information télévisée : mutations professionnelles et enjeux citoyens*, « la multiplication en France de titre comme *Secrets d'actualité, Complément d'enquête, Pièces à conviction*. Toutes ces locutions suggèrent au téléspectateur qu'on va certes le faire pénétrer dans des mondes occultes. Mais simultanément porter à sa connaissance des éléments objets de négligence de la part des services de police et de justice en charge de les traiter officiellement. Ce qui constitue de fait une prise de distance avec le journaliste classique qui devient dès lors suspect de maintenir une prudence coupable vis-à-vis de dossiers opaques que ce nouveau journalisme entend contribuer à élucider et faire évoluer dans le sens des intérêts du public dont il se présente comme un allié ». LOCHARD, G. *L'Information télévisée : mutations professionnelles et enjeux citoyens*, Paris, Vuibert, 2005, p, 120

C'est pour cette raison, écrit entre autre Jost, que la dénomination des émissions est l'un des trois importants actes du marketing d'antenne. Le titre de l'émission, écrit-il, assure souvent « la déclinaison du genre ou la permanence d'un ton en déclinant une structure lexicale ou syntaxique immédiatement identifiable. » JOST, F. *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris, Ellipses, 2004, p, 23

⁷⁶³JOST, F. *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris, Ellipses, 2004, p, 27

⁷⁶⁴CHEVALIER, Y. *L'Expert à la télévision, traditions électives et légitimité médiatique*, Paris, CNRS éditions, 1999, p, 104

établissent un « contrat de parole ⁷⁶⁵ ». Chevalier qualifie les discours d'ancrage d'*incipit* dans la mesure où, ils répondent aux questions essentielles que pose un travail de mise en récit à savoir *Qui ? Quoi ? Comment ? Quand ? Où ?*

La fonction inaugurale du discours de cadrage est donc de fournir la grille de lecture et les clés du spectacle, à structurer l'espace scénique en un espace sémantique⁷⁶⁶. **En d'autres termes, il permet d'ancrer l'événement/le problème et de camper ses acteurs. Bref, il active la mise en récit de l'événement par l'assemblage de divers éléments hétérogènes en vue d'une compréhension.** Cette fonction inaugurale côtoie une fonction de séduction dans la mesure où, c'est dès le discours introductif des émissions, que l'instance médiatique cherche à accrocher le téléspectateur et à susciter son intérêt.

L'attention portée à ces discours n'empiète pas sur l'intérêt que nous avons aussi accordé aux différentes séquences de reportage qui structurent une émission. Celles-ci ont une portée significative dans la conduite des débats, de même que les séquences de clôture peuvent présenter un intérêt particulier dans l'exercice de configuration.

Toute aussi fondamentale est l'analyse du **cadre situationnel** des dispositifs de configuration. Comme le montre Lochard, ce cadre indique la finalité d'un programme, matérialise son espace physique, le types d'échanges auxquels il donne lieu, ainsi que l'identité sociale et médiatique des invités.

Concernant la finalité, les visées informatives englobent, comme nous le verrons, plusieurs autres visées (explicative, vulgarisatrice, émotionnelle, d'enquête, etc.). Et très souvent la topographie de l'espace physique qui accueille les échanges détermine le type de visée. Patrick Amey souligne dans ce sens que « le studio est marqueur du mode de présence des énonciateurs s'y exprimant. (...) la scénographie d'un studio de télévision produit des effets attendus. (...) elle livre des indices qui permettent d'inférer sur les types de relation appelés à s'instaurer sur le plateau entre les acteurs, et entre ceux-ci et les téléspectateurs⁷⁶⁷ ». De fait, écrit-il, « le studio participe à l'acte de monstration⁷⁶⁸ » et de configuration. C'est pour cette raison qu'une attention particulière sera accordée à la scénographie des studios (pré-déterminée ou agencée), aux paramètres topologiques (espace du spectacle et espace spectatoriel) et proxémiques (configuration spatiale)⁷⁶⁹. Tous ces paramètres ainsi que tous les dispositifs stylistiques et

⁷⁶⁵ CHEVALIER, Y. *ibidem*, p, 105

⁷⁶⁶ CHEVALIER, *ibidem*, p, 106

⁷⁶⁷ *Ibidem*,

⁷⁶⁸ AMEY, P., *Mise en scène des débats télévisés : vers une (socio) sémiopolitique des plateaux de télévision*, *Questions de communication*, 24/2013

⁷⁶⁹ LOCHARD, *Comment analyser le dispositif d'une émission de télévision ?* *op.cit*

esthétiques qui s'intègrent à l'espace physique, sont donc porteurs d'enjeux symboliques dans le travail d'individuation. De même que sont signifiants les types d'échanges qui s'établissent entre les invités, leur identité socio-professionnelle et médiatique, le rôle de l'animateur ainsi que le type de public configuré par l'émission. Ces éléments du cadre situationnel nous aideront à **comprendre de manière générale l'évolution des dispositifs du débat public et de la place accordée aux publics.**

L'analyse de ce cadre situationnel est inséparable de celle des **misés en scènes** visuelles et verbales qui caractérisent les productions médiatiques. Elles concourent toutes, selon Lochard, à la réalisation d'intentions communicatives⁷⁷⁰ dans la mesure où, écrit Chareaudeau, une scénarisation (visuelle) est une façon « d'ordonnancer le montré à travers un point de vue visuel.⁷⁷¹» De la même manière, une mise en scène verbale observable notamment dans les capitaux verbaux accordés à un acteur a une portée signifiante dans le processus de configuration des événements/problèmes. Ces outils d'analyse permettent ainsi de montrer que le dispositif d'une émission a une dimension argumentative, rendue sensible par l'ensemble des intentions de sens portées par les stratégies de cadrage technique et discursif. Et c'est bien de cette manière que l'instance télévisuelle entre en compétition pour l'individuation des événements/problèmes.

⁷⁷⁰LOCHARD, G. *L'Information télévisée : mutations professionnelles et enjeux citoyens*, Paris, Vuibert, 2005, p, 97

⁷⁷¹CHAREAUDEAU, P. *La Télévision peut-elle expliquer ?* op.cit, p, 263

Synthèse de la Première Partie

Consacrée à la définition et à la délimitation de l'approche théorique et méthodologique, cette première partie a, dans un premier temps, passé en revue les différentes écoles de pensée sociologiques, que sont le fonctionnalisme, l'interactionnisme et le constructivisme, autour desquelles l'analyse des problèmes sociaux s'est initialement constituée. Afin de mieux cerner la notion, les définitions de chaque approche ont été revisitées et leurs limites mises en lumière. Si le fonctionnalisme décrit les problèmes dans le cadre d'une transgression des valeurs et des normes sociales préétablies au sein d'une communauté, il trouve ses limites dans le fait, entre autres, d'envisager celles-ci comme allant de soi. Composées par un sociologue érigé en maître à penser du social, qui fixe les limites du normal et de l'anormal, du bien et du mal, ces normes sociales fonctionnent comme des cadres de référence des conditions objectives, c'est-à-dire des situation-problèmes. L'identification des deux grandes sources des problèmes que sont la désorganisation sociale et le comportement déviant, répond à cette ambition de démontrer que les problèmes résultent d'une inadéquation dans le système social, qui entraîne une insatisfaction des besoins collectifs et individuels.

Figé pour certains et tautologique pour d'autres⁷⁷², le modèle fonctionnaliste cesse d'exercer sa suprématie avec l'émergence des autres courants de pensée qui substituent aux conditions objectives les conditions subjectives. Ces dernières sont en premier lieu portées par la théorie du conflit des valeurs, qui insiste sur les jugements de valeur qu'énoncent ceux qui vivent un problème. L'interactionnisme s'inscrit dans cette ligne directrice qu'il durcit en réduisant les problèmes aux dimensions strictement subjectives. Les problèmes sont un comportement collectif qui se manifeste à travers l'action engagée par un groupe social pour étiqueter et labelliser de concert un phénomène de déviance. A ce modèle critiqué pour ses effets stigmatisants et sa reproduction d'une certaine logique de domination, succède le constructivisme, qui définit les problèmes comme des démarches de désignation et de revendication. Si la perspective constructiviste réifie celles qui l'ont précédée et s'érige, grâce à son paradigme de l'histoire naturelle, comme le modèle sociologique de référence de l'analyse des problèmes, son insistance sur les démarches de revendication renseigne peu sur les conditions d'émergence d'un problème, sur la façon dont celui-ci affecte d'abord des individus qui, ensuite, se coalisent et engagent des actions de résolution. A ces limites, s'ajoute le dévoiement du modèle par certains travaux empiriques qui laissent apparaître les problèmes comme des réalités manipulées par des acteurs surpuissants.

⁷⁷²CEFAI, D. *La Construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques*, op.cit.

Or, comme nous l'avons montré dans le chapitre II de cette thèse, consacré à l'exposé de notre théorie pragmatiste des problèmes, un problème public est une expérience individuelle et collective, dont l'émergence est à saisir dans la désarticulation d'un rapport à une situation transactionnelle, qui fait suite à la réalisation d'activités dont les conséquences affectent d'autres individus qui ne sont pas liés à leur production. Ce chapitre a pu montrer que dans **certaines situations**, cette désarticulation peut prendre les formes d'un événement fondateur, qui sert de rampe de lancement à de futurs problèmes. Si le lien établi entre événement et problème public **paraît parfois étroit**, c'est d'une part en raison des possibles liens de connexité qui existent entre leurs temporalités. Celle des problèmes intervient parfois dans le long temps d'écoulement de celle des événements. Le scandale de l'amiante, qui éclate dans les années 90, est à rattacher à la découverte de l'importance décisive de ce minerai au 19^{ème} siècle. Le problème public des OGM, qui émerge en 1996, est temporellement à connecter avec l'irruption dans les années 70 de l'événement scientifique que sont les manipulations génétiques. Ce lien entre événement et problème public s'affirme aussi dans la similarité de leurs modes de configuration. A l'image des événements, un problème exige une demande de sens. Il fait appel à une enquête sociale dont le but est de convertir le trouble personnel en une préoccupation publique. Une enquête fait émerger des publics qui rendent sensibles leurs souffrances dans des arènes de publicité au sein desquelles ils se confrontent à d'autres publics et affrontent notamment ceux à qui ils imputent la responsabilité de leurs malheurs. En publicisant leurs causes par une panoplie de moyens d'actions, ils agrègent d'autres publics et exigent des réparations. Cette expérience publique est au cœur de notre théorie des problèmes. Elle s'incarne à la fois dans la multiplicité des acteurs et la diversité des points de vue qui entrent dans la structuration d'un problème public.

Parmi ces acteurs, il y a la télévision, dont nous avons montré en chapitre III, le double rôle en tant que dispositif de configuration et scène sociale du procès de publicisation. Ce chapitre a pu montrer comment la télévision participait à l'institution des événements et des problèmes. La notion de dispositif qui lui est académiquement associée est un point d'entrée signifiant, car elle fait de la télévision une machine productrice de sens, grâce à l'ensemble des cadrages énonciatifs et scéniques auxquels elle se livre. A travers ces cadrages s'opère une mise en récit de l'événement ou du problème. Une mise en récit qui procède par l'assemblage d'éléments hétérogènes autour desquels s'exerce une compréhension. Ce travail de production des cadres n'est qu'une proposition de sens parmi tant d'autres, et la compréhension qu'il vise n'est point acquise d'avance. Les publics qui s'intéressent à la médiatisation d'un problème public sont des publics performants qui, dans la critique qu'ils opposent aux cadrages médiatiques, participent à distance à sa construction. La scène publique télévisuelle leur permet d'entrer dans l'intimité de ceux qui sont affectés. Ils s'identifient aux victimes, partagent leurs

souffrances et défendent leurs causes. Par ses différentes implications, le dispositif télévisuel exerce un rôle politique majeur dans la configuration des problèmes.

Ce balisage théorique a enfin permis d'exposer le corpus d'études composé essentiellement de productions télévisuelles multi-genres auxquelles des critères de constitution ont été appliqués. La méthode d'analyse de ces corporas a été définie. Elle varie entre analyse du discours, de l'argumentation et des dispositifs télévisuels de configuration.

DEUXIEME PARTIE :

**L'INDIVIDUATION DES « MANIPULATIONS GENETIQUES »
COMME EVENEMENT SCIENTIFIQUE**

LA TELEVISION ET L'INDIVIDUATION DES MANIPULATIONS GENETIQUES COMME EVENEMENT SCIENTIFIQUE A FORTES IMPLICATIONS SOCIETALES

*« La science fait beaucoup plus encore ; elle permet à l'homme, si chétif, si misérable dans l'immense Nature, d'être le maître de la matière : par exemple de forcer les cours d'eau à nous donner de l'électricité et de la lumière » Charles Richet, *Apologie de la Biologie*, Imprimerie orléanaise, 1928, p. 8*

Introduction

Pour mieux comprendre la constitution des OGM comme problème public au prisme de la théorie pragmatiste, une nécessité s'impose. Celle de remonter le temps pour voir l'organisation pratique des phases de préfiguration et de configuration du problème. Il faut remonter au début des années 50. En 1953, la découverte de la structure de l'ADN⁷⁷³ (capacité à le lire, l'analyser et le manipuler⁷⁷⁴) par les Nobels Watson et Crick retentit comme l'un des

⁷⁷³ L'ADN est présenté comme l'élément le plus important de l'organisme vivant. Dans « *Aux frontières de la vie, La Une* du 28/12/1962 », le biologiste Jean Rostand rappellera ainsi son extrême importance : « On peut dire sans aucune exagération que **le DNA, c'est ce qui est de plus important dans le monde, en tout cas sur la terre.** Et ce superlatif est très facile à justifier. D'abord, **le DNA, c'est le siège spécifique de l'humanité.** Un homme est un homme parce qu'il a dans ses chromosomes un certain DNA. (...) toutes la différenciation des espèces animales n'est au fond qu'une différenciation de DNA. **Le DNA n'est pas seulement le siège de la spécificité, il est aussi le siège de l'individualité.** Tous les hommes ont des DNA différents. S'il est le siège de la spécificité, de l'individualité, **le DNA est aussi le siège de l'hérédité.** (...) on peut donc espérer que cette étude du DNA pourra nous conduire à **mieux connaître ce que l'on appelle le secret de la vie.** »

⁷⁷⁴ Grégoire Mendel, moine augustinien, fût le premier à étudier les lois de l'hérédité entre les années 1840 et 1865. En croisant des plantes, Mendel observe que les caractères héréditaires se transmettent d'un organisme à un autre. Il en tire deux lois fondamentales (loi de la ségrégation génétique et loi de la ségrégation indépendante) appelées plus tard les lois de Mendel.

En 1944, le biologiste américain Oswald Avery découvre lors de son travail sur les bactéries la nature des gènes. Il démontre que le matériel héréditaire de ces bactéries n'est autre qu'une molécule chimique appelée ADN. Oswald Avery déclare alors : « si nous avons bien raison et que l'ADN est bien la molécule de l'hérédité, alors nous aurons accompli le rêve de la génétique en trouvant ce qu'elle cherchait depuis des années » (*La Grande Histoire du gène*, France5 du 27/09/2006). Aussi importante qu'elle puisse paraître, cette découverte est contestée par la communauté scientifique qui confère à d'autres molécules comme les protéines la possibilité de contenir le matériel héréditaire.

En 1953, James Watson et Francis Crick mettent en valeur la portée révolutionnaire des travaux d'Oswald Avery avec leur découverte de la structure à double hélice de l'ADN. Cette découverte permet soudainement de comprendre le fonctionnement des gènes et de la façon dont il commande à la fabrication des protéines par exemple. La découverte de Crick et Watson marque le point de départ des manipulations génétiques sur les organismes vivants. Celles-ci s'affinent au fil du temps avec en 1958 la découverte par le Nobel Jean Dausset d'un ensemble de protéines qui caractérisent chaque individu. En 1965, Werner Arber et D. Nathans découvrent les enzymes de restriction qui permettent de fragmenter l'ADN en des segments, pendant qu'à la même année les Nobels Lwoff, Monod et François Jacob sont récompensés pour leurs travaux sur la fabrication des protéines à partir des gènes. En 1972, Paul Berg recombine pour la première fois le fragment d'un virus à l'ADN d'une bactérie et obtient pour ce travail le prix Nobel. Et en 1973, Stanley Cohen et Hubert Boyer effectuent les premières manipulations génétiques sur une bactérie en insérant un gène d'un dactylèthre africain (un amphibien) dans de l'ADN bactérien. Consécutivement à cette expérience, sont produites respectivement en 1982 et 1983 la première insuline humaine et les premières plantes de tabac génétiquement modifiées. Le processus de compréhension et de manipulation de gènes prend de l'envol avec des applications aussi spectaculaires les unes que les autres. Pour les scientifiques, il semble atteindre un niveau extraordinaire avec, en 1990, le lancement du gigantesque projet international de séquençage du génome humain, cette révolutionnaire carte génétique de l'homme, censée, selon les

événements majeurs du 20^{ème} siècle. Il s'agit pour le généticien Lee Silver et l'éminent biologiste Jean Rostand, de la découverte la plus importante qui ait été donnée à l'humanité⁷⁷⁵, l'une des plus « grandes acquisitions de la science moderne » selon le biologiste François Gros⁷⁷⁶. Pour certains scientifiques, elle est à l'humanité ce qu'est le feu aux premiers hommes⁷⁷⁷, ce qu'est le télescope aux scientifiques⁷⁷⁸. Pour d'autres, elle signe tout simplement l'avènement de la troisième révolution industrielle⁷⁷⁹. Des perceptions qui ne laissent guère indifférents certains écrivains comme Guy Hocquenghem qui affirme que « les manipulations génétiques sont un des thèmes qui vont rester du 20^{ème} siècle comme l'un des plus profonds, l'un des plus tragiques et l'une des plus extraordinaires aventures de l'humanité⁷⁸⁰ ». Bref, à en croire la plupart des acteurs, la biotechnologie est une révolution quasi-copernicienne qui constituera le véritable défi et enjeu de puissance politique et économique du siècle⁷⁸¹.

immenses espoirs exprimés à l'époque, révéler l'essence de l'humanité. En Juin 2000, Bill Clinton annonçait solennellement l'aboutissement de ce projet en ces termes : **« nous sommes ici pour célébrer l'achèvement du programme de séquençage du génome humain. C'est sans aucun doute, la carte la plus extraordinaire que l'humanité ait jamais tracé. »** *La Grande histoire du gène*, France5 du 27/09/2006

⁷⁷⁵ Lee Silver : « la technologie est très puissante, et bientôt nous allons connaître les traits des cent mille gènes et leur mise en œuvre qui font de nous ce que nous sommes. **Je crois que c'est d'une importance fondamentale. Probablement, la découverte la plus importante qui soit pour l'humanité** » *Biotechnologies : Le nouvel eldorado*, Arte du 19/05/1998.

Dans « *Aux frontières de la vie*, La Une du 28/12/1962 », le biologiste Jean Rostand souligne qu'un biologiste anglais avait déjà, en 1928, modifié de l'ADN sans le savoir. La capacité à manipuler l'ADN est selon Rostand **« un des grands événements de l'histoire de la biologie. Je crois qu'on peut même aller jusqu'à dire que c'est un des plus grands événements de l'histoire de l'homme »**.

⁷⁷⁶ Dans *L'Avenir du Futur, La Biologie du Futur, le génie génétique*, La Une du 02/06/1980, François Gros, biologiste et Directeur de l'Institut Pasteur dira : **« je crois que l'une des plus grandes acquisitions de la science moderne a été probablement la découverte de ce code génétique. C'est-à-dire que les fait que les assemblages de sous unités qui constituent le polymère peuvent définir eux-mêmes un code et à son tour ce code peut être traduit en RNA messager et en protéine »**.

⁷⁷⁷ Jean René Fourtou, Président d'Aventis dira en 1999 que **« nous sommes en face d'un événement scientifique qui à l'échelle de l'humanité est peut-être l'équivalent du feu pour les premiers hommes. Le 21^{ème} siècle sera forcément extrêmement marqué de la capacité de l'homme d'intervenir sur le vivant. Le vivant humain, le vivant animal et le vivant végétal. »**, *Le rendez-vous de l'entreprise : La polémique scientifique autour des OGM* TFI du 14/12/1999,

⁷⁷⁸ Dans le *Journal France 3* du 27/04/1991, Alain Deshayes, généticien déclare : **« Si vous voulez on se trouve un peu avec cette technologie dans la même situation que les scientifiques qui ont envoyé un télescope géant dans l'espace. Le fait que ce télescope soit dans l'espace va nous permettre de mieux comprendre, de mieux connaître notre univers. Eh bien avec ces outils de génie génétique, nous sommes un peu dans une situation équivalente. Nous allons pouvoir mieux connaître le fonctionnement du vivant »**

⁷⁷⁹ Docteur N'Guyen : **« ce sera la troisième révolution industrielle si vous voulez. Au lieu de toutes les usines énormes qui utilisent beaucoup d'énergies et de matières premières, nous allons utiliser la cellule pour faire ce dont nous aurons besoin comme matières premières, comme capacités techniques pour manipuler un petit peu la vie »**, *La révolution cellulaire : manipulations génétiques*, La Une du 17/01/1983

⁷⁸⁰ *Apostrophes, la vie en noir* du 04/09/1987, Antenne 2

⁷⁸¹ Jérémy Rifkin, Président de la fondation des tendances économiques : **« Il y a en ce moment des centaines de prospecteurs qui arpentent les vallées à la recherche de gènes de valeurs. C'est un phénomène beaucoup plus important. C'est qu'il faut comprendre ici, c'est la nature du changement qui est en train de s'opérer. Il s'agit d'une transformation radicale de l'économie mondiale. Nous sortons de la révolution industrielle pour entrer dans le siècle de la biotechnologie. Avec cette transition, nous changeons de matière première. Depuis cent**

D'emblée, les « manipulations génétiques » apparaissent comme un événement bouleversant et disruptif, car, avec la possibilité d'atteindre les gènes, ce que l'homme ignorait jusqu'ici de la façon dont la vie se créait et se transmettait devenait brusquement un souvenir lointain⁷⁸². La rupture qu'elles créent semble signer la fin d'un cycle d'ignorance et de soumission à l'arbitraire de la nature pour ouvrir une nouvelle ère de connaissance et de liberté. Bref, les « manipulations génétiques » instaurent un nouveau monde. Leur nouveauté radicale n'est ni explicable par un contexte prédéfini, ni compréhensible à partir d'un passé connu. Elles semblent apporter avec elles leur propre contexte de sens. C'est cette singularité qui fait que leur brutal surgissement impressionne par son « tranchant, sa capacité disruptive, sa faculté de produire le trouble ou le désordre, d'engendrer des bouleversements, de susciter des interrogations, des remises en question, de confronter à l'inconnue et à l'altérité⁷⁸³. »

ans, nous dépendions des ressources fossiles. Du pétrole, des minéraux. C'était la matière première de l'ère industrielle. **Dans le siècle de la biotechnologie,** la matière première de l'économie mondiale, ce sont les gènes. Posséder et contrôler les gènes devient l'enjeu principal pour lequel le monde doit se battre » *Envoyé Spécial, L'Or Vert*, du 16/09/1999, France 2

Jérémy Rifkin : « **Celui qui dominera les gènes, dominera le 21^{ème} siècle.** Si le gouvernement et les agriculteurs français laissent Monsanto ou Novartis massivement pénétrer sur leur sol, d'ici trois ou quatre ans plus aucun fermier ne sera propriétaire de sa semence. » *Génétique : une firme maître du monde* Canal+ du 04/01/2000. Il réitère ce propos dans un autre entretien soulignant que « la bataille des OGM est cruciale car elle marque **l'avènement du grand conflit du 21^{ème} siècle,** un conflit entre commerce global et cultures locales. » *Globalement contre*, Canal+ du 14/10/2001

Gilles Eric Séralini : « (...) il faut savoir que la pression économique sur ce dossier est absolument intenable. **C'est le plus gros dossier financier du 21^{ème}, sans doute au-dessus de l'armement, au-dessus des produits phytosanitaires tout simplement parce que l'enjeu est majeur, c'est l'enjeu du marché financier mondial de l'alimentation.** On parle de milliers de milliards de dollars. Et en fait, il faut savoir que faire un OGM, c'est d'abord pouvoir breveter un produit alimentaire et donc avoir des royalties » JT France 3 du 28 Avril 1999.

José Bové : « Pour les OGM, on est typiquement dans un système qui n'est pas libre. C'est un système d'entreprise monopolistique. On n'a Novartis, Monsanto, etc. là c'est effectivement l'asservissement de populations. C'est l'utilisation de Start-ups rachetées par l'ensemble de ces grandes firmes monopolistiques qui aujourd'hui accaparent tout et essaient de privatiser le vivant à tous les niveaux. **Et c'est un des grands combats du siècle à venir qui est le combat contre la privatisation du vivant et sur la possibilité des paysans à accéder à leur semence.** Il y a donc aujourd'hui un vrai combat parce que la privatisation du vivant c'est l'asservissement des peuples » 19 :00 *Dimanche*, TF1 du 09/04/2000

Analysant cette portée événementielle des biotechnologies, John Wérenne écrira sans détours : « **La biotechnologie est en fait l'objet de la troisième révolution technologique de ce siècle, après l'énergie nucléaire et les technologies de l'information.** (...) On peut attendre de la biotechnologie des effets importants sur la qualité de la vie et des conséquences sociales majeures en découleront puisqu'à long terme, en introduisant sur les marchés des produits entièrement nouveaux, elle modifiera l'équilibre actuel des échanges commerciaux. » WERENNE, J. *Lorsque le génie génétique devient biotechnologie*, (in) SUZANNE, C., *Les Manipulations génétiques, jusqu'où aller ?* Belgique, De Boeck Université, 1990, pp, 33-34

⁷⁸²Dans *Question de temps*, Antenne 2 du 24/09/1979, Watson dira ainsi : « **Je ne crois pas qu'au moment de notre découverte nous ayons pensé une seule seconde à la possibilité de manipuler la vie. Nous étions surtout très satisfaits d'avoir compris son mécanisme, de savoir comment la cellule se reproduit, comment elle se divise, comment on passe d'une molécule à deux molécules ? On se demandait à quoi pouvait bien ressembler le matériel génétique, et on était très content de voir que la réponse était si simple.** »

⁷⁸³ ARQUEMBOURG, J. *Le Temps des événements médiatiques*, op. cit, p, 8

En tant que commencement absolu, cet événement que sont les « manipulations génétiques » continue donc d'arriver tant qu'il produit des conséquences. Ces dernières sont des réalités qui l'individuent en aval après qu'il eut été nommé en amont. Et ce n'est qu'à partir de cette activité de nomination, de la perception des conséquences et des réponses qu'elles suscitent, que se forme une compréhension d'ensemble de l'événement⁷⁸⁴. **Ainsi, lorsqu'en 1996 éclatent à la face du monde ces crises que sont la brebis Dolly et l'affaire du soja transgénique, on ne peut véritablement les comprendre qu'en réinterrogeant l'événement plus lointain qui est à leur origine, à savoir l'avènement des manipulations génétiques dans les années 70.**

Ceci nous amène donc à nous interroger sur le(s) sens donné(s) à ce qui arrive pour la première fois dans le monde phénoménal et qui n'est, rappelons-le, guère dissociable du regard de ceux qui en font l'expérience. Car tout événement, disions-nous plus haut, n'est pas une réalité brute, mais une réalité toujours signifiée qui résulte d'un « parcours d'attribution de sens⁷⁸⁵ » encore appelé processus de nomination ou d'*événementialisation*.

Dans le corpus télévisuel, l'avènement des manipulations génétiques génère un discours de nomination en majorité porté par deux instances discursives : *l'instance médiatique* et *l'instance scientifique*. La nature confinée des débats entre scientifiques entre les années 60 et 90, laisse peu de place à l'émergence et à l'expression d'autres discours. Ces deux instances discursives se distinguent par les fonctions spécifiques et complémentaires que chacune joue dans le processus de référenciation. S'agissant de l'instance médiatique, son activité de nomination passe par l'acte d'informer, d'encoder le réel, de rendre compte de ce qui advient. Elle consiste plus particulièrement à révéler⁷⁸⁶ et rendre publique l'existence des manipulations génétiques.

Quant à l'instance scientifique, son activité consiste à expliquer l'événement, les sens qu'ils créent ainsi que ses immenses enjeux dans le nouvel ordre du monde qu'il instaure. L'instance scientifique est une *instance expert* dans le sens où, observe Chareadeau, elle est convoquée par le média en raison de sa capacité à prendre de la distance vis-à-vis de l'événement, à proposer des explications sur son origine profonde et à élaborer éventuellement des hypothèses prédictives⁷⁸⁷. On ne peut pour autant dire qu'il existe une césure systématique entre les deux instances médiatiques et scientifiques car, l'activité de nomination est une quête de sens

⁷⁸⁴ QUERE. L, *Entre fait et sens : la dualité de l'événement*, op.cit

⁷⁸⁵ ARQUEMBOURG, J. *Le Temps des événements médiatiques*, ibidem,

⁷⁸⁶Cette phrase de Chareadeau paraît ici tout à fait appropriée. Il écrit que « **Grâce à son pouvoir de visualisation, la télévision permet de faire voir ce que ne voit pas normalement le téléspectateur. Que cela ne soit pas fait par obsession de la révélation, ni comme simple alibi démonstratif, mais pour donner à voir ce qui participe des processus de fonctionnement ou de création des événements, quitte à produire une nouvelle opacité.** » CHAREAUDEAU, P., *La Télévision peut-elle expliquer ?* (in) BOURDON, J., *Penser la télévision*, op.cit, p, 274

⁷⁸⁷CHAREAUDEAU, P., *La Télévision peut-elle expliquer ?* ibidem, p, 262

collaborative au terme de laquelle l'événement, en tant qu'enjeu désignatif, acquiert une première signification.

Ce premier chapitre de l'analyse empirique aborde la question de l'individuation télévisuelle des « manipulations génétiques » comme événement fondateur. Il montrera dans une première partie, la façon dont **l'émergence médiatique des manipulations génétiques fait appel à une posture journalistique « événementialisante » de l'information. Les discours de la télévision organisent le récit de l'événement présenté comme l'histoire d'une innovation subversive, qui met en tension l'expérience de ses sujets et laisse entrevoir un horizon d'attente incertain. (I).**

Une telle individuation des manipulations est inséparable de la nature des dispositifs des émissions de télévision qui les élaborent. La seconde partie de ce chapitre s'intéressera à juste titre **aux émissions phares qui, par la richesse et la pertinence de leurs productions, ont participé de manière remarquable à la constitution événementielle des manipulations génétiques.** Si l'analyse de ces dispositifs révèle **l'ambition commune d'informer, de vulgariser et de séduire, elle montre aussi des singularités saisissantes notamment dans l'organisation des débats, des effets de sens recherchés, des types de publics convoqués et construits (II).**

I- Emergence et événementialisation télévisuelles des manipulations génétiques

Cette première partie du chapitre poursuit un double objectif. Il s'agira de montrer d'une part comment **l'émergence des manipulations génétiques est interprétée par la télévision comme un événement instaurateur d'un nouveau monde.** Cette constitution médiatique n'est pas une pure création de la télévision dans la mesure où, les discours qui en sont à l'origine, sont strictement calqués sur ceux portés par les scientifiques, premiers acteurs à faire l'expérience de l'événement. L'événementialisation télévisuelle des manipulations génétiques met en lumière la façon dont la télévision les dote d'une signification et leur construit une intrigue alors même que leur fin n'est pas connue, puisque l'événement qu'elles représentent est en phase d'inauguration. Nous montrerons ainsi, et d'autre part, comment cette **intrigue se noue autour de la perception médiatique d'un événement perturbateur, perception qui fait état d'une expérience en tension et d'un horizon d'attente trouble.** L'idée de cette expérience en tension prend naissance dès les premières émissions que la télévision consacre aux manipulations génétiques.

5.1.1- « Aux frontières du vivant » où l'ode à une expérience de « La Vie » en instance de désarticulation

Dans l'histoire du monde, des sciences en général et de la biologie en particulier, l'année 1953 fait donc date. Elle consacre de manière inédite la capacité acquise par l'homme d'agir sur l'hérédité du vivant grâce à sa compréhension de la structure des gènes. C'est très tôt que la télévision saisit l'extrême importance de cet événement scientifique qu'elle présente comme radicalement disruptif. Les premières émissions qu'elle consacre au sujet ne parlent guère proprement de manipulations génétiques, mais du vivant, de la vie et de son avenir perçus comme soumis désormais à des modifications sans précédent.

Entre l'année 1953 et les années 60, quatre émissions abordent la question précise des gènes de la vie. Il s'agit de « *Jean Rostand : Les Mystères de l'hérédité* (1959)⁷⁸⁸, « *Les recherches en nutrition* (1961)⁷⁸⁹ » (1961), « *L'Avenir de l'homme* (1962)⁷⁹⁰ » et « *Aux frontières de la vie* (1962)⁷⁹¹ ». Parmi ces productions médiatiques, seule cette dernière est véritablement au cœur de nos préoccupations. Dans « *Les recherches en nutrition* (1961) », Jean Causeret, directeur du laboratoire d'études sur la nutrition à l'INRA, n'évoque que de manière très allusive les nouvelles pistes de recherche en génétique dédiées à l'amélioration de la qualité nutritive des plantes. Pendant longtemps en effet, l'attention du dispositif télévisuel est restée davantage tournée vers la capacité du scientifique à modifier les êtres inférieurs (bactéries) et supérieurs (hommes et animaux) que vers l'espèce végétale. « *Aux frontières de la vie* (1962) » est l'une de ces émissions du corpus particulièrement éclairantes pour comprendre les lointaines origines du problème des OGM. Elle se distingue doublement par le fait de magnifier *la vie, œuvre de la nature*, et de mettre en relief la perspective du dérèglement de l'expérience que nous nous faisons d'elle, suite à la capacité acquise par l'homme d'intervenir désormais dans les gènes à l'origine de la vie.

Diffusée en 1962, l'émission présente deux particularités majeures. La première est liée au fait qu'elle met en vedette le célèbre biologiste Jean Rostand, investi dans le rôle médiatique de

⁷⁸⁸Cette émission est tournée dans le laboratoire de Jean Rostand où celui-ci aborde la question des mutants et des monstruosité, que le biologiste peut créer à partir de ses crapauds. Le biologiste évoque aussi quelques applications humaines de ces expériences en médecine prénatale notamment. *Jean Rostand, Les Mystères de l'hérédité*, La Une du 23/10/1953

⁷⁸⁹Diffusé sur La Une le 05/10/1961, ce document fait partie du journal télévisé du soir, qui consacre chaque fois une page spéciale à une question d'intérêt national.

⁷⁹⁰L'émission intitulée *Où ? Quand ? Comment ?* revient sur la célèbre phrase du biologiste américain Hermann Muller qui déclarait au début des années 90 : « *L'avenir de la race humaine est en danger* », en raison notamment du préjudice porté par les radiations chimiques sur le patrimoine génétique de l'homme. Voir *Où ? Quand ? Comment ? L'Avenir de l'homme*, La Une du 19/01/1962

⁷⁹¹*Visa pour l'avenir*, La Une du 28/12/1962

guide et d'éclaireur devant la complexité phénoménale du dérèglement en perspective. La seconde tient de la mélodie lyrique qui parcourt toute la narration du documentaire. Triste, grave soupçonneuse et lugubre, celle-ci résonne en effet comme une ode mélancolique à une expérience originelle du vivant en instance de désarticulation. Cette dimension prend son sens d'abord dans la façon dont le présentateur, Roger Louis, dresse un portrait élogieux de « *La Vie* », *œuvre de la nature*. Portrait à la suite duquel se déploie le récit prédictif de la dislocation de cette expérience engendrée par la capacité à manipuler l'ADN. Accompagnant des images accélérées et pétillantes, qui montrent le processus de création et d'évolution de la vie, la mélodie dramatique surplombe la voix du narrateur qui déclare avec une certaine gravité :

- « (...) La vie nous savons tous ce que c'est. Et nous n'avons pas besoin d'un chimiste ou d'un physicien pour en **admirer les mystères**. Surtout pas d'un chimiste ou d'un physicien pensez-vous. La vie, c'est tout ce qui nous entoure. Tout ce monde animal dont nous découvrons tous les jours **le comportement presque raisonné, les astuces surprenantes, et les formes dont la variété infinie rendrait mièvre, limitée, décevante l'imagination du peintre le plus délirant. La vie au fond ce serait le contraire d'une équation chimique, le contraire de la rigueur et du codifié**⁷⁹²»

Cet énoncé est riche d'enseignements car il met en exergue trois aspects fondamentaux de la question de la vie et de son expérience. Le premier est son *irreprésentabilité* : l'expressivité de la vie est perçue comme insaisissable. Elle se dérobe à l'ingéniosité de l'humain comme l'attestent ces termes élogieux du reporter, que sont : « *admirer le mystère, comportement raisonné, astuces surprenantes, formes et variétés infinies qui rendraient mièvre, limitée et décevante l'imagination du peintre le plus délirant.* »

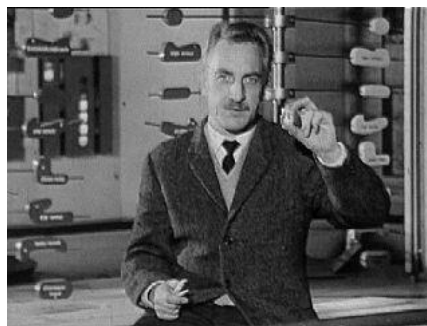
Le deuxième aspect est *l'individualité de son expérience* : présentée comme profondément personnelle, l'expérience de la vie n'a guère besoin de secours extérieurs pour se réaliser. Si *l'irreprésentabilité de la vie* et *l'individualité de son expérience* consacrent pleinement sa dimension transcendante, le troisième aspect livré dans l'énoncé va à l'encontre de cette apologie. Il fait état d'un *renversement de cette évidence originelle*. On le perçoit dans l'usage du conditionnel dans la dernière phrase de l'énoncé : « *la vie au fond ce **serait** le contraire d'une équation chimique, le contraire de la rigueur et du codifié* ». En effet, cette phrase semble annuler tout le mystère qui sublime la vie. Par l'hypothèse qu'elle pose, elle fragilise l'évidence dont rendrait compte une phrase comme « *la vie **est** le contraire d'une équation chimique...* » Bousculant le truisme de *la vie comme œuvre exclusive de la nature*, elle introduit le doute dans les perceptions, remettant en cause l'évidence de son inimitabilité, de son insondabilité et de sa transcendance. Autant dire alors que le conditionnel employé dans ce propos du narrateur fait ici **œuvre de révélation** d'une rupture des liens qui nous unissaient avec l'évidence.

⁷⁹² *Visa pour l'avenir, Aux frontières de la vie*, La Une du 28/12/1962

Cette vision un peu alarmiste est à rattacher au mode de fonctionnement du dispositif de l'émission. Celui-ci nous apparaît en effet comme une sorte de « **dispositif d'adieu** » à une représentation établie du monde : celle de *la vie qui ne serait qu'œuvre de la nature*. Cet effet de sens nous est induit de trois manières différentes. D'abord par l'impression que suscite la mélodie dramatique qui accompagne la narration. Ensuite par les mises en scènes visuelles servant à l'introduction du récit de la désarticulation en perspective. Enfin, par les témoignages de ceux qui sont les plus à même d'expliquer cette désarticulation.

Si la triste mélodie qui rythme le récit évoque l'impression d'une rupture, les mises en scène visuelles qui introduisent la narration sont encore plus suggestives de l'idée qu'une désarticulation est en vue. En effet, les premières images de l'émission ouvrent sur son présentateur, Roger Louis, assis dans un laboratoire et tenant en main un flacon d'ADN. Dans un mouvement qui joint l'acte à la parole, il déclare ceci :

- « **Il y a dans ce flacon une substance qui est plus précieuse que l'or, le diamant ou le pétrole du monde réunis.** Cette substance, les anglais l'appellent le DNA. Les français, l'ADN, et les chimistes d'un nom un peu barbare : l'acide désoxyribonucléique. **Suivant le point de vue auquel on se place, c'est une substance chimique inerte ou c'est déjà de la matière vivante.** Nous vous expliquerons pourquoi tout à l'heure. Quoiqu'il en soit, **tout le mystère de la vie se trouve à l'intérieur de cette substance. Et ce flacon est un peu une boîte de pandore qu'il vaut mieux refermer** en attendant de vous expliquer pourquoi⁷⁹³. »



Le journaliste Roger Louis brandissant le flacon d'ADN

Cette vie qualifiée de plus précieuse que l'or, le diamant et le pétrole, et dont on pouvait penser qu'elle est en dehors des capacités de domination de l'homme, est brusquement montrée comme domesticable. En effet, le fait que Roger Louis referme le flacon d'ADN est, nous semble-t-il, très symbolique de l'idée d'une capacité de **s'auto-saisir, de s'appropriier, de commander, de soumettre, de conquérir et de dompter la vie**. Ce mouvement qui consiste à ouvrir et refermer le flacon d'ADN, siège de la vie, produit **l'effet d'une illusion de contrôle**. Et c'est bien cet imaginaire qui nourrit ce discours alarmiste et grave du présentateur qui décrit le flacon comme une « *boîte de pandore qu'il vaut mieux refermer avant d'expliquer pourquoi* ».

⁷⁹³ Visa pour l'avenir, *Aux frontières de la vie*, la Une du 28/12/1962

Ainsi, cette mise en scène constitue l'amorce d'un travail de reconstitution des faits qui relie les causes à l'égard desquelles le monde du vivant est vu comme promis à un dérèglement sans commune mesure. A travers des images d'archives, l'émission montre d'abord la grande cérémonie de remise du Prix Nobel aux cinq physiciens et chimistes à l'origine de la découverte de la structure de l'ADN. En insistant sur le fait qu'au lieu de recevoir un Prix Nobel de chimie et de physique, ces récipiendaires reçoivent de manière exceptionnelle un Nobel de médecine, le récit montre vite que la connivence entre le chimiste, le physicien et le biologiste se fait tout naturellement. L'on parle ainsi de biologie moléculaire et de biochimiste. Le scientifique n'est plus envisagé comme spectateur de la création car, en détenant les secrets de la vie contenus dans le flacon d'ADN brandi par Roger Louis au début de l'émission, il peut agir dessus. Comme en témoigne ce propos éclairant du Professeur Sadron, biochimiste interrogé par l'émission :

- « (...) au lieu de regarder la matière vivante se développer sans qu'on puisse rien y faire, nous pouvons cette fois intervenir de telle manière que nous pouvons la (molécule ADN) modifier à notre volonté. (...) en touchant à ce niveau-là de la molécule, nous pouvons arriver à être, peut-être maître de l'évolution des êtres vivants à notre volonté. Il est raisonnable de penser que l'homme est *à la veille à l'heure actuelle* non plus du tout d'observer la vie et de se contenter de comprendre plus ou moins ce qui se passe, mais encore d'agir sur la matière vivante de telle manière que le monde vivant peut être à sa merci. ⁷⁹⁴»

La dernière phrase de cet énoncé est encore plus édifiante dans la mesure où l'usage des locutions adverbiales « *à la veille de* », « *à l'heure actuelle* », décrivent parfaitement l'état selon lequel **l'expérience transactionnelle de la vie est « en voie » de rupture**. Ce propos du professeur Sadron sera appuyé dans cette même émission par ceux du Docteur Zamenhof et de Jean Rostand, qui évoqueront tous l'idée de pouvoir, à partir de cette connaissance des gènes, parvenir **désormais** à la création d'une race d'hommes pure. Ces fantastiques imaginaires seront abordés dans le prochain chapitre de cette recherche. Ce que font prendre conscience ces propos, c'est bien alors l'idée d'un désordre latent, d'une expérience du vivant en instance de transformation sous l'action des scientifiques. Ceci est entre autres exprimé dans l'usage du futur dans les « curieux » discours imputatifs suivants :

- Jean Rostand, biologiste : « (...) L'homme en général ne reste pas longtemps au rôle de spectateur. La science ne reste pas longtemps passive. Elle devient active. Elle intervient. **Nous finirons par intervenir, par modifier ce DNA.** Je dis « nous », ce ne sont pas les biologistes, ce sont **les chimistes qui finiront par modifier ce DNA.** (...) Mais il est certain que par un moyen ou un autre, **les chimistes finiront par modifier le DNA. Ils feront une sorte d'industrie du DNA,** comme on fait l'industrie des matières plastiques, on fera des super DNA ».
- Roger Louis : « Créer la vie dans une éprouvette comme ça, c'est au fond le rêve du **chimiste. Non, il n'y est pas arrivé encore.** Ce que vous voyez là, c'est du plastique. Mais le plastique, c'est déjà une macro molécule, beaucoup plus simple que le DNA certes. Il vous suffit de comparer ces formules avec

⁷⁹⁴Ibidem,

celle que vous avez vue tout à l'heure pour vous en rendre compte. Mais le chimiste a déjà fait des progrès étonnants. Il a créé des corps qui n'existaient pas dans la nature. Des macromolécules douées de caractéristiques propres (...) On n'a pas modifié des hommes, mais le Professeur Benoit a modifié des canards et le Docteur Strum a modifié des poules. Dans les laboratoires, les biochimistes et les biophysiciens s'acharnent comme ici à représenter dans l'espace la structure des macromolécules complexes qui forment l'être vivant. En attendant de pouvoir les fabriquer, les synthétiser. **Le biologiste classique qui se contentait bien souvent d'observer cède peu à peu la place à ces hommes plus ambitieux que la perspective de créer la vie n'effraie pas, ou n'effraie plus. Que nous réserve l'avenir ?** C'est au grand biologiste et au grand humaniste qu'est Jean Rostand que nous avons demandé de conclure⁷⁹⁵»

La ressemblance de ces propos manifeste très clairement la connivence entre le journaliste et l'éclaireur qu'est Jean Rostand car, il est peu vraisemblable que le biologiste soit étranger aux phénomènes de rupture de l'ordre qu'initie la connaissance des gènes. Mais le sentiment que le chimiste « *n'est pas encore parvenu à créer la vie dans une éprouvette* » est très symbolique de l'idée que **l'expérience de la création de la vie s'ouvre progressivement à une faille sans précédent**, grâce à laquelle l'homme est supposé prendre en main la commande chimique et biologique du destin du vivant. L'idée qu'il puisse désormais accéder aux portes de l'hérédité génère ainsi un discours grave et alarmé, par le biais duquel se met en place un travail de nomination, de description et de catégorisation qui consacre toute la portée événementielle de cette capacité d'agir.

Si *Aux frontières de la vie* ainsi que les autres émissions que nous citons plus haut ne parlent guère de manipulations génétiques, il est clair que dans le propos accusateur de Jean Rostand ci-dessous, les termes **modifier, falsifier, frelater** façonnent symboliquement la lignée dans laquelle l'expression « **manipulation génétique** » prendra son essor. Observons ce discours :

- Jean Rostand : « (...) L'homme en général ne reste pas longtemps au rôle de spectateur. La science ne reste pas longtemps passive. Elle devient active. Elle intervient. Nous finirons par **intervenir, par modifier ce DNA**. Je dis « nous », ce ne sont pas les biologistes, ce sont les chimistes qui finiront par modifier ce DNA. Et déjà, ils ont commencé à le faire, car en 1928, le biologiste anglais, vous voyez à ce moment-là, c'était encore le règne des biologistes. Le biologiste anglais a fait sans le savoir une **modification de DNA**. Il a transformé le patrimoine héréditaire d'une certaine race de microbes en le soumettant à l'action de microbes tués d'une autre race. Et de cette expérience, on a dit que c'était un grand événement, un des grands événements de l'histoire de la biologie. Je crois qu'on peut même aller jusqu'à dire que c'est un des plus grands événements de l'histoire de l'homme. Car c'est la première fois qu'on a touché à un patrimoine héréditaire, qu'on a touché à la spécificité d'un DNA. On a fait des expériences sur les animaux supérieurs, vous le savez. On a essayé de modifier le DNA des animaux supérieurs, les oiseaux. Les résultats de ces expériences sont encore controversés. Mais il est certain que par un moyen ou un autre, les chimistes finiront par **modifier le DNA**. Ils feront une sorte d'industrie du DNA, comme on fait l'industrie des matières plastiques, on fera des super DNA. On finira par **falsifier le DNA naturel**, par le **frelater** en y introduisant des molécules étrangères. **Et alors vous voyez tout ce que cela ouvre d'espairs et aussi de perspectives pour l'homme, mais aussi disons-le d'inquiétudes.** ⁷⁹⁶»

⁷⁹⁵ *Visa pour l'avenir, Aux frontières de la vie*, La Une du 28/12/1962

⁷⁹⁶ Ibidem,

5.1.2- Emergence et nomination télévisuelle du mot-événement « Les manipulations génétiques »

Jusqu'au début des années 70, le terme « manipulations génétiques » n'est nullement prononcé par l'instance médiatique et scientifique. Mais il apparaît en sourdine dans les termes axiologiquement négatifs que sont « *modifier, falsifier, frelater* », que nous venons de voir dans le discours de Jean Rostand. Si on note la première apparition du terme en 1970 dans « *Un Héritage menaçant* (Antenne 2 du 23/11/1970) » dans ces premiers mots du documentaire :

- Voix off : « Etats-Unis, 1970. Dans ce pays les conséquences d'une révolution née au siècle dernier sont extrêmes. Ici, la révolution industrielle a transformé radicalement notre mode de vie, l'a améliorée. Pourtant, dans ce pays de la réussite matérielle, le malaise grandit. Submergés par leurs produits, leurs déchets, effarés par l'avenir, il semble que les hommes n'ont pas su répondre aux problèmes profonds moraux que leur posait le progrès. Saurons-nous mieux maîtriser les conséquences graves d'une révolution qui se prépare sans fracas dans les laboratoires de biologie où, des savants **manipulent l'hérédité**, agissent sur la matière vivante. ⁷⁹⁷»,

sa popularisation est à mettre au crédit des magazines de plateaux qu'ils soient scientifiques (*L'Avenir du futur, Planète bleue,*) de société, (*La Marche du siècle, Questions de temps,*) ou politiques (*Cartes sur Table*). A travers ces émissions, l'activité de nomination des manipulations génétiques prend un relief particulier avec la posture « événementialisante » de l'information que l'on retrouve dès l'introduction des émissions. C'est cette posture qu'il convient d'abord d'analyser car, en se manifestant dès l'introduction des émissions, **elle établit un contrat de parole⁷⁹⁸, de sens et d'action**. Elle forge la ligne directrice des émissions. Ainsi, une grande partie de l'activité de mise en intrigue se réalise dans les discours d'ancrage. Se tourner vers ces discours en tout premier lieu, tient donc d'une nécessité théorique car, comme le fait remarquer à juste titre N. Nel, « l'analyse des dispositifs sémantiques et thématiques inhérents à la construction télévisuelle de mondes **se doit donc d'abord de montrer comment la télévision parle le monde. Puis, comment elle le magnifie par des dispositifs de spectacularisation et de remodelage symbolique.**⁷⁹⁹ »

Si ces discours d'ancrage sont donc importants, c'est parce que nous considérons à la suite de F. Jost que la dénomination, prise au sens large du terme, est au cœur de l'agir du dispositif télévisuel ainsi que de l'interprétation de ses offres⁸⁰⁰. Elle prend ses racines dès le générique d'ouverture des émissions, les premières prises de parole de l'animateur et les différentes mises en scène qui les accompagnent.

⁷⁹⁷ *Un héritage menaçant*, Antenne 2 du 23/11/1970

⁷⁹⁸ CHEVALIER, P. *L'Expert à la télévision*, op.cit

⁷⁹⁹ NEL.N. *Les Dispositifs télévisuels*, (in) BOURDON, J., JOST, F. *Penser la télévision*, Actes du colloque de Cérisy, Paris, INA, 1998, p, 68

⁸⁰⁰ JOST, F. *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris, Ellipses, 2004, p, 24

L'étude des discours introductifs des émissions de notre corpus, montre que les « manipulations génétiques » sont abordées à l'aune des principes de l'événement disruptif que sont le principe de *modification et de réconfiguration*, le principe de *prégnance* et le principe de *saillance*. Cadrer le nouveau au prisme de ces conditions, c'est de manière évidente, lui conférer le statut d'un événement, ceci, bien qu'à ce stade de son apparition, il n'est qu'un objet de conscience et de pensée car toutes ses conséquences et applications pratiques ne se sont pas encore manifestées. On peut observer cette lecture événementielle des « manipulations génétiques » dans les discours introductifs des émissions suivantes :

- Robert Clarke, présentateur-plateau (*L'Avenir du futur, Une* du 02/06/1980) : « Bonsoir Mesdames, Bonsoir Mesdemoiselles, Bonsoir Messieurs. Ce matin, à l'Unesco, le Pape Jean Paul II a évoqué de façon très nette la responsabilité de l'homme de science en parlant notamment du sujet de notre émission de ce soir, c'est-à-dire **les manipulations génétiques**. Il est vrai que les hommes de science peuvent avoir dans ce domaine une responsabilité très grande. Si la physique a été la science de ce siècle avec par exemple les progrès fulgurants en atome ou en électronique, il est en effet probable que **la biologie sera la science la plus importante du siècle prochain**. Parce que les biologistes ont **acquis un pouvoir qui n'est entre les mains d'aucun autre homme de science. Ce pouvoir, c'est celui de modifier l'hérédité des êtres vivants**⁸⁰¹. »
- Louis Bériot, présentateur (*Cartes sur table, Antenne 2*, du 24/09/1979) : « Bonsoir, les grandes découvertes qui ont transformé et bouleversé l'histoire de l'humanité, vous les connaissez. Le feu, la roue, l'avion, et plus près de nous l'atome et l'ordinateur. **Il existe depuis cinq ou six ans, un domaine qui va sans doute engendrer une véritable révolution de notre destinée. C'est celui de la biologie**. Les savants **se sont en effet donné les moyens de changer l'homme, l'animal, la fleur s'ils le veulent. C'est ce qu'on appelle les manipulations génétiques**⁸⁰². (...) Les défis de l'énergie, de l'informatique, de l'éducation ou de la santé doivent être au cœur de vos préoccupations, car leur intrusion dans votre vie quotidienne ne doit pas se faire sans votre assentiment ⁸⁰³»
- Jean Cabries, Présentateur-plateau (*Présence Protestante, La Biologie et la Théologie, La Une* du 30/11/1980) : « **Dans quelques années peut-être, quand vous ouvrirez votre poste de télévision, le présentateur qui vous apparaîtra aura votre tête et puis il aura la vôtre, vous aurez la sienne**. Ce qu'il vous dira vous l'aurez déjà sur le bout de la langue. Evidemment, nous ne serons plus là, ni vous ni moi pour assister à ce **curieux prodige**. Mais ce seront des doubles qui se parleront et se répondront. Des individus strictement identiques. Science-fiction peut-être, mais il paraît que déjà des savants faire cela avec des grenouilles. Des grenouilles exactement pareilles. **Ce que l'on appelle les manipulations génétiques** et qui représentent une branche importante, complexe et **très mal connue à l'heure actuelle du grand public** des sciences posent déjà aux chercheurs, aux médecins, aux biologistes, aux savants et aussi **au simple public que nous sommes**, aux chrétiens en particulier **des problèmes nouveaux et déroutants**⁸⁰⁴ ».
- Robert Clarke, Présentateur-plateau (*Biologie : la Grande Peur, L'Avenir du Futur, La Une* du 26/01/1987) : « Bonsoir Mesdames, Bonsoir Mesdemoiselles, Bonsoir Messieurs. **Nous avons connu, nous avons vécu l'âge de l'atome, l'âge de l'électronique, l'âge de l'informatique**. Je crois qu'on peut dire **aujourd'hui que nous sommes entrés dans l'âge de la biologie. La biologie est en effet la science qui fait actuellement les progrès les plus spectaculaires et les plus importants**

⁸⁰¹L'Avenir du futur, La Une du 02/06/ 1980

⁸⁰³Les manipulations génétiques, Antenne 2, du 24/09/1979

⁸⁰⁴La Biologie et la Théologie, Présence Protestante, La Une du 30/11/1980

parce que leurs conséquences toucheront chacun d'entre nous. Les biologistes nous préparent par exemple de nouvelles armes pour lutter contre les maladies, de nouveaux médicaments, de nouveaux vaccins et aussi de nouveaux aliments, de nouveaux produits de toute sorte. Mais il y a une activité des biologistes qui inquiètent. **Ils ont depuis quelque temps un pouvoir que certains qualifient d'extravagants. Ce pouvoir, c'est celui d'agir sur l'hérédité des êtres vivants.** Il est vrai que la plupart des biologistes n'agissent pour l'instant que sur l'hérédité de microbes, de micro-organismes. Mais certains ont commencé à agir sur des animaux plus proches de nous, des souris par exemple. **Eh bien entendu, on ne peut s'empêcher de se poser des questions de savoir quand et comment certains biologistes décideront de s'attaquer à l'hérédité de l'homme, ce qui aura des conséquences que personne à l'heure actuelle ne peut calculer⁸⁰⁵».**

Jean Marie Cavada, présentateur-plateau (*La Marche du siècle, Le singe, l'homme et le mutant*, Antenne 2 du 16/12/1987) : « (...) si vous nous rejoignez, je rappelle que ce soir, vous regardez *La Marche du siècle* sur **un des événements scientifiques les plus importants** des prochaines années à venir. C'est-à-dire, que va-t-il se passer avec **le génie génétique**⁸⁰⁶»

Dans ces différents énoncés, l'information sur les « manipulations génétiques » est construite à partir d'une même posture journalistique à savoir l'événementialisation. G. Lochard, qui entre autres distingue cette posture de celle de la thématization, la définit par le fait que les professionnels des médias **accordent aux faits saillants le statut de symptôme**. Ils décrivent ceux-ci, écrit-il, comme des occurrences qui **« introduisent un désordre révélateur mettant au jour des lois, des processus, des systèmes de causalité sur lesquels il oblige à porter le regard pour comprendre le cours du monde⁸⁰⁷ »**. La solennité et la gravité des discours de cadrage ci-dessus, qui parlent d'*événement*, de *véritable révolution*, de *pouvoir extravagant de modification*, de *conséquences*, de *problèmes nouveaux déroutants*, d'*intrusion*, etc. sont une preuve de cette posture adoptée dès le départ par la télévision. En abordant les « manipulations génétiques » comme un phénomène qui met au jour des lois et un nouvel ordre, ces discours médiatiques soulignent leur pouvoir de transformation et de reconfiguration du monde ainsi que la nécessité de leur porter une attention privilégiée et vigilante. C'est ce que nous allons explorer de manière plus détaillée.

⁸⁰⁵ *L'Avenir du Futur, Biologie : la Grande Peur*, La Une du 26/01/1987

⁸⁰⁶ *La Marche du siècle, Le singe, l'homme et le mutant*, Antenne 2 du 16/12/1987

⁸⁰⁷ LOCHARD, G. *L'Information télévisée : mutations professionnelles et enjeux citoyens*, op.cit, p. 84

5.1.3- Le potentiel reconfigurant des « manipulations génétiques » ou les horizons spectaculaires d'une distorsion inédite du monde

Dans les énoncés ci-dessus, le principe de transformation du monde induit par l'apparition des « manipulations génétiques » est souligné par différents phénomènes linguistiques, comme les occurrences verbales mobilisées par les présentateurs. Les plus pertinentes apparaissent dans ces expressions : « *les scientifiques ont **acquis** un pouvoir, (ils) se sont **donné** les moyens..., de **modifier** l'hérédité, de **changer** l'homme ; (les manipulations vont) **engendrer** une révolution, etc.* ». Ces occurrences traduisent symboliquement la survenance d'une nouvelle discontinuité du monde. Ces verbes, et plus spécifiquement, « **engendrer, changer, modifier** », expriment une relation causale entre la capacité d'accéder aux gènes et les bouleversements du monde que celle-ci induit. C'est pour cette raison qu'ils fonctionnent particulièrement comme le noyau dur du processus de référenciation. Ils remplissent ce rôle que leur associe Ricœur, qui soulignait que le verbe est le lieu et l'organe linguistique de l'événement⁸⁰⁸. Ainsi, ils témoignent singulièrement le fait que l'événement a un effet disruptif.

La temporalisation qui s'effectue dans l'énoncé 2 à travers la phrase « *il existe depuis cinq ou six ans (...)* » active un travail de recontextualisation qui définit d'abord le domaine dans lequel font irruption les manipulations génétiques. Il s'agit du domaine des sciences techniques. Et cette contextualisation laisse donc apparaître l'événement comme avant tout d'un **événement scientifique doté de fortes implications sociétales**. On saisit certaines des composantes de l'événement dans le fait d'être adressé à des êtres particuliers : « *les manipulations génétiques (...) posent déjà **aux chercheurs, aux médecins, aux biologistes, aux savants et aussi au simple public que nous sommes, aux chrétiens en particulier des problèmes nouveaux et déroutants***⁸⁰⁹ », « *un domaine qui va sans doute engendrer une véritable révolution de **notre destinée*** », etc. ; et à un collectif universel : « *les conséquences toucheront **chacun d'entre nous*** ».

Ses composantes sont aussi perceptibles dans l'usage du présent « *il existe depuis cinq ou six ans...* », qui exprime aussi bien le fait que l'événement est actuel et concret, mais que surtout, certaines de ses conséquences sont observables au moment de l'émission des discours⁸¹⁰. Ceci a

⁸⁰⁸ RICOEUR, P., *Événement et sens, Raisons Pratiques* 2, op.cit, p, 43

⁸⁰⁹ *Présence Protestante, La Biologie et la Théologie*, La Une du 30/11/1980

⁸¹⁰ La fabrication de l'hormone de croissance par manipulation génétique est par exemple un acquis que l'on constate dès la fin des années 70. Dans *L'Avenir du futur, Biologie du futur : le génie génétique*, (La Une du 02/06/1980), le biochimiste Jean Rosa livrera ce témoignage : « (...) j'ai vu apparaître les résultats de très nombreuses expériences qui ont confirmé les espoirs mis dans le génie génétique. J'ai vu des applications poindre et **certaines sont presque déjà utilisées** au moins dans le diagnostic de certaines maladies génétiques. Par exemple, en dehors même des maladies génétiques, **la possibilité tout à fait clair qui apparaît à l'heure actuelle de**

pour mérite de bien nous montrer que ce qui est arrivé n'est événement qu'*a posteriori*, car, rappelons-le, l'événement se conjugue au futur antérieur après qu'il a montré certains de ses ressorts disruptifs. L'existence de ce discours médiatique qui évoque un événement réel n'a été possible que grâce aux témoignages des scientifiques dans lesquels ceux-ci livrent le sentiment de vivre un événement majeur avec les manipulations génétiques. Ces propos du biochimiste Jean Rosa et de l'ancienne ministre de la santé Michèle Barzach, respectivement extraits de *L'Avenir du futur* (1980) et de *La Marche du siècle* (1987), sont édifiants :

- Jean Rosa, biochimiste « (...) **il se produit sous nos yeux actuellement une révolution considérable qui va très probablement modifier non seulement la médecine, la thérapeutique, mais aussi les conditions de vie**⁸¹¹».
- Michèle Barzach, Ministre de la Santé et de la famille s'exprimant au sujet du génie génétique : « (...) **nous vivons une révolution biologique fantastique** ⁸¹² »

La recontextualisation et la relation de causalité permettent alors de saisir, de manière plus générale, la portée événementielle des manipulations génétiques. Elles font date, bien que toutes leurs conséquences ne soient encore visibles. **Les énoncés qui sont au service de leur individuation comme événement sont ainsi caractérisés par un mouvement de projection et d'anticipation, que l'on observe dans les présentations effectuées par les journalistes.** Dans celle de Robert Clarke, on repère par exemple l'idée que « *la biologie sera la science la plus importante du siècle*⁸¹³ ». Ce discours fait écho aux témoignages des scientifiques qui se plaisent eux-mêmes à le dire⁸¹⁴.

pouvoir obtenir des hormones à l'intérieur des bactéries est tout à fait rassurant pour l'avenir des possibilités d'application du génie génétique dans le domaine médical.»

⁸¹¹*L'Avenir du futur, La Biologie du Futur, le génie génétique*, la Une du 02/06/1980

Cet extrait est un autre exemple. Jean Marie Cavada ouvre *La Marche du siècle* intitulée *Le Singe, L'Homme et le mutant* (Antenne 2 du 16/12/1987), sur ce ton : « Y-a-t-il ce soir parmi vous une seule personne qui n'attende pas du progrès scientifique le remède miracle à une maladie qui sinon emportera un proche ou un ami ? Naturellement non ! Nous attendons tous tout du progrès scientifique et le plus tôt possible. Il y a une discipline particulièrement où ce progrès nous apportera **des solutions spectaculaires** contre des maladies jusqu'ici foudroyantes. C'est **le génie génétique**. Est-ce que ça existe ? Oui, **des chercheurs, sous nos yeux en ce moment en France, un peu partout à travers le monde**, les reportages vont vous le montrer, travaillent dans cette discipline.»

⁸¹²*La Marche du siècle, Le singe, l'homme et le mutant*, Antenne 2 du 16/12/1987

⁸¹⁴ C'est l'exemple de ce discours du Professeur Jean Bernard en ouverture de l'émission *Question de temps* (Antenne 2 du 24/09/1979) : « (...) Ces découvertes que l'on a d'ailleurs d'un mot pas très heureux appelé **les manis génétiques** ont une très grande importance. Une triple importance (...) les biologistes de notre temps ont découvert ce qu'ils appellent le code génétique, c'est-à-dire les lois qui règlent la formation de la substance vivante. **Et tout permet de penser que pendant la fin de ce siècle et pendant la moitié du siècle prochain, la biologie va tenir la place que la physique vient de jouer les cinquante dernières années.** »

Ainsi, si orienter l'événement scientifique vers l'avenir c'est d'une certaine manière coller à ce discours scientifique source, c'est aussi et surtout l'occasion de se frayer une possibilité d'esquisser les horizons de sens inédits qu'il crée dans notre expérience transactionnelle. Et c'est plus généralement ce phénomène de recontextualisation et de reconfiguration du destin de l'humanité au prisme d'une technologie naissante qui permet de saisir la radicalité du nouveau qui perturbe l'ordre institué.

En effet, pour rendre compte du *principe de transformation et de reconfiguration*, les discours médiatiques s'attachent à montrer entre autres qu'une rupture spectaculaire s'est brutalement opérée dans la hiérarchie des connaissances que l'homme a acquises, et qu'une nouvelle forme de connaissance rejette dans l'ombre toutes les autres. A travers les discours médiatiques, cette refondation de l'ordre des savoirs scientifiques s'effectue à travers le parallèle établi entre les manipulations génétiques et d'autres progrès scientifiques réputés être des événements particulièrement disruptifs. Le feu, l'atome, l'informatique, l'avion, la roue, sont cités dans nos discours comme des événements de référence. Et l'inscription des manipulations génétiques dans cette chaîne événementielle des grandes découvertes scientifiques, suffit à elle seule comme indice du degré de rupture qu'elles opèrent dans l'expérience du monde. Pourtant, dans ces discours de cadrage, le rappel de ces événements de référence n'est en même temps qu'une manière de « dévaluer » les progrès bouleversants qu'ils ont réalisés dans notre expérience du monde, ceci, face à l'immense portée des sens créés par les manipulations génétiques au sein de la biologie.

Ainsi, cette mise en relation entre les manipulations génétiques et ces événements scientifiques de référence se révèle comme une **opération de classification et de caractérisation** par rapport à un ordre établi, celui des sciences d'abord. En effet, les manipulations génétiques sont distinguées à la fois par la matière sur laquelle elles s'appliquent à savoir l'hérédité, l'essence de la vie, et par le caractère massif de ses domaines d'application⁸¹⁵.

Dès lors qu'on identifie la révolution biologique des « manipulations génétiques » comme l'événement qui permet d'intervenir directement sur ce qui fait l'essence de l'humanité, à savoir cette hérédité dont l'amélioration est supposée permettre à l'homme, artisan des événements que sont l'atome ou l'informatique, de produire d'autres événements encore plus grands, on conçoit

⁸¹⁵La présentation que fait Daniel Leconte en ouverture de son émission « *Les années Bio* du 08/03/1989 » d'antenne 2, illustre parfaitement cet aspect révolutionnaire de la biologie et du caractère massif des sens que créent les manipulations génétiques : « En un demi-siècle, la biologie a fait des progrès fabuleux. Génie génétique, biotechnologies, reproduction in vitro, ces mots sont désormais entrés dans le vocabulaire de tous les jours. **Mais que recouvrent-ils ? Tout simplement la possibilité de reprogrammer la vie, de modifier les microbes, les plantes, les animaux et pour finir l'homme lui-même. Par cette révolution, l'homme touche tous les domaines : la pharmacie, l'environnement, la nature, la reproduction de l'espèce humaine. »**

inévitablement la biologie comme discipline reine qui, potentiellement, peut transcender toutes les autres. Elle est ainsi perçue comme la discipline qui marque désormais les nouvelles frontières de la science. Elle semble représenter son âge d'or car, par son événement scientifique, elle ouvre à l'humanité une nouvelle ère de savoir particulièrement éclatante.

En effet, les horizons de sens ouverts par les manipulations génétiques sont immenses et, comme nous le verrons dans l'analyse du discours scientifique, couvrent de multiples aspects de la vie et de notre environnement. Maîtriser l'hérédité, c'est maîtriser tout le vivant, animal, végétal et bien plus encore. Avec les manipulations génétiques, les systèmes d'hybridation des espèces pratiqués par l'homme depuis des siècles deviennent «surrannés» devant une technique dont l'essence est de faire exploser la barrière naturelle des frontières entre espèces⁸¹⁶. Grâce à la compréhension de l'universalité du code génétique, il est en effet désormais possible de transférer les gènes de n'importe quelle espèce vivante dans une autre non apparentée, pour conférer à celle-ci des propriétés particulières obéissant non plus aux volontés de la nature, mais à celles de l'homme. C'est ainsi que des gènes d'une espèce donnée sont insérées dans une autre pour en faire un ouvrier qui code des propriétés précises, exécute un programme déterminé et travaille au service d'une mission spécifique comme résister au froid, à la sécheresse ou à la toxicité d'une pyrale. Les exemples sont abondants. Ainsi, un gène humain est transféré dans des plantes⁸¹⁷. Un gène de l'hormone de croissance humaine est introduit dans une souris, un poisson ou un porc⁸¹⁸. Ce même omnivore est «monté» en laboratoires à partir d'une peau de vache. Des poissons transgéniques fluorescents sont mis au point⁸¹⁹, et un saumon transgénique vorace et six fois plus grand que ses congénères de la même espèce est fabriqué de toute pièce.⁸²⁰ De même, des souris transgéniques sont rendues insensibles à la présence des chats grâce à leurs récepteurs olfactifs modifiés⁸²¹. Des bactéries sont enfin fabriquées pour être capables de produire de l'alcool, du pétrole, etc. La liste est incommensurable. Voilà toutefois,

⁸¹⁶ Cette caractéristique fondamentale des manipulations génétiques provient de la découverte du caractère universel de l'ADN. Au début des années 60, les scientifiques décryptent le code génétique et se rendent compte que celui-ci est composé pour toutes les espèces vivantes, y compris l'homme, d'une suite de quatre lettres «ACGT», qui commandent la fabrication d'une protéine précise. Un code génétique universel signifie ainsi la possibilité de permuter et de transférer des gènes d'une espèce à une autre pour conférer à celle qui reçoit un caractère héréditaire précis de celle qui donne.

⁸¹⁷ Eduardo Kac a par exemple développé dans les années 2000 une transgénèse du pétunia en transférant dans celui-ci un gène humain.

⁸¹⁸ En 1982, le Professeur Ralph Brinster a implanté un gène de l'hormone de croissance humaine dans une souris. La même expérience a été renouvelée sur un porc. Celle-ci s'est révélée bien plus chaotique car le porc récepteur du gène humain ne tenait pas debout et développait une musculature extraordinairement grossière.

⁸¹⁹ La Glofish de son nom est un poisson transgénique mis au point et breveté en 1999 par de chercheurs de Singapour

⁸²⁰ Voir le documentaire très édifiant de Bertram Verhaag et Gabriele Kröber (2002) sur *Les Monstrueux animaux de la génétique*.

⁸²¹ Une création de chercheurs japonais rendue public en 2007.

quelques-uns des effets spectaculaires d'un événement bouleversant qui rompt nos représentations sociales et nos cadres d'expérience habituels autour de la reproduction et de la création de la vie.

En effet, les manipulations génétiques permettent désormais à l'homme d'assujettir la nature, de l'asservir, comme jamais une autre science n'avait été en mesure de le faire. En permettant de s'affranchir des lois de l'évolution, elles semblent constituer un précédent majeur dans la cartographie de tous les grands précédents scientifiques. En jetant un nouveau jour sur la reproduction, les manipulations génétiques manifestent alors une forme spectaculaire d'accélération de la connaissance.

De fait, au-delà des aspects concrets et des types de modification qu'elles induisent dans notre expérience de la création de la vie, c'est leur articulation à d'autres occurrences événementielles (atome, informatique, avion, le feu etc.) qui leur confère une première signification. Comme nous le remarquons, cette signification est obtenue dans nos discours de cadrage, à partir de l'adoption d'une logique paradigmatique qui vise à mettre en relief les différences significatives entre les manipulations génétiques et les autres événements scientifiques cités. Cette opposition n'est guère construite à partir d'une logique syntagmatique qui consisterait par exemple à faire se succéder des événements dans un même continuum historique (bouturage, hybridation, manipulation, etc. par exemple), puisque les manipulations génétiques sont présentées comme extérieures à tout contexte de sens préétabli.

5.1.4-Perception et interprétation de l'événement : le sentiment d'un pouvoir humain démesuré

Le principe de saillance qui met en évidence la manière dont on perçoit l'événement, va ainsi s'observer dans le travail de qualification qui parcourt les discours d'ancrage. Dans les énoncés précités, en tant qu'événement scientifique, les manipulations génétiques sont perçues et interprétées comme un « *prodige* » curieux et spectaculaire. C'est une « *véritable révolution de notre destinée* ». Elles sont décrites comme un « *pouvoir extravagant* », le « *dernier des pouvoirs*⁸²² », celui en l'occurrence « *qui n'est entre les mains d'aucun autre homme de science*⁸²³ ».

⁸²²Comme le qualifiera Robert Clark dans son émission *L'Avenir du futur, La biologie du futur fait-elle peur aux savants ?* » *La Une* du 14/04/1975 « (...) Des progrès qui vont donner à l'homme **le dernier pouvoir qu'il pouvait espérer sur cette terre après avoir eu un grand pouvoir sur les choses, il risque d'avoir maintenant un grand pouvoir sur les êtres**. Les biologistes sont en train en effet d'apprendre à agir sur l'hérédité des êtres vivants, de tous les êtres vivants y compris peut-être de l'homme. »

⁸²³*L'Avenir du futur « la biologie du futur fait-elle peur aux savants ? » La Une* du 14/04/1975

Le pouvoir catégorisant de ces noms « *prodige, révolution, pouvoir* » et leurs qualificatifs « *spectaculaire, extravagant, dernier pouvoir* » confèrent à l'événement une signification particulière, car ils permettent non seulement de l'identifier sous une description précise (un événement hors norme), mais d'orienter aussi son interprétation⁸²⁴ en l'envisageant comme occurrence susceptible de provoquer un grand bouleversement du monde. Cela est notamment perceptible dans la fictionalisation et la spectacularisation de l'avenir qui sont au cœur du discours de présentation de Jean Cabries dans « *Présence Protestante* ». Dans son discours de présentation de l'événement, la spectacularisation agit comme un intensificateur émotionnel. Reprenons son discours :

- « **Dans quelques années peut-être, quand vous ouvrirez votre poste de télévision, le présentateur qui vous apparaîtra aura votre tête et puis il aura la vôtre, vous aurez la sienne. Ce qu'il vous dira vous l'aurez déjà sur le bout de la langue.** Evidemment, nous ne serons plus là, ni vous ni moi pour assister à ce **curieux prodige**. Mais ce seront des doubles qui se parleront et se répondront. Des individus strictement identiques. Science-fiction peut-être, mais il paraît que déjà des savants font cela avec des grenouilles. Des grenouilles exactement pareilles. **Ce que l'on appelle les manipulations génétiques (...)** ».

A ce niveau encore, la perception médiatique de l'avènement, avec les manipulations génétiques, d'un pouvoir énorme entre les mains du biologiste, n'est pas étrangère au sentiment et aux discours livrés par les scientifiques eux-mêmes comme cela sera montré dans le chapitre suivant. Ce propos du généticien Philippe Kourilsky, extrait de *Questions de temps*, nous en donne un avant-goût :

- « (...) la question de fond qui je crois que s'est posée entre le monde scientifique et le public au sens large est la suivante. C'est que les scientifiques, disons **les biologistes ont depuis quelques années entre les mains un certain pouvoir**, ou du moins se sont imaginés avoir entre les mains **un certain pouvoir**. Et je crois que le problème important qui s'est établi, et qui a été discuté effectivement moins en France que dans certains pays étrangers aux Etats-unis notamment, est de savoir qui exerce **ce pouvoir** de la science ? Est-ce que ce sont les scientifiques eux-mêmes ou est-ce le public ? Bien évidemment si vous imaginez que les scientifiques ont un **certain pouvoir**, est-il logique qu'il échappe au contrôle démocratique ?⁸²⁵ »

Dans ce processus de mise en récit de l'événement, la représentation de l'identité des acteurs « faiseurs d'événements » revêt donc une importance fondamentale dans la mesure où, répondant à la question Qui ?, elle est celle à travers laquelle s'instaure une relation à l'événement avec le téléspectateur, et celle à partir de laquelle s'élabore plus aisément la médiation narrative. Dans nos discours de cadrage, « *Les biologistes* », « *les savants* » sont nommément cités comme les « déclencheurs » de l'événement. Ces statuts d'experts glissent parfois vers des indexations plus générales qui désignent tout simplement « *l'homme* » comme

⁸²⁴ NEVEU, E., QUERE, L., *Le Temps de l'événement*, Réseaux, n° 75, 1996

⁸²⁵ *Question de temps*, Antenne 2, du 24/09/1979

artisan d'une discontinuité inouïe de l'expérience du monde. Quelle que soit la désignation choisie, la perception médiatique ne va guère de soi. Elle varie d'un énonciateur à l'autre, d'un média à l'autre sans que pourtant l'on ne puisse associer à aucun une tendance générale. Là réside toute la complexité de ce traitement médiatique de l'événement.

5.1.5- Une perception télévisuelle ambivalente

C'est dès la mise en discours de la perception qu'une position ambivalente de la télévision va s'établir vis-à-vis de l'événement scientifique. On note d'une part une position de complicité télévisuelle et, de l'autre, une position de distance. Ces postures médiatiques sont proprement inhérentes à la nature de l'événement, qui se révèle dès sa genèse comme ontologiquement clivant. La perception médiatique du pouvoir des « faiseurs d'événement » oscille entre émerveillement et suspicion. Les discours médiatiques qui la matérialisent varient en effet entre logique d'adhésion au *prodige* des manipulations génétiques et des discours positivistes des scientifiques, et logique de détachement vis-à-vis des mêmes. Les scientifiques qui en sont à l'origine sont aussi variablement perçus comme « faiseurs de miracle » et « apprentis sorciers ». Cette contradiction et cette perception ambivalente structurent le rapport que le biologiste va entretenir avec son public grâce à tous les imaginaires que provoqueront les manipulations génétiques.

Ainsi, dans certains discours télévisuels, le biologiste est présenté comme ce héros qui réalise des prouesses extraordinaires dans l'infiniment petit qu'est le gène. Parmi les discours médiatiques qui vont dans ce sens, on peut citer les deux ci-dessous extraits respectivement des JT de TF1 et d'Antenne 2. Le premier diffusé le 05/01/1981, magnifie le succès accompli par des généticiens français ayant réussi à cloner deux souris par manipulations génétiques. Le second, diffusé le 29/07/1983, exalte la possibilité d'éliminer la faim dans le monde grâce aux manipulations génétiques.

- Voix off : « Voici **l'un des héros** de cette aventure scientifique le Professeur Hoppe filmé dans son laboratoire. **Le matériel qu'il manipule se situe dans l'infiniment petit** de la cellule vivante et au cœur de cette cellule le noyau porteur de l'information génétique, c'est-à-dire de l'hérédité. Faire passer le noyau d'une cellule de souris dans une cellule d'une autre souris, telle est **l'acrobatie qu'ont réalisée nos deux chercheurs uniquement sur le microscope.**⁸²⁶ »

⁸²⁶ JT IT1 du 05/01/1981

- Voix off : « (...) d'autres entreprises ont choisi, elles, l'insuline, l'hormone de croissance. **Et bientôt les produits de ces manipulations génétiques seront aussi dans nos assiettes. On rêvera alors de la suppression de la faim dans le monde et à celle de toutes les maladies** ⁸²⁷»

L'émerveillement qui parcourt ces discours médiatiques peut aller loin au point d'assimiler parfois le généticien à la figure intellectualisée du magicien. C'est l'exemple qui nous est montré dans cet extrait des *Mystères de l'hérédité* où le journaliste pose cette question au biologiste Jean Rostand :

- « Nous sommes donc au seuil de l'époque où l'homme **va pouvoir** modifier l'homme (...) **Le biologiste est en tout cas devenu une espèce de magicien. Il voit s'ouvrir devant lui les portes de l'avenir.** Est-ce qu'il ne tremble pas un peu lui-même ? ⁸²⁸»

Ces discours médiatiques d'adhésion tranchent singulièrement avec ceux que nous rencontrons dans d'autres documents télévisés. Indépendamment du genre qu'ils empruntent, ces discours perçoivent le biologiste comme un transgresseur par excellence. Ils le décrivent comme celui qui a touché au sacré de la vie et au plus profond de l'intimité en osant porter une main sur l'hérédité, bouleversant par son action toutes les lois de la généalogie. Perçus de cette manière, le « *pouvoir* » et le « *prodige* » déclinés plus haut activent un récit détaché, une prise de distance. Ils suscitent des postures inquiètes et critiques. Exemple éloquent de cette posture journalistique est cet extrait du JT de TF1 abordant la question des premières expériences transgéniques sur le colza en 1989 :

- Voix off : « Cela ressemble à du colza, mais ce n'est plus tout à fait du colza. Non, cette plante est devenue une usine chimique en puissance, car **l'homme a triché** avec elle. **Il a trafiqué** son patrimoine génétique pour lui faire produire quelque chose de plus. Une substance qu'elle ne fabrique jamais à l'état naturel et qui va servir à la création de nouveaux médicaments. Un pari technologique obtenu grâce à un **subterfuge** ⁸²⁹. »

Dix ans plus tôt, dans *Questions de temps*, on retrouvait la même posture avec l'usage du même terme « trafiquer ».

- Voix off : « La manipulation des gènes, c'est la possibilité de changer à volonté la structure des cellules. C'est-à-dire de **trafiquer** leur ADN. Mais comment ? Il fallait d'abord trouver les instruments de chirurgie. Pour couper et recoller les morceaux. Regardez ces deux petits points noirs accrochés à des filaments d'ADN. Cette photographie est exceptionnelle. Elle nous montre les fameux enzymes qui ont valu son prix nobel au savant Suisse Haarburt. Ces enzymes ont la propriété de couper et de coller les enzymes entre eux. Pendant plus de dix ans, cette découverte de première grandeur est restée ignorée, **jusqu'à ce que le premier manipulateur s'en empare** ⁸³⁰ »

⁸²⁷ *Atelier de l'avenir*, JT Antenne 2 du 29/07/1983

⁸²⁸ *Visa pour l'avenir, Les Mystères de la vie*, La Une du 20 Juillet 1959

⁸²⁹ JT TF1 du 21/02/1989

⁸³⁰ *Question de temps*, Antenne 2 du 24/09/1979

- Voix off : «voici l'inventeur des manipulations génétiques. Le Docteur Stanley Cohen, chercheur à l'université britannique de Stanford, Californie. Dix ans après la découverte de Haarbert, il a le premier l'idée d'utiliser les enzymes dits de restriction pour découper le matériel génétique. **Le mariage contre-nature** d'une cellule de grenouille et de cette Escherichia coli va révolutionner la biologie.⁸³¹ »

Ces discours ambivalents ont un double mérite. Le premier est de montrer qu'au sujet des manipulations génétiques, et à l'inverse de ce qu'ont pu observer Lafon⁸³² et Babou⁸³³, la télévision n'applique pas *stricto sensu* ses propres contraintes discursives. Au contraire, elle épouse d'abord les discours scientifiques et les «exacerbe» dans une visée de captation. Leur second mérite est le fait de révéler qu'il n'y a guère au sujet des manipulations génétiques un seul discours médiatique. Il en existe plusieurs. Et leur complexité est grande dans la mesure où, à l'intérieur d'un même genre, d'un même document télévisé, d'une même chaîne et vis-à-vis d'une même prouesse génétique, la perception peut être rigoureusement fluctuante. Cela tient aux propriétés intrinsèques de l'événement scientifique qui construit naturellement dans nos imaginaires une vision manichéenne de son pouvoir de subversion. Cette double physionomie de l'événement garde toutefois un intérêt fondamental dans la mesure où, elle sert à la construction des discours, et permet surtout de mettre en évidence le fait que **notre expérience est en tension**. Celle-ci nous semble en effet **placée sous dépendance** d'un bon ou mauvais usage des manipulations génétiques. C'est dans la mesure où notre expérience devient tributaire du bon vouloir du scientifique et qu'elle en devient prisonnière, que l'événement construit chez nous des **arrière-pensées craintives**. Il suscite chez nous un sentiment d'incertitude, de doute et de fragilité.

5.1.6- Récits télévisés d'une expérience en tension et constitution d'un horizon d'attente trouble

Les manipulations génétiques sont cet événement qui, dès sa naissance, entretient aussi bien de l'espoir que des inquiétudes vagues se diffusant en filigrane des discours de nomination. Rarement une innovation n'en avait connu pareil. Ressassé par les médias, le terme «*manipulations génétiques*», résume à suffisance l'existence d'une certaine appréhension de l'événement. En effet, de par sa connotation négative, il fait de lui quelque chose qui, dès le départ, est potentiellement porteur de problèmes, de doutes, d'interrogations, d'angoisses, de

⁸³¹ *Question de temps*, Antenne 2 du 24/09/1979

⁸³² Voir LAFON, B., ROMEYER, H., *Le Cancer à la télévision : enjeux médiatiques et politiques d'une cause légitimante. Politique et Sociétés*, op.cit

⁸³³ Voir BABOU, I. *Le Cerveau vu par la télévision*. Paris, PUF, 2004

dangers futurs, de peurs et de catastrophe, obligeant toute la société à être constamment aux aguets de manière à anticiper des dérives éventuelles sur l'hérédité⁸³⁴. Cette tension à laquelle les manipulations génétiques soumettent notre expérience résulte sans doute de notre perception de l'ampleur absolument démesurée de leurs effets possibles. La dénomination « manipulations génétiques » laisse manifester l'idée que l'événement porte en bandoulière toutes les potentialités d'un problème de société à venir. Revenons un peu à notre émission de départ « *Aux frontières de la vie* ». La mise en scène montrant Roger Louis refermer le flacon d'ADN, coïncide exactement au moment où il déclare :

- « (...) Et ce flacon est un peu une **boîte de pandore** qu'il vaut mieux refermer en attendant de vous expliquer pourquoi⁸³⁵. »

L'expression « *boîte de pandore* » prononcée en 1962 et qu'emploiera aussi le Prix Nobel de médecine Salvatore Luria quelques années plus tard dans « *Un héritage menaçant* »⁸³⁶, nous semble marquer un point inaugural, représenter une métaphore suggestive et suffisamment englobante de tous les discours d'appréhension sur les manipulations génétiques. On retrouve cette appréhension exprimée dans des formes substantives comme l'usage des termes « *manipulation, subterfuge, boîte de pandore, mariage contre-nature, etc.* » dans les exemples précités. De même qu'on la remarque dans des formes verbales comme « *trafiquer, tricher,*

⁸³⁴ C'est dans ce sens qu'est notamment créée dès 1986 la commission du génie biomoléculaire (CGB). L'Union européenne publie sa première directive 90/220 du 23 Avril 1990 sur la dissémination volontaire d'OGM dans l'environnement. En 1992, en France, l'Assemblée nationale engage des débats sur la régulation et l'éthique face aux organismes génétiquement modifiés, terme nullement familier à l'époque. Ségolène Royal Ministre de l'environnement de l'époque soumettra un texte demandant la création d'une commission chargée d'évaluer les risques des OGM. En amont du texte qui sera adopté plus tard pour donner lieu à une loi sur le contrôle des OGM, elle déclarait ceci dans les tribunes de l'Assemblée : « *La science va plus vite que l'homme, mais l'intelligence humaine doit maîtriser toujours et partout ce que précisément nous voulons faire de la science et pour que celle-ci soit toujours mise au service de l'humanité. Les progrès des organismes génétiquement modifiés doivent apporter beaucoup à la santé, à l'agriculture et donc à la lutte contre le malheur des hommes, notamment pour améliorer la situation des plus pauvres d'entre nous. Le deuxième problème fondamental que je souhaite soulever concerne la propriété des souches génétiques. Que va-t-il se passer par exemple, enjeu de pouvoir considérable, si des entreprises qui détiennent le monopole de herbicides sont les mêmes que celles qui possèdent le monopole des plantes résistantes aux herbicides ? Quelle capacité de choix va-t-il rester à l'agriculteur ?* ». Galilée, *l'esprit des lois, Quel avenir pour les OGM ?* La Cinquième du 22/02/2000

Rapporteur de la loi, Daniel Chevalier, reviendra sur cette image d'Archives en disant : « *A l'époque on avait déjà bien senti que cette perception des organismes génétiquement modifiés allait devenir un véritable problème de société et qu'il était absolument nécessaire qu'un premier débat s'installe au niveau de l'assemblée nationale et de ses représentants.* » Galilée, *l'esprit des lois, Quel avenir pour les OGM ?* La Cinquième, du 22/02/2000.

⁸³⁵ *Visa pour l'avenir*, ORTF du 28/12/1962

⁸³⁶ Salvatore Luria, Prix Nobel de médecine (1969) : au sujet d'une tentation de créer le surhomme à partir des manipulations génétiques : « On peut même se demander si on pourrait le faire. Si ça vaudrait la peine de le faire. **S'il n'y a pas beaucoup de danger même à en parler.** Je me demande parfois si toutes ces idées sur le travail d'ingénieur généticien n'ouvre pas une **boîte de pandores de possibilités, de dangers pour la race humaine** (...) En même temps je ne crois pas que le travail d'ingénieur génétique soit pour le moment **le grand danger** pour la race humaine. Mais c'est une bonne occasion pour se demander est-ce que l'homme sait quoi faire avec sa technique. On voit par exemple ce que l'homme a fait avec son entourage physique, et on se demande si ce qu'on appelle progrès continue à être du progrès. » *Un héritage menaçant*, Antenne 2 du 23/11/1970

manipuler » dans ces mêmes exemples. Le terme « manipulateur » que l'on retrouve dans la voix off du documentaire de « *Question de temps* » :

- « Pendant plus de dix ans, **cette découverte de première grandeur est restée ignorée, jusqu'à ce que le premier manipulateur s'en empare**⁸³⁷ »,

permet, par sa polyphonie, un jeu de mots qui articule deux registres sentimentaux : le manipulateur qui agit sur le vivant dans le bon sens et celui qui use de la technique à des fins perverses. Ainsi, les discours médiatiques qui usent de ces termes traduisent bien souvent le sentiment abrupt de se trouver devant une formidable avancée scientifique, mais aussi une avancée suspecte et hypothétiquement attentatoire. **En reliant ces motifs contradictoires et en dotant les scientifiques d'intentions, les discours médiatiques construisent un récit de l'événement. Les manipulations génétiques se présentent ainsi comme l'histoire d'un événement scientifique qui éblouie et affole, met en tension l'expérience de ceux qui le vivent et projette un horizon d'attente trouble et ambigu**⁸³⁸. Ce récit médiatique configure les manipulations génétiques comme un événement qui ouvre une ère d'incertitudes et d'inconnus, qui semblent préfigurer un possible problème à venir, mais dont on ne sait à ce stade déterminer ni la nature, (application à l'homme, à l'animal ou aux plantes), ni le moment et le contexte d'émergence encore moins les publics qui l'institueront comme tel. Cette indétermination est une caractéristique fondamentale du concept d'horizon d'attente car, comme l'écrit Koselleck, « l'horizon, c'est cette ligne derrière laquelle va s'ouvrir un nouveau champ d'expérience dont on ne peut encore avoir connaissance⁸³⁹. » Elle « se divise en une infinité de moments temporels ⁸⁴⁰ », que seul l'avenir de l'événement déterminera. Dit ainsi, c'est au fond de cette expérience en tension et de cet horizon d'attente fait d'inconnues et de doutes, qu'il nous semble alors s'arracher l'intrigue du problème public à venir.

Ce constat rejoint les analyses de Philippe Gonzales qui écrit que « tout phénomène **comprend potentiellement une perspective** tant pour les individus directement engagés dans sa réalisation, que pour ceux qui s'y rapportent directement – et qui, de ce fait ne seraient pas

⁸³⁷ *Question de temps*, Antenne 2 du 24/09/1979

⁸³⁸ Développées par Koselleck, les deux notions que sont *le champ d'expérience* et *l'horizon d'attente* sont indissociables et constituent la condition d'une histoire possible. Koselleck les considère comme un couple, et écrit à propos : « **Le couple conceptuel « expérience-attente » est manifestement d'une tout autre nature ; il est imbriqué en lui-même, il ne pose aucune alternative, bien plus, on ne peut avoir l'un sans l'autre : pas d'attente sans expérience, pas d'expérience sans attente.** » KOSELLECK, R. *Le Futur passé : Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, EHESS, 1990, p, 309

⁸³⁹ KOSELLECK, R. *Le Futur passé : Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, EHESS, 1990, p, 313

⁸⁴⁰ Ibidem, p, 312

« membres »⁸⁴¹». L'idée de perspective nous paraît singulièrement intéressante dans la mesure où les manipulations génétiques ouvrent sur un nouveau monde jonché d'hypothèses, de promesses et de présomptions. La construction médiatique de l'horizon d'attente dessiné par les manipulations génétiques peut être saisie à travers l'observation de la façon dont certains « succès » accomplis grâce aux manipulations génétiques sont interprétés dans certains discours télévisuels comme des menaces potentielles. Les exemples que nous citons plus haut concernant les premières expériences transgéniques réussies sur le colza sont dans ce sens édifiants. Le succès qui couronne cette transgénèse végétale est relaté dans les termes axiologiquement négatifs que sont « *tricher, trafiquer, subterfuge* ».

On retrouve dans *La Marche du siècle* du 16/12/1987, un procédé relativement analogue dans la mesure où les transplantations génétiques effectuées sur une souris sont perçues comme un **triomphe alarmant**. Observons cet extrait :

- Voix off : « (...) Dans la pièce voisine pourtant, un autre chercheur s'apprête à faire exactement l'interdit. Introduire un gène directement dans l'embryon pour créer une nouvelle race de souris. (...) s'ils réussissent, les chercheurs de Houston auront touché au tabou. Modifier de façon indélébile la nature, créer une race de mutants et prouver une nouvelle fois que l'homme ne sait pas se retenir et qu'il prépare des **succès inquiétants** »⁸⁴²»

La formule « **succès inquiétant** » nous semble parfaitement représentative de l'idée d'une expérience en tension, ballotée entre la perception des potentialités énormes de l'événement scientifique et les dangers importants qu'il comporte. On retrouve cette **dimension ambivalente et cette forme clair-obscur** de l'événement dont rend compte la formule « **succès inquiétant** » à chaque fois que la narration médiatique émet des doutes et se pose des questions pour savoir si le succès des transplantations effectuées sur les souris n'ouvre pas une brèche pour une modification prochaine de l'homme. Cette interrogation n'est pas le privilège des magazines de plateaux⁸⁴³. On la retrouve aussi dans les journaux télévisés qui, oscillant entre représentation

⁸⁴¹ GONZALES, P. « Être affecté : petite phénoménologie de la « prophétie » charismatique (et de ses conséquences) *Dossiers, Affecter, être affecté. Autour des travaux de Jeanne Favret-Saada* », *SociologieS*, 2014 – Version électronique : <https://sociologies.revues.org/4696#quotation>

⁸⁴² *La Marche du siècle, Le singe, l'homme et le mutant*, Antenne 2 du 16/12/1987

⁸⁴³ Cet exemple en est représentatif : Robert Clarke : « (...) les biologistes nous préparent par exemple de nouvelles armes pour **lutter certaines maladies**, de nouveaux médicaments, de nouveaux vaccins, aussi de nouveaux aliments, de nouveaux produits de toute sorte. **Mais** il y a une activité des biologistes qui **inquiète**. Ils ont depuis quelques temps un pouvoir que certains qualifient d'extravagant. Ce pouvoir, c'est celui d'agir sur l'hérédité des êtres vivants. Il est vrai que la plupart des biologistes n'agissent pour l'instant que sur l'hérédité de microbes, de micro-organismes. **Mais** certains ont commencé à modifier des animaux plus proches de nous. Des souris par exemple. Et bien entendu, on ne peut pas s'empêcher de **se poser des questions** de savoir quand et comment certains biologistes décideront de s'attaquer à l'hérédité de l'homme. Ce qui aura des **conséquences que personne pour l'heure actuelle ne peut calculer**. Et bien si vous voulez bien, nous allons ce soir dans notre débat jeter quelques coups de projecteurs sur **cette révolution biologique dont les conséquences seront très importantes** avec les experts que nous avons ce soir. De grands biologistes, de grands médecins que je vais vous présenter maintenant » *L'Avenir du futur, Biologie : la grande peur*, TF1 du 26/01/1987

des succès et des échecs des manipulations, s'interrogent sur un possible passage à l'homme. C'est l'exemple qui nous est montré dans ce sujet du JT d'Antenne 2, qui revient sur l'expérience d'un médecin américain qui, en 1980, à la suite du refus du gouvernement américain d'autoriser les manipulations génétiques sur l'homme, déménage en Israël pour les y faire. Les propos du présentateur du JT Patrick Lecoq sont alarmés :

- « Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, Bonsoir ! **L'homme sera-t-il capable un jour de modifier l'homme ? A cette question essentielle en cette fin de siècle, on peut immédiatement en ajouter une seconde. En médecine, à quel moment a-t-on le droit de passer de l'expérimentation chez les animaux à l'application directe sur l'homme ?** Le docteur Martin Klein de l'université de Californie vient de répondre à sa manière à cette double question. En Juillet dernier, le Docteur Klein a demandé l'autorisation pour des **manipulations génétiques** de passer de l'animal à l'homme. Cette autorisation aux Etats-unis lui a été refusée. Alors le Docteur Klein a fait ses valises. Il est allé opérer en Israël et en Italie. A chaque fois, sur son patient, il a procédé à une greffe de gènes dans les cellules de la moelle osseuse. Objectifs du Docteur Klein, rectifier la composition génétique du sang, composition qui est déterminée dès la conception afin de lutter contre une maladie sanguine héréditaire. Deux tentatives donc à Tel Aviv et à Naples, avec des résultats qui ne semblent pas conclure. Mais le sauraient-ils que la première question resterait posée : **l'homme a-t-il le droit de modifier l'homme ?**⁸⁴⁴ »

Ces différentes interrogations parcourent de manière générale toutes les productions médiatiques. Elles font des manipulations génétiques un événement qui ouvre un champ d'espoirs, de promesses, mais aussi d'incertitudes, d'inconnus, et d'indétermination. L'idée qu'un succès scientifique ne désigne plus un triomphe mais une possible menace constitue une parfaite représentation de l'équivoque que suscitent les manipulations. S'il y a une mise en scène qui reflète assez bien cet horizon d'attente trouble, c'est bien celle que l'on retrouve dans le générique de fin de l'émission *Question de temps*, qui aborde de manière très éclairante, comme nous le verrons plus loin, la question des manipulations génétiques. L'émission se termine en effet sur l'image d'un gros point d'interrogation dans l'arrière-plan duquel se trouve un appareil qui séquence l'ADN.



Cette image est, nous semble-t-il, particulièrement symbolique d'une situation d'incertitude et d'une expérience en tension tiraillée entre euphorie et gêne moral.

⁸⁴⁴JT Antenne 2 du 09/10/1980

5.1.7- Des « maux » qui préfigurent... ?

La mise en évidence d'une expérience en tension est inséparable de l'expression d'un sentiment d'affectation activé notamment par l'impression d'être en présence d'un événement non totalement maîtrisable. Il y a d'une part en effet le sentiment que les progrès réalisés par manipulations génétiques vont étonnement plus vite que les législations censées les encadrer. D'autre part, il y a l'idée surtout que ces législations ne peuvent être prises à l'échelle de la planète toute entière de manière à éviter une rapide application de la technique à l'homme ou à des êtres inférieurs mal maîtrisés. Ces situations laissent donc tout naturellement apparaître des pressentiments, des zones d'ombres, des inconnues, des incertitudes qui suscitent, par-delà tous les espoirs mis dans les manipulations génétiques, **une gêne morale particulière**. Ce sentiment reste d'abord de l'ordre des vagues appréhensions. Il s'agit d'un simple malaise comme nous le montrent les discours médiatiques suivants :

- Dans « *Un héritage menaçant* » : Voix off : « Etats-unis, 1970. Dans ce pays les conséquences d'une révolution née au siècle dernier sont extrêmes. Ici, la révolution industrielle a transformé radicalement notre mode de vie, l'a améliorée. Pourtant, dans ce pays de la réussite matérielle, **le malaise grandit**. Submergés par leurs produits, leurs déchets, effarés par l'avenir, il semble que les hommes n'ont pas su répondre aux problèmes profonds moraux que leur posait le progrès. Saurons-nous mieux maîtriser les conséquences graves d'une révolution qui se prépare sans fracas dans les laboratoires de biologie où, **des savants manipulent l'hérédité, agissent sur la matière vivante**.⁸⁴⁵ »
- Robert Clarke, présentateur de *L'Avenir du futur* : « Dans l'esprit de gens qui devraient aussi être avertis, ça traduit tout de même **un certain malaise dans l'opinion vis-vis des manipulations génétiques**. Je crois que ça existe **qu'est-ce que vous pouvez faire pour que ce malaise n'existe plus ?**⁸⁴⁶ »

Si ces discours parlent de **malaise**, c'est parce qu'à ce stade, les techniques de manipulations génétiques n'ont pas encore livré des résultats effarants et spectaculaires, susceptibles d'engendrer des peurs sociales productrices d'un mouvement de rébellion. L'expérience du médecin américain, bien que médiatiquement et à l'échelle de notre corpus anecdotique, a mis au jour un discours de perception plus affirmé. Les termes « *inquiétudes* », « *dangers* », « *risques* » qui parcouraient certains discours médiatiques, avec un sens abstrait, reçoivent une portée concrète, mais encore limitée. La question que pose le JT d'antenne 2 au généticien Philippe Kourilsky concernant l'expérience de ce médecin est édifiante :

- La journaliste Martine Allain-Regnault : « il y a un deuxième aspect **qui nous choque**, la communauté sociale qui entoure ce chercheur ne l'a pas autorisé à faire cette expérience. Il a

⁸⁴⁵ *Un héritage menaçant*, Antenne 2 du 23/11/1970

⁸⁴⁶ *L'Avenir du Futur, La Biologie du Futur*, La Une du 02/06/1980

quitté son pays pour aller la faire ailleurs. **Ça nous inquiète. (...) s'il y a des tricheurs ou des cavaliers seuls, ça ne peut pas être dangereux ?**⁸⁴⁷»

Le sentiment exprimé dans les expressions « **qui nous choque** », « **ça nous inquiète** », trouve sa portée dans la constitution mentale d'un sujet collectif « **nous** » qui partagerait la même émotion face à cette expérience, qui inquiète et renforce le doute sur le possible passage à l'acte de scientifiques isolés, qualifiés dans le discours de *tricheurs et de cavaliers seuls*. Lorsque Robert Clarke parle de malaise dans l'opinion publique, il construit le même sujet collectif.

Cette inquiétude est parfois exprimée sans référence à un être collectif abstrait. Elle décrit le malaise qu'éprouve un seul individu à l'égard des manipulations génétiques. C'est l'exemple que nous avons lorsque, dans *La Marche du siècle* (Antenne2 du 16/12/1987), Elie Wiesel s'exprime au sujet des manipulations génétiques :

- « (...) voilà ce qui me gêne, ce qui **me fait peur**. C'est tout d'abord que la génétique simplifie les choses un peu trop facilement. Ce serait une simplification de dire puisque ça ne va pas, on va changer les gènes. Vous êtes malade, on peut changer les gènes. C'est une réponse qui pourrait venir à bout peut-être, mais en tout cas, elle **me fait peur**. (...) il y a quelque part dans ma mémoire une source **d'angoisse**⁸⁴⁸ ».

L'importance de ces énoncés réside dans le fait que la mise en évidence d'un sentiment de malaise **construit l'événement comme un trouble à l'expérience**. Nombre de discours médiatiques et scientifiques que nous rencontrons dans cette période, qualifient cette gêne et ce trouble de « problème ». Les propos ci-après en sont un exemple :

- Kourilsky généticien : A propos de l'expérience du médecin américain : « **Le problème** « (...) c'est la pratique à grande échelle de ces expériences qui pourraient présenter dans certains scénarios un **risque** ou un **certain problème**. Je crois que le contrôle social, si vous voulez, doit se manifester tout d'abord par une réflexion des individus sur **ce problème dès maintenant**.⁸⁴⁹»
- Robert Clarke, Présentateur de *L'Avenir du futur* : « Ce film pose beaucoup de questions. J'espère que nous allons y répondre grâce à nos invités ce soir que je vais vous présenter maintenant (...) Le Professeur André Lwoff Prix Nobel de médecine, professeur à l'Institut Pasteur a bien voulu au pied-levé venir nous aider à répondre aux questions importantes que posent non seulement ce film, mais **les problèmes** de la biologie moderne.⁸⁵⁰»
- Jean Cabries, Présentateur de *Présence Protestante* : « En somme, un certain nombre de clé de la vie et de la santé, de la guérison. Mais je crois peut-être que **le problème** sur lequel nous avons peut-être une prise à ce moment-là, c'est de savoir comment sera assuré, je dirais, le pouvoir des clés. C'est toujours mauvais de les déléguer totalement dans certaines mains. Peut-être que nous avons un droit de regard là non ?⁸⁵¹»

⁸⁴⁷JT Antenne 2 du 09/10/1980

⁸⁴⁸*La Marche du siècle, Le singe, l'homme et le mutant*, Antenne 2 du 16/12/1987

⁸⁴⁹JT Antenne 2 du 09/10/1980

⁸⁵⁰*L'Avenir du Futur, La Biologie du futur fait-elle peur aux savants* « La Une du 14/04/1975

⁸⁵¹*Présence Protestante, La Biologie et la Théologie*, La Une du 30/11/1980

Dans ces énoncés, l'évocation du terme « problème », ne confère guère au mot tous les sens d'un problème public au sens pragmatiste du terme. Toutefois, celui-ci cumule deux fonctions. La première est celle d'être révélateur d'une expérience en rupture. En effet, **les vagues appréhensions que sont la gêne, le malaise, le doute et l'inquiétude constituent, nous semble-t-il, des prémisses d'un possible problème à venir, dont on ne sait, encore une fois, déterminer la nature. Ces états affectifs nous semblent donc activer l'étape de préfiguration d'un problème en perspective.**

La seconde fonction est liée au fait que le terme « problème » renvoie ici à une partie des définitions pragmatistes de la notion, à savoir les réflexions communes que doit engager une société dans son ensemble lorsqu'une rupture intervient dans son expérience du monde. Ce travail suppose avant tout que ce qui fait rupture soit digne d'intérêt pour le sujet et la collectivité qui en font l'expérience.

5.1.8- Un événement d'importance : stratégies télévisuelles de captation des consciences

L'événement, disait Ricœur, est ce qui est important, ce qui doit se laisser saisir en substance. En clair, qu'il soit scientifique ou naturel, l'événement qui met au jour un nouvel ordre du monde, doit nécessairement activer un mouvement de perception et susciter un intérêt particulier. C'est, rappelons-le, son principe de prégnance ou de signification. Dans le cadre de la médiatisation des manipulations génétiques, ce travail de captation de l'intérêt du téléspectateur est central, et ses méthodes sont variées. Il passe par l'ensemble des phénomènes de dramatisation et d'esthétisation qui se manifestent au sein des discours et des mises en scènes médiatiques. Comme le montre à juste titre Chareaudeau, ces discours et mises en scènes, ont pour intérêt de susciter l'intérêt du téléspectateur, en touchant son affect et en le faisant ressentir. Dans ce sens, souligne ce chercheur, l'instance médiatique est conduite à « faire des hypothèses sur ce qui est susceptible de concerner son destinataire (...) à savoir les imaginaires dont celui-ci est porteur. Ces imaginaires seraient comme la porte d'entrée qui donne accès à l'intériorité intellectuelle ou affective du sujet⁸⁵²». Dans nos discours médiatiques, évoquer la possibilité de modifier l'homme, de créer de nouvelles espèces vivantes, ou soutenir comme le fait le journaliste Jean Cabries au début de son émission que

⁸⁵²CHAREAUDEAU, P., et al. *La Télévision et la guerre : Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Paris, Ina, 2001, p, 12

« Dans quelques années peut-être, quand vous ouvrirez votre poste de télévision, le présentateur qui vous apparaîtra aura votre tête et puis il aura la vôtre, vous aurez la sienne. Ce qu'il vous dira vous l'aurez déjà sur le bout de la langue. Evidemment, nous ne serons plus là, ni vous ni moi pour assister à ce **curieux prodige**⁸⁵³ »,

est une formidable manière de capter l'attention du destinataire. Bien que mêlé d'humour, ce discours spectacularisant de Jean Cabries n'évite pas la gravité de la question. Le travail de dramatisation qu'il engage répond fondamentalement à un impératif de captation. Pour Chareau, cette obsession de l'intérêt a conduit la télévision à mettre en œuvre trois types de procédés à savoir, « l'interpellation du téléspectateur, la *psychologisation* par la personnalisation des causes, procédé qui responsabilise des individus et aiguise l'intérêt du téléspectateur (...), la *brièveté* des scénarisations⁸⁵⁴. » Ces procédés ne sont guère exclusifs et leurs effets ne doivent être exagérés sous peine de tomber dans des analyses médiacentrées.

Dans l'individuation télévisuelle des manipulations génétiques, certains de ces procédés permettent d'éclairer sur la manière dont les discours des chaînes mettent en évidence l'importance de l'événement. On observe ainsi une forte insistance sur les profondes implications humaines et sociétales du pouvoir de manipulation des gènes, à travers des discours à la fois **interpellatifs et injonctifs**. Ces discours insistent souvent sur l'extrême importance des manipulations génétiques dans la préservation de l'humanité. Ils font de la télévision un dispositif d'alerte, de conscientisation et de sensibilisation.

A la mise en évidence du caractère disruptif des manipulations génétiques, s'ajoute l'insistance sur leur dimension intrusive à savoir, le fait d'être au cœur de l'intimité profonde de l'humanité. Les discours de la télévision s'attachent ainsi à souligner que l'affranchissement du processus normal de l'évolution qui s'établit avec les manipulations génétiques, augure d'une nouvelle ère du monde. Ils invitent à penser collectivement les implications sociales, éthiques, agricoles, écologiques, politiques et culturelles d'une technique qui bouleverse les fondements existentiels de notre expérience du vivant telle que nous la connaissions. Les discours médiatiques suivants empruntent certains procédés de captation et sont au service de la restitution de l'importance de l'événement :

- *Aux frontières de la vie* : Voix off : « **Il faut en effet que l'homme de la rue sache même approximativement sur quoi travaillent les biochimistes et les biophysiciens car nous aurons un jour à décider jusqu'où ils peuvent aller. Lorsque le cristallographe s'amuse à faire pousser ces beaux assemblages de cristaux, il n'engage pas l'homme. Mais lorsque le biochimiste s'attaque à l'acide nucléique, il met en cause la matière vivante toute entière. Parce que le DNA possède les caractères de la vie tout en obéissant aux lois familières de la chimie. Parce qu'il est un pont entre l'inanimé et le vivant, il ouvre un chemin vers ce qu'on**

⁸⁵³ *Présence Protestante, La Biologie et la Théologie*, La Une du 30/11/1980

⁸⁵⁴ CHAREAU, P. *La Télévision peut-elle expliquer ?* op.cit, p, 272

n'imaginait pas depuis 20 ans, la fabrication artificielle d'une forme rudimentaire de vie⁸⁵⁵.
»

- Jean Cabries, Présentateur de *Questions de temps* : « (...) C'est ce qu'on appelle les manipulations génétiques. (...) **Les défis de l'énergie, de l'informatique, de l'éducation ou de la santé doivent être au cœur de vos préoccupations, car leur intrusion dans votre vie ne doit pas se faire sans votre assentiment** ⁸⁵⁶»
- Jean Marie Cavada, Présentateur de *La Marche du siècle* : « ...ce débat (sur les manipulations génétiques) également se pose au niveau d'une réflexion générale. **C'est après tout de notre vie, de nos générations futures, de l'hérédité, de la descendance qu'il se pose** (...) le débat que **nous avons ce soir concerne évidemment toutes les consciences** (...) c'est pourquoi ce soir les reportages que **vous** verrez, qui concernent la France, les USA et l'Australie, vont aboutir à une confrontation et à une réflexion, ça c'est à **vous de la faire pour vous-même, puisqu'elle touche votre conscience.** ⁸⁵⁷»

Dans ces énoncés, est ainsi clairement affirmée la nécessité pour tout individu de s'intéresser à l'événement car ses conséquences sont considérées comme pouvant affecter chaque être humain. Dans ces propos, interpellation, injonction et personnalisation des causes s'entremêlent et structurent le discours de persuasion.

Les différentes interpellations qui essaient les discours sont caractérisées par un effet de gradation et de généralisation. Le glissement syntaxique des indices de personnalisation que sont « *votre vie, vos préoccupations, votre assentiment, votre conscience, etc.* » à « *notre vie, nos générations futures, de l'hérédité, de la descendance, de toutes les consciences, etc.* » révèle une intensification émotionnelle autour de l'événement à l'égard duquel toute indifférence est alors pensée comme synonyme de coup fatal porté à toute la destinée de l'humanité. Le rôle de ces discours interpellatifs ne se limite pas qu'au fait d'enjoindre le téléspectateur à agir intellectuellement et moralement au sujet des manipulations génétiques. Leur rôle est aussi d'établir une relation de connivence entre l'instance médiatique et le téléspectateur. La première apparaît alors comme jouant son rôle civique d'informer le second sur les grandes questions qui concernent sa vie de citoyen. Et à travers cette parole bi-adressée, le dernier, en tant que téléspectateur devient un co-producteur de l'émission.⁸⁵⁸

⁸⁵⁵ *Visa pour l'avenir, Aux frontières de la vie* », La Une du 28/12/1962

⁸⁵⁶ *Les manipulations génétiques*, Antenne 2, du 24/09/1979

⁸⁵⁷ *La Marche du Siècle, les manipulations animales : le singe, l'homme et le mutant*, France 3, du 16/12/87.

⁸⁵⁸ CHEVALIER, Y. *L'Expert à la télévision, traditions électives et légitimité médiatique*, op.cit, p, 110

II – Des dispositifs de configuration différemment organisés

Faire des manipulations génétiques une préoccupation citoyenne suppose d'outiller l'ensemble des publics auxquels le discours télévisuel est adressé de connaissances réelles qui leur permettent non seulement de se forger une opinion claire sur l'événement, mais aussi d'engager à son sujet une réflexion personnelle et pertinente, susceptible de répondre au mieux aux différentes interpellations médiatiques que nous venons de voir. Ce travail de la télévision se réalise grâce aux dispositifs des émissions qu'elle met au service de la restitution et de la configuration de l'événement. Si ces dispositifs poursuivent tous une ambition commune, qui est d'informer, d'expliquer et de séduire, ils se distinguent les uns des autres par leur mode d'organisation, de configuration de l'événement ainsi que le rapport qu'ils entretiennent avec les publics auxquels ils s'adressent.

5.2.1- Une ambition commune : Informer, expliquer, faire voir, séduire

Au sein de notre corpus, les dispositifs télévisuels de configuration de l'événement scientifique diffèrent par leur mode d'organisation et leur appartenance à un des types de télévision décrits par Brusini et James. Nous retrouvons en effet des émissions qui correspondent à cette *télévision d'enquête*, où domine l'information de terrain, pratiqué par un journaliste qui se déplace sur les lieux où se produit l'événement. Ce dernier commande son travail, au point, écrit Jocelyne Arquembourg, « d'être qualifié de véritable servitude ⁸⁵⁹ ». C'est l'exemple d' « *Aux frontières de la vie* » (1962), d'« *Un héritage menaçant* » (1970) où les journalistes se déplacent respectivement chez Jean Rostand et André Lwoff pour montrer le monde et nourrir la réflexion sur les manipulations génétiques. D'autres dispositifs appartiennent, en revanche, à la catégorie de la *télévision d'examen*, qui se donne pour objectif d'*expliquer* en confrontant les opinions. C'est l'exemple d'émissions comme *L'Avenir du futur*, *La Marche du siècle*, etc. que nous analyserons à la suite.

Si cette césure entre ces émissions nous semble peu importante à exploiter, c'est parce que les unes et les autres développent à peu près les mêmes stratégies et affichent globalement les mêmes ambitions, qui sont d'expliquer les bouleversements du monde que sont censées initier les manipulations génétiques. Un des premiers facteurs communs à ces émissions est le fait de

⁸⁵⁹ ARQUEMBOURG-MOREAU- J. *Le Temps des événements médiatiques*, op.cit. p, 14

développer autour des manipulations génétiques **le principe d'un devoir moral d'information.**

On le trouve exprimé dans trois situations principales :

- Dans les discours d'ancrage comme le montre cette incipit de *Questions de Temps* :

- Louis Bériot, Présentateur : « « Bonsoir, les grandes découvertes qui ont transformé et bouleversé l'histoire de l'humanité, vous les connaissez. Le feu, la roue, l'avion, et plus près de nous l'atome et l'ordinateur. Il existe depuis cinq ou six ans, un domaine qui va sans doute engendrer une véritable révolution de notre destinée. C'est celui de la biologie. Les savants se sont en effet donné les moyens de changer l'homme, l'animal, la fleur s'ils le veulent. C'est ce qu'on appelle les manipulations génétiques (...) Leur recherche et leur découverte sont certes riches d'expérience, mais elles sont aussi comme toutes les grandes inventions chargées de risques et de dangers. **Pour la première fois, Antenne 2, dans *Question de temps*, ouvre ce grave dossier** avec le film réalisé par Pierre Champetier et Igor Barrère, avec les conseils des spécialistes de l'Institut Pasteur, établissement d'où sont sorties en Biologie les grandes découvertes. **Ce film sur les manipulations génétiques, fait partie de l'effort que nous menons à la rédaction d'Antenne 2 pour vous faire mieux connaître et mieux comprendre l'évolution de notre monde.** Un monde, chacun le reconnaît aujourd'hui, bien mal maîtrisé. Les défis de l'énergie, de l'informatique, de l'éducation ou de la santé doivent être au cœur de vos préoccupations, car leur intrusion dans votre vie quotidienne ne doit pas se faire sans votre assentiment ⁸⁶⁰»

- A la fin des émissions comme le montre cette conclusion de Jean Marie Cavada extraite de *La Marche du siècle du 19/12/1990* :

Jean Marie Cavada, Présentateur : « (...) **Voilà, je crois que j'ai fait jusqu'au bout mon devoir d'information.** Merci de nous avoir suivi jusqu'à la fin de cette soirée. Laissez-moi vous dire que la semaine prochaine, **nous laisserons parler davantage le cœur, non pas qu'il n'y en eût point ce soir. Mais c'est d'enfants qu'il s'agira.** (...) ⁸⁶¹»

- Dans le bouleversement des programmes d'une émission qui s'accompagne de la révision des formats de son dispositif pour faire place à ce qui fait l'actualité à savoir les manipulations génétiques. C'est l'exemple de l'émission *Cartes sur table* qui, en Novembre 1979, à la suite de la remise du rapport scientifique au Président Valérie Giscard D'Estaing sur les biotechnologies et les fabuleux progrès de la biologie, bouleverse ses programmes et rompt avec les habitudes du dispositif caractérisé par la confrontation d'opinions politiques contradictoires. Cette fois, comme le diront en effet ces présentateurs, Jean Pierre Elkabbach et Alain Duhamel, c'est une émission d'explication d'un sujet de société perçu comme grave et bouleversant. L'événement commande ainsi le dispositif comme le montre ce discours introductif particulièrement édifiant de Jean Pierre Elkabbach :

- Jean Pierre Elkabbach : « Bonsoir ! voici donc un *Cartes sur table* **exceptionnel**, on vient de vous le dire par le nombre et la qualité des invités, par **la nature du sujet que nous avons choisi** avec Alain Duhamel : les sciences de la vie et leur relation avec la société à partir de ce rapport remis aujourd'hui au Président de la République qui vous l'avait demandé, Messieurs, il y a un an. Avec nous François Gros Directeur général de l'institut Pasteur et Professeur au Collège de France. Comme vous M. François Jacob qui avez obtenu le Prix Nobel en 1965 avec André Lwoff et Pierre Monod. Et Pierre Royer Professeur à l'université Paris 5, Conseiller pour les affaires

⁸⁶⁰*Question de temps*, Antenne 2, du 24/09/1979

⁸⁶¹*La Marche du siècle, Homme sciences : la course de vitesse*, FR3 du 19/12/1990

biologiques et médicales à la DGRST. Je vous remercie en tout cas tous les trois de participer à cette émission qui va, j'en suis sûr, nous **aider à comprendre** l'enjeu de ce qu'on appelle **la révolution biologique, qui devrait déterminer en grande partie notre avenir**. Voici un *Cartes sur Table* **exceptionnel**, ai-je dit, parce qu'il ne s'agit pas ce soir d'une émission d'une discussion politique et contradictoire. **C'est une émission d'explication et d'information sur un sujet dont tout le monde sait qu'il est difficile et important**. Nous ferons appel à des notions qui pourront paraître peut-être difficiles, mais vous nous avez promis de traiter ce soir **ce sujet, qui est à la fois actuel futuriste et important, avec beaucoup de simplicité**. Encore une fois je vous en remercie ⁸⁶²».

Le fait que *Cartes sur table* bouleverse ses programmes et son format habituel n'est pas anodin. Car autant il fait des manipulations génétiques un événement saillant, autant il confirme ce devoir d'information que la télévision cultive à leur propos comme un état d'esprit. Ce devoir d'information est ainsi motivé par la nécessité de faire connaître ce qui est ou doit être au cœur des préoccupations individuelles et collectives. Dans la pratique, ce travail passe par l'ensemble des dispositifs explicatifs, descriptifs et de séduction que mettent en place les professionnels des médias. Ces derniers visent alors un seul but : expliquer et faire comprendre les manipulations génétiques et leurs enjeux sociétaux.

Le dispositif explicatif englobe et domine tous les autres. Il peut toutefois varier au sein d'un même discours faisant apparaître par exemple des formes d'hybridation aux fonctions multiples. C'est le cas lorsque le discours explicatif s'appuie sur une image d'animation qui montre le processus de transplantation d'un gène. Dans notre corpus, le dispositif explicatif se manifeste de plusieurs manières et remplit plusieurs fonctions dont voici les principales :

- **Une fonction définitoire**, comme le montrent ces exemples :

- Voix off : « **faire une manipulation génétique, c'est** prendre dans cette chaîne un gène et l'introduire dans une bactérie qui le produira en grande quantité. ⁸⁶³»
- Robert Clark, Présentateur de *L'Avenir du futur* : « les biologistes travaillent depuis quelques temps à ce qu'on appelle du nom savant les manipulations génétiques. **Cela consiste, en termes clairs, à modifier l'hérédité** d'un être vivant, à le transformer en un être différent. Pour l'instant, les biologistes ne transforment que l'hérédité d'êtres minuscules de bactérie. Comment font-ils ?⁸⁶⁴»

Dans *L'Avenir du futur*, cette fonction est aussi matérialisée par l'affichage des définitions à l'écran. Comme le montrent ces illustrations :

⁸⁶²*Cartes sur Table*, Antenne 2 du 12/11/1979

⁸⁶³JT France 3 du 18/12/1979

⁸⁶⁴*Clé pour demain, la Une* du 24/01/1979



Plateau de l'émission : *La Biologie du futur fait-elle peur aux savants ?* (TF1, 14/4/1975)

- *Une fonction de révélation des finalités.* Cet exemple consacré à la fabrication de l'insuline par manipulation génétique en est une illustration :

- Voix off : « secrété par le cerveau, la somatostatine est une hormone qui **joue un rôle considérable dans l'organisme. Elle équilibre indirectement la croissance du corps et en association avec l'insuline, peut aider à traiter les diabétiques.** ⁸⁶⁵ »

- *Une fonction descriptive.* Observons cet exemple :

- Voix off : « La manipulation des gènes, c'est la possibilité de changer à volonté la structure des cellules. C'est-à-dire de trafiquer leur ADN. **Mais comment ?** Il fallait d'abord trouver les instruments de chirurgie. Pour couper et recoller les morceaux. Regardez ces deux petits points noirs accrochés à des filaments d'ADN. Cette photographie est exceptionnelle. Elle nous montre les fameux enzymes qui ont valu son prix nobel au savant Suisse Haerbert. Ces enzymes ont la propriété de couper et de coller les enzymes entre eux. Pendant plus de dix ans, cette découverte de première grandeur est restée ignorée, jusqu'à ce que le premier manipulateur s'en empare ⁸⁶⁶ »

- *Une fonction de visualisation* qui est un prolongement du dispositif descriptif. Celui-ci s'appuie généralement sur un discours faisant appel au regard, au visuel, au gestuel. C'est un dispositif du « *faire voir* » qui a parfois recours à des supports animés ou à des appareils de visualisation. On observe le déploiement de ce procédé explicatif et descriptif dans ces nombreux discours où le journaliste invite le téléspectateur à **regarder** comment se font les manipulations génétiques :

- Voix off : « (...) le plus étudié et le plus complaisant des microbes, le voici : c'est une bactérie qui vit dans nos intestins qu'on appelle Escherichia coli, E. coli pour les initiés. Comme toute cellule qui se respecte, elle a son ADN. **Regardez** comment elle apparaît au microscope électronique ce fameux petit ruban ici éparpillé autour de la bactérie dont on a fait exploser la paroi. L'E. coli possède un petit quelque chose en plus que n'ont pas les autres cellules. C'est un petit anneau d'ADN indépendant et migrateur qui s'appelle le plasmide. **Retenez bien** ce nom, le plasmide va jouer un rôle capital dans nos manipulations. (...) **Regardez**, il arrive d'on ne sait où et se pose en douceur sur la bactérie. (...) **Regardez** comment il procède. Dans la tête il y a un petit morceau d'ADN (...) ⁸⁶⁷ »

⁸⁶⁵ *Question de temps*, Antenne 2, du 24/09/1979

⁸⁶⁶ *Question de temps*, Antenne 2 du 24/09/1979

⁸⁶⁷ *Question de temps*, Antenne 2 du 24/09/1979

- voix off : « Pour comprendre comment s'effectue cette manipulation de l'hérédité, **voyons** comment se multiplie un être simple fait d'une seule cellule, une bactérie par exemple. Au microscope, **on voit** très bien la cellule se dédoubler. (...) ces chromosomes, **on les voit** très nettement sur ces **photographies** prises avec un microscope à fort **grossissement**. (...) Au microscope électronique par exemple, **on voit fort bien le gène étranger qui a été introduit dans le matériel héréditaire de la bactérie. C'est celui qui est marqué d'une flèche en haut et à droite de cette photographie**⁸⁶⁸ »
- voix off : « **vous allez voir** l'embryon quelques jours après l'injection d'hypérie. Une des pattes est semblable à une nageoire. C'est un phocomèle, il a un membre de phoque.⁸⁶⁹ »

Le dispositif descriptif faisant appel au regard est monstratif. S'il paraît plus abouti, c'est sans doute parce qu'il vient en complément à toutes les tentatives d'explication et de description qui empruntent d'autres méthodes comme l'usage des métaphores descriptives.

En effet, la complexité des manipulations génétiques a souvent contraint les discours médiatiques à user de métaphores et d'images pour les rendre visualisables, intelligibles et accessibles aux publics médiatiques. Plusieurs métaphores sont ainsi mises à l'honneur. Citons-en quelques-unes en guise d'exemple :

- **La métaphore informatique** : est de loin la première à laquelle ont eu recours les discours médiatiques et scientifiques. Exemple frappant, est ce dialogue entre Jean Marie Cavada et le Professeur Monier :
 - Jean Marie Cavada : « Monsieur le Professeur Monier, ce que la vulgarisation du génie génétique fait comprendre, c'est qu'au fond, ce que nous connaissons de plus intime des caractéristiques de l'homme, c'est au fond **une sorte de logiciel. C'est là que sont stockées toutes nos informations ?**
 - Le Professeur Monier : **Tout à fait, c'est une très bonne image.** Effectivement, c'est-à-dire à la fois, **pour utiliser les termes de l'informatique, c'est à la fois le Hardward, la machinerie, les ordinateurs, et aussi le Software, c'est-à-dire la façon de s'en servir**⁸⁷⁰ »
 - Voix off : « **un mystérieux ordinateur programme donc les êtres vivants. Cet ordinateur, maintenant, l'homme peut en modifier le programme** ?⁸⁷¹ »
- **La métaphore (filmique) de la magnéto** : comme le montre cet exemple :

Voix off : « Le nouveau programme ainsi **monté un peu comme on fait le montage d'un film** est introduit dans une bactérie. Non seulement la bactérie programmée se met à fabriquer des

⁸⁶⁸Clés pour demain, la Une du 24/01/1979

⁸⁶⁹Un héritage menaçant, Antenne 2 du 23/11/1970

⁸⁷⁰La Marche du siècle, Homme sciences : la course de vitesse, FR3 du 19/12/1990. La même métaphore est observable dans ce discours de Philippe Lamour, candidat de l'émission *L'Avenir du futur* du 02/06/1980 : « Si je vous ai bien compris, on opère **comme si on prenait une bande de magnétophone**, et qu'on veuille dans la bande **de magnétophone insérer au milieu du concert, un autre fil pour faire partie de notre bande de magnétophone**. De sorte qu'avec les enzymes qui sont une espèce de couteau naturel, on prélève une partie de la **bande de magnétophone, qui est l'ADN, c'est une bande de magnétophone, et vous la transposer sur une autre bande. De telle sorte qu'elle fasse une autre musique (...)** »

⁸⁷¹Fenêtre sur, Le Génie génétique, Antenne 2 du 06/11/1979

bactéries étrangères, mais elle lègue le nouveau programme à toute sa descendance. C'est une usine qui se reproduit indéfiniment ⁸⁷²»

- **La métaphore chirurgicale** : L'exemple suivant en est une illustration. Elle mêle aussi une métaphore informatique.

- Voix off : « Grâce aux enzymes, les généticiens savent aujourd'hui le modifier et le **reprogrammer**. On extrait le gène de la cellule pancréatique et on l'introduit dans la cellule du microbe. **C'est une véritable opération chirurgicale, une greffe à l'échelle moléculaire.** Résultat, le microbe **reprogrammé** se met à son tour à fabriquer de l'insuline, chose que la nature ne lui avait pas appris à faire.⁸⁷³».

- **La métaphore couturière** : rare dans les dispositifs descriptifs, elle nous apparaît dans l'énoncé suivant où, toutefois, elle ne se rend possible qu'en recevant l'appui d'autres métaphores :

- Voix off : « (...) L'idée est de faire changer le programme de la bactérie et de lui faire fabriquer la substance que la cellule humaine défaillante ne fabrique plus. Comment se fait le changement de programme ? On prélève sur la cellule humaine le gène responsable de la fabrication du produit recherché, c'est-à-dire un morceau de programme. On l'isole puis on le greffe sur un chromosome de la bactérie qui reçoit ainsi l'ordre de fabriquer le produit en question. Tout se passe comme si la **bactérie tricotait** un modèle bien précis et qu'on change le modèle à son insu. La bactérie se met ainsi à **tricoter** docilement selon le nouveau modèle ⁸⁷⁴».

Toutes ces démarches explicatives ont une finalité commune. Elles visent à faire connaître les manipulations tout en séduisant le téléspectateur. Dans ce sens, les films d'animation insérés dans des émissions comme *Question de temps* ou *La Marche du siècle* jouent un double rôle de description et de séduction, alors que les films de fiction présents au début des émissions de *L'Avenir du futur* présentent un tout autre statut.

A la fin de certaines émissions comme *La Marche du siècle*, *L'Avenir du futur*, ou *Présence Protestante*, on note le renvoi vers des ouvrages de référence traitant de la question des manipulations génétiques. Cette pratique constitue un prolongement du dispositif explicatif ainsi que de l'ambition d'informer et de capter le mieux possible l'attention du téléspectateur. L'ensemble des procédés explicatifs que nous venons de voir ne peuvent être détachés de la configuration des dispositifs des émissions qui les mettent en œuvre. C'est ce que nous souhaitons aborder à la suite de cette analyse en explorant de manière plus détaillée les dispositifs d'émissions de référence ayant grandement contribué à l'individuation des manipulations génétiques comme événement scientifique.

⁸⁷² *Question de temps*, Antenne 2 du 24/09/1979

⁸⁷³ *Question de temps*, Antenne 2 du 24/09/1979

⁸⁷⁴ JT Soir 3 du 11/10/1978

5-2-2 : *L'Avenir du futur : entre feinte, vulgarisation et confinement*

La saillance de l'événement scientifique que représentent les manipulations génétiques est renforcée à mesure que les émissions et les genres médiatiques les plus installés auprès des publics de l'époque se donnent la peine d'aborder la question de manière exclusive. C'est l'exemple d'émissions phares et incontournables comme *La Marche du siècle*, *Cartes sur Table*, *Questions de temps* ou encore *L'Avenir du futur*. Ces émissions marquantes se caractérisent par leurs dénominations connotatives qui résument toute leur finalité sociale. Elles se donnent en effet l'objectif de réfléchir sur les grandes questions du présent et les grandes mutations qu'elles font peser sur le futur.

L'analyse du corpus montre que *L'Avenir du futur* est incontestablement l'émission qui, statistiquement, a le plus contribué à la vulgarisation des manipulations génétiques et de leurs implications sociétales. Diffusée entre 1975 et 1987, elle a consacré au cours de ses douze années d'existence, treize (13) émissions à la génétique dont cinq (5) ont plus particulièrement porté sur les manipulations génétiques. Il s'agit de *La Biologie du futur fait-elle peur au savant ?* (1975), *La Biologie du futur et le génie génétique* (1980), *La Grande manipulation* (1984), *Biologie : la Grande peur* (1987), *Les nourritures de demain* (1980) et *Les Menus de 2030* (1986).

A l'échelle d'une émission mensuelle dont la durée d'existence est une décennie, cette statistique en dit long sur l'importance qu'ont occupé les manipulations génétiques dans sa réflexion sur les grands bouleversements du monde et du futur. Au point que, dans son activité de vulgarisation, *L'Avenir du futur* semble constituer les manipulations comme une sorte de « moment discursif » par l'intensité des productions que l'émission accorde au sujet. Cela ne suscite point d'étonnement dès lors que l'on considère avec Lochard que « *L'Avenir du futur* s'engage frontalement dans une logique de vulgarisation (qui) privilégie dans son évocation de la science, des sujets comme **les exploits scientifiques, les grands mystères naturels sollicitant l'imagination du spectateur**⁸⁷⁵ ». Sujets qui, selon Nel, permettent véritablement de montrer que « la porte est étroite entre science et science-fiction⁸⁷⁶ ». Cette essence de l'émission étant soulignée, il reste maintenant à montrer comment son dispositif permet d'en rendre compte dans la pratique et concernant de manière plus ciblée la question qui nous préoccupe.

⁸⁷⁵LOCHARD, G. *L'Information télévisée : mutations professionnelles et enjeux citoyens*, op.cit. p, 112

⁸⁷⁶Cité par Lochard, G. LOCHARD, G. *L'Information télévisée : mutations professionnelles et enjeux citoyens*, ibidem, p, 112

Les thématiques abordées sur les manipulations génétiques sont souvent futuristes comme nous pouvons le remarquer avec « *Les nourritures de demain* (1980), *Les menus de 2030* (1986), etc. ». Elles sont aussi formulées dans des titres grandiloquents comme en attestent « *Des hommes sur mesure* (1975), *An 2000 : bébés à la Carte* (1980) ». Elles sont enfin spectaculaires et anxiogènes comme le montrent « *La Grande manipulation* (1984), *Biologie : La Grande peur* (1987) ».

L'émission, lancée dans un ton souvent solennel, sérieux et alarmiste, se déroule dans un seul espace à savoir, l'espace du spectacle au décor sobre et froid, au sein duquel les experts convoqués débattent en présence d'un personnage jouant le rôle de candide et assis à côté de l'animateur. La structuration spatiale de l'espace est concentrique comme le montre cette illustration :



Plateau : *La biologie du futur fait-elle peur aux savants ?* (1975)

L'identité de ceux qui s'expriment au sujet des manipulations génétiques est invariable consacrant ainsi un effet de confinement des débats permanent. En effet, dans l'ensemble des émissions analysées, les intervenants sont toujours des scientifiques : généticiens, biologistes et nutritionnistes, réputés dans leur domaine de compétence. Comme nous le verrons plus loin, l'identité du candide elle, varie en fonction des thèmes abordés. Cette configuration du dispositif fait apparaître l'émission comme davantage tournée vers la vulgarisation et la pédagogie que vers l'enquête par exemple, domaine dans lequel se distinguera une émission comme *Question de Temps*.

La particularité pédagogique du dispositif de *L'Avenir du futur* s'incarne notamment dans le fait que les invités sont parfois munis de tableaux et de schémas explicatifs des techniques de manipulation. C'est l'exemple que nous avons avec le biologiste François Gros dans « *L'Avenir du futur, Biologie : la grande peur*, (TF1 du 26/01/1987) ». C'est aussi l'exemple des scientifiques présents sur le plateau de « *Les Menus de 2030* (1986) » et qui y ont apporté des légumes destinés à une future transgénèse. Dès lors, et comme le dit Nel, la fonction de

l'émission est de « créer un effet de savoir et de vérité par la mise en scène de l'objectivité journalistique⁸⁷⁷ ».

L'observation de ce format montre alors qu'on est plus dans l'exposition des savoirs que dans un débat conflictuel entre scientifiques du domaine. Dès lors, c'est la gestion des paroles qui devient encore plus facile dans la mesure où l'animateur qu'est Robert Clarke, n'a plus à arbitrer entre des positions antagonistes d'autant plus que les invités ne sont pas assimilés à des adversaires, mais à des profils complémentaires. Son rôle consiste alors à rendre compréhensibles les zones d'ombres. Cette fonction de l'animateur sera détaillée dans le point suivant.

A cette particularité s'ajoute une autre non moins importante. Il s'agit du fait que l'entrée dans les débats de vulgarisation est une « entrée différée⁸⁷⁸ ». En effet, nous notons que la prise de parole des scientifiques est toujours précédée d'un film de fiction relativement long mais gardant toujours un lien avec la question débattue. Ainsi, à titre d'exemples, l'émission diffusera pour « *Les menus de 2030* (1986) le film *Soleil vert* ; et pour « *Biologie : la grande peur* (1987), celui de *Frankeinstein 90*. Le premier évoque la détérioration de la qualité des aliments à cause de leur artificialisation croissante. Le second s'intéresse aux désirs acharnés d'un scientifique de donner la vie humaine dans son laboratoire secret. Ces films sont caractérisés par une même activité de projection sur un présent ou un futur imaginaire pensé comme particulièrement sombre et inquiétant.

Ces feintises pénalisantes, stéréotypiques, dramatisantes et spectacularisantes nous décrivent le monde selon des « scénarios de vraisemblance⁸⁷⁹ ». Si ces films ne revêtent, comme le concède le présentateur de l'émission, d'aucune forme de vérité, ils ont un intérêt théorique sans quoi, leur introduction dans une émission d'un tel sérieux, n'aurait de sens. Ils nous semblent présenter au moins un double intérêt. Un intérêt de séduction d'une part, qui consiste à puiser dans l'univers du cinéma les ressources qui permettent de visualiser les possibles imaginaires des téléspectateurs auxquels s'adressent les débats. Et dans ce sens, le dispositif de *L'Avenir du futur* semble, pour certains, jouer le rôle d'un « producteur de catharsis sociale ».

Si ces trucages ostensibles comme les appelle Metz, « manifestent un écart avec les lois qui régissent notre monde physique⁸⁸⁰ », il n'en reste pas moins qu'ils ont une portée symbolique

⁸⁷⁷ NEL, N. *A fleurets mouchetés*, Paris, INA, 1988, p, 50

⁸⁷⁸ NEL, N. *Le Débat télévisé*, Paris, Armand Colin, 1990, p, 23

⁸⁷⁹ CHAREAUDEAU, P. *Le Discours d'information médiatique*, op.cit, p, 76

⁸⁸⁰ JOST, F. *La Télévision du Quotidien : entre réalité et fiction*, op.cit. p, 109. Metz distingue trois types de trucages qui sont les trucages imperceptibles (manipulation de l'image et du son que le téléspectateur ne peut discerner) ; les trucages visibles (trucages visibles pour le téléspectateur et qui manifestent des excroissances et des

soit dans l'argumentation comme lorsque les opposants aux OGM parleront de *bouffe Frankenstein* soit aussi dans l'activation des débats de l'émission. C'est cette dernière caractéristique qui consacre le second intérêt de ces films. En effet, ceux-ci assurent souvent le **rôle d'embrayeurs des débats de vulgarisation sans qu'ils soient pour autant investis d'une puissance de vérité**. Car le téléspectateur et les invités ont bien conscience de leur simulacre. Comme l'attestent à juste titre ces propos respectifs de Philippe Lamour et Robert Clarke :

- Philippe Lamour, candide de l'émission *L'Avenir du futur, La biologie du futur et le génie génétique*, TF1 du 02/06/1980 : « (...) **le film que nous avons vu précédemment est un film comique pas très amusant d'ailleurs, mais c'est un film comique. Nous sommes loin de toute espèce de possibilités même de réalité.**⁸⁸¹ »
- Robert Clarke : présentateur de l'émission dans *L'Avenir du Futur, La Biologie du futur fait-elle peur aux savants ?* La Une du 14/04/1975 : « (...) Je voudrais que pour qu'on comprenne bien ce débat, que Guy Rioux puisse nous faire un petit, je ne dirais pas un cours, mais un rapide exposé des termes et de la façon dont les problèmes de l'hérédité sont vus chez les êtres vivants, et qu'il réponde par exemple à la question de ces mutations quelques exemples dans le film qui, **je crois ne correspondent pas exactement à la réalité**⁸⁸² »

S'agissant précisément de ce rôle d'embrayeur des débats, les films, qu'ils soient inspirés du réel ou pas, sont une source d'inspiration aux questions que se posent l'animateur et le public. C'est l'exemple que nous avons dans l'énoncé suivant :

- Après la diffusion du film *Le Survivant* dans *L'Avenir du futur : La Biologie du futur fait-elle peur aux savants ?* La Une du 14/04/1975 : Robert Clarke reprend la parole et affirme :

« **Ce film pose beaucoup de questions.** J'espère que nous allons y répondre grâce à nos invités ce soir que je vais vous présenter maintenant (...) Le Professeur André Lwoff Prix Nobel de médecine, professeur à l'Institut Pasteur a bien voulu au pied-levé venir nous aider à répondre aux questions importantes que posent non seulement ce film, mais les problèmes de la biologie moderne. (...) Je crois qu'on pourrait commencer Monsieur par parler ce problème de la guerre bactériologique. **Nous avons vu dans ce film** qu'il se passait des choses assez horribles à la suite d'une guerre bactériologique qui avait atteint l'humanité toute entière. Je voudrais Monsieur Fontanges puisque vous êtes l'homme de la question ici ce soir que vous nous disiez si on risque de s'attendre à une telle guerre bactériologique ? Est-ce qu'on prépare quelque part dans le monde

ajouts qui appartiennent à l'énonciation télévisuelle et non à l'univers de la fiction) ; les trucages ostensibles. Voir METZ, *Essais sur la signification du cinéma* (t. 2, "Trucage et cinéma") Paris, Éd. Klincksieck, 1973

⁸⁸¹*L'Avenir du futur, La biologie du futur et le génie génétique*, TF1 du 02/06/1980. On retrouve la même impression dans ce témoignage du nutritionniste Marian Appelbaum invité de l'émission « *Les Menus de 2030* » (La Une du 27/10/1986), qui, dans sa première prise de parole, dira : « Première chose, je voudrais revenir sur le film, pour dire que le fantasme de la disette tel qu'il est présenté dans le film, nous sommes tous d'accord, que c'est un fantasme obsolète. Ce n'est pas comme ça que ça se passe. Nous sommes en face grâce à la **génétique végétale**, grâce au **progrès de l'agriculture, d'une productivité telle que le nutritionniste humain que je suis n'a absolument aucune crainte pour la nourriture, pour l'existence de la nourriture de ses enfants et ses petits-enfants.** (...) Nous savons nous qui sommes les techniciens de la chose, que ce sont des aliments plus sains, plus propres, plus aseptisés, mais aussi moins pathogènes, moins dangereux. En même temps que ces aliments sont à la fois disponibles et plus sains que jamais, il y a une espèce d'horrible crainte qu'ils soient quelques peu empoisonnés. »

⁸⁸²*L'Avenir du Futur, La Biologie du futur fait-elle peur aux savants ?* La Une du 14/04/1975

une guerre bactériologique ? (...) Et si vous voulez nous allons essayer de passer à l'autre aspect du débat de ce soir qui est celui de savoir en quelque sorte où les biologistes nous amènent avec les travaux qui se font actuellement. Nous avons choisi ce film pour essayer de parler un petit peu de ces problèmes qui sont d'actualité. Parce qu'il vient d'être tenue une conférence aux Etats-unis où les biologistes ont réfléchi sur ces problèmes qui sont des problèmes graves. Nous allons en parler dans un instant⁸⁸³».

Pris comme source d'inspiration des questions de l'animateur, ces films de fiction sont ainsi envisagés comme «pouvant signifier quelque chose» sur l'état du monde. Dès lors, ils sont investis comme outils de suscitation d'une mise en perspective du discours positiviste scientifique. Cette réaction du biologiste Jean Rosa après la projection du film «*L'île du Docteur Moreau*» dans *La Biologie du futur et le génie génétique* en est une bonne illustration :

- Jean Rosa : «**Eh bien M. Clarke, je dois vous dire que malgré votre excellent film, je suis effectivement beaucoup plus optimiste qu'il y a dix-huit mois.** Et la raison en est simple. Quand on est médecin, on se doit vis-à-vis des progrès de la biologie d'être à la fois extrêmement attentifs et aussi extrêmement vigilants. J'ai donc été attentif et vigilant pendant les dix-huit mois qui se sont écoulés. Et j'ai vu apparaître de très nombreux résultats d'expériences qui ont confirmé les espoirs mis dans le génie génétique. J'ai vu des applications poindre et certaines sont presque déjà utilisées au moins dans le diagnostic de certaines maladies génétiques.⁸⁸⁴»

Le choix de ces films et le travail journalistique qui consiste à les identifier comme des machines de lecture du temps, indépendamment des effets de fiction qui les caractérisent, consacre au moins en partie le rôle vulgarisateur de l'animateur.

5-2-3 : *Un animateur vulgarisateur*

L'Avenir du futur engage un type de contrat de communication qui est celui de la vulgarisation. La finalité de ce magazine scientifique est fondamentalement de faire connaître les techniques de manipulation génétique en particulier et les enjeux futuristes des progrès scientifiques en général. Créateur de l'émission, Jean Pierre Hutin, dira d'ailleurs dans le speech lançant le numéro intitulé «*Les menus de 2030 (1986)*», sa fierté d'avoir lancé un magazine dont le succès en termes d'audience⁸⁸⁵ est, souligne-t-il, une preuve de **la soif des téléspectateurs de connaître la science.**

Robert Clarke qui en est le présentateur, endosse très tôt le costume du vulgarisateur attiré des manipulations génétiques de par l'important nombre de sujets qu'il leur consacre. En 1979, en

⁸⁸³*L'Avenir du Futur* «*La Biologie du futur fait-elle peur aux savants ?* La Une du 14/04/1975

⁸⁸⁴*L'Avenir du futur, La biologie du futur et le génie génétique*, TF1 du 02/06/1980

⁸⁸⁵L'émission est placée troisième derrière la célèbre émission de Bernard Pivot *Bouillon de cultures*.

collaboration avec Nicolas Strozky, ils créent, avec toujours cette ambition d'interroger le futur, un nouveau magazine scientifique intitulé « *Clés pour demain* » dont le tout premier numéro traite entre autres de la question des manipulations génétiques. Si ce nouveau magazine abandonne les plateaux pour investir les laboratoires où se font les techniques qui bouleverseront le monde de demain, il n'en reste pas moins que sa visée fondamentale est la vulgarisation. Celle-ci privilégiant cette fois à l'explication la monstration. Clarke assume et revendique d'ailleurs ce rôle de vulgarisateur. A propos du lancement de ce nouveau magazine, il répondra ainsi à une question de sa chaîne (TF1) :

- « Vous êtes parmi **les tous premiers vulgarisateurs ?** »
- Clark : « **Vulgarisateur, je crois que c'est un mot très intéressant. Je crois que c'est important de vulgariser, de rendre vulgaire ce qui est compliqué, et faire en sorte que les gens ne croient pas que la science est en dehors de leur possibilité de compréhension.** (...) il se fait chaque jour dans les laboratoires des travaux, je ne dis même pas des découvertes qui vont conduire à des **résultats qui transformeront demain la vie** des français comme la vie des autres. et nous avons pensé qu'il était important de jeter des coups de projecteurs sur ces domaines d'avant-garde et de montrer l'importance de ces domaines d'avant-garde.⁸⁸⁶»

Ainsi, dès le départ, la mission qu'il s'assigne est de rendre intelligibles au profane la science et ses techniques révolutionnaires. C'est un rôle de constructeur privilégié d'opinions éclairées qu'il se donne, plus que celui qui caractérise les autres animateurs ayant traité de la question des manipulations génétiques. Le nombre d'émissions qu'il leur consacre est encore révélateur de ce statut de vulgarisateur qu'il se peaufine.

Comment ce statut se manifeste-t-il dans sa pratique d'animation ? Il nous semble que la particularité saisissante qui caractérise sa démarche vulgarisatrice est liée au fait d'adopter à la fois la posture du sachant et du non sachant. Autrement dit, sa qualité d'animateur vulgarisateur repose sur sa capacité à articuler et à marier le profil du scientifique (puisqu'il est un journaliste scientifique) et celui du profane puisqu'il n'est pas spécialiste du domaine et s'adresse à un public non spécialiste. Au premier profil, correspond le travail d'explication et d'éclaircissement qu'il entreprend pour simplifier le complexe et le technique. Cette posture vulgarisatrice sera d'ailleurs légitimée et magnifiée par les scientifiques eux-mêmes comme en témoigne à juste raison ce dialogue entre le biologiste Jean Rosa et l'animateur sur le plateau de *L'Avenir du futur, La biologie du futur et le génie génétique*, TF1 du 02/06/1980 :

- Jean Rosa à Robert Clarke : « Attendez ! moi je voulais vous poser une question. Vous avez eu je crois **un prix scientifique**⁸⁸⁷ **il n'y a pas très longtemps. Un prix qui montrait que vous (Robert Clarke) étiez capable de faire de la bonne vulgarisation scientifique. Je crois qu'il**

⁸⁸⁶*Clés pour demain*, La Une du 21/01/1979

⁸⁸⁷Il reçut en 1978 le Prix Glaxo pour la vulgarisation de la science.

manque un mot clé dans ce débat qu'on n'a pas défini. C'est le mot gène. Vous ne voulez pas nous le rappeler ? ⁸⁸⁸»

- A quoi répond Clarke, Allez-y.
- Rosa s'empresse : « **Mais non, c'est vous, c'est vous M. Clarke** »
- Clarke définit le mot... ⁸⁸⁹

On retrouve dans certaines séquences d'autres formes de vulgarisation qui empruntent par exemple à la reformulation. Soit ce dialogue, où le généticien Philippe Kourilsky définit le génie génétique, pour illustrer le procédé de la reformulation comme mode de vulgarisation :

- Philippe Kourilsky : « **Il faut vous dire qu'il y a une discipline majeure de la biologie qui s'appelle la génétique** qui consiste à précisément être capable de sélectionner différents mutants à partir de cellules bactériennes ou d'ailleurs animales. Mais il faut dire aussi que la méthodologie s'est récemment enrichie **d'une nouvelle technique qui est extraordinairement puissant, et qui consiste à faire ces manipulations dans le tube à essai. Je crois que là ça demande un peu d'explications pour la raison suivante.** Ce qui se passe dans la génétique traditionnelle, c'est qu'en accouplant, comme vous l'avez vu, une bactérie mâle et une bactérie femelle, on peut obtenir une bactérie hybride qui porte certains des caractères des deux parents. Dans ce cas-là, ce qui s'est produit, c'est un échange de matériel génétique entre les deux parents qui donne naissance à une bactérie fille qui est hybride. Bien entendu, c'est possible avec les bactéries, c'est possible avec d'autres organismes. Vous aurez du mal à coupler une bactérie avec un éléphant. Par contre, c'est une chose que vous pourrez éventuellement faire dans le tube à essai. Comment ? L'affaire est relativement simple. Vous pouvez extraire l'acide désoxyribonucléique de la bactérie, vous pouvez extraire l'ADN de l'éléphant, vous pouvez les coupez en des morceaux avec des enzymes, donc des protéines particulières qui peuvent être isolées, et ensuite vous pouvez réassemblez les morceaux d'une manière assez spécifique. (...) »
- Robert Clarke : « **Vous voulez dire** qu'on peut prendre une partie du patrimoine héréditaire d'un microbe et une partie d'un éléphant et mélanger les deux. »
- Philippe Kourilsky : « **Oui !** »

Dans cet extrait, l'animateur vient en appui à l'expert dont la longue explication est reformulée dans une phrase simple qui reçoit aussitôt l'assentiment de tous les invités. En commençant son discours par les mots : « **vous voulez dire** », l'animateur fait usage d'un des marqueurs linguistiques de la vulgarisation les plus répandus, à savoir l'interprétation et la reformulation du discours source.

⁸⁸⁸ *L'Avenir du futur, La biologie du futur et le génie génétique*, TF1 du 02/06/1980

⁸⁸⁹ La même scène se produit dans cette séquence dialogale extraite de l'émission : *La biologie du futur fait-elle peur aux savants ? L'Avenir du futur* du 14/04/1975 :

- Professeur Guy Riou, biochimiste : « (...) il arrive qu'il y ait des incidents de parcours et qu'à un certain moment, il y ait des modifications des gènes.
- Interrompant son invité, Clarke dit : « **c'est ce qu'on appelle une mutation** ».
- Guy Riou : « **Oui, c'est ce qu'on appelle une mutation**, et le caractère mutant d'un gène, c'est que ce gène modifié va transmettre à sa génération le caractère qu'il vient d'acquérir et non l'ancien caractère... »

Cette première posture vulgarisatrice n'influe pas sur la seconde qui, une fois adoptée, suspend l'analyse du journaliste scientifique et sa réflexion technique au profit d'une attitude plus naïve, plus permissive et plus spontanée. Cette posture oscillera ainsi entre :

- L'animateur émerveillé qui semble jouer le naïf :
 - Robert Clarke : « Mais auparavant je voulais vous poser une question tout de même. Vous dites bien on coupe, on recolle. **Ça paraît extraordinaire parce que vous ne voyez rien. Comment est-ce que vous savez où couper et où recoller**⁸⁹⁰ »
- L'animateur qui déporte sur le plateau les préjugés colportés et les imaginaires suscités par les manipulations, dans le but d'éclairer :

Robert Clarke : « et bien si vous voulez nous allons en parler un petit peu. Parce qu'il est vrai qu'**on a dit** que les biologistes étaient sur un terrain dangereux dans la mesure où ils commençaient à trafiquer des microbes et qu'ensuite, ils allaient changer l'hérédité d'êtres supérieurs. Et pourquoi pas ils allaient changer l'hérédité de l'homme. **C'est ce qu'on a dit. Je crois qu'il serait bon de faire le point** sur ce que font les biologistes, ce qu'ils peuvent faire. **Pour l'instant, vous nous avez dit** que vous ne changiez que des êtres microscopiques (...) est-ce qu'un jour vous n'allez pas changer une souris, un lapin, un mouton ou un homme. ⁸⁹¹»

- Robert Clarke : « Bonsoir Mesdames, Bonsoir Mesdemoiselles, Bonsoir Messieurs ! **On dit parfois après l'an 2000**, les hommes mangeront surtout des tablettes et des pilules de différentes couleurs. **On dit aussi que le goût va s'uniformiser et on se nourrira à peu près de la même chose sur tous les points de la terre. Cette vision futuriste n'est pas très encourageante.** Parce qu'elle signifierait par exemple que la gastronomie n'existerait plus, alors qu'en fait nous ne mangeons pas simplement pour nous nourrir, mais aussi pour satisfaire un plaisir, quelques fois faire la fête. (...) **Alors que sera réellement l'alimentation de l'an 2000 ? Est-ce que nous aurons des saveurs nouvelles ? est-ce que nous connaissons des aliments inédits ? Est-ce que le médecin ou l'ordinateur ne seront pas ceux qui régleront d'abord nos menus ? C'est ces questions et bien d'autres que nous allons poser tout à l'heure après le film aux personnalités qui sont avec nous sur ce plateau, les meilleurs experts que nous avons retrouvés en la matière, et que nous allons vous présenter maintenant. (...) Plus que jamais ce soir *L'Avenir du futur* va mériter son principe** après le très beau film d'anticipation et sa vision un peu dramatique de l'avenir, nous allons voir avec les scientifiques qui sont avec nous sur le plateau ce soir ce que **la science nous promet en ce qui concerne l'alimentation de l'an 2000** ⁸⁹²».

Ce type d'interventions fonctionne sur la base de ce que S. Moirand appelle des « rappels mémoriels ⁸⁹³ ». Dans ces énoncés en effet, la répétition du « **on a dit que...** » témoigne de l'existence de discours transverses sur l'événement. Leur évocation participe non seulement à la constitution d'une « mémoire interdiscursive médiatique ⁸⁹⁴ », mais aussi à ériger la figure d'un animateur interface. Ce qui permet de lui conférer le rôle de représentant du public, qui interroge dans le but de rassurer et d'obtenir des garanties. Cet exemple est une illustration :

⁸⁹⁰ *L'Avenir du futur, La biologie du futur et le génie génétique*, TF1 du 02/06/1980

⁸⁹¹ *L'Avenir du futur, La biologie du futur et le génie génétique*, TF1 du 02/06/1980

⁸⁹² *L'Avenir du futur, Les Menus de 2030*, TF1 du 27/10/1986

⁸⁹³ MOIRAND. S. *Le Dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives. Cahiers de praxématique* 43, Montpellier, PULM, 2004, pp, 189-220

⁸⁹⁴ Ibidem,

- Robert Clarke « **Vous pouvez nous garantir que dans vos laboratoires, vous biologistes à l'heure actuelle, vous n'envisagez pas de changer l'hérédité d'être supérieure ? Il n'en est pas question ?** (...) il y a un autre point qui a peut-être suscité un peu les craintes dans l'opinion publique, c'est que vous prenez des précautions tout à fait importantes pour travailler dans vos laboratoires. **Donc on peut se dire que vous travaillez sur des microbes ou des virus qui peuvent être dangereux**⁸⁹⁵»

Si l'insistance de Robert Clarke sur les imaginaires fantasmés des manipulations génétiques est une façon d'englober l'ensemble des discours inquiets sur les manipulations génétiques, elle sera perçue par Yves Menoret, Directeur de recherches d'*Aliments 2000* et invité de l'émission « *Les Menus de 2030* », comme un moyen de provoquer des réticences chez les publics. En clair, Yves Menoret, accusera les médias dans ce dialogue éclairant de susciter la peur des aliments du futur :

- Robert Clarke s'empresse de reprendre la parole : « Alors attendez, l'industrialisation, on peut y rester quelques instants. Parce que je voudrais au représentant finalement de l'industriel de nous dire s'il ressent cela dans la profession qu'il a comme directeur de recherches d'une grande firme industrielle. **Est-ce que vous ressentez que les gens ont la crainte de l'industrialisation croissante des aliments ?**⁸⁹⁶ »
- Yves Menoret : « **Ecoutez, je crois que c'est de temps en temps une crainte qui se fait jour dans les médias, mais elle n'est pas réellement ressentie.** ⁸⁹⁷»
- Clarke : « **vous pensez que les médias ne traduisent pas ce que pense le consommateur ?** »
- Yves Menoret : « **Je pense que par moment, ils prennent la dérivée de l'impression du consommateur, et qu'en insistant sur un point particulier, on peut effectivement attirer l'attention du consommateur sur ce qui pourrait éventuellement survenir.** ⁸⁹⁸»

De manière plus générale, ce dialogue nous permet de s'interroger sur la place que le dispositif de l'émission accorde au public. Celui-ci est, comme nous allons le voir, manifesté de manière invariable à travers un seul mode de représentation : **la délégation de parole.**

5-2-4 : Un public médiatique par procuration

Une des grandes particularités du dispositif de *L'Avenir du futur* est sa conception du public auquel sa vulgarisation est adressée. Celui-ci n'est pas imaginé comme un être fictif à travers l'évocation par l'animateur du terme « téléspectateurs ». Il n'est pas non plus présenté comme installé à distance du théâtre de la vulgarisation. Le public du dispositif est plutôt conçu

⁸⁹⁵*L'Avenir du futur, La biologie du futur et le génie génétique*, TF1 du 02/06/1980

⁸⁹⁶*L'Avenir du futur, Les Menus de 2030*, TF1 du 27/10/1986

⁸⁹⁷*L'Avenir du futur, Les Menus de 2030*, TF1 du 27/10/1986

⁸⁹⁸*L'Avenir du futur, Les Menus de 2030*, TF1 du 27/10/1986

comme agissant, mais par l'intermédiaire d'une personnalité présente sur le plateau et qualifiée de candide de l'émission. Ce dernier est donc pensé comme représentant du public dans l'extrême hétérogénéité des profils qui le composent. Cette présentation de Robert Clarke, extraite de l'émission, « *Les menus de 2030* », en fait foi :

- Robert Clarke : « (...) Et à côté de moi Robert Merle, écrivain, je n'ai pas besoin de le présenter. Il a écrit de nombreux livres dont certains d'ailleurs frôlant la science-fiction. **Et il sera ici ce soir le représentant du public, c'est-à-dire de vous. Et il m'aidera à poser les questions que le public aurait aimé, que vous aurez aimé poser à nos spécialistes.** (...) (Après la diffusion du film) (...) Et enfin notre candide Robert Merle qui essaiera de **poser en votre nom** les questions qui nous viendront à l'esprit. ⁸⁹⁹»

Ainsi, dès le lancement, le dispositif assigne des rôles et des identités médiatiques aux invités. Les experts livrent leur savoir sur le mode de la pédagogie devant un animateur et un candide installés dans la position du questionneur. Cette configuration pose toutefois la question de l'identité sociale du candide. Si l'observation des émissions montre que celle-ci varie d'une émission à l'autre, elle révèle aussi que ces candides sont loin de refléter l'identité d'un public lambda. En effet, ceux qui assument ce rôle médiatique sont toujours des personnalités publiques de haut niveau intellectuel, capable d'entreprendre un débat avec les experts convoqués. On note ainsi parmi les Candides des personnalités comme, dans les émissions consacrées à notre sujet, Philippe Lamour, père de l'aménagement du territoire, Monique Pelletier, ministre de la santé, Robert Merle, écrivain, Robert Closets, journaliste économique et scientifique, Jean Paul Aron, historien et philosophe, etc.

L'identité sociale des candides de nos émissions a donc une importance fondamentale dans leur activité de représentation du public. En ce sens que leur niveau intellectuel et la relation qu'ils entretiennent souvent avec les sujets débattus, les conduisent parfois à suspendre leur rôle médiatique de candide au profit de celui de l'expert. C'est l'exemple que nous retrouvons dans « *Les menus de 2030* » où Jean Paul Aron, en tant que philosophe et historien du goût, se livre à des analyses très pointues sur l'aseptisation des goûts imputée à l'industrialisation des aliments. Il apparaît alors plus un vulgarisateur qui conteste et amende certains propos des invités, qu'un profane. Pour autant, ces détails n'entament pas sur la mission essentielle des candides, qui est de contribuer, comme le dit si justement Robert Clarke, à la vulgarisation des manipulations génétiques. Les candides effectuent cette mission en assurant plusieurs rôles dont voici les plus importants :

- *Assurer le rôle de mandataire* : le candide se met dans la peau et la conscience du public mandant. Il parle en son nom, réfracte ses imaginaires dans les termes exacts que celui-ci

⁸⁹⁹L'*Avenir du Futur*, *La Biologie du futur fait-elle peur aux savants ?* La Une du 14/04/1975

aurait pu exprimer. Ces exemples de Philippe Lamour et Robert Merle en sont une illustration :

Philippe Lamour, Candide de « *L'Avenir du futur, La biologie du futur et le génie génétique*, TF1 du 02/06/1980 » : « (...) dans **l'opinion publique**, même si on écarte ses grossièretés, c'est une comparaison qui n'ont aucune espèce de valeur dans aucune échelle. Il n'en reste pas moins que **les gens** vont vous dire, **peut-être bêtement**, je n'en sais rien, **mais je suis là pour ça**. Ils vous diront en trafiquant ces bactéries, est-ce que vous ne risquez pas parfois d'avoir une transformation qui vous échappe, et qui crée un corps nouveau qui se multipliera avec une énorme rapidité et que vous ne pourrez pas arriver à dominer ?⁹⁰⁰ »

Robert Merle, Candide de « *L'Avenir du Futur, La Biologie du futur fait-elle peur aux savants ?* La Une du 14/04/1975 » : "**Supposer des biologistes qui soient des criminels, bon ça ne doit pas arriver souvent, mais supposons qu'il y ait un groupe de biologiste qui soit des criminels, comment pourraient-ils utiliser d'une façon dangereuse ou néfaste ce genre d'expérience ?**⁹⁰¹»

- *Demander des explications simples, concrètes et, si besoin, imagées.* C'est l'exemple de Robert Merle qui demande :
« Un virus qui code c'est-à-dire ? » Ou de Philippe Lamour qui prend l'exemple de la magnéto.
- *Se renseigner sur la finalité des pratiques :* comme lorsque Philippe Lamour posera la question au sujet des finalités de l'interféron.
- *Contester, rebondir, amender, approuver, évaluer :* comme lorsque, dans leurs émissions respectives, Merle et Aron expriment avoir le sentiment d'être en face de scientifiques « rassurés et positifs ».
- *Clôturer l'émission :* comme le veut le dispositif, les dernières paroles sont celles du candide. Celui-ci y donne ses impressions, tirent ses conclusions qui, d'un candide à l'autre, peuvent être différentes en termes d'adhésion⁹⁰² ou de détachement vis-à-vis des discours scientifiques entendus sur le plateau.

⁹⁰⁰L' *Avenir du futur, La biologie du futur et le génie génétique*, TF1 du 02/06/1980

⁹⁰¹L' *Avenir du Futur, La Biologie du futur fait-elle peur aux savants ?* La Une du 14/04/1975

⁹⁰²L'Exemple le plus frappant de cette adhésion est la conclusion de Philippe Lamour suivante : « (...) cet échange de vue pour nous je pense, et pour le public, est très intéressant dans la mesure même où il (le public) voit combien nous sommes loin d'un certain nombre d'imaginaires qui fermentent naturellement dans les esprits frappés de sinistrose, puisque maintenant ce qui intéresse les gens c'est la catastrophe. Les choses qui marchent bien, ça n'intéresse personne. Il faut que ce soit catastrophique. Vous (experts) dissipez beaucoup de légendes dans l'esprit. Elles sont profondément ancrées dans les esprits. (...) le film que nous avons vu précédemment est un film comique pas très amusant d'ailleurs, mais c'est un film comique. Nous sommes loin de toute espèce de possibilités même de réalité. (...) On peut dire qu'avec l'expérimentateur, avec son caractère volontariste, a quelque chose de plus rassurant si vous voulez, de plus rigoureux que le hasard » *L'Avenir du futur, La biologie du futur et le génie génétique*, TF1 du 02/06/1980

Accorder le privilège du dernier mot au candide, donne symboliquement cette impression que c'est au public qu'il appartient de décider des orientations que devront prendre les recherches sur les manipulations génétiques. Cette symbolique entre justement en résonance avec celle de la **conclusion prémonitoire (pour les OGM)** que fera Jean Pierre Chabrol candide de l'émission « *Les nourritures de demain* » qui, s'appuyant sur le film diffusé en début d'émission « *Et la terre survivra* », déclarera :

- Jean Pierre Chabrol : « ce qui m'a le plus frappé moi dans le film que nous avons regardé ensemble tout à l'heure, c'est quand ces gaillards reçoivent l'ordre de dynamiter la forêt, l'autre dit : Pourquoi ? Il y a un dit : « il y a des gens compétents qui ont pensé pour nous ». **Voilà, ça c'est le problème ! Les gens directement intéressés m'ont l'air tout à fait en marge de ça. On a l'impression d'états-majors scientifiques, politiques, économiques. Réellement dans les villages, les fermes c'est reçu comme ça ! (...) l'agriculteur devient un assisté, un conseillé, qui reçoit des conseils, un homme qui n'a plus grand-chose à dire ...⁹⁰³ »**

Le dispositif de *L'Avenir du futur* décrit dans cette analyse diffère systématiquement de ceux que nous allons voir à présent, bien qu'ils partagent avec lui la même visée informative et, en partie, de vulgarisation.

5-2-5- Planète bleue : une conception émerveillée et une vision enjouée des manipulations

Produite par Antenne 2 au début de l'année 1982, *Planète bleue* est dans la continuité générique des magazines scientifiques de TF1 que sont *L'Avenir du futur* et *Clés pour demain*. Comme indique la présentation qui lui est faite, elle est une émission scientifique de vulgarisation qui se donne pour mission de donner des éléments d'information nécessaires afin que chacun soit sensibilisé aux grands problèmes que se pose la science. Bien qu'elle ne durera qu'un an et demi, de Janvier 1982 à Juin 1983, son dispositif a marqué l'histoire de la télévision française en ce que, dans le genre magazine scientifique, il consacre avec *Temps X*, un format de vulgarisation de la science spécifiquement basé sur le divertissement et le spectacle.

En mars 1983, l'émission sera consacrée à la question des manipulations génétiques. Intitulée « *Les codes secrets de la vie* », elle est réalisée dans un vaste studio conçu comme un gigantesque laboratoire dans lequel sont disposés, à des fins d'exemplification, des objets et des matériaux sur lesquels s'appliquent les finalités des manipulations génétiques.

⁹⁰³*L'Avenir du futur, Les nourritures de demain*, TF1 du 22/09/1980



Ainsi, dès le départ, c'est à une véritable apologie des manipulations génétiques que se livre l'animateur passant d'une pièce du studio à l'autre et expliquant l'apport des biotechnologies sur les objets qui s'y trouvent. C'est ainsi que sont tour à tour expliqués l'intérêt des manipulations génétiques dans l'alimentation, leur apport dans la production d'énergie, dans la lutte contre la pollution, leur importance dans la médecine et dans la production des plantes. Cette euphorie des manipulations génétiques s'exprime dès le lancement de l'émission où son présentateur, Laurent Broomehad, déclare avec force conviction ce qui suit :

- « (...) Alors les hommes ont décidé de mettre les bactéries au travail pour leurs profits. Cela donne une industrie formidable. Une industrie futuriste car c'est surtout dans dix ans vingt ans qu'elle portera **totalem**ent ses fruits. Mais déjà très présentes et très quotidiennes en ce moment. (...) Mais qui peut dire dans ce qu'il en sera dans dix ans, dans vingt ans. **Nous n'avons pas le droit de manquer ce pari technologique et politique.** (...) Et puis il y a ensuite, dans la deuxième partie de l'émission, **les manipulations génétiques. On va essayer de voir comment on peut faire mieux que la nature en arrangeant les choses**, en mettant au travail les bactéries pour faire autre chose. (...) ⁹⁰⁴ »

Les phrases « *c'est surtout dans dix ans qu'elle (industrie de la biotechnologie) portera totalement ses fruits* », « *nous n'avons pas le droit de rater ce pari technologique et politique* », « *on peut mieux faire que la nature en arrangeant les choses* », sont symptomatiques d'une vision très positiviste des manipulations. Ce discours d'ancrage ainsi que la configuration d'un studio laboratoire conditionnent le reste d'une mise en scène aussi totalement joyeuse. L'intégration en milieu d'émission d'un petit film d'animation expliquant le principe des manipulations génétiques obéit non seulement au désir de vulgariser de manière simple et compréhensible de tous, mais aussi de capter l'attention du téléspectateur à qui ces manipulations sont présentées comme une révolution semblable à celle de l'atome et de l'informatique. Le discours suivant est un extrait de ce film d'animation :

- « (...) pour la biotechnologie aussi (comparé à la physique et à l'ordinateur), attendons-nous à la même révolution. Les ingénieurs vont devoir se recycler pour accorder aux sciences de la vie la place de premier plan qui était traditionnellement celle des sciences physiques. On va changer la nature. Les chercheurs vont domestiquer les petites bêtes qui vont devenir les ouvrières des usines du futur (...) une bactérie domestiquée, saura à chaque

⁹⁰⁴ Planète bleue, Les codes secrets de la vie, Antenne 2 du 03/03/1983

fois trouver la qualité recherchée. (...) on peut sûrement s'attendre à des bouleversements profonds⁹⁰⁵».

L'espèce de certitude qui se dégage à la fois dans les propos de l'animateur et de ce film d'animation se manifeste aussi dans les propos tenus par les deux reporters que l'émission a placés à l'extérieur du studio pour montrer dans un environnement encore plus réel, l'application effective des biotechnologies. L'animateur interagit avec eux, ils sont filmés en duplex. Ainsi, à la station d'épuration d'Achères, le reporter Laurent Boussy expliquera par exemple l'apport des manipulations génétiques pour lutter contre les pollutions d'une part, et pour la fabrication et la production de l'énergie et du pétrole d'autre part. Ses propos sont très assurés :

- « **Et c'est ça qui est extraordinaire. Ici sur le sommet du fermenteur, on va sortir du méthane. Et oui, ces bactéries, non seulement combattent la pollution, mais en plus fabriquent de l'énergie. Et ce méthane, elles vont mêmes en fabriquer beaucoup. Ici à Achères 150.000 m3 par jour, ce qui représente un équivalent énergétique de 4000 tonnes de pétrole par jour.**⁹⁰⁶ »

Ce cadrage des manipulations génétiques est un exemple frappant de l'ambivalence des discours médiatiques sur les manipulations génétiques. A l'échelle de ce magazine, cette posture est unique car pendant toute son existence, il n'a que la seule fois traité de la question. Mais le dispositif scénographique qu'il privilégie a une incidence importante sur le statut de son animateur et des publics auxquels il s'adresse.

5-2-6- D'un animateur-expert à un public-audience

La configuration du studio et le concept de l'émission érigent son présentateur en un « presque-expert », au sens que l'entend Dayan du « presque-public » pour les téléspectateurs de la télévision. Cette figure médiatique imposée par le dispositif de l'émission se laisse saisir de différentes manières. Elle s'incarne ainsi dans le fait que toute l'explication du complexe phénomène des transgénèses est prise en charge uniquement par l'animateur en collaboration avec ses correspondants tous aussi apparentés à des experts. C'est l'exemple de la journaliste et membre de l'équipe de production de l'émission, Martine Dupuis, filmée en direct dans les travées du laboratoire de l'institut Mérieux de Lyon. Elle arbore des vêtements de protection et explique le processus scientifique et technique de fabrication des vaccins.

⁹⁰⁵ *Planète bleue, Les codes secrets de la vie, Antenne 2 du 03/03/1983*

⁹⁰⁶ *Planète bleue, Les codes secrets de la vie, Antenne 2 du 03/03/1983*

En se passant du modèle du débat scientifique comme celui de *L'Avenir du futur*, le dispositif met en vedette son animateur dont l'expertise est livrée à travers un long monologue explicatif et dans des aller-et-retours constants d'une pièce du studio à une autre. Une des caractéristiques fondamentales de ce monologue de l'animateur est la capacité qu'à ce dernier de manier les termes complexes de la biologie moléculaire. Cette maîtrise et l'euphorie qu'il manifeste autour des manipulations génétiques sont au fondement de ses prises de positions évidentes en faveur de leur promotion. On assiste ainsi à un animateur qui exprime son point de vue, prend position, manie des chiffres, donne des prévisions, et se laisse davantage apparaître comme un expert scientifique et politique que comme un simple animateur vulgarisateur. Cet énoncé en est une illustration :

- Laurent Broomehad : « **La France a 7% de part sur tout le marché des biotechnologies. C'est donc bien.** Il y a l'institut Pasteur, l'université de Compiègne, beaucoup de laboratoires privés et d'universités sur ce domaine. **Seulement, on a eu des problèmes en France de transfert de l'école, de l'université à la recherche et à l'industrie. C'est classique. Les Japonais eux sont meilleurs dans ce domaine. Il faudra sans doute les rattraper si nous voulons être compétitifs. L'objectif, c'est 10% du taux de marché mondial des biotechnologies dans quelques années. C'est beaucoup. Mais il faut réussir ce pari même si c'est pendant 10 ans ou 20 ans. Car nous préparons l'avenir avec ces biotechnologies. Car vous allez le voir, c'est une modification profonde de notre industrie qui se prépare**⁹⁰⁷. »

Bien que cette posture de l'animateur-expert domine le dispositif, elle n'exclue pas totalement la présence des invités et des téléspectateurs. En ce qui concerne les premiers, cette présence dans le studio reste relativement anecdotique car, dans cette émission, elle n'intervient qu'à sa fin et pour une durée courte⁹⁰⁸. Quant aux téléspectateurs, ils ne sont pas physiquement pris en compte par le dispositif, mais sont partie prenante de l'émission. Leur présence est mentale car il s'agit d'un public conçu comme une audience statistique. Il se manifeste à travers le sondage lancé au début de l'émission et dont voici la teneur :

- « Manipuler la vie, est-ce d'abord pour vous : un bricolage d'apprenti sorcier ? la naissance d'un superman ? Soigner des maladies incurables ? Trouver de nouvelles substances alimentaires et énergétiques ? Un moyen de lutter contre la pollution ? »

A la fin de l'émission, l'animateur rend le verdict du sondage qui affiche que 92% sont favorables aux manipulations génétiques et 8% en sont contre. Ce pourcentage élevé d'avis favorables n'est pas sans poser de questions pour savoir s'il tisse un lien avec la performance de vulgarisation de l'animateur et le dispositif ludique de l'émission. En tout état de cause, confessera son animateur, « il faut dire que nous avons été extrêmement positifs ce soir. Ce sera un autre dossier de parler des manipulations génétiques complètement avec leurs inconvénients.

⁹⁰⁷ *Planète bleue, Les codes secrets de la vie*, Antenne 2 du 03/03/1983

⁹⁰⁸ C'est le Professeur Dominique Sthelein qui est invité pour évoquer les dernières recherches sur le cancer.

Mais c'est un débat qui c'est vrai s'est éteint⁹⁰⁹. » Cette conception positiviste tranche singulièrement avec celle que l'on retrouve dans *La Marche du siècle* caractérisée par sa rigidité et son austérité.

5-2-7- La Marche du siècle : Entre ouverture à d'autres cadres de référence

et conception austère des débats

Dans le paysage audiovisuel français, *La Marche du siècle* fait figure de référence dès lors qu'il s'agit d'évoquer les émissions de débats politiques traitant des questions d'intérêt national. Ce qu'en dit Lochard est particulièrement éclairant. « Devenue **une institution de la télévision française**, reconnue par telle par l'ensemble des acteurs publics français (élus politiques, responsables d'institutions, leaders associatifs, intellectuels et experts), écrit le chercheur, elle pouvait se présenter comme un lieu de mise en représentation de l'espace public français, pouvant faire référence auprès de l'ensemble de la collectivité française pour l'examen de questions d'intérêt national ⁹¹⁰».

Si *L'Avenir du futur*, *Cartes sur table* et *La Marche du siècle*, ces principales émissions de débats qui se sont intéressées aux manipulations génétiques, ont en commun d'appartenir à cette catégorie de *la télévision d'enquête*, c'est parce qu'elles se donnent pour mission « non plus de montrer, mais d'expliquer ». Dans ce sens, fait remarquer Arquembourg, « l'obsession de la quête de la vérité cachée derrière les apparences **fait du débat l'instrument privilégié de sa révélation**. De nouvelles émissions organisent des échanges sur des problèmes de société : la peine de mort, les nationalisations, le nucléaire, la Patrie, etc. **Il ne s'agit pas de confrontations sur des problèmes publics qui susciteraient l'intervention médiatique, d'acteurs collectifs, mais de débats d'idées sur des questions de société.**⁹¹¹ »

La Marche du siècle opère selon cette ambition avec pour particularité assez remarquable par rapport à *Cartes sur table* ou *L'Avenir du futur*, le souci d'ouvrir les échanges autour des manipulations génétiques à des acteurs sociaux venant d'horizons disciplinaires divers.

Si *Cartes sur table* est, au même titre que *La Marche du siècle*, une puissante institution de débats de société, la seule émission qu'elle a consacrée aux manipulations génétiques n'avait

⁹⁰⁹ *Planète bleue*, *Les Codes secrets de la vie*, Antenne 2 du 03/03/1983

⁹¹⁰ LOCHARD, G. *Comment analyser le dispositif d'une émission de télévision ?* op.cit, p, 40

⁹¹¹ ARQUEMBOURG-MOREAU- J. *Le Temps des événements médiatiques*, op.cit, p, 16

convié que des scientifiques de la biologie pour un exercice d'explication et de vulgarisation qui semble complètement être en phase avec la configuration du dispositif de *L'Avenir du futur*.

Durant son existence, entre 1987 et l'an 2000, *La Marche du siècle* a consacré quatre émissions exclusives aux manipulations génétiques. Il s'agit de *Le singe, l'homme et le mutant* (1987), *Homme et sciences : la course de vitesse* (1990), *Génétique : bon ou mauvais génie* (1992), *Plantes mutantes : les apprentis sorciers dans notre assiette* (1997). En s'intéressant à ce thème, *La Marche du siècle* intègre les manipulations dans le catalogue des événements qui bouleversent le monde. En effet, le générique de l'émission suggère dès le début que celle-ci traite en priorité des questions qui constituent des sujets de préoccupation majeure pour le présent et le futur. A preuve, le générique de 1987 montre un escalier réalisé en image de synthèse dans laquelle sont incrustées des figures de personnages mythiques du monde comme Ghandi, Roosevelt, Fidel Castro, etc. Ce générique donne l'impression de gravir les marches de l'histoire. Celui de 1990 affiche des globes terrestres et un horaire digital, donnant l'impression d'une évolution dynamique du monde, à laquelle participent décisivement les manipulations génétiques⁹¹².



Générique de 1987



Générique de 1990



A ce stade de notre analyse, notre intérêt s'est porté sur les deux premières émissions que *La Marche du siècle* a consacrées à l'événement scientifique. Celles-ci se caractérisent, dans la réflexion générale qui est menée sur les manipulations génétiques durant les années 70 et 80, par un décroisement à minima de l'espace des preneurs de parole.

Ainsi, peut-on noter dans « *Le singe, l'Homme et le mutant* » (1987), la présence, à côté des scientifiques invités, de Michèle Barzach (ministre de la santé de l'époque), du Père Olivier De Dinéchin, (membre de l'épiscopat), d'Elie Wiesel (Prix Nobel de la Paix) et Catherine Labrusse (Juriste). Dans la seconde émission, aux scientifiques invités, s'ajoutent Gérard Hubert (psychanalyste et philosophe), Olivier Danos (biologiste et président de l'association Génétique

⁹¹² Pour une analyse approfondie de ce dispositif, se reporter aux travaux de DUTHEY Valérie, *La Marche du siècle fête son 10^{ème} anniversaire : quels éléments ont garanti son succès ?* Mémoire de M1 dirigé par Jean Marie CHARON, Paris II, 1997

et Libertés), Hubert Curien (Ministre de la recherche), Albert Sasson (Directeur de l'Unicef), Elie Wiésel (écrivain rescapé de la Shoah).

Ces invités agissent en fonction de l'identité médiatique qui leur est conférée, bien que dans la première émission, l'animateur cite en premier lieu l'identité sociale de ses invités. Ainsi, les ministres convoqués s'expriment au sujet des politiques d'encadrement des manipulations génétiques. Le Père De Dinéchin s'exprimera sur le regard que porte l'église sur les bouleversements majeurs qu'induisent les manipulations génétiques dans l'expérience créatrice de la nature. Olivier Danos, abandonnant son statut professionnel de biologiste, est amené à expliquer et défendre la position de son association engagée dans la protection des libertés individuelles face aux manipulations génétiques. Elie Wiesel, interagissant avec les débatteurs en direct des Etats-Unis, s'exprime à partir du statut médiatique qui lui est attribué à savoir, celui de témoin et victime des sélections génétiques ayant servi de prétexte à l'holocauste. Ces statuts médiatiques conditionnent ainsi le processus de mise en débat de la question des manipulations au sein d'un espace unifié et continu, mêlant des débatteurs et un public de spectateurs. En voici une illustration



(Dispositif scénographique de l'émission de 1987)



(Dispositif scénographique de l'émission de 1990)

Ainsi, une des distinctions majeures du dispositif de *La Marche du siècle* aura été dès le départ d'associer un public spectateur à la réflexion sur les manipulations génétiques et d'ouvrir les débats, rythmés par des mini-reportages thématiques⁹¹³, à des cadres de références autres que ceux scientifiques, qui ont jusque-là prévalu au sein de la scène publique télévisuelle. Dès lors, c'est à un niveau plus pratique que se pose le problème, à savoir la gestion des débats pour une meilleure compréhension des différents sens que le dispositif confronte et fait coexister. Son présentateur, Jean Marie Cavada, justifiera cet élargissement des preneurs de parole par la nécessité de couvrir toutes les dimensions de sens qui se manifestent à propos de ce sujet de

⁹¹³Par exemple, dans l'émission de 1987, trois reportages sont consacrés respectivement aux manipulations génétiques réalisées sur les animaux, à la production de l'amniocentèse et à l'introduction d'un gène humain dans une souris effectuée par un centre hospitalier de Boston. Dans l'émission de 1990, trois reportages sont aussi consacrés à la production de l'interleukine, au traitement du cerveau et à la transgénèse végétale effectuée à l'INRA de Versailles sur des tomates résistantes à la mosaïque du concombre.

société si complexe que sont les manipulations génétiques. L'impératif de cette interdisciplinarité de la réflexion nous apparaît dans ce propos qu'il livre au début de l'émission :

- Jean Marie Cavada : « (...) **C'est pourquoi aussi, nous sommes d'accord en compagnie d'un certain nombre de personnalités, dont peut-être au premier niveau, vous vous direz que leurs caractéristiques ne vont pas forcément bien ensemble. Au contraire, ça couvre les différents pans que cette réflexion doit aborder** ⁹¹⁴»

Ainsi, c'est dès le départ que cette conception de l'émission conditionne une gestion rigoureuse des débats qui, dans un exercice de mise en relation de diverses expériences et réflexions disciplinaires, cherche à faire comprendre au téléspectateur tous les enjeux de la question, sans le disperser, ni le noyer.

C'est dans cette perspective que nous assistons à une distribution très ordonnancée de la parole. L'une des conséquences majeures de cette procédure et de donner des débats l'impression d'avoir affaire à des exposés scientifiques. A preuve, un invité qui prend la parole monopolise celle-ci pendant 5 minutes en moyenne au cours desquelles, il expose selon sa spécialité les nombreuses dimensions de la question. L'exemple le plus frappant est sans doute dans « *L'Homme et la science : la course de vitesse* » où le premier tour de table montre que le dernier invité à prendre la parole, Olivier Danos, obtient le droit à celle-ci à la 21ème minute. Ainsi, quelles que soient leur identité médiatique ou sociale et la nature de la réflexion d'en face, les invités n'interrompent pas leurs co-débatteurs. De même, ils ne sollicitent la parole que dans de très rares cas⁹¹⁵, préférant toujours laisser à l'interlocuteur, le privilège de soumettre au public le contenu exhaustif de son exposé. Si cette modalité de gestion des débats refroidit la visée polémique du dispositif interlocutif, elle permet en contrepartie d'appréhender de manière plus limpide la pluralité des sens qui se greffent aux sens scientifiques de l'événement, et la singularité de certains parmi eux.

⁹¹⁴*La Marche du siècle, Le singe, l'homme et le mutant*, Antenne 2 du 16/12/1987. La même motivation est exprimée dans l'émission de 1990 où Jean Marie Cavada affirme : « (...) ce soir, nous allons recevoir dans une émission un peu spéciale, un certain nombre de personnalités. Je dis un peu spécial, parce que c'est une émission qui est vraiment fondamentale quant à ce qu'elle débat, et aussi parce que nous l'avons préparé pendant de longs mois avec deux personnes que je tiens d'abord à remercier publiquement. **Il s'agit du Professeur François Gros qui est biologiste et qui est entre autres Professeur au collège de France. Et il s'agit aussi de M. Gérard Hubert qui est lui psychanalyste et qui est philosophe de façon à ce que nous ayons un sujet qui puisse vous permettre de bien comprendre et d'aller aussi à l'essentiel.** »

⁹¹⁵Comme lorsque, dans *L'Homme et la science : la course de vitesse* (1990), François Gros demandera la parole à la suite du discours d'Albert Sasson.

5-2-8- A la recherche d'un cadrage théologique des manipulations

Un des ressorts de la dynamique d'ouverture qu'enclenche *La Marche du siècle* dans la réflexion sur les manipulations génétiques est la quête d'un sens théologique de l'événement scientifique. Celle-ci passe par l'invitation de personnalités religieuses comme le Père De Dinéchin et morales comme Catherine Labrusse membre du comité d'éthique. A l'échelle du corpus, l'ouverture des débats à ces identités sociales est inédite. En effet, si l'on retrouve en 1980 dans l'émission de TF1 *Présence Protestante* la figure du Père André Dumas, celui-ci n'apparaît pas comme s'exprimant au nom de l'église, mais au nom d'une réflexion personnelle d'un théologien de l'église. Son regard très positif sur les manipulations génétiques, terme auquel il préfère les mots « amélioration, travail, culture des gènes » est révélateur des positions contradictoires que peuvent avoir des acteurs venant d'un même univers d'action au sujet des manipulations génétiques.

La particularité de la figure catholique invitée par *La Marche du siècle* de 1987 réside dans le fait que Cavada est à la quête d'un sens officiel et légitime, celui que donnerait l'église aux manipulations génétiques. L'invitation sur le plateau du Père De Dinéchin, représentant de l'épiscopat, répond à ce désir comme le montre cette présentation de Jean Marie Cavada :

- « Alors je vais me tourner vers le Père Olivier De Dinéchin qui a publié aussi un ouvrage de réflexion sur ces problèmes que j'ai d'ailleurs sous les yeux. (...) **Vous représentez l'épiscopat.** Vous avez d'ailleurs une qualité particulière dans cette représentation. Quand vous entendez, et quand vous voyez les reportages que vous avez vus ce soir, quelle réflexion posez-vous par principe et comment situez-vous l'évolution normale de l'homme. **Et au fond est-ce qu'on n'est pas en train de vous enlever la main de Dieu de la création**⁹¹⁶ »

A cette présentation, répondra Le Père De Dinéchin, « Oui je représente l'épiscopat qui m'a demandé de réfléchir à ce sujet ». Ainsi, à partir de cette identité sociale et médiatique, le « vous » n'agit plus comme pronom de vouvoiement uniquement. Il est crédité d'une fonction de représentation d'une entité de réflexion spécifique. Le présentateur qui l'utilise construit l'interlocuteur comme acteur du débat et de la controverse au même titre que les scientifiques présents sur le plateau. Dès lors, les questions qu'il lui pose sont susceptibles d'être orientées vers des **choix de sens précis**. A preuve, la question de Cavada ne s'oriente plus vers une technologie porteuse d'espairs et d'inquiétudes, mais davantage vers l'idée qu'elle **représenterait une contestation du monopole divin de la création du vivant**.

⁹¹⁶*La Marche du siècle, Le singe, l'homme et le mutant, Antenne 2 du 16/12/1987*

Jusqu'à présent pensés comme «incassables» par l'institution catholique, les fondamentaux de la création ainsi que le dogme religieux qui les entoure étaient en effet sérieusement ébranlés par la capacité du scientifique à interférer dans le processus de création de la vie. Ce sentiment de sacrilège et de profanation du vivant, assigne à l'événement une saillance symbolique, car elle indique qu'on touche cette fois au plus sacré de la vie, à ce qui constitue un des derniers repères des limites de l'homme, un de ces derniers mystères les plus importants dont il n'avait encore percé les secrets. Souvenons-nous en effet, qu'au début des années 60, l'homme avait conquis l'espace en s'établissant sur la lune, laissant penser qu'il commençait à dominer son espace extérieur. Il avait conquis le cœur de la matière atomique pour développer des progrès aussi éblouissants les uns que les autres. La conquête de son espace intérieur, représentée dans sa connaissance de la structure des gènes de l'hérédité, ne pouvait donc susciter que le sentiment de parvenir à une maîtrise parfaite, progressive et complète de la destinée de l'humanité.

Ainsi, le cadrage médiatique proposé au Père De Dinéchin est celui de l'impression, qu'avec les manipulations génétiques, s'opère une dépossession presque totale de **l'exclusivité de la création et de la maîtrise de la vie**. On le perçoit dans l'usage de ces métaphores de l'animateur, que sont «*enlever la main, lever le voile*», auxquelles vont répondre de manière identique celles de «*prendre possession, prendre la place*» utilisées par le Père De Dinéchin, tel qu'on le voit dans ce dialogue :

- Jean Marie Cavada : «Est-ce qu'on n'est pas en train de vous **enlever la main** de Dieu de la création ? (...) Est-ce que vous, l'Eglise catholique, vous n'êtes pas condamnés dans cette affaire au fond à forger une morale devant le fait scientifique ? **On vous enlève quand même au fond le mystère de la création. On lève le voile d'une certaine manière.** »
- Le Père : « Nous avons l'impression que **notre société a rejeté un Dieu que l'on se représentait comme étant un Dieu qui voulait prendre possession de l'homme et l'empêcher de vivre, et nous avons essayé de prendre sa place.** Mais est-ce que **la place que nous prenons est celle d'un Dieu** bon qui veut que des enfants naissent dans l'amour et qui soient accueillis dans l'amour ou au contraire, c'est celle d'un Dieu captatif, un Dieu qui écrase l'être humain pour pouvoir finalement l'accueillir, l'écraser jusqu'au bout ⁹¹⁷ »

L'intérêt de ces métaphores médiatiques «*enlever la main de Dieu, on lève le voile*», est de décrire le mode opératoire de la dépossession comme une *effraction* au sens usuel et religieux du terme. Dans le langage usuel en effet, l'effraction consiste à **enlever** tout dispositif servant à fermer une clôture. Transposée au domaine religieux, elle est une **violation d'un domaine réservé**, celui de Dieu ici, car comme l'écrivait à juste titre Péguy «le seul royaume du ciel se prend par effraction⁹¹⁸ ».

⁹¹⁷La marche du siècle, Les manipulations animales : le singe, l'homme et le mutant, Antenne 2 du 16/12/87

⁹¹⁸PEGUY, Le Mystère des Saints Innocents, 1912, p. 93, voir, <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/effraction>

Dans le dialogue ci-dessus, les métaphores « *enlever, lever le voile* », traduisent ainsi cette pénétration imprévisible, violente et brutale dans les plus profonds secrets de la vie. Pénétration imprévisible, parce qu'elle prend de court les lois de la nature, les dogmes de l'institution catholique, le droit et la morale. Violente et brutale, parce qu'elle donne lieu à des possibilités vertigineuses de création d'espèces aussi spectaculaires les unes que les autres. Des espèces vivantes normales dont on engage délibérément la croissance dans une mauvaise voie pour créer des monstres. Des animaux dont on croise les gènes pour donner naissance à une créature radicalement nouvelle et étrangère au catalogue des espèces produites jusque-là par la nature. Cette singulière spectacularité du nouveau par rapport à l'ordre institué laisse dire au membre de l'épiscopat qu'il se produit une logique de substitution à Dieu, tel que la métaphore « *prendre la place de Dieu* » le décrit si justement. Elle finit ainsi par exprimer l'idée que les pouvoirs de la création sont désormais partagés.

5-2-9- Haro sur la transgénèse végétale

Dans le souci de couvrir les grands domaines d'application des manipulations génétiques, le dispositif de *La Marche du siècle* est construit autour de quelques reportages qui structurent les débats. Ces reportages abordent des thématiques sélectionnées pour leur pertinence et les controverses qu'elles peuvent susciter dans l'avenir. C'est dans cette perspective que, principalement dans l'émission de 1990, est intégrée la thématique de la transgénèse végétale, dont les premières applications remontent à 1985.

Les débats concernant cette question interviennent au milieu de l'émission. Ils sont introduits par une séquence de reportage sur la production de tomates génétiquement modifiées résistant à la mosaïque du concombre. Le reportage, intitulé « *La génétique dans nos assiettes* », est tourné dans un laboratoire d'expérimentation génétique de l'Inra de Versailles où son Directeur de recherches, Michel Caboche, explique le procédé de fabrication de ces nouvelles plantes, les grands espoirs qu'elles suscitent pour l'avenir ainsi que le risque qu'elles peuvent générer. Si le reportage se termine sur cette question du risque, force est de constater que ce risque n'est envisagé que dans un cadre précis à savoir, la privatisation du vivant par la monopolisation industrielle des gènes d'une plante de qualité. Ainsi, rebondissant aux propos de Michel Caboche, le reporter posera la question suivante :

- Voix off : « *techniquement aujourd'hui, les plantes risquent de ne plus nous appartenir avec ces nouvelles techniques* ».

- A quoi répondra Michel Caboche : « Il est vrai que la décision de déposer les brevets qui n'est pas encore prise définitivement, **pourrait créer des problèmes** pour l'amélioration des plantes traditionnelles. Car le dépôt de brevet sur une plante cultivée, pourrait interdire l'utilisation de cette plante par d'autres sélectionneurs pour continuer le travail d'amélioration. Donc il y a une situation conflictuelle à résoudre entre l'amélioration des plantes par des procédures du génie génétique et l'amélioration des plantes traditionnelles.⁹¹⁹ »

Dans ce propos, si le terme « problème » est prononcé, il est de l'ordre de la potentialité et ses conséquences ne sont perçues affecter, en priorité, que les scientifiques qui exercent dans le domaine de la transgénèse végétale. A la suite de ce reportage, Jean Marie Cavada élargira la question du risque. S'adressant en premier à Albert Sasson, il dira ainsi :

- « Monsieur Albert Sasson, c'est à vous que je vais poser la première question en ce qui concerne les perspectives agro-alimentaires du génie génétique. D'abord, on voit bien quelle extraordinaire augmentation des volumes de culture on peut obtenir avec ces techniques. Mais je voudrais rester dans l'orbite de ce qu'a dit le chercheur de l'INRA. Au fond est-ce qu'on n'est pas en train de fabriquer **un instrument absolument démoniaque qui demain va tomber entre les mains d'une, deux ou trois puissances qui aura le pouvoir absolu, le pouvoir de la faim ou le pouvoir de la famine** ?⁹²⁰ »
- A François Gros, il dira : « N'y a-t-il pas, et c'est une dernière question pour vous M. Gros, un **risque de difficultés** de ces nouvelles cultures **sur la santé des humains** ? Est-ce qu'au fond le contrôle de ces productions va être sans risque sanitaire ? »

Si Albert Sasson tempère d'abord la dramatisation de Cavada en soulignant le poids de la recherche publique et le pouvoir de contrôle des Etats, il mettra surtout l'accent sur la capacité acquise grâce aux manipulations génétiques, de produire des plantes résistantes à la sécheresse, au froid ou aux virus dont sont victimes les agriculteurs. Les prises de parole successives du ministre Hubert Curien et François Gros vont dans le même sens. **Elles célèbrent la possibilité d'accroître les rendements, d'améliorer le goût et reprouvent l'idée d'un risque sanitaire au profit d'un risque de monopolisation.** La question de la privatisation des plantes que l'on retrouve à la fois dans le reportage et dans l'interpellation de Cavada résume assez bien l'idée de l'existence dans ce domaine aussi d'une expérience en tension. Elle est caractérisée par l'attitude d'une instance médiatique habitée à la fois par le doute et l'espoir. Ces deux attitudes apparaissent de manière inséparable dans la question de Cavada qui parle d'« extraordinaire augmentation des volumes de culture », et d'« instrument démoniaque » à la solde des

⁹¹⁹ *La Marche du siècle, Homme sciences : la course de vitesse*, FR3 du 19/12/1990

⁹²⁰ *Ibidem*,

puissants. Ce choix lexical assez brutal et dépréciatif est l'une des caractéristiques d'un animateur austère qui, jusqu'au bout, joue dans les limites fixées par son propre dispositif.

5-2-10- D'un animateur austère à un public atone

Le dispositif configuratif de *La Marche du siècle* présente des particularités saillantes dès lors qu'on le compare aux autres dispositifs de débat qu'ils soient scientifiques comme *L'Avenir du futur* ou politiques comme *Cartes sur table*. Caractérisé par un dualisme concentrique, le dispositif place son présentateur à la fois dans le rôle de l'interrogateur, de l'arbitre et du maître des cérémonies. Ce dernier statut est d'autant plus perceptible dans la première émission consacrée aux manipulations génétiques (1987) où la présentation des invités est effectuée en voix off avant l'entrée en scène de son présentateur accueilli comme une « star » sous les applaudissements du public.

Si l'émission modifie ce décorum dans le numéro de 1990 consacré au même sujet, la disposition spatiale de l'espace du spectacle et de l'espace spectatorial n'a pas changé. Il affecte toujours à l'animateur un rôle important et spatialement déterminé. Il en est de même pour le registre d'animation dans lequel Jean Marie Cavada s'est taillé une grande réputation. En effet, celui-ci est caractérisé par son austérité, sa pugnacité et la rigidité avec laquelle il gère les débats. Ces différentes attitudes sont observables dans divers moments des échanges. Il est ainsi arrivé qu'il fixe les règles du jeu et du débat au début de l'émission. Dans l'émission de 1990, il déclarera ainsi que chaque invité qui, dans son explication des techniques de manipulations génétiques, utilisera des mots complexes sans prendre le soin de les expliciter sera mis à l'amende. C'est la teneur des discours suivants :

- Cavada, quelques minutes après le début des débats : « Voilà, comme vous êtes conscients que nous nous adressons, moi en premier, à un grand public dont je fais partie qui, en gros, n'est pas spécialisé ni dans le vocabulaire, encore moins dans la matière que vous développez. **Je vais publier les règles du jeu. Tout mot incompréhensible va vous mettre à l'amende, les uns et les autres.**⁹²¹ »
- François Gros, biologiste dira ainsi : « (...) le diagnostic génétique, c'est aussi d'une certaine manière une conséquence du génie génétique dans la mesure où l'on obtient ce que l'on appelle, **vous allez me mettre à l'amende**, des sondes génotypiques, qui sont en réalité des petits bouts de gènes qui sont rendus qui servent à repérer des éléments d'altération dans les chromosomes⁹²² »

⁹²¹*La Marche du siècle, Homme sciences : la course de vitesse*, FR3 du 19/12/1990

⁹²²*La Marche du siècle, Homme sciences : la course de vitesse*, FR3 du 19/12/1990

L'austérité de la gestion des débats se manifeste plus généralement dans l'échange verbal qui se met en place entre l'animateur et ses invités. On la retrouve d'abord dans l'extrême solennité et le ton dramatisant qui caractérisent la présentation du sujet débattu et des spécialistes invités. Si la présentation du sujet est semblable dans sa dynamique dramatisante à celles que nous avons vues dans les autres émissions, elle s'en distingue par la forte injonction adressée au téléspectateur, comme le montre cet exemple :

- Cavada : « (...) le débat que nous avons ce soir concerne évidemment **toutes les consciences** car il touche deux notions contradictoires. D'abord il faut donner de plus en plus de moyens à la science pour éliminer les grandes maladies, les menaces, les fléaux de notre siècle. Pour y parvenir, la science pénètre et progresse par bonds assez importants, bien qu'elle n'en soit sans doute qu'au début, dans un domaine qui est absolument obscur, qui est absolument sensible, et qui est d'autant plus sensible qu'il est obscur pour nous les citoyens normaux. **Ça s'appelle les manipulations**, au début, et maintenant carrément le génie génétique. Alors cet univers peut-il être **dévié pour toucher à ce que nous avons le plus cher, c'est-à-dire l'hérédité, c'est-à-dire la descendance**, c'est-à-dire ce code qu'il y a en nous et qu'on appelle le patrimoine génétique. (...) c'est pourquoi ce soir les reportages que vous verrez qui concernent la France, les Etats-Unis et l'Australie, vont aboutir à une confrontation, ça me semble inévitable, et aussi, à une réflexion. **Ça c'est à vous de la faire pour vous-mêmes, puisqu'elle touche à votre conscience** ⁹²³»

La même solennité enveloppe la présentation des invités que Jean Marie Cavada qualifie de « valeurs de réflexion en France », expression qui légitime leur présence dans le débat. Cette « starisation » ne laisse pas indifférents les invités qui, flattés par la glorieuse présentation qui leur est faite dans l'émission de 1987, esquissent un sourire de fierté. C'est chose rare à la télévision pour être soulignée. D'autant plus que cette solennité semble mêler une dose de pression que l'animateur fait peser sur ses invités en les renvoyant à leur grande responsabilité scientifique, morale, politique et éthique quant au sujet débattu. Observons cet exemple :

- Jean Marie CAVADA : « (...) Alors Monsieur Wiesel nous allons passer toute cette soirée ensemble et je vous en remercie très profondément parce que je sais que pour vous ça n'est pas un sujet agréable ou facile. D'abord premièrement parce qu'il vous **rappelle de douloureux souvenir**. Deuxièmement parce qu'aux Etats-Unis même, le débat est très vif, peut-être même plus violent sur ce sujet qu'en France. Troisièmement, parce que **vous êtes la personnalité mondiale que vous êtes**. Et c'est un grand plaisir je dirais pour nous, avec une certaine humilité, **un bonheur d'avoir votre réflexion sur ce sujet**. J'enchaîne avec vous Madame Barjac, **vous exercez une responsabilité politique. Vous êtes dans un gouvernement, vous représentez la puissance élue du suffrage universel**. Y-a-t-il très rapidement pour poser le débat très simplement nécessité d'écouter l'explication scientifique, ou au contraire, que la puissance publique, la voix populaire prenne position sur ce sujet, et nous verrons ensuite dans le débat de quelle manière ? ⁹²⁴»

Ainsi, c'est en renvoyant les invités à leur responsabilité que le présentateur leur demandera d'être le plus franc possible. Chose encore rare. Mais c'est bien suite à cette injonction de vérité

⁹²³La Marche du siècle, Le singe, l'homme et le mutant, Antenne 2 du 16/12/1987

⁹²⁴La Marche du siècle, Le singe, l'homme et le mutant, Antenne 2 du 16/12/1987

qu'il s'interrogera, dans l'émission de 1987, sur le double statut d'un de ses invités parmi les scientifiques en l'occurrence Jean Paul Renard, membre du comité d'éthique :

- « Vous êtes donc Jean Paul Renard du côté du public, puisque vous êtes dans ce comité éthique. Et puis vous êtes du côté des professionnels puisque vous-même vous êtes impliqué. **Une sorte de positions d'accélérateur et de frein. Alors quelle est vraiment votre opinion ?**⁹²⁵»

Si l'insistance sur cette responsabilité conduit le présentateur à rappeler le lourd passé de la science, elle lui permet surtout de manifester deux attitudes révélatrices de l'austérité avec laquelle il conduit les débats sur la question. D'une part, l'insistance sur la responsabilité de ses invités le conduit à dénoncer notamment l'absence de pugnacité des scientifiques présents sur le plateau. Ces valeurs de réflexion, seraient à son goût peu audacieux concernant par exemple les limites à poser aux manipulations génétiques.

- Jean Marie Cavada : « **Vous parlez tous de ça, d'abord vous connaissez évidemment bien dans la pratique ce à quoi cela correspond, mais vous ne dites pas publiquement, s'il y a une limite. Qui sait s'il franchit une frontière. Moi je vais vous poser une question iconoclaste. Pardonnez-moi.** Les savants atomistes européens lorsqu'ils ont franchi l'atlantique, naturellement étaient tous pourvus d'une bonne foi et d'une respectabilité. Ils se trouvent que certains ont refusé d'aller se mettre sous l'autorité d'un pouvoir politique. Et ils n'ont pas participé à la bombe atomique. **Mais c'était aussi d'éminents collègues scientifiques qui sont allés participer à ce même programme et qui ont fait la bombe atomique. Où est la frontière**⁹²⁶ »

D'autre part, cette insistance sur la responsabilité et cette absence de pugnacité, débouchent sur le fait de contredire complètement le discours scientifique et l'assurance qu'il manifeste. Ainsi, dans l'émission de 1987, à l'affirmation du généticien Philippe Kourilsky selon laquelle les décisions prises par le comité éthique seront respectées, répondra cette réplique de Jean Marie Cavada :

- « **Ah c'est évident pour vous. Ça n'est pas évident pour nous public. Merci de nous le dire. Ce n'est pas évident !!!**⁹²⁷»

Ces différentes répliques laissent voir un animateur « polémiqueur et bagarreur » qui, dans l'échange verbal, cherche chez ses invités la même pugnacité qui le caractérise, l'amenant ainsi parfois à adopter une brutalité langagière manifeste comme lorsqu'il utilise les termes « *démiurge* ou *démoniaque* » pour qualifier les scientifiques et les manipulations génétiques. On retrouvera cette radicalité langagière dans le titre de l'émission de 1997 consacré au problème public des OGM et sèchement intitulée : « *Les apprentis sorciers dans notre assiette* ».

⁹²⁵La Marche du siècle, *Le singe, l'homme et le mutant*, Antenne 2 du 16/12/1987

⁹²⁶La Marche du siècle, *Homme sciences : la course de vitesse*, FR3 du 19/12/1990

⁹²⁷La Marche du siècle, *Le singe, l'homme et le mutant*, Antenne 2 du 16/12/1987

L'organisation spatiale des débats n'est, nous semble-t-il, pas totalement étrangère aux phénomènes d'austérité et de rigidité que l'on vient de voir. Car disposé comme un **amphithéâtre**, le plateau donne l'impression à la fois d'une relation pédagogique : un maître qui interroge des savants assis sur une même table ; et d'un **tribunal** où **l'on juge le savant sur sa capacité à expliquer de manière simple, vraie et responsable**. Tout ceci se déroule, disions-nous dans un espace de spectacle unifié et continu qui associe un public de spectateurs.

Si, comme le montre Nel, ce dualisme concentrique est dynamique par le fait que, entre autres, « les personnages et les motifs sont en autoenchâssement⁹²⁸ », force est de constater que la présence du public est purement symbolique. Celui-ci est en effet réduit à n'être que les assistants d'un débat public entre experts autorisés. Cela est d'autant plus vrai que dans l'émission de 1990 par exemple, on distinguera dans le public des acteurs clés de la question des OGM comme Axel Khan ou Louis Marie Houdebine. Si le dispositif de *La Marche du siècle* laisse donc voir un public des manipulations génétiques, c'est d'un public médiatique atone et inexpressif qu'il s'agit. C'est un public installé comme un simple auditoire, au profit d'un rôle surinvesti de son animateur pensé comme son représentant légal, tel que le témoignent ces expressions « nous citoyens, nous publics » que celui-ci utilise souvent. Cette conception des publics n'a encore rien à voir avec celle que l'on retrouve dans *Questions de temps* où l'on a affaire à des publics politiques et un animateur effacé.

5-2-11 - « *Question de temps* » ou la parole aux publics politiques

De tous les dispositifs de configuration de l'événement, *Question de temps* apparaît sans doute le mieux éclairant dès lors qu'il s'agit de rendre compte du malaise qui se fait jour au sein des publics que le discours télévisuel n'a de cesse d'invoquer de quelle que manière que ce soit. Diffusée sur Antenne 2 entre 1977 et 1981, l'émission appartient au genre magazine, et traite de faits politiques et de société d'intérêt national et mondial. Dans le principe, le dispositif de l'émission est organisé sur une succession de reportages d'illustration à la suite desquels s'engage un débat dynamique, mené par Jean Pierre Elkabbach ou Louis Bériot, et opposant différents participants disposés sur un espace concentrique. Cependant, ce dispositif est singulièrement caractérisé par son instabilité car, en plus de mettre en vedette un invité que les autres rejoignent sur le plateau des débats plus tard, il crée parfois un espace spectatoriel rare où, par exemple sont disposés deux ou trois participants qui s'affairent sur des objets en relation

⁹²⁸Ibidem, p, 100

avec le thème débattu. C'est ce que l'on retrouve dans l'émission de 1980 intitulée « *Les Français et le défi mondial* ».

L'instabilité du dispositif est alors encore plus frappante quand on considère la diversité des plateaux sur lesquels l'émission est produite et les formats changeants qu'elle adopte au fil des numéros. Cette particularité, assez redoutable pour une analyse fine d'un dispositif comme celui-ci, caractérise spécifiquement l'émission consacrée aux manipulations génétiques.

En effet, diffusée le 24/09/1979, celle-ci s'ouvre sur un présentateur (Louis Bériot) filmé sur un fond noir, neutre, froid et surtout sans plateau. Il présente le sujet des manipulations génétiques dans une posture événementialisante d'une haute tenue. (Voir première partie de ce chapitre). A cette présentation succède une longue séquence monologale dans laquelle, le Professeur de médecine Jean Bernard, vante les mérites des manipulations génétiques et rassure quant à la maîtrise de la technique par les experts de la génétique⁹²⁹. Cette séquence est suivie de l'enquête éclairante sur les manipulations génétiques annoncée par Louis Bériot dans sa présentation. A la différence des autres numéros de l'émission, cette enquête n'est pas suivie de débats, ni d'un retour à l'écran du présentateur de l'émission.

Cette singularité du dispositif nous paraît signifiante dans la mesure où, elle nous semble mettre plus en avant l'enquête publique que le débat scientifique ou politique. Adopter la posture de l'enquête apparaît comme la façon la plus originale pour restituer la perception publique des manipulations. C'est ainsi que l'effacement du présentateur et des débatteurs laissent place à une **enquête** qui, en majeure partie tournée aux Etats-unis, **s'ouvre sur un public de manifestants opposés aux manipulations génétiques**. Ceux-ci arborent des tee-shirts estampillés « *Attention aux manipulations génétiques* ».

⁹²⁹ Extrait de la séquence : « Voici une quarantaine d'années, le grand écrivain anglais Aldous Huxley, fils et frères de grands biologistes publiait *Le Meilleur des mondes*. Il imaginait dans ce livre une société future dans laquelle les hommes pourraient à volonté fabriquer les hommes souhaités (...) ces hommes pourraient fabriquer Charlie Chaplin, Adolphe Hitler, ou un champion en saut en longueur dans des éprouvettes préparées. Nous n'en sommes pas là, tout au moins pas tout à fait. Nous ne savons pas encore fabriquer des hommes en laboratoires, mais nous savons, et c'est un **grand événement**, modifier la constitution génétique de bactéries comme le colibacille (...) **et de fait ces découvertes que l'on a d'un mot d'ailleurs pas très heureux appelé manipulations génétiques ont une triple importance.** (...) Nous savons déjà, et c'est un **grand événement**, modifier la constitution même du patrimoine génétique de bactéries et essentiellement d'une bactérie commune comme le colibacille...on sait déjà et ce n'est pas rien, transformer un colibacille résistant aux antibiotiques en un colibacille sensibles aux antibiotiques. Ces manipulations génétiques sont capables de transformer des microbes en préparateurs de microbes utiles à l'homme...**On se trouve donc** devant une des grandes découvertes de ces dernières années, une découverte d'une très grande importance pour l'homme en général, pour la médecine en particulier, une découverte qui comporte des dangers **que nous avons pu maîtriser.** »



Au milieu de ce public hostile et actif, l'objectif de la caméra fixe sur Alfred Velucci, maire de Cambridge qui déclare :

- « **Ce qui m'inquiète**, c'est ce qu'on dit les savants devant le Conseil municipal. Ils ont dit que n'importe quoi pouvait arriver. Ils ne savent même pas ce qui peut sortir de ces expériences. Ils peuvent sortir n'importe quoi des laboratoires. Une épidémie, des infections et même un monstre comme Frankenstein.⁹³⁰ »

Si pour la première et la seule fois pendant toute cette période étudiée la télévision interroge la rue et filme le malaise des manipulations génétiques plutôt que de le dire et de le raconter, l'histoire de cette **contestation publique** mérite d'être retracée. Telle que relatée par *Question de temps*, elle commence à l'université d'Harvard où, en 1976⁹³¹, la décision d'ouvrir un laboratoire de manipulations génétiques, jette, selon le reporter, la consternation à Cambridge. Dans la ville, la résistance s'organise sous la forme d'un procès public instruit par le conseil municipal et une partie de la population. Ce procès durera quatre mois. Et devant la contradiction des scientifiques, le maire de la ville Alfred Velucci, prend une décision spectaculaire affirmant dans une déclaration publique lue devant le conseil populaire qu' :

- « Il est interdit de procéder à des expériences de manipulations génétiques dans les laboratoires ou autres locaux de sécurité de la ville de Cambridge. Quiconque violera cette interdiction sera passible d'une amende de 1000 dollars par jour aussi longtemps qu'il continuera ⁹³²»

Si cette décision sera contestée par le jury populaire qui décidera à l'unanimité d'autoriser des expériences de manipulations génétiques dans la ville à condition que celles-ci soient conformes aux règles et conditions de sécurité, Alfred Velucci, lui, perdra son fauteuil et ne sera plus que conseiller municipal.

L'originalité de l'enquête que consacre *Question de temps* aux manipulations génétiques repose justement sur cette capacité à montrer les tensions, le malaise et le dissensus qui existent entre différents acteurs concernés par l'événement scientifique. Au premier rang de ces acteurs, se

⁹³⁰*Question de temps*, Antenne 2, du 24/09/1979

⁹³¹Un an après le moratoire d'Asilomar où les scientifiques avaient décidé de suspendre les expériences de manipulations génétiques.

⁹³²*Question de temps* du 24/09/1979

trouve Stanley Cohen dont l'émission montre pour la première fois le visage et présente comme le premier à avoir réalisé en 1973 «le mariage contre-nature», en intégrant le gène d'une bactérie dans une grenouille⁹³³. L'enquête interrogera ainsi des scientifiques américains opposés aux manipulations et d'autres plus favorables à celles-ci. Elle caractérisera mieux ce malaise qui a conduit certains scientifiques à décréter en 1975 un moratoire sur les manipulations génétiques. Cet extrait du reportage décrit mieux que les débats politiques et scientifiques le vent de malaise qui sévit à l'époque :

- Voix off : «(...) Evénement sans précédent dans l'histoire de la science, pendant près d'un an, tous les savants ont arrêté leurs recherches, ce qu'ils n'avaient jamais fait auparavant même pour l'atome. **On se réunit dans une petite chapelle, comme pour se placer sous l'inspiration de Dieu. Et de fait, on est en plein désarroi, en pleine crise de conscience. A quoi se fier quand les chercheurs ont peur de la recherche, quand les savants ne croient plus en la science**⁹³⁴ »

L'enquête semble renforcer ce malaise en révélant que, Fort Dietrich, ancien sanctuaire de la guerre bactériologique pendant la guerre froide où les Etats-unis cultivaient la peste, la variole et le Choléra, a été désinfecté pour servir quatre ans après la prohibition des armes biologiques de laboratoires d'expérimentation des manipulations génétiques.

5-2-12- Trois relations publiques aux manipulations génétiques en France

Si l'enquête de *Question de temps* souligne que c'est la production de l'insuline humaine dans un hôpital de Los Angeles qui consacre publiquement les manipulations génétiques, c'est bien cette dimension publique qu'elle cherche à explorer à l'échelle de la France. Existe-t-il une perception française des manipulations génétiques ? A l'opposé des Etats-unis, l'enquête ne fait état en France d'aucune tension publique, ni d'aucune controverse scientifique polarisante. Au contraire, si elle maintient l'impression d'un malaise global qui étreint les scientifiques et les publics du monde entier y compris ceux de la France, elle n'en montre aucun signe, faute de contestation publique des manipulations en France. L'enquête induit tout de même trois formes de relation publique aux manipulations.

Il s'agit dans un premier temps, d'une relation de vulgarisation dont les médias français ont fait leur cheval de bataille. Dans l'enquête, cette première expérience publique des manipulations est

⁹³³ Voix off : «voici l'inventeur des manipulations génétiques. Le Docteur Stanley Cohen, chercheur à l'université britannique de Stanford, Californie. Dix ans après la découverte de Haarburt, il a le premier l'idée d'utiliser les enzymes dits de restriction pour découper le matériel génétique. **Le mariage contre-nature** d'une cellule de grenouille et de cette Escherichia coli va révolutionner la biologie.»

⁹³⁴ *Question de temps*, Antenne 2 du 24/09/1979

incarnée par le passage où le généticien Philippe Kourilsky est montré en train d'enseigner et d'expliquer les manipulations génétiques à des enfants de bas-âge.

La relation publique aux manipulations génétiques est dans un deuxième temps envisagée dans le cadre des enjeux de souveraineté multifactorielle qu'elles posent à la collectivité politique. L'enquête montrera ainsi qu'à travers les synergies créées entre d'une part l'Institut Pasteur, l'Inserm, le Cnrs, l'Université de Strasbourg, et l'investissement de l'Institut Mérieux et l'industrie Rhône Poulainc, la France est, à cette période, au même niveau que les Etats-unis dans la recherche sur les manipulations génétiques. En France, ces dernières sont aussi perçues par les scientifiques interrogés comme un tournant décisif pour toute la nation tant elles déséquilibrent des domaines vitaux que sont la médecine et l'agriculture par exemple. S'agissant de cette dernière, l'enquête ne manque pas de souligner à juste raison les grands enjeux économiques et de sécurité que posent les manipulations génétiques qui, selon l'extrait du reportage ci-dessous, transforment inévitablement la matière vivante en matière première de l'industrie :

- Voix off: «(...) on imagine les quantités d'engrais, donc de pétrole économisées, si l'on parvenait un jour à fixer ces microbes sur le blé par exemple. Cette impressionnante usine de fermentation au Japon laisse présager de l'avenir industriel des manipulations génétiques. Car l'industrie du microbe existe déjà. Partout dans le monde, des micros organismes domestiqués sont cultivés pour produire des antibiotiques, des ferments alimentaires, de la nourriture de bétail, etc. nul doute que ces énormes chaudrons contiendront un jour des microbes manipulés à des prix défiant toute concurrence, ils produiront un immense éventail de médicaments et de produits chimiques. **Avec les manipulations génétiques, la matière vivante deviendra la matière première de l'industrie.** Aux Etats-unis, ce nouveau secteur industriel commence à se mettre en place. Financés par les grandes compagnies pétrolières ou les grandes firmes pharmaceutiques, une dizaine de petites entreprises jouant le rôle d'éclaireur sont chargés de reconnaître le terrain et de poser des jalons.⁹³⁵»

Le dernier niveau de la relation publique qu'explore l'enquête est subséquent à la seconde. Elle concerne plus généralement la question de l'encadrement politique des manipulations. La question du rôle du politique dans cette régulation est posée à Jean Pierre Chevènement qui évoque non seulement les espoirs mis dans le génie génétique, les inquiétudes qu'il génère, la nécessité d'un débat public, d'une exposition des données, mais aussi la faiblesse des instruments législatifs permettant un encadrement efficace de la technique⁹³⁶.

⁹³⁵ *Question de temps*, Antenne 2, du 24/09/1979

⁹³⁶ A la question : « comment l'homme politique peut-il arriver à dominer ce problème ? », Jean Pierre Chevènement répondra : « Je crois que c'est le débat qui est nécessaire, la démocratie. Il faut que les données soient exposées publiquement. En Allemagne, il faut par exemple que le parlement ait des moyens de contrôle qu'en France, il n'y a pas. Si aux USA, il y a des commissions qui sont dotés de moyens importants, ce n'est pas le cas en France. En tant que rapporteur du budget de la France, je peux vous dire que je suis vraiment un artisan » *Question de temps*, ibidem,

CHAPITRE VI

L'INSTANCE SCIENTIFIQUE ET LA CONSTITUTION EVENEMENTIELLE DES « MANIPULATIONS GENETIQUES » : L'EMPRISE D'UNE APOLOGIE DE LA PERFORMANCE

Introduction

Le chapitre précédent a montré comment les discours médiatiques constituaient les « manipulations génétiques » comme un événement fondateur dont l'effet subversif peut aller du meilleur au pire. Comme nous le suggérons dans ce chapitre, cette constitution événementielle des manipulations est inséparable des discours des scientifiques car ces derniers sont bien les premiers à faire l'expérience des ruptures qu'engendrent les manipulations génétiques. Cela est d'autant plus évident qu'ils sont les seuls instigateurs et précurseurs de l'événement. Autant dire alors que si la télévision puise ses discours dans les témoignages scientifiques, en reformulant et évaluant ces derniers, **elle y trouve un moyen d'accomplir la visée de crédibilité** qu'elle poursuit concomitamment à la visée d'information et de séduction.

En effet, le besoin d'informer et de persuader sur la rupture que créent les manipulations génétiques dans notre expérience du monde du vivant, ne peut être dignement satisfait qu'en faisant recours à la preuve. Or, comme l'écrit à juste raison Chareaudeau, « prouver c'est fonder la validité des explications, c'est-à-dire, laisser paraître que l'explication apportée est, parmi un ensemble de possibles, la bonne ou du moins la plus plausible.⁹³⁷ » Dans les médias, poursuit Chareaudeau, **les procédés qui permettent d'atteindre cette forme de vérité relèvent de la « démonstration » dont les moyens sont divers : les uns procèdent de la pure analyse en faisant appel par exemple à des spécialistes ou des experts censés apporter des preuves scientifiques ou techniques**, d'autre de l'enquête, d'autre encore du simple pouvoir monstatif de l'image dans sa fonction de visualisation de ce qui ne se voit pas⁹³⁸. »

Dans le cadre de l'événement qui nous concerne et à ce stade de son émergence, le procédé démonstratif le plus utilisé par la télévision est bien évidemment la convocation de l'expert. En témoigne, comme nous le voyions dans le chapitre précédent, l'immersion de la télévision dans les lieux où se produit l'événement (laboratoire), le déplacement chez le scientifique, et le confinement des débats entre experts du domaine. L'une des caractéristiques majeures de cette

⁹³⁷CHAREAUDEAU, P. *Le Discours d'information médiatique*, op.cit. p, 77

⁹³⁸Ibidem,

mobilisation télévisuelle de l'instance scientifique est incontestablement le fait d'inviter des scientifiques de premier rang. Ces personnalités que Jean Marie Cavada a qualifiées de « valeurs de réflexion » sont censées mieux expliquer le nouveau qui perturbe l'ordre institué, mieux élaborer des hypothèses prédictives, mieux mettre en perspective et prendre des distances face à ce qui paraît être démesuré. Dans ce sens, donner la parole à des sommités intellectuelles et des Prix Nobels est, pour la télévision, une manière de rendre encore plus crédible le réel et le discours qu'elle porte sur. Invité par la télévision pour expliquer, prouver et démontrer, le scientifique fait ainsi **se télescoper autour de sa figure deux instances d'énonciation : l'instance expert et l'instance témoin. En plus d'être analytique, sa parole acquiert en effet une dimension testimoniale.** Dès lors, elle est sollicitée par l'instance médiatique en tant que parole d'authentification, d'autant plus que le discours scientifique est à dominante démonstrative⁹³⁹.

Ce chapitre entend étudier les spécificités du discours scientifique autour des manipulations génétiques. L'étude des prises de parole scientifiques montre une « **effervescence discursive** » **autour des manipulations.** Si le discours scientifique exprime et mesure les craintes et dérives éventuelles que peuvent engendrer les manipulations génétiques, il se caractérise par **l'emprise d'une apologie de la performance de création.** Dominé par une perception positiviste de l'événement, ce discours oscille entre exposé des sens que l'événement ouvre au monde et projection sur l'avenir providentiel qu'il promet au même.

Ce chapitre aborde ainsi cette perception scientifique des manipulations en étudiant dans une première partie, les représentations heureuses et optimistes que s'en font les scientifiques. Nous y monterons **leur individuation événementielle des manipulations ainsi que leur célébration du vaste champ des possibles qu'elles ouvrent au monde (I).** Dans un second temps, il sera question de montrer comment cette individuation positive de l'événement participe plus généralement de **la promesse d'une maîtrise du vivant et d'un avenir meilleur pour l'humanité (II).**

⁹³⁹ CHAREAUDEAU, P., *La médiatisation de la science : clonage, OGM, manipulation génétique*, Paris, INA ? 2008, p, 13

I- Les discours scientifiques constituant les manipulations génétiques comme événement

L'enjeu de cette première partie est d'identifier les représentations à travers lesquelles les discours scientifiques constituent les manipulations génétiques comme un événement disruptif. Pour en rendre compte, trois principaux points seront abordés. Le premier est lié à l'affirmation de la rupture que créent les manipulations génétiques dans l'expérience pratique du scientifique. Cette affirmation s'accompagne nous le verrons du sentiment d'une puissance d'agir sur les gènes du vivant. Les deuxième et troisième points sont subséquents à cette capacité. Ils concernent en effet la représentation du vaste champ des possibles qu'ouvre l'événement sur le monde. Il sera ainsi question de montrer comment, dans le deuxième point qui est l'application médicale des manipulations génétiques, le discours scientifique envisage celles-ci comme une sorte d'événement panacée ouvrant un large spectre de sens. Cette analyse nous conduira à étudier dans le troisième point la conception scientifique des manipulations génétiques comme événement dans le domaine agricole où elles sont aussi perçues comme porteuses de sens nouveaux.

6.1.1- Une rupture dans les méthodes, un culte de la performance de création

Le regard des scientifiques sur ce qui est télévisuellement présenté comme une révolution colossale et hypothétiquement attentatoire, se caractérise par sa démarche pédagogique qui vise à expliquer, à travers une parole démonstrative, tout le processus scientifique qui fait que ce qui arrive ouvre des perspectives inédites. Pour les scientifiques, **les manipulations génétiques sont en effet un événement décisif**, comme ils le nomment **textuellement** :

- Jean Rosa, biologiste : « J'ai une opinion, c'est que la vitesse avec laquelle la recherche fondamentale dans ce domaine qu'est le génie génétique progresse rend tout pronostic au moins en ce qui concerne les découvertes de physiologie des applications médicales extrêmement difficiles, on risquerait dans ce cas particulier d'être très rapidement **dépassés par l'événement**⁹⁴⁰».
- Jean Bernard, biologiste : « Voici une quarantaine d'années, le grand écrivain anglais Aldous Huxley, fils et frères de grands biologistes publiait *Le Meilleur des mondes*. Il imaginait dans ce livre une société future dans laquelle les hommes pourraient à volonté fabriquer les hommes

⁹⁴⁰L'*Avenir du Futur, Biologie du Futur, le génie génétique*, TF1 du 02/06/1980.

souhaités (...) ces hommes pourraient fabriquer Charlie Chaplin, Adolphe Hitler, ou un champion en saut en longueur dans des éprouvettes préparées. Nous n'en sommes pas là, tout au moins pas tout à fait. Nous ne savons pas encore fabriquer des hommes en laboratoires, mais nous savons, et c'est un **grand événement**, modifier la constitution génétique de bactéries comme le colibacille (...) **et de fait ces découvertes que l'on a d'un mot d'ailleurs pas très heureux appelé manipulations génétiques ont une triple importance**⁹⁴¹(...) »

Dans son écrasante majorité, cette démarche scientifique est fondée sur une vision optimiste de l'événement, que l'on perçoit dans la frénétique célébration du pouvoir d'appriivoisement et de domestication de la matière cellulaire. La biologie n'a jamais autant exercé une fascination sur une de ses découvertes qu'avec celle des manipulations génétiques.

En effet, le discours scientifique qui explique la finalité pratique de l'événement, s'organise autour de ce sentiment ou de cette sensation de puissance du biologiste à repousser les frontières de la vie. Ce discours s'articule principalement autour des notions de « *savoir, savoir-faire, pouvoir, pouvoir-faire, vouloir, vouloir-faire* » qui caractérisent son appropriation du vivant. Ces notions qui irriguent le discours scientifique renvoient de fait à deux types de modalisations : la capacité et la possibilité de transformer le vivant.

Explicitement ou implicitement convoquées, ces notions traduisent une forme de pensée naissante selon laquelle l'homme est le premier être de l'évolution qui soit en même temps capable de maîtriser celle-ci⁹⁴². Avec les manipulations génétiques, le biologiste cesse en effet d'être fatalement spectateur de la création, il en devient l'acteur voire le maître. Car, avec ces manipulations, il est bien désormais en état d'influer sur le processus dont il est lui-même originaire. Il est en mesure d'agir sur sa propre évolution et d'améliorer son espèce. Reprenons ce propos fort édifiant du professeur Sadron extrait d'*Aux frontières du vivant* :

- Professeur Sadron, biochimiste : « (...) **au lieu de regarder la matière vivante se développer sans qu'on puisse rien y faire, nous pouvons cette fois intervenir de telle manière que nous pouvons la (molécule ADN) modifier à notre volonté. (...) en touchant à ce niveau-là de la molécule, nous pouvons arriver à être, peut-être maître de l'évolution des êtres vivants à notre volonté. Il est raisonnable de penser que l'homme est à la veille à l'heure actuelle non plus du tout d'observer la vie et de se contenter de comprendre plus ou moins ce qui se passe, mais encore d'agir sur la matière vivante de telle manière que le monde vivant peut être à sa merci.** »⁹⁴³

La célébration de ce pouvoir inédit de l'homme se manifeste à deux niveaux différents. Le premier correspond à l'explication des sources de l'événement, et le second à l'exposé de ses

⁹⁴¹Questions de temps, *Les manipulations génétiques*, Antenne 2 du 24/09/1979

⁹⁴² Propos rappelé par Robert Clarke présentateur de *L'Avenir du futur. La Biologie du Futur*, du 02/06/1980

⁹⁴³*Visa pour la vie, Aux frontières de la vie*, La Une du 28/12/1962

finalités. Servant à introduire les discours scientifiques, le premier niveau se caractérise par une exaltation de «l'extraordinaire» pouvoir de lecture des gènes acquis par les scientifiques. Ce nouveau pouvoir qui consiste à lire l'incommensurable, l'infiniment petit et l'extraordinairement complexe que sont les milliards de gènes qui composent l'espèce vivante, est présenté comme une rupture fondamentale et l'entrée dans une phase révolutionnaire dans la connaissance du vivant. Observons ces énoncés :

- François Jacob Prix Nobel de biologie : « Depuis trente ans, depuis l'avènement de la biologie moléculaire, depuis l'histoire de la double hélice de Watson et Crick, **c'est une façon complètement nouvelle de voir la biologie, de voir les êtres vivants, de voir la propriété des êtres vivants, de voir leur filiation, leur naissance, leur apparition**⁹⁴⁴ »
- Pierre Tiolay, généticien : « Ce gène, **on est capable** de le purifier, **de l'étudier, de l'amplifier** dans de bien meilleures conditions (...) L'intérêt, c'est d'avoir maintenant un gène parfaitement purifié qui va pouvoir **être étudié dans tous ses détails. On peut étudier sa structure et même peut-être un jour on pourra étudier son expression**, c'est-à-dire, la synthèse d'une protéine dirigée par ce gène. **Et là bien sûr, c'est ouvrir le champ à toute une expérimentation nouvelle qui sont les utilisations des bactéries finalement comme fabrique de protéines et ceci en plus des possibilités d'étudier les gènes dans tout leur détail** »
- Philippe Kourilsky, généticien : « (...) Si j'imaginai de prendre un veau, d'extraire tout son ADN, qui est travaillé pendant à peu près un an, je purifierais probablement à grand peine 1/10 de mg d'un gène, encore cela est extrêmement difficile à l'heure actuelle. **Si par bonheur, j'arrivais à accrocher ce gène à un objet génétique propre à une bactérie, à le faire pousser et à l'amplifier dans cette bactérie, je pourrais produire des dizaines de milligrammes, voire en fait des grammes en quelques jours. Donc vous voyez la différence d'échelle est absolument immense. Et sur le plan fondamental, c'est la voie ouverte à une quantité fantastique d'expériences qui étaient jusqu'à présent inaccessibles**⁹⁴⁵ »
- Pierre Chambon, Biologiste : « Jusqu'à présent, nous disposons essentiellement d'une méthode pour repérer un tel gène. C'est une méthode qui consiste à aller en arrière au point de vue information. Le message héréditaire s'exprime en allant de l'ADN vers du RNA qu'on appelle le messenger puis vers la protéine. **Eh bien l'opération qui doit amener à la synthèse de la sonde (pour produire l'insuline) consiste à retourner du messenger vers l'ADN et de cette façon à fabriquer quelque chose qui va reconnaître le gène en question (...)** Il y a une chose dont il faut bien se persuader, **c'est qu'on travaille dans l'infiniment petit.** François Gros vous a dit, le matériel héréditaire d'un homme est contenu dans à peu près **1m 50 de DNA. Ça représente des milliards d'éléments juxtaposés les uns aux autres. Une molécule d'ADN, telle que celle que vous voyez là, a un diamètre de deux milliardièmes de mètres. Donc on travaille dans le très petit, on ne voit rien.** On ne voit qu'en Microscope électronique⁹⁴⁶ ».
- Bernard Mach, généticien : « Pour voir la valeur d'identifier un gène, il faut bien se dire que **l'image de l'aiguille ou de l'épingle dans une meule de foin est absolument correcte.** On recherche un **gène parmi un million ou parmi dix millions**⁹⁴⁷ ».

⁹⁴⁴ Documentaire : *Qui a peur de la génétique ?* Antenne 2, du 14/03/1988,

⁹⁴⁵ *L'Avenir du futur, La Biologie du futur fait-elle peur aux savants ?* 14/04/1975

⁹⁴⁶ *L'Avenir du Futur* du 02 /06/1980

⁹⁴⁷ *L'Avenir du Futur, Biologie du Futur et le génie génétique*, La Une du 02/06/1980

Dans ces énoncés, l'idée d'une **rupture inédite** dans l'expérience pratique du scientifique se manifeste clairement dans les propos du Prix Nobel François Jacob et des généticiens Pierre Tiolay et Philippe Kourilsky lorsqu'ils soulignent respectivement que les manipulations génétiques constituent une «*façon **complètement nouvelle de voir la biologie, de voir les êtres vivants, de voir la propriété des êtres vivants, de voir leur filiation, leur naissance, leur apparition***», et qu'elles «*ouvrent le champ à toute une **expérimentation nouvelle***», «*à une **quantité fantastique d'expériences qui étaient jusqu'à présent inaccessibles***». Les autres énoncés mettent l'accent sur la grande nouveauté qu'apporte la découverte de la structure des gènes, à savoir la capacité à les déchiffrer et à percer les mystères de leur fonctionnement. Cet aspect constitue le second niveau de déploiement du discours d'exaltation scientifique.

Ce niveau concerne de manière plus générale les finalités et les implications directes du pouvoir de lecture des gènes. La première implication est avant tout la compréhension du fonctionnement de l'ensemble des mécanismes qui sont à l'origine de la vie. Cette capacité de lecture et de compréhension des gènes donne naissance à deux grands pouvoirs. Le premier a trait à la capacité de modifier, d'asservir et de contraindre n'importe quel gène à s'exprimer dans n'importe quelle autre espèce non apparentée. On voit cela dans l'usage du «*faire-faire à la cellule*», «*ce que l'on veut*» qui traduisent les modalités du pouvoir et du vouloir :

- N'Guyen, Biologiste : «La domestication de la cellule, ce n'est plus de la recherche fondamentale, c'est de la recherche appliquée. On **arrive à faire faire** à la cellule **ce qu'on veut** pourvu qu'on sache l'isoler, pourvu qu'on sache la maintenir et pourvu qu'on conserve son intégrité physique, biologique et génétique (...) Et puis l'application originale de la recherche cytologique végétale, c'est de **pouvoir isoler** la cellule de la plante en entier et de puis la **recouvrir à l'infini**. On arrive à conserver ainsi tout le potentiel de la plante dans son ensemble, de **faire faire à la plante ce que l'on veut et même si l'on veut reprendre une cellule et refaire toute la plante**.⁹⁴⁸»
- David Perrin, généticien : «...Dans ces cellules, on peut transformer des fragments du programme **héréditaire pour lui faire faire autre chose que ce que faisait la cellule d'origine**. Et pratiquement maintenant, on sait prendre un gène dans à peu près n'importe quel organisme vivant, que ce soit un homme, une plante, une bactérie, et le transférer dans n'importe quelle autre culture de cellule vivante que ce soit des bactéries, des levures ou des cellules en culture⁹⁴⁹».
- Philippe Kourilsky, généticien : «Il est **extrêmement difficile d'extraire des produits humains à des fins thérapeutiques**. L'une des applications très immédiates de ces techniques consiste à **isoler un gène humain** producteur d'une protéine ou d'une hormone intéressante, **extraire ce gène de son environnement très complexe, le transplanter dans une bactérie, la contraindre à s'y exprimer et transformer ladite bactérie** en une petite usine capable de produire de l'insuline⁹⁵⁰ »

⁹⁴⁸Médicales, *La Révolution cellulaire*, TF1 du 17/01/1983

⁹⁴⁹Documentaire : *Qui a peur de la génétique ?* Antenne 2, du 14/03/1988

⁹⁵⁰*Clés pour demain* du 24 /01/1979.

Le second pouvoir est lié à la capacité du scientifique à créer de nouvelles espèces vivantes inconnues du catalogue des espèces produites par la nature. Le discours médiatique suivant, revenant sur l'exploit d'une scientifique française qui a réussi en 1986 à créer par manipulations génétiques des poussins étrangères à l'espèce animale, résume assez bien ce pouvoir.

Voix off : « Cocorico à la recherche française et à Madame le Dourian qui crée **des animaux qui n'existent pas**⁹⁵¹ ».

Ainsi, avec les manipulations génétiques, naît de plus en plus le sentiment que le scientifique maîtrise presque toutes les lois de la reproduction. Il est passé en effet des techniques d'hybridation à l'insémination artificielle et, comble de la puissance, il fait mainmise sur les gènes censés tout commander chez les espèces vivantes.

Ce second pouvoir de l'homme s'est, de nos jours, considérablement accru avec la possibilité de créer un nouveau code génétique. En effet, contrairement au code génétique universel composé des quatre lettres, des chercheurs américains ont récemment créé un code de 6 lettres destiné à produire de nouvelles espèces vivantes. Une première dans l'histoire de l'humanité à propos de laquelle, dira le spécialiste de l'ADN, Philippe Marlière, la science a « franchi un cap symbolique historique ⁹⁵² ». Car la biologie synthétique et moléculaire ne se contentent plus de comprendre les êtres vivants, elles en créent d'autres dotés de propriétés extraordinaires. On voit bien alors le vertigineux potentiel des manipulations génétiques dans le fait de susciter une effervescence créatrice illimitée susceptible parfois d'engager dans une véritable course à la gloire.

Les deux principaux pouvoirs que nous venons d'examiner manifestent deux formes d'immixtion du scientifique dans la fabrication du vivant. Alors que dans la première, il s'agit de la célébration de la performance qui consiste à s'introduire dans la vie pour y opérer des transformations de toute nature, il s'agit dans la seconde de magnifier la performance de création et d'invention de nouvelles espèces vivantes. Ces types de performance manifestent toutes les prétentions normatives des experts de la biologie qui voient en l'événement la possibilité d'inverser le cours de l'histoire du monde. C'est ce que nous allons maintenant voir en analysant les différents sens de l'événement envisagés par l'instance scientifique et annoncés aux publics.

⁹⁵¹ JT Antenne 2 du 19/12/1986

⁹⁵² Voir <http://www.europe1.fr/sciences/adn-de-synthese-un-nouveau-code-genetique-cree-2116041>. Version du 11/11/2016

6.1.2- Le large spectre des sens de l'événement « décrétés » dans le champ médical

L'euphorie des manipulations génétiques s'exprime d'abord dans le domaine médical à travers l'insistance sur le vaste champ des possibles ouvert par l'événement, tel que cela est nommément décrit dans les extraits que nous venons de voir. En effet, les manipulations génétiques sont considérées par les scientifiques comme une technique révolutionnaire pour produire tout type de médicaments. La célébration de l'événement porte sur deux axes principaux, qui sont la correction des déficiences génétiques et la possibilité de créer la vie. Dans l'ensemble, les discours tendent à penser l'événement comme une panacée, le remède absolu contre différentes maladies particulièrement invalidantes. Le cas du cancer et du diabète, qui seront désormais traités par génie génétique, font figure de référence dans l'apologie de la performance. Observons ces discours :

- Maxime Singer, oncologue : « On a appris beaucoup de choses avec cette technique des manipulations et cet acquis, ces connaissances nous ont fait changer d'avis sur la façon dont fonctionne la génétique des organismes supérieurs (...) Le cancer est un problème difficile. En fait, c'est une foule de problèmes à résoudre et d'une certaine façon, nous savons que le cancer a quelque chose à voir avec l'ADN. **Tant qu'on ignorait le fonctionnement de l'ADN de l'homme, il y avait plus de chances pour qu'on arrive à comprendre ce qui ne va pas. Les nouvelles connaissances que nous ont apportées les manipulations génétiques nous permettent aujourd'hui d'aborder le problème du cancer sous un angle complètement différent. Et tout le monde espère que cette voie de recherche sera plus fructueuse**⁹⁵³ »
- Le biologiste Jean Bernard parle de l'espoir que suscite le génie génétique dans le traitement du cancer : « Oui, **il y a un très grand espoir. C'est une formidable révolution.** Il ne faut pas oublier qu'il y a juste peu d'années, le traitement des cancers, c'était les destructions par le chirurgien, les rayons ou la chimiothérapie. Et maintenant **grâce à la biologie moléculaire, on est parvenu au cœur de la question. On sait exactement en quoi consiste le trouble. Et on est prêt de le corriger**⁹⁵⁴ »
- A propos de l'insuline : Docteur N'Guyen : « **c'est ici qu'a été synthétisée la première insuline d'origine humaine, fabriquée par les microbes pour le traitement du diabète**⁹⁵⁵ (...) **il semble maintenant que les applications de manipulations de l'appareil génétique de la cellule ne sont plus pour demain, mais pour aujourd'hui.**⁹⁵⁶ »

A ces déficiences, il faut rajouter d'autres auxquelles on s'attendrait plus ou moins. C'est le cas de la trisomie 21, la thalassémie, l'hépatite B, la mucoviscidose, la cécité, etc. Une panoplie de maladies génétiques et chromosomiques dont on pense désormais pouvoir éradiquer avec le génie génétique. On n'aurait nullement intégré les déficiences mentales dans les champs

⁹⁵³Question de temps, les manipulations génétiques, Antenne 2 du 24/09/1979

⁹⁵⁴La Marche du siècle, Homme sciences : la course de vitesse, FR3 du 19/12/1990

⁹⁵⁵Médicales, La Révolution Cellulaire : manipulation génétique, TF1 du 17/01/1983

⁹⁵⁶Médicales, La Révolution Cellulaire : manipulation génétique, TF1 du 17/01/1983

d'application de l'événement. Pourtant, à en croire le célèbre neurobiologiste Jean Didier Vincent, l'événement bouleverse tout dans le domaine du cerveau :

- Jean Didier Vincent, neurobiologiste : « **le génie génétique bouleverse tout. Il va tout changer. Il nous donne des outils extraordinaires d'exploration du cerveau. (...) Avec le génie génétique, on a la capacité de chercher des choses qu'on ne soupçonnait pas**⁹⁵⁷. »

Plus que la capacité de produire des substances médicamenteuses par manipulations génétiques, le pouvoir de traiter différemment la stérilité s'affirme comme le plus grand trait de puissance des possibilités de l'événement. Dans ce domaine, les manipulations génétiques apporteraient plus qu'une simple solution qui consisterait à aider les victimes de stérilité à avoir des enfants. Avec le génie génétique, certains discours scientifiques professent l'idée en effet que ces victimes pourront choisir «à la carte» le type d'enfants qu'elles souhaitent avoir. La connaissance des gènes qui gouvernent des qualités physiques ou intellectuelles précises de l'organisme, contribuerait, selon certains scientifiques, à créer des individus-types dépourvus de tout défaut. Dans ce cadre précis, un des sens majeurs de l'événement est l'effacement du hasard et de l'aléatoire dans les lois de la reproduction. Ceux-ci n'interviendraient plus comme des facteurs pouvant défavorablement exposer à jamais certains individus à des tares génétiques, puisque le scientifique semble maîtriser de plus en plus les principaux mécanismes biologiques donnant accès à la vie. C'est cette vision qui est au cœur des discours soutenant la possibilité de créer une race d'hommes purs à partir des manipulations génétiques. Nous l'étudierons de manière plus détaillée dans la seconde partie de ce chapitre.

6.1.3- Avec les manipulations génétiques, c'est une « date qui est prise » en médecine !

La supposée capacité de rationalisation du vivant, acquise grâce à la réduction de l'incertitude, à l'abolition du hasard et de l'aléatoire, constitue le fondement idéologique de la majorité des discours scientifiques sur les manipulations génétiques. Elle se fait plus saillante à mesure que ces dernières réalisent des prouesses dans des domaines médicaux variés confirmant leur vision comme une panacée. Ainsi, en 1978, lorsqu'une équipe de l'institut Pasteur réussit la fabrication d'une protéine d'ovalbumine par manipulation génétique, l'exploit est salué à la fois par la presse et surtout par le monde scientifique. Parmi les discours scientifiques qui célèbrent cette réussite, il y a celui du médecin François Lacronique dont le discours a pour mérite de résumer à grands traits l'idée selon laquelle les scientifiques considèrent les manipulations

⁹⁵⁷La Marche du siècle, Homme sciences : la course de vitesse, FR3 du 19/12/1990

génétiques comme un événement aux bouleversements extrêmes. En effet, répondant à la question du *Soir* 3 (11/10/1978) portant sur l'intérêt pratique de la fabrication de l'ovalbumine par une bactérie transgénique, il déclare :



Soir 3, 45 :55,13

- « C'est surtout *une date qui est prise* dans la course scientifique à la création justement de nouvelles protéines, de nouvelles molécules vivantes et qui permettra aux équipes qui s'en occupent de pouvoir créer toute une série de médicaments surtout, et puis peut-être d'aliments dans des conditions d'économie et de pureté absolument inégalée. C'est un petit peu l'équivalent de l'explosion d'une bombe atomique pour un pays. Ça n'a pas d'intérêt pratique immédiat, mais ça ouvre une ère nouvelle qui est celle du génie génétique⁹⁵⁸. »

Ce discours est édifiant à plus d'un titre. Les expressions « *c'est une date qui est prise* », « *créer tout une série de médicaments et d'aliments* », « *ça ouvre une ère nouvelle qui est celle du génie génétique* », témoignent parfaitement du sentiment des scientifiques d'être en présence d'un événement disruptif. La comparaison avec l'explosion d'une bombe atomique n'est guère, sur le plan axiologique, négativement marquée, elle illustre l'extrême pouvoir disruptif des manipulations génétiques selon le discours scientifique.

Apprécier ces manipulations de telle manière, c'est nécessairement sous-entendre que la capacité à produire des substances médicamenteuses permettra aux hommes de vivre plus longtemps. L'extension de la vie est au cœur du fantasme de certains scientifiques, à mesure que l'on considère la vieillesse comme une maladie ou un handicap majeur à la réalisation de certains besoins. Les manipulations génétiques impulsent naturellement cette quête de longévité que poursuit ontologiquement la biologie à défaut de pouvoir conférer l'immortalité. C'est porté par cette conviction que Jean Rostand affirmera ainsi que la longévité de l'homme est une des seules certitudes des promesses de la biologie :

- « Mesdames, Messieurs, je vais en effet vous parler de **l'homme de l'an 2000**. En réalité ce n'est pas tout à fait de l'homme de l'an 2000 que je vais parler car l'homme n'aura pas changé d'ici à l'an 2000. Il n'aura même pas changé d'ici à l'an 4000, d'ici à l'an 10.000. L'homme est une espèce très stable, il n'a pas changé de 50.000 ans, depuis 100.000 ans, et il est probable qu'il ne changera plus. Ce n'est donc pas la transformation structurale ou biologique de l'homme qui va nous intéresser mais surtout la modification de la condition humaine, des mœurs humaines en particulier **des mœurs reproductrices de l'homme soit l'influence des progrès de la biologie. Les progrès de la biologie en effet peu à peu, tendent à techniciser, si l'on peut dire, à biologiser l'espèce humaine, à transformer cette espèce naturelle, cet homo naturalis, en une espèce d'homme artificiel, d'homo biologicus. Eh bien, l'une des premières certitudes que nous avons d'ici l'an 2000, c'est que l'homme vivra beaucoup plus longtemps**⁹⁵⁹ »

⁹⁵⁸*Soir* 3 du 11/10/1978

⁹⁵⁹ Jean Rostand lors d'une conférence scientifique présentée en 1958. Document d'archives rediffusé dans *Aux frontières de l'immortalité*, Arte du 16/11/2008

Cette vision antérieure à l'avènement du génie génétique trouve nécessairement appui sur une de ses vertus cardinales, qui est la capacité de mettre au jour, grâce aux manipulations, une médecine prédictive qui permet de détecter en amont les défaillances d'un gène, de le corriger afin de neutraliser ses effets de nuisance. Rendue possible par certaines biotechnologies, la capacité à normaliser et assainir les gènes ouvre donc des perspectives prodigieuses dans la rationalisation de la vie. Elle promeut l'idéal d'une santé parfaite qui serait notamment acquise grâce aux pouvoirs de création de nouveaux gènes plus performants qui permettraient de repousser sans cesse les barrières de la sénilité. Le philosophe allemand et fervent adepte des biotechnologies, Peter Sloterdijk, disait ainsi que :

- « les nouvelles applications de la biologie permettent aux hommes d'agir sur leur vie **même en repoussant à terme indéfiniment l'horizon de la mort.** (...) parce qu'aussi loin qu'on remonte, les hommes ont toujours aspiré à reculer les limites de la finitude, à triompher de cette fatalité inaugurale : l'être mortel. Bref, ils ont tenté de s'isoler des processus naturels, pour augmenter leurs chances de survie. C'est pour cela qu'ils ont créé des « bulles »⁹⁶⁰ »

L'imaginaire créatif auquel donne naissance les manipulations génétiques apparaît donc comme particulièrement prolifique. La performance du corps aidée par les biotechnologies est envisagée comme une évidence limpide. L'exemple de la capacité à cultiver des muscles par génie génétique pour conférer des puissances hors normes aux athlètes est édifiant. Indécelable, cette forme de dopage du futur sera ainsi mise en exergue dans les années 2000 comme le montre ce discours :

- Dr Gérard Dine, Hématologue, institut de biotechniques : « quand on fait une transgénèse végétale pour fabriquer un maïs, on fait un maïs transgénique. Quand on utilise ce même outil dans une culture de cellule animale pour fabriquer de l'EPO, on fait une transgénèse animale. On fabrique donc de l'EPO. **C'est donc également une production biotechnologique. Ces cellules qui existent dans notre corps, on les met en culture extérieure en milieu très protégé. Ces cellules peuvent être modifiées, et on peut faire de l'os, du cartilage, du tendon, du muscle. Le contrôle urinaire n'aura aucune pertinence, puisqu'il n'y aura rien à contrôler en termes de toxicologie. Il ne s'agira pas de prise de produits interdits. (...) Nous sommes bien rentrés dans le 21^{ème} siècle, la barrière des espèces s'estompe.** La différence entre la souris mammifère et l'espèce humaine mammifère n'est pas si grande qu'on veut bien le dire. Grâce à la cartographie du génome, on dispose de la carte des êtres vivants. Son utilisation, c'est la compréhension du fonctionnement d'un organisme pluricellulaire. C'est aussi la compréhension des pathologies, des maladies, mais surtout la mise au point de nouvelles thérapeutiques très efficaces et ciblées. **Le sport ne pourra pas faire abstraction de la génétique.** »⁹⁶¹

⁹⁶⁰ SOLTERDJICK, P. *L'âme ne s'oppose plus aux machines*, Le Figaro du 07 Août 2002.
<http://libertaire.free.fr/sloterdijk05.html>, Version en ligne du 20/01/2016

⁹⁶¹ JT (20) TF1 du 26/04/2000

Comme nous le verrons plus avant dans la scénarisation des futurs, ce type de discours puise ses sources dans le sentiment de certitude que développent les scientifiques autour de la possibilité de créer un surhomme grâce aux techniques de manipulations génétiques. De fait, le pouvoir de création devient le ressort le plus éclatant des manipulations génétiques. Et c'est bien ce nouveau et extraordinaire pouvoir qu'apporte l'événement qui va se déployer de manière particulièrement significative dans le monde végétal et animal. La partie qui suit explore les différents sens qui s'y créent.

6.1.4- Le rendement comme nouveau sens créé par l'événement dans le domaine agricole

Si l'appropriation de la cellule par le génie génétique est aussi décisive, c'est plus particulièrement en raison de l'extraordinaire pouvoir de création qu'elle confère, donnant à l'homme le sentiment de pouvoir réorganiser son environnement transactionnel selon ses volontés. L'événement apporte dans ce cadre un sens nouveau dans le domaine agricole à savoir, la possibilité de créer de nouvelles espèces végétales et animales affranchies de toutes les contingences auxquelles elles peuvent être défavorablement soumises. Le pouvoir d'améliorer la performance des plantes et des animaux est au cœur des discours apologétiques.

On célèbre ainsi la capacité à produire désormais plus et en des temps record. Ce culte de la performance repose essentiellement sur l'argument du rendement que permettrait la modification génétique des plantes. Cet argument opère comme dénominateur commun des discours scientifiques. Il est ainsi célébré d'abord le pouvoir de résistance des plantes mises au jour par les manipulations génétiques. Celles-ci seraient immunisées contre les insectes, les aléas naturels et industriels. De fait, elles sont présentées comme un bon écologique important puisqu'elles sont conçues comme non polluantes à la différence de l'agriculture traditionnelle vorace en pesticides. Pensées comme tel, les nouvelles plantes obtenues par manipulations génétique, réconcilieraient donc l'homme avec la nature en se constituant comme troisième voie salvatrice dans la course folle observée jusque-là entre la nature et la chimie. Ces nouvelles plantes sont ainsi vécues comme moyen pour l'homme de vivre en parfaite intelligence avec la nature.

C'est ce que rappelle avec force conviction le père de la transgénèse végétale, le Professeur Van Montagu, à l'apparition des premières plantes manipulées en 1985. Dans le JT d'Antenne 2 du 07/03/1985, le scientifique déclare que :

- « **C'est certain que l'agriculture actuelle est assez polluante.** Parce que toutes les plantes à haut rendement que l'agriculture a produites sont des plantes qui ont besoin de beaucoup d'assistance, beaucoup d'engrais, de produits chimiques, parce qu'elles sont devenues très sensibles aux pathogènes. **Si l'on peut produire d'autres, qui n'auront pas tellement besoin de ces produits chimiques, à ce moment-là, c'est déjà un premier pas pour l'écologie.** Il faut le voir à une échelle beaucoup plus grande. Dans le monde on est déjà 6 milliards, on est certain qu'on atteindra les 10, 11 milliards, les problèmes de pollutions seront d'un ordre de grandeur tout à fait autre que ce qu'on connaît maintenant.⁹⁶² »

A sa suite, les généticiens Jacques Huet, Michel Salomon et le prix Nobel de médecine François Jacob diront la même chose :

- Jacques Huet : « Le généticien peut modifier les plantes pour pouvoir réduire ce coût de production. Deuxième catégorie d'objectifs la résistance aux maladies. **Nous avons toujours pensé que tout ce qui allait dans le sens d'une diminution des traitements par des produits chimiques, fongicides ou pesticides allait dans le bon sens et serait toujours bien accueilli quelle que soit l'époque de production**⁹⁶³ »
- Michel Salomon : « (...) **ce que le génie génétique pourra faire, et là les promesses sont illimitées,** c'est renouveler les sources renouvelables. Ça a l'air d'un truisme, mais effectivement dans le domaine de la santé, on en a déjà parlé. Dans le domaine de l'énergie par **la photosynthèse de certaines plantes** et dans d'autres domaines ; **dans le domaine de l'alimentation en ayant des plantes qui fixent l'engrais azoté, etc. Les exemples sont infinis. Le génie génétique pourra absolument résoudre une très grande partie des progrès humains,** mais le génie génétique ne remplacera pas les minerais⁹⁶⁴ »
- François Jacob : « **vous savez** qu'il y a des insectes qui attaquent certaines plantes de façon très spécifique, très sélectif, et pour se débarrasser de ces parasites, de ces prédateurs, on a employé d'abord des produits chimiques comme le DDT qui était extraordinairement toxique. Je ne sais pas si vous avez vu ces avions qui se baladent en distribuant des vapeurs des produits toxiques. Et récemment **les équipes belges ont fait des expériences tout à fait extraordinaires. Ils ont pris le gène de la bactérie qui gouverne la synthèse de la toxine et l'ont fourré dans le génome de la plante qui est sensible au puceron. C'est –à-dire la plante sensible au puceron a maintenant incorporé dans ses gènes le gène de la toxine. Elle fabrique la toxine. Et quand le puceron arrive et commence à bouffer la plante, il est nettoyé, il y tombe mort.**⁹⁶⁵ »

L'une des spécificités de ces discours est le fait de se déployer dans des *arguments de consensus* tel qu'on peut le repérer dans les éléments suivants « *c'est certain que...* », « *nous avons toujours pensé* », « *vous savez...* ». Comme le montre Plantin, le locuteur qui use de ce type

⁹⁶² *Les Plantes génétiques belges*, Antenne 2 du 07/03/1985. Le 19 Juin 2013, Marc Van Montagu recevra le Prix mondial de l'alimentation grâce à cette découverte des plantes génétiquement modifiées qu'il a réalisée pour la première fois sur des plants de tabac en 1983. Dans son discours, il estimera que ce prix constitue le premier pas vers l'acceptation des organismes génétiquement modifiés.

⁹⁶³ *Génétique agricole : les pommes*, Soir 3 du 09/03/1987. Cet argument sera brandi par les partisans des OGM comme élément de justification de l'utilité économique et écologique des plantes transgéniques. Dans le JT de TF1 du 24/06/1999, Philippe Gay, directeur scientifique de CIBA GEY dira ainsi : « *Si le maïs transgénique était cultivé en France, ça représenterait 600 mille hectares de cultures qui ne seraient pas traitées par des insecticides. Ça représenterait des rendements supplémentaires, c'est-à-dire une économie d'eau, une économie de travail, une économie d'énergie* ».

⁹⁶⁴ *Temps X*, TF1 du 21/02/1981

⁹⁶⁵ *Interview François Jacob*, Antenne 2 du 14/03/1988

d'arguments, « allègue que les données sur lesquelles il fonde son argumentation font l'objet d'un consensus de tous les hommes et de tous les temps, et qu'en ne s'y ralliant pas, son interlocuteur s'excluerait de cette communauté⁹⁶⁶ »

L'apologie de la résistance des nouvelles plantes conduit ainsi à célébrer de manière *automatique* leur rendement agricole. Dans cette perspective, la capacité à chiffrer ce rendement et à l'articuler avec les nouvelles propriétés acquises par les organismes modifiés constituent un véritable moyen de persuasion pour convaincre le consommateur en général et l'agriculteur en particulier. Le discours suivant est un exemple édifiant :

- Professeur Klar, Biologiste : « La transplantation embryonnaire bovine est une nouvelle méthode de reproduction artificielle qui permet de multiplier la descendance des meilleures vaches d'un troupeau, d'une espèce ou d'une race. (...) Grâce à cette technique, **un éleveur qui dispose d'une vache de très haut niveau génétique ou de bon niveau génétique, peut aujourd'hui espérer obtenir de cette vache dix, quinze, vingt, trente voire cinquante veaux dans une année, alors que jusqu'à ce jour, il ne pouvait guère espérer en avoir plus d'un par an. Mais on peut également à la suite de traitements appropriés et très spécialisés les conserver dans une cuve, les mettre en état d'hibernation pendant plusieurs jours, plusieurs semaines et même plusieurs années, et on peut aussi non seulement les conserver, mais également les transporter à moyenne distance ou à très longue distance.** (...) Il y a donc intérêt à utiliser les embryons congelés. **D'abord, transporter un gobelet comme celui-ci dans un petit conteneur qui pèse quelques kilos, ça va coûter évidemment beaucoup moins cher que de transporter 900 vaches dans vingt ou trente avions.** Ça ça tombe sous le sens. Autre avantage, une fois ces embryons arrivés dans le pays destinataire, on va les transplanter dans les utérus de bovins de génisses receveuses du pays destinataires qui sont-elles parfaitement acclimatées aux conditions locales. Alors que si on avait fait du transport d'animaux, il y aurait eu toute une phase d'adaptation, peut-être des risques de maladies et même sans doute des pertes économiques. L'embryon au contraire, transplanté dans l'utérus des génisses du pays destinataire va acquérir des anticorps et va donc naître parfaitement adapté aux conditions locales du pays destinataire. (...) **Donc on peut dire aujourd'hui que si une vache peut produire grâce à la transplantation embryonnaire en moyenne vingt veaux par, demain ou après-demain elle pourra peut-être en produire 40, 60 voire 100. Donc c'est un début de réponse votre question⁹⁶⁷»**

Ce discours du présentateur de *Planète Bleue* Laurent Broomehad abonde dans le même sens :

- Laurent Broomehad, présentateur *Planète Bleue* : « Ce qu'il y a d'extraordinaire, avec un bout de bourgeon, un méristème, on arrive à produire **200.000 rosiers au bout d'une année.** Et ces rosiers sont tous **rigoureusement identiques** en termes scientifiques, on appelle ça des clones, ce sont des jumeaux tous identiques avec pas de maladies, et avec surtout une très bonne résistance, ces sont rosiers sélectionnés. D'autre part, **au lieu de mettre deux ans et demi, on a fait ça en six mois, une grande partie en cerf, on occupe beaucoup moins de terrains.** Bref, **c'est un gain dans tous les domaines.** C'est ce qui a permis à une entreprise française d'aller acheter une entreprise américaine qui s'appelle Angsun Nursery qui **a 50 % de toute la production des Etats-Unis.** J'espère que cela va servir d'exemples, que d'autres entreprises avec d'autres techniques pourront dans l'avenir de telles réussites et qu'une nouvelle fois ce n'est pas les japonais et les américains qui nous battront. La France a sa place⁹⁶⁸. »

⁹⁶⁶PLANTIN, C. *Dictionnaire de l'argumentation*, op.cit, p, 156

⁹⁶⁷*L'Horizon des Hommes*, La Une du 08/10/1982

⁹⁶⁸*Planète Bleue, Les Codes secret de la vie*, Antenne 2 du 03/03/1983

Les discours scientifiques ont en commun de spécifier ici l'ample portée des perspectives ouvertes par l'événement en termes de productivité, de gain de temps, d'espaces et de confort. Le discours apologétique qui se déploie à travers la survalorisation de l'événement construit une finalité positive de ses applications. Selon les acteurs scientifiques, les sens créés par l'événement sont à la fois la possibilité de produire plus, de produire mieux et de consommer mieux en conciliant impératif écologique et impératif humain. Car pour les scientifiques, les aliments génétiques maintiennent aussi bien la santé des sols, que celle des hommes dont l'estomac n'absorberait plus de pesticides⁹⁶⁹. On découvre alors les grands enjeux scientifiques et économiques qu'une telle capacité de création induit dans la société. C'est alors qu'émerge au sein des discours médiatiques la question des possibles liens de connivence entre scientifiques et industriels. C'est ce que note par exemple cet extrait de *L'interview de François Jacob*, Prix Nobel de médecine, diffusée sur Antenne 2 le 14/03/1988 :

- Voix off : « (...) Tomates géantes ou résistantes au gel, oranges sans peau ni pépins, céréales synthétisant leurs propres engrais, les innovations possibles sont livrées à **l'imagination des biologistes et à l'appétit des industriels. Désormais pour les chercheurs en biotechnologies, toute nouvelle découverte peut rapidement se transformer en affaire commerciale dans un climat de concurrence acharnée entre les laboratoires** ⁹⁷⁰»

Les opportunités de sens qui s'ouvrent au monde industriel sont aussi à observer dans des domaines autres que celui de l'agriculture. L'apport des manipulations génétiques dans la production du combustible est mis en exergue par certains scientifiques, comme on peut le remarquer dans ce discours du biologiste Bernard Mach qui parle de révolution aussi dans ce domaine :

- Bernard Mach, biologiste : « **Il y a un autre domaine où les manipulations génétiques seront employées. Elles ne sont qu'au début, c'est toujours essayer d'obtenir toujours des bactéries, la production de combustible, la production d'éthanol et de méthanol.** Il est très vraisemblable que l'on puisse obtenir par exemple la conversion de ce qu'on appelle la biomasse végétale par exemple la canne à sucre dans certaines régions du Brésil un alcool ou un méthanol avec des rendements qui seront beaucoup supérieurs aux rendements actuels (...) **là encore, je**

⁹⁶⁹C'est un argument que brandiront notamment les scientifiques favorables aux OGM. En voici deux exemples : Jean François Mattei : « Le maïs transgénique possède des gènes qui lui permettent de mieux résister à certaines maladies parasitaires notamment. Quelque fois, **il vaut mieux avoir un végétal, un maïs, en l'occurrence qui est génétiquement modifié, qui lui permet de résister plutôt que d'avaler des insecticides, des pesticides, des produits chimiques beaucoup plus dangereux** » *Sept sur Sept* du 06/04/1997, TF1.

Jean Pierre Prunier, Inra : « On peut espérer que des huiles seront plus équilibrés en acide gras très utile, **dans tous les cas meilleur pour la santé.** On peut espérer qu'on aura des aliments plus équilibrés en acide aminée en particulier pour l'alimentation animale, donc on peut espérer avoir des aliments plus balancés, **plus équilibrés et plus sains** », *Le Six minute* du 27/11/1997, M6

⁹⁷⁰*Interview François Jacob*, Antenne 2 du 14/03/1988

crois qu'on va vers une révolution non plus domaine pharmaceutique, mais du domaine de l'énergie industrielle⁹⁷¹»

Cet empilement de conséquences positives dans tous les domaines précités conduit inéluctablement à penser l'événement comme un prodige extraordinaire pour l'humanité. C'est dans la mesure où les finalités des manipulations génétiques sont perçues comme sociales, humanitaires et écologiques qu'elles entretiennent avant tout la promesse d'un avenir meilleur, d'un destin maîtrisé et d'un monde idéal à portée de main.

⁹⁷¹*L'Avenir du Futur, Biologie du Futur : le génie génétique, La Une* du 02/06/1980

II- L'événement et la préfiguration d'un nouvel ordre transactionnel : vers le meilleur des mondes ?

La cartographie télévisuelle des discours scientifiques montre, à partir de l'explication des sens portés par l'événement, un travail de scénarisation du futur marqué par des visions très optimistes de l'avenir, car comptables du sentiment dominant que la génétique a presque réponse à tout. La survalorisation de ces sens aboutit à la promesse de réaliser un futur meilleur. Cette promesse essaime les discours en s'organisant à travers ce triple débrayage temporel et énonciatif : l'expression de la maîtrise de la transgénèse, la projection d'attente et la confirmation de la réalisation des attentes.

6.2.1- L'argument de la maîtrise de la transgénèse

Les discours scientifiques et médiatiques dont fait état le corpus dans ce premier cycle de visibilité de l'événement, mettent en évidence le fait que la vision d'un futur meilleur obéit à un processus de balisage méthodique. Celui-ci prend naissance dans l'évocation d'une technique de la transgénèse de plus en plus maîtrisée et apprivoisée par le scientifique. Cette évocation permet alors de souligner que certaines difficultés du présent, liées notamment à la domestication de la matière cellulaire de certaines bactéries, sont contenues. On peut citer dans ce cadre le ressassement du pouvoir de fabrication du colibacille encore appelé *Escherichia coli* par manipulation génétique. Dans *Questions de temps*, le célèbre biologiste Jean Bernard qualifie cette maîtrise d'un grand événement scientifique :

- Jean Bernard, biologiste : « **Nous savons déjà, et c'est un grand événement, modifier la constitution même du patrimoine génétique de bactéries et essentiellement d'une bactérie commune comme le colibacille...on sait déjà et ce n'est pas rien, transformer un colibacille résistant aux antibiotiques en un colibacille sensibles aux antibiotiques.** Ces manipulations génétiques sont capables de transformer des microbes en préparateurs de microbes utiles à l'homme...**On se trouve donc** devant une des grandes découvertes de ces dernières années, une découverte d'une très grande importance pour l'homme en général, pour la médecine en particulier, une découverte qui comporte des dangers **que nous avons pu maîtriser**⁹⁷². »
- Dans *La Marche du siècle* (FR3 du 19/12/1990), Jacques Raynaud, Directeur de recherches Roussel UCLAF : « Aujourd'hui, on est en plein développement de l'interleukine 2. Cette molécule, **c'est maintenant une réalité industrielle.** Des brevets ont été déposés. **La production est maîtrisée. Des patients sont traités. Vous l'avez vu à Curie. Cette production est effectuée dans une bactérie qui s'appelle *Escherichia coli*, universellement connue,**

⁹⁷²Questions de temps, les manipulations génétiques, Antenne 2 du 24/09/1979

inoffensive. Nous avons pu la programmer pour qu'en quelques heures, 24h tout au plus, elles sachent surproduire l'interleukine 2 que nous voyons dans ces cordes d'inclusion⁹⁷³.»

En effet, en intervenant dans les gènes de cette bactérie, les scientifiques peuvent désormais lui ajouter des gènes humains pour lui conférer des propriétés précises qui sont par exemple de produire des protéines utiles à l'homme. C'est dans cette même veine qu'il faut comprendre les discours abondants, faisant état de la capacité à produire désormais l'insuline à partir d'un gène humain. Fabriquée jusque-là à partir d'un gène animal, le porc en l'occurrence, l'insuline était souvent rejetée par l'organisme de très nombreux diabétiques car considérée comme un corps étranger. Les discours scientifiques ont souvent tiré parti des connaissances accumulées sur cette génétique du colibacille ou de l'insuline pour souligner la naturalisation de la technique des manipulations génétiques, technique qui passe continuellement de la bactérie aux insectes puis aux êtres supérieurs.

Ainsi, l'idée d'une maîtrise progressive de la transgénèse va, entre autres, transparaître dans le ressassement de l'opération clinique faite sur le colibacille. De manière générale, on rend compte de la maîtrise de la technique dans la monstration des résultats concrets de certaines applications obtenues à partir des manipulations génétiques. C'est à partir de cet acquis que s'élabore la promesse d'un monde amélioré. Dans le corpus, la présentation des résultats concrets de la transgénèse procède soit de la description de la prouesse en train de se réaliser, soit de l'illustration du résultat ou de l'exploit qu'elle a accompli.

Concernant le premier procédé, la monstration de la maîtrise de la technique est mise en relief par la présence dans le discours de périphrases aspectuelles comme « *en train de* ». Celles-ci démontrent l'aspect progressif du processus de production d'un résultat imminent porté par l'événement. Dès lors qu'elles accomplissent cette fonction, l'événement n'est plus envisagé comme relevant de la pensée et de l'illusion, il est vu comme une performance qui se réalise en temps réel au vu et au su du monde. C'est l'exemple de ce discours où le généticien Jean Cohen exalte l'apport des manipulations génétiques dans la reproduction humaine :

- Jean Cohen, généticien : « Nous sommes dans une période de transition, de mutation. On se rend bien compte que **ce phénomène de maîtrise de la vie, nous sommes *en train de le dominer* maintenant.**⁹⁷⁴ »

⁹⁷³La Marche du siècle, La génétique dans nos assiettes, FR3 du 19/12/1990

⁹⁷⁴L'Avenir du futur, Biologie du Futur : le génie génétique, La Une du 02/06/1980

S'agissant du second procédé, l'illustration des succès réalisés grâce aux manipulations génétiques est rendue sensible par l'usage de certaines périphrases temporelles comme dans cet énoncé médiatique :

- JT Antenne 2 : « Les sciences maintenant, avec une première expérimentale. Une équipe de chercheurs américains **vient de réussir les premières manipulations génétiques sur les plantes. Une expérience qui à long terme aura des conséquences formidables sur l'agriculture également** sur l'aide aux pays sous-développés ⁹⁷⁵ »

La périphrase temporelle « *vient de réussir* » fait le lien entre le passé et le présent et montre un contexte de réalisation d'une performance qui vient à peine d'être réalisée. L'impression d'une maîtrise presque totale de la technique se trouve entièrement validée dans l'usage de deux procédés linguistiques :

- **Le présent d'actualisation** dit présent de vérité générale et associé au langage scientifique. Ce présent, écrit Quéré, est considéré comme le « siège de la réalité ⁹⁷⁶ ». Observons ces exemples scientifiques et médiatiques :

Corinne Lodéon, technicienne biologiste Cité des Sciences : « (...) **on arrive** à faire des tabacs avec des feuilles frisées. C'est-à-dire qu'on utilise des procédés un peu bizarres. **On transmet** une bactérie à ce tabac et voilà ce qu'il fait, **il se met** à avoir des feuilles frisées. Voici la différence que l'on peut voir entre un tabac qui a des feuilles normales ou lisses ou relativement grandes, et le tabac à feuilles frisées ⁹⁷⁷ »

Voix off : « Comme par un tour de magie, ces plantes **ont** toutes un petit quelque chose en plus. Un gène supplémentaire. Ce petit plus **donne** à ces plantes une qualité supérieure. **Elles sont** alors résistantes soit à un insecte, soit à un champignon, ou mieux à un virus. **Elles deviennent** en quelques sorte de super plantes ⁹⁷⁸ ».

- **L'usage de certains circonstants temporels** comme « déjà », « désormais », « maintenant », « A l'heure actuelle », « Aujourd'hui » etc. qui confortent davantage ce sentiment d'une maîtrise de plus en plus experte de la technique de la transgénèse. On voit cela dans cette reprise du discours de Jean Bernard sur le colibacille et, à sa suite, les exemples repérés chez d'autres scientifiques :

Jean Bernard, généticien : « **Nous savons déjà**, et c'est un grand événement, **modifier la constitution même du patrimoine génétique de bactéries** et essentiellement d'une bactérie commune comme le colibacille...**on sait déjà et ce n'est pas rien**, transformer un colibacille résistant aux antibiotiques en un colibacille sensible aux antibiotiques. Ces manipulations génétiques sont capables de transformer des microbes en préparateurs de microbes utiles à l'homme...**On se trouve donc** devant une des grandes découvertes de ces dernières années, une découverte d'une très grande importance pour l'homme en

⁹⁷⁵ JT Antenne 2 du 01/07/1981

⁹⁷⁶ QUERE, L. *Entre faits et sens : la dualité de l'événement*, op.cit.

⁹⁷⁷ *As(trois)nautes*, FR 3, du 25/03/1989

⁹⁷⁸ JT France 2 du 01/08/1980

général, pour la médecine en particulier, une découverte qui comporte des dangers **que nous avons pu maîtriser**⁹⁷⁹.»

Jacques Raynaud, Directeur de recherches Roussel UCLAF : « **Aujourd'hui**, on est en plein développement pour l'interleukine 2. Cette molécule est **maintenant** une réalité industrielle. Des brevets ont été déposés. **La production est maîtrisée. Des patients sont traités. Vous l'avez vu** à Curie. Cette production est effectuée dans une bactérie qui s'appelle **Escherichia coli universellement connue, inoffensive. Nous avons pu la programmer** pour qu'en quelques heures, 24h, tout au plus, elle sache produire l'interleukine 2 que nous voyons dans ces corps d'inclusion⁹⁸⁰. »

Jean Rosa : biochimiste : « Eh bien M. Clarke, je dois vous dire que malgré votre excellent film, je suis effectivement beaucoup plus optimiste qu'il y a 18 mois. Et la raison en est très simple. Quand on est médecin, on se doit vis-à-vis des progrès de la biologie d'être à la fois extrêmement attentif et aussi extrêmement vigilant. Et donc j'ai été attentif et vigilant pendant les 18 derniers mois écoulés. Et **j'ai vu apparaître les résultats de très nombreuses expériences qui ont confirmé les premiers espoirs mis dans le génie génétique. J'ai vu des applications poindre, et certaines sont presque déjà utilisées au moins dans le diagnostic de certaines maladies génétiques.** Et bien par exemple même en dehors des maladies génétiques, **la possibilité tout à fait claire qui apparaît à l'heure actuelle** de pouvoir obtenir des hormones à l'intérieur des bactéries est **tout à fait rassurante pour l'avenir** des possibilités du génie génétique en application médicale⁹⁸¹ »

Professeur Minkowski, généticien : « **Avec les progrès du génie génétique, maintenant nous pouvons** ventiler les petits enfants comme à Port Royal et **désormais promettre** à la mère **qu'on va lui rendre un enfant en bon état.** Parce que ce qui nous préoccupe, c'est l'enfant qui a un cerveau possible⁹⁸² »

Jean Mayer, Biologiste nutritionniste : « On est en fait dans une période de révolution extrêmement rapide. Il ne faut pas oublier que la famine dont on parlait était endémique dans tous les continents. Il y avait de la famine en Europe et aux Etats-Unis (...) **les problèmes à l'heure actuelle ne sont pas des problèmes technologiques tant que des problèmes économiques et politiques. Comment est-ce qu'on peut organiser le monde pour se servir d'une technologie qu'on a déjà** (...) On peut **maintenant** saisir les contrôles parce qu'avec le génie génétique, nous allons pouvoir faire de nouvelles plantes et un jour de nouveaux hommes.⁹⁸³ »

Yves Demarly, biologiste : « (...) Ce que je veux dire, c'est que **c'est à notre portée.** C'est les générations qui vont venir qui décideront. Ce qu'on peut penser, c'est que ce qu'on produit de cette sorte, c'est **parfaitement sain**, ça n'a été en contact avec aucune bactérie. **C'est une alimentation très fine, bien sûre.** (...) **on est capable de découper des gènes** de l'asperge et de les mettre sur levure et de faire bouillonner tout ça pour avoir une sorte de purée qui ait goût d'asperge. On va être capable »

Professeur Klar, généticien : « (...) la question que vous posez si la technique de la transplantation est une technique perfectible. Alors là **je réponds oui** car la recherche agronomique est finalement le moteur de nos activités puisque ce sont les laboratoires scientifiques et de recherche fondamentale qui nous montre le chemin. Par exemple, vous avez vu qu'aujourd'hui nous nous contentons si je puis dire de récolter les embryons, de

⁹⁷⁹ *Questions de temps, Les Manipulations génétiques*, Antenne 2 du 24/09/1979

⁹⁸⁰ *La Marche du siècle, Homme sciences : la course de vitesse*, FR3 du 19/12/1990

⁹⁸¹ *L'Avenir du Futur, Biologie futur, Le génie génétique*, TF1 du 02/06/1980

⁹⁸² *L'Avenir du Futur, Moins d'enfants anormaux en l'an 2000*, La Une du 27/11/1978.

⁹⁸³ *L'Avenir du Futur, Les nourritures de demain*, La Une du 22/09/1980

les transférer en embryons frais ou même de les congeler. Je peux vous dire que le laboratoire spécialisé de recherche agronomique de Jouy-en-Josas qui dispose de chercheurs de renommée mondiale a mis au point une technique qui consiste à partager les embryons que l'on récolte en deux et avec ce qui aurait fait un veau, a permis de fabriquer deux veaux. **Récemment, il y a quelques jours seulement**, sont nés à Jouy-en-Josas, deux jumeaux mono gigotes mâles et deux jumeaux mono gigotes femelles qui ont été obtenus à partir d'embryons coupés en deux (...) c'est donc un nouveau progrès dans la technique, puisque **ce qui aujourd'hui** produit 10 veaux va peut-être produire demain 20, 30 ou 40 ⁹⁸⁴»

Jean Deutsch, généticien : « **A l'heure actuelle**, on peut dire que les techniques **sont au point** pour réaliser le meilleur des mondes. **On connaît** les techniques de fécondation in vitro, de réimplantation de l'œuf fécondé dans l'utérus, c'est les bébés éprouvette, **on peut manipuler** génétiquement les cellules humaines, **et même on sait manipuler** des embryons de souris. **On a toutes les techniques**, ça ne veut pas dire que ce sera fait ⁹⁸⁵ ».

Salvador Luria, Prix nobel : « (...) **on peut déjà** faire ça chez des cellules de certaines bactéries. Il y a eu une étude assez récente, je crois il y a 6 mois, qui montre qu'on a eu **le succès d'introduire des gènes pour les cheveux noirs dans des cellules de la peau des souris blanches**. Et c'est une expérience très élégante. La dame qui a travaillé sur cette expérience a travaillé pendant 6 ans, et elle n'a eu du succès, paraît-il, que dans la dernière année. **Mais naturellement quand on a du succès, on la voie ouverte pour avoir d'autres succès**. (...) Il est possible déjà, dès maintenant de transplanter dans un œuf de grenouille le noyau d'une grenouille déjà mûre. Naturellement, si on peut faire ça, cet œuf de grenouille donne naissance à une grenouille complètement normale qui a tout son complément génétique, tous les gènes dérivés d'un animal qu'on connaissait. **Vous voyez immédiatement quelles pourraient être les conséquences si on pourrait faire ça chez des animaux**. Par exemple, on pourrait en transplantant des noyaux d'une vache qui rit, une bonne productrice de lait dans des cellules œufs extraites d'une ovaire d'une autre vache, on pourrait en faire des centaines et des milliers, et puis réimplanter ces œufs dans l'utère d'une autre vache et avoir la reproduction des centaines ou mêmes des milliers de jumeaux identiques. Et améliorer la race, oui ! ⁹⁸⁶ »

Ces discours vont donc surtout montrer que ce qui pose question n'est surtout pas la maîtrise de la technique, - comme le montrent ces éléments du discours « *des dangers que nous avons pu maîtriser* », « *les techniques sont au point, on a toutes les techniques* », - mais les problèmes éthiques que peuvent soulever certaines applications des manipulations génétiques.

On note dans de rares cas, des discours scientifiques qui tempèrent cette vision euphorique de la maîtrise de l'outil technique. Dans *Un héritage menaçant* (1970), le biologiste André Lwoff dira que tout n'est pas encore maîtrisé dans les gènes. De même, dans *Présence Protestante*, le médecin André Martin nuancera l'argument de la maîtrise ⁹⁸⁷ devant l'enchantement du Père André Dumas pour les manipulations génétiques. Extrait de son discours :

⁹⁸⁴ Documentaire : *L'Horizon des hommes*, France 3 du 08/10/1982

⁹⁸⁵ *Temps X : Les Monstres 2^{ème} Partie* de la Une du 31/01/1981

⁹⁸⁶ Documentaire : *Un héritage menaçant*, Antenne 2 du 23/11/1970

- « (...) ce qui est certain, le fait nouveau qui n'existe ni en biophysique, ni dans aucune autre branche de la science, c'est que l'on touche à quelque chose qui est capable de s'auto-perpétuer. Et qu'à partir du moment où on a créé, eh bien pour un incident quelconque, on peut libérer des cellules ou des germes qui ont des caractères nouveaux, et pour lesquels on est plus capable de contrôler. **Un physicien peut arrêter la scission de l'atome, un biochimiste peut arrêter la fabrication d'une molécule dangereuse, mais il n'est pas sûr qu'un généticien puisse absolument être sûr qu'il n'y aura pas un jour un incident, qui va faire en sorte qu'une souche nouvelle puisse brusquement s'échapper et donner une diffusion. Donc il y a certainement un risque à ce niveau qu'on ne connaît pas encore, et qu'il est très difficile d'estimer.**⁹⁸⁸ »

Dans la première émission que *La Marche du siècle* (1987) consacra aux manipulations génétiques, Jacques Testart apparaîtra aussi beaucoup plus mesuré, voire réservé devant l'apologie de cette maîtrise des gènes. Aux propos rassurés du biologiste Philippe Kourilsky et à l'interpellation de Jean Marie Cavada qui dit : « Jacques Testart le cri d'alarme que vous avez poussé n'a pas de sens alors », l'intéressé répondra :

- « Apparemment non, puisqu'on a vu, vous avez interviewez des américains, des australiens...Moi je lis des articles scientifiques, je vois les mêmes à la télévision. **Je m'aperçois qu'apparemment tout le monde est très clean. Et c'est très bien, les téléspectateurs n'ont pas besoin d'avoir peur. A ce propos, je n'ai pas peur que les téléspectateurs aient peur, je craindrais plutôt qu'ils n'aient pas peur. Parce que ce n'est pas aussi simple quand même.** Et si on reprend l'exemple effectivement de Pasteur, ce n'est pas une raison parce qu'après on a été heureux de cette vaccination pour dire définitivement qu'il ne faut plus avoir peur de la science. **Là Monsieur Kourilsky, je ferais quand même une petite remarque parce que je connais bien cette division qu'on fait toujours entre recherche fondamentale et recherche appliquée.** La première a pour but : produire des connaissances. C'est donc la beauté de connaître. Et l'autre met au point des technologies. Moi ce que j'observe, c'est qu'elles ont de plus en plus confondu. Que c'est la recherche appliquée qui reçoit de plus en plus des crédits. Il suffit de regarder la recherche en philosophie par exemple, est-ce qu'elle a des crédits ? C'est donc ce qui va être utile, parce qu'il y a une rivalité entre les pays, voire entre les entreprises, entre les instituts, entre les individus. (...)
- *Jean Marie Cavada* : **Ce qui vous fait peur, c'est un peu l'enjeu économique des conséquences de la découverte. C'est-à-dire les grands groupes industriels dans la fabrication des conséquences de la découverte)**
- Jacques Testart : Un mot, je voudrais quand même revenir sur ce qu'a dit Elie Wiesel, qui me paraît important. Il a employé deux mots importants. **Il a dit d'une part que par ce progrès, les gens courent après un bonheur mythique. Il y a quelque chose de vrai là-dedans.** Bien sûr on va me dire les vaccinations vous êtes contre, je ne suis pas contre hein...**Mais il est vrai aussi que l'environnement est complètement perturbé, que notre mode de vie devient assez fou.** Tout le monde le reconnaît tous les jours. Et ça, c'est quand même quelque chose qui fait partie des acquis de ce qu'on appelle le progrès scientifique. Je ne vais pas développer ce point. L'autre point, c'est qu'il a regretté que le hasard disparaisse avec une plus grande maîtrise des gènes par exemple. Et je crois que là, il y a quelque chose d'important. Vivre, c'est quelque chose de dangereux, mais il faut absolument vivre avec le hasard. S'exposer à être très heureux ou très malheureux, parce que rester médiocre, c'est triste ⁹⁸⁹».

Le détachement de Testart vis-à-vis du discours dominant prendra beaucoup plus d'ampleur au milieu des années 90 lorsqu'il jouera les premiers rôles dans la contestation des OGM.

La singularité des énoncés célébrant la maîtrise des gènes réside dans le rôle joué par les circonstants temporels qu'ils renferment. Les circonstants « *déjà, maintenant, à l'heure actuelle,*

⁹⁸⁸ *Présence protestante, Biologie et Théologie*, TF1 du 30/11/1980

⁹⁸⁹ *La Marche du siècle, Le Singe, l'Homme et le mutant*, France 3 du 16/12/1987

désormais, etc.» donnent en effet au discours un effet de vérité plus important qu'une simple phrase assertive. A cela, s'ajoute le fait que les différentes déclinaisons des verbes « *savoir*, *connaître*, *pouvoir* » observés dans ces énoncés, témoigne singulièrement du sentiment de puissance du locuteur qui dit « je peux ». Souvent décliné au présent, ce modal « *on peut* », est renforcé dans l'énoncé du Professeur Minkowski par l'usage du verbe d'engagement par excellence « *promettre* », qui traduit l'attribution d'une certitude quant à l'hypothèse d'un futur meilleur. L'usage de l'adverbe « désormais » a dans cet énoncé une valeur de rupture temporelle, et par le fait d'être associé au verbe « *promettre* », il introduit un changement qualitatif dans le monde⁹⁹⁰.

L'événement que représentent les manipulations génétiques va ainsi devenir un événement prédictif de conséquences perçues comme souvent salutaires pour l'humanité. Cela est rendu possible, quand on reprend ces énoncés, par les propriétés conférées aux circonstants temporels. Ceux-ci fonctionnent en effet comme des passeurs logiques d'un monde à un autre. C'est dans la mesure où ces circonstants combinent un instant ponctuel et un présent vif⁹⁹¹ qu'ils apparaissent comme fortement solidaires de l'imminence d'un futur positif. Et c'est très manifestement de l'impression d'un « *déjà-là* », et d'un « *déjà possible* » que sont fabriquées les multiples projections d'un monde meilleur. Il apparaît dans ce sens, que les différentes manières de présenter l'acquis des manipulations génétiques ont en commun d'installer le spectateur dans un régime de témoin-acteur de la réalisation de la prouesse. On peut saisir cela dans l'usage qui est souvent fait du « *on* » ou du « *nous* » dominés dans tous ces énoncés par leur dimension impersonnelle.

6.2.2- Projection d'attente et positivisme scientifique

Les discours scientifiques sur les sens de l'événement apparaissent souvent comme impulsés par une croyance démesurée tant ils engagent dans leur espérance le pronostic d'une humanité heureuse. La croyance est d'ailleurs indissociable du sentiment du pouvoir de domestication de la cellule vivante. Car dans la projection d'attente, l'esprit de croyance est une composante essentielle du travail de prédiction. Koselleck a mis en évidence trois types de

⁹⁹⁰ CHATEAURAYNAUD, F., DOURY, M. « *Désormais... : Essai sur les fonctions argumentatives d'un marqueur de rupture temporelle*, *Argumentation et analyse du discours*, 4/2010

⁹⁹¹ C'est là quelques acceptions que reçoit plus particulièrement l'adverbe « maintenant », qui renvoie dans un premier temps à une césure entre le passé et le futur, et dans un second temps à quelque chose qui se lie et s'associe à ce qui est prédit. DUTHU, H., *Horizon d'attente et espace d'expérience*, <http://www.initiationphilo.fr/articles.php?lng=fr&pg=303>, version du 30 Décembre 2014

croiances. Il s'agit d'abord de la croyance que l'époque présente ouvre sur le futur la perspective d'une nouveauté sans précédent, puis la croyance que le changement vers le mieux s'accélère, enfin la croyance que les hommes sont de plus en plus capables de faire leur histoire⁹⁹².

Dans le corpus médiatique, la prospection des mondes possibles se déploie à travers toutes ces formes de croyance. Elles engagent, dans les discours rencontrés, la promesse d'un monde amélioré dont la probabilité qu'il advienne est très forte en raison, souvent, de l'enfermement du discours dans des déductions automatiques et parfois trop peu nuancées. Les passeurs logiques que sont « *déjà, désormais, maintenant, etc.* » ainsi que le présent de l'indicatif constituent fondamentalement leur socle commun. Dans ce sens d'ailleurs, la coprésence du présent et du futur, comme nous allons le voir à travers des exemples, laisse souvent apparaître le présent, comme **un simple temps de transition entre les ténèbres du passé et les promesses de l'avenir**. Cette propriété qui définit ici le présent n'a rien de rédhitoire. Au contraire, elle a un effet particulièrement structurant dans la mesure où, **elle fait du présent un moment éclairant sans qui le futur eût été aussi enténébré**.

Si cette coprésence est significative dans le raisonnement déductif, c'est parce qu'elle autorise à penser que le présent est coextensif au futur promis. Que c'est par lui qu'on accède au futur et sans lui, c'est-à-dire cette maîtrise progressive et ressassée de la technique, il serait impossible de l'envisager. C'est de cette manière qu'on érige sur la maîtrise de la transgénése un horizon d'attente et, du présent, on tire la force inaugurale d'une histoire à faire. Car comme l'explique Koselleck, le couple expérience et attente sont la condition d'une histoire possible⁹⁹³. Ainsi prédéterminé par le présent, le futur devient un horizon d'expérience pensé en même temps comme l'aboutissement de l'expérience finale de l'événement. Cette conception scientifique des manipulations entre parfaitement en résonance avec cette définition de la notion de Progrès que l'on rencontre chez Koselleck selon qui : « Le « Progrès » est le premier concept inhérent à l'histoire qui saisit en un concept unique la différence temporelle séparant expérience et attente. Il s'agissait toujours de **maîtriser des expériences qui ne se déduisaient plus des expériences acquises et de formuler en conséquence des attentes que l'on avait pu jusqu'ici concevoir**.⁹⁹⁴ »

Dans le corpus médiatique, la vision d'attente, telle qu'élaborée par l'instance scientifique, est construite sur un double rapport temporel : d'une part, on observe une

⁹⁹² DUTHU, H. *ibidem*,

⁹⁹³ KOSELLECK, R. *Le Futur passé : Contribution à la sémantique des temps historiques*, op.cit. p, 311

⁹⁹⁴ *Ibidem*, p, 321

prédiction d'un monde possible et plausible. D'autre part, une confirmation de la réalisation de cette prédiction.

Dans le premier cas, l'euphorie suscitée par les manipulations génétiques conduit à promettre la possibilité de tout améliorer car la maîtrise raffinée de la matière cellulaire est supposée entraîner un progrès exceptionnel de la civilisation. Ce lien, très vite et très tôt établi entre progrès des manipulations génétiques et progrès de la civilisation, apparaît dans les discours déductifs spontanés caractérisés soit par un optimisme passionné ou une extravagance démesurée. Ce dernier aspect sera montré de manière détaillée à la suite de cette analyse.

Dans la promesse d'un monde meilleur, les discours scientifiques impulsés par un optimisme passionné se caractérisent par les déductions instinctives qu'ils établissent entre le présent et le futur. En passant du présent, indicateur d'une maîtrise de la transgénèse dans certains domaines, au futur construit comme horizon d'expérience, le discours tisse un lien congénital entre les deux temporalités. Voyons cet exemple :

- Alain Deshayes, biologiste : « **on est capable** de rendre des plantes résistantes à des drogues, **on est capable** de rendre des plantes résistantes à des insectes, résistantes à des virus et dans un avenir proche, **je pense qu'on pourra obtenir** des plantes qui soient résistantes à des bactéries et à des champignons phytopathogènes.⁹⁹⁵ »

Le lien tissé par ce discours est encore de l'ordre de l'éventualité et de l'hypothèse. Il manifeste toutefois une espérance assurée. Ce qui diffère d'autres discours que nous rencontrons caractérisés par le sentiment de certitude qu'ils expriment en promettant l'avènement d'un monde meilleur. On peut observer cela à travers notamment :

- *La production de discours prophétiques très assurés.* C'est l'exemple de ces énoncés :

Bernard Mach, biologiste : « Cette révolution ne **va pas concerner** uniquement le secteur médical et informatique. Je pense que l'industrie **va être bouleversée** par la biotechnologie ces dix et vingt prochaines années et que les industriels de la chimie, de métallurgie **vont devoir** apprendre la biologie pour comprendre les transformations et les mutations dont ils seront l'objet⁹⁹⁶. »

Jean Mayer Nutritionniste et Directeur de l'Université de Boston : « Avec le génie génétique, **nous allons pouvoir faire de nouvelles plantes et un jour de nouveaux hommes.** Et les questions les plus sérieuses que nous ayons devant nous, c'est la décision d'une politique agricole qui non seulement développe le rendement des plantes que nous avons déjà, mais qui permettent de créer de nouvelles plantes qui en particulier font appel à moins d'engrais et qui permettent une nouvelle végétation. En fait l'avenir maintenant est incertain, mais il est plein d'espoir ».

- *La production de discours soulignant l'imminence évidente de la réalisation du monde meilleur par l'insistance sur des échéances à moyen terme.* C'est un exemple qu'on a

⁹⁹⁵ JT de France 3 du 27/04/1991

⁹⁹⁶ L'Avenir du Futur du 02/06/1980

souvent repéré dans *Cartes sur Table* où Alain Duhamel insiste sur les échéances de réalisation des grandes promesses des manipulations génétiques. Observons ces exemples :

François Gros, répondant à Alain Duhamel sur l'échéance concernant les applications effectives du génie génétique dans l'agronomie : « (...) Par exemple la modification des propriétés des plantes, c'est quelque chose qui s'inscrit dans une perspective **d'au moins dix ans**. En revanche la production d'hormones, c'est quelque chose qui apparaît beaucoup plus proche, peut-être **entre deux ou trois ans**⁹⁹⁷ ».

François Jacob répondant à Alain Duhamel sur l'échéance fixée à la réalisation des promesses du génie génétique dans la production des énergies et de l'alcool : « 90% des plantes sont formées de cellulose. Il y a quelques bactéries qui coupent la cellulose en petits morceaux et peuvent la digérer. (...) si on arrive à prendre ces gènes qui permettent de couper la cellulose en morceaux et fourrer ça dans une levure qui fermente l'alcool, eh bien on pourra à ce moment-là à partir de la cellulose directement fabriquer de l'alcool. Ce qui est du point de vue énergétique fabuleux. A quelle échéance ? Je ne peux pas vous répondre. Je peux dire probablement dans **les dix ans, vingt ans à venir**⁹⁹⁸ »

Autres exemples :

Jacques Sourdille, Médecin : « Il y aura sans doute dans **quelques années, quelques dizaines d'années** en tout cas, des fabrications de type alimentaire **qui pourront** être effectués par certaines cellules à partir de corps très simples, permettant peut-être en particulier de fabriquer des aliments pour le bétail et pourquoi pas pour les humains. On peut donc s'attendre à ce que, **dans assez peu de temps**, qu'il existe ce qu'on appellera une grande industrie biologique qui viendra peut-être à égalité avec la grande industrie chimique⁹⁹⁹ »

Voix off : « Grâce à ce travail des généticiens, **vous boirez bientôt** du café qui sera sans doute meilleur sans que nous vous garantissons qu'il soit moins cher. Ce sera pourtant un apport économique important pour les pays africains¹⁰⁰⁰ ».

- **La datation précise du moment de réalisation.** C'est le cas plus particulièrement des énoncés médiatiques et scientifiques construits à partir des futurs datés, dont une des propriétés sémantiques est d'accommoder la réalité de la certitude absolue¹⁰⁰¹ de réalisation. Exemple :

- Jean Rostand, biologiste « Mesdames, Messieurs, je vais en effet vous parler de **l'homme de l'an 2000**. En réalité ce n'est pas tout à fait de l'homme de l'an 2000 que je vais parler car l'homme n'aura pas changé d'ici à l'an 2000. Il n'aura même pas changé d'ici à l'an 4000, d'ici à l'an 10.000. L'homme est une espèce très stable, il n'a pas changé depuis 50.000 ans, depuis 100.000 ans, et il est probable qu'il ne changera plus. Ce n'est donc pas la transformation structurale ou biologique de l'homme qui va nous intéresser mais surtout la modification de la condition humaine, des mœurs humaines en particulier **des mœurs reproductrices de l'homme soit l'influence des progrès de la biologie. Les progrès de la biologie en effet peu à peu, tendent à techniciser, si l'on peut dire, à biologiser l'espèce humaine, à transformer cette espèce naturelle, cet homo naturalis, en une espèce d'homme artificiel, d'homo biologicus. Eh bien,**

⁹⁹⁷*Cartes sur table*, Antenne 2 du 12/11/1979

⁹⁹⁸*Cartes sur table*, Antenne 2 du 12/11/1979

⁹⁹⁹*Fenêtre sur*, *Le génie génétique*, Antenne 2 du 06/11/1979

¹⁰⁰⁰*Clés pour demain*, TF1 du 04 Mars 1980

¹⁰⁰¹Robert Martin, (1981), pp, 82-83, cité par Iva Novakova, *Sémantique du futur*, étude comparée français – bulgare, p, 118

l'une des premières certitudes que nous avons d'ici l'an 2000, c'est que l'homme vivra beaucoup plus longtemps¹⁰⁰² »

Ces deux derniers procédés linguistiques illustrent bien le fait que la promesse est circonscrite à des délais de réalisation de moyen ou long terme « *bientôt, quelques années, dizaines d'années, assez peu de temps, en l'an 2000* » considéré comme seuil symbolique du futur¹⁰⁰³. En mobilisant ces échelles de temps raisonnables, on crédite l'événement d'une certitude de réalisation dans le sens où, observe Chateauraynaud, le très long terme fait effet d'une prophétie souvent taxée d'être irréalisable¹⁰⁰⁴.

Dans l'expression de ces sentiments de certitude, il y a enfin, un procédé linguistique rarement utilisé qui consiste à montrer que le monde promis par le génie génétique se sera réalisé une fois que les effets de sens qui lui sont associés se seront produits dans le futur. C'est en quelque sorte l'orientation vers un futur accompli selon l'ordre prédit par le discours qu'on a affaire. C'est l'exemple des discours faisant usage du futur de conjecture. Celui-ci est en effet révélateur de deux choses : la première est la description d'un avenir meilleur déjà accompli selon les termes voulus par la prédiction. La seconde est, par déduction, la croyance en la maîtrise par l'homme de sa propre histoire. Cette sorte de performativité du discours inspire bien le sentiment d'une accélération de l'histoire. Parmi les discours analysés, le discours médiatique suivant, impressionné par le « prodige » des manipulations génétiques, est un des rares à utiliser ce procédé dans la promesse d'un avenir meilleur.

- Voix off : « L'espoir que cette découverte suscite est immense. Dans quelques années, les plantes sauront résister aux insectes, aux parasites, aux maladies. Les cultures pourront se passer d'engrais car nos plantes sauront utilisées directement l'azote de l'air. Alors si la sagesse du gouvernement s'y applique, **aucun être humain sur terre ne mourra plus** de faim. Plutôt que d'attendre qu'on veuille bien le nourrir, l'affamé **aura appris** dans son désert à faire croître les racines de sa survie¹⁰⁰⁵ »

Si les discours que nous venons de voir témoignent bien d'un optimisme passionné et parfois raisonnable, ils tranchent singulièrement avec l'extravagance des discours de promesse concernant la capacité à produire par manipulations génétiques de nouveaux hommes aux

¹⁰⁰²Jean Rostand lors d'une conférence scientifique présentée en 1958. Document d'Archives rediffusé dans *Aux frontières de l'immortalité*, Arte du 16/11/2008

¹⁰⁰³ Les scientifiques fixent ce seuil comme moment où plusieurs problèmes de santé majeurs seront résolus. En 1970, le Prix Nobel de Médecine Albert Szent-Györgyi et le Professeur Fernand Alexander disaient être convaincus qu'en l'an 2000 on « résoudra tous ces grands problèmes que sont le cancer, l'attaque cardiaque et la schizophrénie par la science. » Voir *Mémoires d'avenir*, France 3 du 09/09/2001

¹⁰⁰⁴ CHATEAURAYNAUD, F. *Argumenter dans le champ des forces*, op.cit

¹⁰⁰⁵JT Antenne 2 du 01/07/1981

capacités inouïes. Ces discours spectaculaires résument à suffisance la vision scientifique d'un événement à la disruptivité radicale, et perçu comme producteur de grands miracles.

6.2.3- Les promesses du surhomme : entre curiosité médiatique et angélisme du discours scientifique

Les manipulations génétiques donnent lieu chez certains scientifiques à des discours excentriques et impressionnants enrobés dans un triomphalisme biologique sans limites. C'est lorsque la quête de la performance est poussée aux extrêmes, que l'événement devient un incubateur d'imaginaires spectaculaires qui frisent parfois la science-fiction. La stupéfaction médiatique devant le « prodige » des manipulations suscite étonnement et curiosité au point de multiplier les questions sur les possibilités réelles de créer de nouveaux hommes. Sans doute, faut-il souligner aussi que cette curiosité est suscitée et entretenue par les discours des scientifiques eux-mêmes. En effet, la promesse **d'améliorer l'espèce humaine** grâce aux manipulations génétiques apparaît de manière frappante dans des discours portés par des scientifiques de haut niveau et à la qualité d'expertise insoupçonnée. L'idée de la capacité de créer un « surhomme » ou une « race pure » grâce aux manipulations génétiques, est révélatrice chez ces scientifiques d'un état d'esprit dominé par un optimisme fort exagéré. Les discours suivants exprimés parfois par des prix Nobels sont édifiants :

- Salvatore Luria, microbiologiste et Prix Nobel : « Avec le génie génétique, on **pourrait faire** des expériences pour des familles qui veulent avoir un enfant génétiquement semblable à son père...**on pourrait avoir** aussi **l'idée de produire des centaines d'Einstein, des centaines d'Hitler ou des centaines de Staline ou n'importe quoi...je parle de choses qui sont réellement possibles. Je pense que pour les hommes, on pourrait le faire d'ici 10 à 20 ans ou même plus tôt**¹⁰⁰⁶».
- Etienne Lwoff, Prix nobel de médecine : « L'homme est l'aboutissement actuel de l'évolution. Dire qu'il est l'aboutissement définitif, je ne voudrais heurter aucune opinion bien établie qui considère l'homme comme l'être le plus parfait. (...) nous sentons bien qu'il a réalisé quelque chose qui s'approche de la perfection. Mais supposer que les cellules du cerveau qui subissent au cours du développement un certain nombre de divisions synchrones et qui s'exercent pour toutes les cellules du cerveau, je crois qu'il y a seize divisions pour toutes les cellules du cerveau. Ce qui aboutit à un nombre imposant de millions de cellules. **Supposer qu'on puisse faire faire une division de plus à ces cellules, eh bien on aurait encore un cerveau beaucoup plus grand. Alors tout ceci, c'est peut-être de l'utopie, mais ça n'est pas quelque chose d'impensable. Ça n'est pas quelque chose qui ne se réalisera pas un jour. Alors nous aurons des super cerveaux, des super hommes, plutôt disons des surhommes. Enfin peut-être n'anticipons pas et contentons-nous actuellement de dire que certainement l'homme est le terme le plus**

¹⁰⁰⁶Documentaire : *Biologie et comportement*, coll. *Un certain regard : les machines et les hommes*, TF1 du 28/05/1972

évolué du règne animal au point de vue de ses facultés intellectuelles et de beaucoup d'autres encore.¹⁰⁰⁷»

- Jean Rostand, biologiste : « (...) le jour où le biologiste se posera la question de l'être supérieur, il faudrait d'abord qu'il soit sur de bien faire, n'est-ce pas. Il ne peut pas modifier l'homme sans avoir fait un trait grand nombre d'expériences préparatoires. Il faudrait aussi déterminer **le type supérieur de l'homme n'est-ce pas, avant de créer cette sorte de surhomme auquel nous pensons, il faudrait bien savoir ce que nous appelons surhomme. Définir certaines normes physiques, elles seraient peut-être faciles à définir, mais normes intellectuelles, normes morales aussi (...)** Il peut trembler devant ce pouvoir. Mais je crois qu'il doit dans une certaine mesure, surmonter ses scrupules. Je ne pense pas qu'il puisse refuser le surhomme si le surhomme devenait possible, dans la mesure où surmontant son chauvinisme nain, il mettrait quelque chose, l'esprit au-dessus même de l'avenir humain¹⁰⁰⁸»
- Docteur Zamenhof, biochimiste : « **Aujourd'hui, les transformations ne sont possibles que chez les bactéries que l'on peut déjà améliorer** en rajoutant de l'ADN provenant de bactéries améliorées par mutation (...) L'amélioration génétique n'a pas de limitation. Notre supériorité sur les animaux n'est que le résultat de l'amélioration de notre acide nucléique. Dès qu'il sera possible d'améliorer notre espèce en changeant, en améliorant les cellules germinales, **on pourra peut-être créer une nouvelle espèce. Un surhomme. Elle sera supérieure à l'homme d'aujourd'hui comme nous sommes supérieurs aux animaux. Les améliorations iront sans doute dans le sens de cerveaux plus puissants. L'homme d'avenir, le surhomme pourra résoudre des problèmes que nous ne pouvons formuler aujourd'hui**, car dans ce domaine, nous avons plus souvent les instincts de l'homme de caverne que nous ressemblons anatomiquement. **Ce dont nous avons besoin, ce serait peut-être la synthèse d'Einstein ou du docteur Schweitzer.**¹⁰⁰⁹ »
- Jean Bernard réagissant à un document de science-fiction sur les manipulations génétiques au terme duquel le journaliste lui demande s'il trouvait ça pas sérieux : « **C'est-à-dire je ne trouve pas ça très sérieux en 1980. Mais je pense qu'il n'est pas inutile de songer à l'avenir car, de telles expérience seront probablement monnaie courantes dans deux cents ans. Ce que nous venons de voir est l'illustration de l'admirable roman d'Aldous Huxley «*Le Meilleur des mondes*». Il avait exactement prévu ça vers 1925-1930. A l'heure actuelle, nous progressons dans cette direction, puisque comme vous le savez, il y a tout une série de recherche, des études qu'on a appelée d'un très mauvais mot «*les manipulations génétiques*» qui s'appelle je crois mieux le génie génétique, et qui permet déjà d'obtenir chez des êtres inférieurs, chez des bactéries, des phénomènes comparables à ce que de façon fictive et prématurée on nous a montré là. (...)** « Ce qui est absolument sûr, c'est que l'humanité doit absolument se préparer à affronter des problèmes moraux tout à fait nouveaux et très différents de ceux qu'elle a affrontés jusqu'à maintenant. Par exemple, les querelles dramatiques émouvants dont l'avortement vient de faire l'objet depuis quelques années vont paraître dérisoires à nos enfants¹⁰¹⁰»
- Le journaliste « Si j'ai bien compris, je schématise cette méthode du clonage, on fait des duplications à l'infini d'un sujet choisi. **Donc rien ne pourra empêcher, prenons un mot simple, un dictateur de fabriquer des champions olympiques, des génies musique, des génies de la littérature à la chaîne et de sacrifier les autres... »**

¹⁰⁰⁷Documentaire : *Un héritage menaçant*, Antenne 2 du 23/11/1970

¹⁰⁰⁸Visa pour l'avenir, *Les Mystères de la vie*, La Une du 20/07/1959

¹⁰⁰⁹Visa pour l'avenir : *Aux frontières de la vie* » du 28/12/1976

¹⁰¹⁰L'Invité de FR 3 du 13/04/1980

- Jean Bernard « **ou des pervers s'il en a besoin pour sa politique bien sûr. Mais je ne pense pas que c'est pour tout de suite. On peut espérer que l'humanité progresse en sagesse d'ici ce temps-là** (...) le vrai drame, c'est le décalage, la discordance entre le progrès scientifique et la sagesse qui ne progresse pas. Et c'est ça le danger. Alors quand malheureusement les chances de progrès de la sagesse sont plutôt de l'ordre du millier d'années ou des plusieurs milliers d'années que de centaines d'années, il y a là un problème très grave que vous venez d'évoquer ¹⁰¹¹».
- André Lwoff, prix nobel de médecine répond à cette question de Robert Clarke : « Bon, il y a une autre expérience dont on a beaucoup parlé, je voudrais que vous nous disiez quelques mots, c'est cette expérience assez extraordinaire qui consiste à prendre une partie d'un être et à le multiplier comme on fait le bouturage d'une plante. On a beaucoup parlé de cette technique. Je crois qu'on a réussi comme cela à faire d'un sujet, d'une grenouille dix milles descendants ressemblants à) cette grenouille, **et on a souvent posé dans le public la question de savoir si on pouvait comme ça fabriquer dix milles Einstein ou dix milles Brigitte Bardot. Est-ce que c'est possible ou pas ? Qui veut répondre ? Philippe Kourilsky, André Lwoff ?...»**
- André Lwoff : « **Ecoutez, je crois que c'est théoriquement possible.** On peut prendre le noyau de la cellule d'un individu, l'injecter dans un œuf qui a été préalablement privé de son noyau, on obtiendrait ainsi un individu qui aura les caractères correspondant au noyau qu'on aura injecté. N'est-ce pas. Des clones oui. Un clone, c'est une population qui est née par multiplication d'un noyau ou d'un organisme. (...) **Théoriquement, on peut y arriver,** ce sera extrêmement difficile au point de vue expérimentale. On peut théoriquement y arriver. **Alors, il y a un problème éthique qui est posé. On pourrait ne fabriquer que des hommes ou que des femmes. Oui ! »**

Le point commun entre ces discours est le fait d'envisager la possibilité certaine de fabriquer, dans les prochaines années, un surhomme dont le modèle universel serait Einstein ou Mozart. Cette possibilité est perçue d'ailleurs comme la voie à suivre par le généticien qui, selon le grand biologiste Jean Rostand, devra « surmonter ses scrupules, son chauvinisme nain » et se lancer dans la production du surhomme, car, souligne-t-il, c'est de cette manière qu'« il mettrait l'esprit au-dessus même de l'avenir humain. »

Si ces discours de scientifiques chevronnés sont parfois contestés par certains scientifiques, ils ne manquent pas de faire des adeptes convaincus que la vision d'Aldoux Huxley dans *Le Meilleur des mondes* est désormais un rêve accessible et une option très sérieuse. Ainsi, attisant les désirs les plus insensés, ces discours ont permis à des scientifiques réputés de s'investir dans des projets radicalement insolites comme celui engagé contre la dysgénie, « fléau » désignant la décadence de la race humaine par la reproduction massive d'individus considérés comme intellectuellement et physiquement très défavorisés. Le prix Nobel de physique, William Shockley et le biologiste James Bonne sont de grands défenseurs de cette idéologie qui prône la nécessité de lutter contre l'infériorité génétique. Observons leurs discours :

¹⁰¹¹L'Invité de FR 3 du 13/04/1980

- William Shockley, prix Nobel de physique : « L'un des moyens de l'anti-dysgénique est l'élimination des individus les plus faibles. Il s'agit de diminuer la multiplication rapide des populations les plus basses¹⁰¹². »
- James Bonne, Biologiste : « dès qu'une nation entamera l'amélioration génétique de ses habitants, les autres nations seront condamnées à suivre **si elles ne veulent pas se retrouver complètement dépassées. C'est par cette sélection génétique que nous élèverons le genre humain au niveau de super humain et toutes les nations qui ne procéderons pas ainsi, maintiendront leurs habitants dans un état révolu de sous-humanité.** »¹⁰¹³

La spécificité de ces discours est de faire apparaître le scientifique comme un personnage investi d'une mission planétaire : sauver la race humaine de toutes les formes de décadence auxquelles elle serait confrontée.

6.2.4- Transhumanisme, mémoire courte et angoisse des manipulations

Ces discours excentriques ouvrent la voie à la naissance de grands courants idéologiques et scientifiques comme le transhumanisme. Ce terme qui apparaît pour la première fois dans les années 50 dans les travaux du biologiste Julian Huxley, frère du romancier Aldous Huxley, recevait grâce aux discours scientifiques sur les manipulations génétiques une certaine valeur de réalité. Le transhumanisme est un mouvement culturel et intellectuel très ancré aux Etats-unis et présent en France depuis 2007¹⁰¹⁴. Il prône l'usage des technologies génétiques entre autres pour améliorer l'espèce humaine¹⁰¹⁵. L'apparition dans les années 90 du terme anglais

¹⁰¹²Sept sur Sept, TF1 du 04/12/1983

¹⁰¹³ Document d'archives rediffusé dans *Mémoires d'avenir*, France 3 du 08/09/2001

¹⁰¹⁴ Le courant se développe en France à travers l'association Technoprog déclarée depuis 2010 avec pour principal objectif de « diffuser les thématiques et les questionnements relatifs aux technologies susceptibles d'améliorer et de prolonger la vie des individus et de l'espèce humaine » Voir <http://transhumanistes.com/>

¹⁰¹⁵ L'échelle de l'espèce humaine toute entière est ici fondamentale car c'est bien elle qui différencie l'idéologie transhumaniste d'autres manœuvres solitaires d'amélioration de l'être humain. Bernard Claverie et Benoit Le Blanc distinguent ainsi les notions d'*homme augmenté* et d'*humain augmenté*. Dans la première, écrivent-ils, « l'augmentation concerne les capacités ou aptitudes d'un individu impliqué dans une situation qui dépasse ses propres limites, et à qui la technologie et/ou la chimie permettent de compenser ce manque. Celui-ci peut être dû soit à un handicap ou à une diminution temporaire ou chronique, soit à la complexité de l'environnement et des tâches à accomplir. (...) Dans le second cas, la démarche est différente. Elle a pour ambition l'évolution d'une lignée par le traitement systématique du plus grand nombre de ses membres, ou par modification durable et transmissible de ses caractéristiques génétiques. Le transhumanisme envisage ainsi l'augmentation des individus par évolution technologique durable de l'espèce humaine » CLAVERIE, B., LE BLANC, B. *Homme augmenté et augmentation de l'humain*, in KLEINPETER, E. *L'Humain augmenté*, Hermès, *Les Essentiels d'Hermès*, Cnrs éditions, 2013, pp, 61-78

L'augmentation de l'espèce humaine telle qu'elle est conceptualisée par les transhumanistes n'exclut pas l'hypothèse de la fabrication d'un humain immortel. C'est une des critiques formulées à l'égard du mouvement e qui, selon Marc Roux, n'est pas infondée dans la mesure où nombreux sont ceux des transhumanistes qui « font état de ces prétentions ». Roux fait remarquer que « les transhumanistes, tous les transhumanistes entretiennent le projet d'atteindre l'immortalité, de s'octroyer une quasi-invulnérabilité en faisant par exemple disparaître la souffrance, de dissocier la pensée du corps, de réduire cette pensée à un simple épiphénomène d'un substrat corporel conçu comme une machine déterministe, au mieux, comme un simple vecteur d'informations, etc. ». Roux pourfend cette idéologie extrémiste et sans nuance et défend la possibilité d'un transhumanisme

« *enhancement*¹⁰¹⁶ » traduit en français par l'expression « *augmentation de l'humain* » s'inscrit dans cette logique ancestrale du *méliorisme* censé conduire vers le posthumanisme.¹⁰¹⁷

Outre le fait d'être prononcés par des scientifiques de renommée internationale, la particularité des discours scientifiques précités réside dans la singularité du contexte historique de leur apparition. En effet, comme le montre le propos ci-haut de Jean Rostand qui date de 1959, ils interviennent quelques années après la seconde guerre mondiale où, la revendication par le régime nazi de l'idéologie de la race pure, a conduit à des dérives eugéniques aux conséquences sans précédent. La génétique devenait ainsi la caution d'une idéologie dangereuse et porteuse d'une vision raciste de l'humanité. Elle ouvrait la voie aux fantasmes les plus insensés. Or, en conceptualisant *instinctivement* l'idée du « tout génétique », les discours ci-haut ravivent le spectre de ces dérives et cicatrices indélébiles de l'histoire de l'humanité. C'est dans cette perspective qu'Elie Wiesel exprimait dans *La Marche du siècle* du 16/12/1987 son angoisse des manipulations génétiques.

- « Voilà ce qui me gêne, ce qui me fait peur. C'est tout d'abord que la génétique simplifie les choses un peu trop facilement. Ce serait une simplification en fait de dire puisque ça ne va pas, on va changer les gènes. Vous êtes malade, on peut changer les gènes. C'est une réponse qui pourrait venir à bout, mais en tout cas elle me fait peur. Deuxièmement, finalement moi **je me souviens vraiment des autres essais d'expérimentations médicales pendant la guerre, et bien sûr je ne comparerai jamais aucun médecin, aucun chercheur à ceux qui dans les camps ont fait des expériences sur les êtres humains. Mais il y a quelque part dans ma mémoire une source d'angoisse**¹⁰¹⁸ »

C'est dans le même sens qu'ira ce discours inquiet de madame Gandrille, une mère de famille invitée sur le plateau d'*Aujourd'hui Madame, Histoire de la maternité* du 10/12/1981. A la suite

modéré qui part de « l'hypothèse rationnelle que la compréhension continuellement améliorée de notre physiologie et de nos relations à notre environnement, associée au progrès de la médecine, puisse nous permettre d'aller progressivement, voire indéfiniment, au-delà de la limite actuellement attestée des 122 ans. (...) le transhumanisme n'appelle pas à un renoncement au corps, mais à une conception du substrat corporel humain comme indéfiniment ouvert et évolutif. » ROUX, M. *Un autre transhumanisme est possible*, in KLEINPETER, E. *L'Humain augmenté*, Hermès, *Les Essentiels d'Hermès*, Cnrs éditions, 2013, pp, 157-169

¹⁰¹⁶ Simon Bateman et Jean Gayon remarquent que la notion d'*enhancement*, telle qu'elle est véhiculée aujourd'hui, « recouvre trois strates de signification : l'amélioration des capacités humaines, l'amélioration de la nature humaine et l'amélioration de soi. » L'amélioration de la nature humaine est portée par les transhumanistes qui, selon les auteurs, ont une logique de pensée ancrée dans le mouvement des Lumières qui met en avant « la perfectibilité indéfinie de l'homme, ainsi que le progrès social, scientifique et moral de l'humanité ». BAETMAN, S., GAYON, J. *De part et d'autre de l'atlantique : enhancement, amélioration et augmentation de l'humain*, in KLEINPETER, E. *L'Humain augmenté*, Hermès, *Les Essentiels d'Hermès*, Cnrs éditions, 2013, pp, 31-34

¹⁰¹⁷Comme l'écrit Kleinpeter, le posthumanisme est une « phase ultérieure au transhumanisme, lorsque la transformation de la nature humaine aura été achevée. Le posthumain désigne l'être qui, lors de cette phase, remplacera l'humain » KLEINPETER, E. *L'Humain augmenté*, Hermès, *Les Essentiels d'Hermès*, Cnrs éditions, 2013, p, 199

¹⁰¹⁸*La Marche du siècle, Les Manipulations animales, le singe, l'homme et le mutant*, France 3 du 16/12/1987

de l'exposé du scientifique invité de l'émission sur les possibilités qu'offrent les manipulations génétiques dans la reproduction humaine, elle s'exclamera dans un geste spontané et agité :

- « **Là je ne vois vraiment pas l'intérêt. Par contre, je vois nettement les dangers. On s'imagine pour ne citer personne Hitler reproduit à des milliers d'exemplaires. Enfin, ça, ça fait peur là !!! je veux qu'on m'explique l'intérêt sur le plan scientifique de reproduire un être humain...**¹⁰¹⁹ »

Si ces discours ravivent ces douleurs de l'humanité, c'est parce qu'ils rappellent aussi que les dérives eugéniques peuvent se banaliser d'autant plus qu'elles ne datent pas de la seconde guerre mondiale. C'est là une façon de rappeler la mémoire trop courte des savants. En effet, dans la première décennie des années 1900, les Etats-unis votaient des lois eugéniques confortées dès 1913 par ce discours de Roosevelt qui affirme que :

- « Le problème majeur de la civilisation, c'est d'assurer une augmentation relative des éléments sains de la population par rapport aux éléments moins sains, voire nocifs. Il faut stériliser les criminels et empêcher les faibles d'esprit de laisser une descendance derrière eux (...) donner la priorité à la reproduction de personnes convenables. ».

Bien qu'en Russie on s'écarte, à cette époque, de la tendance du déterminisme génétique au profit de la prise en compte de l'influence du milieu de vie, une telle posture n'est guère plus rassurante. En effet, au cours des années 30, le scientifique Lyssenko développe l'idée que les individus sont exclusivement déterminés par leur environnement, et seule la transformation de ce milieu permet de façonner un homme nouveau. Le régime communiste voit dans cette pensée une idéologie féconde et envoie au goulag tous les généticiens, victimes de leur appartenance à une science « interdite » et taxée d'être bourgeoise¹⁰²⁰.

On voit bien qu'un des problèmes du génie génétique est la conception déterministe qu'ont développée d'elle certains de ses propres experts, concourant à s'interroger sur la possibilité par exemple de produire des enfants de convenance selon le type, le teint, la corpulence, le quotient intellectuel désirés. Pour certains scientifiques, les promesses des manipulations génétiques n'avaient ainsi de limites que les frontières posées par l'imagination de l'homme. C'est bien ce mythe du progrès qui est là l'origine des discours interrogatifs qui parcourent en filigrane la médiatisation de l'événement. La perception de celui-ci comme moyen de modifier désormais l'homme et la nature pour le meilleur ou pour le pire, n'est pas sans susciter appréhensions, peur, et angoisse. Cette impression d'un événement « hors-norme » et porteur de craintes vagues

¹⁰¹⁹ *Aujourd'hui Madame, Histoire de la maternité, épisode 1 : Progrès et dangers de la science*, Antenne 2 du 10/12/1981

¹⁰²⁰ *Documentaire : Un héritage menaçant*, Antenne 2 du 23/11/1970. Voir aussi GRIMOULT, C., *Biologie et révolution communiste : témoignage de Denis Buican, généticien roumain opposant à la dictature staliniste*, *Parlement (s), Revue d'histoire politique*, 2012/2, n°18, pp, 77-84

d'un danger futur, font naturellement de ce cycle de médiatisation de l'événement, un cycle de justification et de légitimation.

Les discours scientifiques des trente premières années sur les manipulations génétiques ont été outrageusement dominés par le sentiment que ces manipulations participent davantage à l'amélioration des conditions d'existence de l'homme qu'à leur détérioration. Ce positivisme scientifique prend appui, entre autres, sur la justification de l'événement comme nécessité d'occurrence¹⁰²¹, c'est-à-dire comme quelque chose qui doit arriver en raison de causes déclarées. Ce chapitre s'efforcera d'étudier la manière dont l'événement est justifié par deux impératifs fondamentaux : l'impératif de connaissance et l'impératif d'action (I). En allant dans ce sens, les discours légitiment et normalisent l'usage des manipulations génétiques. Divers procédés discursifs assurent cette fonction qui consiste à « apaiser » les vagues appréhensions nées de la perception d'un événement exceptionnellement démesuré (II).

I- De la justification et de la légitimation de l'événement

Le culte du rendement et de la performance analysés dans le chapitre précédent, vont de pair avec un travail de justification qui répond à la fois aux appréhensions et anticipe sur les peurs futures. Cette partie s'attachera à montrer comment la justification de l'événement comme impératif de connaissance et d'action, opère essentiellement à travers la mobilisation de *la stratégie du fait accompli*. Dans les discours en présence, cette stratégie consiste à mettre le spectateur devant le fait accompli en montrant singulièrement la nécessité de reformer l'expérience transactionnelle au regard de certaines irréversibilités qui constituent des menaces pour l'espèce humaine. Plus clairement, l'idée, d'une part, de laisser le vivant comme un réservoir est vécue comme une menace. Le comprendre pour les besoins fondamentaux de l'homme est donc une nécessité. D'autre part, il y a l'idée que la population mondiale s'accroît de manière exponentielle. L'irréversibilité de cette croissance entraînera des crises de famine sans précédent si une action immédiate n'est pas entreprise.

¹⁰²¹La justification et la normalisation des événements s'observent à travers leur comparaison à des événements passés similaires, à sa justification comme nécessité d'occurrence en raison de causes déclarées. Voir QUERE, L. *Entre Faits et Sens : la dualité de l'expérience*, Réseaux, n° 139, 2006/5

Ainsi, nécessité de connaître et d'agir sont au cœur du raisonnement selon lequel l'événement servirait à point nommé à infléchir la trajectoire négative de ces états irréversibles de l'expérience. Si cette justification ne conduit pas à tout faire grâce aux manipulations génétiques, l'inquiétude des scientifiques qui a donné lieu au moratoire d'Asilomar, n'a pas produit les effets escomptés, car la réflexion sur les risques de l'événement est restée un chantier faiblement prospecté.

7.1.1- L'événement comme impératif de connaissance

Dans la vision de l'événement comme impératif de connaissance, la stratégie du fait accompli a consisté à montrer que le vivant est irréversiblement dépourvu de mode d'emploi. Que le connaître nécessite donc de le « démonter » afin de comprendre son fonctionnement et permettre sa « reconstruction » en cas de « panne ». Cette métaphore du *marteau* témoigne de la manière dont, discursivement, est mise en exergue l'impérieuse nécessité de connaître afin de créer du réversible. Ces trois exemples en sont une illustration parfaite :

- Jean Louis Houdebine, généticien : « Ce que je suis en train d'essayer de faire, c'est exactement comme si on vous posait la question de savoir, vous êtes un individu complètement naïf qui débarque sur cette planète, de savoir comment fonctionne une automobile. Pour savoir comment fonctionne une automobile, vous avez deux possibilités. Soit vous écrivez au constructeur et vous lui demandez de vous envoyer le plan détaillé de l'automobile en question, les schémas de montage. Ou bien vous avez une autre possibilité qui consiste à prendre un énorme marteau et vous cassez sélectivement telle ou telle pièce de l'automobile. Alors si vous cassez le phare vous vous rendez compte que ça n'empêche pas l'automobile de fonctionner de jour, que par contre la nuit, vous avez une visibilité qui est diminuée. Si vous cassez le carburateur, l'automobile est immobilisée. **Eh bien, moi je ne peux pas demander au constructeur comment fonctionne une souris. La seule solution qui me reste, c'est de faire des mutations, c'est-à-dire la solution du marteau**¹⁰²²».
- Philippe Kourilsky, généticien : « Ce génie génétique est un moyen d'apprendre ce qu'est le vivant qui est tout à fait extraordinaire. **Si vous voulez quand on connaît mieux on est mieux armé pour dériver de nouveaux médicaments** et ces aspects très spectaculaires sur le plan d'outils thérapeutiques directs ne doit pas faire oublier **qu'en apprenant beaucoup on est aussi beaucoup mieux armés** pour trouver de nouveaux médicaments, de nouvelles thérapeutiques par des voies tout à fait thérapeutique¹⁰²³
- Montagnier, Biologiste : Il ne s'agit pas d'un jeu je pense, ces travaux ont non seulement un intérêt pour la recherche pure, mais également ont des applications médicales. Si notre espèce est soustraite à la sélection naturelle qui existe chez les autres espèces du fait, va résulter l'augmentation importante des tares génétiques. **C'est en connaissant les moyens de manipuler notre hérédité qu'on pourra corriger ces tares génétiques. Il ne s'agit donc pas seulement d'un jeu, mais de quelque chose qui sera vital pour notre espèce**¹⁰²⁴»

¹⁰²²Temps X : Les Monstres 2ème Partie de la Une du 31/01/1981

¹⁰²³La Marche du Siècle, L'Homme, le Singe et le mutant, Antenne 2 du 16/12/1987

¹⁰²⁴JT Antenne2 du 27/07/1975

Dans le premier énoncé, on voit comment l'absence de mode d'emploi du fonctionnement du vivant est convoquée pour justifier les manipulations comme seul moyen de mettre fin à cette irréversibilité. Le second énoncé appuie cette justification en associant l'impératif de connaissance à un impératif de confort et de sécurité : « *quand on connaît mieux, on est mieux armés* ». Les énoncés qui mettent en lumière l'impératif de connaissance expriment l'idée que l'événement est donc au fondement d'un projet de bien-être social, c'est « *quelque chose qui sera vital pour notre espèce* », dit le scientifique dans le dernier énoncé.

Ce qui est remarquable avec cette première forme de justification, c'est bien la manière dont cette construction de l'événement permet de donner du sens et une vision plus claire de l'histoire et du contexte dans lequel les manipulations génétiques font irruption. En effet, avec cette construction, l'événement va de plus en plus éclairer son passé présenté comme sombre et fatalement dramatique. C'est ce qui ressort de ces énoncés où l'emploi des adverbes « *jusqu'à* » ou « *enfin* » montre le double travail d'éclairage du passé et de « réversibilisation » du péril qu'il représente, au moyen des connaissances acquises dans les manipulations génétiques. Les discours suivants, portés par les scientifiques et certains journalistes en sont une bonne illustration.

- Axel Khan, généticien : « En effet les maladies génétiques pour l'un des essais qui a été autorisé sont très graves, elles sont très nombreuses. ***Jusqu'à présent, c'était un peu la malédiction. C'est-à-dire qu'on était atteint et on ne savait rien faire***¹⁰²⁵. »
- Philippe Kourilsky, généticien : « (...) Si j'imaginai de prendre un veau, d'extraire tout son ADN, qui est travaillé pendant à peu près un an, je purifierais probablement à grand peine 1/10 de mg d'un gène, encore cela est extrêmement difficile à l'heure actuelle. Si par bonheur, j'arrivais à accrocher ce gène à un objet génétique propre à une bactérie, à le faire pousser et à l'amplifier dans cette bactérie, je pourrais produire des dizaines de milligrammes, voire en fait des grammes en quelques jours. Donc vous voyez la différence d'échelle est absolument immense. Et sur le plan fondamental, ***c'est la voie ouverte à une quantité fantastique d'expériences qui étaient jusqu'à présent inaccessibles***¹⁰²⁶. »
- Jean Marie Cavada, Journaliste : « Avec ce génie génétique, on sait mieux identifier et donc commencer à dominer des maladies qui sont ***jusqu'à présent*** réputées incurables, indomables. Même chose aussi et vous le verrez pour l'agriculture, ***puisque on sait améliorer entre guillemets le végétal dans un tube et donc lutter aussi d'une certaine manière contre la faim dans le monde***¹⁰²⁷. »
- Jean Daniel Flaysakier, journaliste scientifique expliquant l'application de la transgénèse sur une victime de cancer de la peau. « Le gène va permettre à la cellule de fabriquer une substance appelée TNF un facteur qui a le potentiel de détruire la tumeur...Mais ce n'est pas seulement les cancers qui sont visés par cette méthode, on traitera aussi certains déficits immunitaires congénitaux et avec cette méthode ***on espère enfin*** faire sortir les enfants les enfants de la bulle¹⁰²⁸. »

¹⁰²⁵ JT de France 2 du 01/08/90.

¹⁰²⁶ L'Avenir du futur, La biologie du futur fait-elle peur aux savants ? 14/04/1975

¹⁰²⁷ La Marche du siècle Hommes et Sciences, La course de vitesse, Antenne 2 du 19/12/90

¹⁰²⁸ JT de France 2 du 01/08/90.

Dans ces énoncés, l'événement est vécu comme une libération à la fois intellectuelle et matérielle qui s'oppose à l'obscurantisme général et à l'influence des dogmes institutionnalisés du passé¹⁰²⁹. Cette propriété qu'à ici l'événement de révéler son passé corrobore d'une certaine manière les analyses d'Arendt¹⁰³⁰, qui montrait qu'un événement peut aussi bien représenter une fin qu'un commencement. Et c'est précisément ce qui nous est donné à voir dans l'usage de ces deux adverbes « *jusque et enfin* » qui marquent à la fois la fin d'une époque, celle de l'ignorance et de l'échec, d'une part, d'autre part, le début d'une autre époque, celle du savoir et du triomphe contre l'arbitraire de la nature. Ce pouvoir d'ouverture, de clôture, d'éclairage et de révélation de l'événement inaugural, constitue ici le pivot de l'impératif de connaissance. Connaître le vivant grâce aux manipulations génétiques est au principe de l'émancipation de l'humanité et de la réalisation de son bien-être. Soulignées dans les énoncés 2, 3 et 4, ces valeurs sont donc pensées comme consubstantielles au savoir. Ces discours ont une forte résonance avec l'idéologie des Lumières selon laquelle, c'est par le savoir que s'accomplit le perfectionnement réel de l'homme¹⁰³¹.

Il faut revenir à cette métaphore du « marteau » nommément cité dans l'énoncé 1 du généticien Louis Marie Houdebine pour comprendre la conception mécaniste du vivant qui est ressuscitée par l'événement. L'analogie avec l'automobile est signifiante. Cette conception est héritée de Descartes qui décrit le vivant à partir de la formule de l'animal-machine. Si elle est appliquée au matériau génétique du vivant, elle peut vite faire apparaître les manipulations génétiques comme un bricolage. Toutefois, ce bricolage n'est guère perçu par les scientifiques comme quelque chose de répréhensible, car il est présenté comme une expérience de connaissance semblable à toute expérience scientifique, qui a ses revers et ses réussites.

¹⁰²⁹ Un exemple frappant de ces discours nous est donné dans cet extrait de *Biotechnologies : Le nouvel eldorado*, Arte du 19/05/1998. Marc Vasseur, généticien : « Je crois qu'il faut voir les aspects positifs de tout ça. Les aspects négatifs ne relèvent plus absolument de la science. Ça relève de problèmes de société, ça relève de la politique, ça relève si un jour on tombe sur un monde de cinglés, mais ça va être nous qui allons le faire. Et nous je parle en tant que société, ce n'est pas nous en tant que scientifiques. **Comme je le disais, je pense que plus on en sait, je pense que de façon générale, la connaissance est un facteur de liberté. Il n'y a pas de mystères. Ce n'est pas l'inverse.** »

¹⁰³⁰ ARENDT, H. *Compréhension et Politique*, *Partisan Review*, vol 20, 1953, pp, 377-392

¹⁰³¹ Représentant majeur des Lumières, Condorcet écrit : « le développement scientifique et technique annonce une libération intellectuelle et matérielle de l'humanité qui s'accompagne d'un bouleversement inévitable de l'ordre social. Ceux qui, combattant l'influence de l'église, bâtiront la République laïque fondée sur la généralisation de l'enseignement primaire partagent une même vision du monde : il s'agit d'abord de favoriser l'idée de progrès en combattant l'obscurantisme et ce progrès intellectuel sera suivi d'un progrès matériel qui bénéficiera à tous.» Cité par LECOURT, D. *Pourquoi avons-nous peur de la technologie ?* op.cit, p, 78

Seulement, cette conception que font sienne les experts de la génétique pour justifier l'événement comme impératif de connaissance est parfois assez simplificatrice. En effet, elle fait des gènes la seule source d'information de l'organisme et la seule qui détermine son comportement physiologique, moral et intellectuel¹⁰³². Ce réductionnisme génétique est au cœur des discours extravagants qui ont affirmé la certitude ou la possibilité de créer un surhomme. Il est aussi à la base des discours qui promeuvent le clonage des animaux ou la création de plantes résistantes par le fait de l'incorporation de gènes de valeur dans leurs tissus cellulaires. Ces discours affirmatifs que nous voyions lors de la mise en place des premières plantes modifiées, éludent complètement l'individualité des organismes vivants, qui est aussi construite par des facteurs autres que les gènes, tels que le milieu environnemental qui préside à la distinction entre l'inné et l'acquis. Aller dans le sens de ce réductionnisme, c'est soutenir ainsi l'idée qu'il existerait un gène propre de l'homosexualité, de la gentillesse, de la déviance, de la pédophilie, de la résistance, etc.

L'événement comme impératif de connaissance prend une autre dimension lorsque cette construction est associée à l'idée de puissance politique, de souveraineté et de rayonnement des Etats. Connaître et maîtriser la technologie des gènes constituent en effet un gage de puissance politique dans le monde, soutiennent certains scientifiques et certains discours médiatiques. Celui du présentateur de *Planète Bleue* est dans ce sens fort édifiant :

- Laurent Bromehad, Journaliste plateau : « (...) D'autre part, au lieu de mettre deux ans et demi, on a fait ça en six mois, une grande partie en cerf, on occupe beaucoup moins de terrains. Bref, c'est un gain dans tous les domaines. **C'est ce qui a permis à une entreprise française d'aller acheter une entreprise américaine qui s'appelle Angsun Nursery qui a 50% de toute la production des Etats-Unis. J'espère que cela servira d'exemples, que d'autres entreprises avec d'autres techniques pourront dans l'avenir de telles réussites et qu'une nouvelle fois ce n'est pas les japonais et les américains qui nous battront. La France à sa place (...) Nous n'avons pas le droit de manquer ce pari technologique et politique** ¹⁰³³»

C'est cet argument qui plaidera d'ailleurs en faveur de la création du Génopole en France, comme le rappellera en 1999, ce propos de son directeur Pierre Tambourin.

- « La finalité du Génopole, c'est avant tout de permettre à **la France de participer à la course qui se développe autour de la connaissance des gènes** importants pour la santé de l'homme, mais important aussi pour l'environnement de demain, pour l'agro-alimentaire, pour tous ces secteurs¹⁰³⁴. »

C'est à un autre enjeu plus global qu'est justifié l'événement. L'enjeu de l'action contre les menaces qui guettent l'humanité.

¹⁰³²L'exemple des jumeaux est édifiant. Ils possèdent en effet le même patrimoine génétique mais leur comportement social, leurs empreintes digitales et leur vision du monde ne sont guère semblables. C'est dans ce sens aussi qu'on crût dans les années 80 associé la violence ou l'homosexualité à des gènes précis.

¹⁰³³*Planète Bleue, Les Codes secret de la vie* Antenne 2 du 03/03/1983.

¹⁰³⁴*Biotechnologies, Arte* du 29/03/1999

7.1.2- L'événement comme impératif d'action

Justifier l'événement comme nécessité d'agir face à des menaces qui se profilent, revient aussi à montrer des irréversibilités en action (stratégie du fait accompli). Deux de celles-ci sont particulièrement ressassées : D'une part, la surpopulation humaine, source de famine et de désolation. D'autre part, les « dérives » d'une nature pensées comme pas toujours bienfaitrice (plantes à faible rendement pour diverses causes, déficiences génétiques naturelles chez l'homme, etc.). **Ces deux arguments confèrent à la situation expérientielle un caractère d'urgence.**

Dans l'un comme dans l'autre, nous assistons à des formes de procès de l'homme, d'une part, qui fabriquerait sa propre déchéance à travers sa surpopulation incontrôlée. De l'autre, une mise en cause de la nature improbable et imprévisible à laquelle il faut se substituer en donnant priorité aux calculs supposés plus précis du savant. C'est ce qui ressort de ces discours scientifiques respectivement extraits de *L'Avenir du futur* (La Une du 22/09/1980) et *Aujourd'hui Madame* (La Une du 10/12/1981) :

- Yves Demarly, Biologiste : « Oui, je crois que **c'est un peu une erreur de croire que tout ce que fait l'homme est mauvais et tout ce que fait la nature est bon. En fait, les sélectionneurs font de leur mieux. Ils essaient d'optimiser les demandes dans leur sélection.**¹⁰³⁵ »
- Roger Henrion, médecin : « On parle toujours **de la nature, mais la nature est extraordinairement cruelle.** Il faut se souvenir que dans le règne animal, il y a une classe abominable et une sélection rigoureuse et que dans les pays en voie de développement, la mortalité maternelle est encore très importante et elle n'est pas nulle en France, et la mortalité fœtale est considérable et périnatale est encore considérable. **Donc il ne faut pas oublier que la nature n'est pas une bonne mère. C'est une mauvaise mère**¹⁰³⁶ »

Parce qu'improbable et imprévisible, la nature devrait, selon ces discours, céder le pas aux programmations plus pertinentes du savant. Dans ces énoncés qui font de la nature un « *hors-la loi* », résonne de manière lapidaire ce discours du philosophe Bacon selon qui « la nature est comme une femme publique. Nous devons la mâter, pénétrer ses secrets et l'enchaîner selon nos

¹⁰³⁵*L'avenir du Futur, Les nourritures de demain, La Une* du 22/09/1980. Le généticien Daniel Cohen écrit dans ce sens : « **À bas la dictature de la sélection naturelle, vive la maîtrise humaine du vivant ! Car à quoi bon se voiler la face ? Il est évident que l'homme, dans un avenir plus ou moins proche, aura le pouvoir de modifier son patrimoine génétique. Et l'appréhension que suscite l'évocation d'une telle échéance ne semble guère justifiée.** [...] Je suis persuadé que l'homme futur, celui qui maîtrisera parfaitement les lois de la génétique, pourra être **l'artisan de sa propre évolution biologique, et non celui de sa dégénérescence.** » COHEN, D., *Les gènes de l'espoir*, Laffont 1993

¹⁰³⁶*Histoire de la maternité, épisode 1 : Progrès et dangers de la science, Aujourd'hui Madame, La Une* du 10/12/1981.

désirs¹⁰³⁷». Comme le montre Grison, un des principaux enjeux de la querelle autour des manipulations génétiques est bien ce débat plus global autour de notre rapport à la nature¹⁰³⁸.

C'est dans ce sens que l'on va alors comprendre aisément les diverses causes invoquées par les scientifiques pour justifier par exemple la nécessité de saisir les opportunités créées par les manipulations génétiques pour « fabriquer » des espèces animales et végétales que la nature serait incapable de produire pour répondre aux défis démographiques en perspective. Frilosité ou inadaptation des plantes, pauvreté des sols, absence ou disparition d'espèces, nécessité d'accroître le rendement animal et végétal au regard d'une demande exponentielle, sont autant d'éléments qui englobent le répertoire des causes souvent invoquées dans les discours. La portée générale de ces causes exprime en même temps le degré d'intensité de l'impérieuse nécessité d'intervenir.

De manière générale, la justification des raisons d'agir s'accompagne souvent de l'insistance sur l'idée que l'action du scientifique sur les gènes est une action contrainte. Une nécessité d'agir. En effet, le scientifique n'agirait pas seulement dans l'intention de manipuler le vivant et de percer ses secrets. Au contraire, il agirait pour répondre à une urgence sociale planétaire. L'emprise de cette contrainte extérieure devient une dominante du discours de justification en ce qu'elle met en évidence l'utilité sociale de l'action du scientifique pour contrôler les multiples dangers qui se posent à la survie de l'humanité.

On observe cela particulièrement dans la mobilisation de l'argument de la surpopulation mondiale comme élément de justification. La surpopulation est présentée par le découvreur de l'antibiotique René Dubos comme une des sept plaies du monde¹⁰³⁹. A rebours du sentiment que la croissance frénétique de la population humaine participe de sa perpétuation, les scientifiques voient en celle-ci le risque même de son extinction. Car autant son déchainement est violent, autant se pose la question de la mise en place de moyens forts pour l'entretenir. Les discours scientifiques tirent ainsi la sonnette d'alarme et insistent sur la tension entre l'irréversibilité de cette situation et la nécessité d'agir en vue de la contenir du mieux possible. Cette tension est mise en relief par la suggestion de deux solutions radicales : la suppression d'une certaine natalité ou l'augmentation par famine d'une certaine mortalité. Cette situation de double contrainte est clairement lisible dans ces exemples :

¹⁰³⁷ Cité par OST, F., *La Nature hors la loi*, Paris, *La Découverte*, 2003

¹⁰³⁸ GRISON, D. *Comment débattre des OGM ? Natures, Sciences et Sociétés*, n° 16, pp, 348-534, 2008

¹⁰³⁹ Pour le biologiste, le monde moderne pâtit de sept plaies principales dont certaines sont irréversibles. Ces plaies sont : la guerre nucléaire, la désinsertion des jeunes, qui provoque deux mondes désocialisés, la destruction des forêts tropicales, la surpopulation mondiale, la dégradation de l'environnement, l'utilisation excessive des ressources et des énergies, la pollution. *Fenêtre sur le futur anticipé*, Antenne 2 du 15/12/1981

- Albert Jacquard, généticien : « Nous sommes quatre milliards aujourd'hui. Quand je suis né, nous étions moins de deux milliards, les garçons de vingt ans qui nous écoutent, les filles de vingt ans qui nous écoutent peuvent se dire que quand ils auront mon âge, ils seront huit milliards. Ça double tous les trente-cinq ans. **Il suffit de faire un calcul simple pour savoir que ça ne peut pas durer... Nous sommes en train de vivre une explosion. Alors il faudrait qu'elle ait une issue cette explosion. Où cette issue sera volontariste, avec je ne sais quel moyen, suppression d'une certaine natalité ou augmentation de la mortalité ou catastrophe**¹⁰⁴⁰. »
- Desmond Morris, zoologiste : « **Seule les épidémies massives sont capables de réduire notre nombre, compte tenu de la surpopulation de la planète.** Ainsi nous aurons le choix entre une solution quelque peu radicale et une solution plus acceptable qui serait notre propre contrôle de la population. **Pour ce qui est du problème de la malnutrition, je suis plus optimiste, car il existe dans ce domaine de récentes découvertes de nouvelles techniques appliquées à la production alimentaire.** Il est beaucoup plus difficile, je pense, de dire aux gens qu'ils ne devraient pas se reproduire si librement. L'idée d'avoir une grande famille est ressentie comme un droit absolu de l'espèce humaine. Si l'on met à l'intérieur d'une même cage des êtres vivants, **lorsqu'on les nourrit et on les laisse se reproduire tant qu'ils veulent, ils finissent par s'entredévorer et si nous continuons à nous multiplier c'est précisément ce qui va nous arriver.**¹⁰⁴¹ »
- Le Professeur Ferrando, généticien : « C'est une attitude tout à fait normale. **Il faut confronter cette attitude à la démographie. Si nous produisions encore avec les possibilités que nous avons simplement trois siècles derniers, avec la démographie que nous connaissons, les gens mourraient de faim.** Prenez simplement l'exemple de ce qui s'est passé pendant la dernière guerre où il n'y a pas eu de famine tout au moins dans notre pays, c'était encore à la limite, mais vous avez des pays comme la Hollande où il y a eu la famine ¹⁰⁴²»

C'est ainsi que le sens « d'alternative » aux deux radicalités est associé à l'événement scientifique. Les manipulations génétiques sont présentées comme un choix logique à la situation de la double contrainte. L'indécidabilité à laquelle confinent ces deux radicalités du discours scientifique, renforce encore davantage la légitimité des manipulations génétiques, car elle transpose dans la situation d'urgence, l'idée que la société ne peut en aucune manière être en contradiction avec elle-même. Elle ne pourrait refuser à la fois la double contrainte et l'apport des manipulations génétiques dans la lutte pour stopper le caractère irréversible du drame humain qui se prépare. Les discours scientifiques semblent d'ailleurs confortés dans cette position, d'autant plus qu'ils peuvent trouver dans les linéaments du discours inquiet de l'église sur les ravages de la famine imputés à la surpopulation mondiale, un argument qui appuie sa justification de l'événement comme impératif d'action. En effet, à la conférence mondiale sur l'alimentation tenue à Rome en 1974, le Pape Paul VI dressait un constat fort alarmant sur l'incapacité de l'homme à mettre fin au monstrueux péril de la famine mondiale. Dans sa déclaration de circonstance, il confessait ainsi :

- « **Innombrables sont les hommes et les femmes torturés par la faim. Innombrables les enfants sous-alimentés au point que nombre d'entre eux meurent en bas âge. Que la croissance physique et le**

¹⁰⁴⁰ *Documentaire : Espèces en péril*, coll. *La Qualité de l'avenir*, Antenne 2 du 06/01/1978

¹⁰⁴¹ *Documentaire : Espèces en péril*, coll. *La Qualité de l'avenir*, Antenne 2 du 06/01/1978

¹⁰⁴² *Alimentation, Les poisons de la table, Divers fonds vidéos* du 01/04/1972

développement mental de beaucoup d'autres en sont compromis (...) Il est vraiment douloureux d'en venir à une telle constatation et de confesser que la société humaine est jusqu'à maintenant incapable d'affronter la faim dans le monde¹⁰⁴³ ».

La conférence de Rome proclamait dans ses conclusions l'idée que : « chaque homme, femme et enfant, a le droit inaliénable d'être libéré de la faim et de la malnutrition afin de développer pleinement ses capacités physiques et mentales ». L'adoption de sa déclaration finale sur la sécurité alimentaire mondiale par les 112 chefs d'Etats participants, illustre l'extrême urgence de la situation. Dès lors, le scientifique en général et le biologiste en particulier, se trouvent naturellement investis d'une sorte de devoir moral et chrétien de soutenir, grâce à leurs connaissances, le projet d'éradication de la famine. Ceci d'autant plus que le discours du Pape met l'accent sur la grande responsabilité des scientifiques dans la mise en œuvre des solutions.

Si le biologiste apparaît comme un des messies qui éloigne l'humanité de la menace qui la guette, c'est parce qu'il peut, dans des situations d'urgence, manifester la grandeur de son intelligence. On se souvient que cette philosophie est au centre du discours de Jean Rostand qui, en évoquant la possibilité du surhomme, disait que si cette occasion se présente le biologiste devra « surmonter son chauvinisme nain et mettre l'esprit au-dessus de l'avenir humain¹⁰⁴⁴ ».

Pourtant, on ne peut rester indifférent au fait que le travail qu'effectue le biologiste sur le vivant pousse le discours de l'église dans ses derniers retranchements en mettant celui-ci face à ses propres ambiguïtés devant l'urgence de la situation. En effet, l'église peut-elle et doit-elle accepter qu'on touche au sacré du vivant dans les deux règnes végétal et animal au nom d'une nécessité urgente d'action ? La réponse à cette question dépend non seulement des effets de sens que produira l'événement dans le futur, mais aussi des hommes d'église qui s'exprimeront sur le sujet.

Ce qu'il est important de voir dans la justification de l'événement comme impératif de connaissance et d'action, c'est bien le fait d'abord que tous les discours produits l'envisagent comme une fin, c'est-à-dire comme une solution à un enchaînement de causes urgentes auxquelles il faut s'attaquer impérativement (absence de mode d'emploi, menaces sur l'espèce humaine). Cette construction de l'événement, n'est pas alors sans poser de question sur l'impact que peut avoir la réflexion sur les risques des manipulations génétiques lorsque celle-ci est soumise aux contraintes de l'urgence déclarée.

¹⁰⁴³*Autopsie de la faim*, Divers fond vidéo du 01/01/1975

¹⁰⁴⁴*Les Mystères de la vie. Jean Rostand : l'hérédité*, La Une du 20/07/1959

7.1.3- Positionnements discursifs des scientifiques sur les risques de l'événement : une réflexion en demi-teinte

Dans l'individuation scientifique de l'événement, la réflexion sur les risques se trouve souvent à la périphérie des principales priorités des discours scientifiques. L'observation de ces derniers, montre quatre principaux positionnements discursifs autour des risques que peuvent engendrer les manipulations génétiques. Ces positionnements sont :

- L'affirmation d'une méconnaissance évidente des risques. Comme le montre cet exemple extrait d'*Un héritage menaçant* :

- Le journaliste : « Est-ce qu'on peut prévoir que telle molécule va avoir tel effet dans le corps ? »

- Etienne Wolff, généticien : « On ne peut pas le prévoir. Parce qu'on ne peut pas prévoir d'avance quel effet aura cette molécule sur telle ou telle autre partie. Et je dois dire que c'est encore un grand mystère. Un mystère que nous n'avons pas résolu et que les chimistes n'ont pas résolu.¹⁰⁴⁵ »

- La minoration des risques des plantes transgéniques par le fait d'associer leurs effets à des risques économiques et non sanitaires. Exemples :

- Axel Khan, généticien : « les risques sont très faibles. Théoriquement, je vais en citer deux. Le premier, ce serait de conférer une qualité particulière à une plante qui deviendrait envahissante, c'est-à-dire qui prendrait le dessus sur la totalité des autres plantes cultivées qu'elle éliminerait du coup. Je crois qu'il est tout à fait théorique et qu'il ne correspond pas à aucune une réalité. Il y a un deuxième risque, c'est que l'obteneur d'une plante très importante et qui arriverait à breveter cette plante aurait un pouvoir économique considérable et exagéré¹⁰⁴⁶. »

François Gros (généticien) répondant à la question des risques sur la santé humaine : « je ne pense pas que ce soit tellement le risque. Je pense que, si risque il y a, ce n'est pas à ce niveau des choses que je le verrais. Je crois que Sasson le dirait mieux que moi. Ce serait plutôt un risque de caractère économique. C'est-à-dire le fait que l'on va transférer l'utilisation de certaines plantes et de certains végétaux naturels, en particulier, ceux desquels on extrayait des médicaments, des alcaloïdes ou des produits de consommation, justement à des cultures standards, à des cultures standardisées par vitro-culture ou à des plans modifiés génétiquement. Je crois beaucoup plus à cette espèce de transfert de l'économie végétale des pays du Sud vers les pays du nord. Je crois que c'est un point très très important auquel d'ailleurs il faut faire attention.¹⁰⁴⁷ »

Michel Caboche, INRA « Il est vrai que la décision de déposer les brevets qui n'est pas encore prise définitivement, pourrait créer des problèmes pour l'amélioration des plantes traditionnelles. Car le dépôt de brevet sur une plante cultivée, pourrait interdire l'utilisation de cette plante par d'autres sélectionneurs pour continuer le travail d'amélioration. Donc il y a une situation conflictuelle à résoudre entre l'amélioration des plantes par des procédures du génie génétique et l'amélioration des plantes traditionnelles.¹⁰⁴⁸ »

¹⁰⁴⁵ Documentaire : *Un héritage menaçant*, Antenne 2 du 23/11/70.

¹⁰⁴⁷ *La Marche du siècle, Homme sciences : la course de vitesse*, FR3 du 19/12/1990

¹⁰⁴⁸ *La Marche du siècle, Homme sciences : la course de vitesse*, FR3 du 19/12/1990

- La réfutation catégorique des risques appréhendés dans le discours médiatique : Exemple :

Bernard Davis, généticien : « quand on décide d'étudier en laboratoire un microbe pathogène, on court toujours le risque d'être contaminé (...) **Est-ce que les manipulateurs de gènes font courir un risque même involontaire au public ? Eh bien je suis convaincu que ce genre de risque n'existe pas. Même s'il existe il est infime**, c'est vraiment difficile de provoquer une épidémie. Depuis cinq ans il y a des centaines, des milliers de personnes à travers le monde qui travaillent sur des organismes de ce type dans les laboratoires et il n'y a pas eu de maladies. Alors combien de temps va-t-on prendre au sérieux ce risque que je qualifierai d'imaginaire ¹⁰⁴⁹ ».

- L'identification de risques de tentations perverses motivées par exemple par le désir de réaliser certains fantasmes de puissance. C'est le cas des tentations évoquées par Olivier Danos dans la première *Marche du siècle*¹⁰⁵⁰ concernant le risque de discriminations liées à la possible invention des cartes génétiques de l'homme, qui feraient état des prédispositions de chacun à développer des déficiences. Ces cartes génétiques détermineraient alors notre acceptabilité à des emplois, à l'assurance, etc. C'est le cas aussi, plus grave, des tentations de créer des sur ou sous-hommes. Exemple de ces discours, celui du professeur Jean Bernard puisé dans *La Marche du siècle* du 19/12/1990 :

Jean Bernard, biologiste : « (...) **Rien ne pourra empêcher, prenons un mot simple, un dictateur de fabriquer des champions olympiques, des génies de musique, des génies de la littérature à la chaîne et de sacrifier les autres... ou des pervers s'il en a besoin pour sa politique bien sûr** (...) le vrai drame, c'est le décalage, la discordance entre le progrès scientifique et la sagesse qui ne progresse pas. Et c'est ça le danger. Alors quand malheureusement les chances de progrès de la sagesse sont plutôt de l'ordre du millier d'années ou des plusieurs milliers d'années que de centaines d'années, il y a là un problème très grave danger que vous venez d'évoquer¹⁰⁵¹ ».

Ces postures de risques se distinguent par le fait d'être soit « passives » ou « actives » à l'égard de la réflexion sur les effets. Dans le premier cas, exemple du premier énoncé, la posture de risque laisse entendre que l'expérience de connaissance est un processus inachevé qui ne permet pas de déterminer *a priori* des risques.

Dans le second cas, les postures de risques sont plus engagées. Elles expriment souvent l'idée que l'expérience est :

- Soit achevée, les risques sont identifiés et sont négatifs (énoncés 2 et 3). Ces énoncés déterministes, dénoncent en filigrane l'irrationalité des peurs « *risques que je qualifierais d'imaginaires* » et opposent raison scientifique et émotion médiatique et populaire.

¹⁰⁴⁹ *Question de temps, Les manipulations génétiques, Antenne 2, du 24/09/1979*

¹⁰⁵⁰ *La Marche du siècle Hommes et Sciences : La course de vitesse, Antenne 2 du 19/12/90*

¹⁰⁵¹ *La Marche du siècle Hommes et Sciences : La course de vitesse, Antenne 2 du 19/12/90*

- Soit l'expérience est inachevée, mais elle permet de visualiser déjà des risques fort probables (énoncé 4).

L'absence d'une vraie connaissance des risques et la conscience de la présence entre les mains du biologiste d'un pouvoir fort démesuré, ont inquiété certains scientifiques. Ces derniers ont craint de voir les expériences menées en laboratoires déboucher sur des catastrophes bactériologiques irréversibles. La peur que des scientifiques se comportent en apprentis sorciers pour assouvir un éventuel fantasme de puissance (création de clones humains), s'est aussi exprimée, conduisant à réclamer un moratoire sur les manipulations génétiques.

En février 1975, est proclamé en Californie le moratoire d'Asilomar au cours d'une rencontre solennelle organisée par le prix Nobel Paul Berg, un des grands pionniers de la compréhension de la structure de l'ADN. Ce moratoire avait pour but de suspendre pendant un an toute recherche sur les manipulations génétiques afin d'éviter la propagation de bactéries manipulées et mortelles. Cependant, si ce moratoire manifestait la capacité des savants de la biologie à s'auto-réguler en dehors de toute contrainte politique et réglementaire, il n'eut guère d'effets car n'ayant jamais permis de penser en profondeur tous les risques de la transgénèse. Au contraire, il était d'ailleurs très peu contraignant, concédant certains scientifiques,¹⁰⁵² et était sans décision claire. Une fois la période du moratoire échu, les recherches sur les manipulations génétiques ont continué de plus belle, à la faveur notamment de discours d'éminents scientifiques selon lesquels les risques de l'événement ont été trop surestimés.

Signataire du moratoire et père fondateur de la découverte de la structure de l'ADN, Watson est un des premiers porteurs de ces discours :

- James Watson : « **La vie est une chose si complexe qu'on ne peut y apporter que de toutes petites modifications. Nous savons si peu de choses et je ne crois pas que nous ayons le moyen de faire naître un Frankenstein ou tout ce qui peut bien faire peur aux gens. Oui, j'étais un de ceux qui s'étaient posé la question du moratoire, mais c'était au fond une bêtise (...)** Le fait qu'on arrête toutes les expériences pendant un an a été une grosse bêtise. Parce que cela a vraiment convaincu tout le monde qu'on avait entre les mains quelque chose de vraiment dangereux et qu'on ne savait plus quoi faire. En fait, il n'y a aucune preuve depuis le début et ça reste vrai, qu'il y ait le moindre danger. Et plus nous travaillons sur des virus, moins je m'inquiète pour ces expériences. On a vraiment gonflé cette affaire. Il y a toujours des gens qui ont tendance à enfermer les choses dans des interdits, des tabous pour leur donner de l'attrait un petit côté piquant. Je crois vraiment qu'on avait fait une bêtise, parce

¹⁰⁵²Comme l'atteste ce propos du généticien André Boué : « Spontanément, les moratoires me choquent un peu. Les précédents moratoires étaient avant tout des moratoires que des biologistes s'étaient donné eux-mêmes spontanément et non pas un moratoire qui leur était imposé de l'extérieur par un comité d'éthique, un moratoire librement consenti. De toute façon, le moratoire qui est proposé n'est pas très contraignant et il permet encore beaucoup de recherches sur l'embryon humain ». *L'Avenir du futur, Biologie : la Grande peur, La Une* du 26/01/1987

que c'était crier au loup sans qu'on ait vu le loup. Et quand vous ne voyez pas le loup, vous ne pouvez pas dire s'il est petit ou gros¹⁰⁵³.»

Dans *Cartes sur Table* (Antenne2, du 24/09/1979), le biologiste François Gros ira exactement dans le même sens :

- « Les français ont participé comme les autres à cette attitude très sage qui a consisté à marquer un temps d'arrêt pour voir si franchement cette démarche pouvait présenter un danger quelconque. Et on peut dire que depuis quelques temps, on a le sentiment que **ce danger virtuel d'ailleurs qui ne s'est jamais produit pour le moment apparait potentiellement moins important qu'on ne l'imaginait il y a deux trois ans.** Pourquoi ? **Parce qu'on s'est aperçu depuis peu qu'en fait dans la cellule normale se produit toute une série de phénomènes de découpages, de raboutage de chromosomes avec une fréquence qui est très considérable. Et ce processus apparemment compliqué participe de la réplication normale du chromosome, de sa reproduction normale des cellules.** De plus, il apparait peu probable que les bactéries assez recombinaées puissent émerger et avoir un potentiel de pullulation très grand. ¹⁰⁵⁴»

Si on aboutit à une réflexion avortée sur la question des risques, la poursuite des recherches offre surtout l'occasion de revenir sur les procédés de normalisation de l'événement qui ont commencé à apparaitre peu avant Asilomar et se sont poursuivis de manière fulgurante après celui-ci.

¹⁰⁵³*Question de temps : Les manipulations génétiques*, Antenne 2 du 24/09/1979. Ce discours du généticien Philippe Kourilsky va dans le même sens : « il ne s'agit pas de dangers, mais de risques potentiels. **Les données scientifiques actuellement disponibles portent à croire que ces risques potentiels ont été relativement surestimés. C'est pourquoi, la tendance est de diminuer maintenant un petit peu la rigueur des règles que les scientifiques s'étaient fixées eux-mêmes**, simplement pour tenir compte de l'évolution de nos connaissances dans ce domaine », *Clés pour demain, L'Hérédité contrôlée, La Une* du 24/01/1979

¹⁰⁵⁴*Cartes sur Table*, Antenne 2, du 24/09/1979

II- De la normalisation de l'événement

Au travail de justification se greffe une intense activité de normalisation des manipulations génétiques. Différents procédés discursifs permettent de rendre compte de ce phénomène central dans la compréhension de l'événement. Ces procédés ont pour visée de tempérer certaines appréhensions médiatiques en montrant une certaine conformité de l'événement avec l'histoire. Ils ont donc pour fonction principale de **réduire le sentiment d'une discontinuité insaisissable du nouveau qui perturbe l'ordre institué.**

7.2.1- *Transfigurer le réel et conférer une normalité*

Il sera montré ici tout le rôle joué par le discours euphémisant dans la construction d'une normalité de l'événement à travers la production d'une vision enchantée de celui-ci. Cette vision a pour vocation de répondre à la connotation péjorative associée au terme manipulations génétiques. Si la métaphore du « marteau » préconisée plus haut dans l'impératif de connaissance exprime les finalités heureuses de l'événement, la dénomination « manipulations génétiques » qui est vulgarisée par la télévision, diffère-t-elle singulièrement de la réalité de la transgénèse qu'elle prétend décrire et dénature-t-elle ses finalités ?

Pour les scientifiques, l'affirmative est de rigueur. Car cette dénomination serait plus que méfiante. Par sa coloration négative, elle favorise un climat d'anxiété en insinuant *sourdement* que quelque chose de « nauséabond » se trame dans les laboratoires et peut, potentiellement, donner lieu à des effets incontrôlables.

Dans les discours scientifiques, on observe souvent le non-usage de tout discours dévalorisant et désarçonnant pour désigner le travail de mutation des gènes. On aurait tendance à dire en effet que, parfois, la manipulation génétique côtoie une « manipulation » sémantique qui se déploie à travers des choix lexicaux axiologiquement mélioratifs. Ce marquage subjectif est repérable dans un ensemble de termes désignatifs favorables tels que *travailler, valoriser, améliorer, cultiver, optimiser, rentabiliser*, etc. qui, au lieu du terme manipuler les gènes, érigent le biologiste en véritable perfectionniste de la nature. Ces stratégies discursives ne sont pas toujours le monopole des scientifiques. Voici quelques exemples :

- N'Guyen, généticien : « l'originalité du **travail** qui se fait ici réside dans le fait qu'il ne cherche pas à **redécouvrir la nature**. Il cherche à **maximiser tout le savoir-faire qui est contenu** dans le code génétique de la cellule, que ce soit la cellule animale ou végétale. La cellule animale est utilisée ici comme le test de base qui nous représente nous êtres humains.¹⁰⁵⁵ »
- Guy Fauconneau, généticien INRA : « les sélectionneurs aidés par les producteurs agricoles qui sont quand même **des artistes** vont pouvoir mettre en place et **utiliser les potentialités des nouvelles plantes**. Cet ensemble agroalimentaire a réussi à augmenter considérablement la productivité dans un premier temps. (...) on met actuellement des plantes d'abord plus économes, mais surtout à l'avenir beaucoup plus régulière dans la production. Ça permettra de mieux **ajuster** comme vous le souhaitiez les quantités produites aux besoins.¹⁰⁵⁶ »
- Yves Demarly, Biologiste : « Oui, je crois que **c'est un peu une erreur de croire que tout ce que fait l'homme est mauvais et tout ce que fait la nature est bon**. En fait, **les sélectionneurs font de leur mieux. Ils essaient d'optimiser les demandes dans leur sélection**. (...) on a une magnifique machine qui est le soleil, on a le substrat qui est la terre. Notre rôle entre les deux, c'est d'essayer de **fabriquer la machine végétale qui va au mieux rentabiliser** l'un en présence de l'autre.¹⁰⁵⁷ »
- Fin des années 90 : Kathy Sehnert, éducatrice en Biotechnologie chez Monsanto « **Nous sommes plus précis que la nature**. Mère nature fait déjà très bien ce qu'elle sait faire. Nous la rendons simplement plus précise. **Nous améliorons son timing**¹⁰⁵⁸ »
- André Dumas, Pasteur : « Vous savez, le Dieu Créateur dans la Bible n'a pas interdit à l'homme de **cultiver la nature**. Et en un certain sens, moi je ne crois pas qu'il y ait une concurrence entre le pouvoir de l'homme et Celui de Dieu. **Manipulateur, c'est toujours un mot négatif. Disons capable d'améliorer, de travailler la nature** et Dieu comme créateur (...) que l'on doive intervenir, **que l'on doive non pas manipuler mais finalement cultiver ce qui est confié à ces immenses progrès de la biologie et de la génétique, je crois que c'est extrêmement normal**¹⁰⁵⁹ ».

L'intérêt d'observer ce processus d'euphémisation de l'événement ne réside pas simplement dans le fait de ressortir le jeu des permutations lexicales qui se manifestent au service de la normalisation. Il est aussi de penser comment **il se construit lui-même comme une controverse, un conflit de discours dénommatifs entre acteurs de la question. La question de l'enjeu désignatif de l'événement apparait ici au premier plan et constitue un des premiers points de friction entre acteurs des médias et acteurs scientifiques.**

En effet, le choix de certains termes valorisants de la part de ces derniers est très souvent concomitant d'une forte récusation du qualificatif popularisé par la télévision. En d'autres termes, à la popularisation médiatique assez mal vécue par les scientifiques du terme « manipulations génétiques », s'oppose frontalement sa sublimation lexicale. Il va ainsi exister une part conflictuelle dans l'activité de nomination qui consiste, pour les scientifiques, à travailler d'abord dans le sens d'enrayer l'angoisse psychologique du terme « manipulation ».

¹⁰⁵⁵*Médicales, La Révolution cellulaire : manipulation génétique*, La Une du 17/01/1983

¹⁰⁵⁶*L'Avenir du Futur, Biologie du Futur, le génie génétique*, La Une du 02/06/1980

¹⁰⁵⁷*L'Avenir du Futur, Les nourritures de demain*, La Une du 22/09/1980

¹⁰⁵⁸*Envoyé Spécial*, France 2du 16/09/1999

¹⁰⁵⁹*Présence Protestante, La Biologie et la Théologie*, La Une du 30/11/1980

Car celui-ci semble signer de facto une appréhension sociale face à leur innovation. **C'est ainsi que pour la première fois, la communication médiatique des manipulations génétiques va être constituée comme un enjeu essentiel de leur acceptabilité sociale.**

Une des tâches essentielles du discours scientifique consistera alors à ramener dans le giron scientifique l'activité de nomination en favorisant un retour vers le vocabulaire technique dédié à la transgénèse. Cet exercice de reconfinement lexical est clairement saisissable dans les joutes verbales opposant acteurs de la télévision qui parlent souvent de « manipulations génétiques » et acteurs scientifiques qui reprochent ce terme car voyant en lui une dévalorisation particulière de leur activité. Observons ces exemples :

- Journaliste : Qu'entendez-vous par manipulations génétiques ?
- Jacques Robert, généticien : « Moi je n'entends rien par manipulation génétique, parce que c'est une expression dont je ne me sers jamais. Je trouve que **manipulation peut avoir deux sens. Celui que vous avez connu, que j'ai connu moi aussi au lycée, une manipulation, c'était une séance de travaux pratiques. Si on le prend dans ce sens-là, c'est bien. Et en réalité, c'est ça qui se passe.** Si on le prend dans le sens avec cette connotation qu'on lui donne actuellement d'être soumis à un groupe de pression, d'être manipulé, c'est-à-dire ne plus être libre de faire ce qu'on veut, alors je rejette ce mot, et je préfère tout simplement parler soit de **recombinaison génétique** ou utiliser le mot de **génie génétique**. On peut vous dire, mais alors les généticiens se prennent pour des génies. Ce n'est pas ça du tout. Mais comme **il existe le génie civil qui fait des ponts, le génie militaire qui fait aussi souvent des ponts, eh bien admettons le génie génétique fait des ponts, mais au lieu de le faire sur les rivières, il le fait avec les chromosomes**¹⁰⁶⁰. »
- Jean Bernard, biologiste : « Voici une quarantaine d'années, le grand écrivain anglais Aldous Huxley, fils et frères de grands biologistes publiait le Meilleur des mondes. Il imaginait dans ce livre une société future dans laquelle les hommes pourraient à volonté fabriquer les hommes souhaités (...) ces hommes pourraient fabriquer Charlie Chaplin, Adolphe Hitler, ou un champion en saut en longueur dans des éprouvettes préparées. Nous n'en sommes pas là, tout au moins pas tout à fait. Nous ne savons pas encore fabriquer des hommes en laboratoires, mais nous savons, et c'est un grand événement, modifier la constitution génétique de bactéries comme le colibacille (...) **et de fait ces découvertes que l'on a d'un mot d'ailleurs pas très heureux appelé manipulations génétiques ont une triple importance**¹⁰⁶¹. »
- Jacques Testart, biologiste : « je précise que **vous les journalistes, vous parlez beaucoup de manipulations génétiques. En général là, ce dont on parle, c'est de diagnostic génétique qui consiste à connaître donc l'individu alors que la manipulation consiste à le modifier**¹⁰⁶². »
- On retrouvera le même discours au cours des années 90. Exemple ici avec le généticien Jean François Mattei : « **si vous prenez ce que les médias appellent volontiers les manipulations génétiques, parce que le terme de manipulations ça fait un peu sorcier, ça fait un peu peur. En réalité de quoi s'agit-il, il s'agit d'utiliser des gènes pour les transférer dans des organismes qui ne sont pas les leurs. Quand on dit cela, on est immédiatement pris d'un vertige abominable en se disant mais on va transformer les hommes. Avant d'en arriver là, il faut quand même réaliser que c'est grâce au génie génétique, c'est le bon terme, c'est grâce au génie génétique,** que l'on peut permettre l'adaptation de plantes à des milieux hostiles, leur conférer des résistances aux parasites, aux champignons. C'est grâce à la thérapie génique qu'on peut transformer les animaux, ils vont donner davantage de lait, davantage de viande de meilleure

¹⁰⁶⁰Documentaire : *L'Horizon des Hommes*, France 3 du 08/10/1982.

¹⁰⁶¹Question de temps, *Les manipulations génétiques*, Antenne 2 du 24/09/1979

¹⁰⁶²*La Marche du siècle, Le Singe, l'homme et le mutant*, Antenne 2 du 16/12/1987

qualité ou qui vont fabriquer des substances qui sont les futurs médicaments. Autrement dit, il y a là une utilisation formidable au service de l'homme. En revanche, si l'homme décidait de franchir le pas qui le conduirait à être l'objet de sa propre manipulation, alors je crois qu'il s'y perdrait et tout le débat est là. Jusqu'où ne pas aller trop loin ? jusqu'où rester dans les limites de l'humain, conformément à l'idée qu'on se fait de l'homme en essayant naturellement de rester des hommes ¹⁰⁶³»

Ces exemples de discours en lutte autour de la dénomination de l'événement rappellent le conflit qui a aussi opposé scientifiques et professionnels des médias au sujet de la formule « bébé éprouvette », qualificatif imposé par les médias. Certains scientifiques interrogés au sujet des manipulations génétiques, n'hésitent d'ailleurs pas à évoquer cet exemple pour montrer que les médias suscitent l'angoisse en sensationnalisant la réalité. Observons ces exemples :

- Dans le sillage des questions sur les manipulations génétiques, Jacques Robert répond à celle de savoir ce qu'est un bébé éprouvette : **« un bébé éprouvette, c'est une expression qui a été choisie pour frapper les esprits par un journaliste. La preuve si vous me posez la question, c'est qu'il a atteint sa cible. C'est un mot, nous préférons dire nous *embryon éprouvette*, parce que jamais un bébé n'a pu se développer dans une éprouvette. Alors qu'est-ce que c'est qu'un embryon éprouvette ? ¹⁰⁶⁴»**
- Dans *Les Enfants de demain*, (Fr3 du 13/08/1982), le biologiste Jacques Testart abonde dans le même sens : « je voudrais dire encore une fois que **le terme bébé éprouvette est impropre (...)** Si nous aussi nous prenions bébé éprouvette parce que c'est plus simple, mais nous avons un mot qui est simple aussi, c'est bébé fivete. Fivete pour les initiales de fécondation in vitro et transplantation embryonnaire. C'est plus joli, c'est un peu comme un nom d'oiseau et ce n'est pas faux ¹⁰⁶⁵ ».

Dans tous ces discours, on peut remarquer comment le terme « *manipulations génétiques* » est, de la part de certains scientifiques hostiles à cette dénomination ¹⁰⁶⁶, contesté au profit des valences désignationnelles académiques : « *génie génétique ou recombinaison génétique* » ; « *organisme génétiquement modifié* » pour « *organisme génétiquement amélioré* ¹⁰⁶⁷ », « *bébé éprouvette* » au profit de « *bébé fivete ou fécondation in vitro, ou transplantation embryonnaire* », « *usines à médicaments* » pour « *chimères thérapeutiques* ¹⁰⁶⁸ » s'agissant des animaux manipulés.

¹⁰⁶³ *La Science en question, La Cinquième* du 12/10/1996.

¹⁰⁶⁴ *Documentaire : L'Horizon des Hommes*, op.cit

¹⁰⁶⁵ *Le nouveau Vendredi, Les Enfants de demain*, France 3 du 13/08/1982

¹⁰⁶⁶ Car d'autres l'acceptent sans grand calcul bien qu'ils y voient une forme de dévalorisation de leurs travaux. Ce dialogue, extrait de *L'Avenir du futur, Biologie : la grande peur* (TF1 du 22/10/1984), entre Robert Clarke et François Gros est un exemple. Robert Clarke : « Alors pour que les choses soient claires, ce serait peut-être bien que vous nous précisiez ce qu'est le génie génétique. **Ce qu'on appelle parfois, mais vous n'aimez pas ça, les manipulations génétiques. C'est vrai que ça consiste à manipuler l'hérédité tout de même ? Ce terme vous choque un peu, mais il n'est pas faux.** » François Gros : « **Non, il ne me choque pas particulièrement.** Si vous voulez, je vais peut-être m'aider d'un carton qui montre une façon un petit peu naïve, néanmoins efficace, ce que l'on entend par là ».

¹⁰⁶⁷ Terme que défendront par exemple les généticiens Jean Louis Houdebine et Philippe Gay dans l'émission : *La Marche du Siècle, Plantes mutantes : Les Apprentis sorciers dans notre assiette*, France 3 du 15/01/1997

¹⁰⁶⁸ Formule que donne Denise Cottburn du PPL Therapeutic à la naissance de la brebis Dolly par exemple. *Envoyé Spécial* du 19/06/1997

Comme l'a montré Bourdieu à travers la question de la mondialisation¹⁰⁶⁹, ce recours au jargon technique, est une forme particulière d'adoucissement du réel qui consiste, selon lui, à mettre en forme et mettre des formes¹⁰⁷⁰. La tentative de ramener à une conception scientifique plus flatteuse et non populaire et brutale des manipulations, s'accompagne ainsi de la revendication d'une vision enchantée de la réalité. Cette vision est ici renforcée par l'analogie avec le génie civil ou le génie militaire. François Gros dira ainsi dans *Cartes sur Table* (12/11/1979), que le terme génie génétique est un terme joli et agréable, éloigné du danger virtuel proclamé des manipulations génétiques. A l'image de ce que dit Sophie Moirand, qui écrit à propos du paradigme désignationnel OGM, que le « M du sigle devient le lieu d'inscription de positions antagonistes¹⁰⁷¹ », le M de *manipulations génétiques*, révèle toutes les crispations des discours.

Si cette lutte pour l'appropriation ou la « désappropriation » de la définition officielle de l'événement est importante, c'est parce qu'elle semble déterminer une part de l'acceptabilité sociale des transgénèses et oriente le type d'actions politique ou social à entreprendre¹⁰⁷². Force est de constater, cependant, que cette tentative de production d'une dynamique positive portée par les termes « *améliorer, valoriser, optimiser,* » a constitué le premier échec des acteurs scientifiques car l'appellation « manipulations génétiques » s'est imposée principalement comme la désignation usuelle de la technique.

¹⁰⁶⁹ Bourdieu écrit à propos : « On pourrait faire la même démonstration à propos de la notion fortement polysémique de « mondialisation », qui a pour effet, sinon pour fonction, **d'habiller d'œcuménisme culturel ou de fatalisme économiste les effets de l'impérialisme américain** et de faire apparaître un rapport de force transnational comme une nécessité naturelle. Au terme d'un retournement symbolique fondé sur la naturalisation des schèmes de la pensée néolibérale dont la domination s'est imposée depuis vingt ans grâce au travail des think tanks, conservateurs et de leurs alliés dans les champs politique et journalistique. Le remodelage des rapports sociaux et des pratiques culturelles conformément au patron nord-américain, qui s'est opéré dans les sociétés avancées à travers la paupérisation de l'Etat, la marchandisation des biens publics et la généralisation de l'insécurité salariale, est accepté avec résignation comme l'aboutissement obligé des évolutions nationales, quand il n'est pas célébré avec un enthousiasme moutonnier. L'analyse empirique de l'évolution des économies avancées sur la longue durée suggère pourtant que la « mondialisation » n'est pas une nouvelle phase du capitalisme mais une « rhétorique » qu'invoquent les gouvernements pour justifier leur soumission volontaire aux marchés financiers. Loin d'être, comme on ne cesse de le répéter, la conséquence fatale de la croissance des échanges extérieurs, la désindustrialisation, la croissance des inégalités et la contraction des politiques sociales résultent de décisions de politique intérieure qui reflètent le basculement des rapports de classe en faveur des propriétaires du capital ». BOURDIEU, P., *La nouvelle vulgate planétaire*, *Le MONDE DIPLOMATIQUE*, Mai 2000

¹⁰⁷⁰ BOURDIEU, P. *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, p, 78

¹⁰⁷¹ MOIRAND, S. *Le discours de la presse quotidienne, observer, analyser, comprendre*, op.cit., p, 33

¹⁰⁷² GUESFIELD, J. *La Culture des problèmes publics*, op.cit, cité par ARQUEMBOURG, J., *De l'événement international à l'événement global : émergence et manifestation d'une sensibilité mondiale*, *Hermès, La Revue*, 2006/3, n° 46, pp, 13-21

7.2.2- L'analogie et l'inventaire comme procédés discursifs de socialisation de la surprise et de réduction de la discontinuité de l'événement.

Au-delà du travail sur les choix sémantiques de la dénomination, l'activité de normalisation peut porter sur les représentations faites autour de l'événement. Dans cette perspective, deux stratégies discursives de normalisation sont utilisées par les acteurs scientifiques. La première est celle du raisonnement analogique qui consiste ici à assimiler deux événements dont les propriétés de l'un sont perçues comme strictement transférables chez l'autre. Dans ce sens, le télescope est souvent montré comme un précédent et, surtout comme un phore de comparaison quant à l'utilité sociale que l'on peut tirer de l'événement qui nous concerne. Exemples de ces discours :

- Alain Deshayes, généticien : « Si vous voulez **on se trouve un peu avec cette technologie dans la même situation que les scientifiques qui ont envoyé un télescope géant dans l'espace. Le fait que ce télescope soit dans l'espace va nous permettre de mieux comprendre, de mieux connaître notre univers. Eh bien avec ces outils de génie génétique, nous sommes un peu dans une situation équivalente. Nous allons pouvoir mieux connaître le fonctionnement du vivant**¹⁰⁷³».
- Joël De Rosnay, Biologiste : « **je dirai qu'à côté de la conquête de l'espace extérieur, il y a une conquête de l'espace intérieur. On découvre au sein de nous la planète cellule avec ses habitants, ses réseaux de communication...** ¹⁰⁷⁴»

Dans ces énoncés, on peut remarquer la façon dont l'appel au télescope construit une forme d'égalité symétrique des avantages du télescope et des manipulations génétiques. L'égalité symétrique marquée par cet élément de l'énoncé : « *dans la même situation que, qu'à côté de, il y a,* », est corroborée par la structure de réciprocité qui caractérise le raisonnement (*le télescope permet de mieux connaître l'univers et les manipulations génétiques de connaître le vivant*). Or, cette « symétrisation » peut être contestable. Car comme le montre Chareaudeau, « Tout parallélisme –vieille astuce rhétorique – laisse à penser que le rapprochement effectué entre deux faits ou deux éléments les inscrits dans une même problématique, et, du coup, les met en relation de causalité. **L'analogie, produit un effet, involontaire d'amalgame.** ¹⁰⁷⁵»

Si ces discours sont des ressorts de l'impératif de connaissance et de bien-être, ils contribuent surtout, par l'argument analogique, à renforcer les promesses et les espoirs portés sur l'événement. Cela d'autant plus que l'égalité symétrique ou la relation de ressemblance revendiquée entre télescope et génie génétique, repose fondamentalement sur l'idée que le télescope ne comporte en lui-même aucun danger pour les êtres vivants, il est plutôt, pour eux,

¹⁰⁷³JT France 3 du 27/04/1991

¹⁰⁷⁴Documentaire : *Les Années Bio*, coll. *L'Histoire immédiate*, Antenne 2 du 08/03/1989

¹⁰⁷⁵CHAREAUDEAU, P. *La Télévision peut-elle expliquer ?* op.cit, p, 269

un avantage. C'est la finalité de l'argument analogique qui, par les liens qu'il élabore, produit selon Gadoffre « un sentiment cosmique où triomphe l'ordre, la symétrie, la perfection¹⁰⁷⁶ »

La seconde stratégie discursive de normalisation procède par inventaire. La démarche de normalisation consiste ici à insérer l'événement dans une succession de faits, montrant une évolution chronologique de l'histoire. Ce processus évolutif dans lequel s'intègre l'événement, normalise celui-ci en le construisant comme un développement de plus dans un cycle d'événements antérieurs, et non comme une singulière et absolue nouveauté qui se détacherait de son passé. Ces exemples en rendent compte :

- Marcel Mazoyer, généticien : « Je pense que le changement qui a touché les pays industrialisés depuis quelques dizaines d'années, **c'est une révolution agricole au sens d'un changement complet des méthodes de production. L'énergie, c'est l'énergie animale, la reproduction de la fertilité des terres, au lieu d'être le fumier, c'est les engrais, et la productivité c'est bien sûr faire passer le blé de 10 quintaux à l'hectare à une cinquantaine de quintaux**¹⁰⁷⁷ ».
- Jean Pernes, généticien agronome : « **Si on regarde la quantité qui est produite depuis 50 ans. Il se trouve que la production augmente d'une manière régulière, et il n'y a pas de raison qu'en l'an 2030, puisque c'est votre référence dans cette émission, la quantité de maïs ou de céréales qui est produite dans un pays développé, on doublera la production de nos céréales**¹⁰⁷⁸ ».
- Yvon Heymann, Biologiste : « **Je crois que c'est avant tout un outil supplémentaire dans la maîtrise de la reproduction qui va s'ajouter à tout un ensemble de techniques existantes qui s'appellent insémination artificielle, transplantation d'embryons et demain le clonage**¹⁰⁷⁹ »

Cette recontextualisation de l'événement est un des types explicatifs fréquemment rencontrés à la télévision selon Chareaudeau. Le qualifiant de *mise en perspective* ou de *causalité descriptive*, Chareaudeau explique qu'il consiste à « décrire un enchaînement de causes par le biais de reconstructions micro-historiques de l'événement. Dans ce cas, l'explication n'est pas vraiment démonstrative. Elle décrit plus qu'elle ne commente, un certain enchaînement des faits en leur donnant une cohérence causale¹⁰⁸⁰ ». Pour Jocelyne Arquembourg, cette stratégie discursive participe d'une réduction de l'événement à un fait. Cela consiste, écrit-elle, à « l'insérer dans la trame d'une histoire qui, en remontant le cours du passé, va lui fournir une explication dans le cadre d'un contexte préexistant. L'événement, vient ainsi conforter un ordre des choses¹⁰⁸¹. »

¹⁰⁷⁶ GADOFFRE et al. 1980, p, 50 cité par PLANTIN, C., *Dictionnaire de l'argumentation*, Lyon, ENS éditions, 2016, p, 46

¹⁰⁷⁷ *L'Avenir du Futur, Les nourritures de demain*, La Une du 22/09/1980

¹⁰⁷⁸ *L'Avenir du Futur, Les nourritures de demain*, Ibidem

¹⁰⁷⁹ JT TF1 du 01/04/1987. Cette forme de justification se déploiera également dans tous les autres cycles de visibilité médiatique de la question. Ce propos d'un chercheur de l'Inra est un exemple : « *la biotechnologie est en fait un des outils supplémentaires mis à disposition pour améliorer les espèces cultivées, mais je n'ai pas du tout l'impression d'être dieu le Père, pas plus qu'un apprenti sorcier* », *Nimbus, Les transformations du Vivant*, Fr3 du 18/10/1996

¹⁰⁸⁰ CHAREAUDEAU, P. *La Télévision peut-elle expliquer ?* op.cit, p, 266-267

¹⁰⁸¹ ARQUEMBOURG-MOREAU- J. *Le Temps des événements médiatiques*, Bruxelles, éditions De Boeck, 2003, p, 35

Cette vision de l'événement revêt une importance fondamentale dans la mesure où, dans l'activité de normalisation, elle s'exerce à réduire la rupture et à « socialiser la surprise¹⁰⁸² » cautionnée par l'ampleur démesurée de l'événement. Par ce procédé discursif, remarque Quéré, on lui attribue une certaine « valeur de normalité »¹⁰⁸³ en réduisant non seulement la discontinuité qu'elle crée, mais aussi en construisant une certaine continuité cognitive¹⁰⁸⁴, à travers son insertion dans la trame évolutive et continue des progrès techniques.

L'élaboration d'une cohérence par l'attribution d'une certaine ordinarité au nouveau manifeste un désir de maîtrise qui pourtant ne gomme pas complètement la part subversive de l'événement. Elle lui confère de semblants signaux avant-coureurs en juxtaposant des strates d'évolution dans le fil du temps. C'est ce que l'on voit dans les deux premiers énoncés plus particulièrement, confortés par le troisième à travers l'usage du qualificatif « supplémentaire » qui, systématiquement, considère les manipulations comme un prolongement des techniques classiques de création des plantes. Cette forme de naturalisation du phénomène sera un des arguments de poids des promoteurs des OGM¹⁰⁸⁵.

Ainsi, on retrouve cette démarche de contrôle et de réduction de ce que Ricœur appelle « l'irrationalité principielle de la nouveauté¹⁰⁸⁶ » clairement affirmée dans l'ensemble des discours qui placent l'événement dans une suite chronologique des progrès techniques. Il en est de même pour ceux qui soulignent le fait que les manipulations génétiques réalisées par l'homme ne sont que complémentaires d'une activité de même type que réalise déjà la nature elle-même, ou qu'a effectuée l'homme avant l'émergence des manipulations génétiques. Observons ces exemples :

¹⁰⁸² QUERE, L. *Entre Faits et sens : La dualité de l'événement*, Réseaux, n° 139, 2006

¹⁰⁸³ QUERE, L. *Ibidem*,

¹⁰⁸⁴ QUERE, L., *ibidem*,

¹⁰⁸⁵ Exemples de ces discours :

- Jean Pierre Prunier, Chargé de mission Productions végétales à l'Inra : « *Non, il n'y a pas plus de problème que lorsque l'on va chercher une laitue en Sibérie pour la croiser avec nos laitues cultivées de façon à conférer à l'hybride la résistance à une maladie ou quand on va chercher une tomate dans les Andes, qu'on croise avec nos tomates cultivées, on n'introduit aussi dans ces cas-là des facteurs d'hétérogénéité.* » JT TF1 du 26/11/1997.
- Louis Marie Houdebine, généticien : « (...) *Il faut rapprocher finalement une variété OGM d'une variété obtenue par sélection. Ce n'est pas si différent que ça. Ce n'est pas parce que la technique est différente que le risque est différent. Depuis quand même des millénaires, depuis dix milles ans, on fait de la sélection génétique. Il faut voir ce qu'on a fait. On a inventé toutes les plantes fondamentales, toutes les plantes que l'on consomme. On a manipulé les animaux en faisant de la sélection. Le maïs est une invention de l'homme pour autant que je le sache, une récupération d'une mutation qui a du se passer au Mexique (...) tous les hybrides de tomates qui sont des mélanges de tomates, on sait que dans la tomate, il peut y avoir deux milles gènes qui ne sont pas des gènes de tomate. Ce n'est pas du tout la nature qui les fait. La tomate d'origine est une petite plante de fruit jaune immangeable. On l'a transformé en un gros fruit rouge, et ça c'est de la manipulation, ce n'est pas naturel du tout (...) Depuis dix milles ans on a fait des transformations en aveugle et la plupart du temps, ça nous a très bien réussi. » C dans l'air, France5 du 06/10/2005*

¹⁰⁸⁶ RICOEUR, P. *Événement et sens*, op, cit.

- Professeur Dubos, généticien : « Eh bien, **le phénomène des manipulations a commencé sans que personne ne s'en rende compte. Depuis le 19^{ème} siècle, tout le monde était convaincu que les microbes comme les autres organismes vivants avaient une stabilité énorme dans leur constitution. C'est ce qu'on a appelé le principe de la spécificité qui avait d'abord été établi par Pasteur il y a de cela plus de cent ans. Or, par accident en 1928, un anglais a pu démontrer que certains types de microbes, les microbes qui causent la pneumonie lobaire, qu'on appelle les pneumocoques pouvaient se transformer et pouvaient devenir quelque chose de différent que ce qu'ils étaient avant qu'on les manipule. Personne ne pouvait croire ça, parce que c'était attaquer le principe de la spécificité¹⁰⁸⁷.**»
- Herman de Boer Vice-président Gene Pharming Europe répond à la question de savoir si la vache obtenue par manipulation génétique est sa créature : « **Non, c'est une création de la nature. Nous utilisons les mêmes astuces que la nature. L'homme est capable de faire ça aujourd'hui. Les protéines que nous essayons de fabriquer peuvent être considérées comme des antibiotiques naturels. Ce sont des protéines que le corps humain fabrique normalement pour se protéger contre les maladies infectieuses. Nous imitons ce processus. Nous fabriquons cette protéine dans le lait de la vache. Ainsi, on l'obtiendra en grosse quantité pour traiter les gens atteints de maladies infectieuses¹⁰⁸⁸** »
- Bernard Mach, biologiste : « (...) ces deux et trois dernières années, on s'est rendu compte que des échanges tout à fait naturels totalement indépendants des manipulations des chercheurs avaient lieu tous les jours. Et la fréquence d'échanges naturels s'est avérée être beaucoup plus grande qu'on ne le suspectait. On ne peut pas les dominer. Il existe des échanges qui n'ont rien à voir avec l'expérimentateur et le biologiste ¹⁰⁸⁹»
- Alain Rambach, directeur Génética : « nous cherchons à fabriquer plusieurs types de produits. D'une part, nous nous intéressons comme de nombreuses compagnies aux produits dits du génie génétique. **C'est-à-dire essentiellement à copier des produits que la nature fait par d'autres méthodes et à les faire-faire par les microbes.¹⁰⁹⁰** »

C'est la même finalité, qui est de réduire la discontinuité, qui est poursuivie lorsque les discours scientifiques assimilent les manipulations génétiques aux méthodes traditionnelles des greffes d'organes ou des croisements de plantes. Par-là, on montre que les modifications génétiques réalisées dans un organisme récepteur sont strictement identiques à tous les facteurs d'hétérogénéité introduits dans les croisements traditionnels¹⁰⁹¹. Cet exemple va dans ce sens :

- Jean Rosa, biochimiste : « **je voulais simplement faire remarquer que s'est attachée aux manipulations génétiques au début une espèce de terreur due au phénomène mal compris.** Mais, je voudrais simplement faire remarquer que **la greffe d'un gène** si bien même on la réalise un jour, ce qui n'est absolument pas impossible eu égard à la vitesse avec laquelle les progrès sont réalisés, **ce n'est pas une essence différente de la greffe d'un organe. Il n'y a pas de différence fondamentale entre greffer un cœur, greffer une cellule ce que nous faisons actuellement en hématologie tous les jours à l'heure actuelle pour guérir des leucémies, et greffer un gène ¹⁰⁹²**»

¹⁰⁸⁷ *Question de Temps, Les Manipulations génétiques* du 24/01/1979, Antenne 2.

¹⁰⁸⁸ *L'Avenir du Futur, biologie du Futur et le génie génétique*, TF1 du 02/06/1980

¹⁰⁸⁹ *L'Avenir du futur, La biologie du futur et le génie génétique*, TF1 du 02/06/1980

¹⁰⁹⁰ *Atelier de l'avenir*, JT Antenne 2 du 29/07/1983

¹⁰⁹² *L'Avenir du Futur, La biologie du futur et le génie génétique*, TF1 du 02/06/1980

C'est ce type d'argument qui sera brandi par ceux qui soutiennent la similarité des goûts, des formes et des avantages des OGM avec les aliments naturels. Cette stratégie discursive de banalisation est par exemple confortée par certains travaux empiriques comme ceux de Jollivet et Mounolou dont une des conclusions phares, est l'idée qu'il n'y a pas, avec les OGM, de rupture avec les anciennes pratiques que ce soit dans le domaine de la santé ou celui de l'agriculture¹⁰⁹³.

On peut voir dans ces stratégies discursives, ce que rapporte Quéré de François Jullien, à savoir **une similitude frappante avec une certaine philosophie de pensée chinoise pour laquelle, l'événement, contrairement à ce qu'en penserait la philosophie occidentale, n'est pas une rupture, mais un « avènement continu » de choses qui sont la conséquence exacte de « maturations si subtiles qu'on n'a pas su, ordinairement, les suivre et les observer**¹⁰⁹⁴». Partant, ce qui est caractérisé dans les manipulations génétiques comme une révolution n'est, de fait, pour les scientifiques qu'une simple évolution qui a subrepticement échappé aux intuitions des individus qui font l'expérience de l'événement. Et le propos ci-haut du Professeur Dubois parlant de quelque chose qui « s'est fait sans qu'on ne s'en rende compte » est très emblématique de cette idée.

De la même manière que l'impératif de connaissance et d'action, l'événement semble apparaître dans ce type de discours de normalisation plus comme une fin, dans le sens où culmine ici tout ce qui précède, qu'une véritable rupture des mondes. Il n'est en effet, que l'unité la plus évoluée du parcours évolutif de la science et de ses progrès techniques. En rien, il ne constituerait donc une fracture de la sérialité du cours des choses, car il relève plus de l'ordre du fait positif que de l'événement disruptif. Il est clair que cette **vision dés-événementialisante**, contredit totalement celle que nous avons vue dans le chapitre précédent où l'on a vu que l'instance scientifique concevait les manipulations génétiques comme un événement qui fait radicalement rupture dans l'expérience et la pratique qu'ont ses experts du vivant.

¹⁰⁹³ JOLLIVET, M., MONOLOU, J.C, *Le débat sur les OGM : apports et limites de l'approche biologique, Nature, Sciences et sociétés*, n°13, pp, 45-53, 2005

¹⁰⁹⁴ JULLIEN, F., *Les Transformations silencieuses*, Paris, Grasset, 2009. Cité par QUERE, L. *Les Formes de l'événement*, Coll. E. BALLARDINI. R. PEDERZOLI, S. REBOUL-TOURE, G. TREGUER-FELTER (eds), *Les Facettes de l'événement : Des formes aux signes, MediAzioni*, 15, [http : //mediazioni.sitlec.unibo.it](http://mediazioni.sitlec.unibo.it), ISSN 1974-4382. Version du 15 Avril 2015. Dans son ouvrage publié en 2001, Julien écrivait ainsi : « s'attachant aux phénomènes de transition, (la pensée chinoise) a tendu à résorber le prestige de l'événement dans la continuité silencieuse des processus. La Chine antique n'a pas composé d'épopées, ni non plus de théâtre montrant dramatiquement l'événement ; elle a cultivé, non le tragique ou le sublime mais la « sagesse » **dissolvant l'exceptionnalité de l'événement dans une constante adaptation à la modification du moment.** » JULIEN, F. *Du temps*, Paris, Grasset, 2001, p, 88

Les stratégies discursives utilisées ici ont donc une visée d'apaisement. Poussé à son sommet, le raisonnement évolutionniste et darwinien qu'elles défendent, présuppose symboliquement que contester les potentialités apportées par l'événement, c'est aller en même temps contre le sens de l'histoire. Car, souligne-t-on, l'homme a de tout temps amélioré ses conditions de vie comme cela est souvent rappelé dans la carte télévisuelle à propos de l'agriculture (mécanisation, arrivée des engrais, transgénèse, etc.) Dans cette perspective, l'événement apparaît donc comme participant à l'essence même de l'existence de l'homme, c'est-à-dire sa faculté d'*Être* qui a évolué dans sa morphologie et dans son intelligence, et qui, par ailleurs, a constamment fait évoluer son expérience transactionnelle et son rapport au monde au fil des temps. En abordant l'événement sous cet angle, les scientifiques invitent alors à avoir foi en l'homme et en ses nouvelles capacités d'innovation représentées dans la figure du biologiste.

7.2.3- L'Injonction à la confiance en la science et en la normalité de l'évolution

Persuader en soulignant le fait que l'évolution est l'essence de l'homme est en même temps inviter à lui faire confiance. A travers les discours scientifiques, cette invitation tend à montrer la nécessité pour la société de faire confiance aux hommes de science qui, de par leurs innovations courageuses, ont permis à l'humanité de découvrir les mystères de la nature et de s'assurer son propre confort. Cette mémoire des grands événements technologiques fonctionne comme l'arrière-plan du discours appelant à la confiance.

Dans le corpus médiatique, l'injonction à faire confiance à ce nouveau prométhéisme moderne et enchanteur que représentent les manipulations génétiques, qu'elle soit discursivement exprimée ou symboliquement représentée à travers des images, vise deux choses. Montrer d'une part, que les grandes découvertes scientifiques trouvent leur origine et leur aboutissement dans la témérité individuelle et collective des auteurs qui les ont portées. D'autre part, rassurer et interpellier les consciences, mettre le spectateur devant ses jugements en montrant la nécessité de ne pas discriminer un événement scientifique par rapport à un autre suivant son extrême disruptivité et la hardiesse qui caractérise ceux qui le portent.

Ce qui est en jeu dans la normalisation par l'appel à faire foi en la conscience du biologiste, c'est bien l'idée qu'à sciences différentes, qu'à domaines d'intervention différents, qu'à approches différentes, la légitimité de ce qui est considéré comme progrès, ne vaut pas ni plus ni moins d'une science à une autre. La question de la confiance dans les manipulations génétiques se joue

donc sur l'injonction d'aligner les progrès scientifiques les plus spectaculaires ayant été porté par l'homme sur une même trajectoire de ressenti. Elle invite à avoir un même rapport aux grands événements scientifiques. Amenant à penser que ce qui a été vrai ailleurs dans la perception et l'acceptation d'autres progrès techniques, doit nécessairement l'être dans le cas des manipulations génétiques au nom des mêmes ambitions d'améliorer un segment du monde que porte une science par rapport à une autre. Ce fonctionnement est à l'œuvre dans ces deux extraits :

- Le biologiste Montagnier : « **On doit faire confiance au biologiste, si vous voulez un petit peu comme on fait confiance à l'ingénieur pour construire un avion ou pour construire un pont, on fait confiance à ses calculs.** Je pense que l'opinion publique, les pouvoirs publics **doivent faire confiance** évidemment après avoir été informés ».
- Journaliste : Vous n'avez pas l'impression de revivre l'aventure des physiciens qui avant la guerre croyaient étudier le noyau atomique et qui ont découvert sans le vouloir la bombe atomique ?
- Montagnier : « (...) en lisant l'histoire de la physique atomique, **j'ai l'impression que la biologie a autant de pouvoirs pour les cas qui viennent que la physique en avait il y a trente ou quarante ans.** Et la **différence est peut-être qu'on a davantage conscience que les physiciens de l'époque des conséquences possibles de leur recherche actuelle.**¹⁰⁹⁵ »
- Bernard Mach, généticien : « le Pape a raison de faire appel à la responsabilité des scientifiques. Par contre, **il important de savoir que de travailler avec des micro-organismes, c'est une méthodologie que nous connaissons depuis très longtemps, contrairement à l'inconnue du déchet nucléaire qui nous dépasse totalement.** Le fait de manipuler de souches bactériennes dont nous savons qu'elles sont dangereuses dans le cas par exemple de micro-organismes des hôpitaux, **ce sont des techniques que l'on connaît, que l'on a maîtrisé depuis dix, vingt ou trente ans.** Et ce sont précautions qui sont appliquées (...) **Il important d'expliquer que nous n'avons rien à cacher, que nous n'avions rien derrière les manches le genre de travail que nous faisons ne comporte pas au niveau des manipulations et des précautions que l'on prend, les risques que l'on nous a accusés d'avoir**¹⁰⁹⁶ ».

Dans ces deux extraits, on observe comment la normalisation de l'événement s'appuie sur l'injonction directe à faire confiance : « *On doit faire confiance au biologiste* » (énoncé 1). Cette injonction repose elle-même sur l'ordre formel d'aligner le progrès permis par les manipulations génétiques sur la même trajectoire de ressenti concernant d'autres progrès : « *comme on fait confiance à l'ingénieur dans la construction de l'avion, des ponts, etc.* ».

Cette stratégie discursive est d'autant plus importante que l'exigence de confiance, ici comme dans d'autres discours, inscrit au cœur du raisonnement deux revendications fortes. Celle d'une part, d'une maîtrise parfaite de la technique : « *ce sont des techniques que l'on connaît, que l'on a maîtrisé depuis dix, vingt ou trente ans* ». Et, d'autre part, celle de la conscience supérieure du biologiste par rapport aux physiciens et aux chimistes, auteurs de quelques-uns des plus grands

¹⁰⁹⁵JT Antenne 2 du 27/07/1975

¹⁰⁹⁶L'Avenir du Futur, La Biologie du Futur et le génie génétique, La Une du 02/06/1980

événements scientifiques du monde. On voit cette revendication dans ces éléments du discours : « *on a davantage conscience que les physiciens de l'époque, c'est une méthodologie que nous connaissons depuis très longtemps contrairement à l'inconnue du déchet nucléaire qui nous dépasse totalement* ».

Dans ce sens, le moratoire d'Asilomar peut apparaître, l'espace d'un temps, comme un élément de corroboration de l'évocation de la conscience professionnelle du biologiste. Car il constitue un précédent dans l'histoire des sciences. Jamais en effet, considèrent les scientifiques, des experts ne se sont inquiétés des risques de leurs propres innovations au point de décréter un moratoire. Si Asilomar est un exemple frappant de cette conscience invoquée, ce que ces discours manquent de souligner, c'est bien le fait qu'il représente une exception dans une logique d'explication où ce qui a prédominé, est l'optimisme passionné face aux manipulations.

L'appel à la confiance est aussi appuyé par l'ensemble des arguments insistant sur la sécurité des opérations de manipulation des gènes effectuées en laboratoires. Ces opérations sont présentées par les scientifiques et certains discours médiatiques comme se déroulant dans des conditions de sécurité optimales, que les biologistes appellent eux-mêmes luxe de précaution pris à tous les niveaux. Observons ces exemples :

- Jacques Sourdille, médecin et Secrétaire d'Etat : « **Nous allons nous occuper non seulement de la sécurité des locaux dans lesquels cela sera possible et autorisé, mais aussi de la formation du personnel** pour qu'il s'agisse de **bactériologistes parfaitement confirmés**. Enfin nous allons arranger pour que **les endroits où cela se fera avec le personnel qui le fera soit parfaitement connu et surveillé** pour sa qualité et à ce que **les expériences elles-mêmes ne puissent en aucun cas aboutir à un accident**¹⁰⁹⁷ ».
- Charles Mérieux, généticien : « (...) nous sommes passés de la production animale à la culture cellulaire sur les vaccins et **surtout nous avons l'habitude de travailler en zone stérile à l'abri de la contagion. Nous avons une expérience phénoménale pour garantir que les bactéries que nous manipulons ne sortiront jamais de chez nous** (...) nous avons **des équipes entraînées** et en ce moment nous avons plusieurs spécialistes qui travaillent aux Etats-Unis.¹⁰⁹⁸»

Dans ces discours, les extraits suivants : « *bactériologistes parfaitement confirmés* », « *des équipes entraînées* », des « *lieux parfaitement connus et surveillés* », une « *zone stérile à l'abri de la contagion* », etc. des mesures draconiennes prises pour que les expériences ne puissent « *en aucun cas aboutir à un accident* », « *nous avons une expérience phénoménale pour garantir que les bactéries que nous manipulons ne sortiront jamais de chez nous* », résumant parfaitement ce luxe de précaution qui invite donc à faire confiance.

¹⁰⁹⁷Le génie génétique, Antenne 2, du 06/11/1979

¹⁰⁹⁸Question de temps, Les Manipulations génétiques, Antenne 2 du 24/09/1979

7.2.4- Des dispositifs télévisuels de mise en confiance

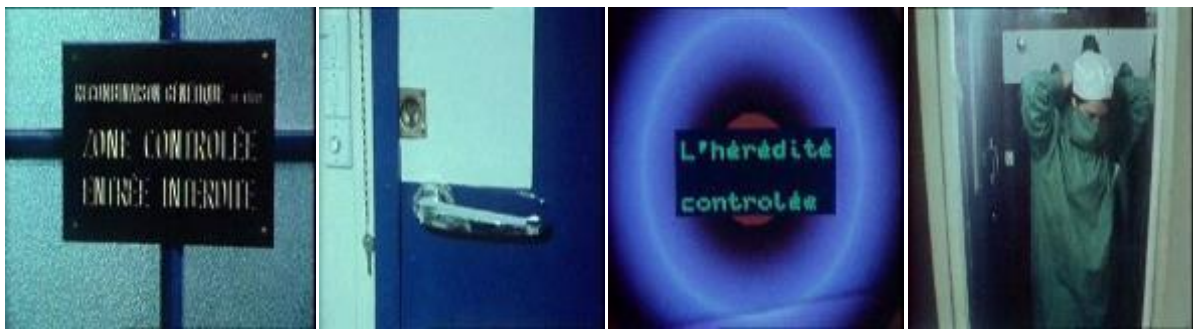
L'injonction à la confiance n'est nullement spécifique au discours scientifique. On trouve dans certaines productions télévisuelles la même démarche injonctive. Dans le corpus, deux documents médiatiques sont particulièrement éclairants pour rendre compte de cette forme d'adhésion au discours scientifique. Il s'agit de *Clé pour demain* du 24/01/1979, et le JT d'Antenne 2 du 29/07/1983. Si leurs procédés de mise en confiance sont relativement différents, tous poursuivent le même but, qui consiste à susciter la confiance auprès d'un destinataire de plus en plus gagné par le doute et le malaise.

La médiatisation d'un événement obéit, selon Lochard, à des opérations « véridictoires » et de séduction. Les opérations véridictoires qui nous concernent plus directement, ont pour objectif, écrit-il, « face à un destinataire de plus en plus gagné par le doute, **d'apporter des preuves de la véracité des faits exposés** et de la pertinence des explications fournies à leur propos¹⁰⁹⁹ ». Elles se traduisent selon le chercheur par **la recherche d'effets d'authenticité** (genres narratifs : enquête, reportage, témoins directs) ou **d'effets de vérité** : sollicitation de voix expertes spécialisées sur les questions traitées. Sur ce point précis de notre analyse, c'est la recherche d'effets d'authenticité qui nous occupe puisque le chapitre précédent a largement analysé les effets de vérité suscités par les témoignages des acteurs scientifiques.

Si *Clés pour demain* et le JT d'Antenne 2 nous semblent parfaitement incarner des dispositifs de mise en confiance, c'est moins en raison de leur appartenance à des genres authentifiants que les mises en scènes qui sont dédiées à cette opération. En effet, à travers le rapport dialectique établi entre l'image et le discours, rapport marqué par la préséance de l'iconique sur le verbal ou la coïncidence des deux, ces mises en scènes sont profondément suggestives d'un appel à la confiance.

Ainsi, dans *Clé pour demain*, on a affaire au premier procédé, la préséance de l'iconique sur le verbal. Elle se traduit, dès l'introduction du magazine, par un long silence qui laisse parler l'image fixe et longue sur l'encart d'une porte frappée de la mention « *recombinaison génétique : Zone contrôlée, entrée interdite* ». La caméra se retire et fixe sur une généticienne qui ouvre cette porte et la referme aussitôt, laissant derrière la caméra et son porteur. Au même moment éclore ce thème de l'émission : « *L'hérédité contrôlée* ».

¹⁰⁹⁹LOCHARD, G., BOYER, H., *La Communication médiatique*, Paris, Seuil, 1998, p. 33



Cette mise en scène semblable à une asynchronie communicationnelle, induit le sentiment que montrer le dispositif sécuritaire qui entoure les manipulations génétiques est plus efficace que les discours qui l'évoquent en permanence. D'autant plus que, dans le fait d'«expulser» la caméra et son porteur en dehors de la zone des recombinaisons génétiques, on suggère qu'aucune instance étrangère ne peut y accéder à plus forte raison y effectuer des opérations indésirables.

C'est la mise en scène de cette bunkérisation des zones de manipulations génétiques qui conduit le présentateur du magazine, Robert Clarke, à reprendre le terme de «sous-marin», utilisé par les scientifiques pour désigner le laboratoire. Un sous-marin conçu «*pour que rien ne puisse s'en échapper*¹¹⁰⁰», rajoutera l'animateur. Ce discours de mise en confiance va encore plus loin lorsque l'animateur soutient que :

- « les manipulations génétiques **ne portent que sur des bactéries. Les biologistes n'ont pas la moindre intention de fabriquer des monstres.**(...) **cette technique** qui est en pleine expansion, **n'est utilisée que par des équipes très spécialisées** qui disposent d'un appareillage complexe. **Elle est soumise à une réglementation très stricte**, car certains croient encore qu'elle pourrait être dangereuse. Qu'elle pourrait conduire par exemple à fabriquer des races de microbes nocifs pour l'homme. **Mais les biologistes savent ce qu'ils font.** Lorsqu'ils ont fabriqué une nouvelle race de microbes, et qu'ils l'ont fait se reproduire en la plaçant comme ici dans un bouillon de culture où l'on obtient en 24h des millions et des millions de bactéries nouvelles, **ils prennent toujours bien soin de vérifier ce qu'ils ont fait.**¹¹⁰¹»

Pourtant, l'assurance que dégage ce discours entre totalement en contradiction avec celui que l'animateur tiendra quatre mois plus tard. Dans *L'Avenir du Futur* du 28/05/1979, alors qu'aucun fait majeur des manipulations génétiques ne s'est produit, il déclarera ce qui suit :

- « (...) **une importante révolution biologique est en cours. Une révolution dont nous ne savons pas mesurer encore tous les développements ni toutes les conséquences.** Cette révolution concerne en effet, la façon dont seront conçus les bébés de l'an 2000. Déjà sont nés des bébés éprouvettes, déjà on sait faire concevoir une femme avec de la semence masculine après qu'elle ait été conservée au froid pendant longtemps dans ce qu'on appelle les banques de sperme. **Mais les biologistes songent à autre chose. Ils songent par exemple à fabriquer un enfant**

¹¹⁰⁰Clé pour demain, la Une du 24/01/1979

¹¹⁰¹Clé pour demain, la Une du 24/01/1979

entièrement hors du corps de sa mère où multiplier par dix ou par cent des sosies exacts d'un être par une sorte de bouturage, qu'on appelle un clonage. Nous allons discuter de tous ces sujets qui sont passionnants. Certains sont un tout petit peu inquiétants avec les spécialistes qui sont réunis ce soir sur notre plateau.¹¹⁰² »

Si les mises en scène de *Clé pour demain* sont intéressantes, c'est parce qu'elles balaient d'un revers de la main l'idée que la bunkérisation pourrait susciter le sentiment que les biologistes peuvent tout y faire. On n'est donc pas en présence d'une mise en scène dramatisante qui se révélerait comme un couteau à double tranchant dans la mesure où, l'affirmation de Clarke selon laquelle, les biologistes sont soumis à une « **réglementation très stricte** » semble annuler tout désir de peur.

Les mises en scène que nous venons de voir sont encore plus frappantes dans le JT d'Antenne 2 du 29/07/1983. Dans ce document, la synchronie communicationnelle représentée par la coïncidence de l'iconique avec le verbal, est au service d'une injonction de confiance encore plus affirmée. A l'instar du discours médiatique qui emprunte au scientifique le terme « sous-marin », les mises en scène du JT d'Antenne 2 apparaissent à travers la reprise de l'expression « *luxé de précaution incroyable* » utilisée par les scientifiques pour désigner la sécurité des manipulations génétiques. Là aussi, la démarche de mise en confiance du téléspectateur ne peut être unilatéralement satisfaite par le discours. L'appui de l'image est nécessaire d'autant plus qu'elle se pare des atours de la démonstration de l'extrême sécurité des manipulations. C'est ainsi que le JT en question investit un laboratoire de manipulations génétiques. La permission accordée à un journaliste d'accéder à cette zone interdite aux étrangers, a, dès lors, forcément une **valeur évidente d'attestation**. Celle-ci est renforcée par la narration simultanée au sein de laquelle, convenons avec Jost, « le présent du commentaire n'est qu'une procédure d'actualisation destinée à impliquer le téléspectateur¹¹⁰³ ». C'est ce que l'on voit dans ce commentaire du journaliste qui décrit, joignant l'acte à la parole, l'arsenal sécuritaire qui entoure les manipulations génétiques :



« Je vais montrer un peu ce *luxé de précaution*. D'abord dans la salle de fabrication, on ne pénètre qu'avec une carte magnétique codée, secrète. On franchit la première porte, la première, parce qu'il y en a une autre, juste derrière. Je rentre mes éprouvettes et mes tubes, je dois passer une troisième porte stérile, et enfin une quatrième. Ce *luxé de précaution incroyable* existe toujours, mais cette fois-ci ce n'est plus de l'ascience dont on a peur, c'est de l'espionnage industriel car il y a énormément d'argent investi dans la fabrication de ces produits. »

¹¹⁰²L'Avenir du Futur, Comment seront conçus les bébés de l'an 2000 ? La Une du 28/05/1979

¹¹⁰³JOST, F. *La Télévision du Quotidien : entre réalité et fiction*, Paris, De Boeck Ina, 2003, p, 119

Ainsi, si cette mise en scène fonctionne sur le mode de l'attestation journalistique, c'est, comme le dit très justement Jost, parce qu'elle « **revendique la légitimité du témoin oculaire fondée sur cette devise qui la résume toute « j'y étais donc je peux en parler ».** La fréquentation du terrain assoit l'autorité du reporter et donne leur valeur aux images.¹¹⁰⁴»

Ce témoignage journalistique montre ainsi que ce qui peut susciter la crainte n'est pas une manipulation perverse des gènes par le scientifique car celui-ci est un bactériologiste confirmé et très consciencieux. Il *contrôle l'hérédité*. Ce qui est craint, est plutôt le risque d'un espionnage industriel, seule peur qui puisse véritablement (pré) valoir.

Ces discours et mises en scène qui enjoignent à la confiance, sont particulièrement solidaires des témoignages exprimés par les scientifiques. Portée par l'instance scientifique, l'injonction de confiance peut aller loin dès lors qu'elle transparait dans des discours qui dénigrent d'autres événements scientifiques disruptifs. Ce procédé vise la dédramatisation des manipulations génétiques et leur promotion sur tous les autres progrès scientifiques.

7.2.5- Dédramatiser les manipulations génétiques

Le discours selon lequel les biologistes ont davantage conscience de ce qu'ils font que les physiciens lorsqu'ils ont découvert les potentialités de l'atome, constitue un élément phare du travail de légitimation des manipulations génétiques. Ce parallèle qu'il effectue avec les progrès révolutionnaires de la physique et de la chimie tient lieu de preuve de la confiance qu'il faut accorder au biologiste. A la faveur des vagues appréhensions médiatiques diabolisant l'événement dès les premiers instants de son apparition, les discours scientifiques de légitimation ont toujours été indissociables d'un travail de dédramatisation, donc de normalisation. Dans le corpus, ce travail s'effectue à travers la disqualification et la diabolisation de découvertes populaires ou de grands événements scientifiques. C'est ainsi que des découvertes populaires comme le tabac et l'alcool sont perçues comme ayant des effets plus nocifs que les peurs qualifiées d'imaginaires souvent associées aux manipulations génétiques. Ces exemples vont dans ce sens :

André Lwoff, Prix Nobel de Biologie : « Je considère que le public a tort de s'inquiéter du développement du génie génétique. **Le public ferait beaucoup mieux de s'inquiéter des maux qui sont réels** qui causent en France un très grand nombre de morts et coûtent très chers à la sécurité

¹¹⁰⁴JOST, F. *La Télévision du Quotidien : entre réalité et fiction*, ibidem, p, 19

sociale, l'alcoolisme et le tabagisme. Il vaudrait beaucoup mieux lutter contre le tabagisme et contre l'alcoolisme que lutter contre des dangers absolument hypothétiques du génie génétique. »

Journaliste : « Vous tenez pour certain qu'il n'y a aucun danger pour les consommateurs, cependant eux sont inquiets ? »,

Le Professeur Robert Ferrando rappelle : « Ils devraient tout de même réfléchir que la durée de vie a augmenté considérablement. Et par ailleurs **je suis toujours extrêmement amusé d'entendre des consommateurs me parler des dangers (des manipulations génétiques) en fumant un gros cigare, une cigarette ou une pipe, mais surtout la cigarette.**¹¹⁰⁵ »

C'est dans la disqualification d'événements scientifiques de la même envergure que les manipulations génétiques que l'effet de normalisation prend un relief plus particulier. L'exemple de la diabolisation de l'informatique, de l'atome ou de certains progrès chimiques est saisissant. Observons ces discours :

- Jean Didier Vincent, neurobiologiste : « Je ne pense pas d'abord qu'il faille en redouter grand-chose (des manipulations génétiques). Je pense qu'on n'est pas encore assez avancé pour que l'on soit aussi dangereux dans le domaine du cerveau que l'on pourrait l'être dans le domaine des applications directes du génie génétique. Tout est dangereux sur le cerveau. **Je me méfie terriblement des artisans et des anciens bricoleurs du cerveau qui ont fait beaucoup plus de dangers avec la torture, l'utilisation de certains médicaments sans avoir eu recours au génie génétique**¹¹⁰⁶ ».
- Professeur Dolbach, généticien : « **La génétique c'est un des nouveaux diables de la société moderne, alors que c'est pas vrai du tout. La génétique moléculaire c'est un outil fantastique, promoteur d'immenses progrès en diagnostic et en thérapeutique. Demain, le lendemain de la médecine sera moléculaire et génétique (...)** De très grands progrès ont été faits qui sont très toxiques par exemple, le développement fantastique de l'informatique est beaucoup plus promoteur et porteur de dégâts dans l'humanité que les recherches génétiques¹¹⁰⁷. »

La mécanique de la diabolisation de ces événements a, en retour, un effet de valorisation de l'événement qui nous concerne dans la mesure où, elle construit celui-ci comme l'avenir de l'homme contre certains dangers qui lui sont causés par ces autres progrès scientifiques.

Il faut revenir aux premières heures de cette stratégie discursive. En 1962, alors que l'homme commence à percer les mystères de l'univers, l'éminent biologiste et Prix Nobel américain, Hermann Muller¹¹⁰⁸, proclamait son célèbre discours : « *l'avenir de la race humaine est menacé !* » Par cette phrase, Muller entendait non pas le fait que la race humaine était menacée

¹¹⁰⁵ *Les Poisons de la Table*, Divers fond Vidéo, 1971

¹¹⁰⁶ *La Marche du siècle, L'Homme et la science : la course de vitesse*, Antenne 2 du 19/12/1990

¹¹⁰⁷ *Médecine à la Une, Le désir d'enfant*, Antenne 2 du 07/Janvier /1987. Dans les années 90, l'argument que la voiture fait plus de victimes que les risques supposés des plantes génétiquement modifiées est évoqué chez certains scientifiques comme Klaus Lampe dans cet extrait : « *Tout nouveau développement comporte des risques. Nous avons déjà oublié qu'au cours de cette année seule, quelques 4000 personnes sont mortes dans des accidents d'automobiles. Personne ne réduit pour autant la production* », *Alimentation et génétique*, Arte du 14/11/1996.

¹¹⁰⁸ Muller est connu pour avoir développé la génétique de la drosophile à partir de laquelle est née de la biologie contemporaine. Il obtint son Prix Nobel grâce à ses travaux expliquant les conséquences irréversibles des irradiations sur les gènes de l'homme.

par la perspective de sa surpopulation, mais par le fait que des progrès techniques font peser sur son patrimoine génétique un danger grave.

Pour Muller, en effet, ce patrimoine se dégrade exponentiellement du fait de l'exposition de l'homme aux intoxications chimiques, au nucléaire, à la radioactivité, aux médicaments, etc. causant une mutation de ses gènes. Un bon gène en devient mauvais. Ainsi, à côté des mutations naturelles, d'autres mutations plus massives apparaissent avec les grands progrès de la physique et de la chimie. Provoquées par ces événements scientifiques, ces mutations se transmettraient inexorablement de génération en génération et porteraient ainsi préjudice à toute la race humaine. C'est l'exemple qui nous est montré dans *L'Avenir de l'homme*¹¹⁰⁹, avec des individus qui boitent à la sortie d'une église. Ils sont présentés comme des victimes d'irradiations chimiques transmissibles sur tous leurs descendants.

Si l'on résume donc Muller, c'est le développement moderne des sociétés provoqué par l'irruption d'événements scientifiques majeurs en chimie et en physique qui constitue l'ennemi public du patrimoine héréditaire. Cette réflexion de Muller est intéressante dans la mesure où, c'est de cette étude sur l'impact des radiations, qu'il obtint son Prix Nobel. Dans les exemples ci-dessous, on peut voir comment les biologistes réexploitent l'idée de Muller et disqualifient de manière très agressive l'effet de ces événements scientifiques sur les gènes. Ils les assimilent à une guerre déclarée contre le gène humain :

- Professeur Lhéritier, généticien : « ceci paraît tout à fait certain. (...) toute espèce de dose d'irradiation, si faible soit-elle, est **toujours une certaine chance de produire des mutations**. En somme, **on pourrait peut-être pour employer une comparaison facile, comparer les doses d'irradiation à des balles de mitrailleuses qui tombent sur une troupe. Toute espèce d'irradiation enverra au moins une balle, et toute balle a une chance si minime soit-elle de faire quelque chose de définitif, c'est-à-dire de tuer un homme** »
- Jean Rostand, Biologiste : « **Il y a aussi que la science et la technique humaine ajoute à la source du mal par bien des facteurs**. Nous avons d'abord des explosions atomiques, les retombées nucléaires et radioactives qui par une sorte de pollen de morts, agissent à distance, disséminent des isotopes radioactifs qui vont déterminer eux-mêmes des mutations. Ici, il n'y a pas à avoir deux opinions possibles. On peut discuter sur l'étendue du dégât, on ne peut pas discuter sur la réalité du dégât. **Il y a une sorte d'attentat perpétré contre le patrimoine héréditaire de l'espèce. Un crime contre l'avenir. Je dirai même un crime assez particulier, car c'est un crime continué puisque ces isotopes radioactifs ont une longue vie et par conséquent continue à faire du mal et c'est ce qu'on peut appeler un crime vivant puisque à partir du moment où ces mauvais gènes sont installés dans l'espèce elle se perpétue peut-être indéfiniment. Il faut parler aussi de la radioscopie, de la radiographie, de la radiothérapie, c'est-à-dire de l'usage médical du rayonnement (...) on peut encore citer l'intoxication chimique, l'intoxication médicamenteuse, il y a un certain nombre de médicaments qui ont des effets mutagènes**¹¹¹⁰ ».

¹¹⁰⁹Où *Quand Comment ? L'Avenir de l'homme*, La Une du 19/01/1962

¹¹¹⁰Où *Quand Comment ? L'Avenir de l'homme*, ibidem

Si ces discours constituent un sévère réquisitoire, c'est parce qu'ils font apparaître certains aspects de ces événements scientifiques comme très fortement pernicieux pour la race humaine. Ils soulignent tout naturellement l'idée que **seules les capacités acquises par le biologiste dans la réparation des gènes sont en mesure de résorber l'effet de ces progrès.** Les deux discours que nous venons de voir remontent à quelques années après la découverte par Watson et Crick de la structure de l'ADN, et avant l'apparition des premières applications des manipulations génétiques. Mais, dans le rapport aux progrès de la physique et de la chimie, ce retournement de la situation qu'ils induisent instinctivement en faveur de la biologie moléculaire, entre naturellement dans la structuration du discours positiviste sur les manipulations génétiques.

Porté par des scientifiques chevronnés, ce discours emporte l'adhésion de certains invités des émissions de télévision. Ainsi, dans *L'Avenir du futur* du 02/06/1980, le candidat de l'émission qui est Philippe Lamour (écrivain, avocat et pionnier de l'aménagement du territoire en France) ira jusqu'à ranger les progrès des manipulations génétiques dans les arts les plus nobles qu'il ait été donné à l'homme de connaître. Dans sa déclaration conclusive à l'émission, il considérera ce progrès scientifique comme une poésie plus expressive et plus bénéfique à l'humanité que la poésie des discours. Extrait de son discours :

Philippe Lamour, écrivain : « (...) **Si vraiment, grâce à ces progrès nous arrivons à guérir le cancer et à nous rendre, au point de vue biologique, agricole et industriel, plus indépendants à l'égard de fournisseurs sur lesquels nous n'avons pas de contrôle et qui pèse par conséquent sur notre destin en nous imposant une dépendance et qui est de plus en plus insupportable, je crois qu'on aura profondément aidé à faire progresser l'intelligence vraiment humaine dans l'interprétation de la nature. Je pense que pendant des siècles, ce qu'on appelait la culture était essentiellement littéraire, artistique. Et depuis quelques années, les progrès de la science ont été telles que, je crois demain la plus grande ampleur de la culture sera la culture scientifique. Il ne faut pas manquer cette occasion, il faut la rendre populaire, il faut que chacun puisse y accéder grâce d'une part, à un vocabulaire qui la rende consommable, digestive et d'autre part, au fait d'intéresser les jeunes, les enfants. La culture de demain si elle doit être une culture populaire, sera essentiellement une culture scientifique. Elle comporte plus de poésie vraie dans les mystères immenses de l'univers que vous découvrez peu à peu et qui vraiment apporte une poésie profonde, une poésie réelle, pas une poésie imaginative. Je me félicite que cette émission aide à dissiper des légendes et à faire de cette culture scientifique un nouvel humanisme. Ce qui est important, c'est la pédagogie que nous faisons ce soir par rapport aux téléspectateurs pour arriver dissiper des idées sommaires qui sont exploitées quelques fois de manière plus passionnelle que raisonnée.**¹¹¹¹»

Pensé comme art noble, l'enseignement des manipulations génétiques aux enfants tel qu'il nous apparaît dans le *JT d'Antenne 2* du 18/05/1981, dans l'émission *Des Livres pour nous* du

¹¹¹¹ *L'Avenir du Futur, La biologie du futur et le génie génétique*, TF1 du 02/06/ 1980

22/05/1981 ou encore dans *Question de temps* du 24/09/1979 est sans doute une des formes les plus abouties de la démarche de normalisation de l'événement.

Synthèse de la Deuxième Partie

Les trois chapitres consacrés à cette deuxième partie de l'étude ont abordé la question de l'individuation des manipulations génétiques comme événement scientifique de première importance. La découverte en 1953 de la structure de l'ADN a permis de voir autrement la vie, de créer ou de modifier celle-ci selon des objectifs fixés désormais par l'homme. En abolissant la frontière naturelle des espèces, elle a ainsi ouvert la voie à une série de manipulations extraordinaires sur le vivant. L'apparition des manipulations génétiques a suscité une posture événementialisante de l'information télévisuelle. C'est dès la fin des années 60, que la télévision perçoit la capacité du scientifique à manipuler le vivant comme un événement disruptif à fortes implications sociétales et émotionnelles. Ses discours ont, dans leur diversité, mis en exergue la distorsion de notre expérience du vivant, qui s'établit avec les manipulations génétiques. Ils ont, de manière ambivalente, apprécié le pouvoir du scientifique à interférer dans la création du vivant. Aux discours d'adhésion s'opposent des discours critiques et inquiets, qui finissent par configurer une expérience en tension et construire un horizon d'attente trouble de l'avenir des manipulations. Les doutes qui s'expriment dans les discours constituent les prémisses d'un problème à venir, mais dont on ne peut à ce stade prédire la véritable nature ni le moment d'éclosion. La portée de l'événement scientifique cautionne un discours médiatique interpellatif, injonctif et psychologisant, qui invite le téléspectateur à faire des manipulations génétiques une préoccupation personnelle, au motif que celles-ci sont au cœur de sa propre intimité.

L'étude des dispositifs qui rendent compte de l'événementialité des manipulations a d'abord mis en exergue la convergence de leurs ambitions, qui sont d'informer, d'expliquer, de faire voir et de séduire un téléspectateur pensé comme partie prenante du procès d'individuation. Leur façon d'assurer ces rôles diverge d'une émission à l'autre, suivant à la fois les cadrages énonciatifs proposés, les experts invités et les paramétrages techniques qui entrent dans la structuration de leur cadre situationnel. Ainsi, nous avons pu montrer comment, en dépit du dispositif cloisonnant de *L'Avenir du futur*, cette émission a, par l'importance quantitative et qualitative des sujets qu'elle a consacrés aux manipulations, joué un rôle considérable dans leur événementialisation et leur vulgarisation. Cette dernière fonction est assurée par un animateur qui s'en est fait le chantre, aidé par un Candide qui représente le public sur le mode de la procuration.

Aux discours dramatisants de *L'Avenir du futur*, s'opposent le ton enjoué et la conception scientifique des manipulations dans *Planète Bleue*, où l'animateur arbore en même temps le rôle de l'expert, et réduit le public à une audience statistique agissante.

L'analyse des deux émissions que *La Marche du siècle* a consacrées à l'événement scientifique montre une tout autre tendance. Le dispositif élargit l'espace des débats en introduisant dans le cadre situationnel un public mutique. Il élargit le champ des preneurs de parole en confrontant le cadrage technique porté par les experts de la biologie à d'autres cadres de référence comme l'approche théologique et philosophique. Le dialogue engagé entre ces différentes disciplines de réflexion est médié par un animateur pugnace, qui gère les débats avec austérité, s'impliquant personnellement et contredisant parfois le propos de ses invités.

Si *L'Avenir du futur* et *La Marche du siècle* ont fait du débat l'instrument de révélation de la vérité, tel n'est pas le cas pour *Question de temps*. Cette dernière a en effet privilégié l'enquête. L'édifiant documentaire qu'elle a consacré aux manipulations génétiques a mis en lumière l'existence aux Etats-Unis de publics politiques opposés à la technique. Si la parole de ces contestataires illustre bien le malaise que suscitent les manipulations génétiques, elle ne s'exporte pas en France où, comme le montre l'enquête, la question est à sa phase de théorisation. Elle met en relief trois types d'expérience publique de l'événement : sa vulgarisation, ses implications pour la souveraineté nationale et son encadrement politique.

Si la télévision a présenté les manipulations génétiques comme un événement, c'est en grande partie en raison des témoignages des experts qui ont fait l'expérience de leur disruptivité. Le deuxième chapitre de cette partie a ainsi analysé la façon dont les discours scientifiques constituaient l'événementialité des manipulations. Successivement, il a montré comment les scientifiques décrivaient les manipulations génétiques comme une rupture dans leurs méthodes d'expérimentation du vivant. Cette perception est au principe alors d'un discours très majoritairement apologétique, qui célèbre le pouvoir de domestication de la cellule vivante, échafaude et magnifie les différents champs de possibles que ce pouvoir ouvre sur le futur. C'est ainsi que nous avons montré comment l'instance scientifique idéalisait la portée des manipulations génétiques dans le domaine médical, où l'on espère guérir une diversité de maladies invalidantes. Dans le domaine agricole, où l'on promet l'avènement de plantes résistantes aux aléas de la nature et porteuses de qualités de rendements meilleurs. Dans le domaine industriel, où l'on prédit la possibilité de fabriquer des énergies, du pétrole, des bactéries dépolluantes, etc.

Ces discours optimistes prédisent souvent l'avènement d'un monde meilleur en raison de la mise en avant de l'argument de la maîtrise de la technique de la transgénèse. Contesté par certains scientifiques réticents et inquiets, cet argument est au fondement de discours promissifs positivistes, qui prophétisent un monde amélioré allant jusqu'à la possibilité de créer des surhommes. Ces possibilités extraordinaires qu'offre l'événement scientifique, suscitent

certaines angoisses et ravivent les atroces vertiges de l'eugénisme qu'a connus l'humanité au cours de la seconde guerre mondiale.

La crainte de certaines applications des manipulations génétiques a dès le départ installé les discours scientifiques dans une position défensive, de justification et de légitimation. L'analyse de ces procédés discursifs a été l'objet du dernier chapitre de cette deuxième partie. Nous y avons étudié la façon dont les manipulations génétiques étaient justifiées par une nécessité de connaître le vivant et d'agir contre les menaces qui pèsent sur l'humanité, comme la famine, la surpopulation, les maladies incurables, etc. Si l'euphorie des manipulations n'entrave pas une prise en compte de leurs dangers, cette dernière ne débouche pas non plus sur une réflexion significative concernant leurs effets associés. Les positionnements discursifs que nous avons étudiés à ce niveau illustrent bien le fait que, certains risques liés par exemple à la consommation des futurs aliments transgénétiques sont occultés. Le moratoire d'Asilomar sur les manipulations génétiques n'eut de valeur que le nom, en raison du fait que ceux qui en eurent l'initiative finirent par penser que les risques ont été exagérés.

A ces procédés de justification se mêle souvent un travail de légitimation et de normalisation, dont nous avons montré les ressorts dans la dernière partie de ce chapitre. Nos analyses ont successivement mis en exergue le travail de sublimation lexicale auquel se livrent certains discours scientifiques pour neutraliser l'effet psychologique que suscite la désignation médiatique « Les manipulations génétiques ». Si cette désignation devient le lieu d'inscription des positions antagonistes entre instance médiatique et instance scientifique, cette dernière fait appel à d'autres procédés de légitimation, qui supplée l'échec du premier. C'est dans ce sens que les procédés de l'analogie et de l'inventaire ont été analysés. Si le premier compare la portée des manipulations génétiques à celle d'autres événements comme le télescope, le second s'efforce de neutraliser les craintes en montrant que les manipulations ne sortent pas de l'ordinaire. Ce procédé vise à dés-événementialiser les manipulations en les inscrivant dans une dynamique évolutive du progrès technique, ce qui leur confère une certaine normalité. Dès lors, les craintes qu'elles suscitent sont pensées comme irrationnelles, d'autant plus qu'est mis en avant le sentiment que le scientifique maîtrise la transgénèse et a conscience des dangers qu'elle peut engendrer. Ces différents arguments sont au service d'une injonction à faire confiance au biologiste. Injonction à laquelle s'associent certaines productions médiatiques dont nous avons analysées les ressorts. L'ensemble de ces procédés vise à réhabiliter les manipulations génétiques. Comme nous l'avons montré dans le dernier point, ce travail atteint son paroxysme avec le procédé de la dédramatisation, qui a consisté chez certains scientifiques à dénigrer d'autres événements scientifiques au profit d'une exaltation des manipulations génétiques.

TROISIEME PARTIE

**L'EVENEMENT SCIENTIFIQUE SAISI A TRAVERS SES
CONSEQUENCES :**

**INDIVIDUATION EN AVAL DES MANIPULATIONS
GENETIQUES ET CONSTITUTION D'UN PROBLEME
PUBLIC DES OGM**

CHAPITRE VIII

DE L'ÉVÉNEMENT SCIENTIFIQUE A LA PROGRESSIVE CONSTITUTION D'UN PROBLÈME PUBLIC DES OGM

Introduction

C'est dans la période allant du début des années 90 à la moitié de celles-ci que naît une véritable contestation du discours scientifique positiviste sur les manipulations génétiques. Les développements extraordinaires du génie génétique poussés d'une part par la rencontre entre les modes de procréation traditionnels et la génétique, et d'autre part, par l'entrée en scène de nouveaux acteurs (industriels de l'agro-alimentaire, militants associatifs, etc.) avec l'arrivée du soja transgénique, inspirent plus de peur que d'enthousiasme d'un monde meilleur.

Cette période qui constitue le second cycle de visibilité médiatique de l'événement scientifique est donc cruciale car elle représente le moment où se réalisent ses effets les plus attendus. Deux événements focalisent l'attention médiatique et publique : la naissance de la brebis Dolly et l'arrivée du soja transgénique. Ces deux effets tangibles des manipulations génétiques sont diversement appréciés par le monde scientifique où des voix dissonantes émergent et mettent en doute les OGM alimentaires. C'est grâce à ces OGM que les manipulations génétiques tombent véritablement dans l'espace public, à la faveur aussi du décloisonnement des territoires conversationnels au sein de l'espace médiatique et du rôle joué par les publics politiques. Ainsi, de nouveaux acteurs apparaissent et surgissent de nouvelles arènes publiques.

Après avoir été, pendant longtemps, objet de discussions techniques entre scientifiques, les manipulations génétiques deviennent un sujet de société. Les discours médiatiques qui interpellaient le citoyen dans le processus de référenciation de l'événement trouvent du répondant. Avec les voix dissonantes du monde scientifique et les discours des publics politiques, on assiste à un ré-encodage du réel qui, loin de s'enthousiasmer autour du miracle des OGM, leur associe plutôt un ensemble de risques potentiels.

Ainsi, à la faveur de ces discours, un espace plus concret du *sensible* émerge et prend une surface représentationnelle importante au sein du dispositif télévisuel. L'expérience sensible de la peur des OGM, active un discours d'alerte qui incite à réviser les croyances à leur égard. Si ces discours sensibles ont pour conséquence de configurer un problème des OGM, ces derniers n'ont pourtant, à ce stade, fait preuve d'aucun effet nocif susceptible de les faire advenir comme tel. Ce paradoxe nous conduit donc à interroger, dans la première partie de ce chapitre, les procédés par lesquels le problème public est institué (I).

Dans la seconde partie, nous montrerons comment cette configuration du problème débouche sur une politisation de la question qui engage le dossier dans un avenir des plus tumultueux (II).

I- L'événement scientifique et ses applications : une postérité problématique

Dans les développements du génie génétique, le clonage de la brebis Dolly en 1996 et l'arrivée dans le même temps du soja transgénique sont un tournant décisif. Comme conséquences directes des manipulations génétiques, ils sont à l'origine de l'émergence de voix dissonantes qui transforment radicalement l'espace du sensible en convertissant les vagues appréhensions constatées jusqu'ici dans l'espace médiatique en des peurs sociales réelles.

Dolly et le soja transgénique offrent ainsi l'occasion d'avoir une compréhension globale de l'événement scientifique car, ils participent de manières différentes à son individuation. **En effet, si Dolly manifeste la grande peur de cloner l'homme, le soja transgénique représente lui, le seul sens de l'événement scientifique qui se constitue en problème public.** Cette distinction est fondamentale dans la mesure où, il est nécessaire de comprendre que ce ne sont pas tous les sens de l'événement scientifique qui sont contestés, mais exclusivement celui de l'abolition des barrières entre espèces végétales et animales destinées à la consommation, donnant le pouvoir de conférer à une plante un gène spécifique issu d'une autre espèce. En clair, la capacité à produire des médicaments par manipulation génétique n'est par exemple nullement contestée par les publics politiques¹¹¹². Il nous semble donc plus approprié de soutenir l'idée **qu'un problème public s'est ici constitué à partir d'un des sens créés par l'événement, et non l'événement dans sa globalité est devenu un problème public.** Partant, il est donc question de montrer, dans la suite de cette recherche, **comment on en vient à requalifier l'événement scientifique et à contester son apport dans le domaine alimentaire.**

¹¹¹²L'exemple de ce discours du porte-parole d'*UFC Que choisir*, extrait de l'émission *Gaia* du 03/03/1997 est une bonne illustration. Jean Paul Geai : « **Les consommateurs ne refusent absolument pas toute la recherche qui se fait autour de ces produits manipulés génétiquement. Simplement, on demande en ce qui concerne l'alimentation des êtres humains, qu'il y ait des précautions, qu'on s'entoure du maximum de sécurité pour ne pas que dans cinq ans, on soit confronté à des problèmes comme par exemple le problème de la vache folle. Les consommateurs sont parfaitement conscients que la recherche dans ce domaine-là doit être poursuivie, et notamment parce qu'elle ouvre de grandes perspectives dans le domaine médical**

8.1.1- Dolly ou la peur d'une « science sans conscience »

Née en Juillet 1996, Dolly est, télévisuellement présentée¹¹¹³, comme le fruit de la rencontre explosive entre les modes procréation traditionnels et les manipulations génétiques. Seulement, le normal s'arrête-là. Parce que Dolly n'est pas le résultat d'une manipulation génétique ordinaire effectuée sur un animal à bas-âge. Elle est une manipulation réalisée sur un animal adulte. Si l'annonce de cette naissance intervient quelques mois plus tard, son retentissement n'en est pas moins énorme. L'émoi et la grande peur qu'elle suscite sont parfaitement à la hauteur du spectaculaire qu'elle représente. Dolly renverse en effet les principes fondateurs de la reproduction car elle met au jour une nouvelle forme de création des espèces. Plus de reproduction sexuée et plus de procréation. Avec Dolly, il s'agit en fait de la simple duplication d'un animal existant, un copier-coller. Avec elle, on comprend alors que c'est la fonction sexuelle de la reproduction qui devient singulièrement inutile¹¹¹⁴. Car en plus de supprimer l'aléatoire de la nature, Dolly bouleverse et remet en cause systématiquement les principes traditionnels de la reproduction et de la filiation. Elle pose vite la question de savoir si au nom d'une volonté de résoudre les problèmes récurrents de stérilité humaine, l'on peut ou l'on doit favoriser une reproduction asexuée des êtres. Que deviendraient alors les notions de parenté, de filiation, d'embryons humains si jamais la technique appliquée à Dolly était légitimée ? Autant de questions qui font apparaître au grand jour le vertige des manipulations génétiques.

¹¹¹³ La précision est importante car si de nombreux scientifiques vont dans ce sens, sur le plateau de *C'est à suivre* du 24/02/1997, Jacques Testart et Axel Khan feront remarquer que Dolly est plutôt le fruit d'une manipulation biologique.

¹¹¹⁴ Cette inutilité d'une sexualité reproductive est un des sens rendu concrets par Dolly. Le bioéthicien Arthur Caplan parlait ainsi de son application à l'homme : « Fabriquer des enfants sexuellement deviendra rare [...] De nombreux parents sauteront sur la chance de faire leur enfant plus intelligent, plus adapté et plus agréable à voir. Les considérations éthiques seront dépassées par la prise de conscience de ce que la technologie fait pour de meilleurs enfants. Dans une société de marché exaltant la compétition, les gens voudront donner à leurs enfants un avantage. Ils seront petit à petit habitués à penser qu'un avantage génétique n'est pas si différent d'un avantage d'environnement » Source : <http://abcnews.go.com/ABC2000/abc2000living/babies2000.html>. Cité par <http://www.ogmdangers.org/enjeu/philosophique/document/citations.htm>. Version du 14/06/2015

Dans *Libération*, Jean Baudrillard, écrira ces phrases extrêmement saisissantes : « On va pouvoir cloner de plus en plus de moutons et fabriquer ainsi de plus en plus de farines qui alimenteront de plus en plus de vaches folles. Mais l'analogie va plus loin : le clonage est lui-même une forme d'épidémie, de contagion, de métastase de l'espèce saisie par la reproduction à l'identique et la prolifération à l'infini, au-delà du sexe et de la mort. **L'événement capital est dans la liquidation de la reproduction sexuée et, par voie de conséquence, de toute différenciation et de tout destin singulier de l'être vivant. La plus grande révolution dans le règne du vivant, le passage de la démultiplication indifférenciée, protozoaire et bactérielle, de l'immortalité des êtres monocellulaires à la reproduction sexuée et à la mort imprescriptible de tout être individuel, nous sommes en train, par les voies paradoxales de la science et du progrès, de l'annuler purement et simplement au profit de la monotonie biologique du règne antérieur, de la perpétuation d'une vie minimale et indifférenciée, dont nous avons peut-être gardé la nostalgie.**» BAUDRILLARD, J., *Enquête sur les manipulations génétiques : le clone, un crime parfait*, Libération du 17 Mars 1997

Qu'ils soient portés par les médias ou sélectionnés par eux, les discours dont fait état le corpus, sont profondément marqués par une peur grave, car cette brebis clonée fait naître la conscience et la certitude quant aux possibles de l'événement, portés dès sa naissance par les discours transhumanistes évoquant la possibilité du surhomme. En effet, Dolly fait craindre la perspective du clonage de l'homme car elle « booste » la réalisation de certains fantasmes de puissance au regard de la trop grande proximité génétique entre l'homme et la brebis. Conséquence : les manipulations génétiques deviennent une préoccupation des acteurs politiques au plus haut niveau. Les réactions internationales ne se font pas attendre. Dans sa réaction extraite du JT de TF1 du 29/04/1997, Jacques Chirac déclare ainsi que :

- « **Le véritable enjeu sur l'immédiat** se situe sur le plan international. Si le clonage est clairement interdit en France, le problème essentiel est **qu'il soit interdit partout dans le monde**¹¹¹⁵ »

Les discours des journalistes sont aussi empreints de gravité et d'émotion. Dans *L'Envoyé Spécial* du 19/06/1997, la description de la peur que génère Dolly est remarquablement saisissante. Extrait :

- Bernard Benyamin, présentateur plateau : « L'amour, nous allons en reparler avec le deuxième reportage de ce soir. **Jusqu'à présent, on pensait pour qu'un bébé naisse, qu'on avait besoin d'un père et d'une mère. Le 26 février dernier cette donnée scientifique était sérieusement ébranlée avec la naissance de Dolly, la première brebis clonée dans l'histoire de l'humanité, le plus grand événement depuis que l'homme avait marché sur la lune.** Nous avons voulu savoir pourquoi Dolly était unique, pourquoi sa naissance avait bouleversé tous les milieux scientifiques, pourquoi elle soulevait tant d'interrogations chez les philosophes ?¹¹¹⁶ »
- Voix off : « (...) **Dès le 27 au matin, le virus Dolly vient frapper l'ensemble de la presse internationale. En moins d'une semaine, la brebis va occuper la une de tous les quotidiens et hebdos de la planète. Une vague, une déferlante sans précédent.** Et qu'en apprend-t-on ? Que les bons vieux spermatozoïdes ne servent plus à rien, que Dolly ressemble plus étrangement à un loup qu'à une brebis, **mais en fait, on apprend d'abord et surtout, c'est une première pour une brebis, que Dolly fait peur, terriblement peur aux hommes** (...) Même la très sage assemblée européenne subit à son tour **l'onde de choc. On y voit des députés verts, blancs de peur, mais on sent qu'ils peinent à désigner un coupable même en cherchant celui qui a l'habitude pour tout expliquer quand ça va mal. Il ne manquait plus alors que la condamnation des grands de ce monde contre la désormais effrayante Dolly et le tableau des terreurs était complété jusqu'à la maison blanche. En moins de trois jours, l'entreprise de diabolisation s'achevait**¹¹¹⁷ »

Dans le discours de cadrage, la naissance de Dolly est perçue comme le plus grand événement après le passage de l'homme sur la lune. Le reportage qui le suit, décrit dans des termes forts la peur que suscite cet événement. Les mots « *vague, déferlante, peur, terriblement peur, blancs de peur, terreur, l'onde de choc*, etc. », font **effet de gradation et relèvent du champ lexical du cauchemar**. Ce discours médiatique est hautement spectacularisant. Les termes qu'il mobilise mettent en relief la soudaine et exceptionnelle montée du curseur émotionnel autour des

¹¹¹⁵JT TF1 du 29/04/1997

¹¹¹⁶*Envoyé Spécial, Le choix de Dolly*, France 2 du 19/06/1997

¹¹¹⁷Ibidem,

manipulations génétiques. On passe en effet des vagues malaises des années 70-80 à des peurs réelles traduites dans les termes de panique, de crispation et de consternation. Le discours de Chirac qui parle d'enjeu planétaire et immédiat est tout à fait éclairant. Ainsi, avec Dolly, les vagues appréhensions des manipulations génétiques prennent un relief tout particulier. Car si la brebis fait tant peur, c'est parce qu'elle est perçue par certains comme l'ultime frontière menant à l'homme à être désormais franchie par les manipulations génétiques dans leur processus de domestication de la cellule vivante qui est passé de la bactérie à l'animal. Or, ce qu'oublie ce discours, c'est que l'application à l'homme des techniques de manipulation génétique a déjà été tentée dans les années 70, comme nous le montrons dans le chapitre V, ainsi qu'en 1993. Au cours de cette dernière année, des scientifiques américains avaient annoncé avoir cloné des embryons humains morts, n'ayant donc aucune chance de donner naissance à une vie. Les discours médiatiques et politiques qui se sont exprimés à l'époque furent aussi particulièrement consternés :

- Dans *Repères* du 31/10/1993, Voix off : « ça y est. Les chercheurs y sont parvenus. Ils sont entrés dans le sanctuaire, celui qui depuis l'aube de l'histoire de l'humanité préservait l'identité, la personnalité, le caractère unique de chacun d'entre nous. Deux chercheurs américains Jerry Rawl et Bob Steinmann ont brisé le tabou comme on avait brisé les tables de la loi. Désormais par le procédé du clonage, on pourra recopier les enfants, des tyrans fous pourraient-ils produire des armées de génie ou de crétins ? Comment évitera-t-on désormais la prolifération des clones ?¹¹¹⁸ »
- Dans le JT d'Antenne 2 du 26/10/1993, Bruno Masure, présentateur plateau : « **Emoi dans** la communauté scientifique internationale. Une équipe de chercheurs américains a en effet réussi une expérience de clonage de cellules d'embryons humains. Une expérience qui pose bien des questions en termes d'éthique ou de morale. » Le Vatican parle « d'une histoire **horreur qui humilie l'humanité toute entière.**¹¹¹⁹ »
- Dans « *L'Heure de vérité* 25/10/1993 » : François Mitterrand, Président de la République : « Je sais bien ça se pratique déjà pour les végétaux et pour les animaux. Dans certains cas, certains grands médecins, certains grands chercheurs recommandent cette méthode pour permettre à des femmes d'avoir des enfants. Mais sous la forme qu'elle présentée, possibilité d'avoir comme vous dites une série de copies d'individus à l'identique, **moi personnellement ça m'effraie. Je ne peux même pas supporter cette idée. Peut-être, je suis en retard sur le progrès, en tout cas sur le progrès scientifique, certainement. Sur le progrès moral, je crois je serai plutôt en phase. Je trouve ça insupportable. (...) Mais vraiment que l'on puisse fabriquer par centaines ou par milliers ou par dizaine de milliers le même personnage, ça me paraît ressembler de plus en plus aux romans de sciences fiction qui nous paraissent les plus effrayants, je pense au Meilleur des Mondes d'Aldous Huxley. Je pense que si l'humanité devait aller vers là, ce serait une terrible régression**¹¹²⁰. »

Ainsi, Dolly, par le fait d'être une créature modifiée et surtout vivante, ne fait que réactualiser et accréditées les peurs ressenties à cette occasion d'une technique qui sera inévitablement pervertie par certains hommes de sciences peu attentifs aux questions éthiques que posent leurs pratiques. Cela explique pourquoi, les discours sur les manipulations génétiques ne sont pas exclusivement des discours de la science, c'est aussi et surtout des discours sur la science et ses

¹¹¹⁸*Repères*, F3 du 31/10/1993

¹¹¹⁹ JT Antenne 2 du 25/10/1993

¹¹²⁰*L'heure de vérité*, F2 du 25/10/1993

orientations. Ce sera une des grandes raisons de la pénétration des discours profanes dans l'espace télévisuel à propos des OGM.

Si Dolly nous permet de nous rapporter à nous-mêmes et de juger de l'utilité de la transposition de la technique qui l'a fait naître à l'homme, elle a divisé le monde scientifique. Pour certains, elle exacerbe les fantasmes des manipulations et incarne une affreuse dérive. Pour d'autres, au contraire, Dolly est un des ressorts de l'impératif de connaissance. Elle constituerait en effet, une avancée fondamentale dans la compréhension de la différenciation des gènes d'un animal, car à travers elle, on peut savoir comment remodeler le noyau cellulaire et permettre de fabriquer pour l'homme, par exemple, des cellules thérapeutiques de remplacement¹¹²¹. Axel Khan dira ainsi, rétrospectivement,

- **« C'est une vraie prouesse technologique. C'est un progrès important. Il est insuffisant de dire que cela permet de voir le jour où l'on greffera comme ça sans difficultés les organes de cochons à des personnes qui en ont besoin¹¹²² »**

On retrouve là une réactualisation de la conception mécaniste du vivant qui fait du corps humain un réservoir de pièces détachées qu'il suffirait de comprendre, de recréer et de recomposer pour conférer la vie ou résoudre certaines infirmités. C'est ce raisonnement qui est poussé à son paroxysme par les défenseurs de la transposition de la technique à l'homme. Dans le documentaire d'Arte, *Biotechnologie : le nouvel eldorado* (19/05/1998), Lori Andrews du Chicago Kent College Law¹¹²³ dira en effet que Dolly a changé la façon de voir des scientifiques en agrégeant des adeptes résolument convaincus que la responsabilité et les attributions de la science sont de permettre au monde de vivre mieux. Ainsi, la possibilité montrée à travers Dolly de dupliquer des êtres vivants pourvus de certaines qualités recherchées, devrait pour certains être promue comme stratégie d'amélioration du monde. La brebis écossaise devient ainsi symptomatique de l'idée que des fantasmes lointains et archaïques peuvent désormais être rigoureusement satisfaits par la technique.

Certains scientifiques « extravagants » comme Richard Seed et Randy Wiker, fondateur du front uni pour le droit au clonage, ont développé dans ce sens l'idée que la technique appliquée à Dolly est un mode de reproduction comme un autre. Et à ce titre, la légalité consisterait, selon

¹¹²¹C'est cette vision que développent les généticiens Axel Khan et Jean Paul Renard dans une émission radiophonique portant sur les conséquences de Dolly. *Les Horizons ouverts par Dolly*, France Culture du 12/04/1997

¹¹²²JT (20h) France 2 du 04/01/2002

¹¹²³Lori Andrews : « *Mon opinion, c'est que les scientifiques ont profondément changé dans leur façon de voir le clonage depuis la naissance de Dolly. Avant, ils disaient tous on ne devrait pas le faire. Maintenant je connais au moins une douzaine de docteurs Seeds dans les cliniques de fécondation artificielles de ce pays, qui s'y intéressent, mais qui n'iront pas l'annoncer à la télévision.* » *Biotechnologies : Le nouvel eldorado*, Arte du 19/05/1998

eux, à donner à chacun les mêmes libertés de reproduction. Cette revendication est un des principes fondateurs de l'organisation Clonaid affiliée au mouvement des raéliens. Sa directrice, Brigitte Boisselier, dira ainsi dans *Faut-il avoir peur de la science*, (Arte, 08/10/2002) :

- « Je crois que le choix d'un mode de reproduction est un droit fondamental. Si vous voulez mélanger vos gènes avec un compagnon pour avoir un bébé ou bien même acheter des ovules ou du sperme, c'est votre droit. Mais c'est aussi notre droit de choisir le clonage. Je pense que nous avons suffisamment de connaissance pour expérimenter le clonage humain¹¹²⁴. »

Pour revenir à Seed et Wiker, il est évident que ces scientifiques baignent dans un fantasme d'immortalité doublé d'immenses délires de performance. Le discours que prononcera Seed dans cette même émission est particulièrement édifiant :

- Richard Seed : « L'ambition de ma vie était de faire le premier clonage humain. Après avoir fait le premier clone, j'aurais ouvert une clinique de clonage humain comme une clinique de fécondation in vitro, puis j'aurais monté une chaîne de cliniques dans le monde entier. Je ne vais pas laisser tomber parce que je ne suis pas le premier (...) Aujourd'hui, au troisième millénaire, nous allons enfin comprendre la vie et la contrôler un point c'est tout. Vous savez vivre cent ans, ce ne sera rien. Les gens vivront cinq cents ans minimum et tout cela grâce à la régénérescence qui est aujourd'hui théoriquement possible mais pas encore réalisée. (...) et quand je parle de régénérescence, je parle vraiment de fontaine de jouvence, c'est-à-dire de transformer un homme de soixante ans en un homme de vingt-quatre. Ecoutez-moi bien, il n'y a rien que l'homme ne puisse faire. L'homme est capable de tout. Regardez-moi bien, l'homme est capable de tout. (...) La mort est programmée. La mort est nécessaire pour l'évolution. Naître, se reproduire, mourir, ça c'était avant, mais plus maintenant. Plus maintenant.¹¹²⁵ »

Si Seed et Wiker apparaissent aux yeux des autres¹¹²⁶ comme de parfaits illuminés, les deux pensent tout le contraire, car ils épousent l'idée qu'on ne peut arrêter le progrès. Wiker soutiendra ainsi que le plus bel hommage qu'on puisse rendre à Lady Diana serait de la cloner. De son côté, Seed fera cette déclaration officielle aux allures d'une prophétie redoutable :

- « J'aimerais faire une déclaration officielle en ce qui concerne le premier clone humain. Si ce n'est pas moi, ce sera un autre. Si ce n'est pas maintenant, ce sera plus tard. Si ce n'est pas ici, ce sera ailleurs. Tout ce qui peut être fait s'accomplira. Il est impossible d'arrêter la science¹¹²⁷ ».

A la lumière de ces discours, il apparaît que le plus grand défi des adeptes du clonage humain, revigorés par la fabrication de Dolly, est de changer les mœurs et les standards sociaux. Ce travail de production de nouveaux standards normatifs, aussi improductif qu'il puisse paraître, passe par la banalisation de la technique et par sa considération comme une technique de reproduction semblable à toutes les autres. Comme nous le verrons dans les parties qui suivent,

¹¹²⁴Théma, *Faut-il avoir peur de la science*, Arte du 08/10/2002

¹¹²⁵Théma, *Faut-il avoir peur de la science*, Arte du 08/10/2002

¹¹²⁶Biotechnologies, *Le nouvel eldorado*, Arte du 19/05/1998

¹¹²⁷Biotechnologies, *Le nouvel eldorado*, Arte du 19/05/1998

c'est bien ce refus de considérer la technique transgénique comme une technique ordinaire qui est au cœur de la configuration du problème public des OGM.

8.1.2- La progressive mise en cause des OGM alimentaires. Les alertes télévisuelles sur le goût ou la télévision comme instance d'expérimentation. L'exemple de « Savoir Plus »

La période séparant la crise de Dolly et la constitution du problème public des OGM est brève. C'est en novembre 1996, qu'éclate officiellement le problème des OGM alimentaires avec la perspective de l'arrivée du soja transgénique sur le marché européen. Pour mieux comprendre cette constitution du problème, il faut revenir au début des années 90. On se souvient que *La Marche du siècle* de 1990 consacrée aux manipulations génétiques avait fait état, dans un de ses sujets de débat, d'un risque de monopolisation du vivant dans l'avenir.

Au cours des années 1992-1993, l'éventail du risque des aliments transgéniques s'élargit avec les alertes médiatiques concernant le goût. Celles-ci sont exclusivement portées par deux grandes émissions de l'époque : *Envoyé Spécial* et *Savoir Plus*, qui évoqueront pour la première fois l'expression « tomate transgénique ». Présentée comme tomate de l'avenir, elle suscite une vaste interrogation voire de franches réserves sur son goût, comme en témoigne cette présentation d'*Envoyé Spécial* lançant l'enquête sur « la tomate transgénique » :

- Bernard Benyamin, présentateur de l'émission : « On change complètement de registre avec le deuxième reportage de ce soir, et nous vous amenons au royaume des **légumes transgéniques**. Ne faites pas la grimace, ils existent déjà et ne vont pas tarder à envahir vos assiettes dans la mesure où ils sont insensibles aux maladies et pourrissent moins vite. Les américains vont du reste pouvoir en croquer dès cet automne, la tomate transgénique mise au point par des jardiniers en blouse blanche arrive sur le marché et **préfigure** ce que nous mangerons certainement à la fin du siècle. **Le problème, c'est le goût. C'est même là, le grand défi des aliments du futur.** Décidemment, il est loin le temps des petits plats mijotés par nos grands-mères. Une tendance qui ne risque pas de s'arranger dans les années à venir. C'est le goût du futur. Un reportage de Anne Morin et Xavier Thierry de l'Estrade¹¹²⁸ »

C'est en 1992 que cette alerte sur le goût de la tomate transgénique prend naissance. L'émission *Savoir Plus* du 04/11/1992 ouvre la réflexion en intitulant son émission « *L'Assiette de l'an 2000* ». Tournée en plateau en présence d'un public actif, le dispositif de l'émission se distingue par sa configuration scénographique qui le laisse apparaître comme une **arène d'expérimentation et d'évaluation du goût**.

¹¹²⁸*Envoyé Spécial, Le Goût du futur*, France 2 du 10/06/1993



(Plateau de *Savoir Plus*)

La disposition d'une population diversifiée de tomates sur l'espace du spectacle et le fait que les publics sont invités à goûter les différents produits qui leur sont fournis en disent long sur cette volonté **d'instituer le dispositif comme instance de jugement**. Cet effet de sens est à la fois renforcé par le statut socio-professionnel des invités et les postures engagées de l'animateur de l'émission. Au niveau des invités, on note la présence de Pierre Tcherna (animateur télé), Alfred Conesa (agronome, et Président d'Agropolis), Jacques Puisais (Président de l'Institut du Goût) et Philippe Desbrosses (docteur en environnement et agriculteur écologiste). La diversité des profils discursifs indique une volonté de susciter un débat contradictoire par la confrontation d'acteurs défendant parfois des intérêts divergents. La configuration de l'espace interlocutif structure dès le départ un mode de gestion des échanges apparenté à un arbitrage entre des positions supposées antagonistes. Deux mini reportages contribuent à matérialiser cette vision. Le premier porte sur la fabrication en laboratoire des tomates transgéniques. Ce reportage insiste sur leur taille, fermeté et résistance. Le second aborde la culture écologique des tomates. Il investit la serre de Philippe Desbrosses, invité de l'émission. Dans ce reportage, ce dernier montre les diverses espèces de tomates qu'il cultive et magnifie la variété des goûts que celles-ci offrent au consommateur, comme le prouve cet extrait de ses propos :

- « **On a 250 variétés de tomates**, je vous assure que la visite est assez fabuleuse parce que chacun veut goûter, et on a deux heures dans une serre parce qu'on veut goûter à toutes les tomates. **On va de surprise en surprise**, étant donné que là **les saveurs sont complètement différentes d'une saveur à l'autre. Vous avez des goûts acidulés, musqués, ou des textures un peu plus farineuses ou des textures très crémeuses qui ont un peu la structure, le goût du beurre.**¹¹²⁹ »

Si Desbrosses déplore l'absence de certaines variétés de tomates du catalogue officiel des espèces autorisées à la vente, la fin du reportage épouse complètement sa vision :

- Voix off : « **malheureusement sur notre marché, tout entier organisé pour des produits normalisés et standardisés, ces tomates oubliées ne trouvent leur place ni sur les étalages, ni dans les règlements.**¹¹³⁰ »

¹¹²⁹*Savoir Plus, L'Assiette de l'an 2000, France 2 du 04/11/1992*

¹¹³⁰*Savoir Plus, L'Assiette de l'an 2000, France 2 du 04/11/1992*

L'intérêt de ces deux reportages est de montrer un double cadrage de la question du goût des tomates. Le goût standardisé du transgénique et le goût diversifié du naturel. Cette mise en parallèle des deux tendances de production, renforcée par la présence sur le plateau d'acteurs censés les représenter (Alfred Conesa agronome et chercheur Inra et Philippe Desbrosses écologiste), confère à l'arbitrage de l'animateur, François de Closets, une autre portée. Celui-ci, subjugué par la diversité des espèces de tomates et des goûts montrés par Philippe Desbrosses, va vite prendre parti pour l'écologiste. Ce qui le conduit à alerter sur la disparition programmée de certains goûts. Observons cet énoncé de l'animateur :

- « C'est quand même incroyable, lorsqu'on a des produits de qualité, il y a quand même des lobbys derrière toute cette réglementation qui sont là pour empêcher qu'ils apparaissent sur le marché. **Il faut le dire. On doit avoir deux ou trois goûts banalisés et standardisés, point final.** Qu'est-ce que vous en pensez, vous qui dirigez l'institut du goût. (...) Actuellement Monsieur Desbrosses les cultive. On a l'impression des espèces en voie de disparition parce qu'elles ne correspondent plus aux lois du marché. Et **c'est des goûts et des saveurs qui vont disparaître. Il faut le dire.**¹¹³¹ »

L'injonction de l'animateur que l'on retrouve à la fin de cet énoncé, va ainsi activer une suite de discours accusateurs dans lesquels, montrant du doigt son invité Alfred Conesa, il renvoie l'instance scientifique à sa responsabilité. Observons ces énoncés :

- « **Vous scientifiques ! Vous scientifiques !** Vous trouvez que c'est formidable d'avoir ces diversités de goûts. Mais vous savez bien très bien que le système dans lequel on se trouve fait que **tout ça va être éliminé au profit de trois goûts à haut rendement ?** »
- « Monsieur Conesa ! au fond de vous-même, on a l'impression que vous partagez un peu cette vision humaniste de ce qu'il faudrait faire. Et que vous savez très bien qu'en réalité, l'utilisation de vos recherches ira exactement dans l'autre sens. **Vous croyez que les tomates transgéniques vont finir par être aussi bonnes que les tomates que nous avons-là ?**¹¹³² »

La diversité des espèces de tomates et des goûts disposée sur le plateau se révèle avoir une grande force persuasive dans la mesure où, leur expérimentation par les invités les conduit tous à tenir le même discours d'alerte sur les dangers qu'aurait une tendance à uniformiser le goût dans quelques espèces du légume en question¹¹³³.

¹¹³¹Savoir Plus, *L'Assiette de l'an 2000*, France 2 du 04/11/1992

¹¹³²Savoir Plus, *L'Assiette de l'an 2000*, France 2 du 04/11/1992

¹¹³³Jacques Puisais, Président de l'institut du goût dira ainsi : « Non non !!! **Ce serait très grave si on allait jusque-là.** Regardez toutes ces tomates ! Ça joue, c'est souriant. Quand vous les goutez, non seulement il y a la saveur, etc. mais il y a surtout la persistance en bouche. La première qu'on a goûtée, elle était brève dans son discours, elle s'arrêtait. Tandis que toutes ces tomates, elles restent en bouche. » Et Alfred Conesa, Président d'Agropolis de Montpellier dira que c'est la pression du consommateur qui déterminera l'avenir de ces aliments transgéniques, avant de rajouter : « (...) **moi je suis tout à fait d'accord pour dire qu'il faut conserver cette variété et ce catalogue.** »

8.1.3- Envoyé Spécial : de l'expérimentation du goût au récit miniaturisant du futur problème des OGM

Si le cadrage proposé dans *Savoir Plus* diffère un peu de celui que l'on rencontre dans le document d'*Envoyé Spécial* diffusé sur F2 le 10/06/1993, la dimension expérimentale reste la même. Au cœur du reportage se trouve en effet le même questionnement sur le goût des tomates transgéniques et la disparition de certaines variétés. L'enquête investit différents lieux géographiques. Elle s'ouvre ainsi sur un marché « parisien » où la journaliste demande à un vendeur s'il est au courant de l'existence des tomates transgéniques. Elle se poursuit dans deux autres pays différents. Aux Pays-Bas d'abord, où la société Van der Have produit des plantes transgéniques qu'elle espère introduire sur le marché européen en l'an 2000. Aux Etats-unis ensuite, où la question du goût est proprement abordée. C'est à ce niveau que le dispositif expérimental que met en place l'émission se manifeste. En effet, pour juger du goût de la tomate transgénique du futur, la journaliste a, dans une **optique expérimentale**, apporté deux tomates transgénique et conventionnelle au restaurateur Roland Passot. Lorsque celui-ci goûte à leurs saveurs, son discours est tranché :



- « très peu de goût, très farineuse. (...) (comparaison entre les deux ?) Le jour et la nuit. Définitivement, c'est une tomate (naturelle) qui a beaucoup plus de goût, beaucoup plus juteuse, qui a une bonne acidité, (...). **Ça (tomate transgénique) non ! je pense que c'est dommage que la science se consacre à jouer le bon dieu. Je pense qu'on devrait se consacrer à faire d'autres choses qu'à développer des tomates artificielles.** »

Dans la logique de l'alerte sur le goût, la question de la disparition de certaines variétés d'espèces est mise en exergue par une voix scientifique dissidente, celle de Michel Somville. Interrogé par l'émission, il souligne que :

- « les biotechnologies **induisent aujourd'hui une raréfaction de la biodiversité**. C'est clair. Pourquoi ? Alors la première raison, c'est qu'on ne va choisir que les plantes qui sont aujourd'hui de biens de consommation courants. Et puis parmi ces espèces-là, on va choisir les espèces qui sont les plus facilement manipulables. Donc on induit un filtre, et automatiquement, on ne gardera que celles qui ont été le mieux manipulées. Sans tenir compte éventuellement les caractéristiques d'autres plantes qui, elles, pourraient avoir un effet positif sur l'alimentation, sur la santé des gens, mais qu'on n'utilisera tout simplement pas parce qu'elles n'étaient pas d'accès immédiat à la génétique.¹¹³⁴ »

La richesse de l'enquête d'*Envoyé Spécial* réside sans doute dans le fait qu'elle apparait en 1993 comme un tableau miniaturisé du conflit des OGM à venir. Cet effet de sens nous est induit par la mise en ordre des différents éléments qui individuent la question de la tomate

¹¹³⁴*Envoyé Spécial, Le Goût du futur, France 2 du 10/06/1993*

transgénique. En effet, l'enquête montre par-delà la question du goût, les ambitions affirmées de la société américaine Calgène, productrice de la tomate transgénique, et celle hollandaise, Van der have, engagée dans la culture des plantes transgéniques. Les espoirs de cette dernière sont douchés par les destructions de plantes dont elle est victime de la part de groupes d'activistes anonymes et agissant nuitamment. Ce phénomène n'est pas sans rappeler les actions de fauchage volontaires que connaîtra la France à partir de la fin des années 90. Cette ressemblance symbolique et prémonitoire est d'autant plus grande que l'enquête donne aussi la parole à Yves Manguy, agriculteur appartenant à la confédération paysanne qui, exprimant son refus des plantes hybrides dont les propriétés sont aussi constitutives des OGM à venir, rejette l'idée de suivre le chemin tracé par les scientifiques et les industriels. Son discours est édifiant :

- « (...) **on veut nous interdire de reproduire notre semence alors que ça c'est un droit qui remonte à la nuit des temps pour les paysans. C'est eux qui ont permis jusqu'ici la reproduction de toutes les plantes que nous connaissons. Alors nous pensons qu'aujourd'hui, laisser faire ça à quelques firmes, beh, nous disons non !!!**¹¹³⁵ »

Ainsi, de manière très symbolique, l'enquête d'*Envoyé Spécial* dresse un portrait en miniature du conflit politique qui prendra naissance en France à partir de 1996. Seulement, cette représentation reste ici entièrement gouvernée par la question de l'affadissement du goût, comme en témoigne ces dernières phrases du reportage de l'enquête :

- Voix off : « la bataille pour le contrôle des semences aura-t-elle lieu ? les risques de monopole commercial de quelques gros semenciers sont bien réels. Face aux Etats-unis, des firmes françaises sont dans la course, malgré une réglementation beaucoup plus contraignante. Il faudra attendre plusieurs années avant de découvrir les aliments qu'elle nous prépare. Mais déjà, quelques scientifiques se préoccupent de leur saveur. A l'Inra par exemple, on cherche à créer les arômes de demain en maîtrisant ceux d'aujourd'hui. **Car finalement, la qualité première d'une tomate est-elle de ne pas pourrir ou d'avoir bon goût ?**¹¹³⁶ »

Si l'émission poursuit la même démarche expérimentale que *Savoir Plus*, elle s'en distingue à la fois par la dimension symbolique que nous venons de voir, et par le fait d'ouvrir les OGM alimentaires à l'expression d'un discours profane à l'échelle de la France. Bien que ce discours reste très limité au vendeur interrogé au début de l'enquête, sa portée est significative dans le travail médiatique qui consiste à décloisonner l'espace des discours sur les manipulations génétiques.

¹¹³⁵*Envoyé Spécial, Le Goût du futur*, France 2 du 10/06/1993

¹¹³⁶*Envoyé Spécial, Le Goût du futur*, France 2 du 10/06/1993

8.1.4- *Quand les manipulations génétiques tombent dans l'espace public : émergence des publics politiques et nouvel cadrage médiatique des aliments transgéniques*

Entre 1993 et 1994, l'arrivée sur le marché américain et anglais des premiers aliments modifiés cristallise l'attention de la télévision qui, à travers le document d'*Envoyé Spécial*, arpente les travées des marchés locaux pour recueillir l'avis d'un vendeur sur les techniques de manipulations génétiques appliquées aux aliments. La volonté d'élargir les prises de parole au consommateur directement concerné par cette nouvelle se concrétise en 1995 et 96 avec deux grandes émissions qui sont *Zone interdite* et *Nimbus*. En mars 1995, l'émission d'M6 *Zone Interdite* met en visibilité le militant de Greenpeace Arnaud Apoteker. Celui-ci est filmé dans un marché en France où, s'approchant des acheteurs, il informe de l'existence des plantes transgéniques. Ce dialogue qui se met en place entre le militant, une acheteuse et son vendeur est édifiant :



- Se rapprochant de l'acheteuse, Arnaud Apoteker dit : « Là, les plantes mutantes, on en vend maintenant aux USA hein. »
- D'un geste indifférent, l'acheteuse répond : « ce n'est pas étonnant ! des bêtises toujours il y en aura ! ».
- Le vendeur, réplique au militant de Greenpeace : « des tomates pour qu'elles soient fermes ? c'est très bien ! les clients veulent toujours des tomates fermes. Maintenant les clients veulent des tomates bien mûres, bien fermes. C'est le client qui veut ça ! Si ça les satisfait, moi je suis pour hein ! »

Si l'objectif de faire passer la nouvelle de l'existence des plantes transgéniques est accompli, les réponses des interlocuteurs sont sans doute loin de correspondre aux attentes du militant dont le discours vise essentiellement à prospecter l'avis du consommateur et surtout à l'alerter. C'est ce que montre cet extrait :

- Arnaud Apoteker, coordinateur Greenpeace : « **D'ici quelques années, on risque d'avoir tous ces produits modifiés** avec des gènes divers introduits dans le génome de tous ces fruits et légumes qu'on voit ici. Ces plantes génétiquement modifiées sont véritablement un danger pour l'environnement. On peut mettre dans ces plantes des gènes de n'importe quoi aussi bien de résistance aux herbicides que de poissons pour éviter le gel et même des gènes humains à la limite. Donc **c'est un danger de modifier complètement tous les écosystèmes. On a du travail à Greenpeace. Ça va effectivement de faire en sorte que ces plantes n'arrivent pas sur le marché.**¹¹³⁷ »

Ainsi, dès 1995, en donnant la parole à Greenpeace, la télévision fait état de l'existence en France d'un discours contestataire porté par un **public politique aux caractéristiques assez**

¹¹³⁷Zone Interdite, M6 du 05/03/1995

atypiques dans la mesure où celui-ci est **un public qui préexiste au problème**. Un collectif *a priori* pour le dire comme Kauffmann. *Zone interdite* montrera l'existence de ce public dans ses œuvres à travers les barricades qu'il érige sur le site de Colmar en protestation contre la culture sur ce champ d'un maïs transgénique.



Les choses semblent donc aller beaucoup trop vite. Mais ce qui nous intéresse à ce stade de l'analyse, c'est l'idée que la mise en visibilité de cette parole et action contestataires françaises, agit en miroir avec celle que l'émission a montrée au début du reportage présentant des militants de Greenpeace manifestant en Amérique devant une usine de Monsanto. L'effet de contagion saisit ainsi une France où l'urgence consiste, à la fois à informer le public, recueillir sa réaction et agir sur le terrain.

C'est dans cette perspective que s'inscrira l'émission *Nimbus* intitulée «*Les Transformations du vivant*». Diffusée le 18 octobre 1996, c'est-à-dire quelques semaines avant l'arrivée du soja transgénique sur le marché européen, elle met aussi en vedette Arnaud Apoteker. Dans la même configuration que *Zone Interdite*, le militant de Greenpeace est filmé dans un marché où là aussi, il informe et recueille l'avis des citoyens sur l'application des techniques transgéniques dans la fabrication des plantes et des aliments. A la différence des seules deux réactions citoyennes notées dans *Zone Interdite*, celles de *Nimbus* sont à la fois nombreuses et plus tranchées. Comme on peut le voir, elles sont toutes, à l'exception d'une voix, défavorables aux manipulations génétiques dans le domaine alimentaire. Elles sont prononcées en présence du militant de Greenpeace qui esquisse parfois un sourire d'adhésion.

- Un consommateur : « ça voudra peut-être dire qu'on modifiera les aliments par rapport aux chromosomes, **ça fait un petit peu peur quand même**. Déjà c'est des mots barbares à la base, **ça fait un petit peu peur** »
- Un autre consommateur : Qu'est-ce que mes enfants vont manger demain ? C'est ça que ça évoque en moi, **pour moi c'est dramatique, dramatique** »
- Un autre consommateur : « **c'est peut-être l'avenir, et puis si on ne nous donne que ça à manger, pourquoi pas ?** »

- Une autre consommatrice répondant à l'information d'Arnaud Apoteker : « Par exemple, on met des gènes d'insectes dans des fraises pour les rendre résistantes au froid. » La consommatrice (une vieille dame) : « **alors exactement, vous mangez de l'insecte (gène de l'insecte) en même temps de la fraise, (rire)** »
- Un autre consommateur : « moi c'est une attitude, **je le repousse tout de suite**, je vais dans le produit qui est comme d'habitude (allusion au produit naturel), parce que les aliments uniquement transformés, déjà je suis délicat d'estomac, **on ne sait jamais ce qui peut arriver**, donc moi je ne le prendrais pas, je vous le dis honnêtement »



A ce stade de la médiatisation, **ces jugements citoyens sur les manipulations génétiques sont absolument inédits**. Car, pris dans l'espace public de la rue, ils montrent comment des citoyens ordinaires s'emparent de la question de l'application des manipulations génétiques au domaine alimentaire.

Cette prise de parole citoyenne encore très embryonnaire est inséparable de l'adoption par la télévision **d'un nouveau cadrage médiatique** sur les aliments transgéniques. En effet, si *Savoir Plus* et *Envoyé Spécial* ont en 1992 et 1993 orienté leur cadre d'approche sur la question de la perte du goût, *Zone interdite* et *Nimbus* vont en 1995-1996, (quelques mois et semaines avant l'éclatement du conflit) changé de registre en mettant en avant **un cadrage essentiellement axé sur l'effet sanitaire**. Ce lancement de l'émission *Zone Interdite* en est une parfaite illustration :

- Patrick de Carolis : « Deuxième enquête de zone interdite, après l'argent et le bonheur, la nourriture et la santé. Que mangerons-nous en l'an 2000 ? Réponse des biologistes, des aliments génétiquement modifiés, autrement dit des mutants. Des légumes imputrescibles, résistants aux gèles, aux grandes chaleurs et aux insectes. Eh bien c'est le résultat de recherches faites dans des laboratoires français, américains ou suisses. **Des recherches qui suscitent de nombreuses interrogations, on va le voir, ces nouveaux aliments sont-ils dangereux ou non pour notre santé ?** ¹¹³⁸»

Ce nouveau cadrage médiatique ainsi que la vulgarisation du militant de Greenpeace dans les marchés locaux ne sont guère totalement dénués d'effets. **L'important capital verbal et visuel dont bénéficie ce militant écologiste témoigne d'une démarche d'ouverture de l'espace public télévisuel aux discours ordinaires.**

¹¹³⁸*Zone Interdite*, M6 du 05/03/1995

Au sein de la télévision, cette démarche va aussi **s'incarner dans la configuration des émissions de télévision qui, parfois, abandonnent une scénographie prédéterminée des plateaux télévisés au profit de dispositifs agencés dans des lieux naturels de l'espace public.** C'est l'exemple d'une émission comme *Forum-sciences* qui, le 12/10/1996, (quelques semaines avant l'éclatement du conflit autour du soja transgénique), s'installe au Futuroscope et accueille un grand nombre de publics lycéens, invités à poser des questions et prendre la parole sur un des sujets de l'émission : les manipulations génétiques. C'est aussi l'exemple de l'émission *De Quoi Je me Mêle !* diffusée le 12/12/1996 sur Arte. Abordant le thème des aliments génétiquement modifiés, elle est tournée à la bibliothèque Public d'Information du Centre Pompidou en présence d'un grand public de spectateurs.



Forum-sciences, La Cinquième



De quoi je me mêle, Arte

Ces cadres spatiaux, reflet d'une mise à distance des ancrages topologiques institués, sont évidemment lourds d'enjeux symboliques dans la mesure où, ils dégagent un « imaginaire de parole démocratisant¹¹³⁹ ». C'est bien de cette manière que le discours ordinaire prend une ampleur importante dans la réflexion générale sur les manipulations génétiques.

8.1.5- La parole des publics politiques : une parole décomplexée

Que ce soit dans *Zone Interdite* ou dans *Nimbus*, l'observation des premières prises de parole des publics politiques met en évidence deux choses. La première est liée au fait que cette parole est une parole déléguée qui fait écran aux autres figures de ce même public. Elle est portée dans l'espace médiatique par le porte-parole attitré de Greenpeace sur la question des OGM. Le statut socio-professionnel d'Arnaud Apoteker, docteur en biologie, n'est sans doute

¹¹³⁹AMEY, P., *Mise en scène des débats télévisés : vers une (socio) sémiopolitique des plateaux de télévision, Questions de communication*, 24/2013

pas étranger à ce choix qui se révèle comme une stratégie de lutte. Il s'agit en effet d'engager dès le départ un militant dont le profil intellectuel permet de saisir toutes les subtilités de l'objet du scandale que sont les OGM. La seconde chose, est davantage liée aux spécificités du discours de ce public. Celui-ci apparaît dès le départ comme extrêmement décomplexé et dénué de toute nuance. Il suffit pour s'en convaincre de reprendre le discours d'alerte que porte Arnaud Apoteker dans *Zone Interdite* où il soulignait que :

- « D'ici quelques années, on risque d'avoir tous ces produits modifiés avec des gènes divers introduits dans le génome de tous ces fruits et légumes qu'on voit ici. Ces plantes génétiquement modifiées sont **véritablement un danger pour l'environnement**. On peut mettre dans ces plantes des gènes de n'importe quoi aussi bien de résistance aux herbicides que de poissons pour éviter le gel **et même des gènes humains à la limite**. Donc **c'est un danger** de modifier complètement tous les écosystèmes. **On a du travail à Greenpeace. Ça va être effectivement de faire en sorte que ces plantes n'arrivent pas sur le marché.**¹¹⁴⁰ »

Ce discours donne bien le ton par son assurance dont rend compte l'adverbe de la phrase « ces plantes génétiquement modifiées sont *véritablement* un danger ». Sa fermeté est aussi mise en relief par la dernière phrase de l'énoncé : « *on a du travail à Greenpeace. Ça va être effectivement de faire en sorte que ces plantes n'arrivent pas sur le marché* ». Si ce discours augure mal de l'introduction imminente des plantes transgéniques, c'est parce qu'il s'exerce à **institutionnaliser la méfiance à l'égard des OGM en lieu et place de la confiance qui a jusque-là prévalu dans les discours des scientifiques et des industriels**. Ainsi, on assiste à l'émergence d'un **discours critique** dans le sens développé par Quéré qui écrit :

- « **Qui dit critique, dit suspension de la délégation, report de l'adhésion, vérification de l'information, examen des prétentions à la validité des normes, des institutions et des décisions. La critique implique une forme de contrôle, et le contrôle est antinomique de la confiance.**¹¹⁴¹ »

Dans le discours d'Arnaud Apoteker, tout porte à croire en effet qu'on a affaire à une parole de remise en cause des systèmes de représentation incarnés par le pouvoir politique d'une part, le scientifique d'autre part. Pour ce dernier, ce sont les prétentions à la validité de son expertise qui sont disputées. A ce stade qui précède l'entrée en conflit, c'est une chose inédite qui préfigure l'avènement d'un discours profane qui se présente comme l'alter-égo du scientifique. On entre ainsi dans une phase où le profane ne cherche plus à écouter le scientifique. Il cherche à expliquer et imposer son opinion sur la sienne¹¹⁴². Ce nivellement des statuts n'est ici qu'à son

¹¹⁴⁰ *Zone Interdite*, M6 du 05/03/1995

¹¹⁴¹ QUERE, L. *Les « Dispositifs de confiance » dans l'espace public*, *Réseaux*, 2005/4, n° 132, pp, 185-217

¹¹⁴² L'exemple du débat de *100 minutes pour convaincre* (France 2 du 25/09/2003), qui aura lieu entre le Professeur Etienne Baulieu de l'Académie des sciences et José Bové illustre tout à fait cette vision. Dans ce débat en effet, José Bové dira à son interlocuteur : « (...) J'entends bien qu'il n'est pas d'accord. C'est vrai qu'**on pourra en débattre dans d'autres enceintes**. Mais déjà à plusieurs reprises, l'académie des sciences s'est emballée sur un nombre de sujets. Et c'est vrai que celui qui me vient à l'esprit actuellement, c'est celui de la dioxine où l'académie de la science nous a dit de manière très péremptoire il y a quelques

stade embryonnaire. Dans le conflit qui se met en place, ce phénomène est progressif. Il va des prises de position de Greenpeace à celles des faucheurs volontaires en passant par la conférence des citoyens et les protestations de la confédération paysanne. Cette transformation des statuts traditionnellement codifiés entre experts-profanes met en évidence la perte progressive de l'autorité discursive des scientifiques sur la question des manipulations génétiques. Ce qu'observait Benoît Lafon, qui écrit à propos de la médiatisation du cancer que : « Dans les médias, **les discours relatifs aux interactions entre sciences et sociétés** se sont caractérisés par l'émergence des malades, **le développement et la légitimité de la parole ordinaire**¹¹⁴³ », devient dans le cas des OGM encore plus signifiant.

En effet, la situation qui est ici en émergence présente de fortes similitudes avec les travaux de Livingstone sur les débats télévisuels en Angleterre. Traditionnellement, écrit cette chercheuse, « le locuteur est un expert et les auditeurs sont des profanes. Dans nos débats, si les profanes sont présents à l'écran, c'est en position de locuteurs. Ils parlent au nom d'un savoir particulier puisque c'est ce savoir qui justifie leur présence. Comme ils peuvent aussi, de leur foyer, rapporter leurs propres expériences aux thèmes en discussion, les téléspectateurs deviennent autant locuteurs qu'auditeurs.¹¹⁴⁴ » Ramenée à notre terrain d'étude, cette transformation de l'auditeur en locuteur est d'autant plus importante que dans la variété des profils discursifs qu'elle concerne, elle est à l'origine de la mise en problème des OGM.

8.1.6- Le tournant du soja transgénique : l'institution du problème fait-elle entorse à la règle pragmatiste ?

Si les alertes sur la tomate transgénique sont essentiellement portées par la télévision et ne suscitent aucune prise de position conflictuelle¹¹⁴⁵, celles annonçant l'arrivée imminente du soja transgénique cristallisent toutes les attentions et polarisent les premiers acteurs. Le conflit qui se met en place est fondamentalement impulsé par cette parole décomplexée de Greenpeace à laquelle s'ajoute l'émergence au sein de l'instance scientifique de voix dissonantes comme celles de Jean Marie Pelt, Jacques Testart et Jean Marc Bourre. Ces acteurs vont ainsi se

années dans un rapport, la dioxine ne pose aucun problème. (...) *Nous nous demandons ce débat public, et je suis prêt à débattre avec Monsieur Baulieu.* »

¹¹⁴³ LAFON, B., ROMEYER, H., *Le Cancer à la télévision : enjeux médiatiques et politiques d'une cause légitimante. Politique et Sociétés*, 272, 2008, pp, 73-104

¹¹⁴⁴ LIVINGSTONE, S. et al. *Un public actif, un téléspectateur critique*, Hermès, *La Revue*, 1993/1 (n°11-12), pp, 145-157

¹¹⁴⁵ Sans doute en raison du fait qu'elle n'arrivera jamais en France, seule la Grande Bretagne l'a commercialisée à cette époque.

constituer, dès le départ, comme des meneurs de réticence et des éveilleurs de conscience en total désaccord avec le discours positiviste qui a jusque-là prévalu. Ces voix dissonantes auxquelles s'ajoute le cadrage médiatique sur l'effet sanitaire vont de concert instituer le doute. On prophétise le danger éventuel des aliments génétiquement modifiés. Pour comprendre cette brutale entrée en conflit, il faut reprendre le discours d'alerte de Greenpeace. Dans le document de *Zone Interdite* de 1995, Arnaud Apoteker affirme sans détours :

- « Comme je le pense, **le soja risque d'arriver dès maintenant et encore une fois on ne saura pas si ce produit contient du soja génétiquement modifié ou pas. Donc avant qu'on ait fait des études véritablement complètes sur les effets sanitaires, les consommateurs européens et particulièrement les bébés dans ce cas-là vont servir de cobayes pour les grandes industries agrochimiques**¹¹⁴⁶ (...) **c'est un danger de modifier complètement tous les écosystèmes. On a du travail à Greenpeace. Ça va effectivement de faire en sorte que ces plantes n'arrivent pas sur le marché**¹¹⁴⁷. »

Dans celui de *Nimbus*, l'alerte lancée par le biologiste Jean Marie Pelt est tout aussi claire. Il souligne en effet qu'

- « Il y a eu un **accord de faux** entre organismes publics de la recherche et les industriels. **Il y a maintenant de nombreuses plantes transgéniques qui sont maintenant prêtes à être lancées sur le marché. Et on est juste au moment où on va donner le coup de sifflet**¹¹⁴⁸! »

Dans ces deux discours d'alerte, les phrases « *le soja risque d'arriver dès maintenant, les bébés vont servir de cobayes pour les grands industriels agrochimiques, c'est un danger de modifier complètement tous les écosystèmes* », et « *on est juste au moment où on va donner le coup de sifflet* » sont lourdes de sens. Elles expriment en effet l'idée que des individus « *consommateurs européens* » s'estiment être **en situation de subir les conséquences d'activités d'autres personnes « grands industriels agrochimiques et organismes publics » auxquelles ils ne sont pas liés**. Cela en raison du fait que la commission européenne a autorisé la commercialisation du soja transgénique en Europe à la fin de l'année 1995.

L'expression « *vont servir de cobayes* » utilisée par le militant de Greenpeace nous semble résumer parfaitement cette idée et caractériser l'attitude proactive qui se met en place au sein de ce public. On ne peut dès lors rester indifférent à la dernière phrase de son discours dans lequel Arnaud Apoteker affirme : « *c'est un danger de modifier complètement tous les écosystèmes. On a du travail à Greenpeace. Ça va effectivement de faire en sorte que ces plantes n'arrivent pas sur le marché*¹¹⁴⁹ ».

¹¹⁴⁶*Nimbus, Les transformations du vivant*, France 3 du 18/10/1983

¹¹⁴⁷ *Zone interdite*, M6 du 05/03/1995

¹¹⁴⁸*Nimbus, Les transformations du vivant*, France 3 du 18/10/1983

¹¹⁴⁹ *Zone interdite*, M6 du 05/03/1995

En effet, cette phrase est particulièrement importante dans tout le conflit des OGM dans la mesure où, elle indique que dès 1995, des acteurs sont déjà sur le *qui-vive* et manifestent un intérêt, au sens deweyen du terme¹¹⁵⁰, particulier pour la question des OGM. Le 6 Novembre 1996¹¹⁵¹, Greenpeace met à exécution sa menace. L'organisation bloque le navire américain transportant le soja transgénique annoncé. **Ce blocage constitue un tournant décisif car il incarne le moment de naissance du problème public.** En empêchant l'introduction pour la première fois de ce type d'aliments dans le marché européen, Greenpeace donne le ton de ce qui va devenir en Europe l'un des problèmes publics les plus polarisants. Mais, cette constitution déroute par sa singularité. Car si le discours et l'acte déclencheurs de Greenpeace ont bien des effets structurants, ils révèlent un refus catégorique que les OGM s'installent dans le circuit alimentaire et fassent un préjudice quelconque susceptible de se transformer ultérieurement en problème public.

L'idée centrale de ce qui se joue à ce moment charnière est donc que le refus est synonyme d'anticipation. Or, dans le fait de refuser et de bloquer, on ne subit pas de fait les OGM. On refuse de les subir, et dès lors, on agit en amont pour éviter de subir en aval. La conséquence fondamentale de cette action est **le fait que le public devient agent pour ne pas être patient.** Or, cette attitude proactive semble complètement renverser le principe pragmatiste de la passibilité (préalable) à un trouble. Ce principe exige d'abord qu'une situation soit subie, qu'elle ait produit des victimes qui posent, à la suite de leur affectation, ce qui leur arrive dans les termes d'un problème public. **Or, le grand paradoxe du problème des OGM, c'est bien le fait que, contrairement à la tradition, le problème n'émerge guère dans l'expérience privée d'un groupe d'individus qui portent leurs souffrances personnelles dans l'espace public.**

Ce renversement du principe de passibilité qui consiste dans le cas des OGM, à agir avant (au lieu) de subir, se traduit concrètement dans le fait de **postuler a priori le caractère problématique des OGM et non a posteriori**, c'est-à-dire après qu'ils eurent manifesté des preuves tangibles de nocivité. Le propos ci-dessus d'Arnaud Apoteker qui affirme que « *c'est un danger de modifier les écosystèmes* » est révélateur de ce renversement. En effet, dès le départ, il associe aux OGM non pas une présomption d'innocence, mais **une présomption de culpabilité.**

¹¹⁵⁰Pour Dewey, « S'intéresser, c'est être absorbé, enthousiasmé, entraîné par un objet. **Prendre intérêt, c'est être sur le qui-vive, vigilant, attentif.** Nous disons d'une personne intéressée, à la fois qu'elle se perd dans une affaire et qu'elle s'y trouve. Les deux termes expriment **l'absorption du moi dans un objet** » DEWEY, J., *Démocratie et éducation. Introduction à la philosophie de l'éducation*, Paris, Armand Colin, 1975 (1916). Cité par BIDEF, A., et al. *Ce à quoi nous tenons. Dewey et la formation des valeurs*, texte de présentation de l'ouvrage, DEWEY, J. *La Formation des valeurs*, Paris, La Découverte, 2011, p, 38

¹¹⁵¹Ce blocage qui a eu lieu à Hambourg est le premier du genre en Europe. Il augure d'autres qui ont lieu le 7 novembre à Anvers, le 10 à Gand. Des actions ont aussi lieu en France au port de Saint Nazaire le 19 décembre, etc. Voir KEMPF, H. *La Guerre secrète des OGM*, Paris, Seuil, 2007

Ce qui nous pose une question fondamentale à savoir **comment problématise-t-on en l'absence d'un risque subi, d'une affectation sensible et perceptible, d'une victime identifiée ? Comment peut-on médiatiquement représenter et mettre en débat ce qui se donne *a priori* comme insensible ?**

Ces questions nous conduisent à réinterroger notre propre démarche théorique. En effet, avons-nous dans cette situation précise d'absence de victime identifiée des OGM, une phase de préfiguration dans la constitution du problème public des OGM ? Si celle-ci existe, comment se manifeste-t-elle ? Comment la situer dès lors que les OGM ont été étouffés dans l'œuf, constitués cognitivement comme problème en l'absence de tout indice de toxicité manifeste, de tout signe avant-coureur, de toute victime ? Peut-on et comment tracer les limites entre phases de préfiguration et de configuration du problème ?

La réponse à ces questions n'est pas des plus faciles. On peut toutefois avancer deux hypothèses de lecture.

La première est de rappeler que la passibilité est ici indexée à l'événement fondateur que sont les manipulations génétiques dont les OGM alimentaires ne sont qu'une des conséquences, une des applications. Elle se traduit alors par **l'accumulation des doutes et des vagues appréhensions** des premières heures de l'événement, qui gagnent en intensité avec les conséquences concrètes qu'il a produites. Dès lors qu'on se limite aux OGM alimentaires, la passibilité peut s'envisager dans l'idée de **faire face, d'être en présence** des applications concrètes et parfois vertigineuses de l'événement scientifique, représentées par la naissance de Dolly et l'apparition des premiers aliments transgéniques. **La passibilité à ces OGM, c'est alors le fait qu'ils suscitent des doutes, des interrogations, des peurs, un soupçon et une méfiance auprès de ceux qui font l'expérience de leur avènement dans le circuit alimentaire, et qui vivent dans la hantise de leurs possibles conséquences.** Les alertes qui se forment autour de la tomate transgénique et du soja semblent constituer de fait l'apogée des vagues appréhensions des premières heures et éclairent l'horizon d'attente troublé configuré par le récit télévisuel. Elles manifestent à la fois les dimensions préfiguratives et configuratives du problème.

Cette première hypothèse de lecture s'appuie fondamentalement sur l'idée que nous nous faisons des problèmes publics à savoir qu'un problème éclot dans les limites d'un champ d'expérience et d'un horizon d'attente. C'est la quintessence de l'analyse que nous avons faite dans le chapitre V dans laquelle nous montrions que l'individuation télévisuelle des manipulations génétiques mettait en relief l'existence **d'une expérience en tension** et configurait **un horizon**

d'attente trouble de l'avenir de ces manipulations. Cette perspective de lecture entre parfaitement en résonnance avec les analyses développées par Céfai et Terzi qui écrivent ainsi que « c'est dans la mesure où nous sommes pris dans des situations qui ont la forme d'intrigues, que nous pouvons nous attendre à ce que tel ou tel événement, non encore formulé, thématiqué, problématisé, ait la potentialité de le devenir¹¹⁵².» C'est ce que Chateauraynaud appelle de son côté « avoir prise sur un milieu et une forme de vie ». Cela consiste, remarque-t-il, à « être en mesure de **détecter très en amont les menaces**, de voir venir le danger et, le cas échéant, de donner l'alerte, de contester des décisions qui affectent les cycles d'échanges. (...) C'est dans les formes de vie et de présence au monde, **dans l'exercice continu de la vigilance dans les milieux que se prépare l'émergence des causes et des collectifs**¹¹⁵³ ». Dans ses travaux sur *La Société du risque*, Beck fait aussi pareille remarque en écrivant : qu'« en réalité, **les risques ne se résument pas aux conséquences et aux dommages déjà survenus**. En eux s'expriment essentiellement une composante *future*, qui repose en partie sur la prolongation dans l'avenir des dommages prévisibles dans le présent, et en partie sur une perte de confiance généralisée, ou sur des « potentialisateurs de risques » présumés. **Les risques ont donc forcément partie liée avec la prévision, avec des destructions non encore survenues, mais menaçantes, dont la réalité présente réside justement dans cette dimension à venir.**¹¹⁵⁴»

Avec cette première hypothèse de lecture, on aborde de fait la question proprement dite de la constitution du problème public des OGM dans la mesure où, considérer l'émergence du problème dans le cadre d'une expérience en tension et en l'absence de victimes identifiées, conduit à penser que les publics qui naissent doivent nécessairement adopter une méthode scientifique pour attester de la justesse de leurs propos configurants. C'est ce que nous verrons à la suite de cette analyse.

La seconde hypothèse de lecture consiste à soutenir l'idée que l'acte d'agir anticipé comporte en lui-même une part de subir dans la mesure où, d'une part, les alertes discursives manifestent aussi la peur des acteurs de voir les OGM introduits par toutes sortes de manœuvres possibles. C'est bien cette peur éveillée et permanente qui guide les actions politiques des publics qui redoutent continuellement un déséquilibre de leur rapport à l'aliment et à l'environnement.

Il y a d'autre part, l'idée d'une passibilité postérieure à la phase de configuration. Celle-ci se traduit dans l'idée que le conflit déclenché de manière prématurée ne résout guère

¹¹⁵²CEFAI, D. TERZI, C., *L'Expérience des problèmes publics*, op. cit, p, 32

¹¹⁵³ CHATEAURAYNAUD, F. *Argumenter dans un champ de forces*, op.cit, p, 300

¹¹⁵⁴BECK, U. *La Société du risque*, Paris, Flammarion, 2008, p 60

définitivement le problème. Au contraire, il active surtout de nouvelles formes de subir (grève de la faim, emprisonnement, fauchage, renoncement, suicide, etc.) préfigurant à chaque fois des séquences de querelles qui enrichissent la carrière du problème. Cet emboîtement des querelles, des récits et des expériences constitue une des grandes complexités du dossier.

Ces deux hypothèses mises en relief permettent de montrer les deux effets induits par le fait de postuler *a priori* le caractère problématique des OGM. Le premier a trait au fait que si les différentes problématisations avancées par les acteurs inscrivent dès le départ **le problème dans une démarche de connaissance, de vérification et donc d'enquête, elles le figent aussi dès les premières heures de sa constitution en 1996**. L'impasse qu'elles créent dès le départ se traduit dans le fait que l'on retrouve aujourd'hui de manière systématique les mêmes cadres de problématisation que ceux observés en 1996. Le soja transgénique a ainsi un effet boule de neige sur tous les aliments génétiquement modifiés qui interviendront à sa suite (maïs, riz, colza, saumon, pomme de terre). C'est ainsi que très vite, le conflit mettra les collectifs à l'épreuve de l'épuisement de leurs arguments problématisants, il interroge leur capacité d'innovation. Il montrera surtout que la stabilisation de ces arguments se fait entre autres au gré de certaines expérimentations effectuées par la recherche publique ainsi que les effets concrets des OGM constatés ailleurs.

Le second effet qu'induit le fait de postuler l'*a priori* problème des OGM est de l'ordre de l'esthétique et de la symbolique. Le problème des OGM peut en effet nous apparaître comme une pyramide inversée car la phase de configuration n'intervient pas après l'apparition de victimes réelles, comme d'ordinaire, mais en amont. Le fait que certaines conséquences redoutées en 1996 commencent à se manifester quelques années plus tard, conforte singulièrement la position des lanceurs d'alertes et contribue drastiquement à la polarisation des acteurs.

Dans ce qui suit, nous allons voir comment donc en l'absence de risques avérés et de victimes identifiées, s'opère la mise en problème des OGM. Nous montrerons que l'institution du problème procède de la constitution d'hypothèses de risques possibles autour desquelles se mettent en place les débats publics et médiatiques. Ces hypothèses sont élaborées à travers des **opérations de description et de nomination qui catégorisent trois principales familles de risques possibles qui sont : le risque sanitaire, écologique et éthique**.

8.1.7- *Elaboration de faisceaux de présomptions et nomination du risque OGM : Les désignations conflictuelles constituant les OGM comme risque sanitaire*

La constitution du problème public des OGM s'effectue à travers l'émergence de discours qui établissent des faisceaux de présomption sur l'absence de nocivité déclarée des produits transgéniques. Portés par Greenpeace et certains scientifiques au départ, ces discours qui constituent des formes d'enquêtes sociales, configurent la problématique des OGM. Ils en font un enjeu de société qui nécessite diverses réflexions autres que celles purement scientifiques.

Dans la mise en problème des OGM, la question des risques sanitaires qui leurs sont associés ressort au premier plan, comme nous l'avons vu dans l'émergence avec *Zone Interdite* et *Nimbus* du nouveau cadrage médiatique de l'effet sanitaire. Cette dominante sanitaire peut s'expliquer par le contexte historique dans lequel les OGM font irruption. Ce contexte est en effet fortement marqué par l'empilement de problèmes de santé publique marquants comme l'amiante, le sang contaminé, la dioxine, la vache folle, etc. Parce que lié à l'alimentation, le scandale de la vache folle a une importance capitale dans le fait que la question du risque sanitaire des OGM occupe une place de choix dans l'activité de problématisation. Dès les premiers discours d'alerte, les aliments transgéniques sont vécus comme *potentiellement* source de problèmes sanitaires. Parmi les acteurs de cette problématisation, il y a en premier lieu Greenpeace qui insiste sur les inconnues dans ce domaine.

- Arnaud Apoteker : « Comme je le pense, le soja risque d'arriver dès maintenant et encore une fois on ne saura si ce produit contient du soja génétiquement modifié ou pas. **Donc avant qu'on ait fait des études véritablement complètes sur les effets sanitaires, les consommateurs européens et particulièrement les bébés dans ce cas-là vont servir de cobayes pour les grandes industries agrochimiques**¹¹⁵⁵ »

Ce discours montre clairement que le problème est **inscrit dans une démarche de connaissance**. Et la télévision va y jouer un rôle fondamental. A ce stade de la mise en problème, son rôle central est de contribuer à lever les inconnues et les équivoques auprès de ceux qui sont directement concernés par les accusations. Pour ce faire, on observe deux attitudes de questionnement des journalistes. La première relève d'une posture sobre et modérée repérable dans l'exemple de la question médiatique suivante :

- Patrick Poivre d'Arvor, présentateur plateau : « (...) Philippe Vasseur qui par ailleurs a abordé la polémique autour des légumes transgéniques, c'est-à-dire génétiquement modifiés pour résister aux herbicides ou aux insectes. **Sont-ils dangereux pour la santé ?** ¹¹⁵⁶ »

¹¹⁵⁵*Nimbus, Les transformations du vivant*, France 3 du 18/10/1996

¹¹⁵⁶JT TF1 du 11/27/1996

La seconde traduit une posture plus tranchée. Elle consiste généralement à exiger frontalement la certitude que les OGM sont inoffensifs et le scénario catastrophe est impossible. Cette posture médiatique qui relaie l'inquiétude des voix dissonantes, sous-entend que l'absence de démonstration du risque n'est pas forcément considérée comme un indice d'innocuité ou une permission de tout faire. Observons ces discours :

- Le Journaliste à Christian Godde, représentant des Industriels Ania : « Est-ce que vous êtes sûrs vous les fabricants, **en votre âme et conscience**, que vous ne faites pas courir de risque au consommateur ? ¹¹⁵⁷ »
- Daniel Conte, présentateur de « *De quoi je me mêle* » aux industriels de l'agro-alimentaire : « Est-ce que vous pouvez dire **aujourd'hui publiquement** que ce produit n'est pas dangereux ? ¹¹⁵⁸ »
- Elise Lucet, présentatrice *Nimbus* « Est-ce que vous êtes capable de **nous affirmer ce soir** que les premiers malades qui utiliseront ces médicaments ne seront pas des cobayes ¹¹⁵⁹ ? »

Cette posture médiatique ne naît pas avec le conflit des OGM. La télévision a toujours exigé des experts du domaine, l'assurance que leurs pratiques ne concourent pas à l'émergence de grandes tragédies sanitaires¹¹⁶⁰. Dans le déroulement de la controverse autour du risque sanitaire des OGM, on voit bien que le simple exposé des connaissances et la simple déclaration d'une absence de risque ne suffisent pas. Ce qui est exigé, c'est bien la preuve irréfutable que ces connaissances sont fondées sur des matériaux empiriques constatables par tous les publics. On estime ainsi que l'absence de preuve n'est pas la preuve d'une absence de risque. Cette conception « athéiste » des OGM est particulièrement pesante dans toute la carrière du problème car, elle défend l'idée qu'il faut que les risques soient montrés avant de croire à l'utilité sociale de l'innovation. Comme nous le verrons dans les moments de radicalisation du conflit, cette conception conduit surtout à adopter des postures résolument sceptiques qui consistent à douter presque de tout sur les OGM¹¹⁶¹.

¹¹⁵⁷JT TF1 du 11/27/1996

¹¹⁵⁸*De Quoi je me mêle ! Que mangerons-nous demain ?* Arte du 12/12/1996

¹¹⁵⁹*Les Transformations du Vivant*, ibidem,

¹¹⁶⁰C'est l'exemple que nous pouvons voir dans ces deux extraits sur la naissance des manipulations génétiques. Dans *L'Avenir du Futur, La Une* du 02/06/1980, Robert Clarke demandera ainsi à ses invités « Vous pouvez nous garantir, dans vos laboratoires, vous biologistes, **à l'heure actuelle**, vous n'envisagez pas de changer l'hérédité d'être supérieurs ? » De même dans *Question de temps, Antenne 2* du 24/09/1979 où le journaliste posera cette question au biologiste Maxime Singer « Est-ce que vous êtes **vraiment** convaincus qu'il n'y a pas de dangers ? »

¹¹⁶¹Dans la philosophie pragmatiste, si l'enquête permet de problématiser une question, elle ne promeut pas l'idée d'un soupçon généralisé sur tout. Comme le remarquent Quéré et Terzi, « Si John Dewey et Harold Garfinkel s'engagent en faveur de l'enquête, si leur travail contribue à *ouvrir le monde à la problématicité*, **l'un comme l'autre marquent très nettement leurs distances à l'égard du soupçon généralisé. Dans leurs perspectives, si l'enquête problématise l'attitude naturelle, elle n'invite en aucun cas à adopter une posture sceptique, qui consisterait à douter de tout** » QUERE, L., TERZI, C., *Pour une sociologie pragmatiste de l'expérience publique : quelques apports mutuels de la philosophie pragmatiste et de l'éthnométhodologie*, Sociologies, op.cit.

Si chez Greenpeace on insiste bien souvent sur les inconnues, les questions médiatiques adressées aux scientifiques aident à mieux comprendre de quelle manière le risque sanitaire peut être formulé. On retrouve ainsi du côté des scientifiques opposés aux OGM une formulation d'hypothèses de risques sanitaires possibles. Celles-ci sont caractérisées par le fait d'être plus des convictions que des connaissances scientifiquement établies. C'est ainsi que le risque sanitaire **se constitue dans l'élaboration d'un faisceau de présomptions au cours de laquelle sont nommées des probabilités de risque et non des réalités de risques**. On peut saisir cela dans cet extrait de l'intervention du Biologiste Jean Marie Pelt dans l'émission d'Elise Lucet *Nimbus*, « *Les Transformations du vivant* » :

- Jean Marie Pelt : **Il y a le risque sanitaire**. Les acides, les gènes ne sont pas disposés n'importe comment, mais ils sont disposés dans un ordre. Il y a un ordre dans la nature. Alors quand on transpose un gène parmi d'autres gènes d'une plante ou d'un animal, eh bien on modifie cet ordre. Si on modifie cet ordre, on crée dans cette plante un facteur de fragilité. **On peut imaginer** alors que les mutations se feront sur ce gène plus facilement. Il y aura une rupture aussi, **peut-être** à ce niveau-là du gène et qu'il y ait un petit morceau de gène qui se promène ; et puis un morceau de gène et un virus, ce n'est pas très différent. **Alors il y a tas de questions qui se posent et qui nous semblent fondamentales**¹¹⁶²».

Dans cet énoncé, l'usage de la formule « *on peut imaginer* », ne confère aux OGM qu'une certaine potentialité de risque. Cela a toutefois une importance fondamentale dans la mesure où, remarque Quéré, **avoir la potentialité, c'est être la condition ou le moyen de conséquences possibles**.¹¹⁶³

Pour démontrer le caractère sérieux des risques décrétés dans cet énoncé, faute d'éléments matériels étayant la problématisation, les enquêtes menées par les publics doivent donc transformer les faisceaux de présomption en des faisceaux d'indices de nocivité. Ce travail constitue le seul moyen d'accréditer leur configuration du problème. Ce long processus expérimental est au cœur des luttes qui visent à légitimer la version problématique des OGM. Il se déploie en filigrane des événements qui prennent place dans le dossier. Et chaque expérience est en elle-même porteuse de significations allant dans ce sens. Un des moyens de suggérer des indices de nocivité des aliments transgéniques va consister, dans ces premiers discours de problématisation, à **retourner l'argument des partisans en montrant que les qualités qu'ils associent aux OGM sont plutôt des défauts susceptibles de provoquer de réels problèmes de santé**. Est exemplaire de cette argumentation problématisante, ce propos du biologiste et nutritionniste Jean Marc Bourre extrait du *Zone Interdite* de 1995 :

¹¹⁶²*Nimbus, Les transformations du vivant*, France 3 du 18/10/1996

¹¹⁶³ QUERE, L. *Le Modèle esthétique de la communication de John Dewey*, Colloque communication, culture et communauté. L'école de Chicago en débat, Conférence Universidade Lusofona de Portugal, 21 Avril 2014

- Jean Marc Bourre : « Prenons l'exemple de la tomate de tout à l'heure. **Là aussi c'est une erreur, car une tomate qui se flétrit, cela veut dire qu'elle est trop vieille. Vous devez manger des fruits frais car vous devez absorber des vitamines. Or les vitamines sont fragiles, elles se détruisent au cours du temps de stockage, donc vous n'aurez plus ce signal de la vieille tomate qui ne contient plus de vitamines. Donc vous consommerez en réalité de la cellulose, c'est-à-dire du bois et de l'eau que l'on vous vendra au prix de la tomate bien rouge, car les couleurs sont standardisées grâce à Bruxelles** ¹¹⁶⁴».

Les discours de Greenpeace, et des biologistes Jean Marie Pelt et Jean Marc Bourre, montrent dès le départ que les OGM sont présumés coupables tant qu'ils n'auront pas prouvé leur innocence naturelle.

C'est dès cette problématisation du risque sanitaire que s'élaborent les stratégies de défense. Du côté des partisans, les industriels et certains scientifiques, deux stratégies de réponse sont mises en avant. De la part des scientifiques, on insiste sur le passif vierge des manipulations génétiques, comme le montre ce discours d'Axel Khan extrait du JT de TF1 du 16/11/1996 :

- Axel Khan, généticien : « **Il faut prendre en compte également que le génie génétique qui est très contrôlée, très crainte, est probablement la seule de toutes ces méthodes de la modernité qui n'ait à son passif aucun accident, aucune mort d'homme, aucune conséquence défavorable sur la santé** ¹¹⁶⁵ »

De la part des industriels, l'accent est particulièrement mis sur la sécurité, la rigueur des contrôles effectués sur les aliments transgéniques et la possibilité de maîtriser les éventuels effets qu'ils pourraient engendrer. Les exemples suivants sont représentatifs des discours qui vont dans ce sens :

- François Perroud, Directeur Information Nestlé : « **Les autorités des Etats-unis, du Canada, du Japon, de l'union européenne également sont unanimement d'avis que ce produit ne fait courir aucun risque au consommateur.** Ce soja ne pose aucun problème et nous sommes convaincus qu'il va être adopté par le public de façon très très large ¹¹⁶⁶»
- Christian Godde du groupe Industriel Ania : « **Ecoutez tout d'abord les autorités françaises et européennes ont voté l'autorisation de mise sur le marché. Des études scientifiques ont permis de valider ces autorisations. Nous avons fait nos propres recherches dans ce domaine-là et nous arrivons aux mêmes conclusions, c'est-à-dire que le soja génétiquement modifié dont on parle ne présente pas de risque pour la santé, pour l'environnement, pour les allergies etc. et nous pensons que les autorisations ont été donné à bon droit** ¹¹⁶⁷ »

Comme on le voit, la problématisation du risque sanitaire des OGM est très fortement conflictuelle en raison du fait que, dans ce domaine, sa détermination s'effectue notamment sur

¹¹⁶⁵JT TF1 du 16/11/1996

¹¹⁶⁶JT France 3 du 24/11/1996

¹¹⁶⁷ JT TF1 du 27/11/1996

le long terme. De fait, dans les deux camps, les discours en conflit peuvent apparaître comme de simples jugements idéologiques en l'absence de réelles preuves scientifiques attestant de la fécondité de leurs arguments. Ce conflit justifie surtout le fait que l'acceptation des OGM est en grande partie liée à ce facteur des risques sanitaires. Le caractère conflictuel des désignations que nous venons de voir, tranche assez nettement avec les désignations « convergentes » des OGM comme risque écologique et éthique.

8.1.8- Les désignations « convergentes » constituant les OGM comme risque écologique

La deuxième hypothèse de risque majeur associé aux OGM regroupe l'ensemble des énoncés qui configurent leurs effets écologiques. Les premiers discours de Greenpeace insistent sur les inconnues que représente la culture en champs des OGM. C'est ce que montre ce propos d'Arnaud Apoteker extrait du JT de TF1 du 16/11/1996, c'est-à-dire dix jours après l'arraisonnement du navire américain :

- « Pour nous, on ne peut pas avoir confiance parce **qu'il y a trop d'inconnus. Il y a trop de chose qu'on ne connaît pas encore.** Comme ce sont des organismes qui vivent, qui se multiplient, **qui peuvent muter, on ne sait pas ce que ça peut donner quand on les relâche dans le milieu naturel,** et on ne peut pas les rappeler une fois qu'on les a lâchés, ils se sont multiplier, on ne peut pas les éliminer.¹¹⁶⁸ »

Si ce discours met l'accent sur les inconnues écologiques, il est accrédité par les points de vue « convergents » des scientifiques. Cette convergence de vue est obtenue grâce à la référence à l'histoire écologique qui a enregistré des cas de contamination et de domination de certaines plantes sur d'autres. La référence à cette histoire a ainsi permis de configurer le problème écologique des OGM en s'appuyant sur l'argument de la dissémination des gènes d'une plante transgénique sur des cultures voisines non transgéniques ou sur des herbes folles. Le transfert des gènes de résistance via le pollen entraînerait la résistance d'autres plantes. Les herbes folles que l'on souhaite éliminer deviennent en effet résistantes à leur tour à tout herbicide du fait de la contamination génétique. Si cette hypothèse se confirmait, c'est l'équilibre écologique qui en serait alors déformé. Vus de cette manière, les OGM sont perçus comme source *potentielle* d'un déséquilibre dans notre expérience de l'environnement écologique. Comme nous venons de le dire, les acteurs scientifiques reconnaissent cette possibilité du risque écologique. Les discours suivants portés par des scientifiques de différents bords du problème illustrent bien cette convergence de vue.

¹¹⁶⁸ JT TF1 du 16/11/1996

- Jean Marie Pelt, biologiste (opposé aux OGM) : « **On peut** formuler le risque de dissémination par rapport à des exemples antérieurs. C'est un domaine où on a des références. On a vu qu'il y a des risques qu'on ne peut même pas imaginer et qui sont donc très redoutables qu'on ne peut pas les imaginer, les risques d'herbes folles qui apporteraient des maladies. On connaît en écologie des plantes qui sont extrêmement compétitives qui passent très fort sur le terrain et qui éliminent d'autres plantes qui sont moins dotées d'énergie vitale. Il y a eu des exemples dont l'un est tout à fait célèbre, les cactus en Australie qui en l'espace de dix ans ont occupé dans les années 20 une surface égale à la moitié de la surface de la France, c'est qui quand même extraordinaire. D'innombrables fermiers ont été ruinés par le côté envahissant de ce cactus. Il y a donc ce risque de compétition¹¹⁶⁹»
- Axel Khan, généticien (favorable aux OGM) : « En fait, **je suis assez d'accord** avec la présentation qu'on fait Jean Marie Pelt et Monsieur Lalonde sur ce point. C'est-à-dire l'expérience de ce qui se passe dans la compétition entre les espèces naturelles, l'émergence de certaines d'entre elles, il y a peut-être quelque chose dont les gens se rappellent bien qui est cette algue qui a été jetée dans l'aquarium de Monaco qui s'est mise à être envahissante. Il y a également la jacinthe d'eau, ce sont des phénomènes que l'on connaît bien et qui peuvent exister (...) la commission du génie biomoléculaire a depuis très longtemps identifié ce problème et s'est tournée vers les industriels et les pouvoirs publics pour leur dire écoutez : le problème de ce gène de résistance à l'herbicide c'est qu'il pourrait conduire à l'apparition de ce gène dans des herbes folles. Ce risque est réel et il faut le suivre.¹¹⁷⁰»

Si les industriels reconnaissent cette potentialité du risque écologique, c'est au prix d'une extrême minoration de ses conséquences. En s'appuyant sur un rapport scientifique, Philippe Gay, responsable biotechnologie de Novartis dira ceci dans *La Marche du siècle* du 15/01/1997 :

- « (...) nous sommes arrivés à définir une probabilité maximum qui **est absolument insignifiante**. Le deuxième point qu'il faut développer est, est-ce que ce phénomène (des disséminations) **qui pourrait malgré tout exister avec une très faible probabilité**, est-ce qu'il pourrait être un problème qui pourrait avoir une signification clinique. Je crois que les experts ont conclu que dans le cas qui nous occupait, je le lis parce que c'est la conclusion des experts de Bruxelles, la probabilité du transfert d'un gène fonctionnel du maïs vers des bactéries est virtuellement zéro. Deuxièmement, dans le cas où **cet événement virtuellement impossible** pourrait se passer, il s'agirait **d'un événement sans signification clinique**. (...) **Dans l'hypothèse improbable ou une résistance devrait apparaître, cela prendrait beaucoup de temps, en tout cas plus de dix années. Ce qui est largement suffisant aujourd'hui pour réagir**¹¹⁷¹ »

La théorisation du risque écologique sera confortée pourtant par les premières expérimentations transgéniques effectuées en surface dès 1996. Celles-ci confirment en effet le risque de pollution génétique des OGM. C'est ce que montre ce discours d'Anne Marie Chèvre, filmée par l'émission *Nimbus* dans un champ contaminé :

- Anne Marie Chèvre, directeur de recherches Inra Rennes : « **on a eu l'autorisation pour la première fois cette année de faire une expérimentation en vraie grandeur. C'est le champ où on est actuellement. C'est-à-dire qu'on a eu l'autorisation de cultiver un hectare de colza transgénique fournissant du pollen, et dans lequel nous avons implanté selon un dispositif mimant ce qui se passe en conditions naturelles des ravenelles, pour voir si cette fois les croisement peuvent se faire dans les deux sens. On s'est rendu compte que le pollen pouvait**

¹¹⁶⁹*La Marche du Siècle, Plantes mutantes : Les Apprentis sorciers dans notre assiette*, France 3 du 15/01/1997

¹¹⁷⁰*La Marche du Siècle, Plantes mutantes : Les Apprentis sorciers dans notre assiette*, France 3 du 15/01/1997

¹¹⁷¹JT F2 du 27/11/1997

être transporté au moyen à 800 mètres. Mais il y a une étude beaucoup plus complète qui a été faite par une équipe écossaise, qui montre qu'on peut trouver du pollen de colza jusqu'à deux km de la parcelle d'origine.¹¹⁷²»

A l'instar du risque sanitaire, la désignation du risque écologique ou environnementale est d'une importance capitale dans la mesure où, toute preuve de son existence, amoindrit les chances d'une mise en culture massive des OGM. L'observation des effets de dissémination devenait ainsi un moyen de transformer les faisceaux de présomption en des faisceaux d'indices du risque écologique déclaré. Dans ce travail, le rapprochement effectué entre risque sanitaire et risque écologique, tel qu'on le voit dans des exemples postérieurs à cette période, est proprement révélateur de la façon dont on dote le problème d'une signification particulière : celle du lien entre santé des corps et santé des sols. L'exemple suivant en est une illustration.

- Dans *Capté*, (Arte du 17/11/2004), Hervée, faucheuse volontaire : « ce qu'on a fait c'est pour ce petit-là. Pour nos enfants parce qu'on a encore une génération de paysan qui croient que l'avenir est encore dans des produits de qualité. Que **la santé des gens passe d'abord par la santé de la terre et par la santé des productions des agriculteurs. Donc on est complètement responsables nous en tant qu'agriculteurs de ce qu'on va donner à manger aux gens demain.** Là où il y a le minimum de précaution à prendre sur les OGM ça paraît basique, évident. Or rien n'est fait actuellement et on prend des risques majeurs. La contamination OGM est irréversible¹¹⁷³ »

8.1.9- Les variables du risque éthique

La configuration du risque éthique des OGM procède de la désignation de deux effets majeurs. Le premier concerne le risque biodiversitaire, et le second porte sur le risque socio-économique. Tous sont décrits comme des menaces réelles. La problématisation du risque biodiversitaire apparaît à travers la conception des OGM comme une uniformisation du vivant. Pour certains discours en effet, on aboutirait avec les OGM à une standardisation des variétés et des goûts, puisque ne seront soumises à la sélection génétique que les plantes bénéficiant d'une certaine valeur de rendement. Les OGM entraîneraient selon ces discours une raréfaction de la biodiversité, une perte de la diversité des cultures et des goûts à cause de cet eugénisme végétal. Cette problématisation émerge très tôt dans le discours avec, on se souvient, la prise de parole de

¹¹⁷²*Nimbus, Les transformations du vivant*, France 3 du 18/10/1996

¹¹⁷³*Capté*, Arte du 17/11/2004

Michel Somville dans l'*Envoyé Spécial* de 1993, consacré à la tomate transgénique et au goût des aliments du futur. Reprenons ici son discours :

- Michel Somville du centre d'études et de formation en écologie de Bruxelles : « les biotechnologies **induisent aujourd'hui une raréfaction de la biodiversité**. C'est clair. Alors pourquoi ? **La première raison, c'est qu'on ne va choisir que les plantes qui sont aujourd'hui des biens de consommation courants**. Et puis parmi ses espèces, **on ne va en choisir que ceux sont plus facilement manipulables**. **Donc on va faire un filtre et automatiquement on ne gardera que celles qui ont été le mieux manipulées sans tenir compte éventuellement des caractéristiques d'autres plantes qui elles vont avoir un effet positif sur la santé, l'alimentation des gens, mais qu'on n'utilisera pas tout simplement parce qu'elles n'étaient d'accès immédiat à la génétique**¹¹⁷⁴»

En problématisant la question des OGM comme essentialisation de la biodiversité, les discours insistent sur le préjudice d'une dilution de l'identité des organismes végétaux dans quelques variétés de plantes, rendues super-plantes grâce aux pouvoirs de résistance aux aléas naturels et industriels qui leurs sont conférés. Cette dilution supprimerait ainsi l'idée d'une normalité de l'espèce végétale qui est, dans son essence, d'être diversifiée aussi bien dans les variétés que dans les goûts qu'elle offre. Industriels et partisans des OGM intègrent ces critiques et expriment souvent l'idée que les transformations génétiques dans le secteur alimentaire sont à leurs débuts et que les prochaines étapes de leurs progrès investiront plus généralement la question des variétés et des goûts, puisque les manipulations génétiques permettront même de ressusciter des plantes en voie de disparition¹¹⁷⁵.

La problématique de l'uniformisation du vivant entraîne dans son sillage celle du risque de sa monopolisation à des fins économiques et politiques. Cette définition résulte de la prise en compte des enjeux stratégiques et économiques immenses que soulèvent les OGM ainsi que les ambitions hégémoniques qu'elles peuvent naturellement susciter. Tel qu'il est envisagé dans les discours, le risque de monopole se situe à un double niveau. Il y a d'abord celui de la science où l'hypothèse du brevetage d'une cellule vivante riche entraînerait *ipso facto* une restriction des connaissances. En effet, avec les OGM, le vivant obéit désormais à un processus industriel et non plus naturel. De fait, la question de l'appartenance de l'espèce végétale et animale à toute

¹¹⁷⁴*Envoyé Spécial, Le Goût du futur*, Antenne 2 du 10/06/1993

¹¹⁷⁵Ces discours ont une origine lointaine, comme on le voit dans ce discours de Jean Mayer, nutritionniste biologiste : « les agriculteurs se sont préoccupés au départ de cette révolution génétique à développer des variétés à haut rendement, résistantes aux maladies et qui permettraient de faire des denrées qui se transmettaient à longues distances parce qu'il fallait éviter les famines, il fallait nourrir deux fois plus de gens quand vous et moi sommes nés. **Mais il n'y aucune raison que les mêmes techniques génétiques qui permettent de faire ces améliorations ne puissent pas aussi faire des améliorations de goûts. Il suffit de vouloir mettre dans le programme et la qualité nutritionnelle et la qualité du goût et on peut le faire**. Et en fait, on commence à le faire après une période où la concentration a été sur le rendement et la résistance aux maladies, on fait maintenant des sélections basées sur le contenu en vitamines et en minéraux et on fait des sélections basées sur le goût beaucoup plus qu'on ne le faisait il y a 10 ans, 15 ans ». *L'Avenir du futur, Biologie du Futur, le génie génétique, La Une* du 02/06/1980

l'humanité sans exclusive est clairement posée au regard des velléités hégémoniques de certaines firmes multinationales.

C'est à ce niveau qu'intervient le second niveau de la réflexion sur le risque éthique des OGM. Les discours soulignent en effet la forte probabilité que de grands groupes semenciers mettent à profit l'innovation pour imposer des modes de culture unifiés dont l'une des conséquences directes sera l'asservissement des paysans. C'est l'hypothèse donc qu'une firme ou une poignée de firmes pourrait scandaleusement détenir toute la richesse mondiale et, de fait, avoir une forme de pouvoir de la famine. C'est la teneur de ce discours du militant de Greenpeace extrait de *Nimbus* « *Les Transformations du vivant* » :

- Arnaud Apoteker : « là aussi les biologistes moléculaires travaillent sur le poisson d'aquaculture, beaucoup sur le saumon ou d'autres espèces pour les rendre résistantes au froid. Et c'est là qu'on a des surprises assez étonnantes, c'est qu'un poisson qu'on avait rendu résistant au froid par l'insertion d'un gène finalement a eu son métabolisme qui s'est accéléré, a grossi beaucoup plus vite que les poissons de son espèce. **Le petit déjeuner transgénique de demain, céréales génétiquement modifiées, café génétiquement modifié, chocolat issu de plantes génétiquement modifiées, éventuellement même cultivées en Europe poseraient effectivement de gros problèmes aux pays du sud dont les devises en partie de l'exportation du cacao.** Ces transformations génétiques ne concernent pas que les plantes. Toute la chaîne alimentaire est touchée. Ici je prends les dindes, le poulet, le porc¹¹⁷⁶ »

Si l'hypothèse du risque éthique apparaît dès le début des années 90, comme nous l'avons montré dans *La Marche du siècle* de 1990, elle sera confortée par l'entrée en controverse de la Confédération Paysanne à la fin des années 90. Cette problématique sera alors au cœur de la contestation des OGM.

Dans la configuration du risque éthique, force est de constater à ce niveau aussi une certaine convergence de vue entre certains acteurs. Ceci au regard de la possibilité de breveter le vivant votée aux Etats-Unis dès 1985. Celle-ci a, en effet, commencé à faire des adeptes en Europe où, en 1995, Genetic System a profité du vide juridique européen sur la question des OGM, pour breveter des semences résistantes. Ce risque est donc présenté comme un des plus évidents. Selon un rapport établi en 2010 par plus de 20 organisations internationales, il n'apparaît plus comme une hypothèse, mais une réalité car 47% des semences mondiales sont actuellement détenues par trois firmes industrielles¹¹⁷⁷. La convergence de vue sur le risque éthique peut être justifiée par le fait que parmi tous les risques déclarés, il est le seul à être le

¹¹⁷⁶*Nimbus, Les transformations du vivant*, France 3 du 18/10/1996

¹¹⁷⁷SHIVA Vandana, BARKER Debbie, LOCKHART Caroline (sous la dir. de), *The GMO Emperor Has No Clothes: A Global Citizen Report on the State of GMOs — False Promises, Failed Technologies*, octobre 2010.

http://navdanyainternational.it/images/doc/Full_Report_Rapporto_completo.pdf. Voir TESTART, J. PRAT, F. OGM : *Définitions, promesses et désillusions, Futuribles*, n° 383, 2012

plus facilement mobilisable par les protagonistes. Car ne nécessitant pas la mise à disposition d'indices matériels prouvant *in situ* l'effet néfaste des OGM, tel que cette exigence peut être revendiquée pour la déclaration du risque sanitaire ou écologique.

Les différentes désignations de risque que nous venons de voir sont celles qui instituent le problème public des OGM. Si elles montrent comment les acteurs nomment et configurent ce qui, à ce stade, n'a pas produit d'effets nocifs, elles ne disent rien de la façon dont les dispositifs télévisuels mettent en scène cette confrontation des discours. Les parties qui suivent étudient cet aspect de la question. Elles montrent deux stratégies de mise en débat du problème dans le moment de sa configuration et les semaines qui ont suivi celle-ci.

8.1.10- La mise en débat télévisée des OGM : de la stratégie d'évitement dans Zone Interdite et Nimbus...

Dans la mise en problème des OGM, *Zone Interdite* et *Nimbus* ont joué un rôle considérable. C'est en effet grâce à ces émissions qu'en France, les manipulations génétiques ont véritablement pénétré l'espace public. En donnant la parole à une organisation militante et à l'homme de la rue, elles ont déverrouillé l'espace des discours, opposant les uns aux autres et offrant une même légitimité aux réflexions des différents acteurs. C'est ainsi, qu'à rebours des travaux de Masseran et Chavot¹¹⁷⁸, on observe dès le départ une équivalence de traitement des protagonistes. Dans le document de *Nimbus*, Elise Lucet le rappellera avec force dans cet extrait :

- « Tout au long de cette émission, nous recevrons plusieurs invités. Certains, vous allez l'entendre, défendent avec vigueur ces biotechnologies, d'autres sont beaucoup plus sceptiques sur les conséquences de ces *manipulations*. **Mais vous entendrez absolument toutes les voix qui s'élèvent dans ce débat**¹¹⁷⁹ ».

De manière générale, c'est cette ambition de confronter les adversaires qui animera la télévision dans toute sa représentation du problème, comme cela sera encore rappelé plus tard en 2006 par Paul Amar dans son émission *Etats généraux*¹¹⁸⁰ :

- Paul Amar : « (...) nous allons ouvrir deux débats en un. Le premier évidemment est sur la méthode, c'est-à-dire sur le fauchage volontaire, sur ce qu'ils appellent la désobéissance civile. Et le deuxième

¹¹⁷⁸MASSERAN, A., CHAVOT, P., *Frontières culturelles de la science : Les OGM à la Télévision, Question de Communication*, op.cit.

¹¹⁷⁹*Nimbus, Les Transformations du vivant*, France 3 du 18/10/1996

¹¹⁸⁰*Etats généraux, OGM : danger ou progrès*, France5 du 27/02/2006

qui s'impose sur le fond, sur les bienfaits et les méfaits supposés des OGM. Nous allons le faire avec **les deux camps qui sont équilibrés à l'individu près** »

Ces démarches ont pour mérite de lever le soupçon quant à l'idée d'une télé qui serait, concernant les OGM, friande du discours apocalyptique. Son rôle est, par-delà les cadrages qu'elle offre comme promesse de sens libre, de favoriser une expérience publique du problème en confrontant les différentes tendances discursives qui l'animent. **C'est ainsi que, dès le départ, la télévision inscrit le problème des OGM dans une démarche de cogestion et de co-gouvernance du commun.**

Toutefois, si *Zone Interdite* et *Nimbus* sont des émissions phares dans la conflictualisation des OGM, c'est plus en raison de leur représentation (pour la première fois) des différents acteurs du problème que de leur faculté à produire un débat face-à-face dans lequel les acteurs s'interpelleraient et se répondraient. En effet, une des caractéristiques fondamentales de ces émissions est le fait de ne jamais confronter les protagonistes dans le même espace scénique. Ceux-ci sont complètement « tenus à distance » les uns des autres grâce aux spécificités du dispositif qui sont de les faire apparaître par séquences interposées. Nous avons qualifié ce phénomène de **stratégie d'évitement**, non parce que les maîtres des dispositifs craindraient des débordements dans la mise en confrontation directe des acteurs sur un sujet sensible en émergence, mais parce qu'ils ne permettent tout simplement pas leur interaction.

Cette réalité se manifeste d'abord dans le document de *Zone Interdite*. Première à opposer au cadrage du goût celui des effets sanitaires, l'émission est constituée de reportages dans lesquels figure celui intitulé « *Des mutants dans nos assiettes* ». Sur cette thématique de l'émission qui dure dix minutes, la parole est donnée au militant de Greenpeace Arnaud Apoteker filmé dans un marché, et à Axel Khan interrogé dans son bureau. Ce reportage est suivi d'un retour sur le plateau où Patrick de Carolis reçoit son seul invité, le biologiste-nutritionniste Jean Marc Bourre. Dans sa réponse aux questions posées par le journaliste, Jean Marc Bourre, affichant une certaine « connivence idéologique¹¹⁸¹ » avec Greenpeace, réagira aux propos d'Axel Khan, favorable aux OGM. Ainsi, lorsqu'Axel Khan défendra l'inoffensivité des OGM dans le reportage, Jean Marc Bourre répliquera sur le plateau ceci :

- « (...) ensuite, vous avez les problèmes d'objectifs et de choix. En effet, vous interviewez un de mes collègues, **Axel Khan, qui est un chercheur extraordinairement brillant. C'est le spécialiste mondial de la génétique humaine. Jusqu'à preuve du contraire, nous ne sommes pas des poireaux. Donc que chacun s'occupe de son projet. Et ce n'est pas le spécialiste de la génétique humaine qui peut décider de la validité nutritionnelle des aliments. Vous êtes dans la position de quelqu'un qui aurait une bicyclette dans la main et dans sa carriole un moteur**

¹¹⁸¹Ceci bien que dans ce document, Jean Marc Bourre semble afficher un certain optimisme quant à la résistance des plantes modifiées aux virus.

de Ferrari qui arrivant chez un motoriste se verrait dire c'est le moteur le plus adapté sur le vélo. Il n'a rien compris ¹¹⁸²»

Ce choix de montrer les points de vue des uns et des autres par séquences interposées annihile toute possibilité d'un débat interactif. La structuration spatiale du plateau construite sur le mode de la diamétralité ne nous semble pourtant pas faire obstacle à une éventuelle présence d'une autre figure de la controverse.



(Une vue sur le plateau de l'émission)

La stratégie d'évitement adoptée par *Zone Interdite* apparaît encore plus exacerbée dans le magazine de *Nimbus*. Celui-ci est, à la différence du magazine de M6, exclusivement consacré aux nouveaux aliments transgéniques. Toutefois, à l'instar de *Zone Interdite*, *Nimbus* met en vedette de manière encore plus forte la figure du militant de Greenpeace Arnaud Apoteker. Celui-ci bénéficie d'un capital visuel et verbal élevé d'autant plus qu'il est investi comme guide de l'émission. Il est filmé dans les rayons d'un supermarché où il passe en revue tous les produits alimentaires concernés par le grand chamboulement du transgénique.



Ce rôle de guide, n'est pas sans rappeler celui joué par le biologiste Jean Rostand dans les toutes **premières émissions** annonçant l'avènement des manipulations génétiques. Si *Zone Interdite* et *Nimbus* sont bien **les premières émissions** à conflictualiser le problème des OGM, ce fort retournement symbolique des rôles du guide est bien révélateur d'une volonté de la télévision de mettre au cœur de ses dispositifs de représentation le principe directeur de la démocratie de la

¹¹⁸²*Zone interdite*, op.cit

parole. Ainsi, dès 1995, elle rompt avec le modèle canonique de la vulgarisation scientifique porté jusque-là par les experts et les journalistes.

Dans *Nimbus*, La mise en conflit des discours et des acteurs repose sur la même démarche distanciante des protagonistes que l'on vient de voir dans *Zone Interdite*. A des différences près, les invités de *Nimbus* que sont Jean Marie Pelt, Axel Khan et Noëlle Lenoir (conseillère à la commission européenne sur les biotechnologies) sont **convoqués sur le plateau l'un après l'autre**, à la suite de séquences de reportages qui les introduisent. C'est ce que montrent ces illustrations du plateau de l'émission à cheval entre le studio d'expérimentation et celui du débat.



Elise Lucet avec Jean Marie Pelt

Elise Lucet avec Axel Khan

Elise Lucet avec Noëlle Lenoir

La stratégie d'évitement a plusieurs conséquences dont la principale est **l'affaiblissement de la dynamique conflictuelle du débat**. Au point que les propos des acteurs se révèlent parfois comme des explications de leur prise de position faute de répondant et de contradicteur en face-à-face susceptible d'infléchir l'argumentation ou de susciter de nouvelles postures critiques. On peut bien penser aussi que cette stratégie médiatique est, chez certains, la plus à même de faire comprendre au téléspectateur l'enjeu de ce problème sensible en émergence. Car en faisant intervenir les explications les uns après les autres, on peut penser que le téléspectateur assimilerait mieux la question, qu'il se ferait mieux son opinion contrairement à la situation où les deux postures contradictoires sont jouées en même temps, ce qui risquerait au passage de le noyer. Ces perceptions restent donc toutes relatives. Comportant chacune ses avantages et ses inconvénients, elles dépendent nécessairement de l'effet de sens induit en nous par la stratégie d'évitement.

Les conséquences les plus évidentes que cette stratégie médiatique infère sont doubles. La première concerne le fait que l'animateur est contraint parfois de poser les mêmes questions aux invités les uns après les autres. C'est l'exemple de cette question sur les enjeux économiques et éthiques, qu'Elise Lucet posera à la fois à Jean Marie Pelt et à Axel Khan, l'un après l'autre :

- « Et vu de loin on a l'impression que ce marché est absolument colossal et que c'est un petit peu les industriels qui décident à votre place. Ils vont lus vite que la musique. C'est vrai ou pas ? »

Alors que Jean Marie Pelt répondra par l'affirmative, Axel Khan soutiendra que la société est un équilibre, mais que les scientifiques ne sont guère à la solde des industriels.

La seconde conséquence évidente de la stratégie d'évitement est la transformation inéluctable de l'animateur en porte-parole des uns et des autres, ceci sans un choix d'adhésion aux postures d'un camp précis. Le rôle de l'animateur est ici celui d'un transmetteur d'idées et de paroles. C'est ce que l'on observe particulièrement chez Elise Lucet, lorsqu'elle relaie à Axel Khan et Noëlle Lenoir les propos de Jean Marie Pelt :

- Elise Lucet à Axel Khan : « Ce qu'on vous reproche un peu, c'est de jouer aux apprentis sorciers, d'aller un petit peu trop vite. Et on l'a entendu tout à l'heure, **Jean Marie Pelt vous réclame** un moratoire. Qu'est-ce que vous *lui* répondez ?¹¹⁸³ »
- Elise Lucet à Noëlle Lenoir : « En ce qui concerne les risques de dissémination, **Jean Marie Pelt réclamait tout à l'heure en début d'émission**, un moratoire sur tout ce qui est l'extension de ces expériences à l'air libre par exemple. **Vous êtes d'accord ou pas ?** ¹¹⁸⁴»

L'étude de ces deux dispositifs phares de la configuration du problème public montre ainsi que la portée du débat reste très limitée, celui-ci est plus de l'ordre du symbolique que du réel. Produisant cet effet de sens, la non mise en interaction des acteurs, contraste singulièrement avec le procédé de conflictualisation que l'on retrouve dans une autre émission phare de cette année 1996, intitulée *De quoi je me mêle ?*

8.1.11-aux premières mises en confrontation des acteurs dans « De quoi je me mêle ? »

Si c'est au cours du mois de novembre 1996 qu'éclate véritablement le problème des OGM, les émissions que sont *Zone Interdite* et *Nimbus* qui ont significativement contribué à cette mise en configuration, n'ont jamais confronté face-à-face les acteurs du dossier. Il faut attendre un mois après le blocage du navire américain pour voir le petit écran confronter les protagonistes sur un même plateau. Le 12 décembre 1996, l'émission d'Arte « *De quoi je me mêle !* » se pose la question de savoir « *Que mangerons-nous demain ?* ». Cette question n'a rien d'une projection à long terme comme ce fût le cas des émissions des années 70 où l'on

¹¹⁸³*Nimbus, Les Transformations du vivant, France 3 du 18/10/1996*

¹¹⁸⁴*Nimbus, Les Transformations du vivant, France 3 du 18/10/1996*

s'interrogeait sur ce que mangera l'homme de l'an 2000. L'arrivée du transgénique avant ce seuil symbolique du futur change tout. La diffusion de l'émission à quelques jours de Noël vaut aussi pour le symbole.

« *De quoi je me mêle* » est une émission de société diffusée mensuellement. Tournée à la bibliothèque du Centre Pompidou, elle accueille un public nombreux et actif¹¹⁸⁵, installé sur des gradins qui donnent sur le studio agencé l'image d'un amphithéâtre.



Vue générale sur le plateau



Plan profil du plateau

Placé au-devant de la scène, l'animateur est dominé par son rôle d'arbitre des joutes oratoires qui animent ses invités. Les identités de ces derniers se caractérisent par leur extrême diversité. Ils sont d'abord issus de plusieurs pays et représentent toutes les tendances idéologiques du problème. On note ainsi des acteurs de l'industrie alimentaire (Monsanto, Nestlé, McCain), des militants écologistes (Arnaud Apoteker, Thomas Schonberger président d'une association végétarienne, Pierre Joly écologiste viticulteur, etc.), des gastronomes, des scientifiques, un écrivain, des bouchers, etc. Ces invités sont présents sur ce plateau au nom de leur identité socio-professionnelle qui, pour autant, ne détermine pas toujours d'avance leur prise de position dans des débats caractérisés par l'extrême fluidité des échanges. On assiste en effet à des échanges plus dynamiques avec des invités qui se chahutent, se coupent la parole et s'attaquent mutuellement... Cette dynamique est orchestrée par l'animateur en personne qui, constatant la prolixité persuasive du viticulteur Pierre Joly, dira à ses interlocuteurs : « *coupez-le si vous le voulez* ».

Cette permission est forte de sens dans la mesure où, mettant en débat un sujet sensible, elle oriente le comportement communicationnel des invités et de l'animateur. Ce dernier, en adoptant ce comportement, se donne un rôle secondaire. En laissant aux invités l'initiative de la parole, il souhaite faire apparaître dans leur vraie nature toutes les dimensions du conflit qui se met en place au sujet des OGM.

¹¹⁸⁵ On le voit par exemple souvent discuter et esquisser des sourires face aux propos des intervenants

A juste titre l'orientation des débats vers la question des effets sanitaires et de sécurité est la meilleure façon pour l'animateur de susciter le conflit des discours. Dans ce sens, il donnera la première prise de parole au représentant de Nestlé Pierre Guesry à qui il posera la question de savoir pourquoi son groupe a refusé la commercialisation du soja transgénique en Allemagne et accepté celle-ci en France. Si Pierre Guesry répond que son groupe respecte l'opinion défavorable des allemands à l'égard de ce soja (le premier bateau transportant du soja a été bloqué à Hambourg le 06 novembre 1996), il assure surtout sur la sécurité du produit, accuse Greenpeace d'être à l'origine de cette réprobation populaire, et annonce que son groupe attend patiemment l'autorisation du gouvernement allemand. A quoi répondra sèchement le militant écologiste allemand Thomas Schönberger :

- « Oui, vous faites comme si Nestlé était là à attendre l'autorité en charge de la réglementation donne toujours l'aval. Vous avez certainement vous des groupes de pression, **vous êtes un lobby surtout aux USA**. Ces grands groupes industriels ont des moyens de pression pour leur politique. Vous n'êtes pas dans l'expectative à attendre des autorisations de mise sur le marché. Vous avez aussi vos moyens. **Ce n'est pas vrai !** »

Cet échange verbal assez vif conduit l'animateur à arbitrer entre les deux positions antagonistes. La question de la sécurité qui fait tant débats est ainsi renvoyée au représentant de Monsanto Daniel Rahier à qui le présentateur Daniel Conte demandera sur le mode de l'accusation :

- « M. Rahier puisque **vous êtes en cause, votre groupe (Monsanto) est en cause dans ce soja transgénique**, Est-ce que vous pouvez dire *publiquement* ce produit n'est pas dangereux ? est-ce que vous préparez d'autres du même type j'ai entendu parler du maïs transgénique par exemple ? »

La réponse suivante, très assurée, de Daniel Rahier :

- « **Oui ! j'irai même plus loin. Non seulement je dirais qu'il n'est pas dangereux, mais il est très sûr.** Parce qu'on n'a jamais fait, je veux dire autant. Le dossier qu'on a dû rentrer pour autoriser l'importation de ce soja était en fait comparable à un dossier pour un produit pharmaceutique. Donc il a fallu faire énormément de tests, ce qui ne s'est jamais fait pour une variété traditionnelle. Je dirais quand on importe ce produit, il y a eu énormément de travail derrière. Ça ne s'est pas fait en un an. **Il y a dix ans de recherche-là derrière, et des études à tous les niveaux.** »

Suscitera la vive contestation d'Arnaud Apoteker, qui dira :

- « Oui, je crois qu'on peut dire **qu'il n'y a aucune étude véritablement qui prouve que le soja et les autres produits transgéniques sont sûrs. Il n'y a eu aucune étude qui puisse montrer que ces produits ne sont pas allergènes.** Ce sont des produits que les hommes n'ont jamais mangés, et si on ne fait pas attention d'ici 10 ans, comme l'a dit le Monsieur de Monsanto, tous nos produits vont être génétiquement transformés ».

Sans solliciter la parole, le représentant de Nestlé, Pierre Guesry volera au secours du représentant de Monsanto, Daniel Rahier en répondant directement au militant de Greenpeace que même les sojas traditionnels sont allergéniques en puissance. Dans ces échanges tendus, la

réplique d'Arnaud Apoteker soulignant l'inexistence d'études prouvant l'inoffensivité des OGM est particulièrement importante dans la mesure où, elle inaugure un champ fécond de la controverse autour du problème à savoir, **la publicité des preuves scientifiques de toxicité ou de non toxicité**. Ce sera une des grandes batailles entre les acteurs dans les années qui suivront.

On voit bien comment, par la permissivité du dispositif de l'émission, les acteurs sont lancés dans une bataille rangée. Et leur disposition sur le plateau de l'émission est bien révélatrice de cette réalité. En effet, les invités sont installés sur le plateau selon leur proximité idéologique. Sont assis côte à côte d'une part Arnaud Apoteker et Thomas Schonberger, et de l'autre, Pierre Guesry, représentant de Nestlé et Daniel Rahier, représentant de Monsanto.



De gauche à droite, Daniel Rahier
et Pierre Guesry



De gauche à droite, Arnaud Apoteker
et Thomas Schonberger

Si cette disposition distingue implicitement les deux camps, ce sont davantage les mises en scènes visuelles qui cadrent les protagonistes. Ainsi, remarque-t-on souvent que dans les prises de parole des acteurs industriels, l'objectif de la caméra fixe en même temps le visage des militants écologistes et inversement. L'expression des désaccords est mise en lumière grâce à la fixation sur le visage qui se renfrogne, la tête qui dodeline, les sourcils qui se froncent, le sourire narquois qui est esquissé. Lorsque le visage en désaccord n'est pas montré à l'écran, c'est la parole de l'interlocuteur qui entre en collision avec celle de celui qui exerce son droit à la parole. On entendra ainsi Pierre Joly dire « silence » à son interlocuteur qui l'interrompt.

Si les capitaux verbaux des deux camps sont à peu près équivalents, (à l'exception d'Arnaud Apoteker qui a peu parlé au profit d'un capital verbal important de Thomas Schonberger), ce sont les prises de positions auxquelles elles donnent lieu qui suscitent la tension. Ainsi, le professionnel de l'industrie de la viande Spanghero irrité par les propos de l'écologiste allemand dira n'avoir pas de leçon à recevoir de lui. De même, Pierre Guesry, représentant de Nestlé, déplorera sa présence sur le plateau au prétexte que les postures discursives sont caractérisées par des dogmatismes réducteurs qui annulent toute possibilité d'un débat serein et constructif. Cette remarque est fondamentalement importante dans la mesure où, la mise en confrontation des acteurs dans cette émission, est annonciatrice de l'impasse dans laquelle s'exposeront les

débats contradictoires que les dispositifs télévisuels organiseront ultérieurement. C'est ainsi que « *De quoi je me mêle* » devient emblématique et représentative de tous les débats télévisés sur le problème, à commencer par *La Marche du siècle* et *C'est à suivre* qui le succèdent dès le début de l'année 1997. Si c'est au sein de ces émissions que l'on observe **l'émergence des associations de protection des consommateurs**, l'entrée en scène de ce public politique portant haut la cause de l'étiquetage des OGM ne fait qu'accentuer la crise et le marasme dans lequel se trouveront les débats.

Pour mieux comprendre les origines de cette impasse, il faut nous semble-t-il revenir aux discours de problématisation des OGM. Que révèle l'attitude anticipatrice des acteurs qui l'ont configuré ? Il nous semble que leur attitude proactive traduit à la fois leur sentiment de vulnérabilité face à l'industrie agro-alimentaire et leur volonté de prendre en main leur destin. Ce sentiment de vulnérabilité qui pousse à l'action politique est un pur produit de l'histoire et de la mémoire collective. Ses effets restent particulièrement structurants.

II- La montée en généralité comme dynamique de politisation du problème

Le décloisonnement des discours a entraîné dès 1996 l'émergence d'une pluralité de définitions des sens portés par les manipulations génétiques dans le domaine alimentaire. Comme nous venons de le voir, ces définitions ont, par anticipation, souligné le caractère problématique des OGM sans présenter de preuves concrètes pour étayer cette culpabilisation. Pour comprendre cette attitude des publics, il faut analyser la manière dont les peurs qui sont à l'origine de ces discours configurants expriment le sentiment d'une vulnérabilité et d'une fragilité collective à l'égard de certaines innovations scientifiques. L'étude de cette variable explicative nous permettra de comprendre comment, à travers la peur des OGM, émerge une demande sociale d'action qui revendique la nécessité et la légitimité de trouver une solution collaborative au problème.

8.2.- *Articulation de l'événement à la mémoire : Le poids des précédents dans la problématisation des OGM*

Les définitions qui construisent le problème sont indissociables du contexte historique dans lequel elles sont élaborées. En d'autres termes, c'est ce contexte qui crée ces discours, les entretient et les conflictualise. Ce principe pragmatiste est central dans la constitution du problème des OGM. Dans ce cas précis, ce sont les phénomènes de corrélation qui justifient entre autres le travail de mise en problème. Si ces phénomènes sont importants, c'est parce qu'ils contribuent à outiller les faisceaux de présomption en remettant en cause l'idée d'une conception immaculée des OGM. Cet exercice est rendu possible par l'articulation des OGM avec d'autres événements historiques. On a ainsi affaire à un travail **d'ancrage mémoriel** en vertu duquel, les publics s'attaquent à un problème nouveau conformément à des règles qui ont servi dans le passé pour des problèmes analogues¹¹⁸⁶. Ce travail, nous dit Moscovici, procède souvent **par généralisation et catégorisation** de ce qui est inconnu par rapport à ce qui est connu¹¹⁸⁷. Cette hypothèse cognitive, écrit Joly, postule qu'un « **individu appréhende un élément nouveau inconnu en se référant à des schèmes pré-existants *a priori* adaptés à la nouvelle situation à laquelle il est confronté. Il ne s'agit donc pas de développer une**

¹¹⁸⁶KOESTLER, A. *Le Cri d'Archimède*, Paris, Calmann-Lévy, 1965, p, 102

¹¹⁸⁷ BRULE, E., AUDEBRAND, L, K. *Changement institutionnel et stratégies discursives*, Revue française de gestion, Numéro Spécial « Société et Sciences de gestion », vol. 35, n° 194, 2009, pp, 83-104

analyse extensive mais, par comparaison et analogie, de réinvestir dans l'expérience nouvelle les connaissances et les compétences acquises lors d'expériences antérieures¹¹⁸⁸».

En théorie de l'argumentation, ce procédé, qui repose sur la rémanence d'événements récents ou anciens, est désigné par la formule de l'*argument du précédent*. D'après Plantin, son application s'effectue selon plusieurs étapes parmi lesquelles : la recherche de problèmes et de cas semblables, une opération de catégorisation¹¹⁸⁹, etc.

Dans la cartographie télévisuelle des discours produits sur les OGM, cette montée en généralité s'observe à travers deux types de corrélation qui, partant de la mobilisation d'événements historiques dramatiques, inscrivent le problème dans une filiation événementielle et mettent en lumière un sentiment de vulnérabilité des groupes sociaux qui les invoquent. Nous distinguons deux types de corrélation à savoir, la **corrélation totalisante** ou **transversale** et la **corrélation restrictive** ou **locale**.

8.2.1- Les précédents de la bombe atomique, Tchernobyl et Bhopal

La première corrélation, la corrélation totalisante ou transversale, désigne un ensemble de discours généraux portant sur l'événement scientifique que représentent les manipulations génétiques. L'origine de cette corrélation remonte à la fin des années 80. Ses discours convoquent le vaste domaine de l'histoire des sciences et montrent les grandes catastrophes dont celles-ci furent à l'origine. C'est ainsi qu'en parlant des manipulations génétiques, on fait référence plus généralement à la bombe atomique, à Tchernobyl ou Bhopal, etc. A travers ces rapprochements, il est alors montré que la science n'est pas toujours le fer de lance de la raison eu égard à ce lourd passé de son histoire. Observons ces exemples :

- Dans *La Marche du siècle* du 13/03/1990, Jean Marie Cavada posera cette question au généticien Daniel Cohen : « Tout naturellement Daniel Cohen, Pierre Léna fait allusion à l'autre grande

¹¹⁸⁸JOLY, P. B., & al. *L'Innovation controversée : le débat public sur les OGM en France*, Rapport, INRA Grenoble, Collectif sur les Risques, la Décision et l'Expertise (CRIDE), 2000, p, 123

¹¹⁸⁸ JT France2 du 12/02/19997

¹¹⁸⁹PLANTIN, C. *Dictionnaire de l'argumentation*, Lyon, ENS éditions, 2016, p 465. Plantin cite cinq étapes de l'application du principe du précédent. 1- un problème : on est présence d'un cas P1 à propos duquel une décision doit être prise ; 2- une recherche de problèmes et de cas semblables ; 3- une opération de catégorisation : ce cas est analogue à un cas antérieur P0, il entre dans la même catégorie que P0 ; 4- la décision, le jugement, l'évaluation...E a été portée sur le cas P0 ; 5- par application de la règle de justice, on doit porter un jugement analogue sur le cas P1. Le chercheur fait toutefois remarquer que « le recours au précédent peut être bloqué au second stade, où on peut arguer de différences essentielles entre le cas P1 et le cas précédent P0. » L'intérêt de faire appel au précédent est le fait qu'il est « économiseur d'énergie ». Le problème du jugement à porter, écrit Plantin, est « résolu automatiquement dès qu'est établie l'analogie du fait problématique à un fait déjà jugé. C'est, du même coup, un principe conservateur.»

avancée scientifique de ce siècle, c'est-à-dire les découvertes génétiques. **Est-ce qu'il pèse sur la génétique la même menace de détournement scientifique qu'il a pesée sur l'atome, et qui naturellement, malheureusement s'est réalisée ?** »

Daniel Cohen, généticien : **« bien entendu. Je pense que toutes les bêtises que pourrait faire l'homme avec la technologie ont été faites. Je ne vois pas pourquoi, en réalité, les choses pourraient changer. Et c'est une grande réflexion qu'il faudrait commencer à entreprendre¹¹⁹⁰. »**

- Dans le JT Arte du 02/03/1995, la présentatrice dira ceci : **« La menace des centrales nucléaires n'est pas la seule qui pèse sur notre environnement. La diversité des espaces sur notre planète est également menacée d'une part par la monoculture et d'autre part par la nécessité d'augmenter les rendements de l'agriculture. Notre quatrième film illustrera ce problème à partir de la culture du riz¹¹⁹¹ »**
- Dans *Arte Entretien « Sciences et démocratie »*, le biologiste Jacques Testart affirme : **« On a vu que la physique a été la science triomphante de la première moitié de ce siècle. On a pris une grande gifle avec Hiroshima d'abord et Tchernobyl après. Ce qui est arrivé est formidable. Les gens que je connais, les physiciens sont devenus des philosophes. Evidemment, ils continuent de faire de la physique, mais en même temps, ils font de la philosophie des sciences. C'est assez extraordinaire. Nous n'avons pas du tout l'équivalent en biologie. Et je me demande s'il ne va pas falloir qu'il y ait un Tchernobyl en biologie, ce n'est pas que je le souhaite vraiment, mais je me demande s'il ne faudrait pas le souhaiter et qu'il arrive assez vite pour qu'il ouvre les yeux à nos collègues et à la société et qu'il impose de nouvelles règles du jeu, comme il est arrivé autour de la physique nucléaire. Il me semble que la génétique aujourd'hui est un véritable danger, peut-être une promesse aussi de choses meilleures, mais ce n'est pas évident. S'il doit y avoir une catastrophe, moi je souhaiterais qu'elle arrive le plus vite possible pour qu'elle ne soit pas trop grave qu'on puisse s'en remettre et qu'on puisse partir sur de nouvelles bases ; et arrêter de sacrifier complètement la science qu'on enjolive comme cela ¹¹⁹²».**

Ces discours n'ont pas, parfois, forcément de liens avec les OGM alimentaires, ils renvoient davantage à la grave question de l'éthique dans l'usage de certaines manipulations génétiques. Mais, en exploitant ces « failles » de l'histoire, ces moments où des technologies adulées ont fait « un pied de nez » à l'humanité, ces discours généraux expriment la peur d'une extraversion de la technique par des scientifiques inconscients. La brebis Dolly peut apparaître dans ce sens comme l'infime incarnation à l'échelle de la biologie de ce que sont les catastrophes nucléaires et atomiques dans la physique et la chimie. Car elle réactualise de manière *affreuse* les dérives eugéniques de la Seconde guerre mondiale. A cette corrélation totalisante, répond un discours des partisans des OGM qui argue des différences essentielles avec le précédent invoqué par les adversaires. On voit cela dans leur minimisation drastique des effets décriés des OGM par rapport aux risques nucléaires connus. Ce propos d'Axel Khan extrait de l'émission *Zone Interdite* de 1995, est édifiant :

¹¹⁹⁰ *La Marche du siècle, L'an 2000, c'est déjà demain*, FR3 du 13/03/1990

¹¹⁹¹ *Documentaire : Le contrôle des ressources génétiques et enjeu alimentaire*, Arte du 02/03/1995

¹¹⁹² *Interview entretien, Sciences et démocratie*, Arte du 01/03/1996

- Axel Khan : « Il y a une différence considérable quand on parle de risque, entre *le risque nucléaire et le risque des plantes transgéniques*. C'est que nous on fait souvent le scénario catastrophe Et quand on fait cette hypothèse catastrophe, on voit que les conséquences pratiquement de tous les cas seraient très bénignes. Il n'y aurait pas mort d'hommes, il n'y aurait probablement pas de désastre écologique. Ce serait éventuellement un ennui, mais on pourrait le garder sous contrôle. Mais vous faites la même hypothèse, le même scénario catastrophe sur le chimique, ça donne Bhopal, dans le cas du nucléaire ça donne Tchernobyl. Donc on ne peut pas du tout comparer les niveaux de risque. On travaille à des niveaux de risques extrêmement bas.¹¹⁹³»

Si les discours que nous venons de voir articulent les manipulations génétiques à l'histoire des grandes inventions scientifiques, ils instillent le doute grâce au fait de mettre l'accent sur deux dimensions du rapport que nous entretenons avec elles. La première concerne l'impossibilité de déclarer le caractère totalement infaillible d'une innovation. Les partisans des OGM, industriels et scientifiques, ont toujours opposé à cette première corrélation l'argument de l'absence de risque zéro¹¹⁹⁴.

La seconde dimension de ce rapport aux innovations porte sur la remise en cause de la fausse antinomie longtemps décrétée entre sciences fondamentales et sciences appliquées¹¹⁹⁵. En effet, trahie par l'expérience de l'histoire, cette dichotomie classique s'effondre et fait craindre le fait que l'interpénétration de leurs frontières conduise dans les manipulations génétiques à un basculement d'une médecine compassionnelle, consistant à soigner les êtres, à une médecine passionnelle, qui viserait à obéir à leurs demandes de convenance (avoir un enfant parfait).

8.2.2- *Le précédent de la vache folle*

Dans la seconde corrélation discursive, la corrélation restrictive ou locale, la focale est plus réduite. L'articulation à l'histoire concerne plus spécifiquement l'application des manipulations génétiques à l'alimentation humaine. Les corrélatives désignent ainsi l'ensemble des discours généraux qui établissent des connexions tangibles avec des séries d'événements intervenus dans le seul domaine alimentaire et qui se sont révélés être des problèmes de santé publique majeurs.

Dans ces discours, est majoritairement convoquée la crise de la vache folle. OGM et vache folle se télescopent à travers des discours qui font résonance. Le parallèle avec cette crise sanitaire

¹¹⁹³ *Zone Interdite*, M6 du 05/03/1995

¹¹⁹⁴ Se reporter par exemple à *La Marche du siècle, Plantes mutantes : Les apprentis sorciers dans notre assiette*, FR3 du 15/01/1997

¹¹⁹⁵ Dans *La Marche du siècle, Le singe, l'homme et le mutant*, Antenne 2 du 16/12/1987, Jacques Testart dénoncera cette fausse antinomie développée par ses collègues du plateau que sont Philippe Kourilsky et Jean Paul Renard.

fait que, dès le départ, **les OGM s'insèrent dans un champ problématique qui est celui des effets de l'industrialisation incontrôlée de l'alimentation humaine**. La vache folle en est devenue l'emblématique illustration au milieu des années 90. Elle constitue pour les OGM **un précédent majeur et un moment discursif important**¹¹⁹⁶ dans la mesure où, elle entre dans la structuration discursive du problème qui les concerne. Comme précédent de référence, la vache folle devient un cadrage cognitif¹¹⁹⁷ pour les OGM.

Dans cette corrélation, va ainsi émerger l'idée que le principe de « non-précaution » qui s'est longtemps appliqué à des techniques comme l'amiante ou à la vache folle doit être banni au profit désormais d'un principe de précaution. Cela veut dire qu'il faut agir en amont au lieu de subir et sévir en aval. Il faut exercer une vigilance particulière à l'égard des techniques industrielles appliquées aux produits alimentaires.

Le rapport avec la vache folle est établi de manière conjointe par un ensemble de discours qui se télescopent et se rétroalimentent. On y repère les discours des militants associatifs (associations de consommateurs, écologistes, etc.), des acteurs politiques, de la grande distribution et des médias. Ces derniers participent pleinement à ce travail de documentation du principe de précaution autour des OGM par la récurrente allusion à la crise de la vache folle. Ces exemples en sont une illustration :

- JT France 2 du 12/02/1997 : Voix off : « Alain Juppé a annoncé aujourd'hui qu'il refusait d'autoriser la mise en culture en France des semences de maïs transgéniques. Une technique qui fait depuis plusieurs mois maintenant l'objet d'un débat acharné entre les producteurs soucieux de rentabilité et les associations de **consommateurs échaudés par la crise de la vache folle**¹¹⁹⁸ »
- Karl Zéro, présentateur du *Vrai Journal* : « **A peine remise du scandale de la vache folle**, la Grande Bretagne est à nouveau en alerte face à un autre danger alimentaire. **En cause cette fois les OGM**¹¹⁹⁹ »
- Jean Bertolino, Présentateur de *52 à la une* : « **Depuis l'affaire de la vache folle, une polémique s'est répandue au sein de l'opinion publique sur la qualité des produits alimentaires**¹²⁰⁰ ».

Si ces discours font porter aux OGM le lourd passif de la vache folle, ils opèrent une extension des enjeux et expriment une triple dimension du rapport au problème.

La première est *la critique d'une idéologie productiviste*. En effet, vache folle et OGM sont perçus comme étant le symbole incontesté d'une course folle au productivisme. Tous deux entrent dans un même système d'industrialisation et de mondialisation des échanges alimentaires

¹¹⁹⁶MOIRAND, S. *Les Discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*, op.cit, p, 4

¹¹⁹⁷Voir aussi JOLY, P. B., & al. *L'Innovation controversée : le débat public sur les OGM en France*, Rapport, INRA Grenoble, Collectif sur les Risques, *La Décision et l'Expertise* (CRIDE), ibidem, p, 123

¹¹⁹⁸ JT France2 du 12/02/1997

¹¹⁹⁹ *Le Vrai Journal*, Canal+ du 28/02/1999

¹²⁰⁰ *52 à la Une*, TF1 du 03/02/1999

dont les conséquences peuvent affecter toutes les couches sociales. Or, prévient Jean Marie Pelt dans *La Marche du siècle* « *Les apprentis sorciers dans nos assiettes* », ces conséquences n'interviennent que beaucoup plus tard. L'exemple de l'amiante et de la vache folle a montré que les périodes d'incubation sont assez longues et les effets pervers non toujours immédiats. L'expérience tirée de la crise de la vache folle qui « agit comme révélateur d'attention¹²⁰¹ », justifierait donc la légitimité des peurs collectives et le sentiment de vulnérabilité des publics. La critique de l'idéologie productiviste est observable dans ces discours de corrélation :

- JT TF1 du 02/07/1996. Voix off : « la génétique, les engrais, l'alimentation industrielle sont les grandes innovations de ce demi-siècle. Des innovations qui montrent aujourd'hui leurs limites. **La crise de la vache folle illustre parfaitement les dérapages de la production intensive**¹²⁰² »
- *D'un Soleil à l'autre, le génie du champ*, France3 du 31/05/1997. Voix off : « Produire plus, toujours plus. Au nom de ce principe la sélection génétique est sans doute allée très loin depuis 40 ans. **Sans doute trop loin. Faut-il rappeler aussi que c'est pour servir cette course à la productivité que l'on a donné pendant quelques années de la farine de viande à ces vaches laitières. Elles en sont devenues folles. Et le consommateur inquiet pour sa santé. Reste à savoir si les généticiens ont tiré les leçons de cette crise. Mais là, rien n'est moins sûr**¹²⁰³. »

La seconde dimension est l'émergence d'un « nous » collectif marquée par l'évocation de la figure du consommateur. Ce « nous », que l'on retrouvait dans les discours d'alerte de Greenpeace, prend véritablement forme à la faveur de l'entrée en controverse des associations de défense des consommateurs et les enseignes de la grande distribution. Leurs discours évoquent souvent ce consommateur, personnage fictif et « infigurable dans sa généralité, sa pluralité et sa totalité¹²⁰⁴ », érigé comme instance ultime de détermination des conditions d'association et de validation de l'utilité de l'innovation dans le système social¹²⁰⁵. C'est ainsi que dans ce travail de montée en généralité, on cesse de défendre des cas particuliers pour soutenir des arguments généraux faisant référence à un intérêt supérieur de bien commun¹²⁰⁶. On lutte au nom d'une entité transcendante : le consommateur, figure de l'hyper-énonciateur¹²⁰⁷

¹²⁰¹JOLY, P. B., & al. *L'Innovation controversée : le débat public sur les OGM en France*, ibidem, p, 123

¹²⁰¹ JT France2 du 12/02/19997

¹²⁰² JT TF1 du 02/07/1996

¹²⁰³*D'un Soleil à l'autre, le génie du champ*, France 3 du 31/05/1997

¹²⁰⁴ CEFAL, D., JOSEPH, I. *L'Héritage du pragmatisme*, op.cit

¹²⁰⁵Si cette position du consommateur est aussi importante, c'est parce que, écrit Quéré « soustrait à toute autorité, il est crédité de la capacité d'attester ce qui est socialement acceptable, exigible, légitime, moral, ainsi que de la capacité de juger de manière non erronée en ce domaine, et, si possible, d'atteindre à une validité quasi universelle de ses jugements ». QUERE, L. *La Structure analytique de l'expérience*, op.cit, p, 203

¹²⁰⁶ BOLTANSKI, L., THEVENOT, L., *De la justification. Les économies de la grandeur*, Edition Gallimard, 1991

¹²⁰⁷Dominique Maingueneau fait une distinction entre le *locuteur empirique*, qui est l'ensemble des individus qui composent un groupe, l'*acteur social*, qui peut être un parti, un mouvement, et d l'**hyperénonciateur**, qui est une entité transcendante, une catégorie plus large comme le fait, écrit-il, d'invoquer la nation, la communauté, etc. » MAINGUENEAU, D., *Hyperénonciateur et participation*, *Langages*, 156, pp, 111-126 Cité par ORKIBI, E. *Les Discours de l'action collective : contextes, dynamiques et traditions de recherche*, *Argumentation et Analyse du discours*, op.cit.

posée en victime potentielle des OGM. Cette représentation laisse d'emblée supposer que cette entité collective homogène et unifiée qu'est le consommateur, est *spirituellement* celle qui supervise la bonne tenue des rapports sociaux. Observons ces exemples :

- Jean Paul Geai, rédacteur en chef « Que Choisir ? » : « **les consommateurs** ne refusent absolument pas toute la recherche qui se fait autour de ces produits manipulés génétiquement. **Simplement on demande en ce qui concerne l'alimentation des êtres humains qu'il y ait des précautions ; qu'on s'entoure du maximum de sécurité pour ne pas que dans 5 ans on soit confronté à des problèmes comme le problème de la vache folle**¹²⁰⁸. »
- Philippe Six coordinateur logistique Carrefour : « **je pense que ce qui nous a fait réfléchir, ce sont les crises du type la vache folle qui ont révélé une inquiétude à la fois des consommateurs sur l'origine des produits**, sur la façon dont les animaux étaient nourris. Et puis la colère aussi des agriculteurs qui s'apercevaient que dans nos magasins on ne vendait pas que des produits issus du terroir français, mais qu'au cours des marchés, on était amené aussi à acheter des produits qui pouvaient venir d'Italie, d'Espagne ou d'autres pays alors qu'on était bien capable de les produire en France.¹²⁰⁹ »

La troisième dimension est *l'amorce d'une imputation de responsabilité* : le discours de corrélation va de pair avec une attribution des responsabilités. Qu'ils fassent le lien avec la vache folle ou pas, les énoncés mettent en cause la responsabilité de certains acteurs en l'occurrence les scientifiques et les industriels. Cette imputation n'est ici qu'à ses débuts car l'éventail des responsables s'élargit à mesure que les événements s'intensifient. L'une des caractéristiques de ces premiers discours imputatifs est, à ce stade, leur flottement entre des indexations sobres et méprisantes, qui accusent indifféremment industriels et scientifiques. Un « nous » contre « eux » **se manifeste sans que pourtant les désignations pointent clairement du doigt un responsable précis**. Le contexte de début de conflit est sans doute pour quelque chose dans ces **misés en causes trop générales**. Observons ces exemples :

- Dans *Zone Interdite*, M6 du 05/03/1997, Jérémy Rifkin déclare : « **Les industriels** qui nous ont dit que l'industrie chimique était sans dangers veulent nous faire croire aujourd'hui que c'est la même chose avec les manipulations génétiques. Nous sommes en présence d'une fuite en avant technologique. **C'est-à-dire d'une technologie qui se développe tellement rapidement qu'elle prend de vitesse tout le contrôle de la société. Je pense que la biotechnologie alimentaire, c'est-à-dire la création de légumes mutants est au moins aussi dangereuse pour l'homme que l'industrie chimique**¹²¹⁰ ».
- Dans *C'est à suivre*, France 3 du 24/02/1997, Marie Jeanne Husset de *60 millions de consommateurs* souligne que : « **ceux qui fabriquent les herbicides**, ce sont les mêmes qui fabriquent les semences quasiment donc ce n'est pas un hasard. Donc il y a quand même des intérêts. **Ces gens-là**, ce sont eux qui ont financé la recherche depuis dix ans, ils ont bien envie que ça rapporte des intérêts. **On nous fait le coup** qu'on va réduire la faim dans le monde, ce n'est pas vrai du tout ¹²¹¹ »

¹²⁰⁸Gaia, OGM : avec ou sans ? La Cinquième du 03/03/1997

¹²⁰⁹Gaia, aliments sains, aliments fous, du 03/03/1997

¹²¹⁰Zone interdite, M6 du 05/03/1995

¹²¹¹C'est à suivre, France2 du 24/02/1997

- Dans *Nimbus, Les Transformations du vivant*, Elise Lucet ouvre l'émission par ces phrases : « Mesdames, Messieurs, Bonsoir ! **L'affaire de la vache folle est-elle aussi celles des savants fous ?** En voyant qu'on avait transformé de paisibles herbicides en carnivores, *Nimbus* s'est posé la question. **Vous verrez dans cette émission du tabac avec un gène de chiens ou des lapins avec un gène humain. Alors pourquoi les scientifiques se lancent-ils dans de telles expériences ?** Eh bien tout simplement pour inventer les médicaments de demain ou bien les aliments de demain. Gros plan pour commencer sur les PGM, les produits (plantes) génétiquement modifiés, trois initiales qui vont se retrouver très bientôt dans votre assiette ¹²¹²»

L'importance des discours généraux d'imputation réside sans doute dans le fait que l'insistance sur la figure du consommateur replace celui-ci au cœur de la réflexion. Ce qui n'a point été le cas dans les crises sanitaires auxquelles les discours corrélants font allusion. Cela a donc un intérêt significatif dans la conflictualisation du problème.

En effet, **la convocation de la figure du consommateur révèle les deux formes de son individuation comme acteur clé du problème**. D'une part, il est construit comme *une instance de passion*, désignant cet être appelé à subir les OGM sans son consentement. D'autre part, il est envisagé comme une *instance d'action*. Il représente cet être au nom duquel la lutte est menée ou doit être engagée. Ces deux conceptions du consommateur ont de fortes implications dans la suite du conflit dans la mesure où, elles permettent de façonner *un autre contexte de sens* dans la problématisation des OGM. Ainsi, parallèlement aux cadrages sur les risques sanitaires, écologiques et éthiques, c'est le sens d'un *sentiment d'injustice sociale* qui émerge à partir de la vision du consommateur comme individu qui aurait à subir les OGM sans son aval. De manière générale, c'est à partir de cette extension des significations, faisant état d'une expérience d'injustice, que se déploieront l'essentiel des luttes pour restaurer le déséquilibre suscité par les OGM.

8.2.3- La catégorisation des OGM comme une injustice sociale

Le point commun entre les discours de corrélation que nous venons de voir est le fait de considérer la crise de la vache folle comme une expérience salvatrice pour le problème des OGM. L'arrivée du soja transgénique dans le contexte de la vache folle est en effet symboliquement perçue comme une récidive des acteurs indexés par le discours corrélant. Cet effet de sens nous est induit par l'idée selon laquelle les mêmes acteurs continuent à transformer immodérément le bien commun qu'est l'alimentation sans informer le consommateur et tenir

¹²¹²*Nimbus, Les transformations du vivant*, France 3 du 18/10/1996

compte de son avis. Ce phénomène est vécu comme une injustice sociale dans la mesure où, comme nous le verrons à travers des exemples, il se décrit comme la **non satisfaction d'attentes normatives fondamentales**.

L'expérience d'injustice nous apparaît d'abord dans l'expression du sentiment que le consommateur est exclu de la gestion du commun car non informé des modifications génétiques intervenues dans son alimentation. L'expression « servir de cobayes » employée par Arnaud Apoteker dans son discours d'alerte en 1995, résume à suffisance ce sentiment. L'introduction des OGM sans leur étiquetage est vécue et interprétée comme une façon de duper le consommateur car celui-ci ne distinguera point les aliments modifiés de ceux qui ne le sont pas. Ce sentiment est très tôt exprimé par des acteurs très différents qui vont des médias aux simples citoyens en passant par tous les publics politiques du moment. Pour prendre un exemple sur les médias, on peut citer ce dialogue entre l'animatrice de *Cercle de minuit* Laure Adler et Noel Mamère. Dans l'émission du 15/11/1996 intitulée « *Les peurs alimentaires* », Laure Adler introduira les débats par cette déclaration :

- « Bonsoir. **On nous cache tout, on ne nous dit rien. On a beau vivre dans un monde surinformé, eh bien on a l'impression qu'en ce qui concerne l'alimentation, on est véritablement empoisonné.** Alors à quand remonte ces paniques alimentaires ? Pourquoi l'aliment désir, l'aliment plaisir est-il devenu un aliment qui provoque le fantasme voire la panique ? L'alimentaire étant devenu un fait de société, tout au long de ce cercle de minuit, nous allons nous interroger sur ces différentes pistes ¹²¹³»

Dans le tout premier échange qui a lieu entre elle et Noel Mamère, le sentiment d'injustice se manifeste dans l'étonnement et la surprise spontanés que manifeste l'animatrice qui, après avoir entendu ces propos de son interlocuteur :

- « (...) **derrière la vache folle** qui est l'équivoque écologique du siècle qui est **d'une barbarie absolument incroyable** qui interroge l'homme dans ce qu'il a de plus profond, dans son rapport à l'aliment, il y a d'autres sujets qui vont sans doute nous poser question, **c'est les aliments transgéniques par exemple** ¹²¹⁴»

interrompt subitement celui-ci en disant : « **c'est quoi les aliments transgéniques ?** ». Après l'explication de Mamère, Laure Adler répliquera ainsi :

- « **C'est-à-dire qu'on ne sait rien quoi. C'est ce qu'on disait tout à l'heure au début de l'émission. On a l'impression d'être surinformé, mais qu'il y a une marge d'inventivité dans l'alimentaire qu'on ne maîtrise pas...** ¹²¹⁵»

On retrouve dans des discours d'autres acteurs le même sentiment. Exemples :

¹²¹³Le Cercle de minuit, les Peurs alimentaires, France 2 du 14/11/1996

¹²¹⁴Le Cercle de minuit, les Peurs alimentaires, France 2 du 14/11/1996

¹²¹⁵Le Cercle de minuit, les Peurs alimentaires, France 2 du 14/11/1996

- Dans le JT de TF1 du 17/01/1997 : Un consommateur répondant à la question de savoir s'il est au courant de l'existence des OGM : « ça doit être sûrement fait, **mais nous on achète on ne nous prévient pas à ce point-là quand même** ¹²¹⁶»
- Dans ce même JT : Michel Chanal, Chef Produits légumes AFCOFEL : « **On va mettre sur le marché un produit qui sera menteur puisqu'il annoncera un produit frais là où il ne l'est plus**¹²¹⁷ »
- Dans le JT de TF1 du 27/11/1996 : Arnaud Apoteker, Greenpeace : « **Le consommateur ne doit pas être victime des multinationales de l'agrochimie qui le force à consommer ce produit sans qu'il ait son mot à dire. Si on leur dit en plus qu'on trafique le patrimoine génétique des plantes qui font partie de leur alimentation, ils sont concernés à juste titre** ¹²¹⁸».

L'expérience d'injustice est encore plus manifeste lorsqu'elle est décrite dans les termes d'une « dépossession » des capacités à apprécier le bien commun ou à l'utiliser. Dans le premier cas, est exprimé le sentiment que le non étiquetage des OGM enlève aux publics leur capacité de jugement. Allant jusqu'à parler de trahison, ce discours du militant écologiste Thomas Schonberger extrait de « *De quoi je me mêle* » est très éclairant :

- Thomas Schonberger, représentant de l'association végétarienne allemande : « Je vous ai dit le **problème posé par les aliments manipulés sur le plan génétique. Pourquoi ? Parce que le consommateur n'est plus à même de juger de la qualité d'un produit donné. On nous enlève notre responsabilité, notre savoir-faire. Nous n'avons plus nos repères. Nous voyons des produits sur l'étale que nous n'avons plus vraiment à juger et cette trahison conduit à nous enlever en quelque sorte notre savoir** ¹²¹⁹».

De toutes les formes d'expérience d'injustice qu'engendre le problème des OGM, le sentiment d'être dépossédé de la faculté de juger ou d'user du bien commun nous semble être celui qui unit le mieux les acteurs. Sa nature est en effet englobante. On repère ce sentiment aussi bien chez les associations de consommateurs, écologistes, les industriels, que chez les agriculteurs. C'est chez ces derniers qu'il est encore plus affirmé car il exprime d'emblée leur dessaisissement et désappropriation des cultures traditionnelles au profit de cultures imposées, onéreuses, stérilisées et privatisées. Le discours d'Yves Manguy que nous repérons dans *l'Envoyé Spécial* de 1993 est tout à fait évocateur :

- « **On veut nous interdire d'utiliser et de reproduire notre semence alors que ça c'est un droit qui remonte à la nuit des temps. C'est eux qui jusqu'ici ont permis la reproduction de toutes les plantes que nous connaissons. Alors nous pensons qu'aujourd'hui laisser faire ça à quelques firmes, beh, nous disons non.**¹²²⁰ »

¹²¹⁶ JT TF1 du 17/01/1997

¹²¹⁷ JT TF1 du 17/01/1997

¹²¹⁸ JT TF1 du 27/11/1996

¹²¹⁹ *De quoi je me mêle, Que mangerons-nous demain ?* Arte du 12/12/1996

¹²²⁰ *Envoyé Spécial, Le Goût du futur*, Antenne 2 du 10/06/1993

Dans un document d'Arte diffusé en mars 1995, ce sentiment était aussi relayé au sujet de l'introduction des aliments génétiques en Inde. C'est ce que témoigne cet extrait du documentaire où le reporter souligne :

- Voix off : « **Grâce à la biogénétique**, on peut changer un de ces maillons microscopiques ou en ajouter un autre. Cela permettra de rendre une variété, hautement réceptive aux engrais, de l'immuniser contre tel ou tel virus ou de la rendre tolérante aux pesticides. **Lorsqu'il achètera les semences de variétés mises au point en laboratoire, le paysan (indien) risque de payer sans le savoir des droits sur les brevets (...) le paysan indien à l'impression d'avoir été piégé (...) Tandis que le paysan a été dépossédé de son savoir traditionnel**, les vestiges de variétés disparues ont été sauvegardés dans des chambres froides de banques dites banque de gènes. Des milliers d'années d'agriculture semblent momifier ici dans un sépulcre d'apothicaire ¹²²¹».

A travers tous ces discours, est mise en exergue une expérience d'injustice suscitée par le sentiment que des attentes normatives fondamentales¹²²² de la vie sociale sont bafouées et insatisfaites. Il est ainsi montré que les grandes libertés fondamentales que sont la liberté de savoir, de choisir, de juger et de cultiver sont foulées aux pieds. C'est ce que l'on retrouve dans ces éléments du discours catégorisant « *c'est un droit qui remonte à la nuit des temps* », « *on nous enlève notre responsabilité, notre savoir-faire, nous n'avons plus nos repères, cette trahison conduit à nous enlever en quelque sorte notre savoir* », « *on nous cache tout* », « *on ne nous prévient pas* », « *l'impression d'avoir été piégé* », etc. Ces extraits montrent comment des référentiels de l'Etat démocratique, que sont la justice, la liberté, la sécurité, sont implicitement convoqués pour servir de base à la constitution du problème. Si l'invocation de ces valeurs participe de l'élaboration de l'expérience publique du problème, c'est parce qu'elle véhicule l'idée qu'avec les OGM, des fondamentaux des rapports sociaux sont blessés à cause notamment de la non reconnaissance de la place du consommateur et de l'agriculteur dans la gouvernance du bien commun. Ainsi, pour ceux qui adressent ces discours, cette absence de reconnaissance porte atteinte à l'éthique et au maintien des équilibres sociaux¹²²³.

Ce sentiment d'injustice est bien l'élément moteur des luttes autour des OGM. Car, comme l'écrit Renault, si l'expérience d'injustice est essentiellement tributaire du déni de reconnaissance, encore faut-il **qu'une situation d'injustice soit accompagnée d'un sentiment d'injustice** qui puisse conduire d'une « **expérience négative à la possibilité d'une action**

¹²²¹ Documentaire : *Le contrôle des ressources génétiques et enjeu alimentaire*, Arte du 02/03/1995

¹²²² RENAULT, *L'Expérience de l'Injustice*, Paris, La Découverte, 2004

¹²²³ Résumant la pensée philosophique d'Axel Honneth sur la « *Théorie de la reconnaissance* », Carré relève deux thèses majeures interdépendantes. La première, écrit-il, « veut que les attentes de reconnaissance formulées par des individus ou des groupes sociaux possèdent un droit légitime lorsqu'elles concourent au maintien, à l'insatisfaction ou à l'élargissement de « la liberté sociale » de tous les concernés. La seconde, que les relations de reconnaissance s'inscrivent dans des pratiques et des institutions sociales, qui, prises ensemble, constituent la vie éthique moderne » CARRE, L. *Le Droit de la reconnaissance*, Michalon, Paris, 2013, p, 59

revendicative dirigée contre les conditions de cette expérience négative¹²²⁴ ». C'est dans ce sens, écrit Renault, que l'expérience d'injustice est une dynamique politique dans la mesure où elle exprime **le refus de l'insupportable ainsi que celui d'une situation sociale produisant l'insupportable¹²²⁵**. Cet aspect est très clairement représenté dans les discours d'Arnaud Apoteker qui dit : « *C'est un danger de modifier complètement tous les écosystèmes. On a du travail à Greenpeace. Ça va effectivement de faire en sorte que ces plantes n'arrivent pas sur le marché¹²²⁶* », et d'Yves Manguy qui s'insurge en disant « (...) *Eh beh nous disons non !* ». Ces extraits semblent bien indiquer le passage d'une expérience négative à un refus de l'injustice, de l'insupportable.

La mise en discours de ce sentiment d'injustice est donc un pas décisif dans la définition d'une cause de lutte encore plus précise. On amorce ici le début du processus de lutte pour la reconnaissance. Celle-ci parcourt toute la carrière du conflit et vise particulièrement la restauration de la justice sociale. A ce stade du conflit, ce processus est doublement caractérisé par la revendication d'un patrimoine collectif et l'émergence d'une demande sociale d'action.

8.2.4- L'alimentation, un bien commun : entre patrimonialisation et appel à une éthique du partage

Dans la cartographie des discours, le sentiment d'injustice conduit à une remise en cause de la privatisation du bien commun que permet la production industrielle des OGM. Nombre de discours produits mettent en évidence l'aspect ontologiquement collectif de l'alimentation. Ils se distinguent par leur manière de rappeler que celle-ci est l'un des premiers patrimoines de l'humanité. Dans les discours rencontrés, la récurrence de la métonymie « *notre assiette* » illustre bien le travail de patrimonialisation à l'œuvre. Ce concept ne renvoie pas ici à un processus institutionnel spécifique, mais à un mode d'invocation de la chose publique. Dans les discours médiatiques suivants, le terme « assiette » construit un référent commun, il est une métonymie du bien collectif qu'est l'alimentation.

- Dans le JT de F2 du 24/11/1996, la présentatrice déclare : « ce n'est plus vraiment du soja, mais ç'en est quand même. Venu des Etats-Unis, **il arrive en Europe pour se retrouver demain dans nos assiettes**, un aliment que l'on appelle transgénique qui a reçu l'aval de Bruxelles, mais qui déclenche l'inquiétude des consommateurs et des écolos ¹²²⁷»

¹²²⁴ Ibidem, p, 36.

¹²²⁵ Ibidem, p, 76

¹²²⁶ *Zone interdite*, M6 du 05/03/1995

¹²²⁷ JT F2 du 24/11/1996

- Dans *Nimbus*, Voix off : « de l'ADN prélevé sur une bactérie plus un gène résistant aux antibiotiques immunise ce mais contre une chenille, la pyrale, **mais les traces de ce gène peut atterrir dans nos assiettes**¹²²⁸ »
- Dans *Nimbus*, Voix off : « Et **si les saveurs de nos terroirs laissent bientôt la place au fond de nos assiettes aux aliments issus du génie génétique.**¹²²⁹ »

Ces discours insistent sur le fait que les OGM constituent une potentielle menace pour le patrimoine culturel avec la standardisation des variétés culturelles et gutturales. Leur origine remonte, on se souvient, au début des années 90 avec *Savoir Plus* et *Envoyé Spécial*. Ils ont pris une dimension particulière en devenant pour les publics politiques des moyens de configuration du risque OGM.

Dans le discours patrimonialisant, l'usage du terme « *culture* » au sens de « *tradition, civilisation* » pour désigner l'alimentation est particulièrement emblématique de cette revendication du bien commun. Ce terme qu'emploie le nutritionniste Jacques Frickair dans *La Preuve par cinq* (La Cinquième du 10/11/1995) pour caractériser le risque OGM, nous semble parfaitement résumer tous les discours qui abondent dans ce sens.

- « (...) Si une sorte de blé ou une sorte de pomme de terre qui paraît particulièrement rentable est modifiée, le risque c'est qu'elle devienne universellement utilisée, qu'on en oublie la culture des autres et **qu'une certaine part de notre culture disparaisse** en quelque sorte avec la disparition de cette diversité. La génétique peut beaucoup nous apporter, il serait dommage qu'elle fasse **disparaître la diversité et la saveur de nos aliments**¹²³⁰. »

Dans *La Marche du siècle* intitulée « *Les apprentis sorciers dans notre assiette* » (F3 15/01/1997), Brice Lalonde, président de Générations Ecologie, parlera lui de patrimoine collectif de l'humanité :

- « Je pense que la gestion des ressources génétiques de la planète est une **affaire mondiale. Une affaire où la population doit décider.** Nos institutions sont en retard. Cette gestion est très importante. Elle doit être prudente et nous ne devons pas nous laisser entrainer par telle ou telle affaire. C'est vraiment **une affaire globale.**¹²³¹ »

Fonctionnant parfois comme des alertes, les discours patrimonialisants expriment implicitement l'idée d'un monde alimentaire et agricole qui s'échoue ou en passe d'être sacrifié sur l'autel des biotechnologies. Certains discours médiatiques sont empreints d'une nostalgie interpellatrice :

- Voix off : « **autrefois, les vaches étaient rustiques. Elles étaient adaptées à leur terroir, au climat, à la végétation. Mais en les programmant génétiquement pour produire de plus en plus de lait, les chercheurs les ont rendues sensibles à leur environnement. La moindre**

¹²²⁸*Les transformations du vivant*, France 3 du 18/10/1996

¹²²⁹*Les transformations du vivant*, France 3 du 18/10/1996

¹²³⁰*La Preuve par cinq, Viande transgénique*, La Cinquième du 10/11/1995

¹²³¹*La Marche du Siècle, Plantes mutantes : Les Apprentis sorciers dans notre assiette*, France 3 du 15/01/1997

erreur dans la conduite de l'élevage peut tourner aujourd'hui rapidement à la catastrophe.¹²³² »

- Voix off : « **Et si les saveurs de *nos terroirs* laissaient bientôt la place au fond de nos assiettes aux aliments issus du génie génétique.**¹²³³ »
- voix off : « une manipulation pour obtenir un mouton à la laine bleu azur, pourquoi pas. L'allure de cette vache évoluera en fonction de notre goût, la viande produite répondra aux aspirations du consommateur. Les limites ne seront plus scientifiques, elles dépendront de notre porte-monnaie. **En attendant, profitons de ces images encore bucoliques, des vaches naturelles, dans un pré naturel, sous un soleil tout aussi naturel**¹²³⁴ »

Si ces discours infèrent l'idée d'une spoliation du bien commun, c'est parce qu'ils traduisent le sentiment qu'avec les OGM, ce bien n'est plus expérimenté comme relationnel, mais comme enjeu de domination et de pouvoir, qui met à l'épreuve les sociabilités existantes. Ils soulignent donc qu'avec la modification génétique des plantes, les voies du vivre ensemble sont troublées et bloquées, car la capacité à faire-société s'efface au profit de la soumission à la dépendance et à l'asservissement. Des conséquences réelles qui seront engendrées par la privatisation à des fins mercantiles d'un des fondements collectifs de l'humanité. Il se dégage en effet de ces discours, l'idée que le bien commun que constitue l'alimentation résulte d'un consensus normatif ontologique et indiscutable. Il est supra-individuel dans la mesure où, il n'a guère été le fruit de stratégies d'acteurs qui le font advenir comme intérêt collectif, mais a toujours été le produit de la nature existentielle du monde. Si c'est cette préséance du consensus normatif et ontologique du bien commun qui garantit l'unité de l'humanité, l'esprit des OGM qui est de privatiser le vivant par son brevetage, apparaît dès lors comme particulièrement transgressive et tombant sous le sens. Tel que le montre Udo Tietz en effet, sens commun et bien commun sont « conceptuellement apparentés ». Les concepts de « bien commun » et de « sens commun », affirme-t-il, connotent tous deux quelque chose de supra-individuel¹²³⁵, et « ne se comprennent pas sans celui de « communauté ». Celle-ci étant, conclut-il, le concept de base, « puisqu'il peut être introduit sans les premiers, mais pas l'inverse¹²³⁶ ».

Le réquisitoire qui apparaît dans les discours patrimonialisants appelle implicitement à une éthique du partage. Il porte donc en bandoulière une demande d'action sociale qui invite, comme le suggère précisément le discours ci-haut de Brice Lalonde, à décider ensemble du bien commun.

¹²³²D'un Soleil à l'autre, le génie du champ, France 3 du 31/05/1997

¹²³³Les transformations du vivant, France 3 du 18/10/1996

¹²³⁴L'Aventure des sciences, Des gènes dans l'assiette, La Cinquième du 30/03/1996

¹²³⁵TIETZ, U. *Les Limites du « Nous » libéral*, (in) KAUFMANN, L. TROM, D. *Qu'est-ce qu'un collectif ?* Paris, éditions EHESS, Collection *Raisons Pratiques*, 2010, p, 174

¹²³⁶Ibidem,

8.2.5- Contestation de la centralisation des pouvoirs de décision sur le bien commun : une première forme de politisation du problème

Les désignations et les catégorisations qui configurent les OGM comme problème public ont pour autre effet de contester le pouvoir de décision de ceux qui les produisent ou les autorisent à la consommation. Cette remise en cause du pouvoir de décider de l'intérêt commun, exercé ici par l'instance politique, scientifique et les industriels, est une des formes classiques de **politisation** des questions sociales. Avant d'analyser ses déploiements, la définition du concept est une nécessité pratique.

Dans le cadre de cette recherche, la politisation renvoie à deux principales conceptualisations théoriques. La première, plus traditionnelle, désigne la régulation de la science par les pouvoirs politiques. C'est l'objet de travaux de recherche effectués sur le rapport entre sciences et politique¹²³⁷. La seconde, plus holistique, renvoie à la participation des publics aux décisions qui touchent au fonctionnement de la cité. Dans cette partie de notre recherche, c'est de cette dernière forme de politisation qu'il est question. Le concept est alors envisagé dans les définitions proposées par Jacques Lagroye qui le décrit comme la « **requalification des activités sociales les plus diverses, requalification qui résulte d'un accord pratique entre différents agents sociaux enclins, pour de multiples raisons, à transgresser ou à remettre en question la différenciation des espaces d'activités** »¹²³⁸.

Qu'elle soit de l'ordre du discours ou de l'action, la requalification renvoie au fait de « contester en pratique la permanence et la légitimité des séparations instituées et constamment

¹²³⁷Sur ce point, voir les travaux de Dominique Pestre dans *Science, argent et politique*, Paris, éditions INRA, 2003 ; ou *Science, Politique et démocratie, Cahier d'histoire, Revue d'histoire critique*, n° 102, pp, 109-126

¹²³⁸ LAGROYE, J., *La politisation*, Paris, Belin, 2003, p, 360-361. Dans son article « *la contestation des Nanos : redéfinir la notion de politisation de la science* », Marie Gabrielle Suraud parle de thématization publique ou de mise en public des risques. Elle souligne le fait qu'à la différence des mouvements de contestation de la recherche scientifique des années 60 et 70, « les associations traditionnellement engagées sur le thème des risques « environnement-santé » sont passées de revendications visant à contrôler les développements technologiques et leur application à des **revendications centrées sur l'exigence d'une participation civique à l'élaboration des programmes et des politiques de recherche**. Suraud définit alors la notion de politisation de la science comme un « **processus civique visant la démocratisation des choix scientifiques par l'intégration –accrue et directe– des citoyens aux débats qui président à l'orientation et aux choix scientifiques.** » On peut effectivement remarquer avec Suraud que cette nouvelle forme de contestation de la science ou de ses choix, marque une inflexion majeure dans le rapport entre sciences et société, mais aussi dans le rapport entre scientifiques, experts et citoyens dans la mesure où elle tend de plus en plus à devenir la règle pour bon nombre de choix scientifiques. Cette inflexion est incarnée par la naissance d'associations spécialement dédiées au rapprochement entre science et sociétés. C'est le cas de la *Fondation Sciences Citoyennes* (2003), *VivaGora* (2003), *Sciences et Démocratie* (2005), ou encore du *PICRI* (Partenariat Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation), etc. SURAUD, M.G., « *la contestation des Nanos : redéfinir la notion de politisation de la science* ». *Les enjeux de l'information et de la communication*, 2013/1, n° 14/1, pp, 117-129

consolidées¹²³⁹ ». Elle consiste pour des acteurs à « transgresser la distinction institutionnalisée et vécue entre ordre d'activités¹²⁴⁰ » et à « perturber l'ordre apparent des spécialisations et des séparations¹²⁴¹ ». Bref, elle est une remise en cause des monopoles de décision sur ce qui est désigné comme collectif. Dans le cas des controverses, l'objectif des acteurs est ainsi de promouvoir la nécessité d'une « production coopérative des expertises et des normes ¹²⁴²».

C'est dans ce cadre que Suraud parle de co-pilotage de la recherche¹²⁴³, dont l'objectif, souligne-t-elle, est de répondre à une exigence civique de reconnaissance, de « démocratisation au sens de l'ouverture aux citoyens des lieux de décision », d'élargissement de « la participation des porteurs d'enjeu à la définition des orientations des recherches »¹²⁴⁴. Pour résumer, la politisation dont il est ici question, consiste en **l'ensemble des discours et des pratiques visant à abolir l'entre-soi scientifique, politique et industriel qui a caractérisé le scandale de la vache folle, afin de favoriser une décision collaborative sur les OGM.**

Ce travail de requalification et de remise en cause des entrelacs d'intérêts constitue précisément la toile de fond des luttes sociales autour des OGM. Ce discours d'Aline Monier, épouse de José Bové, repéré à la fin des années 90, en est une parfaite illustration.

« Ce qui est super moi je trouve, comment dire, c'est la déstabilisation de l'ordre des puissants. Les gens qui sont tellement habitués à se réunir entre eux, gens du même monde, de même niveau social, etc. en fait qu'ils soient dérangés par des gens qui viennent parler pour les pauvres. Je trouve ça formidable ¹²⁴⁵»

¹²³⁹Ibidem, p, 362

¹²⁴⁰ Ibidem, p, 365

¹²⁴¹ Ibidem, p, 370

¹²⁴² CHATEAURAYNAUD, F., DE RAYMOND, A., *La Contestation des normes en régime de gouvernance : le cas de la coexistence des cultures OGM et non OGM, en France et en Europe*, (in) *Droit et Régulation des activités économiques*, EHESS, 2011

¹²⁴³Comme le montre Chateauraynaud, ce co-pilotage suppose que les publics puissent entrer dans un même espace de calcul que leurs opposants. Cela ne se réalise que s'ils bénéficient d'une maîtrise suffisante des outils et dispositifs qui sont au cœur de la controverse. Dans le cas des OGM, c'est l'exemple de la définition des seuils d'étiquetage, des outils de traçabilité ou encore des distances de séparation entre plantes. La maîtrise de ces questions leur permet de bien se positionner dans la controverse de manière à ne pas cautionner par ignorance les décisions qu'ils sont eux-mêmes censés combattre. Voir CHATEAURAYNAUD, F., DE RAYMOND, A., *La Contestation des normes en régime de gouvernance : le cas de la coexistence des cultures OGM et non OGM, en France et en Europe*, ibidem, p, 240

¹²⁴⁴SURAUD, M.G, ibidem. C'est ce que l'on verra notamment dans la réaction des militants de la confédération paysanne à la publication du rapport Chevassus en Septembre 2001 dans lequel l'auteur recommande la poursuite des expérimentations des OGM. José Bové : « *jusqu'à la fin de la période végétative des maïs, des actions vont certainement continuer. Ce que nous espérons maintenant, c'est entamer un débat avec les pouvoirs publics pour qu'en 2002, il n'y ait pas d'essais en plein champs et en tout cas nous avons commencé des rencontres très sérieuses avec l'INRA pour une réorientation de la recherche* » JT France 2 du 26/09/2001

¹²⁴⁵JT (13h) France 2 du 03/12/1999. C'est cette idéologie qui dominera le discours de la confédération paysanne. José Bové dira dans ce sens : « On est en train de voir émerger un combat qui se mène par les deux bouts en même temps. D'abord pour édicter des règles au niveau international contre la logique du marché et en même temps l'aspiration à une démocratie différente. **On pourrait appeler ça une démocratie directe ou participative où les gens veulent se réapproprier en fait les choix et de ne pas confier uniquement à une minorité de**

Ce propos nous permet de revenir sur les débuts de cette première politisation de la question des OGM. En effet, sur la base d'un accord pratique, des acteurs et des publics politiques requalifient les enjeux des OGM en dépassant la simple question des risques technico-industriels pour interroger leur dimension sociale. Cette politisation obéit à un processus qui s'origine dans la disqualification du pouvoir persuasif de la parole scientifique. On le note dans l'émergence de discours prescriptifs qui remplissent les fonctions suivantes :

- *Opposer aux injonctions du discours scientifique et industriel un discours contradictoire, porteur de doutes.*

Dans « *C'est à suivre* » (France 2 du 24/02/1997), Marie Jean Husset de *60 millions de consommateurs* déclare : « **Je crois qu'on n'a pas à croire en la science comme on croit en Dieu. Je crois que c'est très important. Je pense qu'on peut tout à fait mettre en doute d'une part pas forcément le sérieux parce que je crois qu'ils peuvent être de toute bonne foi, mais forcément la compétence ou l'ultra compétence des experts et parfois même leur indépendance.** ¹²⁴⁶»

- Arnaud Apoteker, Greenpeace : « Si sur les marchés on aura des plantes résistantes aux herbicides ou des plantes modifiées génétiquement de façon générale, **il faut que ce soit indiqué.** Il est quand même assez symptomatique que l'industrie agrochimique et semencière se bat pour que ce ne soit pas indiqué sous le prétexte que la qualité gustative de la plante est la même ¹²⁴⁷»

Les discours d'alertes des médias remplissent aussi cette fonction. Exemples :

Présentateur E=M6 : « Eh oui, **il faut être extrêmement prudent** car les plantes transgéniques comme le colza est destiné à être cultivé sur des milliers d'hectares. Si une variété pose le moindre problème pour l'environnement, par exemple si elle fait dépérir les abeilles, **cela va se traduire par une catastrophe majeure à grande échelle**¹²⁴⁸ »

Voix off : « Etiqueter ces aliments modifiés, aujourd'hui, ce n'est pas obligatoire. Alors dans l'attente de clarification, **consommateur attention**¹²⁴⁹ »

- *Contester frontalement la légitimité des séparations instituées et exprimer des demandes d'action en vue d'associer le citoyen au processus de décision.*

Cette demande de reconnaissance et de décentralisation vise à faire du citoyen quelqu'un qui, non seulement prend part à la chose commune, mais doit aussi et surtout avoir sa part dans cette gestion. Les énoncés suivants en rendent compte :

professionnels le choix, le rôle de faire la politique », *Ce qui fait débat, José Bové et compagnie*, France 3 du 24/04/2001

¹²⁴⁶*C'est à suivre*, France2 du 24/02/1997.

¹²⁴⁷*Zone Interdite*, M6 du 05/03/1995

¹²⁴⁸*E= M6* du 06/10/1996

¹²⁴⁹*Nimbus, Les transformations du vivant*, France 3 du 18/10/1996

- Arnaud Apoteker, Greenpeace : « **Le consommateur ne doit pas être victime des multinationales de l'agrochimie qui le force à consommer ce produitsans qu'il ait son mot à dire.** Si on leur dit en plus qu'on trafique le patrimoine génétique des plantes qui font partie de leur alimentation, **ils sont concernés à juste titre** ¹²⁵⁰».
- Jacques Testart, généticien : « (...) **je crois qu'il faut décentraliser certainement. Peut-être que les nouveaux outils de communication avec des réseaux informatiques pourraient être utiles pour qu'un maximum de gens puissent discuter à certains endroits, faireconnaitre un point de vue ailleurs, et que tout ceci finisse par se répercuter dans une espèce d'ambiance qui permettrait non pas par un référendum par un oui ou un non, mais qui permettrait de prendre la température d'un pays**¹²⁵¹. »
- *Exiger un débat démocratique ou la publicisation de tous les points de vue est assurée de manière transparente.* Comme le montre ce discours médiatique :
 - Voix off : « **Les progrès de la physique dans la première moitié du siècle nous ont légué Hiroshima et Tchernobyl. Sans plus de débat démocratique, ni de contrôle des objectifs, la génétique et la biologie ont repris le flambeau pour le meilleur, l'élimination des maladies, mais peut-être aussi pour le pire, la sélection de l'espèce humaine**¹²⁵². »
- *Exiger une information du citoyen afin que celui-ci puisse entrer en débat et exprimer des jugements pertinents sur le problème.* Exemples :
 - Jérôme Bédié de la Fédération commerce et distribution : « **le consommateur a droit à une information** précise surtout quand il se pose des questions. On voit aujourd'hui, et on a vu dans un passé récent comme quoi qu'un défaut d'information pouvait avoir des conséquences négatives pour tout le monde, pour toute la filière, de l'amont au transformateur jusqu'au distributeur. On peut attendre quelques semaines avant d'utiliser des produits sur lesquels beaucoup de gens se posent des questions¹²⁵³. »
 - Le Journaliste au médecin Frédéric Saldmann : « alors vous vous êtes un grand spécialiste, le grand public ne l'est pas, nous ne le sommes pas lorsque nous allons acheter des aliments. **Est-ce qu'on pourra au moins avoir un droit ? Le droit à l'information, savoir ce qu'on mange ?** »
 - Frédéric Saldmann : « **ce droit à l'information est fondamental.** Parce que vous savez certains comparent le fait par exemple de conduire une voiture et les risques de manger tel aliment. **On peut choisir de conduire une voiture à 150 à l'heure et ne pas choisir de prendre un aliment à risque. Donc si vous voulez un consommateur peut-être choisira un jour des aliments moins pratiques, mais moins risqués.** ¹²⁵⁴ »
 - Jean Marie Pelt, biologiste : « (...) **je crois qu'il faut absolument étiqueter un aliment génétiquement modifié.** On a vu dans le reportage ce jeune homme qui était très réticent, qui n'en voulait pas. Il faut absolument **qu'il puisse choisir les aliments qui lui conviennent, et ce choix lui appartient, il fait partie de sa liberté** ¹²⁵⁵»

¹²⁵⁰JT TF1 du 27/11/1996

¹²⁵¹ *Interviews-entretien : Sciences et démocratie*, Arte du 02/03/1996

¹²⁵² *Interviews-entretien : Sciences et démocratie*, Arte du 02/03/1996

¹²⁵³JT TF1 du 27/11/1996

¹²⁵⁴ JT France 2 du 27/01/1997

¹²⁵⁵ *Nimbus, Les transformations du vivant*, France 3 du 18/10/1996

Dans ce cycle de visibilité médiatique du problème, l'exigence d'information se fait plus insistante en raison de ses nombreuses implications dans la carrière du problème. Cet aspect sera étudié dans le chapitre suivant. La revendication de ce droit à l'information est perçue comme légitime par les scientifiques favorables aux OGM et certains industriels qui les produisent. Ces acteurs évoquent en réponse leur devoir d'informer les citoyens. Exemple :

- Jean Pierre Zalta, Président de la commission génie génétique : « le risque zéro en biologie n'existe pas. Toute utilisation d'entité vivante provenant d'un système biologique comporte un risque. **C'est un devoir civique pour les chercheurs d'informer le public. Il est inadmissible que l'on dise si on vous le dit nous avons raison et que vous n'avez qu'à écouter ce que l'on vous dit...la vraie question, c'est d'expliquer les choses aux gens**¹²⁵⁶. »

Dans le rapport établi entre droit et devoir d'information, on assiste à une des premières formes de configuration de l'expérience publique du problème. D'une part, en effet, des publics apparaissent comme « victimes » en référence à ces attentes normatives bafouées que sont le droit inaliénable à l'information et la liberté de choisir. D'autre part, des responsables, apparaissent en référence à des obligations auxquelles ils ne peuvent se soustraire sous peine d'altérer les conditions du vivre-ensemble¹²⁵⁷.

Parallèlement à la revendication de ces droits et devoirs, il va s'exprimer dans les discours une demande de régulation urgente de la question et l'exigence d'une adéquation des choix et des structures institutionnelles affectées à la prise en charge du problème. Dans le premier cas, si la question du moratoire proposé par Jean Marie Pelt divise, tous les acteurs s'accordent sur l'urgente nécessité de réglementer les OGM.

- Dans le JT de TF1 du 27/11/1996 Yves Chupeau, généticien Inra Versailles : « On ne peut pas envisager de catastrophe pour l'environnement ou de catastrophe pour la santé des animaux ou de l'homme, mais il y a peut-être des modifications des pratiques agricoles. **Rien que ça, et ne serait-ce que ça, ça nécessite quand même qu'on mette en place des structures réglementaires de suivi et de contrôle de la façon d'utiliser les plantes transgéniques**¹²⁵⁸»
- Dans *Nimbus, Les Transformations du vivant*, Elise Lucet, présentateur plateau : « Nous venons d'entendre le point de vue des scientifiques. Mais la nourriture du futur est aussi un marché colossal. **Alors les industriels auront-ils la patience d'attendre tous les résultats d'expérience avant de commercialiser ces produits génétiquement modifiés, Pas sûr, la pression est très forte et si dans quelques mois les politiques n'interviennent pas ces produits seront très bientôt commercialisés**¹²⁵⁹»
- Dans « *D'un soleil à l'autre, La cinquième* du 17/05/1997 : Voix off : « Demain, ajoute l'Express, nous vivrons la génématique. *L'Express* a rencontré un généticien et nous apprend que le génie

¹²⁵⁶*Nimbus, Les transformations du vivant*, France 3 du 18/10/1996

¹²⁵⁷ QUERE, L. *La Structure analytique de l'expérience*, op.cit, p, 197

¹²⁵⁸ JT TF1 du 27/11/1996

¹²⁵⁹*Nimbus, Les transformations du vivant*, France 3 du 18/10/1996

génétique se diversifiera et s'alliera à la programmation informatique. Bref, Nous n'en sommes qu'aux balbutiements d'une science qui pourrait disposer d'immenses pouvoirs. **Il devient donc urgent de se prononcer sur ces évolutions car comme nous l'indique deux ouvrages qui approfondissent le thème, cela fait déjà une bonne décennie sinon deux que dans les laboratoires et les champs d'essais et les expériences sur les plantes transgéniques sont menées. Elles appellent donc réflexion et dispositions particulières¹²⁶⁰ »**

Dans le second cas, les discours insistent fortement sur l'exigence d'adéquation des organes institutionnels créés pour résoudre le problème. L'ossature de la commission d'éthique et du génie biomoléculaire créée en 1986 est vivement critiquée pour son absence d'ouverture aux citoyens. C'est ce reproche qu'adressera Marie Jeanne Husset (60 millions de consommateurs) au président de cette instance Axel Khan, sur le plateau de *C'est à suivre* (France 2 du 24/02/1997). Ce dernier n'échappe pas non plus aux critiques de ses confrères opposés aux OGM. Si leurs discours ne remettent pas en cause ses compétences scientifiques, ils contestent néanmoins sa légitimité, en tant que spécialiste de la génétique humaine, à juger de la validité nutritionnelle des aliments modifiés. La critique de cette inadéquation flaire souvent avec celle des probables conflits d'intérêts. Observons ces discours :

- Jean Marie Bourre, généticien : « (...) ensuite, vous avez les problèmes d'objectifs et de choix. En effet, vous interviewez un de mes collègues, **Axel Khan, qui est un chercheur extraordinairement brillant. C'est le spécialiste mondial de la génétique humaine. Jusqu'à preuve du contraire, nous ne sommes pas des poireaux. Donc que chacun s'occupe de son projet. Et ce n'est pas le spécialiste de la génétique humaine qui peut décider de la validité nutritionnelle des aliments. Vous êtes dans la position de quelqu'un qui aurait une bicyclette dans la main et dans sa carriole un moteur de Ferrari qui arrivant chez un motoriste se verrait dire c'est le moteur le plus adapté sur le vélo. Il n'a rien compris¹²⁶¹»**
- Jacques Testart, biologiste : « la position que vous décrivez pour la position des experts dans les instances d'éthique en France c'est complètement caricatural. Puisque **nous avons un comité national d'éthique dans lequel les deux personnalités les plus influentes, c'est-à-dire le Président du comité et le Président de la section technique est les deux chercheurs les plus engagés dans les domaines qui posent le plus de problème d'éthique, la neurobiologie pour l'un, la génétique pour l'autre. Ce sont des personnalités scientifiques irréprochables, mais ont-ils leur place dans un comité d'éthique. Moi je trouve que c'est absolument anormal que les gens soient juges et parties, c'est-à-dire que ce soit ces chercheurs-là qui vont en même discuter des problèmes d'éthique. Ce que je pense d'un comité d'éthique, c'est qu'il doit être constitué de citoyens autant que possible, qui ont montré un goût pour la réflexion, éventuellement des professionnels de certaines disciplines tels que la philosophie, l'histoire, la sociologie ; tout ça ce serait très bien. Et que pour avoir une certaine expertise, ces gens-là feraient venir chaque fois les techniciens que nous sommes pour les informer et ensuite, ils prendraient leur avis tous seuls. Ce qui se passe, c'est exactement l'inverse¹²⁶²»**
- Marie Jeanne Husset, *60 millions de consommateurs* : « ceux qui fabriquent les herbicides, ce sont les mêmes qui fabriquent les semences quasiment donc ce n'est pas un hasard. Donc il y a quand même des intérêts. **Ces gens-là, ce sont eux qui ont financé la recherche depuis dix ans**, ils ont

¹²⁶⁰*D'un Soleil à l'autre, le génie du champ*, France 3 du 31/05/1997

¹²⁶¹*Zone interdite*, M6 du 05/03/1995

¹²⁶²*Interview-entretien : Sciences et démocratie*, Arte du 02/03/1996

bien envie que ça rapporte des intérêts. On nous fait le coup qu'on va réduire la faim dans le monde, ce n'est pas vrai du tout¹²⁶³.»

Ces discours interviennent après les déclarations d'Axel Khan soulignant l'absence de dangers des aliments génétiquement modifiés. Les demandes d'action que nous venons de voir, montrent toutes la nécessité de favoriser une nouvelle forme de gouvernance du commun. Elles redéfinissent le problème en reconfigurant ses enjeux et les espaces sociaux au sein desquels il doit être discuté. Ce travail de requalification vise donc la décentralisation de la décision et l'intégration du citoyen dans sa mise en œuvre. C'est une mission dévolue aux pouvoirs publics auxquels font explicitement référence les demandes d'action dès les premières heures du conflit. Les propos suivants en sont une illustration :

- Dans « *Nimbus, Les Transformations du vivant* », Elise Lucet déclare : « Nous venons d'entendre le point de vue des scientifiques. Mais la nourriture est aussi un marché colossal. Alors les industriels auront-ils la patience d'attendre tous les résultats d'expériences avant de commercialiser ces produits génétiquement modifiés ? Pas sûr ! La pression est très forte. Et **si dans quelques mois les politiques n'interviennent pas**, ces produits seront très bientôt commercialisés ¹²⁶⁴ »
- Dans « *La Marche du siècle, Les Apprentis sorciers dans notre assiette* », Brice Lalonde, Président génération écologie affirme qu' : « Il y a une ressemblance quand même avec la vache folle parce que c'est un petit peu comme des promesses électorales tout ceci. Sur le papier, c'est tout à fait formidable. La santé, demain les médicaments. C'est toujours demain, et je sais ce que ça veut dire. A chaque fois qu'on discute avec un chercheur, c'est formidable, on va résoudre la faim dans le monde, etc. (...) **Mon souci c'est que les institutions politiques sont en retard sur ce nouveau pouvoir créé. Ce pouvoir génétique. Alors qui décide ? (...) je pense que l'autorité politique devrait s'organiser pour orienter cette création de nouvelle nature** ¹²⁶⁵ »

Par ces demandes d'intervention du politique, on assiste à l'émergence de la seconde forme de politisation du problème. Celle-ci concerne la politisation des enjeux à travers l'imposition du problème sur l'agenda politique des pouvoirs publics. Ce qui enrichit la carrière du problème et engage le conflit dans un nouveau cycle de médiatisation singulièrement marqué par la construction collective des politiques publiques de régulation.

¹²⁶³ *C'est à suivre*, France 2 du 24/02/1997

¹²⁶⁴ *Nimbus, Les transformations du vivant*, France 3 du 18/10/1996

¹²⁶⁵ *La Marche du Siècle, Plantes mutantes : Les Apprentis sorciers dans notre assiette*, France 3 du 15/01/1997

LA MISE EN ŒUVRE DES CONDITIONS D'UNE EXPERIENCE PUBLIQUE DE LA REGULATION DU PROBLEME

Introduction

A partir de 1997, le conflit des OGM devenu un problème de société, entre dans un long et interminable cycle de régulation. Ce cycle est singulièrement marqué par les nombreux événements reconfigurateurs qui ponctuent la carrière du dossier appuyé par l'entrée en controverse d'acteurs radicaux qui font émerger de nouveaux cadrages problématiques et se stabiliser les anciens. Ces nouveaux cadrages énonciatifs, comme le cas des pesticides, l'antibio-résistance ou la coexistence des cultures, portés par des acteurs résolument prêts à en découdre avec les défenseurs des OGM et l'autorité politique, auront une influence notable sur le devenir du problème. Pourtant, entre 1997, moment où la sphère politique nationale et européenne s'auto-saisit du dossier pour imposer un moratoire de fait en 1999 et le début des années 2000, le conflit entre les acteurs est profondément orienté vers la recherche d'un consensus général, ce, malgré les premières formes de radicalité qui se font jour.

Cette partie de notre recherche s'efforce d'examiner cette période au cours de laquelle s'élabore une véritable expérience publique du problème à travers la difficile mise en œuvre des conditions de son existence. La quête d'une solution consensuelle face à ce qui est configuré comme menace à l'équilibre des communautés devient une priorité.

Nous essaierons ainsi de montrer que si ces nouvelles batailles de régulation se font dans le strict cadre d'une réponse à la demande sociale d'abord, l'activité principale des opposants est de créer les vraies conditions d'un public éclairé au sens de Dewey. Parmi ces conditions, nous montrerons l'importance fondamentale accordée à l'information sur les OGM **(I)**. Nous examinerons à la suite de cette analyse la façon dont ce public éclairé, saisi par les données du problème qui le concerne, se rend sensible et effectif sur le terrain de la controverse brûlante de cette fin de siècle **(II)**

I- Les batailles de l'information : un prérequis à la constitution d'un Public éclairé

Il sera montré dans cette partie le rôle central de l'information dans le processus de régulation du problème et dans la quête d'un consensus entre communauté d'acteurs. Si pour les pouvoirs politiques, l'information du citoyen constitue un premier mode de régulation « apaisée » du conflit, pour les opposants et pour certains acteurs, celle-ci apparaît très tôt comme, non seulement la condition *sine qua non* d'une bonne régulation, mais aussi et surtout, celle de l'émergence d'une communauté éclairée. Ainsi, dès le départ, la cristallisation des discours autour de l'impératif d'information et d'évaluation conditionne, de manière évidente, la façon dont, dans le continent européen, vont se construire les politiques publiques au sujet des Organismes Génétiquement Modifiés.

9.1.1- Le « Principe d'équivalence en substance » : symbole d'une construction différenciée des politiques publiques entre américains et européens sur la question des OGM ?

La contestation des OGM qui se fait jour au sein de certaines associations militantes et des enseignes commerciales, interpelle les pouvoirs publics quant à leur devoir d'assurer les risques « décrétés » des produits transgéniques. La nécessité de mettre en place des mécanismes de contrôle et d'évaluation devient urgente au regard de la vitesse à laquelle les promoteurs de ces produits s'engagent dans leur projet de commercialisation. Comme nous le verrons plus loin, ce projet est freiné par les fortes pressions des opposants exigeant un dispositif d'évaluation particulier susceptible, à leurs yeux, de favoriser l'élaboration de politiques publiques efficaces concernant le problème. Si, au cours de cette seconde moitié des années 90, la question de la réglementation des OGM se pose avec acuité pour les publics européens, c'est en réaction à la manière dont celle-ci est formulée outre-Atlantique, terre d'origine des OGM.

En effet, l'apparition des OGM aux Etats-unis n'a fait l'objet d'aucune information et réglementation particulières en raison de la considération des OGM par les pouvoirs publics américains comme des plantes résolument identiques à celles dites conventionnelles. **Ce principe de similarité est officiellement appelé principe d'équivalence en substance.** Il naît en Mai 1992, dans un rapport émis par la FDA (Food and Drug Administration) dans lequel, l'agence explique que les aliments OGM sont réglementés de la même manière que ceux obtenus par croisement traditionnel des plantes. Elle souligne ainsi que « les composants des aliments provenant d'une plante génétiquement modifiée sont les mêmes ou similaires en substance à ceux que l'on trouve communément dans les aliments ». Selon l'agence américaine,

ce constat provient du fait qu'un OGM présente les mêmes nutriments qu'un non-OGM et ne peut donc « différer de l'organisme conventionnel à partir duquel il a été obtenu que par les gènes qu'on a modifiés ou qu'on y a introduits : un OGM est (donc) considéré comme « équivalent en substance » à sa contrepartie conventionnelle¹²⁶⁶ ».

En 1993, le principe est décrit pour la première fois dans une publication de l'OCDE¹²⁶⁷ et est adopté en 1996 par une commission mixte de la FAO et de l'OMS. Un principe de base est ainsi né. Il servira de socle à l'introduction et à la présence massive des OGM dans le circuit alimentaire nord-américain. Il servira aussi d'outil de référence commune dans l'évaluation du risque OGM.

Une des conséquences fondamentales de l'avènement de ce principe est ainsi de considérer l'inopportunité d'appliquer des mesures particulières aux OGM afin de les distinguer, sur le plan de l'information et de l'évaluation, des produits non transgéniques. Or, comme nous le verrons plus loin, les OGM sont dans leur écrasante majorité des produits sécrétant eux-mêmes leurs propres pesticides. Et cette caractéristique n'est donc pas sans poser de questions sur la nécessité de soumettre ces plantes aux critères d'évaluation proprement réservés aux pesticides. Cette question sera un des éléments phares du discours protestataire des publics opposés aux OGM. Ceux-ci déplorent en effet l'insuffisance du principe d'équivalence à déterminer des effets autres que ceux limités construits autour de lui. En réalité, ce principe ne prend en compte que les effets chimiques et nutritionnels et évacue, de fait, les éventuels effets résultant de tests biologiques, immunologiques et toxicologiques.

Au principe d'équivalence doit ainsi se substituer un principe de précaution dont la naissance remonte à la même année (1992) lors de la Conférence de Nations Unies sur l'environnement tenue à Rio. Dans sa déclaration n° 15, la Conférence souligne que : « pour protéger l'environnement, des mesures de précaution doivent être largement appliquées par les Etats selon leurs capacités. En cas de risques de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement¹²⁶⁸. » Ce principe de précaution inscrit dans le traité européen de Juillet 1992¹²⁶⁹ sera aussi consacré par le protocole de Carthagène, premier accord international environnemental sur les OGM, signé en Janvier

¹²⁶⁶VELOT, C. *OGM, un choix de société*, Paris, L'aube, 2011, p. 75

¹²⁶⁷OCDE, 1993. *Évaluation de la sécurité des denrées alimentaires issues de la biotechnologie moderne : concepts et principes*. OCDE, Paris, 87 p., <http://www.oecd.org/dataoecd/57/2/1946121.pdf>

¹²⁶⁸Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement (1992), <http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?DocumentID=78&ArticleID=1163&l=fr>

¹²⁶⁹Traité sur l'Union européenne, Journal officiel n°C 191 du 29 juillet 1992, <http://eur-lex.europa.eu/fr/treaties/dat/11992M/hm/11992M.html>

2000 et visant la prévention des risques biotechnologiques. C'est avec la loi Barnier 1995 que le principe de précaution entre dans la législation française.

La configuration des politiques publiques nous apparaît ici fragmentée en deux tendances à première vue opposées. La première est américaine où prévaut strictement le principe d'équivalence en substance qui exclue donc toute idée de précaution ou d'information particulière à l'égard des OGM. La seconde est européenne où la réglementation *semble* être associée au principe de précaution. La nuance est importante car, la constitution des politiques publiques en Europe ne peut se targuer d'avoir été le fruit de la seule application du principe de précaution. En effet, si la directive européenne 2001/18 encadrant la dissémination des OGM est une manière de renforcer ce principe, comment expliquer les multiples autorisations de commercialisation et de mise en culture des OGM que la commission a émises depuis 1998 sans études d'impacts approfondis ? Peut-on voir dans toutes ces autorisations une forme d'application feutrée du principe d'équivalence en substance en vigueur dans la législation américaine ? Pour Eric Meunier, l'Europe applique insuffisamment le principe d'équivalence en substance en considérant notamment dans les conclusions d'un rapport que rendra l'EFSSA en 2007 que :

- « Dans le cas où les analyses moléculaires, de composition, phénotypiques, agronomiques ou d'autres analyses ont démontré l'équivalence entre des aliments (pour l'homme ou les animaux) dérivés de plantes transgéniques et de plantes conventionnelles, à l'exception du caractère inséré, et que les résultats de ces analyses n'indiquent pas d'existence d'effets inattendus, la conduite d'expérience d'alimentation sur animaux avec des rongeurs ou une espèce animale cible ajoute peu voire pas d'information à l'évaluation sanitaire globale, **et n'est donc pas recommandée** ».

Ainsi, observe Meunier, l'application du principe d'équivalence en substance même de manière limitée, sur la base d'une considération que l'utilisation des plantes transgéniques depuis de longues années n'a pas démontré des effets de toxicité, ne respecterait pas le principe de précaution. Cette analyse conduit l'auteur à conclure que :

- « Le principe de précaution et l'équivalence en substance ne peuvent être placés sur le même plan et encore moins justifier une caractérisation de différences entre des législations. Le principe de précaution représente un principe juridique. De son côté, l'équivalence en substance est un concept utilisé pour définir le contenu de cette évaluation des risques. (...) A ce jour, l'Union européenne a donc fait le choix de contextualiser ses procédures d'autorisation dans le cadre du principe de précaution et d'utiliser comme base de l'évaluation des risques liés aux OGM l'équivalence en substance¹²⁷⁰. »

¹²⁷⁰ MEUNIER, E. *L'Évaluation des risques liés aux plantes génétiquement modifiées en Europe : quels principes ?* *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 56, 2008

Ces conclusions sont confortées à la fois par l'OCDE, la France et les publics opposés aux OGM. En effet, dans un rapport publié en 2000, l'OCDE remettra en cause le principe d'équivalence en substance en précisant que :

- « ce concept [l'équivalence en substance] est sans cesse modifié et actualisé, mais le moment est venu aujourd'hui, après 6 ans d'utilisation, de le soumettre à un examen plus approfondi [...] les méthodes d'évaluation de la toxicité et de l'allergénicité des aliments transgéniques demandent à être réexaminées [...] À l'heure actuelle, la plupart des tests de toxicité et d'allergénicité sont réalisés sur les produits des gènes exprimés dans des micro-organismes recombinés, et non dans la plante cible. Il est donc souhaitable de revoir cette pratique et d'envisager d'utiliser comme outil prédictif les tests sur l'animal¹²⁷¹ ».

En France, le projet de loi Jean Bizet relatif aux organismes génétiquement modifiés, retiendra ainsi que l'évaluation du risque sanitaire doit impliquer :

- « L'analyse du *risque toxique* : la toxicité des nouvelles protéines présentes dans la plante du fait de la modification génétique est donc évaluée. Du *risque alimentaire* pour l'homme et l'animal : dans ce cadre, l'étude de l'équivalence en substance de l'OGM avec le produit de référence traditionnel (vérification des quantités des nutriments caractéristiques, toxiques naturels, composés anti-nutritionnels déjà présents) est une étape importante. Du *risque allergique* : l'évaluation implique la comparaison des nouvelles protéines avec les allergènes connus (similitudes structurales) et l'étude de leurs caractéristiques biochimiques, elle peut également consister en des tests sur des cellules isolées d'individus sensibles¹²⁷². »

La contestation du principe de la bio-équivalence naît aux Etats-unis pendant l'été 1999. Des militants associatifs réclament, sans grand succès, un étiquetage des OGM au nom de l'idée qu'ils sont différents de leurs pendants non transgéniques. C'est ce que rendent compte ces discours extraits du JT de France 2 du 31/08/1999 :

- Richard Caplan, responsable Association de défense des consommateurs : « La position du gouvernement américain est de dire que ces produits génétiquement modifiés sont tout à fait équivalents aux autres aliments. Nous croyons nous qu'il y a autour de ces produits des questions très graves liées à la santé, des problèmes de résistance aux antibiotiques, des problèmes d'allergies ou d'intoxication¹²⁷³. »
- Voix off : « Il s'agit d'organismes génétiquement modifiés et pourtant cette fois le vert pourrait être dans le fruit. Car le nouveau front qui semble s'ouvrir contre les OGM vient des Etats-unis eux-mêmes, précisément des principales organisations de défense des consommateurs. A l'origine de ce revirement, des enquêtes sur le lait maternisé ont montré une présence fréquente et forte de soja manipulé. **Emoi des consommateurs américains.** Et aujourd'hui des associations américaines commencent à leur tour à demander un étiquetage particulier qui mentionne les aliments contenant des OGM. De quoi réjouir ceux qui émettent des réserves sur les OGM de côté-ci de l'Atlantique. Car la position officielle des Etats-unis pour lesquels les OGM ne seraient qu'une question commerciale et en aucun cas de santé publique, cette position se voit aujourd'hui fragilisée. Ce n'est certes qu'un début, mais il est prometteur. Car c'est maintenant autour de grandes

¹²⁷¹GM Food Safety: Facts, uncertainties, and assessment. The OECD Edinburgh Conference on the Scientific and Health Aspects of Genetically Modified Foods, 28 February - 1 march 2000. Chairman's report, <http://www.oecd.org/dataoecd/14/52/1885425.pdf>

¹²⁷²Voir <http://www.senat.fr/rap/105-258/105-2585.html>

¹²⁷³JT (13h France 2) du 31/08/1999

marques américaines d'annoncer leur choix de ne plus utiliser d'OGM. Il est vrai qu'aux Etats-unis le client est roi, et aujourd'hui, le roi fait la fine bouche.¹²⁷⁴»

Aux interrogations jugées pertinentes sur la nécessité de porter attention aux effets toxiques, s'ajouteront celles, en Europe, des publics défendant entre autres la question de l'impératif éthique¹²⁷⁵ comme nous le verrons plus loin.

Principe à la fois dogmatique et mécanique, **l'équivalence en substance est pour ces publics une simple fabrication politique ne reposant sur aucune donnée scientifique.** Cette lourde sentence aura des retentissements forts sur toute la carrière du problème public des OGM en Europe et sur la façon dont les politiques publiques vont s'y élaborer. Ce que révèle cette sentence, c'est surtout l'idée que la construction de ces politiques ne sera guère l'apanage des pouvoirs publics, comme ce fut le cas aux Etats-unis. Elle résultera fondamentalement des dynamiques d'interaction et de co-constitution, et non d'une dynamique d'imposition, dans la mesure où elle associera tous les acteurs du dossier engagés dans un processus collectif de transformation du social. Cette expérience collective prend forme dans les premières confrontations des pouvoirs publics au problème et aux publics en quête à la fois d'informations claires et précises sur les OGM et d'une évaluation et réglementation spécifiques des mêmes.

9.1.2- Le réveil des pouvoirs politiques européens et français. L'écho de l'émission « Polémiques »

Le militantisme de Greenpeace, des associations de consommateurs ainsi que les oppositions constatées au sein des acteurs du monde scientifique ont contribué à faire du dossier des OGM une question politique inscrite dans l'agenda des priorités des institutions publiques. Cette seconde forme de politisation procède donc d'un travail définitionnel qui vise, écrit Lagroye, à favoriser « l'inscription d'un problème social, médical, culturel, voire purement technique dans la liste des questions traitées par les institutions explicitement politiques¹²⁷⁶ ».

L'appel manifeste à l'arbitrage du politique, tel que nous l'avons vu à la fin du précédent chapitre, traduit non seulement l'incapacité des acteurs à trouver un terrain d'entente préalable, mais aussi, l'importance des enjeux du conflit, justifiant la nécessité de leur assurer une régulation politique à des échelles de gouvernance encore plus étendues. Le travail de régulation

¹²⁷⁴JT (13h France 2) du 31/08/1999

¹²⁷⁵Sylvie Pouteau parle de nécessité d'une équivalence éthique en regard du principe d'équivalence en substance. L'équivalence éthique, suggère-t-elle, est celle qui prendrait en compte des valeurs morales, et permettrait de fait, d'indexer l'évaluation du risque OGM, au-delà de l'équivalence en substance, sur des critères éthiques. Voir POUTEAU, S, « *Beyond Substantial Equivalence : Ethical Equivalence* » *Journal of Agricultural and Environmental Ethics* 13: 273-291, 2000

¹²⁷⁶LAGROYE, J. *La Politisation*, op.cit, p, 367

et d'arbitrage politique qui se met en place dès le début de l'année 1997, se fait aussi bien au niveau national que communautaire. C'est à ce second niveau que les choses commencent d'abord à bouger. En effet, l'année s'ouvre sur une auto-critique des députés européens sur les nombreux dysfonctionnements de l'appareil politique de l'Union. C'est cette dimension qu'interrogera une émission comme *Polémiques* présentée par Christine Ockrent en Février 1997 sur France 2. Avant de montrer les déploiements de cette auto-critique dans le débat qu'organise l'émission, il importe d'abord de saisir son contexte social.

En effet, en toile de fond du conflit autour du soja transgénique, il y a toujours la crise de la vache folle qui a mis à nu l'incapacité de la commission européenne à protéger ses consommateurs contre les dérives du productivisme économique. L'arrivée des OGM sur le continent relève donc du quitte ou double pour une union en construction, dont l'autorité prendrait un sérieux coup si ces produits génétiquement modifiés devenaient à la suite de la vache folle un autre scandale alimentaire de premier plan. La gestion du dossier des OGM se révèle ainsi comme une épreuve pour la commission, car elle met au défi ses compétences, sa légitimité et sa clairvoyance. Considérer que les OGM ont pour elle valeur d'autorité et de légitimité, revient de facto à estimer que les enjeux auxquels elle fait face sont aussi l'occasion pour elle de durablement « se racheter » sur la crise de la vache folle. Or, cette possibilité de se ressaisir est aussi inséparable des pressions tous azimut qui se profilent à l'horizon. C'est bien ce sentiment d'une nécessité de corriger les erreurs du passé qui semble le mieux décrire la mise en critique que l'Union européenne effectue sur ses propres instances.

En effet, l'inscription du problème dans l'agenda politique de l'union européenne se traduit d'abord par la mise en place d'une commission parlementaire chargée de la consommation. Celle-ci est en étroite collaboration avec les ministres de la santé des membres de l'union. L'importante présence médiatique d'Emma Bonino qui est à la tête de cette commission et des 373 millions de consommateurs européens, comme le dira Christine Ockrent, témoigne désormais du lien directement établi entre nourriture et santé. Aussi, témoigne-t-il surtout de l'intérêt porté à ces deux dimensions dans la construction de l'Europe sociale et politique.

La nomination à cette fonction de celle qui est surnommée la *Calamity Jane* du parlement européen, est vue comme une avancée majeure vers une Europe démocratique et soucieuse de protéger la santé de ses consommateurs. Ce nouvel état d'esprit se comprend toujours en référence à la crise de la vache folle devenue un puissant révélateur des dysfonctionnements de l'Europe. En effet, son inaction pendant de longues années, l'absence de dispositions et de contrôle ainsi que la concentration des pouvoirs au sein de la seule commission parlementaire chargée de l'agriculture, ont été entre autres de sérieux indicateurs sur le peu de considération

accordée jusque-là à la sensible question de la santé des citoyens. On peut dès lors comprendre pourquoi la nomination d'Emma Bonino est vécue, tel qu'on le voit dans l'extrait du reportage de l'émission, comme une rupture d'avec le calamiteux passé de la gestion de la crise de la vache folle.

- Voix : off : « **Du maïs transgénique** au médicament en passant par la peste porcine ou les importations de soja, tout ce qui concerne la santé des européens tombe **désormais** sous la vigilance d'une femme, le commissaire européen Emma Bonino. (...) En tirant les leçons de cette crise alimentaire (la vache folle) pour toute la filière alimentaire, l'Europe **vient de faire un pas décisif**. La protection de la santé publique **n'est plus** sous la coupe de l'omnipotente commission pour l'agriculture **qui était à la fois juge et parti**. Les services scientifiques et vétérinaires **seront enfin** indépendants et **leurs avis seront mêmes accessibles aux publics**¹²⁷⁷ »

Les débats médiatiques opposant acteurs politiques de l'union européenne ont, au début de cette année 1997, essentiellement porté sur la critique d'une Europe à deux vitesses, très marquée par l'existence de fortes disparités entre les logiques ultra-libérales prônées pour l'agriculture et le peu d'intérêt accordé à la santé des citoyens. L'absence d'une Europe de la santé cristallise donc les discours politiques. Les invités de l'émission de Christine Ockrent, différents dans leurs profils socio-professionnels, iront tous dans le même sens :

- Emma Bonino, députée européenne : « ça m'étonne qu'on le découvre maintenant. Le traité de Maastricht, c'est **50 % de budget agriculture** avec un poids législatif très important. **La santé, ce n'était presque pas citée et les consommateurs, c'est les 0,021 %** du budget consommateur. **C'est-à-dire, on ne peut pas découvrir seulement maintenant qu'on a fait une Europe de l'agriculture et des producteurs et pas tellement des citoyens et c'est ça en plus l'enjeu du nouveau traité j'espère (...)** Il faut tous ensemble vouloir dans le traité de Maastricht l'Europe de la santé, c'est-à-dire qu'à côté d'un marché libre, **qu'il y ait un espace de la santé évidemment qui ait le même pouvoir**.¹²⁷⁸»,
- Bernard Kouchner, député européen : « **Il n'y avait pas de santé dans l'Europe**. Les Ministres de la santé se voient très peu. Et là on parle des consommateurs, **c'est déjà un progrès** par rapport, vous l'avez dit dans votre film Juge et parti à l'agriculture. Le consommateur c'est bien, la santé, c'est encore autre chose. Il faudra encore la développer dans cette crise. Il n'y a pas eu assez d'Europe pour contrôler, pour empêcher ces farines nocives de passer, mais tout ça encore puisque ça vient à la santé, que ce sont les hommes et les femmes qui en pâtissent, ça devrait être beaucoup plus contrôlé par les ministères de la santé et par une Europe de la santé qui n'existe pas. (...): ce qui est un scandale, c'est ce que ce sont les mêmes qui produisent souvent de façon excessive comme l'a dit Georges Sarre et qui contrôle. Ça ne peut pas être vrai. Il y a un problème démocratique. Il faut M. Naud que ce soit ceux qui édictent des lois, qui puissent les contrôler et qui puissent éventuellement sanctionner soit sous le coupe du Ministre de la santé. Il faut que ce soient des experts indépendants.¹²⁷⁹ »
- Jean Yves Naud, Journaliste à *Le Monde* : « L'Europe s'est construite en créant un marché unique et en laissant les personnes et les produits librement circuler. **Elle ne s'est absolument pas dotée d'une structure sanitaire. C'est même effarant** d'imaginer une collectivité comme celle-là qui veut tout, qui veut une monnaie unique **ne se soit pas donné des instruments qui sont les seuls qui permettent de lutter contre des fléaux de ces aliments transgéniques dont on évoque l'existence**. Mais cette affaire-là

¹²⁷⁷ *Polémiques*, France 2 du 23/02/1997

¹²⁷⁸ Ibidem,

¹²⁷⁹ Ibidem,

n'est pas propre à l'Europe, elle est propre également à la France. En France, on est bien placé pour le savoir. L'administration sanitaire est très peu présente dans le paysage des décisions publiques. (...) Actuellement on voit un simple secrétaire d'Etat, qui n'est donc pas Ministre, s'opposer de fait au Ministre de l'agriculture avec toute la puissance dont il dispose. C'est classique, mais c'est chronique et on voit mal comment les choses pourraient évoluer. **Le simple fait qu'il n'y ait pas une direction générale ou un commissaire à la santé publique à l'échelon européen est d'une certaine façon un scandale.**¹²⁸⁰»

Si l'inexistence d'une Europe de la santé constitue le leitmotiv des premiers discours politiques européens, c'est qu'ils montrent aussi la façon dont le conflit des OGM va, à la suite de la vache folle, reconfigurer complètement le système politique et législatif de l'institution. Dans le débat de *Polémiques*, la référence d'Emma Bonino au traité de Maastricht en tant que texte fondateur de l'union, résume parfaitement tout l'enjeu des réformes institutionnelles en perspective. Tous les acteurs politiques s'accordent en effet sur la nécessité d'une refondation totale du système, de sorte que celui-ci se dote à la fois d'instruments de régulation forts, et intègre la santé du consommateur dans ses plus grandes priorités. L'unanimité qui se dégage de ces critiques va se traduire dans le réel par la mise en place en Janvier 2002 de l'Autorité Européenne de la Sécurité des Aliments (EFSA) et en 2006 de l'Executive Agency for Health and Consumers (EHEAC¹²⁸¹), des organismes de régulation équivalents au Foods and Drugs Administration américain.

Si à ce niveau, l'institution présente désormais un visage plus démocratique avec l'absence de concentration des pouvoirs aux seules mains des commissaires à l'agriculture, l'indépendance des scientifiques et l'accès des citoyens aux données publiées, cette démocratie apparaît très tôt comme incomplète, élitiste et rigidement verticale aux yeux des publics politiques. Pour les militants associatifs et ceux de la Confédération Paysanne, le conflit des OGM doit en effet amener à repenser profondément les fondements démocratiques des institutions européennes de manière à faire participer directement le citoyen dans le choix des décisions. Comme nous le verrons plus loin, c'est dans ce sens que l'on critiquera après le Sommet mondial de l'OMC de Seattle en 1999, une Europe amorphe et sans poids devant les Etats-Unis, les lobbys agro-industriels et l'on revendiquera la nécessité d'une Europe des citoyens.

¹²⁸⁰ Ibidem,

¹²⁸¹ Depuis 2014, celle-ci a été remplacée par l'Agence exécutive pour les consommateurs, la santé et l'alimentation (CHAFEA)

9.1.3- 12 février 1997 : Genèse des couacs politiques

En France, les dysfonctionnements et la lenteur connus des institutions européennes conduisent le gouvernement à très rapidement prendre des mesures réglementaires concernant la commercialisation des OGM. Par une décision ministérielle en date du 12 Février 1997, le premier ministre Alain Juppé, autorise l'importation et la commercialisation du maïs OGM, mais en interdit la mise en culture. Cette décision motivée par les risques avérés de dissémination est perçue comme un paradoxe par les associations militantes et les syndicats agricoles. Ceux-ci dénoncent entre autres un choix incohérent qui favorise non seulement une concurrence déloyale entre agriculteurs français et américains, et met en jeu surtout la compétitivité de la France à l'échelle mondiale.

Mais, au-delà de cette remarque, arrêtons-nous un peu sur les effets structurants de cette décision du gouvernement français. Si elle nous semble extrêmement importante, c'est parce que, dans la carrière du problème public des OGM, elle marque **le point de départ de l'éprouvant marathon politique des OGM. En effet, elle inaugure un long cycle de tergiversations, de cafouillages politiques dans la régulation des OGM en France plus particulièrement.** Elle signe aussi l'acte de naissance d'une bataille rude opposant deux grandes entités politiques et institutionnelles. D'une part, une France qui se dédit après avoir demandé à la même commission européenne d'autoriser les OGM¹²⁸² et qui refuse systématiquement de transposer l'intégralité de la directive européenne du 18 Décembre 1996 autorisant à la fois la mise en culture et la commercialisation des OGM. D'autre part, une Europe, communauté politique suprême, qui voit son autorité remise en cause. Se sentant aussi désavoué, Axel Khan, qui a donné l'autorisation de vente et de mise en culture, démissionnera de ses fonctions de Président de la commission du génie biomoléculaire.

De leurs côtés, les organisations militantes voient à travers cette autorisation le retour à l'ultra-libéralisme commercial. Un tournant est désormais franchis dans le conflit des OGM car les acteurs en confrontation se multiplient et sont tous engagés dans des dynamiques de confrontation frontale. Chaque acteur compte désormais dans son viseur non plus un seul adversaire comme dans le deuxième cycle de visibilité médiatique du problème, mais plusieurs adversaires officiels ou potentiels. C'est dans ce sens que la quête d'une communauté unifiée prend tout son sens. Dans les parties qui suivent, nous montrerons comment cette quête se

¹²⁸²C'est la France en effet qui avait demandé à l'Union européenne d'autoriser la mise en culture et la commercialisation des OGM. En 1997, Corinne Lepage alors Ministre de l'environnement avait demandé et obtenu du gouvernement français l'interdiction, au nom du principe de précaution, de la mise en culture du maïs transgénique. Dans les médias, on parle de revirement, de volte-face, de cafouillage, etc.

réalise par la mise en place des premières mesures « coercitives », contestées au nom du fait qu'elles ne participent pas pleinement d'une bonne régulation du conflit et de la création d'une véritable communauté *sachante*.

9.1.4- Les flottements politiques du projet d'étiquetage des OGM

A défaut de pouvoir interdire les produits alimentaires génétiquement modifiés, les associations militantes ont clairement formulé des demandes d'information dans un but précis de respect de la liberté de choix du consommateur. Cette attente normative devient non négociable. Et l'interpellation du politique à qui est destinée la demande, vise à « forger le cadre légal dans lequel l'orchestration des changements en vue du maintien de la liberté pourra être menée¹²⁸³ ».

Comme nous l'avons vu précédemment, la demande d'information se caractérise par ses exigences absolues que sont le droit de s'informer, le devoir de répondre favorablement à cette demande, l'impératif catégorique de créer les conditions d'une vraie information et la nécessité de rigoureusement encadrer les OGM. Ces exigences nous sont résumées dans ces discours militants :

- Nathalie Bricks, association force ouvrière consommateurs : « **bien sûr que les consommateurs doivent être informés**. Mais ce n'est pas suffisant. Avant d'autoriser la mise sur le marché d'un produit génétiquement modifié, **les pouvoirs publics doivent** s'assurer au regard de tous les éléments scientifiques disponibles qu'il n'existe aucun risque pour la santé humaine. Par ailleurs, il est absolument nécessaire de mettre en place **un système de contrôle et de surveillance des produits**, cela permettra le cas échéant de retirer du marché un produit qui se révélerait dangereux pour le consommateur ¹²⁸⁴»
- Marie José-Nicoli, Présidente UFC-Que Choisir? « **Oui**, mais il faudrait savoir qu'ils contiennent des OGM. Ce qu'il y a surtout, ce qui est **absolument** important pour les consommateurs, c'est les contrôles. **Il faut impérativement qu'il y ait des contrôles. Les contrôles ne peuvent se faire que s'il y a la traçabilité du produit depuis le début**. C'est-à-dire les produits importés. Il faut qu'il y ait la possibilité de savoir ¹²⁸⁵»

Ces discours renseignent bien sur le fait que **les demandes sociales revêtent dans leur forme un caractère politique**. Elles dépassent en effet le simple cadre de l'information en se constituant comme des injonctions faites au politique de non seulement se saisir du dossier, mais aussi de soumettre celui-ci à des régimes normatifs propres à distinguer l'aliment modifié du non modifié. Pour les pouvoirs publics, satisfaire ces attentes normatives devient un devoir dans

¹²⁸³Zask, J. *Ethique et politique de l'interaction : le self-government à la lumière du pragmatisme*, (in) CEFAL, D., JOSEPH, I., *L'Héritage du pragmatisme, Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, op, cit, p, 143

¹²⁸⁴Consomag, France 2 du 01/03/1997

¹²⁸⁵La Marche du siècle, *Plantes mutantes : les apprentis sorciers dans notre assiette*, France 3 du 15/01/1997

la mesure où ils sont garants de la justice sociale et de l'équilibre de la cité. A eux, appartient en effet le rôle d'assurer la reconnaissance de la place de chaque citoyen dans la gouvernance du commun, puisque c'est à ce seul prix qu'une société juste se rend effective. Pour Renault, en effet, une société est juste et rend possible la vie bonne, « lorsque ses principales institutions permettent aux individus d'obtenir la reconnaissance et la valeur des différentes dimensions affective, juridique et sociale de leur existence¹²⁸⁶ ».

On comprend dès lors pourquoi ces demandes sociales peuvent retentir pour l'autorité politique comme une pression sociale, car elles l'invitent à reconnaître l'injustice (déni de reconnaissance) dont sont victimes les porteurs de ces demandes, et à réguler rapidement et efficacement un conflit qui, jusque-là, opposait scientifiques, organisations militantes et industriels. L'information du citoyen, cette attente normative et exclusive, consiste à étiqueter tout produit contenant des OGM. Dans ce sens, **en entrant dans la controverse par le biais de la régulation, les institutions politiques françaises et européennes, agissent directement au nom des publics dont ils sont mandataires.**

Les premières mesures d'étiquetage des OGM qu'elles soient prises au niveau local ou communautaire semblent se caractériser par ce souci de départager des protagonistes sans « froisser » les uns et les autres. Ce délicat exercice d'équilibrisme, s'observe à la fois dans le type de texte de lois pris pour réguler les OGM ou dans le type de discours choisi pour signifier qu'un produit contient des OGM.

Dans le premier cas, cet équilibrisme apparaît au niveau local. La précaution prise par les pouvoirs publics français se traduit par la publication dans le Journal officiel du 02 Février 1997 d'un simple avis rendant obligatoire l'étiquetage des OGM. Cet avis moins fort qu'un arrêté, un décret ou une loi, ne reçoit aucun écho médiatique. Il est tout de même dénoncé par une organisation militante qui y voit une volonté politique du gouvernement, premier à décider de cette régulation, de ne pas trop prendre de risques. Observons ce discours d'Hervé Mondange, membre de l'Association Force Ouvrière Consommateur, extrait de *Consommag* du 01/03/1997 :

- « L'AFOC réclame depuis plus d'un an que les aliments génétiquement modifiés fassent l'objet d'étiquetage systématique et précis afin que les consommateurs puissent choisir en toute connaissance de cause. **Certes un avis vient d'être publié au Journal Officiel, mais il n'est pas totalement satisfaisant. Tout d'abord, il ne s'agit que d'un avis. Nous aurions préféré un arrêté ou un décret beaucoup plus contraignant, mais surtout, il contient des exceptions qui permettront que soient mis**

¹²⁸⁶ RENAULT, E., *L'Expérience de l'Injustice*, op, cit, p, 117

sur le marché des aliments génétiquement modifiés ne comportant pas cet étiquetage que nous réclamons¹²⁸⁷ ».

Dans le second cas, la précaution porte sur la formule officielle retenue pour l'étiquetage des OGM. C'est au niveau communautaire qu'elle apparaît. En effet, les premières réflexions européennes sur l'étiquetage des OGM sont celles qui sont le plus marquées par ce souci de ménager toutes les susceptibilités. Dans le projet de réglementation des OGM, ces réflexions soutenaient clairement l'idée d'indiquer la mention « *Peut contenir des OGM* » sur les produits alimentaires modifiés. La valeur potentialisante de la formule « *Peut contenir des OGM* », contraste fortement avec l'exigence de clarté de l'information formulée dans les demandes sociales. L'ambiguïté qu'elle porte et qui manifeste là, d'une certaine manière, la volonté de concilier les positions des protagonistes sans trop porter atteinte à leurs libertés respectives, est très vite dénoncée par la grande distribution. Ce dialogue, extrait d'*Envoyé Spécial « Les Graines du futur »* du 17/04/1997, en est une illustration :

- Jérôme Bédier, porte-parole des entreprises de commerce et de distribution : « Il ne peut pas y avoir de vrai étiquetage s'il n'y a pas une bonne traçabilité, c'est-à-dire si depuis les cargaisons de produits génétiquement modifiés, on ne suit pas l'ensemble des filières jusqu'à ce qu'il y ait une mention claire des produits qui sont dans l'assiette même du consommateur. Ce que nous voulons derrière, c'est qu'il y ait des mentions et que ces mentions soient claires du genre contient des produits génétiquement modifiés ou ne contient pas des produits génétiquement modifiés ; mais **pas du genre peut contenir éventuellement des produits génétiquement modifiés.**¹²⁸⁸ »
- La Journaliste : « **Pourquoi « peut contenir » ça vous dérange ?** »
- Jérôme Bédié : « Il nous semble que ce n'est pas assez clair pour le consommateur. Le consommateur a besoin de savoir si le produit contient ou ne contient pas. **Je pense que « peut contenir » est une formule qui est trop ambiguë et qui ne correspond pas à notre sens à une information véritablement claire, nette et précise.** »

De même qu'elle est aussi vite reprouvée par le gouvernement français qui souligne la nécessité de ne pas faire apparaître ces mesures comme des mesures de contentement :

- Patrice Vermeulen, du Secrétariat d'Etat au commerce : « En Novembre dernier, la commission européenne a dit qu'il faudrait, lorsqu'on ne sait pas si un produit a des OGM ou pas, mentionner « **peut contenir des OGM** ». Alors Marie Louise Lebranchu, Secrétaire d'Etat à la consommation s'est opposée à cette orientation de la commission européenne. Elle a dit : c'est inacceptable, ce n'est pas clair. On a réussi à convaincre avec l'appui de l'Angleterre petit à petit l'ensemble des partenaires européens pour aller vers une autre solution qui soit très claire pour le consommateur. **On dira « contient ou ne contient pas des OGM, et c'est ça qui entrera en vigueur le 1^{er} Septembre**¹²⁸⁹ »
- Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat à la consommation : « Il faut rappeler au consommateur, vous savez, **qu'on a mis du temps à se mettre d'accord sur l'étiquetage des OGM. C'est grâce à la**

¹²⁸⁷ *Consomag*, France 2 du 01/03/1997

¹²⁸⁸ *Envoyé Spécial, Les Graines du futur*, 17/04/1997, France 2

¹²⁸⁹ *D'un monde à l'autre*, France 2 du 08/06/1998

France qu'on a banni ce qui nous faisait peur, la fameuse étiquette « peut contenir ». Sinon, tout le monde aurait mis « peut contenir » et puis tranquille, on ne savait plus rien du tout. Donc, on a obtenu que ce soit l'ensemble de la distribution est très attentive maintenant à travailler sur la qualité des étiquettes¹²⁹⁰ »

Si cette pression française s'est révélée payante avec l'entrée en vigueur en Septembre 1998 de la loi stipulant la nécessité d'indiquer la mention « *contient ou ne contient pas des OGM* » au lieu de celle « *Peut contenir des OGM* », cette loi européenne paraît incomplète. En effet, elle n'impose pas d'étiqueter tous les composants génétiquement modifiés des aliments. Les additifs alimentaires comme la lécithine de soja sont par exemple hors du champ d'application de la nouvelle réglementation. Cette disposition d'esprit qui consiste à ne pas aller au bout de la logique de l'étiquetage est vivement contestée par les associations militantes. Exemple :

- Marie José Nicoli, UFC Que Choisir ? : « **Même si des analyses prouvent que tel produit contient un additif issu de soja par exemple la lécithine et qu'elle est transgénique, il n'y a pas obligation de le noter sur la composition parce que cet additif ne rentre pas dans la réglementation** ¹²⁹¹ »

On peut expliquer cette nouvelle précaution de la commission européenne par une certaine volonté de ne pas apparaître comme l'obstacle majeur à la commercialisation des OGM dans un contexte où les peurs alimentaires conduisent naturellement à se détourner de tout aliment artificiel.

Cette négociation des marges de manœuvre nous semble illustrer deux aspects importants du conflit. D'une part, le fait que la régulation tient singulièrement aux postures médiatrices et précautionneuses des autorités institutionnelles. Elle procède de fait d'un cheminement long au gré non seulement des capacités de réaction et de résistance de ceux à qui s'adressent ces postures, mais aussi des événements reconfigurateurs qui prennent place dans le dossier et qui peuvent bouleverser le cours d'une régulation en vigueur.

D'autre part, cette précaution qui consiste à ne pas étiqueter les additifs alimentaires, reflète l'écart de perception qui sépare acteurs politiques européens et acteurs militants, entre la règle communautaire et les exigences absolues formulées dans les demandes sociales. Cet écart, faible en apparence puisqu'il ne porte que sur l'étiquetage des additifs, fait l'objet d'une contestation vive qui va surtout instituer l'information comme une dimension fondamentalement consubstantielle à une sortie de crise. C'est dans ce sens que l'on comprend la finalité pratique associée à toutes les mobilisations informationnelles qui ont cours dans cette période. Celles-ci militent en effet pour influencer sur ces précautions langagières et réglementaires. Elles visent à

¹²⁹⁰Nimbus : le mensonge des OGM, La Cinquième du 06/10/1998

¹²⁹¹JT France 2 du 02/09/1998

poser les conditions d'une communauté pleinement saisie de toutes les données du problème qui la concerne.

9.1.5- Le refus de l'information comme variable d'ajustement

A ce stade du conflit, la question de l'information se révèle très tôt comme le point de friction majeur entre les différents protagonistes. D'un côté, les publics politiques et la grande distribution luttent pour que l'information ne soit pas l'élément périphérique de la réglementation. De l'autre, les pouvoirs publics s'efforcent de ménager les marges possibles d'une information non trop préjudiciable aux intérêts des producteurs d'OGM au regard d'un contexte social fortement anxieux.

On a vu précédemment que cette économie de l'information se traduisait essentiellement au niveau français par la publication d'un avis moins contraignant qu'un arrêté ou un décret. Qu'au niveau européen, elle se manifestait aussi bien à travers la nuance sémantique de la formule « *Peut contenir des OGM* » dans les premières réflexions sur l'étiquetage, qu'au refus d'intégrer les additifs alimentaires génétiquement modifiés dans le champ d'application de la loi sur l'étiquetage obligatoire des OGM. Les mobilisations militantes de l'heure vont fondamentalement s'engager dans le sens de réduire toute marge de nuance et de liberté que s'applique le législateur dans le processus de réglementation des OGM. Si on peut appeler ces mobilisations des mobilisations informationnelles, c'est non parce qu'elles s'exercent sur des dispositifs informationnels du type internet et médias¹²⁹², mais parce qu'**elles ont pour but principal de faire de l'information la cause première des luttes sociales.**

Dans la perspective pragmatiste, l'information et la communication sont les conditions irréfragables qui rendent effective l'existence des publics. Sans elles, celui-ci est démuné de ses capacités d'émettre des jugements pertinents sur les affaires qui le concernent. Sans elles, il n'existe donc pas une opinion publique éclairée au sens deweyen du terme, c'est-à-dire, au sens de cette opinion publique capable de participer à la gouvernance de la cité en rendant des jugements éclairés sur les questions qui la traversent. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre, nous semble-t-il, le travail des acteurs associatifs qui consiste à militer vigoureusement pour que l'information du citoyen ne soit pas la variable d'ajustement des politiques de régulation des OGM. Cette bataille qui voit émerger là une des premières formes de radicalisation des acteurs,

¹²⁹² CARDON, D. GRANJON, F. *Les Médiactivistes*, op.cit

va principalement porter sur deux niveaux. D'une part, sur l'étiquetage complet et clair de tous les composés modifiés des aliments transgéniques autorisés à la commercialisation. D'autre part, sur la nécessité d'une transparence absolue des instances de régulation du problème. Nous allons montrer comment ces deux niveaux de la question de l'information sont investis par les acteurs comme un des moyens de créer les conditions d'une expérience publique et d'un public éclairé.

En ce qui concerne les mobilisations informationnelles autour de l'étiquetage, les acteurs associatifs et certains acteurs de la grande distribution, font de l'exigence d'un étiquetage systématique de tous les ingrédients modifiés entrant dans la composition d'un produit commercialisé, leur cheval de bataille. Un ensemble d'énoncés significatifs représentent cette cause portée en première ligne dans la contestation de la loi communautaire entrée en vigueur.

En voici deux exemples :

- Marie-José Nicoli, UFC-Que Choisir ? « Depuis début Septembre, l'étiquetage est obligatoire en France par un règlement communautaire. Simplement, **ce règlement n'est pas très restrictif parce qu'on peut arriver à voir des produits qui contiennent des traces d'ADN, et de protéines de soja. Et donc à partir de là, les industriels ne sont pas obligés de marquer que ce sont des produits issus de matières premières OGM. (...) C'est normal que nous soyons exigeants pour l'avenir. C'est-à-dire donc que nous exigeons un étiquetage, que nous exigeons une meilleure information, une banque de données alimentaires, etc.**¹²⁹³ (...) »
- Michel Edouard Leclerc, Co-président des centres Leclerc : « Moi aujourd'hui, j'exige non seulement l'application stricte de la loi, mais aussi des **informations suffisamment claires sur « contient ou ne contient pas des organismes génétiquement modifiés »** pour que je puisse bien sérier dans les rayons ceux qui en contiennent et ceux qui n'en contiennent pas. **Parce que la liberté du consommateur est à ce prix-là (...) je veux qu'il n'y ait aucun doute** ; c'est-à-dire que là où la réglementation dit qu'en dessous de 3% ou quelques pour cent, on peut laisser le doute, Non. **Je considère que s'il y a le doute, ce n'est pas carré. Donc s'il ne peut y avoir ne serait-ce qu'une trace de produits génétiquement modifiés, on le mettra sur le produit**¹²⁹⁴ »

Si l'exigence d'un étiquetage systématique et complet est clairement formulée dans l'usage du « *Nous exigeons, j'exige, Non ! Je veux, il faut, etc.* », c'est qu'elle profite aussi de l'émergence dès l'année 1998 de quelques événements reconfigurateurs¹²⁹⁵ majeurs qui renforcent le dogmatisme en naissance. De ces événements, on peut citer l'émergence dans le conflit de la question du gène marqueur aux antibiotiques au sujet du maïs OGM de Novartis, autorisé à la consommation. Cette question est portée dans l'espace public par le Professeur Courvalin dès le

¹²⁹³ *Gaïa, OGM : avec ou sans ?* La Cinquième du 26/09/1998

¹²⁹⁴ *D'un monde à l'autre*, France 2 du 08/06/1998

¹²⁹⁵ Pour Chateauraynaud, un événement est dit reconfigurateur, lorsqu'après cet événement « les principales entités qui occupent les acteurs n'ont plus le même statut, ou s'il n'est plus possible de prendre position dans le dossier sans se référer à cet événement¹²⁹⁵ ». Il faut préciser ici, qu'il ne s'agit pas de grands événements capables de changer de manière radicale la position des protagonistes, mais des événements qui renforcent leur désapprobation de la technique et du même coup la radicalisation de la lutte.

mois de Mai 1998. On peut citer aussi la publication, en 1998 de la première étude britannique concluant à la toxicité des OGM sur les systèmes immunitaires d'organismes proches de l'homme¹²⁹⁶ ; ou les conclusions d'une étude américaine faisant état, en Mai 1999, de dangers des OGM pour le papillon monarque. On peut citer enfin, l'exemple des problèmes liés aux pesticides qui (re)surgissent en 1999, et dont le lien avec les OGM est fait grâce à l'entrée en controverse de Gilles Eric Séralini. L'affaire de la dioxine et l'expérience concrète de la dissémination mesurée sur le colza transgénique, qui apparaissent à la même année sont aussi significatives.

Ces premiers événements reconfigureurs alimentent la tension et renforcent la méfiance. C'est dans ce contexte que cinq pays européens dont la France décideront de suspendre toute nouvelle autorisation d'OGM, ce, jusqu'à l'adoption par la commission européenne d'une réglementation garantissant un étiquetage et une traçabilité des OGM et des produits dérivés. Si les ministres européens réunis les 25 juin 1999 proposent de renforcer la législation sur la commercialisation des OGM, la position de la France et de ses alliés aboutit confusément¹²⁹⁷ à l'adoption d'un moratoire de facto d'une durée de cinq ans.

Ainsi, ces événements reconfigureurs ont pour caractéristique principale d'être à la fois convoqués en permanence dans la suite de la controverse, et de servir d'éléments à partir

¹²⁹⁶ C'est en Août 1998 que la première étude scientifique sur les risques liés aux OGM est publiée. Menée par l'équipe du chercheur Arpad Putzai de l'Institut Powett-Aberdeen, cette étude effectuée sur des souris nourries aux pommes de terre génétiquement modifiées conclut à l'effet nocif des OGM sur leur système immunitaire. Dans le JT de TF1 du 11/08/1998, Le Professeur Putzai affirme : « on met dans notre nourriture des choses qui n'ont jamais été consommées auparavant. Leurs effets sur le système immunitaire ne sont pas facilement prévisibles et je défie donc quiconque d'assurer que ces aliments sont sans effets sur l'organisme ». Cette étude eût des conséquences immédiates d'abord sur l'auteur de l'étude, « débarqué » de ses fonctions pour avoir parlé à la télévision. Il recevra le soutien de plusieurs scientifiques qui demanderont la publication de l'étude et l'ouverture d'un débat citoyen sur les OGM. En second lieu, l'étude marque, en Grande Bretagne, le point de départ des réticences autour des produits génétiquement modifiés. A l'occasion, le Prince Charles a ouvert un forum de discussion consacré aux OGM sur son site personnel.

¹²⁹⁷ Le terme moratoire ne sera jamais prononcé par les ministres. On se retrouve devant une situation de fait où les divergences de vue entre pays européens, certains (Espagne, Angleterre) n'ayant pas signé ce moratoire sont interprétées comme une position commune de l'Europe. On voit cela dans les discours suivants :

- JT France 2 du 25/06/1999, Arnaud Apoteker : « Notre réaction, c'est d'abord, je dirais, une réaction de satisfaction parce que même **si les ministres n'ont pas voulu prononcer le terme maudit de moratoire**, on se trouve aujourd'hui avec les différentes déclarations des différents ministres **devant une situation où on a un moratoire de fait qui va certainement durer jusqu'à au moins 2002** ».
- JT France 2 du 25/06/1999, voix off : « Sans oser l'avouer, l'Europe **se dirige donc bien vers une mise au banc des OGM**. Une attitude qui déplaît déjà fortement au premier producteur mondial, les Etats-Unis. »
- JT Canal+ du 25/06/1999, voix off : « La nouvelle directive prévoit aussi une traçabilité des OGM qui permet de les suivre de la culture à l'assiette. Elle impose notamment un étiquetage qui devrait indiquer précisément ce produit contient des organismes génétiquement modifiés. **C'est donc un sévère coup de frein au développement des OGM en Europe et même dans le monde. Il s'agit bien d'un moratoire. Seule la Grande Bretagne ne l'a pas signée** »

desquels est tirée la pertinence des postures défendant vaille que vaille la toxicité des OGM. On peut expliquer cela par le fait que certains de ces événements sont clairement exploités par les publics politiques comme des faisceaux d'indices de la nocivité probante des OGM, qui confortent selon eux la nécessité d'aller *advitame aeternam* vers leur étiquetage systématique et complet.

Le dénominateur commun entre ces événements reconfigurateurs est sans doute le fait qu'ils **étaient les faisceaux de présomption en établissant pour la problématique des OGM un contexte de cohérence**. On peut saisir cela dans l'exploitation, par exemple, de la coïncidence contextuelle entre l'avènement des OGM et la réflexion sociale autour du danger des pesticides et des résistances antibactériennes. De fait, l'apparition d'OGM sécrétant leurs propres pesticides ou contenant un gène marqueur aux antibiotiques, dans une période où ces phénomènes posent question dans l'espace public, est fortement propice à accréditer les cadrages énonciatifs des publics protestataires.

Dans les discours médiatiques et militants ci-après, on peut observer comment ce contexte de cohérence est mis en évidence pour souligner alors la nécessité d'un étiquetage systématique des OGM à défaut d'imposer l'obligation morale de les interdire :

- Lylian Le Goff, Mission Biotechnologie France Nature Environnement : « **Donc on voit qu'il y a déjà des problèmes avérés pour l'environnement, très sérieux**. Or, il faut se persuader qu'on ne peut pas impunément porter atteinte à l'environnement sans porter atteinte à la santé. **On vient de voir** que nos plantes transgéniques secrètent elles-mêmes les insecticides ou tolèrent davantage les herbicides. **Ce qui fait que le consommateur s'il mange des plantes transgéniques ingèrera davantage des pesticides**. Alors lorsqu'on sait qu'ils sont allergisants, neurotoxiques, cancérigènes, mutagènes pour l'appareil urinaire et génital et également toxique pour la fertilité de l'homme, on conçoit qu'il y a là de quoi sérieusement s'inquiéter et que **ce véritable problème de santé publique que représentent les pesticides à l'heure actuelle sera forcément aggravé par les OGM**¹²⁹⁸ »
- Présentateur-plateau : « **Alors que se pose de plus en plus la question de l'efficacité des antibiotiques**, des chercheurs viennent de s'apercevoir que les plantes transgéniques risquent elles aussi d'accroître ce problème. En effet, ces plantes contiennent justement des gènes qui résistent aux antibiotiques¹²⁹⁹ »
- Le Journaliste à Philippe Gay, Directeur des semences chez Novartis : « **est-ce que c'était vraiment nécessaire de faire prendre des risques encore en matière d'antibiotiques ?**¹³⁰⁰ »

Dans ces discours, le contexte de cohérence se manifeste à travers les expressions : « *on voit qu'il y a déjà, à l'heure actuelle, alors que se pose de plus en plus, est-il vraiment nécessaire de faire prendre encore, etc.* » La référence à ce contexte dans la réflexion sur les OGM permet alors d'indiquer que ceux-ci représentent systématiquement un facteur aggravant du danger déclaré des pesticides et de l'antibio-résistance.

¹²⁹⁸ *Forum Terre*, La Cinquième du 24/04/1999

¹²⁹⁹ JT TF1 du 06/05/1998

¹³⁰⁰ JT TF1 du 06/05/1998

D'une manière générale, ces nouveaux événements qui prennent place dans la controverse ont directement ou indirectement un effet de renforcement des postures intransigeantes dans les mobilisations informationnelles autour de l'étiquetage. En effet, l'on va de plus en plus observer dans ces mobilisations, un durcissement des exigences qui abandonnent progressivement le champ des simples additifs à étiqueter et du seuil d'étiquetage, pour celui de la nécessité d'informer sur tout le processus par lequel est passé l'aliment modifié. Cela apparaît notamment dans ces exemples :

- Arnaud Apoteker, Greenpeace : « Je crois aussi que l'étiquetage ne doit pas considérer uniquement s'il reste des OGM ou s'il reste de la protéine modifiée dans le produit, mais doit étiqueter tous les produits qui sont issus d'OGM quel que soit le stade de production. **On devrait étiqueter les additifs**, on devrait étiqueter l'Huile de soja même s'il ne reste plus de protéine dans l'huile de soja et **on devrait aller jusqu'à étiqueter les animaux qui ont été nourris avec des aliments transgéniques, le lait de ces animaux**. Enfin, On arrive à quelque chose d'extrêmement complexe qui ne peut être résolu qu'avec une séparation complète des filières ¹³⁰¹»
- José Bové : « Nous nous sommes décidé dans notre filière de dire aux industriels on ne peut plus accepter ni d'OGM, ni d'autres manipulations dans l'alimentation animale. (...) Il faut que tout le monde soit responsable. Que l'Etat soit responsable, parce qu'aujourd'hui, l'étiquetage des aliments donnés à nos animaux, **il n'y a aucun étiquetage réel sur l'ensemble des choses qui sont à l'intérieur. Et ça c'est une chose qui me paraît tout à fait anormale et qui est un frein à la transparence que nous, les consommateurs et les distributeurs exigeons**¹³⁰². »
- Hervé Le Meur de l'association OGM dangers : « **pour ce qui est de la viande qu'on achète sur le marché ou chez notre boucher, on ne peut pas être certains. C'est pour ça qu'il faut absolument faire pression pour dire je veux savoir**. En Angleterre on a décidé que même dans les restaurants s'il y a un plat qui contient un OGM, il faut le mettre sur la carte. C'est sûr que ce sera déjà une première mesure à faire.¹³⁰³ »

Cette exigence informationnelle qui conduit à l'émergence dans le conflit de la notion de traçabilité des OGM ouvre un nouveau front de combat pour les protagonistes.

Le désir acharné que l'information ne soit pas le point sur lequel le système réglementaire peut rogner va plus loin avec par exemple la critique de la taille des écritures qui indiquent les composés génétiquement modifiés des produits commercialisés. Les militants associatifs et certains consommateurs interrogés dans le corpus insistent souvent sur le fait que les écritures sont petites et qu'il serait nécessaire d'indiquer en grands caractères tous les produits génétiquement modifiés, de manière à ce que ces écritures soient grandement visibles sans effort de lecture minutieuse et particulière. Ces remarques qui interviennent après l'entrée en vigueur de la loi rendant obligatoire l'étiquetage de tous les aliments contenant 1% d'OGM sont très nombreuses. Trop exigeantes, elles rendent impossible toute commercialisation des OGM. Car

¹³⁰¹ *Gaïa, OGM : avec ou sans ?* La Cinquième du 26/09/1998

¹³⁰² *Mots croisés*, France 2 du 13/09/1999

¹³⁰³ JT TF1 du 16/04/2001

au regard du contexte social, étiqueter des produits OGM de manière à ce que la mention soit visible à plusieurs mètres du produit, ou leur associer un logo comme le demanderont certains¹³⁰⁴, est automatiquement synonyme de boycott et de renoncement :

- Arnaud Apoteker : « effectivement quand vous lisez la liste des ingrédients, d'abord, il faut le trouver sur une bouteille de vinaigrette. Il faut le trouver sur le côté. On la lit, c'est écrit véritablement en minuscule. Moi-même je serais obligé, si je voulais le lire, d'ôter complètement les lunettes pour arriver à le lire. Il y a toute une liste d'ingrédients et il y a éventuellement écrit s'il est issu ou non d'OGM. Moi je crois que ce qu'aimerait le consommateur, c'est un signe beaucoup plus gros, beaucoup plus visible sur le produit lui-même, sur l'emballage, qu'il n'ait pas à lire l'ensemble du contenu¹³⁰⁵»
- Milko Molinaro, centre Leclerc Franconville : « Protéine issues de soja génétiquement modifié. Donc là c'est bien signalé, c'est beaucoup plus clair pour le client. **Mais la lisibilité de cela, c'est...on ne voit rien quoi**¹³⁰⁶ »
- Une consommatrice dans un supermarché : « génétiquement modifié. **Ce serait écrit en gros, ce serait mieux. Mais, il ne faudrait pas avoir à chercher je pense. Non, jamais je n'achèterais ça**¹³⁰⁷ »

Le second niveau de déploiement des mobilisations informationnelles concerne les luttes militantes menées principalement par les acteurs du monde associatif pour une transparence des pouvoirs publics dans la gestion du problème. Dans ce sens, ces acteurs dénoncent le culte du secret qu'entretiennent les pouvoirs publics autour des champs expérimentaux destinés à la vente ou à la recherche. Les discours qui dénoncent ce fait, insistent souvent sur la difficulté d'accéder à l'information concernant la localisation des communes recevant des cultures expérimentales. C'est l'exemple de ces discours :

- Michel Laval, mouvement écologiste indépendant : « nous ne réclamions pas la localisation exacte des parcelles. Nous réclamions seulement la liste des communes, la liste des plantes concernées. **Ce n'est pas exorbitant comme revendication. Et ça nous ne l'avons pas obtenu. On nous dit dites-moi les communes qui vous intéressent, je vous dirais ce qui se passe. Et il y a 36 milles communes en France**¹³⁰⁸»
- Lylian Le Goff, France Nature Environnement : « **Pour avoir des informations, il faut s'adresser aux préfets, mais là nous avons vu qu'ils ne répondent pas dans la plupart des cas. Aux directions des affaires départementales des eaux et forêts, là aussi il y a très peu de coopération. Et au secrétariat de la Commission du génie Biomoléculaire qui là répond beaucoup plus, mais d'une manière très**

¹³⁰⁴ On note ce discours d'Arnaud Apoteker par exemple exprimé des années plus tard dans « *C'est notre affaire* », France5 du 31/08/2009 : « on peut avoir par exemple beaucoup de sauces, sauces à barbecue style ketchup, la sauce de steak par exemple...l'autre produit qui me paraît intéressant à citer, ce sont les huiles. Parce qu'on trouve beaucoup d'huile de soja. Je vois ingrédients huile végétal raffiné 100% soja écrit en tout petit issu de soja génétiquement modifié. Quand on fait ses courses, on ne regarde pas systématiquement la liste des ingrédients un par un, d'autant plus que dans beaucoup de cas **c'est écrit en tout petit, et ça me paraît très insuffisant. Il serait beaucoup plus simple pour laisser vraiment le choix au consommateur d'avoir un logo.** »

¹³⁰⁵ JT M6 du 10/04/2000

¹³⁰⁶ JT TF1 du 02/09/1998

¹³⁰⁷ JT France 2 du 02/09/1998

¹³⁰⁸ JT France 2 du 03/03/1999

fragmentaire. Vous n'aurez d'information que si vous avez une demande très précise concernant telle commune et non pas une information globale ¹³⁰⁹»

L'obsessive évocation de cette difficulté d'accéder à l'information conduit à la dénonciation d'une absence de transparence des pouvoirs publics. Elle se traduit par l'usage de termes forts comme *opacité*, *black-out*, *expérimentation en catimini*¹³¹⁰, etc. L'absence de transparence est vue sous plusieurs formes. Soit, d'une part, le refus de donner l'information comme dans les exemples que nous venons de voir. Dans ce cas, très souvent, les publics et les citoyens déclarent avoir l'information par le biais des canaux alternatifs aux pouvoirs publics. C'est l'exemple qui apparaît le plus souvent lorsque des militants ou des citoyens sont interrogés à la suite de la révélation par la presse de la présence de cultures transgéniques dans leurs communes. Observons ces exemples :

- Françoise Laurent, Association Val d'Oise Environnement : « J'ai appris moi en tant que membre du CDH et en tant qu'association l'existence de ces cultures d'OGM **dans ma région par la presse locale** qui a fait un article il y a quelques semaines expliquant où se trouvaient ces cultures dans les communes du Vexin. Mais avant, **on n'avait jamais entendu parler. C'est le black-out total et on se demande pourquoi ?**¹³¹¹ »
- Guy Chézeau de Nature et Environnement : « Nous dénonçons effectivement **une opacité administrative évidente** qui aboutit au fait que **l'on découvre par hasard** le fait qu'un champ a été planté en OGM sans aucune concertation, sans aucune information en tous les cas¹³¹² ».

Soit, d'autre part, la mise à disposition d'informations simplistes, parcellaires et indigestes. Comme l'atteste ce discours extrait de *Forum Terre* du 04/04/1999 :

- Etienne Vernet, Mouvement Ecoropa : « Voilà le type d'information que l'on peut avoir dans les communes dans lesquelles des plantes transgéniques sont plantées. **Lorsque bien sûr elle existe, elle est vraiment minime. Aucune date de départ et de fin de culture.** C'est bien ce que reproche en partie les organisations de protection de l'environnement¹³¹³ »

Ancienne Ministre de l'environnement de l'époque, Corinne Lepage reconnaîtra l'existence de cette opacité au plus haut sommet de l'Etat. En 1999, elle souligne dans un entretien accordé à l'émission *Le Vrai Journal* de Canal+ le caractère confidentiel du dossier des OGM interdit même, dit-elle, aux ministres d'en divulguer la teneur :

¹³⁰⁹*Forum Terre*, La Cinquième du 24/04/1999

¹³¹⁰Ce discours de Lylian Le Goff de *France Nature Environnement* est un exemple : « Cette opacité favorise la transgression de la loi. La loi existe qui impose des règles précises pour effectuer des cultures expérimentales. Comme on réalise souvent **en catimini**, il y a beaucoup d'irrégularités qui sont commises. Par exemple, les cultures peuvent être faites **à l'insu** des maires ou non déclarées. Il y a vraiment une obligation de déclaration à la mairie. Ou alors le maire n'est **prévenu qu'à postériori** quand la culture a démarré sur sa commune. C'est ce qui est arrivé dans notre commune. » *Forum Terre*, La Cinquième du 24/04/1999

¹³¹¹ Ibidem,

¹³¹²JT France 2 du 03/03/1999

¹³¹³*Forum Terre*, La Cinquième du 24/04/1999

- « Il y avait un texte, c'est le seul domaine qui interdisait au Ministre de l'environnement s'il avait eu connaissance d'informations de les divulguer ultérieurement comme si chaque ministre s'amusait à divulguer des dossiers quand il en a eu connaissance. Je ne connais pas de prédécesseur ni de successeur qui se soit livré à ce jeu-là. Ce que je veux dire aussi, c'est que pendant les deux ans que j'ai passés au Ministère, aucun dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché ne m'a été communiqué¹³¹⁴. »

Ce constat est entre autres à l'origine de son engagement dans la lutte contre les OGM.

Pour les acteurs du conflit, le rapport à ce qui est caractérisé comme opacité n'est pas le même. La différence de lecture qu'ils ont de cette réalité provient en effet de leur application de deux textes législatifs complémentaires. Le premier est français et date de 1992. Il stipule le devoir des pouvoirs publics d'informer les populations de l'emplacement des parcelles transgéniques. Le second est communautaire. Voté en 1996, il souligne la nécessité pour les Etats membres de protéger les cultures en champ expérimental. Dans la situation du conflit, les opposants aux OGM mettent en avant la loi locale, qui répond le mieux à leurs exigences d'un droit d'information, au détriment de la loi communautaire. Quant aux pouvoirs publics et les producteurs d'OGM, ils invoquent la loi communautaire et l'ensemble des lois locales qui enjoignent la protection de la vie privée¹³¹⁵. Pourtant, ces lois en coprésence ne sont nullement incompatibles. Du moment qu'elles expriment des choses nettement différentes, elles ne s'excluent pas, mais doivent être mises en rapport dans le but de tracer les limites de l'une et de l'autre. On peut en effet penser qu'en interprétant la réalité à la lumière de la règle communautaire, les pouvoirs publics expriment leur peur de voir ces cultures expérimentales livrées à une sorte de « vindicte » citoyenne, comme nous le verrons plus loin. On peut aussi y voir leur précaution et volonté de laisser des marges de manœuvre à la fois aux producteurs et aux chercheurs travaillant sur ces cultures. On revient alors à cette logique du contentement engagée dès les premières réflexions sur l'étiquetage des OGM et sur la considération de ces plantes comme un impératif de connaissance et d'action.

Cette bataille autour de la transparence de l'information sera pourtant à la défaveur des pouvoirs publics qui se voient obligés, par une décision de justice obtenue suite à une plainte de France

¹³¹⁴ *Le Vrai Journal* de Canal+ du 31/10/1999. Les propos de la députée d'Eure et Loire chargée des questions sociales, Marie Hélène Aubert, vont dans le même sens : « il faut reconnaître que la transparence et la lisibilité sur des questions sensibles telles que les OGM ou du nucléaire, des risques chimiques et écologiques, malheureusement la transparence n'est pas une tradition française dans un Etat très centralisé, avec une administration très forte, très jalouse de ses prérogatives. » *Forum Terre*, La Cinquième du 24/04/1999

¹³¹⁵ En voici un exemple. Marion Guillou, Directrice Générale de l'alimentation au Ministère de l'agriculture : « C'est tout simplement **pour le respect de la vie privée**. C'est-à-dire qu'il a été jugé pour l'instant par la commission d'accès au document administratif, puisque souvent on nous a demandés d'avoir accès à ce type d'information, il a été jugé que le fait que l'agriculteur passe un contrat avec une société pour essayer une plante génétiquement modifiée sur son terrain, **ça relevait de sa liberté personnelle**. » *Le Vrai Journal*, Canal+ du 31/10/1999

Nature Environnement, à publier dès Avril 2001 la liste de tous les sites abritant des cultures expérimentales d'OGM¹³¹⁶.

9.1.6-L''Information comme condition d'élaboration des inférences et d'une maintenance des publics politiques

A travers les mobilisations informationnelles, les opposants travaillent à rendre effectives les conditions d'une opinion publique éclairée, source d'émergence d'un self-government. L'exigence du droit à une information complète a ainsi plusieurs implications pour le citoyen. En effet, c'est de l'information que se détermine particulièrement son acceptation de l'innovation en toute connaissance de cause. C'est aussi de l'information que se détermine sa possibilité d'exercer des droits de réparation en cas de dommages liés à la consommation ou à la contamination des OGM. On voit dès lors l'enjeu politique fondamental que revêt l'information du citoyen dans la construction des politiques publiques.

L'on considère en effet, que l'information est l'unique moyen par lequel les publics tirent leur capacité d'établir des inférences dans la perpétuation de leur enquête sociale. Autrement dit, **seule une information claire, fiable et complète permet aux publics de mener des enquêtes continument efficaces et d'assurer leur maintenance politique**. L'information devient ainsi la condition *sine qua non* de l'élaboration de certaines inférences.

En effet, connecter un fait à une situation, requiert impérativement que celle-ci soit pleinement lisible et décryptable par celui à qui elle se pose. En clair, diagnostiquer une allergie ou une souffrance due aux OGM nécessite que ceux-ci ait été étiquetés au préalable avant leur consommation. Il en est de même pour montrer *à postériori* l'effet d'une contamination aux OGM. Celle-ci suppose de connaître préalablement l'existence d'une parcelle transgénique voisine. Or, l'opacité qui règne autour des cultures expérimentales, l'absence d'étiquetage des additifs et l'impossible traçabilité complète des produits transgéniques, rendent singulièrement cette capacité à inférer et à déduire bien plus complexe, voire impossible. Elles éteignent toute capacité d'enquête et d'identification du problème.

¹³¹⁶ JT TF1 du 29/04/2001. Le gouvernement français met en place un site internet répertoriant tous les sites expérimentaux. Le JT 13h France 2 du 01/06/2001 s'en fait l'écho. Voix off : «(...) **en cliquant sur le site du Ministère de l'agriculture, chacun peut désormais connaître les sites d'expérimentation OGM en France**. La voilà cette fameuse carte. En rouge, la champagne Ardenne, la haute Garonne, la Haute-Garonne, ici, une dizaine de communes sont concernées.¹³¹⁶»

L'on se rend bien compte alors qu'un des objectifs existentiels des mobilisations informationnelles du moment, est de rendre possible ultérieurement, en cas de survenance d'un désastre écologique ou sanitaire, l'existence d'une possibilité de tirer des inférences probantes.

Pour Dewey, en effet, « l'implication existentielle des choses les unes par les autres garantit à elle seule l'inférence qui permet de découvrir de nouvelles connexions entre les choses elles-mêmes ¹³¹⁷ ». Prenant l'exemple du feu, Dewey remarque que lorsque ce qui est « inféré, à savoir le feu, n'est pas présent dans l'observation, toute anticipation que l'on pourrait en faire serait vague et indéterminée, supposé que l'anticipation fût possible. ¹³¹⁸ » Ainsi, oeuvrer dans le sens d'une possibilité à établir des corrélations et des inférences dans une situation problème s'avère donc particulièrement fondamental dans le processus de dissipation du doute.

Dans le cas des OGM, l'importance de ce lien établi entre impératif d'information et capacité ultérieure à exiger des droits de réparation, est saisissable dans ces discours respectivement tenus par le scientifique Patrice Courvalin au sujet des OGM portant le gène marqueur à l'antibiorésistance, et la militante d'Ufc Que Choisir, Marie José Nicoli :

- Patrice Courvalin, institut Pasteur : « le problème de ce gène, c'est que d'une part, il confère la résistance à toutes les pénicillines. C'est quand même des antibiotiques encore extrêmement utilisés. C'étaient les premiers antibiotiques découverts, mais ils restent encore extrêmement actifs sur certaines espèces pathogènes pour l'homme et à la suite de mutations ponctuelles, comme on l'a d'ailleurs montré en laboratoires, le plus petit événement génétique concevable, une mutation permet à ce gène de désactiver les molécules les plus récentes qui sont apparentées à la pénicilline. C'est-à-dire les molécules les plus utilisées pour les traitements chez l'homme. Une mutation peut annuler 20 ans de recherche de tous les chimistes de l'industrie pharmaceutique. (...) on ne pourra jamais prouver que ce gène vient des plantes transgéniques. **Vous voyez. Donc en un sens, c'est un crime parfait, puisque vous ne vous ferez jamais piqué ¹³¹⁹** »
- Marie José Nicoli, UFC Que Choisir ? : « Nous voulons qu'il y ait une traçabilité des composantes des produits alimentaires de façon à ce que **si un jour il y a un problème, un potentiel de maladie dû à ces produits-là, eh bien qu'on puisse les retrouver facilement** »

Dans ces exemples, on remarque que pour les organisations militantes, c'est de l'information qu'elles tirent leur capacité d'action à mener des démarches d'enquêtes et de contrôle. L'information est un moyen pour elles d'avoir prise sur le problème et de déployer leurs mobilisations collectives. Et l'idée du *crime parfait* dénoncé par le Professeur Courvalin accrédite fort leurs exigences. L'information, mais aussi la bonne qualité de celle-ci, sont ce sans quoi ces publics resteraient éparpillés et sans influence politique sur le dossier.

¹³¹⁷DEWEY, J. *La Théorie de l'enquête*, op.cit, p, 116

¹³¹⁸DEWEY, J. *La Théorie de l'enquête*, op.cit, p, 116

¹³¹⁹*Nimbus : le mensonge des OGM*, La Cinquième du 06/10/1998.

L'entrée en controverse du CRIIGEN au début des années 2000 sera aussi motivée par le même souci de créer les conditions d'une possibilité de produire des inférences. Ce discours de Gilles Eric Séralini extrait de *Les OGM en France*, Canal+ du 09/04/2000, est tout à fait édifiant :

- « Si nos petits d'hommes, quand ils auront deux, trois ans ont des réflexes un peu amoindris, ou des problèmes de santé mentale, des problèmes neurologiques ou des problèmes qui vont permettre de développer la maladie d'Alzheimer quand ils seront adultes, si nos petits enfants ont ça, **comment le verra-t-on ?** D'abord, on ne fait pas d'études systématiques pour savoir d'où vient l'origine du problème, et **comment pourra-t-on relier ça à la consommation en OGM de leurs mères enceintes alors qu'elle ne sait même si elle mange des OGM ou pas ? On a créé les conditions pour que s'il y a un problème, on ne puisse pas savoir soit à court ou à long terme, on ne puisse jamais le voir.** Ou alors, il faudra toute une série de morts, des enquêtes, etc. pour qu'on dise comme pour l'amiante, comme pour le tabac, pour le sang contaminé, oui, il y a eu mort d'hommes et c'est dû à ça, qui pourra-t-on incriminer dans ce cas-là. On ne pourra pas dire les industriels ont mal fait leur travail puisqu'ils ont eu toutes les autorisations réglementaires.¹³²⁰»

Cette implication de l'information, que l'on détaillera plus amplement dans la partie qui suit, est importante dans la mesure où, la pratique du secret s'affirme d'emblée comme obstacle à l'enquête sociale et à l'élaboration d'une expérience publique de régulation saine, conditionnée par l'émergence d'une opinion publique éclairée.

En tant qu'elles visent aussi à produire une enquête sociale efficace, - comme le fait de voir à travers la connaissance des parcelles expérimentales si les barrières de séparation sont respectées, ou, à travers l'étiquetage, de voir si les mentions sont bien présentes sur les produits suspectés, - ces mobilisations, dont certains buts resteront éphémèrement inavoués (fauchage des parcelles), font de l'information la condition d'expression d'une faculté d'agir qui convertit le public en une vraie communauté éclairée.

¹³²⁰ *Les OGM en France*, Canal+ du 09/04/2000

II- L'expérience publique dans les premières batailles de régulation

Au cours de cette période où les acteurs s'efforcent de trouver un certain consensus par la revendication du droit à une information complète du citoyen et la nécessité de répondre à cette demande, c'est leur capacité à faire société qui est surtout en question. L'enjeu des mobilisations de l'heure est plus que jamais tourné vers la construction d'un front commun dont l'existence tirerait parti des capacités à agir et à porter des jugements pertinents sur le problème. De fait, ce travail de configuration de l'expérience publique est indissociable des vertus démocratiques de l'enquête, du dialogue, du débat et de la concertation que les publics doivent mettre en place sous peine de rester indéfiniment éparpillés. C'est seul à ce prix que la Grande Communauté peut manifester sa présence dans la conscience collective des publics concernés par le problème.

Dans le cas précis des OGM, cette idée de communauté se manifeste dès la fin des années 90 à travers quelques éléments structurants de l'expérience collective comme l'enquête pratique, la communication sociale et la formation des alliances. Ces aspects qui dévoilent la configuration publique du problème ne sont évidemment pas les seules formes de manifestation de la communauté. S'ils ne sont que des facettes de celle-ci, il convient de souligner que cette communauté est une expérience en perpétuelle reconstruction, une quête renouvelée au gré des événements reconfigurateurs et des capacités des publics à affronter le problème de manière continue.

Dans ce qui suit, nous allons montrer comment cette idée de communauté et d'expérience publique se rend sensible à travers l'engagement pluriel et collectif dans l'enquête pratique, la communication sociale, l'émergence d'une citoyenneté agissante et la formation des alliances de lutte pour un consensus transnational.

9.2.1- Enquête pratique et pratique de l'enquête : les formes collectives de l'investigation

Les mobilisations informationnelles observées au cours de cette période n'ont pas simplement consisté à lutter pour une réglementation claire des OGM à travers la mise à disposition d'une meilleure information du citoyen. Elles sont souvent allées au-delà de ce périmètre en prenant la forme d'enquêtes d'investigation, de recherche d'indices matériels attestant de la justesse des causes défendues. Si la notion d'enquête sociale est fondamentale dans l'approche pragmatiste des problèmes, c'est parce qu'elle est le moyen par lequel des

individus diffus se constituent en un public unifié et obtiennent une existence politique. Par elle ensuite, s'opère l'individuation en problème de ce qui n'est souvent au départ qu'un vague malaise, de vagues appréhensions, un trouble.

Il est certain que l'idéalisation de cette capacité d'action des publics doit être mesurée et nuancée eu égard, comme nous le disions dans le chapitre II, aux possibilités de blocage rendant irréalisable tout projet d'enquête susceptible de donner lieu à une communauté au sens supérieur du terme. Mais en pratique, Dewey nous montre bien comment le travail d'enquête peut s'effectuer d'abord par une problématisation qui soumet une question à des hypothèses qui, à leur tour, initient une démarche d'investigation pour résoudre le problème. Cette enquête peut se réaliser soit à travers l'ensemble des procédés cognitifs qui consistent à poser le problème ; soit dans des démarches « pratiques » qui sont de l'ordre de l'action sur le terrain. *In fine*, on aboutit à deux types d'enquêtes complémentaires. L'une est du domaine de l'intellect, de la pensée, du discours. L'autre est du domaine de la pragmatique de l'action. Toutes deux ont pour vocation d'instituer le problème, de constituer ses publics et de restaurer le continuum de leur expérience transactionnelle.

Dans le cas des OGM, la première démarche d'enquête sociale entreprise par les publics fût cognitive. Elle s'est traduite par la formulation d'hypothèses de risques possibles (sanitaire, écologique et éthique) à travers laquelle, des publics en situation de subir se sont rendus sensibles.

Complémentaire à cette première forme d'enquête, est la seconde plus précisément menée sur le terrain. Nous l'avons appelée enquête pratique, non pas dans une optique d'opposition à une enquête qui serait théorique - car le propre du pragmatisme c'est de renoncer aux oppositions théorie et pratique -, mais parce qu'elle travaille à démontrer la tangibilité et la matérialité des effets de nocivité avancées dans les hypothèses de risques formulées cognitivement en amont.

Si l'enquête est donc une opération de connaissance qui n'est pas que mentale, c'est qu'elle **s'inscrit plus globalement dans un processus de recherche de la vérité, de quête de la certitude pour paraphraser Dewey¹³²¹. Elle vise donc à déconstruire les dogmes à travers une production de preuves matérielles¹³²².** Et pour le problème qui nous concerne, seule

¹³²¹*La Quête de la certitude* est le titre d'un ouvrage de Dewey publié en 1929 dans lequel l'auteur réfute entre autres ces oppositions récurrentes entre connaissance et action, penser et agir, théorie et pratique et montre qu'elles sont dans une relation de continuité constante.

¹³²²Dans *Reconstructions en philosophie*, Dewey montre que le vrai résulte d'une opération de vérification au terme de laquelle s'établit la conformité du dire vrai à la réalité soumise au questionnement. Il s'agit donc d'un processus d'enquête dont la vocation est de démentir des jugements préétablis, qui auraient vocation à décréter la nature des faits sociaux. Il écrit dans ce sens : « Disons-le : "vrai" signifie "vérifié" et rien d'autre. Généraliser ce principe revient à mettre les hommes devant leurs responsabilités

l'enquête pratique peut attester de la validité des hypothèses de risques émises dès 1996, et permettre de fédérer tous les acteurs impliqués dans le problème. En tant que processus de validation comme le dit William James, cette quête de la tangibilité¹³²³ est donc une activité de production de connaissances nécessaire aux acteurs des mobilisations informationnelles.

Dans le cas précis des OGM, l'enquête se pose donc comme une exigence citoyenne. Elle associe plusieurs acteurs dont la diversité met en évidence l'existence d'une pluralité de moyens d'attester la preuve d'une « culpabilité » des OGM. Cette production d'une expertise collective s'observe principalement à trois niveaux : les pouvoirs publics, les publics politiques et les médias.

Au niveau des pouvoirs publics, la démarche d'enquête se traduit par la mise en place en France de dispositifs d'enquête. Dès 1997, le gouvernement français instaure le système biovigilance en vertu duquel des veilles citoyennes sont activées et sont à l'affût de toute perturbation supposée provenir des OGM. Ce dispositif de vigilance citoyenne collective ou de co-vigilance stipule que « toute personne qui constate une anomalie ou des effets indésirables susceptibles d'être liés à la dissémination ou la mise sur le marché à en informer immédiatement le service chargé de la protection des végétaux ». C'est ce dispositif qui est à l'origine de la création du CRIIGEN, organisme indépendant piloté par des acteurs de renom comme Corinne Lepage et Gilles Eric Séralini. Cet organisme se propose en effet de mener sur les OGM des enquêtes pratiques alternatives aux enquêtes publiques effectuées par l'autorité politique et les industriels. Le système biovigilance est aussi à la base de la naissance de l'association Inf'OGM, un site de veille citoyenne et d'informations sur les OGM. Ces deux organismes parmi d'autres deviennent de véritables acteurs du conflit à partir des années 2000. Parlant de la création de ces veilles citoyennes, Dominique Voynet, Ministre de l'environnement affirmera ainsi dans le JT de France 2 du 27/11/1997 :

- « (...) Nous souhaitons parallèlement à l'autorisation mettre en place un **système de biovigilance pour détecter aussitôt que possible d'éventuels problèmes** qui n'auraient pas été pressentis. Si de tels problèmes venaient à être détectés, nous pourrions décider le retrait des autorisations¹³²⁴ »

pour les contraindre à **renoncer à leurs dogmes politiques et moraux** ; c'est aussi les obliger à **soumettre à l'épreuve de l'avenir** les préjugés auxquels ils tiennent le plus. Une telle généralisation ne peut que **bouleverser les fondements de l'autorité ainsi que les méthodes de prise de décision** dans la société." DEWEY, J. *Reconstruction en philosophie*, Paris, Gallimard, 2014

¹³²³CHATEAURAYNAUD, F., *Argumenter dans un champ de forces*, op, cit

¹³²⁴JT France 2 du 27/11/1997. La mise en place de ce système intervient en effet après que le Gouvernement eut autorisé de nouveau la culture des OGM, revenant sur sa décision prise au début l'année 1997.

On retrouve le même son de cloche au sein des instances de l'union européenne qui font de la question de la surveillance un impératif citoyen. Ce discours d'Emma Bonino, extrait de *France Europe Express* du 11/02/1998 est un exemple frappant :

- **Emma Bonino** : « Les comités scientifiques ont à l'unanimité dit qu'il n'y a pas de risques pour la santé. N'empêche que moi j'estime comme c'est du nouveau, c'est bien prudent de faire de la **surveillance stricte exactement comme on fait pour les médicaments** et de faire **une surveillance obligatoire** et une commercialisation à terme. (...) Pour les produits transformés, 2/3 des produits transformés contiennent du soja, 1/3 des produits transformés contiennent du maïs ou de l'amidon. Donc il faut bien « **monitorer** » et **surveiller**, parce que j'ai bien l'impression qu'à part les produits non transgéniques, j'ai l'impression que le reste des produits sera des dérivations transgéniques. **Donc l'étiquette, ça peut servir. Mais ce qui sert le plus, c'est la surveillance**¹³²⁵. »

Dans les faits, le travail d'enquête initié par les pouvoirs publics se concentre souvent sur le contrôle de l'effectivité de l'étiquetage sur les produits OGM présents dans les rayons des supermarchés. Le corpus fait souvent état de contrôleurs de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF), débarquant inopinément dans des entreprises de la grande distribution pour vérifier les étiquettes des produits alimentaires à base de soja et de maïs. Dans *D'un monde à l'autre*, (France 2 du 08/06/1998), l'inspectrice de la DGCCRF dira ainsi :

- « Ce matin, nous nous rendons dans un supermarché de la région de Strasbourgeoise où nous allons contrôler les produits alimentaires et plus particulièrement vérifier l'étiquetage des produits qui sont susceptibles de contenir des organismes génétiquement modifiés ¹³²⁶ »

Cette opération qui rend compte ici de la manière dont des agents de l'Etat agissent au nom des publics qui les ont mandatés peut aller plus loin lorsque, par exemple, ces mêmes agents sont amenés à extraire et amplifier en laboratoires l'ADN supposé avoir été modifié dans un aliment sans que cette modification soit mentionnée sur les étiquettes.

Cependant, ces enquêtes menées par les pouvoirs publics révèlent très tôt leurs limites quant à leur capacité à détecter toute modification génétique non déclarée. C'est le cas par exemple lorsqu'un gène a été modifié deux ou plusieurs fois dans un même aliment. C'est aussi le cas lorsque l'aliment modifié a été chauffé ou se trouve dans des huiles. A ces facteurs, il faut ajouter d'autres comme le problème du coût financier exorbitant pour réaliser l'analyse d'un seul échantillon, l'absence de transparence des Etats et la non homologation des moyens d'enquête au sein des Etats membres de l'Union.

¹³²⁵France Europe Express, *Les peurs alimentaires*, France 3 du 11/02/1998

¹³²⁶*D'un monde à l'autre*, France 2 du 08/06/1998

Ce que montrent ces enquêtes des pouvoirs publics, c'est qu'elles constituent surtout une véritable expérience d'apprentissage¹³²⁷. On quitte en effet progressivement la sphère de l'enquête elle-même dans tous ces aspects pour interroger celle des manières de la réaliser et d'être pris dans la complexité d'un phénomène nouveau qui impose un agir créatif capable de reconnecter le fil de l'expérience troublée. Il faut, comme nous le montre Dewey, que l'enquête soit à la fois continue et connectée aux conditions du trouble, que les moyens mis à son service en soient contemporains, de manière à produire des données fiables en fonction desquelles sont réexaminées les réglementations sur le problème.

L'absence de moyens d'enquête efficaces prouvant les modifications génétiques les plus complexes effectuées sur un aliment est donc de nature à freiner les capacités d'agir des publics. Elle est de nature à les maintenir dans une léthargie consumante. Le problème met ainsi à l'épreuve leur agir créatif, il met au défi leur capacité à inventer des moyens d'enquête appropriés. Il remanie considérablement leurs façons de faire. C'est dans ce sens, qu'à l'impossibilité de produire des données fiables avec des méthodes d'enquête limitées, les acteurs élaborent des alternatives. Ceux de la grande distribution promeuvent par exemple le choix de la double filière OGM et non OGM.

- Voix off : « Bien sûr il y a des surveillances, la Répression des fraudes vérifie l'étiquetage. **Mais ils sont un peu démunis car les méthodes d'analyse dont ils disposent ne sont pas totalement fiables** et surtout il n'y a pas de texte prévoyant d'éventuelles sanctions. Bref, devant ce flou assez caractérisé, **les distributeurs ont décidé de prendre les choses en main. Certains hypermarchés créent leur propre filière sans OGM, d'autres demandent un certificat à leur fournisseur tout ça pour que le consommateur vraiment puisse avoir le choix**¹³²⁸. »

Les acteurs de l'éducation nationale (cantine scolaire) et ceux des municipalités, bannissent les aliments sujets à caution et les substituent par d'autres à cause d'une incapacité de détection des OGM et au nom d'un certain principe de précaution. Avant de prendre cette décision, ces acteurs exprimaient souvent le sentiment de ne pas disposer de moyens d'enquête pour déceler les aliments modifiés, autres que la foi en l'honnêteté des fournisseurs¹³²⁹.

Cependant, ces parades trouvées de part et d'autre ne répondent pas systématiquement à tous les enjeux qui se posent aux acteurs en termes d'enquête. C'est pourquoi, la recherche d'instruments d'investigation appropriés et connectés à la situation du trouble est considérée comme

¹³²⁷ Ce propos de l'inspectrice de la DGCCRF, Martine Wagner, extrait « *D'un monde à l'autre*, France 2 du 08/06/1998 », est une parfaite illustration : « **Malheureusement, on n'a pas encore une très très grande expérience de ces contrôles. Les autorisations du maïs sont très récentes.** Donc les premiers maïs vont être mis en culture au printemps prochain et donc les récoltes sont à venir. Maintenant en ce qui concerne le soja, c'est certainement plus ancien et là, il faut que le cadre réglementaire sur l'étiquetage soit plus précis. »

¹³²⁸ JT TF1 du 23/06/1999

¹³²⁹ C'est l'exemple du reportage sur la Municipalité de Rennes diffusé dans le JT de TF1 du 03/03/2000

prioritaire. C'est dans ce sens que Danone et Altigen se dotent d'applications jugées uniques et très efficaces, capables, selon eux, de remonter aussi bien qualitativement que quantitativement aux sources de toute modification génétique sur l'ADN des produits de consommation. Ces deux discours, respectivement extraits dans l'émission *Le Rendez-vous de l'entreprise* (TF1 du 27/05/1999) et le JT de France 2 du 02/04/2000, reviennent sur cet aspect :

- Franck Riboud, PDG de Danone : « On a aussi constaté qu'il n'y avait pas forcément les instruments de mesure adéquats pour que tous ceux qui jouent aux apprentis sorciers puissent réellement le faire tranquillement. Donc **on a développé au Tepral qui est un de nos centres de recherche le premier outil fiable pour détecter non seulement en qualité pour savoir s'il y en a, mais aussi en quantité, car un jour ou l'autre, la science mettra en évidence des seuils et ce jour-là il faudra répondre.**¹³³⁰ »
- Voix off : « les échantillons prélevés au port sont analysés chez Altigen-application, un des **rare** laboratoires français à disposer de la **récente** technologie Takeman. Ici, on est capable d'extraire l'ADN, c'est-à-dire l'empreinte génétique de **n'importe quelle substance** grâce à cette machine puis de quantifier très **précisément** ce taux d'OGM¹³³¹ »

Au niveau des associations militantes, le travail d'enquête prend des formes relativement similaires sur certains aspects à celles observées chez les pouvoirs publics. En l'absence de moyens d'enquête appropriés, la démarche de ces acteurs va surtout consister dans cette phase du conflit à répertorier les produits contenant ou susceptibles de contenir des OGM. Greenpeace et UFC-Que Choisir investissent souvent les supermarchés pour vérifier l'effectivité des mentions sur les produits. C'est l'exemple qui nous est montré dans l'émission *Les pieds sur l'herbe* (France 3 du 24/04/1999) avec un militant d'UFC Que Choisir qui, après une enquête dans un supermarché, déclare :

- Eric Bonnef, UFC Que Choisir : « Parmi nos enquêtes à UFC Que choisir, nous avons effectué une enquête de recherche de produits génétiquement modifiés. Et parmi les 88 produits analysés, nous avons trouvé des résidus d'OGM dans ces huit produits...donc voilà un peu de tout sur des produits céréaliers, des barres de crêpes, des produits amaigrissants et aussi des glaces ou des substituts de repas, des produits issus du soja et là un produit issu du maïs¹³³² »

Instigateur de ce type de démarche, Greenpeace a, de son côté, établi ce qu'elle appelle une liste noire et une liste blanche des produits OGM. Ces listes serviront d'ailleurs de moyens de précaution pour les cantines municipales. Actualisées en permanence, elles sont portées publiquement à la connaissance des consommateurs et sont consultables directement par téléphone. Cette dimension de l'accessibilité sociale de l'enquête témoigne d'une volonté de

¹³³⁰ *Le Rendez-vous de l'entreprise*, TF1 du 27/05/1999

¹³³¹ JT France 2 du 02/04/2000

¹³³² *Les Pieds sur l'herbe*, France 3 du 24/04/1999

partager le problème, de l'expérierer collectivement et de faire du consommateur un acteur important des décisions qui sont prises pour le résoudre.

Les enquêtes des organisations militantes portent aussi sur la localisation des parcelles transgéniques. Elles sont le plus souvent menées par les membres de la confédération paysanne en collaboration avec les associations écologiques. Ces enquêtes peuvent être individuelles, comme lorsque Patrick Besnard, membre de la confédération paysanne, enquête et découvre une parcelle transgénique tenue secrète dans son village :

- Voix off : « le lieu même de l'expérience était tenu secret. C'est ce militant de la confédération paysanne habitant le village voisin qui a fini par trouver l'emplacement.¹³³³»

Elles sont souvent collectives et parfois spectaculaires comme celles qui donneront lieu aux fauchages des champs transgéniques. En dehors de ces champs, c'est l'exemple aussi qui nous est donné de Greenpeace débarquant à Saint Nazaire en Septembre 1999 pour, disent ses militants, contrôler le cargo et s'assurer qu'il ne contient pas de soja transgénique. Ceci en procédant à un prélèvement et à une analyse du contenu de la cargaison.

9.2.2- L'émergence des premières enquêtes d'investigation télévisuelles : des dispositifs à charge

A ce stade du conflit, reste donc un dernier niveau de l'enquête pratique dans la production de l'expérience collective. Il s'agit de l'enquête médiatique. Si dès 1998, on sort du cadre des énoncés médiatiques faisant état d'hypothèses de risques possibles pour parler clairement pour la première fois de « *mensonge des OGM* », de « *dopage génétique* » et de « *manipulations sur les OGM* » dans l'émission *Nimbus* du 06/10/1998, il faut attendre 1999 pour voir les véritables premières enquêtes médiatiques sur les OGM.

A l'impossibilité de porter sur les risques sanitaires réels des produits modifiés, risques relevant d'un diagnostic du scientifique, l'enquête médiatique va significativement se concentrer sur les acteurs incriminés du dossier. Les industriels agro-chimiques et Monsanto en particulier, la plus grande multinationale commercialisant des OGM. Deux documentaires sont produits coup sur coup sur la firme américaine. Il s'agit de *L'Or vert d'Envoyé Spécial* et *Génétique : une firme maitre du monde* respectivement diffusés sur France 2 et Canal+ le 09 Septembre 1999 et le 04 Janvier 2000.

¹³³³ JT Arte du 22/08/2001

Ces enquêtes médiatiques sur Monsanto se caractérisent par le fait d'être des enquêtes à charge, déployées à travers le même cadrage filmique. Le géant américain et mondial de l'agro-alimentaire, est présenté comme une firme « messianique » et « totalitaire¹³³⁴ ». Ces enquêtes se laissent voir comme des enquêtes de probité édifiantes, du fait qu'elles ont été menées avec l'accord de Monsanto et sur la base de preuves historiques concernant la firme. Ce travail des médias va ainsi consister à dévoiler aux publics une carrière « sulfureuse » et des pratiques peu orthodoxes de la firme américaine. Les enquêtes ouvrent sur le lourd et douteux passé de la multinationale, ancienne fabricante de produits reconnus plus tard comme polluants et cancérigènes, tels que le PCB, les organochlorés, la dioxine, etc. Dans cette mise à nue du passé, c'est surtout sa fabrication de l'agent orange, un puissant poison herbicide fourni en masse à l'armée américaine pendant la guerre de Vietnam, qui lui colle à la peau. En effet, cet herbicide a causé de graves problèmes de cancers et des malformations génitales durables aux personnes qui s'y sont exposées.

Ce lourd casier judiciaire se présente comme un couperet pour tout le reste des enquêtes. Celles-ci vont en effet révéler les pratiques peu orthodoxes de la multinationale. D'elles, on peut citer entre autres le fait de contraindre les agriculteurs à la signature de contrats stipulant le rachat obligatoire de nouvelles semences¹³³⁵, le verrouillage de la possibilité de ressemer les mêmes graines avec la mise en place de la technologie *Terminator* qui les stérilisent.

A travers la mise en évidence de cet aspect de l'enquête médiatique, la question des velléités de monopolisation du vivant se rendait ainsi réellement saisissable à partir de données vérifiées et de situations vécues. La question est d'abord abordée par le document d'*Envoyé Spécial* qui montre des Chamanes manifestant contre la commercialisation et la brevétation de leur plante médicinale sacrée, « *l'ayawashka* ». Elle sera ensuite reprise par le documentaire d'investigation de Canal+ qui montre que Monsanto prospecte de nouvelles espèces végétales qu'elle brevète

¹³³⁴Le présentateur de l'enquête de Canal+ dira ainsi : « On vous parlait en début d'émission de la toute-puissance des multinationales, il y en a une qui est particulièrement terrifiante, c'est Monsanto qui est le numéro 1 de la transgénie au monde. Monsanto, **c'est une forteresse**, c'est un endroit qu'on ne se raconte pas comme ça, c'est une firme qui s'est racontée pendant des années qu'ils allaient changer le monde, qu'ils allaient nourrir la planète. Et en fait, **comme toutes les firmes un peu messianiques**, ils sont un peu « **ripés** » **totalitaires**. Je pense qu'on a été la dernière caméra européenne à être autorisés à l'intérieur de leur serre. »

¹³³⁵ Comme en témoigne ce propos de l'agriculteur américain Roger Cooper : « Lorsqu'on achète leur semence de soja, on doit signer un contrat. Ils nous obligent à acheter un nouveau stock chaque année. On n'a ni le droit de revendre, ni le droit de ré-utiliser des semences. De nombreux agriculteurs n'aiment pas ça. En plus, cette semence coûte très chère. On devrait au moins pouvoir en ré-utiliser chez nous sur nos propres terres l'année suivante. Mais c'est interdit. Chez Monsanto, on est fiché. On a un numéro d'identifiant technologique. Ils savent qui vous êtes, où vous êtes, combien vous produisez et combien de sacs vous achetez. C'est un peu comme big browser tout ça. Ils savent beaucoup de choses sur vous. Et si on leur désobéit, les amendes sont très élevées. Cela peut vous coûter très très cher » *Envoyé Spécial, L'Or Vert*, France 2 du 09/09/1999

comme des « logiciels ¹³³⁶ », et rachète des entreprises pour s'assurer un pouvoir de domination extraordinaire sur le vivant. Si cette pratique se réalisait à grande échelle, elle signerait donc de facto la dépendance exclusive des agriculteurs et des consommateurs vis-à-vis de la firme. Comme cadre cognitif du problème, la problématique de la dépendance va totalement se stabiliser à travers ces enquêtes à charge et surtout avec l'entrée en controverse de la confédération paysanne.

Le dévoilement des actions de filature auxquelles procède Monsanto pour voir si effectivement les fermiers rachètent leur graine chaque année, entre dans cette perspective de la problématisation du risque éthique inhérent au monopole. Ce sont ces filatures qui ont conduit la firme à investir le champ de Percy Schmeiser, célèbre « bête noire » de Monsanto, injustement accusé de cultiver clandestinement du colza transgénique alors qu'en vérité c'est sa parcelle qui a été inévitablement contaminée par un champ voisin. S'engage alors, en 1999, un bras de fer judiciaire qui durera plusieurs années au cours duquel l'agriculteur dénoncera l'emprise de Monsanto sur l'agriculture américaine, ses manœuvres pernicieuses qui consistent à « traquer » les fermiers avec des détectives et à les diviser entre eux afin de tirer profit de leur désunion ¹³³⁷.

A côté de ces pratiques, les enquêtes révèlent les publicités mensongères de Monsanto, sa méfiance à l'égard des journalistes, ses menaces pour étouffer les rapports négatifs le concernant. Forteresse imprenable ¹³³⁸, dira le documentaire de Canal+, Monsanto apparaît dans

¹³³⁶Garry Barton chercheur Monsanto témoignera ainsi : « Nous devons protéger toutes les années de recherche que nous avons investies dans nos produits. Nos œuvres scientifiques doivent être protégées comme des œuvres d'art. Ceux qui utilisent nos technologies doivent payer. Dans les pays du tiers-monde, il n'y a pas de système juridique permettant de protéger la propriété. Il est donc important pour nous de pouvoir utiliser de telles technologies afin d'exporter dans les pays en développement et leur permettre de profiter de nos inventions. » *Envoyé Spécial, L'Or Vert*, France 2 du 09/09/1999

¹³³⁷ Schmeiser déclare ainsi : « je n'ai jamais eu de contact avec Monsanto. Je n'ai jamais signé de contrat avec eux, jamais acheté leur graine, jamais vaporisé leur herbicide sur mes champs. Dans sa brochure pour les fermiers, Monsanto publie une annonce. Elle dit que si un agriculteur soupçonne son voisin de cultiver du maïs génétique, il doit le dénoncer. A cause de cela, des enquêteurs de Monsanto, ses inspecteurs, sa police génétique comme je les appelle sont entrés sur ma terre sans ma permission, à mon insu. Ce qui est illégal. Ils ont volé des échantillons de mon colza. Les gens de Monsanto m'ont accusé de cultiver du colza génétiquement modifié sans permis. Ils m'ont donc attaqué en Justice et réclament la saisie de toute ma culture. Nous avons l'impression d'être dépouillé de nos droits puisqu'une multinationale géante peut venir sur nos terres nous intimider, nous terroriser. Nous n'avons plus la liberté de cultiver ce que nous voulons où nous le voulons. (...) cette multinationale monte les fermiers les uns contre les autres. Des fermiers qui étaient peut-être amis et qui se sont entraînés pendant des années, qui ont travaillé côte à côte pendant longtemps. Désormais, cette politique essaie de diviser les fermiers pour qu'ils se mettent des bâtons dans les roues. En fait, elle a détruit le tissu social qui rassemblait les communautés agricoles » *Génétique : une firme maître du monde*, Canal+ du 04/01/2000

Schmeiser qui dépensera plus 200.000 dollars canadiens issus de sa pension de retraite pour faire face aux procès intentés contre lui par Monsanto, perdra à deux fois. Les juges estimeront en effet que l'agriculteur a violé le brevet de l'industriel bien qu'il n'ait pas cultivé des OGM, mais s'est retrouvé contaminé par le champ voisin. Jugement que certains qualifieront d'extraordinaire. Ce qui n'empêchera pas Schmeiser de faire appel à la cour suprême canadienne qui confirmera le jugement rendu dans les deux procès en amont, mais exemptera l'agriculteur de payer les dommages et intérêts ainsi que des frais de justice engagés par Monsanto.

¹³³⁸Voix off Canal+ : « nous quitterons le quartier général de Monsanto avec l'étrange impression d'avoir visité un kremlin du 21^{ème} siècle »

ces enquêtes comme totalement délégitimé dans ses aspirations à sauver le monde telles que celles-ci sont véhiculées par sa devise : *nourriture, santé, espoir*.

Complémentaires à ce type d'enquête plus détaillé, sont les enquêtes médiatiques qui portent sur les lobbys pro-OGM qui tentent d'imposer leur vision au Parlement européen¹³³⁹ ou les enquêtes qui révèlent l'existence d'alternatives aux OGM pour la consommation animale telles que la luzerne, le lin, le lupin, etc.¹³⁴⁰

Si l'enquête médiatique est fondamentale, c'est parce qu'elle permet d'aller au-delà des capacités d'action des publics politiques ou des pouvoirs publics. En effet, elle permet de questionner d'autres phénomènes du problème, tels que la légitimité d'un acteur à promettre une vie bonne avec un passé fort douteux et un présent aux méthodes fort contestables. Ces enquêtes médiatiques permettent de fait de montrer d'autres facettes du problème souvent ignorées par d'autres acteurs ou difficilement accessibles à ceux-ci par leurs moyens d'enquête artisanaux. C'est là une des formes de participation de la télévision à l'individuation du problème des OGM.

Au final, il apparaît à travers la question de la pratique de l'enquête, que celle-ci est ici une expérience de pluralité, fruit d'une production collective des expertises. Elle manifeste une des formes d'élaboration de l'expérience publique à travers l'existence de communautés d'explorateurs et d'enquêteurs, qui investiguent ensemble sur le trouble qui se pose à leur existence, et partagent les résultats de cette investigation collaborative. On voit bien alors que les enquêtes que ces communautés d'enquêteurs produisent, visent d'une part à créer des « pôles de convergence entre des points de vue différents, à faire émerger un accord entre des perspectives, des visées, des existences différentes¹³⁴¹ ». D'autre part, elles visent à poser les conditions d'un vrai débat social qui dote les citoyens de moyens d'expression d'un jugement pertinent. Cette autre condition de réalisation de la Grande Communauté agissante, qui est la capacité à communiquer et dialoguer autour d'un problème, est consubstantielle à l'existence des sociétés démocratiques.

¹³³⁹Voir JT de TF1 du 20/04/2000 qui montre le travail des lobbys auprès du député européen Jean Saint Josse.

¹³⁴⁰Voir JT TF1 du 27/11/2000

¹³⁴¹ZASK. J. *Le Public chez Dewey : une union sociale plurielle*, Paris, Tracé, Revue des sciences humaines, n° 15, 2008, pp. 169-189

9.2.3- L'expérience démocratique de la conférence des citoyens : l'écho élogieux des journaux télévisés

Revenons un peu à Dewey pour re-situer son entendement de la communauté au sens de communication. Dewey nous dit que la communauté est perceptible à travers la communication des publics, et l'objectif de celle-ci est de favoriser l'émergence d'une opinion éclairée du citoyen. On retrouve dans l'enquête sociale un premier sens de la communication perceptible dans l'idée d'une diffusion des connaissances qui proviennent de l'enquête. Chez Dewey, existe un deuxième sens de la communication qui est l'interaction, le dialogue entre tous les publics concernés par un problème. Dewey explique que communauté signifie aussi communication. Un « give and take », qu'il présente sous forme d' « échange, coopération, transaction ¹³⁴² » et considère comme étant la seule à même de produire les grandes communautés : « *communication can alone create a great community*¹³⁴³ ».

Ce qui prédomine dans cette conception, c'est alors l'idée que la communauté se construit dans un espace de dialogue qui transcende les frontières préétablies des spécialisations instituées. On aboutit, en résumé, à l'idée d'un public inclusif au sein duquel tous les membres de la société se sentent représentés et capables, devant des partenaires à la discussion, d'exprimer avec pertinence leur vision du monde social.

Dans le cas des OGM, cette seconde forme de communication est un trait fondamental de manifestation de l'expérience publique. Elle procède ici d'un travail pratique qui consiste à permettre au citoyen de s'informer, d'entrer en débat et de poser des jugements pertinents sur le dossier. Ce travail est censé aboutir à son inclusion dans le processus de prise de décision.

Jusque-là confiné aux entretiens micros-trottoirs, aux discours presque « spirituels » qui l'instituent comme instance de référence suprême dans la régulation des OGM, le citoyen retrouve dès 1998 une existence concrète avec la décision du gouvernement d'ouvrir le problème des OGM à l'expression populaire, à travers l'organisation pendant l'été de la conférence des citoyens sur les OGM. Cette « réhabilitation » du citoyen est une marque de l'expérience publique. Elle est symbolique aussi de l'idée de communauté, (au sens de communication) dans la mesure où, pour la première fois, le citoyen reçoit toutes les informations provenant des expertises contradictoires les plus pointues sur la question des OGM. Ces informations sont ainsi censées lui permettre de se départir de ses sentiments passionnels, en

¹³⁴² ZASK, J. *Le Public chez Dewey : une union sociale plurielle*, Paris, *Tracé, Revue des sciences humaines*, n° 15, 2008, pp, 169-189

¹³⁴³ DEWEY, J. *Le Public et ses problèmes*, op, cit, p, 142

vue d'échanger, de mieux débattre de la question et de livrer un avis pertinent susceptible d'être pris en compte dans le processus décisionnel.

L'expérience publique s'incarne ici dans les propriétés mêmes du dispositif interactionnel de la conférence des citoyens, qui subsume totalement la simple référence au consommateur. En effet, il fait de la question des OGM non plus une simple question de consommateurs qui serait par exemple facilement résolue par des négociations avec les partenaires sociaux, syndicats et associations de consommateurs. Il en fait une question de société officiellement reconnue comme telle. Et c'est à ce titre qu'elle requiert l'inclusion du citoyen.

Lors de sa conférence de presse du 27 Novembre 1997, le gouvernement annonce coup sur coup la tenue prochaine d'une conférence de citoyens et l'élargissement de la commission du génie biomoléculaire à des membres relevant de la société civile. D'inspiration danoise, la conférence des citoyens est un dispositif participatif dans lequel un panel de citoyens sont formés et amenés, sur la base des informations qu'ils ont reçues, à dialoguer et livrer des délibérations pertinentes dans la perspective d'une prise de décision politique. Celle organisée sur les OGM en France répond effectivement à cette ambition démocratique. Pour la première, la frontière des spécialisations officiellement instituées est symboliquement abolie. Les citoyens discutent en tête-à-tête avec les scientifiques de différentes tendances du problème. Ils les interpellent, acceptent ou contestent leurs propos, leur dénie l'exclusivité de la connaissance et de la décision sur le bien commun. Cette réunion du peuple autour du bien commun prend les formes d'une véritable panégyrie. Dans le corpus médiatique, les journaux télévisés sont ceux qui en rendent le mieux compte. Leur représentation de cette conférence, évoque tout d'une célébration de l'assemblée du peuple, où le citoyen ordinaire jouit d'une parole publique qui compte dans la cité. Bref, on célèbre un instant de citoyenneté fantasmé.

Les discours de ces journaux se caractérisent par leur insistance sur les aptitudes des citoyens à former, à la suite des informations qu'ils ont reçues, des jugements politiques pertinents sur le problème. Illustre ce fait, l'insistance sur les qualités des citoyens du panel :

- Dans le JT de France 3 du 20/06/1998 : Voix off : « **Quatorze français ordinaires** sous les spots de l'assemblée nationale pour cette conférence de citoyens, une première en France. Tous ont reçu une formation pendant deux week-ends afin de pouvoir **assurer leurs questions** face aux industriels, universitaires, juristes ou associations. Au cœur du débat, **souvent polémique** les organismes génétiquement modifiés et notamment le maïs transgénique. Sous la présidence du Député Jean Yves Le Déaut, les participants, **tous très sincères** nourrissent un espoir¹³⁴⁴ »
- Dans le JT de TF1 du 26/06/1998 : Voix off : « C'est un institut de sondage, l'IFOP, qui a défini les 14 profils capables de représenter la population française. 14 personnes d'âges, de sexe, de professions et de

¹³⁴⁴JT France 3 du 20/06/1998

convictions différentes choisies selon des méthodes scientifiques (...) **Instruits** depuis quelques semaines et **conscients** de leur mission, les questions ont fusé, simples et fondamentales (...) Le panel rendra ses conclusions Lundi matin. **Un avis qui devrait** si tout va bien, **peser autant que celui des experts** dans les décisions politiques.¹³⁴⁵»

- Dans ce même JT : Voix off : «Quels sont les risques des organismes génétiquement modifiés ? Quels sont leur risque sur la santé, sur l'environnement, sur l'avenir ? Quels enjeux économiques ? le sujet est excessivement complexe. **Mais nous n'avons pas affaire à des candidats.** Ils ont reçu une formation pendant trois mois. **Ils ont choisi** les experts à interroger, des savants, des industriels pro-ogm ou encore des écologistes¹³⁴⁶ »

Dans ces énoncés, les citoyens sont présentés comme des citoyens normaux «*français ordinaires*», représentatifs de la population française ; honnêtes «*tous très sincères*» ; formés aux questions qui font l'objet de leur débat «*ce ne sont pas des candidats*» ; lucides car «*conscients de leur mission*» ; libres de communiquer et d'orienter leurs interrogations «*ils ont choisi les experts à interroger*» et capables d'entrer en contradiction avec eux «*débats souvent polémiques*», etc. Bref, ils sont le prototype du citoyen conceptualisé par le pragmatisme.

Dans les discours représentés par le corpus, c'est moins la question de la prise en compte des décisions rendues par les citoyens qui importe, que celle de la communication sociétale et le partage des connaissances qui s'établissent autour du dossier. Aussi, ce qui compte est moins l'effectif du panel que le fait de faire advenir le citoyen comme partie prenante du dossier, grâce à la capacité de délibération qu'il a acquise. Si pour certains l'on découvre cette capacité de délibérations des citoyens, pour d'autres, le dispositif participatif de la conférence des citoyens est vécu comme le défi de prouver cette compétence revendiquée dans les demandes sociales.

Observons ces exemples :

- Dans le JT de France 2 du 20/06/1998 : Jean Yves Le Déaut, Député et Président de la conférence : « je crois que, **on a vu des gens qui se sont appropriés le sujet, qui ont secoué les experts, qui ont répondu aux questions des journalistes**, ce n'était pas des pros et ils ont fait ça avec **beaucoup de fraîcheurs, beaucoup d'intelligence** et également, je crois qu'ils **ont bien reflété la position des français**. C'est ce qui était important. Aux politiques maintenant de les écouter. ¹³⁴⁷»
- Dans Gaia du 26/09/1998 Marie José Nicoli, 60 millions de consommateurs : « Les consommateurs ont **fait la preuve là**, que quand on les informe correctement, **ils sont capables de s'exprimer, ils ont même mis en difficulté par des questions imprévues des experts qui n'avaient peut-être pas pensé à tous les effets ou les conséquences concrètes pour le consommateur, pour la santé, pour l'environnement**¹³⁴⁸ »

JT France 3 du 20/06/1998 : Daniel Boy, Directeur de recherches Sciences Po et co-organisateur de la conférence des citoyens : « Le véritable but, c'est d'abord de **démontrer que les citoyens ordinaires mais dûment informés** au cours de deux week-ends de formation qu'on leur a donnée, **peuvent se prononcer,**

¹³⁴⁵JT TF1 du 26/06/1998

¹³⁴⁶JT TF1 du 26/06/1998

¹³⁴⁷JT France2 du 26/06/1998

¹³⁴⁸Gaia, OGM : avec ou sans, La Cinquième du 26/09/1998

peuvent discuter sinon d'égal à égal, du moins en terme raisonnable et intéressant avec des experts¹³⁴⁹. »

C'est dans ce sens que, pour représenter la pertinence du jugement des citoyens, est montrée en exemple dans les journaux télévisés, cette phrase de Claire Falhon, citoyenne du panel, qui contredit et met en difficulté un des experts convoqués. Ce dernier, favorable aux OGM, défendait en effet l'idée que les gènes de l'homme se sont toujours modifiés depuis son évolution. A quoi répondra Claire Falhon

- « On se modifie avec l'âge, ça c'est un fait. Mais ça c'est quelque chose de naturel. Mais on nous parle aujourd'hui des OGM, des choses qui sont modifiées par l'homme. **Alors, il ne faut pas mélanger !!!**¹³⁵⁰ »

Ce que montrent les exemples ci-dessus, c'est bien souvent l'idée que, dans cette communauté en interaction, les frontières naturelles entre experts et profanes se sont amenuisées, au point d'avoir tendance à se diluer en raison de l'impossibilité de clairement démontrer à l'instant présent les conséquences sanitaires de l'innovation. Si la remise en cause du statut de l'expert est très manifeste dans le propos de Claire Falhon qui dit : « *alors il ne faut pas mélanger !* », elle contribue en retour à souligner la légitimité du profane¹³⁵¹ à émettre des opinions objectives dans les débats sur les OGM.

C'est dans cette perspective qu'il faut sans doute lier les grands espoirs fondés d'une part sur le dispositif. Celui-ci est présenté comme transparent dans son processus de recrutement des citoyens du panel. De plus, il concourt, d'autre part, à faire de la redécouverte de cette lointaine pratique des démocraties occidentales, une nouvelle modalité politique d'exercice de la citoyenneté :

- Dans le JT de TF1 du 26/06/1998 : Laurence Parisot, Présidente IFOP : « Nous utilisons une méthode qui est la plus scientifique qui soit, qui est la méthode aléatoire. Pourquoi ? Parce que nous allons frapper au hasard des portes, soit parce que nous téléphonons au hasard des numéros de téléphone, et c'est comme ça que nous recrutons les gens¹³⁵² »
- Dans le même JT : Jean Yves Le Déaut, Député PS Président de la conférence des citoyens : « **C'est le retour un peu à la démocratie**, c'est-à-dire on est censé nous députés représenter les gens. Et puis petit à petit, comme les sujets devenaient compliqués, on ne leur demandait plus avis, **on disait qu'ils ne savent pas**. Donc on revient finalement en formant les gens avec un groupe qui se constitue, **on revient à la base de la démocratie** ¹³⁵³»

¹³⁴⁹JT France 3 du 20/06/1998

¹³⁵⁰JT TF1 du 26/06/1998

¹³⁵¹Daniel Boy et *al.* montrent que la légitimité du panel s'est construite sur trois éléments fondamentaux : sa proximité apparente avec la société, sa compétence relative acquise par les séances de formation, le processus citoyen dans lequel on l'a engagé. Voir, BOY, D., KAMEL DONNET, D., ROQUEPLO, P., *Un exemple de démocratie participative : la conférence des citoyens sur les Organismes Génétiquement Modifiés, Revue française de sciences politiques*, 2000, Vol. 50, n° 4, pp, 779-810

¹³⁵²JT TF1 du 26/06/1998

¹³⁵³JT TF1 du 26/06/1998

Ces critères de transparence et cette volonté de remettre au goût du jour l'imaginaire de la démocratie athénienne expliquent sans doute les grandes attentes sociales fondées sur le panel :

- JT France 3 du 20/06/1983 : Présentateur plateau : « Inquiétudes et interrogations des citoyens sur les plantes transgéniques. Une conférence sur ce sujet a débuté aujourd'hui à l'Assemblée nationale. Un grand Jury composé de sept femmes et de sept hommes a entamé une série d'auditions d'experts et d'acteurs économiques. Un avis sera rendu Lundi. L'objectif sera de **nous éclairer** sur les risques potentiels provoqués par ces organismes génétiquement modifiés¹³⁵⁴ »
- Dans ce même JT : **Voix off** : « Il n'y avait qu'une photo sur la table de conférence car le panel est resté discret jusqu'à 9h précises ce matin. Sept hommes, sept femmes composent ce grand jury dont **la responsabilité est lourde**. Ils devront Lundi rendre un **avis fondamental, celui des citoyens français dans leur ensemble**¹³⁵⁵ »

Ces attentes seront honorablement satisfaites par les conclusions du panel qui retient la divergence entre scientifiques interrogés et l'incertitude autour de la détermination du risque OGM. De fait, le panel recommandera, entre autres, l'interdiction du maïs contenant le gène marqueur aux antibiotiques, et certains de ses membres, préconiseront l'application d'un moratoire. Le panel déplorera l'insuffisance de la loi sur l'étiquetage, recommandera la création de filières séparées (OGM et non OGM) encadrées par un système de biovigilance et une législation claire et rigoureuse. Il encouragera enfin la poursuite des recherches sur les OGM sanitaires¹³⁵⁶.

Si l'émergence du « citoyen », au sens de celui qui exerce un rôle de citoyenneté, dans le processus de prise de décision suscite ce sentiment d'un retour aux sources ancestrales de la démocratie, cet exotisme ne doit pas masquer le double enjeu qu'elle présente dans le conflit des OGM. Le premier enjeu est celui du maintien continu du citoyen dans le processus politique de régulation. Le second, consécutif au premier, est la prise en compte effective des décisions qu'il tire de cette participation à cette gouvernance collective. Bien que les conclusions du panel ne soient pas décisionnelles, la sensibilité du sujet qui commence à fortement crispier les acteurs, laisse peu de marges au gouvernement d'agir de manière unilatérale.

La surveillance des décisions des pouvoirs publics devient ainsi un front de combat dans la mesure où, les publics considèrent que l'acte salubre que représente l'organisation de la conférence des citoyens, ne doit guère être un feu de paille. C'est pourtant cette impression qui se dégagera un mois plus tard, lorsque le gouvernement décidera unilatéralement d'autoriser la mise en culture de trois variétés de maïs transgénique, alors que toutes les conditions d'une

¹³⁵⁴JT France 3 du 20/06/1998

¹³⁵⁵ JT TF1 du 26/06/1998

¹³⁵⁶Pour prendre connaissance de la transcription intégrale des conclusions du panel, voir *Conférence des citoyens sur l'utilisation des OGM en agriculture et dans l'alimentation, Annales des mines*, Juillet 1998, www.annales.org/re/1998/re07-98/05%20OGM_05%20OGM.pdf

évaluation et d'un encadrement efficaces des OGM, telles que celles-ci furent recommandées par le panel, ne sont pas réunies. Cette décision fermente l'idée de la nécessité de faire exister un contre-pouvoir citoyen. C'est la manière dont celui-ci se forme, se revendique, s'incarne et rend sensible l'idée d'une communauté sachante et agissante que nous allons maintenant analyser.

9.2.4- José Bové ou l'émergence de la conscience d'un contre-pouvoir citoyen

Dans la seconde moitié de l'année 1999, le conflit des OGM prend une nouvelle tournure avec l'entrée en controverse du leader de la Confédération Paysanne, José Bové. Il faut situer cette entrée en conflit dans un contexte de cohérence où, à la querelle déjà vive des OGM, s'ajoute désormais l'affaire de la dioxine qui éclate au début du mois de juin 1999 et met en lumière la première apparition de José Bové dans le corpus. Sur fond d'une mobilisation contre les OGM, le charismatique leader de la confédération paysanne dénonce les « aberrations d'une agriculture industrielle productiviste ¹³⁵⁷ » et souligne la nécessité d'une vigilance citoyenne.

L'affaire de la dioxine coïncide exactement avec l'arrivée en Europe d'agriculteurs indiens venus alerter l'opinion internationale sur la mainmise de Monsanto sur les agriculteurs indiens dont beaucoup se seraient suicidés à cause entre autres de leur incapacité à honorer les contrats signés avec la firme américaine. Cette preuve de la dangerosité (in)directe des OGM conduit les membres de la Confédération Paysanne à leur manifester leur solidarité. Ils participent ensemble à la destruction des serres d'OGM dans un laboratoire de recherche appartenant à la CIRAD.

Si cette action marque un des points de départ de la brutalité légendaire ¹³⁵⁸ sur laquelle s'est faite toute la réputation du conflit des OGM, il faut revenir aux fondamentaux des discours portés par les militants de la Confédération Paysanne à leur tête José Bové. Ces fondamentaux sont la dénonciation de la dépendance des agriculteurs et la criminalisation du monopole du vivant. Théorisés comme hypothèses de risque en 1996, ces deux motifs du discours sont donc une forme de stabilisation de la problématisation du risque éthique.

¹³⁵⁷ JT TF1 du 05/06/1999

¹³⁵⁸ Le fauchage de cette serre expérimentale ne signe pas l'acte de naissance des séries de fauchages des plantations transgéniques, mais de celles plus précisément opérées par José Bové contre la recherche publique. En effet, l'on note la première action de fauchage d'OGM en Juin 1997 où, dans la ville de l'Isère, trois cents agriculteurs de la confédération paysanne et des militants écologistes, ont détruit une parcelle transgénique appartenant à Monsanto. Voir JT France 2 du 06/07/1997

La stabilisation du risque de dépendance s'effectue par le biais du ressassement obsessionnel de ce motif, qui essaime le corpus médiatique pendant toute la première décennie des années 2000. Pour la Confédération paysanne, l'expérience des agriculteurs indiens est une preuve évidente de la nécessité de mener la lutte. La stabilisation de ce cadrage est indissociable du fait que **le problème de la dépendance, gagne en légitimité en étant portée par des acteurs supposés les plus à même de faire l'expérience du mal qu'il représente**. Ce rapport plus direct au réel, attesté ici par la souffrance des agriculteurs indiens, devient ainsi un élément de poids dans le processus de mise en problème. Car **ce risque qui n'était que projection et hypothèse jusqu'à la fin des années 90 devient en quelque sorte une réalité avec l'exemple indien**. Les discours exprimés par les indiens et ceux de la Confédération paysanne sont édifiants :

- Malleshu, Président des paysans indiens venus manifester en Europe : « **Ils nous ont promis de meilleurs rendements, c'est faux. Leurs publicités disent que les semences produisent plus, c'est complètement faux. Nous avons récolté encore moins que d'habitude. Ensuite, leur semence coûte très cher. Le paysan moyen ne peut pas se les payer. Le Terminator, c'est une technologie très dangereuse. En Inde, plus de 70% de la population vit de l'agriculture. Si cette technologie est appliquée, cela signifie que nos agriculteurs seront obligés de retourner à chaque fois chez le marchand de semences. Une fois qu'ils contrôlent la semence, ils contrôlent la production alimentaire, et en contrôlant la nourriture, ils contrôlent les nations** ¹³⁵⁹ »
- René Riesel, éleveur de la confédération paysanne : « les gens qui appellent cela des biotechnologies **mentent** à tout le monde. Ce sont en fait des **nécrotechnologies**, c'est-à-dire **des technologies de la mort. Nous nous associons à ces indiens**. Nous les accompagnons dans leur démarche à travers toute l'Europe¹³⁶⁰ »
- José Bové : « **actuellement** le riz transgénique est en train de mettre des dizaines de milliers de paysans d'Asie à la rue. Puisqu'en fait au lieu d'utiliser les 140 mille variétés qu'ils ont à leur disposition, les firmes utilisent 4 à 5 variétés qu'elles modifient et elles introduisent une modification dans la façon de produire qui font que les gens sont chassés de leur terre¹³⁶¹. »

Dans ces énoncés, la stabilisation de la problématique de la dépendance s'observe à travers la verbalisation, au présent, de l'expérience vécue, qui conduit à cette sentence lourde : « *ils nous ont promis (...) leurs publicités disent que ...c'est complètement faux!* ». Elle s'observe aussi dans cette contextualisation de la souffrance que fait Bové dans son énoncé à travers l'adverbe « *actuellement (...)* », qui donne une valeur authentifiante au discours.

Si les témoignages des agriculteurs indiens sont aussi importants, c'est parce qu'ils sont pris par la confédération paysanne comme une preuve de vérité du risque de dépendance. Ainsi, **à l'image du risque avéré de la dissémination, on tient pour acquis celui de la dépendance**. Cette conscience de réalité des deux risques est au fondement des radicalités militantes

¹³⁵⁹ *Envoyé Spécial, L'Or vert*, France 2 du 16/09/1999

¹³⁶⁰ JT France 2 du 06/06/1999

¹³⁶¹ *E=M6* du 26/10/1999

observées chez cet acteur, qui met sur le même plan effet de dépendance et danger de privatisation du vivant.

Ce qui nous intéresse de plus près dans cette partie de la recherche, c'est alors la manière dont cette conscience de réalité fait apparaître et s'exprimer de manière encore plus forte, l'idée d'un contre-pouvoir citoyen face aux autorités établies. Il est bien évident qu'il serait inapproprié, voire incorrect, de penser que c'est avec José Bové que naît l'idée du citoyen agissant comme contre-pouvoir dans le conflit des OGM. Car on retrouve les germes de cette citoyenneté active depuis les premières alertes portées par Greenpeace et à sa suite les associations de consommateurs. Il faut donc se poser la question de l'originalité du discours militant de Bové, de l'apport de son inscription dans la controverse.

L'originalité de ce que confère José Bové à ce contre-pouvoir embryonnaire, réside dans le fait qu'il **élargit les niveaux d'intelligibilité du problème, étend ses régimes de signifiante** en parlant pour la première fois, dans « *Ce qui fait débat* » (France 3 du 25/04/2001) de **combat agricole**¹³⁶².

- José Bové : « (...) ce qui est tout à fait invraisemblable, c'est que les OGM ne sont pas le progrès. Les OGM sont un bricolage technologique. Et les scientifiques eux-mêmes le reconnaissent, quand ils rajoutent un gène résistant à un herbicide ou à un insecticide, d'abord, ils ne savent pas où ça va se nicher dans l'ADN. Ils le bombardent et ça va se nicher où ça peut. Ils ne contrôlent pas le processus. Mais ensuite ils ne contrôlent pas les interactions entre les gènes. (...) Le problème c'est que là on a mis en place une technologie qui n'existe que pour une seule raison, c'est-à-dire que les OGM n'existeraient pas s'il n'y avait pas de possibilités de brevets sur ces variétés. Et c'est là où ça devient un combat qui la culture, **c'est ce que j'appellerais un combat agricole, c'est que ces firmes sont en train de privatiser le vivant uniquement pour pouvoir faire des profits (...) c'est une escroquerie pure et totale**¹³⁶³.»

Cette idée sera reprise par l'économiste et essayiste américain Jérémy Rifkin, qui pointe la singularité du combat des OGM dans cette dimension culturelle. Une extension qui dépasse donc le simple cadre des risques sanitaires et environnementaux qui constituaient jusqu'ici le noyau des *cadres* de problématisation. Dans l'émission *Globalement contre* (Canal+ du 14/10/2001), Rifkin dira ainsi :

- « La bataille contre le transgénique n'a pas été comprise aux USA. On a cru que c'était un problème commercial. Les français disaient attention aux conséquences sur l'environnement et la santé, mais ils disaient quelque chose de plus. Ils disaient attention aux conséquences culturelles. **Il y a en Europe un lien étroit entre la culture et la cuisine. L'identité culturelle dépend de la façon dont on traite les cultures et dont on pratique l'agriculture. Donc la culture et la cuisine sont intimement liées. Cette bataille est cruciale car elle marque l'avènement du grand conflit du 21^{ème} siècle, un conflit entre commerce global et culture locale**¹³⁶⁴.»

¹³⁶²*Ce qui fait débat*, France 3 du 25/04/2001

¹³⁶³*Ce qui fait débat*, France 3 du 25/04/2001

¹³⁶⁴*Globalement contre*, Canal+ du 14/10/2001

Le néologisme « combat agricole » renferme nombre de sous-entendus et apporte au conflit une dimension résolument transnationale. Dans ce néologisme porté en flambeau par Bové, il faut, nous semble-t-il, y voir deux implicites fondamentaux. Il y a en premier lieu, l'implicite selon lequel une partie de la civilisation occidentale opprimerait d'autres, en les réduisant à un état de dépendance totale. Les OGM sont perçus comme un prolongement et une exacerbation des traditionnels rapports de domination qui existent entre le Nord et le Sud. Le cas de l'Inde est ici emblématique de cette perception.

Il y a en second lieu, l'implicite selon lequel, au sein de cette même civilisation occidentale se tireraient différentes cultures nationales. La culture américaine, principale pourvoyeuse des OGM, chercherait à imposer sa vision et sa domination dans l'avenir du monde agricole. C'est ainsi que Bové dira qu'avec les OGM c'est le «contrôle du monde qui est en jeu¹³⁶⁵». L'opposition souvent faite par Bové entre le Roquefort et le Mc Donald illustre parfaitement toute la symbolique du choc civilisationnel défendu dans le discours. Les OGM sont un aspect encore plus éclatant de la *malbouffe* que promet, aux yeux de Bové, la culture alimentaire américaine. C'est donc, nous semble-t-il, dans les méandres de ces niveaux d'intelligibilité, dans l'extension du sens avec l'émergence de la notion de lutte agricole et la transnationalisation des enjeux, qu'il faut associer les manifestations les plus concrètes de la citoyenneté agissante.

Pour ce faire, il convient d'observer les stratégies discursives utilisées pour étayer la fécondité de l'idéologie du «combat agricole». Ces stratégies reposent fondamentalement sur l'idée que le combat contre les OGM est un combat pour *les peuples* et non un combat mené pour la simple survie d'une corporation. Il n'est pas non plus un combat réductible au consommateur car celui-ci a le pouvoir de refuser de consommer des OGM une fois que ceux-ci sont étiquetés. **En articulant le local au global, le particulier au général, Bové participe de manière singulière à inscrire le problème dans une échelle de perspective plus vaste.**

Ce combat plus général se traduit dans le choix du destinataire du discours nommément cité dans des termes généraux, «populations, citoyens, peuples, gens, monde, etc. », qui subsument la simple qualité du consommateur. On voit cela à travers ces exemples :

- José Bové : «le combat contre les OGM, c'est vraiment le combat pour l'ensemble **de la population**, pour la biodiversité. Nous lançons une mobilisation le 17 Avril et nous disons aux **gens** s'il y a des essais dans **votre région**, il faut les détruire. Il faut aller dans les supermarchés sortir des rayons les produits qui contiennent des OGM. Je crois que c'est **un combat qui concerne tout le monde**. Nous continuerons ce combat tant qu'il n'y aura pas un moratoire définitif sur l'utilisation des OGM.¹³⁶⁶ »

¹³⁶⁵ *Ce qui fait débat*, France 3 du 25/04/2001

¹³⁶⁶ JT France 2 du 16/02/2001

- José Bové : « Pour les OGM, on est typiquement dans un système qui n'est pas libre. C'est un système d'entreprise monopolistique. On n'a Novartis, Monsanto, etc. là c'est effectivement **l'asservissement de populations**. C'est l'utilisation de Start-ups rachetées par l'ensemble de ces grandes firmes monopolistiques qui aujourd'hui accaparent tout et essaient de privatiser le vivant à tous les niveaux. Et c'est un des **grands combats du siècle** à venir qui est le combat contre la privatisation du vivant et sur la possibilité des paysans à accéder à leur semence. Il y a donc aujourd'hui un vrai combat parce que la privatisation du vivant c'est **l'asservissement des peuples**. Le brevetage du vivant, c'est la pire des choses, c'est la fin des paysans, de la diversité et de la biodiversité. C'est un combat que nous menons contre des monopoles tentaculaires qui aujourd'hui ont commencé avec les plantes, demain seront avec les animaux et les humains¹³⁶⁷. »
- José Bové : « j'ai l'impression que la lutte que nous menons contre la mondialisation et pour **le droit des peuples** à disposer de se nourrir comme ils l'entendent est un combat juste et donc c'est un combat que nous continuons¹³⁶⁸ »

Ce désir de sortir des particularismes longtemps développés par Greenpeace et les associations de consommateurs en particulier pour invoquer des références plus générales, fait toute la force du discours. Son objectif est en effet de rendre possible une universalisation du combat, grâce à la transposition des réalités concrètes directement subies par les agriculteurs, sur des publics supposés *a priori* être éloignés des conséquences de leur dépendance. En effet, les discours ci-haut soulignent tous, à travers le cadrage énonciatif de la dépendance, une forme de mort commune, celle de « *l'asservissement des peuples* ». Ce phénomène de drainage et de globalisation des conséquences peut avoir un double effet. Le premier est l'appel à un soulèvement des consciences, chose propice à une connexion des expériences éclatées et l'élaboration d'une dynamique collective à plus vaste échelle. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, c'est cet appel, qui consiste à enrôler de simples citoyens n'ayant aucune relation avec l'univers militant, qui est au principe de la naissance en 2003 du mouvement citoyen des faucheurs volontaires. Cette naissance traduit un extraordinaire élargissement de la cause.

D'autre part, ce discours de globalisation des conséquences replace singulièrement son auteur dans une posture autre que celle de l'acteur syndical. Il lui confère en effet le statut du résistant qui défend les intérêts du peuple. C'est cette figure qui transparait dans l'incarnation de Bové comme héros d'une lutte de résistance contre une privatisation et une marchandisation du monde. On le voit notamment dans la manière qu'il a lui-même de nommément situer son action dans une logique de contre-pouvoir et de surveillance de l'autorité politique :

- José Bové : « Je n'ai personnellement aucune ambition politique. Je pense qu'au syndicat on est très clair là-dessus. **Moi je me situe plutôt dans un rôle de contre-pouvoir par rapport à la fois à l'Etat et aux multinationales et on construit actuellement un mouvement dans ce sens-là.** Pas de candidature à la présidentielle. Je pense que là-dessus c'est très clair. Contrairement à ce que certains ont voulu prétendre, il est hors de question que je me présente à une élection politique, que ce soit conseiller général, député ou

¹³⁶⁷ 19 :00 Dimanche, TF1 du 09/04/2000

¹³⁶⁸ Ce qui fait débat, France 3 du 25/04/2001

même présidentiel. C'est complètement à l'inverse de ce que je pense être le combat que nous devons mener. C'est un combat international pour un certain nombre de valeurs, pour faire triompher le droit par rapport au marché¹³⁶⁹.»

- José Bové : « **Nous** allons dire au Président de la République Jacques Chirac et au Premier Ministre Lionel Jospin que **nous sommes ici, vous ne pourrez pas faire n'importe quoi sans nous. Nous sommes ici pour dire que nous n'accepterons pas que vous vendiez les citoyens aux multinationales. Nous n'accepterons pas que vous vendiez les citoyens à l'OMC et à toutes les institutions du FMI et de la Banque mondiale.** Ce soir, c'est le plus grand rassemblement qui n'a jamais été fait en France, qui n'a jamais été fait dans le monde pour dire nous refusons aujourd'hui d'être transformés en marchandises !¹³⁷⁰ »

9.2.5- *Quand la télévision participe à la constitution de la figure du résistant...*

Dans l'épreuve de force qu'engage Bové contre l'autorité politique et les industriels, le terme *résistant* prend un sens politique plus fort, qui englobe totalement celui de contre-pouvoir utilisé par le militant dans les énoncés ci-dessus. La référence au peuple, aux citoyens ainsi que, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, son évocation du terme « agression » ont un rôle signifiant dans la configuration de la figure du résistant. La télévision participe pleinement à la fabrication de cette icône médiatique de la résistance en associant le personnage à des figures mythiques de la République ou du monde. En effet, certains discours de la télévision affublent Bové de superlatifs et de surnoms les uns aussi élogieux que les autres. Ce florilège est assez édifiant :

Dans le JT de France 3 du 31/08/1999, revenant sur l'incarcération de Bové, le présentateur lance le sujet par ces mots :

- « Mobilisation pour José Bové. Pour l'instant, le militant paysan reste en prison. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier jeudi prochain. L'un des fondateurs de la Confédération Paysanne est devenu aujourd'hui **le symbole de la lutte** d'une certaine conception de l'agriculture, une conception à l'opposé du modèle américain. »¹³⁷¹

Dans le JT de France 2 du 07/09/1999, revenant sur la destruction de la serre du CIRAD, le reporter martèle :

- « (...) ce soir encore, les médias accaparent leur **nouveau robin des bois**¹³⁷² »

Dans *Tout le monde en parle* (France2 du 04/03/2000), Thierry Ardisson présente Bové :

¹³⁶⁹ 19 :00 *Dimanche*, TF1 du 09/04/2000

¹³⁷⁰ *Ce qui fait débat*, France 3 du 25/04/2001

¹³⁷¹ JT France 3 du 31/08/1999

¹³⁷² JT France 2 du 07/09/1999 France 2

- « C'est une énorme star. C'est l'**Astérix** de Seattle. C'est José Bové. Vous avez la moustache et c'est exactement la moustache de **Lech Valésa**, vous avez ces petits yeux pétillants **comme lui** ¹³⁷³ ».

Dans *Nos ancêtres les gaulois* (France2 du 05/01/2001), le reporter souligne :

- « **Toute la France** suit avec grand intérêt les tribulations judiciaires et militantes de **notre Vercingétorix** dans l'empire de la mondialisation ¹³⁷⁴ ».

Dans *Le Vrai Journal* (Canal+ du 04/02/2001), l'animateur Karl Zéro interpelle Bové :

- « Ou est-ce que tu vas aller parce que tu es maintenant devenu **le tintin moderne** ¹³⁷⁵ ».

Dans *Le Vrai Journal* (Canal + du 15/10/2000), le reporter déclare :

- « José Bové en **Gandhi** du Larzac... »

Dans *Ripostes*, « *A quoi sert José Bové* » (France 5 du 13/01/2002), Serge Moatti clame :

- « (...) José Bové, bonsoir ! vous incarnez aux yeux de beaucoup une France que l'on dit contestataire et volontiers gauloise. Vous êtes un homme. Ça c'est incontestable. **Vous êtes aussi devenu un phénomène. Un phénomène** qui risque d'ailleurs de suivre la campagne présidentielle dans l'ombre d'une cellule. Vous êtes condamné à six mois de prison pour destruction et arrachage de plans transgéniques et la cour de cassation va bientôt statuer sur votre sort. (...) Selon vous José Bové **le Spartacus moderne que vous êtes peut-être**, auquel vous vous identifiez parfois en tremblant en pensant à sa fin, quel message faut-il marteler haut et fort selon vous ? ¹³⁷⁶ »

Certains politiques invités par les médias cèdent aussi à la tentation du résistant. C'est à Lionel Jospin, lors de son invitation par le JT de France 2 du 13/09/1999, qu'on attribue la paternité des surnoms le Gaulois et Tarzan parfois associés à Bové. ¹³⁷⁷

Dans les discours médiatiques que nous venons de citer, l'assimilation de Bové à des figures mythiques de la résistance est sans réserve. Vercingétorix, Lech Valésa, Ghandi, Spartacus, Robin des bois, etc. sont des surnoms dotés d'un sens fort dans l'imaginaire collectif. Leur évocation pour décrire le personnage débouche tout naturellement à la conclusion qu'il est à la fois « le symbole universel de la lutte et le martyr national ». Dans l'émission de France 2, *Les maitres du monde* (05/02/2001), Bové sera même présenté comme un des hommes les plus puissants de la planète ¹³⁷⁸. L'influence du militant agit jusque dans les rédactions des journaux télévisés où, perçu comme « le bon client » des médias, il déchaîne les passions. Chaque média

¹³⁷³Tout le monde en parle, France 2 du 04/03//2000

¹³⁷⁴Nos ancêtres les Gaulois, France 2 du 05/01/2001

¹³⁷⁵Le Vrai Journal, Canal+ du 04/02/2001

¹³⁷⁶Ripostes, France 5 du 13/01//2002

¹³⁷⁷JT France 2 du 13/09/1999

¹³⁷⁸C'est le cas de l'émission *Les Maitres du monde*, France 2 (05/02/2001) qui présente Bové comme un des maitres du monde à côté de Kennedy, la NSA, les grands dirigeants sortis de Polytechnique et Larry Flynt, grand « magna » de l'industrie du porno et grand sauveur de Bill Clinton lors du scandale Monika Lewinsky.

veut se l'arracher. **La scène que montre «Nulle part ailleurs du 05/02/2001), faisant suite à sa sortie de prison est un moment de télé surréaliste¹³⁷⁹**. On y voit en effet deux journalistes de TF1 et France 2 se disputer Bové en sa présence. Celui de TF1 fait un chantage à Bové en s'écriant :



Nulle part ailleurs, 19 : 48 :58

« (...) Si José vous passez d'abord sur la 2, vous ne pouvez pas après passer sur la Une, bien évidemment, parce qu'il y a un problème¹³⁸⁰ »

Cette héroïsation du personnage donne l'impression qu'il est le dernier rempart contre le mouvement dit de la marchandisation du monde. De cette manière, la télévision participe à la personnification du combat des OGM à travers la figure de Bové. Il devient désormais un réflexe d'évoquer instinctivement Bové lorsque l'on parle des OGM.

C'est fort de cette figure du résistant du peuple, proche de celui-ci¹³⁸¹, et non du résistant du monde paysan, que Bové promet l'idée d'un contre-pouvoir citoyen dont l'existence est, souligne-t-il, fortement consubstantielle à la capacité des citoyens à se réapproprier le débat sur les OGM. Cela, dira-t-il, au regard de l'absence d'un débat citoyen au niveau de l'Europe et du faible poids de ses institutions face à la puissance des lobbys agro-industriels :

- José Bové : « Nous disons aujourd'hui que c'est **l'ensemble des citoyens qui doivent dire ça doit changer**. (...) ce qui est important aujourd'hui, c'est que **les gens doivent se regrouper, organiser les contrepouvoirs. Nous nous sommes là pour redonner la parole aux organisations syndicales, aux mouvements citoyens**. Aujourd'hui, ce n'est pas simplement dans le cadre d'un débat national que se pose le débat, bien sûr c'est dans le cadre européen et dans le cadre international. Ma mission en tant que syndicaliste, c'est de travailler à ce niveau-là tout en faisant en sorte que **les gens puissent se réapproprier**

¹³⁷⁹ Bové le qualifiera de tel. Répondant à la question de savoir s'il se plait d'être devenu un bon client médiatique, il affirme : « ça je l'ai dit. La seule fois où je l'ai dit de manière claire, je pense que vous devez avoir les images, c'était quand je suis sorti de prison, et **il y a eu cette scène invraisemblable et surréaliste entre TF1 et France 2 qui voulaient m'interviewer. L'un disant qu'il avait plus d'audience que l'autre**. Donc effectivement moi j'ai dit très clairement que c'est le choix des gens de canal qui m'interviewait la-dessus, que ceci n'avait strictement aucun intérêt. D'ailleurs, c'est la seule fois où ça c'est produit parce que ça n'avait strictement aucun sens. Et on n'a pas voulu s'inscrire-la-dedans. Ce n'est pas une question d'audience qui fait qu'on allait être sur telle chaîne ou telle autre. » *Arrêt sur images*, La Cinquième du 25/02/2001

¹³⁸⁰ *Nulle part ailleurs*, Canal+ du 05/02/2001

¹³⁸¹ Un Journaliste turc qui a couvert le sommet de Seattle exprime son admiration pour Bové et justifie son héroïsme par sa proximité avec le peuple : Mete Cubukcu : « j'ai couvert tout ce qui s'est passé à Seattle. C'était un grand mouvement de masse. Et d'habitude dans ce genre de mouvement il y a toujours un héros. **Bové n'est pas un héros je dirais classique. C'était quelqu'un au sens propre du terme d'ordinaire, qui venait de la base, du peuple**. Et ça je l'avoue, c'est quelque chose qui m'a assez séduit. » Cette proximité avec le peuple tranche nettement, dira Bové, avec le train de vie fastueux de Luc Guyau, Président de la FNSEA. José Bové : « (...) Il dit ça depuis cet été. Problème après cet été il y a eu Seattle. Après Seattle il a continué. Manque de peau, quand il a dit ça après Seattle, il descendait d'un avion privé. Ça n'a pas fait brancher dans le milieu paysan. Ils ont dit que c'est ce mec-là qui nous défend et qui descend d'un Jet privé » *Tout le Monde en parle* du 04/03/2000 de France 2

le **débat pour peser et poser des questions**. Moi mon rôle en 2002 va être de poser des questions aux candidats qui se sont présentés et non de me présenter¹³⁸²».

Ce travail de promotion d'un contre-pouvoir citoyen a plusieurs conséquences. Outre celle de l'émergence des faucheurs volontaires, il met en exergue deux autres phénomènes. Le premier est lié au fait qu'il interroge la manière dont une part de l'expérience collective se manifeste à travers la réception des discours de Bové. Dans ce cadre aussi, le travail de la télévision est d'une grande importance. Face à cette résistance embryonnaire fougueuse qui la passionne, la télévision oriente son questionnement sur la perception de Bové. Elle invite le citoyen ordinaire ou pas, à livrer ses sentiments sur celui qui est perçu par certains discours comme un résistant.

Dans le corpus médiatique, si on n'adhère pas totalement à certaines pratiques radicales du militant, sa figure cristallise presque l'unanimité. Nombreux, en effet, sont ceux qui se reconnaissent dans ses discours et se sentent représentés à travers les idéaux qu'il défend. Observons ces exemples :

- Paul Carpita, Réalisateur : « tous ceux qui luttent, ils doivent se retourner vers Bové pour dire qu'il va dire quelque chose d'intéressant. Et c'est vrai, **moi pareil**. Toutes les fois qu'on dit qu'il y a une interview de José, **je me précipite parce que je me dis : il va dire des trucs que je veux dire moi**.¹³⁸³ »
- Ben Balla, Président d'Algérie : « Moi j'admire José Bové. D'abord par son engagement franc. Aussi parce qu'il aborde **un sujet qui est pour moi très important vous savez**. Celui de la culture. Sincèrement le système mondial n'est pas qu'économique, **il est aussi culturel**¹³⁸⁴. »
- Thierry Ardisson : « José Bové, il y a le journal le New York Times qui a dit que vous ressembliez à Lech Walesa. Et vous avez beaucoup de charisme et beaucoup d'habiletés rhétoriques. Vous êtes un héros là, vous savez ça ? Pour nous tous. On a extrêmement heureux quand vous avez été à Seattle, puis à Davos, etc. On a un peu l'impression **qu'on a quelqu'un qui nous venge contre tout ce qu'on subit**.¹³⁸⁵ »
- Pierre richard, réalisateur : « (...) on a vu le lobby agro-alimentaire, les farines animales, les OGM, comment leur faire confiance quand on voit comment ils nous ont trompés et menti. Alors j'ai une **méfiance instinctive** et qui se confirme de plus en plus envers ces groupes. Et **à contrario, j'ai une sympathie instinctive** et de plus en plus déterminée et déterminante envers Monsieur José Bové, envers tous les José bovétistes **car nous sommes tous des José Bové. Tous les gens sont derrière lui, pensent comme lui**, car il y a en ce moment un grand dégoût de cette confiscation de la planète par de petits groupes de gens pour leur seul profit au détriment de notre santé, de notre vie, de notre environnement¹³⁸⁶. »

Cette représentation de la figure fédératrice apparaît mieux résumée dans ces discours tenus par deux membres du groupe de musique « *Les Zebdas* », qui affirment dans *Ce qui fait débat* (France 3 du 25/04/2001) et *Vivement Dimanche* (France 2 du 04/03/2001) :

¹³⁸²France Europe Express du 14/01/2001

¹³⁸³JT du 29/06/2000

¹³⁸⁴Ce qui fait débat, France 3 du 25/04/2001

¹³⁸⁵Tout le monde en parle, France 2 du 04/03/2000

¹³⁸⁶Vivement Dimanche, France 2 du 04/03/2001



21:05:58,03

Cherfi : « L'histoire qu'on a compris chez José Bové, c'est qu'il s'adresse à des individus aussi nombreux soient-ils. Alors que les politiques s'adressent à des masses¹³⁸⁷ »

Ce qui fait débat (France 3 du 25/04/2001)



14:26:04,04

Hakim : « C'est marrant ! Parce que c'est vraiment ce qu'on dirait de lui. On dit José Bové, ce qui est bien, c'est qu'il ne parle pas à une foule, il parle à des individus. Il ne parle pas à la masse, et du coup on le comprend.

Vivement Dimanche (France 2 du 04/03/2001)

Dans ces discours, les énonciateurs distinguent Bové des hommes politiques par sa capacité à susciter une prise de conscience et à fabriquer une opinion publique éclairée grâce au débat et au dialogue. Ceci est à l'inverse des politiques qui, selon l'énonciateur, par leurs discours déconnectés des réalités sociales, ne s'adresseraient qu'à un assemblage abstraits et uniformes d'hommes. **Le parallèle effectué entre les termes « individus » et « masse » n'est pas sans rappeler l'opposition sociologique entre « Public » et « Foule » qui renvoient, dans le premier, à des êtres dotés d'une capacité d'interaction et de réaction, et dans le second, à des individus mus par les mêmes émotions¹³⁸⁸.** Il est clair qu'en associant les spectateurs de Bové à un « Public » et ceux des hommes politiques à une « foule », l'énonciateur exprime une fascination exagérée pour le personnage, et lui associe une stature politique transcendante.

La seconde implication du travail de promotion d'un contre-pouvoir citoyen est inhérente au fait que celui-ci participe de manière plus générale à l'opération de transnationalisation de la lutte amorcée dès la fin des années 90 avec la conférence de l'OMC de Seattle. Les nombreux déplacements internationaux effectués par celui que certains discours médiatiques appellent « Bové sans frontières¹³⁸⁹ » entrent dans ce cadre. Ils visent à favoriser l'émergence d'une expérience publique planétaire du problème, structurée par la naissance à l'échelle internationale d'un contre-pouvoir citoyen. Cet élargissement des champs d'action entrepris par Bové confère au personnage une dimension centrale dans le conflit des OGM. Il explique pourquoi certaines productions médiatiques vont exclusivement se focaliser sur sa personne non pas pour célébrer celle-ci, mais mettre en perspective le mythe qui l'entoure.

¹³⁸⁷ *Ce qui fait débat*, France 3 du 25/04/2001

¹³⁸⁸ Pour un meilleur éclairage de ces concepts, se reporter à TARDE, G. *L'Opinion et la foule*, Paris, PUF, 1989 ; et PARK. R. *La Foule et le Public*, Paris, Parangon, 2007

¹³⁸⁹ L'expression est extraite de *Les OGM en France*, Canal+ du 09/04/2000

9.2.6- Le contre-cadrage médiatique du résistant dans « *Et si Bové avait tort !* »

Aux discours télévisuels assimilant Bové à des figures héroïques de la résistance, s'oppose l'enquête d'Arte intitulée « *Et si Bové avait tort !* ». Comme l'indique son titre connotant une attitude positive à l'égard des OGM, l'enquête s'exerce à réfuter les arguments du « résistant » en montrant que celui-ci n'est au fond qu'un anti-science, un anti-progrès. Elle est diffusée le 08/10/2002 dans l'émission *De quoi je me mêle*, qui traite de la question suivante : *Faut-il avoir peur de la science ?* Tournée depuis la Cité des Sciences, l'émission aborde deux thèmes principaux pour répondre à son questionnement. Ces thèmes sont le clonage et les OGM. Trois personnalités scientifiques et politiques sont invitées à débattre après les deux enquêtes. A la différence de l'émission de 1996, les débats se déroulent en l'absence d'un public de spectateurs. L'enquête qui nous concerne est celle des OGM traités à partir du questionnement initial : *Et si Bové avait tort !*

Sa particularité est de ne gratifier le personnage d'aucun surnom en réponse à ceux qui ont prévalu dans d'autres discours médiatiques. Son rôle est simplement de déconstruire le discours alarmiste qu'il porte. Ainsi, dès le départ, l'enquête s'inscrit dans une démarche de dédramatiser, tel que le montre ce lancement du présentateur Daniel Leconte :

- « Bonsoir et bienvenue à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris. Ce n'est pas la première fois qu'on nous fait le coup. **Souvenez-vous ! Souvenez-vous des scénarios apocalypse quand les premières locomotives à vapeur ont envahi les campagnes, quand les premiers avions se sont écrasés des réactions indignées après les premières greffes d'organes, la première fécondation in vitro. Souvenez-vous, il y a à peine cinq ans, des discours alarmistes de nos grandes consciences sur Internet.** Pensez donc une invention de l'armée américaine mise à la portée du grand public. Sur quoi ça peut déboucher ? je vous le demande. Sinon sur Big Brother. **Aujourd'hui, on se moque et on a raison, car on peut penser de ces exemples aucun n'a débouché sur l'apocalypse. Au contraire, tous ont été à des degrés divers synonymes de progrès pour l'humanité.** Et pourtant, eh bien pourtant, aujourd'hui encore, on remet ça. **Dans la machine à faire peur, deux fantasmes jouent aujourd'hui les premiers rôles : ce sont les OGM et puis le clonage. Eh bien, ce sont ces deux fantasmes que nous allons décortiquer ce soir.** Dans les deux cas, ce qui fait peur et donne le vertige, eh bien, c'est que l'homme sans doute n'a jamais été aussi loin dans l'exploration et la manipulation du vivant. Alors, alors est-ce les mêmes forces qui agissent aujourd'hui et poussent à avoir peur de la science ? Est-ce parce qu'on travaille sur l'homme lui-même qu'il y a plus de raison aujourd'hui à avoir peur qu'hier ? Bref, faut-il ou non avoir peur de la science ?¹³⁹⁰ »

Dans cette présentation, l'animateur fait référence à de grands progrès techniques (locomotives à vapeur, avions, internet, greffe d'organes) qui, au moment de leur découverte, ont aussi suscité des discours et des scénarios d'apocalypse. Or, conclue l'animateur, ces progrès n'ont guère débouché sur les effets décriés par ces discours. Au contraire, ils n'ont engendré que des avantages pour l'humanité. En mobilisant ces progrès comme des précédents, l'animateur ne fait

¹³⁹⁰*De quoi je me mêle !* Arte du 08/10/2002

pas que proposer un cadrage du problème, il invite à travers l'usage répété de la formule interpellative « *souvenez-vous* », à reviser les croyances à l'égard des OGM.

Ainsi, l'orientation positive du cadrage tient d'abord au fait que tous les progrès ayant fait figure de sinistres précédents, comme le nucléaire, la bombe atomique, la vache folle, etc. sont évacués comme s'ils n'ont guère existé. Cette subjectivité gouverne toute l'enquête dont l'argumentaire se constitue en réaction aux propos de Bové.

En effet, l'enquête donne en premier lieu la parole à José Bové qui expose ses arguments. Ces derniers sont aussitôt contestés, les uns après les autres, par le reporter. Les deux exemples suivants suffisent à illustrer ce phénomène.

- Après l'invocation par Bové du risque sanitaire, la voix du reporter réplique :
- Voix off : « (...) **un OGM n'est pas mis sur le marché les yeux fermés, loin de là. Il faut en moyenne huit ans entre l'invention d'un OGM et sa mise en culture. Il doit subir une batterie de tests draconiens, répondre à des critères d'acceptation plus rigoureux que pour les aliments traditionnels. Conclusion : jusqu'à présent, aucun danger des OGM ni pour l'environnement, ni pour la santé. Depuis vingt ans d'ailleurs, des progrès foudroyants ont été accomplis dans le génie génétique. Les techniques sont de plus en plus précises.**¹³⁹¹ »
- Après l'invocation par Bové de l'argument de la transgression de la barrière des espèces, rétorque le reporter : voix off : « **c'est alors oublier une donnée fondamentale. Toutes les espèces vivantes, végétales, animales et humaines possèdent le même code génétique. Et c'est pour cette raison que l'on peut introduire le gène d'une espèce dans une autre** ¹³⁹²».

Ces extraits montrent à quel point la dédramatisation est au cœur de la stratégie de contre-cadrage. Elle est poussée loin dans le choix des intervenants qui relèvent du monde scientifique. En effet, en regardant l'émission, on est frappé de constater qu'elle ne donne la parole qu'à des scientifiques reconnus dans la controverse comme étant favorables aux OGM. C'est l'exemple de Louis Marie Houdebine¹³⁹³, Yves Chupeau¹³⁹⁴ et Philippe Gay (Père du maïs transgénique en

¹³⁹¹Ibidem

¹³⁹²ibidem

¹³⁹³Chercheur à l'Inra, il dira ainsi : « certaines gens s'emparent de la parole si j'ose dire et emploient des mots forts, genre : Terminator, contamination. Et puis on nous fait le scénario du savant fou qui fait des choses qui vont envahir la terre. Ce n'est pas du tout ce qui se passe. Qu'est-ce qui se passe ? On trouve des OGM sur des semences traditionnelles non OGM. Evidemment tout le monde savait que ça se passerait comme ça. Pourquoi ? Parce qu'aucune semence n'est pratiquement à l'état pur. Quand vous avez un champ à côté d'un autre, il y a un peu de croisements et puis c'est tout. Toute semence qui n'est contaminée par une autre ou plusieurs autres du reste, de l'ordre de 1%, on considère que ce sont des présences fortuites. Donc on n'appelle même pas ça contamination. Et on considère qu'à 1% de contamination, on s'en moque. C'est 99% du produit que l'on cherche. Le reste n'a pas d'importance. (...) Ces produits qui sont là à un stade de contaminant à 1% sont considérés dans des pays comme les Etats-Unis qui sont quand même un pays qui n'est pas le barbare absolu, sinon ça se saurait quand même, ils sont considérés comme pouvant être consommés à l'état pur. Comment chez nous, une contamination à moins de 1% pourrait être néfaste ? »

¹³⁹⁴Chercheur à l'Inra, il dira notamment : « En dépit des surfaces, Amérique du nord, du sud, Australie, Chine, Afrique du sud maintenant, et probablement l'Inde, **tout le monde s'y met. Il n'y a pas eu que je sache le moindre accident. Pas le moindre accident. Et pourtant si on avait eu un, (rire) on n'en aurait entendu parler. Donc enfin vraiment. Ce qui ne veut pas dire qu'un jour il n'y aura pas un pépin, mais comme toujours. Mais en tout cas pour le moment, la fantasmagorie à propos**

Europe). Cette flagrante exclusion des voix scientifiques dissonantes produit le sentiment d'un effet d'unité des points de vue dans le monde scientifique. Elle justifie encore la démarche du dispositif, qui est de **défaire le discours profane et alarmiste de Bové par une parole scientifique dont on pourrait penser qu'elle est homogène, faute de représenter un contradicteur scientifique. Ce désir de ne susciter au sujet des OGM qu'espoir et optimisme apparaît comme une manière de déproblématiser la question.** C'est dans ce sens que Monsanto est présentée comme non pas une force du mal, mais une firme bienfaitrice, qui travaille à la fabrication du biocarburant avec des OGM. Pour l'enquête, la firme vole au secours de l'humanité qui croule sous le poids de la cherté du pétrole et de la dégradation de l'environnement.

Il en est de même pour la fabrication des OGM médicaments. Pour l'enquête, à rebours du discours apocalyptique de Bové, grâce à la transgénèse végétale et animale, plusieurs maladies seront vaincues à condition, comme le montrent ces extraits, d'accepter la technique.

- Voix off : « Ainsi, **grâce à la transgénèse, le cochon pourrait devenir une véritable usine à organes. Une usine qui fournirait des reins, des cœurs, des poumons à tous ceux qui accepteront de franchir la barrière des espèces.** »
- Voix off : « aujourd'hui plus de 15 protéines médicaments produites dans le lait de ces chèvres sont à l'essai. Pour la thrombose, le sida, le psoriasis, le cancer. Programme phare : un vaccin anti-malaria. **Les résultats seraient époustouflants. Avec ce vaccin anti malaria, trois chèvres suffiraient à vacciner chaque année 20 millions de personnes, soit l'ensemble de la population africaine qui souffre de paludisme** ».

Cette vision enchantée des OGM aboutit à la conclusion que l'Europe et la France se laissent gagner par un obscurantisme nocif à leur développement :

- Voix off : « Les Etats-Unis sont à la pointe. Ils ont compris que **les OGM allaient devenir une arme économique redoutable. Nourrir, vêtir, guérir, détruire, demain toute l'économie des pays avancés pourrait dépendre des biotechnologies.** (...) Avec 3 milliards de bouches supplémentaires d'ici à 2030, l'une des préoccupations majeures du siècle sera de nourrir la planète. L'Inde et la Chine l'ont bien compris d'ailleurs. Ces deux pays investissent depuis des années dans **la révolution OGM.** (...) **Le monde des biotechnologies représentera sans doute le plus grand secteur de l'économie de demain.** Aujourd'hui, les Etats-Unis dominent le marché. L'Europe va-t-elle relever le défi. La question n'est plus d'être pro ou anti OGM. **La révolution biotechnologique est inéluctable.** Reste à l'encadrer, à poser des garde-fous. C'est l'un des grands enjeux de demain. »

Dans ce parti-pris euphorique pour les OGM, leurs effets semblent donc inexistantes. Risques sanitaires et environnementaux sont respectivement niés et minorés. Les seuls effets des OGM considérés par l'enquête comme réels, sont ceux liés à la capacité à fabriquer des armes

de l'ensemble des risques nouveaux qui allaient dériver de l'utilisation de cette technique ne s'est pas vérifiée. Et en gros, c'est quand même ce qu'on avait dit depuis le départ. »

bactériologiques dans un contexte post 11 septembre où la menace terroriste est quasi permanente.

Si le contre-cadrage de cette enquête est d'emblée lesté d'un optimisme profond, c'est bien là sa principale limite. Car sa tentative de déproblématiser les OGM, fait l'impasse sur d'autres enjeux et discours signifiants. C'est ce que pointeront entre autres les invités de l'émission, qui sont le scientifique Hubert Reeves, la députée allemande Katharina Reich et le scientifique et ancien président de la conférence des citoyens Jean Yves Le Déaut.

L'invitation de ces figures n'est sans doute pas neutre car, ces scientifiques ne sont pas connus pour avoir des positions radicales dans la controverse des OGM. Ils semblent plutôt favorables à eux dans le cadre d'une régulation et d'un contrôle de leurs effets. Si leur invitation sur le plateau *peut* laisser penser qu'elle obéit au désir de dédramatiser le problème, **leurs discours mesurés qui pointent notamment les enjeux financiers ou les effets à long terme, semblent déjouer les attentes de l'animateur.** Ce dialogue entre Hubert Reeves et l'animateur est un exemple édifiant :

- Hubert Reeves : « (...) Les OGM, je crois que ce n'est pas un problème bien ou pas bien. Je crois que c'est quelque chose qu'il faut regarder dans chaque cas. Et on a eu raison de dire que certaines techniques étaient effectivement des techniques qui pouvaient être intéressantes, par exemple pour nettoyer le sol. Il y a beaucoup de choses possibles. **Toute la question se pose sur quels seraient les effets à long terme. Ce qui est très difficile à juger dans ce genre de problème. On peut voir des progrès et des avantages immédiats. Il faut également regarder quels pourraient être les effets à long terme. Et est-ce qu'on ne va pas payer beaucoup plus cher ? Par exemple, on a parlé tout à l'heure, on dit c'est résistant aux insectes. Bon, c'est ce que disent toutes les revues que je lis *Nature* et *Sciences*, qui ne sont pas aussi optimistes que ça ! (pas aussi optimiste que l'enquête). Dire que c'est résistant aux insectes, ça veut dire qu'on se lance dans une escalade. C'est-à-dire que ces insectes vont développer également des nouvelles techniques, et on aura le genre de problèmes qu'on a eu avec les antibiotiques par exemple. Les antibiotiques, ça faisait merveille au début ou la pénicilline...ce n'est pas aussi simple qu'ils le disent »**
- L'animateur Daniel Leconte, interrompt le scientifique : « **Et heureusement qu'on a eu les antibiotiques pendant un siècle, forcément »**

De son côté, Katharina Reiche, répondant à la question de l'animateur de savoir si l'Europe ne se fait pas distancer par les Etats-Unis, insistera sur la capacité à produire des céréales sans gluten et sans OGM pour satisfaire la demande mondiale en alimentation. A sa suite, Jean Yves Le Déaut dira que le film rétablit bien les côtés positifs des OGM, mais « ne donne pas suffisamment les inconvénients, c'est-à-dire la domination économique d'un certain nombre de firmes multinationales, qui ne cherchent pas forcément le bien de l'humanité, qui cherchent à gagner de l'argent, en ayant la propriété des semences, en ayant la propriété des produits. »

Ces réactions mettent à l'échec la vocation dédramatisante du dispositif de contre-cadrage. Elles montrent toute la difficulté à défendre la thèse d'une conception immaculée des OGM, et la nécessité de prendre en compte le discours problématisant des publics politiques. Elargir les sphères de discussion sur les OGM est ainsi perçu comme le meilleur moyen d'élaborer des politiques de régulation efficaces. La mise en œuvre de celles-ci passe entre autres par la capacité des différents publics à former des alliances et des pôles de convergence qui visent à peser sur le processus politique de prise de décision. Cette forme d'expérience collective du problème, apparaît à la fin des années 90 avec le Sommet de Seattle où, différents acteurs et publics se coalisent pour défendre leurs positions.

9.2.7- Seattle ou le temps des grandes alliances

L'analyse médiatique de l'entrée en controverse de José Bové nous a contraint à investir le début des années 2000 pour montrer, dans un souci de rigueur intellectuelle, l'ambivalence des discours médiatiques. Revenons maintenant à la fin des années 90, où le conflit, entrant progressivement dans une phase de radicalisation, se caractérise par sa transnationalisation et la recherche d'une solution consensuelle. On a vu dès le début de ce chapitre, que la fin des années 90 et le début des années 2000 est fortement marquée par l'intense travail des mobilisations informationnelles destinées à créer les conditions d'une communauté sachante. Nous avons par la suite illustré les manifestations de cette expérience publique rendue sensible par l'enquête collective et la communication sociale. Nous avons souligné le fait que ce travail de communication, d'échanges et de négociation permet de saisir l'idée frappante du pragmatisme selon laquelle communauté est communication, communauté est ensemble de citoyens pleinement saisis des données d'un problème qui le concerne. Nous avons enfin montré les déploiements de cette communauté agissante à travers l'objectivation de la conscience d'un contre-pouvoir citoyen. Ce que nous voulons analyser à la suite de ces observations, c'est maintenant la manière dont la communauté agissante se déporte, se transnationalise et s'exprime à travers la recherche et la formation de pôles de convergences idéologiques tant au niveau des pouvoirs politiques qu'à celui de publics aux intérêts les uns plus ou moins éloignés des autres.

Ce travail de mise en connexion des idéologies des acteurs apparaît dès 1998 et de manière plus concrète avec la perspective de l'organisation en 1999 du sommet mondial de l'OMC à Seattle. En effet, pour la première fois, des publics ressentant les mêmes formes de concernement, trouvent l'intérêt commun de se coaliser, conscients de l'opportunité que peut offrir ce sommet

pour réguler à l'échelle mondiale le problème des OGM entre autres. La conscience des enjeux de ce sommet conduit des acteurs qui n'ont au départ aucun lien ou très peu à s'associer et à nouer de grandes alliances afin de peser dans le processus de prise de décision. On observe cela à tous les niveaux d'acteurs. En 1998, ce sont d'abord les militants de Greenpeace qui soulignent la nécessité de faire des alliances :

- Arnaud Apoteker, Greenpeace : « Ces OGM vont être introduits dans un nombre considérable d'aliments sans qu'on puisse les choisir. C'est-à-dire qu'on traite l'ensemble des populations comme des cobayes et je crois que **dans les mois qui viennent Greenpeace, les associations agricoles, les associations de consommateurs doivent véritablement unir leurs efforts pour qu'on arrive à faire machine arrière**¹³⁹⁵ »

Cet appel est vite entendu par les acteurs nommés. Il se traduit en actes avec notamment, à la veille du Sommet de Seattle, la plainte commune portée en justice par Greenpeace, Ecoropa et la Confédération Paysanne contre l'autorisation accordée à Novartis de cultiver des plantes transgéniques en Europe¹³⁹⁶. Cette forme de *class action* est symptomatique de l'idée des communautés d'expérience qui se réalisent dans l'élaboration d'accords dans l'action, (manières communes d'agir), et sur les conséquences (manières communes d'envisager les conséquences).

De leurs côtés, les industriels de la grande distribution décident ensemble d'éliminer les OGM de leurs rayons, cela en raison des nombreuses pressions des écologistes et de la confédération paysanne :

- Voix off : « en France, tous les grands distributeurs **se sont entendus** pour faire désormais du sans OGM plus par nécessités commerciales que par conviction¹³⁹⁷ »
- Jérôme Bédier, Carrefour : « les clients doivent avoir le choix d'acheter soit des produits avec des OGM soit des produits sans OGM. C'est la raison pour laquelle **un grand nombre de distributeurs y compris au niveau européen se concertent pour pouvoir mettre en rayons des produits garantis sans OGM**¹³⁹⁸ »

Les syndicats des producteurs d'additifs alimentaires voient dans cette coalition une chasse aux sorcières¹³⁹⁹. On retrouve du côté des associations de protection des consommateurs un front commun beaucoup plus organisé dans la perspective de Seattle, comme l'illustre ce discours de Marie José Nicoli, extrait de *Mots croisés* (France 2 du 13/09/1999) :

- Marie José Nicoli, UFC-Que Choisir : « Je voudrais dire que s'il y a des désaccords dans le monde agricole¹⁴⁰⁰, qui j'espère au niveau international (OMC) ne se verront pas. **Nous en tant que**

¹³⁹⁵ Gaia, *OGM : avec ou sans*, La Cinquième du 26/09/1998

¹³⁹⁶ JT TF1 09/11/1999

¹³⁹⁷ JT Arte du 12/10/1999

¹³⁹⁸ JT France 3 du 19/03/1999

¹³⁹⁹ Olivier Hurstel, Président du syndicat national des producteurs d'additifs alimentaires : « il est clair qu'effectivement la création de ce qu'on appelle une filière sans OGM peut permettre demain d'avoir comme en agriculture biologique un circuit commercial différent et nouveau avec peut être des prix nouveaux et des profits nouveaux. Donc ça c'est clair que certains vont s'engouffrer dans cette brèche »

¹⁴⁰⁰ Allusion au désaccord entre la FNSEA (pro-ogm) et la confédération paysanne (très anti-ogm et qui combat farouchement la malbouffe). En introduction du *Mots croisés Mots croisés*, (France 2 du 13/09/1999), Arlette

consommateurs, cela fait un an depuis Septembre 1998, où les organisations de consommateurs européennes, ont travaillé avec les associations américaines à notre demande et dans quinze jours, nous nous retrouvons à Helsinki pour travailler sur des notions précises en alimentaire, et nous avons ensemble avec les associations américaines des textes qui sont prêts pour Seattle, c'est-à-dire sur les hormones, sur les antibiotiques, sur l'étiquetage des OGM. Nous avons des textes communs et c'est ce qui permet aujourd'hui aux Etats-unis de mettre un peu le vert dans le fruit et d'obliger l'Etat américain à s'ouvrir et à écouter les associations des consommateurs européens ¹⁴⁰¹»

La divergence de vue entre FNSEA et Confédération paysanne, telle que notée dans ce discours de Marie José Nicoli, contraint Bové à travailler davantage sur des coalitions transnationales qui allient à la fois forces paysannes et forces citoyennes des autres continents. Ceci est en droite ligne de l'idéologie d'une lutte agricole qu'il entend donc mener à des échelles plus vastes pour **donner forme, comme l'écrit Jocelyne Arquembourg, à une sensibilité mondiale¹⁴⁰² du problème.** C'est ainsi que se développe l'idée que face à la mondialisation de l'économie et de la malbouffe, il faut engager une mondialisation de la lutte. Le slogan «*Globalisons les luttes pour globaliser les espoirs*» ressassé par Bové, résume parfaitement l'état d'esprit dans lequel le travail de construction d'une opinion publique mondiale est mené. Celle-ci n'est pas, selon le militant, le reflet d'une lutte paysanne, mais de celui plus englobant d'une lutte commune des peuples du monde.

- José Bové : « On a commencé l'action le 12 Aout devant le Mcdo de Millau. Aujourd'hui, ce cycle d'action qui a commencé à Millau s'arrête à Seattle. Maintenant nous reprenons une phase de **construction du mouvement citoyen, du mouvement paysan et du mouvement international.** Aujourd'hui, cette force **qui nous unit tous ici** va nous permettre d'assurer à la fois **notre souveraineté, le droit des peuples à se nourrir** et en même temps la protection par rapport aux multinationales¹⁴⁰³. »

Plus qu'un sommet, Seattle deviendra ainsi une tribune à ciel ouvert pour les opposants aux OGM. Ces derniers, saisissent l'opportunité pour dénoncer la privatisation du débat public sur les affaires publiques :

- Julien Bertau, confédération paysanne : « **Pour une fois peut-être le Gap ou l'organisation du commerce ne sera pas en catimini. Le débat est sur la place publique. C'est à nous, aux paysans de s'en emparer** ¹⁴⁰⁴»

Chabot affirme : « Roquefort contre Mcdo, le combat contre la malbouffe, contre la sale bouffe, c'est le combat de José Bové que vous connaissez et qui est avec nous ce soir. C'est le combat de la confédération paysanne, François Dufour qui mène ce combat avec José Bové. La FNSEA, la puissante FNSEA peut-elle rejoindre cette action de la Confédération Paysanne, Luc Guyau est en direct avec nous de Rennes et il nous dira s'il pourra **faire cause commune** et aider par exemple le Gouvernement à défendre les intérêts de la France dans les négociations Europe-Etats-unis. »

¹⁴⁰¹Mots croisés, France 2 du 13/09/1999

¹⁴⁰²ARQUEMBOURG, J., *De l'événement international à l'événement global : émergence et manifestation d'une sensibilité mondiale*, Hermès, La Revue, 2006/3, n° 46, pp, 13-21

¹⁴⁰³Arte Info du 30/11/1999

¹⁴⁰⁴JT France 3 du 27/11/1999

Dans la voie tracée par ce type de discours, Seattle devient l'occasion de nourrir l'espoir de la naissance d'un contre-pouvoir citoyen planétaire, censé, selon les discours optimistes, faire le poids devant la faiblesse dénoncée des institutions politiques. C'est ce qui apparaît notamment dans ces discours qui expriment l'espérance exaltante de la réalisation d'une société civile mondiale :

- François Dufour, confédération paysanne : « maintenant, il faut que nous passions au projet. Il ne faut pas rester simplement à la dénonciation du système. Il faut passer maintenant **de l'organisation mondiale du commerce à l'organisation mondiale des citoyens**. C'est cela qui compte en sortant d'ici¹⁴⁰⁵. »
- Claude Amarra, délégué *Droit devant* à la manifestation de l'OMC : « c'est un front de refus, mais qui va plus loin parce qu'on voit aussi bien de plus en plus d'individus dans la planète qui effectivement sont en train maintenant de faire une sorte de **tissage international de lutte et d'offensive** ; et je pense qu'à partir de là, il va se dégager probablement un autre **projet de société** ¹⁴⁰⁶».

Certains discours médiatiques sont sous le charme de cette effervescence citoyenne. Dans le JT de France 3 du 03/12/1999, l'envoyé spécial de la chaîne, Pascal Verdeau, témoigne ainsi en direct :

- « (...) Vous savez ici les deux faits dominants de l'ouverture de ce sommet, c'est à la fois l'émergence des pays du tiers- monde qui veulent accéder donc au marché des pays riches. Et puis, **ensuite le poids de cette opinion publique mondiale**. Peut-être peut-on parler déjà d'un **embryon d'une société civile mondiale** qui entend bien peser sur le débat ici à Seattle¹⁴⁰⁷ »

Seattle s'annonce comme l'occasion de trouver une solution durable au problème, entre autres, des OGM qui secoue les relations entre européens et américains. Une solution ne peut être pourtant arrachée que si au sein de l'union européenne on parle d'une seule voix. On observe ainsi au niveau des Etats le même souci de construire des pôles de convergence. A l'échelle locale française, l'idée d'une alliance républicaine prend forme contre les excès de la mondialisation, dont les OGM apparaissent comme un des symboles forts¹⁴⁰⁸. Réunissant des invités de tout bord politique et des agriculteurs issus des grands syndicats du monde paysan, Arlette Chabot conclura ainsi son *Mots croisés* du 03/12/1999 :

- « **Voilà on a fait donc ce soir le débat sur la France unie** en attendant de faire un débat sur le goût et de vous retrouver les uns et les autres pour savoir comment on peut préserver le bon goût et donner aux

¹⁴⁰⁵ Arte Info du 30/11/1999

¹⁴⁰⁶ JT Soir 3 du 30/11/1999

¹⁴⁰⁷ JT France 3 du 03/12/1999

¹⁴⁰⁸ Un exemple de ces discours : JT France 3 du 27/11/1999 : « A trois jours de l'ouverture des négociations de l'organisation mondiale du commerce à Seattle, de nombreuses associations, des syndicats et des partis politiques de gauche et d'extrême gauche **ont fait front commun** contre les excès de la mondialisation. Des actions ont été menées un peu partout en France et notamment à Paris. »

générations suivantes le bon sens, le bon produit que vous agriculteurs vous êtes engagés à produire et vous distributeurs à distribuer¹⁴⁰⁹ »

A l'échelle communautaire, la donne est plus complexe. Les pays européens sont en effet divisés quelques semaines avant Seattle, alors qu'une nécessité impérieuse d'avoir une position commune s'impose sous peine, pour l'Europe, de perdre sa souveraineté alimentaire et culturelle devant la puissance américaine et des multinationales. La construction de cette alliance européenne s'obtient au terme d'un long et difficile processus de négociation et de persuasion, au cours duquel, les Etats membres s'accordent sur une position commune qui consiste à résister devant les Etats-unis sur la question précise de l'étiquetage et du principe de précaution. Cette alliance n'aurait guère été possible sans la prise en compte de la méfiance manifeste des consommateurs européens et des pressions militantes constantes qui sont à l'œuvre :

- Jean Glavany, Ministre français de l'agriculture de l'époque : « Il y a du côté du consommateur, de nos concitoyens **une grande méfiance, une grande prudence vis-à-vis de ces organismes génétiquement modifiés. Et donc vis-à-vis de cette prudence, nous avons deux devoirs. Un, c'est d'essayer d'harmoniser les choses au niveau européen, parce que l'Europe est un marché unique et qu'on ne peut accepter qu'on réagisse tous en ordre dispersé et qu'on ne réagisse pas en Allemagne, en Italie et en Espagne de la même manière. Il faut mettre donc des procédures communes.** C'est très difficile parce qu'il faut s'entendre sur ces procédures. Le deuxième devoir que nous avons, c'est de répondre à l'attente du consommateur avec ce qu'on appelle la traçabilité, la transparence et l'étiquetage ¹⁴¹⁰»

Bénéficiant d'un contexte mondial relativement favorable, car marqué par un début de contestation des OGM en Inde, au Brésil et aux Etats-unis, cette alliance est forte de conséquences. Car, elle fait de l'Europe un grand îlot de résistance contre les OGM. Si cette communion des forces observée chez ces différents acteurs a pesé de tout son poids dans les négociations de Seattle, en donnant naissance par exemple au principe d'un commerce équitable, elle a surtout très fortement développé l'idée d'une sphère politique internationale sous contrôle d'une opinion publique mondiale. Ce sentiment est corroboré par les analyses de nombreux auteurs dont Pierre Rosanvallon ou Marc Abélès qui écrit que les « organisations militantes peuvent intervenir comme relais efficace d'initiatives transnationales, ou comme source de pression et instances de surveillance à l'égard des Etats et des organismes supranationaux¹⁴¹¹.» Et c'est bien cette fonction de surveillance qui est au fondement du renouvellement éminemment conflictuel de l'expérience publique dans les périodes de l'application du moratoire.

¹⁴⁰⁹*Mots croisés*, France 2 du 13/09/1999

¹⁴¹⁰*Les 4 vérités* du 03/08/1999

¹⁴¹¹ABELES, M., *Ambivalences et professionnalisation : l'action des ONG entre local et global. Rapport final, Institut Caisse des Dépôts et Consignations pour la recherche scientifique*, Septembre 2005, cité par ARQUEMBOURG, J., *De l'événement international à l'événement global : émergence et manifestation d'une sensibilité mondiale*, Hermès, La Revue, 2006/3, n° 46, pp, 13-21

LUTTER, RENDRE VISIBLE, FAIRE RECONNAITRE : ROLE DES COLLECTIFS ET CONFIGURATION DES ARENES PUBLIQUES

Introduction

A peine avait-il été décrété en Juin 1999, le moratoire européen suspendant la culture des OGM sur son territoire se heurtait aux difficultés de son application. Alors qu'il symbolisait la volonté des autorités de décrier une situation en voie de radicalisation, l'ambition de construire un consensus général qui prend en compte à la fois les demandes sociales des citoyens, les impératifs commerciaux internationaux et la nécessité de mettre en place un protocole d'autorisation des OGM efficace, est rigoureusement freinée par l'absence de transparence de l'Etat.

Ce chapitre entend questionner la manière dont la dénonciation de ce fait ouvre une nouvelle période de la carrière du problème public singulièrement marquée par sa constitution comme une cause citoyenne. Successivement, nous montrerons comment cette cause qui naît dans l'activité de dénonciation des publics, débouche sur la constitution de collectifs radicaux qui, dans le but de rendre visible le problème, usent d'un répertoire d'action original, riche et varié. **(I).**

Ce travail de publicisation est inséparable des différentes pratiques de légitimation que mettent en œuvre ces collectifs pour justifier leurs désaccords et leurs méthodes de lutte en faveur de l'interdiction des OGM **(II).**

Si les actions menées par ces collectifs installent le problème dans une impasse durable, elles ont entre autres pour mérite d'affecter sa régulation à de multiples arènes publiques interdépendantes. Au sein de ces arènes, les débats sont différemment activés et convergent tous vers une régulation du problème. Toutefois, le profond dissensus observé à l'intérieur d'une même arène ou scène publique contribue davantage à complexifier la dynamique conflictuelle d'un dossier rendu progressivement ingouvernable **(III).**

I- OGM : La constitution d'une Cause

Cette première partie abordera la question de la constitution du problème public comme une cause citoyenne. Nous y montrerons l'aspect performatif du travail de dénonciation de l'inefficacité de l'instrument politique des publics qu'est l'Etat. Ce mouvement de dénonciation, dont José Bové devient le véritable porte-parole, a pour effet, d'envisager le problème des OGM comme non plus celui d'un public particulier, d'une frange de la population (agriculteurs et consommateurs), mais comme celui d'un public général à savoir le peuple dans sa totalité. Cette transformation est indissociable d'une grande montée en généralité qui rend perceptibles, d'une part, les cibles potentielles du discours, et, d'autre part, les actions engagées en faveur d'un *concernement* général et d'une régulation coopérative du problème.

10.1.1- La remise en cause de l'inaction de l'Etat ou le péché originel de la non transposition de la directive 2001/18

La résistance citoyenne qui naît peu avant Seattle et qui explose au cours du sommet de l'OMC va s'enraciner dès le début des années 2000 alors que l'union européenne vient à peine de décider d'un moratoire de cinq ans sur la culture des OGM. Si cette résistance trouve ses prémisses dans les premières destructions de champs transgéniques constatées en 1997, **elle s'ancre de plus en plus avec le sentiment que l'Etat, en tant que représentant des publics et chargé de les protéger face aux risques indirects de certains groupes, n'agit plus dans le sens de l'intérêt général.** Au contraire, dans les nombreux discours qui s'expriment peu après l'adoption du moratoire, apparaît souvent l'idée que l'Etat, cet instrument des publics organisés, est davantage tourné vers la réalisation d'intérêts privés et mercantiles. Cette critique du système démocratique et ce sentiment de défection de l'Etat mandataire supposé agir au nom des publics affectés sont consubstantielles à l'émergence de situations éprouvantes marquantes¹⁴¹² qui interviennent dès le début de la première moitié des années 2000.

Pour mieux objectiver ces critiques et les régimes de dénonciation qu'elles engagent, il convient donc de restituer le contexte socio-politique de leur avènement. Si l'on peut situer leur

¹⁴¹² L'idée que les situations engendrent ces discours de dénonciation est fondamentale dans l'approche pragmatiste des problèmes. Pour Céfai et Trom, « l'intelligibilité et la recevabilité des discours de protestation et de revendication, des manifestations d'indignation et des dénonciations d'injustice sont contraintes par un certain nombre de règles, de vocabulaires et de répertoires, que l'on peut reconstruire à partir de l'observation des situations. » CÉFAI, D. TROM, D. *Les Formes de l'action collective : mobilisations dans des arènes publiques*, Paris, Editions EHESS, collection : Raisons pratiques, 2001, p. 17

émergence à la fin des années 90 avec les premières contestations de l'absence d'information et de consultation des citoyens, le mois de Septembre 1999 marque un tournant décisif dans la construction du discours critique et de l'argumentaire de dénonciation de l'inefficacité de l'Etat. En effet, ce mois correspond à la sortie de prison de José Bové pour le saccage du Mc Donald de Millau. Dans le discours qu'il tient devant la presse, la peur que l'Etat faillisse à ses engagements pris dans le cadre du moratoire apparaît en sourdine dans la menace qu'il professe à son encontre, si dorénavant la France s'alignait sur la même politique alimentaire prônée par les Etats-unis, à savoir une agriculture productiviste, incontrôlée et fer de lance de la « malbouffe » qu'il combat. Dans cet extrait du Journal de M6, Bové déclare ainsi :

- « **Si les pouvoirs publics, si les organisations internationales refusaient d'entendre, refusaient de construire une autre logique, eh bien, nous serons obligés à nouveau de descendre dans la rue, de passer à des actions peut-être dures, parfois illégales.** Ce n'est pas ça qui nous fera peur. Demain je vais me retrouver aussi dans mon exploitation, et le combat continue, la prochaine fois ce sera quelqu'un d'autre certainement. Mais en tout cas qui est important, c'est que tout le monde soit ici, parce que sans ceux qui étaient dehors, jamais le combat n'aurait pu être mené à l'intérieur de la prison comme on a pu le mener ¹⁴¹³».

Ce discours *ultimatum*, qui reprouve clairement le capitalisme américain jugé sauvage, fait écho à la lutte menée contre la forte taxation du Roquefort français par les Etats-unis, en représailles de l'interdiction de la commercialisation du bœuf américain aux hormones. Si la destruction du Mc Donald de Millau était une réponse à cette taxation et cette volonté, pense-t-on, de convertir l'Europe à l'idéologie alimentaire américaine, elle est justifiée par l'avocat de Bové, Me François Roux, comme une nécessité de répondre à ce qu'il appelle **une agression des Etats-unis** :

- Me François Roux : « José Bové et ses camarades puisqu'il n'était pas tout seul ont **répondu à une agression qui est une agression des Etats-unis d'Amérique, du gouvernement des Etats-unis. Il fallait faire quelque chose, ils ont fait quelque chose**¹⁴¹⁴. »

L'usage calculé du terme « *agression* » des Etats-unis contre la France illustre bien tout le basculement vers lequel tendront les résistances autour du conflit des OGM. Ce qui apparaît en filigrane dans ces deux discours, c'est bien l'idée que pour ces acteurs, l'Etat peut se révéler impuissant dans la protection des intérêts du peuple, et par souci de préserver sa souveraineté alimentaire, certains de ses membres doivent alors prôner des actions de résistance. Or, si cela n'est sans doute pas tout à fait juste dans le cadre du Roquefort au regard de la résistance européenne sur ce dossier, il est clair que les appréhensions qui naissent de certains manquements dans la gestion des cultures OGM accentuent la critique contre les autorités

¹⁴¹³Le Six minutes du 07/09/1999, M6

¹⁴¹⁴Le Six minutes du 31/08/1999, M6

publiques. Surtout que les menaces de Bové à sa sortie de prison coïncident à la découverte au cours du même mois de Septembre, c'est-à-dire deux mois après l'entrée en vigueur du moratoire européen, d'une dissémination de pollens de maïs transgénique dans un champ agricole.

Au cours des mois qui ont suivi, de nombreuses contaminations transgéniques accidentelles ou intentionnelles ont eu lieu. Ainsi, en Février 2000, une parcelle contaminée aux OGM a été détectée en Alsace laissant penser à l'existence de champs expérimentaux non déclarés par les pouvoirs publics. En Mai 2000, une nouvelle contamination est prouvée avec une étendue cette fois plus large, car elle touche quatre pays européens dont la France. Elle provient d'un colza transgénique importé du Canada et cultivé sur 600 hectares en France, à l'insu de tous. Si le gouvernement tente de rassurer, les associations écologiques et la confédération paysanne dénoncent un scandale et l'absence d'une prise en compte réelle du risque de dispersion des OGM dans la nature¹⁴¹⁵. On se rend ainsi compte que l'effet de contamination est plus qu'évident, les procédures de contrôles notoirement insuffisantes, le non-respect du principe du moratoire encore plus flagrant. Les discours militants qui dénoncent ces manquements sont particulièrement offensifs.

Pour rendre compte de leur teneur, nous empruntons le schéma actanciel de la dénonciation proposée par Boltanski dans « *La Dénonciation*¹⁴¹⁶ ». Pour Boltanski, en effet, toute dénonciation instaure un système de relations entre quatre actants :

- a) - *celui qui dénonce* (dénonciateur) ;
- b) - *celui en faveur de qui la dénonciation est accomplie* (victime) ;
- c) - *celui au détriment de qui elle s'exerce* (persécuteur) ;
- d) - *celui auprès de qui elle est opérée* (juge)¹⁴¹⁷.

A la suite de cette réflexion, Boltanski distingue alors quatre modes de dénonciation :

- a) - *La victime qui accomplit elle-même la « dénonciation de l'injustice dont elle dit faire l'objet et désigne un persécuteur qui lui est proche, auquel elle est unie par des relations de voisinage ou même par des liens familiaux*¹⁴¹⁸ ».

¹⁴¹⁵JT Arte du 18/05/2000, Présentateur-plateau : « L'organisation écologique Greenpeace parle d'un **scandale** à propos de l'ensemencement accidentel de colza génétiquement modifié. Les semences génétiquement modifiées et **non identifiées comme telles** ont été utilisées à grande échelle en France, en Allemagne et en Suède. **On a appris** que des agriculteurs britanniques avaient semé deux années de suite du colza génétiquement modifié **à la suite d'une erreur de l'exportateur canadien**¹⁴¹⁵. »

¹⁴¹⁶BOLTANSKI L. et al. *La Dénonciation, Actes de la recherche en sciences sociales*, 1984, vol. 51, N° 1, pp, 3-40

¹⁴¹⁷Ibidem,

¹⁴¹⁸L'acte de dénonciation, dit Boltanski, est souvent consigné par la seule victime dans de « longues lettres aux pages saturées de texte et surchargées de signes et de singularité graphique ou syntaxiques ». La victime énumère dans le désordre les

b) - *La dénonciation* qui émane d'une victime individuelle qui, à la suite d'un litige économique ou autre, mobilise les ressources collectives comme l'institution judiciaire, dont la caractéristique principale, est, écrit Boltanski, de « gérer au nom de la collectivité les litiges entre individus qui restent désignés par leur propre nom en tant que personnes, et non comme dans le discours politique, en tant que personnification de « forces » historiques et économiques¹⁴¹⁹».

c)-*L'acte de dénonciation* qui émane d'un actant qui écrit en tant que « représentant et s'exprime à la première personne du pluriel « nous »¹⁴²⁰». Outre cette caractéristique fondamentale, **la victime, explique Boltanski, est ici associée à une cause constituée, et revendique être « persécutée par un Etat au nom de la raison d'Etat ¹⁴²¹».** Dans ce mode de dénonciation, le **dénonciateur est lié à la victime par une relation militante.** Il utilise selon Boltanski comme « argument principal pour mobiliser l'opinion publique, la manifestation de la mobilisation dont la victime aurait déjà bénéficié : il invoque le soutien de ressources collectives et politiques, associations, syndicats, partis, comités de défense et il en fournit des preuves matérielles, en l'espèce de pétitions, de photocopies de tracts ou de coupures de presse ¹⁴²²», bref, tous les indicateurs de mobilisation.

d)- *L'acte de dénonciation* qui résulte de la brutale survenue de litiges ponctuels, opposant des individus qui n'ont auparavant aucuns liens antérieurs. C'est le cas, soutient Boltanski, des agressions physiques qui surviennent dans les gares, les supermarchés, etc.

Dans les discours de dénonciation rencontrés à propos des OGM, le mode de dénonciation est naturellement celui d'un actant qui s'exprime en tant que représentant à la première personne du pluriel. Celui-ci constitue une cause de lutte concomitamment à son projet de dénonciation dans lequel il désigne un persécuteur à combattre. Les destinataires de ce discours de dénonciation sont multiples à l'instar des acteurs qui le portent. Comme le montre Widmer à la suite de Véron, ces destinataires peuvent être classés en trois catégories distinctes : ***l'anti-destinataire***, « qui est désigné et auquel les destinataires sont invités à ne pas s'identifier ». Il s'agit ici du ou des présumés persécuteurs. ***Les para-destinataires*** que l'on veut convaincre (les citoyens en particulier et d'autres cibles potentielles). ***Les pro-destinataires***,

persécutions qu'elle subit, souvent depuis longtemps, en insistant sur les injures et menaces qui lui sont proférées, les sobriquets, les sarcasmes dont elle fait l'objet.

¹⁴¹⁹ Ibidem,

¹⁴²⁰ Ibidem,

¹⁴²¹ Ibidem,

¹⁴²² Ibidem,

représentés par « ceux qui s'identifient à sa proposition¹⁴²³ ». Ils sont ceux qui sont acquis à la cause des OGM. C'est l'exemple des distributeurs.

Dans cette partie, nous focaliserons notre attention sur *l'anti-destinataire*, cible principale du discours de dénonciation. D'après Véron, « l'existence d'un anti-destinataire d'un discours révèle l'existence d'une polémique, potentielle ou en cours, entre les positions discursives d'énonciateur et de destinataire au sujet du référent.¹⁴²⁴ » Dans le cas de la controverse des OGM, le discours de dénonciation qui intervient au moment où le moratoire semble malmené et de plus en plus fragile, désigne trois principaux *anti-destinataires*, qui sont **l'Etat** (gouvernement, union européenne), **la recherche publique et la justice**.

S'agissant de l'Etat, l'argumentaire de dénonciation s'articule autour de son absence de transparence qui a conduit aux problèmes de contamination accidentelle ou intentionnelle observée dès le début de l'an 2000. C'est ce qu'attestent ces discours militants :

- Philippe Carbiener, Porte-parole des verts d'Alsace : « On pense que cette pollution ne peut venir que des champs tests. Pourtant ces tests **devraient être bien déclarés en Mairie, bien enregistrés. En fait c'est un accident qui n'aurait pas dû se produire puisqu'en Alsace, les agriculteurs se sont prononcés contre La culture des OGM**¹⁴²⁵ »
- Dante Pontoni, Responsable Confédération paysanne Lot-Et-Garonne : « ils se sont comportés comme de **nuls et je pèse mes mots**. Quand un **Ministre de l'agriculture déclare publiquement devant tous les médias que 600 hectares, ce n'est pas si grave, que ces semences sont inoffensives et qu'elles sont stériles, ce Ministre-là de cette façon-là légalise un fait qui est illégal**¹⁴²⁶ ».

Alors que le gouvernement décidera finalement de détruire tous les champs contaminés –après un dissensus entre Jean Glavany, Ministre de l'agriculture, et Dominique Voynet, Ministre de l'environnement, - la décision du parlement européen en date d'Avril 2000 et celle du Conseil d'Etat français de Novembre 2000, de relancer la culture des OGM passent mal¹⁴²⁷. Car en plus de mettre en défaut le moratoire sans évaluation minutieuse des risques environnementaux, elles confirment les appréhensions des adversaires des OGM quant à l'inefficacité des pouvoirs publics pour répondre aux demandes sociales. **Pire, elles laissent émerger dans les discours, l'idée que l'Etat qui devait assurer la protection des publics affectés est devenu un de ses**

¹⁴²³ WIDMER, J. *Discours et Cognition sociale : une approche sociologique*, Paris, Editions des Archives Contemporaines, 2010, p, 108

¹⁴²⁴ VERON E., *La Palabra adversativa*, « *La palabra adversativa : obserciones sobre la enunciación política* », dans *El discurso politico. Lenguajes y acontecimientos*, Buenos Aires, Hachette, 1987.

¹⁴²⁵ JT France 2 du 18/02/2000

¹⁴²⁶ JT France 3 du 25/05/2000

¹⁴²⁷ Dans son JT (France3) du 23/11/2000, Elise Lucet lancera le reportage consacré à cette décision comme suit : « Toujours en matière de sécurité alimentaire, le conseil d'Etat vient de ré-autoriser la culture d'un maïs transgénique à **la stupeur générale**. La confédération paysanne ne comprend pas cette décision, Greenpeace affirme qu'il s'agit d'un acte irrecevable. En fait, c'est l'Europe qui pèse de tout son poids sur la décision française. » Elise Lucet : « **C'est un véritable tollé** qui a suivi la décision du conseil d'Etat d'autoriser en France trois nouvelles variétés de maïs transgéniques. Ecologistes et agriculteurs sont pourtant unanimes. **Is parlent de provocation** en pleine psychose sur la sécurité alimentaire. Du coup, le gouvernement saisit les experts et pourraient revenir sur l'avis du Conseil d'Etat.»

propres persécuteurs. Cette transformation dans la qualification d'une inaction ou d'une inefficacité en une persécution ou une oppression fait naturellement écho au terme « *agression* » utilisé plus haut par l'avocat de Bové. Éprouver ce sentiment induit tout naturellement sur le type d'action à entreprendre :

- Noël Mamère, député Vert : « le problème n'est pas de savoir si ce qui est contaminé est dangereux pour la santé publique ou pour l'environnement, c'était une question de principe. **Un geste symbolique que nous attendions de la part de ce gouvernement. Il ne l'a pas envoyé. Cela signifie qu'il n'a pas compris la demande de la société qui est aujourd'hui très majoritaire en France sur une exigence d'une alimentation de qualité.**¹⁴²⁸ »

- José Bové : « **le fait que l'Europe ait décidé hier de rouvrir à nouveau le marché des OGM est quelque chose de parfaitement scandaleux. Ça veut dire que la majorité des députés européens ont succombé aux lobbys des grandes multinationales agro-chimiques. Ça veut dire que le combat que nous menons actuellement contre les OGM est plus que jamais nécessaire. Il faut continuer ce combat. Il faut continuer à détruire les parcelles d'essais qu'essaient d'imposer les firmes agro-chimiques et en même temps informer les consommateurs que nous devons continuer à nous mobiliser massivement**¹⁴²⁹ ».

- François Dufour, confédération paysanne : « Nous avons détruit des OGM parce que nous demandions des principes de précaution et un moratoire sur l'utilisation des OGM. Aujourd'hui que la société s'inquiète de son alimentation, c'est légitime, mais au même moment, que les tribunaux disent que finalement les OGM sans avoir le recul nécessaire sur les conséquences à long terme de ce maïs, consommez-en, mais **c'est abominable. Là on marche sur la tête. On ne peut pas accepter d'être pris en otage comme ça.** On ne peut pas accepter de polluer nos sols, ni l'assiette du consommateur. C'est tout le combat que l'on mène et je crois qu'on ne peut pas résister aujourd'hui. Cette décision de justice, **on la prend en pleine figure, eh bien il faudra la combattre et d'autres actions feront peut-être que demain, d'autres juridictions reviendront au bon sens, c'est-à-dire la protection du consommateur.**¹⁴³⁰ ».

- Jean Pierre Leroy, confédération paysanne : « **c'est le pouvoir qui a décidé de choisir son camp. Il a choisi le camp des marchands, le camp des firmes, le camp des affairistes, des financiers et avec des moyens policiers considérables**¹⁴³¹ »

Bien que la commission européenne décidera au même moment d'un seuil minimal d'étiquetage des OGM de 1%¹⁴³², l'on voit bien que ces discours injonctifs « *ce combat est plus que jamais nécessaire, il faut continuer ce combat, il faut informer les consommateurs que nous devons continuer à nous mobiliser massivement* », « *on ne peut pas accepter d'être pris en otage* », « *il faudra la combattre* », convertissent le problème des OGM en une cause de lutte à laquelle tous les citoyens sont conviés.

¹⁴²⁸ JT France 2 du 15/07/2000

¹⁴²⁹ JT de France 2 du 14/04/2000

¹⁴³⁰ JT France 3 du 23/11/2000

¹⁴³¹ JT TF1 du 01/09/2001

¹⁴³² Les opposants contesteront ce seuil qu'ils jugent en décalage avec le fond du problème, ce qui conduira à la décision pendant l'automne 2003 du seuil de 0.9%. Ce discours est un exemple : Heik Moldehauer, association pour la protection de l'environnement : « je ne pense pas que le plus important c'est la quantité d'OGM qu'il y a dans un produit. Ce qu'il faudrait connaître surtout c'est leur potentiel allergène. Donc pour nous la question du seuil de 1% sur les étiquettes n'est pas pertinente. La question est surtout de savoir si ces produits présentent des risques de développer des allergies. Vous savez qu'avec les OGM il y a apparition de nouvelles protéines, et justement ce sont ces protéines qui peuvent présenter des risques d'allergie. » JT Arte du 16/10/2002

Ces discours dénonçant une forme de mépris, prennent une tournure plus dramatique à mesure que le gouvernement s'obstine à faire de l'absence de transparence une stratégie pour développer en sourdine la culture des OGM en France. C'est à ce moment qu'intervient en Février 2001 la directive européenne 2001/18 relative à la dissémination volontaire d'OGM dans la nature. Cette directive oblige les Etats européens à déclarer publiquement les cultures transgéniques, leur emplacement, le nombre d'hectares cultivés, leur finalité ainsi que le type d'ADN modifié. En promulguant cette directive, la commission européenne donne un signal fort en direction de ceux qui critiquent son absence de transparence. Censée mettre fin à cette dénonciation et résoudre le conflit, cette directive n'arrange pas tous les contextes politiques locaux, celui de la France en particulier, puisque son gouvernement se heurtait déjà à une résistance embryonnaire qui menace de faucher tout champ expérimental.

Devant les risques attendus d'une déclaration des parcelles OGM, la France tarde alors, voire « refuse » de transcrire la directive dans sa législation, laissant ainsi place à un vide juridique sur la culture des OGM. Ce vide juridique perdurera jusqu'en 2008. Cette stratégie du gouvernement est loin d'être porteuse. Elle est à fois infructueuse et sérieusement compromettante dans la mesure où, *in fine*, elle donne libre cours à la culture des OGM sans aucune législation claire. De plus, elle engage l'Etat dans une opacité durable qui accrédite les soupçons portés à son égard, et manifeste tout son inconfort à gérer une controverse qui échappe progressivement à son propre contrôle. **En l'absence d'une transposition dans le droit français, la directive 2001/18 devient ainsi le goulot d'étranglement du processus de régulation des OGM ; processus qui implique avant tout la constitution d'un public éclairé, qui dispose d'informations complètes sur les données du problème qui le concerne. Or, la non traduction de la directive dans le droit français obstrue cette constitution. Elle devient ainsi le péché originel des radicalités militantes qui ont fait la réputation du problème.**

Le sentiment du péché originel découle du fait que la non transposition ouvre la voie à toutes les dérives possibles en conférant quasiment une même légalité factuelle à chaque camp : aux pro-OGM de cultiver des OGM en se fondant sur la directive européenne, aux antis, de faucher sous le prétexte d'une opacité des pouvoirs publics concernant la localisation des parcelles transgéniques. Le risque avéré de contamination conforté par le vide juridique du moment, contraint ainsi les adversaires des OGM à dénoncer l'irresponsabilité de l'Etat face à un danger manifeste. C'est dans ce sens que l'on saisit l'ultimatum adressé par Bové et certains militants au gouvernement, demandant à celui-ci de détruire toutes les parcelles OGM non

déclarés avant le 12 Août 2001 (date anniversaire du démontage du Mc Donald de Millau), au motif que l'Etat ne respecte plus ses engagements :

- José Bové : « (...) Pour qu'à partir de minuit ce soir, tous les essais de plantation d'OGM soient détruits. **Si le gouvernement français n'a pas mis à exécution cette destruction, eh bien la confédération paysanne passera à l'action dès la semaine prochaine afin de détruire ces essais qui sont une atteinte à l'environnement, aux paysans et aux consommateurs** ¹⁴³³».

- Bruno Clavel, confédération paysanne : « **si les pouvoirs publics ne changent pas de comportement rapidement dans les semaines à venir, ça se durcira** ¹⁴³⁴. »

- Un militant de la confédération paysanne : « 75% de citoyens refusent les OGM, **nous nous mettons en application le principe de précaution que le gouvernement a refusé d'appliquer** ¹⁴³⁵ »

- Jean Emile Sanchez, confédération paysanne : « nous **on n'arrêtera que quand l'Etat prendra ses responsabilités**. C'est-à-dire détruire de lui-même tous les essais de plantes dans un premier temps, après il faudra effectivement discuter des essais qui sont dans des serres de confinement ¹⁴³⁶»

- Anémone lors d'un fauchage de plantes transgéniques où elle et des VIP sont conviés par Greenpeace : « **il faut qu'on prenne le pouvoir sur ça. Apparemment faut pas compter sur le gouvernement sur ça** ¹⁴³⁷ »

Si, à ce moment-là, le bio devient un argument de vente au regard des pollutions transgéniques à répétition¹⁴³⁸, il n'est perçu que comme une manière souple de répondre aux partisans des OGM. La conscience que ce mode de consommation est plutôt une action passive et aux effets trop limités, préside aux mouvements transgressifs de destruction des champs transgéniques. Ces destructions se caractérisent par le fait de concerner tout type de culture, qu'il soit destiné à la commercialisation, comme la destruction des semences transgéniques de Novartis en 1998, ou expérimenté à titre de recherche scientifique comme, en 1999, la destruction des expérimentations en laboratoire du centre de recherche agronomique de la CIRAD.

Ces destructions donnent lieu à des discours qui érigent la recherche publique en *anti-destinataire* de la dénonciation. Il ressort ainsi de ces discours, l'idée que la recherche publique est dévoyée, extravertie et orientée vers la satisfaction d'intérêts privés. On voit dans les discours suivants, portés par un ensemble d'acteurs, la teneur de ces dénonciations :

- Patrick Vidieu, confédération paysanne : Nous voulions montrer à travers à cette occasion que **la recherche publique était détournée de ce qui semble être son but premier** pour se lancer dans une guerre économique au service de firmes agroindustrielles¹⁴³⁹ »

- José Bové : « Pour la première fois, **va être mise en accusation la recherche publique. La recherche publique aujourd'hui a tenté de faire croire** qu'en menant des essais grandeur nature sur le colza pour savoir si le colza

¹⁴³³JT TF1 du 12/08/2001

¹⁴³⁴JT M6 du 26/08/2001

¹⁴³⁵*Mots croisés*, France 2 du 10/09/2001

¹⁴³⁶JT de TF1 du 28/08/2001

¹⁴³⁷ JT France 3 du 16/01/2003

¹⁴³⁸JT TF1 du 27/11/2000

¹⁴³⁹JT TF1 du 13/07/1999

était dangereux ou pas, c'était quelque chose qui était nécessaire. Aujourd'hui, les citoyens ne veulent pas des OGM, les agriculteurs ne veulent pas des OGM.¹⁴⁴⁰»

- Arnaud Apoteker, Greenpeace : « **Moi je pense que la recherche publique n'a pas à être à la traine de l'industrie privée**, parce que l'industrie privée va sortir une nouvelle plante. Et ce sera à la recherche publique de déterminer si ces produits sont dangereux ou non¹⁴⁴¹ ».

Arlette Arouch, Fédération Nature et Progrès : « **les scientifiques aujourd'hui sont en train de nous imposer leur loipour maintenir leur emploi quelque part sans tenir compte des générations futures et des désidératas de l'ensemble des citoyens¹⁴⁴²** »

Noel Mamère, député Vert : « **aujourd'hui la recherche publique, c'est le contraire de ce qu'on a connu pendant des décennies**. Aujourd'hui, c'est 90% de recherches privée et 10% de recherche publique et des contrats qui sont passés avec l'INRA avec des sociétés privées sur des laboratoires très précis. Vous savez très bien qu'aujourd'hui, l'essentiel de la recherche est mené par des sociétés privées ; et quand les sociétés privées participent à la recherche publique, elles ont même la possibilité d'avoir une sorte d'exclusivité sur la recherche publique¹⁴⁴³. »

Robert Arnaud, confédération paysanne : « **c'est un prétexte scientifique, pseudo-scientifique qui touche un peu la fumisterie**. C'est-à-dire qu'il fallait bien que les firmes de semenciers habillent d'un caractère scientifique leurs essais pour continuer à faire des essais dans certains champs, puisque la loi ou le règlement leur permet ce type d'artifices, ils l'emploient volontiers. **Le caractère scientifique réel de cet essai, je n'y crois pas vraiment¹⁴⁴⁴**. »

Robert Arnaud, confédération paysanne : « **c'est un prétexte scientifique, pseudo-scientifique qui touche un peu la fumisterie**. C'est-à-dire qu'il fallait bien que les firmes de semenciers habillent d'un caractère scientifique leurs essais pour continuer à faire des essais dans certains champs, puisque la loi ou le règlement leur permet ce type d'artifices, ils l'emploient volontiers. **Le caractère scientifique réel de cet essai, je n'y crois pas vraiment¹⁴⁴⁵**. »

Gilles Eric Seralini, Biologiste : « **faire croire que les expérimentations des OGM d'aujourd'hui dans les champs sont une recherche des risques sur l'environnement et la santé, c'est déjà faux, complètement faux puisque 95% des tests sont des tests de productivité. Et en conséquence, on pourrait exiger plus de recherche en serre pour connaitre ce risque pour la santé et l'environnement¹⁴⁴⁶**. »

Certes, il est clair que les firmes multinationales constituent un des *anti-destinataires* par nature des discours de dénonciation, comme on le voit dans ce discours de Bové extrait de *Nulle part ailleurs* (Canal+ du 05/02/2001) :

- « je pense que là ça va être d'abord le procès du transgénique à **la fois des firmes multinationales comme Monsanto, comme Novartis, puis en même temps, le procès de la recherche publique. Parce qu'aujourd'hui, on nous dit, il y a une grande recherche publique, cette recherche publique qui travaille pour le grand bien de tous. Or, aujourd'hui, cette recherche travaille pour les firmes multinationales¹⁴⁴⁷** »

Mais, si dans l'acte de dénonciation, l'accent est moins mis sur ces firmes, c'est parce que prédomine chez les acteurs la croyance que l'Etat est ontologiquement l'instrument qui agit en faveur du contrôle des conséquences d'autrui dont ils pourraient être victimes. Or, leurs discours

¹⁴⁴⁰ JT TF1 du 05/09/2000

¹⁴⁴¹ *Ripostes*, La Cinquième du 30/04/2000

¹⁴⁴² JT France 3 du 22/08/2001

¹⁴⁴³ *Mots croisés*, France 2 du 11/09/2001

¹⁴⁴⁴ JT TF1 du 13/08/2001

¹⁴⁴⁵ JT TF1 du 13/08/2001

¹⁴⁴⁶ *Consomag*, France 2 du 01/11/2001

¹⁴⁴⁷ *Nulle part ailleurs*, Canal+ du 05/02/2001

font souvent apparaître le contraire, motivant immanquablement les actes de fauchage dont le premier procès s'ouvre en Septembre 2000.

Venu soutenir à leurs procès les acteurs du tout premier fauchage d'OGM en France, qui eut lieu en 1997 à Foix, Bové profite pour dénoncer alors les paradoxes d'un Etat au sein duquel la justice poursuit des individus qu'elle accuse d'infractions, elles-mêmes commises publiquement et de manière assumée par le même Etat.

- « Grâce à cette deuxième action, je crois qu'on a montré de manière irréfutable **l'aberration de ce système**, d'autant plus que, quelques mois après ce fauchage, l'Etat lui-même a fait faucher 400 hectares de colza qui avait été pollué génétiquement. Alors, il faudrait savoir où est la raison, si elle est du côté des faucheurs citoyens ou si elle est du côté de l'Etat qui est toujours à une minute de retard¹⁴⁴⁸. »

Exploiter ces contradictions ne revient pas simplement à montrer la nécessité de faire bouger les lignes du droit, comme nous le verrons plus loin. Il consiste aussi à justifier de la légitimité des fauchages en montrant le double discours et la double attitude de la justice. Avec le procès des premiers faucheurs d'OGM, la justice entre en controverse et devient dès le départ un des *anti-destinataires* privilégiés des discours de dénonciation. Le procès sur la destruction des serres du CIRAD, le discours de soutien aux faucheurs de Foix, celui exprimé après la purgation par Bové de sa peine pour le saccage du Mc Donald de Millau, sont entre autres révélateurs de la façon dont la rationalité de la justice est remise en cause. Ces exemples en sont une illustration :

A propos de sa condamnation, José Bové : « **théoriquement, on risque dix ans de prison si on regarde les textes. Le procureur demande trois mois ferme. Ça montre bien l'ampleur de l'embarras qui existe aujourd'hui dans ce débat**¹⁴⁴⁹ ».

Robert Curbières, confédération Paysanne de l'Aude à propos des faucheurs de Foix : « On souhaite qu'il y ait beaucoup de mondes et on souhaite aussi que **la justice pour une première fois soit logique et humaine** et se rende compte des réalités économiques et agronomiques si vous voulez¹⁴⁵⁰ ».

La condamnation de Bové à 14 mois de prison pour la destruction de la serre du CIRAD catalyse les discours de dénonciation de la justice les plus virulents. Il faut chercher dans la qualification desdits actes de destruction la source des graves accusations portées contre la justice. En effet, si pour la justice les actes commis constituent des infractions de droit commun, pour les militants de la confédération paysanne, ils sont purement des actions syndicales. Appréciables comme telles, leur condamnation conduit à dénoncer une forme d'atteinte grave aux libertés syndicales. Cette requalification aussi discutable qu'elle puisse paraître, présente pour les militants un double avantage dans l'expression de la dénonciation. Le premier est celui de la dénonciation d'une justice qui serait productrice d'un Etat voyou, répressif, totalitaire et sous l'emprise des

¹⁴⁴⁸JT France 2 du 05/09/2000

¹⁴⁴⁹JT TF1 du 09/02/2001

¹⁴⁵⁰ JT France 2 du 05/09/2000

multinationales. L'idée que cette condamnation est une forme de retour au régime de Vichy révèle un élan de gradation symbolique au sein duquel on laisse supposer que l'Etat est à la dérive, comme le montrent ces discours :

- José Bové : « le fait que des syndicalistes parce qu'ils sont porte-parole de l'organisation, parce qu'ils sont secrétaires généraux puissent être incarcérés pour avoir affirmé un combat syndical est quelque chose qui n'est jamais arrivé en France depuis la seconde guerre mondiale, **depuis le régime de Vichy**. C'est pour ça que nous en appelons au Président de la République pour qu'il fasse de manière claire une déclaration affirmant que la place des syndicalistes n'est pas en prison¹⁴⁵¹ »

- José Bové : « **on n'a pas connu en France d'incarcération de responsables syndicaux nationaux depuis l'époque de Vichy pendant l'occupation. Donc aujourd'hui, c'est une situation inédite dans ce pays**, et maintenant il est de la responsabilité du Président de la République de trancher et de savoir si la France doit être le premier pays à incarcérer des syndicalistes qui se sont opposés aux multinationales dans l'agriculture¹⁴⁵² »

- Me François Roux, avocat de Bové : « Monsieur Jacques Chirac a une décision politique à prendre. Oui ou non va-t-il laisser un responsable syndical être incarcéré¹⁴⁵³ ». Me François Roux : « Plus que jamais il est temps que le Président se prononce face à ce grand mouvement, **est-ce qu'il est concevable en 2003 qu'un leader syndical qui n'a pas usé de violence contre les personnes exécute dix mois de prison ferme encore une fois pour avoir détruit quelques plants de riz transgéniques**¹⁴⁵⁴ »

Le second avantage est lié au fait que cette requalification de la destruction en actions syndicales permet de déployer la critique d'une justice irrationnelle et à double vitesse. En effet, dans les discours rencontrés, il est souvent fait allusion au fait que la justice est partielle dans la mesure où, les militants de la FNSEA n'ont jamais été condamnés pour les délits concernant leur saccage du bureau de Dominique Voynet, ministre de l'environnement de l'époque, alors qu'eux, militants de la Confédération Paysanne, font l'objet d'une peine judiciaire à la suite du saccage de la serre du CIRAD. Ce rapprochement est observable dans ces discours de dénonciation exprimés par des acteurs de différents horizons professionnels :

- Jacques Testart, biologiste : « José Bové n'a pas empêché la recherche, il a empêché la dissémination. Il ne s'est pas opposé au fait que des plantes ou des OGM en général restent à l'intérieur d'un laboratoire. Et s'il a détruit dans un laboratoire du riz transgénique, c'est parce que le lendemain ce riz devait être transplanté en Camargue et disséminé. Donc le problème est de savoir si on peut se permettre de faire de la recherche à ciel ouvert, c'est-à-dire si on peut expérimenter des plantes qui éventuellement peuvent présenter des dangers pour la biodiversité, pour la santé des animaux et la santé humaine, est-ce qu'on peut faire de la recherche en plein air ? Ce serait la première fois. (...) Si José Bové n'avait pas fait ça (fauchage), je ne serais pas là ce soir. Il n'y aurait pas de moratoire sur les OGM, et il y aurait des OGM cultivés partout en Europe. Donc je pense que ce **militant politiquea été un exemple, et que son combat est un combat pour tout le monde. Ce n'est pas un combat égoïste comme par exemple celui des gens de la FNSEA, le grand syndicat agricole qui a saccagé le bureau de Voynet pour protéger ses intérêts et qui n'a jamais été importuné par la suite. Bové est un militant politique humaniste qui se bat pour l'humanité**¹⁴⁵⁵. »

- Une partisane : « il n'aurait jamais dû aller déjà en prison parce qu'il y a plein de gens qui ont cassé partout. Ceux qui ont cassé le bureau de Dominique Voynet, il n'y a jamais eu de suite. **Quand la FNSEA et ses agriculteurs font des manifs dans les villes, ils détruisent tout, Il n'y a jamais rien, donc ce n'est pas la justice !**¹⁴⁵⁶ »

¹⁴⁵¹ JT M6 du 19/11/02

¹⁴⁵² JT France 2 du 19/11/2002

¹⁴⁵³ JT France 2 du 26/02/2003

¹⁴⁵⁴ JT France 3 du 26/02/2003

¹⁴⁵⁵ JT (23h) France 3 du 24/06/2003

¹⁴⁵⁶ JT (20h) TF1 du 01/08/2002

- Evelyne Sirmarin, Présidente du syndicat de la magistrature : « on a l'impression d'abord que quand même la justice ne se conduit pas comme si chacun était égal devant la justice, et puis qu'elle est instrumentalisée quand même par les politiques ¹⁴⁵⁷ »

- Noël Mamère, député Vert : « est-ce que les syndicalistes de la FNSEA qui ont saccagé le bureau de Dominique Voynet lorsqu'elle était Ministre de l'environnement, qui ont complètement détruit la préfecture d'Ile et Vilaine, est-ce que ceux-là ont été inquiétés par la justice. Il ne peut pas y avoir dans un pays, si l'on veut être respecté, une justice à deux vitesses. José et ses amis défendent la non-violence, ils ne s'en sont jamais pris aux personnes, ils n'ont détruit les biens de personne, ça n'a rien à voir avec la FNSEA et ses détériorations (...) je le défends, ce n'est pas le fait qu'il soit en prison qui me choque. C'est le jugement qui a été prononcé contre lui qui me choque. Quand je vois qu'il y a des bandits, des grands délinquants financiers qui sont tous dehors et je dis que Bové n'est pas un terroriste, n'est pas un criminel, n'est pas un délinquant. C'est un syndicaliste. Il faut savoir si dans ce pays on est encore une démocratie, et si le syndicaliste est en droit d'agir ¹⁴⁵⁸ »

Si ces discours expriment de graves accusations à l'encontre de la justice, c'est qu'ils sont symptomatiques d'une grande montée en généralité qui dénonce une « *aberration du système* ». L'usage par Bové du terme généralisant « système », renvoie ainsi à l'ensemble des trois *anti-destinataires* attitrés du discours et désignés comme des persécuteurs. Ces dénonciations reconfigurent la lutte autour des OGM par leur mobilisation d'un lexique accusatif axiologiquement très marqué, comme l'usage des termes « *agression, criminalisation, etc.* ». Ces différentes appréciations cristallisent des discours d'action qui laissent apparaître le basculement progressif d'une logique de controverse à une logique de guerre. Les discours suivants en illustrent la teneur :

Lors d'un fauchage, un militant violemment arrêté par les forces de l'ordre, s'écrie : « **On est entrés en résistance** ¹⁴⁵⁹ ».

Après sa première condamnation pour les actes qu'ils qualifient de « syndicaux », José Bové déclare : « ce qui s'est passé avec la loi d'amnistie est quelque chose de complètement inacceptable. C'est la première fois depuis la cinquième République que les événements syndicaux et sociaux ne sont pas intégrés dans les lois d'amnistie. Ça veut dire clairement qu'on n'accepte pas que le mouvement social puisse s'organiser. Que la lutte sociale puisse se dérouler. **Je pense que ça augure mal les cinq années à venir.** ¹⁴⁶⁰

C'est ainsi que l'enjeu majeur de la lutte autour des OGM telle qu'elle est désormais esquissée, va être de susciter une mobilisation collective de la part de l'ensemble des *para-destinataires* du discours.

10.1.2- L'émergence des faucheurs volontaires : entrée en résistance et radicalisation du conflit

On vient de voir que les discours de dénonciation rencontrés dans cette période du moratoire expriment tous le sentiment d'une trahison de l'Etat vis-à-vis des publics au nom desquels il est censé agir. Par conséquent, ces discours travaillent à porter à la connaissance d'un

¹⁴⁵⁷ JT (20h) TF1 du 01/08/2002

¹⁴⁵⁸ *On a tout essayé*, France 2 du 25/06/2003

¹⁴⁵⁹ *Mots croisés*, France 2 du 11/09/2001

¹⁴⁶⁰ JT (20h) TF1 du 01/08/2002

public jusque-là investi en juge, le dévoiement de son Etat mandataire. Si le rôle de ce public-juge, *para-destinataire* naturel des discours en lutte est aussi important, c'est parce que c'est à lui qu'appartient, *in fine*, la force suprême de contester le mandat qu'il a confié à son représentant lorsque celui-ci n'assure plus les conséquences indirectes qui pèsent sur son existence. Ainsi, il va de soi que la performance du discours de dénonciation et de mobilisation soit un but très fortement recherché par les acteurs. Etant donné que l'objectif est de faire naître des collectifs organisés autour de la promotion de la cause constituée, la performativité du discours est donc à situer dans sa capacité à constituer de nouveaux publics. **C'est un travail politique de *concernement*. Au cours de cette période, ce travail a consisté essentiellement à vulgariser la nécessité d'une résistance citoyenne, qui dépasse le strict cadre de l'action syndicale.** La remise en cause des systèmes délégatifs (pouvoirs politiques, pouvoirs judiciaires, recherche publique), débouche sur appel à la résistance citoyenne et à la désobéissance civile. Dans le JT de France 3 du 25/07/2004, José Bové dira ainsi :

- « Les lois vont à l'encontre de l'intérêt de la majorité du citoyen, **il est du devoir de chaque citoyen de dire je n'accepte plus cette situation, je désobéis à la loi.** Eh bien dans la question des OGM nous sommes dans cette situation puisque beaucoup de maires ont pris des arrêtés anti-OGM. La majorité des régions de France se sont déclarées contre les OGM, et les français à 80% ne veulent pas en consommer¹⁴⁶¹ »

L'émergence du mouvement des faucheurs volontaires est indiscutablement liée à ce travail politique de *concernement* général dans toutes les formes qu'il prend. Celle qui est mise en lumière dans le discours précédent est associée à la promotion d'un devoir de résistance de tous les citoyens.

Si nous pouvons envisager le mouvement des faucheurs volontaires comme un advenant collectif, c'est parce que, comme l'écrit Jocelyne Arquembourg, il faut distinguer deux types d'advenants à savoir, « ceux qui sont directement affectés par une occurrence et qui vont la constituer en événement au vu d'une histoire commune ; et ceux qui ne sont pas directement affectés mais pour qui, cette occurrence va constituer un événement parce **qu'elle entre en résonance avec des valeurs, des croyances, des représentations**¹⁴⁶². » C'est pour cette raison, soutient-elle, que « l'advenant doit être appréhendé en fonction d'une logique de relations selon laquelle on peut dire qu'il émerge d'un événement et **est constitué de tous ceux que l'événement relie à des degrés divers.**¹⁴⁶³ »

¹⁴⁶¹ JT (12/14) France 3 du 25/07/2004

¹⁴⁶² ARQUEMBOURG, J. *L'Événement et les médias : les récits médiatiques des Tsunamis et les débats publics* op.cit. p, 30

¹⁴⁶³ ARQUEMBOURG, J. *ibidem*, p, 32

Il est certes difficile de tracer les frontières naturelles entre ceux qui sont directement affectés par les OGM et ceux qui ne le sont qu'indirectement, depuis seulement une position de spectateur. Car, comme nous le disions dans les chapitres précédents, la constitution des OGM comme problème public résulte de problématiques *a priori*, sans démonstration d'effets réels et surtout sans victimes identifiées en présence desquelles, traditionnellement, les collectifs se forment.

Mais, partant des deux types d'advenants, il est possible de considérer que dans le cas des OGM, nous sommes en présence d'une part, d'un **public pré-constitué, c'est-à-dire préexistant au problème**. Ce public est composé par l'ensemble des collectifs dont l'existence est antérieure à l'avènement des OGM dans la sphère publique. C'est l'exemple des associations écologistes (Greenpeace, France Nature Environnement), des syndicats agricoles (Confédération Paysanne, FNSEA), des associations de consommateurs (UFC Que Choisir, 60 millions de consommateurs, etc.) Ce sont ces collectifs qui ont été à l'origine de la constitution des OGM comme problème public.

D'autre part, **il y a les collectifs qui naissent à un moment ultérieur à la formation du problème**. Ces derniers, que Kaufmann appelle le « *nous a posteriori*¹⁴⁶⁴ » sont obtenus par effet de ralliement, d'identification et de reconnaissance dans les valeurs partagées par les **publics directement affectés, ou, dans notre cas, par les publics pré-constitués**. C'est cette **co-référenciation en « nous » qui permet de défendre légitimement l'hypothèse selon laquelle les faucheurs volontaires constituent un advenant collectif, c'est-à-dire, au sens d'un public qui se forme autour d'une cause déjà constituée, qui entre en résonance avec ses valeurs et ses représentations**.

Les tentatives qui consistent à « *intéresser* » d'autres groupes par la cause constituée ne datent pas de l'appel de Bové. A la fin de l'année 2002, Greenpeace avait convié des personnalités publiques et des *peoples* à un fauchage assumé d'une parcelle transgénique¹⁴⁶⁵. Si ces personnalités ont rallié la cause et fauché la parcelle en question au nom du fait qu'elles se

¹⁴⁶⁴KAUFMANN, L. « *Faire collectif* » : de la constitution à la maintenance, (in) KAUFMANN, L. TROM, D. *Qu'est-ce qu'un collectif ?* Paris, éditions EHESS, Collection *Raisons Pratiques*, 2010, p, 335. Ce type de collectif rejoint ceux que Trom appelle des collectifs conçus dans une perspective reconstructiviste différente d'une perspective référentielle des collectifs, qui prend acte de l'existence d'entités collectives dont elle cherche à mettre au jour le mode d'existence. Trom écrit ainsi : « le collectif conçu dans une perspective reconstructiviste « prend consistance lorsqu'une action ou un processus suppose des formes de coordination entre plusieurs individus, et bien qu'il soit défini par l'activité coordonnée d'une multiplicité, par une volonté commune ou une intentionnalité qui est, selon les options, additionnée, partagée ou commune, **il se rend in fine, nominalement disponible** » Voir TROM, D. L'Expérience des collectifs politiques modernes, (in) KAUFMANN, L. TROM, D. *Qu'est-ce qu'un collectif ?* Paris, éditions EHESS, Collection *Raisons Pratiques*, 2010, pp, 375-376

¹⁴⁶⁵ Parmi ces personnalités, il y avait Lambert Wilson, Christophe Malavoy, Christophe Alévêque, Anémone, Mon Seigneur Gaillot, etc. Voir *Le Journal des bonnes nouvelles*, Canal+ du 16/01/2003

reconnaissent dans le combat mené par Greenpeace et la Confédération Paysanne, il est clair que leur action n'est que symbolique, elle a peu de chances de donner lieu à un collectif organisé et pérenne. Produire un effet de masse en constituant ce collectif structuré va devenir ainsi l'objectif prioritaire de certains acteurs proches notamment de la Confédération Paysanne.

Le mouvement des faucheurs volontaires naît lors du contre-sommet de Cancun organisé dans le Larzac en 2003 par les altermondialistes. Si l'idée émerge à cette date, elle ne se concrétise que pendant l'été 2004. C'est à Jean Baptiste Libouban qu'on attribue la paternité du mouvement dont il décline l'unique objectif : **faire de la lutte autour des OGM non plus une lutte syndicale, mais une lutte citoyenne qui traverse tous les milieux socio-professionnels.** Il affirmera ainsi dans *Libération* :

- « A sa sortie de prison, j'ai proposé à José de lancer ce collectif de faucheurs volontaires pour que la désobéissance civile ne se limite pas aux seuls paysans et représente un engagement personnel, et non pas au nom d'un syndicat ou d'un parti politique.¹⁴⁶⁶»

La charte d'adhésion du mouvement indique ainsi répondre à l'appel militant de la Confédération Paysanne pour donner aux initiatives qui sont les siennes **une dimension sociale et citoyenne plus importante.** Extrait de la charte des faucheurs :

« Les faucheurs volontaires **veulent développer et populariser cette résistance engagée par la confédération paysanne**, et dont José Bové a été et reste la figure emblématique tandis que les collectifs anti-OGM prennent le relais. **Cette lutte est l'affaire de tous. Nous sommes tous en danger** ¹⁴⁶⁷. »

Si la charte indique clairement que l'action en désobéissance civile est un prolongement de l'œuvre militante de la Confédération Paysanne et des associations écologistes, - parce qu'elle utilise le même stock argumentatif et les mêmes répertoires d'action-, l'usage des formules choc comme « ***nous sommes tous en danger ; cette lutte est l'affaire de tous*** », confère au problème une dramaturgie exceptionnelle. La description de la situation comme un **drame public** (Gusfield, 1981, Benford R., Hunt S., 2001) vise à produire un effet de masse qui rend encore plus inconfortables les positions des pouvoirs publics dans la gestion du problème.

Parmi les spécificités saillantes du mouvement, figurent en bonne place les objectifs qu'il poursuit, à savoir une désobéissance civile fondée sur la destruction de toute parcelle transgénique. Ainsi, cette transgression flagrante de la loi, fait du mouvement une organisation illégale. Or, celle-ci se soucie peu de sa reconnaissance juridique, car elle s'affranchit totalement du modèle de fonctionnement normatif des collectifs ordinaires. Chateauraynaud décrit ainsi une

¹⁴⁶⁶*Libération*, 26 Juillet 2004. Cité par CHATEAURAYNAUD, F. CHATEAURAYNAUD, F., BERNARD DE RAYMOND, A., HERMITTE, M. A., TETART, G. *Les OGM : entre régulation économique et critique radicale*, op.cit, p, 141

¹⁴⁶⁷ Extrait *Charte des faucheurs volontaires*.

organisation « dépourvue d'existence institutionnelle et juridique, (qui) refuse d'entrer dans les cadres du droit. N'ayant ni statut juridique, ni adhérents payant de cotisations, ni subventions publiques, ni siège, ni hiérarchie officielle, ni compte bancaire, ce collectif est très évanescent, au point que l'on peut se demander ce qui lui permet d'exister¹⁴⁶⁸.» Ceci témoigne de l'importance fondamentale qui est accordée à l'intention dans la constitution de cet advenant et dans le projet d'adhésion à l'idéologie du mouvement. Comme le soutiennent Kaufmann et Trom, l'intentionnalité est une des dimensions fondamentales des collectifs politiques dans la mesure où, ceux-ci prennent appui nécessairement sur une « couche d'intentionnalité pré-réflexive, inéliminable¹⁴⁶⁹ » que l'on peut percevoir notamment dans l'usage du « nous ».

Pour Kaufmann, « la création d'un tel « entre nous » repose sur des pactes de coopération et de coordination *volontaires* qui visent la réalisation d'un objectif commun-un, objectif dont la représentation entretenue par les individus fédère les efforts de chacun.¹⁴⁷⁰ » Hans Bernard Schmid peut alors distinguer deux dimensions de ce « nous » : *la dimension participative* en vertu de laquelle « celui qui dit « nous » s'affilie lui-même au collectif et suppose, de la part de l'autre participant, une potentielle auto-affiliation correspondante ». *La dimension exclusive* par laquelle « chaque référence au « nous » distingue ceux qui lui appartiennent de ceux qui ne lui appartiennent pas, et la question de la limite de l'appartenance ne peut pas être laissée complètement ouverte¹⁴⁷¹ ». Pour Schmid, ces deux dimensions sont des composantes intégrales de chaque référence au « nous ».

Si le « nous » demande et exige un collectif précis comme le souligne Kaufmann, c'est dans le processus de collectivisation et d'individuation, c'est-à-dire dans « le jeu public des discours, des visibilités et des attributions réciproques que les « collectifs-désormais-entre-eux » conquièrent leur « manifesteté » mutuelle nécessaire à leur existence¹⁴⁷² ». L'unité d'un collectif, écrit alors Kaufmann, dépend de ses « vis-à-vis extérieurs qui lui fournissent l'attestation publique de son existence et qui, ce faisant, lui permettent de constituer un collectif en première personne, c'est-à-dire un Nous.¹⁴⁷³ » Cette analyse conforte les fondements théoriques du pragmatisme qui fait des dynamiques de face-à-face un enjeu essentiel de la

¹⁴⁶⁸ . CHATEAURAYNAUD, F., BERNARD DE RAYMOND, A., HERMITTE, M. A., TETART, G. *Les OGM : entre régulation économique et critique radicale*, op.cit, p, 146

¹⁴⁶⁹ KAUFMANN, TROM, D., *Qu'est-ce qu'un collectif ?* Op.cit. p, 22

¹⁴⁷⁰ ». KAUFMANN, L. « *Faire collectif* » : *de la constitution à la maintenance*, (in) KAUFMANN, L. TROM, D. *Qu'est-ce qu'un collectif ?* ibidem, p, 332

¹⁴⁷¹ SCHMID., H. B. *Malentendus collectifs*, (in) KAUFMANN, L. TROM, D. *Qu'est-ce qu'un collectif ?* Ibidem, p, 174

¹⁴⁷² Ibidem,

¹⁴⁷³ KAUFMANN, L. « *Faire collectif* » : *de la constitution à la maintenance*, (in) KAUFMANN, L. TROM, D. *Qu'est-ce qu'un collectif ?* Paris, éditions EHESS, Collection *Raisons Pratiques*, 2010, p, 353

configuration des problèmes publics et des identités collectives. Car comme le montrent par exemple L. Kauffmann et P. Gonzales, dans le cadre de la mobilisation des valeurs chrétiennes au sein du discours politique, le « nous » du peuple allemand instaure une différence essentielle avec le « eux » associés aux immigrés, perçus comme rétifs à se fondre dans cette valeur qui définit l'identité nationale¹⁴⁷⁴.

Dans le cas des faucheurs volontaires, ce processus d'individuation du mouvement passe par l'ensemble des actions de fauchage qui rendent visibles à la fois la cause pour laquelle la lutte est menée, les acteurs qui la portent et les regards posés par ceux qui sont affectés ou qui en relaient l'existence. Pour ce qui est de l'action proprement dite, nous verrons plus loin que le fauchage constitue une des unités privilégiées du répertoire d'action d'un mouvement, dont la singularité tient aussi au fait qu'il ne dispose d'aucun porte-parole attitré. Il faut dire en effet que chacun des acteurs fait office de porte-parole du mouvement. Celui-ci est animé par des profils sociaux très fortement hétéroclites, qui ont fait acte d'adhésion par libre choix (contrat de conscience)¹⁴⁷⁵ et non par contrainte d'une appartenance préexistante, ni par désir de créer des sociabilités permanentes¹⁴⁷⁶. Chateauraynaud en conclut qu'« on est face à un mouvement qui accepte pleinement le principe d'une participation discontinue, discrète, et qui, plutôt que de rechercher l'homogénéité, assume pleinement leur hétérogénéité potentielle¹⁴⁷⁷. »

Dans les opérations de fauchage, l'action à visage découvert ainsi que la revendication personnelle de la transgression illustrent parfaitement la dimension centrale de la responsabilité individuelle. Les individualités assumées s'inscrivent dans le cadre de l'intentionnalité collective du mouvement. C'est ce que mettent en lumière les discours suivants :

- Jean Beaufort, instituteur : « ce qui est intéressant, c'est de voir que ça concerne des paysans, particulièrement des gens de la confédération paysanne, mais aussi des gens qui sont non paysans. **Moi par exemple, j'ai participé en tant que citoyens et je ne suis pas du tout paysan, mais je me sens tout aussi concerné qu'un paysan d'ailleurs.** Les essais OGM en plein champ, d'abord, ils ne cherchent absolument pas à comprendre si les OGM sont dangereux ou non pour la santé, ce n'est pas ça qui est important pour les gens qui font. Ils ont une vocation purement commerciale. Il s'agit de déposer un brevet le plus vite possible avant des concurrents ne déposent de brevets. Si on devait faire une véritable recherche pour les OGM, d'abord, on peut la faire dans des endroits confinés et il faudrait aussi qu'elle soit faite par des organismes publics de recherche avec des capitaux publics.¹⁴⁷⁸ »

¹⁴⁷⁴ KAUFFMANN, L. GONZALES, P., *La démocratie est-elle nécessairement chrétienne ?* <http://www.raison-publique.fr/article396.html>, Version de 20 Mars 2017. L'invocation des « valeurs chrétiennes » a pour conséquences, écrivent les auteurs, le fait qu'elle « court-circuite les porte-parole autorisés des institutions religieuses et les dépossède de la capacité à dire ce qu'est la religion et à la distinguer de ses utilisations politiciennes ».

¹⁴⁷⁵ L'expression est de DE RAYMOND, A. B., et TETART, G. Voir DE RAYMOND, A. B. et TETART, G., *Le Mouvement des Faucheurs Volontaires d'OGM. La désobéissance civique comme expérimentation de la citoyenneté*, Journées sociologiques INRA, Décembre 2010, France. 2010. « halshs-00617045 »

¹⁴⁷⁶ Ibidem,

¹⁴⁷⁷ CHATEURAYNAUD, F., BERNARD DE RAYMOND, A., HERMITTE, M. A., TETART, G. *Les OGM : entre régulation économique et critique radicale*, op.cit, p, 141

¹⁴⁷⁸ *Arte reportage, Le Procès du faucheur*, Arte du 20/06/2002

- Noel Mamère, faucheur volontaire : « c'est ce que **je** fais. J'ai ici entre les mains le petit papier que **je** vais remplir en tant que faucheur volontaire. J'assume donc les risques que **je** prends, comme **j'ai** assumé le risque d'être suspendu de mes fonctions de maire, et peut-être même révoqué par le Ministre de l'intérieur parce que **j'ai** voulu faire avancer l'égalité des droits¹⁴⁷⁹. »

- José Bové : « cette fois-ci c'est une action concertée, publique, à visage découvert où **chaque faucheur** va assumer la responsabilité de ses actes. Pour la première fois, **nous** lançons une campagne de désobéissance civile, c'est-à-dire que de manière délibérée, **nous allons enfreindre la loi**, puisque le gouvernement ne veut pas changer sa politique par rapport aux OGM. **Nous** n'avons plus aucun autre moyen démocratique de faire valoir le droit des citoyens contre les OGM, le droit des paysans, le droit des consommateurs. Donc **nous rentrons dans l'illégalité**. Si **nous** devons aller en prison pour ces actes, eh bien **nous assumerons** le fait d'aller en prison. **Chaque citoyen** l'acceptera, **moi-même je** l'accepte, je l'assume de manière tout à fait claire.¹⁴⁸⁰ » L'entrée en action des faucheurs volontaires pendant l'été 2004 va être ainsi l'occasion de voir la façon dont le mouvement se dote d'une identité reconnue comme telle aussi par les regards extérieurs qui sont posés sur ces actes :

- Présentateur JT : « un champ de plants transgénique a été arraché dans le Tarn et Garonne. Comme **ils** l'avaient annoncé, José Bové et **plusieurs centaines de militants anti-OGM venus de toute la France** se sont mis au travail il y a quelques minutes maintenant. Ceux qui se font appeler **les faucheurs volontaires ont défié la loi** en dépit des avertissements du Ministre de la Justice qui a promis une riposte judiciaire exemplaire¹⁴⁸¹ »

- Présentatrice JT : « **défier la loi** et combattre les cultures transgéniques, c'est l'objectif du mouvement des faucheurs volontaires. Un **collectif d'environ 3000 personnes** réunies en assemblée générale ce week-end dans le sud-ouest de la France. Et qu'ont fait les faucheurs volontaires ? **Ils** ont arraché les plants de maïs transgéniques dans une parcelle où sont pratiqués des essais en plein champs. Et ce, en dépit des avertissements du Ministre de la Justice qui a rappelé que ce type d'action était illégal. **Les participants le savent**¹⁴⁸². »

Voix off : « c'est hier, ici dans le Tarn et Garonne qu'une **centaine de faucheurs volontaires** a commencé à se regrouper. Ce collectif a été créé l'an dernier lors du rassemblement Larzac 2003, il compte aujourd'hui près de **3000 membres dont de nombreux hommes politiques qui s'affichent comme faucheurs volontaires**¹⁴⁸³. »

- Noel Mamère : « une très grande majorité de français et d'européens ne veulent pas d'OGM dans leur assiette. **Le journaliste** : vous vous **mettez hors-la loi là** ? Noel Mamère qui reprend son souffle : « et pendant ce temps un gendarme vient me prendre en photo. Je ne me mets pas hors-la loi. **C'est la loi elle-même qui se met hors de la société**.¹⁴⁸⁴ »

Ces énoncés déclinent un collectif dont l'identité est fondamentalement associée au **hors-la-loi**. Il est individué comme une organisation qui ose braver la loi en sortant des cadres normatifs de la contestation. L'important effectif des membres qui le composent, l'hétérogénéité de leurs profils sociaux ainsi que la grande diversité de leur horizon de provenance sont mises en exergue pour témoigner de l'ampleur nationale rapidement prise par l'adhésion au mouvement.

Si les trois énoncés médiatiques insérés dans ces discours que nous venons de voir se caractérisent par leur sobriété, ils tranchent singulièrement avec ceux tenus par les agriculteurs victimes des fauchages. Les discours de ces derniers associent le collectif à la délinquance et à la criminalité organisée. Davantage lié aux formes d'affectation des publics en lutte, cet aspect du processus d'individuation du collectif sera étudié en profondeur dans le chapitre suivant. Dans la

¹⁴⁷⁹ JT (12/14) France 3 du 25/07/2004

¹⁴⁸⁰ JT France2 du 11/07/2004

¹⁴⁸¹ JT (12/14) France 3 du 25/07/2004

¹⁴⁸² JT Arte du 25/07/2004

¹⁴⁸³ JT (12/14) France 3 du 25/07/2004

¹⁴⁸⁴ JT (20h) du France2 du 25/07/2004

partie qui suit, nous voudrions examiner de manière plus détaillée les formes de l'action collective mises alors au service de la promotion de la cause des OGM.

10-1-3- Un répertoire d'actions varié

Pour faire entendre la cause des OGM et rendre visible la lutte qui lui est consacrée, les adversaires ont fait de la désobéissance civile le principe d'action qui gouverne l'ensemble des moyens de lutte utilisés. L'usage de ce mode d'action est généralement justifié par l'argument de l'épuisement des moyens de recours légaux contre la perversion de l'instrument politique des publics. Observons ces discours :

- Xavier Renou, fondateur du Collectif les désobéissants : « **On l'utilise quand on a essayé les autres moyens et qu'ils n'ont pas fonctionné.** Ça veut dire évidemment que le cas peut se présenter dans **une démocratie qui marche mal comme la nôtre.**¹⁴⁸⁵ »

- José Bové : « **je suis conscient que j'agis en dehors de la loi. Mais quand rien ne fonctionne, quand la démocratie ne fonctionne pas, et quand on veut nous imposer quelque chose qui est refusé par la majorité de la population, qu'est-ce qui nous reste d'autres que de désobéir à la loi ?**¹⁴⁸⁶ »

La désobéissance civile apparaît ainsi comme le répertoire d'action principal. Il est alimenté par un ensemble de sous-répertoires. Pour autant, cela ne signifie pas que toutes les actions menées entrent en résonance avec l'enjeu principal de la lutte qui est la désobéissance civile. Avant de définir la notion de répertoire d'action, il convient de distinguer l'ensemble des actions militantes qui ne sortent pas des cadres du droit, de celles qui en dérogent et sont assumées comme étant la seule forme de résistance qui donne les effets escomptés.

La notion de répertoire d'action a été mise au jour par Charles Tilly qui le définit dans ces termes : Toute population a, écrit-il, « un répertoire limité d'actions collectives, c'est-à-dire de moyens d'agir en commun sur la base d'intérêts partagés (...). Ces différents moyens d'action composent un répertoire, un peu au sens où on l'entend dans le théâtre et la musique, mais qui ressemble plus à celui de la *commedia dell'arte* ou du jazz qu'à celui d'un ensemble classique. On en connaît plus ou moins bien les règles, qu'on adapte au but poursuivi¹⁴⁸⁷ ».

Si la métaphore du répertoire est somme toute pertinente, elle paraît limitée dans la définition proposée par Tilly, car trop rigide et déterministe, elle ne laisse guère place à la libre inventivité

¹⁴⁸⁵ *Infrarouge, Les prêcheurs de l'apocalypse*, France2 du 19/02/2009

¹⁴⁸⁶ JT (19/20) France3 du 18/08/2007

¹⁴⁸⁷ TILLY C., *La France contestée de 1660 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986, p. 541.

des acteurs en lutte. Loin donc de soutenir l'idée selon laquelle les répertoires sont un ensemble de modes d'actions préconstitués dans lesquels puisent les militants, nous faisons nôtre l'analyse de Chateauraynaud selon qui :

« Supposer que les acteurs se réfèrent à un répertoire dans lequel ils font le choix optimal d'une technique de mobilisation en fonction de la cause et du public auquel ils ont affaire, c'est placer derrière leur action un espace de calcul préalablement constitué et relativiser toutes les hésitations, les disputes, les transgressions et les émotions qui marquent le choix d'un mode de lutte.¹⁴⁸⁸»

Ainsi, analyser les dispositifs de lutte autour des OGM, c'est s'intéresser à la dynamique de production de nouveaux moyens d'action obtenus grâce à l'agir créatif des militants, articulés aux contraintes du contexte et aux formats des moyens de résistance préexistants. Peu importe leur légalité juridique, puisqu'il s'avère fondamental de considérer le caractère modulable de ce répertoire aussi bien contextuellement que temporellement.

Dans cette perspective, le corpus médiatique fait état d'un répertoire riche composé d'actions qui peuvent être principalement classées en trois catégories : *les actions conventionnelles*, *les non-conventionnelles*, *les actions symboliques et de scénarisation*. Les types d'actions qui animent ces catégories ne sont pas figés. Ils s'interpénètrent bien qu'ils soient parfois l'apanage de certains groupes mobilisés déterminés.

Les actions conventionnelles désignent l'ensemble des moyens de lutte engagés par les militants et qui sont juridiquement attestés par le législateur. Parmi ces moyens, **l'information** du citoyen a été un des premiers modes d'action. On a vu dans le précédent chapitre que Greenpeace avait établi sa liste noire des produits OGM et fournissait aux cantines municipales ceux qui sont susceptibles de contenir un ADN modifié. Ce mode d'action a évolué avec l'investissement des enseignes commerciales dans lesquelles les militants de l'organisation alpaguent les consommateurs, leur remettent des tracts et des brochures d'information sur les OGM. L'apparition des fauchages comme mode d'action a redynamisé cet usage de l'information comme pratique protestataire. Greenpeace a ainsi publié et distribué en plus du « *Guide des produits avec ou sans OGM* » son « *Manuel du détective d'OGM* ». Cette brochure vise à initier les citoyens à la détection des parcelles transgéniques à l'aide d'un appareil spécifique fabriqué par l'organisation. C'est le même but que vise la Confédération paysanne lorsqu'elle décidera de distribuer aux citoyens son CD « *OGM : Planète en danger* » dans lequel

¹⁴⁸⁸CHATEAURAYNAUD, F., BERNARD DE RAYMOND, A., HERMITTE, M. A., TETART, G. *Les OGM : entre régulation économique et critique radicale*, op.cit, p, 317

elle explique ce que sont les OGM et comment les combattre. Ce procédé de lutte relève d'un démarchage qui vise à enrôler les citoyens dans le combat¹⁴⁸⁹.

L'opacité des pouvoirs publics par rapport à la nécessité de consulter et d'informer les citoyens sur la culture des OGM a conduit à un passage en force des collectifs mobilisés. *L'ultimatum* a constitué le mode d'action prémisses à la démocratisation des fauchages. A la différence d'une simple menace, l'ultimatum est un avertissement qui enjoint le destinataire à agir dans un délai connu. C'est ce moyen de lutte qu'utiliseront les militants de la Confédération Paysanne lorsqu'ils exigèrent de l'Etat de détruire les parcelles d'OGM avant le 12 Août 2001. Quant à la **menace**, elle est un mode d'action partagé par adversaires et partisans des OGM issus du monde agricole. Ainsi, en 2008, après l'interdiction par la France de la mise en culture du Mon 810, certains agriculteurs favorables aux OGM brandiront, sans succès, la menace d'une désobéissance civile¹⁴⁹⁰.

- Pascal Ferry, Vice-président FNSEA : « **La FNSEA appellera à la désobéissance civile. Il n'y a que cela qui fonctionne en France. Il faut être dans la rue. Eh bien nous serons dans la rue. En clair, nous appellerons les agriculteurs d'acheter en Espagne ou ailleurs du Mon 810 et de le semer en France au printemps prochain.**¹⁴⁹¹ »

- Jacques Beauville, Agriculteur OGM : « il faut que José Bové arrête. Il bloque un port, fait la grève pour être reçu par un ministre. Mais dans ces conditions, **je n'ai qu'une chose à faire : ressemer du maïs OGM l'année prochaine même si c'est interdit. Je vais être reçu par le ministre. Peut-être qu'à ce moment-là on nous écouterá.**¹⁴⁹² »

Parmi les moyens de lutte partagés par les protagonistes, il y a l'usage des **pétitions**. Pratiquées par une diversité d'acteurs, elles répondent à des objectifs précis. Ainsi, en 2003, la décision européenne de fixer un seuil obligatoire d'étiquetage de 0.9% conduit *Les Amis de la Terre* à lancer une pétition pour le maintien du moratoire, arguant du fait que l'autorisation des OGM signe la fin de l'agriculture bio et la liberté de choix du consommateur. Au cours de la même période, ce sont près de 2000 chercheurs parmi lesquels des Nobels, qui signent une pétition pour la poursuite des recherches sur les OGM alimentaires et médicaux. Plus de 700 autres scientifiques signeront une contre-pétition réclamant l'arrêt des expérimentations en plein champ en raison des risques réels de dissémination¹⁴⁹³. Si cette guerre des pétitions révèle l'ampleur de la tension autour du conflit, elle a peu de chances de déboucher sur des décisions politiques fortes. La pétition lancée par les députés écologistes européens demandant le

¹⁴⁸⁹C'est ainsi que dans le Gers les habitants participent à un jeu de piste pour retrouver un champ d'essais de maïs transgénique. Un collectif anti-OGM dispose d'un matériel d'analyse spécifiquement conçu pour la détection des OGM. Voir JT (20h) TF1 du 17/10/2002

¹⁴⁹⁰ Il s'agit dans les corpus de trois agriculteurs qui brandiront cette menace.

¹⁴⁹¹ JT (20h) France2 du 05/01/2008

¹⁴⁹² JT (13h) TF1 du 12/01/2008

¹⁴⁹³ JT Arte du 01/10/2003

rétablissement du moratoire après la décision officielle de sa suspension en 2004 est un exemple frappant du caractère improductif de cette ressource militante.

A l'instar de la pétition, les manifestations de rue faiblement partagées par les deux parties, ont peu de poids sur l'avenir politique du dossier. Celui-ci peut n'être affecté aussi que de manière anecdotique lorsque c'est **le tract** qui est utilisé comme moyen d'action. Sa distribution pour indiquer une parcelle à détruire est un exemple. Le tract n'affecte souvent que les propriétaires des semences incriminées, propriétaires faisant alors l'objet d'une stigmatisation insoutenable. Le suicide, en 2008, de Claude Lagorce, agriculture d'OGM est une illustration car il n'a guère influé sur la carrière politique du problème.

En revanche, lorsqu'il est l'œuvre de personnalités politiques en direction de leur parti, **le tract** produit certains effets politiques qui, bien qu'évanescents, ont une tonalité forte dans le court moment de leur prégnance. C'est l'exemple, en 2008, de la bataille autour du projet de loi OGM au cours de laquelle la majorité de droite est battue à l'Assemblée nationale grâce aux SMS envoyés à répétition par les députés PS à l'endroit de leurs collègues pour une mobilisation massive. Cette victoire ne sera pourtant que de courte durée et sans effet politique réel, à l'opposé de celle qu'obtiendra José Bové et ses partisans lorsqu'ils usèrent de la **grève de la faim** pour infléchir la position de la majorité, exiger l'interdiction du Mon 810 et l'application de la clause de sauvegarde issue du Grenelle de l'environnement. Faire don de son corps comme une arme politique devient à cette occasion l'unique moyen pour parvenir aux solutions souhaitées.

S'il y a des modes d'action institutionnels qui ont eu un effet politique saillant, ils sont sans doute infimes. Il s'agit principalement de **la plainte** portée par Greenpeace contre la non divulgation par Monsanto des données portant sur l'évaluation de son maïs Mon 863 dont l'union européenne avait autorisé à la consommation en 2005. Cette plainte a été jugée recevable. S'associant au CRIIGEN, Greenpeace a obtenu gain de cause pour effectuer sur ces données déclassées, une **contre-expertise** (autre mode d'action) qui débouchera sur la première étude du CRIIGEN, publiée en 2007 et concluant à la grave toxicité du maïs OGM. Pour les adversaires des OGM, c'est l'usage de la plainte qui a aussi permis à France Nature Environnement d'obtenir en 2009, et sur la base de la directive 2001/18, la levée du secret sur l'emplacement des parcelles transgéniques de l'INRA de Colmar. Rarement pourtant, les réussites obtenues par les détracteurs des OGM n'auront été sous l'effet de modes d'action conventionnels comme ceux que nous venons de citer.

En effet, pendant toute la carrière étudiée, les politiques publiques se sont principalement construites sur la base d'un mode d'action qui sort du cadre conventionnel. Les **fauchages, actions non institutionnelles**, sont le principal moyen de lutte mobilisé par les collectifs. Entre la fin des années 90 et pendant toute la première décennie des années 2000, ils ont, par centaines, influé sur les rapports de force entre gouvernants et gouvernés. Ce, **par le fait de leur radicalité expressive inédite, qui rend sensible et visible une cause constituée comme intime, citoyenne et existentielle**. Boltanski dit à juste titre que « pour être vu, le geste doit se détacher de façon saillante de la trame des conduites ordinaires et réclamer des autres une interprétation¹⁴⁹⁴ ». C'est ainsi que **les fauchages apparaissent comme le moyen de communication et d'action privilégié des faucheurs, celui dont l'effet performatif est présenté comme le plus évident devant l'épuisement des autres moyens d'expression publique**.

- **José Bové** : « je pense au moins que c'est la reconnaissance des actions que nous avons menées parce que si la confédération paysanne n'avait pas commencé il y a quatre ans en menant des actions, pas un seul français aujourd'hui n'aurait pu prendre position sur les OGM. Or, aujourd'hui, plus de 80% de français refusent ces OGM depuis que ces actions ont permis de faire connaître cette réalité¹⁴⁹⁵ »

- Une militante de la confédération paysanne : « **Monsieur le Préfet nous propose un débat. Je crois que si le débat sur les OGM est engagé aujourd'hui, c'est bien parce qu'il y a eu déjà des destructions d'essais. Sinon le débat aurait retombé depuis longtemps¹⁴⁹⁶** »

Si les opérations de fauchage rendent la cause des OGM plus manifeste, c'est parce qu'il faut en distinguer deux instances de visibilité. Il y a d'une part, ce qui est fauché, une plantation jugée attentatoire à la vie des citoyens et à leur environnement. Il y a d'autre part, celui qui fauche, le citoyen qui assume son illégalité, et proclame son utilité au regard d'une situation de péril déclarée. Cette seconde dimension de la visibilité est essentielle parce qu'elle renvoie à ce qui caractérise l'idéologie du mouvement, à savoir un rassemblement de citoyens qui assument les actes illégaux qu'ils commettent au nom de la cause pour laquelle ils luttent. Chateauraynaud écrit ainsi que pour « performer » le caractère citoyen de leurs actions, « les faucheurs volontaires mettent en avant quatre éléments pour légitimer leurs actions et en revendiquer la dimension citoyenne, à savoir le caractère collectif, public, non-violent et responsable¹⁴⁹⁷ ».

La question de la responsabilité assumée occupe une place centrale dans l'acte de fauchage. Les énoncés que nous rencontrons dans ce sens sont nombreux et parcourent de manière inchangée toute la carrière du problème. Le fait d'assumer n'y est pas réductible au fait

¹⁴⁹⁴ Ibidem,

¹⁴⁹⁵ *Le Vrai Journal*, Canal+ du 24/11/2002

¹⁴⁹⁶ *Ripostes, Un Septembre noir*, La Cinquième du 14/10/2001

¹⁴⁹⁷ CHATEAURAYNAUD, F., BERNARD DE RAYMOND, A., HERMITTE, M. A., TETART, G. *Les OGM : entre régulation économique et critique radicale*, op.cit, p, 143

de dire « j'assume mon acte ». Il est aussi grandement lié au fait de mener l'action à visage découvert, tel qu'il est plus souvent insisté dans les énoncés. C'est ce qui distingue les faucheurs volontaires des faucheurs noctambules¹⁴⁹⁸ qui ont sévi dans une parcelle située en Haute Garonne en Août 2004. Assumer est aussi lié au fait de demander à comparaître à l'instar d'autres faucheurs prévenus, ou à refuser les ménagements de peines prononcées. Observons ces discours :

- Josette Peres, collectif des faucheurs volontaires : « **publiquement, on est venu détruire la nourriture qui risque de nous tuer demain quoi !** ¹⁴⁹⁹ »

- José Bové : « (...) Il arrive donc un moment où au nom de l'intérêt collectif nous n'avons pas d'autres choix. Je crois que c'est bien ça, lorsqu'on mène ces actions, l'objectif, c'est de démontrer que **nous agissons toujours d'abord à visage découvert**, que nous **assumons nos responsabilités**, même si nous n'acceptons pas d'aller en prison de gaité de cœur, mais **j'assume** à chaque fois l'acte. Et je ne me cache derrière que ce soit pour agir. J'assume à cause de cela la responsabilité qui est la mienne¹⁵⁰⁰ »

- José Bové : « pour moi, c'est une condamnation politique dans le cadre de la défense de la démocratie. Quand on se bat pour des idées, **on ne demande pas un aménagement de sa peine**. On assume ses responsabilités jusqu'au bout, comme l'Etat, comme le gouvernement devra assumer la sienne. Je sais que je risque de retourner en prison. Ça dépend maintenant du Ministre de la justice. C'est lui qui en décidera.¹⁵⁰¹ »

- Dominique Soulier, faucheur volontaire : « **nous on refusera toute grâce. Nous, on veut être condamné** pour action légitime. Ce qu'on demande, notre action était illégale certes, mais elle était légitime et on veut que la légitimité de nos actions soit reconnue¹⁵⁰² »

- Voix off : « **Dans un premier temps, ils voulaient être reçus individuellement par les gendarmes**. Cela aurait pris toute une journée. **Finalement, c'est une délégation de trois personnes qui a déposé la liste de tous ceux qui revendiquent la destruction d'un champ de maïs transgénique le 14 Août dernier** ¹⁵⁰³. »

L'action en fauchage est indissociable de l'activation de la troisième catégorie des répertoires d'action à savoir *les actions symboliques et la scénarisation des faits de lutte*. Qu'ils soient conventionnels ou non conventionnels, les modes d'action que nous venons de voir, ne peuvent avoir leur retentissement sans le travail de scénarisation qui les ont volontairement accompagnés. En effet, pour marquer leurs actions, les collectifs mobilisés n'hésitent pas à attirer l'attention vers eux par des coups d'éclats épisodiques, ciblés et parfaitement stratégiques. C'est l'exemple des faucheurs volontaires et des militants verts qui investissent une grande surface et procèdent à un étiquetage des aliments contenant des OGM¹⁵⁰⁴. De celui des

¹⁴⁹⁸Ce fauchage est signé par ceux que les médias ont qualifiés de mystérieux groupuscule. Dans le JT Soir 3, (France3 du 10/08/04), le journaliste révèle leurs surnoms. voix off : « dans la région, ce genre d'opération n'est pas une première. Qu'ils se nomment faucheurs noctambules ou comme ce week-end pyrales mutantes, ces groupes se font et se défont. Leurs opérations sont pour eux rien de moins que des missions de décontamination citoyenne. Dans cette lutte contre les OGM, seuls les faucheurs volontaires agissent de jour et à visage découvert, et à chaque fois, ils risquent deux ans de prison et 30.000 euros d'amendes. »

¹⁴⁹⁹ JT (20h) du France2 du 25/07/2004

¹⁵⁰⁰ *A tort et à raison*, TF1 du 23/09/2002

¹⁵⁰¹ JT Arte du 07/02/2007

¹⁵⁰² JT Canal+ du 22/11/2001

¹⁵⁰³ JT (19/20) France3 du 11/09/2004

¹⁵⁰⁴ JT (12/14) France3 du 27/08/2004

faucheurs volontaires qui ont répandu à Daux du maïs bio sur une parcelle transgénique expérimentale appartenant à la firme Pioneer¹⁵⁰⁵. De ceux qui ont aspergé des produits chimiques sur des graines OGM pour rendre celles-ci impropres à la consommation¹⁵⁰⁶. De ceux des militants de Greenpeace qui ont déversé du maïs transgénique devant le QG de campagne de Nicolas Sarkozy pour demander à celui-ci de prendre position pour un moratoire sur les OGM¹⁵⁰⁷. De cette même Greenpeace qui, en pleine mer, part à l'assaut d'un bateau transportant des OGM à Cardiff et réussit à y fixer son drapeau¹⁵⁰⁸. De ces dizaines de faucheurs qui, près de Bordeaux, ont symboliquement soudé le portail d'une entreprise où selon eux sont stockés du maïs transgénique¹⁵⁰⁹. De ces militants qui empêchent les ministres de mener à bien leur mission tant que Bové sera incarcéré¹⁵¹⁰ alors qu'au même moment d'autres font beaucoup de tapage devant sa prison pour lui faire entendre leur message de soutien¹⁵¹¹. La liste ne saurait être exhaustive.

Ces coups de communication parmi tant d'autres côtoient d'autres types d'action symboliques par nature, mais dont l'efficacité peut être parfois redoutable. Parmi ces actions symboliques, on peut citer l'organisation des **contre-sommets**. Celui de Cancun a débouché sur la naissance des faucheurs volontaires avec une reconfiguration de la donne politique du dossier et un renouvellement extraordinaire des registres sociaux de la protestation collective. Bien que moins efficace dans la carrière du problème, l'organisation le 08 Avril de chaque année d'une **journée internationale contre les OGM** est une action symbolique dont la vocation est d'enraciner le combat dans la mémoire collective en le perpétuant dans le flux continu de l'histoire de l'humanité.

L'affiche choc diffusée à grande échelle par France Nature Environnement dans le métro parisien en 2011, montrant un homme jouant à la roulette russe en tenant un épi de maïs OGM prêt à tuer, est une façon d'alerter, de dramatiser et de rendre visible de manière provocante une problématique sociale déjà engluée dans une impasse politique durable. Son efficacité pragmatique réside dans le fait de **tirer profit des agendas politiques et médiatiques** spécifiquement consacrés aux questions alimentaires. En effet, cette affiche, que la FNSEA jugera insultante à son égard, sort à la veille du Salon de l'agriculture de 2011. Dix ans plus tôt, dans ce même salon, Bové avait offert à Chirac son livre « *Le Monde n'est pas une marchandise* » alors que son adversaire de la FNSEA lui offrait un veau. Cet acte symbolique en

¹⁵⁰⁵ JT (19/20) France 3 du 04/06/2006

¹⁵⁰⁶ (JT (13) France2 du 05/09/2007

¹⁵⁰⁷ JT (13h) France2 du 16/03/2007

¹⁵⁰⁸ *Envoyé Spécial, OGM à la conquête de nos assiettes*, France 2 du 19/04/2007

¹⁵⁰⁹ JT (19/20) France3 du 15/12/2007

¹⁵¹⁰ JT France 3 du 23/06/2003

¹⁵¹¹ JT (20h) TF1 du 23/06/2003

contradiction avec l'esprit du salon, qui n'est pas un salon du livre, est une manière de montrer politiquement qu'à l'inverse de la FNSEA, Bové est un passeur de messages¹⁵¹².

Ainsi, investir l'agenda politique et médiatique à travers des actions symboliques est une manière pour les collectifs de relancer sans cesse le débat et de rappeler la nécessité de prendre en compte leur existence dans le processus décisionnel. C'est ce procédé - qui consiste à profiter de l'agenda politique et médiatique pour lancer des actions symboliques - qui a été utilisé par Greenpeace en collaboration avec le CSA pour **publier** en 2008 un **sondage** montrant que les français dans leur écrasante majorité ne veulent pas les OGM. Ce sondage est publié alors que se déroule au même moment au Sénat le débat sur le controversé projet de loi sur les OGM. Son but est clairement d'influer sur les débats parlementaires en cours.

Comme moyen de lutte, *la scénarisation* apparaît encore plus frappante lorsqu'elle accompagne les actes illégaux comme les fauchages de parcelles transgéniques. Qu'elle intervienne en amont, pendant les fauchages ou en aval, au moment des procès, elle témoigne toujours d'une volonté de marquer le coup en **sortant l'opération du cadre ordinaire qu'on aurait pu lui prêter**. Ainsi, les actions de fauchage sont souvent conçues comme des moments festifs, contrairement à des opérations commandos auxquels l'on pourrait penser. En 2005 par exemple, les faucheurs ont simulé un convoi de mariage pour déjouer la vigilance des policiers et faucher un champ d'OGM.

- Voix off : « derrière les murs de la gendarmerie, quinze faucheurs volontaires interpellés samedi sur deux champs de maïs transgénique du département. Les militants anti-OGM avaient simulé un convoi de mariage, fausse mariée en tête de cortège pour déjouer la vigilance de la police.¹⁵¹³ »

Le fait de mettre des enfants ou des femmes en première ligne dans les opérations de fauchage est symptomatique de cette volonté de donner à la scène un caractère festif. Il est aussi et surtout une stratégie de lutte qui consiste à enrôler des types de populations sur lesquelles l'exercice d'une violence policière heurterait gravement la sensibilité sociale et discréditerait l'autorité politique. **Susciter chez celle-ci un inconfort particulier** a toujours été le catalyseur des actes de fauchage. D'autant que ceux-ci, bien qu'illégaux, sont perçus comme légitimes parce que les parcelles attaquées n'ont pas été déclarées par les pouvoirs publics. Cette position inconfortable des pouvoirs publics est sans doute l'une des explications au fait que pendant longtemps, les fauchages sont effectués sous l'œil de gendarmes passifs, se contentant simplement de filmer les scènes de fauchages et de noter les noms des leurs auteurs. Cette attitude est restée de rigueur jusqu'à l'été 2004 où, avec le fauchage de Solomiac, le gouvernement décidera de sévir contre

¹⁵¹²Arrêt sur images, La Cinquième du 25/02/2001

¹⁵¹³ JT de la nuit, France2 du 28/08/2005

les faucheurs en ordonnant aux policiers de les neutraliser avec force. Le travail de scénarisation apparaît là aussi de manière décisive. En effet, **pour les faucheurs, l'arrestation fait partie du scénario**. Et comme le dit Fabrice Ripoll, « Loin d'être purement intellectuelle, la stratégie est d'abord *l'art du (dé)placement* des armées, jusqu'au contact avec l'adversaire, moment *tactique*, celui du contact et donc du *choc* des corps jetés les uns contre les autres, sens originel de *conflit*.¹⁵¹⁴».

Ainsi, les militants ont, à travers de stages de désobéissance civile, appris **la nécessité d'orchestrer la brutalité et la violence de leur propre arrestation**. Il s'agit alors pour les faucheurs non seulement de faire gagner en temps les autres faucheurs occupés à saccager les parcelles, mais aussi de se faire passer, aux yeux de tout le monde, pour les victimes¹⁵¹⁵ de la répression sanglante d'un régime dont ils ont souvent dénoncé le dévoiement et l'inféodation au capitalisme sauvage. Par cette « mise en valeur de la force brute de l'Etat¹⁵¹⁶», il s'agit pour les militants de **conférer à la cause la visibilité dramatique escomptée**. Entraîner les pouvoirs publics dans la voie de la violence, est une manière de rendre disproportionnée sa stratégie de réponse face aux faucheurs. C'est en jouant ce jeu que le gouvernement a, en 2002, cru judicieux d'arrêter Bové par hélicoptère après avoir quadrillé toute la zone qui mène à son domicile.

Dans certains fauchages auxquels ont participé des militants de Greenpeace, ceux-ci apparaissent masqués contrairement au principe de l'opération à visage découvert proclamé jusqu'ici. Seulement, cette scénarisation du fauchage ne signifie nullement une remise en cause du principe absolu de l'opération à visage découvert, elle est ici une manière de **renverser les symboles** et de montrer que le champ d'OGM en question est toxique et nécessite donc de porter des masques.

Ce travail qui consiste à renverser les symboles et à rendre festif ce qui d'ordinaire est jugé plutôt grave (fait de faucher), est aussi perceptible en aval des actions de destruction. Les procès auxquels celles-ci donnent lieu sont dans leur totalité le moment d'user des mêmes moyens de scénarisation pour rendre visible la cause. **La carnavalisation et la folklorisation des procès** sont des éléments phares du dispositif scénique qui accompagne la lutte. En effet, au lieu que les procès soient un moment grave d'apitoiement, d'introversion et de prostration, ils

¹⁵¹⁴ RIPOLL, F. *Espaces et Stratégies de résistance : répertoires d'action collective dans la France contemporaine, Espaces et sociétés*, 2008/3, n° 134, pp, 83-97

¹⁵¹⁵Analysant les justifications changeantes de la violence, Crettiez souligne que la posture victimaire est une « ressource recherchée par certains acteurs qui tentent de l'utiliser pour masquer leurs propres agissements ou obtenir une reconnaissance qui leur échappe » CRETTIEZ, X. *Les Formes de la violence*, Paris, la Découverte, 2008 p, 106

¹⁵¹⁶CRETTIEZ, X. *Les Formes de la violence*, ibidem, p, 57

sont plutôt un moment festif qui n'ampute pas sur la détermination et la concentration des présumés coupables. Ces discours en sont une preuve :

- José Bové : « disons que ça va être le lancement là d'une semaine de procès. Le Jeudi 08 il y aura des débats, il y aura aussi pas mal de fanfares dans les rues. **On va essayer de faire quelque chose de sympathique. Parce que ce n'est pas simplement question d'être devant le tribunal et de défendre notre cause, l'important aussi, c'est que les gens participent. Donc il y aura à la fois des débats dans plein de salles, et puis il y aura aussi dans la rue la fête. Ça va être très sympa. Il y aura surtout plein d'orchestre, plein de fanfares. Toutes les fanfares de Montpellier se sont donné rendez-vous dans la rue, ça va être donc un moment assez sympa**¹⁵¹⁷. »

- Voix off : « avec José Bové, **les procès ont toujours un petit côté festif et ses supporters ont dû être évacués par les forces publiques**¹⁵¹⁸ ».

- **Voix off** : « on connaissait la Gay pride, voici la bové-pride. Oublié l'austérité du Tribunal, cet après-midi, tout le monde s'amuse. 15.000 personnes dans les rues de Montpellier, toutes ravies d'exprimer leur soutien à José Bové et à sa cause (...) une chose est sûre, si José Bové fini en prison, ses émules eux occuperont la rue.¹⁵¹⁹ ».

- **Voix off** : « désormais chaque procès de syndicalistes de la confédération paysanne est l'occasion de forums de l'humanité et prête à des rassemblements festifs.¹⁵²⁰ »

- Béatrice Schoenberg, présentatrice JT : « **ambiance de carnaval à Montpellier** pour les amis de José Bové qui ont défilé dans la ville. José Bové qui comparait pour la destruction de Mac Donald de Millau. Six mois de prison dont Trois mois de prison ont été requis. José sera en direct dans cette édition.¹⁵²¹ »

- Voix off : « symboliquement **il a enfilé la tenue des demoiselles**. Celle des paysans ariégeois qui se révoltaient 200 ans avant lui contre la pression de l'Etat. Une façon de montrer que le combat continue. Que les 45 jours de prison pour le démontage du Mc Donald de Millau n'ont pas entamé la détermination de José Bové¹⁵²² »

Ces différentes festivités ont pour finalité de faire des procès non plus l'occasion de juger les faucheurs, mais celle de faire le procès des OGM. Ce renversement n'est possible qu'en **faisant des procès une tribune pour présenter la cause et la bataille menées contre les OGM.**

- Voix off : « **José Bové a réussi faire de ce procès le procès des OGM**. Long débat qui oppose les partisans du progrès avec des militants qui ont fait de la lutte contre les OGM un enjeu de santé publique¹⁵²³. »

- Voix off : « Ils sont allés au tribunal en manifestants. Les faucheurs volontaires et leur comité de soutien sont arrivés à pieds au tribunal correctionnel de Marmande pour y être jugés après la destruction d'un champ de maïs OGM en 2006. **Deux après les faits, la culture de ce maïs était interdite en France, une décision sur laquelle José Bové et les autres faucheurs vont s'appuyer pour plaider la relaxe.**¹⁵²⁴ »

- Un faucheur : « **C'est avant tout le procès des OGM**. Nous sommes nous accusés, mais nous on accuse les OGM. Donc on tient à faire de cet événement le procès des OGM¹⁵²⁵ »

- Marie Noel, agricultrice dont le mari est condamné pour fauchage : « Pour Dominique, ça a tout de suite été, je l'ai senti un peu comme une violence quoi, parce que c'était vraiment nominatif. **Après il s'est senti dans une obligation de dire c'est une opportunité (ce procès) par rapport à tous les gens qui ont coupé, à tous les gens qui sont contre les OGM, c'est une opportunité d'arriver à dire en fait la portée de ce que tout le monde avait envie de dire quoi ! Puisque le débat (sur les essais en champ) n'a jamais eu lieu, c'était la seule façon de dire nous on n'est pas d'accord, on veut qu'il y ait un débat quoi !**¹⁵²⁶ »

¹⁵¹⁷ *Nulle part ailleurs*, Canal+ du 05/02/2001

¹⁵¹⁸ JT TF1 du 20/12/2001

¹⁵¹⁹ JT France 2 du 16/02/2001

¹⁵²⁰ JT TF1 du 05/09/2000

¹⁵²¹ JT France 2 du 16/02/2001

¹⁵²² JT (13h) France 3 du 17/09/2002

¹⁵²³ JT TF1 du 08/02/2001

¹⁵²⁴ JT (20h) TF1 du 11/10/2010

¹⁵²⁵ JT (13h), France2 du 11/10/2010

¹⁵²⁶ *Arte Reportage, Le Procès du faucheur*, Arte du 20/06/2002

On voit bien dans ces énoncés que c'est la symbolique de la justice qui est utilisée à des fins militantes. En 2007, des faucheurs volontaires ont dans ce sens organisés un **procès factice** à Toulouse. Ils se sont auto-jugés devant le capitole parce que le vrai procès qui les concernait avait été reporté à cause du Grenelle de l'environnement. Raison pour eux d'y voir un procès politique. Ils ont investi un champ transgénique qu'ils ont décidé de ne pas faucher, mais de mettre en garde à vue en jouant eux-mêmes les gendarmes.¹⁵²⁷ Depuis 2013, un tribunal citoyen contre Monsanto est né, faisant de la notion d'*écocide*, crime contre l'écosystème, le principal chef d'accusation contre la multinationale américaine.

Si les procès sont un moment phare de la lutte pour la visibilité publique de la cause des OGM, c'est parce qu'ils décident de la légitimité ou non des différentes actions des protagonistes. Les procès inspirent de part et d'autre un réajustement des conduites, une quête de réponses et de stratégies de contournement lorsque les décisions qu'ils accouchent sont en défaveur d'une des parties. Le cas des procès perdus par les collectifs qui portent le problème dans l'espace public est révélateur ici de la façon dont le conflit met à rude épreuve son agir créatif. Si ces militants assument facilement la prison, ils vivent mal les saisies sur compte d'un montant de 18000 euros, effectué en 2005 par la justice sur le dos de la Confédération paysanne au bénéfice de Monsanto. Se réinventer un modèle d'action efficace pour éviter une asphyxie financière qui affaiblirait gravement la dynamique de la lutte, est ainsi un objectif prioritaire. L'idée étant qu'il faut déjouer les velléités de la justice, Bové lancera ainsi cet appel dans le JT de France 2, en répondant à cette question d'Elise Lucet :

- « Alors José Bové, vous avez entendu le représentant de Monsanto en France, il dit : « on ne lâchera pas ! » Vous non plus vous allez continuer les arrachages de champ. (...) dernière question très brièvement, c'est paradoxal, si aujourd'hui quelqu'un veut faire un don à la confédération paysanne, en fait il donne de l'argent à Monsanto ? ¹⁵²⁸»

Bové : « (...) c'est pour ça que **nous ne demandons pas aux gens de donner de l'argent à la confédération paysanne, mais aux amis de la confédération paysanne pour organiser le soutien**. Ce qui est important aujourd'hui, c'est qu'on se mobilise et qu'on empêche des firmes transnationales de continuer le pillage de notre planète¹⁵²⁹. »

Dans la bataille autour des OGM, ce cri médiatique n'est pas anodin car, pour les collectifs, **les médias rentrent effectivement dans le dispositif de lutte**. Il faut passer par tous les canaux publics qui permettent de réfracter le discours militant au-delà des sphères de résistance officiellement constituées. Cette possibilité qu'offrent les médias est alors suffisamment exploitée.

¹⁵²⁷ JT nuit France2 du 02/10/2007

¹⁵²⁸ JT (13h) France2 du 29/11/2005

¹⁵²⁹ JT (13h) France2 du 29/11/2005

10.1.4- Du bon usage des médias

Au sein des collectifs anti-OGM, le sens de la mise en scène et la conscience du pouvoir de visibilisation des médias pour la cause défendue sont très fortement développés et intimement liés. Pour parvenir à l'effet escompté, ces collectifs savent pertinemment que susciter l'intérêt des médias est la meilleure garantie d'une publicité du problème. Pour ce faire, il faut là aussi que l'action soit détachée du cadre ordinaire. Les fauchages en sont une illustration car ils forcent les médias à s'intéresser à cette forme extraordinaire de résistance collective dont l'agressivité et l'illégalité sont publiquement revendiquées. On voit alors que sur ce point précis, l'intérêt des médias est moins de rendre visible quelque chose qui serait caché, puisque ces actions sont revendiquées et menées pendant la journée, que de montrer à toute la collectivité politique les différents questionnements que pose le problème, parmi lesquels le fonctionnement démocratique de la nation.

Les publics engagés dans la lutte contre les OGM ont **incorporé le fait que les médias pouvaient constituer un instrument politique efficace dans le travail de publicisation du problème**. Cette compréhension du phénomène remonte au saccage du Mc Donald de Millau qui devient un levier de notoriété médiatique pour Bové et lui permet de saisir pleinement la portée militante du dispositif. En effet, dès ce saccage, les médias se l'arrachent. Il comprend en retour qu'il faut savoir se servir d'eux en leur étant un client fidèle, capable de susciter un intérêt croissant auprès des téléspectateurs par la force des messages qu'il défend et le travail symbolique de mise en scène qu'il en fait accompagner. Ce **savoir-faire médiatique est ainsi mis en branle dès que s'ouvrent des opportunités de marquer médiatiquement le coup**. Pour Bové, il faut en effet calculer la présence médiatique et l'inclure dans le schéma de lutte. L'exemple le plus frappant est l'image qui le montre menottes aux mains, mais souriant avec les bras levés. *Libération* en fait sa *Une* du 03/09/1999¹⁵³⁰.



¹⁵³⁰Cette image fait aussi la couverture de son livre *Le Monde n'est pas une marchandise*. Bové y écrit : « **les menottes visualisent bien l'arrestation, la détention. C'est pour cela que j'ai vite compris l'importance que cela aura dehors. Ce n'est pas une photo pris au hasard. On pourrait presque dire que c'est une photo posée, voulue, elle a certainement contribué à amplifier la mobilisation. Elle crie que l'on n'embastille pas un mouvement de protestation légitime.** » BOVE, J. *Le Monde n'est pas une marchandise*, Paris, *La Découverte*, 2000, p, 25

Cette image détachée symbolise tout à la fois : la provocation, le sentiment d'une incarcération injuste envers celui qui apparaît comme le paysan qui se bat pour le petit peuple contre les multinationales de la « malbouffe ». Sur les plateaux respectifs d'*Arrêts sur image* (25/02/2001, France 5) et de *Thé ou Café* (03/04/2011, France 2), Bové affirmera avoir sciemment calculé la présence des médias et considéré la mise en scène devant ceux-ci comme un moyen d'action :

- José Bové : « (...) au moment où je descends pour me ramener en cellule après l'audience, donc pour me faire encore retraverser la ville par des chemins détournés, ces deux photographes apparaissent en bas et donc les gendarmes sont en train de m'amener avec leurs cordons et leurs menottes et donc je décide de lever les points quand je vois les deux journalistes sachant bien qu'il n'y aurait plus d'autres photos qui sortiraient de cette audience. Parce que je sais que ça avait un rôle. Ce que je ne pouvais pas prévoir, c'est que ça allait dépasser le cadre simplement de la manifestation parce que ça allait interférer avec tout le débat qui avait lieu à Perpignan au même moment, où les photographes tenaient leur rencontre sur le débat sur la loi Guigou sur la présomption d'innocence. Ça c'était quelque chose dont je n'ai absolument pas pu comprendre... ce qui fait que la répercussion a eu plusieurs entrées. Cette image a plusieurs entrées. Moi je l'ai vue du point de vue militant, par rapport à l'action, mais je ne pouvais pas savoir qu'en même temps que d'autres débats surviendraient, allaient venir le percuter et amplifier encore le mouvement¹⁵³¹. »

Catherine Ceylac à José Bové : *Mais est-ce que la mise en scène fait partie aussi de votre combat ?*

José Bové : « disons que le fait d'accompagner, d'essayer de faire comprendre au plus grand nombre par les moyens de communication qui existent que ce soit la télévision, la radio, les journaux, pour moi ça a toujours fait partie du combat. C'est quelque chose qui vient de l'héritage gandhien. Gandhi est le premier qui a communiqué par les médias de manière extraordinaire dans ce genre de lutte. Quand il organise la marche du sel, il théâtralise une contestation. Il y a un geste simple, quand il se met à recueillir du sel en désobéissant à la loi, ça fait partie de cette réflexion de l'action non violente. On est à visage découvert et on agit en prenant la population à témoin¹⁵³². »

La réussite de Bové bénéficie de la complicité directe ou indirecte des médias, dont à leur tête se trouvent les médias locaux qui ont grandement relayé la cause. Rédacteur en Chef du *Midi Libre*, Alain Plombat estimera dans le documentaire de France 2 « *Les maitres du monde*, 05/02/2001 » que la réussite d'une cause est très fortement tributaire de sa médiatisation :

- « Parce que nous sommes dans une société médiatique et toute action qui n'est pas relayée par les médias n'existe pas si vous voulez dans l'inconscient collectif. Il est normal que l'homme qui fait cette action dise que si je veux que les autorités politiques ou autres prennent la mesure de mon angoisse, de mon souci, il faut que les médias fasse du tam-tam derrière¹⁵³³ »

Si ce propos est à nuancer, il dénote tout de même de l'état d'esprit des collectifs quant à la considération, de manière assez générale, des médias comme non seulement moyen de lutte idéal, mais aussi et surtout comme partenaire et complice potentiel :

- José Bové : « Quand il y a quelque chose qui se passe, quand il y a un événement **ça fait partie du travail syndical** (de faire appel aux médias) **de travailler avec ceux qui font passer l'information. A partir de ce moment-là, s'il y a une adéquation, si les gens sont prêts à transmettre l'information, c'est positif.** ¹⁵³⁴ »

¹⁵³¹ *Arrêt sur images*, La Cinquième du 25/02/2001

¹⁵³² *Thé ou Café*, France2 du 03/04/2011

¹⁵³³ *Les maitres du monde*, France 2 du 05/02/2001

¹⁵³⁴ *Les maitres du monde*, France 2 du 05/02/2001

- José Bové : « **L'information circule à travers les médias, et que quand on agit, il est important, on ne le fait pas pour soi, c'est aussi pour faire passer des idées, pour faire passer des messages. C'est important de voir comment effectivement ces informations sont reproduites**¹⁵³⁵. »

Cela explique pourquoi à aucun moment, Bové ne pose les médias comme un adversaire potentiel. Bien qu'il critique frontalement la mondialisation dont les médias et les réseaux socio-techniques numériques constituent un des remarquables symboles, il fait de ceux-ci un allié de poids dans la vulgarisation du combat.

Cette conscience du poids politique des médias se réfracte ainsi dans la vision qu'ont aussi d'eux les advenants collectifs, les faucheurs volontaires et le CRIIGEN en particulier. Dans les actions de fauchage, **le mode opératoire des militants intègre les médias aussi bien en amont qu'en aval des opérations**. La décision de faucher est parfois transmise à des médias locaux ou annoncée publiquement dans des médias de grande écoute. Ceux-ci sont publiquement conviés pour couvrir les fauchages. A l'issue des destructions, les militants organisent souvent des conférences de presse pour légitimer leurs actions et expliquer la nécessité pour les pouvoirs publics de prendre en compte leur revendication. Prisées par les militants, **ces conférences de presse sont ainsi l'occasion de disposer simultanément d'une pluralité de tribunes médiatiques pour relayer la cause, d'en tirer profit en espérant toucher un auditoire varié et plus large**. C'est conscient de cet avantage, que Bové, invité à une réunion sur les OGM organisé par le ministère de l'agriculture dans ses locaux, conviera des journalistes à une conférence de presse sans prévenir le Ministre et son personnel¹⁵³⁶.

De l'ordre des coups d'éclats, ces conférences de presse jouent un rôle d'amplificateur du mouvement car, elles lui confèrent une saillie particulière en un temps déterminé et pour des effets politiques plus ou moins évidents. En 2012, l'écho particulièrement fort donné à l'étude de Gilles Eric Séralini sur la toxicité du NK 603, avait bénéficié de la mobilisation par le CRIIGEN d'un important dispositif médiatique. En effet, le CRIIGEN a tout anticipé en accompagnant son étude par une grande conférence de presse, la publication d'un ouvrage et la réalisation du film « *OGM : vers une alerte mondiale !* ». Tout cet arsenal médiatique et militant a été mobilisé de manière simultanée, afin de donner à l'étude un retentissement politique, social et scientifique particulier.

Ainsi, **le bruit médiatique est sciemment visé et orchestré par des adversaires performeurs et fins connaisseurs de l'efficacité du marketing de l'image dans le travail de mise en visibilité de la cause défendue**. Ce rapport aux médias est loin de ressembler à celui

¹⁵³⁵100 minutes pour convaincre, France 2 du 25/09/2003

¹⁵³⁶100 minutes pour convaincre, France 2 du 25/09/2003

très effacé qui caractérise les agriculteurs partisans des OGM qui, non seulement souffrent d'une incapacité de se coaliser et de s'organiser, mais aussi redoutent les risques de s'afficher médiatiquement. Ce boulevard laissé grand ouvert aux antis d'occuper largement la scène médiatique fait apparaître une absence de contrebalancement réel¹⁵³⁷, qui ne fera qu'accroître la position médiatique dominante des adversaires. Position qui suscitera chez certains l'idée que les médias ont construit le problème des OGM en focalisant l'attention sur les faucheurs volontaires.

Si les faucheurs et le CRIIGEN sont les principaux utilisateurs des médias comme une arme de lutte pour la visibilité du problème, c'est parce que ces acteurs trouvent en eux une arène plus facile d'accès que l'arène politique où les décisions sont entérinées. Ils y trouvent aussi le moyen le plus efficace pour se faire entendre et justifier la légitimité de leurs actions.

¹⁵³⁷Les agriculteurs pro-OGM apparaissaient jusqu'à la moitié de la première décennie de l'an 2000 anonymisés dans la carte télévisuelle, de peur que leurs champs transgéniques soient détruits par les faucheurs volontaires.

II- Du répertoire des justifications

Dans la constitution de la cause des OGM, la justification du recours à des moyens d'action illégaux est au cœur des discours militants dans la mesure où, épreuve de force et épreuve de justification sont intrinsèquement liées. Les discours dont fait état le corpus télévisuel montrent un maillage argumentatif dense articulé autour de l'argument de l'intérêt général. Ainsi, les principaux arguments justificatifs mobilisés par les acteurs, qui sont principalement : l'argument de l'état de nécessité, de l'impératif de faire avancer le droit, de l'irréversibilité et de l'inutilité des OGM, convergent tous vers une accréditation de l'argument de l'intérêt général. Cet effet de concaténation des arguments est stimulé par une même causalité, celle de la perception des OGM comme une menace sanitaire et environnementale réelle. Cette partie de l'analyse étudie ces arguments de justification déployés de part et d'autre, et montre leur niveau d'articulation.

10.2.1- La justification par l'argument de l'intérêt général

Parmi les motifs de justification des actions illégales ou conventionnelles, l'argument de l'intérêt général apparaît central dans tout le répertoire. Les actions engagées par les adversaires des OGM sont d'abord motivées par le sentiment de déviance de l'Etat. En effet, outre la non transcription de la directive européenne 2001/18, l'Etat refuse de suivre les premières recommandations faites par l'AFSSA en 2001 dans lesquelles, l'organisme public appelait le gouvernement à un contrôle minutieux des OGM avant toute dissémination. La dénonciation de cette déviance de l'Etat vis-à-vis de son devoir de protection des publics, organise ainsi une riposte fondée sur la proclamation d'un intérêt collectif menacé. En clair, comme le dit Boltanski, les personnages ne se déplacent plus dans un système de grandeur identique car les actions privées sont vécues comme une forme de mise à mal de la collectivité publique.

Pour les adversaires des OGM, l'invocation d'un principe supérieur commun vise donc à restaurer ce système de grandeur qui dicte le vivre-ensemble. C'est ainsi que dès le départ, l'argument de l'intérêt supérieur a été mobilisé par les collectifs pour justifier de la légitimité du combat mené. Ce modèle de justification se distingue par le fait d'opérer dans une puissante montée en généralité où les militants cessent de défendre le cas particulier au profit du général en référant singulièrement au principe ontologique du bien commun et du vivre-ensemble. Les

discours suivants portent cette marque de justification mobilisée par les faucheurs, qui bénéficient de l'appui de certaines personnalités scientifiques et politiques :

- Magalie, faucheuse volontaire : « comme je dis c'est des choses qu'on a en tête et dont on sait que ça va arriver un jour. **Que j'aïlle en prison ou pas, ça ne changera pas la face du monde. Par contre, que j'agisse à mon niveau, ça peut participer à la modifier. C'est ce qui compte** ¹⁵³⁸»
- Arnaud Gossement, Porte-parole France Nature Environnement après confirmation de la suspension du Mon 810 : « c'est une victoire collective. C'est une victoire pour **l'intérêt général**. Il faut se rappeler que dans cette affaire, il n'y a pas de vainqueur ou de perdant. Les agriculteurs dans leur immense majorité sont sceptiques sur les OGM. Et grâce à ce conseil d'Etat, on va éviter des contaminations de parcelles agricoles qui ne sont pas OGM ¹⁵³⁹ »
- Un militant de la confédération paysanne au chef de cabinet du préfet de Vienne Xavier Delarue : « Nous avons ici **un rôle de salut public** Monsieur et vous refusez cette attitude de salut public, cette attitude citoyenne. C'est vraiment dommage, c'est vraiment catastrophique. On va pouvoir cotiser contre le cancer, on va donner 100 francs et eux mettent dix milles francs pour créer le cancer, c'est scandaleux. On est en pleine insécurité alimentaire, on est en pleine aventure agricole alors qu'on nous tient des discours sur l'agriculture raisonnée, sur le développement durable. Ici, c'est l'agriculture insoutenable que vous nous proposez. On ne veut rien casser. On veut juste voir ¹⁵⁴⁰ »
- José Bové : « Aujourd'hui, tout le monde sait qu'il y a des risques de contamination avec les OGM. Eh bien, en fauchant, on a protégé **l'intérêt général** contre un intérêt privé. Ce n'est pas parce qu'on a une propriété privée, qu'on a le droit de polluer à l'intérieur de cette propriété privée si cette pollution va chez l'ensemble des voisins après ¹⁵⁴¹»
- **Albert Jacquard, généticien de renom vient soutenir les faucheurs volontaires** : « je tenais à apporter mon soutien et en même temps montrer que pour moi, ce sont des gens à qui il faut dire merci. Parce qu'étant généticien, je suis conscient de ce qui se passe actuellement pour l'humanité. C'est une véritable révolution, une révolution conceptuelle, une révolution technique. On peut faire des choses que jamais on a pu faire avant. Par conséquent, il faut bien réfléchir avant. ¹⁵⁴² « (...) On est en train de faire le pire. J'aimerais que cet après-midi que quelque chose se passe ici qui nous fasse avancé un peu vers quelque chose que j'appelle **la démocratie de l'éthique**. C'est-à-dire **que le peuple prenne en main la définition de sa morale** ¹⁵⁴³ »
- Ségolène Royal venue témoigner au procès de José Bové avec huit faucheurs volontaires pour le fauchage du champ expérimental de Monsanto dans la Vienne en 2008 : « ces faucheurs par leurs actions qui n'ont porté atteinte nullement à la sécurité des personnes ont alerté l'opinion. Et d'une certaine façon, ils ont rendu un service **d'intérêt général**. ¹⁵⁴⁴»

Opposer l'argument du principe supérieur commun revient à contraindre les promoteurs des OGM à produire un contre-argument équivalent et raisonnablement défendable. Ces derniers, montrent dans leurs discours que les collectifs qui militent contre l'interdiction des OGM n'ont pas le monopole de ce principe supérieur commun. Au contraire, **pour les pro-OGM, ce sont les antis qui refusent d'entrer dans un même système de grandeur où, ce qu'il conviendrait de défendre comme intérêt général, est plutôt la lutte contre le risque d'une famine mondiale, les risques écologiques, environnementaux et sanitaires liés de l'épandage abusif des pesticides sur les plantes dites conventionnelles** ¹⁵⁴⁵. Observons ces discours :

¹⁵³⁸ *Enquête Exclusive, Les Jusqu'au boutistes de la lutte écolo*, M6 du 25/11/2007

¹⁵³⁹ JT (20h) TF1 du 19/03/2008

¹⁵⁴⁰ *Le Petit théâtre des OGM* du 14/01/2002, France 5

¹⁵⁴¹ JT (20h) TF1 du 11/10/2010

¹⁵⁴² *Arte Reportage, Le Procès du faucheur*, Arte du 20/06/2002

¹⁵⁴³ *Arte Reportage, Le Procès du faucheur*, Arte du 20/06/2002

¹⁵⁴⁴ JT (20h) France2 du 14/06/2011

- Garry Barton, chercheur Monsanto : « **La population mondiale augmente. Il nous faut donc produire plus de nourritures. Or la surface de terre cultivée n'augmente pas. Bien au contraire. Les villes, les autoroutes, les voies de chemin de fer prennent leur place. Il nous faut donc cultiver proprement. Produire plus tout en préservant ce qui reste pour les siècles à venir**¹⁵⁴⁶ »

- **Greg Wandrey, responsable Marketing Pioneer** : « Nous venons juste d'atteindre les 6 milliards d'habitants sur la planète. Dans cinquante ans, la population aura doublé. Pour aider à la nourrir, on devra utiliser les biotechnologies. Nous n'aurons pas plus de terres, pas plus de surfaces pour cultiver. Donc on doit utiliser la production par hectares sur les terres disponibles en ce moment. **La seule façon de nourrir cette population qui aura doublé, c'est d'utiliser les biotechnologies pour augmenter la production non seulement aux Etats-unis, mais aussi dans le monde entier.**¹⁵⁴⁷ »

- Claude Menara, agriculteur d'OGM : « On sait que tôt ou tard, dans un avenir proche, nous les aurons (les OGM). De toute façon, **c'est incontournable. Et pour relever le défi, en 2050 où on va avoir 9 milliards de bouches à nourrir, effectivement il faut qu'on soit encore plus productif**¹⁵⁴⁸ »

- Michel Masson, Agriculteur d'OGM : « C'est une nouvelle technologie qui va nous permettre de produire des maïs dans des **conditions optimales avec moins d'engrais, moins de pesticides et probablement à terme avec une économie substantielle d'eau, puisque le maïs est quand même très consommateur d'eau**¹⁵⁴⁹ »

- Pascal Metge, agriculteur d'OGM : « Pourquoi les OGM ? Parce que **ça nous permet de ne pas utiliser d'insecticides, voilà bon. Moi je considère que, à part ça, ce que je fais à la limite, je fais un acte écologique. Je milite pour qu'on n'utilise pas d'insecticides quoi !**¹⁵⁵⁰ ».

Si ce contre-cadrage discursif révèle **un déni du problème**¹⁵⁵¹ et montre tout le fossé qui sépare des protagonistes irréconciliables, il met en évidence surtout le fait que **la définition de l'intérêt commun n'est plus la même chez eux**. Tous réfèrent en effet à un bien commun réel, mais qui ne peut être argument valide que si l'objet du scandale livre des secrets admis ultérieurement par tous comme évidents.

Or, en l'absence d'études approfondies sur les effets toxiques des OGM, les arguments conflictuels reposant sur l'intérêt général sont de part et d'autre contestés. Une des conséquences de ces divergences de vue est, par-delà le fait d'installer le problème dans une impasse durable, de susciter des discours qui mettent en doute la sincérité des motivations qui président à l'engagement dans la controverse de l'adversaire ou de l'interlocuteur. On voit ainsi émerger des discours de soupçons qui laissent entendre qu'au sein de la controverse, l'interlocuteur ne s'engage pas dans l'horizon du bien commun et du vivre-ensemble, mais plutôt dans celui qui consiste à nourrir médiatiquement une notoriété personnelle. Attestant là aussi d'une forme

¹⁵⁴⁶ *Envoyé Spécial, L'Or vert*, France 2 du 16/09/1999

¹⁵⁴⁷ *Capital, Peut-on échapper aux OGM ?* M6 du 06/02/2000

¹⁵⁴⁸ JT (13h), France2 du 11/10/2010

¹⁵⁴⁹ JT TF1 du 21/06/1998

¹⁵⁵⁰ (JT (19/20) France3 du 01/008/2006

¹⁵⁵¹ Benford et Hunt distingue quatre procédés de contre-cadrage des revendications d'un mouvement, qui sont : le déni du problème (*problem denial*), la contre-attribution, le contre-pronostic et les attaques visant à discréditer les qualités du mouvement ou de ses membres. La réponse à ces contre-cadrages s'élabore à travers cinq procédés selon ces auteurs : l'ignorance (*ignoring*), la modalisation (*keying*), l'endossement (*embracing*), la démarcation (*distancing*), la riposte à la calomnie ou à la diffamation (*counter-malining*). Voir BENFORD, R. HUNT, S. *Cadrages et conflit*, in CEFAL, D. *Les Cadres de l'action collective*, (in) CEFAL, D. TROM, D. *Les Formes de l'action collective*, Paris, éditions EHESS, Collection : *Raisons pratiques*, 2001, p, 166

d'affectation des acteurs par les discours qu'ils s'échangent, cet aspect de la controverse des OGM sera étudié dans le chapitre suivant.

Brandis par les partisans comme solution contre la famine mondiale et la dégradation des écosystèmes d'une part, comme privatisation du vivant et atteinte à l'environnement d'autre part, les OGM font que l'argument de l'intérêt général est un lieu commun diversement envisagé par les protagonistes. A ces deux risques régulièrement mis en avant par les partisans, s'ajoutent chez les mêmes, la mobilisation de l'argument de la violation de la propriété privée dans le cas des fauchages¹⁵⁵² et celui du risque de déclassement et de dépendance de la France en cas d'abandon des OGM. Ces éléments de l'argumentaire des partisans associent au principe supérieur commun, le droit à la protection des biens privés conféré à chaque citoyen par la collectivité politique. De même qu'ils l'associent au droit absolu à la souveraineté alimentaire et technologique permanente de la collectivité à l'égard des nations tierces. On comprend dès lors, que cet intérêt général revendiqué par chaque camp ne peut être le fruit d'une décision politique unilatérale, il ne peut être que le résultat d'une négociation continue entre les différents acteurs engagés sur le dossier. **Cette performance collective et cette coproduction des cadres de l'intérêt supérieur commun, contraignent nécessairement les publics opposés aux OGM à exceller** pour produire d'autres justifications redevables de leur appréhension de l'intérêt général.

10-2-2- L'argument de l'état de nécessité

Dans les discours de justification, l'argument de l'état de nécessité est spécifiquement porté par le collectif des faucheurs volontaires. Son invocation est au croisement de plusieurs faits : constat de la présence d'un risque réel de dissémination, défaillance des mécanismes délégataires des publics, absence d'écoute, de consultation et de débat, épuisement des moyens d'action légaux, etc. Les actions de fauchage sont ainsi justifiées par l'existence d'un état général de nécessité qui contraint les acteurs à s'affranchir momentanément de la légalité afin d'assurer les équilibres sociaux face à une menace qu'ils jugent grave. L'article 122-7 du code

¹⁵⁵²C'est l'exemple de ce discours de Marie Henriette Gillet, Secrétaire Général FDSEA Gironde, extrait du JT (20h) TF1 du 12/08/2007 : « pour n'importe quel produit, il y a une autorisation de mise en marché. Alors donc l'agriculteur a fait son travail en toute confiance. **Ce à quoi on assiste, c'est surtout des violations des droit de propriété, ce qui pour nous est tout à fait intolérable.**»

pénal qui reconnaît l'état de nécessité, indique que « n'est pas pénalement responsable la personne qui, face à un danger actuel ou imminent qui menace elle-même, autrui ou un bien, accomplit un acte nécessaire à la sauvegarde de la personne ou du bien, sauf s'il y a disproportion entre les moyens employés et la gravité de la menace ». Cette consécration juridique de l'état de nécessité satisfait d'emblée les attentes des faucheurs volontaires dont à leur tête Bové qui déclarera ceci dans l'émission *Ripostes* (France 5 du 08/12/2002) :

- « (...) nous avons été **contraints à agir, c'est ce que nous avons appelé l'état de nécessité parce que face à un risque éminent ou grave, eh bien l'état de nécessité permet aux citoyens français, c'est dans le code pénal, d'agir en dehors de la loi.** C'est quelque chose qui est prévu par l'article 122. Et aujourd'hui, si nous sommes dans ce combat, c'est que nous nous appuyons en même temps sur la convention européenne des droits de l'homme qui prévoit dans son article 8 que chacun a droit à un environnement sain pour lui et sa famille. Donc aujourd'hui quand on connaît les risques liés à la dissémination des OGM, eh bien, nous étions fondés à agir, et je revendique les actions que nous avons menées¹⁵⁵³ »

- Dans *Le Vrai Journal* (Canal+ du 24/11/2002), il invoque la même référence juridique : « Le code pénal prévoit qu'une action même illégale quand elle se fait pour l'intérêt général, pour la protection face à un risque, eh bien même si c'est condamnable pénalement, ça ne doit pas être sanctionné. Aujourd'hui, le code pénal donne une définition légale de la désobéissance civile, je pense que c'est à l'Etat de réfléchir sur la façon dont les débats sont portés dans cette société. C'est pour ça que j'attends qu'il y ait un débat sur les OGM et que le Président de la République mette en place un référendum, est-ce que les français veulent ou non manger des OGM¹⁵⁵⁴. »,

De manière générale, ces discours, comme nous le verrons plus loin, visent l'obtention de nouveaux droits, tel que celle-ci a été possible pour d'autres crises¹⁵⁵⁵. Dans ce mode de justification, les faucheurs volontaires ont souvent mis l'accent sur la contrainte morale engendrée par un ensemble de situations de fait (menace de dissémination des OGM, déviance de l'Etat), face auxquelles ils se sentent investis d'un droit ou d'un devoir d'agir. Comme nous le disions plus haut, l'argument de l'état de nécessité ainsi que les autres arguments de justification, sont redevables de l'argument « transcendantal » de l'intérêt général. En le mobilisant, les adversaires le corrélaient explicitement ou implicitement à ce principe supérieur commun. C'est ce qu'attestent ces exemples :

- François Roux, avocat des faucheurs : « **ils ont agi pour sauvegarder un intérêt supérieur** qui est la protection de l'environnement. Dans le droit français lui-même, il existe cette notion d'état de nécessité qui fait qu'il ne peut pas y avoir de peine lorsqu'on n'a pas agi pour son intérêt personnel, mais pour **défendre l'intérêt supérieur**¹⁵⁵⁶ »

¹⁵⁵³*Ripostes*, France 5 du 08/12/2002

¹⁵⁵⁴*Le Vrai Journal de Canal+* du 24/11/2002

¹⁵⁵⁵José Bové : « aujourd'hui, nous assistons à une criminalisation des mouvements sociaux qu'ils soient syndicaux ou associatifs. C'est un processus de détérioration du droit à la contestation de l'ordre économique qui est en place maintenant depuis plusieurs années. Avant que le droit de grève n'existe, faire grève était illégal. C'était considéré comme une atteinte à la propriété privée. Tant que la semaine de 40 heures n'a pas été acceptée, les gens qui ont milité pour étaient dans l'illégalité. Aujourd'hui, le droit d'avoir une agriculture sans OGM, d'avoir une alimentation sans OGM n'est pas dans le droit. Eh bien demain, **l'interdiction des OGM sera un fait, et nous aurons gagné un nouveau droit.** Aujourd'hui, nous utilisons donc ce moyen parce que nous n'avons aucun autre moyen de droit pour faire avancer le débat. L'illégalité n'est pas une justification en soi. Nous sortons de la légalité quand tous les moyens juridiques ont été avortés ». *On aura tout lu*, France 5 du 30/11/2002

¹⁵⁵⁶JT (20h) France 2 du 23/04/2004

- Voix off : « la cour de cassation n'a pas cédé aux arguments de avocats de José Bové et de la confédération paysanne. **Ils avaient évoqué je cite** : des circonstances exceptionnelles devant un danger d'ampleur encore inconnue, les OGM. Et aussi **l'intérêt supérieur de la protection de la nature**¹⁵⁵⁷. »

- José Bové : « face à un risque qui est connu, celui des OGM est connu notamment par les paysans, c'est-à-dire les disséminations dans les champs des pollens transgéniques, eh bien, il y **avait obligation d'agir pour empêcher ce risque**¹⁵⁵⁸ »

- José Bové : « (...) je pense qu'aujourd'hui nous sommes en **situation d'état de nécessité**, c'est-à-dire que si les firmes veulent repasser à l'action, veulent remettre des essais OGM en pleins champs, eh bien, les citoyens seront obligés de réagir. Déjà au mois de Janvier, des élus, des artistes ont mené des actions pour protester, pour dire nous aussi on va mener ces actions. Ça veut dire aujourd'hui que c'est un combat citoyen qui dépasse le cadre syndical simplement¹⁵⁵⁹. »

- Bruno Rebelle, Directeur Greenpeace France : « je crois qu'il faut comprendre que **si nous sommes contraints** de passer dans le champ de l'illégalité pour dénoncer un certain nombre de choses, c'est bien parce que **les questions que nous posons révèlent des enjeux politiques, économiques, sociaux qui sont tellement lourds** que les débats sont interdits sur ces questions-là. En 1993, Greenpeace a commencé à travailler sur les OGM, commencé à faire parler des scientifiques qui émettaient un certain nombre de doutes, c'était l'omerta totale. Notamment du côté des pouvoirs publics, c'était ça n'intéresse personne. La science, c'est bien, le progrès, c'est bien, il faut avancer. Il faut effectivement que des organisations se mettent en travers du chemin pour faire apparaître les données du problème. Et à ce moment-là quand on a fait exploser d'une certaine façon le débat sur la scène médiatique, sociale puis politique, on arrive à faire en sorte que les politiques, ceux qui devraient théoriquement se saisir du débat dès le premier jour, dès la première heure le fassent ¹⁵⁶⁰»

Dans la mobilisation de l'argument de l'état de nécessité, les acteurs mettent souvent en tension légalité et légitimité des actions qu'ils entreprennent. Certes, ils reconnaissent leur illégalité, mais proclament totalement leur légitimité. C'est au nom de la légitime défense qu'est ainsi justifié le recours à la désobéissance civique sous sa forme agressive. On retrouve-là encore l'imaginaire de *l'agression* qui se fait arrière-plan du discours de dénonciation. On voit cela dans ces discours :

- Corinne Lepage : « (...) sur l'affaire des OGM, ce qu'il (José Bové) a fait, on l'a fait en Angleterre, on l'a fait dans d'autres pays, et les gens ont eu **la légitime défense**. C'est-à-dire qu'ils n'ont pas été condamnés. Très franchement, je veux dire arracher un plant de maïs transgénique, ça vaut 14 mois de prison. Mais à ce moment-là, aller déchirer le bureau du Ministre Dominique Voynet, ça vaut combien ? Aller coller du lisier dans les bureaux de la préfecture ça vaut combien ? Et mettre la main dans le pot de confiture pour parler par une image, je pense à des délits financiers par exemple, ça vaut combien ? Autrement dit, si on est sévère et je suis pour une certaine rigueur, il faut l'être de manière égale pour tous. Et là je trouve que très franchement, c'est pas juste.¹⁵⁶¹ »

- René Ballaguy, Co-fondateur ATTAC : « c'est une action qui est absolument **illégal, mais qui est totalement légitime**. Il est normal, il est demandé aux citoyens de se défendre quand il est attaqué. On ne peut plus faire confiance aux gens qui nuisent à notre vie, qui nuisent à la vie de nos enfants. On ne sait pas du tout ce que vont produire les OGM¹⁵⁶² »

- Josie Riffaud, confédération paysanne : « on ne s'attaque pas aux paysans. **On est dans la légitime défense**. On est dans la neutralisation de parcelles OGM contaminantes. Jamais on est allé fracasser un paysan, ni l'insulter. On est toujours dans le respect des personnes, la non-violence, la désobéissance civique¹⁵⁶³. »

- Jean Beaufort, instituteur, faucheur volontaire « **s'opposer à la loi pour moi c'était pour moi une espèce de tabou, c'était un tabou et là je me rends compte que non. C'est tout à fait légitime dans des situations extrêmes beaucoup plus graves que**

¹⁵⁵⁷ JT Arte du 19/11/2002

¹⁵⁵⁸ JT (7h) France 2 du 19/11/2002

¹⁵⁵⁹ JT France 2 du 26/02/2003

¹⁵⁶⁰ *Ripostes*, France 5 du 08/12/2002

¹⁵⁶¹ *Ripostes*, France 5 du 08/12/2002

¹⁵⁶² JT (20h) France3 du 23/07/2003

¹⁵⁶³ JT (19/20) France3 du 18/08/2007

celles-là. C'est quand même une situation où l'Etat autorise quelque chose qui à mon avis ne devrait pas être autorisé. Et là dans des situations comme ça, je me dis que les citoyens doivent agir même si c'est illégal. Si j'avais à dire ça dans une phrase très courte, c'est illégal, mais c'est légitime¹⁵⁶⁴ »

- José Bové : « ce n'est pas la place des syndicalistes de rentrer dans un prétoire. Je ne suis absolument pas coupable. Nous avons fait notre devoir, rien que notre devoir en menant cette action. C'est une **action légitime** qui avait pour but de **défendre la collectivité face à des intérêts particuliers**¹⁵⁶⁵ »

Si l'état de nécessité dégage juridiquement les acteurs de toute responsabilité pénale, encore faut-il que d'une part, le risque proclamé soit réellement prouvé au-delà des simples convictions idéologiques et personnelles, par des données scientifiques probantes. Que d'autre part, les actions en légitime défense soient proportionnées à la gravité de la menace en face. La mise en tension entre légalité et légitimité oriente le problème vers l'une des institutions qui le prennent en charge à savoir la justice qui doit tracer les limites des frontières poreuses entre légalité et légitimité. C'est ce défi que met en exergue cet extrait du reportage de France 2 :

- **Voix off** : « le centre de recherche réclame 4000 francs de dommages et intérêts. Vous avez détruit dix-huit mois de travaux dit le Juge et José Bové et ses acolytes de répondre : **c'est vrai, notre action n'était pas légale, mais elle était légitime. Au tribunal maintenant d'estimer la nuance et de trancher.** Les accusés encourrent cinq ans de prison ferme. ¹⁵⁶⁶»

Ce défi qui se pose à la justice, et que nous développerons plus loin, illustre la centralité des motifs de justification juridique dans le répertoire. L'enjeu pour les collectifs qui convoquent l'argument de l'état de nécessité est en effet de faire reconnaître juridiquement leurs modes d'actions et permettre *in fine* une refonte structurelle des cadres normatifs et des règles institutionnelles.

10-2-3- L'argument de la nécessité de faire évoluer le droit

En toile de fond de la déclaration d'un état de nécessité, se manifeste l'ambition de reformer l'environnement juridique qui régit la cohabitation entre les différents publics. La justification de la nécessité de cette réforme procède à la fois de la dénonciation d'un ordre et d'une loi illégitimes, inefficaces devant un péril déclaré, et du sentiment que nulle solution n'est à portée de main à part celle qui consiste à « tordre le cou » à la loi pour rendre celle-ci flexible aux besoins de la situation. Cette volonté réformatrice vise à transformer la loi en lui permettant d'accoucher de nouvelles normes sociales conformes au principe de l'intérêt général tel que celui-ci est décrété par les publics politiques. Dans le corpus télévisuel, cet argument est plus

¹⁵⁶⁴Arte Reportage, *Le Procès du faucheur*, Arte du 20/06/2002, Arte

¹⁵⁶⁵JT France 2 du 17/09/2002

¹⁵⁶⁶JT France 2 du 08/02/2001

généralement porté par Bové et son avocat. On peut voir dans les énoncés qui suivent, comment la dénonciation de l'illégitimité de la loi conduit à la justification de l'action comme nécessité de faire avancer le droit en vue d'une transformation de l'ordre social :

- **José Bové** : « je pense que le combat citoyen doit par moment sortir de la légalité **pour avancer les nouveaux droits**. A un moment, il faut renverser les droits existants, **il faut créer du droit**. Notre mouvement, c'est d'abord un mouvement pour créer du droit, pour créer véritablement la possibilité pour les citoyens de pouvoir vivre tous sur cette planète qu'ils soient au Nord ou au Sud ¹⁵⁶⁷»

- Corinne Lepage : « Je crois que la désobéissance civile est tout à fait légitime lorsque **l'ordre et illégitime et la loi est illégitime**. Donc il y a un moment où **la désobéissance civile est légitime**. Elle le sera peut-être si on arrive dans un système où vous avez les élus de France qui ne veulent pas d'OGM et on leur dit on s'en fout, vous êtes élus, mais vous n'avez pas votre mot à dire. Ou vous avez l'essentiel de la population française et européenne qui dire que nous ne voulons pas consommer des OGM, on leur dira on s'en fout, vous en consommerez quand même, là vous allez avoir un problème de légitimité de la loi. ¹⁵⁶⁸ »

- José Bové : « chaque fois que des actions sont menées, **nous essayons de faire avancer du droit**. Et en fait, ce n'est pas l'acte de démontage ou l'acte de fauchage qui est important, c'est le fait que si nous sommes contraints à mener ces actions, c'est parce qu'on n'a pas d'autres choix. C'est que, en fait, par les droits tels qu'ils existent que ce soit le pénal, que ce soit le tribunal administratif, que ce soit le civil, on ne peut pas empêcher les essais d'OGM. Il arrive donc un moment où au nom de l'intérêt collectif nous n'avons pas d'autres choix. Je crois que c'est bien ça, lorsqu'on mène ces actions, l'objectif, c'est de démontrer que nous agissons toujours d'abord à visage découvert, que nous assumons nos responsabilités, même si nous n'acceptons pas d'aller en prison de gaité de cœur, mais j'assume à chaque fois l'acte. Et je ne me cache derrière que ce soit pour agir. J'assume à cause de cela la responsabilité qui est la mienne ¹⁵⁶⁹ »

- Jacques Roux, confédération paysanne : « c'est des actions **qui ont vraiment fait évoluer les choses. Il y a besoin de temps en temps de franchir la ligne blanche pour que la législation évolue**, pour qu'il y ait une prise de conscience ¹⁵⁷⁰ ».

Dans cet argumentaire justificatif, la mobilisation de l'histoire des transformations juridiques va être ainsi une manière de faire reconnaître la justesse du combat mené, à travers le fait de souligner que les standards sociaux, les acquis sociaux, politiques et juridiques dont la collectivité politique se satisfait de l'avènement, ont été le produit de grands conflits collectifs. La convocation du processus historique de l'autorisation de l'avortement en France est un cas d'exemple :

- José Bové : « **sur le point de la légalité, je pense que c'est quelque chose qui sera important. En 1974, il y a eu une loi très importante qui a été votée avec la ministre Simone Weil. Simone Weil a fait voter une loi pour dire les femmes doivent pouvoir disposer de leur corps comme elles l'entendent. Cette loi a pu être votée parce que 121 femmes ont dit publiquement nous avons désobéi à la loi et nous voulons maintenant être emprisonnées parce que nous avons avorté. Un acte qui était réprimé par la loi puisqu'il faut savoir après la fin de la guerre, une femme a même été guillotinée pour avoir avorté. Eh bien si ces femmes-là n'avaient pas dit nous avons désobéi, et on pourrait prendre d'autres cas, d'autres exemples, eh bien, jamais cette loi n'aurait été votée. Ça veut dire aujourd'hui, malheureusement, quand le cadre légal ne permet pas de faire une avancée en droit, eh bien, les citoyens prennent le risque de désobéir à la loi et d'assumer les conséquences de leurs actes ¹⁵⁷¹. »**

- Maître François Roux, avocat de Bové : « En fait José Bové pratique la désobéissance civile. C'est-à-dire que parfois il estime qu'il faut franchir la ligne de la loi pour faire bouger les choses. Vous savez après tout c'est comme ça qu'on a eu en

¹⁵⁶⁷ JT France 2 du 16/02/2001

¹⁵⁶⁸ *Campus*, France2 du 07/10/2004

¹⁵⁶⁹ *A tort et à raison*, TF1 du 23/09/2002

¹⁵⁷⁰ JT M6 du 23/04/2004

¹⁵⁷¹ *100 minutes pour convaincre*, France 2 du 25/09/2003

France la loi sur l'avortement parce que des gens avaient désobéi à la loi. C'est comme ça que s'est créé tout le droit du travail en France. Ce n'est pas quelque chose d'excessivement révolutionnaire¹⁵⁷². »

En soutenant l'idée que ce sont certaines transgressions sociales qui ont fait avancer la collectivité politique, **les faucheurs volontaires s'inscrivent dans la logique et la catégorie des nouveaux mouvements sociaux (NMS) dont Touraine soulignait les trois principes fondamentaux qui sont l'affirmation d'une identité, l'opposition à un adversaire et l'élaboration d'un projet social alternatif¹⁵⁷³**. De fait, ce mouvement a des ressemblances fortes avec le mouvement ouvrier qui, observe Touraine, est le seul à respecter son principe de totalité, celui qui consiste à **opposer un contre-projet de société complet qui remet en cause la société tout en s'inscrivant dans la logique culturelle de cette société**.

En effet, la vision prônée par le mouvement des faucheurs volontaires répond clairement à cette logique, car il s'agit bien pour lui de remettre en cause le système de la mondialisation dont les OGM sont un des symboles éclatants, tout en restant dans celui-ci. En clair, il s'agit de négocier les réformes structurelles du système, de corriger ses failles, d'améliorer ses performances et non de le changer radicalement au profit d'un autre. Cela explique pourquoi les faucheurs volontaires situent leur mobilisation non pas dans la perspective d'un renversement du pouvoir politique, d'une insurrection et d'une révolution sociales, mais dans l'horizon d'une réforme politique des institutions. L'idée est ici de refuser une conception marxiste de la révolution, dans la mesure où, avec les traits d'un nouveau mouvement social (NMS), le collectif lutte avec la volonté de ne pas renverser le système en place et de ne pas non plus exercer un quelconque pouvoir politique. Reprenons ici quelques exemples de ces nombreux discours :

- Dans *Ripostes* (France 5 13/01/2002), José Bové dira ainsi : « (...) je me situe aujourd'hui dans les contre-pouvoirs en réseau. C'est-à-dire **qu'on n'est pas là pour se présenter et pouvoir diriger un Etat. Ce n'est pas notre objectif. Notre objectif au contraire de porter des débats de fonds et d'amener les gens à se prendre en charge et de porter les débats là où ils sont concrètement dans la vie quotidienne**. Je crois que le message central aujourd'hui, c'est de dire que chacun peut là où il est, agir concrètement sur le plan individuel, mais aussi dans l'intérêt général. Je crois l'illusion de dire que tout est politique au sens le politique c'est la prise du pouvoir est une des grandes escroqueries du 20^{ème} siècle. Il faut sortir de cette logique qui enferme les citons dans le fait de le fait de ne plus rien faire, et de laisser leur destin entre les mains de quelques personnes. Je crois que c'est un travail pédagogique de réappropriation de sa vie et à partir de là d'être acteur¹⁵⁷⁴. »

- Dans *Le Vrai Journal* (Canal+ 07/09/2003), il répétera ceci : « moi je fais partie de ceux qui pensent, et c'est notre travail, **qu'on peut changer le monde sans prendre le pouvoir. Voilà pour moi ce n'est pas mon boulot (le pouvoir). Ce n'est pas mon fantasme.**¹⁵⁷⁵ »

¹⁵⁷² JT (20) TF1 du 28/03/2007

¹⁵⁷³TOURAINÉ, A. *Production de la société*, Paris, Seuil, 1973

¹⁵⁷⁴*Ripostes*, France 5 du 13/01/2002

¹⁵⁷⁵*Le Vrai Journal*, Canal+ du 07/09/2003

Dans *100 minutes pour convaincre*, lorsqu'au détour d'une réponse, Olivier Mazerolle interrompt Bové et dit : « **vous voulez une révolution, une révolte ?** »

Le militant répondra : « je crois qu'aujourd'hui, il y a un certain nombre de révoltes, tout le monde le sait. **Je crois que plus personne ne pense raisonnablement que la révolution soit un choix.** Je crois que moi-même je l'ai dit de manière très claire, on n'est pas là pour faire un tour sur soi-même, on est là pour avancer. Eh bien avancer aujourd'hui, c'est de dire il faut changer les lois quand elles sont injustes, quand elles sont dommageables aux citoyens¹⁵⁷⁶. »

Plus loin, dans cette même émission, Jeff Wittenberg, journaliste à France 2 insistera :

- « **Monsieur Bové, l'action c'est au pouvoir qu'elle se réalise. Les grandes conquêtes sociales en France, ce sont des gouvernements qui les ont réalisées.** Pourquoi vous, vous n'êtes pas attiré par une carrière politique ? Finalement qu'est-ce qui vous retient aujourd'hui de rentrer de plain-pied maintenant en politique quand certains de vos partisans vous le demandent ?¹⁵⁷⁷ »

A quoi répondra encore Bové :

- « je crois que justement vous avez pris un bon exemple. Des conquêtes sociales ont été gagnées quand des gouvernements ont été au pouvoir et qu'ils avaient dit qu'on allait les mettre en place. **Mais elles ont été gagnées parce que le mouvement social à ce moment-là était fort. Et c'est ce qui s'est par exemple passé au moment du front populaire en 36. Le Front populaire M. Blum n'aurait fait aucun changement de société s'il n'y avait pas eu en même temps des occupations d'usines, c'est-à-dire des syndicats forts**¹⁵⁷⁸. »

Dans l'émission *France Europe Express* (France3 du 14/01/2001), lorsque le journaliste lui pose la question suivante : « **vous allez continuer à contester même s'il y a un espace politique en France ?** », le leader de la Confédération paysanne répliquera :

- « Ce qui est important aujourd'hui, c'est que les gens puissent se réunir, puisse débattre. Notre objectif n'est pas simplement de faire dans ce cadre-là, mais bien sûr de le faire au niveau international. Et c'est pour ça que nous organisons avec l'ensemble de ces mouvements un forum citoyen mondial à Porto Allègre. Aujourd'hui, il y a nécessité de faire travailler ensemble des réseaux, mais il n'y a surtout pas l'idée de créer un quelconque parti politique. Aujourd'hui, il y a des réseaux différents. Ce qui est important, c'est que les gens puissent **se réapproprier le débat, le débat de leur vie quotidienne à partir duquel, les gens peuvent agir concrètement sur leur commune, sur leur lieu de travail. Il faut redonner un sens profond au contre-pouvoir des organisations syndicales et des mouvements** qui a été totalement évacué. Et la France à ce niveau-là est un paradoxe par rapport à beaucoup de pays même européens où le **débat citoyen** est beaucoup plus important, **beaucoup plus transversal** qu'ici où tout se ramène à un enjeu de prise de pouvoir¹⁵⁷⁹. »

On retrouve chez des acteurs partageant la même cause, le même ton, le même discours.

Christophe Aguitton, Président ATTAC dira ceci dans le *C dans l'air* (France 5 du 13/11/2003) :

- « (...) il y a un vrai changement dans les pratiques. **Nous ne sommes pas du tout anti-démocratique**, nous ne remettons pas en cause le vote. Mais par contre il y a des choses qui changent dans la représentation. Cette idée qu'il faut simplement avoir des structures pyramidales, une fois que le vote a été acquis, c'est fait la majorité applique ces idées pour les cinq ans à venir que ce soit au niveau politique ou au niveau des associations, des syndicats ou des partis puisque c'est comme ça que les choses fonctionnaient, ça change. Et aujourd'hui, José Bové est un symbole, je suis tout à fait d'accord avec l'expression, il représente peut-être le mieux en France, et à coup sûr celui qui est de loin le plus populaire, ce mouvement altermondialiste, mais ce n'est pas du tout le patron au sens où c'est lui qui dirigerait...¹⁵⁸⁰ »

¹⁵⁷⁶ *100 minutes pour convaincre*, France 2 du 25/09/2003

¹⁵⁷⁷ *100 minutes pour convaincre*, France 2 du 25/09/2003

¹⁵⁷⁸ *100 minutes pour convaincre*, France 2 du 25/09/2003

¹⁵⁷⁹ *France Europe Express*, France 3 du 14/01/2001

¹⁵⁸⁰ *Qui a peur de José Bové, C dans l'air*, France5 du 13/11/2003

L'ensemble de ces discours montre ainsi que, dans la justification par la nécessité de faire avancer le système juridique et politique, les collectifs, bien qu'agressifs dans leur mode d'action, ne sont pas dans une posture révolutionnaire. Ils sont plutôt dans une « posture réformiste critique ¹⁵⁸¹ », qui consiste à aménager les instances démocratiques en place et non les supplanter. Cependant, cette posture se heurte de plein fouet à la volonté des pouvoirs publics de faire place, de manière négociée, à la culture des OGM dans l'agriculture nationale. Cette volonté est radicalement révoquée par l'argument des adversaires selon lequel la coexistence des cultures est impossible.

10.2.4- Coexistence entre cultures : argument d'irréversibilité du risque OGM et

dissensus autour de principe de précaution

A l'appui de l'argument de l'intérêt général, les adversaires invoquent souvent l'argument de l'irréversibilité du risque OGM. Cet argument est un des plus anciens arguments brandis par les détracteurs des OGM. Cela en raison du fait qu'il est intimement lié au principe de précaution institué par la loi Barnier de 1995. Ainsi, le corpus télévisuel fait état de la présence, dès la moitié des années 90, d'arguments opposés, fondés essentiellement sur le risque irréversible du relâchement de gènes modifiés dans la nature. Ces discours en sont une preuve :

- Dans le JT de Canal+ du 27/11/1997 : Etienne Vernet, Association pour la défense de l'environnement Ecoropa : « Nous pensons que les évaluations et les contrôles de cette plante ont été mal effectués, pas assez rigoureuses, que les résistances vont se développer chez les insectes prédateurs de cette plante. **Il y a un caractère irréversible qui nous alarme** une fois que les gènes de cette plante auront été relâchés dans l'environnement, **on ne pourra plus les rattraper** et on risque très rapidement l'effet inverse que celui escompté au départ ¹⁵⁸² ».

- Dans *C'est à suivre*, (France 3 du 24/02/1997) : Jacques Testart, biologiste : « C'est bien que je sois là avec Axel Khan parce qu'on diverge sur les plantes génétiquement modifiées et on diverge sur la procréation assistée. Axel Khan défend la dissémination des plantes génétiquement modifiées, moi je trouve que c'est très dangereux parce qu'on **crée de l'irréversible** parce qu'on ne sait pas ce qu'on fait. Mais je veux dire aussi parce que personne ne l'a demandé. Aucun citoyen n'a demandé s'il vous plaît Monsieur le généticien, faites-nous des plantes transgéniques ¹⁵⁸³ ».

Porté par un ensemble d'acteurs (scientifiques, militants Greenpeace et associations de consommateurs), cet argument est jusqu'au début des années 2000, un indice de

¹⁵⁸¹ CHATEAURAYNAUD, F., BERNARD DE RAYMOND, A., HERMITTE, M. A., TETART, G. *Les OGM : entre régulation économique et critique radicale*, op.cit, p, 140

Ces analyses corroborent celles faites ailleurs par De Raymond et Tétart, qui écrivent que la désobéissance civique telle qu'elle est prônée par les faucheurs volontaires est une « forme de légalisme, son but ultime n'étant pas le renversement des institutions et des lois, mais l'adoption d'une « bonne » loi réellement protectrice de l'intérêt général ». DE RAYMOND, A. B et TETART, G, *Le Mouvement des Faucheurs Volontaires d'OGM. La désobéissance civique comme expérimentation de la citoyenneté*, Journées sociologiques INRA, Décembre 2010, France. 2010. « halshs-00617045 »

¹⁵⁸² JT Canal+ du 27/11/1997

¹⁵⁸³ *C'est à suivre*, France 3 du 24/02/1997

problématisation dans la mesure où, il a consisté à **nommer** un risque potentiel des OGM. L'entrée en controverse des faucheurs est synonyme de réorientation de cet argument de problématisation en argument essentiel de justification. Cette réorientation est rendue possible par deux facteurs principaux : d'une part, le constat de la réalité du risque de dissémination confirmé par les premières études sur la question ainsi que les multiples pollutions accidentelles ou intentionnelles. D'autre part, par l'effet des mêmes contaminations observé dans les pays producteurs d'OGM dont les agriculteurs bio payent le lourd tribut.

Comme le montre Chateauraynaud, « l'émergence d'un argument fait l'objet d'un travail cognitif et politique visant à associer durablement trois types de contraintes : la série des cadres ou des contextes dans lesquels l'argument est présentable, les entités ou les objets qu'il affecte ; le type d'ouverture d'avenir ou plus prosaïquement de changement qu'annonce l'argumentation mobilisée ¹⁵⁸⁴ ». Ces conditions de félicité sont capitales pour qu'un argument soit porteur de sens, et puisse conférer à la lutte engagée par les collectifs une véritable portée politique.

Ainsi, c'est sur la base, entre autres, de l'observation des dégâts causés aux agriculteurs biologiques d'Espagne, du Canada et des Etats-Unis, que les collectifs durcissent le ton en mobilisant l'argument d'irréversibilité comme justification de leurs actions de fauchage. C'est avec le rapport Chevassus, Directeur de l'INRA, publié en Septembre 2001 et préconisant la cohabitation entre cultures OGM et cultures conventionnelles en France, et la décision de l'union européenne en 2003 de suspendre le moratoire en autorisant la culture du maïs BT 11, que l'argument d'irréversibilité se stabilise et devient véritablement motif de justification. La question de la coexistence des cultures se pose alors de manière aigue dès le mois de Mai 2003. Le débat qu'elle suscite amène les positions à se radicaliser pendant tout le conflit, faisant du risque irrévocable des contaminations le point de divergence insoluble entre les acteurs. Ces postures sont perceptibles dans les énoncés suivants à travers l'usage du champ lexical de l'impossible et de l'irréversible :

- Juan Felipe Garrasco militant Greenpeace : « ça veut dire que les OGM sont capables de contaminer très loin. le pollen de maïs est capable d'aller à des milliers de mètres. Donc aucune mesure ne serait suffisante, ni technique, ni légale. La coexistence entre OGM et non OGM est **absolument impossible**, et l'Espagne est une preuve de ceci ¹⁵⁸⁵ »

- Nicolas Dutze, Viticulteur, Porte-parole confédération paysanne : « c'est bien parce que le parlement de Bruxelles vient d'autoriser un taux minimal soi-disant de pollution génétique dans les semences. Nous savons nous paysans, et nous sommes rejoints maintenant en cela par plus de 500 chercheurs, nous savons nous paysans que la cohabitation entre deux types de culture est **totalemt impossible** ¹⁵⁸⁶ »

¹⁵⁸⁴CHATEAURAYNAUD, F., *La Contrainte argumentative : les formes de l'argumentation entre cadres délibératifs et puissances d'expressions politiques*, Revue européenne de sciences sociales, Tome XLV, 2007, n° 136, pp, 129-148

¹⁵⁸⁵JT Arte du 11/05/2008

¹⁵⁸⁶ JT (20h) France 2 du 23/07/2003

- Marc Millereau, Administrateur France Terre Environnement : « Donc maintenant, ils sont très pressés de passer à une phase d'exploitation, mais il est indispensable de se donner le temps en fait. Et on ne peut pas du tout rebondir sur l'expérience qu'on a des OGM et de leur utilisation de manière confinée, pour en tirer une quelconque expérience dans une deuxième phase qui est une expérimentation en champs et en milieu ouvert. Le jour où on libère un gène en milieu ouvert, **on ne pourra absolument pas obtenir un retour en arrière**. C'est clair que le gène suivra son devenir dans la nature selon des règles qui sont la sélection naturelle et autres. Mais en tous les cas, **il n'y aura aucune possibilité de retour en arrière** »

- Corinne Lepage : « On peut arrêter la commercialisation du jour au lendemain. Tandis que si au niveau de la mise en semence, si des conséquences se sont produites au niveau de l'environnement, **c'est irréversible**. Vous demandez à moi-même, à Madame Le Pen ou Madame Lebranchu de **revenir en arrière s'il y a eu des mutations génétiques, on ne sait pas faire**. Tandis que sur la commercialisation, on n'interdit un produit, ce qui est fait est fait, mais on sait que pour le lendemain, c'est fini ¹⁵⁸⁷ »

En 2002, dans le JT de TF1 du 07/08/2002, elle réitère : « Il y a de la pollution qui se produit. Il y a quelques semences OGM qui se mélangent aux semences non OGM. Il y a aussi probablement des problèmes au niveau du transport. Tout cela fait que progressivement, il y a un peu d'OGM partout. Et que si dans cinq ans ou dix ans on se rend compte qu'il y a un gros problème avec les OGM, aujourd'hui, ce n'est pas prouvé, c'est tout à fait vrai, mais peut-être que dans dix ans nous nous en rendrons compte, **à ce moment-là on ne pourra pas revenir en arrière**.¹⁵⁸⁸ »

- **José Bové** : « si j'ai décidé de participer à ce combat, c'est parce que j'ai pensé que c'était quelque chose de dangereux et que si cette pollution arrivait dans l'ensemble des plantes, **on ne pourrait pas revenir en arrière**. Donc c'est une pollution qui, une fois qu'elle est installée dans la nature, eh bien y est pour des milliers et des milliers d'années¹⁵⁸⁹. »

- Carl Niemann, agriculteur : « Ici on n'est pas dans un laboratoire, on est en pleine nature. On risque gros pas forcément sur ce champ de maïs, mais sur les cultures qui vont suivre le colza, le blé, les pommes de terre. Il faut bien comprendre que tout ça n'est que le début. Et si on commet la moindre erreur, **on aura d'énormes problèmes et on ne pourra plus faire marche arrière**.¹⁵⁹⁰ »

Alors que la décision européenne de faire coexister les cultures semblait apparaître comme un moyen de trouver une solution consensuelle entre les protagonistes, c'est même le seuil toléré de 0.9% d'OGM qui est frontalement contesté au nom de la volonté des adversaires de ne jamais consommer, ou cultiver volontairement ou involontairement (par fait de contamination) des OGM. Pour eux, ce seuil est purement politique et ne prend en compte ni leurs désirs de liberté de cultiver sans OGM, ni les menaces qui pèsent sur les agriculteurs bio et les appellations d'origine contrôlée (AOC). De plus, le risque de contamination n'est jamais pris en charge par les sociétés d'assurance¹⁵⁹¹. Ainsi, **avec l'argument d'irréversibilité, la radicalité du conflit**

¹⁵⁸⁷ *Nimbus, le mensonge des OGM*, France 3 du 06/10/1998

¹⁵⁸⁸ JT TF1 du 07/08/2002

¹⁵⁸⁹ *A toi l'actu*, France 3 du 17/04/2001

¹⁵⁹⁰ JT Arte du 18/05/2004

¹⁵⁹¹ L'argument de l'absence de prise en charge du risque de pollution par les sociétés d'assurance est souvent avancé par les adversaires des OGM pour montrer l'aberration du système dans la mesure où, les multinationales sont dispensées de payer des dommages en cas de dissémination d'OGM dans des champs conventionnels. Seul l'agriculteur qui est jugé coupable en prend la responsabilité. Exemples de ces discours :

- Dans *Ripostes*, France 5 du 08/12/2002, José Bové : « La semaine passée, dans le département de l'Aveyron là où j'habite, **on a interrogé les assureurs et on a reçu une réponse de Groupama qui est le principal assureur des paysans en général. On leur a demandé est-ce que vous allez couvrir le risque lié aux OGM si nos champs sont contaminés. Groupama nous a répondu : comme le risque n'est pas aléatoire, on ne peut pas l'assurer**. C'est-à-dire que le risque est certain, sauf qu'on ne peut pas le quantifier ».
- Dans le JT (19/20) France 3 du 13/07/2010, Corinne Lepage, députée européenne : « **moi le jour où je verrais des entreprises produisant des OGM dire : moi j'assume le risque et je paie s'il y a un problème, peut-être ma position changera**. Aujourd'hui on est en face d'entreprises qui disent que de toute façon, c'est du risque le

atteint son paroxysme et verrouille toute possibilité de trouver une solution consensuelle.

Si cet argument est central dans l'enlisement du conflit, c'est parce qu'il renvoie à l'idée même que se font les acteurs du principe de précaution d'une part. De l'autre, parce qu'il porte en bandoulière l'argument justificatif de la responsabilité générationnelle.

S'agissant du principe de précaution, l'argument d'irréversibilité tel qu'il est brandi par le collectif des faucheurs définit une position qui consiste à soutenir de manière ferme l'idée que devant le risque avéré de dissémination¹⁵⁹², la précaution est d'interdire les OGM, ce, quelles que soient les distances de séparation officiellement décidées par les pouvoirs publics. Cette interdiction frappe seulement les cultures faites en plein champ¹⁵⁹³. Celles expérimentées dans des serres de laboratoires sont vues comme respectant ce principe, dès lors qu'elles ne sont pas destinées à être replantées dans l'environnement naturel, tel que les militants de la Confédération paysanne motiveront leur décision de faucher la serre expérimentale de la CIRAD. De manière schématique, si les partisans voient le principe de précaution, tel qu'il est pratiqué dans le conflit comme un principe d'inaction et d'obstruction du progrès¹⁵⁹⁴, les adversaires le conçoivent plutôt comme une forme d'action devant une incertitude ou un risque évident¹⁵⁹⁵. En 2008, dans sa décision de suspendre le Mon 810, le gouvernement déclarera ainsi prendre des précautions devant les risques incertains du maïs en question.

développement, l'état des connaissances ne permet pas de savoir s'il y a un risque. Eh bien, je suis désolée, je suis députée européenne, je ne suis pas là pour transformer les européens en cobayes »

¹⁵⁹²La vision des détracteurs des OGM sur le principe de précaution a grandement évolué au fil de la controverse. A la fin des années 90, elle insistait sur le fait qu'en cas d'incertitude, ce principe consiste à s'entourer d'une prudence maximale. Dans l'émission *Le Cercle de minuit, Les Peurs alimentaires*, (France 2 du 15/11/1996), Noel Mamère dira par exemple : « (...) C'est-à-dire Il y a une marge d'incertitudes. Et quand il y a une marge d'incertitudes sur ce qui concerne l'alimentation des hommes, **on doit appliquer ce qu'on appelle le principe de précaution.** C'est-à-dire ne rien faire tant qu'on n'est pas sûr » 2. C'est cette même conception qui prévaudra dans les régions ou cantines qui interdisent les OGM à cause de l'incertitude existant. Pour les faucheurs volontaires, c'est la non prise en compte de cette incertitude qui est à l'origine des premiers fauchages d'OGM. Chez les distributeurs, cette prise en compte de l'incertitude se traduit par la mise en place de filières garanties sans OGM.

¹⁵⁹³ On voit bien que lorsque le risque déclaré est avéré, sortant du cadre de l'incertitude, le principe de précaution consiste à interdire. Exemple dans le cas de maïs porteur de gène marqueur à l'antibiotique, Corinne Lepage, Avocate Ecoropa et ancienne ministre, dira : « (...) le conseil d'Etat a lié le fond et la forme. Autrement dit, il a dit la commission du génie biomoléculaire quand elle a donné son avis n'avait pas les éléments qu'il fallait sur la question de la résistance aux antibiotiques. Par conséquent et en application du principe de précaution, eh bien, il ne faut pas que la décision s'applique tant que l'affaire ne sera pas jugée au fond », *Nimbus, Le mensonge des OGM*, France 3 du 06/10/1998

¹⁵⁹⁴Ce discours du Pr. Maurice Taubiana de l'Académie des sciences est représentatif : « le principe de précaution, c'est une prudence qui peut être tellement grande qu'elle peut arriver à arrêter tout fonctionnement et tout progrès. » JT (20h) France2 du 12/05/2004

¹⁵⁹⁵ Les chercheurs favorables aux OGM soutiennent le fait que le principe de précaution est de permettre une distance de 500m entre cultures conventionnelles et cultures OGM. Chose que refusent les adversaires car ils considèrent que le pollen voyage à des distances plus éloignées.

L'invocation de l'argument d'irréversibilité permet aux détracteurs de mettre l'accent sur l'impératif de responsabilité quant à la nécessité de protéger les écosystèmes pour les générations futures. **L'argument de la responsabilité générationnelle** est ainsi solidaire de la justification par l'irréversibilité des effets déclarés. Il apparaît souvent dans les discours des publics politiques l'idée que, devant l'inaction de l'Etat, ils agissent pour sauver l'avenir de la postérité ou du moins, ils s'engagent pour ne pas être redevables des périls environnementaux que pourraient leur imputer les générations à venir. Ce type de discours fait curieusement écho à celui que tenaient certains opposants des manipulations génétiques dans les années 70 aux Etats-Unis. Un exemple semblable nous est donné dans *Question de Temps* (Antenne 2 du 24/09/1979) :

- Dr Ruth Hubbard, Professeur Harvard : « ce qui va arriver ou ce qui risque d'arriver, c'est simplement l'apparition de beaucoup de maladies mystérieuses un peu partout. Probablement des cancers ou d'autres maladies aussi graves **se déclarant d'ici 15 ou 30 ans. Il sera impossible d'en retrouver l'origine. Et peut être en reconsidérant notre époque d'ici 30 ou 40 ans, on dira alors que quelque chose d'étrange est arrivé en 1975 et 1976.** ¹⁵⁹⁶»

Dans le conflit des OGM, le discours selon lequel une génération ne peut assujettir ses lois aux générations futures constitue l'arrière-plan des énoncés de justification suivants :

Lors du tout premier fauchage d'OGM intervenu en Juin 1997 :

- Un faucheur : « **Voilà ! c'est une bonne action** ». Le Journaliste : Pourquoi ? Le Faucheur : « **Pour l'avenir** ¹⁵⁹⁷»
- Corinne Lepage : « C'est vrai qu'il ne faut pas diaboliser la chose, mais il y a des vraies questions de fond. (...) si comme je le disais tout à l'heure les antibiotiques se sont développés dans l'environnement de manière importante, par l'eau, par toute une série de produits ; **on sait qu'on a des maladies infectieuses qui se développent de manière tout à fait importante, est-ce qu'on pourra revenir en arrière. Je crois que le problème de la réversibilité, c'est-à-dire de la responsabilité d'une génération à une autre est essentielle** ¹⁵⁹⁸ »
- Guy Germain : « **on est responsables d'avoir voulu léguer une planète propre à nos enfants. Voilà ce dont on est responsable. Donc aujourd'hui, c'est un procès à l'envers. C'est les empoisonneurs qui nous traînent devant la justice** ¹⁵⁹⁹. »
- José Bové : « Nous ne sommes pas des délinquants de droit commun. **Nous revendiquons des droits qui sont ceux de l'humanité, le droit d'existence des générations futures.** ¹⁶⁰⁰ »
- Valéry Mougel, faucheur volontaire : « j'ai fauché pour plusieurs raisons. **Parce que déjà je suis un citoyen responsable. Responsable de l'éducation de mon enfant comme vous l'avez cité tout à l'heure. Et responsable de lui laisser une planète en état.** Et aussi par nécessité. **Nécessité comme je viens de le dire, de lui laisser une planète en état** ¹⁶⁰¹»
- Réaction du Président de la haute autorité des OGM après la décision de son conseil d'interdire le Mon 810 : Jean François Le Grand : « **si l'utilisation de plantes génétiquement modifiées venait à avoir un impact négatif sur la biodiversité, on**

¹⁵⁹⁶*Question de temps, Antenne 2 du 24/09/1979*

¹⁵⁹⁷JT France 2 du 07/06/1997

¹⁵⁹⁸*Polémiques, France 2 du 30/11/1997*

¹⁵⁹⁹ JT TF1 du 23/04/2004

¹⁶⁰⁰ JT (07h) France2 du 08/04/2008

¹⁶⁰¹*Etats généraux, OGM : danger ou progrès, France5 du 27/02/2006*

détruirait, on fragiliserait cette assurance vie, cette capacité de la planète à réagir et à s'adapter aux stimuli qui se feront connaître¹⁶⁰²»

- Arlette Arouch, Fédération Nature et Progrès : « les scientifiques aujourd'hui sont en train de nous imposer leur loi pour maintenir leur emploi quelque part **sans tenir compte des générations futures** et des desideratas de l'ensemble des citoyens¹⁶⁰³»

- Renate Kunaste, ministre allemande à la consommation : « (...) si on commence à introduire des OGM dans ces cinq produits dominants (pomme de terre, maïs, soja, blé, etc.) par rapport à toutes les variétés de fruits et de légumes, je crains qu'à **l'avenir les jeunes ou les générations montantes nous disent : vous avez sacrifié la biodiversité, vous avez bradé notre patrimoine. Un patrimoine dont nous ne connaissons pas encore tous les éléments**¹⁶⁰⁴ »

De fait, brandir l'argument d'irréversibilité et celui de la responsabilité générationnelle revient à souligner indirectement l'inutilité des OGM et celle de prendre les risques qui leur sont associés.

10-2-5- L'argument de l'inutilité sociale des OGM

A l'instar de l'argument d'irréversibilité, celui de l'inutilité des OGM est un argument de justification ancien qui apparaît dès la seconde moitié des années 90 et le début des années 2000 où il est majoritairement porté par les associations de consommateurs. Comme l'indique ce discours de Marie José Nicoli Directrice d'UFC Que Choisir extrait du JT de TF1 du 26/06/1998 :

- « On fait un exercice intellectuel aujourd'hui très difficile nous consommateurs. Parce que le fric ce n'est pas nous qui le ramassons, au contraire on paie. Mais en plus de ça, **ça n'a aucun intérêt pour le consommateur. On n'a pas d'avantages**¹⁶⁰⁵ »

Dès le début des années 2000, ce discours entre résonance avec d'autres portés à la fois par 60 millions de consommateurs, des associations écologiques, la confédération paysanne, ou de simples consommateurs, qui font de l'inutilité des OGM un argument qui justifie leur hostilité à leur égard. On voit cela dans ces exemples :

- Marie Jeanne Husset, 60 millions de consommateurs : « (...) il faut reconnaître quand même que pour l'instant **les OGM n'ont aucun intérêt pour les consommateurs**. C'est d'ailleurs pour ça qu'ils n'en veulent pas. C'est parce qu'ils n'en veulent pas que les paysans n'en cultivent plus pas du tout en France et que les distributeurs, les fabricants essaient de les éviter dans leur production¹⁶⁰⁶»

- Hervé Le Meur, association « OGM danger » : « les consommateurs n'ont rien demandé, ils en ont pas envie. **Ils n'y ont aucun intérêt et pourtant on leur impose**. Donc c'est vrai que ça fini par les énerver, parce qu'ils voient bien du coup qu'ils ne sont plus maitres de leur destin¹⁶⁰⁷. »

¹⁶⁰² JT (12/13) France3 du 10/01/2008

¹⁶⁰³ JT France 3 du 22/08/2001

¹⁶⁰⁴ *Le Forum des européens*, Arte du 14/05/2005

¹⁶⁰⁵ JT TF1 du 26/06/1998

¹⁶⁰⁶ *L'Hebdo du médiateur*, France 2 du 26/01/2002

¹⁶⁰⁷ JT TF1 01/04/2000

- José Bové : « Les OGM aujourd’hui sont un bricolage technologique. Les scientifiques s’accordent pour nous dire qu’ils ne connaissent qu’1% du fonctionnement des gènes. Donc aujourd’hui utiliser ce mode de sélection des semences **n’a aucun intérêt agronomique, le seul intérêt, c’est un intérêt de quelques multinationales** qui essaient de les mettre en vente¹⁶⁰⁸. »
- Jorgo Riss, chef Greenpeace Bruxelles à propos de la pomme de terre transgénique : « **nous n’avons pas besoin de cette pomme de terre**. Alors pourquoi prendre ce risque ? Pourquoi la commission européenne met-elle en danger la santé des consommateurs ? **Qui en profite ? BASF, c’est tout**. Le fait que le président de la commission européenne cautionne cela est très inquiétant.¹⁶⁰⁹»
- Un client dans un supermarché : « **les OGM sont une invention purement commerciale destinée à capter des marchés et non pas chercher de nourrir mieux l’humanité ou l’homme**¹⁶¹⁰. »
- Yves Cochet, député vert : « je pense que **les OGM ne sont pas utiles pour l’alimentation**, et qu’en ce qui concerne les OGM médicamenteux, eh bien, les essais et la recherche et également la production en laboratoire et en milieux confiné est tout à fait suffisante pour faire de l’insuline par exemple¹⁶¹¹. »

Certains discours médiatiques vont aussi dans ce sens, comme en atteste cet extrait du JT de France 3 du 14/04/2005 :

- Voix off : « les OGM actuels facilitent la vie de l’agriculteur **mais n’apporte pas de bénéfices au consommateur. Il y a quelques années, une sauce tomate génétiquement modifié est apparu dans les supermarchés anglais avant d’être retirée faut de succès. L’arrivée du maïs transgénique dans notre alimentation peut-elle ouvrir la boîte de pandores. De nouvelles demandes de mise sur le marché ne devraient pas tarder. Soja, colza, pomme de terre ou betterave, il y en a pour tous les goûts**¹⁶¹². »

L’intérêt de ce procédé de justification réside dans le fait qu’il pose d’emblée la question des fondements sociaux des biotechnologies agricoles. Par cet argument, les collectifs insistent sur le fait qu’il n’existe pas d’attente particulière pour le consommateur au sujet des OGM. L’argument de la solution contre la famine est ainsi balayé d’un revers de la main par celui d’une mauvaise redistribution des surproductions agricoles des pays du nord. **De cette manière, les adversaires des OGM contre-cadrent le discours déproblématisant des partisans, en usant du procédé de la contre-attribution¹⁶¹³ qui consiste à reconnaître l’existence d’un problème, ici la famine des pays du sud, mais moyennant une dispute au sujet de ses causes.**

Chez les adversaires des OGM, l’absence d’intérêt pour le consommateur final est évidente dans la mesure où, ces aliments ne lui apportent aucun bénéfice supplémentaire tant en termes de prix qu’en termes de qualité nutritive. Cette dernière n’a jamais été prouvée. Au contraire, scandent-ils, s’il y a un intérêt, il n’est que purement commercial, profitable aux multinationales, bien que quelques agriculteurs favorables aux OGM disent en tirer profit. Cet argumentaire indique ainsi

¹⁶⁰⁸ JT France du 13/12/2000

¹⁶⁰⁹ JT Arte du 16/03/2010

¹⁶¹⁰ JT France 3 du 07/08/2003

¹⁶¹¹ JT (12/14) France3 du 14/04/2005

¹⁶¹² JT (20h) France2 du 24/07/2004

¹⁶¹³ BENFORD, R. HUNT, S. *Cadragés et conflit*, op.cit, p, 170

que les adversaires des OGM dénoncent le fait que ceux qui y sont favorables s'inscrivent volontairement dans un système de grandeur autre, en l'occurrence, la grandeur marchande¹⁶¹⁴.

Envisager les OGM comme singulièrement inopportuns pour les consommateurs, revient ainsi à exprimer le sentiment que la science est, sur la question précise des OGM, en décalage net avec les attentes de la société. Ce discours du journaliste et critique gastronomique Périco Legasse sur le plateau de *C dans l'air* du 16/08/2010 en résume toute la conception :

- « Les OGM, c'est formidable. C'est une des plus grandes découvertes scientifiques de l'humanité. Jamais l'intelligence humaine n'est allée au-delà de sa capacité justement à créer. **Le seul problème, c'est que nous n'en avons absolument pas besoin et il n'en faut surtout pas.** ¹⁶¹⁵».

En clair, dira Dominique Huet, agricultrice et présidente de « Porcs fermiers de la Sarthe », dans le JT de TF1 du 13/03/2010, l'inutilité des OGM vient du fait qu'ils désarticulent notre expérience de l'alimentation sans jamais y apporter un bénéfice vital :

- « On élève nos animaux dans la pure tradition sarthoise. **Ils vont dehors, et le consommateur attend de nous qu'on ne mette pas d'OGM dans l'alimentation parce qu'autrefois, il n'y avait pas d'OGM dans la nature.** Et donc aujourd'hui, de pouvoir le faire savoir au consommateur, c'est une grande victoire¹⁶¹⁶ »

L'argument d'inutilité est conforté en Août 2000 par la publication d'un sondage selon lequel 75% des français sont opposés aux OGM. Ce sondage va devenir pendant toute la carrière étudiée, la stratégie discursive imparable des anti-OGM pour étayer leur justification de l'inutilité sociale des OGM et, par ricochet, la justesse des luttes qu'ils mènent pour les interdire. Observons quelques exemples de ces nombreux discours :

- Gérard Onesta, faucheur volontaire, député européen : « toute forme de de résistance à l'invasion des OGM est bonne à prendre. **80% des populations d'Europerefusent de voir la santé de leurs enfants prise en otage par le fric des multinationales du bricolage génétique.** Donc là on a une forme de résistance, une expression de la population qui demande de plus un débat, et qui n'est pas entendu ¹⁶¹⁷»

- Jacques Velghe, Maire de Saint Christophe (Creuse) : « Il faut que ce grand chantier que tout le monde en parle. Puisque je vous rappelle que **70 à 80% de nos concitoyens redoutent et refusent la culture d'OGM**, de voir l'écriture OGM sur les produits alimentaires ça les effraie et ça les inquiète. Ici nous sommes au cœur de notre commune, et nous ne voulons pas d'OGM. Et je le dis clairement, je prendrais toute disposition pour qu'il n'y en ait pas à l'avenir. Le but d'un arrêté, c'est généralement d'anticiper sur un danger potentiel. Et là nous sommes me semble-t-il exactement dans la ligne d'un arrêté appliquant le principe de précaution¹⁶¹⁸. »

- José Bové : « Tous les sondages le montrent **75% des français refusent des OGM.** Donc je pense qu'il y a un véritable courant d'opinion. Je pense que les gens comprennent de plus en plus que dans ce combat, c'est le droit des citoyens qui est en cause parce qu'on a essayé de leur imposer une logique qu'ils ne voulaient pas ¹⁶¹⁹»

¹⁶¹⁴ BOLTANSKI, L., THEVENOT, L. *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991

¹⁶¹⁵ *C dans l'air*, France 5 du 16/08/2010

¹⁶¹⁶ JT (20h) TF1 du 13/03/2012

¹⁶¹⁷ JT Soir 3, France3 du 10/08/04

¹⁶¹⁸ JT (12/14) France3 du 08/05/2004

¹⁶¹⁹ JT Arte du 30/01/2003

La récurrente mobilisation de ce chiffre, pris comme argument d'autorité, est une manière de légitimer la lutte en laissant croire qu'elle est menée au nom d'une opinion publique qui la soutiendrait dans son écrasante majorité. Cette instance transcendantale de référence qu'est l'opinion, est ainsi dépeinte comme flouée par un Etat censé pourtant garantir ses intérêts et répondre à ses attentes. La mobilisation de l'opinion comme figure du témoin participe du travail de dénonciation et de légitimation des infractions, de même que celle qui consiste à s'appuyer sur la désapprobation affichée de certaines personnalités politiques, scientifiques ou morales¹⁶²⁰. C'est ce que montre cet exemple extrait du JT de France 2 du 23/07/2003 :

- Nicolas Dutze, Viticulteur, Porte-parole confédération paysanne : « c'est bien parce que le parlement de Bruxelles vient d'autoriser un taux minimal soi-disant de pollution génétique dans les semences. Nous savons nous paysans, et **nous sommes rejoints maintenant en cela par plus de 500 chercheurs, nous savons nous paysans que la cohabitation entre deux types de culture est totalement impossible** ¹⁶²¹»

La lutte engagée pour la cause des OGM n'est pas irréductible au travail sans doute considérable mené par les militants associatifs. Elle est, comme nous l'avons vu dans certains discours, l'œuvre d'un ensemble d'acteurs divers qui se déplacent dans de multiples arènes publiques. La partie qui suit étudie les modalités de déploiement de la lutte et des acteurs dans ces arènes sociales.

¹⁶²⁰BOLTANSKI, L., op.cit. C'est dans ce sens, écrivent De Raymond et Tétart, que « sous cet angle, on est amené à prendre en compte la variabilité des figures du soutien pour ne pas seulement raisonner en termes d'accord ou de désaccord et envisager des motifs intermédiaires tels que la bienveillance, le consentement implicite, etc. qui permettent à ce mouvement d'éviter d'être l'objet d'une condamnation unanime, et dont la convocation vise à démontrer que les actions des faucheurs remplissent une attente publique. » Dans la bataille des OGM, une des spécificités de la figure du témoin propulsée par le mouvement des Faucheurs Volontaires est, comme le montrent De Raymond et Tétart, est la modification de son statut par rapport à son cadre juridique classique. Ce témoin, écrivent ces auteurs, « n'est plus quelqu'un qui a « vu » ou « entendu », mais un témoin de bonne moralité affirmant le bien-fondé des actions contre les OGM ». DE RAYMOND, A. B et TETART, G, *Le Mouvement des Faucheurs Volontaires d'OGM. La désobéissance civique comme expérimentation de la citoyenneté*, op.cit

¹⁶²¹JT (20h) France 2 du 23/07/2003

III- L'Arène publique de la controverse des OGM

De la même manière que la querelle des OGM oppose une pluralité de publics, elle se déploie sur des scènes publiques multiples. Nos observations montrent qu'on peut dénombrer cinq principales scènes publiques classées en deux grandes catégories : *les scènes publiques institutionnelles*¹⁶²² et *les scènes publiques non institutionnelles* encore appelées *scènes spécifiques*. Les premières sont dites institutionnelles du fait de leur organisation procédurale dans la prise en charge du problème. Elles sont composées des scènes scientifiques, politiques, judiciaires et médiatiques. Les secondes désignent les espaces publics où cette organisation procédurale est inexistante. Il s'agit dans le cas qui nous concerne des espaces publics de la rue, des parcelles transgéniques, des restaurants ou des enseignes de la grande distribution, qui, de manières diverses, sont produits ou investis par les acteurs.

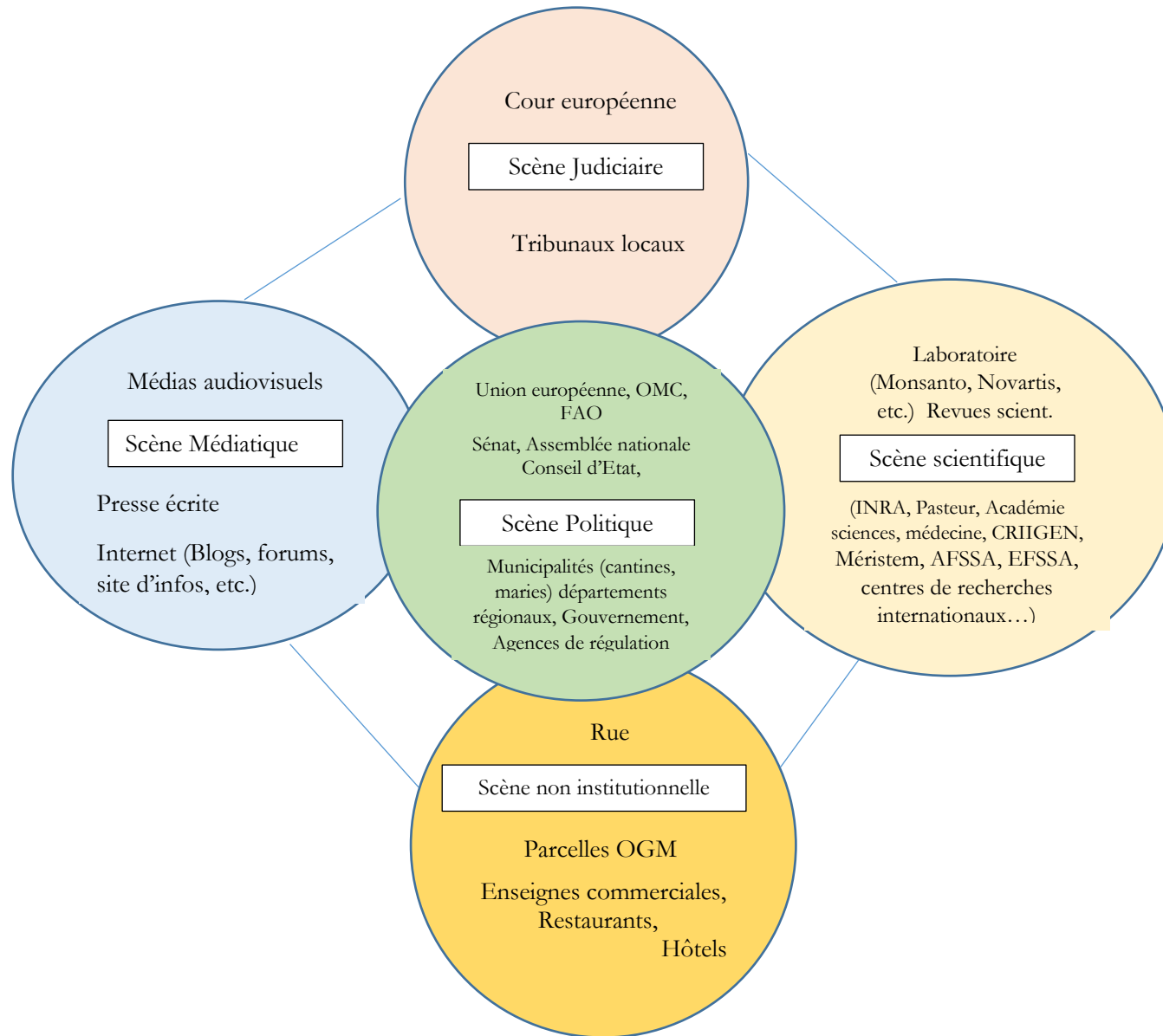
Si chacune des scènes publiques rend visible le problème et l'individue selon sa propre organisation, elles n'existent guère cependant de manière exclusive et figée. Au contraire, elles sont produites par les acteurs et s'incarnent dans des logiques d'interdépendance étroites et constamment renouvelées au gré des épreuves. Tenir compte de ces logiques, c'est éviter d'opposer *scène institutionnelle* et *non institutionnelle* et, comme le dit Offerlé¹⁶²³, c'est penser les deux sur le mode d'un continuum dynamique et d'une reconfiguration permanente, tel que le défend globalement le pragmatisme.

Notre réflexion sur la configuration de l'arène publique des OGM examinera essentiellement le déploiement des luttes sociales dans les scènes scientifiques, politiques, judiciaires et *spécifiques*. La scène publique télévisuelle étant celle qui représente les batailles qui se jouent dans les autres scènes, n'alimente pas de controverse du type des médias en concurrence dont certains seraient favorables et d'autres défavorables à la technique OGM. Le rôle majeur de cette scène est de favoriser une expérience collective du problème en confrontant des points de vue opposés, en participant à la formation des cadres du problème et en menant des enquêtes sur celui-ci. C'est de cette manière que la télévision participe de concert à l'institution du problème. Ce rôle a été largement étudié dans les chapitres précédents.

¹⁶²²Ces distinctions entre arènes institutionnelles et arènes non institutionnelles sont établies par S. HILTGARTNET et C. BOSK dans *The rise and fall of social problems* 1988 et reprises par Neveu dans *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2015, pp, 5-26

¹⁶²³ OFFERLE, M. *Sociologie des groupes d'intérêts*, Paris, Montchrestien, 1998

Avant d'étudier en détails les configurations de l'arène publique des OGM, nous montrons dans la représentation ci-dessous, les principales scènes publiques qui la composent et sur lesquelles se déploie le procès de publicisation.



10-3-1- La scène scientifique : entre conflit d'expertises et militantisme scientifique

Composées de multiples environnements publics, la scène scientifique est l'une des premières scènes à avoir été concernée par la controverse autour des aliments génétiquement modifiés. Dans le chapitre VIII, nous avons montré que les premiers lanceurs d'alerte autour des OGM étaient, outre Greenpeace, des scientifiques comme Jean Marie Pelt, Jean Marc Bourre et Jacques Testart. Dès le milieu des années 90, ces scientifiques opposaient une résistance aux discours scientistes positivistes. Dans l'ensemble, ils réfutaient les arguments optimistes des scientifiques favorables aux OGM comme le directeur de l'INRA Louis Marie Houdebine, ou l'ancien président de la commission du génie biomoléculaire Axel Khan.

Les développements socio-politiques de la controverse ont, au sein de la scène scientifique, favorisé l'émergence d'une pluralité d'espaces de discussions au sein desquels le problème est différemment mis en visibilité. La première conséquence de ce fait est de rendre la quête d'une solution consensuelle encore plus complexe au regard des divergences de vue observables au sein d'une même scène publique scientifique.

Les principales scènes publiques scientifiques représentées par le corpus télévisuel peuvent être classées en quatre catégories principales, qui sont :

- *les laboratoires des firmes productrices d'OGM* (Monsanto, Limagrain, Biogemma, Novartis, etc.) ;
- *les centres de recherche publique* (INA, INRA, Institut Pasteur, Académie de médecine, Académie des sciences, le CIRAD, le CNRS, le centre d'études politiques et constitutionnelles de l'université Paris II) ;
- *les centres de recherche indépendants* (CRIIGEN, Méristem Therapeutics, les centres de recherche d'autres pays comme la Grande Bretagne) ;
- *les Agences sanitaires et scientifiques pour la sécurité des aliments* (HCB, AFSSA, EFSSA).

La saisine de ces différents environnements de la scène scientifique est différente de l'un par rapport à l'autre, de même que les logiques d'interdépendance qui se créent entre eux. Ainsi, dès 1997, indirectement concerné par la question des OGM, **l'institut Pasteur entre en controverse par le biais du maïs de Novartis contenant le gène marqueur aux antibiotiques**. Au sein de la scène scientifique, cette question est portée par le Professeur Courvalin qui parle de crime parfait des OGM, puisque ceux-ci rendent encore plus complexe

la détection du gène responsable d'une résistance¹⁶²⁴. Cette vision est tempérée au sein du même institut par Marc Fellous, fervent adepte des OGM¹⁶²⁵.

Si l'institut Pasteur disparaît de la carrière de la controverse après l'interdiction de ce maïs par le Gouvernement, son effacement coïncide une année plus tard avec l'émergence d'un acteur important de l'arène scientifique en l'occurrence le CRIIGEN (Commission de Recherche et d'Informations Indépendantes sur le Génie Génétique¹⁶²⁶). Pilotée par Corinne Lepage, Jean Marie Pelt et Gilles Eric Séralini, ce comité de recherche se définit prioritairement comme organisme indépendant des firmes et de l'Etat. Il se positionne ainsi comme alternative aux différentes expertises scientifiques rendues publiques par les multinationales, les centres de recherche publics et privés ainsi que les agences sanitaires nationales et européennes. Dans l'émission *19h Paul Amar* (France 5 du 29/09/2012), Corinne Lepage reviendra ainsi de manière plus détaillée sur les origines et les objectifs de cette commission :

Corinne Lepage : « Le CRIIGEN, je l'ai fondé en 1999. Je l'ai fondé en 1999 avec Jean Marie Pelt et Gilles Eric Séralini. Le CRIIGEN qui est la Commission de Recherche et d'Information Indépendante sur le Génie Génétique. **Ce sont des chercheurs. Ce ne sont pas des militants engagés. Ce n'est pas ça. Nous ne sommes pas des faucheurs volontaires. Ce sont des experts pluridisciplinaires dont la qualité première est de n'avoir aucun lien avec l'agro-semence. Voilà. Alors, ensuite on peut dire tout ce qu'on veut. Ils n'ont aucun lien avec l'agro-semence.** Et ce CRIIGEN avait été créé parce que je n'avais pas été du tout satisfaite des informations que j'ai eues quand j'étais Ministre pour décider. **J'avais le sentiment que les gens étaient trop de parti pris, que je n'arrivais pas à me faire vraiment une opinion.** J'avais obtenu du reste un moratoire à l'époque de la part de Jacques Chirac. Donc on a créé le CRIIGEN et progressivement, on s'est rendu compte qu'il y avait des études, j'entendais dire qu'aucune étude n'a été faite, ce n'est pas vrai du tout. **Dans les études à 90 jours qui sont très courts, apparaissaient déjà des anomalies. Ces anomalies, on les voyait déjà dans les reins et le foie des animaux, sauf qu'on n'en tirait aucune conséquence. Donc nous nous sommes dit, nous avons impérativement besoin d'une étude sur deux ans qui permette de voir s'il y a des effets ou s'il n'y en a pas.** (...) Ma bagarre à moi, elle est vraiment sur la recherche. Si vous voulez deux choses : on a dit les OGM, c'est l'agriculture, c'est-à-dire la mise en culture. Non, les OGM, c'est la consommation, c'est ce qu'on mange. **Deuxième élément très important : les OGM, c'est les faucheurs volontaires. C'est les gens qui ne veulent**

¹⁶²⁴Dans *Le mensonge des OGM*, France 5 du 06/10/1998, Patrice Courvalin dira : « Le problème de ce gène, c'est que d'une part, il confère la résistance à toutes les pénicillines, c'est quand même des antibiotiques encore extrêmement utilisés. C'étaient les premiers antibiotiques découverts, mais ils restent encore extrêmement actifs sur certaines espèces pathogènes pour l'homme et à la suite de mutations ponctuelles, comme on l'a d'ailleurs montré en laboratoires, le plus petit événement génétique concevable, une mutation permet à ce gène de désactiver les molécules les plus récentes qui sont apparentées à la pénicilline. C'est-à-dire les molécules les plus utilisées pour les traitements chez l'homme. Une mutation peut annuler 20 ans de recherche de tous les chimistes de l'industrie pharmaceutique. (...) On ne pourra jamais prouver que ce gène vient des plantes transgéniques. **Vous voyez. Donc en un sens, c'est un crime parfait. Puisque vous ne vous ferez jamais piqué.** »

¹⁶²⁵Dans *Les OGM, Journal de santé*, France 5 du 04/02/2002, Marc Fellous, chercheur Institut Pasteur et à l'Inra dira : « ces gènes de résistance aux antibiotiques sont utilisés pendant toutes nos expériences que ce soit pour étudier le génome humain ou pour faire des essais de thérapie génique. Donc nous en avons besoin au début. Et nous nous sommes mis d'accord sur le fait que ce gène de résistance aux antibiotiques dans les premiers états de la construction d'une plante OGM en laboratoires, mais qu'ensuite dans les étapes d'expérimentation confinées ou surtout en champs libres, ces gènes antibiotiques soient éliminés par les techniques classiques soit de ségrégation et ce gène est perdu par destruction ciblée de ce gène. Ainsi à partir de 2002-2003, les plantes OGM ne continueront plus à avoir gène de résistance aux antibiotiques. »

¹⁶²⁶Bien que l'allusion n'est jamais nommément faite, le nom du CRIIGEN présente des similitudes fortes avec le CRIIRAD (Commission de Recherches et d'Informations Indépendantes sur la Radioactivité), association loi 1901, créée en 1986 à la suite de l'accident de Tchernobyl, et dont l'objectif est de proposer une contre-expertise sur les déchets radioactifs. C'est sur le même modèle que sera créé le CRIIREM (Centre de Recherche et d'Information Indépendantes sur les Rayonnements Electromagnétiques).

pas de recherche. Notre but à nous, c'est précisément d'avoir de la recherche, d'avoir de la transparence qu'on n'a pas. S'il y a une forte médiatisation et qu'elle sert à ça, eh bien, c'est tant mieux¹⁶²⁷ »

Ce discours est naturellement nuancé dès lors que le CRIIGEN, bien que favorable aux OGM expérimentés en espaces confinés, apparaîtra plus solidaire des multiples actions de fauchage des parcelles OGM. Si dès le départ, la création du CRIIGEN est motivée par l'opacité des pouvoirs publics et le sentiment d'une expertise scientifique dévoyée, son entrée en controverse semble se faire sur un surenchérissement des risques potentiels des OGM. Dans l'émission de M6 *E = m6, M6* du 26/10/1999, Gilles Eric Séralini dira ainsi :

- « Il faut comprendre que ce ne sont pas des risques comme le cyanure, c'est-à-dire on en prend on meurt sur place, on s'étale sur terre. Non, c'est beaucoup plus sournois que ça. Ce sont des risques à long terme **sur l'immunité, sur la fertilité, donc sur la reproduction, sur le fonctionnement du cerveau, sur le cancer. Tout simplement parce que ce sont des risques identifiés des pesticides qui vont avec**¹⁶²⁸».

Les discours du CRIIGEN font l'hypothèse de l'existence de risques sanitaires réels des OGM. Ses discours laissent, pour certains acteurs, peu de doute quant au fait que l'expertise toujours défavorable de la commission est conditionnée par une vision *a priori* négative des OGM développée depuis la fin des années 90. La pertinence du discours du CRIIGEN ne réside pas tant dans le fait de contribuer à la stabilisation des hypothèses de risques potentiels émis par les acteurs qui l'ont précédé dans le conflit¹⁶²⁹. Elle repose surtout sur la vulgarisation de deux idées fondatrices. **D'une part, l'idée que l'évaluation des OGM est faussée par l'absence de prise en compte du fait qu'ils sont d'abord des pesticides. D'autre part, par l'idée que son organisme milite pour une science citoyenne et une expertise rigoureusement indépendante.**

S'agissant de la première, le CRIIGEN défend l'idée *originale* que les OGM sont tous des pesticides. Soit, ils y sont tolérants en cas de pulvérisation, soit, ils secrètent eux-mêmes leurs

¹⁶²⁷19h Paul Amar, France5 du 29/09/2012

¹⁶²⁸*E = m6, M6* du 26/10/1999. Autre exemple : Dans *Les OGM en France*, Canal+ du 09/04/2000, Gilles Eric Séralini, Président du conseil Scientifique du CRIIGEN, dira : « Si nos petits d'hommes, quand ils auront deux, trois ans ont des réflexes un peu amoindris, ou des problèmes de santé mentale, des problèmes neurologiques ou des problèmes qui vont permettre de développer la maladie d'Alzheimer quand ils seront adultes, si nos petits enfants ont ça, comment le verra-t-on ? D'abord, on ne fait pas d'études systématiques pour savoir d'où vient l'origine du problème, et comment pourra-t-on relier ça à la consommation en OGM de leurs mères enceintes alors qu'elle ne sait même si elle mange des OGM ou pas ? On a créé les conditions pour que s'il y a un problème, on ne puisse pas savoir soit à court ou à long terme, on ne puisse jamais le voir. Ou alors, il faudra toute une série de morts, des enquêtes, etc. pour qu'on dise comme pour l'amiante, comme pour le tabac, pour le sang contaminé, oui, il y a eu mort d'hommes et c'est dû à ça, qui pourra-t-on incriminer dans ce cas-là. On ne pourra pas dire les industriels ont mal fait leur travail puisqu'ils ont eu toutes les autorisations réglementaires.»

¹⁶²⁹Cas du risque de dissémination dont l'hypothèse est confirmée par le CRIIGEN par exemple. Gilles Eric Séralini : « du moment qu'on est en milieu ouvert, du moment qu'on est en plein champ, on n'a pas d'étanchéité possible. Il y a des mélanges d'un bout à l'autre de la chaîne alimentaire, même au moment de la transformation en usine, au moment du transport des graines, il y a forcément de toute façon une cohabitation douloureuse entre l'agriculture biologique qui ne fait pas d'OGM ou l'agriculture conventionnelle et l'agriculture à OGM. » *Les OGM en France*, Canal+ du 09/04/2000

propres pesticides pour neutraliser leurs rongeurs. Vus sous cet angle, ils doivent donc être nécessairement évalués comme des pesticides. Or, tel n'est pas le cas dans les expertises scientifiques qui ont servi à l'autorisation de certains OGM comme le BT 11 ou le Mon 810 :

- Gilles Eric Séralini : « Pour le maïs BT qui a été autorisé depuis 1998 en Europe, **il contient un insecticide nouveau. Si cet insecticide avait été produit chimiquement au lieu d'être produit par la plante, on l'aurait fait passer par une procédure d'homologation des pesticides avec des tests sur la santé qu'il n'a jamais subis. Parce que c'est une plante et pas un pesticide.** Donc en fait, **il y a une distorsion de réalité, il y a une malhonnêteté intellectuelle et scientifique considérable qui est de faire produire un pesticide par la plante pour lui éviter des tests sur la santé.** Parce que vous savez que dans les années 80 et ça été confirmé dans les années 90, les firmes qui vendaient des pesticides qui sont dans le monde les huit plus grandes sont les mêmes qui vendent les OGM avaient beaucoup de mal à sortir de nouveaux produits, parce qu'on s'était rendu compte que les pesticides avaient des effets indésirables sur la santé, avaient des effets sur les hormones, sur la reproduction, sur le cancer. Et on avait demandé de plus en plus de contrôles avant de les sortir, ce qui en interdisait de plus en plus. Je fais partie des commissions et malheureusement les documents auxquels j'ai eu accès ont conforté, au moins par dix, l'idée que j'avais. C'est-à-dire que j'avais une idée que c'était que c'était fait, mais pas très bien fait. Et maintenant j'ai l'idée non seulement c'est intentionnellement mal fait, ensuite qu'il y a des malhonnêtetés dans le système et une grande inconscience qui avalise finalement cette malhonnêteté¹⁶³⁰.»

Ainsi, pour le CRIIGEN, en plus de l'idée que les OGM ne sont pas évalués comme ils devraient l'être, **la seule expertise qui a valu aux différentes autorisations d'OGM sur le territoire européen émane exclusivement des multinationales qui les produisent. Ce paradoxe saisissant, démontre une fois encore l'absence de transparence dans la gestion du dossier.** Comment peut-on en effet autoriser un produit sur la base des seules évaluations effectuées par son propre fabricant ?

Les différentes contre-expertises menées par le CRIIGEN vont ainsi indiquer la nécessité d'examiner les OGM comme des pesticides et de considérer surtout que les délais d'évaluation conventionnels de 90 jours ne permettent de montrer que les effets aigus d'un OGM pesticide, et non les effets chroniques qui ne sont décelables qu'à long terme. C'est cette vision qui motivera son étude choc et plus approfondie de 2012. Ces critiques d'une malhonnêteté intellectuelle des scientifiques et des pouvoirs publics entrent ainsi en résonance avec l'idéologie du CRIIGEN, qui se décrit comme une alternative scientifique citoyenne, qui milite en faveur d'un libre accès des publics aux données du problème qui le concerne. Dans le débat qui succèdera à la diffusion de « *Le Monde selon Monsanto* » (Arte du 11/03/2008), Christian Vélot membre influent du CRIIGEN dira ainsi :

« (...) j'ai été amené, j'ai toujours eu à cœur à travers mon activité de recherche et d'enseignement de faire **l'information scientifique citoyenne** en tant que chercheur du service public. C'est-à-dire **d'apporter à chaque citoyen des outils qui permettent justement de participer à des grands débats citoyens sur des sujets aussi fondamentaux que les OGM ou d'autres applications technologiques qui nous sont souvent présentées comme de simples innovations et qui sont en fait de véritables choix de société.** Et notamment j'ai toujours à cœur d'informer les citoyens sur les différents domaines d'utilisation et d'application de la technologie OGM. (...) j'ai toujours été profondément irrité par le fait qu'un certain nombre de scientifiques qui veulent défendre les OGM tous azimut, utilise la vitrine médicale pour servir des intérêts agro-alimentaires. C'est la raison pour laquelle je suis engagé dans ce débat. Et j'ai été amené à prendre des positions très

¹⁶³⁰ Documentaire : *Alertes sur la cité*, France5 du 13/09/2006

tranchées, à défendre les faucheurs volontaires dans un certain nombre de procès en France parce que je considère que les faucheurs volontaires sont des éveilleurs de conscience et non pas des anti-sciences. Des éveilleurs de conscience qui ont permis de faire en sorte que ce débat existe aujourd'hui, qu'un certain nombre d'interrogations, que le grenelle de l'environnement en France ait pu mettre autour de la table de représentants pour discuter spécifiquement de la problématique des OGM.¹⁶³¹ ».

Si ce positionnement plaide en faveur de l'action militante des associations, il radicalise surtout les divergences entre scientifiques comme le témoignent les virulentes discussions qui ont souvent lieu entre d'une part Christian Vélot du CRIIGEN et Louis Marie Houdebine de l'INRA et, d'autre part, entre Christian Vélot et Marc Fellous, ancien président de la commission du génie biomoléculaire et président de l'association française des biotechnologies. Liés aux formes d'affectation des protagonistes, ces discours seront étudiés dans le chapitre suivant.

La posture catégorique du CRIIGEN tranche nettement avec celle que l'on rencontre dans d'autres milieux de la scène scientifique. Si l'INA n'est presque représenté que par Marc Dufumier, détracteur des OGM, l'INRA lui, se caractérise par la pluralité des acteurs scientifiques qui parlent en son nom. L'observation de leurs discours montre en effet des points de vue hétéroclites qui oscillent entre acceptation des OGM, qu'elle soit conditionnée ou pas, et leur refus catégorique. Observons ces exemples :

- Charles Putz, Directeur Inra Colmar : « un scientifique théoriquement est quelqu'un d'objectif et qui ne peut pas se laisser faire par les modes qu'il y a. **Pour l'instant, on n'est contre.** Il faut quand même avancer notre travail. Ça ne **remet pas en cause notre travail, mais ça nous pousse à plus de prudence**¹⁶³². »

- Yves Chupeau, Directeur de recherche INRA : « En dépit des surfaces Amérique du Sud, Canada, Chine, Afrique du Sud, probablement l'Inde, tout le monde s'y met. Il n'y a pas eu que je sache le moindre accident. Pas le moindre accident. Et pourtant s'il y avait eu un, on n'en aurait entendu parler. Donc vraiment jusqu'à présent c'est comme ça. Ça ne veut pas dire qu'il n'y aura pas un pépin, mais en tout cas, **pour le moment la fantasmagorie à propos de l'ensemble des risques nouveaux qui allait dériver de l'utilisation de cette technique ne s'est pas vérifiée.** Et en gros c'est vraiment ce qu'on **avait dit depuis le départ**¹⁶³³ »

- Guy Riba, Directeur Général Inra : « **Vous pouvez me dire quelle est la probabilité, s'il y avait un réel problème de santé publique aux Etats-unis, en Amérique latine, en Australie, vous croyez que ça ne se connaîtrait pas ?** De deux choses l'une. Ou il y a un risque de santé publique, ou il n'y en a pas. S'il y a un risque de santé publique, vous interdisez les productions, et vous interdisez les importations. Parce qu'aujourd'hui, je ne comprends pas que l'on pose la question de la santé publique seulement à propos de la production. Si c'est dangereux, alors foutons les ministres qui ont autorisé les importations en tôle. Ça n'a aucun sens. **Dans 70% des produits transformés, vous avez soit du gluten, soit du maïs, soit de la lécithine de soja et qui dérivent systématiquement de produits transgéniques.** C'est évident.¹⁶³⁴ »

- Jean Pierre Berlan, Directeur de recherche INRA Montpellier : « **ce qui est extraordinaire dans le cadre de ce qu'on appelle les biotechnologies, c'est que l'industriel qui les pratique et qui s'intitule l'industrie des sciences de la vie, sont quand même les gens qui fabriquent les produits en « cide ».** Insecticide, herbicides, fongicides, c'est-à-dire qu'ils sont dans une logique de mort. Comme ces gens-là fabriquent aussi des maïs, des semences soi-disant OGM, le but de ces gens-là, c'est aussi de séparer la production de la reproduction, c'est-à-dire de stériliser la plante dont témoigne la technique de type Terminator. C'est-à-dire que voilà des gens qui sont dans une double logique de mort, puisque c'est

¹⁶³¹ *Le Débat autour de Le Monde selon Monsanto*, Arte du 11/03/2008

¹⁶³² *Les OGM en France*, Canal+ du 09/04/2000

¹⁶³³ *Théma, Faut-il avoir peur de la science*, Arte du 08/10/2002

¹⁶³⁴ *Infrarouge, Les prêcheurs de l'apocalypse*, France2 du 19/02/2009

une logique de stérilisation du vivant. Et dans une logique de tuer, dans une logique de biocide, ces gens-là, ces gens-là se présentent comme les industriels des sciences et de la vie, c'est quand même extraordinaire comme renversement royal du vocabulaire¹⁶³⁵. »

Ces énoncés attestent de l'absence d'un discours unifié au sein d'un organisme public (INRA) dont le rôle est pourtant éminent dans la controverse. Le caractère intime des OGM ainsi que la liberté d'expression des chercheurs favorisent ainsi une atomisation et un éclatement des points de vue sur la question.

On retrouve le même phénomène concernant les agences scientifiques étatiques chargées des questions sanitaires et sécuritaires des aliments. Ces scènes de délibération sur la toxicité ou non des OGM se caractérisent par les divergences de vue entre les acteurs qui les ont présidées. Ainsi, à la différence de l'EFSSA (agence européenne pour la sécurité des aliments), qui a toujours autorisé les OGM, l'AFSSA, son équivalent français, s'est montrée plus fluctuante dans ses décisions. Alors qu'en 2002 elle avait, dans un rapport, conclu au risque d'allergie des OGM et recommandé au gouvernement le renforcement des tests, elle insistera dans un deuxième publié en Juillet 2004 (deux mois après la suspension du moratoire) sur les effets bénéfiques des OGM, avant de conclure en Février 2009 dans un troisième rapport à l'absence de dangerosité des OGM. C'est cette dernière posture que l'on observe au sein de l'académie de Médecine et des sciences. Ces deux scènes publiques ne sont sollicitées qu'une fois dans la controverse, respectivement en 2002 et 2003, où la première recommandait la levée du moratoire au regard de l'absence de risque sur la santé :

- Roland Douce, Académie des sciences : « Il ne s'agit pas de l'introduction sauvage de toutes les plantes transgéniques, mais de certaines plantes qui présentent une très haute valeur ajoutée pour l'agriculture, voire même pour la santé humaine. Alors là il faut donner le feu vert¹⁶³⁶ »

Et la seconde se faisait voix à travers la vision optimiste¹⁶³⁷ et engagée de son Président le Professeur Etienne Baulieu, un partisan des OGM remonté contre la prolifération des fauchages :

¹⁶³⁵ Documentaire : *Alertes sur la cité*, France5 du 13/09/2006

¹⁶³⁶ JT (13h) France du 13/02/2002. Autre exemple : Alain Rerat, Académie de médecine : « ça fait dix ans que des centaines de millions de consommateurs consomment journalièrement des OGM, et on a jamais constaté le moindre problème. » JT (13h) France du 13/02/2002

¹⁶³⁷ Le Professeur Baulieu revendique clairement cet optimisme sur les OGM, comme il le témoigne à propos de son discours d'investiture à l'Académie des sciences : « quand j'ai pris la présidence, un des thèmes principaux de mon intervention liminaire, c'est celui des OGM. Tout le monde le sait, en France 80% ou 90% des gens sont contre. Les scientifiques savent que c'est un moyen positif pour améliorer la condition humaine. La condition humaine au sens le plus concret du terme en particulier l'alimentation. C'est évident pour les pays en voie de développement. C'est évident pour l'équilibre des productions agricoles et probablement beaucoup d'autres conséquences dans le monde, y compris faire des médicaments moins chers avec les OGM » *Etienne Emile Baulieu, un optimiste convaincu*, France5 du 02/11/2007

- « Dans une République, dans une démocratie comme la nôtre, empêcher les gens de faire un travail qui est dirigé pour une meilleure santé publique, c'est une honte, c'est un scandale, et en plus économiquement y compris pour les paysans, les paysans français, c'est véritablement les mettre dans un état d'infériorité ¹⁶³⁸»

Qu'ils soient sceptiques ou optimistes, ces discours d'expertise et de contre-expertise font l'objet de critiques acerbes de part et d'autre. Ils prennent parfois des tournures politiques fortes donnant à la controverse une saillance bien particulière. La partie qui suit s'efforce d'examiner cette dimension conflictuelle dans l'expertise scientifique.

10-3-2- Les études Séralini ou l'art de produire des controverses fécondes

C'est en Mars 2007 que le CRIIGEN publie sa première contre-expertise sur les OGM autorisés à la consommation. Cette contre-étude qui conclut à la toxicité du Mon 863 est obtenue à la suite d'une bataille juridique intentée par Greenpeace contre la firme américaine Monsanto. Cette plainte visait la levée du secret industriel sur les données scientifiques issues de l'évaluation par Monsanto de la toxicité de son maïs nourri pendant 90 jours à une souche de rats conventionnelle. Si l'expertise de Monsanto qui a servi à l'autorisation du Mon 863 depuis 2005 fait état de la présence d'effets insignifiants non liés à la santé des animaux testés, l'étude du CRIIGEN indique le contraire et fait état de l'existence d'effets toxiques notoires sur la santé. C'est ce que souligne Gilles Eric Séralini dans cet extrait du JT de TF1 du 13/03/2007 :

- « Nous avons observé que seulement au bout de trois mois, **les rats qui en mangeaient avaient des problèmes sanguins. Donc pour les femelles, une augmentation du taux de graisse, une augmentation du taux de sucre dans le sang, une augmentation du poids du foie par rapport au corps.** Et c'est une erreur fondamentale historique que d'avoir dit que les **OGM étaient sécuritaires, ça restera une honte dans les sciences**¹⁶³⁹. « (...) notre contre-expertise montre qu'il y a des signes de toxicité évident et que personne ne peut dire scientifiquement et sérieusement que la consommation du maïs transgénique Mon 863 est correct et bon pour la santé¹⁶⁴⁰ »

Cette première contre-étude réquisitoire permet ainsi d'alimenter une controverse scientifique plus objective dans la mesure où, elle s'appuie sur des données scientifiques supposées réelles mais contradictoires. On n'est ici loin des simples convictions personnelles qui ont jusque-là dominé les débats :

- Corinne Lepage : « (...) l'étude que nous venons de rendre public n'est qu'une contre-expertise d'une étude faite par Monsanto lui-même. Et les données sur lesquelles nous avons travaillé sont des données de Monsanto. Simplement nous avons mis en lumière des éléments que Monsanto n'avaient pas mis en lumière. **Et c'est la première fois qu'il pourra y avoir une controverse scientifique, c'est-à-dire des scientifiques qui ne sont pas seulement ceux de Monsanto ou des scientifiques liés de près ou de loin à des groupes agro-semenciers qui pourront prendre cette étude et dire ce qu'ils en pensent. (...)**

¹⁶³⁸ JT (20h) France 2 du 17/09/2003

¹⁶³⁹ JT (13h) France2 du 13/03/2007

¹⁶⁴⁰ JT (20h) TF1 du 13/03/2007

je constate simplement qu'on ne peut pas dire en ce qui concerne le MON 863 qu'il n'y a pas d'effets sur la santé, on peut dire il y a des risques potentiels, je crois que c'est incontournable¹⁶⁴¹ »

L'écho politique moins important enregistré par cette controverse tranche singulièrement avec celle qu'engendrera cinq ans plus tard la publication par le CRIIGEN de l'étude concluant à la toxicité du NK 603. Le fort retentissement de celle-ci s'explique par un changement de stratégie de l'équipe Séralini visant à mieux marquer les esprits. L'intense campagne médiatique que le CRIIGEN a fait accompagner à sa parution, ainsi que la monstration des résultats spectaculaires auxquels sont parvenus ses chercheurs, ont suscité un écho médiatique considérable et une controverse scientifique particulièrement vive. **En effet, dès sa parution, l'étude est vécue comme un événement inédit¹⁶⁴², faisant radicalement rupture avec le passé de la querelle des OGM.**

Dans le dispositif télévisuel, les termes utilisés pour décrire cette rupture sont sans détours. Ils sont à la hauteur de la solennité spectaculaire que laissent dégager les résultats de l'étude. **On parle ainsi d'étude qui fait date, qui fait choc¹⁶⁴³, d'onde de choc¹⁶⁴⁴, de coup de tonnerre¹⁶⁴⁵, d'effet d'électrochoc¹⁶⁴⁶, de rapport explosif¹⁶⁴⁷, de résultats terrifiants d'OGM qui conduiraient vite à une mort prématurée.**

Si le sentiment que l'étude représente un événement bouleversant s'exprime dans les premières heures qui ont suivi sa parution, c'est parce qu'il est entièrement accrédité par au moins deux phénomènes : Le premier a trait à la durée de l'étude. Celle-ci est décrite comme la plus longue expérience scientifique jamais menée sur les OGM. Elle dure en effet deux ans au lieu des 90 jours réglementaires. Pour le CRIIGEN, cette durée a permis de constater les effets nocifs et affreusement spectaculaires des OGM. La prise en compte de cette temporalité est donc, selon le CRIIGEN, une façon de répondre systématiquement à la décisive question des effets à la fois aigus et chroniques. Le second phénomène est que, sur la base de cette durée, **en montrant les graves impacts que provoqueraient les OGM sur la santé des animaux testés, l'étude vise à susciter des états affectuels significatifs chez les populations, et surtout, à faire croire que le sort de la controverse est définitivement scellé.** Le film « *OGM : vers une alerte*

¹⁶⁴¹ JT (13h) France2 du 13/03/2007

¹⁶⁴² Gilles Bouleau, Présentateur 20h de TF1 : « Je vous le disais en titre, c'est une étude scientifique **qui va faire date. Pour la première fois**, des chercheurs ont démontré que la consommation d'aliments génétiquement modifiés était dangereuse pour l'organisme. Certes, l'expérience a été menée sur des rats, mais cela prouve que les dangers des OGM ont sans doute été sous-estimés. Regardez l'enquête. » JT (20h) TF1 du 19/09/2012

¹⁶⁴³ JT M6 du 19/09/2012

¹⁶⁴⁴ JT (20h) France2 du 20/09/2012

¹⁶⁴⁵ JT (13h) France2 du 20/09/2012

¹⁶⁴⁶ JT (19/20) France3 du 20/09/2012

¹⁶⁴⁷ JT (20h) France2 du 21/09/2012

mondiale », qui accompagne cette parution est dans ce sens plus que jamais édifiant, comme le montrent ces premières phrases du document :

- Voix off : « regardez bien ces images. Elles vont faire le tour du monde. Ces rats ont été nourris de maïs transgénique pendant toute leur vie. Les tumeurs qui les affectent sont énormes. L'étude qui a permis de révéler l'impact des OGM sur la santé de ces rats vient de se terminer. **Elle a bénéficié de moyens techniques et financiers exceptionnels. Pendant deux ans, nous avons pu en suivre tout le déroulement. Après des années de doute et de polémique, allons-nous enfin connaître la vérité sur les OGM ? Ne serions-nous pas alors face à un scandale de santé publique touchant le monde entier (...)** » Au printemps 2010, la Fondation Charles Léopold Mayer nous avait parlé d'une étude en cours qui allait démontrer de manière scientifique, donc inattaquable, la toxicité des OGM. **C'était une information extraordinaire qui permettrait de mettre fin une fois pour toute à quinze ans de polémique. Impressionnés par les premiers résultats, nous acceptons de garder le secret, le temps que l'étude s'achève et qu'elle soit rendue publique** ¹⁶⁴⁸».

Répondant à la question du JT de Soir 3 (09/10/2012) de savoir si le monde ne serait pas, au terme de cette étude, à l'aube d'un scandale sanitaire à grande échelle, Séralini corrobore ce sentiment d'une enquête qui tranche la controverse des OGM :

- « **Je le crois, parce que, voyez-vous, nous avons de plus en plus de pathologies chroniques qui concernent nos enfants, qui concernent nous-mêmes. Il n'y a pas une famille qui ne soit pas touchée par des maladies graves y compris pathologiques et de tumeurs du sein. Et pour autant, nous n'avons pas les tests qu'il faut**¹⁶⁴⁹ »

Les conclusions de cette contre-expertise soulèvent très tôt dans l'arène scientifique une soudaine levée de boucliers de la part non seulement des scientifiques favorables aux OGM, mais aussi des agences étatiques comme le HCB, l'ANSES, l'EFSA, l'AFSSA, qui ont autorisé la consommation du maïs incriminé. Ces dernières critiquent une méthodologie hasardeuse et inadéquate, des insuffisances des lacunes, des modèles statistiques faibles, etc. Dans ce florilège des mots remettant en cause la pertinence scientifique de la contre-expertise du CRIIGEN, on retrouve des contre-discours de scientifiques pro-OGM pour le moins surprenants. Dans *Le Journal de la santé* (France 5 du 20/12/2012), Louis Marie Houdebine dira ainsi :

- « Il ne faut pas oublier que si vous mettez **des graines qui sont vieilles, apparemment c'est ce qu'ils ont fait, si j'ai bien compris l'article du *Nouvel Observateur*, vous avez éventuellement des toxines qui peuvent se trouver là-dedans. Enfin, c'est de la nourriture un peu avariée. Si votre contrôle n'a pas suivi exactement le même protocole, la même vie, la même histoire, vous comparez des choses non comparables**¹⁶⁵⁰ »

De son côté, dans « *C'est notre affaire !* » France 5 du 31/12/2012), Marc Fellous s'attaque à la souche de rats utilisée qui, pense-t-il serait très naturellement et fortement sensible à des altérations même sans consommation d'aliments OGM :

- « D'abord, cette étude nous a beaucoup frappés parce qu'elle est en contradiction avec la cinquantaine d'études qui étaient sur le même sujet et qui montraient qu'il n'y avait pas de risques sanitaires ou alimentaires sur les animaux qui ont été testés,

¹⁶⁴⁸ *OGM : vers une alerte mondiale*, France 5 du 16/20/2012

¹⁶⁴⁹ Soir 3, France3 du 09/10/2012

¹⁶⁵⁰ *Le Journal de la Santé*, France5 du 20/12/2012

des souris, des rats, des cochons et des bovins. Sachez que tout notre bétail actuellement en France est nourri avec du soja OGM depuis une dizaine d'années. Et que je sache, ces animaux qui ont été analysés par les vétérinaires au moment de l'abattage, on a rien détecté d'anormal. Et les animaux qui sont en reproduction, gardés depuis très longtemps, aucune anomalie n'a été trouvée chez ces animaux et leurs descendants. Les chiffres publiés montrent qu'au bout de deux ans, spontanément, ces animaux développent à 80% des tumeurs en dehors de toute expérience avec OGM ou pas. ¹⁶⁵¹»

Or, rétorquent les experts du CRIIGEN, l'incrimination des souches de rats telle qu'elle est aussi faite par les agences étatiques est absurde, dans la mesure où ce sont les mêmes souches qui ont été utilisées par Monsanto pour servir de base à une autorisation européenne des OGM. A l'inverse du CRIIGEN, ses tests n'ont porté que sur une durée de 90 jours. De plus, soutient l'organisation, les études de Monsanto qui ont permis toutes les autorisations n'ont fait l'objet d'aucune contre-expertise à plus forte raison d'une contestation de la part des agences étatiques de régulation, alors que celles du CRIIGEN sont passées au peigne fin. Pour les membres du CRIIGEN, cette attitude qui manifeste la peur des agences et des scientifiques pro-OGM de se dédire, renforce le soupçon quant à leur impartialité et leur assujettissement aux pressions des lobbys industriels. Ce sentiment explique le refus du CRIIGEN, lors de son audition aux Parlements européen et français, de fournir aux agences les données de ses résultats afin que soit vérifiée leur conformité avec les méthodologies conventionnelles d'évaluation des effets de toxicité des OGM. Pour Gilles Eric Séralini, le CRIIGEN est disposé à mettre ses données en ligne afin que les citoyens au nom desquels il travaille en tirent bénéfice. Mais en aucune manière, son équipe ne les mettrait entre les mains des agences européennes et françaises dont elle doute profondément de la sincérité.

Si la controverse suscitée par cette étude s'essouffle avec les nombreuses critiques qui lui ont été adressées, doublées du retrait de l'étude de la revue qui l'a publiée, elle aura eu le mérite de s'interroger sur les protocoles d'autorisation des OGM. Pour le gouvernement, **l'étude devient ainsi une caution scientifique pour maintenir la clause de sauvegarde qu'elle avait prise en décidant d'interdire le Mon 810 en 2009. Elle devient aussi et surtout un instrument politique pour demander à l'union européenne de revoir profondément les protocoles d'expertise et d'autorisation des OGM.**

- Stéphane Le Foll : « **moi je vais reprendre maintenant** des positions qui étaient celles de la France à la fois sur la clause de sauvegarde, le moratoire et puis surtout, on va agir à l'échelle de l'Europe pour que les conditions les protocoles d'autorisation soient modifiés dans un sens extrêmement beaucoup plus strict que ce qui est le cas aujourd'hui. Il faut faire en sorte que on tienne vraiment en compte les risques qui sont en cause sur ce type d'OGM ¹⁶⁵²»

- Jean Marc Ayrault, Premier Ministre : « Le problème est très simple. **L'EFSA, l'institution qui doit faire ces évaluations européennes a d'énormes problèmes parce qu'il y a un lien entre ceux qui produisent les OGM ou les fabriquent et les études scientifiques. Il faut tout remettre à plat. Il faut vraiment deux ou trois études scientifiques indépendantes de**

¹⁶⁵¹ C'est notre affaire, France5 du 31/12/2012

¹⁶⁵² JT (20h) France2 du 19/09/2012

l'industrie, des écologistes et de tout le monde, pour vraiment faire la lumière sur les OGM. Les études de l'EFSSA ont été financées par Monsanto. Ce ne sont pas donc les conditions adéquates d'une évaluation indépendante.¹⁶⁵³»

Ainsi, la portée pragmatique de cette controverse ne se résume pas au fait de remettre en question les autorisations effectuées jusqu'alors, elle est aussi de construire une unanimité autour de la nécessité de tout reconstruire afin de disposer d'instruments d'enquête et de régulation forts en mesure de répondre aux vraies attentes des publics concernés. C'est dans ce sens que Christine Noiville, Présidente du Comité économique, éthique et social du HCB réclame, dans le JT de France 3 du 22/10/2012, une étude indépendante :

- « Placée sous l'égide de l'Etat d'abord, une étude qui soit impartiale, indépendante et surtout contradictoire, au sens où l'ensemble des scientifiques devraient pouvoir être entendus dans le cadrage, la méthodologie à retenir sur cette étude¹⁶⁵⁴ »

Cet appel lancé en direction de l'Etat montre toute l'importance de la place que celui-ci occupe dans la régulation du problème. Les parties qui suivent s'efforceront justement de montrer les déploiements de la controverse au sein de l'arène politique censée prendre en charge le problème. Elles mettront en évidence le jeu des conflits de compétence politique qui ont cristallisé le dossier dès le départ, avant d'étudier en exemple l'épique confrontation des politiques autour du projet de loi OGM en 2008.

10-3-3- La scène politique des OGM : entre conflit de prérogatives et expression de souveraineté

Au sein de la scène politique, la controverse s'organise principalement autour de deux axes majeurs et interdépendants. Le premier est la contestation des prérogatives politiques de l'autorité suprême. Celle-ci donne lieu alors, comme second axe, à l'affirmation explicite ou implicite d'une souveraineté politique quant à l'acceptation des OGM. Plus clairement, ces deux axes se manifestent de manière presque simultanée dès la fin des années 90 avec d'une part, le refus d'Alain Juppé d'appliquer en 1997 la directive européenne autorisant la mise en culture des OGM, et d'autre part, les premières contestations des maires des décisions unilatérales de leur administration de tutelle de cultiver des OGM sur leurs territoires. Ce sont ces contestations qui prennent le devant de la scène au milieu de l'année 1998 avec, par principe de précaution, l'interdiction des OGM par certaines municipalités dans les cantines scolaires.

¹⁶⁵³ *La Matinale*, Canal+ du 23/10/2012

¹⁶⁵⁴ JT (12/13), France3 du 22/10/2012

La municipalité d'Issy-les-Moulineaux présidée par le député UDF André Santini apparaît en première ligne de la contestation, suivie de celle de Clamart du député maire Jean Paul Foucher en Août 1998, avant celle de Calais un an plus tard. En Mars 2000, une centaine de mairies ont déjà banni les OGM dans leur cantine invoquant un principe de précaution. Cette objection des mairies contre des produits dont la mise en vente est pourtant autorisée par le gouvernement et la commission européenne, augure mal de l'avenir politique des OGM et des débats qui s'engagent à leur sujet dans cette scène. D'autant plus qu'en 2001, la non transposition de la directive européenne 2001/18 ouvrait la voie à la culture d'OGM non déclarés dans certaines municipalités, confirmant une pratique qui se faisait dès la fin des années 90, comme l'a montré le chapitre précédent. Ainsi, le député de Charentes Maritime, Alain Bely, obligera en Juin 1999 un agriculteur à déclarer sa parcelle transgénique¹⁶⁵⁵.

Le recurrent manque de consultation des maires concernés par les préfets de tutelle ou par le Ministère de l'intérieur, entrainera un durcissement de leurs positions. Il se manifeste par la prise d'arrêtés municipaux interdisant systématiquement les OGM sur leurs territoires de compétence. A l'exception du maire de Guyancourt qui motivera sa décision d'accepter les OGM par la nécessité de réduire l'épandage abusif des pesticides¹⁶⁵⁶, de nombreux maires interdisent la culture des OGM dans leurs régions. Ils refusent de fait l'argument avancé par le Ministère de l'intérieur, celui de l'agriculture ou les Préfets promouvant la nécessité de préserver le secret industriel des producteurs d'OGM. L'exemple de ce discours du maire de Montesquieu à qui les autorités de tutelle avaient recommandé de garder le secret sur une parcelle d'OGM cultivée dans sa région est saisissant :

- Alain Ramon, Maire de Montesquieu Lauragais : « (...) Et en plus l'on me recommande bien sûr. Par contre pour ce qui est l'emplacement des parcelles d'expérimentation de maïs transgénique, on me dit bien sûr que cette fiche sur l'emplacement et la situation de la parcelle reste secrète en France. **Le lendemain, qu'est-ce que je dis, je dis n'agrafez pas le bulletin municipal, on va publier la note dans notre information**¹⁶⁵⁷ ».

L'analyse du corpus corrobore les propos de Chateauraynaud¹⁶⁵⁸ selon qui, trois types d'arguments sont successivement mobilisés par les maires pour justifier leur dissidence. Ces arguments sont : le principe de précaution, l'absence de consultation des maires et des populations, la nécessité de protéger les cultures bios et les AOC. On le voit dans ces exemples respectifs :

- José Rosello, premier adjoint au Maire de Bax : « je voudrais ne pas revenir comme avec l'amiante les années passées. Qu'on dise si on avait su. Alors aujourd'hui, **je voudrais qu'on soit plus vigilant**. Qu'on en fasse, pourquoi pas ? Mais **qu'on**

¹⁶⁵⁵ JT (13h) France 2 du 24/06/1999

¹⁶⁵⁶ Ce champ sera détruit par les faucheurs volontaires.

¹⁶⁵⁷ *Le Vrai Journal de Canal+* du 31/10/1999

¹⁶⁵⁸ CHATEAURAYNAUD, F. op.cit, p, 173

soit vigilant et qu'on fasse attention à la santé des êtres humains pour l'avenir, pour nos enfants et nos petits enfants¹⁶⁵⁹ »

- Alain Bely, Maire de Péré, Charente Maritime : « Ce qui m'a mis aussi profondément en colère, c'est que **la commune n'ait pas été associée à cette décision d'essai. Parce que quand on demande une autorisation pour construire par exemple un garage, il y a la possibilité de recours des tiers, et là, il n'y a absolument aucun recours.** On se retrouve absolument avec un essai en pleine nature incontrôlée et incontrôlable et **on ne peut absolument rien dire** ¹⁶⁶⁰».

- André Servant, Maire de Daux : « Au mois de mars, nous avons eu deux courriers, un courrier de Pioneer et un de la DDA (Direction Départementale de l'Agriculture) qui nous informaient simplement qu'il allait y avoir des essais, **mais sans nous dire où. Nous sommes un peu frustrés, parce que nous sommes volontairement tenus à l'écart de toutes ces décisions**¹⁶⁶¹. »

- Philippe Bedel, Maire de Bax Haute Garonne : « **les risques de contamination sont réels en cas d'essais OGM sur la commune, et ça mettrait en péril et ça remettrait en cause l'activité commerciale des agriculteurs biologiques**¹⁶⁶² »

- Guy Helle, Président de l'association des maires de Haute-Garonne : « **je n'aurais pas soutenu peut-être de la même façon un maire s'il n'y avait pas eu comme chez moi de cultures biologiques. Et là, lui chez lui, il en a trois le pauvre. Et les défendre, c'est le rôle du maire. Je trouve qu'il a raison**¹⁶⁶³. »

- Jean Michel Rouillé : Maire de Soulans qui a pris un arrêté anti-OGM : « A 50m e l'agglomération, nous arrivons dans le marré breton, une zone inondable en hiver. Zone sensible qui regroupe 2100 hectares, **donc on ne peut aujourd'hui être indifférent devant la protection d'un tel bijou du marré breton**¹⁶⁶⁴ »

Devant ces contestations, les autorités de tutelle estiment souvent qu'il n'incombe pas aux maires d'interdire les OGM comme l'affirme Dominique Pelissie, Directeur Régional de l'agriculture et de la Forêt dans le JT de France 2 du 09/07/2004 :

- « Un maire de manière formelle ne peut pas s'opposer à ces expérimentations dont les risques, je le rappelle sont évalués à un autre niveau avec des experts indépendants¹⁶⁶⁵ »

Ce sentiment que les maires s'affranchissent de la hiérarchie institutionnelle motive les plaintes en justice formulées par les préfets à l'encontre des maires, comme le montre ce témoignage :

- Jean Christophe Gauallet, Maire de Surfonds Sarthe : « j'ai pris un arrêté interdisant la culture d'OGM sur ma commune et la préfecture m'a demandé de me retirer. Comme je ne me suis pas retiré, **elle m'a déféré au tribunal administratif.** ¹⁶⁶⁶»

Convoqués devant les tribunaux, les maires poursuivis bénéficient souvent du soutien politique de leurs collègues maires et des collectifs anti-OGM. Dès lors, l'enjeu de leur mobilisation consiste à faire triompher leur cause auprès des tribunaux saisis. La scène judiciaire devient pour le coup un lieu de recours pour trancher sur le conflit de compétences.

¹⁶⁵⁹JT Six, M6 du 06/09/2004

¹⁶⁶⁰JT (13h) France 2 du 24/06/1999

¹⁶⁶¹ JT (19/20) France 3 du 04/06/2006

¹⁶⁶² JT France 2 du 09/07/2004

¹⁶⁶³ JT (12/14) France3 du 05/08/2004

¹⁶⁶⁴ JT (13h) France2 du 10/09/2004

¹⁶⁶⁵ JT France 2 du 09/07/2004

¹⁶⁶⁶ JT (20h) TF1 du 25/01/2003

Au cours de la période du moratoire, cette fronde des maires s'accroît avec l'entrée en résistance de certains présidents de régions comme Ségolène Royal qui impose un moratoire sur les OGM en Poitou Charentes, et Philippe Martin, Président du Gers, qui demandera l'organisation d'un référendum dans sa région. En Février 2005, vingt-cinq régions européennes signent à Florence la Charte des régions sans OGM. Ces actions de défiance vis-à-vis des puissances publiques nationales révèlent l'existence de conflits de compétences entre Préfets, Présidents de région, maires, et ministères directement concernés. Elles manifestent l'expression d'une souveraineté politique des maires quant à l'acceptation ou non des OGM dans leurs territoires de compétence.

On retrouve précisément la même configuration à l'échelle transnationale. La contestation par la France des directives européennes s'est traduite par la décision, en 1997, de n'appliquer qu'une partie d'une directive européenne sur les OGM, en l'occurrence celle portant sur la commercialisation et non sur la mise en culture. Elle s'est poursuivie avec le refus de transposer la directive 2001/18 sur la dissémination des cultures OGM. Cette distance prise avec les instances supranationales européennes ne signifie pas pour autant un refus catégorique des OGM là où l'union européenne s'est toujours évertuée à les autoriser. Elle révèle surtout les dynamiques de négociation de l'acceptable au sein des collectivités politiques, ainsi que des marges de manœuvre dont peut bénéficier chaque acteur dans la gestion du commun à l'intérieur de la communauté européenne.

La complexité de ces dynamiques est très fortement dépendante de l'hostilité affichée par les citoyens de ces collectivités à l'égard des OGM. En effet, si les Etats, à travers les réunions des ministres de l'agriculture de l'union, peuvent ou non définir un seuil d'autorisation, celui-ci, bien qu'étant un compromis qui prouve la volonté de cultiver des OGM, se heurte rigoureusement à la vindicte des collectifs mobilisés. **Tirillé entre impératif de respect des lois européennes, exigences commerciales transnationales et devoir de satisfaire les attentes sociales des publics, l'Etat s'efforce de rationaliser ses pratiques et sa politique d'engagement au conflit. Il le fait en négociant en permanence des seuils acceptables de dissémination des OGM dans l'agriculture et dans l'alimentation européenne.** Seulement, la controverse scientifique autour du risque sanitaire et l'évidente réalité des risques de pollution environnementale des OGM, réorganisent en permanence ses postures au profit des arguments développés par les collectifs anti-OGM.

Ce changement de stratégie apparaît de manière prégnante lors du Grenelle de l'environnement en 2007. Au cours de ce grenelle, la France a unilatéralement décidé de geler la culture des OGM et d'appliquer la clause de sauvegarde, mesure qui permet à chaque Etat européen de

décider de suspendre la culture des OGM à condition d'en démontrer objectivement les effets toxiques. En appliquant cette clause au moment où l'union européenne s'apprêtait à autoriser d'autres OGM, la France exprime sa souveraineté nationale et rejoint dans ce sens d'autres pays européens comme la Belgique, la Grèce, l'Autriche, la Hongrie, etc., qui avaient pris la même décision de suspension. Nicolas Sarkozy le soulignera ainsi en ces termes :

- « La vérité est que nous avons des doutes sur l'intérêt actuel des OGM pesticides. La vérité est que nous avons des doutes sur le contrôle de la dissémination des OGM. La vérité est que nous avons des doutes sur les bénéfices sanitaires et environnementaux des OGM. Dans le respect du principe de précaution, **je souhaite que la culture commerciale des OGM pesticides soit suspendue** ¹⁶⁶⁷. »

Le Grenelle apparaît ainsi comme un tournant politique et historique majeur dans la crise des OGM, dans la mesure où cette souveraineté nationale exprimée s'appuie sur le sentiment d'une unanimité forte et d'une union sacrée entre toutes les composantes de la nation. C'est ce que montrent notamment ces discours médiatiques :

- **Voix off : « les réactions sont au diapason. Les socialistes saluent la méthode. Nicolas Hulot donne un 18/20. Même les plus sceptiques changent de ton.** Au moment où les dossiers difficiles s'accumulent, le succès du Grenelle de l'environnement est pour Nicolas Sarkozy une bouffée d'oxygène¹⁶⁶⁸. »

- Yves Calvi : « Bonsoir à tous ! **Personne ne s'attendait à un pareil succès. Le grenelle de l'environnement s'est achevé dans un quasi consensus qui laisse pantois, inespéré, selon Nicolas Hulot. Bonne impression selon le patronat. Même les agriculteurs de la FNSEA et les amis de José Bové semblent plutôt satisfaits.** Nous allons tenter de vous expliquer pourquoi et surtout ce qui devrait changer dans nos vies demain si le Grenelle porte ses fruits ou que les parlementaires ne le dénaturent pas. Nous écouterons aussi ces quelques voix discordantes qui refusent pour des raisons parfois très différentes ce que Jean Louis Borloo a lui-même qualifié de magique¹⁶⁶⁹. »

- **Voix off : « la révolution verte annoncée était-elle au rendez-vous ? A l'issue de ce Grenelle, personne n'osait dire le contraire. Satisfaits à commencer par celui qui a commencé à peser lourd dans les débats, Nicolas Hulot. Son projet la création d'une taxe carbone a été retenu. Réduction de 50% des pesticides, moratoire sur les OGM, les écologistes reconnaissent une nouvelle dynamique**¹⁶⁷⁰. »

Si l'expression de cette souveraineté nationale satisfait surtout les attentes des détracteurs, elle produit des effets pervers en retour dès lors que la commission européenne décidera d'épouser la même stratégie en autorisant en 2010 la patate OGM Amflora du groupe chimique allemand BASF. En effet, l'autorisation de cet OGM par l'union est aussi conditionnée à la liberté de choix accordée à chaque Etat parti de l'accepter ou de l'interdire sur son territoire. Pour la France cette décision de favoriser la compétence et la souveraineté des Etats sur celle de la commission est dangereuse car, la stratégie du « chacun pour soi » fragilise l'unité européenne face à la problématique transnationale des OGM. De plus, elle est vécue comme une manière de faire passer en douceur la culture des OGM dans certains pays européens impuissants

¹⁶⁶⁷JT (19/20) France3 du 25/10/2007

¹⁶⁶⁸ JT (20h) France2 du 25/10/2007

¹⁶⁶⁹*Mots croisés*, France2 du 29/10/2007

¹⁶⁷⁰ JT (19/20) France3 du 25/10/2007

devant l'influence des groupes d'intérêts et des multinationales des biotechnologies. L'enjeu, comme l'expriment les discours ci-après, est donc plus que jamais de garder un front commun dans le processus de régulation des OGM :

- Chantal Jouanno, Ministre de l'écologie : « On est au sein d'un marché, **donc avec des règles communes. C'était le fondement de l'union européenne. Si chaque Etat décide de manière isolée, chaque Etat pourra être attaqué juridiquement. Donc il faut que l'Europe se mette d'accord sur un minimum de règles communes** ¹⁶⁷¹»

- Corinne Lepage : « On voit que **tout ça est un mauvais coup pour la construction européenne, un mauvais coup pour les consommateurs et effectivement, j'ai appelé ça un rideau de fumée. Parce qu'on nous fait croire qu'il y a un assouplissement finalement de la position de la commission pour donner raison à ceux qui n'en veulent pas, alors qu'en réalité c'est un moyen de faire passer en bloc toute une série de demandes qui sont stockées depuis plusieurs années et que Monsieur Barroso veut faire aboutir**¹⁶⁷² ».

Cette situation confirme ainsi l'inextricable difficulté dans laquelle se trouve la gouvernance politique des OGM au niveau des puissances publiques de régulation. Elle met en lumière un conflit transversal au sein de la même arène politique. Des maires qui contestent leur administration de tutelle, des Etats qui, en retour, prennent des distances vis-à-vis des directives de la collectivité supranationale à laquelle ils appartiennent et dont il participe pourtant à la construction. Ces dynamiques renouvelées et vivantes manifestent les formes d'expression et de négociation du commun. Elles ont donné lieu parfois à des confrontations politiques épiques.

10-3-4- Dans l'antre parlementaire du projet de loi OGM

2007 et 2008 constituent incontestablement le temps politique majeur de la controverse des OGM. Si en 2007, la collectivité politique affichait une unanimité forte autour des conclusions du Grenelle qui suspendent la culture des OGM, cette cohésion sociale vole en éclats quelques mois plus tard avec la décision du gouvernement de droite de faire passer le projet de loi OGM. L'enjeu fondamental de ce projet est d'encadrer la culture des OGM en France, en alliant souveraineté nationale, impératif d'adhésion aux règles communautaires de l'union et nécessité de satisfaire aux exigences de transparence réclamées par les collectifs. Ce projet de loi est donc une manière de transposer la directive européenne 2001/18. Jean Louis Borloo, ministre de l'environnement de l'époque dira ainsi que sa vocation est de :

¹⁶⁷¹ JT (19/20) France3 du 14/10/2010

¹⁶⁷² JT (13h) France2 du 16/07/2010

- « Répondre aux aspirations de notre temps : la transparence, la qualité, la prévention des dégâts prévisibles, la précaution vis-à-vis des dommages potentiels graves, la liberté de choisir son mode de production ou de consommation, la protection de la diversité biologique ¹⁶⁷³».

Le vote de ce projet revient ainsi à favoriser notamment la culture du Mon 810 dont l'autorisation européenne remonte à la fin des années 90. Le Mon 810 est un OGM qui sécrète lui-même son propre insecticide. Pour les adversaires des OGM, cette décision de relancer la culture des OGM trahit considérablement l'esprit du Grenelle. Ce qui les contraint à entamer une grève de la faim, un mode d'action encore plus violent. Les débats parlementaires autour de ce projet de loi s'annoncent donc houleux. Ils commencent au Sénat le 05 Février 2008 où, au bout de trois jours de discussions, les sénateurs adoptent le texte proposé par le gouvernement en remaniant substantiellement celui-ci.

En effet, le texte proposé par le Sénat transforme la haute autorité sur les OGM qui regroupait experts et membres issus de la société civile en un Haut Conseil sur les Biotechnologies présidé par un seul scientifique. Dans le même texte, le Sénat instaure un délit de fauchage fixé à deux ans de prison et 75.000 euros d'amendes, là où le code pénal en prévoit quatre. Bové y voit une contradiction, une souplesse certes, mais une absence de connaissance des lois par les sénateurs de la République et une preuve évidente de l'ambiguïté et de la perplexité qui les caractérisent face à la question.

Si cette adoption mécontente les adversaires, ils se réjouissent du fait qu'au même moment paraît au Journal officiel en date du 09 Février l'interdiction du Mon 810. Interdiction qui sera confirmée le 19 Mars par le Conseil d'Etat, malgré le recours des producteurs d'OGM contre la décision publiée par le Journal officiel. Le 01 Avril 2008, c'est au tour de l'Assemblée nationale de statuer sur le texte remanié et adopté par le Sénat.

Satisfaits de l'interdiction de cultiver des OGM votée par le Conseil d'Etat, les détracteurs s'inquiètent d'une possible confirmation de l'avis du Sénat par l'Assemblée. Ce passage devant l'Assemblée est donc un enjeu de taille car un vote favorable comme celui du Sénat signerait définitivement la relance de la culture des OGM. France 2 décrira ainsi ce passage comme *l'heure de vérité pour les OGM*¹⁶⁷⁴. Les débats qui s'engagent, en première lecture, à l'Assemblée le 09 Avril sont peu intenses. Le projet est voté dans sa forme malgré la faible implication des députés de droite et la fronde de certains parmi eux favorables à l'amendement du député communiste André Chassaigne. Pour rappel, ce dernier réfute le texte proposé et met

¹⁶⁷³ Soir 3, France 3 du 01/04/2008

¹⁶⁷⁴ JT (07h) France2 du 01/04/2008

en cause le fait qu'il ne protège pas les cultures bios ainsi que les appellations d'origine contrôlée (AOC). C'est *l'acte 1* de la lutte parlementaire autour du projet de loi.

Retourné au Sénat, ce dernier revote favorablement la loi le 17 Avril en vidant de sa substance l'amendement Chassaigne pour lequel avait pourtant voté l'Assemblée. Les OGM semblent alors gagner du terrain, des sénateurs de gauche se résignent et quittent le Sénat. Pourtant le parcours parlementaire du dossier n'est qu'à ses débuts, bien qu'au sein du Sénat le jeu semble plié. Dans la perspective du renvoi du projet à l'Assemblée pour un vote définitif, les députés de gauche introduisent une motion de procédure invoquant la question préalable, c'est-à-dire un motif d'irrecevabilité du texte dans son état actuel, au nom du fait que celui-ci ne tient pas compte d'une exigence forte, celle du droit de consommer et de cultiver sans OGM.

Les débats parlementaires du 13 Mai sont particulièrement mouvementés. Alors qu'on s'attend à un vote définitif qui va dans le sens de ce qui est proposé par le gouvernement et entériné par le Sénat, un fait politique significatif se produit. En effet, contre toute attente, les députés de gauche minoritaires à l'Assemblée remportent la bataille. La motion de procédure est votée à une seule voix de majorité. Cette défaite représente un couac de plus pour la majorité au sein de laquelle le malaise grandit. Dans le dispositif télévisuel, les mots qui décrivent cette bataille sont à la hauteur du spectacle politique :

- Voix off : « c'est un **coup de tonnerre dans l'hémicycle**. Les communistes avaient déposé une motion de procédure. Les députés de gauche, les Verts et quelques autres l'ont adoptée. **Le projet de loi sur les OGM est reporté sine die.**¹⁶⁷⁵ »

- Voix off : « **la présidente de séance ne réalise pas ce qu'elle va annoncer**. Sur les bancs de la gauche, c'est **l'explosion de joie**. Personne ne s'y attendait. Le projet de loi OGM vient d'être rejeté après l'adoption à une voix près d'une motion de procédure communiste. Une victoire inattendue de l'opposition. Le gouvernement voulait en finir vite, il ne restait plus qu'un article à adopter. Mais dès cet après-midi, certains députés de la majorité, faisaient savoir qu'ils n'allaient pas voter les yeux fermés. Des divisions à droite et surtout des députés absents. Alors qu'à gauche on s'envoie des sms pour ne pas manquer le vote en séance. Une gauche très mobilisée, qui avait déposé 800 amendements. Au final, ce **coup de théâtre de dernière minute, une gifle** pour le gouvernement qui vient d'être désavoué sur l'un des textes principaux du Grenelle de l'environnement. (...) après la polémique entre Nathalie Kosciusko Morizet et Jean François Copé, **une nouvelle affaire OGM qui porte décidément la poisse au gouvernement.**¹⁶⁷⁶ ».

C'est *l'acte 2* de la bataille. La métaphore footballistique est sans doute celle qui résume le mieux cet affrontement politique inédit sur les OGM. Dans sa revue de presse de *L'Edition Spéciale* diffusée le lendemain du vote, la journaliste Anne Elisabeth Lemoine revient longuement sur cette *Une* de *Libération* qui joue sur les mots en titrant : « *L'UMP fauche le Président* ». Elle commente ainsi :

- « A lire la presse ce matin, **ce n'est pas un débat qui a eu lieu hier à l'assemblée nationale, c'est un match de foot. Vraiment une finale de coupe de France avec dans le rôle du petit poucet, puisqu'il y en a un à chaque**

¹⁶⁷⁵ JT Arte du 13/05/2008

¹⁶⁷⁶ JT (19/20) France3 du 13/05/2008

fois en coupe de France, la gauche, le Carquefou du parlement. Alors théoriquement le match était plié d'avance, on le sait, puisque l'UMP est largement majoritaire à l'Assemblée nationale. Sauf que voilà, comme le prouve la photo publiée ce matin par France soir, il y avait de gros trous dans la défense. Sur 316 députés UMP, seulement 130 étaient présents au moment du vote. Ça nous fait quand même un banc de touche très garni. 186 députés hors-jeu. **Et au moment de l'annonce du résultat du vote, c'est la liesse. On est quand même à deux doigts de la Holà dans l'hémicycle. Un député vert parle de victoire historique. Et *Le Parisien-Aujourd'hui-en-France*, raconte que dans les travées, Arnaud Montebourg, le député PS est debout, et qu'il hurle à qui veut l'entendre : « Champagne ! ». C'est limite s'il ne dit pas « c'est ma tournée » tellement il est content. *Le Figaro* lui nous décrit l'ambiance à l'extérieur de l'Assemblée Nationale où des manifestants anti-OGM étaient rassemblés. Alors eux ils chantent : « on a gagné ! On a gagné ! » Sur l'air de « on est champions ! ». José Bové est lui remonté à bloc. Mais la meilleure déclaration, le meilleur commentaire d'après match, on le doit à Noel Mamère qui s'est confié au *Parisien*. Il dit : « j'espère à l'instant où je vous parle, le Président de la République est en train de manger la moquette de l'Elysée parce que c'est une victoire des français contre le gouvernement qui voulait faire passer cette loi en force¹⁶⁷⁷. »**

Cette métaphore footballistique sera aussi utilisée par le député André Chassaigne, porteur de la motion et présent sur le plateau de l'émission :

- « Il y a d'abord eu l'amendement 252 il y a quelques semaines qui avait été voté à main levée. J'avais à l'occasion pensé que je gagnais la coupe d'Europe. Mais hier, j'ai vraiment eu le sentiment de gagner la coupe du monde.¹⁶⁷⁸ »

Cette représentation métaphorique de la joute parlementaire illustre formellement la structure triadique de la controverse dans ses aspects politiques qui sont ici mis en lumière. En effet, d'un côté, nous avons deux protagonistes qui s'affrontent au sein desquelles s'emmêlent bien sûr divers courants politiques. De l'autre, un public qui observe leur joute en ayant pour la controverse qu'ils animent un rôle qui n'est pas que d'arbitrer, mais de prendre part à celle-ci de quelle que manière que ce soit. Les pique-niques et manifestations organisés par les collectifs au moment de ces débats parlementaires témoignent de l'implication indirecte de ce public dans les discussions politiques. Une des caractéristiques fondamentales de cette joute parlementaire est le fait de montrer alors toute la réflexivité sociale qui se manifeste au sein du processus politique de régulation du problème public. En effet, l'échec du projet en deuxième lecture résulte entre autres du refus de certains députés de droite de voter contre ce qu'ils présentent comme ne pas aller dans le sens de leur conviction personnelle de l'intérêt général : Le député UMP François Grosdidier dira ainsi dans le JT de France 2 du 15/05/2008 :

- « **je suis bien dans mes convictions pour refuser le texte tel qu'il est proposé.** Et beaucoup de collègues UMP de la même façon ont au moins autant sinon plus que la gauche le souci de la santé humaine, le souci de la défense de l'environnement »
(...) Je voterais contre et je pense qu'un certain nombre de collègues aussi comme en première lecture. Déjà le premier ministre nous avait demandé de **voter non pas pour le texte mais pour le contexte**, en dramatisant, en politisant l'enjeu. Je crois que c'est un tort ¹⁶⁷⁹ ».

¹⁶⁷⁷ *L'Edition Spéciale*, Canal+ du 14/05/2008

¹⁶⁷⁸ *L'Edition Spéciale*, Canal+ du 14/05/2008

¹⁶⁷⁹ JT (Nuit), France2 du 15/05/2008

Dans cette perspective, cet affrontement politique a permis de manière plus générale de poser la question de la nécessité de réformer l'Assemblée nationale et les institutions républicaines. L'émission *C dans l'air* du 16/05/2008¹⁶⁸⁰ s'intitulera ainsi « *Faut-il réformer l'assemblée nationale ?* » faisant du débat mouvementé sur le projet de loi OGM un cas d'école de la réflexivité sociale.

Pour la gauche, cette bataille gagnée est l'occasion de s'interroger sur le fonctionnement des institutions démocratiques et de voir si, à l'issue de cette victoire, le gouvernement respectera le vote ou décidera de passer en force. C'est cette dernière solution qu'il utilisera puisqu'une des conséquences de la motion de procédure, avanceront les députés de l'UMP, est de faire passer le texte en commission paritaire où celui-ci n'est plus débattu, mais voté. Pour la droite, cette victoire de la gauche prive un texte essentiel d'un débat politique apaisé. C'est un déni de démocratie¹⁶⁸¹, s'écriera le député UMP Claude Gosaguin. On voit bien alors la complexité du problème car, comment débattre et voter en faveur d'un projet de loi sur les OGM alors que celui-ci ne protège pas suffisamment les agriculteurs de maïs conventionnels, ceux qui cultivent le bio et les AOC contre les risques de dissémination des OGM ? De plus, ce projet absout totalement les multinationales en faisant porter les préjudices de contamination aux seuls agriculteurs d'OGM.

Nonobstant ces questions pertinentes, le projet de loi est voté le 20 mai 2008 dans une atmosphère survoltée. Il est définitivement adopté par le sénat le 22 Mai avec 183 voix contre 42. C'est *l'acte 3* de la controverse. Pour la droite qui imputait son échec aux manœuvres du PS et qualifiait sa victoire d'épiphénomène, c'est la raison qui triomphe devant ce que ses députés appellent l'hypocrisie de la gauche, qui avait accepté la directive européenne 2001/18 (ce péché originel) sans avoir eu après le courage de la transcrire dans la législation française¹⁶⁸².

L'adoption de cette loi est loin pourtant de faciliter la compréhension de la controverse des OGM car, comme on le sait, depuis le grenelle et la décision du Conseil d'Etat de Février 2008,

¹⁶⁸⁰ Voir *C dans l'air, Faut-il réformer l'assemblée nationale*, France5 du 16/05/2008

¹⁶⁸¹ Soir 3, France 3 du 14/05/2008

¹⁶⁸² Extrait du discours de Jean François Copé chef des députés de droite à l'assemblée : « Hier après-midi, à une voix près, l'Assemblée a été empêchée de poursuivre la discussion du projet de loi sur les OGM. La seule conséquence de cette manœuvre, c'est de retarder encore un peu plus la décision du parlement français sur cette question très sensible. Or nous devons impérativement la régler. **Depuis plus de sept ans, depuis ce jour d'Avril 2001, où le gouvernement socialiste avec sa ministre verte Dominique Voynet, ont accepté la directive OGM de Bruxelles sans avoir ensuite le courage de l'assumer publiquement. En cette période où on a la mémoire courte, il est bon de se souvenir** » *Questions au gouvernement*, France3 du 14/05/2008

la clause de sauvegarde est appliquée. Le Mon 810 est interdit malgré les menaces européennes de poursuivre la France. Malgré aussi, le fait que ce même conseil d'Etat révisera sa décision de février 2008 et demandera la levée de l'interdiction du Mon 810 au motif que le Ministère de l'agriculture n'a pas apporté la preuve de l'existence d'un niveau de risque particulièrement élevé pour la santé et l'environnement. Cette interdiction restera ainsi de mise avant d'être confirmée en 2012 avec l'arrivée de la gauche au pouvoir. Pour les collectifs mobilisés contre les OGM, l'effet majeur produit par le vote du projet de loi est qu'il les contraint à maintenir en permanence leur niveau de vigilance sans relâcher leur moyen d'action principal qui est le fauchage de tout champ transgénique.

10-3-5- L'espace des parcelles transgéniques : la République mise en question

Le 05 Août 2008, soit trois mois après le vote du projet de loi sur les OGM, cinquante faucheurs volontaires dont José Bové investissent un champ de maïs à Murviel à Toulouse. **Cette action s'inscrit dans la dynamique de lutte des publics politiques qui vise à constituer les parcelles transgéniques comme des scènes publiques de la controverse en raison des risques avérés de dissémination. La culture des OGM en plein champ a transformé ces parcelles en des lieux de dispute où s'affrontent diverses conceptions de l'Etat et se fabriquent les stratégies de réaction et de contre-réaction.** Nous avons montré plus haut que pour les collectifs, ces champs transgéniques illustraient l'insouciance de l'Etat qui dévie de sa mission régaliennne de protection des publics. Les fauchages devenaient pour le coup une forme de résistance et de prise en main par les publics de leur propre destin. Ce *self-government* manifeste ainsi l'affranchissement des publics de leurs représentants légaux et leur transgression des lois en vigueur. Pour les agriculteurs victimes de ces destructions, les industriels et les pouvoirs publics, les faucheurs volontaires sont loin d'exercer ce rôle de salut public qu'ils prétendent dans leurs opérations. Au contraire, leur violation de la propriété privée et la quasi impunité dont ils bénéficient donnent **le sentiment d'être dans un Etat anarchique.** Ces discours en donnent la couleur :

- François Burgaud, interprofession des semences : « ce qui est anormal, c'est **qu'une petite minorité puisse imposer sa volonté dans un Etat démocratique à l'ensemble des entreprises, des filières économiques, qui elles jouent le jeu de la démocratie**¹⁶⁸³ »

¹⁶⁸³ JT M6 du 26/08/2001

- Jacques Chirac : « (...) je tiens à dire que les actions de destructions sauvages conduites ces dernières semaines ne sont pas admissibles et doivent être fermement condamnées. **Nous sommes dans un Etat de droit. Rien ne peut justifier que quelques-uns s'arrogent le droit de saccager la propriété des autres pour faire valoir leurs arguments. On ne peut accepter de tels comportements, ils doivent être poursuivis et sanctionnés.**¹⁶⁸⁴»
- Yannick Chassaing, Agriculteur : « ce sont des gens qui se sont permis de rentrer déjà **sur une propriété privée**, de casser des maïs qui sont quand même porteurs d'espoirs pour les enfants atteints de la mucoviscidose, et malgré ça ils cassent¹⁶⁸⁵ »
- Jean Michel Duhamel, Directeur Général Monsanto France après la condamnation des faucheurs à des dédommagements : « on ira jusqu'au bout parce que pour une chose, **le respect des lois**. Et deuxièmement, c'est au nom de toute la recherche privée et de la recherche publique en France qui maintenant depuis 1997 est systématiquement saccagée, en oubliant pas qu'on est à peu près **le seul pays au monde où ça se passe**¹⁶⁸⁶ »

Ces exemples montrent la complexité de la controverse qui se joue précisément au sein de cette scène publique non institutionnelle car, comme le montre le discours de François Burgaud plus haut, les rôles apparaissent inversés. Les faucheurs sont anarchistes, les fauchés, bien qu'ils polluent l'environnement, affirment être démocrates. Ce rapport à la notion d'Etat de droit est ainsi conflictuel, variant d'un acteur à l'autre. Pour les faucheurs, c'est l'Etat et les producteurs d'OGM qui violent la loi¹⁶⁸⁷ en infectant l'environnement, dont la santé et l'équilibre sont stipulés comme un droit conféré à chaque citoyen par la charte de l'environnement voté en 2006¹⁶⁸⁸.

La complexité de cette controverse qui se déroule dans les parcelles transgéniques réside ainsi dans la collision entre espace privé et espace public. L'interdépendance très fortement tenue entre les deux, et en vertu de laquelle les actions effectuées dans la sphère privée produisent des effets néfastes dans la sphère publique, rend les revendications des protagonistes très polarisées. Cela d'autant plus que ceux qui sont favorables aux OGM ne comprennent pas toujours les motifs des fauchages, préférant dénoncer le paradoxe entre la volonté de transparence affichée par l'Etat, celle de répondre aux questions des risques des OGM que se pose la société et les projets d'arrachage. Observons ces discours :

¹⁶⁸⁴ JT France 3 du 11/09/2001

¹⁶⁸⁵ JT (20h) France2 du 04/09/2003

¹⁶⁸⁶ JT (13h) France2 du 29/11/2005

¹⁶⁸⁷Cet exemple est représentatif de ces discours. Jean Beaufort, instituteur et faucheur volontaire : « s'opposer à la loi pour moi c'était pour moi une espèce de tabou, c'était un tabou et là je me rends compte que non. C'est tout à fait légitime dans des situations extrêmes beaucoup plus graves que celles-là. **C'est quand même une situation où l'Etat autorise quelque chose qui à mon avis ne devrait pas être autorisé.** Et là dans des situations comme ça, je me dis que les citoyens doivent agir même si c'est illégal. Si j'avais à dire ça dans une phrase très courte, c'est illégal, mais c'est légitime » *Arte Reportage, Le Procès du faucheur*, Arte du 20/06/2002

¹⁶⁸⁸Ce texte stipule que : « chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et favorable à sa santé ». Si certains y voient un frein à l'innovation, Dominique Chagnollaud, Directeur centre d'études constitutionnelles et politiques de Paris II la qualifiera, en 2003, d'événement fondateur. Dans le JT (23h) de France 3 du 25/06/2003, il dira que « cette charte est une très bonne idée en soi. Je crois que c'est une idée pionnière en Europe. Actuellement, dans sa rédaction, elle est encore très imparfaite. Je crois que ce sera au parlement d'amender ce projet. Après tout on est en train d'élaborer un texte, je dirais aussi important que fut dans son domaine comme la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 »

- François Burgaud, interprofession des semences : « les semenciers condamnent très clairement cette campagne d'arrachage. **Elle est contraire à la politique de transparence voulue par le gouvernement et qui est soutenue par les entreprises semencières. Elle ne permettra pas de clarifier les débats scientifiques et les débats économiques sur l'enjeu de l'utilisation des OGM en France**¹⁶⁸⁹. »
- Denis Lurton, Président FDSEA de Gironde : « cette personne a agi contre la justice. Elle a fait soi-disant justice elle-même. **On est dans un Etat de droit. Il faut respecter la loi et la justice.** Ça n'a pas été le cas. Il a agi en tant cobaye et on ne doit pas laisser les cobayes agir en toute impunité ¹⁶⁹⁰»
- François Thiboust, groupement des semenciers et agrochimistes : « **ce qui est paradoxal, c'est que nous voulons répondre aux questions qui nous sont posées en partie par les opposants, et ces mêmes opposants détruisent ces essais qui sont censés apporter des réponses aux questions qu'ils nous posent.**¹⁶⁹¹ »
- Jean Masson, Directeur Inra Colmar : « sur la question des OGM, pour ce qui concerne la vigne, on est dans un déficit de connaissance total. **Et les engagements de l'Inra avec force et avec persévérance sur ce projet-là, c'est justement d'apporter de vraies réponses aux vraies questions que les gens se posent, pour ensuite prendre de bonnes décisions éclairées sur la base d'une connaissance et non sur la base de thèses et de on-dits. Ce que prônent les vandales qui sont venus dimanche dernier** ¹⁶⁹²»

Si les actions effectuées sur les parcelles transgéniques suscitent des réflexions sur la nature politique de l'Etat dans lequel vivent les publics, elles poussent aussi le gouvernement à se déterminer sur la question en apportant des réponses concrètes. La multiplication des fauchages contraint le gouvernement à changer de stratégie. En effet, si les forces de sécurité se contentaient de filmer les faucheurs, la stratégie annoncée par Jean Glavany en 2001 est de contre-attaquer et d'agir dans le sens non seulement de la protection des parcelles visées, mais aussi et surtout du rappel de l'existence d'un Etat de droit. C'est ce que relaient ces discours médiatiques :

- Voix off : « les militants anti-OGM qui ces derniers temps détruisent systématiquement du maïs sans trouver de résistances, ces militants aujourd'hui, n'ont pas réussi leur opération ni en Gironde, ni dans la Vienne. Les gendarmes sont intervenus alors que Jean Glavany affirme que **le Gouvernement ne se laissera pas faire**¹⁶⁹³ ».

- **Voix off** : « dans la Vienne ce matin, le collectif anti-OGM se met en marche. Il veut détruire une parcelle de maïs transgénique juste de l'autre côté du pont, mais il ne passera pas. Deux escadrons de gendarmes mobiles, la préfecture s'oppose à cet arrachage illégal. Alors ils se sont assis pour protester, mais en attendant, l'opération commando a échoué. Même déconvenue tôt ce matin en Gironde. Les anti-OGM étaient bien mobilisés, mais les forces de l'ordre ont défendu l'objectif, et ça **c'est nouveau**. Car depuis le début de la campagne de destruction derrière la confédération paysanne, les commandos n'avaient trouvé aucune résistance policière comme ici. **Désormais, le gouvernement ne se laissera pas faire (...)** le gouvernement autorise le dialogue, mais plus les saccages.¹⁶⁹⁴»

- Jean Glavany, ministre de l'intérieur : « **les français ne comprennent pas, la jeunesse française à qui on dit il y a des règles de vivre-ensemble, il y a des choses qui sont interdites, d'autres qui sont autorisées, ils ne comprennent pas que des choses interdites puissent se faire sous les caméras de télévision sans que personne n'y fasse rien. Donc quand c'est interdit, c'est interdit. On l'a dit gentiment, maintenant qu'ils ne veulent pas le comprendre, on va le dire moins gentiment. C'est comme ça**¹⁶⁹⁵»

¹⁶⁸⁹ JT France 3 du 22/08/2001

¹⁶⁹⁰ JT (13h) France2 du 06/11/2006

¹⁶⁹¹ JT M6 du 26/08/2001

¹⁶⁹² JT (13h) France2 du 16/08/2010

¹⁶⁹³ JT France 2 du 01/09/2001

¹⁶⁹⁴ JT France 2 du 01/09/2001

¹⁶⁹⁵ JT France 2 du 01/09/2001

L'affrontement sanglant entre gendarmes et faucheurs au moment de la destruction de Solomiac en Septembre 2004 est révélateur de ce changement de stratégie gouvernementale qui, cependant, ne sera guère de rigueur partout et pendant toute la carrière étudiée. Cette modification de la réaction gouvernementale conduit aussi les faucheurs à réviser, l'espace d'un temps, leur stratégie qui consistait à révéler les parcelles à faucher ainsi que l'heure des opérations, comme en témoignent ces propos de militants extraits des JT respectifs de France 3 et TF1 :

- Jean Pierre Leroy, confédération paysanne : « je crois qu'ici on reviendra. Alors **on ne va pas leur dire qu'on va revenir tous les jours, on pourrait aussi le faire. Mais il y aura bien un jour où ils ne seront plus là**¹⁶⁹⁶ »

- Claude Petermann, militant écologiste : « **nous avons décidé que nous n'irons pas à l'affrontement, mais on a bien situé les sites. Tous les gens qui sont là l'ont bien repéré. Donc ils reviendront, on reviendra et on le détruira avant maturité parce que ce champ est illégal**¹⁶⁹⁷ ».

La permanence des actions de fauchage a, de manière centrale, orienté la controverse vers la question de la culture des OGM en plein champ. Une de ses conséquences, est la disparition progressive du débat des acteurs de la grande distribution dont la présence était très forte notamment au cours des périodes où sont discutées les questions d'étiquetage et de traçabilité.

L'espace public des enseignes de la grande distribution sont un lieu non institutionnel de déploiement de la controverse. Si on ne note pas d'opposition en son sein, c'est parce que les enseignes ont très tôt épousé la désapprobation des consommateurs à l'égard des OGM. Elles ont ainsi lutté à leur côté pour plus de transparence dans l'étiquetage. Cela n'empêche pas que Greenpeace les investisse pour vérifier l'effectivité des étiquetages, contribuant par ce militantisme répressif à les contraindre à boycotter les OGM, tel qu'elles le feront après la levée du moratoire en refusant de commercialiser le maïs BT 11¹⁶⁹⁸.

Presqu' absents du corpus au cours de la seconde moitié de cette première décennie de l'an 2000, les acteurs de la grande distribution réapparaissent en 2010 au moment où Carrefour met en place son logo « *nourri sans OGM* » sur 300 produits alimentaires de première nécessité

¹⁶⁹⁶ JT France 3 du 01/09/2001

¹⁶⁹⁷ JT TF1 du 01/09/2001

¹⁶⁹⁸ Comme l'illustrent ces exemples :

- Dans le JT (20h) France2 du 19/04/2004, le journaliste rapporte. Voix off : « **les distributeurs français de leur côté l'ont déjà annoncé, ils ne commercialiseront pas ce BT 11** tant qu'il n'y aura pas vraiment de demandes des consommateurs européens.»
- Dans le JT (19/20) France3 du 20/05/2004, Vincent truelle, directeur général de l'association des entreprises de produits alimentaires élaborés déclare : « Nous regrettons cette décision de l'union européenne qui ne va pas dans le sens des souhaits des consommateurs européens qui n'ont pas demandé d'avoir du maïs doux dans leur alimentation. Mais pour autant, nous pouvons rassurer les consommateurs demain, **il n'y aura pas d'OGM dans le maïs doux** que nous allons produire et commercialiser. C'est un engagement que nous prenons. »

(poisson, viande, lait, œufs, porcs, etc.). C'est une première en France, et Carrefour devance de fait le gouvernement qui travaillait sur un projet similaire. Greenpeace et les associations de consommateurs se satisfont de la démarche de Carrefour et espèrent que d'autres distributeurs emboîteront le pas.

- Herve Gomichon, Directeur qualité Carrefour : « c'est quelque chose qui manquait. Depuis 2003, il y avait une réglementation pour les produits, les compositions végétales, il n'y avait rien. Il y avait un manque sur l'alimentation animale, et ce manque est comblé avec la sortie de ce label ¹⁶⁹⁹»

Après 2010, ces enseignes, et plus particulièrement Auchan et Carrefour ne réapparaissent véritablement qu'en 2012 au moment où les deux sont citées comme principaux mécènes de l'étude du CRIIGEN qui a conclu à la toxicité du maïs transgénique.

Les parcelles transgéniques et les scènes publiques de la grande distribution ne doivent pas faire oublier qu'au sein de cette arène *non institutionnelle* **les grands lieux de cuisine, les hôtels constituent leur prolongement naturel dans la mesure où, ils sont les lieux par excellence de la gastronomie et de la consommation. Dans ces scènes publiques, la controverse n'apparaît pas de manière structurée avec des polarisations d'acteurs divergents.** Tous les restaurateurs représentés dans le dispositif télévisuel désapprouvent l'utilisation des OGM dans leurs activités. Ainsi, en 2002, la télévision fait état de la signature d'un texte commun par plusieurs grands chefs cuisiniers européens qui décident de bannir les OGM dans leurs assiettes. En 2008, elle montrera leur opposition au projet de loi OGM. Les discours ci-après présentent respectivement ces deux principaux moments d'apparition de ces acteurs :

- Voix off : « (...) alors ils sont nombreux les grands chefs cuisiniers à travers l'Europe à avoir signé un texte commun. **Un principe de précaution gustatif pour s'opposer aux expérimentations en pleins champs. Et les clients approuvent cette recherche d'authenticité (...) les gardiens du grand temple de l'astronomie luttent à leur manière. Objectif, faire barrage au projet imminent d'autoriser les cultures transgéniques en Europe**¹⁷⁰⁰ »

- Alain Dutournier, chef guide Michelin : « **ça va devenir vraiment l'inquiétude au quotidien parce que c'est vrai qu'on peut s'empoisonner et qu'on ignore tout. Personne n'a de recul. On en a fait quasiment un jeu en disant, bon beh, la science est là, il faut vivre avec son temps. Si on ne fait rien, on est sûr que le côté pervers des lobbys financiers internationaux va essayer de prendre en main, de manipuler pas que génétiquement, mais de manipuler le goût des gens et de leur santé en même temps.**¹⁷⁰¹ »

- Voix off : « **du fond de sa cuisine, il enrage. Ni ses deux fourchettes au guide Michelin, ni son classement au Gault et Millau ne change quelque chose, ses petits plats du Sud-Ouest sont celui menacés, la faute à trois lettres OGM. Au nom de la défense de la gastronomie, il monte au créneau. A quoi sert de défendre le terroir, les AOC et autres les labels de qualité, si les OGM sont autorisés. Dans la presse, lui et 83 confrères lancent un appel pour défendre le principe de précaution. Une première.**¹⁷⁰²»

- Jean Terlon, Restaurant « *Le Saint Pierre* » : « il y a tout ça qui peut un jour à terme ou disparaître de la consommation parce que ce n'est plus rentable, plus personne ne le fait, on préfère faire un fromage lambda. On

¹⁶⁹⁹ JT (20h) TF1 du 13/03/2012

¹⁷⁰⁰ *A tort et à raison*, TF1 du 23/09/2002

¹⁷⁰¹ JT (13h) TF1 du 10/10/2002

¹⁷⁰² JT (19/20) France3 du 13/05/2008

préfère faire des Margaret de canard différent. **On risque un bouleversement de produits, de la diversité. C'est la diversité qui risque d'être discriminée. On n'invente pas les produits.** On invente des recettes, on fait des cuissons justes, mais il faut d'abord au départ un bon produit. Et tant qu'on a ces bons produits-là, on continuera à faire ce qu'on aime faire. Et donc cet appel est important parce que **ça amène une autre catégorie de professionnel dans l'alimentation pour parler sur le débat des OGM**¹⁷⁰³»

L'ensemble de ces discours vient conforter l'hostilité du collectif des faucheurs volontaires, dont la mobilisation autour des champs transgéniques donne à la controverse une dimension sociale et politique plus large. C'est dans ce sens que l'occupation des parcelles privées déplace la controverse vers l'arène judiciaire au sein de laquelle vont être jugées la légalité et la légitimité de l'ensemble des actions de tous les protagonistes.

10-3-6- La scène judiciaire : le défi de juger, de légitimer et de départager

L'épineuse question de la légalité des actions posées de part et d'autre par les protagonistes sollicite rapidement l'intervention de la justice. Celle-ci est généralement conditionnée par deux facteurs majeurs : les fauchages de parcelles transgéniques privées ou publiques et les arrêtés municipaux d'interdiction de mise en culture. A ces deux facteurs, s'ajoute, dans une moindre mesure, la saisine de la justice pour contester la confidentialité de mise existant autour de l'emplacement des parcelles et des données scientifiques issues des tests d'expérimentation.

Les actions de fauchage et les arrêtés municipaux cristallisent l'attention de la justice et configurent l'arène qu'elle représente comme plus que jamais lieu de résolution du problème. Boltanski écrivait à juste titre dans «*De la Justification*», «la justice est ce qui arrête la dispute¹⁷⁰⁴». Si une grande majorité de conflits corrobore cette analyse, la controverse des OGM semble déroger au principe dès lors qu'on observe ses récurrents rebondissements. Cette difficulté à trancher tient sans doute aux défis majeurs que pose le problème à la justice. Ces défis sont entre autres le fait de porter un jugement juridique sur une technique scientifique qui polarise ses propres créateurs. C'est aussi le fait de légitimer des actions menées au nom de l'intérêt général et de départager des protagonistes qui l'invoquent tous de manière différente. La multiplicité des tribunaux concernés par les fauchages et les arrêtés d'interdiction n'aident pas non plus à avoir un discours unifié de la justice. Au sein de l'arène judiciaire, les débats se

¹⁷⁰³JT (19/20) France3 du 13/05/2008

¹⁷⁰⁴ BOLTANSKI, L., THEVENOT, L., *De la Justification*, op.cit. p, 50

structurent ainsi autour de ces défis qui consistent à juger, légitimer et départager les protagonistes. Comme nous le verrons, ce travail prend des formes variables selon les contextes en jeu.

La sollicitation de la scène judiciaire date de la fin des années 90 avec les premières démêlées judiciaires de José Bové (condamnation en Février 1998 à huit mois de prison avec sursis pour la destruction d'un stock OGM de Novartis à Agen). En Septembre 2000, se tient le tout premier procès contre des militants qui avaient fauché à Foix une parcelle transgénique expérimentée par l'institut de recherche du CETIOM. Ces faucheurs écopent d'une amende symbolique de 8000 francs. Ces deux condamnations augurent d'une suite interminable de procès au cours desquels les stratégies de positionnement de la justice ont varié entre clémence et radicalité, suscitant chez les principaux accusés le sentiment d'une perplexité de la justice à juger d'un sujet aussi sensible, polarisé et complexe. Ainsi, en Février 2001, au cours de son procès pour destruction de la serre du CIRAD, José Bové, condamné à trois mois de prison déclarera devant les caméras :

« Théoriquement, on risque dix ans de prison si on regarde les textes. Le procureur demande trois mois ferme. Ça montre bien l'ampleur de l'embarras qui existe aujourd'hui dans ce débat¹⁷⁰⁵ ».

La question de la rationalité de la justice est ainsi posée dès l'origine de l'intérêt que la controverse suscite auprès d'elle. La multiplication des peines encourues par Bové par fait de récidive contraint la justice à durcir sa position comme elle l'a fait en condamnant lourdement des faucheurs en 2002.

- Voix off : « Jean et Dominique écoutent à peine les paroles du responsable départemental de la confédération paysanne. **Ils sont littéralement assommés. Jean, l'instituteur, n'arrive pas à réaliser qu'il vient d'être condamné à trois mois de prison ferme et qu'il risque de ce fait la révocation de l'éducation nationale. Tout cela pour avoir fauché quelques plants de maïs transgéniques. Dominique lui aussi ne comprend pas. Il est sanctionné comme un délinquant alors qu'il voulait seulement protéger ses cultures biologiques de toute contamination OGM.**¹⁷⁰⁶ »

L'arrestation et l'incarcération de Bové en 2003 témoignent d'une volonté d'alerter les faucheurs sur les risques pénaux qu'ils encourent et la sévérité de la justice. Seulement, cette radicalité n'est pas toujours de rigueur car elle est fonction des conjonctures socio-politiques et de la difficulté même de juger les auteurs. Ainsi, lorsqu'au moment de l'élection présidentielle de 2007, la justice doit trancher si Bové, candidat à cette élection, doit aller en prison pour les multiples fauchages dont il est accusé, sa radicalité change. Elle commue ses peines de prison en peine d'amendes pour éviter la grande publicité qu'une peine de prison ferait au pionnier de

¹⁷⁰⁵ JT TF1 du 09/02/2001

¹⁷⁰⁶Arte Reportage, *Le Procès du faucheur*, Arte du 20/06/2002

la cause des OGM et candidat à la présidentielle. Les discours politiques suivants retentissent comme des coups de pression :

- Jean Paul Le Guen : « (...) **je pense que ce serait un petit peu particulier d'avoir une campagne électorale avec quelqu'un qui s'exprime depuis un lieu de détention, Oui.**¹⁷⁰⁷ »

- José Bové : « **Je serais peut-être le premier prisonnier politique qui sera en même temps candidat à une élection présidentielle. Pour moi, c'est une condamnation politique dans le cadre de la défense de la démocratie. Quand on se bat pour des idées, on ne demande pas un aménagement de sa peine.**¹⁷⁰⁸ »

- Un député : « En période électorale, **être candidat à l'élection présidentielle en prison, on peut parler, on peut écrire, on peut se diriger, c'est un cadeau que je voudrais qu'on me fasse. C'est formidable. Ça fait gagner tout de suite quatre points à José Bové**¹⁷⁰⁹»

La difficulté à prononcer la peine de prison va de pair avec celle qui consiste à juger tous ceux qui sont responsables des actes de fauchage. Etant donné leur caractère collectif (bien que les actes soient individuellement assumés), **les fauchages posent à la justice deux défis majeurs : la qualification et la légitimation des faits incriminés.** L'enjeu de ce travail de qualification et de légitimation est doublement important dans la mesure où il reconnaît (ou pas) la nature collective des délits commis, et légitime (ou pas) les solutions de lutte auxquelles ont recours les publics politiques.

Concernant la qualification, la justice a souvent fait preuve de partialité, ne jugeant que les meneurs des actions de fauchage. En novembre 2004, le tribunal de Toulouse a reconnu le caractère collectif de ces actions après que des faucheurs se sont dénoncés à la justice, demandant à être jugés au même titre que les meneurs. Pour les faucheurs, cette reconnaissance est une victoire¹⁷¹⁰ :

- José Bové : « **ceci est un véritable camouflet pour Monsieur Perben, Ministre de la justice, qui a essayé d'isoler neuf responsables politiques syndicaux ou citoyens pour leur faire porter la responsabilité d'une action collective**¹⁷¹¹. »

- José Bové « **la décision que vient de prendre le tribunal est une décision historique. Pour la première fois dans l'histoire de la justice française, la désobéissance civique est reconnue comme un acte collectif qui engage l'ensemble de ceux qui ont participé**¹⁷¹² »

- Noël Mamère : « **nous avons franchi une première étape en poussant les portes de la justice qui va écouter dans un débat contradictoire 250 prévenus. Après avoir poussé les portes de la justice, il nous faut maintenant pousser les portes de l'Assemblée nationale et du Sénat**¹⁷¹³»

- Voix off : « **une victoire historique selon les faucheurs volontaires. Pour la première fois, un tribunal reconnaît le caractère collectif de leur action.** Ce matin pourtant, seules neuf personnes devaient comparaître devant le tribunal de Toulouse pour l'arrachage d'une parcelle d'OGM le 25 Juillet dernier. **Neuf personnalités. José Bové, Noël Mamère et**

¹⁷⁰⁷ *Question au Parlement*, France3 du 07/02/2007

¹⁷⁰⁸ JT (19/20), France3 du 07/02/2007

¹⁷⁰⁹ Ibidem,

¹⁷¹⁰ Bien que le tribunal se dédise et refusera de juger tous ceux qui se sont dénoncés. Voir JT (19h) Canal+ du 14/04/2005

¹⁷¹¹ JT (19/20) France3 du 08/11/2004

¹⁷¹² Six, M6 du 08/11/2004

¹⁷¹³ JT (19/20) France3 du 08/11/2004

d'autres élus, mais deux cent cinquante faucheurs demandent eux aussi à comparaître. Après deux heures de réflexion, la présidente du tribunal accepte leur demande. Une première. (...) cette reconnaissance juridique d'une action collective pourrait changer la donne des autres procès à venir, à commencer par celui de Rion, le 14 décembre prochain.¹⁷¹⁴»

La reconnaissance juridique de la nature collective des actes commis pose ainsi un défi logistique immense à la justice, car il s'agit dès lors de juger des dizaines et parfois des centaines de personnes impliquées dans les actions incriminées. En 2010, se tiendra ainsi le plus grand procès des faucheurs volontaires avec 86 prévenus qui avaient détruit du Mon 810 à Marmande. Au-delà du défi logistique, l'on voit bien, dans le cas précis de ce Mon 810, l'autre défi immense que ces procès posent à la justice. **Car comment juger d'un délit portant sur le fauchage d'un mais que le gouvernement a lui-même interdit avant le procès ?** Les adversaires ne manquent pas d'exploiter ce paradoxe :

- José Bové : « l'avenir nous a effectivement donné raison. Il y a quatre ans quand on a fauché ce champ, on savait que scientifiquement les OGM représentaient des dangers, on savait que la contamination existait, on savait que les évaluations étaient faites de manière assez ambiguës ¹⁷¹⁵»

Le défi de la légitimation des actions des protagonistes est sans doute le plus important parce qu'il est au cœur du travail qui consiste à départager les acteurs. Pour les collectifs, faire reconnaître juridiquement leur cause est un enjeu essentiel que satisferont certains tribunaux. Ainsi, en décembre 2005, le Tribunal d'Orléans décidera de la relaxe de 49 faucheurs volontaires en reconnaissant officiellement *l'état de nécessité* invoqué par ceux-ci, ils s'étaient notamment appuyés sur l'article 2 de la Charte de l'environnement. Les collectifs vivent cette reconnaissance comme un événement historique :

- Jean Emile Sanchez, confédération paysanne : « **Je crois que c'est une journée historique ce 09 décembre 2005**, puisque depuis bientôt dix ans que nous menons le combat contre les OGM et dix ans que nous sommes systématiquement poursuivis. **C'est la première fois que la justice reconnaît l'état de nécessité à agir contre les OGM, reconnaît aussi le danger imminent que représente la dissémination génétique de ces organismes et reconnaît aussi surtout l'action collective menée et le moyen employé de cette action collective qui est la désobéissance civile¹⁷¹⁶.** »

Pourtant deux ans plus tard, en 2007, la justice donnera raison à Claude Menara, agriculteur OGM dont les cultures avaient contaminé les abeilles de l'apiculteur Maurice Coudoin. La plainte de ce dernier a été jugée irrecevable au motif qu'il aurait mis ses abeilles à proximité de la parcelle OGM. Pour Claude Menara, la justice a fait

« Preuve de lucidité, d'objectivité et de réalisme. Autrement dit, je n'aurais pas compris que ces gens ne soient pas déboutés. En fait, c'est une culture qui est autorisée, qui est légalisée. Je ne vois pas pour elle raison on m'aurait interdit de semer. Je ne

¹⁷¹⁴ JT (19/20) France3 du 08/11/2004

¹⁷¹⁵ JT (13h), France2 du 11/10/2010

¹⁷¹⁶ *On a tout essayé*, France2 du 13/12/2005

vois pas pour quelle raison on reviendrait là-dessus. Le message fort que je voulais faire passer à l'encontre de ces gens-là, c'est leur dire qu'ils arrêtent de se prendre pour Zorro ou pour Tarzan¹⁷¹⁷»

La légitimation juridique de ce risque de contamination est aussi au cœur des luttes qui opposent les acteurs de l'arène politique. Les arrêtés municipaux pris par les maires ont souvent fait l'objet de plaintes judiciaires formelles. En 2004, le maire de Mouchan, Christian Touhé-Runmeau, est le premier maire à voir son arrêté anti-OGM validé par la justice. Dans la même année, le Tribunal de Toulouse déboutera l'Etat en donnant raison au maire anti-OGM de Bax, Philippe Bedel. Avec une moyenne élevée d'annulation de ces arrêtés en 2004¹⁷¹⁸, ces reconnaissances juridiques font office de jurisprudence, susceptibles d'encourager les nombreux maires qui vont dans le sens de l'interdiction :

Philippe Bedel : « ce qui est important, c'est la jurisprudence que ça va faire parce qu'il y a d'autres communes qui vont être assignées au Tribunal administratif prochainement, elles pourront certainement faire valoir de la validité de cet arrêté au moins en cas de culture bio¹⁷¹⁹. Philippe Bedel : « On a gagné en ce qui concerne l'agriculture bio, mais il y a plein d'autres choses ici par exemple dans le Volves il y a beaucoup de labels d'AOC (appellation d'Origine Contrôlée), des gens qui ne veulent pas forcément bio, mais qui veulent défendre aussi une qualité de produire et ceux-là, ils ont les mêmes droits que les bios. Ils ont le droit de dire non aux OGM¹⁷²⁰ »

Voix off : « **cette première décision de justice qui donne raison au pouvoir local va renforcer la détermination de tous les maires qui ont pris des arrêtés anti-OGM. Et ils seraient près d'un millier, ont prévu de créer une association ici-même à Bax¹⁷²¹** »

En 2009, la commune de Thor verra aussi son arrêté anti-OGM validé par le tribunal administratif qui invoque l'interdiction du Mon 810 et l'application par la France de la clause de sauvegarde. L'ensemble de ces décisions vont appuyer les plaidoiries des avocats des maires concernés, qui soulignent le fait que le code des collectivités territoriales oblige les maires à prendre toute précaution utile pour prévenir les pollutions environnementales :

Maitre Brun, Avocat défendant le maire de Montpreux : « Depuis 1983, le maire a le devoir de prendre toute précaution, prémunir les pollutions par toute précaution convenable. Dès 1983, le principe de précaution est inscrit dans le code des collectivités territoriales¹⁷²²»

Parallèlement à cette obligation de précaution, le Conseil d'Etat affirmera dans un avis rendu en Janvier 2010 que les communes et les départements ont bien leur mot à dire à propos de l'implantation des OGM dans leurs territoires. Pour Philippe Martin, Président du Conseil départemental du Gers, cette décision du Conseil d'Etat est salutaire car elle

¹⁷¹⁷ JT (13h) TF1 du 07/05/2007

¹⁷¹⁸ Voix off : « **une première juridique qui pourrait inspirer les maires concernés. Mais certains restent frileux pris entre deux feux, la quasi-totalité des arrêtés municipaux ont abouti à des annulations** » JT France2 du 08/05/2004

¹⁷¹⁹ JT (20h) TF1 du 04/08/2004

¹⁷²⁰ JT (20h) France2 du 04/08/2004

¹⁷²¹ JT (20h) TF1 du 04/08/2004

¹⁷²² *Le Journal des journaux*, France 3 du 25/06/2003

« Constitue un bouclier environnemental qui pourra servir le cas échéant au cas où le gouvernement d'un seul coup relâcherait la pression et permettrait par exemple une nouvelle culture.¹⁷²³ »

L'analyse du déroulement de la controverse dans l'arène judiciaire met ainsi en lumière toute la complexité qu'il y a à juger et à départager les protagonistes. Les jugements contradictoires rendus par les tribunaux concernés, qu'ils aient été cléments ou radicaux, ont un enjeu relatif sur la carrière du problème au regard de ses multiples rebondissements et l'inflexible détermination des publics politiques. Ces rebondissements montrent que l'arène judiciaire est loin d'être celle au sein de laquelle le problème trouve solution même dans les situations où la justice tranche les litiges qui opposent les acteurs de l'arène politique.

Ainsi, l'hypothèse selon laquelle la justice arrête la dispute et permet à la société de tenir ensemble révèle particulièrement ses limites, au même titre que celle qui laisse penser que c'est au sein de l'arène politique que le conflit se résout. Il y a ainsi lieu de voir ici toute la complexité de la dynamique interactionnelle qui se trouve au cœur du problème des OGM. Certes, aucune arène publique ne peut se prévaloir le monopole de mettre fin à la dispute, mais un possible accord entre les parties reste très fortement tributaire d'une évaluation scientifique, rigoureuse et indépendante des OGM, qui est portée à la connaissance de tous les acteurs. Or, cette absence génère un désaccord béant dont une des grandes conséquences est non seulement d'installer le problème dans une impasse durable, mais aussi et surtout, de provoquer des tensions vives entre les différents protagonistes. L'objet du chapitre qui suit sera d'étudier ces tensions et d'examiner les formes d'affectation qu'endurent les acteurs à la suite de l'enlisement de la controverse.

¹⁷²³ JT (13h) France2 du 07/01/2010

Introduction

Avant d'être l'objet d'une controverse publique brûlante, les OGM sont l'expression d'une peur sociale. Celle-ci a généré un mouvement de problématisation *a priori*, dont l'effet immédiat aura été, entre autres, de polariser les acteurs dans un débat qui sera progressivement empreint de tensions et de violences. Cette spécificité du **problème public** résulte sans doute du fait qu'il **représente un des grands événements collectifs vécus et disputés en simultanément par des protagonistes issus de divers horizons locaux et internationaux**. Comme le dit Xavier Crettiez à juste titre, « qu'elle soit sociale ou politique, la violence est au cœur des grands récits de la vie en commun¹⁷²⁴. » Le dossier des OGM fait incontestablement partie de ces grands récits collectifs qui affectent des trajectoires de vie, des intérêts, des réputations et des ambitions.

L'essence d'un problème public est de perturber une expérience transactionnelle par la nouveauté qu'il apporte dans le quotidien de groupes sociaux qui en subissent les conséquences moralement ou physiquement avant de le porter discursivement dans l'espace public. Or, comme nous l'avons vu, celui des OGM déroge à ce principe puisqu'aucune conséquence concrète sanitaire ou environnementale, et aucune victime identifiée, n'ont été à la genèse de la formation du problème. Si l'on découvre progressivement la réalité de certaines hypothèses de risques formulées par les publics (risque environnementale), celle-ci ne fait que conforter leurs postures radicales. Ainsi, une des caractéristiques fondamentales du problème public des OGM est de mettre en évidence le fait que l'épreuve subie par un protagoniste n'est que dans des cas restreints le fruit des effets nocifs qui leur sont décrétés. Cette épreuve est donc le plus souvent, le résultat de dommages collatéraux inextricablement liés à l'exposition des acteurs à la controverse et aux postures personnelles et collectives qu'ils prennent au cours de son déroulement. Le problème des OGM active ainsi de nouvelles formes de subir relativement éloignées de celles auxquelles l'on pourrait véritablement s'attendre.

La particularité de ce « subir » tient d'une part, au fait qu'il agit à *posteriori* (rétroactif), c'est-à-dire, après la formation du problème et non avant celui-ci, comme il est de coutume. Elle réside d'autre part dans sa transversalité, le fait qu'il traverse tous les acteurs du dossier et révèle une forme d'expérience publique du sensible. En clair, les actes que posent les acteurs

¹⁷²⁴CRETTEZ, X. *Les Formes de la violence*, op.cit. p. 13

ont, de manière réflexive, des répercussions à la fois sur la carrière du problème et sur leur propre trajectoire de vie. Dans ce chapitre, il sera ainsi question d'étudier les dimensions de l'affectation des acteurs, c'est-à-dire les formes de violence qu'ils endurent à la suite de leur engagement volontaire ou involontaire dans la controverse.

Dans les études sur le problème des OGM, les dimensions du « subir » restent curieusement inexplorées ou très faiblement conceptualisées. En effet, l'extrême focalisation des travaux sur l'agir des collectifs a souvent fait oublier les dimensions du pâtir. Or, la violence est une composante essentielle de ce problème dans la mesure où les acteurs se retrouvent dans des situations de « désappropriation de l'initiative¹⁷²⁵ » et de perte de maîtrise de leurs projets, voire parfois de leur vie.

Recouvrant une multitude de formes d'affectation des êtres sociaux, la violence est d'emblée un terme polysémique (il faudrait donc plutôt parler des violences) qui implique l'existence d'un bourreau et d'une victime. Elle requiert, comme le dit Crettiez, « **d'être nommée pour être** », car, « **elle n'existe pas en tant que telle mais est le fruit à la fois d'un contexte et d'une lutte de pouvoir. Même les violences extrêmes, pourtant les plus durement et uniformément ressenties, ressortent aussi de cette logique de labellisation¹⁷²⁶** ».

Dans sa réflexion sur la violence pratiquée dans un Etat démocratique, Crettiez en distingue trois formes principales :

a) - La violence de l'Etat : une violence calculée qui, écrit-il, « est le plus souvent masquée, mais n'en demeure pas moins toujours présente lorsque l'ordre est menacé¹⁷²⁷. »

b) - La violence dirigée contre l'Etat : « elle exprime les doléances de groupes sociaux constitués qui opposent à l'Etat avec plus ou moins de vigueur leur vision politique ou tout simplement sociale.¹⁷²⁸ » Crettiez montre que cette violence est l'œuvre entre autres des mouvements sociaux, comme les advenants collectifs (Faucheurs Volontaires) et les syndicats agricoles que nous avons étudiés dans le chapitre précédent. Chez ces mouvements, observe

¹⁷²⁵LAPLANTINE, F. *La Dimension subie*, entretien avec MOREAU Yoann, Paris, Le Seuil, *Communications*, 2015/1, n° 96, pp, 19-38

¹⁷²⁶Ibidem, p, 4. Cécile Lavergne et Perdoncin Anton parlent d'impératif de description de la violence. Ils soulignent le fait qu'« adopter cet impératif de la description, c'est interroger une multiplicité de formes de violences à différentes échelles, au travers de disciplines variées (histoire, sociologie, anthropologie, philosophie, sciences politiques), et à partir de sources et de terrains divers. (...) Impératif descriptif paradoxal, enfin, tant la violence semble être l'archétype de l'objet insaisissable contre lequel tout effort de compréhension rationnelle s'épuiserait sans cesse ». Voir LAVERGNE, C., PERDONCIN, A., *La Violence à l'épreuve de la description, Tracés, Revue des sciences humaines*, 19, 2010, pp, 2-25

¹⁷²⁷Ibidem, Crettiez montre que la violence dirigée contre de l'Etat est le fait de trois principaux acteurs dissemblables et inégalement violents. Il s'agit des mouvements sociaux et syndicaux, des organisations de lutte armée (terroristes), et des émeutiers urbains (ibidem, p, 55).

¹⁷²⁸Ibidem, p, 42

Crettiez, « la violence est perçue comme une stratégie d'interpellation des pouvoirs publics pour des groupes sans autres ressources que celles que leur accorde la visibilité de leur action (...) elle est plus souvent factice ou tout au moins mise en scène : la symbolique de la violence est plus destinée à faire passer un message relayé par les médias qu'à mettre à mal l'autorité publique¹⁷²⁹. »

c)- *Les violences interindividuelles* : elles sont exercées contre les personnes et ne « concernent l'Etat que dans la mesure où elles relèvent de son obligation de maintien de l'ordre public, mais qui ne le visent nullement.¹⁷³⁰»

Ces trois formes de violence se retrouvent imbriquées dans la controverse des OGM, et il serait incohérent de les envisager de manière exclusive, bien que les acteurs subissent différemment l'épreuve de leur bataille. Si les trois formes de violence mises en évidence par Crettiez apparaissent de manière évidente dans la querelle des OGM, nos analyses tendent à montrer qu'elles recourent deux dimensions fondamentales, qui sont : **les violences spécifiquement psychologiques qui n'attendent pas à l'intégrité corporelle de la victime, et les violences physiques qui prennent celle-ci pour cible.**

Ce chapitre est ainsi organisé en trois parties. Dans la première, nous étudierons les formes de violences psychologiques qui affectent les acteurs (blocus, discrédit, disqualification, dénigrement, violence économique, peurs, pressions morales, etc.). La deuxième partie examinera les effets du basculement dans une logique de guerre et abordera ainsi les violences physiques et de sang dont sont victimes les acteurs. Enfin, en dernière partie, un état des lieux sera effectué sur les modèles d'agriculture, de gestion politique et de médias qui nous apparaissent en filigrane des réflexions portées par les acteurs.

¹⁷²⁹Ibidem p, 57

¹⁷³⁰ibidem, 42

I- Effets psychologiques des violences non corporelles

Il sera question de montrer dans cette partie les ressorts de la violence morale que s'infligent mutuellement les acteurs de la controverse. Plusieurs aspects de cette violence seront mis en exergue pour démontrer la place centrale qu'occupe cette dimension affective dans l'installation du dossier dans une impasse durable. Nous aborderons ainsi à la suite de la réflexion sur l'étouffement de la recherche sur les OGM, les violences morales, verbales et économiques dont sont victimes les acteurs.

11-1-1- L'impossible débat, l'hibernation de la recherche

L'observation de la controverse des OGM fait apparaître une conclusion évidente : l'impossibilité de mener un dialogue apaisé sur le dossier. La polarisation des discours et l'inflexibilité des postures mettent souvent en péril tout processus visant la recherche d'un consensus ou d'un compromis entre les protagonistes. Ces postures révèlent souvent un enkystement du débat dans un tissu argumentatif qui fait du rapport à l'innovation un dogme quasi religieux. L'étude des énoncés de problématisation, des répertoires d'actions et des arguments de justification, a permis de mettre en relief l'entrée progressive du dossier dans une radicalité qui échappe à tout contrôle appareillé par les voies délibératives. Cela est principalement rendu possible par l'existence de deux conceptions du monde et de l'intérêt général totalement irréconciliables. A ces conceptions, s'ajoute le fait que pour les scientifiques, les demandes sociales concernant l'évaluation des risques environnementaux des OGM ne peuvent être satisfaites de manière rigoureuse, qu'en acceptant des expérimentations en plein champ. Car, estiment ces acteurs, l'exigence des cultures confinées en laboratoires, telle qu'elle est martelée par les adversaires, ne permet nullement de répondre à la vraie question de leur toxicité supposée. Ces conceptions du monde en forte opposition, entraînent vite un dialogue de sourds entre les principaux protagonistes du problème. Discours médiatiques et discours scientifiques mettent en évidence cette impossibilité de dialoguer :

- Dans le JT de France 2 du 17/02/2003, Voix off : « (...) **Entre les scientifiques et les militants anti-OGM, la communication passe donc très mal et ressemble de plus en plus à un dialogue de sourds.**¹⁷³¹ »
- Dans *Complément d'enquête* (France 2 du 08/10/2007), Voix off : « (...) **la discussion s'arrête là. Impossible dialogue, deux camps, deux mondes qui ne se comprennent plus.** La pression des anti-

¹⁷³¹ JT (20h) France 2 du 17/09/2003

OGM, Claude Menara connaît ça par cœur. Pionnier du maïs transgénique, il est l'un des quinze premiers agriculteurs à en avoir cultivé en France. Sans se cacher, il l'a payé. Douze hectares fauchés l'an dernier¹⁷³² »

- Dans *Les prêcheurs de l'apocalypse*, France2 du 19/02/2009 : Axel Khan, généticien : « On est pour ou on est contre. Il n'est absolument pas question de refuser de choisir et d'afficher son camp. A partir du moment où on est pour, on est tout pour. Et à partir du moment où on est contre, on est tout contre. Celui qui est pour et qui trouve des arguments défavorables, **celui qui est contre et qui trouve des arguments favorables est un traître. Et en tant que traître, il est inaudible. Donc, c'est le contraire de ce que devrait être un débat démocratique.**¹⁷³³ »
- Dans *Les prêcheurs de l'apocalypse*, France2 du 19/02/2009 : Peter Landrige, généticien : « nous sommes passés d'une époque où la science était la solution aux problèmes du monde, à l'idée que la science est en partie voire entièrement responsable de ses problèmes. Et ce sentiment jette de la suspicion sur le travail des scientifiques ainsi que sur leur motivation. Dans ce genre de débat, vous vous **retrouvez face à des positions extrêmement tranchées, devant des gens qui sont viscéralement opposés à une technique de façon quasi religieuse. Pour un scientifique, cela revient à débattre de l'existence de Dieu. C'est le même genre de discussion et cela ne mène nulle part. c'est une perte de temps. Ces gens, quoi qu'on puisse dire, ne changeront jamais d'avis.**¹⁷³⁴ »

Parler d'impossibilité de débattre ne signifie pas le refus de participer au processus délibératif¹⁷³⁵, il consiste à épouser des postures qui sont de nature à se couper de toute possibilité de trouver des solutions consensuelles permettant par exemple d'envisager une coexistence des cultures. De cette manière, **on fait du risque OGM un risque ontologique sur lequel aucune possibilité de débat n'est envisageable au regard de l'impossibilité de prévenir les risques de contamination.**

Si la télévision tente souvent d'inviter sur le même plateau deux figures scientifiques opposées sur le problème, ses journalistes finissent toujours par admettre l'impossibilité de rapprocher les deux camps. L'exemple le plus frappant est la conclusion que fera Carole Gaesler à l'émission exclusive consacrée à la publication de l'étude Séralini et du film « *OGM vers une alerte mondiale* » qui l'a suivi. Opposant Gilles Eric Séralini et Philippe Joudrier (Président du comité d'experts spécialisés en biotechnologies de l'AFFSSA), les houleux débats qui ont suivi la présentation du film, font dire à l'animatrice ceci :

- « (...) **Bon, on ne vous mettra pas d'accord ! En tout cas ça a le mérite de faire bouger les choses, de relancer le débat.**¹⁷³⁶ »

Sur les plateaux télé, l'impossibilité de débattre se traduit notamment par les fortes tensions qui prévalent dans les échanges entre les protagonistes, qu'ils soient agriculteurs ou scientifiques (échanges tendus entre Vélot-Houdebine, Vélot-Fellous, etc.), au point d'avoir

¹⁷³² *Complément d'enquête*, France2 du 08/10/2007

¹⁷³³ *Infrarouge, Les prêcheurs de l'apocalypse*, France2 du 19/02/2009

¹⁷³⁴ *Infrarouge, Les prêcheurs de l'apocalypse*, France2 du 19/02/2009

¹⁷³⁵ C'est l'exemple Christian Vélot qui dira à la sortie de l'étude Séralini ne débattre avec Marc Fellous que par respect du média qui l'a invité.

¹⁷³⁶ *OGM : vers une alerte mondiale*, France 5 du 16/20/2012

parfois des débatteurs qui s'ignorent, se méprisent et ne se regardent pas au moment de leur débat. C'est l'exemple qui nous est donné à voir notamment dans l'émission « *Etats généraux, OGM : danger ou progrès*¹⁷³⁷ » où le débat oppose Noel Mamère au vice-président de la FNSEA. Au début de l'émission, Noel Mamère ne cite pas le nom de son adversaire présent sur le plateau. Il se contente de dire Monsieur sur un ton ironique empreint d'un certain mépris. Au milieu de l'émission, Paul Amar s'étonne alors d'une chose :

- « **C'est incroyable que vous ne vous regardiez même pas ! Les uns les autres vous ne vous parlez même pas.** »
- A quoi répond Mamère : « **je l'écoute (au vice-président de la FNSEA) dire des contrevérités. Ça ne m'empêche pas de le regarder**¹⁷³⁸ »

Cette impossibilité de débattre pacifiquement autour de la question des OGM a comme conséquence majeure la prise en otage des citoyens ballotés entre des expertises scientifiques divergentes portées par des scientifiques hautement qualifiés.

Si les expertises favorables aux OGM ont vu la réputation de leurs auteurs pâtir du fait des contre-expertises du CRIIGEN, c'est surtout les faucheurs volontaires que ces derniers identifient comme leurs véritables bourreaux. En effet, les fauchages ont très sérieusement ébranlé la recherche publique et privée, malmenant ses acteurs et anéantissant des ambitions scientifiques sur lesquelles de grands espoirs étaient fondés. Les exemples sont nombreux où des chercheurs expriment leur consternation face aux destructions dont ils sont victimes de la part des faucheurs. Quelques exemples nous sont donnés ici lors de la destruction de la serre du CIRAD en 1999, des parcelles expérimentales de Méristem Therapeutics, Biogemma en 2003 et d'Arvalis en 2005 :

- Emmanuel Guiderdoni, Chercheur CIRAD : « **Les dégâts scientifiques peuvent être estimés à 6 mois ou un an de perte de recherche pour une équipe d'environ dix personnes. Notamment le travail de deux étudiants en thèse ont été très fortement compromis par ces destructions**¹⁷³⁹ ».
- Jean Christophe Beitler, Chercheur CIRAD (qui faisait sa thèse sur le riz transgénique et qui voit ses recherches partir en fumée : « là vous imaginez toutes ces plantes attrapées, jetées contre les vitres, les étiquettes arrachées, les plants de riz par terre, les tablaris renversés. **Donc beaucoup de travail, énormément de plantes perdues pour nous**¹⁷⁴⁰ »
- Relatant cette destruction, le journaliste du 20h de France 2 du 04/09/2003 affirme : « Pour le laboratoire qui mène le projet, c'est la **consternation**. Il assure que le maïs transgénique est stérile. Le risque de diffusion dans l'environnement serait donc nul ¹⁷⁴¹ ».

¹⁷³⁷ *Etats généraux, OGM : danger ou progrès*, France5 du 27/02/2006

¹⁷³⁸ *Etats généraux, OGM : danger ou progrès*, France5 du 27/02/2006

¹⁷³⁹ JT TF1 du 13/07/1999

¹⁷⁴⁰ *Théma, Faut-il avoir peur de la science*, Arte du 08/10/2002

¹⁷⁴¹ JT (20h) France2 du 04/09/2003

- Bertrand Merot, Directeur Centre de recherches Méristem Therapeutics de Clermont-Ferrand : « On **brise les espoirs** des patients qui ont besoin d'un nouveau médicament (la Mucoviscidose). **On brise** le travail de chercheurs, et *in fine* **on prive** la France d'une nouvelle technologie ¹⁷⁴²»
- Alain Toppan, chercheur Biogemma : « la recherche **ne peut plus se poursuivre en toute sérénité**. Je crois qu'il va falloir aussi en tirer les conséquences et voir qu'à terme si la recherche agronomique ne peut pas se faire en France, c'est l'agriculture française qui **pâtira** de cet état de fait¹⁷⁴³. »
- Alain Toppan : « on a beaucoup travaillé sur des colzas transgéniques et notamment sur des résistances aux maladies, en gros des années 90 aux années 2000, 2002. C'était une période où on pouvait encore faire des essais de champs transgéniques. Aujourd'hui, c'est sinon impossible, de toute façon, très difficile, et on **a jeté l'éponge là-dessus** il y a quelques années. Les chercheurs qui travaillent très spécifiquement sur les applications de plantes transgéniques en France ont **le moral dans les chaussettes**. Imaginez-vous mettre en place des expérimentations aux champs chaque été, savoir que de toute façon en moyenne une sur deux sera détruite¹⁷⁴⁴. »
- Jacques Raveil, ingénieur à l'institut Arvalis : « cet acte **hypothèque gravement le travail qui est engagé**. Et donc c'est un **recul important** par rapport à des espoirs de progrès et des réponses par rapport à une question clé de l'économie de l'eau¹⁷⁴⁵ »

De toutes ces destructions, celle de Méristem Therapeutics semble marqué un tournant décisif dans la mesure où, elle concerne une parcelle de maïs OGM médicament, cultivé en plein champ, et destiné à la lutte contre la mucoviscidose. En s'attaquant à la recherche médicale, les faucheurs volontaires, poussent très haut le curseur de la radicalité de leurs actions et annoncent la systématicité des destructions des cultures à ciel ouvert. Il va sans dire que toute recherche hors laboratoire devient alors impossible. Le fauchage des vignes expérimentales de l'Inra de Colmar en 2010, illustre parfaitement cette impossibilité. Sans doute, représente-t-il le dernier avatar d'une hibernation de la recherche publique sur les OGM en France. Si les experts de l'Inra portaient beaucoup d'espoirs sur cette expérimentation, sa destruction les a plongés dans un malaise émotionnel intense. Leurs témoignages sont parfaitement à la mesure du préjudice subi. Dans les exemples suivants, les deux premiers discours exprimés par le directeur de l'Inra qui apparaît à l'écran en sanglots, sont édifiants :

- Jean Masson, Directeur Inra : « **L'Inra pleure** je dirais. **L'Inra pleure** qu'on puisse lui **refaire mal à ce point** pour des programmes de recherche indépendants, financés uniquement par l'Etat. C'est **très très ennuyeux**¹⁷⁴⁶ »
- Jean Masson : « **C'est violent, c'est anti-scientifique, c'est de l'obscurantisme. C'est anti liberté ! Non, Non ! je ne peux pas comprendre** qu'ils soient contre les OGM de **je ne sais qui ou je ne sais quoi et pourquoi, mais pas contre la recherche**. Parce que finalement les arguments essentiels des gens contre les OGM sont des arguments en disant, il n'y a pas de recherche faite sur les OGM pour répondre à nos questions. Eh bien ici, on répond à leur question. On répondait à leur question ! ¹⁷⁴⁷»
- Relatant cette destruction, le reporter du 13h de France 2 du 16/08/2010 affirme :
Voix off : « **De la déception et de la colère au lendemain du fauchage de 70 pieds de vignes** »

¹⁷⁴² JT (20h) France2 du 04/09/2003

¹⁷⁴³ *100 minutes pour convaincre*, France 2 du 25/09/2003

¹⁷⁴⁴ *Savoirs plus sciences*, France2 du 20/05/06

¹⁷⁴⁵ JT (07h) France2 du 24/09/2005

¹⁷⁴⁶ JT (13h) France2 du 16/08/2010

¹⁷⁴⁷ JT (19/20) France3 du 15/08/2010

transgéniques. Le directeur du centre de l'Inra ne comprend pas pourquoi dix ans de recherche ont été détruits. Car il y a dix mois, les mêmes plans avaient déjà été coupés volontairement. Les grillages et les caméras supplémentaires installées n'ont pas suffi. La soixantaine de faucheurs venus de toute la France hier matin entendaient protester contre ces tests faits à proximité des vignobles traditionnels ¹⁷⁴⁸»

Comme en témoignent pourtant les précédents fauchages, celui de l'Inra de Colmar n'est que l'apogée funèbre d'une recherche française sur les OGM en perpétuelle décroissance, une recherche presque au point mort avec **des chercheurs qui n'ont plus l'initiative sur leurs projets et ambitions.** Les discours télévisuels relaient cette mise à mort en faisant état de l'abatement moral des chercheurs, de la fuite des cerveaux et de la peur de l'incompétitivité de la France dans le contexte de la mondialisation.

- Dans « *OGM : Qui croire*, Arte du 27/09/2004 » : Voix off : « **Des recherches arrêtées parce qu'en France, pays pionnier de l'agriculture mondiale, le transgénique fait peur. La France a peur depuis qu'un matin de Juin 1997, une poignée de paysans a donné un large écho médiatique aux arguments anti-OGM.** L'arrachage du colza transgénique de Saint Georges d'Espéranche, a été le premier d'une longue série ininterrompue. **Depuis, les recherches sur les OGM tournent au ralenti. Aujourd'hui, dans les cerfs expérimentaux de Versailles, on ne trouve qu'une seule espèce de plante transgénique. On retrouve la même frustration dans le laboratoire Biogemma à Evry. (...) Ici aussi, les recherches ont du mal à aboutir**¹⁷⁴⁹»
- Dans « *Globamag*, Arte du 29/05/2009 » : voix off : « la modification génétique des plantes, Bertrand Hirel y a consacré toute sa carrière. Mais aujourd'hui, **après vingt ans de recherche, ce généticien français est désabusé, frustré de ne pas pouvoir mener ces travaux à bien. Il y a quatre ans, les champs d'expérimentation du chercheur ont été détruits en quelques minutes par des militants anti-OGM. Ces champs détruits, ces années de recherche réduite à néant, Bertrand Hirel les regrette** d'autant plus qu'à ses yeux, les militants écologistes anti-OGM se trompent de combat et commettent un contresens. **Avec minutie, l'équipe de Bertrand Hirel emballe donc les graines transgéniques pour qu'elles soient plantées outre-Atlantique. Les OGM testés pousseront à l'abri des faucheurs, mais aussi très loin du contrôle du généticien. Une contrainte qui freine considérablement l'avancée des recherches. Il faut pourtant faire avec. La guérilla anti-OGM a rendu quasiment impossible en Europe toute recherche en plein champ.**¹⁷⁵⁰»
- Dans le JT (19/20) de France3 du 14/04/2005 : le député Jean Yves Le Déaut dira : « **Ce qui est aujourd'hui terrible, c'est qu'on est arrivé petit à petit en récusant une technique à ne plus faire de recherche fondamentale du tout dans notre pays.** A réfléchir à ce qu'est-ce qu'un aliment à un moment donné, une plante utilisera moins d'eau, est-ce qu'elle va éviter des engrais en prenant de l'azote de l'air ¹⁷⁵¹»

¹⁷⁴⁸ JT (13h) France2 du 16/08/2010. Les auteurs de ce fauchage dénoncent le fait que les pouvoirs publics dépensent l'argent public dans des recherches inféodées au profit des multinationales. Comme le montre cet exemple, extrait du JT (13h) TF1 du 15/08/2010 où Jean Luc Juthier, producteur de fruits, déclare : « on dénonce également le fait que l'Inra utilise de l'argent public pour mettre en place des essais sur des cultures OGM dont personne ne veut. Et puis vous avez vu également ce côté Bunker, cette protection qu'il y a autour de cette vigne, en fait, c'était simplement 70 plans.»

¹⁷⁴⁹ *OGM : Qui croire*, Arte du 27/09/2004

¹⁷⁵⁰ *Globamag*, Arte du 29/05/2009

¹⁷⁵¹ JT (19/20) France3 du 14/04/2005. L'impossibilité de mener des recherches expliquera pour certains scientifiques le retrait de leurs crédits de recherche sur les OGM. Cet exemple est une illustration : Milain Durand Tardif, généticienne des plantes : « suite à l'arrêt des fonds pour développer ce type de recherche, ces peupliers transgéniques qui avaient donné des résultats intéressants pour la fabrication de cette pâte à papier, on utilisait moins de produits chimiques polluants, ces recherches ont été arrêtées. *OGM : Qui croire*, Arte du 27/09/2004

Ainsi, l'hostilité inouïe qui caractérise le conflit des OGM a douché les grands espoirs des scientifiques. Elle a asphyxié toute recherche publique sur les OGM alimentaires ainsi que les OGM médicaments cultivés en plein champ. Cette radicalité inédite de la contestation des publics politiques ne laisse guère indifférente la télévision qui, dans son rôle de médiateur cherche souvent à la montrer, la comprendre et si possible amortir ses effets.

11.1.2- Téléviser les radicalités, tenter de les assagir

Si la télévision a joué un rôle fondamental dans la mise en visibilité publique des actions radicales des collectifs politiques, elle a aussi permis de montrer à quel point celles-ci sont portées par des acteurs inflexibles sur leur position et insensibles aux souffrances de leurs victimes. Confronter ces dernières à leurs « bourreaux » n'est pas qu'une façon de conflictualiser le problème, c'est aussi une manière de chercher des solutions, de comprendre et d'assagir les radicalités. C'est là une des ambitions de la télévision. Car comme l'écrit à juste titre Chevalier, « les médiateurs ne se satisfont pas que la télévision soit ce lieu transitoire de visibilité des conflits. D'où leur désir qu'elle devienne aussi **lieu de résolution de ces conflits**. Ce désir se manifeste par **l'apparition de dispositifs plus ou moins manifestement performatifs**.¹⁷⁵² »

Si toutes les émissions qui confrontent les deux camps répondent à cette ambition, celles qui ont porté sur le fauchage en 2003 et 2005 du maïs transgénique destiné à la lutte contre la mucoviscidose, sont encore plus éclairantes. La destruction de ces champs a en effet suscité un grand malaise et une incompréhension de la part à la fois des chercheurs, des victimes de la maladie, des hommes politiques et des médias. Ces derniers relaient à la fois l'indignation des premiers et les justifications des incriminés, qui se montrent aussi écœurés que des OGM médicaments soient cultivés à champ ouvert. Ce choc des indignations est mis en scène par la télévision qui confronte à l'occasion victimes et bourreaux dans l'objectif de comprendre ce qui paraît être insensé et de trouver une solution consensuelle. Deux émissions s'inscrivent dans cette logique. D'une part, le *100 minutes pour convaincre* du 25/09/2003, et de l'autre le JT de France2 du 29/08/2005.

Dans *100 minutes pour convaincre*, la télévision confronte José Bové, invité vedette de l'émission, à des hommes politiques (Bernard Kouchner, Philippe Douste-Blazy), au

¹⁷⁵²CHEVALIER, Y. *L'Expert à la télévision. Traditions électives et légitimité médiatique*, op.cit. p, 115

scientifique et président de l'académie des sciences Etienne Baulieu, et Joëlle Moulinoux, mère d'un enfant atteint de mucoviscidose. Ces interlocuteurs ne sont pas présents sur le plateau. Comme le veut le principe du dispositif, ils sont filmés en direct et n'interviennent que dans le seul espace du temps de parole qui leur est accordé.



Dans leurs propos, tous les interlocuteurs de Bové condamnent vigoureusement la destruction du champ en question. Observons ces exemples :

- Bernard Kouchner : « **ça m'a fait de la peine l'histoire de la mucoviscidose**. Il y a chez vous, il faut que vous me répondiez par oui ou par non, **un côté ascientifique**, un côté qui a peur du progrès, qui ne veut pas voir l'ère du large. Pourquoi vous attaquez-vous à ce qui constituera, je peux me tromper mille fois, je le reconnaitrais, (...) un grand progrès ? est-ce que oui ou non on doit jeter tout ça sous prétexte de science ? est-ce que on ne se trompe pas toujours quand on est contre le progrès, même si la précaution, là vous avez raison, il faut évidemment appliquer ce principe avec constance ? ¹⁷⁵³»
- Etienne-Emile Baulieu, Président de l'Académie des sciences : (...) **nous avons été véritablement très choqués de cette attitude** (fauchage essai contre mucoviscidose), et moi je me demande, M. Bové au fond, peut-être nous direz-vous ce que vous pensez vraiment, le fait que vous vivez avec des slogans, des a priori, et que vous empêchez des expériences de se faire, donc d'avoir des faits, vous restez à un niveau idéologique en quelque sorte. Vous empêchez qu'on vérifie si vous avez raison ou si vous avez tort¹⁷⁵⁴. (...) nous sommes **véritablement très choqués**. Nous ne savons plus quoi penser des critiques sérieuses que vous faites avec l'appropriation par des grandes sociétés qui ont fait essais que nous ne tolérons pas...¹⁷⁵⁵»

Dans le face-à-face qui oppose Bové à Joëlle Moulinoux, celle-ci exprimera aussi son incompréhension et son indignation :

- Joëlle Moulinoux, mère de l'enfant et membre de l'association « *Vaincre la mucoviscidose* » : « (...) effectivement **on n'a pas tout compris nous parents d'enfants atteints de mucoviscidose. Vous n'avez pas revendiqué (le fauchage) bien sûr, mais vous n'avez pas désapprouvé**. Pour nous c'est un espoir plus qu'immense cette recherche de la lipase, parce que **nos enfants souffrent tous les jours du mal de ventre. Je ne sais pas si vous avez une idée de ce que ça peut être pour une maman ou un papa de faire avaler une dizaine de gélules par jour à un enfant tous les jours et toute sa vie. Je vous assure que c'est très pénible et pour l'enfant et pour les parents**. Nous avons besoin nous de la recherche médicale pour soigner nos enfants, mais surtout de la recherche par des petites et moyennes entreprises comme Méristem technologique (...) ¹⁷⁵⁶»

¹⁷⁵³ 100 minutes pour convaincre, France 2 du 25/09/2003

¹⁷⁵⁴ 100 minutes pour convaincre, France 2 du 25/09/2003

¹⁷⁵⁵ 100 minutes pour convaincre, France 2 du 25/09/2003

¹⁷⁵⁶ 100 minutes pour convaincre, France 2 du 25/09/2003. Joëlle Moulinoux apparait dans le corpus dès le début du mois de Septembre. Dans le JT de TF1 du 04/09/2003, elle déclare : « je pense aux cinq mille patients qui sont atteints de cette maladie et qui tous les jours ingurgitent des dizaines et des dizaines de médicaments et qui tous les jours se battent contre la mucoviscidose. **Je vous assure que la mucoviscidose suffit à remplir notre vie sans qu'en plus on nous enlève un tout petit peu d'espoir** »

Si Bové dit compatir à la peine de la mère et aux souffrances des malades de la mucoviscidose, il refuse cependant de désapprouver la destruction de ce champ par des groupes non directement liés aux faucheurs volontaires. Malgré l'insistance des questions d'Olivier Mazerolle et de Joëlle Moulinoux, il ne condamnera que l'action du centre de recherche qui a cultivé le maïs en question.

La radicalité de cette posture nous apparaît encore plus forte lorsque dans le document du JT de France 2 du 29/08/2005, la télévision prend l'initiative de confronter un enfant malade de mucoviscidose avec des faucheurs volontaires¹⁷⁵⁷.



Comme le montre cette illustration, la scène est filmée dans un terrain neutre où l'enfant, sa mère, le producteur de l'OGM médicament et deux faucheurs volontaires discutent de ce fauchage qui met à mal leur espoir de guérir la maladie. Là aussi, si les faucheurs partagent la peine de l'enfant, ils ne condamnent pas l'action. Au contraire, ils prétextent d'ailleurs que ce fauchage est profitable à l'enfant, dont la future progéniture n'aurait pas, diront-ils, à subir les effets néfastes des OGM. Très vite, comme le résume cet extrait du reportage, **les tentatives de comprendre et de sensibiliser aux souffrances des malades se heurtent au mur de l'inflexibilité des militants.**

- Voix off : « Cédric et Philippe sont des faucheurs volontaires. Ils ont participé à la destruction de plusieurs champs OGM. La mère de Maxime avait très envie de rencontrer ces faucheurs. A notre initiative, ce débat a eu lieu en terrain neutre. **Mais très vite la discussion s'enflamme** ¹⁷⁵⁸»

La destruction de ce champ semble ainsi marquer un vrai virage psychologique dans l'affectation des chercheurs par les actions des collectifs politiques. Ceci, dans la mesure où elle donne aux victimes le sentiment d'une insensibilité du « bourreau » face à ses souffrances

¹⁷⁵⁷Dans le lancement de ce reportage, David Pujadas dira ceci : « L'environnement avec une nouvelle affaire de destruction de parcelles de maïs génétiquement modifiés. Ce n'est pas la première fois. Le débat est très vif en France (...) Et dans un instant verrez un document, **un face-à-face entre la famille d'un enfant qui bénéficie des recherches sur les OGM et des faucheurs opposés à ces expériences.** D'abord le point sur cette dernière affaire Nathalie Sapena.»

¹⁷⁵⁸ JT France2 du 29/08/2005

morales. N'affectant guère uniquement les partisans, ces souffrances se caractérisent par leur extrême transversalité.

11.1.3 - Violences morales et pressions psychologiques

L'étouffement de la recherche sur les OGM va de pair avec l'assujettissement de ses acteurs à des pressions morales conséquentes. Au niveau des scientifiques, ces pressions sont à observer sur un double niveau. Il y a d'une part, la souffrance que vivent ceux dont les champs expérimentaux ont été touchés par des actions de fauchage systématiques suscitant chez leurs victimes colère, désarroi et inquiétude face à ce que certains d'entre eux qualifieront de montée spectaculaire de l'obscurantisme en France. Les discours répertoriés dans le point précédent sont révélateurs de cet état d'esprit où la violence morale se rend perceptible à la suite d'actes qui « fauchent » des ambitions collectives. Il n'est donc pas opportun d'y revenir. Ceux qu'il convient d'examiner ici, concernent l'ensemble des énoncés *sensible* portés par des scientifiques opposés aux OGM et qui, par leur contre-expertise, affirment subir de fortes pressions morales visant à les faire renoncer de leur projet scientifique. Les discours suivants illustrent cette dimension du subir :

- Jacques Testart, biologiste : « Moi-même j'ai été membre de la commission des quatre sages il y a un an, qui a donc organisé un grand débat sur les OGM avec les pour et les contre. **Et on a reçu, nous les organisateurs, des propagandes d'un luxe inouï. Il y a des pressions.** Je pense que c'est devenu un lobbying assez intelligent. **Il y a un moment ils sont venus avec leurs sabots**, mais depuis quelques années, depuis qu'il y a quelques difficultés, ils ont dû s'armer de personnes compétentes, de psychologues, de gens capables de prévoir une intervention. Il y a actuellement à tous les niveaux y compris au niveau des politiques. Les politiques sont abreuvés d'informations qu'ils prennent pour des informations exactes alors qu'elles ne sont que de la propagande. Par exemple de dire que les OGM permettent de nourrir la planète, de dire que ça fonctionne vraiment, ça permet de résister aux parasites, que c'est la solution d'avenir, c'est tout. La plupart de nos élus croient ça¹⁷⁵⁹. »
- Dans *Envoyé Spécial* : A la question : « *Est-ce qu'on cherche à acheter votre silence ?* »
- Gilles Eric Séralini répond : « **En toute honnêteté, Oui ! on a tous été approchés par des cabinets privés qui nous proposent quelques milliers d'euros de l'heure voire plus selon la responsabilité que vous avez pour vous demander de ne plus parler des OGM en public déjà, de ne plus critiquer ce dossier, d'être favorable aux biotechnologies.**¹⁷⁶⁰ »

¹⁷⁵⁹90 minutes, Canal+ du 03/11/2003

¹⁷⁶⁰*Envoyé Spécial*, France2 du 19/04/2007. Ce discours témoigne d'un changement de stratégie des industriels qui, au lancement des OGM, se contentaient d'en faire la promotion dans de grandes campagnes de communication. La forte contestation des OGM a ainsi conduit à réorienter les stratégies de promotion vers la persuasion des détracteurs. Journaliste au *Monde* et auteur de « *La Guerre secrète des OGM* », Hervé Kempf soulignera, dans *Culture pub*, M6 du 18/01/2004, que « les entreprises de biotechnologies en Europe ont vraiment mis la pédale douce en ayant des stratégies de communication beaucoup plus discrètes, donc en ne cherchant pas à faire de grandes campagnes de publicité, mais en cherchant à cibler des relais d'opinion de manière beaucoup plus discrète, et puis en jouant sur l'instance politique en se disant les choses vont avancer progressivement. Et quand petit à petit le verrou réglementaire se desserrera, on passera les OGM en douce. »

- Gilles Eric Séralini : « Pour les OGM, **il y a une pression, un lobbying extraordinaires pour éviter qu'on fasse des tests qui dépassent trois mois.** Et évidemment que pour mieux transposer à l'homme, il faudrait trois mammifères et des études sur deux ans comme on le fait très exactement sur les pesticides et les médicaments. Il sera considéré comme une erreur scientifique historique très dommageable et grave de ne pas avoir été capable de donner à plus de trois mois des OGM à des rats pour dire qu'ils étaient bons pour la population humaine¹⁷⁶¹. »
- Daniel Evin, ancien chercheur démissionnaire de chez Monsanto : « S'il y a un problème, ne faut peut-être pas forcément qu'on le dénonce, mais qu'on le mette sur la table. Qu'on l'analyse si c'est dangereux ou ce n'est pas dangereux. Sauf qu'il y avait un problème. **Et moi j'étais choqué de voir qu'à chaque fois il y avait un problème, il fallait masquer la vérité. On nous demandait d'affirmer que le pollen de colza n'allait pas beaucoup plus loin d'une dizaine de mètres, alors que moi dans mon métier de tous les jours, et je parle en tant que scientifique, on savait bien que le pollen de colza allait à des distances supérieures à plus de 3 km.**¹⁷⁶² »

Ces pressions psychologiques qui pèsent sur les scientifiques se déploient aussi de manière conjointe au niveau des acteurs politiques dont l'avis d'autorisation des OGM est vivement sollicité. Ainsi, la levée du moratoire en 2004 est perçue comme ne relevant pas uniquement d'un choix délibéré de l'Europe. Pour certains acteurs politiques, elle est le fait des fortes pressions américaines menaçant la commission européenne de poursuites judiciaires pour entorse aux lois du commerce international.

- Pierre Jonckheer, député européen, Groupe des verts : « la commission, je pense, **sous pression aussi des Etats-unis d'Amérique et sous pression d'un panel de l'OMC** qui s'annonce, veut aller de l'avant. Et donc c'est une stratégie politique qui à mon avis peut à voir avec le souci de protection des consommateurs.¹⁷⁶³ »
- Harlem Désir : « (...) la commission veut pousser les feux parce qu'il y a une **pression du gouvernement américain, et de l'autre côté, de l'OMC.** Je crois qu'elle a tort. Je crois que le rôle de l'exécutif européen, c'est de représenter l'intérêt général européen et le point de vue de l'opinion publique, l'aspiration des citoyens européens, et pas d'avoir une vision uniquement de marchandage commercial à l'échelle internationale. (...) jusqu'à présent l'Europe avait fait un choix qui est de se passer des OGM. Je crois qu'on a réussi à survivre. Il semble quand même qu'on arrive à avoir une agriculture qui nourrisse les gens sans les OGM. Il n'y a aucune demande de la part des consommateurs qu'on augmente la diffusion des OGM. Je crois que la commission a tort encore une fois uniquement pour des raisons de marchandage commercial avec les Etats-Unis de céder à leur pression dans ce domaine¹⁷⁶⁴ »

Ces pressions politiques sont solidaires du lobbying entrepris par les industriels auprès des Etats européens et de la commission. Si le lobbying fait désormais partie des mécanismes de la délibération, son déploiement dans les arènes de la controverse dépend très fortement de la puissance et des stratégies des acteurs. Disposant de moyens financiers modestes, les militants syndicaux et écologistes font du lobbying à travers leurs actes de désobéissance civile et leurs démarches pour enrôler les para-destinataires. Les industriels peuvent user de moyens financiers conséquents pour faire pression sur les gouvernants. Si de part et d'autre, la pression morale peut s'avérer radicale, chez les industriels, elle peut prendre des formes encore plus

¹⁷⁶¹ 6 milliards d'hommes à nourrir, France2 du 04/12/2007

¹⁷⁶² 6 milliards d'hommes à nourrir, France2 du 04/12/2007

¹⁷⁶³ JT (7h) France2 du 19/05/2004

¹⁷⁶⁴ Les 4 vérités du 19/05/2004

agressives semblables au chantage politique et social. C'est ce que montre ce discours de la députée européenne Anne Ferreira, extrait de l'émission de M6 *Culture pub* du 18/01/2004

- Anne Ferreira, Députée européenne, membre de la commission de l'environnement : « concrètement ça veut dire que jusqu'au jour où on vote en plénière, jusqu'à une demi-heure du vote, on vous téléphone pour vous dire : il faut absolument voter pour cet amendement, il faut absolument voter contre votre amendement, ou bien ce sont des **menaces sur l'emploi. Si vous faites ça, on quitte l'Europe, etc. une sorte de chantage.**¹⁷⁶⁵ »

L'agressivité des pressions morales est encore plus perceptible dans les témoignages des agriculteurs favorables aux OGM. En effet, ces acteurs subissent de plein fouet la forte hostilité des adversaires des OGM. Entre la fin des années 90 et la première moitié de la première décennie des années 2000, cette hostilité les a contraints à l'anonymat par crainte de représailles et de stigmatisation. Loin de relever d'une stratégie agricole, cet anonymat est symptomatique d'une **souffrance intérieure** marquée par le sentiment d'une **confiscation de la liberté de cultiver** des graines, que ces acteurs considèrent comme tout aussi saines que les conventionnelles. Les énoncés suivants manifestent cette souffrance :

- Patrick François, Producteur de maïs : « **Il se fait de maïs transgénique, mais les gens qui le font n'en disent pas. Par crainte de représailles, par crainte de je ne saurais pas vous dire**¹⁷⁶⁶. »
- Dans l'émission *Nimbus* (France 3 du 06/10/1998), un agriculteur préfère témoigner anonymement par **peur de représailles** : « **Ne m'identifiez pas. Je ne veux pas être identifié parce que tout simplement tout le monde n'apprécie pas le maïs transgénique**, parce qu'en fait on n'est pas renseigné sur le transgénique. Beaucoup de monde parle sans trop savoir quoi. Moi personnellement, je ne sais pas comment il a été transformé génétiquement. Ce qu'ils m'ont dit quand j'ai acheté ces semences c'est qu'on ne devrait plus avoir de problèmes sur les chenilles. Pour moi, c'est un avantage hein¹⁷⁶⁷. »

Dans la représentation de ces acteurs anonymes en souffrance, la télévision floute leurs visages, change leurs noms ou ne cite que leurs prénoms. Les exemples suivants en sont une parfaite illustration. L'émission « *Savoirs plus sciences* » (France 2 du 20/05/2006) est allée à la rencontre d'un agriculteur qui cultive des OGM. Celui-ci a fait le choix de l'anonymat préférant se donner un pseudonyme.

- L'agriculteur : « **Ce n'est pas vraiment le mystère hein. C'est juste quelques précautions vis-à-vis des pressions des groupes un peu violents qui peuvent être autour de ça. Ce sera donc Pascal agriculteur dans le Sud-ouest. Ce sera très bien**¹⁷⁶⁸ »
- Dans le 19/20 de France3 du 24/08/2007, le reporter est allé à la rencontre d'un agriculteur d'OGM. Voix off : « **Il se prénomme Alfred. Mais pour éviter toutes représailles, il a préféré ne pas dévoiler son nom de famille. Cet agriculteur cultive en effet depuis cette année une soixantaine d'hectares de maïs OGM au sud de Toulouse. Malgré ses craintes de voir ses parcelles**

¹⁷⁶⁵ *Culture pub*, M6 du 18/01/2004

¹⁷⁶⁶ JT France 2 du 19/06/1998

¹⁷⁶⁷ *Nimbus, Le mensonge des OGM*, France 3 du 06/10/1998

¹⁷⁶⁸ *Savoirs plus sciences*, France2 du 20/05/06

saccagées, il s'est lancé dans cette production, convaincu de l'efficacité des OGM pour lutter contre la pyrale, cet insecte ravageur du maïs¹⁷⁶⁹. »

Dans l'émission *Etats généraux* (France 5 du 27/02/2006), un agriculteur d'OGM présent sur le plateau, et dont le visage n'est pas floutté, décide de ne donner que son prénom :

- Paul Amar, animateur de l'émission : « je continue mon tour de piste. Claude Bonsoir, **je ne vais pas dire votre nom parce que vous ne le souhaitez pas pour une raison précise** ».
- Claude... : « Oui, pour la simple raison, c'est qu'effectivement j'ai des amis qui sont agriculteurs, producteurs de maïs OGM et qui ont eu à faire à des **altercations verbales, du cassage de matériels. C'est vraiment très grave. Donc, je ne tiens à donner que mon prénom**. Je suis agriculteur dans le sud-ouest, dans la Lot-et-Garonne, producteur d'OGM effectivement depuis 2005¹⁷⁷⁰ »

Si le premier agriculteur favorable aux OGM et se laissant volontiers filmer par les caméras de télévision nous apparaît en 2002, son attitude reste encore très fortement marquée par la crainte de représailles, comme l'atteste son discours où il indique cultiver les OGM sur une initiative extérieure :

- Gérard Dubois, agriculteur : « **je n'ai pas choisi déjà pour commencer. On m'a demandé**. J'ai accepté, parce que j'estime qu'il ne faut pas laisser qu'aux américains le soin d'avoir des recherches dans le domaine. Il faut savoir aussi de quoi parler quand on parle OGM¹⁷⁷¹ »

Le désir de sortir de l'anonymat et de revendiquer frontalement l'adhésion à la culture des OGM intervient véritablement dans la seconde moitié de la première décennie des années 2000. En Novembre 2006, un agriculteur pro-OGM ouvre le feu sur des militants prêts à faucher sa parcelle transgénique. Cet épisode où le drame a été évité de justesse fait émerger dans l'espace public des figures d'agriculteurs revendiquant leur choix et liberté manifestes de cultiver des OGM.

Si cette visibilité publique cherche à susciter un élan de solidarité auprès des agriculteurs victimes des faucheurs, élan qui conduirait à l'organisation d'un mouvement agricole pro-OGM, elle ne parvient guère à constituer un public unifié de victimes à l'image de ce que sont les collectifs opposés aux OGM. Ceci, bien que l'agriculteur Claude Menara (qui n'avait souhaité ne déclarer que son prénom dans l'émission « *Etats généraux* » cité plus haut) devient le véritable porte-parole médiatique de ces victimes par sa présence fréquente sur les plateaux télé. Au contraire, cette visibilité publique produit des effets pervers en retour dans la mesure où, elle attise encore la haine des adversaires qui leur font subir des pressions morales d'une

¹⁷⁶⁹JT (19/20) France3 du 24/08/2007

¹⁷⁷⁰*Etats généraux, OGM : danger ou progrès*, France5 du 27/02/2006

¹⁷⁷¹JT France 3 du 07/03/2002

extrême gravité. Ces pressions oscillent entre stigmatisation, insultes et menaces de mort. Observons ces exemples :

- Christian Bastard agriculteur accusé de cultiver des OGM : « Dans les rues on rencontre **des gens qui nous disent : oh c'est toi le criminel**. C'est toi qui nous as contaminés. C'est vrai qu'il faut toujours se remettre en cause, toujours réexpliquer l'histoire, et dire que ce n'est pas des semences OGM, C'est des traces d'OGM qui ont été trouvées. **C'est quelque chose que j'ai très mal vécu**¹⁷⁷² »
- Claude Menara : « **vous vivez dans la crainte, dans la peur, dans la violence. Il y a des éléments incontrôlés, incontrôlables**. Et vous vous dites attendez ! on sait où ça commence, on ne sait pas où ça s'arrête. Vous voyez par exemple cette parcelle a fait l'objet le 02 Septembre 2006 d'un saccage en règle. **Bové qui arrive ici avec 300 fanatiques, voyous fanatisés** ¹⁷⁷³»

Dans l'émission « *Le Droit de savoir* » (TF1 du 09/04/2008), Claude Menara exposera ainsi toutes les lettres de menaces qu'il a reçues du fait de son adhésion publiquement affichée dans les médias à la culture des OGM. Dans une de ces lettres empreinte d'une violence inouïe, il lui est écrit :

- « Je suis faucheur volontaire. Je vous vois très souvent à la télévision et dans les journaux. **Comment pouvez-vous « OSER » parler des OGM en bien ? c'est une honte, un scandale. Vous êtes un empoisonneur. Vous êtes complice du Grand Satan Américain. Pouvez-vous encore vous regarder dans une glace. Vous êtes un assassin. On devrait vous accuser de crime contre l'humanité. Je souhaite que le ciel vous tombe sur la tête**¹⁷⁷⁴. » Dans une autre lettre : « **Après avoir lu un article vous concernant, J'ose espérer que la foudre céleste s'abattra sur vous ! je déteste les individus de votre espèce qui se croit tout savoir** ¹⁷⁷⁵»
- **Claude Menara** : « et puis j'en lirais, j'en lirais plus. Mais c'est quoi ça ! mais on est où là. Mais **c'est disproportionné. on est plus dans le rationnel ! on n'est plus dans le rationnel ! tout est fait pour nous diaboliser** !¹⁷⁷⁶ »

L'extrême violence du discours extrait de ce courrier illustre d'emblée la forte pression morale qui pèse sur les agriculteurs favorables aux OGM. Ces menaces d'une gravité inédite peuvent se lire comme une excommunication de ces agriculteurs d'un univers supposé collectivement partagé, celui de l'agriculture conventionnelle. En clair, elles laissent entendre que ces agriculteurs n'appartiennent plus à ce monde commun, dès lors que leur conception de l'agriculture épouse celle du nommément cité dans le discours à savoir « *le Grand Satan américain* ». De cette manière, les opposants expriment clairement l'impossibilité de faire cohabiter deux conceptions de l'agriculture. Seule leur représentation de celle-ci, démontrant leur conception éristique¹⁷⁷⁷ du débat, peut prévaloir dans l'espace public, agricole et constitutionnel.

¹⁷⁷² JT du 12/12/2000

¹⁷⁷³ *Complément d'enquête*, France2 du 08/10/2007

¹⁷⁷⁴ *Complément d'enquête*, France2 du 08/10/2007

¹⁷⁷⁵ *Le Droit de savoir*, TF1 du 09/04/2008

¹⁷⁷⁶ *Complément d'enquête*, France2 du 08/10/2007

¹⁷⁷⁷ Le qualificatif « éristique » renvoie à la dialectique éristique définie par Schopenhauer comme « l'art de la controverse, menée de telle manière qu'on ait toujours raison, donc *per fas et nefas* (qu'on ait raison ou tort) ».

Si cette excommunication apparaît ici de manière très symbolique, elle tranche avec celle qu'on observe dans l'arène scientifique où elle est doublement différente. D'une part, l'excommunication ne frappe pas ceux qui sont favorables aux OGM comme chez les agriculteurs, mais les scientifiques qui y sont défavorables et qui subissent des pressions morales visant à les faire renoncer de leur projet de contre-expertise. D'autre part, elle est clairement objectivable dans l'exclusion de ces scientifiques de leurs laboratoires de fonction.

11.1.4- Les affaires Putzai, Chapela, Berlan : l'exclusion comme prix de la dissidence

Les affaires Putzai et Chapela sont particulièrement exemplaires de l'affectation des acteurs par leur excommunication des centres de recherche auxquels ils appartiennent en raison de leur opposition aux OGM. Arpad Putzai et Ignacio Chapela sont deux biologistes qui ont longuement travaillé dans leur domaine de spécialisation. Le premier s'est consacré aux lectines, protéines présentes dans certaines plantes pour lesquelles elles font office d'insecticides. Le second est spécialiste du maïs mexicain. Leurs affaires interviennent à trois années d'intervalle.

C'est en Août 1998 qu'éclate l'affaire Arpad Putzai à la suite de ses propos tenus sur les OGM dans l'émission *World in action* de la BBC. Installé depuis trente ans dans la Rowett Research Institute d'Aberdeen, un institut de recherche écossais de renommée internationale, le chercheur d'origine hongroise a obtenu du ministère de l'agriculture écossais un financement visant à évaluer l'impact sanitaire des OGM. En accord avec le ministère, Putzai évalue cet effet sur quatre groupes de rats conventionnels nourris à une pomme de terre génétiquement modifiée. Au-delà de la curiosité intellectuelle, cette expérimentation se pose comme un défi pour Putzai, car celui-ci, favorable aux biotechnologies agricoles, se fixe comme objectif de démontrer la non-toxicité des OGM. Contre toute attente, ses expérimentations contredisent les positions qu'il défendait jusque-là en faveur des OGM. En effet, Putzai manifeste ses premiers doutes en constatant le fait que ses pommes de terre transgéniques sont différentes de celles conventionnelles. Elles sont, de surcroît, différentes entre elles-mêmes, dans la mesure où la lectine exprimée varie d'une pomme de terre à une autre. Ce résultat suggère donc une forte imprécision dans la maîtrise du gène introduit et surtout une ignorance de l'endroit précis où celui-ci peut se loger dans l'aliment modifié.

Ces doutes qui interviennent en amont sont pourtant négligeables devant ceux qui sanctionneront en aval les vraies expérimentations sur les animaux sélectionnés. Leurs résultats montrent en effet que les pommes de terre modifiées provoquent des effets imprévisibles sur les rats testés entraînant chez ces animaux un rétrécissement du cerveau, du foie et des testicules. De plus, note Putzai, elles atrophiaient certains tissus de l'organisme, engendrent des phénomènes de prolifération inquiétante de certaines cellules et mettent constamment en surchauffe le système immunitaire des animaux¹⁷⁷⁸. Putzai en déduit alors qu' :

- « **On met dans notre nourriture des choses qui n'ont jamais été consommées auparavant. Leurs effets sur le système immunitaire ne sont pas facilement prévisibles et je défie donc quiconque d'assurer que ces aliments sont sans effets sur l'organisme** ¹⁷⁷⁹».

Poursuivant, le scientifique soutient qu'il est inapproprié d'utiliser les citoyens comme des cobayes. Comme le montre son témoignage dans l'extrait ci-après, cette sentence est lourde de sens car, elle pèsera négativement sur sa carrière de chercheur :

- « **L'autre point, et c'est ce qui m'a été fatal, j'ai dit que nous avions les laboratoires et les animaux de laboratoire pour tester la sécurité ou le manque de sécurité de l'alimentation génétiquement modifiée. Il n'y a pas lieu d'utiliser nos concitoyens comme cobayes. (...) ils ne me pardonneront jamais ça**¹⁷⁸⁰»

Si l'étude de Putzai a fait naître une réticence chez les britanniques et conduit le Prince Charles à ouvrir des forums de discussion en ligne sur les OGM¹⁷⁸¹, les déclarations médiatiques du scientifique lui ont causé de sérieux ennuis. En effet, Putzai est vite « débarqué » de son institut de recherche pour s'être publiquement exprimé à la télévision. S'en suivra une campagne de dénigrement contre le scientifique, que révélera *Le Guardian*, selon qui, la *Royal Society* a constitué une « cellule de dénigrement » dont le but est de « modeler l'opinion publique et scientifique sur une ligne pro-OGM et de contrer les scientifiques opposés ainsi que les groupes environnementaux¹⁷⁸²».

L'exclusion du laboratoire d'appartenance et les campagnes de dénigrement sont aussi au cœur de l'affaire Chapela qui éclate en Novembre 2001 à la suite de la parution dans *Nature* de son étude concluant à la nocivité environnementale des OGM. Professeurs à Berkeley, Ignacio Chapela et David Quist, ont travaillé avec des agriculteurs mexicains et révélé que le maïs Criollo (maïs traditionnel mexicain) est contaminé par le gène BT. Cette contamination

¹⁷⁷⁸ Voir <http://www.arte.tv/sites/robin/2008/03/16/laffaire-arpad-pusztai-1/>

¹⁷⁷⁹JT TF1 du 11/08/1998

¹⁷⁸⁰*Alertes sur la cité*, France5 du 13/09/2006

¹⁷⁸¹ Comme le montre ce reportage (JT TF1 du 11/08/1998) : voix off : « un argument choc vient pourtant défier les britanniques. Les OGM ont été bannis de la cantine de la chambre des communes. Les mêmes politiques qui proclament l'OGM avenir de l'agriculture semblent se montrer réticents à l'idée d'en consommer eux-mêmes. Peut-être ne sont-ils pas si convaincus que cela par leurs propres experts »

¹⁷⁸² Voir Laurie FLYNN et Michael Sean GILLARD, « *Pro-GM food scientist "threatened editor"* », *The Guardian*, 1er novembre 1999.

intervient alors que le Mexique avait décrété un moratoire sur les OGM depuis 1998. Si l'étude met donc en lumière l'existence de cultures transgéniques dissimulées, elle remet surtout en cause l'argument de l'inoffensivité environnementale des OGM rigoureusement défendu par l'industrie des biotechnologies. La riposte organisée par celle-ci a d'abord pris les formes d'un dénigrement systématique de l'auteur. Cet extrait de l'émission *Culture pub* du 18/01/2004 résume parfaitement la situation :

- Voix off : « sur le territoire américain, les lobbys sont très actifs. Ils n'hésitent pas le cas échéant à **déstabiliser les scientifiques qui posent les mauvaises questions comme par exemple Ignacio Chapela**, chercheur en Biologie et Professeur à l'université de Berkeley en Californie. Fin 2001, il a publié dans la très sérieuse revue scientifique *Nature* une étude sur le maïs mexicain qui révélait une contamination des cultures normales par les OGM. Inquiétant. Le jour même de sa parution, l'article est **violemment critiqué** sur des forums scientifiques à très large audience. Chapela est lui-même **accusé d'être un dangereux activiste à la solde des groupes écologiques radicaux**¹⁷⁸³. (...) en remontant à la source des premiers emails discréditant Chapela, des enquêteurs britanniques du quotidien *The Guardian* et de la *BBC* ont montré que les soi-disant scientifiques auteurs des messages n'existaient pas. Certains des courriers venaient même de serveurs liés à la société Bivings Group, une grosse compagnie de relations publiques spécialisées dans la communication sur internet. Parmi ses meilleurs clients, les plus grandes firmes de biotechnologie¹⁷⁸⁴. »

Pour Chapela, nul doute que ces campagnes résultent du fait que son étude contrarie les ambitions des industriels qui, note-t-il, font fi des impératifs sanitaires et démocratiques :

- « Les industriels étaient très conscients du fait que le succès des OGM dépendait de leur acceptation par l'opinion publique. Donc tout ce qui était publié et pouvait représenter un problème était perçu comme quelque chose qui pouvait causer des dommages à toute l'industrie. Et c'est une industrie qui a investi des milliards de dollars depuis 20 ans. (...) quand vous avez la possibilité d'influencer l'opinion publique simplement parce que vous disposez de l'argent pour vous payer les services de ces sociétés de relations publiques, cela mine les fondements de la démocratie et empêche le public de prendre des décisions à partir d'une information objective.¹⁷⁸⁵ »

Cette prise de position vaudra à Chapela non seulement un retrait de son étude dans la revue qui l'a publiée, mais aussi la perte de son emploi à Berkeley, qu'il ne retrouvera qu'à la suite d'une décision de justice condamnant son employeur pour licenciement abusif. Les deux affaires Putzai et Chapela révèlent les mêmes phénomènes d'intimidation que ces victimes imputent aux pouvoirs politiques et groupes industriels. Putzai et son collègue Ewen soutiendront plus tard que Tony Blair aurait été à l'origine des pressions dont ils ont fait l'objet et qui les ont poussés vers la sortie. Quant à Chapela, il affirmera dans ce récit dialogique extrait de *Le Monde selon Monsanto* les séquelles de cette affaire :

- « **Depuis cette affaire, je suis étroitement surveillé**, surtout quand je suis accompagné d'une caméra... »
Devant mon air incrédule, il ajoute : vous en voulez la preuve ? venez ! Nous partons en voiture pour rejoindre une colline qui domine la baie de San Francisco. Alors que nous nous dirigeons vers le point de vue panoramique, **nous apercevons la même voiture de police qui se gare ostensiblement au bord de la route et qui restera-là pendant tout notre entretien.**¹⁷⁸⁶ »

¹⁷⁸³ *Culture pub* du 18/01/2004, M6.

¹⁷⁸⁴ *Culture pub* du 18/01/2004, M6.

¹⁷⁸⁵ *Culture pub* du 18/01/2004, M6.

¹⁷⁸⁶ ROBIN, MONIQUE, M., *Le Monde selon Monsanto : de la dioxine aux OGM, une multinationale qui vous veut du bien*, Paris, La Découverte, 2010

En France, ces formes d'intimidation et d'excommunication sont inexistantes. A une exception près, le cas Jean Pierre Berlan, ancien directeur de recherche à l'Inra, remercié pour avoir dénoncé le projet d'implantation d'un complexe génétique et industriel destiné à produire des OGM. Cette mise à l'écart renforce la désapprobation du scientifique à l'égard des OGM. Il se rapprochera ainsi de la Confédération paysanne. Mis à part ce cas médiatiquement très anecdotique, la recherche sur les OGM en France apparaît naturellement plus conflictuelle qu'ailleurs, d'autant plus que la contre-expertise indépendante du CRIIGEN se pose comme insensible à toutes formes de pressions extérieures comme celles observées dans les affaires Putzai et Chapela. La forte hostilité des mouvements associatifs aidant, le CRIIGEN ne s'affecte aucunement des menaces et chantages routinisés ailleurs et dont il est aussi une des cibles potentielles. Ceci, bien que certains de ses chercheurs subissent quelques difficultés administratives au sein de leur établissement public de référence du fait de leur militantisme en défaveur des OGM. C'est le cas de Christian Vélot qui perdra ses crédits de recherche et subira un grand calvaire de la part de la hiérarchie de son Université d'enseignement Paris 11, qui lui reproche de mêler l'image de l'institution à sa houleuse croisade contre les OGM. Dans le 20h de TF1 du 27/03/2008, il témoignera ainsi :

- « je ne cherche pas à me victimiser. Je veux que ce que je connais aujourd'hui, ce que je subi, serve cette cause qui permet de défendre la liberté d'expression des chercheurs et la mise en place d'un véritable statut juridique de protection des lanceurs d'alerte.¹⁷⁸⁷»

Ainsi, si on n'assiste pas en France à des cas d'école en ce qui concerne l'exclusion des chercheurs défavorables aux OGM, il convient quand même de souligner certaines tentatives de marginalisation de leurs points de vue. Ce phénomène nous a été montré dans le chapitre précédent où l'étude de Séralini est « passée au vitriol » dans l'objectif entre autres de réduire l'écho qu'elle pourrait avoir au sein de la population. Ce phénomène de marginalisation traverse aussi le champ politique où certains acteurs, du fait de leurs positions contre les OGM, sont tenus à l'écart dans leur propre mouvement politique. C'est l'exemple du Sénateur Jean François Le Grand, tenu à distance et violemment attaqué par certains députés de l'UMP après son discours pointant la soumission de certains députés aux lobbys industriels¹⁷⁸⁸. Dominique Voynet rappelle ici ce fait :

¹⁷⁸⁷ JT (20h) TF1 du 27/03/2008

¹⁷⁸⁸Extrait de ce discours : "Il fallait voir la violence des réactions de Bernard Accoyer (président de l'Assemblée nationale) et d'autres au lendemain de l'avis rendu par le Comité de préfiguration. Il suffit de comparer les argumentaires des uns et des autres – identiques – pour comprendre l'origine de leur colère. **Ils ont été actionnés.** J'ai été approché par Monsanto, et j'ai refusé de leur parler. Je veux rester libre. **La question des OGM est un combat d'arrière-garde, mené par ceux qui pensent encore que l'économie l'emporte sur l'homme :** des obscurantistes qui ferment les yeux sur le devenir du monde. [...] **la biodiversité doit être protégée à tout prix** et que les OGM constituent un inconvénient à ce niveau. Leur intérêt est plus que douteux, y

- « (...) les déçus du grenelle sont dans tous les camps à droite à gauche. Regardez Monsieur Le Grand, sénateur UMP (ancien président de la haute autorité sur les OGM) qui a pris conscience du dégât des OGM après avoir été chargé d'une mission par Nicolas Sarkozy sur la question. Et Jean François Le Grand disant attention, ça pose plein de problèmes. Qu'est-ce qui lui arrive ? **il est marginalisé** dans son propre camp par (d'autres élus UMP qui ne veulent plus de lui), des lobbys de l'agroalimentaire. ¹⁷⁸⁹»

Qu'elles soient marginalisation, intimidation ou exclusion, ces formes de subir sont loin de représenter la dimension affective la mieux partagée des protagonistes. Ce que met en relief l'impossibilité de mener une recherche et un débat apaisés sur les OGM, c'est d'abord la difficile cohabitation des acteurs dans la controverse. Argumenter en situations d'incertitudes et coexister dans le dissensus radical deviennent pour eux un défi singulier dans la mesure où, les discours qu'ils s'échangent portent des marques de violence particulières exercées contre l'interlocuteur. Les phénomènes de disqualification de l'autre deviennent ainsi les ressorts de la violence psychologique la plus partagée par les acteurs du dossier.

11.1.5- La disqualification sociale de l'expertise scientifique

Dans la controverse des OGM, la transgression du principe de légitimité des personnes est au cœur des phénomènes d'affectation. Agissant sur l'intégrité morale de l'interlocuteur, cette transgression vise à illégitimer son discours et à déteindre la crédibilité de son porteur. Elle repose ainsi sur une disqualification systématique de l'interlocuteur à travers des arguments dont les fondements sont parfois discutables. Dans le cas qui nous concerne, la disqualification de l'expertise scientifique est une des formes de transgression du principe de légitimité des personnes la plus répandue. Sa spécificité réside aussi dans sa transversalité, c'est-à-dire, le fait que tous les scientifiques impliqués, peu importe leur obédience vis-à-vis des biotechnologies agricoles, voient leur crédibilité remise en cause de manière systématique par leurs interlocuteurs d'en face. Cette situation découle de l'étouffement de la recherche et de l'enkystement du débat.

La disqualification de l'expertise est conjointement menée par tous les opposants qu'ils soient scientifiques ou militants associatifs. On retrouve chez les deux groupes les mêmes procédés de disqualification qui s'articulent principalement autour de deux idées : la remise en cause de la maîtrise de la transgénèse d'une part, et la critique de l'inféodation des scientifiques partisans des biotechnologies aux lobbys agro-industriels d'autre part.

compris pour les agriculteurs. [...] je reste persuadé que l'intérêt économique à court terme ne peut pas l'emporter sur l'intérêt sociétal." *Le Monde* du 02/04/2008

¹⁷⁸⁹C à dire ? France5 du 01/04/2008

La dénégation de la maîtrise de la technique transgénique a d'abord été le fait des scientifiques opposés aux OGM avant que leurs discours ne soient repris par les associations militantes comme moyen de justification de leur lutte. Ainsi, dans le JT de TF1 du 13/07/2002, le biologiste Pierre Henri Gouyon dira ceci :

- « **Ce n'est pas maîtrisé. On connaît mal les distances de dispersion des gènes. Mais surtout ce qu'on connaît mal, c'est l'écologie des plantes autour des champs ou dans les champs quand on les contrôle plus. Donc à l'heure actuelle, on peut dire qu'il y a tout une série d'inconnues sur ce type de pratiques** ¹⁷⁹⁰»

Dans *100 minutes pour convaincre* (France 2 du 25/09/2003), le débat qui oppose José Bové au Président de l'Académie des sciences, Etienne Baulieu, est corrosif et violent. Bové disqualifiera son interlocuteur en disant dans un ton méprisant qu'il ne maîtrise pas suffisamment son dossier d'expertise. Extrait :

- José Bové au Professeur Baulieu, Président de l'Académie des sciences : « (...) Vous savez M. Baulieu que le pollen fait plusieurs kilomètres et ne reste pas au bout de 300 mètres. **On ne va pas rester sur ça. Vous ne connaissez pas assez bien votre dossier je pense.** ¹⁷⁹¹»
- A quoi répond l'interlocuteur : « **ça alors ! vous n'êtes pas absolument obligé de m'insulter pour dire des bêtises !** ¹⁷⁹²»

Cette contestation de la maîtrise de la technique OGM, va de pair avec la disqualification personnelle dont sont victimes de part et d'autre les chercheurs engagés dans la controverse. L'accusation selon laquelle les scientifiques favorables aux OGM sont sous l'emprise des multinationales est indéfiniment ressassée par les adversaires, qui réfutent toute expertise venant d'eux au nom de leur « malhonnêteté intellectuelle ». De nombreux discours expriment cette disqualification personnelle des scientifiques. Le dialogue suivant entre José Bové et David Pujadas (20H de France 2 du 26/09/2001) portant sur la publication du rapport Chevassus (Directeur Inra) recommandant la coexistence des cultures, est très représentatif de cette disqualification personnelle :

- José Bové : « je pense que ce rapport est tout à fait logique. **Je n'attendais rien du rapporteur Monsieur Chevassus. En fait aujourd'hui, c'est un alignement pur et simple de Monsieur Chevassus (rapporteur et Directeur INRA) sur le Lobby agro-industriel qui essaie d'imposer des OGM** »
- Pujadas relance : « **Non ! mais attendez, c'est un scientifique, il n'a rien à voir avec le lobby ?** »
- José Bové : « **je crois que Monsieur Chevassus depuis le début quand il a commencé à présider cette commission a toujours dit qu'il était favorable aux OGM.** Je pense qu'aujourd'hui après le contrôle qui avait été fait par la direction des fraudes qui il y a un mois montrait que les semences que les agriculteurs semaient étaient déjà polluées, eh bien aujourd'hui, c'est la deuxième étape, on nous dit puisque les OGM sont déjà dans les semences, on n'y peut rien, il faut faire avec. »

¹⁷⁹⁰ JT TF1 du 13/07/2002

¹⁷⁹¹ *100 minutes pour convaincre*, France 2 du 25/09/2003

¹⁷⁹² *100 minutes pour convaincre*, France 2 du 25/09/2003

- **Pujadas** : « finalement vous allez remettre en cause tout rapport scientifique favorable aux OGM avec toujours ce même argument de l'alignement sur les positions des lobbys ? »
- **José Bové** : « aujourd'hui, ce que je pense, c'est que la confédération paysanne a dit clairement qu'elle était pour une recherche sur le vivant, mais pas sur une mise en application de **ces techniques dont on ne connaît absolument rien, on ne connaît rien sur l'environnement, on ne connaît rien sur les effets sur la santé animale et encore moins sur la santé humaine. Donc aujourd'hui mettre en avant ce type de recherche, ce bricolage technologique,** c'est véritablement mettre la charrue avant les bœufs et comme l'a déjà dit le reportage, ni les agriculteurs, ni les consommateurs ne veulent des OGM. Pourquoi aujourd'hui veut-on mettre ces OGM si ce n'est pour que les firmes multinationales vendent leurs semences en confisquant les semences aux paysans. »

Autres exemples :

- Gilles Eric Séralini à propos de l'autorisation du maïs BT 11 mettant fin au moratoire : « ceci ne tient pas au niveau scientifique. Et **il y a là à la fois incompétence et malhonnêteté de la part de beaucoup d'experts.** Et je voudrais souligner que tout ce travail repose sur l'expertise de quelques hommes même s'il y a énormément de comités, car **tout se fait en cercle assez fermé.** Et il y a très peu de gens qui ont effectivement lu les milles pages de dossiers qui concernent ces tests sur animaux¹⁷⁹³. »
- Jean Pierre Berlan (Directeur Inra) au sujet du rapport de l'académie des sciences dont *Le Parisien* révélera que plusieurs auteurs du rapport ont des liens avec les firmes : « l'académie des sciences en matière d'expertise agronomique, ils n'ont consulté personne. **L'académie des sciences n'a qu'un seul membre qui a le moindre savoir sur les questions agronomiques, et c'est en plus le père de la technique d'expropriation du vivant qu'on appelle le maïs hybride. Bon, c'est le rapport d'un petit lobby au sein de l'académie des sciences. Ce n'est certainement pas un rapport de l'académie des sciences. (...) c'est un truc totalement bidon. Ils ont demandé à des pro-OGM de leur écrire un papier, ils ont assemblé les papiers en disant c'est un rapport. Voilà ce qui s'est passé avec aussi l'Académie de médecine. L'académie de médecine d'ailleurs je voudrais dire qu'elle est profondément discréditée depuis au moins 1996 puisqu'en 1996, à l'unanimité hein, je m'empresse de le rappeler, elle avait approuvé un rapport qui était absolument rassurant sur l'amiante. Donc je pense que la crédibilité de l'Académie de médecine est proche de zéro.**¹⁷⁹⁴ »

Si ces accusations d'inféodation aux lobbys des biotechnologies concernent aussi les instances politiques comme le sénat¹⁷⁹⁵, les agences de régulation comme l'AFSSA et l'EFSSA¹⁷⁹⁶, ou la FNSEA traitée d'être une officine du pouvoir¹⁷⁹⁷, elles insistent davantage sur l'attitude des

¹⁷⁹³ JT France 3 du 23/04/2004

¹⁷⁹⁴ 90 minutes, Canal+ du 03/11/2003

¹⁷⁹⁵ On accusera ainsi le Sénat d'être sous l'influence des firmes des biotechnologies lorsqu'il adoptera en 2008 le projet de loi OGM, comme le montre ce discours de Bové extrait du JT (13h) France2 du 09/02/2008 : « ce qui est évident, c'est que les conclusions du grenelle de l'environnement soulignaient qu'il faut une loi qui organise la liberté et le droit de produire et de consommer sans OGM. Or, malheureusement, on vient de voir que le sénat vient de mettre en place une loi de coexistence que nous nous appelons une loi de contamination généralisée. Bien évidemment, on ne peut pas accepter ce qui a été fait. J'ai l'impression que **le sénat est aujourd'hui complètement aux mains des multinationales qui essaient d'imposer des OGM, et c'est véritablement une caricature de débat auquel on a assisté** ».

¹⁷⁹⁶ Dans Soir 3 du 27/07/2005, l'avocate Isabelle Robard, spécialiste en droit de la santé livrera, après enquête, ce témoignage sur les conflits d'intérêts qui pèsent sur certains experts siégeant dans les agences de régulation des OGM : « D'après la loi les experts qui siègent à l'agence doivent remplir un papier hyper important qu'on appelle la déclaration d'intérêt pour indiquer si oui ou non ils ont des liens avec les industriels. Alors par exemple, je vous ai sélectionné un exemple d'une des personnes qui siège dans un des comités « Nutrition humaine », qui avoue lui-même effectivement qu'il entretient avec différents industriels. Il y en a d'autres. Ce monsieur n'est pas le seul, puisque dans le domaine de la nutrition humaine, les experts qui siègent 28 sur 29 déclarent des liens avec des industriels. Un seul déclare n'avoir aucun lien »

¹⁷⁹⁷ José Bové : « je pense que ça fait partie (allusion à l'image de Luc Guyau avec Jacques Chirac) du rôle institutionnel de la **FNSEA, qui est en même temps une officine du RPR.** De manière très claire, en Corrèze, on le sait très bien. Le conseiller agricole de Monsieur Chirac n'est autre qu'un ancien président du CNJA. Et donc il y a une véritable proximité politique. C'est pour ça qu'on a longtemps dit qu'il y a une cogestion entre la FNSEA et les différents pouvoirs politiques » *Arrêt sur images*, La Cinquième du 25/02/2001.

scientifiques partisans des OGM accusés d'adultérer les connaissances, de pervertir l'opinion publique et de prendre en otage les citoyens néophytes. Christian Vélot est un des grands porteurs de ces discours, comme l'illustrent ces exemples :

- Christian Vélot à Louis Marie Houdebine : «**Ecoutez on ne peut pas laisser dire des choses pareilles. Vous vous êtes présenté comme le défenseur de la vérité, en fait vous êtes le VRP des OGM qui se réfugie derrière une pseudo neutralité de la science (...)** aucune étude n'a été faite sur la toxine de maïs. Aucune. **Vous mentez délibérément devant les caméras. Vous faites n'importe quoi. Et dans la salle de maquillage vous allez me dire le contraire. C'est indécent de mentir comme devant les spectateurs et les consommateurs.**¹⁷⁹⁸»
- Christian Vélot : «**(...) On fait un amalgame souvent où on nous présente les OGM de manière totalement confuse sous la forme d'un sandwich avec une couche de médicaments entre deux feuilles de maïs. Histoire d'utiliser la vitrine médicale pour servir des arguments agroalimentaires. Et ça c'est très malhonnête surtout quand c'est cautionné de la part de scientifiques qui s'y connaissent en matière d'OGM. Je ne parle pas bien sûr de Claude Allègre qui lui s'y connaît dans les OGM que Thierry Roland**¹⁷⁹⁹»
- Christian Vélot : «**Toutes les études toxicologiques sont menées sur des rats. Là où Monsieur Fellous ment délibérément, je le redis, il triche, il ment, je dis clairement parce qu'il joue de la confusion auprès d'un public néophyte, il parle d'une étude, et il le sait très bien, qui n'est pas une étude toxicologique, mais une étude nutritionnelle. C'est-à-dire dans le titre de l'étude c'est «Fooding study» et non «Toxicological study». ce n'est pas pareil.** Une étude nutritionnelle, c'est quand vous donnez à manger à un animal et vous regardez à l'échelle macroscopique s'il se manifeste quelque chose d'anormal chez l'animal. Mais vous ne faites pas d'analyse de sang, d'analyse d'urine, pas de dosages hormonaux. Tout ça, ça été fait, ça fait partie des études toxicologiques. Vous ne faites la moindre analyse de sang. Je n'ai pas lu cet article. Je fais partie du conseil scientifique du Criigen et ça fait dix ans qu'on se bat pour avoir des études. D'ailleurs cet article sur le porc n'a pas été publié. Ensuite il n'a pas été évalué par les pairs. Il a fait l'objet d'une présentation dans une conférence. Ce qui n'a rien à voir. L'étude en question n'a été évaluée par les pairs, celle dont il est question ici (l'étude du Criigen). Elle a été évaluée par des experts parce que quand vous publiez dans un journal à comité de lecture, il ne suffit pas que l'éditeur dise Yes. Il faut qu'il y ait effectivement une appréciation de la part des experts qui sont concoctés par l'éditeur.¹⁸⁰⁰ »

Porteurs de graves accusations, ces discours conduisent à délégitimer l'interlocuteur au point de ne plus vouloir débattre avec lui. Le débat fort chahuté entre Vélot et Fellous autour de la publication de l'étude Séralini de 2012 est emblématique de ce phénomène. En effet dès après la présentation des deux invités sur le plateau du « 28 minutes » (Arte du 20/09/2012), Christian Vélot s'empresse de dire :

- «**Eh bien écoutez-moi, si vous me permettez, juste un petit préambule. J'interviens ici au nom du CRIIGEN, le comité de recherche en information indépendante sur le génie génétique qui a porté l'étude en question. Et le Criigen n'est pas censé débattre avec Monsieur Fellous, qui est à côté de moi, parce qu'il y a eu un procès en diffamation qu'a perdu Monsieur Fellous contre le Criigen, et il fait aujourd'hui l'objet d'un deuxième procès de la part du Criigen pour faux et usage de faux. Je suis malgré tout ici parce que, face à l'urgence, j'ai appris un peu tardivement qu'il était l'interlocuteur, et je n'ai pas voulu mettre l'émission dans l'embarras. Sachez que normalement, nous ne débattrions pas avec Monsieur Fellous**¹⁸⁰¹»

¹⁷⁹⁸Allo Docteurs, Pour ou contre les OGM, France5 du 23/04/2008

¹⁷⁹⁹Le Magazine de la santé, France5 du 17/02/2009

¹⁸⁰⁰28 minutes, Arte du 20/09/2012

¹⁸⁰¹28 minutes, Arte du 20/09/2012

La remise en cause de l'expertise des partisans ne laisse pas ceux-ci insensibles face aux attaques personnelles dont ils sont l'objet. On observe en effet le déploiement de leur part des mêmes stratégies de disqualification personnelle. Outre l'accusation d'être sous l'influence des mouvements écologistes ou syndicaux radicaux, comme l'a révélé l'affaire Chapela, celle d'une incompétence scientifique à mener une expertise alternative sur les OGM est lancée contre les adversaires¹⁸⁰². C'est l'exemple qui nous apparaît notamment dans ces deux discours de Pascal Gérard, ancien toxicologue à l'Inra et Claude Menara, agriculteur OGM :

- Gérard Pascal, ancien toxicologue Inra et consultant pour les entreprises agroalimentaires à propos de l'étude Séralini 2012 : « **Je sais qui a signé la publication, et quand je regarde les compétences des gens, je ne vois personne capable de conduire une étude de long terme cancérogène à deux ans**¹⁸⁰³ »
- Claude Menara à propos de Christian Vélot, Gilles Eric Séralini et Jean Pierre Berlan : « **(...) Alors vous savez Christian Vélot on connaît, c'est du style belle pomme. Séralini, Berlean, même chose. Ce sont des scientifiques en mal de reconnaissance. Donc aucun intérêt de parler avec des scientifiques comme ça. Vélot, je ne m'étendrais pas**¹⁸⁰⁴. »

Ces disqualifications personnelles mutuelles montrent bien l'impossibilité des protagonistes de s'accorder sur une problématique sociale brûlante. **Cette situation laisse pantoise et perplexe une opinion publique ballotée entre deux formes d'expertises contradictoires portées par des scientifiques de haut niveau, qui « s'entretiennent ¹⁸⁰⁵ » sur la place publique.** Si la disqualification personnelle est exprimée sans confusion dans les discours que nous venons de voir, elle prend des formes encore plus virulentes lorsqu'elle est portée contre les acteurs du

¹⁸⁰²Au cours d'un colloque organisé par l'Académie des sciences en 2011, Yves Bréchet, membre de l'Académie s'attaquera violemment aux agences scientifiques dites alternatives comme le CRIIGEN. Prenant l'exemple sur les OGM, il dira que « Le même scénario se retrouve dans le cas des Organismes Génétiquement Modifiés. Soupçon de collusion avec la grande industrie (Monsanto en l'occurrence), absence de la moindre preuve scientifique d'un danger quelconque des OGM, surmédiation des faucheurs d'OGM, avatars d'Astérix luttant contre l'envahisseur romain, discrédit jeté de façon éhontée sur des scientifiques compétents auteurs de rapports sur les OGM, instrumentalisation, après une réunion à grand tapage sur l'environnement, d'une commission d'experts, présidée par un sénateur, et à qui on fait dire le contraire de ce qu'elle a dit en réalité. Et finalement interdiction des OGM au nom du « principe de précaution. On n'en est même plus à la disqualification de l'expertise, on en est arrivé au déni pur et simple de sa valeur. (...) Il ne suffit pas pour prospérer de proposer une « expertise indépendante ». Pour déconsidérer l'adversaire, c'est-à-dire jeter le discrédit sur l'expertise scientifique, et instiller dans le public non averti une méfiance qui n'est pas spontanée, (il n'est pas besoin d'être un scientifique endoctriné pour constater que l'espérance de vie augmente régulièrement, que le confort de vie est accru...) il faut des figures emblématiques des fautes passées, des preuves indéniables de la malhonnêteté des savants, au besoin en forçant le trait. Les attaques contre des experts incontestés comme Pellerin, Tubiana, Douce dans diverses questions à forte médiatisation, relèvent de cette stratégie de diabolisation qui est part intégrante de la disqualification de l'expertise.» BRECHET, Y. *La Disqualification de l'expertise : un risque grave pour la rationalité des décisions politiques*, <http://www.asmp.fr> - Académie des Sciences morales et politiques, Version en ligne du 16 Avril 2016

¹⁸⁰³JT (20h) TF1 du 30/09/2012

¹⁸⁰⁴C à dire, France5 du 18/01/2008

¹⁸⁰⁵« Anéantir l'adversaire » est une des visées du discours polémique dans les débats conflictuels. Shoshana Felman écrit ainsi que « l'enjeu de la polémique aussi symbolique soit-il, est le meurtre de l'adversaire. (...) Tout discours polémique véhicule une sorte de *poison* rhétorique, dont la visée stratégique est de *réduire* l'antagoniste : le réduire justement *au silence* » FELMAN, S. *Le Discours polémique (propositions préliminaires pour une théorie de la polémique)*, *Cahiers de l'association internationale des études françaises*, 31, « La Polémique à l'école romantique », pp, 179-192

mouvement des faucheurs volontaires. La destruction des cultures transgéniques a souvent donné lieu à des discours qui décrivent l'interlocuteur dans des termes extrêmement dévalorisants.

11.1.6- De l'argument ad hominem à l'argument ad personam : discrédit et dénigrement de l'adversaire

Les phénomènes de disqualification personnelle observés dans la période étudiée prennent des tournures extraordinaires avec l'extrême violence verbale qui caractérise les débats polémiques¹⁸⁰⁶entre les protagonistes. L'atteinte à l'intégrité personnelle prend des formes inédites dans le passage de l'argument *ad hominem* à l'argument *ad personam*. On tend généralement à confondre les deux. Or, leur différence tient au fait que le premier s'attaque à la cohérence des déclarations et des actes de l'interlocuteur¹⁸⁰⁷, alors que le second consiste à traiter celui-ci de tous les noms en s'attaquant à sa propre personne. Dans *L'Art d'avoir toujours raison*, Schopenhauer écrivait ainsi :

- « Si l'on s'aperçoit que l'adversaire est supérieur et que l'on ne va pas gagner, il faut tenir des **propos désobligeants, blessants et grossiers. Être désobligeant, cela consiste à quitter l'objet de la querelle (puisqu'on a perdu la partie) pour passer à l'adversaire, et à l'attaquer d'une manière ou d'une autre dans ce qu'il est : on pourrait appeler** cela *argumentum ad personam* pour faire la différence avec l'*argumentum ad hominem*. (...) « Quand l'adversaire fait une affirmation, nous devons chercher à savoir si elle n'est pas d'une certaine façon, et ne serait-ce qu'en apparence, en contradiction avec quelque chose qu'il a dit ou admis auparavant, ou avec les principes d'une école ou d'une secte dont il a fait l'éloge, ou avec les actes des adeptes de cette secte, qu'ils soient sincères ou non, ou avec ses propres faits et gestes. Si par exemple il prend parti en faveur du suicide, il faut s'écrier aussitôt : « Pourquoi ne te pends-tu pas ? » Ou bien s'il affirme par exemple que Berlin est une ville désagréable, on s'écrie aussitôt : « Pourquoi ne pars-tu pas par la première diligence ? »¹⁸⁰⁸.

¹⁸⁰⁶ C'est d'ailleurs une des caractéristiques fondamentales du discours polémique, qui est de disqualifier, discréditer les thèses de l'interlocuteur. Kerbrat-Orecchioni écrit que « le discours polémique est un discours *disqualifiant*, c'est-à-dire qu'il attaque une cible (...) et qu'il met au service de cette visée pragmatique dominante-*discréditer l'adversaire*-, et le discours qu'il est censé tenir- tout l'arsenal de ses procédés rhétoriques et argumentatifs. » KERBRAT-ORECCHIONI, C., *La Polémique et ses définitions*, in GELAS, N., et KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Le Discours polémique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp, 3-40

¹⁸⁰⁷ Selon Gautier, Locke (1690) a été le premier à désigner comme tel l'*argument ad hominem*. Il le définit comme un « moyen de presser un homme par les conséquences qui découlent de ses propres principes, ou de ce qu'il accorde lui-même » (p, 573). Les définitions données à l'*argument ad hominem* ne sont pas homogènes et pour les concilier, Gilles Gautier, défend l'idée que l'*argument ad hominem* peut être de trois sortes distinctes : logique (contradiction logique), circonstancielle (fait de s'attaquer à une idée en sapant la crédibilité de celui qui la porte) et personnelle (mise en cause frontale de l'interlocuteur en le qualifiant par exemple d'incompétent pour l'empêcher d'exercer un pouvoir). GAUTIER GILLES, *L'Argumentation périphérique dans la communication politique, le cas de l'argument ad hominem*, Hermès, 16, 1995

¹⁸⁰⁸ SCHOPPENAUER, *L'Art d'avoir toujours raison*, Paris, Mille et une nuits, 2003

Les discours recensés dans l'analyse de la disqualification sociale de l'expertise scientifique ont un aspect *ad hominem* dans la mesure où, ils discréditent les thèses de l'adversaire soit en réfutant sa prétendue compétence, soit en dénonçant l'incohérence de ses actes puisque ceux-ci sont inféodés à d'autres sphères dont on soupçonne l'impartialité. Cette attaque contre la prétendue incohérence des actes est celle qu'on retrouve dans le contre-discours opposé par les partisans. Reprenons cet exemple du Directeur de l'Inra représentatif des discours qui abondent dans ce sens :

- Jean Masson : « C'est violent, c'est anti-scientifique, c'est de l'obscurantisme. C'est anti liberté ! Non, Non ! je ne peux pas comprendre qu'ils soient contre les OGM de je ne sais qui ou je ne sais quoi et pourquoi, mais pas contre la recherche. **Parce que finalement les arguments essentiels des gens contre les OGM sont des arguments en disant, il n'y a pas de recherche faite sur les OGM pour répondre à nos questions. Eh bien ici, on répond à leur question. On répondait à leur question !**¹⁸⁰⁹»

Cet énoncé met l'accent sur l'incohérence des déclarations et des actes des adversaires. Il oppose ces derniers à leurs propres paroles et les laisse apparaître alors comme des malhonnêtes. Ce type de discours pose souvent le décor dans lequel vont se déployer parfois de manière concomitante *argument ad hominem* et *argument ad personam*.

L'analyse des discours échangés montre que ce qu'ont en commun les deux formes d'atteinte à l'intégrité morale de l'interlocuteur, est le fait d'identifier celui-ci à un être dénué de raison, d'intelligence, de lucidité, voire un être souffrant de certaines pathologies mentales. Ce contre-discours qui use d'un vocabulaire de la raison oppose ainsi deux mondes : le rationnel, porté par des acteurs qui prétendent mettre la connaissance au service de l'émancipation de l'homme d'une part. L'irrationnel, d'autre part, habité par des acteurs qui seraient hérétiques face aux progrès scientifiques, et dont les actes sont perçus comme attentatoires à la vérité et au savoir dont devrait bénéficier le peuple. En clair, selon les partisans, les collectifs opposés aux OGM œuvreraient dans le sens d'une désinformation de l'opinion publique¹⁸¹⁰. Par ce contre-discours, on se trouve de fait, ramenés au siècle des Lumières où la lutte contre l'obscurantisme fût un enjeu politique et intellectuel majeur pour l'émancipation des citoyens.

Dans le cas des OGM, le constant usage du substantif « *obscurantisme* » dans toutes ses déclinaisons, décrit de manière dégradée la figure de l'interlocuteur. Il rappelle des discours préconstruits et produits dans le contexte des Lumières avec lequel il entre symboliquement en résonance. Ce procédé linguistique appelé *interdiscours*, désigne selon Maingueneau, « un

¹⁸⁰⁹ JT (19/20) France3 du 15/08/2010

¹⁸¹⁰Cet exemple de l'écrivain et pro-OGM Guy Sorman est révélateur de cette forme d'accusation lancée contre les détracteurs des OGM : « Les adversaires des OGM ont quand même le sens de la théâtralité. Il est beaucoup plus facile d'être contre que d'être pour. Expliquer ce que c'est qu'un OGM suppose une culture scientifique si vous voulez que le grand public n'a pas. Et il est plus facile de faire peur que de ne pas faire peur. C'est un fait, je constate que l'information ou la désinformation vient plutôt des adversaires » *OGM : Qui croire*, Arte du 27/09/2004

processus de reconfiguration incessante dans lequel une formation discursive est conduite [...] à incorporer des éléments préconstruits produits à l'extérieur d'elle-même, à en produire la redéfinition et le retournement, à susciter également le rappel de ses propres éléments, à en organiser la répétition, mais aussi à en provoquer éventuellement l'effacement, l'oubli ou même la dénégation¹⁸¹¹ ».

Les énoncés suivants sont marqués par cette empreinte interdiscursive et, par leur coloration négative, ils remplissent ici une fonction de disqualification de l'interlocuteur :

- Claude Allègre : « la gauche, mais pas les verts, la première fois que j'ai eu un débat avec Noel Mamère, il ne savait pas de quoi il s'agissait (les OGM). Donc je ne parle pas de ça. Je parle de la gauche. Elle est **obscurantiste** en ce qui concerne le progrès. D'autant plus que cette loi (projet de loi sur les OGM) est équilibrée. Elle permet de continuer la recherche. Elle limite un certain nombre de choses et elle nous met à l'échelle de l'Europe. ¹⁸¹² »
- Claude Allègre à Noel Mamère : « **je ne voudrais pas que la France, comme disait Condorcet, devienne dominée par la dictature de l'ignorance.** Parce que la plupart des gens qui parlent des OGM ne savent pas ce dont il s'agit. Ils ne savent pas quel est le programme français dans ce domaine ? quelle précaution ont été prises et on part en guerre ? Qui profite de tout ça ? les multinationales américaines. »
- A la question d'Arlette Chabot, Noel Mamère vous sentez-vous visé (par les propos de Claude Allègre) ? l'intéressé répond : « Je ne me sens pas visé, ce sont les français qui se sentiront visés (...) je pense que **c'est un mauvais procès que de dire que nous sommes des obscurantistes qui voudraient lutter contre le progrès. Ça c'est le débat d'un autre temps**, il faut dire à Claude Allègre que c'est fini qu'on est maintenant au 21^{ème} siècle. »
- Dominique Bodin Rodier, écrivain : « les études ont très bien été menées à Bruxelles et dans les instances internationales. Et la conclusion est que c'est une formidable nouvelle technologie. Et comme toute technologie, il y a des risques que l'on maîtrisera au fur et à mesure. Mais vouloir empêcher que la France se développe en 2002, d'avoir peur de la science, de montrer les scientifiques comme des apprentis sorciers, **on est ainsi en plein obscurantisme.** C'est très intéressant de voir comment réagissent les autres pays. Par exemple en Europe, les pays qui se développent le plus, ce sont les Royaume-Unis et l'Allemagne parce qu'ils ont misé à fond sur les nouvelles technologies¹⁸¹³... »
- Philippe Douste-Blazy à José Bové : « (...) pourquoi ne pas accepter la recherche clinique, la recherche appliquée et donc la recherche fondamentale normalement comme les autres parce que sinon c'est donner de vous une obsession un peu **obscurantiste**, pardonnez-moi ¹⁸¹⁴ »

Qualifier les opposants d'obscurantistes (alors que ceux-ci définiront le même terme autrement¹⁸¹⁵) ne signifie pas simplement les déshonorer, il consiste aussi à discréditer leur

¹⁸¹¹CHAREAUDEAU, P. & MAINGUENEAU, D. *Dictionnaire de l'analyse du discours*, Paris, Broché, 2002.

¹⁸¹²C à dire ? France5 du 20/05/2008

¹⁸¹³Faut-il avoir peur de la science, Arte du 08/10/2002

¹⁸¹⁴100 minutes pour convaincre, France 2 du 25/09/2003

¹⁸¹⁵ C'est l'exemple de ce discours où ceux qui sont qualifiés d'obscurantistes décrivent leurs interlocuteurs de scientifiques, une forme chez eux d'obscurantisme devant la raison, la précaution et la prudence. Jean Emile Sanchez de la Confédération paysanne : « je crois que c'est manifestement un manque d'information. Maintenant, il y a des gens convaincus. **D'un côté, on nous appelle les obscurantistes. Moi je pense qu'il y a les scientifiques qui pensent que tout peut être réglé par la science**, la faim dans le monde, les maladies, un certain nombre de choses. Ce n'est pas vrai, tout ne peut pas être réglé par la science ». *Sept à huit*, TF1 du 012/09/2004

- Corinne Lepage : « **c'est le déni et le silence que j'appelle moi obscurantisme parce que refuser de faire de la recherche pour ne pas savoir que c'est de l'obscurantisme, eh bien, cette attitude-là n'est plus possible grâce à l'étude menée par le Criigen** » *Le Journal de la Santé*, France 5 du 19/09/2012

combat perçu comme combat d'arrière-garde, et leur projet de société alternatif présenté comme utopiste et absurde.

- Jean Pierre Jouyet à Bové : « (...) c'est ce qui me frappe dans votre livre. C'est **qu'on débouche sur un monde nouveau**. Vous dites un autre avenir est possible. Mais c'est ce qu'on a connu avec l'avenir radieux. Et je crois que **ce que vous proposez est une certaine utopie. Et que cette utopie débouche quand même si on suit les préceptes économiques, débouche quand même sur une sorte de communisme. Ce serait, si vous me permettez l'expression, les soviets mais sans l'électricité, sans les OGM**¹⁸¹⁶. »
- Philippe Douste Blazy, secrétaire Général UMP : « (...) j'écoute José Bové depuis le début de cette soirée, il y avait chez tous les jeunes du Larzac au mois d'Août un tee-shirt sur lequel était écrit : «un autre monde est possible». moi aussi José Bové j'ai envie de vivre un autre monde. On est devant une société malade, on fait donc un diagnostic et un traitement. Le diagnostic, je crois que vous le faites en partie de manière excellente. Vous comprenez les inquiétudes de l'opinion publique. Vous percevez ces inquiétudes-là (...) mais là où je suis déçu, c'est sur le traitement. Pardon de vous le dire, parce qu'un traitement pour le médecin que je suis, c'est une ordonnance avec un choix de médicaments, des choses concrètes. Je ne vois pas les choses concrètes que vous proposez. En fait la différence entre nous et, je peux dire tous les interlocuteurs qu'il y a eu face à vous ce soir, c'est la différence qu'il y a entre **un monde parfait, une histoire parfaite qui serait la vôtre, et une histoire possible qui serait la nôtre. Et l'histoire possible, c'est les hommes politiques qui essaient de la faire. Moi je sais que le monde parfait ne peut pas exister, j'essaie de faire un compromis pour avoir un monde possible meilleur. (...) alors pourquoi vous mettre de dehors alors que vous avez la capacité à faire bouger les choses de l'intérieur**¹⁸¹⁷ »

Les disqualifications véhiculées par ces discours tranchent nettement avec l'extrême virulence verbale des attaques *ad personam* que nous allons maintenant analyser. Comme nous le soulignons plus haut, les discours de disqualification qui s'inscrivent dans cette perspective, se caractérisent non seulement par le fait de traiter l'interlocuteur de tous les noms, mais aussi et surtout de lui associer certaines pathologies mentales qui obstrueraient chez lui tout exercice de la raison. Les discours dont fait état le corpus dans ce sens sont en majorité adressés aux faucheurs volontaires. Ils oscillent entre caractérisation d'un être collectif incapable de nuance au mieux, au pire, dépourvu de raison et d'intelligence au point que ses actes, en désaccord avec les normes de la contestation et du débat public, suscitent l'insulte (énoncé d'émotion et cri de cœur par excellence). L'exemple suivant illustre cette considération d'un être incapable de nuance :

- Maître Michel Zaoui, Avocat partie civile s'exprimant sur José Bové : « en fait il y a un décalage entre le propos de José Bové qui est une sorte de **propos militant, univoque et sans aucune nuance avec des chercheurs qui eux savent que leur recherche pose problème, pose des difficultés, mais la recherche depuis la nuit des temps, c'est cela** ¹⁸¹⁸ »

Ce discours qui considère l'interlocuteur comme un profane intégriste et dépourvu de capacité de modération est accentué par un ensemble d'énoncés péjoratifs et injurieux qui décrivent le faucheur comme un être mentalement désarticulé. Observons ces exemples :

¹⁸¹⁶Chez FOG, France5 du 03/03/2007

¹⁸¹⁷100 minutes pour convaincre, France 2 du 25/09/2003

¹⁸¹⁸JT TF1 du 08/02/2001

- Claude Menara, agriculteur OGM : « Pour moi les faucheurs volontaires sont des **délinquants**. **Ça ne me viendrait pas à l'idée d'aller saccager un champ de maïs bio**. Je ne suis pas producteur de bio, je comprends et je respecte ces producteurs, mais **il ne me viendrait jamais à l'idée de rentrer dans une propriété privée et d'aller détruire le bien d'autrui**¹⁸¹⁹ »
- Jean Masson : « sur la question des OGM, pour ce qui concerne la vigne, on est dans un déficit de connaissance total. Et les engagements de l'Inra avec force et avec persévérance sur ce projet-là, c'est justement d'apporter de vraies réponses aux vraies questions que les gens se posent, pour ensuite prendre de bonnes décisions éclairées sur les base d'une connaissance et non sur la base de thèses et de on-dits. Ce que prônent les **vandales** qui sont venus dimanche dernier.¹⁸²⁰ » « (...) Pour la recherche, ce qui arrive aujourd'hui est gravissime. On travaille pour le public, on travaille pour les enfants, on travaille pour les étudiants, pour la connaissance scientifique dans un établissement public, pour une démocratie, et **c'est des malades** qui viennent nous couper ça, il n'y a aucune intention de commercialisation, c'est juste de la recherche.¹⁸²¹ »
- Marc Giblet, agriculteur OGM : « il est temps que la justice fasse son boulot convenablement et qu'on arrête ces **gangsters, ces voyous**. Voilà, c'est tout ! C'est tout ce que j'ai à dire.¹⁸²² »
- Claude Menara : « quand vous voyez des **barjots** arrivés chez vous, débarqués et saccager ! soyons sérieux. Vous avez l'air de provoquer. On ne tombera pas dans le piège (...) avec tous **les barjots** qui arrivent là pour saccager votre champ. **Il faut appeler un chat un chat**.¹⁸²³ »
- Claude Menara, producteur OGM : « nous nous sommes contre la violence. Mais comprenez bien que quand vous avez des **tarés, des terroristes** qui viennent dans votre exploitation saccager le fruit de votre travail dans le cas précis qui est l'agriculture, c'est quand même le travail d'une année, mais c'est débile de voir des trucs comme ça ¹⁸²⁴ »
- Bruno Berthloz, responsable marketing Pioneer Semences : « aujourd'hui nous n'avons jamais été victime sur le site d'effraction de la part des anti-OGM. Par contre les agriculteurs qui, soient mettent en essai pour Pioneer, soit des agriculteurs qui mettent en culture, eux aujourd'hui ont été victimes d'exactions de la part des **terroristes faucheurs**. Et il est clair que par rapport à ça, notre message est clair, on attend qu'il y ait un geste fort du gouvernement pour que cesse toute cette pression mise sur les agriculteurs qui cultivent dans leur bon droit des Organismes Génétiquement Améliorés en toute légalité¹⁸²⁵ »

Les termes « *délinquants, vandales, gangsters, voyous, etc.* » illustrent une logique de gradation du discours qui culmine avec les qualificatifs « *malades, tarés, barjots, terroristes, fanatiques, etc.* » L'ensemble montre ainsi un phénomène **d'assignation identitaire formulé dans un lexique incisif fort particulier**. La virulence verbale des discours ci-haut réside dans le fait qu'ils dénigrent l'interlocuteur en l'associant à un être au mental particulièrement disloqué. **Convoquer ce vocabulaire de la rationalité en identifiant des pathologies mentales chez l'interlocuteur revient à poser un diagnostic de l'intéressé. Une des conséquences manifestes du recours à ce vocabulaire, est le fait que ceux qui le portent se déresponsabilisent de l'échec de la délibération en montrant que l'interlocuteur refuse de**

¹⁸¹⁹ JT (20h) TF1 du 11/10/2010

¹⁸²⁰ JT (13h) France2 du 16/08/2010

¹⁸²¹ JT (20h) France2 du 15/08/2010

¹⁸²² JT (13h) France2 du 28/08/2008

¹⁸²³ *Etats généraux, OGM : danger ou progrès*, France5 du 27/02/2006

¹⁸²⁴ JT (20h) France2 du 05/11/2006

¹⁸²⁵ *Complément d'enquête*, France2 du 08/10/2007

se rendre à la raison puisqu'il en est dépourvu¹⁸²⁶. L'exemple suivant est caractéristique de cette idée qu'on ne peut pas entrer dans une argumentation rationnelle avec des individus dont l'équilibre mental pose problème :

- Philippe de Vergnette, Président Chambre départementale d'agriculture du Tarn-et-Garonne : « leurs méthodes sont des méthodes inacceptables. **Ce sont des méthodes fascistes, et on ne peut pas dialoguer avec eux.** Par contre quand ils manifestent, on n'ira pas manifester contre eux, mais on s'opposera à toute intrusion dans nos propriétés privées. On s'opposera à la destruction de notre travail.¹⁸²⁷ »

On voit bien que les discours qui s'engagent dans cette forme de dénigrement accolent à l'adversaire des étiquettes par l'usage de catégorèmes diabolisants (*fascistes, terroristes, barjots, fanatiques*, etc.). Ils cherchent d'une part à disqualifier les actes des auteurs en disqualifiant les personnes qui les portent. D'autre part, ils visent à inciter l'Etat et le peuple à se soulever contre ceux qui sont présentés comme des ennemis qui « déchirent » son unité sociale. Aussi exagéré qu'il soit, l'usage du terme « terroriste » pour qualifier les faucheurs volontaires et nommer leurs actes répond en partie à cette volonté. Car comme le montre Crettiez, dans une échelle d'intensité, le terrorisme « constitue une forme extrême de violence à l'encontre de l'Etat, (...) il est politiquement ravageur pour l'unité territoriale ou citoyenne de l'Etat. (...) et, matériellement, la violence terroriste met à mal la distinction entre l'espace public et l'espace privé à l'origine de la sécularisation et de l'autonomisation des Etats modernes¹⁸²⁸».

Une des caractéristiques communes aux attaques *ad personam* est la forte prégnance du discours injurieux. Il illustre une montée exponentielle de l'indignation¹⁸²⁹. Les attaques *ad personam* sont aussi transversales. Sans trop nous attarder sur ce point, nous pouvons citer en

¹⁸²⁶C'est une des finalités de l'attaque personnelle. Plantin écrit que « De façon générale, l'attaque personnelle est une façon de *pourrir le débat*. Ironiser sur l'adversaire hors de propos, faire allusion à lui en des termes négatifs, peut contribuer à lui faire perdre son sang-froid, brouiller son discours, le pousser à se placer lui-même sur le terrain personnel et à répondre sur le même ton, et le public sera tenté de renvoyer les pugilistes dos à dos ». PLANTIN, C. *Dictionnaire de l'argumentation*, Lyon, ENS éditions, 2013

Cependant, pour certains auteurs, l'insulte n'est pas toujours synonyme de capitulation du locuteur. Selon Diane Vincent et Geneviève Bernard Barbeau, « elle entretient une relation bi-univoque avec l'argumentation : l'argumentation de l'émotion et l'émotion dans l'argumentation (Plantin : 1997 : 82) » Elle a selon Laforest et Vincent, une dimension vocative et performative. DIANE, V. BARBEAU, B. G. *Insulte, disqualification, persuasion et tropes communicationnels : à qui l'insulte profite-t-elle ? Argumentation et analyse du discours*, n° 8, 2012

¹⁸²⁷ JT (19/20) France3 du 25/08/2007

¹⁸²⁸ CRETTIEZ, X. *Les Formes de la violence*, Paris, la Découverte, 2008 p, 58

¹⁸²⁹C'est le sens des travaux de Claudine Moise qui écrit que « les « insultes » ou les « injures » ne sont que des éléments de montées en tension, procédés rhétoriques en point d'orgue, quand bien d'autres ont été épuisés » MOISE, C. « *Formes et valeurs de l'insulte dans le processus d'affirmation identitaire* », A. TAUZIN, *Insultes, Injures et Vannes*, Paris, KARTHALA, 2008.

Pour un recensement fourni des tendances d'études sur la question de l'insulte, voir LAGORGETTE, D. LARRIVE, P. « *Introduction* », *Langue française*, 2004/4 n° 144, pp, 3-12

exemple ces discours respectifs où Bové traite ses adversaires d'«imbéciles», où un partisan des OGM insultent les faucheurs de «connards», où Nathalie Kosciuszko Morizet qualifie ses collègues de l'UMP de «lâches» du fait de leur faible d'investissement dans les débats autour du projet de loi OGM en 2008.

- Bové : «je pense que ceux qui disent ça sont des **imbéciles**. Ecoutez d'abord, le problème, ce qui est important, ce qui est nouveau, je crois que c'est ce qui déstabilise de plus en plus de gens. Ce qui s'est passé cet été sur le Larzac, 300.000 personnes réunies. Ces 300.000 montrent un mouvement social devenu autonome, adulte. Et ce mouvement pose aux politiques un certain nombre de questions (...) ¹⁸³⁰»
- Un agriculteur OGM remonté : «On ne peut passer nos nuits à garder nos champs. On en a assez de la tête de **ces connards** ! ¹⁸³¹»
- Nathalie Kosciuszko Morizet au Journal *Le Monde* : «il y a **un concours de lâcheté et d'inélégance** entre Jean François Copé et Jean Louis Borloo, qui se contente d'assurer le minimum ¹⁸³²». «**J'en ai marre d'être confrontée à une armée de lâches** ¹⁸³³»

A quoi répondront les députés visés :

- Claude Gosaguin, député UMP : «**On ne peut pas accepter de se faire traiter de lâches après s'être fait traiter d'imbéciles. Ça commence à bien faire.** Donc il faudrait bien que de temps en temps, les parlementaires soient considérés comme ceux qui portent la responsabilité du gouvernement. Et que par conséquent, ils ont la possibilité de sanctionner de temps en temps un ministre quand le ministre dérape très fort. ¹⁸³⁴»
- Jean François Copé : «**Je n'imaginai pas recueillir en échange de telles injures.** Bon voilà ! tout ça m'a fait beaucoup de peines à titre personnel et je crois a fait aussi beaucoup de peine à l'ensemble de notre groupe. ¹⁸³⁵»

Ces attaques personnelles sont ici prises en charge par l'usage des «gros mots» qui, écrit Lozachmeur-Rolland Ghislaine, sont «autant des actes perlocutoires que des mots parce qu'ils sont toujours **dommageables pour autrui**¹⁸³⁶ ».

¹⁸³⁰ 100 minutes pour convaincre, France 2 du 25/09/2003

¹⁸³¹ JT (20h) TF1 du 25/08/2006. Les mêmes discours, qu'ils soient liés aux insultes ou au dénigrement, sont parfois repris par les adversaires des OGM. L'exemple de ces deux discours de Noel Mamère est une illustration :

- Noel Mamère, député vert : «je ne vois pas au nom de quoi, Bové ne pourrait pas parler de tout, alors qu'il y a un certain nombre de **connards** qui ne connaissent rien aux problèmes de la société et qui parlent de tout, parce qu'ils ont l'étiquette politique, ils ont donc réponse à tout sur tout ». (*José Bové*, France 3 du 30/12/2002).
- Noel Mamère : «Noel Mamère : «**les vrais voyous** aujourd'hui, c'est les sociétés multinationales qui font des cultures expérimentales en champs ouverts, qui prennent le risque de polluer l'environnement.» *On a tout essayé* du 25/06/2003, France 2)

¹⁸³² JT (19/20) France3 du 09/04/2008

¹⁸³³ JT Six, M6 du 09/04/2008. L'insulte publique peut se retourner contre celui qui la profère. Ainsi, à la suite de cette affaire, Nathalie Kosciuszko Morizet sera sommée de s'excuser et se verra privée de voyage au Japon avec le Premier Ministre François Fillon

¹⁸³⁴ JT (19/20) France3 du 09/04/2008

¹⁸³⁵ JT (20h) France2 du 09/04/2008. L'usage des gros mots illustre bien une montée exponentielle de l'indignation. Comme l'écrit Ghislaine Rolland-Lozachmeur, les gros mots sont dans l'opinion commune considérés comme constamment scabreux, scatologiques, gorgés de haine, et atteignent à ces bons usages dans trois domaines principaux : la religion, le sexe et la fonction excrémentielle » Voir, LOZACHMEUR-ROLLAND, G. *Approche discursive des Gros Mots de la Politique*, Argotica, 1(2) 2013

¹⁸³⁶ LOZACHMEUR-ROLLAND, G. *Approche discursive des Gros Mots de la Politique*, ibidem.

Ces énoncés dépréciatifs peuvent être encore plus virulents lorsqu'ils empruntent le procédé argumentatif du *Tu quoque*, forme d'*argument ad hominem*, qui consiste à dénigrer l'interlocuteur, à lui jeter l'opprobre et à l'humilier sur la place publique, en raison de choses ou d'actes qu'il a commis dans le passé, et dont on fait resurgir pour dénoncer l'incohérence des arguments qu'il défend. L'exemple le plus emblématique qui nous apparaît du corpus est le débat télévisé organisé par *France Europe Express* (France3 du 26/05/2004) autour des OGM, et qui a opposé notamment Daniel Cohn Bendit à Marine Le Pen. Cette dernière, accusée par le premier d'absentéisme au Parlement européen, - pratique qui n'aiderait pas à l'opposition contre les OGM dans les moments de vote -, invitera d'abord son interlocuteur à choisir son pays, renvoyant celui-ci à ses origines juives et allemandes. La tournure que prendra l'extrême violence verbale de leur échange, où Marine Le Pen rappellera à son interlocuteur les accusations de pédophilie portées contre lui, est particulièrement édifiante :

- Daniel Cohn Bendit, furieux réagit : « ah voilà ! ça vous êtes intéressante Madame. J'en suis fier, Madame, parce que j'ai choisi l'Europe. Je vais vous dire une chose. Tous les collabos de ce monde, si moi, je n'ai pas choisi mon pays, c'est parce que mes parents en 33 ont été vidés d'Allemagne par Hitler. Alors quand vous me dites cela, alors choisissez vos amis au Parlement européen, qui sont des amis des ex d'Hitler et **rabattez votre caquet là-dessus**. Parce que moi je suis pour tout. Mais de me dire choisissez votre pays Madame, ça je ne laisserais à personne et surtout pas à vous. Choisissez ce que vous voulez, mais là-dessus, **fermez votre gueule**. »
- Marine Le Pen répond : « Non ! non ! Un soyez poli avec une **femme**. Monsieur Cohn Bendit, **je ne me sens aucune responsabilité dans votre histoire !** »
- Daniel Cohn Bendit : « Non ! je ne suis pas poli là-dessus ! parce que femme ou homme, c'est des femmes qui ont essayé d'arrêter la femme de mon père pour la mettre en prison. Alors arrêtez là-dessus hein ! si vous voulez me chercher là-dessus, vous me trouverez Madame ! »
(...)
- Marine Le Pen à propos de la mondialisation telle que défendue par son interlocuteur : « vous avez parsemé votre vie d'utopie. Vous **vous êtes rendu compte des nombreuses erreurs que vous avez pu commettre ?** »
- Daniel Cohn Bendit : « beh ! N'y a que les cons que ne changent pas d'avis. Ça faudrait le dire à quelqu'un que vous connaissez de très près hein ! »
- Marine Le Pen : « Non ! mais très honnêtement, **je ne vous permets pas de tomber dans l'insulte. Non ! Monsieur Cohn Bendit, on ne va pas faire le tour des erreurs que vous avez commises. (...) vos insinuations sont minables¹⁸³⁷. Vous vous lancez dans ce type d'accusation. Vous auriez au moins pu avoir le courage d'aller jusqu'au bout de ce que vous dites !** »
- Daniel Cohn Bendit : « eh moi je suis très peureux dans la vie. **Je suis un lâche !** »
- Marine Le Pen : « nous Jean Marie Le Pen, il a gagné ses procès lorsqu'on l'a accusé de tortures. **Vous, lorsqu'on vous a accusé de pédophilie, vous n'avez pas gagné votre procès.** »
- Daniel Cohn Bendit : « Oh non parce que personne ne m'a fait un procès. Je ne vois pas pourquoi ! »
- Marine Le Pen : « c'est vous qui auriez dû faire pour diffamation. **Ce n'était pas une diffamation, c'était la vérité Monsieur Cohn Bendit. Jean Marie Le Pen ne s'est pas tripoté la braguette par des gamins.** »

¹⁸³⁷ Allusion aux accusations de tortures contre Jean Marie Le Pen.

- Et là Christine Ockrent présentatrice de l'émission recadre ses invités : « **Ouuuh lalala ! attendez, je sais qu'il est tard le soir, mais je crois qu'on peut s'arrêter sur ce registre.** Revenons à une question d'actualité en France, la charte de l'environnement a été discutée à l'Assemblée nationale aujourd'hui, elle a créé énormément de troubles jusqu'au sein de l'UMP. Elle a inscrit donc un principe de précaution dans la constitution française. Marine Lepen est-ce que c'est une bonne chose ? »

Dans ce dialogue, les virulentes attaques à la dignité personnelle de l'interlocuteur font référence à son passé.

L'attaque personnelle prend des formes autres que l'injure. Elle consiste dans certains discours à disqualifier l'interlocuteur en remattant en cause la sincérité de son engagement dans les débats. On repère ces attaques dans les propos tenus par les partisans des OGM, qui soulignent que leurs adversaires ne s'engagent pas dans l'horizon du bien commun et du vivre-ensemble, mais dans la culture de leurs avantages personnels. Les propos suivants, respectivement tenus par François Giaccobi, (ancien membre de la Confédération paysanne s'attaquant à Bové), et Luc Idrac agriculteur OGM, entrent dans ce cadre :

- François Giaccobi : « **Il faut dire aussi que sur le Larzac on a agi par coups médiatiques. Ça c'est sûr quand on a mené la lutte telle qu'on l'a fait. Toute action sur le Larzac, vous pouviez être sûrs que Bové se mettait en avant, vous pouvez être sûr qu'il se débrouillait pour être là se trouvait la caméra ou l'appareil photo. Je dirais qu'il a besoin de ça pour vivre, qu'il a besoin de ça pour s'affirmer. C'est pour ça que ça fait trente ans que je le vois faire, j'ai lutté avec lui pendant trente ans, on a été voisins, on a mené les mêmes combats, mais j'ai toujours été gêné par cette façon qu'il avait de se mettre en avant, quitte à broyer des gens au passage. Ça toujours été son attitude¹⁸³⁸ »**
- Luc Idrac, présenté comme premier agriculteur à cultiver des OGM à Solomiac : « il faut savoir vraiment si ça fait mal à l'homme ou à la nature, il faut bien le savoir. Ça se discute autour d'une table, mais pas au bout d'un champ à se taper dessus. C'est vraiment ce qui s'est passé. **Les gens ne sont venus que pour se faire taper dessus et se faire filmer bien sûr.**¹⁸³⁹ »

Les discours d'agression verbale que nous venons d'analyser ne sont pas des créations discursives fortuites. Ils sont le produit d'un ensemble d'enjeux matériels, sociaux, économiques, politiques et philosophiques contrariés, qui constituent le substrat à partir duquel leur émergence se rend possible dans l'espace des échanges. La partie qui suit explore un de ces substrats à savoir les violences économiques subies par les acteurs.

11.1.7- Violences économiques et préjudices industriels

L'impasse dans laquelle s'est installé le dossier des OGM presque dès le départ, a produit des effets économiques négatifs et variablement importants à la fois chez les

¹⁸³⁸ *Les maitres du monde*, France 2 du 05/02/2001

¹⁸³⁹ *Le Vrai Journal*, Canal+ du 17/10/2004

promoteurs de la biotechnologie et chez leurs adversaires. Chez les premiers, la décision d'étiqueter les OGM signe le début d'une perte de profits considérable et irréversible au regard d'un contexte social frileux, marqué par la multiplication des crises sanitaires alimentaires. Ainsi, dès la fin des années 90, les pertes financières engendrées par l'hostilité des européens à l'égard des OGM s'annoncent douloureuses et augurent d'un avenir économique sombre. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce phénomène.

Au prime abord, il y a la publicité sociale autour des OGM, décrits comme produits radicalement nouveaux, fabriqués artificiellement par l'homme et potentiellement dangereux. Leur contexte d'irruption post crise de la vache folle pèse défavorablement sur leur rentabilité économique. Il y a ensuite toutes les mesures politiques concernant l'étiquetage, la traçabilité, et la coexistence qui, aux yeux des promoteurs, discriminent ces aliments et incitent très facilement à leur boycott. Les industriels se rendent bien compte que l'étiquetage n'est pas vendeur. Au contraire, il dévalorise le produit, effraie le consommateur et assombrit ses perspectives de commercialisation. Les discours médiatiques suivants relatent cette dimension du subir :

- Voix off : « (...) Pour les organisations écologistes, l'obligation d'étiquetage est un premier pas. Mais la mention est encore trop discrète. **L'étiquetage obligatoire des OGM est un coup dur pour les entreprises. Les ventes pourraient s'en ressentir. Nestlé, l'un des leaders dans l'alimentation pour bébés a préféré pour l'instant renoncer aux OGM**¹⁸⁴⁰ »
- **Voix off** : « l'ambition de nourrir la planète grâce aux OGM se réalisera-t-elle un jour ? Pour l'instant, c'est **mal parti**. L'Europe n'en veut pas. Les fermiers américains **commencent à en souffrir. Ils ont du mal à exporter leur production chez nous. Du coup, aux Etats-unis, on prévoit cette année une suppression d'un quart des cultures transgéniques**¹⁸⁴¹. »

Comme le montrent ces discours, une des conséquences directes de l'étiquetage est de freiner les ambitions commerciales des industriels qui renoncent progressivement à la commercialisation des OGM dans une Europe devenue îlot de résistance. La décision du Conseil d'Etat en date de Novembre 2000 d'autoriser trois variétés de maïs OGM confirme ce pénible renoncement commercial sur un marché promoteur qui pesait en 1999 plus de 3000 milliards de francs¹⁸⁴², mais progressivement rendu inaccessible par la méfiance et la lutte acharnée livrée contre le transgénique alimentaire.

- André Goig, Responsable pour l'Europe des semences chez Novartis au sujet de la décision du Conseil d'Etat : « c'est une décision qui clarifie certainement le contexte juridique du dossier. Mais il reste beaucoup d'autres contextes, beaucoup d'autres domaines à améliorer afin de commercialiser les variétés de ce type. **Nous avons décidé de ne pas commercialiser de variétés issues des biotechnologies en France avant que tout ce contexte soit amélioré**¹⁸⁴³ »

¹⁸⁴⁰ JT France3 du 10/04/2000

¹⁸⁴¹ *Capital* M6 du 06/02/2000, M6

¹⁸⁴² JT France 2 du 26/06/1999

¹⁸⁴³ JT France 3 du 23/11/2000

- Voix off : « **Pour la société Limagrain, le préjudice est très important. Il pourrait s'élever à plusieurs millions de francs**, car il s'agit dans ce champ de plants devant servir à la production puis à la commercialisation de maïs pour les années à venir. **Cette destruction selon la société pourrait entraîner des ruptures de stocks des semences** ¹⁸⁴⁴».

Si ces décisions de renoncement sont aussi conditionnées par l'abdication progressive des enseignes commerciales sous pression des associations militantes, les tentatives des industriels de faire homologuer d'autres OGM seront presque vaines eu égard à l'hostilité toujours grandissante des détracteurs. Progressivement, le renoncement à la commercialisation des OGM en Europe sera de plus en plus manifeste. Ainsi, en 2013, Monsanto renoncera à sept demandes d'homologation de produits transgéniques auprès de la commission européenne. S'il maintiendra sa demande de renouvellement du Mon 810 frappé d'un moratoire depuis 2012 dans plusieurs pays de l'union, ses ambitions de gagner le marché européen se sont effritées. Selon *Le Monde*, « au total, les cultures OGM, en baisse depuis des années, couvrent aujourd'hui 132 000 hectares en Europe, à 95 % en Espagne et au Portugal, soit moins de 1 % de l'ensemble des champs du continent. Conséquence : Monsanto réalise moins de 2 % de ses 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires européen grâce aux OGM, selon le *Financial Times* ¹⁸⁴⁵ ».

L'hostilité à l'égard des OGM a ainsi entraîné la chute des bénéfices du géant américain à 15,5% sur un an en 2015 provoquant une cure d'austérité sans précédent chez l'industriel, qui a décidé de licencier 18% de son effectif, soit 3600 emplois à travers le monde d'ici 2018. La forte contestation des OGM fait ainsi de nombreuses victimes économiques. Les premières remontent à la fin des années 90. En Septembre 1999, un laboratoire pharmaceutique anglais fabricant des vaccins transgéniques est ainsi tombé en faillite pour absence d'investisseurs, comme le rapporte cet élément du 20h de TF1 :

- Patrick Poivre d'Arvor, Présentateur plateau : « (...) **Cette méfiance à l'égard des OGM a fait sa première victime en Grande Bretagne**. Un laboratoire pharmaceutique fabricant des vaccins a du se mettre en faillite faute d'investisseurs ¹⁸⁴⁶. »
- Voix off : « Le directeur de cette entreprise pharmaceutique, Ian Coubit, est amère. **Le vaccin oral révolutionnaire contre l'hépatite B qu'il a inventé va rester à l'état d'expérimentation**. Les capitaux nécessaires à la poursuite des tests en vue de la commercialisation se sont envolés. **Le vaccin était fabriqué à partir de pomme de terre transgénique, les investisseurs ont cédé à la pression de l'opinion publique de plus en plus hostile aux OGM. En clair le vaccin estampillé transgénique effrayait le grand public et ne serait pas rentable. Sur les 100 millions nécessaires au développement du projet, il en manque 15. Conséquences, l'entreprise est en faillite, 25 des 50 employés ont déjà été licenciés. Le secteur des sciences de la vie est entré dans une zone de turbulence. L'industrie biotechnologique britannique est presque menacée d'asphyxie. Les investisseurs renâclent à injecter des millions de livres sterling dans des projets qui pourraient mettre en péril leur image.**

¹⁸⁴⁴ JT TF1 du 14/08/01

¹⁸⁴⁵ http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/07/18/monsanto-recule-sur-les-ogm-en-europe_3449307_3244.html (Version du 30 Mars 2016)

¹⁸⁴⁶ JT TF1 du 08/09/1999

Récemment la Deutsch Bank à la City a déconseillé d'investir dans les entreprises travaillant sur les OGM¹⁸⁴⁷ »

- Trevor Bellaby, Chercheur –Axis Genetics : « On avait vraiment tant de projets. C'est une honte d'être obligés de s'arrêter là¹⁸⁴⁸. »

La perte du marché économique européen a entraîné une réorientation des stratégies commerciales des multinationales des biotechnologies agricoles. Cependant, cette stratégie n'est porteuse que dans de rares cas comme en Argentine, en Espagne ou dans le continent nord-américain. Elle apparaît surtout comme un échec en Inde où, tel que le montre le corpus, l'investissement de Monsanto dans ce marché n'a pas permis de réaliser les bénéfices escomptés. L'inefficacité des herbicides ou des OGM insecticides comme le coton BT est souvent dénoncée. Elle a conduit les agriculteurs à dénoncer les fausses promesses de la firme américaine ainsi que les conséquences économiques et sociales qu'elle fait peser sur leur survie. L'échec de Monsanto à instaurer les OGM en Zambie en 2002, l'embryonnaire résistance actuelle du Burkina Faso qui exige des réparations pour absence de rendements du coton BT, et la baisse de 1% des surfaces mondiales d'OGM en 2015, sont des signaux d'alarmes forts de l'effondrement des grandes ambitions économiques originellement associées aux OGM.

La question des violences économiques n'est pas irréductible à l'affectation des acteurs industriels. Le phénomène de la transversalité du subir apparaît ici aussi de manière tangible. On le repère dans l'affectation de certaines corporations agricoles (agriculteurs de cultures conventionnelles, bio, apiculteurs, etc), qui subissent certaines pertes économiques à la suite des contaminations de leurs champs par les OGM. En effet, le corpus fait état de nombreuses victimes des effets de dissémination. Très souvent, ces victimes sont obligées de détruire elles-mêmes leurs propres parcelles car celles-ci ont perdu de valeur commerciale après avoir été souillées par les OGM. Les exemples suivants reflètent cette forme de subir :

- Dans le 13h de TF1 du 12/12/2000, Jean Pierre Pernault revient sur la contamination d'un champ dans les Bouches du Rhône. Les propos du présentateur et du reporter de l'élément sont assez forts. Ils parlent d'émotions, de traces, de blessures, etc.
- Jean Pierre Pernault : « On revient chez nous avec en ce moment une conférence internationale fort intéressante. Une conférence de l'ONU à Montpellier sur les OGM. Certains y voient un progrès, d'autres au contraire **s'inquiètent**. On se souvient notamment de **l'émotion** provoquée dans les Bouches du Rhône. **Il avait fallu détruire des champs de maïs et de soja contaminés par des graines transgéniques. L'affaire a laissé des traces là-bas**¹⁸⁴⁹ »

¹⁸⁴⁷ JT TF1 du 08/09/1999

¹⁸⁴⁸ JT TF1 du 08/09/1999

¹⁸⁴⁹ JT (13h) TF1 du 12/12/2000

- Voix off : « c'est à **contre cœur que Christian Bastard avait dû détruire sa récolte avec les six autres petits agriculteurs victimes de cette contamination importée des Etats-Unis. Une blessure qui ne s'est pas refermée**¹⁸⁵⁰ »
- En 2007, relatant la destruction d'une parcelle bio contaminée aux OGM, le reporter du JT Canal+ du 11/10/2007 affirme : voix off : « (...) **Ecœuré**, Bernard décide donc de **broyer son champ**, une première en France. **Jamais on avait dû détruire de cultures bios parce qu'elles avaient été contaminées.** (...) Aujourd'hui, il est très difficile de savoir qui cultive du bio, du traditionnel ou de l'OGM en France. Par exemple, il nous est impossible de savoir si ce champ de maïs est génétiquement modifié. **Les voisins commencent à se regarder en chien de faïence. Finalement, c'est ça aussi la réalité de l'OGM en France.**¹⁸⁵¹ »
- Dans le 13h de France2 du 27/03/2007, le reporter revenant sur la contamination aux OGM des abeilles d'un apiculteur, souligne, Voix off : « (...) d'autres agriculteurs soutiennent l'agriculteur dans sa plainte pour **trouble anormal du voisinage** à l'encontre de Claude Menara, cultivateur d'OGM.¹⁸⁵² »
- Maurice Coudoin, apiculteur : « l'abeille existe depuis 65 millions d'années, l'apiculture existe l'aube de l'humanité, et **il n'y aucune raison que l'on disparaisse parce que ces gens-là veulent mettre en œuvre de nouvelles technologies qui créeront beaucoup plus de problèmes qu'elles ne réussiront à régler**¹⁸⁵³. »
- Patrick de Kochko, agriculteur biologique : « **J'ai été victime d'une contamination par du soja OGM.** Le service des fraudes en France a montré que la contamination avait énormément de chance de venir des semences puisqu'ils en ont trouvé dans d'autres semences certifiées dans des sacs fermés et donc les responsables étant connus, faudrait maintenant que la justice fasse son travail ¹⁸⁵⁴»
- Didier Bellet, agriculteur biologique voisin d'un agriculteur OGM : « **On subit le phénomène.** On met des essais en place et on le sait après. Donc **on le subit si vous voulez.** C'est une forme de dire bon voilà c'est comme ça. On nous dit que c'est pour la recherche, c'est pour la science, je veux bien, mais **ça peut être grave quand même**¹⁸⁵⁵ ».

Ce que montrent ces exemples, c'est bien le sentiment que le problème public des OGM est un problème à plusieurs tiroirs. Car des individus, agriculteurs bio et apiculteurs, subissent les conséquences indirectes d'activités d'autres groupes, les agriculteurs OGM, auxquelles ils ne sont pas liés.

La particularité des violences économiques que nous venons d'étudier, est leur caractère collectif très fortement variable entre industriels et agriculteurs affectés par les effets de contamination, qualifiés dans le 13h de France2 du 27/03/2007 de **trouble anormal du voisinage**. Si chez ces agriculteurs, les pertes économiques sont très relatives et réduites à la

¹⁸⁵⁰ JT (13h) TF1 du 12/12/2000

¹⁸⁵¹ JT Canal+ du 11/10/2007

¹⁸⁵² JT (13h) France2 du 27/03/2007

¹⁸⁵³ JT (20) TF1 du 05/04/2007

¹⁸⁵⁴ JT (20h) France 2 du 04/02/2002

¹⁸⁵⁵ JT France 3 du 07/03/2002

courte période des effets de la contamination, elles sont chez les industriels d'une ampleur durable comme nous l'avons vu précédemment. Ce qui est commun aux différentes formes de *subir* des protagonistes est sans doute le fait que l'irruption des OGM dans le circuit alimentaire suscite de part et d'autre des peurs hétéroclites d'un lendemain incertain.

11.1.8- Peurs des lendemains

L'avènement des OGM et la violence des actes de destruction commis par les faucheurs volontaires alimentent une peur permanente de lendemains incertains. De part et d'autre, les OGM sont variablement perçus comme producteurs de précarités en tout genre. Si la peur des OGM parcourt toute la carrière du problème et engage ses régimes de problématisation, c'est bien parce qu'ils sont ressentis comme un danger et une menace pour le futur. Associée à la multifactorialité des effets qui leur sont décrétés, la perception de ce danger futur dont la potentialité de survenance est pensée comme grande, elle aiguise l'état d'esprit des collectifs mobilisés.

Notre observation du déroulement de la controverse montre que la peur du lendemain s'incarne dans deux appréhensions totalement antagonistes. La première est la peur que l'avènement des OGM bouleverse des équilibres sociaux, économiques, culturels et environnementaux par l'apparition de risques écologiques et sanitaires, ainsi que l'assujettissement des agriculteurs ou la disparition de certaines corporations agricoles de ce monde. La seconde peur est le strict contre-pied de la première. Elle manifeste la peur que le non-avènement des OGM dans le marché français, du fait des violences qui leur sont opposées, déteigne sérieusement la compétitivité de la recherche et de l'agriculture françaises en entraînant dans l'avenir une perte de son expertise et de sa souveraineté dans le domaine.

Dans le cas de la première incarnation de cette peur des lendemains, nous avons vu dans le chapitre VIII que la peur de l'inconnue est à l'origine des problématiques rencontrées dès le début de la mise en crise des OGM. La peur du risque de dépendance a été mise en relief dans le chapitre IX avec l'entrée en controverse de José Bové dont les discours ont grandement contribué à stabiliser ce cadre cognitif du problème.

Si l'ensemble des discours analysés dans ce sens sont tous conditionnés par cet arrière-plan d'une peur du lendemain, force est de constater que cette peur acquiert plus d'amplitude avec

la découverte des parcelles transgéniques non déclarées et les diverses contaminations dont sont victimes certains agriculteurs. L'existence de ces parcelles inconnues suscite la crainte de ceux qui habitent dans leur zone d'implantation de subir les risques qui leur sont associés. **En cultivant les OGM dans ces régions sans informer ceux qui y habitent, l'Etat exerce son pouvoir de violence symbolique et use de sa puissance pour imposer sa logique d'appréhension du monde**¹⁸⁵⁶. C'est ce que renseignent les discours craintifs suivants qui réagissent respectivement à la révélation d'une parcelle expérimentale cachée et à l'annonce de la levée du moratoire en 2004 :

Sur la révélation de parcelles transgéniques :

- Un habitant de Montgeard : « on ne connaît pas exactement les OGM. On ne sait pas quel est leur impact sur l'environnement et notre alimentation. Donc **ça nous fait un peu peur** en tant que citoyens.¹⁸⁵⁷ »
- Un autre habitant : « les gens ont une **certaine crainte**. C'est fondé quoi ! on est dans un milieu rural et **on veut se protéger**. Donc on ne veut pas qu'il y ait **n'importe quoi** à Montgeard.¹⁸⁵⁸ »
- Une autre habitante : « j'y crois et c'est pour ça que je suis allé signer la pétition. Si je n'y croyais pas, je ne me serais même pas déplacée. **J'espère qu'ils feront attention à la vie des gens quand même**.¹⁸⁵⁹ »
- Alain Riou, Maire de Montgeard : « le secteur est **en émoi**. Ce n'est pas un endroit pour faire des essais. Il y a des secteurs qui sont faits pour ça ¹⁸⁶⁰»
- Philippe Bedel, maire de Bax haute Garonne comparait devant le tribunal de Toulouse par le Préfet pour avoir pris un arrêté anti-OGM en faveur de trois agriculteurs bio de sa région : « on est en haute Garonne, **on a une qualité de vie**, on a des agriculteurs biologiques et moi, mon premier rôle, c'est quand même de veiller que tous ces gens-là puissent **continuer leur activité et réussir leur activité**¹⁸⁶¹ »

Sur la levée du moratoire :

- Dans le JT M6 du 19/05/2004, le reporter affirme : voix off : « **l'inquiétude en France** après la décision de la commission européenne d'autoriser l'importation d'un type de maïs transgénique, le BT11 ; Bruxelles met ainsi fin à un moratoire mis en place en 1999. **Pour une partie de la classe politique française, cela signifie l'arrivée massive d'OGM en France**¹⁸⁶² »
- Dans le JT (19/20) de France 3 du 19/05/2004, le reporter met l'accent sur l'étiquetage décidé par la commission européenne pour levée le moratoire : Voix off : « (...) l'étiquetage obligatoire pour tous les produits contenant des OGM s'appliquera au BT11. C'est un coup de force et un **coup de poignard** scandent les députés des verts. Pour les manifestants, cette décision n'est pas légitime¹⁸⁶³ »
- Arnaud Apoteker, Greenpeace : « **Je suis inquiet** parce que c'est l'ouverture sur d'autres autorisations. A partir du moment où on a autorisé un produit avec un dossier scientifique un peu, disons, pas très bon, il faut être honnête, **ça sera très difficile d'interdire d'autres produits qui auront le même type de dossier scientifique**¹⁸⁶⁴. »

¹⁸⁵⁶On retrouve-là l'idée de Bourdieu qui, à la suite de Weber, souligne que l'Etat possède le monopole de la violence physique symbolique et légitime à travers notamment son usage de la force publique et institutionnelle dans le maintien de l'ordre public. Voir BOURDIEU, P. *Sur l'Etat*, Cours au collège de France, 1989-1992, Paris, Seuil, 2012

¹⁸⁵⁷JT (13h) TF1 du 18/05/2004

¹⁸⁵⁸ JT (13h) TF1 du 18/05/2004

¹⁸⁵⁹ JT (13h) TF1 du 18/05/2004

¹⁸⁶⁰ JT (13h) TF1 du 18/05/2004

¹⁸⁶¹ JT (12/14) France3 du 05/08/2004

¹⁸⁶²JT M6 du 19/05/2004

¹⁸⁶³ JT (19/20) France 3 du 19/05/2004

¹⁸⁶⁴ JT (12/14) France 3 du 19/05/2004

- Joseph Saulnier, responsable nutrition Cooperl : « si le moratoire européen est donc levé, ça veut dire qu'on aura aussi à gérer dans nos usines l'approvisionnement en blé, en colza, en maïs. **Ça deviendra très compliqué donc très coûteux** ¹⁸⁶⁵»

De leur côté, les agriculteurs bios, qu'ils aient été ou non victimes des problèmes de dissémination, perçoivent les OGM comme une menace permanente quant à la survie de leur corporation. Ainsi, expriment-ils souvent leur peur de disparaître du catalogue officiel des semences. De très nombreux discours expriment cette peur :

- Jean François Berthelot, agriculteur bio : « si demain, toutes les parcelles autour de chez moi étaient en maïs OGM, je perds ma semence, je perds ma mention « agriculture biologique ». **donc je suis véritablement menacé** pour toutes les plantes qui ont une fécondation croisée dont le pollen peut rencontrer un autre pollen. **Donc on est menacé comme jamais on l'a été. Et on ne va pas se laisser faire. On ne va pas se laisser enterrer vivant comme ça !** ¹⁸⁶⁶»
- Robert Brûlé, agriculteur Bio : « ce qu'on craint, c'est de trouver dans les voisinages des maïs transgéniques qui contaminent notre production de maïs biologique, **qui serait de ce fait-là déclassé** ¹⁸⁶⁷. »
- Marianne Hausling, agricultrice bio : « **j'ai peur si mes clients ne sont plus sûrs d'acheter chez moi des produits garantis sans OGM**, ils se disent qu'ils peuvent faire leur course au supermarché parce que ça ne fait plus de différence ¹⁸⁶⁸ »
- Patrick de Kochko, agriculteur : « la liberté de chacun s'arrête où commence celle de l'autre. Donc il me semble que lui sachant **qu'il va nous mettre en difficultés, ne serait-ce qu'économiquement ou financièrement, on risque de disparaître. Alors c'est parce qu'on est plus petits, la filière apicole et biologique qu'on doit disparaître ?** C'est le débat qu'on veut porter devant le juge ¹⁸⁶⁹. »
- Philippe Discazeaux, Habitant de Bax et agriculteur bio : « essais OGM dans le coin, **ça voudrait dire qu'on pourrait voir notre accréditation bio supprimée à cause de ces OGM** qui pourraient se retrouver dans nos cultures, que ce soit dans les maïs ou dans le soja ¹⁸⁷⁰. »
- un agriculteur bio : « **si le voisin décide de faire pousser des OGM, on n'a que les yeux pour pleurer parce que notre parcelle est déclassée. Il n'y a aucun recours selon que lui détruira et finira en justice comme ça le fait depuis quelques années quoi !** ¹⁸⁷¹»
- Nicolas Petit, agriculteur bio : « **l'arrivée du maïs en alimentation effectivement me fait peur** par rapport à une mise en production rapide par la suite d'OGM dans les champs. Là c'est une **véritable inquiétude puisque ce sont mes propres cultures sur mes terres qui vont commencer à être menacées par les OGM cultivées aux alentours.** ¹⁸⁷²»

Les mêmes discours sont exprimés par d'autres acteurs de la corporation comme les producteurs d'AOC, les apiculteurs ou encore certains éleveurs :

- François Irigoyen, éleveur : « les OGM c'est une technique qui vient d'arriver. Et comment dire, la règle de base d'une AOC, c'est justement de rester fidèle aux manières traditionnelles de produire à un terroir.

¹⁸⁶⁵JT TF1 du 29/06/2003

¹⁸⁶⁶ JT (19/20) France3 du 24/08/2007

¹⁸⁶⁷ JT France 2 du 23/08/2001

¹⁸⁶⁸ JT Arte du 27/10/2003

¹⁸⁶⁹ JT (13h) France2 du 27/03/2007

¹⁸⁷⁰ JT Six, M6 du 06/09/2004

¹⁸⁷¹ *Capté*, Arte du 17/11/2004

¹⁸⁷² JT Arte du 27/09/2010

Et donc les OGM, c'est vraiment quelque chose qui va tout à fait à l'encontre de la philosophie des AOC.¹⁸⁷³ »

- Henri Clément, apiculteur : « **les abeilles assurent un rôle majeur de pollinisation. En passant dans les fleurs, elles transportent les pollens qui assurent la fécondation. Et c'est là où c'est le rôle majeur de l'apiculture pour l'environnement, c'est que si elles ne font pas ce travail-là, beaucoup de plantes ne sont pas reproduites puisqu'il n'y a pas fécondation et ça serait dramatique pour la diversité, mais pour les cultures également**¹⁸⁷⁴. »
- Maurice Coudoin, apiculteur dont les abeilles ont été victimes de dissémination d'OGM : « **l'abeille existe depuis 65 millions d'années, l'apiculture existe à l'aube de l'humanité, et il n'y a aucune raison que l'on disparaisse parce que ces gens-là veulent mettre en œuvre de nouvelles technologies qui créeront beaucoup plus de problèmes qu'elles ne réussiront à régler**¹⁸⁷⁵. »
- Maurice Coudoin après avoir perdu son procès contre Menara « Il nous a été répondu que nous étions allés spécialement à proximité de la parcelle BT en quelque sorte pour provoquer l'incident, et que nous avions toute la liberté d'aller ailleurs. Aller ailleurs c'est difficile dans la mesure où on ne sait pas où on ne veut pas nous dire où sont implantées les cultures OGM. Et de toute façon, c'est une remise en question de notre droit ancestral de placer nos ruches où bon nous semble sur l'ensemble du territoire. On est encore au début de ces cultures OGM. **Le jour où elles seront généralisées, il n'y aura plus de place pour les apiculteurs**¹⁸⁷⁶. »
- Marie Hélène Tarrieu, agricultrice bio et faucheuse volontaire : « ces animaux sont nourris essentiellement à l'herbe avec un complément de céréales qui sont produites dans l'exploitation et qui sont garanties bio avec des maïs bio. **Mais quand mes voisins cultiveront des OGM, je ne pourrais plus garantir qu'il est sans OGM, et je n'aurais plus le label bio.**¹⁸⁷⁷ »

En Août 2000, une trentaine de viticulteurs bourguignons signeront ainsi ce qu'ils nomment « l'appel de Bohn » contre l'utilisation des OGM dans le vin de Bourgogne de peur que celui-ci ne perde sa réputation en France et dans le monde¹⁸⁷⁸. En novembre 2007, c'est au tour des producteurs de foie gras de s'inquiéter de l'amalgame pouvant être fait à la suite de l'incident concernant l'agriculteur Christian Godet qui a distribué du maïs OGM à des canards. Ce reportage de TF1 illustre bien l'inquiétude que cet épisode a suscitée chez ces producteurs :

- Voix off : « **ce producteur de maïs, sème le trouble dans le sud-ouest, terre d'élection du foie gras. Il avoue avoir vendu son maïs transgénique à des producteurs locaux, cette révélation est une première. Des canards ont donc été gavés avec ce maïs OGM. Impossible de voir ce foie gras aux OGM, les gaveurs sont injoignables. Les autres producteurs parlent d'un cas isolé et dénoncent ces apprentis sorciers. Une bien mauvaise publicité avant les fêtes.**¹⁸⁷⁹ »

Si les peurs exprimées par les éleveurs et les producteurs de vins sont bien souvent éphémères, elles contrastent avec celles que nous avons observées chez les producteurs bios. Ceci en raison des dégâts causés par les contaminations qui ont obligé certains agriculteurs bios à abandonner

¹⁸⁷³ Soir 3 France3 du 25/10/2007

¹⁸⁷⁴ Documentaire : *L'abeille, sentinelle de l'environnement*, TF1 du 28/11/2007

¹⁸⁷⁵ JT (20) TF1 du 05/04/2007

¹⁸⁷⁶ JT (13h) TF1 du 07/05/2007

¹⁸⁷⁷ Soir 3, France3 du 30/09/2004

¹⁸⁷⁸ Voir JT de TF1 du 20/08/2000 et JT France 3 du 29/01/2001

¹⁸⁷⁹ JT 12/13, France3 du 04/11/2007

la culture du maïs en Février 2006¹⁸⁸⁰. Le constat fait, par ailleurs, de la disparition progressive de l'agriculture bio en Espagne où les OGM sont cultivés en masse attise cette peur du lendemain.

En effet, rendues concrètes par l'existence de conséquences matérielles tangibles, ces peurs du lendemain, qui se traduisent par la crainte de perdre le label bio, vont impulser les mouvements de contestation du passage du seuil de tolérance de 0.1% à 0.9%. Ce mouvement n'est pas véritablement porté par les agriculteurs bios, faute de s'organiser dans un collectif unifié. Leurs dénonciations individuelles ont souvent bénéficié du soutien des maires à travers les arrêtés municipaux d'interdiction des OGM.

Ces arrêtés municipaux ainsi que l'impasse politique du dossier générée entre autres par les fauchages, secrètent des peurs diverses d'un lendemain incertain de la part d'autres acteurs de la controverse. La peur dont il est question ici, est davantage liée au risque d'un refus des OGM qu'à celui de leur acceptation. Elle est exprimée par les partisans qui éprouvent, à travers la violente désapprobation sociale des OGM, deux craintes majeures : l'absence de compétitivité commerciale de la France et la perte de son expertise scientifique dans le domaine. Ces deux craintes d'un lendemain perçu comme hypothéqué par l'hostilité générale peuvent être observées dans ces discours :

- Un Producteur d'OGM : « A partir du moment où ce progrès existe potentiellement, les producteurs français ne doivent pas en être privés alors que d'autres producteurs de par le monde vont utiliser ce **progrès et donc seront naturellement plus compétitifs que nous** ¹⁸⁸¹ »
- Didier Marteau, Secrétaire Général FNSEA : « **la recherche a toujours été un des fleurons au niveau national, une source d'évolution au niveau technologique, mais aussi au niveau de notre compétitivité sur le marché. Si cette recherche venait à quitter le sol et se faire ailleurs, on sera complètement dépendant demain d'autres pays, d'autres axes, tels que les Etats-Unis.** ¹⁸⁸² »
- Daniel Cheron, Directeur adjoint de Limagrain : « les difficultés que nous rencontrons aujourd'hui ont pour conséquence de **démotiver nos chercheurs**. Et si nous n'y prenons pas garde, dans quelques années, **nos chercheurs iront travailler dans d'autres continents** en particulier sur le continent nord-américain où là, je crois, ils pourront exercer leur métier dans des conditions bien supérieures à ce qu'ils peuvent bien aujourd'hui rencontrer ¹⁸⁸³ »
- Voix off : « **un après les opérations commando anti-OGM, dans les laboratoires français, il y a ceux qui dépriment et ceux qui, comme le Professeur Houdebine, se battent pour rester dans la course** ¹⁸⁸⁴ »
- Guy Riba, directeur Inra : « **si aujourd'hui et dans les années qui viennent, l'Europe perd son potentiel et son expertise, ça veut dire que demain lorsque des OGM attendus par le consommateur ou le citoyen seront sollicités, à ce moment-là, si l'Europe n'a pas son expertise, si elle n'a pas son potentiel de connaissance, si elle n'a pas contribué à ces innovations, elle sera totalement** »

¹⁸⁸⁰ C'est l'exemple de ce discours de Félix, agriculteur qui a perdu son label bio : « beaucoup d'agriculteurs d'Aragon ont dû comme moi arrêter le maïs à cause de la contamination par les OGM ¹⁸⁸⁰ » JT (20h) TF1 du 10/02/2006

¹⁸⁸¹ JT F2 du 19/11/1997

¹⁸⁸² *L'Hebdo du Parlement*, France 3 du 25/11/2003

¹⁸⁸³ *Faut-il avoir peur de la science*, Arte du 08/10/2002

¹⁸⁸⁴ *Faut-il avoir peur de la science*, Arte du 08/10/2002

dépendante et incapable de suivre la situation. Ce qui est essentiel aujourd'hui, c'est de se battre, parce que les OGM ne sont pas tout blancs ou tout noirs¹⁸⁸⁵. »

- Michel Masson, Vice-président FNSEA : « les quelques experts qui nous restaient en recherche fondamentale sur les biotechnologies vont délocaliser et vont s'en aller qui aux Etats-unis, au Brésil ou dans les pays de l'Est pour de vrai. Eh bien cette recherche fondamentale et cette connaissance, cette expertise que nous avons mis des décennies à acquérir va être perdu pour toujours. Et ça c'est aussi un effet collatéral catastrophique pour notre pays ¹⁸⁸⁶»
- Jean Bizet, Sénateur de La Manche et Président de la mission d'information OGM : « Dans les dix ans qui viennent de s'écouler, on estime à près de 250.000 le nombre de chercheurs qui ont quitté l'espace européen. Relisez également le rapport si vous voulez du commerce international à l'aube du 21^{ème} siècle, si nous continuons sur cette pente, l'Europe qui aujourd'hui représente 22% des échanges commerciaux internationaux risque de n'en représenter que 12% ¹⁸⁸⁷»

La portée de ces discours réside dans leur potentiel de scénarisation des futurs. On peut le saisir dans la promesse d'un futur sombre (décroissance économique du fait de l'incompétitivité de l'agriculture française, faiblesse de l'expertise du fait du désenchantement des chercheurs, etc.). Pour certains discours précités, cette promesse aurait déjà commencé à se réaliser avec la fuite des cerveaux. On assiste ici de manière évidente à une inversion des logiques de scénarisation entre celles que l'on observait à propos de l'émergence des manipulations génétiques et leurs promesses d'un monde meilleur, et celles exprimées lors de la contestation des OGM où des acteurs annoncent un futur ténébreux.

La peur d'une dépendance industrielle marquée par le monopole qu'aurait Monsanto devant l'industriel français Limagrain, quatrième groupe semencier au monde, se manifeste en toile de fond de ces discours craintifs. Toutefois, cette peur s'amenuise fortement au regard sans doute de la faible appétence sociale pour les OGM alimentaires à l'échelle internationale. Les nombreux échecs répétés de Monsanto de fructifier ses plans OGM dans certains pays qui les ont adoptés, ont considérablement entamé les espoirs fondés par la firme sur les biotechnologies agricoles. Ces échecs sont indissociables d'une image médiatique fortement dégradée de la firme américaine, dont l'identité commerciale est comme frappée d'un opprobre social.

11.1.9- « Le Monde selon Monsanto » : de l'enquête télévisuelle participative au symbolique fauchage médiatique de la multinationale.

Parmi les préjudices psychologiques qui affectent les acteurs, il y a ceux qui concernent **la dégradation voire la destruction de leur image de marque**. Sur ce point, les industriels

¹⁸⁸⁵ France Europe Express, France3 du 26/05/2004

¹⁸⁸⁶ C'est arrivé près de chez vous, France3 du 21/08/2008

¹⁸⁸⁷ Une semaine sur public Sénat, France 3 du 07/05/2003

des biotechnologies, et Monsanto en particulier, payent le plus lourd tribut. Aux violences économiques que subit l'acteur, s'ajoute une forte dépréciation de son image médiatique. Dans « *6 milliards d'hommes à nourrir* », (France2 du 04/12/2007), Stéphanie Piécourt, directrice de communication de Monsanto France s'exprimera ainsi dans un ton profondément affligé :

- « Ecoutez, On **présente souvent Monsanto comme un monstre à abattre et qui vivrait dans le secret**. Je dirais au contraire. Monsanto a une position et une mission qui sont tout à fait claires. La mission de Monsanto, c'est d'apporter les solutions les plus sûres et les plus efficaces aux agriculteurs.¹⁸⁸⁸ »

Ce témoignage rappelle celui de Philippe Gay (père du maïs transgénique et expert de Novartis) qui, huit ans plus tôt, dévoilait dans « *Arrêt sur images* » les douleurs personnelles que lui et sa famille souffraient au quotidien du fait de la mauvaise image donnée à son travail :

- « Ma famille regarde la télévision. Ma famille a apprécié ce que j'ai fait. **Elle souffre beaucoup de l'image qu'on donne de ce travail** et de ces produits auxquels vraiment on prête un avenir et un intérêt tout à fait important. Justement **eux ne comprennent pas** qu'il s'agisse de la malbouffe. Et **ça les affecte beaucoup d'ailleurs. Je crois qu'ils vont regarder cette émission encore une fois de plus.**¹⁸⁸⁹ »

Ces deux discours des représentants des multinationales résument à eux seuls la façon dont les industriels, et Monsanto en particulier, vivent l'image très négative qui leur est associée. A première vue, on a tendance à prendre ces discours pour ceux d'une victime innocente sacrifiée sur l'autel médiatique, une victime dont il faudrait croire la profonde sincérité et éprouver une onde de sympathie. Or, c'est tout le contraire qui se produit avec le documentaire culte de Marie Monique Robin, intitulé *Le monde selon Monsanto*. En enfonçant le clou de la dégradation de l'image de l'entreprise, il se moque complètement des émotions véhiculées dans les témoignages *sensible* ci-haut.

Diffusé le 11 mars 2008 sur Arte, le film d'une durée de 108 minutes est l'enquête médiatique la plus approfondie et la plus longue jamais menée sur la multinationale américaine accusée de pratiques trompeuses graves. On se souvient qu'en 1999, France2 à travers *Envoyé Spécial*, avait été la première chaîne à mener des enquêtes sur Monsanto. Dans le chapitre IX, nous avons montré comment cette enquête médiatique qui dévoile les pratiques peu orthodoxes de la firme ainsi que son passé inconnu des publics, participait à l'élaboration de l'expérience collective autour du problème.

Si les résultats auxquels parviennent *Le monde selon Monsanto* sont dans l'ensemble les mêmes que ceux observés dans les premières enquêtes télévisuelles diffusées en 1999 et 2000 (*L'Or vert* d'*Envoyé Spécial*, France2 du 09/09/1999 et *Génétique : Une firme maître du*

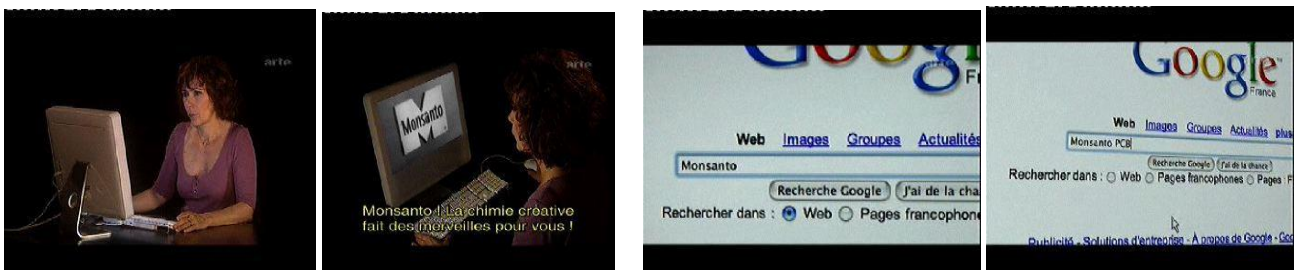
¹⁸⁸⁸ *6 milliards d'hommes à nourrir*, France2 du 04/12/2007

¹⁸⁸⁹ *Arrêt sur images*, *La Cinquième* du 03/10/1999

monde, Canal+ du 04/01/2000), le film de Marie Monique Robin se distingue par au moins deux phénomènes. Le premier est lié à la vaste étendue de l'enquête qui a conduit la réalisatrice à se rendre dans plusieurs pays producteurs d'OGM comme le Mexique, l'Inde, les Etats-Unis, la Grande Bretagne, le Paraguay, etc. Sans oublier la France, terrain de contestation privilégié des OGM. Ces enquêtes internationales ont ainsi permis de représenter tous les acteurs du dossier à l'exception de Monsanto qui n'a pas souhaité s'exprimer dans le film. Cette impression d'être en présence de l'enquête à la fois la plus méticuleuse et la plus rigoureuse jamais menée sur l'industriel est à l'origine de cette présentation très dramatisante et très dépréciative du présentateur de l'émission :

- « Bonsoir ! **Le document que vous allez voir dans quelques instants est vraiment hors du commun.** Lorsque je l'ai vu la première fois, **j'ai vu défiler tous les rôles de méchants de James Bond.** Ceux qui se rêvaient maîtres du monde. Sauf que là, le scénario est tissé sur des faits réels. **Le film montre comment le géant américain de la chimie Monsanto cherche à prendre le contrôle de la production alimentaire mondiale à grands renforts d'herbicides et de génie génétique.** C'est aussi Monsanto qui produisait l'agent Orange, le défoliant employé par l'armée américaine au Viêtnam. La réalisatrice Marie Monique Robin a parcouru le monde pendant trois ans pour rassembler les pièces du Puzzle, puis reconstituer les pièces d'un **tableau effarant** entre **intérêts commerciaux impitoyables** et **faillite grossière des responsables politiques.** Et là pas de James Bond pour arrêter les méchants.¹⁸⁹⁰ »

Avec ce discours d'ancrage, le décor est planté. S'exprime alors le second élément distinctif de l'enquête sur celui qui est proprement décrit comme « **le méchant** ». Devenu incontournable dans la médiatisation du problème public des OGM, L'originalité du documentaire tient sans doute dans ce second élément distinctif, qui est **l'association systématique du spectateur dans tout le processus technique de production de l'enquête**. Une première du genre, qui se traduit d'une part par le fait que la réalisatrice a séquencé d'abord le film en fonction de grands dossiers auxquels Monsanto est directement ou indirectement lié, comme l'agent orange, le PCB, le Round up, etc. Ces noms sont, d'autre part, constitués comme des mots-clés. Ils sont alors systématiquement interrogés sur internet, dispositif de connaissance supposé être partagé par le plus grand nombre de publics. On voit ainsi Marie Monique Robin saisir dans Google chacun des mots-clés précités. Les résultats de la recherche apparaissent en milliers au vu et au su de tout le monde puisque chaque utilisateur d'internet peut accéder aux mêmes résultats que la réalisatrice. L'enquête télévisuelle qui s'engage devient alors symboliquement participative.



¹⁸⁹⁰ *Le Monde selon Monsanto*, Arte du 11/03/2008

L'indexation des mots clés dans le moteur de recherche, tel que le montrent ces illustrations, active la troisième et ultime phase de l'investigation. Les résultats recueillis sur internet ne sont considérés que comme des données de base qui doivent permettre de pousser encore plus loin l'enquête de terrain. Ainsi, chaque rapport pertinent fourni par le moteur de recherche fait l'objet d'un déplacement physique de la réalisatrice vers son auteur, ce quel que soit son pays de résidence. Ces périples se font aussi avec le spectateur qui se sent entièrement partie prenante dans l'aventure vers la quête de la vérité. L'enquête fait découvrir ainsi les nombreuses dissimulations de la firme sur des dossiers sanitaires et agricoles phares auxquels elle est directement impliquée. On montre par exemple que Monsanto était pertinemment au fait de la toxicité des PCB depuis les années 60 puisque l'explosion d'un tuyau avait provoqué la mort de deux ouvriers exposés aux graves et multiples effets chimiques de ce produit (perturbateur endocrinien, hormonal, effets négatifs sur le QI des enfants dont les mamans ont été exposées, etc.). Dans l'enquête, le témoignage livré par Ken Cook, Président du groupe de travail pour l'environnement est édifiant. Il brandit un document classé confidentiel dans lequel Monsanto avait écrit au sujet de son produit :

- « Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre un dollar de vente »
- Ken Cook assène alors : « Ils ont caché le fait qu'ils empoisonnaient leur voisin d'Anniston parce qu'ils ne voulaient pas perdre un dollar. C'est seulement quand les avocats des habitants d'Anniston ont saisi la justice que **Monsanto a été obligé à divulguer ces documents confidentiels. Nous avons alors découvert ce qu'ils savaient depuis longtemps. Ils savaient la vérité depuis le début. Ils ont menti. Ils ont caché la vérité à leur voisin et aux autorités gouvernementales. Et lorsqu'ils ont finalement informé les autorités, celles-ci au lieu de se placer du côté des empoisonnés, ont protégé la compagnie. Elles ont soutenu Monsanto. C'est scandaleux, absolument impardonnable.** ¹⁸⁹¹ »

Devant un parterre d'ouvriers exposés aux PCB, une victime en phase terminale témoigne :

- « **Qu'on me laisse mourir ! Mourir en paix. Et ils vont payer. Ils vont pour ce qu'ils nous ont fait.** ¹⁸⁹² »

Poursuivant, l'enquête dénonce l'imposture de Monsanto à propos du Round-up, désherbant fabriqué par la firme qui le qualifie de biodégradable et de poison efficace contre tous les virus. Si la firme a été condamnée pour publicité mensongère aux Etats-Unis et en France, c'est le probable risque cancérigène de son produit qui focalise désormais l'attention des experts depuis qu'en mars 2015, l'OMS a classé le glyphosate, (substance active du Roundup) parmi les pesticides potentiellement dangereux pour la santé humaine. Dans le documentaire, cette question est prise en charge par le Professeur Robert Bellé qui affirmera à la suite du discours ci-après que **le Round-up sera l'amiante de demain** :

¹⁸⁹¹ *Le Monde selon Monsanto*, Arte du 11/03/2008

¹⁸⁹² *Le Monde selon Monsanto*, Arte du 11/03/2008

- « Notre très grosse surprise a été que le Round up a des effets sur la division des cellules. Et très vite, on s'est aperçu que ce qui était touché par le Round up était un point clé de la division. C'est-à-dire pas les mécanismes de la division elle-même, mais les mécanismes qui contrôlent la division des cellules. Il faut comprendre comment naît un cancer. Les cellules au départ ne sont pas cancéreuses et à partir d'un certain moment, il y a des modifications en elles, des modifications principales. Et c'est ce qu'on appelle devenir instable du point de vue génétique. Et c'est ce premier dérèglement qu'on a observé avec le Round up. Et c'est pour ça que l'on dit que pour nous le Round up induit les premières étapes qui conduisent au cancer. Nous faisons attention à ne pas dire induisent des cancers puisque les cancers on les verra dans trente ou quarante ans. On sait tout de suite rendu compte de l'importance que ça pouvait avoir au niveau des utilisateurs puisque les doses correspondaient quand même à des doses très en dessous des doses qu'utilisent les gens. Et on s'est dit mince, il faut vraiment qu'on alerte le mieux possible et le plus vite possible l'opinion publique d'une certaine façon. Alors pour faire ça, moi je me suis dit le meilleur système, c'est de m'adresser à mes tutelles, **et j'ai été un peu surpris, même très très surpris. On nous a suggéré et même fortement incité à ne pas communiquer parce qu'il y a cette question des OGM derrière.**¹⁸⁹³»

L'enquête autour du Round-up permet de faire le lien avec les OGM présentés aussi comme une imposture en Inde où des fermiers exsangues dénoncent les fausses promesses de rendements meilleurs véhiculées par la multinationale. Aux Etats-unis, le documentaire montre comment Monsanto viole des champs privés en pénétrant dans les parcelles des agriculteurs pour vérifier si ces derniers rachètent bien leur semence. Cette pratique qui illustre l'existence avec les OGM d'une logique de brevétation du vivant avait déjà été mise en lumière par les premières enquêtes médiatiques de 1999 et 2000. Dans *Le Monde selon Monsanto*, elle est vivement dénoncée par l'agriculteur David Runyon qui déclare que les OGM ont bouleversé les relations sociales entre agriculteurs :

- « (...) les brevets ont tout changé. Ils (Monsanto) ont détruit la confiance qui existait entre voisins. Personnellement, il n'y a que deux agriculteurs à qui je parle, avec qui je suis proche¹⁸⁹⁴ »

Les tromperies observées en Inde ne sont pas sans rappeler celles constatées au sujet de l'hormone de croissance transgénique dont la firme avait annoncé les nombreux avantages (effets positifs sur la reproduction, qualité du lait, etc.) et souligné surtout l'absence de tout effet toxique. Des dossiers volés chez Monsanto montre pourtant, selon Peter Hardin, journaliste d'investigation interrogé par l'enquête, que les vaches ayant reçu une hormone de croissance étaient victimes de malformations (ovaires droit des vaches sont à 34% plus gros) et avaient des problèmes de reproduction.

Le documentaire s'achève sur la dénonciation d'autres supercheries de la firme américaine. Parmi celles-ci, il est souligné le fait que certaines de ses pratiques sont parfois soutenues au plus haut sommet des autorités publiques. La complicité entre la FDA (Food and Drug Administration) et Monsanto, ainsi que l'entrisme que celle-ci pratique sont mis au banc. De

¹⁸⁹³ *Le Monde selon Monsanto*, Arte du 11/03/2008

¹⁸⁹⁴ *Le Monde selon Monsanto*, Arte du 11/03/2008

même qu'il est battu en brèche, grâce à des documents internes de la FDA et le témoignage de James Maryanski (responsable de la biotechnologie auprès de l'administration américaine de 1985 à 2006), le prétendu consensus scientifique qui aurait présidé à l'institutionnalisation du principe d'équivalence en substance entre plantes conventionnelles et plantes OGM.

- James Maryanski : « c'est vrai que nous avons des opinions très divergentes au sein de l'agence. C'est ce que Lynda résume dans son mémorandum. Mais quand nous avons fini d'écrire la réglementation, tous les scientifiques étaient d'accord. Bien sûr que la FDA s'était penchée sur l'usage de la manipulation génétique, mais elle n'avait aucune information qui indique la technique elle-même puisse créer des produits qui soient différents en termes de qualité ou de sécurité.¹⁸⁹⁵ »

Par sa démarche innovante, l'enquête de Marie Monique Robin consacre l'impression d'une participation des publics médiatiques à sa réalisation. Par ce fait, elle incarne une forme d'attestation sociale de l'authenticité des conclusions auxquelles elle a pu donner lieu puisque les données de base sont accessibles à chaque utilisateur d'internet. Enquête symboliquement participative, elle remplit d'autres fonctions au-delà de sa principale mission de quête de la vérité. Elle assure ainsi un rôle de partage, de distribution des connaissances et des résultats de l'enquête. Elle peut aussi se révéler aux publics politiques comme une forme d'apprentissage de l'enquête d'investigation. Si ces publics trouvent dans le documentaire un appui d'une rare importance, la manière dont il est réalisé n'est pas sans rappeler leur mode d'action contre les parcelles OGM. En effet, en privilégiant un dispositif d'enquête qui fait de l'indexation des chefs d'accusation dans Google le stimulateur de l'investigation de terrain, le documentaire induit le sentiment qu'elle emprunte symboliquement le même répertoire d'action que les collectifs politiques : **rendre public une cible incriminée et lui faire subir un lynchage en règle sur la place publique.**

11.1.10- L'épreuve judiciaire et carcérale de la guerre des OGM

Les nombreux préjudices économiques et psychologiques subis par les industriels, les chercheurs et les agriculteurs d'OGM font l'objet de poursuites judiciaires en cascade. Leurs sanctions varient entre le simple avertissement, l'amende ou l'emprisonnement. Les principales victimes de ces punitions judiciaires sont les faucheurs volontaires. Ainsi, en novembre 2005, la justice saisit 18.000 euros dans les comptes de la Confédération paysanne pour dommages et intérêts en faveur de Monsanto. Ce ponctionnement est mal vécu par le syndicat qui voit là une stratégie efficace pour bâillonner le mouvement et affaiblir sa fougue contestataire. Dans son

¹⁸⁹⁵ *Le Monde selon Monsanto*, Arte du 11/03/2008

JT France 2 du 13h du 29/11/2005, Elise Lucet lancera le reportage consacré à cette affaire sur ce ton :

- « Les faucheurs d'OGM sont fauchés. Les caisses de la confédération paysanne sont vides à la suite d'une décision de justice. Le syndicat a été condamné à verser 200.000 euros à la firme américaine Monsanto, un jugement rendu après le fauchage d'un champ de maïs transgénique près de Toulouse. 18.000 euros ont déjà été saisis sur les caisses de l'organisation qui devrait continuer à payer pendant des décennies, mais qui met déjà en place la riposte ¹⁸⁹⁶»

En mars et avril 2006, les députés Gilles Lemaire et Noel Mamère sont frappés par les mêmes peines. Le premier, condamné à payer 40.000 euros de dommages et intérêts pour avoir fauché une parcelle transgénique de Biogemma dans le Puy-de-Dôme, a reçu la visite d'un huissier de justice mandaté pour saisir ses biens. L'huissier n'en saisira rien, faute de trouver dans le domicile du député des biens de valeur. Le second, Noel Mamère, fera l'objet d'une procédure de saisie de 65.000 euros engagée par l'industriel Pionner en vue de recouvrer les indemnités prononcées en sa faveur par la cour d'appel de Toulouse en novembre 2005. Mamère se sentira particulièrement visé pour servir d'exemple :

- Noel Mamère : « La société Pionner Genetic me demande 65012 euros. Bon c'est une manière de vouloir faire exemple. Ils ont fait un exemple à la tête du client. Et parmi les huit qui ont été condamnés, j'ai été le seul député de la République. Précisément le seul qui sera appelé en fin de semaine à l'Assemblée nationale pour se prononcer sur le projet de loi OGM que le gouvernement a déjà présenté au sénat ¹⁸⁹⁷. »

La liste des sanctions prononcées contre les opposants ne saurait être exhaustive, en raison à la fois de leur prolifération et de la non clôture de la controverse. Qu'elles soient collectives ou individuelles, ces diverses sanctions ont pour but d'entamer non seulement l'ardeur et l'impétuosité du mouvement de contestation, mais aussi et surtout de ramener dans le droit chemin un citoyen perçu comme momentanément égaré ¹⁸⁹⁸. Si les peines de prison ne sont presque guère prononcées, c'est parce qu'on semble accorder la priorité à la dissuasion plutôt qu'à la sanction ultime que représente la peine de prison. C'est dans ce sens que la justice prononcera en Août 2006 l'interdiction pour cinq faucheurs volontaires de séjourner en Haute Garonne au lieu de les emprisonner ¹⁸⁹⁹. Cette interdiction de séjour a aussi frappé Bové qui déclarera après la diffusion du documentaire « *Le monde selon Monsanto* », avoir été refoulé à l'aéroport de Washington au motif qu'il s'était opposé aux intérêts américains ¹⁹⁰⁰. Observons ce dialogue avec le présentateur.

¹⁸⁹⁶ JT (13h) France2 du 29/11/2005

¹⁸⁹⁷ JT (Soir 3) France3 du 20/04/2006

¹⁸⁹⁸ CRETTEZ, X. *Les Formes de la violence*, op.cit. p. 9

¹⁸⁹⁹ Voir JT (19/20), France 3 du 01/08/2006

- Le Journaliste à José Bové : « Monsieur Bové, ce que vous venez de voir dans le film est-ce que ça correspond à votre expérience ? »
- José Bové : « D'après mon expérience, je peux le confirmer. **Je peux même révéler aux téléspectateurs qui nous regardent ce soir que je suis interdit de rentrer sur le territoire des Etats-unis parce que je m'en suis pris à la firme Monsanto.** Les actions que j'ai menées en France mais aussi ailleurs dans le monde avec le mouvement des sans terre au Brésil ou en Inde font que depuis 2005 quand je rentre sur le territoire américain, ça m'est arrivé en 2005, **on m'a interdit de rentrer sur le territoire parce qu'on m'a dit que j'avais agi contre les intérêts économiques des entreprises américaines. J'ai demandé laquelle ? on m'a dit Monsanto. Et on m'a remis directement dans l'avion pour revenir à Paris.** Donc je peux confirmer l'ensemble des faits.¹⁹⁰¹ »

Ces punitions dissuasives de l'adversaire, qui consistent à lui priver certaines libertés sans l'emprisonner (cas des faucheurs menacés de perdre leurs droits civiques), s'inscrivent dans la droite ligne de l'évolution historique des régimes de sanction pénale. Foucault en disait à juste titre que, « le châtement est passé d'un art des sensations insupportables à une économie des droits suspendus¹⁹⁰² » sous toutes ses formes. Qu'elles soient des peines financières, de prison ou autres, certaines condamnations sont douloureusement vécues par les acteurs. Les énoncés suivants font état d'un profond abattement moral.

- Jean Beaufort, instituteur faucheur condamné en 2002 « je pensais qu'on aurait aucun dommage et intérêt et une petite peine pénale. **La peine pénale est disproportionnée, honteuse.** Quant aux dommages et intérêts, ils **sont énormes** parce que 75000 euros **c'est fou** quoi par rapport à l'acte, au mais qu'on a coupé. **Il va falloir qu'on se calme un peu, mais là je sens la colère monter**¹⁹⁰³ »
- Dans *Le Procès du faucheur*, Arte du 20/06/2002, le reporter affirme : Voix off : « Jean et Dominique écoutent à peine les paroles du responsable départemental de la confédération paysanne. **Ils sont littéralement assommés.** Jean, l'instituteur, **n'arrive pas à réaliser qu'il vient d'être condamné à trois mois de prison ferme et qu'il risque de ce fait la révocation de l'éducation nationale.** Tout cela pour avoir fauché quelques plants de maïs transgéniques. **Dominique lui aussi ne comprend pas. Il est sanctionné comme un délinquant** alors qu'il voulait seulement protéger ses cultures biologiques de toute contamination OGM.¹⁹⁰⁴ »
- Dans le JT de France 2 du 26/02/2003, le reporter couvrant le rejet du verdict en appel de la condamnation de Bové, affirme : « Dix mois de prison ferme, le leader syndical semble **encaisser le coup**¹⁹⁰⁵ »

L'épreuve judiciaire prend des tournures plus dramatiques avec les rares décisions d'emprisonnement ferme des accusés. Le seul exemple qui est fait cas par le corpus télévisuel est celui de la condamnation de Bové en Juin 2003. Celle-ci intervient à la suite des actes de récidive volontaire dont les conséquences pour le personnage sont violentes aussi bien en amont qu'en aval.

¹⁹⁰¹ *Le Débat autour de Le Monde selon Monsanto*, Arte du 11/03/2008

¹⁹⁰² FOUCAULT, M. *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975, p, 16

¹⁹⁰³ *Arte Reportage, Le Procès du faucheur*, Arte du 20/06/2002

¹⁹⁰⁴ *Arte Reportage, Le Procès du faucheur*, Arte du 20/06/2002

¹⁹⁰⁵ JT France 2 du 26/02/2003

En amont, son arrestation le 22 Juin 2003 qui fait la une des JT est vécue comme particulièrement violente du fait de l'usage disproportionné de la force militaire. Les gendarmes ont en effet quadrillé la zone menant à son domicile pour éviter toute confrontation avec les faucheurs volontaires et membres de la confédération paysanne. De plus, ils ont déployé un hélicoptère pour appréhender Bové. Défonçant la porte de sa maison, ils ont extirpé de son lit le leader du mouvement, laissant le sentiment d'avoir affaire à un grand criminel. Qu'ils soient médiatiques ou exprimés par les militants et les voisins, les discours sensibles qui décrivent cette arrestation sont marqués par une forte charge émotionnelle, tel que le montrent ces narrations médiatiques.

- Voix off : « Millau, 6h du matin, la porte de José Bové est défoncée, une **armada policière** se déploie dans sa bergerie, et c'est par hélicoptère comme s'il était un **grand criminel** que le leader de la confédération paysanne est amené à la prison de Villeneuve-lès-Maguelone ¹⁹⁰⁶»
- Voix off : « **la porte-fenêtre de José Bové brisée en mille morceaux** témoigne encore de **l'arrestation musclée** du dirigeant syndical. 6h ce matin, une sorte **d'opération commando** sur le plateau du Larzac. **Deux escadrons de gendarmerie, un véhicule blindé et un hélicoptère encerclent la bergerie pour tirer du lit le militant anti-OGM**, direction la maison d'arrêt de Villeneuve-lès-Maguelone¹⁹⁰⁷ »
- Voix off : « (...) des dizaines d'hommes armés sortis de nulle part qui défoncent d'abord la porte du domicile de José Bové et le font monter très vite **menotter** dans un hélicoptère. De quoi **choquer, méduser** le voisinage¹⁹⁰⁸(...) trente minutes plus tard, le leader de la confédération paysanne est alors incarcéré à Villeneuve-Lès-Maguelone, une maison d'arrêt qu'il connaît bien pour y avoir séjourné l'an dernier. Et là aussi, ses proches, son avocat sont sous le **choc (...) une indignation** plus forte encore sans doute pour la compagne de José Bové venue à la maison d'arrêt cet-après midi déposer quelques affaires personnelles, des vêtements, des livres, mais qui ne sera pas autorisée à le voir. Une femme **outrée** par la manière adoptée pour procéder à l'arrestation pour elle une opération commandée¹⁹⁰⁹. »
- Voix off : « incompréhension et colère. C'est ce qui a réuni ces manifestants aujourd'hui à Paris. **Choqués** par les méthodes employées ce matin pour arrêter José Bové, quelques responsables syndicaux et politiques ont rejoint les militants pour demander sa libération ¹⁹¹⁰»
- Voix off : « (...) cette arrestation entourée d'un tel déploiement de force a causé **une grosse émotion** sur place. Les amis, les sympathisants arrivent les uns après les autres, on échafaude des ripostes ¹⁹¹¹»
- Voix off : « A peine plus d'une demi-heure après le décollage de l'hélicoptère des gendarmes de Millau, José Bové était incarcéré ici à Villeneuve-Lès-Maguelone, une maison d'arrêt qu'il connaît bien sûr pour y avoir séjourné l'an passé. Un établissement sous très haute surveillance bien sûr, où l'un des plus proches amis du leader avait du mal à retenir son **émotion** ce matin. Une **émotion difficilement contenue** donc, même par l'avocat de José Bové qui tentera mais en vain de lui rendre visite.¹⁹¹² »

Ces discours médiatiques sont marqués par le champ lexical du choc « *grosse émotion, choqués, indignation, méduser, outrée, etc.* ». Ils entrent en résonnance avec ceux tenus par les

¹⁹⁰⁶ JT Arte du 22/06/2003

¹⁹⁰⁷ JT (19h) France 3 du 22/06/2003

¹⁹⁰⁸ JT (20h) TF1 du 22/06/2003

¹⁹⁰⁹ JT (20h) TF1 du 22/06/2003

¹⁹¹⁰ JT (20h) TF1 du 22/06/2003

¹⁹¹¹ JT (13h) TF1 du 22/06/2003

¹⁹¹² JT (13h) TF1 du 22/06/2003

riverains et les militants du mouvement. Dans une surenchère émotionnelle sans commune mesure, les discours de ces derniers disqualifient le terme « **arrestation** », substituant à celui-ci le terme **enlèvement**. Ils expriment le fait que celui qui est enlevé n'est plus confondu à un militant, mais à un dangereux terroriste doublé d'un vulgaire délinquant qui se serait attaqué à la République. Observons ces énoncés :

- Jean Emile Sanchez, secrétaire national confédération paysanne : « je pense qu'on est même plus dans une situation d'arrestation et d'interpellation, mais plutôt dans des pratiques d'**enlèvement** qui je croyais étaient réservées à des pays qui ne s'appellent pas démocratie ou de la mafia ¹⁹¹³»
- Christine Thelen, porte-parole de « *construire un monde solidaire* » : « José n'est pas qu'un étendard pour nous. Il faut savoir que José est à l'initiative de ce rassemblement. **Avant son incarcération, nous on dirait avant son enlèvement** parce que c'est plutôt de ça qu'il s'agit, José est un organisateur de ce rassemblement. Donc là, depuis sa sortie, il a repris sa place dans notre collectif (...) ¹⁹¹⁴»
- Jean Paul Scoquart, militant confédération paysanne : « on voit actuellement toutes les affaires qui sont aux tribunaux qui sont sorties en France, le sang contaminé, Elf et compagnie où les gens s'en tirent avec rien du tout. José a déjà dix mois et on vient le chercher comme un **grand bandit, c'est inadmissible** ¹⁹¹⁵ »
- François Roux, avocat de Bové : « j'arrive aujourd'hui à la maison d'arrêt, je vois que la maison d'arrêt est en véritable état de siège et je me posais la question de savoir si enfin on avait enfin on avait arrêté Ivan Colona. Et on me dit que pas du tout. Tout ça, c'est pour José Bové. Je suis **indigné** de la manière dont s'est passée l'arrestation de José Bové, une véritable opération commando avec hélicoptère, chiens policiers, la porte brisée, José Bové interpellé comme un **malfrat** dans son lit à 6h du matin et qui a été embarqué sans même pouvoir prendre un minimum d'affaires de toilettes et autres ¹⁹¹⁶»
- François Roux, avocat de José Bové : « **je demande qui est-ce qu'on a arrêté. Est-ce que c'est Ivan Colona qui est en fuite je crois ou est-ce que c'est un militant pacifique.** José Bové qui a arraché trois plants de riz transgénique. J'hésite entre l'**indignation** et le grand comique ¹⁹¹⁷»
- Karim Lanaaya, secrétaire général des verts : « c'est complètement **dégueulasse, scandaleux, honteux** d'arrêter notre ami José Bové comme si c'était un **vulgaire terroriste, un voyou des bas quartiers**. On a profité en plus d'un dimanche matin, le lendemain de la fête de la musique où beaucoup de gens se sont couchés tard, etc. donc il n'y a pas pu avoir de mobilisations spontanées dès le dimanche. Donc on s'est mobilisé spontanément ce matin et on ne demande ni plus ni moins que la libération immédiate et sans condition de notre ami José Bové ¹⁹¹⁸ »
- Martine Maille, riveraine qui a filmé l'arrestation, passant outre la consigne policière de ne pas filmer : « j'avais l'impression que c'était un **terroriste** qu'on venait chercher. **C'est impressionnant, très impressionnant** ¹⁹¹⁹»
- Jacques Nikonoff, Président ATTAC : « la méthode est quand même surprenante parce que **José est un militant syndical, ce n'est pas un criminel, ce n'est pas un assassin, il n'a volé personne.** Ce déploiement de force est tout à fait inadapté. ¹⁹²⁰ »

¹⁹¹³ JT (13h) TF1 du 22/06/2003

¹⁹¹⁴ JT France 3 du 07/08/2003

¹⁹¹⁵ JT France 3 du 22/06/2003

¹⁹¹⁶ JT Canal+ du 22/06/2003

¹⁹¹⁷ JT TF1 du 22/06/2003

¹⁹¹⁸ JT France 3 du 23/06/2003

¹⁹¹⁹ JT France 2 du 22/06/2003

¹⁹²⁰ JT (20h) TF1 du 22/06/2003

Si la FNSEA déclare l'inopportunité de condamner un membre syndical, Dominique Perben, ministre de la Justice de l'époque justifiera l'opération par la nécessité d'éviter des incidents avec les militants. Cette mobilisation exceptionnelle de la force militaire suscite la colère de certaines familles politiques. Le PS s'indigne, le parti communiste qui, rappelant à l'application des principes réglementaires, se « fait couper le sifflet » par le Président d'une Assemblée nationale relativement agitée sur la question, l'espace d'un temps.

Les discours que nous venons de voir revêtent un double aspect. D'une part, ils catégorisent la violence symbolique de l'Etat comme une bavure illégitime et inacceptable du fait qu'elle manque de discernement. Elle est vécue comme un acharnement¹⁹²¹. D'autre part, **ils nomment une souffrance intérieure**, compatissant avec la victime de l'arrestation et qui, par-dessus tout, est contraint de purger la peine de prison ferme prononcée à son encontre.

Dans le corpus télévisuel, la souffrance liée à l'incarcération, versant aval de l'épreuve, est un marronnier du discours de Bové. Celui-ci exprime souvent la détresse et l'angoisse morales de l'emprisonnement. Les multiples condamnations ultérieures à celle de 2003, font redouter les mêmes conséquences psychologiques, bien qu'elles n'entament pas le même esprit de résistance. L'expérience carcérale telle qu'elle est décrite dans les discours ci-après, en termes de « **désappropriation de soi** » de « **perte d'autonomie** », et de « **dépersonnalisation de l'être** » montre bien cette forte dimension du subir :

- José Bové : « je pense que l'expérience de la prison, toute personne qui rentre une fois de sa vie en prison, en ressort complètement changée, parce que c'est un milieu de non-droit où les personnes qui sont enfermées là-dedans sont détruites¹⁹²².
- José Bové : « (...) ça a été un épisode marquant effectivement parce que la prison, c'est quand même un univers très particulier, qui est dur, parce **qu'on est complètement isolé**. C'est **un univers qui dépersonnalise complètement les gens**. Moi c'est ce que j'ai ressenti, et c'est surtout les témoignages que j'ai eus quand j'étais en prison (...) **on est confronté à soi-même parce qu'on est 22h sur 24 seul face à soi-même et enfermé**. (...) **on est seul**. Au début avant de rentrer, on se demande est-ce qu'on va être capable de vivre ça, comment on va le vivre. Moi je n'ai pas eu d'angoisses, des soucis de côté-là, ni de peur. Ce n'est pas tellement vis-à-vis des autres, mais plus vis-à-vis de soi-même où **l'angoisse qu'on peut avoir quand on est enfermé, d'avoir un malaise, de ne pas être bien. Est-ce que quelqu'un va venir vous ouvrir si vous sonnez ? venir ouvrir la porte pour voir ce que vous avez**. (...) **Quand on est en prison, on perd complètement sa personnalité très facilement. C'est le grand risque et on est pris en charge surtout. C'est-à-dire que l'individu n'a plus son autonomie, et ça c'est redoutable !** ¹⁹²³»

¹⁹²¹Pour Crettiez, la violence d'Etat illégitime relève de trois accusations distinctes et cumulatives qui sont : *le manque de discernement* qui « s'exprime par la disproportion entre une action policière et une situation dans laquelle se engagé le plaignant » ; *l'acharnement* qui s'apparente à l'abus de pouvoir (intensité de la violence relève de la démesure) ; *l'omnipotence* qui « concerne les cas les plus rares en démocratie où un individu se retrouve dans une situation totalement sans fondement au regard de ce qu'il a fait ou est susceptible de faire. » CRETTEZ, X. *Les Formes de la violence*, op.cit. p. 48

¹⁹²²100 minutes pour convaincre, France 2 du 25/09/2003

¹⁹²³Thé ou Café, France2 du 03/04/2011

Les différentes formes de violence étudiées dans cette partie entretiennent toutes dans leur diversité et pluralité un lien existentiel avec le moral des acteurs. Elles ont eu des conséquences négatives variables sur ceux qui en sont victimes. Elles ont aussi suscité de leur part des manières d'«encaisser» différentes face à la virulence des coups portés par l'adversaire. Qu'elles soient pertes économiques, frein à la recherche, peurs du lendemain, épreuve carcérale ou simples violences verbales, leur socle commun est d'affecter diversement le moral des acteurs, loin de porter atteinte à leur intégrité physique. Dès que celle-ci est prise pour cible, le drame psychologique s'envenime. Le passage d'une logique de controverse à une logique de guerre aux conséquences parfois extrêmement tragiques est une dimension centrale de l'épreuve des OGM.

II- Violences physiques et terreur psychologique

Les types de violences psychologiques étudiés dans la première partie heurtent des ambitions et des dignités personnelles ou collectives dont certaines plongent leurs victimes dans un état de frustration psychologique durable. C'est le cas des partisans (industriels, scientifiques, agriculteurs, etc.) dont les grands espoirs fondés sur les OGM sont littéralement fauchés par une résistance collective sans précédent. Les actions radicales promues par ces collectifs comme mode de lutte sociale ont reconfiguré la controverse en la faisant passer d'une logique de guerre des idées à une logique de guerre des corps. Une des conséquences majeures de cette transformation est l'accroissement exceptionnel du degré de la violence psychologique, plaçant certains acteurs dans une tragique et irréversible détresse morale. Dans cette partie, il sera ainsi question de montrer les représentations médiatiques des violences de sang à travers le choc frontal des corps et le suicide de certains agriculteurs.

11.2.1- De l'affrontement des corps : représentation médiatique d'une logique de guerre

L'extrême tension psychologique qui sévit chez les acteurs prend des tournures dramatiques avec la coprésence des acteurs dans des situations et des lieux qui génèrent une forte tentation d'en découdre physiquement. Jusque-là contenue par l'endurance, le silence, le repli, l'abdication et la dénonciation, la souffrance psychologique des partisans cède le pas, l'espace d'un instant relativement court, à un désir de répondre et de se défendre au nom des mêmes arguments mobilisés par les adversaires à savoir, la légitime défense, le droit à la protection de la propriété privée, etc. Le sentiment que l'adversaire investit un domaine privé par effraction et brutalise le partisan suscite chez ce dernier rage et fureur, au point qu'il use parfois de moyens de défense disproportionnés. Les années 2003 et 2004 marquent un tournant dans ce domaine car, pour la première fois, les protagonistes s'affrontent physiquement et laissent des traces sur leurs corps. Ce tournant ne sera que de courte durée dans la mesure où le choc des corps, vécu comme manière *in-civilisée* de débattre, ainsi que l'interdiction des OGM auront raison de certaines velléités belliqueuses.

Les représentations médiatiques du choc des corps remontent à l'été 2003. Au cours du mois de Juillet de cette année, les JT de France3 montrent René Ballaguy, co-fondateur d'ATTAC, s'écharper avec le propriétaire d'une parcelle transgénique qu'il est venu détruire. La tension

qui prévaut chez les deux acteurs, qui ont failli en venir aux mains, génère un début d'altercation physique sans suite. René Ballaguy s'écriera ainsi :

- « C'est une action qui est absolument illégale, mais qui est totalement légitime. Il est normal, il est demandé aux citoyens de se défendre quand il est attaqué. On ne peut plus faire confiance aux gens qui nuisent à notre vie, qui nuisent à la vie de nos enfants. On ne sait pas du tout ce que vont produire les OGM (...) **On détruit ce que l'on veut Monsieur, ne me touchez pas, sinon vous prenez un pain!** ¹⁹²⁴»

La situation que nous venons de voir où le co-fondateur d'ATTAC menace familièrement l'agriculteur OGM de lui « *mettre un pain* », prend des proportions dramatiques au cours de l'été 2004 qui correspond à la fin du moratoire sur les OGM. En effet, en Août 2004, l'intervention des faucheurs volontaires dans un champ d'expérimentation dans le Loiret, a été neutralisée par les forces de l'ordre, qui ont usé de gaz lacrymogènes face à des militants en passe d'en venir aux mains.

- Voix off : « après **une demi-heure de bousculade et d'affrontements**, près de 300 militants anti-OGM ont pénétré dans un champ de maïs sous les yeux des agriculteurs et chercheurs venus protéger la parcelle. En quelques minutes les membres du collectif des faucheurs volontaires d'OGM ont saccagé un hectare et demi de maïs transgénique. 90 gendarmes étaient présents pour dissuader ces militants avec pour mot d'ordre de ne maîtriser que les plus virulents, mais **certaines blessures témoignent de la violence de l'altercation**¹⁹²⁵. »
- Un faucheur blessé : « **j'ai pris le coup de poing en plein visage**. Je ne sais pas qui l'a donné. **La blessure n'est pas grave, mais ça fait un peu mal**¹⁹²⁶ »

Un mois plus tard, la tension ne retombe pas. Au contraire, elle monte vivement avec l'affrontement sanglant de Solomiac entre CRS et Faucheurs Volontaires. Pour la première fois, les médias s'interrogent sur le devenir du conflit des OGM et la possibilité qu'il devienne une guerre. Dans le 19/20 de France3 du 06/09/2004, Elise Lucet lance le sujet par ces mots :

- « **la bataille des OGM va-t-elle devenir une guerre? Jusqu'alors**, les arrachages de plantes transgéniques se faisaient plutôt dans une ambiance bon enfant. Hier les manifestants ont été accueillis par des CRS. Le gouvernement a manifestement changé de stratégies et **répond désormais par la force**¹⁹²⁷. »

Si l'interrogation de la journaliste est pertinente, c'est au regard de l'imaginaire de guerre auquel renvoie la réalité de l'affrontement entre les acteurs en confrontation dans le Loiret (14/08/2004), à Solomiac (05/09/2004) et dans la Vienne (25/09/2004). Les narrations médiatiques suivantes insistent beaucoup sur les moyens de répression utilisés par les forces de police « grenades, gaz lacrymogènes, coups de matraques, de bâton, cordon militaires, balles à

¹⁹²⁴ JT (20h) France3 du 23/07/2003

¹⁹²⁵ Soir 3 France 3 du 14/08/2004

¹⁹²⁶ Soir 3 France 3 du 14/08/2004

¹⁹²⁷ JT (19/20) France3 du 06/09/2004

caoutchouc, hélicoptères etc.» et sur le bilan de victimes. Les caméras de télévision s'arrêtent aussi longuement sur les visages tuméfiés et ensenglantés des faucheurs :

- Voix off : « Jusqu'à hier, face aux collectifs des faucheurs volontaires anti-OGM, la tactique des gendarmes, c'était ça : laisser-faire, photographier puis identifier ces adeptes de la désobéissance civile comme ici le 25 Juillet. **Hier à Solomiac, changement de stratégie. Trois rangées de barrières et un imposant cordon de gendarmes mobiles** sont là pour la quatrième opération de l'été. Sous **les grenades lacrymogènes et les coups de matraque**, aucun faucheur n'atteindra la parcelle, des militants déterminés à mobiliser l'opinion publique¹⁹²⁸ »
- Voix off : « les faucheurs se savaient attendus, mais pas à ce point. **Six camions militaires, deux fourgons de gendarmerie et des forces de l'ordre en très grand nombre étaient déployés autour des parcelles d'essais OGM.** Plus de 600 faucheurs se sont réunis aujourd'hui venus de toute la France. Les militants ont pu passer le premier barrage, mais impossible pour eux d'approcher de plus près la parcelle de maïs transgénique. Dix minutes après leur arrivée, les militants parmi lesquels José Bové étaient **violemment pris à partie** par les forces de l'ordre. (...) **des balles de caoutchouc, des matraques, les forces de l'ordre ont utilisé cet après-midi tout ce qu'elles ont pu** pour repousser les manifestants. José Bové et une dizaine d'autres faucheurs volontaires ont été interpellés¹⁹²⁹. »
- Voix off : « (...) Amenés par José Bové, les faucheurs volontaires ne sont pas allés loin, le champ de maïs transgénique était bien gardé. **Coups de bâtons, grenades lacrymogènes,** José Bové et plusieurs faucheurs volontaires interpellés, la réponse des autorités à ceux qui prônent la désobéissance civile est très claire. **Deux blessés dans chaque camp,** au terme d'une action qui se voulait pacifique, dans un département, Le Gers, qui n'est pas choisi au hasard¹⁹³⁰ »
- Présentatrice Plateau : « Mesdames Messieurs Bonsoir, au nom de la désobéissance civile, plusieurs centaines de faucheurs volontaires d'OGM s'étaient donné rendez-vous cet-après-midi dans la Vienne. Leur cible, **une parcelle de maïs transgénique placée sous très haute surveillance.** En effet, il y avait quasiment autant de gendarmes, **ce que l'on redoutait est arrivé. Une quinzaine de personnes a été blessée** ¹⁹³¹»
- Voix off : « José Bové est actuellement entendu à titre de témoin à la gendarmerie de Mauvezin, en tout une quinzaine de personnes ont été interpellées. **On compte également un vingtaine de blessés dont deux parmi les forces de l'ordre** ¹⁹³²»
- Voix off : « (...) parmi les manifestants, **une quinzaine de blessés que les pompiers mettent plus d'une heure à évacuer. Egalement toucher à une jambe, l'un de nos confrères photographe à l'agence Reuters**¹⁹³³ »

La présence d'un hélicoptère survolant la zone quadrillée enveloppée dans un épais nuage de gaz lacrymogènes et saturée par les fortes détonations et les cris stridents des militants, témoignent bien d'un déferlement de violence policière inouïe dans le conflit. Le sentiment d'être en présence d'une guerre (tel que le mot sera prononcé) disproportionnée se manifeste dans les témoignages exprimés par les militants. Ces derniers sont interrogés dans le champ de bataille :

¹⁹²⁸ JT (19/20) France3 du 06/09/2004

¹⁹²⁹ JT (19/20) France3 du 05/09/2004

¹⁹³⁰ JT (20h) France2 du 05/09/2004

¹⁹³¹ JT (19/20) France3 du 25/09/2004

¹⁹³² JT (20h) TF1 du 05/09/2004

¹⁹³³ JT (20h) France2 du 25/09/2009

- Un faucheur s'adressant aux policiers : « c'est complètement démesuré ce qu'ils sont en train de faire. **Ce n'est pas la guerre quand même**¹⁹³⁴ »
- Alain Lipietz, député vert européen : « ce qu'ils (les policiers) ont fait, **c'est-à-dire une guerre défensive** en quelque sorte est totalement inacceptable¹⁹³⁵ »
- Jean Baptiste Libouban, faucheur : « **en dehors des grenades lacrymogènes qui ont blessé des gens quand même, c'est aussi l'emploi des chiens policiers qui ont mordu les chiens comme ça. C'est le système américain, jamais on n'a connu ça en France. Des chiens policiers pour attaquer les gens. Mais le chien il est mort hein. Il a fait des convulsions à cause des gaz lacrymogènes. Je ne vous dis l'effet que ça peut avoir sur nos poumons. Moi je suffoquais à un moment**¹⁹³⁶ »
- Une militante : « **j'ai honte de vivre dans ce pays où quand on ose s'opposer à des intérêts financiers, on se fait tirer dessus comme un vulgaire lapin**¹⁹³⁷ (...) Ce qui s'est passé, c'est qu'on était devant avec femmes et puis des enfants. On étaient tranquilles, tout à fait pacifiques, nonchalants, je veux dire presque. **Jets de grenades lacrymogènes.** Et à peine étions-nous face au champ, **on a reçu des balles comme ça. Des balles à blancs à deux mètres de la part des CRS qui ont tiré sans réfléchir, sans sommation, sans rien du tout. Ils ont tiré**¹⁹³⁸ »
- Une militante **en pleurs** : « C'est la honte. J'ai honte dans ce pays. Ce n'est pas possible ! moi je suis là pour mes petits-enfants. Je veux qu'ils ne mangent pas de la merde. Qu'on ne leur impose pas. Ils paient et qu'est-ce qu'ils vont faire avec ça !¹⁹³⁹ »
- Un faucheur **en pleurs** : « **c'est lamentable qu'on en soit arrivé-là. Qu'il y ait une répression comme ça contre des gens qui réclament simplement un peu plus de naturel,** et qu'on arrête de nous gonfler avec toujours le profit. C'est encore un exemple que les OGM de ce qu'on veut nous faire passer avec le néolibéralisme¹⁹⁴⁰ »
- José Bové : « **Raffarin a envoyé l'armée contre les manifestants pacifiques** qui étaient en train de marcher. **On nous a tirés dessus sans sommation alors que les gens avançaient à main nue. Les élus ont été tirés comme des lapins.** Je crois qu'il y a un vrai problème dans cette démocratie. C'est pour ça qu'aujourd'hui, il faut les citoyens se lèvent et demandent des comptes aux pouvoirs publics¹⁹⁴¹ »



Visage tuméfiés et ensanglantés des faucheurs
Volontaires (Affrontement de Solomiac 05/09/2004)

José Bové plaqué au sol

Ces violents affrontements font la une des journaux télévisés. France 3 titrera ainsi celui de Vienne du 25 septembre 2004 « *champ de bataille* » pour rendre compte de la nouvelle

¹⁹³⁴ Sept à huit, TF1 du 12/09/2004

¹⁹³⁵ JT (20h) France2 du 05/09/2004

¹⁹³⁶ Sept à huit, TF1 du 12/09/2004

¹⁹³⁷ JT (20h) France2 du 05/09/2004

¹⁹³⁸ JT (19/20) France3 du 05/09/2004

¹⁹³⁹ JT (19/20) France3 du 25/09/2004

¹⁹⁴⁰ JT (19/20) France3 du 25/09/2004

¹⁹⁴¹ JT (19/20) France3 du 25/09/2004

tournure que prend le problème. L'extrême tension que présente la situation conduira Jean Yves Le Déaut à publier un rapport dans lequel le député, très affecté par le déchainement de la violence, appellera les protagonistes à une trêve d'un an en vue de mener une réflexion apaisée sur le problème.

- Jean Yves Le Déaut: « (...) moi ce que je souhaiterais, c'est que ce qu'on a vu cet été, à savoir **une France coupée en deux avec des CRS au milieu, ça s'arrête**, et que sur la base de ce rapport que j'ai proposé notamment à José Bové, qu'on ait un véritable débat pour essayer de dire que la France doit maintenir son rang au niveau la recherche et de l'expertise.¹⁹⁴² »

L'idée d'une trêve résume à elle seule l'imaginaire de la guerre. Si l'extrême tension et la violence physique n'ont été jusqu'ici que le fait de l'affrontement avec les forces de l'ordre venues empêcher les fauchages, elles deviendront deux années plus tard la conséquence des face-à-face avec les propriétaires des parcelles transgéniques. Le conflit dessine alors des rivaux que tout oppose, qui laissent éclater des colères graves précipitant inexorablement vers le drame. Ainsi, en novembre 2006, un agriculteur visé par des faucheurs volontaires s'emparera de son fusil de chasse et tirera à bout portant sur des militants venus détruire ses silos de maïs OGM avant de foncer son véhicule contre les leurs. Si l'on ne déplore aucune victime humaine, l'acte enragé de l'agriculteur ainsi que les discours médiatiques qui le décrivent renseignent clairement sur l'extrême nervosité qui s'exprime chez les partisans des OGM. Observons ces discours :

- Voix off: « c'est la **panique** chez les manifestants. **Le producteur d'OGM vient de tirer au fusil sur le groupe des faucheurs volontaires.** Il faut plusieurs hommes pour le désarmer. Par chance personne n'a été blessée. (...) nouvel incident à la fin de l'opération. **Excédé, le producteur de maïs OGM fonce au volant de son 4x4 sur les voitures des militants, sans blesser personne. Il a été placé en garde à vue (...).**¹⁹⁴³ »
- Voix off: « (...) José Bové a pourtant frôlé le drame. Lors de la destruction des récoltes Samedi, **l'agriculteur voit rouge. Il prend son fusil et tire** en l'air, dit-il, avant d'être désarmé. Heureusement, personne n'est blessée ¹⁹⁴⁴»
- Voix off: « (...) José Bové a passé la nuit à la gendarmerie de Saint Jean-d'Illac après avoir une nouvelle des récoltes de maïs transgéniques, hier avec 150 des siens. Des faucheurs volontaires **choqués** par la réaction de l'agriculteur concerné mais très déterminés. Car hier, on a **frôlé le drame.** Les deux mille tonnes de **maïs détruits**, l'agriculteur les avaient déjà vendues en Espagne. Dès lors, c'est **le coup de sang. Il prend son fusil et tire** en l'air, dit-il.¹⁹⁴⁵ »
- Voix off: « un agriculteur maitrisé par des manifestants anti-OGM. **L'homme n'a pas supporté** leur action coup de poing contre sa récolte de maïs transgénique. Armé d'un fusil de chasse, ils entendaient les chasser de son exploitation. L'arme lui est finalement arrachée des mains. Selon les militants, il les aurait visés. Le propriétaire ne s'arrête pas là, avant l'arrivée des gendarmes, il fonce avec son véhicule sur les voitures des manifestants. Car une heure plus tôt ils étaient plus de cent à prendre d'assaut ces silos de grains. 2500 tonnes de maïs noyées par les faucheurs volontaires à l'aide de produits chimiques et d'eau. (...) Arrivés sur place, **les gendarmes saisissent l'arme**, mais les militants ne comptent pas en

¹⁹⁴²JT (13h) France2 du 14/04/2005

¹⁹⁴³ Soir 3 Journal, France3 du 04/11/2006

¹⁹⁴⁴ JT nuit France2 du 05/11/2006

¹⁹⁴⁵ JT (20h) France2 du 05/11/2006

rester là. Ils se rendent à la gendarmerie et portent plainte pour **tentative d'homicide, mais comme le propriétaire, José Bové se retrouve lui aussi en garde à vue. (...) ¹⁹⁴⁶**»



(Des faucheurs volontaires s'agrippent sur l'agriculteur OGM et lui retirent son fusil)

Avec cet épisode, un cap est franchi dans l'expression de la violence. L'usage du qualificatif « tentative d'homicide » entre en résonance avec la peur exprimée par le discours suivant de voir le conflit des OGM virer à une guerre civile.

- Louis Hadibi, faucheur volontaire : « on sait très bien qu'il y a des risques. Alors c'est des risques qu'il va falloir qu'on évalue. Ça ne va pas être facile parce qu'il n'est pas question que nos actions se transforment **en guerre civile**. Ceci dit, ce n'est pas ce qui va nous arrêter dans nos actions¹⁹⁴⁷ »

Si la peur d'une guerre civile est certes exagérée, elle traduit bien l'appréhension des formes excessives de violence corporelles qui se font jour au sein de la controverse. L'affrontement avec la police pèse sans doute moins dans le maintien du tissu social que si l'unité du peuple se disloquait entre pros et antis OGM. Une telle balkanisation aurait des conséquences désastreuses si les protagonistes ne se retiennent pas dans leur face-à-face. En 2007, certains agriculteurs d'OGM organisés en comité de résistance s'abstiendront d'aller à l'affrontement avec des faucheurs venus s'attaquer à une parcelle.

- Jacques, agriculteur OGM menace : « **nous n'accepterons plus qu'un pied de maïs soit fauché. Donc aujourd'hui, c'est un avertissement sans frais. Aujourd'hui nous restons calmes. Nous avons montré que nous sommes capables d'être là autant qu'eux en même temps qu'eux. Attention ça ne se renouvèlera pas, la prochaine fois, il ne faudra pas qu'il y ait une prochaine fois. Parce que la prochaine fois, on ne tiendra pas les agriculteurs, c'est tout ! ¹⁹⁴⁸**»

La création de ce collectif fait craindre une guerre larvée entre bandes rivales dans un contexte de forte tension. Les événements de Solomiac sont une bataille où à la violence morale s'ajoute une violence de sang sans pertes en vies humaines. Dans des cas rares, le choc psychologique entraîne des tourments et des séquelles morales incommensurables. Il fauche des vies.

¹⁹⁴⁶JT (20h) France 2 du 04/11/2006

¹⁹⁴⁷ JT (20h) France2 du 05/11/2006

¹⁹⁴⁸ JT (12/13) France3 du 13/06/2007

11.2.2- *Le suicide de Claude Lagorce : De l'auto-destruction à l'échec d'un contre-public partisan*

Alors qu'on semblait atteindre l'ultime seuil de la violence de sang avec les événements que nous venons de voir, le suicide en Aout 2007 de l'agriculteur OGM Claude Lagorce, relance non seulement la question du sentiment de harcèlement et de stigmatisation dont sont victimes les partisans, mais aussi celle de l'efficacité des dispositifs politiques de régulation du conflit. Ces deux éléments sont intimement liés et permettent d'interpréter le suicide en question à l'aune de l'approche durkheimienne de l'influence des facteurs sociaux.

En effet, pour Durkheim, il faut distinguer deux grandes causes de suicide, qui sont l'intégration et la régulation. Bien qu'acte personnel à l'origine, le suicide entretient, selon Durkheim, des relations fortes avec l'intégration et la cohésion sociale. Poussée à son paroxysme, cette analyse défend l'idée que le suicide est la preuve d'une fracture sociale, il est le résultat d'une société qui ne parvient plus à unir et à fédérer ses membres. Celui qui se suicide, est un sujet qui ne se sent plus intégré dans sa société. Durkheim écrit ainsi que « le suicide varie en fonction inverse du degré d'intégration des groupes sociaux dont fait partie l'individu [...] Quand la société est fortement intégrée, elle tient les individus sous sa dépendance, considère qu'ils sont à son service et, par conséquent, ne leur permet pas de disposer d'eux-mêmes à leur fantaisie¹⁹⁴⁹ ».

A l'inverse du facteur d'intégration, celui de la régulation désigne une sous-réglementation ou une sur-réglementation du système social qui, de part et d'autre, met l'individu face à des situations où ses attentes ne sont plus satisfaites.

La prise en compte de ces paramètres sociaux permet ainsi à Durkheim de distinguer quatre types de suicides. *Le suicide égoïste* : fruit d'une absence d'intégration du membre. *Le suicide altruiste* qui résulte d'un excès d'intégration de l'individu (cas des militaires ou des membres d'une secte, etc.). *Le suicide anémique* qui est l'expression d'un défaut de régulation. Il apparaît lorsque se « brouille les normes sociales sous l'effet d'un dérèglement ou d'un relâchement¹⁹⁵⁰ » et qu'il devient nécessaire de faire appel à un régulateur moral. Durkheim explique que « seule la société, soit directement et dans son ensemble, soit par l'intermédiaire d'un de ses organes, est en état de jouer ce rôle de modérateur ; car elle est le seul pouvoir moral supérieur à l'individu, et dont celui-ci accepte la supériorité¹⁹⁵¹. »

¹⁹⁴⁹ DURKHEIM, E. *Le Suicide*, Paris, PUF, 1987

¹⁹⁵⁰ GARDETTE, J. *Analyse durkheimienne du suicide : controverses méthodologiques et théoriques, Aspects sociologiques*, vol. 8, n° 1-2, 2001, pp, 50-63

¹⁹⁵¹ Ibidem

Analysant le suicide anémique, Durkheim parle d'une anomie des sociétés modernes, caractérisées, selon lui, par un défaut de régulation ou l'inefficacité de celle-ci dans certains domaines, notamment ceux qui résultent d'un changement important dans la vie de la cité, comme c'est le cas des OGM. De fait, le flou qui prévaut dans la régulation ou l'absence d'application stricte des mesures politiques, laisse le champ libre à l'individu qui ne contrôlerait plus ses désirs et ne réussirait plus à satisfaire ses aspirations.

A rebours du suicide anémique, *le suicide fataliste* résulte lui d'un excès de réglementation. Le fatalisme, explique Durkheim, est l'impossibilité d'intérioriser des règles qui sont perçues comme injustes, illégitimes, inutiles et excessives.

Ce détour par la sociologie du suicide nous permet de mieux objectiver celui dont il est question dans la querelle des OGM. S'il est admis qu'il est d'abord un acte personnel, le suicide de Claude Lagorce est indissociablement lié aux contraintes sociales extérieures qui ont précipité son passage à l'acte. Tout comme il est inséparable d'une absence de régulation claire du dossier des OGM. Car, souvenons-nous, qu'en 2007, la France était toujours sans législation claire sur les OGM en raison de la non transposition de la directive européenne 2001/18 encadrant leur mise en culture. Ces deux facteurs plaident en faveur de la caractérisation de ce suicide comme un suicide anémique, résultat d'une sous-réglementation des OGM qui, comme nous le montrions dans le chapitre précédent, donne la même liberté factuelle à chaque camp de mener ses actions. Ce qui appuie la thèse que dans certaines situations, les facteurs sociaux peuvent contribuer au suicide¹⁹⁵² est la scénarisation par l'agriculteur de son propre suicide, ainsi que les interrogations sociales qu'il pose *a posteriori*.

De prime abord, Claude Lagorce a mis en scène sa propre auto-destruction. L'agriculteur dont le champ OGM était visé par des faucheurs a en effet reçu en même temps que tous les habitants de son village des tracts dénonçant publiquement sa « cupidité », et faisant état de l'organisation d'une manifestation dans son champ. Se sentant stigmatisé et humilié, l'agriculteur met fin à ses jours le 05 Août 2007. **Son suicide scénarisé se lit comme un acte politique de dénonciation d'une société mal régulée.** Les descriptions médiatiques de son passage à l'acte font état du scénario et associe le suicide au défaut de régulation du problème. Observons ces énoncés :

- Dans le 13h de France2 du 06/08/2007, le reporter affirme : Voix off : « **l'agriculteur a soigné la mise en scène de sa mort. Face à sa parcelle de maïs génétiquement modifié, il s'est pendu à un arbre. A ses pieds, un plan de maïs et un tract anti-OGM appelant à un rassemblement dans son champ.** Pour les militants comme Patrice Vivieu, la manifestation devait être pacifique. Les anti-OGM

¹⁹⁵²Développée par Durkheim, la thèse des déterminismes sociaux du suicide est remise en question par certains auteurs comme Jean Baechler. Voir BAECHLER, J. *Les suicides*, Paris, Calmann Lévy, 1975

avaient souhaité rencontré l'agriculteur, mais **même au téléphone, le dialogue restait difficile.** (...) **une pression de la part de voisins plutôt défavorables et surpris d'apprendre l'existence de la parcelle. Même son épouse n'avait pas été informée.** Ce soir au village, personne ne veut parler du drame. Mais ses proches et les enquêteurs s'accordent à dire que ce père de quatre enfants étaient psychologiquement fragiles. Les militants anti-OGM sont eux aussi sous le choc¹⁹⁵³. »

- Dans le 19/20 de France3 du 09/08/2007, le reporter souligne : Voix off : « Ils sont venus rendre un dernier hommage à leur ami, leur voisin, le confrère, leur frère, l'agriculteur Claude Lagorce. **Son suicide le 05 Août dernier au pied de sa parcelle transgénique reste une blessure pour le monde agricole Lautois, mais une blessure liée désormais à la question des OGM**¹⁹⁵⁴. »
- Dans le 20h de TF1 du 09/08/2007, Voix off : « **douloureux, déplorable. Ces mots pèsent ce matin sur le village de Girac. Des sentiments que les habitants ne veulent pas afficher, mais qui sont là presque palpables à quelques heures des obsèques de l'agriculteur de 44 ans qui s'est pendu Dimanche dans son champ.** (...) cet après-midi après la cérémonie, une marche silencieuse traversait Girac par solidarité. **Une façon aussi de poser le problème de la législation sur les OGM encore trop floue qui laisse parfois les agriculteurs seuls devant leur désarroi ou leur désespoir**¹⁹⁵⁵. »

Le caractère symbolique et soigné du suicide réside, d'une part, dans le fait que l'agriculteur se donne la mort dans son champ incriminé et non dans sa maison. D'autre part, il dépose sous les pieds de son corps sans vie un plan de maïs accompagné du funeste et stigmatisant tract anti-OGM. Cette mise en scène fait que le lien entre la question des OGM et le suicide est clairement établie. La FNSEA appuie cette thèse, comme le montre ce discours de son président, accusé par la Confédération paysanne d'exploiter l'événement à des fins politiques :

- Jean Michel Lemétayer, Président FNSEA : « Son message est très clair. L'acte qu'il a fait en laissant un brin de maïs et le tract appelant à la manifestation et au rassemblement, je crois que le message est clair. **C'est un drame inacceptable. Je pense que le dossier OGM appelle à d'autres situations que celles d'un feuilleton qui revient chaque année avec des actions des anti-OGM qui nous parlent de débat, mais qui ne veulent pas ce débat**¹⁹⁵⁶ ».

Si le substitut du procureur de la République, Rémi Countant, considère le tract comme ultime élément déclencheur du suicide, c'est parce que, comme le montrent les témoignages recueillis recueillis par France3¹⁹⁵⁷, Claude Lagorce était un personnage psychologiquement fragile.

Avec ce suicide, le conflit des OGM suscite le sentiment d'une tension extrême qui fait craindre le pire. La fracture sociale autour des OGM s'accroît de plus en plus, pendant que les obsèques de Claude Lagorce donnent lieu à des discours qui mettent en avant l'existence d'**une première victime humaine de la guerre des OGM. Pour les partisans, il existe désormais un Martyr des OGM.** Le document de *Complément d'enquête* (France 2 du 08/10/2007) consacré à ces obsèques présente un village abasourdi, tandis que dans d'autres discours

¹⁹⁵³ JT (13h) France2 du 06/08/2007

¹⁹⁵⁴ JT (19/20) France3 du 09/08/2007

¹⁹⁵⁵ JT (20h) TF1 du 09/08/2007

¹⁹⁵⁶ JT (19/20) France3 du 06/08/2007

¹⁹⁵⁷ Dans le (19/20) de France 3 du 06/08/2007, Rémi Coutin, Substitut du procureur de la République dira : « Pour ma part, j'aurais plutôt tendance à considérer, au vu des éléments recueillis jusqu'à présent par les enquêteurs que la perspective de cette manifestation a constitué un ultime élément déclencheur qui faisait suite à d'autres problèmes, d'autres soucis rencontrés par cette personne au cours des semaines, voire des mois précédents.»

médiatiques, on montre des pro-OGM usés par l'ostracisation et le harcèlement dont ils font l'objet au quotidien. Observons ces énoncés :

- Dans *Complément d'enquête*, Voix off: « c'est une belle vallée verte et humide où se lovent la Dordogne et Girac. Girac, **un petit village dans le Nord du Lot, comme pétrifié depuis le suicide cet été de l'agriculteur Claude Lagorce**. Le 9 Aout, un millier de personnes étaient là pour saluer sa mémoire. Comme si Claude Lagorce était devenu **le premier martyr des pro-OGM**. Claude Lagorce avait 44 ans. Le voici sur cette photo prise quatre mois avant son décès. **Il s'est suicidé** un dimanche matin au bord de son champ de maïs près de ses trois parcelles d'OGM. Claude Lagorce **s'est pendu**. (...) difficile de comprendre un **suicide**, c'est **un drametrop personnel**. Pourtant, il y a ces indices. A-t-il eu **peur** des manifestants ? Est-il la **première victime de la guerre des OGM ? Sa mort au cœur de l'été a révélé combien cette question des cultures transgéniques empoisonne aujourd'hui la vie des campagnes**.¹⁹⁵⁸ »
- Dans *Complément d'enquête*, Un copain de Claude Lagorce : « Je suis triste, parce que je pense à mon copain. **Voilà ! il n'y aurait pas eu ça, il serait vivant. C'est tout ! il n'y aurait pas eu cette manifestation prévue, etc. il serait parmi nous encore. OGM sur la route c'est encore neutre, il y a des OGM dans le coin peut-être. Mais une flèche, c'est une flèche ! on vous montre du doigt ! on vous montre du doigt ! ça c'est l'agressivité ! ça c'est l'agressivité !**¹⁹⁵⁹ »
- Karen Serres, FDSEA du Lot : « l'agriculteur qui s'est suicidé avait **l'impression d'être un criminel** et que le droit était du côté des faucheurs. Donc on est ici pour soutenir **tous les paysans qui respectent la loi**. Ensuite si la loi doit être changée, c'est au législateur de la changer¹⁹⁶⁰. »
- Claude Menara : « **Et c'est vrai qu'il y a une telle pression que je peux comprendre le geste de cet agriculteur. Moi-même je suis victime de pression, de harcèlement, d'agression verbale, de menace de mort**¹⁹⁶¹ »

Si le suicide de Lagorce apparaît comme le seul moyen pour cet agriculteur de répondre à l'adversaire, il est une violence de sang disproportionnée et dirigée contre soi-même. Il est singulier par le fait qu'il **laisse entrer son sujet dans un « processus de réification et de désubjectivation**¹⁹⁶²» **personnelles, matérialisé par le désir de s'éliminer de la controverse au propre comme au figuré**. C'est une forme d'affectation particulière d'un acteur qui voit sa vie échapper totalement à son propre contrôle. On affaire à un acteur qui ne s'appartient plus. Deux choses fondamentales peuvent être tirées de ce suicide. La première est liée au fait qu'il nous révèle l'extrême effritement de la cohésion sociale au sujet des OGM. Un sentiment de bipolarisation poussée qui aurait atteint son *summum* affleure dans certaines questions des journalistes. Exemple :

- Dans *Les 4 Vérités* : Roland Sicard au député François Ruyg « **N'est-on pas en train de monter les uns contre les autres dans cette affaire des OGM ?**¹⁹⁶³ »
- Dans le 13h de France2 du 06/08/2007, la Journaliste interroge un agriculteur : « **Vous croyez Monsieur Vivieu qu'après ce suicide ce sera pareil la lutte anti-OGM ?**¹⁹⁶⁴ »

¹⁹⁵⁸ *Complément d'enquête*, France2 du 08/10/2007

¹⁹⁵⁹ *Complément d'enquête*, France2 du 08/10/2007

¹⁹⁶⁰ JT (19/20) France3 du 25/08/2007

¹⁹⁶¹ JT (20h) France2 du 06/08/2007

¹⁹⁶² LAPLANTINE, F. *La Dimension subie*, op.cit

¹⁹⁶³ *Les 4 Vérités*, France2 du 06/08/2007

¹⁹⁶⁴ JT (13h) France2 du 06/08/2007

- Patrice Vivieu : « c'est sûr qu'après un tel fait marquant, ça fait réfléchir sur les formes d'action »

La seconde chose est liée au fait que ce suicide devient le catalyseur d'un mouvement de revendication collective et manifeste de l'adhésion aux OGM. En clair, jusqu'ici murés dans leur solitude et éparpillement, les agriculteurs pro-OGM se coalisent et font front commun devant l'adversité des faucheurs volontaires. Quitte à envenimer une situation qui porte en bandoulière tous les risques d'une grave escalade de la violence. Deux dates marquent ainsi ce risque de choc frontal entre les deux collectifs. Le 11 Août 2007, une semaine après la mort de Claude Lagorce, 250 agriculteurs pro-OGM dénoncent, dans l'Ariège, le harcèlement dont ils sont victimes devant 250 autres agriculteurs anti OGM. Le face-à-face tendu entre les deux collectifs prend les allures d'une simple formalité, dans un décor présenté médiatiquement comme un ring de boxe :

- Dans le 20h de France2 du 11/08/2007, le reporter décrit : Voix off : « **Casquette verte contre tee-shirt jaune. Plus que jamais pro et anti-OGM s'observent. Dernière round aujourd'hui à Saverdun dans l'Ariège. D'un côté 250 agriculteurs encore sous le choc du suicide de l'un des leurs la semaine dernière. De l'autre, à quelques centaines de mètres, 250 anti-OGM toujours aussi déterminés et qui ne veulent pas porter le chapeau du drame (...)** distribution de rubans noirs et minutes de silence à la mémoire de leur collègue décédé, **c'est un ras-le-bol qui s'exprime. On craignait le pire aujourd'hui, les deux parties se sont plutôt ignorées. Mais de l'avis de chacune, le bras de fer est loin d'être terminé.**¹⁹⁶⁵»

Cette tension ne retombe pas car deux semaines plus tard, les deux collectifs se retrouvent nez-à-nez avec les menaces des pro-OGM d'en découdre physiquement :

- Dans le 20h de France2 du 11/08/2007, le reporter décrit : Voix off : « **Trois cent agriculteurs, excédés par la destruction des parcelles OGM. Et soudain, ils décident d'aller en découdre avec les faucheurs volontaires.** - Un agriculteur : **[On va leur expliquer que leur présence dans le Tarn-et-Garonne, eh bien on en veut pas ! On y va !]** « Mais pour aller déloger leurs opposants, les faucheurs volontaires réunis en assemblée générale, il faut franchir un pont, bloqué par les forces de l'ordre. La tentative va finalement échouer. Un deuxième barrage arrêtera ces agriculteurs. **Tous ne font pas des OGM. Mais un mois après le suicide d'un agriculteur, ils ont voulu envoyer un signe aux anti-OGM, mais aussi à l'Etat**¹⁹⁶⁶. »

Les discours des deux camps sont sans équivoque :

Philippe Roux, association l'Equi-table à Foix : « **Il y a des risques de heurts puisque les pro-OGM nous ont avertis via des courriers, des mails que ça pourrait être violent. Qu'ils ne se laisseraient plus faire. Qu'on était dans l'illégalité en allant faucher les maïs, etc.**¹⁹⁶⁷. »

- François Toulis, FDSEA, Ariège : « On estime que les gens qui sont des anti-OGM eux déclarés anti-OGM, l'attitude qu'ils ont de destruction, que ce soit des essais qui nous permettraient d'en savoir plus ou que ce soit des cultures des agriculteurs est complètement illégale. **Et comme les pouvoirs publics ne prennent pas leur responsabilité pour les arrêter, on a décidé nous de prendre les choses en main**¹⁹⁶⁸».

¹⁹⁶⁵ JT (20h) France2 du 11/08/2007

¹⁹⁶⁶ JT (20h) France2 du 11/08/2007

¹⁹⁶⁷ JT (19/20) France3 du 11/08/2007

¹⁹⁶⁸ JT (20h) TF1 du 11/08/2007

Cet épisode montre bien que la tension a atteint son paroxysme. On frôle le drame évité de justesse grâce à la présence des forces de l'ordre. Il montre aussi et surtout la façon dont **un contre-public partisan se forme grâce aux mêmes logiques de problématisation qui ont présidé à la formation des publics adversaires**. Ces logiques sont la perception par les partisans des conséquences indirectes d'activités de groupes (les faucheurs volontaires), auxquelles ils ne sont pas liés. **S'en suivent un travail d'enquête sociale qui met en problème la question du harcèlement, de l'intimidation, de la stigmatisation, de la destruction du bien privé, et un travail de dénonciation de l'inefficacité de l'instrument politique qu'est l'Etat, à travers son incapacité à clarifier le système de régulation et à sanctionner ceux qui sont présentés comme les « hors-la-loi », les « terroristes » .**

Il semble alors naître, de fait, l'embryon d'un problème public au sein d'un problème public général avec les mêmes modes configuration, qui confirment cette idée d'une controverse à structure enchevêtrée. Toutefois, la réussite et la visibilité publique de ce qui apparaît ici comme un « potentiel problème public » en devenir, dépend fortement de la capacité de ses affectés à persuader du bienfondé de leurs revendications à se coaliser pour former un public politique digne de nom.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de l'incapacité de ces acteurs à se constituer en public afin de rééquilibrer le rapport de force à défaut de pouvoir l'inverser. Parmi ces facteurs, figure en bonne place l'absence d'organisation de ces acteurs sans soutiens, ni structure ni existence officielle et réelle, ni apparence médiatique. Le comité qu'ils ont créé est dépourvu de capacité de maintenance politique. Par ailleurs, l'application de la clause de sauvegarde en 2008, synonyme d'interdiction des OGM en France, signe en quelque sorte sa mise à mort car devenu l'extrême minorité au sein d'une opinion nationale hostile aux OGM dans son écrasante majorité. Ces facteurs sont entre autres à la base de l'avortement de la guerre redoutée par les acteurs.

Si la violence de sang qui s'accomplit avec le suicide de Claude Lagorce devient alors un tournant manqué dans la constitution d'un contre-public partisan, il faut la mettre aussi en lien avec les problèmes économiques éprouvés par certains agriculteurs, qui sont facilement entraînés dans l'auto-destruction. C'est ce que témoignera cet agriculteur interrogé dans le 20h de TF1 du 09/08/2007, à la suite du suicide de Claude Lagorce.

- « C'est un an de travail détruit. Ces des conséquences économiques. Moi je suis jeune agriculteur, j'ai énormément d'argent à rembourser à ma banque tous les ans. Est-ce que je pourrais le faire ? j'ai une petite fille, est-ce qu'on pourra s'en sortir ? ¹⁹⁶⁹»

Ce propos nous conduit à étudier le phénomène médiatique et marronnier des suicides collectifs des agriculteurs indiens victimes des OGM.

10.2.3- Suicides « transgéniques » des paysans indiens : irruption médiatique et constance d'une représentation

La violence pulsionnelle entraînant la mort d'un acteur des OGM devient un classique lorsque, si loin de la France, est invoqué l'exemple des paysans indiens dont le taux de suicide s'est accentué avec l'introduction des cultures transgéniques. Succédant à la « Révolution verte », ces cultures furent dès leur naissance brandies comme une alternative à l'usage intensif des produits chimiques dont l'efficacité et les dégâts sur les sols sont de plus en plus préoccupants. Confiante dans les promesses fondées sur les OGM, l'Inde a vite adopté le principe du transgénique en introduisant en 2002 le coton BT dans son agriculture. Rachetant la compagnie semencière Mahyco, Monsanto a promis aux fermiers des rendements agricoles considérables sur fond de campagnes publicitaires dénuées de toute nuance, comme en témoigne cet extrait en chanson d'un spot publicitaire :

- « Pour Mahyco/Monsanto « Bollgard nous a apporté le bonheur. Avec Bollgard, l'amour est arrivé. Paix et richesse dans chaque foyer. Avec Bollgard, plus besoin de pesticides. Tend l'oreille, mon frère, et utilise ta raison. Bollgard est si puissant que les chenilles ne résistent pas. Comme toutes les chenilles sont éradiquées. Nous ne dépensons plus d'argent pour les pesticides. L'avantage : nous ne faisons plus de soucis. Que faites-vous ? nous regardons les feuilles Bollgard. Nous réalisons enfin des profits !¹⁹⁷⁰.»

Pourtant, très vite, succède à cette ferveur un désenchantement profond qui met en péril des vies entières. Les semences transgéniques ne produisent pas les bénéfices escomptés. Elles entraînent les fermiers dans la funeste spirale de l'endettement aux tragiques conséquences en vies humaines. Le phénomène des suicides liés aux OGM a pris place dans la médiatisation du problème public grâce à deux facteurs convergents. Le premier concerne le bref séjour européen de paysans indiens venus, en Juin 1999, dénoncer l'emprise des multinationales et solliciter l'appui des syndicats agricoles européens. Ces paysans s'étaient ralliés aux membres

¹⁹⁶⁹ JT (20h) TF1 du 09/08/2007

¹⁹⁷⁰ Documentaire : *Un monde à vendre. OGM : la mainmise sur l'agriculture*, Arte du 11/03/2004

de la confédération paysanne pour détruire les parcelles transgéniques du Cétiom et de la Cirad. Dans leurs discours de dénonciation des multinationales, ces fermiers accusent l'accroissement de leurs difficultés financières avec la perspective de l'adoption des OGM en Inde.

Le second facteur est lié à l'investissement des médias autour de cette thématique souvent abordée sous l'angle de l'investigation. Si l'intérêt médiatique pour le suicide des paysans indiens remonte aux années 90, le prisme des OGM n'est véritablement exploré qu'au milieu des années 2000. La première émission du corpus à mettre en lumière le phénomène des suicides massifs est « *Un monde à vendre* » diffusée par Arte en mars 2004. Le documentaire revient sur ce qu'il présente comme l'échec du coton BT en Inde. Il montre successivement des manifestants excédés qui scandent « *halte aux expériences génétiques* », « *Monsanto dehors* », « *Syngenta rentre chez toi !* » « *Conagra assassin* », « *assassins de paysans, rentrez chez vous !* ». Un conseiller agricole qui présente cet échec en comparant la qualité du coton traditionnel et celle du coton BT :

- Samba Shiva : « **Celui-ci est du coton normal. Celui-là du coton BT. La fibre du premier est plus longue que celle du second. la compagnie refuse d'admettre la vérité. Elle continue de prétendre que les récoltes sont bonnes et refusent de verser des compensations. Celui-ci est du coton BT, celui-là non. Ce dernier fait environ 30 cm de long. Le coton BT, 15. La compagnie avait promis que le coton BT ferait entre 25 et 27 centimètres de long. La fibre de ce coton est plus courte que celle des autres variétés. Personne ne veut l'acheter. Et beaucoup de paysans se retrouvent avec des stocks de coton sur les bras (...). Ce coton a été attaqué par des vers. Or la compagnie prétend que cette variété est résistante aux vers. Mais ici vous voyez un vers sur du coton Bollgard. Ce paysan doit de l'argent à la banque. Elle ne lui prêtera plus aucune roupie à l'avenir. Il a deux options : soit vendre une partie de ses terres pour éponger ses dettes, soit se suicider en avalant du poison. Son alternative, se suicider ou vendre ses terres¹⁹⁷¹.** »

Et Vandana Shiva, icône de la lutte militante contre les OGM en Inde, qui livre une conclusion sans détours devant un parterre de paysans :

- « La diversité de nos semences et de nos plantes médicinales est menacée par le génie génétique. Le génie génétique est une fausse promesse. Les premiers à en payer le prix fort sont les paysans de la région. Les multinationales se sont emparées des semences qui appartiennent autrefois aux paysans, aux femmes. Elles vendent des semences qui n'ont pas été testées et acculent nos paysans au suicide. Nous sommes cernés par l'industrie des semences, avec Monsanto d'un côté, Syngenta, de l'autre. **Et la seule issue possible est le suicide¹⁹⁷².** »

L'investigation médiatique sur ces suicides est menée par la majorité des chaînes du corpus. En novembre 2006, l'émission de Canal+ *L'Effet papillon* diffuse une enquête intitulée « *suicides transgéniques* ». Celle-ci s'ouvre sur le corps sans vie d'un agriculteur du village de Vidharba présenté comme s'étant suicidé à cause des nombreuses dettes qu'il a contractées pour acheter des semences transgéniques au rendement faible. Dans ce village de la région de Maharashtra,

¹⁹⁷¹Documentaire : *Un monde à vendre. OGM : la mainmise sur l'agriculture*, Arte du 11/03/2004

¹⁹⁷²Documentaire : *Un monde à vendre. OGM : la mainmise sur l'agriculture*, Arte du 11/03/2004

sept fermiers se seraient donné la mort pour les mêmes raisons. Un reportage du 20h de TF1 diffusé le 22 septembre 2008 revient sur le même phénomène. Les documentaires de Yann Arthus Bertrand *6 milliards d'hommes à nourrir* (2007, France 2), *Les héros de la nature* (2010, France2), ainsi que celui de Marie Monique Robin *Le monde selon Monsanto* (2008, Arte), mettent aussi en avant cet échec et les nombreux suicides macabres qu'il engendre.

Il faut attendre l'année 2010 pour voir Monsanto reconnaître officiellement dans une lettre adressée au Comité Indien d'Approbation du Génie Génétique (GEAC), l'inefficacité de son coton contre un ver qu'il était pourtant censé combattre. Les mauvais rendements enregistrés par ce coton au coût surélevé par rapport au coton traditionnel, la résistance des parasites et le taux exponentiel des suicides, contraindront l'Etat de Maharastra à décider en août 2012 de l'interdiction de vente du coton BT. Dans le JT d'Arte du 03/12/2012, une femme dont le mari s'est suicidé témoignera ceci :

- « **Mon mari a acheté une bouteille de pesticides et il l'a bu. C'est comme ça qu'il est mort.** Senja plantait du coton Mahyco et les semences n'étaient pas bonnes. Il a dû s'endetter pour les produits et les pesticides, **parce que nos champs étaient remplis de parasites. On avait plus d'argent. Il s'est tué à cause de ce coton transgénique.**¹⁹⁷³»

Ce témoignage illustre bien une constance dans la représentation médiatique du phénomène. On retrouve en effet **les mêmes logiques de médiatisation qui consistent à rendre visible, pour un public européen pris en tenaille par l'insoluble divergence de ses experts, la façon dont ailleurs les OGM entraînent des conséquences macabres.** Si cette constance médiatique profite aux antis-OGM, dont les thèses sont accréditées par les témoignages de victimes avérées, elle n'apporte aucune incidence décisive sur le cours du dossier en Europe. Les acteurs politiques ne se réfèrent guère à ces suicides et l'indifférence des agriculteurs pro-OGM est totale. Sans doute, faut-il imputer ce peu d'intérêt au fait que le suicide des fermiers indiens est un classique, un fait routinier qui ne confère dès lors aux OGM qu'un potentiel effet amplificateur à côté d'autres effets non moins importants comme la sécheresse, l'absence de moyens techniques adaptés pour des agriculteurs en majorité (90%) très démunis.

L'interdiction de l'aubergine transgénique en décembre 2011 par les autorités indiennes sous la pression de la société civile, s'inscrit dans cette logique qui consiste à tirer les leçons de l'échec du coton BT, afin d'améliorer les conditions de vie des paysans en réinterrogeant les modèles agricoles qui, peu ou prou, ont un rapport direct avec l'équilibre des fondements de la société. L'échec du coton BT en Inde, suscite alors les mêmes questionnements que ceux qui se

¹⁹⁷³ JT Arte du 03/10/2012

sont fait jour à l'apogée de la révolution verte à savoir, quel modèle agricole et quel système politique s'esquissent en filigrane des réflexions portées par les protagonistes du problème.

III- Un état des lieux

Dresser un état des lieux en s'efforçant de répondre à quatre questions spécifiques : quel modèle agricole alternatif à celui qui fait l'objet du conflit est-il promu par les acteurs ? Quel modèle d'Etat, de gouvernance politique du dossier, de rapport entre les nations nous est-il donné à voir le long de cette controverse brûlante ? Quel modèle de médias nous apparaît-il en retour du processus de représentation ? Quelles perspectives s'offre-t-il à ce problème en permanente ressuscitation ? C'est la tâche à laquelle s'attèlera cette dernière partie de notre analyse. Elle montrera la singulière complexité du travail de mise en orbite d'un modèle agricole qui réponde aux attentes de tous les protagonistes. Ceci en raison entre autres de l'impossibilité pour les acteurs de dépasser certaines binarités clivantes (naturel/artificiel) et l'absence de confiance pour les modèles proposés de part et d'autre. L'arbitrage politique paraît alors fondamental. Si le rôle de l'Etat politique est central, son efficacité reste mitigée surtout à l'échelle française et européenne. A ce dernier niveau de l'échelle, nous montrerons la différence qui s'établit entre les deux Etats transnationaux que sont les Etats-unis et l'Europe, dans la coopération avec les pays du Sud concernant la question de l'aide alimentaire, qui est un des fondements des discours favorables aux OGM.

Le troisième point de cette analyse reviendra sur le modèle de télévision qui nous apparaît en retour du travail de représentation de la controverse. Il montrera entre autres le souci de l'équité qui a caractérisé les hommes de médias dans la représentation de la controverse. Ce souci dément la thèse du constructivisme médiatique du problème. En dernier lieu, nous nous pencherons sur les nouvelles perspectives qui s'offrent aux OGM avec l'introduction des nouvelles techniques révolutionnaires de modification du génome que sont la mutagenèse et CRISPR CAS9. Notre questionnement sera alors de savoir si ces nouvelles techniques représentent un horizon conflictuel ou consensuel du problème.

11.3.1- L'impossible accouchement d'un modèle agricole alternatif

Dans « *Comment débattre des OGM ?*¹⁹⁷⁴ », Denis Grison distinguait trois niveaux de débat sur la question. Le premier a trait à l'évaluation des risques, le deuxième au pilotage et à la prise des décisions, et le troisième aux grandes orientations générales à savoir celles qui interrogent la place des OGM dans l'agriculture. Si pour Grison, le débat sur le pilotage est le

¹⁹⁷⁴GRISON, D. *Comment débattre des OGM ?* op.cit.

niveau le plus complexe et le plus polémique parce que, écrit-il, les débats qu'il engage « ouvrent sur des décisions qui ont des conséquences économiques immédiates », le troisième niveau du débat qui questionne le modèle agricole est, comme le qualifie l'auteur, le passager clandestin qui pollue tous les autres niveaux. Ce constat prend tout son sens dans le fait que les publics politiques mènent leur lutte en faveur de l'interdiction d'un modèle agricole qu'ils jugent attentatoire à la santé des hommes et de l'environnement par rapport aux modèles préexistants. L'absence de distinction entre les modèles préexistants est ici importante dans la mesure où, ces publics, bien que critiquant les dangers des pesticides abusivement utilisés dans les cultures traditionnelles, ne remettent pas systématiquement en cause ce modèle, faute d'alternatives immédiatement opérationnelles. D'ailleurs, la critique des effets négatifs des pesticides dans l'agriculture est portée par tous les acteurs du dossier, qu'ils soient partisans ou adversaires des OGM. Cette critique collective illustre bien le fait que le modèle agricole faisant usage des pesticides est un modèle arrivé à bout de souffle. La finalité des disputes opposant les protagonistes est d'inventer un nouveau modèle agricole.

Toutefois, dans les disputes, il incombe plus aux adversaires de produire un contre-projet agricole crédible puisqu'ils contestent le modèle agricole des OGM promu comme substitut à l'usage des pesticides. De plus, ils sont ceux qui sont accusés de n'être que des protestataires et non des acteurs qui proposent des solutions alternatives.

Si l'argument des partisans selon lequel les OGM permettent d'éviter l'usage intensif des pesticides est balayé d'un revers de la main par le contre-argument de la résistance des bactéries, il est aussi neutralisé par la considération des OGM comme des pesticides puisqu'ils en secrètent eux-mêmes. La réflexion autour d'un nouvel modèle agricole semble déboucher sur une impasse totale dès lors qu'est mis en opposition caractère artificiel des OGM et caractère naturel des produits sans. Le binarisme naturel/artificiel apparaît très tôt dans le corpus comme une idéologie « indémontable ». En considérant les OGM comme un artificiel démesuré, ce binarisme verrouille toute possibilité de consensus. Les discours qui portent cette marque sont nombreux et proviennent à la fois des citoyens interrogés par la télévision et des scientifiques défendant leurs positions. Observons ces exemples :

- Dans le JT de TF1 du 07/11/2003, Une cliente interrogée dans un supermarché : « **nous c'est ce qui est naturel qui nous plait. Mais pas ce qui est trafiqué**¹⁹⁷⁵. »
- Dans le même JT, un client : « **tout ce sur quoi on met des choses qu'on ne connaît pas pour dire que ce sera meilleur, y aura du goût, ça je n'en veux pas**¹⁹⁷⁶ »

¹⁹⁷⁵ JT TF1 du 07/11/2003

¹⁹⁷⁶ JT TF1 du 07/11/2003

Dans *Les Pieds sur l'Herbe*, France3 du 24/04/1999, les scientifiques Louis- Marie Houdebine et Jean Marie Pelt s'engagent dans ce clivage.

- Louis Marie Houdebine, généticien Inra « **on entend des choses surtout en ce qui concerne le culte du naturel et ce qui ne l'est pas.** Qui dans cette salle sait ce que c'est qu'un melon naturel ou sauvage. Moi je ne sais pas ce que s'est. Le melon transgénique qui résiste à quelque chose ou à une maturité retardée, il a un gène absolument inoffensif, qui ne code pour rien...et quand vous regardez ce melon en question, il est exactement semblable à celui-là. Autrement dit, entre ce melon qui a été modifié et le melon sauvage que personne ne connaît, il y a des centaines de gènes qui ont été modifiés par la sélection génétique...on a sélectionné jusqu'à avoir le gène qui nous plaisait et on s'en contente. **On prend ce melon qui a un gène modifié de plus et c'est un crime, qu'est-ce que c'est que cette histoire ? Qu'est-ce que c'est que ce culte du naturel ? Rien de ce qui est sur cette table n'est naturel. Tout a été sélectionné par l'homme, modifié et des centaines de gènes modifiés ici, et c'est très bien fait. On l'a fait selon quel critère ? rien. L'expérience, l'usage.** »
- Jean Marie Pelt, biologiste : « **Mais entre melons. C'est très important. Les humains vivent entre humains. Les melons entre melons. Mais vous vous mélangez tout. Vous mélangez les gènes dans tous les sens. C'est ça le problème et ce n'est pas une erreur de raisonnement. C'est un problème très grave** ».
- Gilles Eric Séralini : « **cela fait onze mille ans que l'homme a toujours manipulé son agriculture, mais c'est la première fois qu'il fait des chimères génétiques et qu'il les répand à une vitesse commerciale dans la nature**¹⁹⁷⁷ »

L'impossibilité pour les acteurs de dépasser ce clivage en raison de l'extrême artificialité des aliments transgéniques déploie la réflexion sur d'autres oppositions de modèles. Il s'agit de l'agriculture intensive opposée à celle dite extensive. La première renvoie à ce qui est communément appelé le productivisme dont les OGM seraient un des avatars les plus bouleversants. La seconde, extensive, est associée à une agriculture en accord avec la nature car n'usant guère de pesticides. Cette opposition permet aux adversaires de contester la prétendue propreté des OGM telle que ceux-ci sont brandis par les partisans comme un acte écologique en raison de l'inutilisation des pesticides. Ainsi, pour les adversaires, le prétexte écologique des OGM est fallacieux au regard de la multiplication de l'usage abusif des pesticides provoqué par la résistance des parasites ciblés. Les témoignages des paysans indiens confirment les discours ci-après, tenus respectivement par Nadine Lauerjat de Générations futures et Christian Vélot du CRIIGEN :

- Nadine Lauerjat : « (...) mais malheureusement les OGM ne résolvent pas le problème. Au contraire, ils l'amplifient. On a vu aux Etats-unis quand ils ont commencé à mettre des OGM en place ou même en Argentine, l'usage des pesticides a baissé dans un premier temps, puis il a augmenté de manière exponentielle. Et même dans certains cas, ils ont été obligés d'avoir recours à des anciens pesticides beaucoup plus dangereux, par exemple la Parquât, un poison très fort pour désherber, parce que plus rien ne fonctionnait.¹⁹⁷⁸ »
- Christian Velot : « (...) Il n'y a pas de nécessité (des OGM) et pourtant on prend des risques. C'est irresponsable. Et quand on nous dit que l'Europe prend du retard vis-à-vis des Etats-unis, moi je souhaite pertinemment que l'Europe prenne de l'avance, mais dans un autre domaine. Si l'on continue à combattre

¹⁹⁷⁷*Les Pieds sur l'Herbe, Le Choix des gènes*, France3 du 24/04/1999

¹⁹⁷⁸*C à dire ?* France5 du 21/03/2012

L'introduction des OGM en Europe, on prendra certainement de l'avance en biosécurité et ça c'est extrêmement important. Parce qu'un jour, les américains vont peut-être nous regarder avec les yeux nostalgiques en disant on est allé trop vite et ne seront plus capables d'offrir une diversité de produit. (...) **Il y a au moins une vertu de l'introduction des OGM dans l'agriculture, c'est que ça a permis de soulever les problèmes de pratiques agricoles qui étaient antérieures à l'introduction des OGM. Toutes ces maladies la pyrale qu'on a vue dans le deuxième film est due à quoi ? la pyrale est due au fait qu'on fait des cultures de maïs sur des hectares et des hectares sur les mêmes parcelles tous les ans. C'est de véritables phares allumés la nuit pour les papillons. Les personnes qui ont des cultures tournantes n'ont pas ce problème. Donc au lieu de se remettre en question sur la pratique agricole, c'est la fuite en avant. On essaie de résoudre des pratiques agricoles qui causent des problèmes environnementaux par une technologie qui cause à nouveau des problèmes environnementaux** ¹⁹⁷⁹»

Cet argument est à la base du sentiment que les OGM ne permettent pas de réaliser l'engagement pris au Grenelle de l'environnement de 2007 de réduire de 50% l'usage des pesticides dans les dix ans à venir. A ces critiques s'ajoutent d'une part, celle qui mettent en cause le prétexte de l'optimisation des rendements et, d'autre part, celle qui conçoit le modèle des OGM comme une agriculture de l'exclusivité dans la mesure où les plantes génétiquement modifiées font disparaître les autres filières (biologiques, conventionnelles, AOC, apiculteurs, etc.) en raison des risques avérés de dissémination.

Ces nombreuses critiques scellent l'avenir du modèle des OGM, du moins, en Europe. L'argument de l'agriculture biologique comme alternative s'échafaude dans les réflexions des adversaires, mais peine à convaincre bien qu'en mai 2007, la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) soutiendra sa capacité à nourrir la planète. Pour l'organisation, en effet, l'agriculture biologique n'est plus un phénomène propre aux pays développés. En 2006, écrit-elle dans un rapport intitulé «*Agriculture biologique et sécurité alimentaire*», «l'agriculture biologique était pratiquée dans 120 pays sur un total de 31 millions d'hectares et représentait un marché de 20 milliards de dollars». Cette réalité, conclut le rapport, suggère que «l'agriculture biologique a le potentiel de satisfaire la demande alimentaire mondiale, tout comme l'agriculture conventionnelle d'aujourd'hui, mais avec un impact mineur sur l'environnement.»¹⁹⁸⁰

Ce type de réflexion est vivement contesté par les partisans qui n'envisagent cette possibilité de l'alternative bio qu'au prix d'une forte extension des surfaces agricoles. Ce qui aurait pour conséquences, selon les partisans, une déforestation accrue avec une impossibilité de couvrir les besoins alimentaires mondiaux en raison du faible rendement et de la cherté des produits bios. La même critique est opposée au discours tenu plus haut par Christian Vélot envisageant la solution de l'assolement comme une alternative agricole crédible. Dans le corpus télévisuel,

¹⁹⁷⁹ C dans l'air, France 5 du 06/10/2005

¹⁹⁸⁰ <http://www.fao.org/newsroom/fr/news/2007/1000550/index.html>

l'alternative de l'assolement était fortement promue dès 1996 par le viticulteur Nicolas Joly et à sa suite le Professeur Marc Dufumier. Observons ces exemples :

- **Nicolas Joly, viticulteur** : « Moi je suis catastrophé parce que je vois des gens qui ont totalement perdu la compréhension de la nature...on assiste à un drame des appellations incontrôlées. On nous présente les bienfaits de l'INRA aujourd'hui. Mais qu'est-ce qu'a fait l'INRA jusqu'à maintenant ? On a assassiné les sols avec la croissance gratuite et typique qu'ils donnaient avec des désherbants. On a remplacé cette croissance par une croissance totalement artificielle qui sont des engrais chimiques et on a recrée le goût en cave par une batterie de trois cent levures...**la question que je pose, est-ce qu'on ne peut pas redécouvrir la puissance du soleil des goûts, des couleurs, des arômes dans tous les aliments et l'intensifier pour arriver à manifester tout ce que ces gens recherchent mais dans un confetti. La nature, ce n'est pas un confetti.** ...Qu'est-ce que c'est que le cancer ? C'est une isolation. La nourriture technologique qu'on donne aux gens n'est qu'une sorte d'isolation. Les hybrides n'ont plus le droit de se reproduire. La nature dit : ils sont stériles parce qu'ils sont conformes aux plans de la nature. **Quand vous faites un clone qui est né dans une éprouvette totalement individuel par une chaleur artificielle, par une lumière artificielle, à une saison qui ne correspond pas à une croissance du végétal, vous créez un organisme vivant, mais qui assez isolé de son contexte global** ¹⁹⁸¹ »
- **Marc Dufumier** : Professeur Agroparistech : « je voudrais juste dire en relatif accord avec Monsieur Pagesse sur l'idée que vraiment **il nous faut pour notre agriculture repenser notre développement durable, c'est-à-dire l'écologie, l'économie et le social en même temps.** Et face à l'argument que j'entendais tout à l'heure sur les OGM, il faut nourrir 9 milliards de gens sur la planète d'ici 2050, un vrai défi sur la terre. Alors je peux déjà tout de suite vous dire, ce n'est pas la génétique qui est le goulot d'étranglement du manque de production aujourd'hui. Et il nous faut penser là aussi une rupture de la pensée dans lequel il nous faut vraiment intégrer les raisonnements économiques et écologiques. (...) je voudrais dire que pour le devenir de l'agriculture mondiale et de l'agriculture française, il y a des alternatives. Sachez aujourd'hui que pour produire plus et mieux en France, ce n'est pas tant du domaine de la génétique qu'il faut intervenir. C'est dans le domaine, je vais vous dire très rapidement, nous avons des rayons de soleil, il faut en faire des calories alimentaires. Nous avons en France de l'azote de l'air sur des hectares, il faut en faire des protéines. Ce qu'il nous faut arrêter en France, c'est d'importer des carburants pour faire de l'engrais azoté et mettre de l'urée sur nos sols et pollués nos nappes. Il faut rapprocher l'agriculture et l'élevage. Il faut absolument qu'il y ait une couverture du sol la plus longue possible qui soit, qui peut mieux intercepter cette énergie lumineuse avec, excusez-moi, des plantes qui sont capables de transpirer, c'est-à-dire d'avoir des échanges gazeux. Si vous voulez fixer le carbone, il faut que la plante ne soit pas dans des conditions de stress hydrique. Donc, il faut revenir à des choses qui ne sont pas la monoculture, il faut revenir à des bocages, même peut-être revenir à des associations de culture. Sachez qu'en Bretagne, il y a des expériences d'association regrats, luzernes, et même pourquoi pas des prairies sous pommiers comme autrefois dans la Normandie. C'est peut-être ce qui est le plus à même d'intercepter l'énergie solaire pour en faire des calories alimentaires, et le plus à même d'aller chercher l'azote en France pour faire des protéines, plutôt qu'importer du soja depuis le Brésil, transgénique de surcroît. Ou encore mettre de l'engrais azoté à partir de carburant en provenance de l'Arabie Saoudite ¹⁹⁸² »

Si ces discours échafaudent des modèles agricoles alternatifs, ils laissent bien penser aussi la difficulté de leur mise en pratique généralisée à l'échelle d'un pays ou d'un continent. La rupture avec un modèle déterminé exige en effet l'assurance que le modèle alternatif présente autant les mêmes avantages que le premier et moins les risques pour lesquels celui-ci est disqualifié. Qu'ils soient un retour aux méthodes anciennes de culture, comme l'assolement ou la rotation des surfaces, ou encore l'agriculture biologique, ces modèles agricoles alternatifs proposés par les adversaires s'inscrivent dans une logique de promotion d'une agriculture

¹⁹⁸¹ *De quoi je me mêle ? Que mangerons-nous demain ?* Arte du 12/12/1996

¹⁹⁸² *Duel sur la 3*, France 3 du 28/10/2007

raisonnée. Pensés comme gage d'un développement durable, ces modèles sont conçus comme répondant aux contraintes écologiques, économiques, politiques, culturelles et sociales auxquelles font face les populations mondiales. Tenir compte de ces contraintes, c'est tisser les liens avec les relations de coopération qu'établissent les nations entre elles. La question de l'agriculture et de l'aide alimentaire constitue une donnée essentielle dans les rapports de coopération. Ce faisant, l'argument des OGM comme solution à la famine mondiale réinterroge parfaitement ces coopérations inter-étatiques. Avant d'examiner plus en détail cet aspect, il convient de faire un état des lieux de la gestion étatique du problème. Au fil de la controverse, celle-ci a mis en lumière un Etat vacillant au bilan mitigé.

11.3.2- Une gestion étatique chancelante

Penser le modèle d'Etat qui se manifeste autour de la gestion politique du problème public des OGM revient à situer la réflexion sur deux niveaux interdépendants : le niveau national et international. S'agissant du premier, la gouvernance politique du dossier a révélé un Etat balbutiant au bilan contrasté. On se rappelle que sa saisine du dossier et son ouverture à une expression populaire ont fortement découlé du militantisme engagé par Greenpeace et les associations de consommateurs au milieu des années 90. Sans doute, peut-on penser que sans ce militantisme fougueux de première heure, le cas des OGM aurait pris une autre tournure, celle d'une entrée en douceur dans le système alimentaire européen. C'est ce qui explique d'ailleurs le fait que les mouvements militants crient victoire et proclament l'idée que sans leur lutte, les OGM seraient devenus un produit de consommation massif en Europe comme il l'est aux Etats-unis.

A ce relatif retard du politique dans la saisine du dossier, s'ajoutent les nombreux couacs qui ont caractérisé sa prise en main et qui sont proprement liés à la grande complexité du problème. En effet, l'Etat s'est retrouvé dans une situation inconfortable, où il lui incombe désormais de gérer les contradictions de ses experts, de contenir les frustrations et l'hostilité de ses citoyens à l'égard d'une innovation qui entre dans le cadre des traités de libre échange entre pays du monde. Si l'organisation de la conférence citoyenne de 1998 manifestait la volonté d'associer le peuple à la prise de décision, si la lutte gouvernementale pour un étiquetage précis ainsi que l'application des deux moratoires de 2004 et 2008 vont dans le sens d'une réponse aux demandes sociales, ces mesures politiques ne sont souvent obtenues qu'aux termes des

après batailles menées par les publics politiques. Ces luttes ont parfois mis en lumière la déliquescence de l'Etat politique dans son absence de transparence, condition d'émergence d'une opinion publique éclairée, et son incapacité à totalement assurer les conséquences indirectes subies par les victimes. Ce diagnostic prend toute son importance lorsqu'on pense au fait, qu'à la non transposition en droit français de la directive européenne 2001/18 consacrant l'obligation de transparence de l'Etat, s'ajoutent deux faits majeurs. Le premier porte sur son incapacité pendant longtemps à établir un principe de responsabilité des multinationales en cas de préjudice lié aux OGM, laissant celui-ci à la seule charge des agriculteurs qui cultivent des OGM¹⁹⁸³. Le second est lié à son incapacité à effectuer une contre-expertise sur les études menées par les industriels sur la base desquelles, uniquement, les autorisations de mise sur le marché sont accordées.

Certes, il est clair que les pouvoirs publics ne peuvent à tout moment mener une contre-expertise sur une innovation commerciale, mais lorsque celle-ci touche à des domaines d'une extrême sensibilité tels que l'alimentation, la santé, l'environnement, leur investissement doit être sans limites. C'est dans cet ordre d'idée que le Criigen dénoncera la promotion d'une pensée scientifique unique sur les OGM en raison de l'absence d'investissement de l'Etat dans la réalisation de contre-études alternatives aux seules expertises menées par les multinationales des biotechnologies. Observons ces discours :

- Corinne Lepage, CRII-GEN : « **il est inadmissible qu'il n'y ait pas aujourd'hui de controverses scientifiques autour d'études qui pourtant existent, qui sont faites par les agro-semenciers, mais qui existent sur des effets potentiels sur les animaux, car nous savons toujours aujourd'hui que quand il y a des effets sur les animaux, à terme il y a des effets sur les hommes** ¹⁹⁸⁴ »
- Corinne Lepage : « **il est inadmissible que ce soit une association qui ait été conduite à faire des études qui sont indispensables, et qui auraient dû être faites par les pouvoirs publics avec des fonds publics et des organes indépendants** ¹⁹⁸⁵ »
- Corinne Lepage : « (...) **maintenant, tout le monde sait. Et c'est aux pouvoirs publics de prendre leur responsabilité. A mon sens, en généralisant les études sur deux ans et en les exigeant.** En second lieu, en très probablement demandant un moratoire sur l'importation du NK 603, celui pour lequel on a fait cette étude. Troisièmement, en permettant à tous les citoyens européens qui le souhaitent de ne pas

¹⁹⁸³ Comme en témoigne ce discours de Corinne Lepage venue défendre les faucheurs volontaires : « (...) les textes communautaires demandent par exemple qu'il y ait des études sur les animaux. Que ces études soient rendus publiques. Elles sont peut-être faites, mais elles ne sont pas publiques, elles sont secrètes alors qu'on sait qu'il y a des effets sur les rats quand ils mangent des OGM. Les textes communautaires demandent qu'il y ait des études sur les milieux récepteurs, c'est-à-dire que quand on va planter à titre expérimental ou commercial des OGM quelque part, il faut commencer à regarder où c'est. Qu'est-ce qu'il y a comme forme d'agriculture, qu'est-ce qu'il y a comme ressource ? Où est l'eau ? De manière à ne pas planter n'importe quoi, n'importe où. C'est du reste également ce que demandaient les quatre sages qui avaient été consultés il y a deux ans. Or tout ceci en France ça n'existe pas. **De même que n'existe aucun régime de responsabilité pour obliger systématiquement tous les planteurs d'OGM à indemniser et maintenant et plus tard tous les dommages qu'ils vont causer. Que ce soient des dommages immédiats aux agriculteurs bios ou à d'autres formes d'agricultures ou que ce soient des problèmes de santé publique que nous risquons de rencontrer dans quelques années** ». *Capté*, Arte du 17/11/2004

¹⁹⁸⁴ JT TF1 du 22/04/2004

¹⁹⁸⁵ JT (19/20), France3 du 19/09/2012

consommer directement ou indirectement des OGM. Ce qui veut dire de revoir la question de l'étiquetage et éventuellement aussi se poser la question du reste de tous les OGM qui aujourd'hui sont pesticides ou tolérant aux pesticides¹⁹⁸⁶ »

- Dans *6 milliards d'hommes à nourrir*, (France 2 du 04/12/2007) le reporter souligne, voix off : « (...) **Le plus dommageable concernant les études sur la santé, c'est que la recherche publique est quasiment inexistante. Seuls les Etats peuvent garantir une réelle transparence.** Daniel Evin est bien placé pour le savoir. Cet ancien ingénieur agronome a démissionné de chez Monsanto car la politique maison ne lui plaisait pas. Alors qu'il travaillait sur le colza OGM, il s'est rendu compte que le nouveau gène inséré sur la plante n'était pas stable. Il avait muté. La firme lui aurait demandé de taire cette précieuse information¹⁹⁸⁷. »

Au sein des pouvoirs publics et chez les partisans, on répond à ces déclarations en rejetant la responsabilité sur les Faucheurs Volontaires, qui ne permettraient pas de mener des études grandeur nature en champs libres car la réponse à la toxicité ne peut être véritablement établie (pour décider d'une coexistence des cultures ou d'une interdiction pure et simple) qu'en acceptant des expérimentations à ciel ouvert. Bref, on reprend le débat à son origine pour finir par s'empêtrer à nouveau dans le même « cul-de-sac ».

Le portrait qui vient d'être fait du rôle de l'Etat dans la gestion du problème à l'échelle nationale peut paraître peu glorieux en raison (insistons encore) du caractère ingouvernable d'un dossier qui fait de la décision politique le produit quasi systématique de la réaction militante. Il ne doit cependant masquer d'autres efforts réels de l'Etat en faveur notamment d'une législation plus transparente comme ce fût le cas du projet de loi 2008 transposant la directive européenne 2001/18. L'engagement politique en faveur d'un étiquetage précis et d'une traçabilité des OGM, l'application du principe de précaution concernant la dissémination et la consommation humaine des OGM en vigueur depuis l'adoption par la France de la clause de sauvegarde et le moratoire de 2012, sont autant de facteurs qui contrebalancent la critique acerbe faite contre l'Etat.

11.3.3- La coopération Nord-Sud à l'aune des OGM : deux modèles de rapports des Etats transnationaux à l'aide alimentaire. L'exemple d'« Aux frontières de l'humanitaire »

Les positions fluctuantes de l'Etat politique observées au niveau national tranchent singulièrement avec celles que l'on retrouve dans la coopération internationale Nord-Sud plus particulièrement. La question des OGM est envisagée ici dans le cadre du rapport qu'entretiennent les Etats transnationaux que sont l'Europe et les Etats-unis avec l'aide

¹⁹⁸⁶ *Le Journal de la Santé*, France 5 du 19/09/2012

¹⁹⁸⁷ *6 milliards d'hommes à nourrir*, France2 du 04/12/2007

alimentaire en faveur des pays défavorisés. Un des principaux arguments des partisans des OGM est qu'ils sont une solution à la famine mondiale qui sévit plus particulièrement dans les pays en voie de développement. Si la commission européenne a toujours été favorable aux OGM comme le montrent ses récurrentes autorisations de commercialisation et de mise en culture, cette position controversée exerce-t-elle une influence sur sa politique d'aide humanitaire aux pays défavorisés ? Dit autrement, l'Europe considère-t-elle les OGM comme une solution politique à la crise de la famine et, de fait, les intègre-t-elle dans son dispositif d'aide humanitaire ?

L'observation du corpus montre qu'en dépit de sa tendance pro-OGM, la communauté européenne, à l'inverse des Etats-unis, se refuse de les incorporer dans son schéma politique d'aide aux pays du Sud. L'exemple type qui nous est donné à voir est celui de la Zambie qui, en 2002 et 2003, subissait une crise de famine sans précédent. Dans le corpus, le documentaire d'Arte intitulé « *Aux frontières de l'humanitaire* » (22/07/2003), est le seul à aborder la crise de manière plus approfondie. Son cadrage porte sur les politiques d'aide alimentaire aux pays sinistrés de l'Afrique australe. Le documentaire s'ouvre sur ce spot publicitaire de *Disasters Emergency Committee*, qui dresse un constat alarmant :

- « **En Afrique australe 14 millions de personnes risquent de mourir de faim. Des milliers d'entre elles ont déjà succombé.** Mais la famine n'est pas encore générale. Selon les nations unies, **c'est la crise la plus grave que le monde doit affronter aujourd'hui.** Dans certains pays, cela fait deux ans que les récoltes sont mauvaises. Les populations locales ont fait tout ce qu'elles pouvaient. Elles ont besoin de notre aide, tout de suite. **Le moindre don empêchera la crise de virer à la catastrophe. Ne restez pas indifférents.**¹⁹⁸⁸»

S'ensuit l'image d'un présentateur de la BBC qui lance son JT dans ces termes :

- « **Nous ouvrons ce journal parle spectre de la famine qui menace des millions de gens en Afrique australe.** Les associations caritatives et les agences d'aide sont réunies à Londres pour lancer un appel de fonds. **Au moins 8 millions et demi de personnes meurent de faim et leur nombre s'accroît à une vitesse terrifiante**¹⁹⁸⁹. »

Ainsi décrétée, la situation d'extrême urgence suscite un grand élan de solidarité internationale. Elle révèle aussi les disparités en matière de politique d'aide alimentaire entre les Etats-unis et l'Union européenne. Le documentaire se focalise sur ces disparités en faisant témoigner les acteurs directement impliqués dans l'application des politiques d'aides alimentaires aux Etats-unis et en Europe, ainsi que les acteurs du pays sinistré. Il montre que du côté de l'Union européenne, l'aide humanitaire a consisté à accorder une aide financière de plus 400.000 millions d'euros aux pays affectés par la crise. Cette aide a permis de fournir 277.000 tonnes de

¹⁹⁸⁸ *Aux frontières de l'humanitaire*, Arte du 22/07/2003

¹⁹⁸⁹ *Aux frontières de l'humanitaire*, Arte du 22/07/2003

produits alimentaires achetés directement dans les pays voisins des Etats en détresse. Paul Nielson, commissaire européen à l'aide humanitaire dira ainsi :

- « Nous ne donnons pas de grains, sauf si nous l'achetons dans la région. En bref, nous avons pour politique que faisabilité vaut mieux que visibilité. Nous ne le faisons pas pour promouvoir l'Europe, mais pour aider les gens. Il est plus facile de mettre l'accent sur la sécurité alimentaire à long terme quand on vous passe sur la visibilité en livrant des sacs de céréales européennes.¹⁹⁹⁰ »

Ces propos sont confirmés par Pierre André Wiltzer, ministre français délégué à la coopération et à la francophonie, qui déclare :

- « Chacun d'entre nous à sa façon de faire. Il nous semble que la formule que nous avons mise au point entre les pays européens respecte mieux les besoins des pays bénéficiaires¹⁹⁹¹ »

La question du respect des besoins et des habitudes de consommation des pays bénéficiaires est au cœur des disparités observées entre européens et américains face à la demande d'aide humanitaire. Pour répondre à celle-ci, les Etats-unis ont massivement envoyé des céréales OGM. Ainsi, **en envoyant des produits inhabituellement consommés par les pays en crise, ils ont pour certains, laisser penser que la « faim justifie les moyens »**. Dans le documentaire, le prétexte mis en avant par J.B Penn, Vice-président américain chargé des affaires agricoles, est que les américains consomment les mêmes OGM que ceux envoyés en Zambie. Pour J.B Penn, les pays touchés retarderaient encore leur développement économique s'ils refusaient l'aide alimentaire transgénique. Ce dialogue est édifiant :

- J.B PENN : « 275 millions d'américains consomment quotidiennement des aliments transgéniques. On en consomme de grandes quantités depuis 1996, et pas un seul cas d'effet contraire à la santé n'a été noté. Pourtant, des gens meurent de faim en Afrique et on leur dit qu'il ferait peut-être mieux de ne pas en manger. Les denrées que nous envoyons en Afrique sont celles que nous consommons tous les jours aux Etats-unis. Des gens meurent de faim, des vies sont perdues et certains tentent d'invoquer un principe de précaution sans aucun fondement scientifique pour déconseiller aux gens de consommer certains types d'aliments.¹⁹⁹² »
- Le Journaliste : « Pourquoi n'envoyez-vous pas des denrées sans OGM en Afrique Australe ? »
- J.B Penn : « C'est de l'aide alimentaire »
- Le Journaliste : « Et l'aide alimentaire doit-elle être transgénique ? »
- J.B Penn : « ça coûterait très cher au consommateur. Il faudrait payer le tri, l'emménagement séparé, le transport séparé. C'est de l'aide alimentaire, des donations. Si les pays en voie de développement n'acceptent pas cette aide alimentaire biotechnologique, ils ne feront que retarder leur développement économique ¹⁹⁹³ »

¹⁹⁹⁰ *Aux frontières de l'humanitaire*, Arte du 22/07/2003

¹⁹⁹¹ *Aux frontières de l'humanitaire*, Arte du 22/07/2003

¹⁹⁹² *Aux frontières de l'humanitaire*, Arte du 22/07/2003

¹⁹⁹³ *Aux frontières de l'humanitaire*, Arte du 22/07/2003

Faut-il comprendre qu'à travers ce propos du Vice-président américain qu'un peuple en proie à une famine atroce ne doit pas faire la fine bouche ? Faut-il interpréter cette aide transgénique comme une stratégie politique pour introduire les OGM en Afrique Australe ? Pour les autorités zambiennes, l'affirmative est de rigueur. Ce faisant, le pays refuse systématiquement l'aide américaine pour les mêmes motifs invoqués par les adversaires des OGM en Europe :

- **Utilisation de cobayes humains** : Mundia Sikatana, Ministre zambien de l'agriculture : « L'Amérique ne doit pas utiliser son pouvoir pour obliger les gens à accepter une technologie qui n'a pas encore fait ses preuves chez elle. L'Amérique a fait savoir à nos scientifiques qu'elle ne pouvait pas garantir que c'était sans danger. Le fait que les américains soient toujours vivants ne signifie pas qu'il n'y a aucun risque.¹⁹⁹⁴ »
- **Peu d'informations sur l'impact réel des OGM et contradictions des expertises scientifiques à leur propos** : Levi Mwanawassa, Président de la Zambie à la Tribune des Nations Unies : « nous sommes très inquiets de l'impact réel des OGM sur notre population et notre sol. Etant donné la rareté et le caractère contradictoire des informations internationales sur les conséquences possibles des produits génétiquement modifiés sur l'homme, le gouvernement a décidé de se procurer des aliments sans OGM¹⁹⁹⁵. »
- **Opacité et tromperie** : Mundia Sikatana, Ministre zambien de l'agriculture : « la question des OGM est devenue d'actualité en Juin. On a commencé à recevoir des brochures sur les risques encourus. **Le PAM nous a dit : de quoi vous plaignez-vous ? cela fait sept ans qu'on vous nourrit des OGM. Les zambiens n'en croyaient pas leurs oreilles. Jamais ils n'avaient été informés. Nous avons lu que les OGM seraient étiquetés comme tels sur les emballages, et qu'on aurait donc le choix. En fait, on nous a dit, vous êtes pauvres, les mendiants n'ont pas le choix** ¹⁹⁹⁶»
- **Risques de dépendance, de perte de la souveraineté alimentaire et d'uniformisation des cultures** : Mundia Sikatana, Ministre zambien de l'agriculture : « **Donner de la nourriture aux victimes d'une famine sans les aider à devenir autosuffisants, c'est faire de la nourriture une arme de destruction massive. (...) Si nous adoptons les OGM, nous n'aurons pas nos propres réserves de semences. Nous avons de magnifiques cultures indigènes en Zambie. Nous serons contraints de nous approvisionner en Amérique. Ce n'est pas possible. Pas tous les ans. Nous ne pouvons pas nous le permettre. C'est un risque pour notre santé, notre environnement et en fin de compte pour notre économie**¹⁹⁹⁷ »

Si ces discours font écho à ceux portés par les publics européens et satisfont par exemple la Confédération paysanne¹⁹⁹⁸, ils font dire aux autorités américaines qu'ils sont le résultat de manœuvres politiques savamment ourdies par les autorités européennes :

- J.B PENN, Vice-président chargé des affaires agricoles étrangères des Etats-unis : « les européens jouent le jeu politique. Ils lancent des menaces voilées sur les produits de la biotechnologie qu'ils ne sauraient accepter sur leur marché. Cela décourage les populations des pays en voie de développement de se lancer dans ce type d'agriculture. La position des européens prive non seulement les populations affamées d'aide alimentaire, mais porte atteinte à leur futur taux de croissance économique¹⁹⁹⁹. »

¹⁹⁹⁴Aux frontières de l'humanitaire, Arte du 22/07/2003

¹⁹⁹⁵Aux frontières de l'humanitaire, Arte du 22/07/2003

¹⁹⁹⁶Aux frontières de l'humanitaire, Arte du 22/07/2003

¹⁹⁹⁷Aux frontières de l'humanitaire, Arte du 22/07/2003

¹⁹⁹⁸Le syndicat déclarera ainsi : "Autre public, autre temps, autre discours ! Pourtant pas plus en 2004 qu'en 2003, les OGM ne doivent constituer l'une des armes des puissants dans la politique d'aide ou de développement aux pays du Sud. **La Zambie nous a montré avec quel courage elle a choisi de résister au chantage à l'aide alimentaire OGM exercé par les Etats-Unis dans le cadre du programme alimentaire mondial.** "

http://www.confederationpaysanne.fr/index.php?rubrique_id=1&actualite_id=402

¹⁹⁹⁹Aux frontières de l'humanitaire, Arte du 22/07/2003

La guerre idéologique larvée qui oppose les deux puissances européennes et américaines se déployait ainsi hors de leurs frontières respectives. Elle mettait les pays sinistrés face à des choix difficiles. Pour le vice-président zambien, ces pays se trouvent dans la position de l'agneau expiatoire.

- « **Nous sommes pris au piège dans une guerre commerciale.** Parce que l'Amérique voudrait promouvoir ce qui est essentiellement de la biotechnologie hautement productive. Ce à quoi nous nous refusons. **Et parce que les Etats-unis et l'Europe s'affrontent, nous sommes pris dans cette bataille. Dans ce pays et dans les autres pays, nous avons un dicton qui dit : lorsque deux éléphants se battent, c'est l'herbe qui se fait écraser**²⁰⁰⁰.»

La catastrophe humanitaire qui a frappé ces pays était aussi l'occasion de mettre à l'épreuve l'idée selon laquelle les OGM représentent une solution contre la famine mondiale. Les opposants des OGM voient dans la corruption et l'absence d'une politique de distribution équitable des productions alimentaires, la véritable cause de ce fléau. Extrait du JT de France 3 du 24/06/2003, ce propos du biologiste Jacques Testart résume bien cette posture critique :

- « **c'est absurde. Non mais c'est absurde. Les OGM sont faits pour diminuer le travail tout simplement.** Le seul petit intérêt qu'on a trouvé aux OGM, c'est qu'on peut balancer du désherbant en masse une fois, ça marche tout seul. Bon la plante étant tolérante aux désherbants, elle ne va pas en mourir, donc on va en mettre beaucoup plus, problème pour l'environnement, mais on va économiser de la main d'œuvre. **Ça ce n'est pas un truc pour le tiers-monde. C'est un truc de riche. C'est quelque chose qui intéresse des pays où la main d'œuvre est rare et chère. Donc ça n'a aucun intérêt pour le tiers-monde.** Et les plantes qui sont sélectionnées qu'on fabrique comme OGM, ces des plantes qui nous servent à alimenter notre bétail, ensuite on va consommer ce bétail avec une perte à la transformation énorme. **Ce n'est pas la situation où sont les gens qui crèvent de faim dans le monde. En plus, je dirais qu'il y a assez à manger actuellement fabriqué sur la planète. Il y a deux mille huit cent kilos caloriques par habitants sur la terre. S'il y a des gens qui ne mangent pas, c'est que c'est mal distribué. Comment la technologie OGM va changer la distribution ? faut pas se moquer du monde**²⁰⁰¹ »

Si les pays affectés réussissent à éradiquer durablement la famine qui les guette sans l'appui des OGM²⁰⁰², ce succès conforte l'argument des opposants selon lequel les OGM ne sont pas fondamentalement la condition *sine qua non* de la résolution de la problématique de la famine mondiale. Les brandir comme telle, revient donc à présenter de manière exagérée une situation de menace à laquelle s'offriraient d'autres alternatives. On retrouve-là l'argument des autorités zambiennes selon lequel, la famine qui a frappé le pays a été particulièrement exagérée par le Programme alimentaire mondial, les Etats-unis et certains médias pour favoriser l'introduction des OGM. A juste titre, la question de la montée en épingle de cette catastrophe humanitaire tisse des liens avec les thèses défendues par certains partisans des OGM selon lesquels les médias ont diabolisé les OGM et construit le problème public. Le point suivant montrera que

²⁰⁰⁰ *Aux frontières de l'humanitaire*, Arte du 22/07/2003

²⁰⁰¹ JT (23h) France 3 du 24/06/2003

²⁰⁰² Le Malawi réussira ainsi à exporter ses semences conventionnelles dans les pays voisins en 2004.

cette posture critique est mise en défaut par le souci d'équité qui a constamment caractérisé la représentation télévisuelle des acteurs et des arguments en conflit.

11.3.4-Médiatisation télévisuelle des OGM : critique d'une critique constructiviste en régime d'impuissance

De la part de certains partisans des OGM, l'échec des OGM n'est pas imputable uniquement à l'hostilité des mouvements militants. Il n'est pas non plus à réduire au fait que les pouvoirs publics seraient condescendants à l'égard du comportement « hors-la-loi » des faucheurs volontaires. Au contraire, cet échec serait aussi l'œuvre des médias. En donnant la parole aux opposants, en montrant constamment leurs actions, en épousant la même rhétorique dramatique, qui use d'expressions comme « apprentis sorciers, malbouffe, bouffe Frankenstein, etc. », les médias auraient fabriqué le problème. Le genre noble qu'est l'enquête d'investigation ne répondrait plus à ses attentes car il serait dévoyé et perverti par le souci permanent de l'audience acquise au prix de la spectacularisation des OGM. Dans un contexte social frileux, le drame serait ce qui vendrait le plus. D'autant plus que prendre parti pour les OGM serait vite perçu comme une allégeance morbide aux firmes et un manquement au devoir d'information des citoyens. Dans ce florilège des accusations, se pose donc une question : le modèle médiatique à l'œuvre dans la représentation des OGM s'inféoderait-ils aussi facilement aux « sentiments de vérité » livrés par les publics politiques ?

Pour certains partisans des OGM occupant parfois de hautes fonctions politiques ou sociales, la réponse est affirmative. Dans *La Matinale* de Canal+ du 03/04/2008, le Président UMP de l'Assemblée nationale accuse frontalement les médias. Ce dialogue qu'il engage avec les journalistes Bruce Toussaint et Caroline Roux est particulièrement significatif :

- Bernard Accoyer s'adressant à Caroline Roux et Bruce Toussaint : « Excusez-moi ! Vous êtes journaliste, donc je suppose que vous êtes objective. **Avez-vous produit de nombreuses images de faucheurs volontaires à l'œuvre ? Oui, (se répond-il à lui-même). Bien, avez-vous souvent rapporté l'image d'un chercheur sur le vent de son microscope en train de dire : moi j'ai travaillé sur les OGM, j'ai des solutions pour sauver l'environnement, pour cultiver avec moins d'eaux et pour résoudre les problèmes d'alimentation de l'humanité ? Non, parce que c'est moins médiatique ».**
- Bruce Toussaint : « **Si, ça existe aussi !** »
- Bernard Accoyer : « **ça accroche moins !!!** »
- Bruce Toussaint : « **On a fait beaucoup de chronique là-dessus. Non, non là, franchement c'est un procès en sorcellerie que vous faites aux médias. Non, non ! Franchement les OGM, on ne peut pas dire qu'on ne les a pas traités dans tous les sens** ²⁰⁰³ »

²⁰⁰³ *Matinale Canal+* du 03/04/2008

On observe dans ce dialogue que la critique d'une construction médiatique du problème repose sur l'idée que la télévision ne représenterait pas assez les scientifiques favorables aux OGM parce que le sujet « *accroche moins* », dit le député. Ce que refusent vivement les journalistes qui indiquent avoir traité la question sur tous les angles avec l'ensemble des acteurs qui la portent dans l'espace public. Si Bernard Accoyer ne conteste guère la réponse de Bruce Toussaint, c'est que celle-ci est imperméable à ce type de critiques, qui pèche généralement par son incapacité à prouver l'existence de mécanismes flagrants de désinformation dans la représentation télévisuelle du conflit. Nos analyses montrent qu'il y a un équilibre dans la représentation médiatique des scientifiques et des autres acteurs des deux camps à l'échelle de toutes les chaînes du corpus. Ce souci d'équité peut être saisi dans les différentes invitations, notamment pendant les grands moments de pic, d'acteurs (scientifiques ou militants reconnus) aux arguments opposés. Dans l'introduction des émissions, les journalistes prennent parfois le soin de préciser les obédiences de leurs invités. L'exemple de cette présentation extraite de l'émission *Allo Docteur* est tout à fait édifiant :

- Présentateur-plateau : « Merci de nous avoir rejoints. Les OGM font depuis longtemps déjà de nombreux débats et controverses. On peut rappeler pour cela le discours du Président de la République le 25 Octobre dernier en clôture du Grenelle de l'environnement qui disait que : » la vérité est que nous avons des doutes sur l'intérêt actuel des OGM pesticides, la vérité est que nous avons des doutes sur le contrôle des disséminations des OGM, la vérité est que nous avons des doutes sur les bénéfices sanitaires et environnementaux des OGM ». (...) Alors entre la radicalité des faucheurs volontaires, les agriculteurs aux prises avec la réalité économique et certains scientifiques pour qui l'avenir passe par les OGM, l'opinion a du mal s'y retrouver. Que sait-on aujourd'hui vraiment des dangers des OGM sur la santé ? peut-on mettre sur le même plan l'alimentation à base d'OGM et les médicaments OGM ? où en est la loi ? **Deux invités sont là pour répondre à toutes nos questions. Alors Christian Vélot, Bonjour ! vous êtes biologiste, enseignant chercheur à l'institut de génétique. Et pour résumer, pour faire simple, dans l'ensemble vous êtes globalement contre. (...) et puis en face de vous Louis Marie Houdebine, Bonjour ! vous êtes directeur de recherche en biologie cellulaire et moléculaire à l'Inra, et vous vous êtes pour !** ²⁰⁰⁴»

La surreprésentation de ces deux acteurs (Vélot et Houdebine) aux arguments très fortement opposés sur les OGM, illustre bien l'impuissance de la critique statistique. Dans la constitution des chefs d'accusation constructiviste, s'ajoute à cette critique de forme une critique de fond portée à la fois par ceux qui sont favorables aux OGM et ceux qui les pourfendent.

²⁰⁰⁴ *Allo Docteurs, Pour ou contre les OGM*, France5 du 23/04/2008

11.3.5- Performativité des publics médiatiques : L'exemple de « L'Hebdo du médiateur »

La critique constructiviste s'effondre à mesure que l'on observe, outre le souci d'équité qui caractérise la représentation des parties en conflit, le travail critique effectué par les publics de la télévision. **Le traitement médiatique des OGM ne laisse pas indifférents les spectateurs car, c'est bien dans sa réception que se réalise la dimension réfigurative du problème.** Comme nous le soulignons dans la partie théorique, les téléspectateurs ne sont pas une donnée statistique immuable. Ils agissent du fond de leurs fauteuils, évaluent et critiquent les productions médiatiques. Devenant ainsi des publics à part entière, ils entrent dans la configuration du problème par leurs jugements et les remontées individuelles qu'ils font aux chaînes d'information. Parfois prises en compte par les dispositifs télévisuels, ces voix de retour modèlent un type de public qui est, reconnaît Céfai, difficilement saisissable sans la prise en compte d'une temporalité longue au sein d'une même émission.

Dans notre corpus, l'émission de France2, *L'Hebdo du médiateur* est la seule qui permet de véritablement comprendre l'activité critique des publics médiatiques. Diffusée le 27/09/2003, elle revient sur les nombreux courriers portant sur le passage de José Bové dans le *100 minutes pour convaincre* de l'avant-veille. Comme le veut son concept, l'émission fait office de médiateur entre l'instance médiatique et l'instance téléspectateur. Ce rôle de juge qu'elle s'assigne consiste donc à **confronter les deux instances en rendant public les griefs formulés par le téléspectateur à l'endroit du dispositif de confiance et en expliquant les motifs ayant présidé aux cadrages médiatiques incriminés ou loués.** Ce principe directeur prend forme dès les premières prises de parole de l'animateur Jean Claude Allanic, qui déclare :

- « José Bové était Jeudi soir l'invité de *100 Minutes pour convaincre*. **José Bové, on aime beaucoup ou on n'aime pas du tout. Et votre courrier est à la mesure de ce climat passionnel. Point de vue d'un téléspectateur de Rennes, Christian Moreno. Après cette émission, certains d'entre vous sont restés sur leur faim si j'ose dire à propos des OGM. Explications complémentaires de notre spécialiste scientifique Romuald Bonnant.** »

Ce lancement est suivi d'une présentation à l'écran d'un des griefs reçus par le médiateur qui dit ceci :

- Fernand Bénillouche : « **Je m'étonne que France 2 une chaîne du service public donne l'antenne à José Bové. Normalement ce monsieur devrait être encore en prison** »

A quoi répondra l'animateur que « la liberté conditionnelle n'interdit pas de participer à une émission de la télévision. La seule restriction qui a été émise par les juges, c'est une interdiction de sortie du territoire français. » Cela étant, reconnaît-il, beaucoup s'interrogent sur

l'intérêt de donner la parole à quelqu'un qui prône des actions illégales et violentes. C'est à cette frange du public médiatique que l'émission donnera la parole à travers l'entretien réalisé en duplex avec Christian Moreno, un des téléspectateurs qui a adressé à France 2 un courrier de désapprobation. Dans celui-ci, Christian Moreno s'offusque de payer sa redevance télé et d'avoir José Bové en lieu et place d'autres programmations qui seraient à son goût plus intéressantes. Les propos qu'il tient dans le duplex sont tout aussi éclairants :



Christian Moreno : « Oui, enfin, je ne paie pas ? Si. Comme tous les français, je suis obligé de payer ma redevance. **Voilà, mais j'ai été quelque peu agacé, irrité même qu'une chaîne du service public donne autant d'importance à José Bové et surtout à ses partisans compte tenu du fait des différents modes d'action que ces gens ont. Saccage, démontage, je dirais même dans certains cas incitation à la violence. Pour moi ça représente une certaine image négative de la France surtout vis-à-vis des étrangers quand ces étrangers nous regardent. Je ne sais pas ce que pensent les autres spectateurs** quand on leur montre ce qu'en France, certains français, certains gaulois font aux cultures transgéniques (...) M. José Bové doit respecter les lois de la République. Il a été multi-récidiviste, par deux fois il a été mis en prison. Il continue néanmoins avec la mansuétude de certains juges certainement, je dirais un peu, de pousser à la violence. Est-ce juste ? Est-ce raisonnable ? »

Dans ce propos, flaire l'idée que le dispositif de confiance, dont rend compte l'usage de l'expression « chaîne du service public », trahit ses engagements civiques de mieux informer le citoyen. Pire, il contribue à salir l'image de la France. C'est allant dans ce sens que dans le *Ce soir ou jamais* du 11/03/2010, Franck Ferrand pourfendra les médias et interpellera leurs acteurs sur leur devoir d'apaiser la société²⁰⁰⁵.

A ce discours critique de Moreno, l'animateur rendra public l'exemple d'un des nombreux jugements favorables à la présence de Bové sur le plateau de *100 minutes pour convaincre*. En voici sa teneur :

- Guillaume Gauffre « J'ai regardé *100 minutes pour convaincre* avec José Bové et je dois dire que j'ai été agréablement surpris de voir que France 2 pouvait encore inviter **des gens intéressants et donc satisfaire notre soif d'informations**. Pour ma part, **j'estime que depuis « La Marche du siècle » et**

²⁰⁰⁵Il déclare ceci : « ce qui m'amuse, c'est de penser à ce que feront mes confrères dans cent ans ou deux cents ans de notre bug de l'an 2000, de tout ce qui s'est passé enfin, de l'histoire de la vache folle précisément. **De toutes ces énormes rumeurs qui ont été montées en épingle par les médias qui ont littéralement affolé les populations et qui ne font que déresponsabiliser ceux qui devraient prendre des responsabilités. (...) Il faut que nous, qui sommes gens des médias, que nous prenions aussi notre responsabilité. Je reviens moi sur cette histoire de médias car elle me paraît essentielle. Je pense que l'émotion, le choc ont pris le pas sur la réflexion et sur l'explication très souvent. Et il est très important, c'est ce que vous disiez Madame dans votre conception à vous du principe de précaution, il est très important d'essayer d'expliquer. Quand on voyait les gens-là qui arrachent les plans d'OGM, etc. effectivement ça rappelle Parmentier, ça rappelle, puisqu'on parlait d'Henri IV tout à l'heure, ça rappelle l'époque sous Henri IV. Champlain et compagnie nous ont ramené d'Amérique la pomme de terre, le maïs, etc. et vous avez la paysannerie française qui est ruée sur ces champs pour tout arracher. On est dans l'irrationnel, dans l'émotion collective. Bon, à l'époque, il y avait des pouvoirs forts qui faisaient taire la populace, c'était vraiment ça. Aujourd'hui, on a des peuples plus évolués qui peuvent réfléchir et qu'on peut informer. Les pouvoirs eux n'osent plus les faire taire. Je pense que c'est aux médias d'essayer de faire passer un certain nombre de messages, d'essayer d'expliquer, d'organiser des débats, etc. plutôt que de laisser l'émotion s'en aller comme ça à vau-l'eau et tout balayer en quelque sorte. Comme vous dites parfois, balayer les résultats d'années d'efforts et de travail. » Dans *Ce soir ou jamais*, France3 du 11/03/2010**

« L'Heure de vérité », c'était la première fois qu'on retrouvait un vrai débat à la télé. Là où je m'insurge, c'est d'avoir donné la parole à une mère dont l'enfant est atteint de mucoviscidose »

Si cette réaction se présente comme l'exact opposé du discours des téléspectateurs allant dans le sens de Moreno, la comparaison de l'émission avec celles qui ont fait la gloire de la télévision comme *La Marche du siècle* et *L'Heure de vérité*, n'est guère de nature à totalement disculper le service public. Pour cause, la présence sur le plateau de *100 minutes pour convaincre* de la mère dont l'enfant est victime de mucoviscidose est **perçue par le téléspectateur comme une façon pour la télévision d'émotionnaliser le débat et de susciter un attendrissement des radicalités militantes.**

Ainsi, en mettant en regard ces deux réactions des publics médiatiques, le dispositif adopte un choix stratégique qui est de montrer les deux extrêmes du problème pour rendre compte du clivage social qui sévit aussi au niveau du spectateur ordinaire. Cette stratégie n'est pas anodine. Elle a en effet une fonction justificatoire dans la mesure où, elle permet à la télévision de mettre en évidence l'extrême difficulté à rendre compte d'un problème aussi polarisant.

11.3.6- Une si complexe médiatisation

Les réactions des publics médiatiques que nous venons de voir ainsi que celles de Bernard Accoyer qui les ont précédées, illustrent bien toute la complexité de la médiatisation du problème. Sa sensibilité fait que chaque situation médiatisée peut être suspectée par les protagonistes de prise de position en faveur d'un camp. C'est cette suspicion permanente qu'a voulu lever l'animateur de *L'Hebdo du médiateur* en soulignant d'une part, qu'une liberté conditionnelle n'interdit pas d'inviter Bové, et que, d'autre part, cela ne signifie pas adhérer à ses positions. Le rôle de la télévision, soutiendra l'animateur, est en effet d'ouvrir les débats, de distribuer la parole à l'ensemble des acteurs concernés, sans les discriminer selon leur identité sociale et les régimes de pertinence de leurs propos. C'est de cette manière que les médias participent à l'élargissement des horizons de compréhension du problème.

- Réponse de Jean Claude Allanic à Christian Moreno : « Alors j'essaie de vous répondre sur le premier point et on continuera la discussion sur d'autres points. Bon pour les journalistes, c'est vrai que c'est des questions compliquées. Est-ce qu'on doit inviter des gens qui sont sans reproches ? j'élargis là. Est-ce qu'on doit inviter des gens qui disent toujours la vérité ? il faut le dire, peut-être qu'il n'y aurait plus grand monde sur les plateaux de télévision. **Bon en fait, les journalistes sont là pour ouvrir le débat. Inviter quelqu'un, ça c'est important à préciser. Cela ne veut pas dire que l'on approuve ses idées, ses comportements. Simplement, c'est qu'on ouvre le débat et à chaque téléspectateur de se faire une opinion. Alors Christian Moreno, on a compris que vous vous n'êtes pas favorable à**

cette présence de José Bové et à ses idées, mais après cette émission, d'autres téléspectateurs au contraire ont beaucoup apprécié cette présence²⁰⁰⁶. »

Sur un problème aussi clivant, si ce rôle est donc essentiel, il semble bien trop difficile à assurer car il est continuellement ébranlé par l'extrême contradiction des scientifiques sur la question des effets. Cette difficulté sera ainsi mise en évidence par les journalistes qui se sont consacrés au traitement de l'actualité des OGM. Le témoignage du journaliste scientifique de France 2 extrait de *L'Hebdo du médiateur* est tout à fait édifiant :

- « Oui tout à fait Jean Claude. En fait, on s'aperçoit en allant sur le terrain que **c'est très passionnel**, et que même dans la communauté scientifique, **il n'y a absolument pas d'unanimité**. Alors quand on veut faire en tant que journaliste scientifique, des reportages, des sujets pour les journaux de la chaîne, si par exemple, je fais un sujet sur la réduction de l'emploi des herbicides, eh, bien vous allez avoir **des scientifiques qui vont vous dire, ce n'est pas vrai**. Et au contraire, dans certains cas notamment pour le maïs transgénique, on voit que ça rejette encore plus d'herbicides dans le sol. Si vous voulez faire un sujet sur l'impact sanitaire, **certains écologistes vous disent qu'il y a un impact sanitaire. Là vous avez aussi des scientifiques de renom qui vous disent il n'y a aucun cas. Des entreprises de la bio-industrie qui vous disent naturellement il n'y a pas de cas. C'est difficile de vérifier ça sur le terrain**. Si on vous dit que ça permet de lutter contre des maladies comme la mucoviscidose, là aussi vous abordez le sujet tout à l'heure, vous avez **des scientifiques de l'Inra qui vous disent attention parce que 99% des OGM cultivés dans le monde, ce n'est surtout pas pour aider à la santé humaine, c'est d'abord et avant tout pour des herbicides, pour ce genre de choses**. Et enfin, comme c'est l'un des derniers sujets que j'ai fait, c'était pour aborder la question de nourrir les pays du sud, les paysans avec une agriculture du sud, eh bien, **on vous dit attention, peut-être il y a moins de dépendance en tout cas au niveau de l'alimentation, mais il y a plus de dépendance au niveau par exemple des entreprises, des dépendances financières**. Donc, en fait, sur le point de vue sanitaire, économique, etc., **il y a très peu de données. C'est très très difficile de donner une vision juste des choses. Je crois que c'est même impossible**. Mais c'est en allant comme ça sur le terrain et en donnant la parole à tout le monde, je pense, **qu'on ouvre le débat** comme vous l'avez dit tout à l'heure. »

Dans ce témoignage, si le journaliste explique l'extrême difficulté de couvrir le problème, il souligne en même temps que donner de lui une vision juste relève de l'impossible. Toutefois, cela n'élimine pas tout effort pour mieux rendre compte de ses principaux enjeux. Dans ce sens, l'observation des reportages, enquêtes et débats télévisés, montre une démarche rigoureuse qui consiste à présenter les arguments des uns et des autres sans prise de partie véritable. Ainsi, les sujets prennent souvent la forme de comptes-rendus descriptifs des faits ou d'examen critique d'une problématique envisagée selon toutes les tendances discursives. Ceci ne doit pas nous faire penser non plus qu'il y a, dans le traitement médiatique du problème, une neutralité absolue de la télévision ou une absence totale de prise de position. Il suffit de penser aux multiples cadrages médiatiques du problème dont l'apport a été fondamental dans sa mise sur agenda. Il est clair que parfois, certains discours médiatiques ont épousé l'idéologie d'un

²⁰⁰⁶*L'Hebdo du médiateur*, France 2 du 27/09/2003.

camp. C'est le cas du documentaire intitulé « *Et si Bové avait tort ?*²⁰⁰⁷ ». C'est aussi le cas de ce lancement de Patrick Poivre d'Arvor qui, en lançant le premier élément de son journal du 23/06/1999, déclare :

- « **Nous allons commencer ce journal par un nouveau problème de santé public brouillé une fois de plus d'ailleurs par les enjeux économiques. On les appelle les OGM, c'est-à-dire les Organismes génétiquement modifiés comme le maïs transgénique par exemple. Et demain à Luxembourg, la France va proposer un nouveau moratoire**²⁰⁰⁸ ».

Dans cet exemple, le présentateur qualifie les OGM de « nouveau de problème de santé public brouillé par des enjeux économiques » alors qu'à cette période de demande du moratoire, aucun problème de toxicité sanitaire des OGM n'est déclaré. Ces exemples de prise de position médiatique n'ont eu aucune incidence sur la carrière du problème. Ils ne sont en effet que des ressorts d'un vaste mouvement de problématisation et de contre-problématisation qui structure la trame narrative du problème.

Bien que la controverse des OGM semble aujourd'hui perdre d'intensité, leur interdiction dans la majorité des pays de l'union européenne n'est pas synonyme de clôture du problème. Le rejet en Avril 2016 de l'interdiction du Mon 810 par le Cour Constitutionnelle n'est que l'énième démonstration de la permanence du conflit. Si ses possibilités de relance restent donc réelles, c'est moins en raison des OGM qui ont fait l'objet de cette recherche, que les nouveaux qui pointent à l'horizon. La configuration actuelle des choses, montre bien que le problème reste entièrement dépendant de la vigilance des publics politiques et de leur capacité à continuer l'enquête sociale en connectant celle-ci aux nouvelles réalités du problème.

11.3.7- Mutagenèse, Crispr Cas 9 : Horizons incertains ou consensuels des « nouveaux OGM » ?

Alors que l'on pensait la controverse des OGM presque essoufflée avec notamment l'interdiction définitive de la culture du maïs transgénique prononcée par la France le 05 mai 2014, l'autorisation, le 25 avril 2015, de 19 produits OGM par la commission européenne, ne remue pas tant les adversaires pour qui la cause des OGM actuels est presque entendue. Leur interdiction en France et dans la majorité des pays européens signe une victoire qui, cependant, ne doit détourner leur vigilance.

²⁰⁰⁷ *Thema, Faut-il avoir peur de la science ?* Arte du 08/10/2002

²⁰⁰⁸ JT (20h) TF1 du 23/06/1999

L'avènement des nouvelles techniques de modification des gènes que sont la mutagenèse et CRISPR CAS9²⁰⁰⁹, cristallisent les attentions et sont en passe de relancer sous un jour nouveau la controverse des OGM. Encore inconnues du grand public, ces techniques sont, d'une part, présentées comme révolutionnaires, par leur simplicité, leur précision et leur capacité à produire les mêmes résultats que ceux promis par les OGM. D'autre part, elles sont envisagées comme différentes dans leur mode opératoire de la transgénèse, cette innovation dont un des éléments de contestation a été **le fait d'introduire un gène étranger dans un organisme vivant afin de conférer à celui-ci des capacités de résistance et de rendement considérables**. Le maïs BT de Monsanto qui a reçu le gène d'une bactérie (*Bacillus Thuringiensis*) pour sécréter son propre insecticide est un exemple édifiant.

S'agissant de la première technique, la mutagenèse, aucun gène étranger n'est intégré à la plante. En effet, la modification génétique est provoquée par une mutation ciblée, obtenue par radiation chimique ou introduction d'une séquence d'ADN synthétisée, au sein du génome d'une plante déterminée. Appelée NPBT (New Plant Breeding Techniques), la nouvelle plante obtenue présente alors les mêmes caractéristiques que les OGM classiques. Elle est supposée développer des capacités de résistance et d'amélioration des rendements.

La qualification de ces nouvelles plantes est au cœur des débats actuels qui commencent à opposer les mêmes protagonistes. En effet, pour les adversaires des OGM, les nouvelles plantes obtenues par mutagenèse sont ce qu'ils appellent des « OGM cachés ». Ils présenteraient à leurs yeux des risques imprévisibles, alors que pour les partisans, ils sont systématiquement semblables aux plantes naturelles.

L'intérêt de ce conflit des dénominations réside dans le fait que c'est de la qualification retenue que dépendra la réglementation des produits alimentaires issus de la mutagenèse. Ainsi, nommer ces plantes d'« OGM cachés » revient à engager une lutte pour qu'elles soient soumises au même principe d'étiquetage des OGM au-delà de 0.9%.

Pour l'heure, les adversaires craignent que le flou juridique profite aux partisans de cette nouvelle technique. La controverse commence à prendre de l'ampleur avec les démissions de certains membres du Haut Comité des Biotechnologies. Parmi ces démissions, il y a celle d'Yves Bertheau. Ce directeur de recherche à l'Inra de Versailles jette l'éponge en février 2016, reprochant au haut comité son adhésion précipitée à la mutagenèse sans évaluation de ses risques. De plus, il déplore le fait que sa position divergente sur la question ne soit pas mentionnée dans l'avis que le comité a rendu aux pouvoirs publics. En avril 2016, c'est au tour

²⁰⁰⁹ CRISPR-CAS9 est l'acronyme de Clustered Regularly Interspaced Short Palindromic Repeats.

de l'agriculteur Patrick Kochko, membre du Comité Economique, Ethique et Social du Haut Conseil des biotechnologies, de démissionner. Dans sa lettre, il dénonce :

- «Les manœuvres du Bureau pour empêcher la publication d'éléments scientifiques importants qui remettent en cause la soi-disant précision de ces nouvelles techniques de manipulations génétiques et leur soi-disant innocuité.» Ces manœuvres, poursuit-il, ont «permis au gouvernement d'opter pour la déréglementation totale de ces nouveaux OGM et ce, sur la base d'un pseudo-avis rédigé essentiellement par un petit groupe d'experts très liés à l'industrie des biotechnologies et sans même attendre la fin des débats sur les enjeux éthiques, sociaux et économique censé se tenir au CEES. »

Dans les nouvelles méthodes de modification des gènes, CRISPR CAS9 est de loin la technique qui suscite le plus d'espoirs et de discours passionnés à l'image de ceux que nous rencontrons lors de l'émergence des manipulations génétiques. Sur le plateau du 20h de France 2 du 08 mars 2016, l'explication de Nicolas Chateaufneuf, journaliste scientifique de la rédaction, est particulièrement édifiante :

- David Pujadas : « **On en vient à cette révolution biologique qui suscite donc les plus grands espoirs et une certaine inquiétude aussi. Un bouleversement dans la génétique plus précisément. CRISPR CAS 9**, vous ne connaissez pas ce sigle imprononçable. Et bien vous en entendrez beaucoup parler, **il met en émoi toute la communauté scientifique**. Bonsoir Nicolas Châteauneuf, on va tout comprendre grâce à votre studio virtuel. De quoi s'agit-il ? »
- Nicolas Chateaneuf : Alors CRISPR, **c'est un peu la baguette magique qui permet, eh bien, à l'humanité de modifier ses propres gènes à volonté, et c'est David, absolument vertigineux. L'espoir, eh bien, guérir les maladies génétiques de ces corps humains, le cancer, le sida, Alzheimer. Rendre les humains finalement plus forts, plus résistants, rallonger la vie, rien que ça**
- David Pujadas : comment fonctionne **cette baguette magique ?**
- Nicolas Chateaneuf : « (...) CRISPR agit sur cet ADN. Ce sont en fait des sortes de ciseaux que l'on va voir apparaître ici, ultra précis, qui permettent de couper l'ADN là où on le souhaite. Par exemple, **David vous avez un gène du diabète grave, ici en violet. Eh bien on le coupe. Rassurez-vous l'ADN va se réparer tout seul, mais le gène sera désactivé, il ne va même plus s'exprimer, il va s'évacuer. Ça va même plus loin. On peut par exemple le gène qui vous embête, qui est toujours-là, et le remplacer par un autre gène de notre choix qui est ici en vert, un gène plus résistant, qui vous rend par exemple plus résistant au diabète. Eh bien, en fait on peut éditer l'ADN à notre guise, couper, copier, coller à notre guise, autant de fois que vous le souhaitez. Le tout avec une précision, un coup 100 à 1000 fois moindre qu'avant et une précision inégalée. (...) »**
- David Pujadas : Concrètement, qu'est-ce que cela va changer ? »
- Nicolas Chateaneuf : « Alors si on arrive à vous enlever un gène qui vous prédispose à un cancer, à la maladie d'Alzheimer ou à l'obésité, **vous imaginez les enjeux de santé absolument gigantesques**. Eh bien en ce moment, tous les laboratoires travaillent sur cette technique. Et les premiers résultats, on les voit notamment sur les animaux. Vous allez voir, je vais vous montrer des chiens lévriers, ils vont apparaître ici. Et bien à gauche vous allez avoir la version classique du lévrier, à droite la version modifiée pour avoir beaucoup plus de muscles. Vous allez voir un autre exemple avec ces **vaches laitières. Eh bien, elles n'auront jamais de cornes. Leur génome a été modifié pour éviter qu'elles blessent tout simplement dans les tables**. Ces souris qui apparaissent ici avaient une maladie du foie incurable. Eh bien, une équipe américaine a réussi à la guérir grâce à CRISPR, des souris adultes. Ce moustique, il y a quelques mois une équipe américaine a réussi à le rendre résistant au paludisme, c'est-à-dire qu'il ne transmet plus le parasite à l'homme. On pourrait donc peut-être éradiquer le paludisme dans les prochaines années. »
- David Pujadas : « **Et est-ce que ça n'ouvre pas la porte à des projets complètement fous ?** »
- Nicolas Chateaneuf : « Si, évidemment, comme toujours j'oserais dire. **Certains chercheurs envisagent par exemple sérieusement de ressusciter des espèces disparues comme le mammoth. On pourrait voir peut-être un bébé mammoth renaître dans les dix prochaines années** »
- David Pujadas : « Au-delà de ces exemples, est-ce qu'il n'y a pas un risque aussi que l'homme joue aux apprentis sorciers avec cette technique ? »
- Nicolas Chateaneuf : « **Si, évidemment, le risque numéro 1, c'est l'eugénisme, c'est-à-dire la tentation de vouloir modifier le patrimoine génétique de l'homme pour le meilleur et pour le pire. Permettre par exemple, David, à une femme qui porte un gène du cancer du sein, permettre à cette femme de ne pas le transmettre à son fils, ça paraît être une bonne chose. Mais où est la limite ? Parce qu'avec la même technique, vous pouvez l'utiliser pour rendre votre enfant plus fort, plus intelligent, plus grand. Qu'est-ce qu'on va faire de tous les autres êtres humains qui n'auront pas ni les moyens, ni le sens d'être génétiquement dopés ?** Et puis, jouer avec la nature, ça a aussi des risques, ça peut aussi créer de nouvelles maladies. E fait, ça va même tellement vite, David, **que les deux chercheuses qui sont à l'origine de la découverte, une américaine et une française, tirent la sonnette d'alarme. Elles s'inquiètent publiquement des dérives possibles. Et l'une d'elle demandent même un moratoire sur l'utilisation de CRISPR pour que cette technique ne tombe pas entre de mauvaises mains** »
- David Pujadas : « **Immense débat on n'a sans doute pas fini d'en entendre parler, merci Nicolas.** »

Pour David Bikard, directeur du laboratoire de biologie synthétique de l'Institut Pasteur, CRISPR CAS9 est la découverte la plus importante en biologie depuis les années 80-90²⁰¹⁰. Ses inventeurs sont pressentis pour devenir des futurs Nobels. Qualifiée de découverte capitale de l'année 2015 par le prestigieux magazine *Sciences*, la technique consiste, de manière succincte, à supprimer un gène défectueux ou à neutraliser systématiquement sa capacité d'expression et de nuisance. Selon les scientifiques, l'originalité de la technique tient à la fois à son très haut niveau de précision, sa grande simplicité car il s'agit d'un simple copier-coller fait à l'image d'un traitement de texte, et à son coût financier et en temps. Très peu onéreuse, la technique permet en effet de fabriquer l'enzyme qui coupe l'ADN en un temps record, là où cet exploit n'était possible qu'au bout de plusieurs mois. Son usage dans la thérapie génique donne l'espoir de traiter plus facilement les maladies génétiques²⁰¹¹, et fait craindre aussi d'éventuelles dérives eugéniques²⁰¹². Son application à l'espèce végétale et animale est aussi envisagée comme le montre cet extrait du *Huffington Post* :

- « **La technique est également testée sur les végétaux comme un substitut aux classiques et polémiques OGM.** A l'inverse de la modification génétique (où l'on intègre un gène d'une autre espèce) utilisée depuis des années, le couper/coller possible grâce à CRISPR-CAS9 ne va pas utiliser de gène étranger, mais simplement modifier l'ADN²⁰¹³ ».

La plante produite grâce au CRISPR CAS9 est considérée comme ne présentant aucune différence génétique dans sa constitution, elle est le résultat d'une simple réparation du gène perturbateur. Aux Etats-unis, des chercheurs ont appliqué la technique sur l'orge et le Brassica et ont conclu que les nouvelles plantes obtenues doivent être considérées comme des plantes naturelles et non des plantes modifiées génétiquement. Par conséquent, affirment ces chercheurs, toute décision de l'Union européenne de considérer ces plantes comme des OGM, aura un impact fort non seulement sur la recherche européenne, mais aussi sur la condition sociale des agriculteurs, qui seraient privés d'un outil technique fondamental pour faire face aux défis pressants de l'agriculture mondiale²⁰¹⁴.

Sans doute, verra-t-on prochainement des céréales éditées par CRISPR-CAS9. Le problème des OGM serait-il alors résolu ? Pour l'instant, rien de bien plus précis. Si CRISPR CAS9 résout le problème de l'imprécision de la technique de la transgénèse et la question du gène

²⁰¹⁰http://www.huffingtonpost.fr/2016/01/24/crispr-cas9-revolution-genetique-licornes-embryon_n_9052064.html, Version du 13 Avril 2016

²⁰¹¹ C'est avec cette méthode que des chercheurs ont réussi en Janvier 2016 à redonner la vue à des rats frappés de cécité.

²⁰¹² En Angleterre, une commission étudie depuis Janvier 2016 la possibilité d'utiliser CRISPR-CAS9 dans le diagnostic des embryons humains dans le cadre de recherches contre l'infertilité.

²⁰¹³ http://www.huffingtonpost.fr/2016/01/24/crispr-cas9-revolution-genetique-licornes-embryon_n_9052064.html

²⁰¹⁴ <http://blogs.biomedcentral.com/on-biology/2015/11/30/using-crisprcas9-genetically-modify-crops/> Version du 13 Avril 2016

étranger longtemps brandies par les adversaires des OGM comme un des risques potentiels de ces produits, il donnera sans doute l'avantage aux industriels de renverser le rapport de force. Les adversaires quant à eux, useront probablement encore de l'argument du risque éthique de la dépendance des agriculteurs et de la brevetabilité du vivant pour promouvoir leur modèle agricole. Ces nouvelles techniques de fabrication des plantes ouvrent ainsi des horizons dont seul l'avenir précisera la véritable nature. L'horizon des mutagenèses serait-il incertain et celui de CRISPR CAS9 consensuel ? La réponse à cette question est liée à de nombreux facteurs dont la capacité des publics à configurer en termes de problème la nouvelle donne qu'offrent ces techniques.

Synthèse de la Troisième Partie

La troisième partie de cette thèse s'est consacrée à l'étude du processus de constitution du problème public des OGM. Au milieu des années 90, l'application des manipulations génétiques dans la fabrication des aliments de consommation courante est contestée par un ensemble d'acteurs sociaux. Le problème public qui émerge à la faveur de l'arrivée du soja transgénique représente le long temps de l'événement scientifique. Ce dernier est en effet individué à travers les applications auxquelles il a donné lieu, les conséquences qu'il génère et les réponses qu'il engendre.

Dans cette conflictualisation, la télévision a joué un rôle fondamental. De par ses cadrages évolutifs, elle a permis d'élargir le champ des thématiques. Aux cadrages très généraux sur les vertus et les dangers des manipulations génétiques, se substituent des stratégies de recentrement, qui interrogent les effets de l'usage des manipulations dans le domaine alimentaire. C'est ainsi que les premières alertes qui se forment autour des aliments transgéniques sont notamment portées par la télévision qui, grâce aux deux émissions phares de « *Savoir plus* » et « *Envoyé Spécial* », respectivement diffusées en 1992 et 1993, s'alarme de la disparition du goût avec la perspective du transgénique.

Le cadrage infécond sur le goût cède le pas à celui productif de conflits sur l'effet sanitaire, qui intervient au milieu des années 90 avec des dispositifs précurseurs comme *Zone interdite* (1995) et *Nimbus* (1996). C'est avec ce nouvel cadrage que la télévision ouvre l'espace des discours et décloisonne les territoires conversationnels jusque-là accaparés par les experts. De nouveaux acteurs apparaissent, des dissensions se font jour au sein du monde scientifique, de nouvelles arènes surgissent. L'apparition d'émissions tournées dans l'espace public en présence d'un public amené à prendre la parole symbolise avec force la transformation de l'événement scientifique en un sujet de société, en une préoccupation citoyenne.

Le cadrage médiatique sur l'effet sanitaire coïncide avec l'émergence des publics politiques représentés par Greenpeace, dont le porte-parole est médiatiquement investi en guide éclairé. La singularité du discours de ce public est son absence de nuance. Décomplexé, il s'érige en alter-égo du discours scientifique qu'il met en doute, pourfend et désapprouve. Par son discours et ses pratiques, il considère les OGM comme un problème avant même que leurs effets ne se soient manifestés. Ce phénomène a plusieurs implications dont les plus saillantes sont d'une part, le fait que **le problème en phase de constitution n'émerge pas dans l'espace privé pour devenir ensuite public**, et d'autre part, sa **problématisation anticipée l'inscrit**

dans une démarche de quête de vérité et de co-gestion. Ainsi, à la passibilité face au problème représentée par le doute et la méfiance vis-à-vis du discours scientifique, se mêle un discours configurant, un travail d'enquête qui nomme un faisceau de risques potentiels (sanitaire, écologique, éthique).

L'activité de désignation de ces risques fait l'objet de discours controversés concernant le risque sanitaire et relativement consensuels concernant les autres. La mise en débat télévisé du doute et des incertitudes s'est principalement opérée selon deux stratégies. Aux dispositifs précurseurs que sont *Zone Interdite* et *Nimbus* correspond la stratégie de l'évitement, qui ne confronte nullement les protagonistes dans le même cadre situationnel. Aux dispositifs qui les ont succédé comme *De quoi je me mêle*, *C'est à suivre*, *La Marche du siècle*, etc. correspondent une stratégie de confrontation, qui laisse s'exprimer toutes les dimensions du conflit entre les acteurs.

Si les enquêtes sociales menées anticipativement par une diversité d'acteurs sont aussi fructueuses, c'est parce qu'elles articulent les OGM avec l'histoire d'événements scientifiques et sanitaires tragiques. Les corrélations discursives établies entre les manipulations génétiques, la bombe atomique et les catastrophes nucléaires d'une part ; les OGM et la vache folle d'autre part, sont productrices de sens. La filiation événementielle et polémique avec la vache folle a permis de catégoriser les OGM comme une injustice sociale, argumentée par le fait que des attentes normatives fondamentales sont bafouées et des référentiels démocratiques sont écornés. Ces catégorisations lestent le problème d'un nouvel enjeu. Elles font de l'alimentation un enjeu de patrimonialisation, qui exige d'organiser la réflexion sur les OGM sur le mode de la participation collective et citoyenne. C'est ainsi que les publics réussissent à politiser le problème en revendiquant la nécessité d'ouvrir les débats aux citoyens afin de les intégrer dans le processus de décision, d'une part, et de mettre en place, d'autre part, des instances de régulation fiables.

Cette revendication ne peut être entièrement satisfaite que si les publics politiques réussissent à garder un pouvoir d'action sur le problème. Or, en l'absence d'un étiquetage des OGM, dont l'aspect est semblable aux non-OGM, et d'une information sur l'emplacement des cultures transgéniques, ce pouvoir est délétère voire voué à l'échec. L'analyse de l'information comme condition d'existence d'un public éclairé a constitué l'objet du deuxième chapitre de cette partie. Si l'information a une portée considérable dans la constitution de ce public, c'est parce qu'elle est le seul moyen dont il dispose pour élaborer des inférences en cas de dommages liés aux OGM. Sans l'information, ce public restera indéfiniment éparpillé, embrouillé et sans influence politique. C'est l'enjeu des mobilisations informationnelles qui se

sont faites autour de l'étiquetage des OGM et de l'identification des parcelles transgéniques. Comme nous l'avons montré, ces mobilisations illustrent bien la façon dont en Europe les politiques publiques concernant les OGM, sont, à la différence des Etats-Unis, qui appliquent le principe de l'équivalence en substance, co-construites par les protagonistes. S'ajoutent aux associations écologiques, les acteurs de la grande distribution et les pouvoirs publics, qui luttent pour un étiquetage précis. L'apparition d'événements reconfigurateurs comme l'OGM antibiotique de Novartis en 1998, et, en 1999, l'étude anglaise montrant la toxicité des OGM, renforce la radicalité des opposants, et conduit au moratoire de 1999.

Ces luttes sociales autour de l'information n'ont pas eu pour impact que d'inscrire le problème dans l'agenda des pouvoirs publics. Elles ont aussi permis de façonner une expérience publique du problème. Nous l'avons montré à travers les dimensions collectives de l'enquête pratique à laquelle se sont livrés des acteurs aux profils sociaux très différents. D'une part, il y a les associations militantes dont les enquêtes portent à la fois sur la détection des parcelles transgéniques et les produits alimentaires OGM. D'autre part, il y a les pouvoirs publics, qui engagent des agents et mettent en place des outils techniques de détection, dont l'efficacité est vite mise en défaut à cause notamment de leur non adéquation à la situation-problème. Si les acteurs échafaudent des moyens de substitution (principe de précaution, bannissement des produits suspects dans les cantines et municipalités, etc.), il apparaît au même moment les premières enquêtes d'investigation télévisuelles, qui portent sur les industriels incriminés. Ces enquêtes télévisuelles à charge, renseignent sur des éléments peu connus des publics politiques. Elles délégitiment l'ambition des industriels à promettre le bien de l'humanité avec un passé douteux et des pratiques condamnables.

Les luttes pour l'information ont contribué à ouvrir le dossier des OGM à l'expression populaire. Cette forme d'expérience publique du problème a été étudiée à travers l'organisation de la conférence des citoyens de 1998. L'écho élogieux que se sont fait les journaux télévisés est à la hauteur des espoirs portés par ce type de dispositif participatif, qui met le citoyen au cœur du processus de prise de décision. Mais, dans le cas des OGM, il suscite bien un autre enjeu à savoir, la prise en compte de l'avis et de la place du citoyen dans la gestion du problème.

L'émergence de José Bové dans ce contexte en est une parfaite illustration. En dénonçant le non-respect des engagements pris par l'Etat et surtout en élargissant le champ de problématique de la question des OGM par l'évocation du concept « combat agricole », le militant fait naître la conscience d'un contre-pouvoir citoyen. La télévision participe de manière ambivalente à la construction de la figure de ce contre-pouvoir citoyen. Héroïsé par

endroits à travers des superlatifs médiatiques qui l'associent à des figures mythiques et puissantes du monde et l'érigent en rempart de la globalisation de la malbouffe. Dés-héroïsé ailleurs à travers sa perception comme l'anti-progrès par excellence des temps modernes. L'expérience collective des premières batailles de régulation qui opposent les acteurs se fait à plus grande échelle dans le sillage de cette idéologie du contre-pouvoir citoyen. Le sommet de Seattle de 1999 fut l'occasion d'analyser la façon dont une expérience publique du problème s'élabore dans la formation des alliances de lutte.

La constitution de ces alliances est au cœur du renouvellement de l'expérience publique du problème étudiée dans le troisième chapitre de cette partie. La non transposition de la directive européenne 2001/18, obligeant l'Etat à déclarer les parcelles transgéniques apparaît comme un péché capital, car elle consacre son absence de transparence. Elle attise la colère des publics politiques qui dénoncent l'incapacité de leur représentant, l'Etat, à assurer les risques qu'ils encourent. Si l'Etat, dans ses différents démembrements (recherche publique, justice) est désigné comme un agresseur, c'est au prix d'une montée en généralité qui institue le problème comme une Cause citoyenne. L'appel à la résistance citoyenne est à l'origine de la naissance des faucheurs volontaires. L'entrée en controverse de cet advenant collectif atypique, devenu un Public au sens deweyen du terme, a exacerbé les tensions à cause de la radicalité de ses pratiques protestataires. Les répertoires d'action qu'il investit sont riches, variés et extrêmes. Ils oscillent entre actions conventionnelles (manifestations, démarchage, ultimatum, menaces, plaintes, grève de la faim, affiches, etc.), non conventionnelles (fauchages) et actions symboliques et de scénarisation (organisation de sommet, de conférence de presse, carnaval, dérision, etc.), qui accompagnent différemment les deux premières catégories d'action. Sont incorporés aux moyens de lutte, les médias dont le bon usage garantit une meilleure visibilité publique de la cause défendue.

Ces répertoires d'actions sont indissociables de la mobilisation d'un répertoire de justification assez dense, dont on a pu retracer les principaux arguments constitutifs. L'essentiel des arguments de justification mobilisés par les acteurs, qui sont l'argument de l'état de nécessité, de la nécessité de faire évoluer le droit, de l'irréversibilité du risque et de l'inutilité des OGM, viennent en appui à l'argument fondateur de l'intérêt général. Ces arguments, ayant parfois une origine lointaine, se sont stabilisés au fil de la controverse. Ils commandent des contre-arguments de la part des partisans, et montrent que l'intérêt général est différemment conceptualisé. Si ces désaccords exacerbent le fossé entre les acteurs, les actions radicales des adversaires sont justifiées comme une volonté de réformer le système politique et non de le supplanter.

L'étude de ces répertoires d'action et de justification ne peut faire l'économie des arènes publiques qui accueillent les disputes sociales qui opposent les acteurs. Ce chapitre a décrit les différentes arènes et scènes publiques de déploiement de la controverse. Il a retracé le fil des luttes sociales qui ont caractérisé chaque arène parmi les cinq répertoriées. Ainsi, les débats publics qui ont germé dans l'arène scientifique dès le milieu des années 90, ont évolué de manière radicale avec l'entrée en controverse du CRIIGEN, dont l'expertise indépendante a permis de produire des controverses fécondes en contresens de l'unanimité des expertises positives, qui ont servi à l'autorisation des OGM. Toutefois, cette contre-expertise du CRIIGEN peut sembler accroître encore davantage le flou qui entoure les OGM. La multiplicité des scènes publiques que comporte cette arène scientifique ainsi que l'absence de consensus qui caractérise leurs acteurs ont un effet signifiant dans l'enlisement du conflit. D'autant plus qu'elles mettent les acteurs de l'arène politique dans une situation inconfortable, qui pousse ces derniers à autoriser et interdire les OGM du jour au lendemain. Avoir à gérer les contradictions de ses experts a été pour les acteurs de l'arène politique une source de difficulté importante dans la régulation des OGM. Comme nous l'avons montré, cette arène s'est caractérisée par le conflit de compétences qui a opposé ses acteurs (Union européenne-France ; Maires-préfets, etc.); et l'expression de la souveraineté des mêmes vis-à-vis des décisions prises par l'autorité supérieure. Ces conflits politiques ont pris parfois des tournures épiques comme l'ont montré nos analyses du débat parlementaire autour du projet de loi OGM en 2008.

Si ce projet de loi transpose la directive européenne 2001/18 stipulant la nécessité de déclarer les parcelles transgéniques, il n'empêche pas les fauchages qui ont érigé ces surfaces agricoles comme des lieux de controverse. Celle qui se déploie dans ces propriétés privées ou publiques prennent la forme d'une mise en question du régime politique. Ce dernier appartient-il à l'anarchisme ou est-il encore démocratique ? La propriété privée existe-t-elle ou peut-elle se dissoudre dans le règne de l'incertitude ? Autant de questions qui font de l'arène spécifique une source d'alimentation des autres arènes. C'est l'exemple de l'arène judiciaire, qui se saisit du problème, par l'entremise de la scène publique des parcelles transgéniques. Les nombreux procès intentés contre les faucheurs ont fait de l'arène judiciaire une arène plus « théâtrale » qu'un lieu où s'éteint le conflit et sont départagés les protagonistes. Juger et départager apparaissent à cette arène comme un défi insurmontable, dans la mesure où, non seulement ces jugements n'entament pas la pugnacité des publics politiques, mais aussi la contradiction des chercheurs n'est pas sans effet sur les avis qu'elle rend. Les jugements contradictoires que l'on observe d'un tribunal à l'autre sont un exemple frappant de la complexité du problème.

L'enlèvement du conflit a pour conséquences, entre autres, de livrer les protagonistes à des batailles qui affectent leurs personnalités, leurs ambitions et leurs destinées. Les dimensions de l'épreuve que subissent les acteurs ont été analysées dans le dernier chapitre de cette partie. Nous y avons souligné la singularité de ces épreuves, en montrant le fait qu'elles interviennent à *posteriori*, (post-problématisation) et sont rarement liées aux effets décrétés des OGM. Davantage associées aux postures prises par les acteurs de la controverse, ces épreuves s'incarnent souvent dans des phénomènes de désappropriation de l'initiative. En clair, le problème entraîne chez les acteurs une perte de contrôle de leur propre situation. Nos analyses ont catégorisé deux types de violences : les violences psychologiques non corporelles et les violences corporelles.

Dans les premières, nous avons mis en exergue les dimensions du subir liées notamment à l'étouffement du débat et à l'hibernation de la recherche sur les OGM. D'une part, les polarités argumentatives ont fait apparaître des adversaires irréconciliables. De l'autre, les fauchages ont consterné les chercheurs, les malades de mucoviscidose et asphyxié leurs espoirs. Les tentatives de la télévision de s'instituer comme lieu de résolution du conflit à travers la confrontation entre « bourreaux et victimes » sont vaines. Les violences morales et la pression psychologique sont des épreuves partagées par les acteurs. Si certains scientifiques opposés aux OGM subissent des pressions morales qui visent à les décourager de leur projet de contre-expertise, si certains d'entre eux sont licenciés de leurs laboratoires de fonction, les agriculteurs pro-OGM eux s'enferment dans l'anonymat de peur d'être stigmatisés et d'être livrés à la vindicte des faucheurs. Le désir de sortir de l'anonymat expose ceux qui le font à des invectives et des menaces d'une rare violence.

La disqualification de l'autre, qu'il soit scientifique ou non, est l'une des plus saillantes épreuves que traversent les acteurs. Nous l'avons montré à travers la disqualification de l'expertise où le profane agit sur l'intégrité morale de l'expert en illégitimant son discours et en sapant sa crédibilité. Si pro et anti-OGM se disqualifient mutuellement, leurs activités peuvent prendre des formes discursives encore plus virulentes. L'analyse du passage de l'argument *ad hominem* à l'argument *ad personam*, a pu montrer comment s'opérait un dénigrement de l'adversaire, traité de tous les noms, associé à un désarticulé mental, à un être incohérent dans sa démarche, ou suspect dans ses intentions... Ces agressions verbales sont inséparables des situations qui sont à leur origine. Il a été montré dans ce cadre l'impact par exemple des violences économiques et des préjudices industriels engendrés par la mise en problème des OGM. Les ambitions économiques des industriels sont douchées par la farouche hostilité opposée aux OGM. Progressivement, ils renoncent au marché européen, revoient leurs

prévisions à la baisse et procèdent à des licenciements secs. L'investissement de Monsanto, - dont l'identité médiatique est très écornée - , dans d'autres régions du monde comme l'Inde déçoit par l'incapacité à tenir les promesses associées aux OGM. Cette situation augure de lendemains incertains qui suscitent une peur diversement éprouvée par les acteurs. D'une part, on retrouve des adversaires qui ont peur que leur corporation (bio, AOC, apiculteurs, etc.) disparaisse avec l'avènement des OGM. De l'autre, des partisans qui s'inquiètent d'une perte de souveraineté de la France et d'un déclassement de sa recherche sur les biotechnologies agricoles. Si les fauchages de parcelles transgéniques affectent ceux qui en sont propriétaires, ils infligent aussi à leurs auteurs des peines judiciaires qui oscillent entre l'interdiction de séjour, la saisie sur les biens et la prison. La brutalité et le caractère psychologiquement déshumanisant de cette dernière, fréquemment ressassés par José Bové, n'entament en rien l'engagement du militant.

A ces violences psychologiques courantes s'ajoutent parfois des violences physiques qui résultent de circonstances où la tension sociale et la pression morale atteignent leur paroxysme. Nous avons montré les représentations télévisées des violences physiques intervenues au tournant de l'année 2004, où les faucheurs affrontent la police et s'engagent corps-à-corps avec les pro-OGM. Si la télévision s'interroge sur la possibilité d'une guerre des OGM, si l'on parle de trêve ou de guerre civile, c'est parce que le conflit a tout simplement dévié de la trajectoire du combat des idées vers celle du combat des corps. Le harcèlement dont se sentent victimes les partisans des OGM atteint son amplitude avec le suicide en 2008 de l'agriculture Claude Lagorce. Cette ultime dérive de la violence pulsionnelle échoue pourtant à marquer un tournant majeur dans la constitution d'un contre-public de partisans organisé et pérenne. Car si celui-ci advient dans l'espace d'une courte durée, par la vertu des mêmes procédés de configuration qui ont servi à l'avènement des publics adversaires et à l'institution du problème public des OGM, il disparaîtra aussi vite qu'il est apparu. Laissant libre cours aux publics opposés aux OGM de promouvoir leur cause.

L'observation de ce conflit a permis de prendre du recul et de dresser à la fin de cette troisième partie un bilan de la controverse. Elle nous a conduit à explorer la difficulté des acteurs à mettre en œuvre un modèle alternatif aux OGM, qui unisse leurs différents points de vue. Les binarités (artificiels-naturels ; agriculture intensive et extensive) qui sont parfois au cœur de leur raisonnement obstruent les voies d'une délibération consensuelle. Cette dernière ne peut non plus être produite par les pouvoirs politiques dont la gestion s'est avérée mitigée et chancelante. Quant au bilan dressé sur la médiatisation télévisuelle du problème, il a montré toute l'impuissance des critiques constructivistes qui imputent aux médias la paternité du

problème. S'il est vrai que la télévision a considérablement participé à son institution, elle n'est qu'un opérateur de sens qui a pris part à la vaste compétition des points de vue qui ont fait des OGM une lancinante question de société. L'étude de la performativité des publics médiatiques a mis en lumière non seulement l'infécondité de la critique déterministe et médiacentrée, mais aussi l'extrême complexité de la médiatisation d'un problème aussi polarisant.

CONCLUSION GENERALE

Dans une lettre adressée le 07 avril 1929 au philosophe et pragmaticien américain Sidney Hook, John Dewey écrivait ceci : « *J'exemplifie ma propre théorie. Je ne sais pas ce que je fais tant que je ne l'ai pas finie.*²⁰¹⁵ » Partant, si cette thèse est inspirée de sa théorie pragmatiste des problèmes publics, est-elle alors parvenue à toutes ses fins au moment où il est temps de conclure ? A-t-elle permis de répondre, ou du moins, de mieux discuter de la problématique qui est au cœur de son travail ? A-t-elle permis de valider ou d'invalider les hypothèses qui sous-tendent son questionnement initial ?

Au fil de cette réflexion, elle se sera efforcée d'éprouver la pertinence théorique de la pensée pragmatiste sur une des questions de société les plus controversées qui ait été donnée à l'Europe en général et à la France en particulier de connaître. Notre démarche, qui a consisté à aller à contre-courant du paradigme sociologique dominant sur les problèmes publics, aura permis de dégager, au moins, cinq idées essentielles : **la fécondité théorique du modèle pragmatiste, le lien de connexité entre événement et problème public, la variété des modes subir et de configuration du problème, la prépondérance du rôle de la télévision dans cette configuration et la réflexivité sociale induite par l'avènement du problème.** Si les deux premières idées fortes ont davantage trait à l'exposé théorique, les autres restituent la quintessence des résultats obtenus.

- De la fécondité théorique du modèle pragmatiste

Au long de ce travail, nous nous sommes démarqué des postures sociologiques conventionnelles sur l'étude des problèmes publics. Nous avons considéré ces derniers comme non pas une transgression de normes sociales préétablies, comme non pas le support de désignations collectives stigmatisantes en puissance, comme non pas le résultat de simples revendications d'un groupe déterminé qui imposerait sa vision à d'autres, comme non plus un fait totalement moulé dans une trajectoire rectiligne et mécanique.

C'est dans la mesure où notre travail s'est attaché à aller vers des contextes d'expérience et d'expérimentation en perpétuel renouvellement, qu'il est parvenu à décrire l'émergence et la constitution du problème. La lecture de ces contextes d'expérience qui manifestent l'auto-réflexion de la société, a été rendue possible grâce aux apports novateurs du pragmatisme. En

²⁰¹⁵ Cité par SAVIDAN, P. *La Quête de la certitude : une étude de la relation entre la connaissance et l'action*, Paris, Gallimard, 2014, p, 17

effet, ce courant de pensée a, le mieux, décrit les phases d'émergence des problèmes publics en les envisageant comme d'abord une désarticulation de l'expérience transactionnelle qui conduit des individus à nommer et à porter les conséquences de ce désordre qui les affecte, et auxquelles ils ne sont pas liés, dans l'espace public. Dé-privatiser les souffrances par la problématisation du risque subi, imputer des responsabilités et exiger une réparation sont ainsi un enjeu fondamental dans l'institution d'un problème public. Le pragmatisme nous montre que ce travail est indissociable d'une compétence des publics à mener des enquêtes multiformes, et efficaces de par leur capacité à évaluer pertinemment la situation du trouble dans ses multiples reconfigurations, et à rendre socialement accessibles leurs enquêtes aux publics de la communauté. Ce rôle est assuré par plusieurs acteurs dont les médias qui se constituent comme des dispositifs par excellence de publicisation des expériences vécues et des énoncés portés par les acteurs.

La nécessité pour les victimes de convaincre du bienfondé de leurs revendications apparaît ainsi centrale dans la mesure où, c'est grâce à leurs témoignages, qu'elles sont mises en confrontation avec ceux qu'ils accusent dans des arènes de discussion. Au sein de ces arènes, le problème est mis en délibération devant un nombre important d'acteurs qui se rallient les uns aux autres par des modes d'identification variés. Cette expérience collective est au cœur du processus de configuration et de résolution des problèmes publics.

– Des liens de connexité entre événement et problème public

La conception des problèmes publics comme l'expérience d'une désarticulation du flux normal du quotidien, qui suscite une quête de sens et un désir de contrôle, met en évidence un des grands apports du pragmatisme. Il consiste au fait de lier les problèmes à la survenue d'une occurrence adressée à des êtres collectifs dotés de compétences de pâtir et d'agir. Sur ce point, notre réflexion aura montré la nécessité d'investir les travaux de Dewey sur l'expérience et, particulièrement, de connecter et d'élargir leur champ de compréhension aux réflexions phénoménologiques sur la notion d'événement. Il nous est apparu qu'un événement, résultat de la perception d'une occurrence qui modifie la trajectoire du monde en ouvrant de nouveaux horizons de possibilités déconcertantes, pouvait être aussi, parfois, la rampe de lancement de doutes, d'interrogations, d'inquiétudes voire de problèmes de société en perspective. C'est ce que nous avons essayé de montrer en faisant systématiquement remonter le point d'ancrage du problème OGM à la naissance des manipulations génétiques, perçues comme un des

événements les plus bouleversants qu'ait jamais connu le monde tant par sa spectacularité que par le vaste spectre des possibles qu'il ouvrait à l'humanité.

En effet, au début des années 70, les scientifiques parvenaient, grâce à la capacité acquise dans le déchiffrement du code génétique, à mettre au jour des bactéries et des plantes transgéniques. La rupture fondamentale qui s'opère avec la technique de la transgénèse réside dans la capacité qu'elle confère à l'homme de modifier à sa guise l'espèce vivante. Il en crée des hybrides inconnus de la nature, obtenus par un simple transfert du gène d'une espèce dans une autre radicalement éloignée. Cette désarticulation de notre expérience de la reproduction animale ou végétale a, comme l'a montré notre travail, suscité des discours de perception ambivalents dès la naissance de l'événement. Ainsi, aux discours scientifiques nommant l'événement, et outrancièrement marqués par leur positivisme, s'opposent des discours médiatiques qui oscillent entre adhésion et détachement.

- *De la variété des modes de subir et de configuration du problème*

La validation de l'hypothèse selon laquelle un problème requiert l'existence de souffrances réelles et attestées par un ensemble de preuves tangibles, a été l'objet de toute la troisième partie de cette recherche. Complexe est, cependant, cette démonstration car, comme nous le montrions, au moment où les OGM sont configurés comme problème, aucun de leurs effets associés ne s'était encore manifesté. Les phases de préfiguration du problème sont à chercher dans les lointaines vagues d'appréhension et les alertes successives sur le risque de monopolisation, le goût et les effets sanitaires.

Les discours d'alerte portés entre autres par les publics politiques, profitent d'un contexte social frileux, hanté par la crise de la vache folle qui, invoquée comme un précédent signifiant, entre dans la structuration du problème des OGM. La peur d'aliments jugés trop artificiels est au principe d'un entremêlement des phases de préfiguration et de configuration. En l'absence de victimes identifiées au moment de la mise en problème, la configuration procède par mise en doute et élaboration d'un faisceau de présomption qui identifie des risques possibles : sanitaire, environnemental et éthique.

Si la formulation discursive de ces risques est diversement appréciée par les premiers protagonistes du dossier – opposition sur le risque sanitaire et quasi consensus sur le risque écologique et éthique- elle révèle surtout l'enjeu essentiel des luttes qui s'enclenchent. La transformation des faisceaux de présomption en des faisceaux d'indice de nocivité est un enjeu prioritaire. C'est dès le départ que ce travail politique inscrit le problème dans une démarche de

connaissance, d'enquête et de vérité. Il oriente ainsi l'engagement des publics vers la lutte en faveur d'une évaluation et d'une réglementation spécifiques des produits transgéniques.

La structure du problème se présente ainsi comme un long processus de quête de vérité dont toute la portée va résider dans la capacité à produire des enquêtes efficaces, qui établissent des indices de nocivité et qui restent connectées aux différentes situations du problème. C'est bien la production de ces faisceaux d'indices qui est au cœur de la configuration du problème. Car, si l'on outille les faisceaux de présomption par un ensemble d'hypothèses de risques ainsi que par des phénomènes de corrélation discursive (vache folle-OGM ; OGM-bombe atomique ou Tchernobyl, etc.), l'on ne parvient que dans certains cas à doter les effets présumés d'un faisceau d'indices probants. L'exemple du risque environnemental de la dissémination dont on découvre la réalité dans la seconde moitié des années 90, ou du risque lié à l'antibiorésistance et aux pesticides dont on tient pour acquis avec, respectivement, la mise au jour du maïs OGM de Novartis et le maïs BT de Monsanto, sont signifiants. De même pour le risque de dépendance attesté par les tourments des paysans indiens. Ces indices se révèlent particulièrement signifiants dans le travail de fixation des cadres du problème en l'absence même d'une capacité à démontrer solidement le risque sanitaire, qui polarise indéfiniment les acteurs.

En parallèle de ces configurations de risques potentiels, est remise en cause l'absence d'information du citoyen et sa mise à distance des instances de décision. Nos résultats ont montré que les enquêtes pratiques menées conjointement par les publics et la télévision ont visé la production d'une opinion publique éclairée et la mise en œuvre d'une régulation spécifique des OGM alimentaires.

Si l'enquête sociale et la revendication d'un droit à l'information sont les premiers ressorts de l'expérience collective, nous avons montré que cette dernière se manifestait plus clairement dans les formes collectives de l'investigation, dans l'inclusion du citoyen dans le processus de gouvernance du problème et, surtout, dans l'émergence de la figure de José Bové. Celui-ci aura fortement contribué à déplacer les contours d'une lutte jusque-là confinée aux mouvements militants que sont les associations écologistes et de consommateurs. La stabilisation du risque de dépendance et de dissémination se fait au prix d'un discours militant d'une rare radicalité, qui persuade sur la nécessité d'engager une lutte citoyenne décomplexée et élargie à toutes les composantes de la nation. Le chapitre X de cette thèse aura montré la performance réalisée par ce discours d'appel à la résistance citoyenne et la façon dont le mouvement auquel il donne naissance renouvelle complètement la structure de l'expérience collective, en faisant basculer

la controverse dans une logique de guerre larvée entre des visions du monde irrémédiablement irréconciliables.

Si le problème échappe au contrôle de l'appareil politique, c'est en raison de l'embourbement de l'Etat dans une manœuvre politique improbable et inextricable. La non transposition de la directive européenne 2001/18 a mis en défaut l'Etat politique et fragilisé ses positions au niveau local. Elle a donné lieu à l'émergence d'une critique sociale radicale dénonçant son absence de transparence, son incapacité à protéger les publics qui l'ont mandaté à agir en leur nom, son impuissance à gouverner le problème. Cette déliquescence de l'Etat, confère à tous les protagonistes la même liberté d'agir en faveur ou en défaveur des OGM. C'est ainsi que naît le règne de l'anarchie dans la gestion des OGM.

Nos résultats ont mis en lumière une logique de dénonciation qui envisage l'Etat politique à travers toutes ses composantes (administration publique, justice, recherche publique) comme non plus le garant du salut public, mais comme un agresseur atypique semblable aux promoteurs des OGM. L'entrée en controverse des faucheurs volontaires qui portent haut cette dénonciation, a complètement modifié la trajectoire du problème grâce aux modes d'actions radicales et violentes qui président à leur engagement. Si les fauchages sont l'arme principale d'un répertoire d'action extrêmement varié, ils participent à l'instar de toutes les autres unités de ce répertoire à une publicisation et visibilisation du problème.

La transformation de ce dernier en une cause de lutte sociale se traduit non seulement dans les actes, mais aussi dans les discours de justification qui les accompagnent. Nous les avons étudiés comme des répertoires argumentatifs qui participent à la légitimation des radicalités déconcertantes de l'action citoyenne en désobéissance civile. Nous avons aussi souligné le fait que la production d'un argument en défaveur suscitait et contraignait le partisan à la mise en œuvre d'un contre-argument qui subsume l'intérêt personnel pour interroger les vastes dimensions du vivre-ensemble. Cette expérience collective intensément conflictuelle s'élabore dans diverses arènes et scènes publiques de discussion. Nous avons montré les cinq principales arènes (scientifique, politique, médiatique, judiciaire et spécifique) au sein desquelles se déploient les délibérations publiques. Nous avons objectivé leurs modes d'apparition, de saisine et de reconfiguration, identifié les acteurs et les discours qui y entrent en conflit, examiné leur articulation, etc. Cette analyse a mis en relief une dynamique conflictuelle vive au sein de chaque scène publique des arènes de délibération.

L'extrême polarité des arguments produits de part et d'autre, révèle une impossibilité de mettre d'accord les adversaires. C'est ce qu'ont montré les différents discours de la télévision

lorsqu'ils interrogent de manière insistante les partisans à confirmer l'absence de risque des OGM, où lorsque les journalistes avouent leur incapacité à accorder les protagonistes. L'échec de l'arbitrage politique imputable au fait entre autres que l'Etat devient lui-même un des grands protagonistes du conflit, déporte naturellement la question de la résolution du problème vers l'arène judiciaire. Celle-ci, marquée par des positions divergentes observées d'un tribunal à l'autre, ne parvient guère non plus à éteindre les vives tensions qui sévissent entre les acteurs.

L'hypothèse que l'enquête sociale permet de résoudre les problèmes et de mettre fin au conflit est, dans le cas des OGM, impuissante dès lors qu'elle concerne la mise en évidence d'un indice de risque sanitaire. Nos résultats ont montré que, si les enquêtes scientifiques menées par le CRIIGEN permettent d'accoucher des controverses fécondes, elles ne résolvent pas le problème en perpétuelle ressuscitation. **L'impasse dans laquelle se trouve le dossier des OGM résulte ainsi de l'expérience inachevée de la quête de vérité concernant le risque sanitaire à titre principal.** En second rôle, viennent le risque connu de la dissémination, bien que son effet soit encore minimisé par certains acteurs, l'absence de rendement constaté, le refus de la dépendance et de l'aliment trop dénaturé.

Cette situation d'indétermination persistante marquée par la non-clôture de la controverse ne signifie pas pour autant l'absence d'une expérience du problème. Comme le montrent Quéré et Terzi, si d'une part, « l'expérience est une organisation dynamique, séquentielle, progressive, graduelle, cumulative et orientée, d'autre part qu'elle a des critères internes d'accomplissement- elle n'est pas nécessairement menée à son terme ; **elle peut rester « informe et décousue »**, notamment si les situations demeurent **« inachevées et flottantes²⁰¹⁶ »**. Le cas des OGM est une des plus parfaites illustrations.

Ainsi, si l'enquête sociale résout certains aspects du problème en conduisant à la mise en œuvre de certaines politiques publiques (étiquetage, traçabilité, coexistence, etc.), elle active surtout de nouvelles formes de subir du fait de l'inachèvement de l'expérience de quête de la vérité et de l'inflexibilité des publics qui la mènent. Nous avons montré la spécificité de l'épreuve des OGM, en soulignant le fait que les formes de subir qu'elle engage sont majoritairement éloignées des risques qui leur sont imputés. Aussi, c'est une épreuve qui agit *a posteriori*, car le *pâtir* n'intervient véritablement qu'après la mise en problème des OGM. Ses dimensions sont aussi transversales. Victimes et accusés sont tous différemment affectés par leur engagement dans le conflit. L'expérience publique du pâtir se manifeste dans l'ensemble

²⁰¹⁶QUERE, L., TERZI, C., *Pour une sociologie pragmatiste de l'expérience publique : quelques apports mutuels de la philosophie pragmatiste et de l'ethnométhodologie*, Sociologies, op.cit.

des violences psychologiques, physiques, politiques et économiques endurées par les acteurs dans le long temps de *post*-problématisation. Ainsi, prise dans tous les sens développés par cette recherche, cette expérience collective est une preuve forte de l'idée que les problèmes sont l'occasion d'observer une société en train de se faire.

- ***Du rôle prépondérant de la télévision***

Dans la constitution du problème public des OGM, la télévision a joué un rôle central, qui fut d'abord montré dans la mise en visibilité publique des manipulations génétiques. L'événementialisation télévisuelle de ces dernières a permis de montrer comment, à travers des récits d'adhésion ou de détachement qui rassemblent les pièces du puzzle, la télévision leur dotait d'une intrigue, qui est la monstration d'une expérience en tension et la configuration d'un horizon d'attente trouble. Les dispositifs télévisuels qui publicisent l'événement sont animés par la même ambition d'informer et de conscientiser les publics sur sa radicale disruptivité. Nous avons montré comment la diversité des dispositifs scéniques des émissions ainsi que leur cadrage participaient différemment à l'individuation de l'événement. L'une des caractéristiques majeures de ces dispositifs est leur configuration des publics à qui s'adresse l'événement. Nos analyses ont montré qu'à cause du cloisonnement des débats entre les scientifiques, ces publics sont rendus passifs, car soit tenus à distance des joutes scientifiques, soit incorporés grâce aux sondages ou par une délégation de la parole. Cette configuration télévisuelle restera de mise jusqu'au milieu des années 90.

Le décroisement de l'espace des discours sur les manipulations génétiques se réalise progressivement grâce aux successifs cadrages médiatiques sur les aliments transgéniques portant respectivement sur le goût et les effets sanitaires. C'est avec ce dernier cadrage que les manipulations génétiques tombent dans le domaine public. Nous avons montré comment cette orientation thématique de la question, associée à la mise en vedette de la parole de Greenpeace ouvrait la voie à la constitution d'un problème public des OGM. Dans cette démarche, l'important rôle joué par la télévision a considérablement évolué. Cette évolution a concerné en priorité la mise en débat du problème. Aux stratégies d'évitement observées dans les premières émissions qui ont servi de base arrière à la mise en problème des OGM, ont succédé des confrontations directes des protagonistes, laissant apparaître la scène publique télévisuelle comme une des instances privilégiées de la dispute et de la résolution du conflit. Les enquêtes télévisées se sont, elles aussi, révélées de plusieurs manières. Aux révélations médiatiques sur l'existence des parcelles transgéniques cachées ou des alternatives aux OGM destinés à la

consommation animale, s'ajoutent les enquêtes plus poussées sur les acteurs incriminés. Si elles n'interviennent qu'à la fin des années 90, leur rôle est fondamental. Ces enquêtes à charge ont en effet permis aux publics politiques de documenter leurs arguments de problématisation dans la mesure où, c'est grâce à la télévision et à l'accessibilité sociale de ses enquêtes qu'ils réussissent à pénétrer dans les secrets peu connus de ceux qu'ils accusent. Ainsi, l'idée que nous mettions en avant dès le début de cette thèse, à savoir que la télévision est l'un des acteurs clés de la constitution des problèmes se trouve entièrement étayée. En problématisant et déproblématisant la question, en confrontant ses acteurs, elle participe à la transformation de l'ordre social engendrée par la survenance du problème public.

- Les OGM : de singuliers moments de transformation

Nul doute que les OGM, dans leur simple dimension problème public, c'est-à-dire, indépendamment de toute considération historique de la disruptivité des manipulations génétiques, représentent un événement singulier. A la fin des années 90, dans l'un des tout premiers travaux que Pierre Benoit Joly a consacrés à la question, le sociologue émettait l'hypothèse que « Dans le futur, l'introduction des **OGM sera probablement considérée comme un événement important de l'histoire de la fin XXème siècle**, même si l'issue de cette histoire qui s'écrit sous nos yeux est encore largement incertaine. On s'en souviendra soit comme l'un des premiers exemples d'un rejet massif d'un **changement technique majeur**, soit comme **un point de rupture dans les outils et les pratiques de la maîtrise sociale des innovations technologiques.**²⁰¹⁷»

Nos résultats d'analyse ont pu confirmer cette probabilité en validant l'hypothèse des problèmes publics comme moment de transformation sociale, impulsée par l'opposition d'acteurs aux intérêts et visions du monde dissonants. Ces affrontements ont engendré des changements dans plusieurs niveaux de l'ordre social. Nous l'avons d'abord observé dans la participation des citoyens au processus de prise de décision lors de la conférence des citoyens de 1998. Ce fut une première dans la démocratie française, qui augura d'autres conférences du même genre sur d'autres grandes questions de société. Nous l'avons aussi observé à travers la mise en place des politiques publiques (étiquetage, traçabilité, coexistence, etc.), résultat d'une dynamique coopérative mêlant pouvoirs politiques et publics en lutte. Ces dynamiques

²⁰¹⁷JOLY, P. B., & al. *L'Innovation controversée : le débat public sur les OGM en France*, op.cit. p, 4

permettent de caractériser le conflit comme un véritable laboratoire de démocratie, car elles répondent à l'exigence pragmatiste du public inclusif. L'élaboration négociée de ces politiques publiques est un acte majeur posé par la collectivité politique française et européenne. Elle se distingue fortement de l'imposition des OGM dans la société américaine.

L'ébranlement des certitudes et la confrontation des cadres de perception sont révélateurs de la manière dont les publics discutent et négocient en permanence le vivre-ensemble. Ce dernier n'est pas emmuré dans des valeurs sociales immuables, et qui serviraient de base à un catalogage préalable de ce qu'est un problème. Le vivre-ensemble est, comme le montre cette étude, soumis aux expériences que traversent des acteurs dans leur problématisation des conséquences dont ils sont victimes. Il ne se décrète pas, mais s'obtient, se vit, se renouvelle à mesure que l'on tire profit des opportunités de transformation qu'offre un problème public.

Dans ce sens, nous avons analysé le rôle des advenants collectifs engagés dans un registre de transformation du droit positif et de l'institution politique, et qui étayent le bien-fondé de leurs actions par l'histoire des transgressions sociales séculaires, porteuses d'acquis et de libertés fondamentales salutaires. Comme moyen d'obtention de nouveaux droits, le fauchage transforme et enrichit considérablement le répertoire des protestations collectives. L'instauration du délit y afférant, la mise en place de la charte et du grenelle de l'environnement, l'encadrement de la culture des OGM à travers la transposition en 2007 de la directive européenne 2001/18, sont autant de preuves de l'auto-réflexion d'une société qui bouge, prise au piège de ses propres contradictions. Rarement un problème n'aura suscité d'aussi grandes transformations politiques tant sur le plan de la création d'agences institutionnelles de régulation (EFSSA, AFSSA, HCB, etc.) que sur celui des nombreuses législations qu'il a engendrées.

Ces transformations s'appliquent aussi aux publics en lutte qui voient leurs trajectoires de vie se modifier sous le fait de leur exposition au problème. Nous l'avons montré de diverses manières. Qu'il s'agisse de l'échec d'ambitions économiques, scientifiques, politiques ou d'une simple atteinte personnelle, les OGM sont une expérience qui transforme leurs sujets et induit parfois une cassure dans leurs parcours biographique²⁰¹⁸. Les douleurs exprimées par les scientifiques et les industriels qui promeuvent des OGM atteignent leur paroxysme dans le suicide des agriculteurs qui leur font confiance. Ces vies qui échappent au contrôle de leurs

²⁰¹⁸CEFAI, D, *Les Cadres de l'action collective*, (in) CEFAI, D. TROM, D. *Les Formes de l'action collective*, op.cit. p, 73

maitres, illustrent bien les horizons tragiques que peut tracer un problème public qui se dérobe progressivement aux mécanismes d'une régulation politique et d'une délibération sereine.

Pour d'autres, le problème peut servir de tremplin pour le parcours biographique. C'est le cas de José Bové dont l'aura médiatique associée à la lutte acharnée contre les OGM participe à la construction politique du personnage. Sa candidature aux présidentielles de 2007 et son élection au Parlement européen ne sont guère indissociables de ses prises de position dans la controverse des OGM. Celle-ci lui a en effet donné une notoriété certaine et une certaine légitimité à politiquement discuter du devenir de la société. Ce qui va à rebours des discours adverses qui délégitimaient ses postures en invoquant le caractère utopique de son projet de société ou son absence de courage politique à s'engager dans des batailles électorales pour promouvoir ses idées.

Ainsi, on voit bien qu'une des vertus instituant du problème public des OGM est de créer l'opportunité de confronter des projets de sociétés qui font de l'équilibre des structures sociales qui façonnent un vivre-ensemble harmonieux, leur priorité existentielle. Nous l'avons montré à travers les manières dont ont les acteurs d'invoquer l'intérêt général pour justifier leurs positionnements. Se disputer le modèle d'Etat en droit d'exister pour la collectivité aura été, comme l'a montré cette thèse, un des points de conflits entre les acteurs. De même, se disputer le modèle agricole le plus à même de répondre aux différentes contingences de la vie, aura été l'occasion de mettre en évidence cette urgence sociale et l'irréconciliable opposition des projets de société qui la portent. Si les nouvelles techniques de production d'OGM que sont la mutagenèse et CRISPR-CAS9, mettent au jour des aliments différents de la transgénèse, permettront-elles autant d'accoucher un modèle agricole qui respecte toutes les contraintes de l'agriculture durable, et résoudront-elles alors l'épineux problème public des OGM ?

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages Médias, Discours :

- AGEMBEN, G., *Qu'est-ce qu'un dispositif?* Paris, Payot-rivages, 2014
- ARQUEMBOURG, J. *Le Temps des événements médiatiques*, Paris, INA, 2003.
- ARQUEMBOURG, J., *L'Événement et les médias*, Paris, éditions des archives contemporaines, 2012
- BOURDIEU, P. *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982
- BOURDON, J., JOST, F. *Penser la télévision*, Actes du colloque de Cérisy, Paris, INA, 1998
- CALABRESSE, L. *L'Événement en discours, presse et mémoire sociale*, Louvain-la-Neuve, L'Harmattan, 2013
- CARDON, D. GRANJON, F., *Les Médiactivistes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010
- CHAREAUDEAU, P. *Le Discours d'information médiatique*, Paris, Nathan, 1997
- CHAREAUDEAU, P., et al. *La Télévision et la guerre : Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Paris, INA, La Documentation française, 2001
- CHAREAUDEAU, P. & MAINGUENEAU, D. *Dictionnaire de l'analyse du discours*, Paris, Broché, 2002.
- CHAREAUDEAU, P. *Les Médias et l'information : l'impossible transparence du discours*, De Boeck, 2005
- CHAREAUDEAU, P. *La Médiatisation de la science : clonage, OGM, manipulations génétiques*, Paris, Broché, 2008
- CHAREAUDEAU, P., & al. *La Laïcité dans l'arène médiatique, Cartographie d'une controverse sociale*, Paris, INA, coll. Médias essais, 2015
- CHEVALIER, *L'Expert à la télévision, traditions électives et légitimité médiatique*, Paris, CNRS éditions, 1999
- CLASSENS, M. *Allo la science, analyse critique de la médiascience*, Paris, éd. Hermann, 2011
- DERVILLE, G., *Le Pouvoir des médias : Mythes et réalités*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2005
- ESQUENAZZI, J.P. *L'écriture de l'actualité. Pour une sociologie du discours médiatique*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2002
- GHIGLIONE, R. *L'Homme communiquant*, Paris, Armand Colin, 1986
- GINGRAS, A.M., *Médias et Démocratie : le grand malentendu*, Montréal, Presses de l'Université de Québec, 2006
- GUSSE., I. *Diversité et Indépendance des médias : une question de démocratie*, Montréal, Presses Universitaires de Montréal, 2006
- HUET, S., ARNOLD, G., *Le Journalisme scientifique dans les controverses*, Paris, CNRS éditions, 2014
- JEUDY, P. H. *La Peur et les Médias*, Paris, PUF, 1979
- JOST, F. *La Télévision du Quotidien : entre réalité et fiction*, Paris, De Boeck Ina, 2003
- JOST, F. *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris, Ellipses, 2004
- JOST, F. *Comprendre la télévision et ses programmes*, Paris, Armand Colin, 2^{ème} édition, 2009
- JOST, F. *Télévision et réalité*, Paris, CNRS éditions, 2010.
- LOCHARD, G., BOYER, H., *La Communication médiatique*, Paris, Seuil, 1998

- LOCHARD, G., SOULAGES, J. C., *La Communication télévisuelle*, Paris, Armand Colin, 1998
- LOCHARD, G. *L'Information télévisée : mutations professionnelles et enjeux citoyens*, Paris, Vuibert, 2005
- LOCHARD, G. *La Télévision, une machine à communiquer*, Hermès, *Les Essentiels d'Hermès*, Paris, Cnrs éditions, 2009
- MARCHAND, P. *Psychologie Sociale des médias*, Rennes, PUR, 2004
- MIEGE, B. *L'Espace public contemporain, approche info-communicationnelle*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, Collection « Communication, médias, sociétés », 2010
- NAVILLE-MORIN, V. *L'Écriture de presse*, Québec, Presses de l'Université de Québec, 2003
- NEL Noël, *A fleurets mouchetés : 25 années de débats télévisés*, Paris, INA, La Documentation française, 1988
- NEL, N. *Le Débat télévisé*, Paris, Broché, 1997
- MOIRAND, S. *Le discours de la presse quotidienne, observer, analyser, comprendre*, Paris, PUF, 2007
- PAILLART, I. *L'Espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, Ellug, 1995
- PLANTIN, C. *Dictionnaire de l'argumentation*, Lyon, ENS éditions, 2016
- TCHAKHOTINE, S. *Le Viol des foules par la propagande politique*, Paris, Gallimard, 1992
- VERON, E. *Construire l'événement*, Paris, Minuit, 1981
- WOLTON, D. *Eloge du grand public, une théorie critique de la télévision*, Champs/Flammarion, 1990

Articles médias, discours :

- AMBROISE-RENDU, A., C. *Un siècle de pédophilie dans la presse (1880-2000) : accusation, plaidoirie, condamnation*, *Le Temps des médias*, n° 1, 2003
- AMEY, P., *Mise en scène des débats télévisés : vers une (socio) sémiopolitique des plateaux de télévision*, *Questions de communication*, 24/2013
- ARQUEMBOURG, J., *De l'événement international à l'événement global : émergence et manifestation d'une sensibilité mondiale*, *Hermès, La Revue*, 2006/3, n° 46
- BARATS, C., LEBLANC, J.M., *Généalogie de la co-construction médiatique du « classement de Shanghai » en France. Corpus de presse et usages sociodiscursifs*, *Mots : les langages du politique*, n°102, 2013.
- BERTRAND, D. & al. *Les Médiations discursives du sensible*, *Littérature*, n° 163, 2011/3
- CHAREAUDEAU, P. *Une analyse sémiolinguistique du discours*, *Langages*, n° 117, 1995, pp, 96-111
- CHAREAUDEAU, P., *L'événement dans le contrat médiatique*, *Dossiers de l'audiovisuel* n°91, *La télévision de l'événement*, La documentation française, Paris, mai-juin, 2000
- CHAREAUDEAU, P., « *Le discours doit être analysé en rapport avec les dispositifs de mise en scène* », entretien avec BOYER, H., LOCHARD, G., *Mots, Les Langages du politique*, n°111/2016
- CHATEAURAYNAUD, F., DOURY, M. « *Désormais... : Essai sur les fonctions argumentatives d'un marqueur de rupture temporelle*, *Argumentation et analyse du discours*, 4/2010
- CHEVIGNE, S. *Sciences et médias*, *Hermès La revue*, n°21, 1997/1

- DELFORCE, B. NOYER, J., *La médiatisation des problèmes publics, Etudes de communication*, n° 22, 1999
- DOURY, M. *La Position du chercheur sur l'analyse de l'argumentation, Semen*, n°17, 2004
- FELMAN, S. *Le Discours polémique (propositions préliminaires pour une théorie de la polémique), Cahiers de l'association internationale des études françaises*, 31, « La Polémique à l'école romantique », pp, 179-192
- GUILHAUMOU, J. *La Parole des sans, Les mouvements actuels à l'épreuve de la révolution française*, Paris, ENS éditions, 1998
- HALL, S. & al. *Codage/décodage, Réseaux*, 1994, Vol. 12, n° 68, pp 27-39
- HARZIMONT, M., *Entre co-construction du sens de l'événement contrôlée par le média et nécessaire prise en compte de l'usager du produit médiatique, Recherches en communication*, n° 21, 2004, pp, 27-41.
- JOST, F., BONNAFOUS, S., *Analyse de discours, sémiologie et tournant communicationnel, Réseaux*, 2000, Vol. 18, pp. 523-545.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., *La Polémique et ses définitions*, in GELAS, N., et KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Le Discours polémique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp, 3-40
- KRIEG-PLANQUE, A. *Analyser le discours de presse. Mises au point sur le discours de presse comme objet de recherche, Communication*, vol 20/1, 2000
- KRIEG-PLANQUE, A., *Un lieu discursif : « Nous ne pourrons pas dire que nous ne savions pas ». Étude d'une mise en discours de la morale », Mots. Les langages du politique*, 92/2010
- LACAN, J. F. *L'art du dispositif, Antennes n°2*, Paris, Ligue française de l'enseignement, Mars, 1981
- LAFON, B. *La Télévision face aux catastrophes et aux deuils collectifs. Le Temps des Médias, Revue d'histoire*, n° 17, 2011
- LAFON, B., ROMEYER, H., *Le Cancer à la télévision : enjeux médiatiques et politiques d'une cause légitimante. Politique et Sociétés*, 272, 2008, pp, 73-104
- LIVINGSTONE, S. et al. *Un public actif, un téléspectateur critique, Hermès, La Revue*, 1993/1 (n°11-12), pp, 145-157
- LOCHARD, G. *La Télévision : un opérateur de légitimation pour les SIC, Hermès La Revue*, n° 38, 2004
- LOCHARD, G., *Comment analyser le dispositif d'une émission de télévision ? Repères méthodologiques, Université Paris III-Sorbonne Nouvelle, UFR communication*, 2000
- LOZACHMEUR-ROLLAND, G. *Approche discursive des Gros Mots de la Politique, Argotica*, 1(2) 2013
- MAINGUENEAU, D., *L'Analyse du discours et ses frontières, Marges linguistiques*, n° 9, 2005
- MASSERAN, A., CHAVEAU, P., *Frontières culturelles de la science : les OGM à la télévision, Questions de communications*, 3, 2003
- MERCIER, A. *Logiques Journalistes et lecture événementielle des faits d'actualité, Hermès, La Revue* 2006/3, n° 46, pp, 23-35
- MICHELI, R. et al. *Les émotions : des modes de sémiotisation aux fonctions argumentatives, Semen*, Vol. 35, 2013
- NEVEU, E. *Médias, Mouvements sociaux, espaces publics, Réseaux*, vol. 17, n° 98, 1999
- ORKIBI, E. *Les Discours de l'action collective, contextes, dynamiques et traditions de recherche, Argumentation et analyse du discours*, 14/2015
- PADIS, *Les médias : déficit d'autorité, excès de pouvoir ? Esprit* 313, p 128-141, 2005
- PERRIN L., *La notion de polyphonie en linguistique et dans le champ des sciences du langage, Questions de communication*, 6/2004, 265-282

RAMONET, I. *Le Pouvoir de l'image télévisuelle, Point de vue*, Unesco, 2002

SMITH, L. M. MABI, C., *Les Arènes de débat public : comprendre les logiques de mobilisation des différentes arènes de discussion par les acteurs d'un débat public, Communiquer dans un monde de normes. L'information et la communication dans les enjeux contemporains de la " mondialisation "*, HAL, Mars 2012, France. pp.281-286. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00826084/>

TSOUKALA, A. *Le Traitement médiatique de la criminalité étrangère en Europe, Déviance et Société*, 2002, vol.26, n°1, pp, 61-82

WEISSBERG, J.L., *Dispositifs de croyance*, Hermès La Revue, 1999/3, n° 25, pp, 169-178

Pragmatisme, Événement et Expérience :

Ouvrages :

ARENDT, H., *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calman Lévy, 1961

BADIOU, A. *La philosophie et l'événement*, Paris, Germina, 2010

BARBEROUSSE, A., *L'Expérience*, Paris, Flammarion, 1999

BOLTANSKI, L., THEVENOT, L., *De la justification. Les économies de la grandeur*, Edition Gallimard, 1991

CASILLO I. & al. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013

CEFAI, D. TROM, D. *Les Formes de l'action collective*, Paris, éditions EHESS, Collection : Raisons pratiques, 2001

CEFAI, D., JOSEPH, I., *L'Héritage du pragmatisme, Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, Paris, Broché, 2002

CEFAI, D. PASQUIER, D. *Les Sens du public*, Paris, PUF, 2003

CEFAI, D. *Pourquoi se mobilise-t-on ?* Paris, La Découverte, 2007

CEFAI, D. & TERZI, C., *L'Expérience des problèmes publics*, Paris, EHESS, 2012

CHATEAURAYNAUD, F. TORNAY, D., *Les Sombres précurseurs : une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Broché, 2000

CHATEAURAYNAUD, F. *Argumenter dans un champ de forces*, Essai de balistique sociologique, Paris, Pétra, coll. Pragmatismes, 2011.

COGNARD, A., *L'Expérience du sacré : la parole et le geste*, *Questions de communication*, 23/2013

DELEDALLE, G., *L'Idée de l'expérience dans la philosophie de John Dewey*, Paris, PUF, 1967

DEWEY, J., *Logique. La Théorie de l'enquête*, Paris, PUF, 1993

DEWEY, *Reconstruction en philosophie*, Paris, Farrago, 2003

DEWEY, J., *L'Art comme expérience*, Paris, Gallimard, 2010

DEWEY, J. *Le Public et ses problèmes*, Paris, Folio, 2010

DEWEY, J. *La Formation des valeurs*, Paris, La Découverte, 2011

FABRE, M., *Qu'est-ce que problématiser ? L'apport de John Dewey*, (in) FABRE Michel et VELLAS Etienne, *Situations de formation et Problématisation*, Paris, De Boeck Supérieur « Perspectives en éducation et formation », 2006

- FREGA, R., *Pensée, expérience, pratique : Essai sur la Théorie du Jugement de John Dewey*, Paris, L'Harmattan, 2006
- FURET, F. *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1985
- GEIGER, L-B. *L'Expérience humaine du mal*, Paris, Cerf, 1969
- JOAS, H., *La Créativité de l'agir*, Paris, Cerf, 1999
- KAUFMANN, L., TROM, D., *Qu'est-ce qu'un collectif ?* Paris, EHESS, 2010
- KARSENTI, B., QUERE, L. *La Croyance et l'enquête : aux sources du pragmatisme*, Paris, EHESS, 2004
- KOSELLECK, R. *Le Futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, EHESS, 1979
- LONGNON, J. P. *L'Expérience du mal*, Namures, Les éditions namuroises, 2004
- MOIRAND, S. et al. *Dire l'événement : langage, mémoire, société*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2013
- MOLLARD, R. *John Dewey, une foi commune (1934) trad.fr, Les empêcheurs de penser en rond*, La Découverte, 2011
- OLAZABAL, I. & LEVY, J. J. *L'Événement en anthropologie : concepts et terrains*, Laval, Presses universitaires de Laval, 2006
- PERRAUT, L. *L'expérience*, Paris, Librairie Philosophique J, VRIN, 2010
- PONTY, M. M., *Le Visible et l'Invisible*, Paris, Gallimard, 2001
- RENAULT, *L'Expérience de l'Injustice*, Paris, La Découverte, 2004
- RICOEUR, P. *Événement et sens, Raisons pratiques*, Paris, 1991
- RICOEUR, P. *Temps et Récits*, Paris, Seuil, 1983
- ROMANO, C. *L'Aventure temporelle*, Paris, PUF, 2010
- SAVIDAN, P. *La Quête de la certitude : une étude de la relation entre la connaissance et l'action*, Paris, Gallimard, 2014
- TERZI, C., *L'Expérience constitutive des problèmes publics. La question des « fonds en déshérence »* (in) BARRIL, M. CARELL, J., GUERRERO & A MARQUEZ (eds), *Le Public en action. Usages et limites de la notion d'espace public en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 2003, pp, 25-50
- WIDMER, J. *Discours et Cognition sociale : une approche sociologique*, Paris, Editions des Archives Contemporaines, 2010
- ZASK, J. *L'Opinion publique et son double*, Paris, L'Harmattan, 2000
- ZITTOUN, P. *La Fabrique politique des politiques publiques : une perspective pragmatique de l'action publique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013

Articles :

- BARTHELEMY, M. *Événement et espace public : l'Affaire Carpentras, Quadérini*, Vol. 18, n°1, 1992
- BOVET, A. & TERZI, C., *La Composante narrative des controverses politiques et médiatiques. Pour une analyse praxéologique des actions et des mobilisations collectives*, *Réseaux*, 132/4, 2005, pp, 111-132
- CEFAI, D. *La Construction des problèmes publics*, *Réseaux*, vol. 14, n° 75, 1996
- CEFAI, D. *L'Expérience des publics : institutions et réflexivité*, *EspacesTemps.net*, Travaux, 04.03.2013

- CEFAI, D. *Arène publique : Un concept pragmatiste de sphère publique*, cadis.ehess.fr/.../cefai_arene_publique_concept_pargmatiste_cadis.pdf, version en ligne
- CHATEAURAYNAUD, F. *De la Formation des Publics à la rébellion des milieux*, <http://concertation.hypotheses.org/911>.
- CHATEAURAYNAUD, F., *La Contrainte argumentative : les formes de l'argumentation entre cadres délibératifs et puissances d'expressions politiques*, *Revue européenne de sciences sociales*, Tome XLV, 2007, n° 136, pp, 129-148
- CHATEAURAYNAUD, F & al. *Une pragmatique des alertes et des controverses en appui à l'évaluation publique des risques*, Rapport intermédiaire de la convention ANSES/GSPR (EHESS), 2013
- CHATEAUREYNAUD, F., *Sociologie argumentative et dynamique des controverses : L'exemple de l'argument climatique dans la relance de l'énergie nucléaire en Europe*, *A contrario*, 2011/2, vol. 16, pp, 131-150
- CHATEAURAYNAUD, F., DE RAYMOND, A., B., HERMITTE, M. A., TETART, G., *Les OGM entre régulation économique et critique radicale*, Rapport final du programme ANR « Formes de mobilisation et épreuves juridiques autour des OGM en France et en Europe », Groupe de sociologie pragmatique et réflexive (GSPR-EHESS Paris), 2010
- DE RAYMOND, A. B et TETART, G, *Le Mouvement des Faucheurs Volontaires d'OGM. La désobéissance civique comme expérimentation de la citoyenneté*, Journées sociologiques INRA, Décembre 2010, France. 2010. « halshs-00617045 »
- DUNYA, A, M. et al. *De la sociologie à l'analyse de discours, et retour. En hommage à Jean Widmer*, *Réseaux* 2007/5 (n° 144), p. 267-277
- GONZALES, P. « Être affecté : petite phénoménologie de la « prophétie » charismatique (et de ses conséquences) Dossiers, *Affecter, être affecté. Autour des travaux de Jeanne Favret-Saada* », *SociologieS*, 2014
- HERVE, D. *Un contre modèle de l'action : L'expérience selon Dewey*, *Le Libello d'Aégis*, Vol. 3, n° 4, 2007
- KAUFFMANN, L. GONZALES, P., *La démocratie est-elle nécessairement chrétienne ?* <http://www.raison-publique.fr/article396.html>, Version de 20 Mars 2017
- KOSELLECK, R. *Le Futur passé : Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, EHESS, 1990, p, 134
- LAPLANTINE, F. *La Dimension subie*, entretien avec MOREAU, Y., *Communications*, 1/2015, n° 96
- LAVERGNE, C., PERDONCIN, A., *La Violence à l'épreuve de la description*, *Tracés, Revue des sciences humaines*, 19, 2010/2, pp, 2-25
- LEMIEUX, C., *A quoi sert l'analyse des controverses*, (in) *Comment on se dispute*, Paris, EHESS, *Mil Neuf Cent*, n° 25, 2007
- MESSINGER, S., EMERSON, R. M., *Micro-politique du trouble : du trouble personnel au problème public*, (in) CEFAI, D., TERZI, C., *L'Expérience des problèmes publics*, Paris, éditions EHESS, 2012.
- NEVEU, E., QUERE, L., *Le Temps de l'événement*, *Réseaux*, n° 75, 1996
- QUERE, L., & al. *Sociologie de la communication*, *Sociologie de la communication*, Vol. 1, n°1, 1997
- QUERE, L. *Construction des problèmes publics et action collective*, <https://repositorioaberto.uab.pt/bitstream/10400.2/4129/1/Louis%20Quéré.pdf>. *Ecole des hautes études en sciences sociales, Coloquios. Uma Tensao entre o Global E o Local*, Février 2001
- QUERE, L. *Construction des problèmes publics et action collective*, <https://repositorioaberto.uab.pt/bitstream/10400.2/4129/1/Louis%20Quéré.pdf>. *Ecole des hautes études en sciences sociales, Coloquios. Uma Tensao entre o Global E o Local*, Février 2001
- QUERE, L., TERZI, C., *Pour une sociologie pragmatiste de l'expérience publique : quelques apports mutuels de la philosophie pragmatiste et de l'éthnométhodologie*, *Sociologies*, Dossier, Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations, 2015, Version en ligne <http://sociologies.revues.org/4949>
- QUERE, L. *Les Formes de l'événement*, BALLARDINI, R. PEDERZOLI, S. REBOUL-TOURE, G. TREGUER-FELTER (eds), *Les Facettes de l'événement : Des formes aux signes*, MediAzioni, 15, <http://mediazioni.sitlec.unibo.it>, ISSN 1974-4382.

- QUERE, L. *Entre faits et sens : la dualité de l'événement*, *Réseaux*, n° 139, 2006/5
- QUERE, L. *Les « Dispositifs de confiance » dans l'espace public*, *Réseaux*, 2005/4, n° 132, pp, 185-217
- QUERE, L. *Les Fondements sensibles de l'expérience publique*, in V. R. Veiga França & L. De Oliveira (eds), *Acontecimento : reverberações*, Belo Horizonte, Autêntica Editora LTDA, 2012
- QUERE, L. *Le Modèle esthétique de la communication de John Dewey*, *Colloque communication, culture et communauté. L'école de Chicago en débat*, Conférence Universidade Lusofona de Portugal, 21 Avril 2014
- REBELO, J. *Le Temps et le mode de l'événement circulant*, *Hermès, La Revue* 2006/3, n° 46, pp, 57-66
- RENAULT, M. *Délibération, action et démocratie : une perspective pragmatique institutionnaliste*, Rennes, Political Economy
- TRUC, G., John Dewey, « *La Réalité comme expérience* », *Tracés, Revue de sciences humaines*, 2005
- VOIROL, O. *Les Lutttes pour la visibilité : esquisse d'une problématique*, *Réseaux*, 2005/1, n° 129-130, pp, 89-121
- ZASK, J. *L'Enquête sociale comme inter-objectivation*, *Raisons Pratiques*, n° 15, 2004
- ZASK, J. *Le Public chez Dewey : une union sociale plurielle*, Paris, *Tracé, Revue des sciences humaines*, n° 15, 2008, pp, 169-189
- ZEITLER, A. et BARBIER, J. M., *La construction de l'expérience*, Recherche et formation, ENS éditions, n° 70, 2012/2

Risques, Problèmes et controverses

Ouvrages :

- BECK, U. *La Société du risque*, Paris, Flammarion, 2001
- BLUM, R. *Dimensions Sociologiques du travail social*, Paris, Le Centurion, 1970
- BONELLI, L. *La France a peur. Une histoire sociale de l'insécurité*. Paris La Découverte, 2008
- BOUSSAGUET, L et al. *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010
- CALLON, M., LASCOUMES, P., BARTHE, Y., *Agir dans un monde incertain –essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2002
- CRETTEZ, X. *Les Formes de la violence*, Paris, la Découverte, 2008
- DEMEULENAERE, P. *Les normes sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003
- DORVIL, H, MAYER, R, *Problèmes sociaux : Dimensions et définitions*, Québec, Presses Universitaires de Québec, 2001
- DOURY, M. *Le Débat immobile : l'argumentation dans le débat médiatique sur les parasciences*, Paris, éditions Kimé, 1997
- DUMONT, F, LANGLOIS, S et MARTIN, Y, *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut Québécois de recherche sur la culture, 1994
- DURKHEIM, E. *Le Suicide*, Paris, PUF, 1987
- FOUCAULT, M. *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975
- FULLER, R. & MYERS, R., *Some aspects of a Theory of Social Problem*, *American Sociological Review*, 1941
- GALLAGHER, J, BRIAN & MC FALLS, *Social problems: issues, opinions and solutions*, New York, Mc Graw-Hill, 1988
- GIDDENS, A., *Les Conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994

- GODARD, O, et al. *Traité des nouveaux risques*, Paris, Gallimard, 2002
- GUSFIELD, J. *La Culture des problèmes publics. L'alcool au volant ; la production d'un ordre symbolique*, Paris, Economica, 2009
- HACKING, I, *Entre science et réalité : la construction sociale de quoi ?* Paris, La Découverte, 2001
- HERPIN, N., *Les Sociologues américains et le Siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1973
- HOEFNAGELS, H., *La Sociologie face aux problèmes sociaux*, Bruges : éditions Desclée de Brouwer, 1962
- HORTON, R. & HERMANSON, R., *Social Problems*, Illinois, Irwin, 1975
- KEMPF, H. *La Guerre secrète des OGM*, Paris, Seuil, 2007
- KLEINPETER, E. *L'Humain augmenté*, Hermès, *Les Essentiels d'Hermès*, Cnrs éditions, 2013
- LAGROYE, J., *La politisation*, Paris, Belin, 2003
- LAHIRE, B. *L'Invention de l'Illettrisme*, Paris, La Découverte, 2005
- LATOURET, B. *Pour un droit de la controverse scientifique*, Chroniques d'un amateur de sciences, Paris, Presses des Mines, 2013
- MERIC, J. et al. *La « Société du risque » : analyse et critique*, Paris, Economica, 2009.
- MERTON, R., & NISBET, R., *Social Problem and Sociological Theory*, (in) *Contemporary Social Problems*, New York, Harcourt, 1961
- NEVEU E. *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris, Armand Colin, 2015
- OFFERLE, M. *Sociologie des groupes d'intérêts*, Paris, Montchrestien, 1998
- PINEAULT, R., & DAVELUY, C., *La planification de la santé : concepts, méthodes et stratégies*, Montréal, Les Editions Agence d'Arc Inc. 1986
- RUBINGTON, E., & WEINBERG, M. S., *The Study of Social Problems: Six perspectives*, New York, Oxford University Press, 1989
- SPECTOR, M., & KITSUSE, J., *Constructing Social Problems*, Menlo Park, Cummings, 1977
- SUZANNE, C., *Les Manipulations génétiques, jusqu'où aller ?* Belgique, De Boeck Université, 1990
- TAUBIANA, M., *La Science au cœur de nos vies*, Paris, Odile Jacob, 2010
- TOURAINÉ, A. *Production de la société*, Paris, Seuil, 1973
- VAUCHEZ, A., *Les arènes judiciaires dans la construction des problèmes sociaux et politiques*, CURRAP, *Sur la portée sociale du droit. Usages et légitimité du registre juridique*, Paris, PUF, 2005, p, 168
- VELOT, C. *OGM, un choix de société*, Paris, L'aube, 2011

Articles :

- BEST, J., *Constructing the Sociology of Social Problems: Spector and Kitsuse Twenty-Five Years Later*, *Sociological Forum*, 17, (4), 2002
- BLUMER, H., *Les problèmes sociaux comme Comportements collectifs*, Traduction de RIOT, L. (in) *Politix*, vol. 17, n° 67, 2004
- BOLTANSKI L. et al. *La Dénonciation, Actes de la recherche en sciences sociales*, 1984, vol. 51, N° 1, pp, 3-40
- BONNAFOUS, S. *La médiatisation de la Question immigrée : état des recherches*, *Etudes de communication*, 22, 1999.

- BOY, D., KAMEL DONNET, D., ROQUEPLO, P., *Un exemple de démocratie participative : la conférence des citoyens sur les Organismes Génétiquement Modifiés*, *Revue française de sciences politiques*, 2000, Vol. 50, n° 4, pp, 779-810
- BRECHET, Y. *La Disqualification de l'expertise : un risque grave pour la rationalité des décisions politiques*, <http://www.asmp.fr> - Académie des Sciences morales et politiques
- BRULE, E. *L'Impact institutionnel d'un mouvement social. Analyse des événements médiatiques menés par les organisations anti-OGM*, Thèse de Doctorat sous la direction d'HUAULT Isabelle, Paris 2, 2009
- BRULE, E., AUDEBRAND, L. K. *Changement institutionnel et stratégies discursives*, *Revue française de gestion*, Numéro Spécial « Société et Sciences de gestion », vol. 35, n° 194, 2009, pp, 83-104
- CHAKLATTI, S. ROUSSELIERE, D., *Confiance, justification et controverse sur les OGM en Europe*, *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, n° 81, 2006, pp, 61-93
- CLAIRE, L., CHATEAUREYNAUD, F., TETART, G., *Le Bio comme reconfigurateur des controverses sur les pesticides et les OGM (1995-2008)*, Colloque « Pesticides » de la SFER, Mars 2010
- DE MICHEAUX, L. E., *Faire la sourde oreille. Sociologie d'un conflit politique autour du bruit en ville*, *Communications*, 1/2012, n° 90
- DE RAYMOND, A. B., *Les mobilisations autour des OGM en France : une histoire politique (1987-2008)*, in HERVIEUX, B. et al. *Les Mondes agricoles en politique*, Paris, Presses de Sciences Po, (P.F.N.S.P) Académique, 2010
- DUROCHER, P., *Les problèmes sociaux*, Montréal, Ecole de Service Social, 1965
- FOURNIER, M. *La Sociologie face aux controverses médicales*, *Sciences Sociales et Santé*, 30/3, 2012, pp, 115-119
- FULLER, R. *The Problem of Teaching Social Problems*, *American Journal of Sociology*, 1938
- GRISON, D. *Comment débattre des OGM ? Natures, Sciences et Sociétés*, n° 16, pp, 348-534, 2008
- GUESFIELD, J. *Significations disputées*, in CEFAL, D., TERZI, C., *L'Expérience des problèmes publics*, Paris, Collection Raisons Pratiques, EHESS, 2012
- HENRY, E., *Construction des problèmes publics*, in FILLIEULE et al. *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de sciences Po, 2009
- HOUSSET, K. *Acceptabilité sociale des OGM : le rôle des médias*, *Journal International de Bioéthique*, 2002/2, Vol. 13
- JOLLIVET, M., MONOLOU, J.C., *Le débat sur les OGM : apports et limites de l'approche biologique*, *Nature, Sciences et sociétés*, n°13, pp, 45-53, 2005
- JOLY, P. B., & al. *L'Innovation controversée : le débat public sur les OGM en France*, Rapport, INRA Grenoble, Collectif sur les Risques, la Décision et l'Expertise (CRIDE), 2000
- JOLY, P. B., MARRIS, C., MARCANT, O., *Plantes et aliments transgéniques comme « problème public » : la controverse sur les OGM et ses incidences sur la politique publique aux Etats-Unis*, Grenoble, Inra, Rapport pour le ministère de l'agriculture, DPEI, 2001
- JOLY, P. B., & MARRIS, C. *La Trajectoire d'un problème public : une approche comparée du cas des OGM en France et aux Etats-Unis*, in GILBERT, C. dir. *Risques Collectifs et situations de crise. Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan, *Collection Risques collectifs et situations de crise*, 2003.
- JOLY, P.B., JOLY, P.-B., et MARRIS, C. (2001), « *Mise sur agenda et controverses : une approche comparée du cas des OGM en France et aux États-Unis* », in *Actes du colloque « Risques collectifs et situations de crise. Bilans et perspectives »*, 7-8-9 février 2001.
- LASCOUMES, P. *Controverse*, (in) BOUSSAGUET, L., et al. *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010

- LAVERGNE, C., PERDONCIN, A., *La Violence à l'épreuve de la description, Tracés, Revue des sciences humaines*, 19, 2010, pp, 2-25
- MANSEAU, H. *La définition ou la fabrication de l'abus sexuel d'enfants au Québec*, Revue Internationale d'actions communautaires, n° 19-59, 1988
- MAYER, R, LAFOREST, M, *Problème social : le concept et les principales écoles théoriques*, Service social ; vol. 39, n° 2, 1990
- MEUNIER, E. *L'Evaluation des risques liés aux plantes génétiquement modifiées en Europe : quels principes ? Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 56, 2008
- MOURANT, F., *Déviance et Délinquance, une revue des notions*, Service Social, vol, 33, n° 2-3, 1984
- NEVEU, E, *L'approche constructiviste des « problèmes publics. Un aperçu des travaux anglo-saxons*, *Études de communication*, 22/1999
- NORMANDEAU, A, *Action Sociale et recherche au Québec*, Montréal, Cité Libre, Vol, 16, n° 85, 1966
- OTERO, M. *Repenser les problèmes sociaux*, Sociologies, 15 Novembre 2012, Lien : URL : <http://sociologies.revues.org/4145>, version du 06 Février 2013
- PATTE, Y., *Sur le concept de « champ » : l'approche « more geometrico » d'un débat public, la prostitution en Belgique*, *Sociologie et sociétés*, Volume 38, numéro 1, printemps 2006, p. 235-261
- RAYNAUD, D. *Al-Samarqandi, un précurseur de l'analyse des controverses scientifiques*, *Al-Mukhatabat*, n° 07.2013
- RINAUDO, C. *Qu'est-ce qu'un problème social ? Les apports théoriques de la sociologie anglo-saxonne*, *Cahiers de l'Urmis*, 1995
- RIPOLL, F. *Espaces et Stratégies de résistance : répertoires d'action collective dans la France contemporaine*, *Espaces et sociétés*, 2008/3, n° 134, pp, 83-97
- RUBINGTON, E., WEINBERG, M., 1971 *The Study of Social problems: Five perspectives*, New York, Oxford University Press, 1981
- SAULNIER, N., *Le Bruit comme facteur de nuisance à la qualité de la vie du citoyen*, *Géocarrefour*, vol. 78/2, 2003
- SPECTOR, M., KITSUSE, J. « *Social Problems: A Re-formulation* », *Social Problems*, 21 (2), 1973
- SURAUD, M.G., « *la contestation des Nanos : redéfinir la notion de politisation de la science* ». *Les enjeux de l'information et de la communication*, 2013/1, n° 14/1, pp, 117-129
- TESTART, J. PRAT, F. OGM : *Définitions, promesses et désillusions*, *Futuribles*, n° 383, 2012
- VAN SCHENDEL, V. *L'action syndicale territoriale pour l'emploi et le développement (ASTED) : La construction de l'action collective territoriale : Le cas de la CSN et de la FTQ au Québec de 1980 à 2010*, Thèse de Doctorat, Québec, 2014
- VOIROL, O., *Les luttes pour la visibilité, esquisse d'une problématique*, *Réseaux*, 2005/1, n° 129-130, p, 89-121